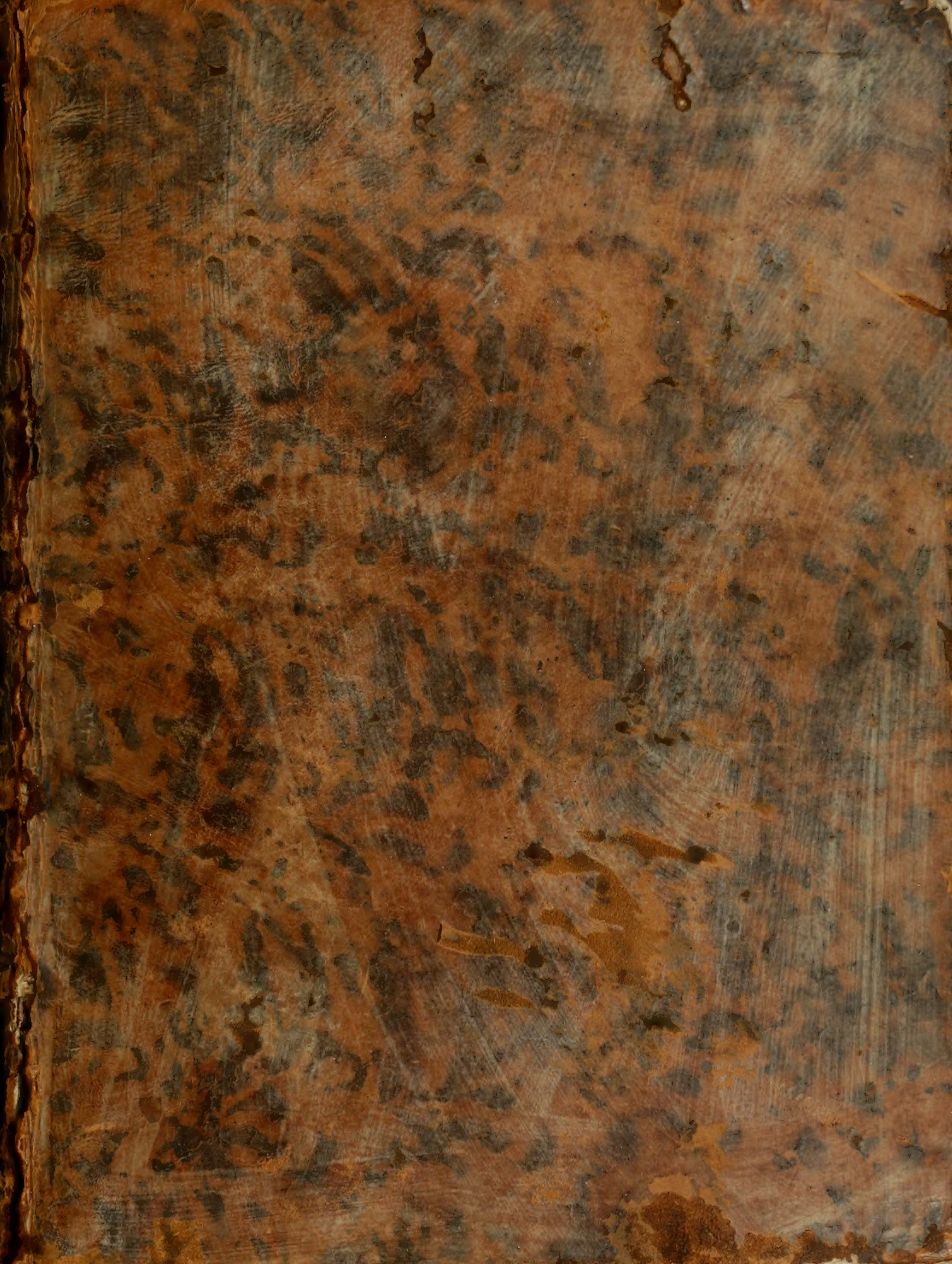



BIB. COLL.
PICTAV. S. J.

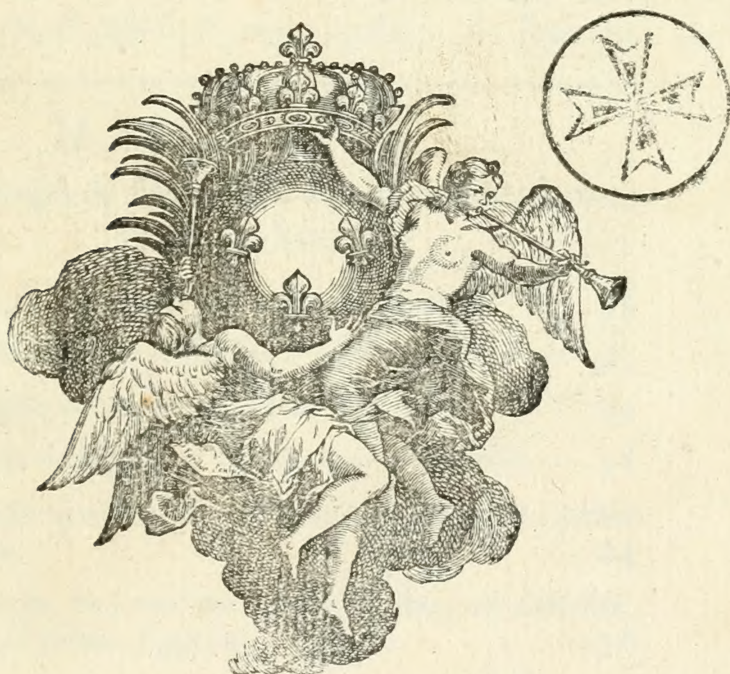


# HISTOIRE
## DE L'ACADÉMIE ROYALE
# DES INSCRIPTIONS
## ET BELLES-LETTRES,

*AVEC*

*Les Mémoires de Littérature tirés des Registres de cette Académie, depuis l'année* M. DCCLVIII, *jusques & compris l'année* M. DCCLX.

TOME VINGT-NEUVIÈME.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCLXIV.



# TABLE
## POUR
# L'HISTOIRE.

## HISTOIRE

De l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, depuis l'année 1758, juſques & compris l'année 1760. *Page 1*



## HISTOIRE

Des Ouvrages de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres.

---

# ÉLOGES

Des Académiciens morts depuis l'année M. DCCLVIII, jusques & compris M. DCCLX.





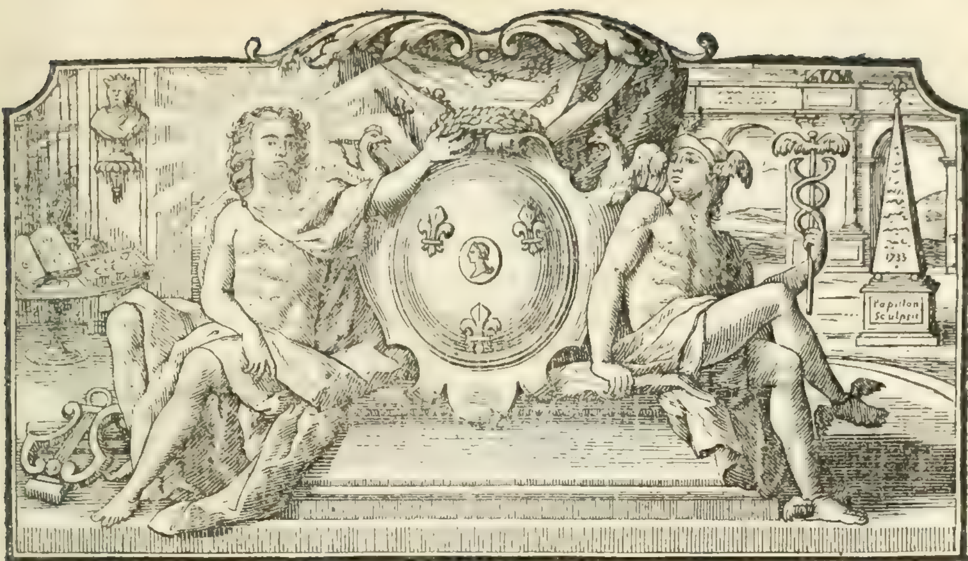


# TABLE
## POUR
# LES MÉMOIRES.

## TOME VINGT-NEUVIÉME.



HISTOIRE




# HISTOIRE
## DE
# L'ACADÉMIE ROYALE
## DES INSCRIPTIONS
## ET
## BELLES-LETTRES.

ENDANT les années 1758, 1759 & 1760, auxquelles répondent ces deux nouveaux volumes, l'Académie s'est occupée des ses travaux ordinaires; nous commencerons cette partie de son Histoire par un fait qui intéresse la république des Lettres, & auquel l'Académie a quelque part.

Le roi de Danemarck, continuellement occupé des moyens de faire fleurir les Arts, les Sciences & les Lettres, chargea, en 1760, plusieurs Académiciens de ses États d'aller dans

l'Arabie heureuſe, pour prendre une exacte connoiſſance de ce pays, & examiner ce qui regarde l'hiſtoire naturelle, les antiquités, les mœurs, le gouvernement de l'Yémen : les perſonnes nommées par Sa Majeſté Danoiſe invitèrent alors tous les Savans de l'Europe à leur envoyer des Mémoires ſur les recherches qui peuvent les occuper dans ce pays. L'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, zélée pour le progrès de la Littérature univerſelle, a trouvé bon que quelques-uns de ſes Membres s'employaſſent à ſatisfaire à une demande qui ne peut tourner qu'au profit de l'érudition; elle eſt perſuadée que les illuſtres voyageurs ſont pourvus de toutes les connoiſſances néceſſaires, & qu'ils ont, en particulier, fait une aſſez longue étude de la langue Arabe, pour tirer de leur voyage toute l'utilité que l'Europe littéraire en peut attendre: leur attention à interroger les Savans ſur les points qui doivent fixer leur curioſité, eſt un garant de la diligence qu'ils apporteront à les éclaircir; & l'Académie eſpère recueillir de leur commerce, des inſtructions plus précieuſes pour elle que les tréſors de cette riche contrée. Elle leur ſouhaite le voyage le plus heureux; & comme elle a été exacte à répondre à leur invitation, elle ſe flatte qu'avant leur départ ils lui accuſeront la réception de ce Mémoire, & qu'à leur retour ils lui en adreſſeront la réponſe, & lui feront part de leurs découvertes.

Les éclairciſſemens demandés par M.[rs] nos Académiciens peuvent ſe réduire à trois articles: le premier concerne l'hiſtoire & la chronologie de l'Yémen; le ſecond a pour objet quelques points de géographie; le troiſième renferme diverſes queſtions ſur la religion, le gouvernement, la langue, les ſciences, les mœurs & les uſages de l'Arabie heureuſe.

## ARTICLE I.

### *Hiſtoire & Chronologie de l'Yémen.*

LE royaume d'Yémen eſt un des plus anciens royaumes, & peut-être, de tous les royaumes connus, celui qui s'eſt maintenu le plus long-temps ſous la domination de ſes premiers

maîtres; la race de Joctan, fils du patriarche Héber, y a régné ſans interruption durant plus de vingt-trois ſiècles.

Nous avons des liſtes de ſes Rois, mais tellement dénuées de caractères chronologiques, qu'aucun de nos Savans n'a tenté juſqu'ici avec ſuccès, d'aſſigner quelques dates à leurs règnes. La chronologie des anciens rois de l'Yémen eſt donc demeurée abſolument incertaine; & le peu de faits que nous ſavons de leur hiſtoire, ſont pour ainſi dire errans ſur ce vaſte océan de ſiècles où nous les apercevons diſperſés.

Il eſt à deſirer que chez les peuples mêmes de l'Yémen, ſoit dans leurs livres, ſoit ſur leurs monumens, ſoit parmi leurs traditions, on puiſſe trouver des ſecours pour débrouiller ce cahos: mais pour mieux profiter de ces ſecours, il eſt utile de conſtater d'abord l'état actuel de nos connoiſſances à ce ſujet, afin de mieux fixer les points ſur leſquels les recherches doivent ſe diriger deſormais.

On ſe propoſe donc premièrement de prouver, que les liſtes qui nous ſont connues des anciens rois de l'Yémen, ſont incomplètes de plus de moitié, & cette diſcuſſion déterminera les endroits où elles ſont défectueuſes; 2.° de haſarder quelques conjectures ſur la raiſon des vides qui s'y trouvent, & elles donneront lieu d'examiner un point curieux de l'hiſtoire ancienne des Arabes: on joindra à ce Mémoire l'eſſai d'une table chronologique de l'ancienne hiſtoire de l'Yémen, afin que l'œil puiſſe plus aiſément démêler ce que nous connoiſſons & ce qui nous reſte à connoître: on aura ſoin d'indiquer ſur chaque règne les principaux objets qui paroîtront mériter des éclairciſſemens.

## I.ere SECTION.

*Que la liſte la plus étendue que nous connoiſſions des anciens Rois de l'Yémen, eſt incomplète de plus de moitié.*

La liſte la plus étendue que nous connoiſſions des anciens rois de l'Yémen, eſt celle que le ſavant Pocock a publiée dans ſon eſſai ſur l'hiſtoire des Arabes; elle s'étend depuis la mort

du patriarche Héber, l'an 1817 avant J. C. ſelon Uſſerius, juſqu'à la conquête de l'Yémen par les Éthiopiens, ſoixante-dix ans avant la naiſſance de Mahomet, par conſéquent l'an 502 de notre ère, en ſuppoſant ces ſoixante-dix ans à peu près ſolaires, comme ils étoient en effet chez les Arabes avant que Mahomet eût réformé leur calendrier: cette liſte embraſſe donc l'eſpace de deux mille trois cents dix-neuf ans.

Or elle ne contient en tout que quarante-ſix rois, ce qui aſſigneroit à chacun plus de cinquante ans de règne; cette durée eſt exceſſive, d'autant plus que ces quarante-ſix rois ne comprennent qu'environ trente ou trente-une générations: les quarante-ſix rois de la liſte de Pocock ne devroient donc remplir qu'environ neuf ou dix ſiècles des deux mille trois cents dix-neuf ans qu'elle embraſſe: elle eſt donc incomplète de plus de moitié.

Cette conjecture ſi vraiſemblable va ſe tourner en certitude; nous allons voir qu'en effet il y a dans la liſte de Pocock trois vides qui forment enſemble environ quatorze cents ans.

Le patriarche Héber, appelé *Houd* par les Arabes, s'étoit fixé dans la partie méridionale de l'Arabie; il y mourut l'an 1817 avant l'ère Chrétienne. Son fils Joctan, que les Arabes nomment *Kathan*, étoit déjà père d'une nombreuſe poſtérité, dont l'autorité paternelle le rendoit le ſouverain: il eſt regardé à ce titre comme le premier roi de l'Yémen. Ses fils y formèrent divers établiſſemens, qui ſe trouvèrent tous réunis ſous Abdſchams ſon arrière-petit-fils. Abdſchams les tranſmit à ſon fils Hamyar, qui donna ſon nom à la race des Hamyarites; & cette race, au rapport d'Abou'lfeda, régna ſur l'Yémen durant deux mille vingt ans.

La race des Hamyarites ne ceſſa de régner ſur l'Yémen que l'an 502 de notre ère, lorſque ce royaume fut conquis par les Éthiopiens. Donc en rétrogradant durant l'eſpace de deux mille vingt ans, il ſemble qu'on devroit fixer le commencement du règne d'Hamyar à l'an 1518 avant J. C. mais il faut remarquer que les Hamyarites ne régnèrent pas ſans interruption; le royaume d'Yémen paſſa, à diverſes repriſes,

dans deux autres branches de la famille d'Héber, autres que la branche d'Hamyar, comme on le verra ci-après dans les tables chronologiques : ces Princes usurpateurs possédèrent l'Yémen durant environ cent quatre-vingts ans ; il faut donc ajouter ce nombre aux deux mille vingt ans remplis par les règnes des Hamyarites, & l'on aura deux mille deux cents ans, depuis le commencement du règne d'Hamyar jusqu'à la conquête de l'Yémen par les Éthiopiens : il faudra donc fixer le commencement du règne d'Hamyar à l'an 1698 avant notre ère, cent dix-neuf ans après la mort d'Héber.

Or depuis la mort d'Héber jusqu'à Hamyar, la liste des rois de l'Yémen compte quatre règnes de père en fils, ou quatre générations, qui, suivant l'évaluation commune, ont dû remplir cent vingt ans : il paroît donc ne pas y avoir de vide dans la liste des rois d'Yémen avant Hamyar.

Depuis le règne d'Hamyar jusqu'au commencement de celui d'Afrikis, la liste de Pocock compte treize règnes & huit générations, ce qui doit remplir l'espace de deux cents quarante ans : or Hamyar avoit commencé à régner l'an 1698 avant J. C. donc Afrikis commença à régner l'an 1458 avant notre ère. En effet, les historiens Arabes prétendent qu'Afrikis qui avoit étendu ses conquêtes jusqu'en Afrique, y donna retraite à un des peuples chassés de la Palestine par Josué : or Josué gouverna le peuple Juif depuis l'an 1451 avant J. C. jusqu'à l'an 1443. Ce synchronisme confirme notre chronologie, & prouve qu'il n'y a point encore de vide dans la liste des rois de l'Yémen depuis Hamyar jusqu'à Afrikis.

Cet Afrikis n'étoit point Hamyarite : depuis six règnes les descendans d'un frère d'Hamyar avoient usurpé l'Yémen ; Afrikis le transmit à Dhou'ladar son frère ; Scharhabil, Hamyarite, le reprit sur Dhou'ladar, & le laissa à son fils Alhodad ; le fil de ces évènemens ne peut donc encore admettre de vide entre ces règnes.

Mais immédiatement après le règne d'Alhodad, la liste de Pocock place le nom de la reine Balkis. Selon les Arabes, Balkis étoit cette reine de Saba qui vint visiter Salomon ; & en

effet, Saba étoit la capitale de l'Yémen : or Salomon régnoit près de cinq ſiècles après Joſué, contemporain d'Afrikis, neuf cents quatre-vingts ans avant notre ère; il y a donc près de cinq ſiècles entre Afrikis & Balkis. Le règne d'Afrikis & de ſes frères, celui de Scharhabil qui le dépoſſéda, & celui d'Alhodad fils de Scharhabil, ne répondent qu'à trois générations, & par conſéquent ne peuvent avoir occupé qu'environ quatre-vingts-dix ans: il y a donc un vide d'au moins quatre ſiècles entre Alhodad & Balkis; & s'il falloit quelqu'autorité pour confirmer ce calcul, on diroit qu'Eutychius, dans ſes annales, ſuppoſe ſur le trône de l'Yémen, avant Balkis, une longue ſuite de reines, dont les noms ne ſe ſont pas conſervés.

Voilà donc un premier vide d'environ quatre cents ans dans la liſte des rois de l'Yémen, dont la place eſt bien exactement marquée. Nous allons en trouver bientôt un ſecond plus conſidérable encore.

Cette liſte compte ſeulement neuf règnes & ſix générations entre le règne de Balkis & celui d'Abon-carb; nous venons de voir que Balkis régnoit du temps de Salomon, par conſéquent vers l'an 980 avant J. C. or Abon-carb régnoit ſept cents ans avant la naiſſance de Mahomet (années à peu près ſolaires, comme elles étoient du temps des anciens Arabes, ainſi qu'on l'a déjà remarqué); Abon-carb régnoit donc environ cent vingt-huit ans avant notre ère: il y avoit donc entre Balkis & lui environ huit ſiècles & demi de diſtance.

De ces huit ſiècles & demi, on ne peut en attribuer au plus que deux aux neuf règnes ou aux ſix générations que la liſte de Pocock place entre Abon-carb & Balkis: il reſtera donc un vide de plus de ſix ſiècles & demi, & ce vide ne peut être placé avant le ſucceſſeur immédiat d'Abon-carb; car outre que les règnes précédens ſont regardés par les Arabes comme des règnes fort anciens, le fil de la ſucceſſion eſt continu de père à fils, ou de frère à frère, juſqu'à Abon-carb excluſivement. Nous avons donc encore aſſez poſitivement la place de ce ſecond vide immédiatement avant le règne d'Abon-carb; c'eſt-à-dire, à peu-près depuis l'an 800 avant

l'ère Chrétienne jusque vers l'an 128 avant cette même ère.

Nous en découvrons encore un troisième, mais moins considérable que les autres; depuis le commencement du règne d'Abon-carb jusqu'à la fin du règne de Dhou'lnaovas, le dernier des rois Hamyarites, il y a un intervalle de six cents trente ans; car on vient de dire que le règne d'Abon-carb a commencé vers l'an 128 avant J.C. & on a dit ci-devant, que celui de Dhou'l-naovas avoit fini l'an 502 de notre ère, lorsque les Éthiopiens envahirent ses États: or pour remplir un intervalle de six cents trente ans, la liste des rois de l'Yémen n'offre que douze règnes, & à peu près huit générations, qui n'ont pu occuper trois siècles; il reste donc un vide de plus de trois siècles & demi entre le règne d'Abon-carb & celui de Dhou'lnaovas.

La place où l'on doit rapporter ce vide, n'est pas aussi clairement marquée que celle des vides précédens; cependant on doit faire réflexion que le fil de l'histoire est continu depuis Abon-carb jusqu'à Vacciaâ, comme on le verra dans les tables chronologiques; qu'à la mort de ce Vacciaâ, vers le commencement de notre ère, il arriva de grandes révolutions dans l'Yémen; enfin que c'est particulièrement à ces temps de troubles & de confusion qu'il est naturel de rapporter ces vides: or si l'on réunit toutes ces considérations, on se déterminera volontiers à placer ce dernier vide immédiatement après la mort de Vacciaâ, c'est-à-dire à commencer peu avant J. C. jusque vers la moitié du IV.$^e$ siècle de l'ère Chrétienne.

Il y a donc trois vides bien constatés dans la liste la plus ample des rois de l'Yémen, celle que nous a donné Pocock; & l'on croit avoir suffisamment déterminé leur place: le premier est d'au moins quatre siècles, le second de plus de six siècles & demi, & le dernier d'environ trois siècles & demi. Voici donc environ quatorze cents ans à ajouter à l'espace des quarante-six règnes que Pocock place depuis la mort d'Héber jusqu'à la conquête de l'Yémen par les Éthiopiens; ces quarante-six règnes réduits à trente ou trente-une générations, ont dû occuper entre neuf & dix siècles; joignons-y les quatorze cents ans de vide, nous aurons pour la totalité de

l'eſpace, depuis la mort d'Héber juſqu'à l'extinction des rois de l'Yémen par la conquête des Éthiopiens, à peu près les deux mille trois cents dix-neuf ans qui ſe trouvent en effet depuis l'an 1817 avant J. C. date de la mort d'Héber, juſqu'à l'an 502 de notre ère, date de la conquête de l'Yémen par les Éthiopiens: on ne peut exiger de rapport plus précis dans un calcul de l'eſpèce de celui-ci, & ce rapport paroît confirmer ſuffiſamment tout ce qu'on vient d'établir.

Mais après avoir prouvé l'exiſtence, l'étendue & la place des vides qui ſe trouvent dans la liſte des rois de l'Yémen, on va tâcher de découvrir ce qui a pu cauſer ces vides: les conjectures à ce ſujet tiennent à un point curieux de l'hiſtoire ancienne des Arabes de l'Yémen, qu'il ſeroit à ſouhaiter de voir éclairci.

## II.e SECTION.

*Que la liſte des anciens Rois de l'Yémen n'eſt incomplète, que parce que les Hiſtoriens anciens n'ont pas eu deſſein d'y faire entrer tous les Rois qui ont régné dans l'Yémen.*

LES écrivains Arabes n'ont pas ignoré qu'il y avoit de grands vides dans l'hiſtoire ancienne de l'Yémen, quoiqu'ils n'aient indiqué ni la place ni la durée de ces vides. Abou'lfeda s'eſt plaint qu'il n'y avoit point d'hiſtoire moins entière que celle des rois Hamyarites; mais il n'a point cherché à en approfondir la cauſe. Je crois l'apercevoir dans la liſte même de ces rois conſervée par Pocock.

Cette liſte ne ſe borne pas aux rois de la race d'Hamyar: on verra dans les tables qu'elle comprend auſſi quelques rois de races différentes qui ont uſurpé ſur les Hamyarites, & poſſédé pendant quelque temps le royaume d'Yémen; mais on remarquera auſſi dans ces tables qu'il s'y trouve deux princes déſignés ſous le nom de *Tobbaâ*.

Ce nom n'étoit point le nom particulier d'un Roi, c'étoit un titre tel que celui de *Pharaon* chez les Égyptiens, d'*Auguſte* chez les Romains, de *Mondar* chez les Arabes de l'Irack; mais

mais ce titre de Tobbaï ne se donnoit pas à tous les rois de l'Yémen, il appartenoit seulement à ceux qui réunissoient sous leur puissance l'Yémen entier, c'est-à-dire cette vaste portion de l'Arabie depuis l'Océan & les deux golfes jusqu'à l'Hegjaze, & qui renfermoit par conséquent les provinces d'Oman, de Bahrein & d'Hadramouth. Ces trois provinces, démembrées en divers temps, ont formé des royaumes séparés, & alors les rois du reste de l'Yémen ne devoient plus porter le nom de Tobbaï: or on croit que les listes sur lesquelles Pocock a dressé son catalogue des rois de l'Yémen, se bornoient aux Tobbaïs seulement; ainsi les intervalles vides qui s'y trouvoient, ne provenoient que de ce que les Rois qui avoient régné en Yémen durant ces intervalles, n'avoient pas été Tobbaïs.

Ce n'est qu'une conjecture, mais on la trouve appuyée 1.° sur l'usage de ce nom de Tobbaâ dans les listes des rois de l'Yémen: les Princes désignés sous ce nom avoient été du nombre des Tobbaïs, ils devoient donc être compris dans la liste; mais leur nom avoit échappé, on y suppléoit par celui de leur dignité.

2.° Il eût été également facile de répéter ce nom Tobbaâ, toutes les fois qu'il se trouvoit des Rois dont le nom étoit oublié; on pouvoit donc remplir aisément ainsi le vide des listes; on ne l'a pas fait, sans doute parce que ces Princes n'avoient pas mérité ce titre.

3.° Ces probabilités se trouvent confirmées par cette observation singulière, c'est qu'en effet il y a toute apparence que les Rois qui ont régné durant les intervalles que les listes ont laissé vides, n'ont pu porter le titre de Tobbaïs, parce qu'ils n'ont pas possédé l'Yémen entier: ceci exige quelque détail.

Nous avons remarqué trois intervalles vides dans la liste des rois d'Yémen; le premier d'environ quatre siècles qui finissent à Balkis: ce vide est immédiatement précédé par une grande révolution, qui arrache le trône d'Yémen aux usurpateurs descendus de Modad, & qui le reporte dans la race des Hamyarites. Il est naturel de penser que les descendans de Modad dépossédés, se formèrent un petit État démembré de

ce vaste royaume; & cela devient plus probable encore quand on observe que les règnes qui précédèrent celui de Balkis furent des règnes foibles: l'on a dit qu'Eutychius plaçoit sur le trône d'Yémen une longue suite de Reines avant Balkis, n'auroit-il pas voulu par-là désigner la foiblesse de ces règnes? ou cette foiblesse n'auroit-elle point accrédité l'opinion que ce furent des règnes de femmes? à l'égard de Balkis elle-même, la manière dont l'Écriture Sainte peint cette Reine, habile, riche, puissante, autorise à penser qu'elle fut la restauratrice de la dignité des Tobbaïs.

Le second vide commença vers l'an 800 avant l'ère Chrétienne, & ne finit que vers l'an 128 avant cette ère; or nous savons que durant cet intervalle il y avoit des Rois particuliers dans la province d'Oman, & dans une partie de celle d'Hadramouth; c'étoient les descendans de Cahlan, qui après avoir usurpé l'Yémen sur les Hamyarites, en avoient été dépossédés, & s'étoient, peu de temps après, formé un État assez puissant dans ces deux provinces: Zébid étoit leur capitale; ils étoient ordinairement en guerre avec les rois d'Yémen, dont la capitale étoit alors Sanaa, car Saba venoit d'être bouleversée par une inondation dont la mémoire est célèbre chez les Arabes. Un de ces rois de l'Oman, nommé Dhoulzogard, régnoit du temps de Caïcaous, roi de Perse, que l'on croit être Cambyse, père du grand Cyrus, environ cinq siècles & demi avant notre ère. Il est évident que les rois de l'Yémen ne pouvoient alors porter le nom de Tobbaï, ni, selon le système proposé, être admis dans les listes que Pocock a compilées.

Le troisième vide s'étend à peu près depuis le commencement de notre ère, jusqu'aux environs de l'an 350; or précisément dans ce temps, des divisions intestines, des guerres civiles bouleversèrent le royaume d'Yémen, qui souffrit des démembremens considérables: on trouve dans cet intervalle de nouveaux Rois érigés en diverses provinces de l'Yémen; Thaïr fut un de ces Rois; il régnoit dans la province de Bahrein, vers l'an 330 de notre ère; il attira contre lui les armes de Schabour II du nom, roi de Perse, qui ravagea ses

États, le prit & le fit mettre à mort. Le roi de Perſe ne garda point ſa conquête; il fit la paix avec les Arabes, & laiſſa l'Arabie libre: ſans doute qu'alors les portions de l'Yémen qui avoient été poſſédées par Thaïr & ſes prédéceſſeurs, furent réunies au reſte de l'Yémen, & dès-lors ces Rois dûrent reprendre le titre de Tobbaï; auſſi les voyons-nous, vers l'an 350, reparoître ſur la liſte de Pocock.

Cette liſte ne paroît donc laiſſer de vide que lorſque les rois de l'Yémen ſemblent avoir dû perdre le nom de Tobbaï, & ces vides ceſſent toutes les fois que ces Princes ont pu reprendre ce titre: il y a donc tout lieu de croire que cette liſte ne contient en effet que les noms des Tobbaïs, & qu'à cet égard on doit peut-être la regarder comme complète.

Pour fixer à ce ſujet nos idées, il ſeroit utile de raſſembler, autant qu'il ſe pourroit, les noms des Rois particuliers qui ont régné dans diverſes parties de l'Yémen, avec les ſynchroniſmes de leurs règnes; on jugeroit, en comparant ces liſtes avec celle de Pocock, ſi effectivement il n'y a de vides, dans cette dernière, qu'autant que la puiſſance des rois de l'Yémen a été démembrée.

Il reſte à réduire en tables chronologiques le ſyſtème qu'on a expoſé juſqu'ici; on y raſſemble ſommairement les preuves des dates certaines, & les motifs des dates conjecturales; & on marque, ſous leurs époques, les divers points qui peuvent ſervir d'objet aux recherches.

On ajoute deux queſtions ſur l'hiſtoire des temps poſtérieurs à Mahomet.

1.° Les premiers ſucceſſeurs de Mahomet ayant tranſporté le ſiége de l'empire en Syrie, & enſuite à Bagdad, où il a ſubſiſté juſqu'à la priſe de cette ville par le Tartare Houlagan, dans le XIV.e ſiècle, c'eſt principalement dans cette dernière ville que les Sciences ont fleuri ſous l'empire des Califes; quel étoit pendant ce temps-là l'état de l'Arabie?

2.° Les rois de l'Yémen deſcendent-ils des anciens Rois? ou tirent-ils leur origine de la dynaſtie des Ayoubites, par un oncle de Saladin?

*ESSAI de Tables chronologiques des anciens ROIS de l'YÉMEN, dont les noms sont employés dans la liste de ces Rois, publiée par Pocock.*

| ANS avant J. C. | NOMS des ROIS. | OBSERVATIONS CHRONOLOGIQUES. | OBJETS de RECHERCHES. |
|---|---|---|---|
| 1817. | JOCTAN *ou* KATHAN. . | Fils du patriarche Héber. La mort d'Héber fixe le commencement du règne de son fils à l'an 1817 avant J. C. Les Arabes le regardent comme le premier roi de l'Yémen. | |
| | YARAB. | | |
| | YASCHAB. | | |
| | ABDSCHAMS. . . | Joctan & ses trois successeurs se sont succédés de père en fils : leurs règnes ont dû par conséquent occuper cent vingt ans ; car ces règnes équivalent à des générations, & l'évaluation d'une génération est communément portée à trente ans. Selon ce calcul, Hamyar, fils d'Abdschams, dut commencer son règne vers l'an 1697, & en effet, nous allons voir qu'il le commença en 1698. | |
| 1698. | HAMYAR. . . . . | Fils d'Abdschams, donna son nom aux rois de sa race. Ces rois régnèrent deux mille vingt ans, selon Abou'lfeda ; à quoi il faut ajouter environ cent quatre-vingts ans pour les règnes des usurpateurs, enclavés entre les Hamyarites ; ce qui fait en tout deux mille deux cents ans. La race des Hamyarites n'a fini que l'an 502 de notre ère, comme on le verra plus bas. En rétrogradant deux mille deux cents ans, on aura l'an 1698 avant J. C. pour le commencement du règne d'Hamyar. | |
| | VAYEL. | | |
| | ALSACSAC. | | |
| | YAFAR. . . . . . | Ces quatre règnes depuis Hamyar inclusivement, renferment quatre générations, mais la dernière ne | |

*Première suite des Rois Hamyarites, durant environ 120 ans.*

*1.ere Suite des Rois Hamyarites, durant environ 120 ans.*

*Rois de la race de Modad, durant 150 ans.*

| ANS avant J. C. | NOMS des ROIS. | OBSERVATIONS CHRONOLOGIQUES. | OBJETS de RECHERCHES. |
|---|---|---|---|
| | | doit pas être comptée, Yafar ayant été dépouillé par Dhouriasch; ainsi nous n'évaluons les quatre règnes qu'à quatre-vingt-dix ans, jusqu'à l'an 1608 avant J. C. | |
| 1608. | DHOURIASCH. | | |
| | NOMAN. . . . . | Dhouriasch, descendu d'un frère de Vayel, usurpa le trône sur Noman fils d'Yafar; Noman chassa l'usurpateur. Ces deux règnes ne représentent qu'une seule génération. | |
| 1578. | ASMAH. . . . . | Fils de Noman, dépouillé par Schaddad, descendant de la race de Modad ou Matatès, frère d'Hamyar. | |
| | SCHADDAD. | | |
| | LOKMAN. | | |
| | DHOUSADAD. . | Schaddad usurpa le trône sur Asmah, & le transmit successivement à ses deux frères; ainsi ces quatre règnes ne représentent qu'une génération. | |
| 1548. | HARETH. | | |
| | DHOU'LKARNAÏN-ASSAAD. | | |
| | DOU'LMANAR-ABRAHAH. . . | Ces trois règnes de père en fils forment trois générations, & occupent par conséquent quatre-vingt-dix ans; ainsi le règne d'Afrikis, qui leur succéda, commença l'an 1458 avant J. C. | |
| 1458. | AFRIKIS. . . . | . . . . . . . . . . . . . . . . . . | Fut-ce comme conquérant qu'Afrikis passa dans l'Afrique, comme le disent quelques auteurs Arabes, ou fut-il contraint de s'y réfugier par les rois d'Assyrie, qui le chassèrent de ses États, comme le disent quelques autres avec bien moins de vraisemblance? Les rois d'Assyrie du temps d'Afrikis paroissent avoir été fort peu puissans; |
| | DHOU'LADAR. . | Frère d'Afrikis. Afrikis étoit contemporain de Josué: or Josué gouverna les Juifs depuis 1451 jusqu'en 1443. Afrikis & son frère ne composant qu'une génération, leurs deux règnes n'occupèrent que jusqu'à l'an 1428 avant J. C. & terminèrent la suite des Rois de la | |

*Seconde ſuite des Rois Hamyarites, durant environ 528 ans.*

| ANS avant J. C. | NOMS des ROIS. | OBSERVATIONS CHRONOLOGIQUES. | OBJETS de RECHERCHES. |
|---|---|---|---|
| | | race de Modad ou Matatès, qui avoient régné cent cinquante ans. | leur empire étoit alors affoibli par quantité de démembremens. |
| 1428. | SCHARHABIL... | Deſcendu d'Alſacſac, petit-fils d'Hamyar, dépoſſéda Dhou'ladar, & remit le trône d'Yémen dans la maiſon des Hamyarites. | |
| | ALHODAD... | Fils de Scharhabil. Le règne de Scharhabil n'a pas dû être fort long, ce Prince ayant été obligé de conquérir ſon royaume. Ainſi l'on ne peut ſuppoſer pour ce règne & celui d'Alhodad, deux générations complètes : or en leur aſſignant quarante ans, nous tomberons à l'an 1388 avant J. C. Mais le règne de Balkis, qui ſuit, ne commença que vers l'an 980 : il y a donc ici un vide de plus de quatre cents ans. | |
| 1388. | I.er vide de plus de 400 ans. . . . . | . . . . . . . . . . . . . . . . . | Raſſembler, s'il eſt poſſible, des mémoires ſur ce vide. |
| 980. | BALKIS. . . . | Cette Reine eſt ſuppoſée avoir viſité Salomon : elle régnoit donc vers l'an 980 avant J. C. . . . . . . . . | La viſite que Balkis fit à Salomon, n'avoit-elle point pour objet quelque traité de commerce ! Les états de cette Reine n'étoient-ils point l'Ophir de l'Écriture, d'où les flottes de Salomon faiſoient des retours ſi avantageux ! L'or étoit à vil prix dans l'Yémen ; Agatarchide rapporte qu'on y donnoit le double peſant d'or pour du fer, le triple pour du cuivre, &c. cet or provenoit-il des mines de l'Yémen ! Subſiſtent-elles encore, ou reſte-t-il au moins des traces qu'elles ont exiſté ! S'il n'y en a point de veſtiges, ſeroit-on mal fondé à penſer |

| ANS avant J. C. | NOMS des ROIS. | OBSERVATIONS CHRONOLOGIQUES. | OBJETS de RECHERCHES. |
|---|---|---|---|
| *Seconde ſuite des Rois Hamyarites, durant environ 528 ans.* | | | que cet or n'étoit point une production du pays; qu'il y étoit apporté des Indes, peut-être avec les parfums! Cela meneroit à l'examen de l'ancien commerce maritime des peuples de l'Yémen, matière neuve & intéreſſante. Il eſt certain qu'ils avoient deux branches de commerce qui étoient conſidérables: la pêche des perles, ſur les côtes de la province de Bahrein, & les fruits de l'intérieur du pays: il croiſſoit dans un canton de l'Yémen, à trente lieues de Sanaâ, des raiſins d'une groſſeur prodigieuſe & d'un goût admirable; ils les faiſoient ſécher & en faiſoient un gros trafic, tant dans l'Arabie même que chez l'étranger. |
| | MALEC. . . . . | Frère de Balkis, ayant voulu traverſer avec une armée une de ces plaines de ſables ſi communes en Arabie, vit périr toutes ſes troupes étouffées ſous ces ſables: il fit graver le récit de cet évènement ſur un monument qu'il fit ériger; monument où ſa gloire étoit ſacrifiée au bien public, & digne à cet égard d'un Roi qui mérita de ſes ſujets le ſurnom de *Bienfaiſant*. | Ce monument ſubſiſte-t-il, ou quelque tradition conſerve-t-elle la poſition du lieu où il fut érigé! |
| | SCHAMER. . . | Fils de Malec, fit graver ſur une des portes de Samarcande une inſcription qui portoit: *De Sanaâ à Samarcande il y a mille paraſanges:* cette inſcription, que rapporte Abou'lféda, étoit en caractères Hamyarites. | |
| | ABOUMALEC. . | Fils de Schamer; on donne quatre-vingt-dix ans ſeulement à ces | |

| Ans avant J. C. | NOMS des ROIS. | OBSERVATIONS CHRONOLOGIQUES. | OBJETS de RECHERCHES. |
|---|---|---|---|
| | | quatre règnes, parce qu'ils ne comprennent que trois générations. | |
| *Rois descendus de Cahlan, durant 30 ans.* 890. | AMRAM. . . . . | A la mort d'Aboumalec, Amram usurpa le trône sur le légitime héritier. Amram n'étoit point Hamyarite, il descendoit de Cahlan, frère d'Hamyar. | |
| | AMROU-MAZIKIA. | Frère d'Amram. Ces deux règnes, qui ne forment qu'une seule génération, ne doivent par conséquent s'évaluer qu'à trente ans. | |
| *Troisième suite des Rois Hamyarites, durant 1362 ans.* 860. | AL-ALKRAM. . | Fils d'Aboumalec, recouvra le trône usurpé sur sa race. | |
| | DHOUHABSCHAN. | Fils d'Al-Alkram. Son règne est célèbre par la fameuse inondation qui bouleversa la ville de Saba, capitale de l'Yémen, & submergea le pays. | |
| | TOBBAÂ. . . . | Frère de Dhouhabschan. C'est la première fois que ce nom de dignité est employé dans la liste de Pocock pour suppléer le nom du Prince. On n'évalue qu'à trente ans ces trois derniers règnes; car en y comprenant les deux précédens, ils ne forment en tout que deux générations, & n'occupent que soixante ans : or on en a donné trente aux deux premiers; il n'en reste donc que trente pour les trois derniers, moins célèbres que les deux autres, puisque le nom même du dernier Prince ne s'est pas conservé. Selon ce calcul, Colaïcarb a commencé son règne huit cents soixante-dix ans avant J. C. . . . . | Il y auroit bien des recherches à faire sur le mot de *Tobbaâ:* il seroit important de savoir quelle idée s'est |

conservée

*Troisième suite des Rois Hamyarites, durant 1362 ans.*

| ANS avant J. C. | NOMS des ROIS. | OBSERVATIONS CHRONOLOGIQUES. | OBJETS de RECHERCHES. |
|---|---|---|---|
| | | | conservée dans l'Yémen de la dignité & de la puissance des rois qui ont porté ce titre. |
| 830. | COLAÏCARB... | Fils du Roi précédent. La durée naturelle de son règne a dû s'étendre jusqu'au commencement du VIII.e siècle avant l'ère Chrétienne: or le règne qui suit n'a commencé que cent vingt-huit ans avant cette ère; il se trouve donc en cet endroit un second vide de près de six siècles & demi. | |
| 800. | II.e vide d'environ six siècles & demi. . . | . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | Tâcher de découvrir ce qui s'est passé dans l'Yémen durant ce vide. |
| 128. | ABON-CARB... | Son règne commença sept cents ans avant la naissance de Mahomet. Ces années étoient à peu près solaires, selon l'ancien calendrier des Arabes: or Mahomet naquit l'an 572 de notre ère; Abon-carb a donc commencé à régner cent vingt-huit ans avant J. C. Ce Prince fut tué par les siens. | Ce Prince passe pour être le premier qui introduisit la religion Juive dans l'Yémen; il y a cependant lieu de croire qu'elle y pénétra plus tôt: les Juifs prétendent que la reine d'Yémen qui visita Salomon, embrassa le Judaïsme. Il y auroit bien des recherches à faire sur les anciens cultes qui se formèrent ou s'introduisirent dans l'Yémen. |
| | HASSAN..... | Son fils fut assassiné par son propre frère. | |
| | AMROU-DHOU'LAWAD | Succéda à son frère qu'il avoit assassiné. On croit ne devoir donner que trente ans à ces trois règnes pleins d'horreurs, parce que quoiqu'ils contiennent deux générations, la durée de ces générations est abrégée par les meurtres qui terminèrent deux de ces règnes. | |
| 98. | ABDEELAL... | Fils d'Amrou. | |
| | TOBBAÂ.... | Frère d'Amrou. . . . . . . . . . | On a parlé dans le Mémoire joint à ces tables, de la signification du mot *Tobbaâ*: il seroit très-intéressant |

*Troiſième ſuite des Rois Hamyarites, durant 1362 ans.*

| ANS avant J. C. | NOMS des ROIS. | OBSERVATIONS CHRONOLOGIQUES. | OBJETS de RECHERCHES. |
|---|---|---|---|
| | | | de raſſembler ce que l'on pourroit de mémoires, non-ſeulement ſur les rois de l'Yémen qui ont porté ce titre, mais ſur l'idée exacte que l'on attachoit à ce nom, & ſur l'uſage qu'on en faiſoit. Il n'étoit pas abſolument particulier aux rois de l'Yémen. |
| | HARETH. . . . | Fils d'Amrou. | |
| | MORTHED. . . | Fils d'Abdeelal. Ces quatre règnes, où l'ordre de la ſucceſſion eſt interverti deux fois, ne comprennent que deux générations ; ainſi on doit ne les évaluer qu'à ſoixante ans. | |
| 38. | VACCIAÅ. . . . | Fils de Morthed. Quelqu'étendue qu'on ſuppoſe à ſon règne, à peine atteindra-t-il au commencement de l'ère Chrétienne : or le règne d'Abrahah, dont le nom ſuit le nom de Morthed dans la liſte de Pocock, ne commença que vers l'an 350 de notre ère. Il y a donc encore ici un vide d'environ trois ſiècles & demi. | |
| ANS de J. C. | | | |
| Vers l'an 1. | III.e vide d'environ trois ſiècles & demi. | . . . . . . . . . . . . . . . . . . | Ne pourroit-on pas apprendre quelques détails ſur l'hiſtoire de l'Yémen durant cet intervalle! Il paroît y avoir eu alors de grands troubles dans tout l'Yémen. |
| 350. | ABRAHAH. . . | Fils d'Al-Sabah. | |
| | SABHAN. . . . | Fils de Dakikan. | |
| | DHOUSCHANATER. | Le règne de ce Prince dut être court; il fut tué par un jeune | |

*Troiſième ſuite des Rois Hamyarites, durant 1362 ans.*

| ANS de J. C. | NOMS des ROIS. | OBSERVATIONS CHRONOLOGIQUES. | OBJETS de RECHERCHES. |
|---|---|---|---|
| | | homme à qui il avoit voulu faire violence. Quand on ſuppoſeroit ces trois règnes équivalens à trois générations, ils ne remonteroient que quatre ans au-deſſus de la date qu'on a marquée pour le commencement du regne d'Abrahah; car le règne de Dhou'lnaovas, qui ſuit, a commencé l'an 436 de notre ère. | |
| 436. | DHOU'LNAOVAS. . | Finit de règner ſoixante-dix ans avant la naiſſance de Mahomet, par conſéquent l'an 502 de l'ère Chrétienne: les Arabes varient ſur la durée de ſon règne; l'opinion la plus probable lui aſſigne ſoixante-ſix ans: ce règne commença donc en 436. | La perſécution exercée contre les Chrétiens de l'Yémen par Dhou'lnaovas, lui attira la guerre de la part du roi d'Éthiopie. Reſte-t-il quelques mémoires dans l'Yémen ſur cette perſécution, que nos Hiſtoriens eccléſiaſtiques n'ont pas ignorée? Dhou'lnaovas vaincu & réduit aux dernières extrémités, ſe précipita dans la mer, & laiſſa l'Yémen entre les mains des rois d'Éthiopie, qui le firent gouverner par des vice-rois. Les Arabes de l'Yémen conſervent-ils quelques détails ſur la conquête de leur pays par les Éthiopiens. |
| 502. | Fin du règne de Dhou'lnaovas, & de l'empire d'Yémen. | Dhou'lnaovas dépouillé de ſes États par les Éthiopiens & réduit au deſeſpoir, ſe précipita dans la mer. Il laiſſa un fils nommé Dhoujadan, qui ne put recouvrer l'empire de ſon père: il paroît ſeulement qu'il ſe maintint, au moins quelque temps, dans un canton de la province de Bahrein, mais peut-être dans la dépendance des vice-rois d'Éthiopie, dont le pouvoir date immédiatement de la mort de Dhou'lnaovas: en voici la preuve.<br>Dhou'lnaovas termina ſa vie ſoixante-dix ans avant la naiſſance de Mahomet: Mahomet naquit l'année même de la mort d'Abrahah, ſecond vice-roi de l'Yémen: Abrahah avoit gouverné l'Yémen cinquante ans, & ſon prédéceſſeur Aryat l'avoit gouverné vingt ans: donc Aryat, premier vice-roi de l'Yémen, avoit commencé à régir ce royaume ſoixante-dix ans avant la naiſſance de Mahomet, la même année que Dhou'lnaovas avoit terminé ſa vie. | |

## ARTICLE II.

### *Éclairciſſemens demandés ſur quelques points de Géographie.*

LA Géographie peut tirer de grands avantages d'un voyage entrepris dans l'Yémen par des perſonnes habiles & éclairées.

On a la deſcription de quelques routes de Moka vers Sanaâ, ville principale dans l'intérieur de l'Yémen; le voyage de Bartema, dans le recueil de Ramuſio; & les géographies Orientales d'Édriſi, d'Abou'lfeda, & celle qui eſt intitulée, *Gehan-Numa*, Miroir du monde, dont il y a une traduction françoiſe à la Bibliothèque du Roi : c'eſt principalement de ces trois dernières pièces, plus méthodiques & plus complètes que les autres, que M. d'Anville a tiré ce que contient l'Arabie, dans la première partie de ſa carte d'Aſie, donnée au public en 1751; comme on n'en connoît point de plus ample & de plus détaillée, on ſeroit obligé à Meſſieurs les Académiciens Danois, s'ils vouloient bien la comparer avec le local, pour en reconnoître les fautes & les omiſſions.

Il y a une hiſtoire de la conquête de l'Yémen par les Turcs, écrite en arabe & en turc, dont le titre, traduit en latin, eſt *Fulgur Yemanicum :* le récit de cette expédition pourroit fournir des notions ſur quelques poſitions de lieux.

Depuis que le détroit de Bab-al-Mandeb eſt fréquenté par les navigateurs de toutes les nations commerçantes de l'Europe, il ſemble que la latitude en devroit être exactement déterminée: cependant la diverſité des indications y met encore de l'incertitude. Si l'on pénètre dans l'intérieur des terres, des obſervations de la hauteur du pôle en quelques lieux principaux, ſerviroient d'appui à la Géographie, par rapport à un pays qu'elle ne connoît pas avec une entière certitude.

On remarque ſur les cartes, qu'en général l'Arabie eſt dépourvue de rivières conſidérables: il ſemble même que des torrens qui deſcendent des montagnes & qui coulent dans les vallées, il y en a beaucoup qui ne portent point leurs eaux

dans la mer : M. d'Anville n'eſt point aſſuré que la rivière des environs de Sanaâ prolonge ſon cours juſqu'au rivage de la mer des Indes, quoiqu'il l'ait ainſi tracé dans ſa carte.

On retrouve en pluſieurs lieux principaux des dénominations qui ſe rapportent à celles dont il eſt mention dans Strabon, dans Pline & dans Ptolémée ; il ſeroit eſſentiel de comparer les indications de ces anciens Géographes avec le local actuel: un des points les plus curieux ſeroit de reconnoître la place & l'état actuel de l'ancienne Mariaba ou Mareb, autrefois capitale des Homérites, & reculée dans la contrée d'Hadhramaout; eſt-ce l'ancienne Saba, comme M. d'Anville l'indique dans ſa carte? Sous le règne de Dhou-habſchan, vers l'an 850 avant J. C. il arriva une inondation qui ruina la ville de Saba, capitale de l'Yémen, & qui ſubmergea le pays; cette inondation fut cauſée par l'écroulement des digues, qui contenoient les eaux d'un vaſte réſervoir deſtiné à l'arroſement des terres: il ſeroit curieux de ſavoir s'il ſubſiſte quelque lac dans le lieu qui fut inondé, ou ſi le pays deſſéché offre des ruines de l'ancienne ville de Saba? dans ce dernier cas, quel champ pour les découvertes!

Un déſert d'une vaſte étendue ſépare l'Yémen des cantons d'Oman & d'Yémama ; c'eſt ſur ces cantons, éloignés de l'Yémen & ſitués vers le golfe Perſique, qu'on auroit un plus grand beſoin d'être inſtruit: on ne ſait autre choſe de Mahrah, qui confine à l'Yémen vers le Levant, ſi ce n'eſt que ce pays eſt très-aride, qu'on y parle une langue particulière, qu'il fournit des chameaux qui ſupportent plus long-temps la ſoif dans ces déſerts. C'eſt à l'extrémité d'un canton nommé Séger, & ſitué entre Hadhramaout & Mahrah, que l'on place le Kabr-houd, ou le tombeau d'Héber, que les Arabes ſédentaires regardent comme leur Patriarche.

Il eſt parlé dans le voyage de l'Arabie, publié par la Roque, de quelques édifices ſuperbes qu'on voyoit dans la ville de Sanaâ; ſi l'on va dans ce canton, il ſeroit utile d'examiner à quel temps peuvent ſe rapporter ces monumens, quel en eſt le goût & l'objet, & d'en lever le plan.

## ARTICLE III.

### *Questions diverses sur la Religion, le Gouvernement, la Langue, la Littérature & les Sciences, les mœurs & les usages de l'Yémen.*

#### *RELIGION.*

LES Arabes de l'Yémen ont-ils conservé la religion Mahométane dans sa pureté? subsiste-t-il dans leurs usages quelques vestiges de l'ancienne idolâtrie que Mahomet a cherché à détruire parmi eux? suivent-ils l'Alcoran, le croyant incréé & éternel, ou suivent-ils les traditions? sont-ils ce qu'on appelle *Sunnites* ou *Schiites*.

Les quatre sectes réputées orthodoxes parmi les Mahométans, celle des Hanefites, des Malekites, des Schafeites & des Hanbalites sont-elles reconnues parmi les Arabes? chacune de ces sectes a-t-elle en Arabie, comme elle avoit au Caire, un Iman qui juge suivant la doctrine particulière de la secte? celle des Schafeites a-t-elle la prééminence en Arabie? Schafei, son auteur, étant venu à l'âge de deux ans à la Mecque, où il fut élevé & où il passa la plus grande partie de sa vie, cette raison feroit croire que sa doctrine seroit la plus favorisée.

L'Alcoran contenant, selon les Mahométans, les loix sur la religion, le culte & les choses civiles, en un mot, ce que nous appelons le droit canon & le droit civil, les Arabes tirent-ils. ainsi que les Turcs, toutes leurs décisions de ce livre? celles du Mufti de Constantinople sont-elles suivies en Arabie, ou le Scheriff ou prince de la Mecque, a-t-il seul la législation dans les affaires qui concernent la religion & l'État?

Les Arabes ont-ils des Imans particuliers, autres que le Roi, que les voyageurs disent en faire les fonctions? ont-ils des Calenders, des Derwischs, des Santons? connoissent-ils toutes les sectes qui divisent les autres Mahométans sur le point de la religion? ont-ils pour les Persans la même aversion que les Turcs?

S'il ſe trouve encore des Chrétiens en Arabie, comme il y en avoit beaucoup du temps de Mahomet, de quelle ſecte ſont-ils?

Les Juifs y ont-ils des établiſſemens, des écoles, des ſynagogues?

## *Gouvernement.*

Depuis la ſurpriſe d'Aden, par les troupes de Soliman II, quelle autorité les Turcs ont-ils dans l'Arabie? y lèvent-ils des tributs? ont-ils des garniſons dans quelque place de l'Yémen outre celle de Confida? Quoique M.[rs] les Académiciens Danois n'aient pas apparemment deſſein de pénétrer dans l'Hégiaz, où l'entrée des deux villes ſacrées & de leur territoire eſt ſévèrement interdite aux Chrétiens, cependant on peut ſe flatter qu'ils acquerront quelque nouvelle lumière ſur ce pays: ſi la choſe ſe trouve poſſible, on ſeroit bien aiſe de ſavoir en quoi conſiſte le droit de protection dont jouit le Grand-Seigneur ſur les deux villes ſacrées.

Quelle forme de gouvernement civil les Arabes obſervent-ils entr'eux? Quelle relation ont-ils avec les nations qui les environnent?

On ſait que les Arabes ont toujours été très-jaloux de leur généalogie; on trouve dans pluſieurs Auteurs la liſte de leurs tribus: on demande ſi les Arabes perſiſtent dans cette manière de penſer; ſi leurs tribus ſubſiſtent diſtinguées & ſéparées; s'il reſte parmi eux quelque trace de celle des Coraiſchites, dont étoit Mahomet? Pourroit-on ſavoir le temps de la diſperſion de leurs anciennes tribus dans les différentes contrées?

La diſtinction anciennement obſervée entre les Arabes purs deſcendans d'Iachtan ou Kathan, & les Moſt'Arabes ou Arabes naturaliſés deſcendans d'Iſmaël, par ſon mariage avec la fille de Modad, a-t-elle encore lieu dans cette nation?

## *Langue Arabe.*

Les anciens Arabes tiroient leur gloire de trois choſes, de leur langue, de leur ſabre & de l'hoſpitalité. La langue Arabe,

une des plus anciennes du monde, eſt remarquable par la multitude des mots qui ſervent à exprimer une même choſe. On lit dans les notes de Pocock ſur Abulpharage, qu'Ibn-Chalarvaiſch avoit fait un livre ſur les noms du lion, qui ſont au nombre de cinq cents, & que ceux du ſerpent paſſent deux cents. Mahomet-el-Firuzabadi qui a compoſé le grand Dictionnaire Arabe appelé *Kamus*, dit qu'il avoit écrit un livre entier ſur les quatre-vingts noms que l'on donne au miel, & qu'il ne les avoit pas rapportés tous: il ajoute que dans ſon Dictionnaire, on trouve une *épée* exprimée de mille manières différentes. Nos Lexicographes européens donnent ſur chaque racine un nombre conſidérable de ſignifications métaphoriques, dont la plus grande partie eſt tirée des qualités principales des chameaux, l'animal le plus utile ſur le ſol aride & brûlant de l'Arabie. Si tant de noms différens pour déſigner une même choſe en expriment des qualités diverſes, on doit regarder la langue Arabe comme très-riche: on ne pourroit tirer la même concluſion, ſi cette variété d'expreſſions ne conſiſtoit que dans des métaphores, qui tranſporteroient les noms d'une choſe à une autre.

Après le caractère de livre inſpiré, que les Mahométans donnent à l'Alcoran, le plus grand éloge qu'ils en font, eſt d'être écrit avec autant d'élévation dans les penſées, que de pureté & d'harmonie dans le ſtyle. Si cette pureté de la langue Arabe s'eſt conſervée juſqu'à nos jours, ce doit certainement être dans l'Arabie heureuſe, où elle n'a point été altérée par l'abord des étrangers. On demande ſi les Arabes de l'Yémen parlent encore aujourd'hui auſſi purement que du temps de Mahomet; ſi leur langue n'a point été altérée depuis, & juſqu'à quel degré elle a pu l'être; ſi le génie métaphorique ſubſiſte toujours parmi eux; pour dire, par exemple, qu'on tiroit les ſabres de leurs fourreaux pour égorger les ennemis, diroient-ils encore, *Filiæ vaginarum emicabant è ſuis penetralibus ..... ſitientes aquatum deſcendere in venam jugularem;* & pour rendre cette penſée, qu'il eſt glorieux aux Muſulmans de teindre leurs ſabres dans le ſang des Infidèles, diroient-ils, *ô quàm pulchra monilia*

*monilia cruoris infidelitatis super sponsas veræ religionis.* Ces deux exemples sont tirés des extraits d'Emadeddin-Mahomet, & cités par M. Schultens, à la suite de son histoire de Saladin. Les Arabes de l'Yémen conservent-ils encore aujourd'hui ce caractère emphatique dans leurs écrits & dans leurs conversations?

Après avoir parlé de la langue, il convient de parler de leur écriture. Pocock, dans ses notes sur Abulfarage, a avancé que quand l'Alcoran parut, il n'y avoit dans tout l'Yémen pas une seule personne qui sût ni lire ni écrire; cependant M. Schultens a donné, sous le titre de *Monumenta vetustiora Arabiæ,* des fragmens d'anciennes poësies Arabes, dont quelques-unes, selon cet auteur, remontent au temps de Salomon. M. Assemani, dans sa Dissertation sur les Nestoriens de Syrie, dit que la Bibliothèque du Vatican conserve, parmi les manuscrits de Pietro della Valle, les ouvrages de sept Poëtes fort estimés parmi les Arabes, dont les cinq premiers étoient antérieurs à Mahomet, & les deux autres vivoient du temps de ce faux Prophète; pour que l'assertion de Pocock pût subsister, il faudroit supposer que l'Yémen auroit été plongé dans une entière ignorance, tandis que le reste de l'Arabie cultivoit les Lettres & la Poësie; il faudroit même dire que les peuples de l'Arabie heureuse auroient alors perdu l'usage de leur ancienne écriture; car il est certain qu'ils ont eu des caractères plus anciens que ceux qu'on nomme *Coufiques.* Aboulféda rapporte l'inscription gravée sur une des portes de Samarcande par ordre de Schamer, qui régnoit dans l'Yémen neuf cents cinquante ans avant J. C. & il ajoute que cette inscription étoit en caractères Hamyarites; Eutychius parle aussi de ces caractères: on demande si ces anciens caractères sont encore connus dans l'Yémen; s'il y reste quelque tradition sur l'objet de l'inscription de Samarcande; si c'est une preuve, comme quelques auteurs l'ont dit, que Schamer ait été le fondateur ou le conquérant de Samarcande, ou seulement qu'il y ait voyagé, & peut-être contracté quelque alliance avec le Roi qui y régnoit. On chercheroit en vain l'inscription même; Aboulféda, qui l'a copiée,

avertit qu'elle fut détruite durant son séjour à Samarcande, au commencement du XIV.e siècle.

Il paroît certain que l'écriture & la langue des anciens peuples de l'Yémen différoient absolument de celles des peuples de l'Hégiaz; cette dernière langue a prévalu, parce qu'elle fut la langue de Mahomet & de l'Alcoran: subsiste-t-il encore des traces de l'ancienne langue de l'Yémen?

Aux caractères Hamyarites ont succédé les caractères Coufiques; il seroit utile d'en rassembler les alphabets différens que l'on pourroit découvrir; il seroit sur-tout intéressant de connoître en quel temps on a ajouté de nouveaux caractères à l'alphabet Arabe qui étoit conforme à celui des Hébreux. On sait que l'inventeur des caractères Arabes modernes, substitués aux Coufiques, est Ebn Moclah, Vizir sous le calife Moctader, l'an 316 de l'hégire, ou un de ses frères, nommé Abdallah al Hassan.

Il faudroit aussi tâcher de découvrir l'époque où l'on a commencé à désigner les voyelles dans l'écriture Arabe, & quels ont pu être les signes usités pour les désigner, avant les signes qui sont actuellement reçus: dans les plus anciens manuscrits qui se trouvent à présent dans l'Yémen, voit-on des points-voyelles, ou quelques signes qui en tiennent lieu?

Trouveroit-on dans l'Yémen quelque traduction de la Bible, différente de celles que nous avons? y découvriroit-on des traductions de quelques ouvrages Grecs inconnus en Europe?

Si M.rs les Académiciens de Danemarck passent par le mont Sinaï, nous espérons qu'ils voudront bien copier, en lettres figurées, les inscriptions gravées sur les rochers, & peu exactement rapportées dans le voyage de Pocock: ce travail ne sera pas perdu pour la Littérature.

## *Littérature & Sciences de l'Yémen.*

Les Arabes s'adonnoient à l'Astronomie, comme on le voit par quelques astérismes; ils adoroient l'œil du Taureau, le Sirius & d'autres étoiles; ce culte indique des connoissances dans cette science: subsiste-t-elle parmi eux, & à quel degré?

Ils s'appliquoient beaucoup à l'éloquence & à la poësie; ils s'assembloient, à certains jours marqués, pour réciter des vers écrits sur de grands papiers d'Égypte, ou sur de grandes planches, qu'ils embellissoient d'ornemens dorés: ces vers avoient ordinairement pour objet l'éloge de ceux qui s'étoient distingués par quelque action d'éclat, soit dans les combats, soit de quelqu'autre manière. Les poëmes antérieurs à Mahomet, dont nous avons déjà parlé, sont une preuve de leur amour pour la poësie; M. Schultens a publié jusqu'au sixième discours d'Hariri, connu sous le nom de *consessus*, que l'on récitoit dans les assemblées nommées *Macamat;* sur quoi l'on peut consulter la bibliothèque orientale de M. d'Herbelot, au mot *Macamat.* Si Pietro della Valle, qui voyageoit dans l'Orient il y a cent quarante ans, & qui n'a point pénétré dans l'intérieur de l'Arabie, a cependant rapporté les ouvrages de sept des anciens Poëtes, & si M. Schultens en a expliqué de plus anciens, on peut espérer que les nouveaux voyageurs n'auront pas moins de bonheur, sur-tout étant dans le pays même, & qu'ils enrichiront la Littérature orientale de quelque nouveau trésor en ce genre.

Les règles de la poësie Arabe, qui paroissent très-compliquées, ne se trouvent que dans un petit traité de Samuel le Clerc, imprimé à Oxford en 1661, à la suite du commentaire de Pocock sur l'élégie du Tograi. Si M.rs les Académiciens Danois pouvoient éclaircir cette partie, la Littérature leur en auroit obligation.

Le plus grand nombre des Commentateurs de l'Alcoran, des Historiens Arabes & des autres Écrivains, soit sur des matières de Philosophie, soit en quelqu'autre genre que ce puisse être, étoient Syriens, Égyptiens, établis à Bagdad du temps des Califes, en Espagne, en Afrique, ou dans l'empire Turc; on trouve peu de ces ouvrages qui soient sortis de l'Arabie: quelle en peut être la cause? les Sciences y sont-elles perdues? Les auteurs Arabes prétendent que les peuples de l'Arabie heureuse sont les premiers qui ont fait connoître l'histoire des peuples voisins avec lesquels ils commerçoient, tels que les Éthiopiens, les Perses, les Indiens, &c. seroit-il

impoſſible de découvrir chez eux quelque choſe de ces anciennes hiſtoires?

## *MŒURS & USAGES de l'YÉMEN.*

Il paroît que les Arabes qui ſont aujourd'hui uſage du ſabre, ne ſont que les Bédouins ou coureurs qui pillent les caravanes, & que les habitans de l'Arabie heureuſe vivent dans une profonde paix; cette opinion eſt-elle bien fondée?

L'hoſpitalité eſt-elle toujours en honneur parmi eux? l'exercent-ils indifféremment envers toutes ſortes de perſonnes, ou zélés obſervateurs de la loi Mahométane, ne la pratiquent-ils qu'en faveur de ceux qui ſont de leur religion?

Le caractère des Arabes eſt-il auſſi ſérieux & auſſi taciturne qu'on les dépeint?

Sont-ils toujours adonnés aux ſorts & à la divination par les flèches, uſages ſi anciens parmi eux, & que l'on trouve dans les Prophètes.

La gravure des monnoies fut long-temps inconnue parmi les Égyptiens, ils ſe ſervoient de feuilles ou de morceaux informes de métal; leur monnoie d'or n'étoit qu'une feuille aſſez mince, on en découvre ſouvent ſous la langue des momies; & de plus nous apprenons d'Arrien, dans ſon périple de la mer Érythrée, que dans des ſiècles moins éloignés, les peuples ſitués auprès de la ville d'Adulis, tiroient de l'Égypte certaine eſpèce de clinquant qui, réduit en morceaux, leur ſervoient de monnoie; *καὶ ὀρείχαλκος ᾧ χρῶνται πρὸς κόσμον καὶ εἰς συγκοπὴν ἀντὶ νομίσματος*: les Arabes voiſins des Égyptiens n'ont pas dû connoître plus tôt l'art de graver les monnoies. On demande s'il ſe trouve quelquefois dans la terre des feuilles, des lames ou des fragmens de métal taillés avec une ſorte d'intention, & deſtinés à faciliter le commerce.

*Hiſt. Sarac. pag. 64, edit. Erpen.* Dans la ſuite, les Arabes, ſuivant Elmacin, eurent des monnoies Grecques & des monnoies Perſanes; ces dernières, qui étoient d'argent, devoient être ſemblables à celles que nous avons dans nos cabinets; elles repréſentent d'un côté une tête ornée d'une tiare fort riche, & au revers un autel avec le feu.

sacré; à côté de l'autel sont quelquefois des figures: il doit s'en trouver en Arabie; il feroit bon de les ramasser, parce qu'elles contiennent des légendes en anciens caractères Persans.

Suivant le même Elmacin, les premières monnoies que les Arabes frappèrent avec les caractères de leur langue, ne contenoient que ces deux mots, *Dieu est éternel;* nous n'en connoissons point avec cette légende, mais il pourroit s'en trouver en Arabie.

الله صمد

Si on découvroit des médailles Arabes, & frappées en Arabie, en or ou en argent, avec des têtes ou des figures, elles seroient précieuses.

On pourroit s'informer encore si l'on n'a pas découvert des momies dans quelque partie de l'Arabie; s'il n'y subsiste pas quelque monument semblable, pour le goût, à ceux de l'ancienne Égypte; si sur ces monumens on ne trouveroit pas quelques traces d'hiéroglyphes; enfin si les Égyptiens, qui dans les plus anciens temps paroissent avoir eu des communications avec les peuples les plus orientaux de l'Asie, n'en avoient point eu avec les anciens Arabes.

Les historiens Arabes font souvent mention du *dinar;* d'Herbelot en parle dans sa Bibliothèque Orientale: il seroit important d'en rapporter en Europe quelques-uns, dont le poids & le titre en fissent connoître le prix.

L'article de leurs poids & de leurs mesures ne seroit pas moins curieux. Le *Géographe Turc,* imprimé à Constantinople, dit, en parlant du cafe, que chaque balle est de trois quintaux d'Arabie, & que quatre quintaux de ce même pays & dix bathmans, sont égaux à un quintal de Syrie.

Les parfums de l'Arabie, si célébrés par les Anciens, sont-ils encore aujourd'hui l'objet du commerce des Arabes? Comment le font-ils? avec quelles nations? quelles marchandises achètent-ils? quelles autres donnent-ils en échange?

Pour ce qui regarde le café, l'usage de cette boisson est-il ancien parmi les Arabes? ce qui ne paroît pas par leurs histoires. Depuis quel temps a-t-on commencé à s'en servir? est-il

vrai, comme le disent quelques auteurs, qu'on ne doit rapporter cette découverte au plus tôt, qu'à l'année 656 de l'hégire ou 1257 de Jésus-Christ?

Pour terminer cette longue suite de questions, on ne peut trop exhorter M.rs les Académiciens Danois à recueillir tout ce qu'ils pourront de faits, de noms, de dates, de synchronismes sur l'histoire de l'ancien royaume d'Yémen; histoire jusqu'ici très-peu connue, mais qui doit avoir été très-intéressante, puisque c'est celle d'un royaume qui a subsisté très-long-temps; d'un royaume vaste, guerrier, commerçant, puissant & riche; d'un royaume enfin où les arts & les sciences ont fleuri: leur origine & leurs progrès chez les peuples de l'Yémen, sont un fonds inépuisable de recherches.

Voici les sujets des Prix que l'Académie a proposés.

Le sujet du Prix qui a été distribué à Pâques de l'année 1758, consistoit à examiner: *Quel étoit en France l'état de la Marine & du Commerce maritime sous les deux premières Races!*

Ce Prix a été remporté par M. Carlier, Prieur d'Andresi.

Celui de la S.t Martin de la même année regardoit les Antiquités Égyptiennes. Il s'agissoit d'examiner: *Quels sont les attributs qui caractérisent dans les Auteurs & sur les Monumens, Harpocrate & Anubis! Quelles pouvoient être l'origine & les raisons de ces attributs! Quels sont les changemens qui y sont arrivés dans les différens siècles & dans les divers pays où le culte de ces Divinités s'est introduit!*

Il fut adjugé à M. Frédéric-Samuel Schmidt, de Berne en Suisse.

On avoit proposé pour Pâques de 1759, d'examiner la question suivante: *Pourquoi la langue Grecque s'est-elle si long-temps conservée dans sa pureté, tandis que la langue Latine a a été altérée de si bonne heure!*

Ce Prix a été remporté par M. Le Beau le jeune, Professeur d'éloquence au collége des Grassins.

A la S.t Martin de la même année, on avoit proposé d'examiner: *Si Sérapis étoit une Divinité originaire d'Égypte, ou si son culte y fut apporté de Sinope: Quels sont les attributs distinctifs qui le caractérisent dans les Auteurs & sur les Monumens! Quelles pouvoient être l'origine & les raisons de ces attributs! S'ils ont éprouvé des changemens, soit dans les différens âges, soit dans les différens pays où ce culte s'est introduit!*

M. Frédéric-Samuel Schmidt, de Berne, a remporté ce Prix.

Le sujet du Prix qui devoit être distribué à Pâques de l'année 1760, consistoit dans l'examen de la question suivante: *Quelle a été l'étendue de la Navigation & du Commerce des Égyptiens, sous les Ptolémées!*

L'Académie n'ayant pas été satisfaite des pièces qui ont concouru pour ce Prix, l'a remis à Pâques de l'année 1762.

Celui de la S.t Martin consistoit à examiner: *Quelle idée les Égyptiens se formoient de Typhon! Si on peut le reconnoître sur les Monumens à des attributs qui le caractérisent!*

M. Frédéric-Samuel Schmidt a encore été couronné.

## *CHANGEMENS arrivés dans la Liste des Académiciens, depuis l'année 1758 jusques & compris 1760.*

### EN M. DCCLVIII.

Il n'y a eu aucun changement pendant cette année.

### EN M. DCCLIX.

L'Académie perdit M. le Président de Lamoignon, Académicien-Honoraire, qui fut remplacé par M. de Lamoignon de Malesherbes, Premier Président de la Cour des Aides.

M. Bertin obtint la Vétérance, & on élut à sa place

M. Le Beau le jeune, Professeur d'éloquence au collége des Grassins.

La mort de M. l'Abbé de Fontenu fit vaquer une place d'Académicien-Pensionnaire, qui fut remplie par M. l'Abbé Lebeuf.

M. Mélot mourut vers ce même temps, & il se trouva par ce moyen deux places vacantes dans la classe des Associés; M. de Brequigny remplaça M. l'Abbé Lebeuf, devenu Pensionnaire, & M. de Chabanon fut élu à la place de M. Mélot.

## En M. DCCLX.

M. l'Abbé Lebeuf mourut, & la pension fut accordée à M. l'Abbé de la Bléterie.

M. Gaillard fut alors élu Associé.



# HISTOIRE
## DES
# OUVRAGES
## DE
# L'ACADÉMIE ROYALE
## DES INSCRIPTIONS
## ET
## BELLES-LETTRES.

# DISSERTATION
## SUR
## LES ORIGINES FABULEUSES DES NATIONS.

L'ANCIENNETÉ de l'origine fut toujours pour les hommes un titre flatteur; pour étendre leur exiſtence, ils l'attachent d'un côté à leurs ancêtres, de l'autre à leur poſtérité; & comme ils eſpèrent vivre dans leurs enfans, ils s'imaginent en quelque ſorte avoir vécu dans leurs pères; plus la ſuite de leurs aïeux ſe prolonge, plus ils croient occuper de place, & faire un rôle important ſur le théatre du monde.

Cette vanité des familles particulières, fut auſſi celle des grandes familles du genre humain, qui ſont les Nations; elles ont affecté de reculer leur commencement; comme ſi c'eût été un déshonneur d'être colonie d'un autre peuple, elles ont preſque toutes prétendu être originaires des pays qu'elles habitoient: l'ignorance des premiers ſiècles a favoriſé cette erreur. Le peuple Juif a ſeul le privilége d'avoir un hiſtorien qui a puiſé dans les archives de la création; guidé par une lumière divine, il a conduit l'hiſtoire de ſa Nation depuis le commencement du monde juſqu'à ſon temps. Il n'en eſt pas de même des autres peuples, ce ne fut qu'après une longue enfance qu'on s'appliqua chez eux à l'étude de l'hiſtoire; les traces de leur antiquité étoient alors effacées par la barbarie; les faits n'étant point écrits, s'étoient altérés en paſſant de bouche en bouche; les monumens étoient rares, & ſans inſcriptions qui puſſent en fixer l'objet: c'étoit une libre carrière ouverte au menſonge, & tous les peuples à l'envi en ont fait uſage pour illuſtrer leur origine.

C'eſt ce que M. de Burigny a développé, en ſe bornant cependant aux peuples les plus connus dans l'hiſtoire. Le 15 Janvier 1760.

Les Chaldéens prétendoient qu'avant le déluge ils avoient

eu dix Rois, qui avoient régné quatre cents trente-deux mille ans; les noms de ces Princes imaginaires se trouvent dans les fragmens des historiens de Chaldée, & Bérose assuroit que de son temps on conservoit dans Babylone des Mémoires de ce qui s'étoit passé plus de cent cinquante mille ans avant lui: Diodore de Sicile avoit connoissance de ce prodigieux nombre d'années, dont les Chaldéens enfloient leurs annales, mais il n'y ajoutoit aucune foi: *les Chaldéens*, dit-il, *soutiennent que lorsqu'Alexandre passa en Asie, il y avoit quatre cents soixante & treize mille ans qu'ils observoient les astres, mais qui est-ce qui les croira!* Cicéron confirme ce que rapporte Diodore de ces prétentions des Chaldéens: Alexandre Polyhistor rapportoit que depuis le déluge les Chaldéens comptoient quatre-vingt-six Rois, qui avoient régné dans le pays de Babylone pendant l'espace de trente mille quatre cents quatre ans.

*Bérose, dans Syncelle, p. 17, 28, 30, 38.*

*L. II, p. 118.*

*De Divinat. l. I, n.° 19.*

*Dans Syncelle, p. 78.*

Les Égyptiens ne souhaitoient pas avec moins de passion que les Chaldéens, de passer pour le plus ancien peuple de la terre; on lisoit, dans leur ancienne chronique, qu'avant le premier homme, qui régna chez eux, ils avoient été gouvernés pendant plus de trente mille ans par des Dieux: ils avoient un souverain mépris pour les Grecs, qu'ils accusoient d'ignorer l'histoire ancienne; c'est ce qui est constant par le célèbre entretien de Solon avec un prêtre de Saïs, rapporté dans le Timée de Platon: ce Prêtre assure que les Égyptiens ont des écritures sacrées qui contiennent l'histoire de huit mille ans; il paroît même que Platon étoit persuadé de cette antiquité fabuleuse; dans le second livre de ses Loix, il soutient qu'il y avoit des établissemens en Égypte, anciens de dix mille ans; *ce qui n'est pas*, dit-il, *une façon de parler, mais vrai à la lettre.* Pomponius Méla s'accorde avec Platon, & rapporte comme une chose certaine que les Égyptiens prétendent avoir, dans des annales très-véridiques, l'histoire de treize mille ans. En conséquence les Égyptiens soutenoient que les arts avoient été cultivés chez eux très-long-temps avant que les Grecs en eussent eu connoissance, & qu'ils avoient eu des Peintres six mille ans avant que la peinture eût été pratiquée dans la Grèce;

*Ibid. p. 51.*

*Plat. Timæus, p. 21.*

*Voy. aussi Dion Chrysostom. orat. 11, p. 161.*

*P. 656.*

*Mela, l. I, c. 9.*

*Plin. l. XXXV, cap. 3.*

ils vouloient que l'on crût qu'il y avoit un temps infini qu'ils obſervoient les aſtres, & qu'ils avoient communiqué à Pythagore les mémoires de leurs obſervations: il y avoit encore, du temps de S.t Auguſtin, des défenſeurs de cette vanité des Égyptiens, ainſi que nous l'apprend ce Père, dans ſon livre *de la Cité de Dieu.*

*Val. Maxim. l. VIII, c. 7.*

*Liv. XVIII, c. 40, t. VII, p. 522.*

Les premiers rois des Grecs avoient tous été Dieux ou fils des Dieux; Jupiter, frère du Ciel, & plus ancien que l'autre Jupiter, fils de Saturne, fut le premier roi de Crète: Phoronée, roi d'Argos, paſſoit pour être le fils d'un fleuve; c'étoit une opinion reçue dans Athènes, que Cécrops avoit été moitié homme, moitié ſerpent: le premier roi de Laconie, ſuivant la tradition du pays, fut Lélex, ſorti de la Terre: les premiers habitans du pays de Thèbes, en Béotie, furent les Ectènes, dont fut roi Ogygès, né de la Terre; la peſte ayant détruit cette Nation, les Hyantes & les Aones s'établirent dans cette contrée déſerte. Cadmus, ſuivi d'une armée de Phéniciens, chaſſa les Hyantes, s'unit avec les Aones, & ſe maria avec une fille de Mars & de Vénus; il ſema les dents d'un dragon, d'où ſortirent des hommes armés. Amphion éleva les murs de Thèbes au ſon de ſa lyre; les Corinthiens aſſuroient que Corinthus, leur fondateur, étoit fils de Jupiter; Neptune & le Soleil ayant eu conteſtation au ſujet de ce pays, choiſirent pour juge Briarée, qui donna l'iſthme à Neptune, & le promontoire au Soleil. Les Macédoniens prétendoient que Macédo, fils d'Oſiris, avoit été établi roi de Macédoine par ſon père, lorſqu'il porta ſes conquêtes juſque dans l'extrémité des Indes: ſelon les Éléens, Æthlius, fils de Jupiter & de Protogénie, avoit été le premier roi d'Élide; Endymion ſon fils, aimé de la Lune, en avoit eu cinquante filles. Les Arcadiens ſoutenoient que Pelaſgus avoit été le premier roi d'Arcadie, qu'il étoit fils de Jupiter & de Niobé; il fut le père de Lycaon, célèbre par ſa transformation en loup. Manès, que les Lydiens croyoient avoir régné le premier dans leur pays, avoit, ſelon eux, Jupiter pour père, & la Terre pour mère.

*Diod. l. III, p. 194.*

*Pauſ. lib. II, p. 112.*

*Ariſtoph. Veſp. v. 4.*

*Pauſ. l. III, p. 118.*

*Idem, l. IX, p. 548.*

*Heracl. de incredibil. p. 75.*

*Palæph. p. 55*

*Pauſan. l. II, p. 85.*

*Diod. lib. I, p. 17.*

*Pauſan. l. V, p. 287.*

*Apollod. l. III, c. 8, p. 187.*

*Pauſ. l. VIII, p. 455.*

*Dionyſ. d'Halic. l. I, p. 21.*

L'opinion commune de l'Italie étoit que Saturne fuyant la

*Orig. gentis Roman. p. 3.*

colère de Jupiter, étoit venu s'établir dans le Latium. Janus régnoit pour lors dans le pays où depuis Rome fut bâtie ; il rendit à Saturne les honneurs qui étoient dûs au Père des Dieux. Janus passoit pour être le fils du dieu Apollon & de Creüse, fille d'Érectée roi des Athéniens.

*Ovid. Fast. l. 1, v. 235.*

Les Romains croyoient que leur Fondateur étoit fils du dieu Mars, & Tite-Live en nous l'apprenant, convient que les commencemens de l'histoire Romaine sont mêlés de faits si fabuleux, qu'il n'ose pas les assurer : il prétend qu'il faut pardonner à l'Antiquité d'avoir recours à la Divinité pour rendre son origine plus auguste.

*Livius, l. 1, præfat.*

Avant que la critique eût éclairé l'Europe, ses habitans eurent la même vanité. Il y a eu un temps où les François ont cru être descendus d'Anténor, qui, après la prise de Troie, s'étoit sauvé dans la Pannonie avec une partie des Troyens qui étoient échappés à la fureur des Grecs. Quelques-uns ont prétendu que Francion & Turcus fuyant de Troie après la prise de cette ville, s'étoient divisés; que Turcus alla en Scythie; que c'est de lui & de ses compagnons que descendent les Turcs, comme les François descendent de Francion & de ceux qui le suivirent : ils ajoutoient que Francion s'étoit établi vers le Danube, & que deux cents trente ans après son arrivée dans ces contrées, vingt-trois mille François, qui étoient nés de lui & des Troyens fugitifs, avoient traversé toute l'Allemagne, étoient venus dans les Gaules & y avoient bâti la ville de Paris.

*Duchesne, t. 1, p. 130.*

Les Espagnols ont prétendu que les Cétubales avoient d'abord habité leur pays; qu'ils descendoient de Tubal fils de Japhet; que ce Patriarche avoit pénétré jusque dans l'Espagne, où il avoit régné cent cinquante ans : on nous a conservé les noms de ses successeurs jusqu'après la prise de Troie, & cette liste de Princes imaginaires est regardée comme très-authentique par l'Auteur de la généalogie des rois d'Espagne, qui en parle de même que si elle étoit fondée sur les actes les plus certains. Annius de Viterbe a contribué à induire en erreur les auteurs Espagnols.

*Hispan. illust. t. 1, p. 15 & p. 594.*

*Id. ibid. t. 1, p. 183.*

Si l'on en croit les Portugais, c'est Ulysse lui-même qui est le fondateur de Lisbonne. Il y a long-temps que cette nation vante son antiquité; les Turdetains, du temps de Strabon, assuroient qu'ils avoient des monumens de six mille ans.

*Damian. Goes, Hispan. illustr. t. II, p. 880.*
*Vasæus, t. I, p. 596.*
*Strab. l. III, p. 139.*

Il n'y a point de peuple moderne qui compte une si longue suite de Rois que les Anglois; ils étoient persuadés autrefois que jusqu'au temps d'Héli & de Samuel leur pays avoit été habité par des Géans, qui avoient été vaincus par Brutus fils de Sylvius & petit-fils d'Énée: ils prétendoient que Brutus avoit eu le malheur de tuer son père à la chasse en croyant tirer sur une bête fauve, & que ne voulant plus demeurer en Italie après ce funeste accident, il s'étoit retiré dans la Grèce, où il avoit assemblé les descendans des Troyens qui y avoient été transportés après la ruine de Troie; que s'étant mis en mer avec cette troupe, après avoir long-temps erré sur la Méditerranée, il étoit entré dans l'Océan, où il avoit fait des exploits merveilleux en divers endroits, & sur-tout dans les Gaules contre un roi d'Aquitaine; qu'enfin instruit par un Oracle, il étoit allé prendre terre à l'île d'Albion, en un lieu où est présentement Totness, dans la province de Devon, & qu'après sa victoire sur les Géants de la race de Cham, qui habitoient cette île, il avoit changé son nom en celui de Bretagne: il eut trois fils, auxquels avant que de mourir il partagea ses États, qui comprenoient toute l'île d'Albion, & il en fit trois royaumes pour ses enfans. Ces chimères passoient pour des faits si certains dans le XIV.[e] siècle, que le roi Édouard II écrivant au pape Boniface VIII, les suppose comme établissant ses droits sur l'Écosse.

*Polid. Virgile, l. I, p. 26.*
*Géof. de Monmout, Rap. Toyras, t. I, p. 5.*
*Cod. juris Gentium, part. 2, p. 282.*

On peut voir dans Buchanan les visions des Écossois sur le commencement de leur histoire: ils s'imaginoient que leur premier prince s'appeloit Gathelus, fils d'Argus, suivant les uns, ou selon les autres, de Cécrops; qu'il avoit été en Égypte, où il avoit épousé la princesse Scota, fille de Pharaon, avec laquelle il vint en Écosse, qui fut ainsi appelée du nom de sa femme.

*Buchan. Rerum Scoticar. l. II.*

Les Irlandois croient que ce fut Césara, petite-fille de

*Topogr. Hibern. p. 735.*

Noé, qui la première aborda dans leur pays, où elle s'étoit réfugiée dans le dessein d'échapper au déluge, mais ce fut en vain, parce que l'inondation fut générale : on montre encore aujourd'hui un tombeau qu'on prétend être le sien. Trois cents ans après le déluge, Bartholanus entra en Irlande accompagné de sa famille : il y trouva des Géants avec lesquels il eut la guerre, dont il sortit victorieux ; mais une grande mortalité détruisit toute sa race, à l'exception du seul Ruanus, qui vécut jusqu'au temps de S.t Patrice, c'est-à-dire, plusieurs milliers d'années ; on ajoute qu'il fut baptisé par cet Évêque. Il n'y avoit plus que quelques Géants dans l'Irlande, lorsque Nemedus, Scythe de nation, y aborda : sa postérité y demeura pendant cent seize ans, mais ne pouvant pas résister aux Géants, elle sortit de l'île ; les uns retournèrent dans leur ancienne patrie, les autres allèrent en Grèce : quelque temps après ces derniers rentrèrent en Irlande ; l'île fut partagée en cinq parts, que Slanius réunit toutes : il eut beaucoup à souffrir des descendans de Nemedus, qui avoient quitté la Scythie pour faire une irruption dans ses États. Soixante vaisseaux chargés d'Espagnols débarquèrent dans l'île lorsqu'elle étoit presque dévastée ; ils n'eurent pas beaucoup de peine à s'en emparer : leurs Chefs étoient deux frères appelés Héber & Hérismon ; ils ne vécurent pas long-temps en bonne intelligence, ils se déclarèrent la guerre, Hérismon fut vainqueur : c'est lui que les Irlandois regardent comme leur premier roi.

*Albert. Krantz. Dania, lib. 1, pag. 3.*

Les Danois croient que le Prince qui commença de régner chez eux s'appeloit Dan, & qu'il vivoit long-temps avant Romulus : ils s'imaginent savoir les noms de ses successeurs.

*Idem, Suecia, l. 1, p. 205.*

Les Suédois comptent pour leur premier roi Éric, qu'ils prétendent avoir été contemporain d'Othoniel, successeur de Josué.

*Chronic. Pannon. p. 834.*

Les Hongrois ont assuré que Bannon avoit donné le nom de Pannonie à la Hongrie, & qu'il en avoit été le premier roi ; que le commencement de son règne concouroit avec la cent cinquantième année après le déluge. D'autres font descendre les Hongrois d'aujourd'hui d'Hannor, fils de Nemrod.

*Johan. de Thurot. apud rerum Hung. scriptor. p. 4.*

Les

Les Orientaux ne ſont pas plus ſages ſur cet article: le peuple de la Chine s'imagine qu'il y a plus de cent mille ans que ce grand empire ſubſiſte. Quelques-uns de leurs livres, dit le P. de Magaillan, ſont remonter leur origine à plusieurs centaines de milliers d'années avant la création du monde. Le P. le Comte ſe contente de dire que les Chinois comptent plus de quarante mille ans depuis la fondation de l'empire.

*Martinius, l. I, p. 13.*

*Nouvelle relation de la Chine, c. 3, p. 73.*

*Nouveaux Mém. t. I, p. 305.*

Les Gentils de l'Indouſtan remontent bien plus haut; on peut conſulter à ce ſujet le célèbre voyageur Bernier, le P. Jérôme-Xavier & le P. de la Lane, dont voici les termes: « Ils comptent quatre âges depuis le commencement du monde, le premier qu'ils nous repréſentent comme un ſiècle d'or, a duré, diſent-ils, dix-ſept cents vingt-huit mille ans; c'eſt alors que fut formé le dieu Brama, & que prit naiſſance la caſte des Brames qui en deſcendent. Les hommes étoient d'une taille giganteſque, leurs mœurs étoient fort innocentes, ils étoient exempts de maladie, & vivoient juſqu'à quatre cents ans. Dans le ſecond âge, qui a duré douze cents quatre-vingt-ſeize mille ans, ſont nés les Raïas, caſte noble, mais inférieure à celle des Brames: le vice commença alors à ſe gliſſer dans le monde; les hommes vivoient juſqu'à trois cents ans, leur taille n'étoit pas ſi grande que dans le premier âge. A celui-ci a ſuccédé un troiſième âge, qui a duré huit millions ſoixante-quatre mille ans: le vice augmenta beaucoup, & la vertu commença à diſparoître; auſſi n'y vécut-on que deux cents ans. Enfin ſuivit le dernier âge, qui eſt celui où nous vivons, & où la vie des hommes eſt diminuée des trois quarts: ils prétendent qu'il s'en eſt déjà écoulé quatre millions vingt-ſept mille cent quatre-vingt-quinze ans ».

*Bernier, t. II, p. 159.*

*Epiſt. Hier. Xav. p. 137.*

*Lett. édifiant. t. X, p. 33.*

C'étoit un dogme reçu dans le Pérou, que les Yncas deſcendoient du Soleil. « Comme le Soleil notre père vit que les hommes étoient ſans police & ſans religion, dit un Ynca, que fait parler Garcilaſſo de La Véga, il en fut touché de compaſſion & leur envoya du ciel deux de ſes enfans pour les inſtruire dans la connoiſſance du Soleil notre père, afin qu'ils l'adoraſſent à l'avenir & le reconnuſſent pour leur dieu:

*Hiſtoire des Yncas, liv. I, 15.*

» c'eſt de ce fils & de cette fille du Soleil que deſcendoient les rois du Pérou ».

Les Mexicains étoient perſuadés que leurs ancêtres avoient été amenés dans le pays qu'ils habitoient par le dieu *Vitrilipulti*, qui en les conduiſant, leur avoit promis qu'ils poſſéderoient de grands États dans le continent, & qu'ils commanderoient aux autres nations déjà établies dans le pays : ils ajoutoient que ſon idole avoit été portée dans un coffre de jonc par quatre Prêtres, auxquels le Dieu déclaroit la route qu'ils devoient tenir & les rites qu'ils devoient obſerver lorſqu'ils ſacrifioient. Lorſqu'il falloit ſe repoſer, ils plaçoient devant toutes choſes cette idole au milieu du camp ſur un autel, que Laët, après Acoſta, dit avoir été à peu près ſemblable à celui des Chrétiens; leur tradition portoit que ce Dieu puniſſoit ſévèrement ceux qui contrevenoient à ſes ordres. Il avoit déclaré qu'il falloit qu'ils allaſſent juſqu'à Mexico; ils trouvèrent en chemin une belle ſituation qui les tenta, ils y reſtèrent; mais Vitrilipulti offenſé de leur déſobéiſſance, remplit le camp d'un horrible tumulte pendant la nuit, & le lendemain matin on vit étendus morts tous ceux qui s'étoient oppoſés à la continuation du voyage de la nation; leurs corps ſe trouvèrent ſans entrailles, & depuis ce temps, diſent-ils, ils ont conſervé l'uſage de brûler les entrailles des victimes.

*Laët, l. V, c. 12.*

Il réſulte de tout ce que nous avons dit juſqu'à préſent, qu'il n'eſt pas poſſible de ſavoir exactement l'origine des peuples profanes, de ceux même qui ont été les plus célèbres. Les Anciens, qui n'étoient pas dépourvus de l'eſprit de critique, ſont convenus eux-mêmes de l'incertitude de l'hiſtoire des premiers temps. Perſonne n'ignore la fameuſe diſtinction que le ſavant Varron faiſoit des temps : il avoit partagé toute l'hiſtoire en trois époques; la première commençoit à l'origine du monde, & finiſſoit au déluge d'Ogygès : la ſeconde alloit juſqu'à la première Olympiade, où la troiſième commençoit : il appeloit la première *inconnue*, la ſeconde *fabuleuſe*, & la troiſième *hiſtorique*. C'étoit avouer bien clairement qu'on ne ſavoit que très-peu de choſes des temps qui avoient précédé

*De die natal. c. 15.*

Ogygès, & que depuis lui jusqu'à la première Olympiade il y avoit bien des choses qui ne pouvoient pas être éclaircies, à cause du mélange des fables. Ces mêmes aveux se trouvent dans tous les Anciens qui ont écrit l'histoire des temps reculés: Nous ne déterminons pas avec certitude, dit Diodore, ce qui précède la guerre de Troie, parce que nous n'avons rien qui puisse nous fixer; en conséquence, il convient qu'il n'est pas possible de savoir exactement ce qui regarde les premiers rois & l'origine des nations. C'est cette même obscurité qui avoit déterminé Théopompe, Éphore & Callisthène, trois des plus fameux historiens de la Grèce, à passer sous silence l'histoire des anciens temps, pour ne commencer leurs ouvrages qu'au retour des Héraclides. Plutarque, qui avoit fait les plus grandes recherches sur l'antiquité des temps, convient que ce qui précède Thésée n'est que fiction & mensonge, qu'on n'en a connoissance que par les Poëtes & par les Écrivains fabuleux, & qu'ainsi on ne peut y ajouter aucune foi. Phlégon, qui avoit composé une chronique & une suite des Vainqueurs aux Jeux Olympiques, regardoit comme incertain & rempli de contradictions tout ce qui précédoit l'époque des Olympiades.

*Diodore, l. I; p. 5.*

*p. 9.*

*Diodore, l. IV; p. 209.*

*Vie de Thésée; au commencem.*

*Photius, codex 97, p. 265.*

Les anciens Chrétiens qui ont travaillé sur l'ordre chronologique des faits, sont tous convenus que l'on ne trouvoit que des obscurités dans la première antiquité. Il n'y a rien d'exact jusqu'aux Olympiades, dit Africanus, on ne trouve dans cet intervalle que confusion & contradiction. Eusèbe ne s'éloigne point de cette pensée; lorsqu'il en est aux Olympiades, il fait cette remarque: *Ab hoc tempore Græca de temporibus historia vera creditur: nam ante hæc, ut cuique visum est, diversas sententias protulerunt.*

*Chroniques, à l'an 1240.*

Il ne faut pas oublier que les premiers qui écrivirent chez les Grecs, même l'histoire, étoient poëtes; qu'ils se proposèrent plutôt d'amuser que d'instruire; ce qui a fait dire à Strabon que les premiers historiens n'étoient que des conteurs de fables: car, comme l'ont remarqué Plutarque & Sénèque, le principal but que les Poëtes se sont proposé, est celui de plaire en contant agréablement: *Illis aures oblectare propositum*

*Strabon, l. I; p. 20.*

*Seneca, de beneficiis, l. I, c. 4.*

*est, & dulcem fabulam nectere;* souvent aux dépens de la vérité, pour laquelle la Poësie a peu d'égard: Ὅτι Ποιητικῇ μὴ ἐ πάνυ μέλον ἐστὶ τῆς ἀληθείας.

*Plutarque, de audiendis Poëtis, t. II, p. 17.*

Ce ne fut que vers le règne de Cyrus que les Grecs commencèrent à écrire en prose; jusqu'au temps de Cadmus de Milet, de Phérécide & d'Hécatée, tous les auteurs étoient poëtes & tous les ouvrages étoient en vers: c'est Strabon qui nous l'apprend; ce qui est confirmé par Pline: *Prosam orationem condere Pherecides Syrius instituit, Cyri regis ætate historiam Cadmus Milesius.* Ce n'est donc que depuis Cyrus que l'histoire Grecque commence à avoir quelque certitude; encore falloit-il beaucoup se défier de ces premiers Historiens, puisque, selon la remarque d'un des plus graves Auteurs de l'antiquité, ces Historiens ont plutôt eu pour but de plaire, que de dire la vérité; qu'ils avancent sans preuve des choses qui, toutes fabuleuses qu'elles sont, ne laissent pas de gagner croyance peu à peu dans l'esprit des peuples. Il y a grande apparence que c'étoit Hérodote que Thucydide avoit en vue lorsqu'il parloit ainsi; car Lucien nous apprend que quoique Thucydide vît Hérodote en si grande estime, qu'on donnoit le nom de *muses* à ses livres, il déclara qu'il aimoit mieux déplaire en disant la vérité, que se rendre agréable en contant des fables; parce qu'en déplaisant, disoit-il, je serai utile, & je nuirois en voulant plaire.

*L. I, p. 18.*

*Plinius, l. VII, c. 56.*

*Thucydide, l. I.*

*De histor. scribendâ, p. 367.*



# *DIFFÉRENCE DES TRADITIONS SUR HÉLÈNE, ET SUR LA GUERRE DE TROIE.*

ON regarde assez communément la guerre de Troie comme la première époque de l'histoire de la Grèce ; tout ce qui précède se confond & se perd dans la nuit des temps fabuleux; ici le jour commence à luire, les faits s'éclaircissent, la chronologie, auparavant errante & incertaine, aperçoit assez de lumière pour se conduire, & marche d'un pas plus assuré: mais il faut convenir que si la guerre de Troie forme la séparation des temps fabuleux & des temps historiques, elle tient encore beaucoup de l'incertitude des premiers; & l'on peut dire de ce fameux évènement ce qu'Ovide dit du crépuscule. *Metam. l. IV, v. 399.*

*Tempusque subibat,*
*Quod tu nec tenebras nec possis dicere lucem;*
*Sed cum luce tamen dubiæ confinia noctis.*

Homère est devenu l'historien de cette expédition ; l'enchantement de sa poësie a donné à ses fictions le crédit de la vérité; la peinture & la sculpture, embrasées du feu de sa brillante imagination, l'ont adopté pour maître & l'ont cru sur sa parole; les Poëtes, dont il est le père, n'ont communément osé le démentir, & les récits de l'Iliade & de l'Odyssée ont formé la tradition universelle.

Il s'en faut bien cependant qu'elle soit unique; les causes, les détails, les succès de cette guerre ont été diversement racontés; il nous en reste encore trois récits différens, que M. de Burigny a recueillis dans un Mémoire dont nous allons rendre compte. Lu le 19 Juin 1759.

Voici, au rapport d'Hérodote, la tradition constamment établie chez les Égyptiens. Pâris retournant à Troie, après avoir enlevé Hélène, fut jeté par la tempête sur les côtes de l'Égypte; il échoua près d'un lieu nommé *Tarichées,* dans l'embouchure du Nil qui porte le nom de *Canopique.* Ses esclaves, qui *Lib. II.*

vouloient s'affranchir, s'étant réfugiés dans un temple voisin, dont l'enceinte étoit pour les esclaves un asile assuré, déclarèrent le crime de leur maître en présence des Prêtres & de Thonis, gouverneur de cette bouche du Nil; Thonis en informa Protée, qui régnoit pour lors en Égypte: le Roi étoit à Memphis; il donna ordre de lui amener Pâris, Hélène, les esclaves, & de transporter avec eux les richesses que Pâris emportoit de Sparte: lorsqu'il eut convaincu le ravisseur par la déposition des esclaves, il lui reprocha son infame ingratitude à l'égard de Ménélas: *Retirez-vous de mes États*, lui dit-il, *& n'y reparoissez jamais; vous perdriez la vie, dont vous êtes indigne, si je ne m'étois imposé la loi de ne faire mourir aucun des étrangers que les vents jettent sur les côtes de mon royaume; quant à Hélène & aux richesses que vous avez enlevées avec elle, je les retiens pour les rendre à Ménélas.* Cependant la nouvelle de l'enlèvement d'Hélène s'étant répandue dans la Grèce, les Rois du pays assemblèrent une grande armée; ils envoyèrent d'abord à Troie des Ambassadeurs, entre lesquels étoit Ménélas lui-même, pour demander Hélène, les trésors enlevés, & une satisfaction convenable. Les Troyens, mieux instruits que les Grecs, répondirent que ce qu'on leur demandoit étoit entre les mains de Protée, roi d'Égypte: les Grecs, irrités de cette réponse comme d'une raillerie insultante, assiégèrent la ville, s'en rendirent maîtres, & convaincus enfin de l'absence d'Hélène, ils envoyèrent Ménélas en Égypte; ce Prince y fut bien reçu, on lui rendit sa femme & ses trésors; mais il ne paya ce bienfait que d'une barbare ingratitude: comme les vents contraires l'empêchoient de mettre à la voile, il fit ouvrir le ventre à deux jeunes Égyptiens, pour découvrir l'avenir par l'inspection de leurs entrailles: l'Égypte frémit d'indignation; on poursuivit Ménélas, qui se sauva en Afrique. Hérodote après avoir rapporté ce récit, qu'il tenoit des prêtres Égyptiens, dépositaires de l'ancienne histoire du pays, loin de le contredire, l'appuie de conjectures très-vraisemblables.

Malgré la suprême autorité d'Homère sur toute la nation poëtique, quelques Poëtes ont suivi cette tradition égyptienne; ils ont supposé qu'Hélène n'avoit jamais été à Troie, & qu'elle

étoit restée en Égypte, tandis que les Grecs assiégeoient & ruinoient cette ville; mais pour embellir cette histoire par une de leurs fictions, ils supposoient aussi que Pâris au lieu d'enlever Hélène, n'avoit enlevé qu'un fantôme parfaitement semblable, & substitué par Junon, qui vouloit profiter de cette occasion pour perdre les Troyens; que Mercure avoit transporté, dans un nuage, la véritable Hélène chez le roi Protée, le plus sage des hommes; que Ménélas & les Grecs la croyant à Troie, avoient ruiné l'empire de Priam. Telle étoit la tradition qu'avoit suivie Stésichore, ainsi que nous l'apprend Platon, dans le IX.e livre de sa République; c'est aussi celle sur laquelle Euripide a construit la fable de sa Tragédie qui porte le nom d'Hélène: on peut voir, par la lecture de cette pièce, que le fond du sujet est emprunté du récit d'Hérodote, mais que les Poëtes l'ont déguisé à leur manière, tant pour y jeter du merveilleux, que pour sauver l'honneur de la Grèce, en épargnant à Hélène la honte de s'être laissée séduire, & à Ménélas le reproche d'une monstrueuse ingratitude.

Plusieurs siècles après Hérodote & Euripide, les Égyptiens contredisoient encore ce que les Grecs racontoient de la guerre de Troie; ils ne s'accordoient plus même avec leurs propres ancêtres, dont Hérodote avoit donné le récit; le sujet du onzième discours de Dion Chrysostôme, est de prouver que jamais les Grecs ne se sont emparés de la ville de Troie; il prétend l'avoir appris d'un prêtre d'Égypte, & ce Prêtre assuroit qu'il ne faisoit que répéter ce que Ménélas avoit autrefois dit aux Égyptiens: voici ce que Dion raconte, d'après ce Prêtre. Hélène étoit recherchée par tous les princes de la Grèce, à cause de sa beauté; Alexandre, nommé aussi Pâris, fils de Priam, vint à Sparte & demanda la Princesse; son brillant équipage, la puissance de son père, les agrémens de sa personne & de ses discours, & sur-tout ses présens lui donnèrent l'avantage sur ses rivaux, il épousa Hélène & la conduisit à Troie. Ménélas, par jalousie; Agamemnon, par politique, résolurent de faire la guerre aux Troyens; ils n'eurent pas de peine à communiquer leurs sentimens aux autres rois de la Grèce; l'expédition fut entreprise: on commença par envoyer

des Ambaſſadeurs pour redemander Helène; cette propoſition fut mal reçue, & la ville fut aſſiégée. Les détails de cette guerre, racontés par le prêtre Égyptien, étoient bien oppoſés au récit des Grecs; ſelon lui Achille fut tué par Hector; Pâris, chargé d'obſerver l'armée Grecque enfermée dans un poſte très-déſavantageux, la laiſſa échapper; les Grecs s'enfuirent dans la Cherſonnèſe, & ayant reçu de nouveaux ſecours, retournèrent en Aſie, plutôt pour terminer la guerre par un traité, que dans l'eſpérance de prendre Troie: il y eut un combat ſingulier entre Ajax & Hector, entre Pâris & Philoctète; Ajax fut tué par Hector, & Philoctète vainquit Pâris; on parla de paix, Hector vouloit des dédommagemens; Ulyſſe propoſa de faire une offrande à Minerve, & les Grecs conſentirent à donner un cheval; c'eſt ce qui a donné occaſion aux fables débitées ſur le fameux cheval de bois: la paix étant faite, Ménélas vint paſſer en Égypte le reſte de ſes jours; il y épouſa la fille du Roi. Le prêtre Égyptien appuyoit ce récit par le nom de *Ménélaïte*, que portoit un des nomes de l'Égypte, & par le nom de Ménélaüs, donné à une ville de ce pays.

La tradition n'eſt pas plus uniforme ſur les ſuites, que ſur les cauſes & les circonſtances de la guerre de Troie; on étoit perſuadé en Grèce que Troie avoit été totalement détruite, qu'Anténor avoit fondé Padoue, qu'Hélénus avoit paſſé ſa vie en Épire, & qu'il n'étoit point reſté de poſtérité d'Hector: les habitans de la Troade ſoutenoient au contraire que Troie n'avoit pas été entièrement ruinée par les Grecs; c'étoit encore leur
*Lib. XIII, p. 600.* prétention du temps de Strabon, qui ne cite, pour les réfuter, que le témoignage d'Homère, & celui de l'orateur Lycurgue.
*Lib. I.* Denys d'Halicarnaſſe contredit auſſi la tradition générale, lorſqu'il rapporte qu'après la priſe de Troie, Énée envoya ſon fils Aſcagne pour régner dans la Daſcylie, dont les habitans le demandoient pour Roi; qu'Aſcagne n'y ſéjourna pas long-temps; que Scamandrius l'étant venu trouver, avec quelques Hectorides, renvoyés de Grèce par Néoptolème, la colonie retourna dans ſon pays natal.

C'eſt en conſéquence de ces traditions Troyennes, qu'Euſèbe s'exprime

s'exprime ainſi, dans ſa chronique ſur l'an 862 : *Hectoris filii Ilium receperunt, expulſis Antenoris poſteris, Heleno ſibi ſubſidium ferente.* Scaliger, dans ſes ſavantes remarques, qui peuvent être regardées comme un chef-d'œuvre de critique, a prétendu qu'Eusèbe avoit tiré ce paſſage de quelques livres ſuppoſés : en effet, on lit, dans Dictys de Crète & dans Darès de Phrygie, que Troie ayant été priſe par la trahiſon d'Énée & d'Anténor, les Grecs offrirent le royaume de Troie à Anténor, & que Néoptolème donna les fils d'Hector à Hélénus. Telles ſont les contradictions que M. de Burigny a raſſemblées ſur cet évènement célèbre, qui ouvre l'entrée des temps hiſtoriques.

---

## *SUR LE* MARGITÈS *D'HOMÈRE,*
### *MODÈLE DE LA COMÉDIE.*

L'ANTIQUITÉ eſt reſpectable, même dans ſes débris; c'eſt à les recueillir que les Critiques les plus habiles ont conſacré une partie de leurs veilles; ils ont ſauvé du naufrage des temps tout ce qu'ils ont pu recouvrer de ces écrits, qu'on admira autrefois & qu'on regrette aujourd'hui : c'eſt en même temps un devoir que la Littérature rend à ces illuſtres écrivains, qui furent ſes pères & ſes maîtres, & un tréſor dont elle s'enrichit. Si cette attention eſt dûe aux ouvrages des Anciens en général, ne la devons-nous pas principalement aux fragmens d'Homère, que tous les ſiècles, d'un commun accord, ont toujours admiré comme le prince des Poëtes ? Quoique le *Margitès*, ce poëme ſi renommé dans l'antiquité, ne ſoit plus guère connu que de nom, M. Le Beau le cadet, en a fait le ſujet d'un de ſes Mémoires; il a cru que, pour déterminer ſes recherches, il ſuffiſoit que cet ouvrage ait été honoré du nom d'Homère, & qu'il ſoit cité par Ariſtote comme le modèle de la Comédie; mais comme tout le monde ne s'accorde pas à croire qu'Homère ſoit l'auteur de ce poëme, pour procéder avec ordre, M. Le Beau conſidère,

Lu le 24 Juill. 1759.

1.° Si on doit attribuer le *Margitès* à Homère.

2.° Ce que pouvoit être ce poëme, & pour le fond & pour la forme.

3.° Quelle idée les Anciens ont laiſſé du *Margitès*.

I.° Doit-on attribuer le *Margitès* à Homère.

Si dans les cas douteux on doit ſe décider par le nombre des ſuffrages & par l'autorité des garants, il y a peu d'ouvrages de l'antiquité dont l'auteur ſoit moins équivoque; on trouve le *Margitès* attribué à Homère par Platon, par Ariſtote, par Dion Chryſoſtôme, par le Scholiaſte d'Ariſtophane, fort accrédité dans le monde littéraire, & par quelques autres encore, dont le témoignage n'eſt rien moins qu'à rejeter. Dans Platon, Socrate parle ainſi au jeune Alcibiade: *Homère dit de* Margitès, *qu'il ſavoit beaucoup, mais qu'il ſavoit tout mal:* on examinera dans la ſuite le ſens que Platon veut donner à ces mots, mais il en réſulte qu'il reconnoît Homère pour auteur du *Margitès*. Le témoignage d'Ariſtote eſt encore plus précis & plus déciſif; il ne ſe contente pas de citer ce poëme ſous le nom d'Homère, il ajoute que *le* Margitès *a le même rapport avec la Comédie, que l'Iliade & l'Odyſſée avec la Tragédie:* c'eſt une preuve qu'il croit Homère auteur du premier poëme auſſi inconteſtablement que des deux autres. Le Scholiaſte d'Ariſtophane recueille & confirme ces illuſtres ſuffrages, en diſant: *on a toujours cru que le* Margitès *étoit d'Homère.* Dion Chryſoſtôme, qui vivoit ſous les règnes de Veſpaſien, de Domitien, de Trajan, parle du *Margitès* comme d'un ouvrage qui ſubſiſtoit encore de ſon temps, & qui continuoit de paſſer ſous le nom d'Homère; il prétend ſeulement que c'eſt une production de ſa jeuneſſe: *le Margitès,* dit-il, *eſt un poëme de la jeuneſſe d'Homère, qui voulut eſſayer ſon talent pour la poëſie.* Marius Victorinus, célèbre Grammairien du IV.e ſiècle, dit, en traitant du téliambe, qu'*Homère a auſſi employé ce vers, non-ſeulement dans l'Iliade & dans l'Odyſſée, mais encore dans le poëme qu'il a intitulé* Margitès. Iſaac Tretzès, dans le XII.e ſiècle, reconnoît Homère pour auteur du *Margitès*. Barnès, dans les prolégomènes de ſon édition d'Homère, a inſéré une pièce ſous le titre de *débat d'Homère & d'Héſiode*, dans laquelle on lit

*In Alcib. 2.°*

*In Poët. cap. 4.*

*In Avibus, v. 910.*

*In Orat. 53.*

*Lib. I, de Teliambo.*

que *les Colophoniens montroient le lieu où Homère avoit composé le* Margitès, & que *ce fut après la composition de ce poëme qu'il alla de ville en ville chanter ses vers.* Dans la vie d'Homère attribuée à Plutarque, il est marqué que ce Poëte *composa l'Iliade & l'Odyssée après le Margitès.* Il est vrai qu'il ne faut pas trop compter sur ces écrits, les uns anonymes, les autres faussement décorés du nom des plus illustres écrivains; cependant comme ce dernier ouvrage porte, dans son style & dans son tour, un caractère d'antiquité, on en peut du moins conclure que dans le temps qu'il a été composé, l'opinion commune attribuoit à Homère le poëme dont il s'agit.

*In coll. ab Henr. Steph. an. 1573, 8.°*

Hépheſtion & Harpocration sont les premiers qui jettent quelque doute sur le véritable auteur du *Margitès:* quelle raison ont-ils de douter? c'est ce dont ils ne jugent pas à propos d'instruire le lecteur. Suidas, dont le jugement n'est rien moins qu'infaillible, donne le *Margitès* à un Poëte si peu connu, qu'on ne s'accorde pas même sur son nom; les uns l'appellent *Pigrès*, les autres *Tigrès:* ce compilateur suppose cet auteur prétendu frère de la fameuse Artémise, femme de Mausole, & il lui attribue & le *Margitès,* & la *Batrachomyomachie,* & un ouvrage assez singulier, où Pigrès inséroit, après chaque hexamètre d'Homère, un pentamètre de sa façon. Cette preuve du mauvais goût de Pigrès me fait douter qu'il soit auteur de la *Batrachomyomachie;* ce petit poëme, par sa pureté & par son élégance, fait reconnoître une des meilleures plumes de la Grèce: au reste, quand on conviendroit, avec Suidas, que la *Batrachomyomachie* est de Pigrès, parce que Plutarque est du même avis, & que les Savans croient communément qu'elle n'est point d'Homère, il ne s'ensuivroit pas que Pigrès eût aussi composé le *Margitès;* & comme Suidas n'apporte aucune autorité pour appuyer son opinion, on ne voit pas pourquoi elle prévaudroit sur le sentiment constant de la saine antiquité. Il est vrai qu'Eustathe a pensé comme lui, & le témoignage de ce savant commentateur peut faire impression, parce qu'il est probable qu'il n'a pas entrepris un ouvrage si considérable, sur l'Iliade & sur l'Odyssée, sans avoir pris une connoissance

*Hephæst.* Περὶ Ποιημάτων.
*Harpocr. voce* Μαργίτης.
*Voce* Πίγρης.
*Lil. Girald. de Poëtis. Dial. 3, p. 116.*
*Plut. de Herodoti malignitate.*
*Odyss. lib. x.*

exacte d'Homère & de ses ouvrages; ainsi on pourroit croire que dans ses recherches il n'avoit pas trouvé des preuves assez fortes pour donner ce poëme à Homère : mais comme il n'apporte aucune raison qui le détermine à penser ainsi, on peut, sans rien rabattre de l'estime qui lui est dûe, dire qu'il est tombé ici dans un défaut trop ordinaire aux commentateurs; comme il a vu que plusieurs avant lui avoient refusé ce poëme à Homère, il a embrassé leur avis sans autre examen.

On pourroit objecter que dans la vie d'Homère, qui est ordinairement à la suite de l'histoire d'Hérodote, le *Margitès* n'est pas compris au nombre de certains petits poëmes badins, qui firent l'amusement de sa jeunesse; mais premièrement ce monument n'est pas fort authentique, & on est revenu de l'opinion qui l'attribuoit à Hérodote; d'ailleurs de la manière dont l'auteur s'exprime, le *Margitès* n'est pas exclu : voici ce qu'il dit : *ce fut chez les habitans de l'île de Chio qu'Homère composa les Cercôpes, les Epicichlides, & tout ce qu'on a de petits poëmes badins de sa façon.* Qui empêche de comprendre le *Margitès* sous cette dénomination générale?

*In Homer. vitâ, cap. 24.*

Il est donc constant qu'en balançant l'autorité de ceux qui attribuent le *Margitès* à Homère, avec celle des auteurs qui le lui refusent, on trouve, du côté des premiers, le témoignage des écrivains les plus estimables, & à leur tête Platon & Aristote; au lieu que le sentiment opposé n'est suivi que par quelques Grammairiens. Après avoir ainsi assuré à Homère la possession du *Margitès*, M. Le Beau passe à l'exposition de ce qu'on sait du fond & de la forme de cet ouvrage.

II.° Sur le fond & la forme du *Margitès*.

Comme le *Margitès* ne subsiste plus, on ne peut le connoître que sur le rapport des Anciens : voici comment Aristote s'exprime, dans sa poëtique, sur la nature de ce poëme. *Si l'imitation nous est naturelle, le nombre & l'harmonie ne le sont pas moins; sous le mot de nombre, je comprends aussi les vers, qui en sont partie : ceux que la Nature avoit formés pour la poësie, lui donnèrent peu à peu la naissance, par des essais composés sur le champ. Cet art se partagea suivant le différent caractère des Poëtes; les génies élevés prirent pour objet de leur imitation les*

*Cap. 4.*

*actions des grands personnages ; ceux qui se sentirent moins de force, s'occupèrent des actions des gens vils & méprisables, sur lesquels ils firent des satires. Nous ne pouvons citer,* continue Aristote, *aucun poëme de cette dernière espèce avant Homère, il est cependant vraisemblable qu'il y en eut plusieurs ; mais à commencer à Homère, nous avons son* Margitès *& quelques autres poëmes, dans lesquels entre aussi la mesure iambique, qui convient à cette sorte d'ouvrage ; c'est pour cela qu'on appelle à présent ces poëmes ïambiques, parce que cette mesure étoit celle des poëmes satiriques. Les premiers Poëtes se partagèrent donc en poëtes héroïques & poëtes ïambiques : or de même qu'Homère a tenu le premier rang dans le genre sérieux, non-seulement parce qu'il a bien écrit, mais parce que dans le grand & le sublime il a entendu mieux que personne l'imitation dramatique, il est aussi le premier qui ait donné l'idée de la Comédie, en changeant en plaisanteries dramatiques les railleries piquantes des premiers poëtes ; car le* Margitès *a le même rapport avec la Comédie, que l'Iliade & l'Odissée avec la Tragédie.* Il s'ensuit de cet exposé d'Aristote, que le *Margitès* étoit une satire, qui avoit pour but de rendre ridicule un homme du commun, & que cette satire approchoit de la Comédie, dont elle devint le modèle.

Quant à la forme, le *Margitès* étoit composé de vers de différentes mesures; Aristote observe que l'*ïambe y fut aussi admis*, ce qui suppose qu'il y avoit d'autres vers : en effet Héphestion, dans son petit traité du poëme, dit que *ces espèces de pièces étoient composées de vers de différentes mesures, en sorte que les ïambes suivoient les hexamètres, mais sans aucun ordre régulier:* Marius Victorinus nous apprend aussi qu'*Homère, dans son* Margitès, *avoit fait suivre l'iambe après deux ou plusieurs hexamètres ;* ainsi la mesure dominante étoit l'hexamètre, mais de distance en distance, sans observer un espace réglé, Homère employoit l'ïambe. La pièce entière s'appeloit toujours ïambique, parce que ce mot ne désigne pas seulement la mesure, mais le goût général de la pièce, qui étoit satirique: l'*ïambe est une invective versifiée,* disent les Grammairiens, & c'est aussi dans ce sens qu'Aristote prend le terme Ἰαμβίζον, dans le passage que

*Lib. III, de Iambis.*

*Etymol. magn. voce* Ἰαμβοφάγος.

je viens de rapporter : il y a même apparence que cet ïambe étoit ménagé de manière qu'il jetoit du ridicule ſur toute la penſée, qui après avoir commencé pompeuſement, par une meſure hexamètre, finiſſoit comiquement par un ïambe. On dira peut-être que le vers ïambe ne devoit pas ſe rencontrer dans ce poëme, parce que, ſelon Horace, Archiloque, poſtérieur à Homère, eſt l'inventeur de l'ïambe :

*Archilocum proprio rabies armavit ïambo.*

Mais ce vers d'Horace dit ſeulement, que la rage d'Archiloque lui fit choiſir cette meſure, comme la plus rapide & la plus propre à exprimer la fureur ; & toute l'antiquité s'accorde à faire remonter l'origine & le nom du vers ïambe fort au deſſus des temps mêmes d'Homère. On en attribue l'invention à Iambé, fille de Pan & de la nymphe Écho ; elle ſervoit Métanire, femme d'Hippothoon ou de Célée, lorſque Cérès, cherchant ſa fille Proſerpine, arriva chez ce roi d'Éleuſis, & elle égaya les chagrins de la Déeſſe par des plaiſanteries qu'elle lui débita dans cette meſure légère. Cette fable prouve au moins la grande antiquité du vers ïambe, ce qui ſuffit pour faire tomber l'objection.

*Nicand. Alexiph.*
*Apollod. Biblioth.*
*Procl. ap. Phot. cod. 238.*

Il eſt même à croire qu'Homère avoit ſuivi la même méthode, dans quelques autres de ces productions badines que l'auteur de ſa vie cite comme les amuſemens de ſa jeuneſſe ; telle étoit ſans doute la forme des *Cercôpes*, puiſqu'à s'en tenir à la valeur du terme, cette pièce devoit être une ſatire ou contre des flatteurs, ou contre des voleurs, ou contre des ſcélérats ; le mot Κέρκωπες eſt ſuſceptible de tous ces ſens. Dans le premier il ſe dit proprement de ces chiens, qui lorſqu'ils cherchent à mordre, careſſent des yeux & de la queue ; par métaphore il s'applique aux flatteurs : dans le ſecond ſens, on appeloit à Athènes *place des Cercôpes*, le lieu où ſe vendoient les effets dérobés : enfin, ſelon Suidas, ce terme ſignifie d'inſignes ſcélérats. On peut donc ſuppoſer que ce poëme étant une ſatire, auſſi-bien que le *Margitès*, il étoit en vers de la même meſure : on ne peut pas déterminer avec autant de vraiſemblance

*C. 4.*
*Etymol. mag. voce Κέρκωπες.*
*Euſtath. Odyſſ. l. 11.*
*Voce Κέρκωπες.*

la meſure des *Épicichlides;* ſuivant Athénée c'étoient des pièces badines, dont la plus grande partie rouloit ſur l'amour, & qu'Homère chantoit aux jeunes gens, qui, par reconnoiſſance lui donnoient des grives: *Carmen,* dit Caſaubon, *cantatum* ἐπὶ κίχλαις, *propoſitâ turdonem mercede.* Or ces pièces étant toutes différentes pour le fond, pouvoient l'être auſſi pour la forme. Deipnoſ. l. II & XIV.

Quelques recherches que M. Le Beau ait faites, il n'a pu retrouver que trois vers du *Margitès;* ils ſont tous trois hexamètres: le premier ſe rencontre dans Platon: In Alcib. 2.°

Ὥς ἄρα πολλὰ μὲν ἔργα, κακῶς δ' ἠπίστατο πάντα.

*Il ſavoit bien des choſes, mais il les ſavoit toutes mal.* Le ſecond ſe lit dans Ariſtote: Moral. lib. VI, cap. 7.

Τὸν δ' οὔτ' ἄρ σκαπτῆρα θεοὶ θέσαν, οὔτ' ἀροτῆρα,
οὔτ' ἄλλως τι σοφόν.

*Les Dieux ne l'ont fait propre ni à bècher la terre, ni à la labourer; enfin il ne s'entend à rien.* Le troiſième eſt cité par le Scholiaſte d'Ariſtophane: In Avibus, verſ. 910.

Μουσάων θεράπων καὶ ἑκηβόλου Ἀπόλλωνος.

*Miniſtre des Muſes & d'Apollon, qui lance au loin ſes traits.* Ce dernier vers eſt tout-à-fait dans le goût d'Homère; il renferme l'épithète qu'il donne ſouvent à Apollon, dans l'Iliade & dans l'Odyſſée.

III.° Portrait de *Margitès.*

Après avoir établi qu'Homère eſt l'auteur du *Margitès,* & avoir fait connoître, autant qu'il eſt poſſible, le fond & la forme de ce poëme, il ne reſte plus à M. Le Beau qu'à parler du principal perſonnage. Que *Margitès* ſoit un nom réel ou un nom imaginaire, c'eſt une queſtion ſur laquelle on ne trouve aucun éclairciſſement dans l'antiquité, & dont la déciſion paroît aſſez inutile; ſi c'étoit un perſonnage réel, il eſt évident que le portrait eſt chargé; c'eſt l'idée que préſentent tous les traits de ſottiſes que l'antiquité met ſur le compte de *Margitès,* & qui ſont ſans doute empruntés du poëme d'Homère: a-t-on jamais vu un homme aſſez ſimple pour demander à ſa mère, *ſi elle n'eſt pas née du même père que lui! Par qui il a été mis* Suid. in voce Μαργίτης. Tzetzes, in Chiliad. verſ. 872.

*au monde, ſi c'eſt par ſon père ou par ſa mère!* Homère s'eſt donc égayé à peindre l'imbécillité; il a donné au principal perſonnage un nom qui porte cette idée, car il n'eſt pas douteux que Μαργίτης ne ſoit dérivé du terme *μάργος*, qui, dans le ſens que le Poëte lui donne en pluſieurs endroits de l'Odyſſée, déſigne la ſtupidité. Euſtathe dérive *μάργος* de *μὴ* & d'*ἔργων*, d'où il conclut que *Margitès* étoit un homme incapable de rien faire, ni pour lui, ni pour les autres. Ce nom a paſſé en proverbe; tous les auteurs, non ſeulement ceux qui aiment à rire, comme Lucien, mais même les plus ſérieux, tels que Polybe, Dion Chryſoſtôme, le philoſophe Télès, dans Stobée, pour faire entendre qu'un homme eſt abſolument dépourvu de bon ſens, n'ont pas d'autre expreſſion que celle-ci: *il faudroit être plus imbécille que* Margitès.

*Iliad. lib. V.*

*Lucian. in Philopſ. & alibi.*
*Polyb. excerpt. Valeſ. p. 58.*
*Dio Chryſoſt. Orat. 67.*
*Stob. p. 846.*

Les traits dont Homère l'avoit peint, n'en pouvoient donner une autre idée; car il eſt à croire que ceux qui ſe trouvent dans Suidas & dans Euſtathe, ſont tirés de l'original. *Margitès* ne pouvoit compter au-delà de cinq; on le maria, mais il n'eut garde d'approcher de ſa nouvelle épouſe, dans la crainte qu'elle ne le fît réprimander par ſa mère, ou, ſuivant Dion Chryſoſtôme, *parce qu'il n'avoit aucune idée du mariage.* C'étoit, ſelon Henri de Valois, par une alluſion maligne à ce dernier trait, que Démoſthène, & les autres orateurs d'Athènes, traitoient Alexandre de *Margitès; quòd in venerem ſegnior haberetur.* Un paſſage d'Athénée me paroît confirmer cette conjecture; cet écrivain rapporte qu'Olympias ayant quelque ſoupçon ſur les diſpoſitions naturelles de ſon fils, s'aviſa, du conſentement de Philippe, d'introduire auprès du jeune Prince Callixène, célèbre courtiſane de Theſſalie, & ſi belle qu'Olympias pardonnoit à ſes charmes l'infidélité de Philippe: malgré les attraits & les careſſes de cette nouvelle Circé, l'entrevue ſe paſſa de manière que les doutes d'Olympias ne purent être éclaircis. Le bruit de cette aventure ſe répandit dans la Grèce; les Athéniens n'eurent garde d'en faire honneur à la vertu d'Alexandre, ils aimèrent mieux ſe venger, par une plaiſanterie, des alarmes que leur donnoit le jeune roi de Macédoine: ainſi, au

*Suid. Μαργίτης.*
*Euſtath. Odyſſ. lib. X.*

*In Orat. 67.*

*Valeſ. not. in not. Mauſſaci ad Harpocrat.*

*Deipnoſoph. l. X, p. 435.*
*p. 123.*

au rapport de Plutarque, dans la lettre que Démoſthène écrivit *In Demoſth. vitâ.*
en Aſie, aux ſatrapes de Perſe, pour les ſolliciter à ſe liguer contre Alexandre, *il l'appeloit enfant & Margitès.* Si on conſulte Harpocration, il dira qu'on appeloit ainſi les inſenſés; mais ſi les Athéniens n'avoient pas eu une raiſon particulière, auroient-ils, pour déſigner la prétendue extravagance d'Alexandre, préféré cette expreſſion à tant d'autres plus claires & plus uſitées, que la langue grecque fournit pour rendre la même idée? & ne ſent-on pas que l'aventure de Callixène ajoutoit, au terme général de *Margitès,* injurieux par lui-même, un de ces traits piquans & envenimés que la haine lance avec plaiſir, parce qu'il porte une idée de mépris? Ἀνόητος, ἄφρων, φρενοβλαβὴς, ἐπιμανὴς, ἀβέλτερος, μῶρος, &c.

Voilà ce que M. Le Beau a pu trouver ſur l'auteur du *Margitès,* ſur le fond & la forme de ce poëme, enfin ſur le principal perſonnage: comme l'idée qu'il en a donnée, conformément au ſentiment de toute l'antiquité, eſt démentie par un paſſage de Platon, il finit par l'examiner. Platon, dans le ſecond Alcibiade, s'exprime en ces termes: *Ne croyez pas qu'Homère, le plus ſage, le plus divin des Poëtes, ait conçu qu'il ſoit poſſible de ſavoir mal; s'il dit de* Margitès *qu'*il ſavoit beaucoup, mais qu'il ſavoit tout mal, *ſa penſée, dans toute ſon étendue, ſignifie que* Margitès *ſavoit beaucoup, mais qu'il lui etoit pernicieux de ſavoir tant de choſes.* On voit quel ſens Platon donne au mot κακῶς, qui eſt dans le texte; il prétend qu'il ſignifie *ad perniciem;* mais ſi l'on s'arrête à la ſimple expreſſion d'Homère, il eſt aiſé de voir que c'eſt une ironie, par laquelle le Poëte veut faire entendre que *Margitès* croyoit ſavoir beaucoup, & ne ſavoit rien: la manière même dont Platon eſt obligé de forcer la penſée d'Homère, pour y trouver ce qu'il y cherche, ſuffit pour faire ſentir qu'elle préſente un ſens tout différent, & qu'il ne prête cette opinion à Socrate, que parce qu'elle favoriſe ce qu'il veut actuellement établir.



# *RÉFLEXIONS*
## *SUR LA TRAGÉDIE D'ESCHYLE*
## *INTITULÉE* LES PERSES.

JAMAIS le théatre n'offrit aux ſpectateurs un ſujet plus intéreſſant, & plus propre à les émouvoir, que la tragédie d'Eſchyle intitulée *les Perſes;* c'étoit un Poëte plein de feu & d'enthouſiaſme, égal par l'élévation de ſon ſtyle, à la grandeur de ſon ſujet, qui huit ans après la bataille de Salamine, lorſque l'agitation de cette terrible journée n'étoit pas encore raſſiſe dans le cœur des Athéniens, leur préſentoit la mer rougie du ſang des Perſes, la Perſe tremblante & déſolée, la terre ébranlée par les cris du peuple vaincu; l'ombre de Darius ſortant effrayée du tombeau, où les gémiſſemens de ſes anciens ſujets étoient venus troubler ſes mânes; Xerxès fugitif, ſans force & ſans haleine, accablé ſous le poids de ſes malheurs, portant dans ſon palais, & verſant dans le cœur de tous les Perſes, l'affreux déſeſpoir dont il étoit agité. Au récit de ce furieux combat, récit auſſi vif, auſſi impétueux que le combat même, de quelle joie, mêlée de terreur, treſſailloient les Athéniens! ils étoient encore devant Salamine; chacun d'eux ſe voyoit encore environné de cadavres flottans, d'armes, de rames briſées, de vaiſſeaux fracaſſés; chacun croyoit heurter, couler à fond, pourſuivre la flotte ennemie; & cette idée échauffoit, exaltoit leur courage; elle réveilloit ces ſentimens de fierté qu'inſpire la victoire; elle les animoit d'une nouvelle ardeur, à combattre des ennemis vaincus avec tant de gloire. C'eſt ainſi que le Poëte, d'intelligence avec la patrie, préparoit les ſuccès futurs, & travailloit à rendre les Perſes mépriſables, & les Grecs invincibles.

Le 9 Mai 1760.

M. de Burigny mettant cette pièce ſous les yeux de l'Académie, s'eſt principalement propoſé d'en extraire les circonſtances hiſtoriques qu'elle renferme: l'autorité d'Eſchyle, pour l'hiſtoire de ce temps-là, eſt ſupérieure à celle de tout autre;

il étoit contemporain de Xerxès, & se trouva lui-même aux batailles de Marathon, de Salamine & de Platée; deux de ses frères se signalèrent, par une héroïque valeur, dans ces fameux combats, Cynégire à Marathon, Aminias à Salamine. De plus, les pièces d'Eschyle avoient pour spectateurs les Athéniens, parfaitement instruits des évènemens de la Perse, & qui n'auroient pas pardonné au Poëte des fautes d'histoire, sur un article si intéressant pour la Grèce.

Avant que d'entrer en matière, M. de Burigny donne une idée de l'auteur; il expose les changemens heureux qu'Eschyle apporta au spectacle tragique: pour s'en instruire, il suffit de lire le quatrième chapitre de la poëtique d'Aristote, & l'endroit de la poëtique d'Horace où il traite de la naissance de la Tragédie. *V. 273.* Le style d'Eschyle est parfaitement exprimé dans ces mots de Quintilien : *Sublimis, & gravis, & grandiloquus sæpe usque ad vitium.* *Institut. Orat. l. X, c. 1.*

L'auteur grec qui a expliqué le sujet de la tragédie des Perses, nous apprend qu'avant Eschyle, le poëte Phrynicus avoit déjà mis sur le théatre la défaite de Xerxès, dans une pièce intitulée *les Phéniciennes,* & qu'Eschyle en avoit profité. Ce Phrynicus étoit disciple de Thespis, & sans doute rival d'Eschyle; Suidas *Suid. Φρύνιχος.* dit qu'il mit le premier un personnage de femme sur le théatre, & qu'il fut l'inventeur du vers tétramètre, c'est-à-dire du vers à huit pieds: entre les pièces que Suidas lui attribue, il y en a une qui est intitulée *les Perses;* c'est apparemment celle que le Grammairien dont nous parlons désigne sous le nom de *Phéniciennes.* Mais une réflexion qui ne doit pas échapper ici, c'est que les sujets les plus récens réussissoient sur le théatre d'Athènes, puisque la pièce d'Eschyle n'est postérieure que de huit ans à la bataille de Salamine, & que dans un si court intervalle, ce Poëte avoit déjà été prévenu.

M. de Burigny recueille d'abord, en peu de mots, quelques observations, que la lecture de cette pièce donne occasion de faire. 1.° Les Perses donnoient à leurs Rois le nom de *Dieux;* Atossa, veuve de Darius & mère de Xerxès, est appelée par le chœur femme d'un Dieu, & mère d'un dieu des Perses.

V. 157. Θεȣ̃ μὲν εὐνάτειρα Περσῶν, Θεȣ̃ δὲ καὶ μήτηρ ἔφυς.

2.° Le nom de *barbares,* qui portoit chez les Grecs une idée désavantageuse, n'étoit point injurieux chez les Perses; il signifioit seulement un homme qui n'étoit pas Grec : le courrier qui apporte à la Reine la nouvelle de la défaite, s'exprime en ces termes: *L'armée des Barbares est entièrement taillée en pièces:*

V. 255. Στρατὸς πᾶς ὄλωλε Βαρβάρων.

3.° Les offrandes magiques, pour évoquer les ames des morts, superstition très-ancienne, puisque Moyse l'interdit aux Juifs sous les plus grandes peines, étoient en usage chez les Perses: Atossa voulant évoquer l'ombre de Darius, fait des libations de lait, de miel, d'eau, de vin, d'huile, & offre des fleurs; en quoi Stanley reproche au Poëte d'avoir péché contre le *costume,* en supposant que les Perses avoient les mêmes usages que les Grecs: il se fonde sans doute sur ce que, selon la religion des Perses, c'eût été souiller le feu sacré, & commettre un sacrilège, que d'y verser des liqueurs; mais les libations d'Atossa devoient être répandues sur la terre, autour du tombeau de Darius, & non pas sur le feu des autels, comme c'étoit la coutume en Grèce;

Deuter. c. 18, v. 10, 11.

V. 613.

Γαπότȣς δ' ἐγὼ
Τιμὰς προπέμψω τάσδε νερτέροις θεοῖς.

Après ces préliminaires, M. de Burigny considère quels sont les faits historiques qu'on peut recueillir de la tragédie des Perses: il y en a de deux sortes, les uns confirment le récit d'Herodote, & Hérodote, à son tour, sert à les détailler & à les éclaircir; les autres semblent contredire Hérodote & tous les historiens.

Les deux auteurs s'accordent parfaitement sur la bataille de Salamine; tous deux racontent la ruse de ce Grec, qui trompa Xerxès, en lui annonçant que les Grecs alloient prendre la fuite: nous voyons dans Eschyle, comme dans Hérodote, les Perses s'emparer de l'île de Psittalie; le Roi assis sur une colline,

confidérer l'évènement du combat; les Grecs defcendre dans Pfittalée, & paffer au fil de l'épée les ennemis qui s'y étoient poftés: nous y voyons la fuite de Xerxès, traverfant la Grèce jufqu'à l'Hellefpont, & la plus grande partie de fon armée périffant de faim, de foif & de fatigue. Les deux écrivains conviennent que la flotte des Perfes étoit de douze cents fept voiles; mais le courrier de Perfe, qui vient annoncer la défaite, ne donne aux Grecs que trois cents vaiffeaux, Hérodote en compte trois cents quatre-vingts; peut-être Efchyle a-t-il fuppofé qu'un Perfe ne pouvoit favoir au jufte le nombre des vaiffeaux des Grecs, & il a mieux aimé le diminuer que l'augmenter, pour relever d'autant plus la victoire de fes compatriotes. C'eft fans doute cette ignorance, vraifemblable dans un Perfe, qui fait que le courrier ne nomme ni Sicinius, qui vient tromper Xerxès, ni Ariftide, qui maffacre les Perfes dans l'île de Pfittalée; il ne connoît même Pfittalée que par fa pofition, le nom de cette île lui eft inconnu: il ne doit pas être inftruit de tout ce qui fe paffe du côté des Grecs, hors de la vue des Perfes; mais en récompenfe il fait quel difcours Xerxès a tenu à fes Capitaines, il connoît & le nom & les qualités de chacun des principaux officiers Perfes, qui ont péri dans cette fatale journée. Les différences qui fe trouvent dans les deux récits font uniquement celles qui fe trouveroient, après une bataille, entre le récit du vainqueur, qui feroit même inftruit, par le rapport des prifonniers, de ce qui s'eft paffé du côté des ennemis, & le récit du vaincu, qui ne fait que ce qu'il a vu.

Mais ce qu'il y a de plus fingulier dans la tragédie d'Efchyle, c'eft la converfation de l'ame de Darius avec Atoffa; la fuite des rois de Perfe y eft expofée d'une manière qui ne peut fe concilier avec les autres auteurs; cependant il eft difficile de préfumer qu'Efchyle, contemporain de Xerxès, eût avancé, devant le peuple d'Athènes, des faits publics dont la fauffeté eût été notoire: & qu'on ne dife pas qu'Efchyle ufe ici du privilége accordé aux Poëtes, de mêler la fiction avec la vérité, & d'altérer l'hiftoire pour l'affujétir aux règles de leur

art; les faits dont il s'agit sont de nature à n'intéresser nullement la poësie, elle ne gagneroit rien à mentir en cette occasion.

L'ombre de Darius rappelant à sa femme Atossa toute la suite des rois de Perse jusqu'à Xerxès, s'exprime ainsi : « Ce » fut un Mède qui règna le premier sur notre peuple; son fils, » gouverné par la prudence, consomma l'ouvrage que le père » avoit commencé: le troisième fut Cyrus, dont le règne fut » heureux, il procura la paix à ses alliés, il conquit la Lydie & » la Phrygie, il subjugua l'Ionie; Dieu favorisa la sagesse de ce » Prince: le fils de Cyrus fut le quatrième monarque: le cin» quième fut Mardus, l'opprobre de la patrie & de notre trône; » le brave Artaphrènes, de complot avec quelques amis qui » avoient intérêt de se défaire du tyran, le tua dans son palais: » le sixième fut Maraphis, & le septième Artaphrènes; la royauté me vint ensuite, par le sort, comme je le desirois. »

Ce récit est tout-à-fait contraire à celui d'Hérodote & de tous les autres historiens : quel est donc ce Mède qui fut le premier roi de Perse ? ce pourroit être Astyage; mais Cyrus a régné immédiatement après lui, &, en ce point, Hérodote est d'accord avec le prophète Daniel : *Et rex Astyages appositus est ad patres suos; & suscepit Cyrus Perses regnum ejus.* Il est vrai que ces paroles ne se trouvent que dans le grec; mais cette addition au livre de Daniel est adoptée, comme canonique, par l'Église. Marsham & Stanley pensent que le second Roi, ici indiqué, est le Cyaxare de Xénophon, fils d'Astyage, Prince inconnu à Hérodote.

*C. 13, v. 65.*

*Canon. Chron. p. 605.*

*Notes sur Esch. au vers 767, 768.*

Le cinquième est indubitablement le Mage, auquel Eschyle donne le nom de Mardus, soit qu'il se nommât ainsi, soit qu'il fut Marde de nation : quoi qu'il en soit, c'est celui qu'Hérodote nomme Smerdis; Ctésias, Sphendadates; Trogue Pompée, Oropastes. Entre le Mage & Darius, les historiens ne connoissent aucun Roi intermédiaire; cependant Eschyle en nomme deux, Maraphis & Artaphrènes : si l'on considère de quel poids doit être ici l'autorité de ce Poëte, qui parle devant les Athéniens, on ne pourra révoquer en doute l'existence de ces deux Rois, qui auront apparemment régné trop peu de temps, pour s'être

fait connoître des historiens Grecs ; c'est ce qu'a soupçonné Stanley, dans ses notes sur les Perses d'Eschyle.

Cette erreur des Grecs, sur l'histoire de Perse, n'est rien en comparaison de celles où sont tombés les auteurs Juifs : ceux-ci, persuadés que la lecture des historiens profanes n'étoit pas nécessaire pour savoir ce qui concerne les Perses, ont prétendu que Cyrus n'avoit régné que trois ans, parce qu'il n'est parlé, dans la prophétie de Daniel, que de la troisième année de Cyrus : ils se sont imaginé qu'il n'y avoit eu que quatre Rois, tant Perses que Mèdes, parce qu'ils n'en ont trouvé que quatre qui fussent nommés dans l'Écriture Sainte ; en conséquence, ils ont soutenu que l'empire des Perses n'avoit subsisté que cinquante-deux ans ; c'est ce qu'on peut voir dans le Seder-olam, dans la petite Chronique, & dans David Gantz : encore y a-t-il eu des Juifs qui ont trouvé cet espace trop long, & qui ont réduit le règne des rois de Perse à trente-quatre ans ; cependant il est très-constant qu'il a duré plus de deux cents ans.

Ce que les auteurs Persans ont écrit sur ce sujet, n'est pas moins absurde ; ceux-ci ont prolongé la dynastie des Perses fort au-delà du vrai ; les uns lui donnent sept cents trente-quatre ans, les autres neuf cents trente-huit ans de durée : on peut voir le détail de ces rêveries dans la Bibliothèque orientale de M. d'Herbelot, au mot *Caian.*



# REMARQUES
## SUR QUELQUES RÉCITS D'HÉRODOTE, D'APRÈS LES PRÊTRES ÉGYPTIENS.

Lu le 8 Juill. 1760.

DANS la multiplicité des récits faits par les prêtres Égyptiens, & conservés dans Hérodote, M. de la Nauze en a choisi quelques-uns qui, déjà discutés par des Savans modernes aussi éclairés que laborieux, lui ont cependant paru susceptibles encore de quelque éclaircissement; & comme ces récits roulent sur des points isolés, il a cru nécessaire d'y procéder par des remarques détachées.

### *Antiquité excessive des Rois d'Égypte.*

*Herod. II, 142.*

La chronologie des prêtres Égyptiens annonçant une durée de onze mille trois cents quarante ans, en trois cents quarante-une générations, depuis Menès, leur premier Roi, jusqu'à Séthon, vers l'an 710 avant J. C. est une fausse chronologie, parce que Menès y seroit antérieur de plusieurs siècles à la création du monde : en vain, pour concilier la chronologie Égyptienne avec celle de Moyse, a-t-on dit que les prêtres d'Égypte entendoient onze mille trois cents quarante années, chacune de trois mois; ce seroit dire qu'ils entendoient aussi trois cents quarante-une générations, d'environ huit ans chacune; on leur imputeroit ainsi une absurdité inouïe, pour leur sauver un anachronisme des plus ordinaires, & des plus conformes au préjugé de la plupart des anciens peuples. D'ailleurs, dès le temps de Solon, les Égyptiens attribuoient, à des monumens de leur nation, dix mille ans d'antiquité, & dix mille ans pris à la lettre, sans aucune restriction : οὐχ ὡς ἔπος εἰπεῖν μυριοστὸν, ἀλλ' ὄντων. Il ne faut donc recourir ni à une réduction pour les onze mille trois cents quarante ans d'Hérodote, ni à des corrections de texte pour le nombre de près de quinze mille ans assignés, en deux endroits de Diodore, à l'antiquité des rois d'Égypte : de pareilles interprétations, où l'on prend arbitrairement

*Plat. de Leg. II, t. II, p. 656, edit. Serran.*

*Diod. I, p. 29.*

arbitrairement l'année pour quatre mois, pour trois mois, pour deux mois, pour un mois, & quelquefois même pour un jour, ſont d'autant plus frivoles qu'elles ſont plus faciles à imaginer pour la conciliation générale de toutes les anciennes chronologies les plus contradictoires.

*Correſpondance fautive du même nombre de générations & de ſucceſſions, dans le même intervalle de temps.*

La chronologie Égyptienne, rapportée par Hérodote, pèche non-ſeulement dans le fondement, par une trop longue durée, mais encore dans le technique, par une correſpondance de trois cents quarante une générations avec autant de règnes & de pontificats : Newton, & ſon apologiſte M. le chevalier Stuart, ont démontré, par des preuves tirées du cours de la Nature, & par l'exemple de toutes les monarchies certainement connues, que les règnes, pris dans une certaine totalité, & à plus forte raiſon les pontificats, déférés à des perſonnes âgées, ſont plus courts & plus nombreux que les générations; & les adverſaires mêmes de la chronologie de Newton, paroiſſent convenir enfin aujourd'hui de la vérité de ce principe. Cependant l'hypothèſe d'une égalité de durée, pour les générations & pour les ſucceſſions, ſemble avoir guidé preſque toujours les auteurs des chronologies, à commencer par les Égyptiens dont parle Hérodote; le préjugé a ſi fort régné dans les écrivains Grecs, qu'on les voit donner indifféremment le nom de générations aux ſucceſſions des Princes, comme aux filiations des familles; Périzonius, & d'autres Savans, ont averti de l'équivoque, comme ſujette à inconvénient dans l'étude de l'ancienne chronologie : Hérodote lui-même a quelquefois confondu les générations avec les ſucceſſions, comme quand il fait répondre vingt-deux générations des rois Lydiens, *Herodot. 1, 7.* de père en fils, à cinq cents cinq années; ce qui ne donnant que vingt-deux à vingt-trois ans pour chacune, prouve que c'étoient des ſucceſſions, & non des générations proprement dites.

*Succeſſion des Rois d'Égypte autrement que de père en fils.*

La chronologie Égyptienne ne ſe contrediſoit point, en

comptant d'une part trois cents quarante-une générations & trois cents quarante-un Rois, & en indiquant de l'autre quelques-uns de ces Rois qui étoient frères, & plusieurs mêmes qui étoient étrangers; dans l'idée des Prêtres, la marche des générations & des successions ne s'étoit pas toujours faite suivant le même fil généalogique & non interrompu, quoique, selon eux, les unes & les autres s'accordassent à la fin ensemble pour le nombre des têtes: Hérodote a distingué ces frères & ces étrangers; comment peut-on dire qu'il a cru que tous ces Rois s'étoient succédés de père en fils?

*Herodot. II, 100, seqq.*

## *Filiation des Pontifes, dans l'idée des prêtres Égyptiens.*

Hérodote ne marque, sur la foi des Prêtres, des successions de père en fils que pour les pontificats, dont on lui montra le nombre par trois cents quarante-cinq statues, où les trois cents quarante-cinq Pontifes s'étoient représentés de leur vivant: cette succession de trois cents quarante-cinq Pontifes pourroit, à la rigueur, se concilier avec la chronologie de Moyse, en les supposant déjà vieux à leur installation, & conséquemment nés de différentes familles; mais la filiation suivie de ces Pontifes, telle que les Prêtres la garantissoient, est fabuleuse, parce qu'elle remonteroit avant la création du monde. Mettre la fable sur le compte d'Hérodote, pour la justification des Prêtres, & prétendre que leur objet étoit de lui marquer, non la filiation des Pontifes, mais la différence de famille, c'est vouloir un peu trop concilier, à quelque prix que ce soit, la chronologie Égyptienne avec celle de Moyse: voici le précis du récit d'Hérodote, qui atteste le sentiment des Prêtres en faveur de la filiation.

*Herodot. II, 143.*

Hécatée de Milet ayant dit à Thèbes, en Égypte, qu'il étoit le seizième descendant d'un Dieu, les prêtres de Jupiter lui avoient fait ce que leurs successeurs firent depuis à Hérodote; ce fut de conduire Hérodote à la salle des trois cents quarante-cinq statues, & de lui faire voir la suite de ces Pontifes, tous de père en fils; ἀπεδείκνυσαν παῖδα πατρὸς ἕκαστον: c'est ainsi qu'ils avoient opposé à Hécatée, dans la même salle, une

généalogie autrement nombreuſe que la ſienne, ἀντεγενεηλόγησαν ἐπὶ τῇ ἀριθμήσει; & ils y avoient oppoſé généalogie à généalogie, en déclarant que chaque ſtatue étoit un Piromis né d'un Piromis, ἀντεγενεηλόγησαν δὲ ὧδε, φάμενοι ἕκαστον τῶν κολοσσῶν Πίρωμιν ἐκ Πιρώμιος γεγονέναι. Il eſt donc évident que les Prêtres oppoſoient généalogie à généalogie, & affirmoient l'unité de la famille des Pontifes.

Non, dit-on, Hérodote l'a cru mal-à-propos, & c'eſt au contraire la différence des familles que les Prêtres vouloient établir: pour pouvoir leur attribuer cette nouvelle idée, contredite formellement par l'unanimité des textes cités, on a recours à l'interprétation d'un autre texte, lequel ne dit pourtant rien que de conforme à tous les textes précédens; c'eſt l'endroit où Hérodote obſerve que les Prêtres ne faiſoient remonter l'origine des Pontifes ni à un dieu, ni à un héros: καὶ οὔτε ἐς θεὸν, οὔτε ἐς ἥρωα, ἀνέδησαν αὐτούς. D'abord ces paroles s'entendent très-bien dans l'hypothèſe de l'unité de famille; un des dogmes égyptiens étoit qu'un homme ne deſcend point d'un dieu; il n'y avoit donc rien de plus ſimple, à l'occaſion des ſtatues des Pontifes de père en fils, que la remarque de l'hiſtorien, que les Prêtres ne donnoient point à ces Pontifes une origine divine. Enſuite, bien loin que la remarque puiſſe faire naître la moindre idée d'une différence de familles, l'expreſſion grecque, ἀνέδησαν αὐτοὺς, marque viſiblement une chaîne généalogique & non interrompue des Pontifes, pris collectivement; on tâche d'y ſubſtituer un ſens de diſtribution, par l'addition du terme partial *aucun*, & l'on traduit: *il n'y avoit aucun des Pontifes dont les Prêtres rapportaſſent l'origine à quelque dieu ou à quelque héros.* Mais cette interprétation, fut-elle exacte, ne ſeroit pas, à beaucoup près, auſſi concluante en faveur de la pluralité des familles, que les textes cités ſont tranchans en faveur de l'unité; que ſera-ce donc quand ce texte particulier, fidèlement rendu, dit ce que diſent les autres? & comment imaginer en effet qu'Hérodote, dans un même récit, eût voulu ſe contredire, ou ne ſe fût pas aperçu qu'il ſe contrediſoit?

On a beau avancer que l'objet des Prêtres étoit d'établir le dogme égyptien contre l'origine divine d'un homme; que, *pour rendre leur preuve plus ſenſible,* ils conduiſirent Hérodote dans la ſalle des ſtatues; & que l'indication de ces ſtatues *devenoit inutile* ſans l'hypothèſe de la différence des familles. Ce ſont-là de ſimples aſſertions; & ſans compter qu'elles ſont contredites par les faits, un certain nombre de ſtatues ne pouvoit pas prouver l'univerſalité du dogme, puiſqu'il n'eſt pas permis de conclure du particulier au général. On cherche à donner de l'étendue à l'induction, on ajoute les ſtatues des Rois au récit d'Hérodote, borné ici aux ſtatues des Pontifes, & l'on fait ſtipuler ces familles royales & ſacerdotales pour le reſte des familles populaires de l'Égypte; car *c'eſt en cela,* dit-on, *que conſiſtoit la force du raiſonnement des Prêtres.* Le raiſonnement ſeroit bien foible encore, quand même on y ajouteroit de plus les ſtatues de tous les Égyptiens enſemble, & celles de tout ce qui avoit jamais exiſté d'hommes dans l'Univers: toutes ces ſtatues raſſemblées auroient, à la vérité, prouvé qu'il n'y avoit-là que des hommes; mais elle n'auroit pas prouvé qu'un dieu n'eût pu être la tige primitive de quelqu'un d'entre eux : autant donc que le récit d'Hérodote manqueroit de vérité, autant le récit des Prêtres auroit manqué de logique.

Une autre inſinuation contre la filiation des Pontifes, & une autre imputation faite à Hérodote, c'eſt de l'accuſer d'avoir traduit *avec emphaſe* le mot égyptien *Piromis,* lequel, nous dit-on, ſignifie encore aujourd'hui ſimplement un homme dans la langue cophte; d'où l'on infère tacitement que par un Piromis fils d'un Piromis, les Prêtres entendoient un homme, fils d'un homme, & non un Pontife fils d'un Pontife. Mais outre que le préjugé, ſur la ſignification du mot égyptien, doit être ſans aucun doute en faveur d'Hérodote, il eſt aiſé de faire encore la réponſe ſuivante: de ce que les Prêtres avoient dit plus haut que les ſtatues étoient des Pontifes, tous de père en fils, παῖδα πατρὸς ἕκαστον, & de ce qu'ils ajoutent enſuite, que chaque ſtatue eſt un Piromis né d'un Piromis, Πίρωμιν ἐκ Πιρώμιος γεγονέναι, il s'enſuit néceſſairement que ſi *Piromis*

n'eſt pas un terme ſynonyme de *Pontife*, il en eſt, du moins ici, un terme repréſentatif.

Voilà ce que M. de la Nauze a cru devoir remarquer à la décharge d'Hérodote, pour faire bien ſentir que l'opinion de la deſcendance des Pontifes, de père en fils, étoit une opinion des prêtres Égyptiens fidellement rendue par l'écrivain grec; & comme les trois cents quarante-cinq générations de ces Pontifes remonteroient pluſieurs ſiècles avant la création, la conciliation de la chronologie Égyptienne avec celle de Moyſe devient inſoutenable.

*Durée moyenne des générations dans le ſentiment des Prêtres Égyptiens.*

Il n'y a ni difficulté, ni même défaut d'exactitude, que dans les trois cents quarante-une générations prétendues depuis le commencement de la monarchie Égyptienne juſqu'au règne de Séthon, quoique les Prêtres aient donné, d'un côté, aux trois cents premières générations dix mille ans, ce qui fait pour chacune trente-trois ans & un tiers d'année; & qu'ils aient donné, de l'autre, aux quarante-une générations ſuivantes treize cents quarante ans, ce qui fait pour chacune trente-deux ans & deux tiers d'année : une différence auſſi légère ſur des durées, que le cours ordinaire de la Nature rend un peu flottantes, doit conſéquemment paroître préférable à l'exacte uniformité, que nous aurions tort d'exiger des Anciens, lorſqu'il n'auroit pas été prudent à eux de les trop garantir.

*Différente numération des ſucceſſions complètes & des ſucceſſions commencées.*

Les Prêtres ayant compté trois cents trente Rois depuis Ménès juſqu'à Mœris, & trois cents quarante-un depuis Ménès juſqu'à Séthon, on a demandé ſi Mœris a été le trois cents trentième, & Séthon le trois cents quarante-unième, ou Mœris le trois cents trente-unième & Séthon le trois cents quarante-deuxième; il paroît qu'on doit l'entendre de cette dernière façon, & prendre les trois cents quarante-une ſucceſſions pour

des ſucceſſions complètes, à cauſe de l'uſage où étoient les Anciens, d'employer communément le nombre ordinal pour les ſucceſſions commencées, & d'employer, comme Hérodote l'a fait ici, le nombre cardinal pour les ſucceſſions complètes.

*Différence de la chronologie Égyptienne dans Hérodote & dans Diodore.*

Une remarque importante ſur les trois cents trente Rois juſqu'à Mœris, & ſur les trois cents quarante-un juſqu'à Séthon, c'eſt le nombre de dix Rois ſeulement qui en réſultent entre Mœris & Séthon; à ce réſultat de la ſomme totale marquée dans Hérodote, ſe joint enſuite le détail hiſtorique, où cet écrivain marque les noms, la ſucceſſion ſuivie & les actions de ces dix Rois; ainſi les nombres partiaux s'accordant parfaitement avec la ſomme totale, il ne reſte, dans ce récit d'Hérodote, aucun nuage ſur la détermination numérale des dix Rois. Cependant au lieu de ces dix règnes, doublement fixés par Hérodote, ſur la foi des Égyptiens, Diodore en compte deux ou trois fois davantage, ſur la foi pareillement des Egyptiens; la conſéquence qu'il en faut tirer ſera du moins que la chronologie égyptienne de Diodore n'étoit pas la même ſur ce point-là, non plus que ſur tant d'autres, que la chronologie égyptienne d'Hérodote: le ſavant Conringius, grand partiſan d'Hérodote, & des récits adoptés comme vrais par l'auteur Grec, ſoutient la réalité des dix Rois ſeulement; d'autres Savans modernes, qui ajoutent beaucoup au nombre d'Hérodote, ne laiſſent pas de retrancher beaucoup de celui de Diodore, chacun ſelon ſon hypothèſe particulière, & ils contrediſent également l'un & l'autre écrivain.

*Adverſar. chron. c. 18.*

*Indication de quelques endroits d'Hérodote, favorables ou contraires à la chronologie des dix Rois.*

Le premier des dix Rois eſt Séſoſtris, le troiſième eſt Protée, contemporain d'Hélène & de Pâris, le dixième eſt Sabacon, dont les temps ſont connus; il régnoit ſept cents cinquante ans avant J. C, d'où s'enſuivroit le règne de Séſoſtris

vers l'an 1000, & celui de Protée vers l'an 930. Voici présentement une indication sommaire, & non une exposition étendue de divers endroits d'Hérodote, relatifs à cette chronologie abrégée de Conringius & de Newton.

Comme les Dieux, que tant de familles Grecques mettoient à la tête de leur arbre généalogique, étoient antérieurs aux héros de la guerre de Troie, ce n'est que par la chronologie abrégée qu'on peut expliquer l'endroit d'Hérodote, où Hécatée fait remonter son origine à un Dieu qui n'étoit que le seizième avant lui. *Herodot. II, 143.*

Phidon, tyran d'Argos, postérieur à Hercule d'une dixaine de générations seulement, vivoit environ six cents ans avant J. C. selon une narration suivie d'Hérodote, laquelle n'est susceptible ni de correction de texte ni d'interprétations. *Idem, VI, 127.*

De la chronologie des dix Rois résulte l'identité de Sésostris & de Sésac: or cette identité est prouvée, 1.° parce que Sésac avoit les Éthiopiens dans ses armées, & que, selon Hérodote, Sésostris a été le seul monarque Égyptien maître de l'Éthiopie; 2.° parce que l'usage des chevaux étoit commun en Égypte avant & pendant les expéditions de Sésac; & que Sésostris, de retour de ses expéditions, fit perdre à l'Égypte, selon Hérodote, l'usage des chevaux; 3.° parce que l'identité a été reconnue par les Savans du premier ordre, les plus opposés entre eux dans les autres points chronologiques, Scaliger, Pétau, Conringius, Bochart, Marsham, Claude le Clerc, Newton & plusieurs autres, avec cette différence que les uns, en plaçant Sésostris après la guerre de Troie, ont contredit Hérodote & toute l'antiquité; & que les autres, comme Conringius & Newton, mettent Sésostris avant la guerre de Troie, conformément à Hérodote & à tous les Anciens. *II. Paralip. XII, 3.* *Herodot. II, 110.* *II. Paral. IX, 28, & XII, 3.* *Herodot. II, 108.*

On oppose, à la chronologie des dix Rois, le nombre de près de neuf cents ans qu'Hérodote marque depuis la mort de Myris jusqu'à lui; mais soit que Myris ait été différent de Mœris, prédécesseur de Sésostris, soit que les prêtres Égyptiens aient exagéré, à leur ordinaire, l'antiquité de Mœris, soit quelqu'autre raison, un chiffre isolé, tel que celui de neuf *Idem, II, 13.*

cents ans, ne ſauroit infirmer un récit ſuivi, tel que celui des dix Rois.

*Herodot. II, 145.* On objecte qu'Hérodote compte plus de huit cents ans depuis la guerre de Troie, & neuf cents depuis Hercule; mais les copiſtes de l'écrivain Grec, quelques lignes plus haut, *Ibid. 140.* venoient de marquer ΗΗΗ, ſept cents ans, au lieu de HHH, trois cents, depuis Anyſis, le neuvième des dix Rois, juſqu'à Amyrtée; ils devoient donc compter auſſi ΗΗΗΗ, huit cents ans, au lieu de HHHH, quatre cents, depuis Protée & depuis la guerre de Troie, & ΗΗΗΗΗ, neuf cents ans, au lieu de HHHHH, cinq cents, depuis Hercule: la première faute rendoit néceſſaires les deux autres, pour pouvoir faire Protée plus ancien qu'Anyſis.

*Idem, I, 7.* On veut qu'Herodote, en parlant des Atyades & des Héraclides, deux dynaſties de rois Lydiens, ait compté cinq cents cinq ans depuis Argon, chef de la dynaſtie des Héraclides, juſqu'à Gygès; mais nous pouvons étendre les cinq cents cinq ans aux deux dynaſties.

*Id. VII, 204, & VIII, 131.* On allègue enfin la liſte des rois Héraclides de Sparte, qui, ſelon Hérodote, ſe ſuccédèrent de père en fils, & l'on donne même à ces ſucceſſions, identifiées avec les générations, une durée plus longue que celle des générations ordinaires: mais cette hypothèſe étant incroyable, nous devons juger qu'Hérodote a confondu les générations avec les ſucceſſions pour les rois de Sparte, comme nous avons vu qu'il les avoit certainement confondues pour les rois de Lydie; & alors la chronologie des rois de Sparte, qui n'auront régné qu'environ vingt ans l'un portant l'autre, s'accordera avec celle des dix rois d'Égypte.

### *Oppoſitions dans le lever & le coucher du Soleil.*

Hérodote, en parlant des onze mille trois cents quarante ans de Ménès à Sethon, les Prêtres, dit-il, racontoient que dans cet eſpace de temps le Soleil s'étoit levé quatre fois de ſon lieu ordinaire, qu'il s'étoit levé deux fois où préſentement il ſe couche, & qu'il s'étoit couché deux fois où préſentement il ſe

il ſe lève: faut-il regarder ce paradoxe comme une abſurdité à mettre néceſſairement ou ſur le compte des Prêtres, ou ſur celui de l'hiſtorien? ni l'un, ni l'autre; mais, à l'exemple des Savans qui ont cherché le mot de l'énigme, M. de la Nauze en propoſe auſſi une explication, en diſant qu'avant le règne de Séthon, le Soleil s'étoit levé deux fois du voiſinage de quelque étoile remarquable, à pareil jour de l'année égyptienne où il ſe coucha au voiſinage de la même étoile dans le temps d'Hérodote; & qu'au contraire il s'étoit couché deux fois au voiſinage de la même étoile, à pareil jour de l'année égyptienne où il ſe leva du voiſinage de l'étoile dans le temps du même Hérodote. M. de la Nauze prend pour exemple l'étoile Régulus, de la première grandeur, qui par ſa poſition auprès de l'écliptique eſt, ſans contredit, dans le temps de ſon lever & de ſon coucher héliaques, plus viſiblement voiſine du Soleil qu'aucune des autres étoiles ne l'eſt dans tout le cours de l'année.

Ptolémée place, pour le climat de la baſſe Égypte, le coucher héliaque de Régulus au 18 juillet, & le lever héliaque au 15 août; ce qui doit s'entendre auſſi du ſiècle d'Hérodote, qui voyageoit en Égypte vers l'an 459 avant J. C. année où le premier *thoth* de l'année vague, alors en uſage parmi les Egyptiens, répondoit au 16 décembre; par conſéquent, dans le temps du voyage d'Hérodote, le Soleil ſe coucha au voiſinage de Régulus le 18 juillet, 5 *pharmuthi*, & ſe leva au voiſinage de l'étoile le 15 août, 3 *pachon:* quand donc précédemment le Soleil du 5 *pharmuthi* s'étoit levé du voiſinage de Régulus, le Soleil de ce 5 *pharmuthi* s'étoit levé où il ſe coucha du temps d'Hérodote; & quand le Soleil du 3 *pachon* s'étoit couché au voiſinage de l'étoile, le Soleil de ce 3 *pachon* s'étoit couché où il ſe leva du temps du même Hérodote. Deux levers & deux couchers du Soleil, ainſi expliqués relativement au calendrier Égyptien, donnent quatre phaſes; & les quatre phaſes font aſſez entendre comment le Soleil, s'étant levé quatre fois de ſon lieu ordinaire, c'eſt-à-dire de l'horizon oriental, comme il ſe lève chaque jour, s'étoit pourtant levé deux fois de l'endroit où il ſe coucha du temps d'Hérodote,

*De Apparent. ſtellar.*

& s'étoit auſſi couché deux fois à l'endroit d'où il ſe leva du temps de cet écrivain.

Si l'on cherche maintenant dans les prétendus onze mille trois cents quarante ans de Ménès à Séthon, les quatre années relatives aux quatre phaſes, on trouvera les années 1809, 2024, 3269 & 3484 avant J. C. & voici comment. Le lever du 15 août, 5 *pharmuti*, ſuppoſe le *thoth* au 11 janvier; or les années 2024 & 3484 ſont les deux années les plus prochaines avant Séthon, auxquelles le *thoth* ait concouru avec le 11 janvier: de même le coucher du 18 juillet, 3 *pachon*, ſuppoſe le *thoth* au 18 novembre; or les années 1809 & 3269 ſont les deux années les plus prochaines avant Séthon, auxquelles le *thoth* ait concouru avec le 18 novembre. Voilà donc les quatre années des quatre phaſes calculées par les Égyptiens; je dis calculées, parce qu'il ne ſauroit être ici queſtion de phénomènes obſervés avant le déluge; & le calcul même des quatre phaſes n'étoit pas dans toute la préciſion aſtronomique, parce que l'hypothèſe Égyptienne du retour du *thoth* au ſoleil & aux mêmes étoiles, en quatorze cents ſoixante-une années vagues, évaluées à quatorze cents ſoixante années ſolaires, n'étoit pas aſtronomiquement exacte.

Mais, dira-t-on, pourquoi ces quatre phaſes ſeulement, quand il ſemble que les Prêtres auroient dû, dans une affaire de calcul, ajouter pluſieurs autres phaſes antérieures, vu la grande antiquité qu'ils donnoient à Ménès? La difficulté pourroit avoir lieu, ſi le calendrier qui dirigeoit ce calcul des Prêtres, avoit eu dans leur idée une antiquité approchante de Ménès: ils reconnoiſſoient au contraire d'autres calendriers plus anciens que celui de leur année vague, comme M. de la Nauze l'a remarqué ailleurs; il a fixé l'époque de ce dernier au cycle caniculaire de l'an 1322 avant J. C. d'autres écrivains modernes la font remonter au cycle précédent de l'an 2782, & l'on peut juger que les Prêtres cités la plaçoient au cycle encore antérieur de l'an 4242, avec le goût qu'ils avoient d'exagérer l'antiquité de leurs uſages. Or depuis cette

*Suprà, t. XIV, Mém. p. 348.*

année 4242, jusqu'au règne de Séthon, vers l'an 710, les quatre années 3484, 3269, 2024 & 1809, sont les seules qui puissent vérifier les oppositions mentionnées du lever & du coucher du soleil; & telle est la raison plausible de la réduction des phases à quatre seulement.

Quant aux idées particulières d'Hérodote sur le phénomène rapporté par les Prêtres, il nous l'a rendu sans doute comme on le lui avoit présenté, c'est-à-dire, comme une énigme: il n'étoit pas assez crédule pour admettre un renversement du cours du soleil, & il étoit trop sage pour rejeter les paradoxes des Savans. Diodore & quelques autres n'ont pas connu cette sagesse d'Hérodote, quand ils l'ont accusé légèrement d'avoir mêlé des fictions incroyables à ce qu'il disoit des Égyptiens. Le récit en particulier que nous venons d'examiner, dit M. de la Nauze, n'est point une fiction, puisqu'il s'explique littéralement sans aucun changement réel dans le cours du soleil, & il ne faut point rapprocher ce récit d'Hérodote de quelques récits de Platon, comme si le langage des prêtres Égyptiens y étoit le même en faveur d'un changement réel. Dans le politique de Platon, un interlocuteur dit, que depuis les temps d'Atrée & de Thyeste, le lever & le coucher du soleil se font à l'opposite des temps antérieurs; mais il ne s'agit point là des prêtres Égyptiens, & l'on sait qu'en effet la rétrogradation du soleil à l'occasion du festin d'Atrée est une fable toute Grecque. Dans le Timée & dans le Critias, les prêtres Égyptiens parlent d'anciennes traditions sur des déflagrations & des déluges qui avoient bouleversé tout notre globe; mais il n'y est point parlé du lever & du coucher du soleil, & d'ailleurs les levers & les couchers dont parle Hérodote, bien loin d'avoir été accompagnés du bouleversement de notre globe, n'apportèrent, selon la remarque expresse de cet écrivain, aucun changement dans le climat & le sol de l'Égypte. Le récit d'Hérodote ne doit donc être rapproché d'aucun de ces récits de Platon.

*Plat. Politic. t. II, p. 268, edit. Serran.*

*Idem, t. III, p. 22 & III.*



# OBSERVATIONS
## SUR LES QUATRE LEVERS DU SOLEIL, DONT PARLE HÉRODOTE, D'APRÈS LES PRÊTRES ÉGYPTIENS.

L'EXPLICATION que M. de la Nauze a donnée d'un fameux paſſage d'Hérodote, & que nous venons d'expoſer dans le dernier article des remarques précédentes, a donné lieu à pluſieurs diſcuſſions dans l'Académie. Avant que d'en rendre compte, il eſt bon de mettre ſous les yeux du lecteur le paſſage même de l'hiſtorien; le voici : Ἐν τοίνυν τούτῳ τῷ χρόνῳ τετράκις ἔλεγον ἐξ ἠθέων τὸν ἥλιον ἀνατεῖλαι· ἔνθα τε νῦν καταδύεται, ἐνθεῦτεν δὶς ἐπαντεῖλαι· καὶ ἔνθεν νῦν ἀνατέλλει, ἐνθαῦτα δὶς καταβῆναι.

L. II, p. 92, ed. Henr. Steph. 1570.

M. de Bréquigny donne ici à la prépoſition ἐξ le ſens de ἔξω ou ἐκτὸς; c'eſt pourquoi il traduit : *Le Soleil s'étoit trouvé quatre fois hors des lieux où il a coutume de ſe trouver;* de plus, le verbe ἀνατεῖλαι, ſelon lui, ne ſignifie pas ici le lever du ſoleil, mais *être aperçu, être remarqué;* de ſorte qu'à ſon avis, Hérodote dit ſur le témoignage des prêtres Égyptiens, que *le Soleil s'étoit montré quatre fois hors de ſes points ordinaires, deux fois où il ſe levoit, & deux fois où il ſe couchoit, du temps d'Hérodote.*

M. Dupuy n'étant ſatisfait ni de l'explication de M. de la Nauze, ni de celle de M. de Brequigny, les a combattues toutes les deux pour en établir une nouvelle. Nous allons rendre compte des raiſons qu'il apporte pour réfuter les deux ſentimens précédens; & comme à cette occaſion il détaille le ſyſtème de Fracaſtor & celui du chevalier de Louville, nous rapporterons ce qu'il dit à ce ſujet; nous expoſerons enſuite le ſens qu'il donne au paſſage d'Hérodote. Pour ne rien laiſſer à deſirer ſur cette matière, M. Dupuy a fini par examiner deux autres explications, dont l'une eſt celle de feu M. Goguet, dans

ſon ouvrage *ſur l'origine des Loix, des Arts & des Sciences;* l'autre a été publiée dans le Journal de Trévoux du mois de janvier 1762, ſecond volume. Nous expoſerons la manière dont il combat l'une & l'autre explication: ce procès littéraire étant inſtruit, ce ſera au Lecteur à prononcer ſur le véritable ſens d'un paſſage aſſez épineux pour partager tant de perſonnes célèbres par leur érudition.

A l'égard de l'explication de M. de Brequigny, M. Dupuy obſerve que le ſens attribué à la prépoſition ἐξ n'eſt pas commun; que les exemples en ſont très-rares, & tirés d'ailleurs que des écrits d'Hérodote: il promet de montrer, dans la ſuite, que cette prépoſition conſerve ici le ſens qu'elle a le plus ordinairement, ſans qu'il ſoit néceſſaire de ſuppoſer aucune altération dans le texte: de plus, dit M. Dupuy, on ne peut expliquer en quoi conſiſteroit cette apparition du Soleil hors de ſes points ordinaires. Sur le terme ἀνατεῖλαι, il remarque que ſi ce terme, appliqué aux aſtres, ſignifie quelqueſois leur lever héliaque, c'eſt-à-dire l'inſtant où dégagés des rayons ſolaires ils commencent à être viſibles; quand on l'applique ſans reſtriction au Soleil, il ne déſigne que le lever coſmique de cet aſtre, & il ne croit pas que, chez les hiſtoriens ſur-tout, on puiſſe trouver des exemples contraires.

I. Sentiment de M. de Brequigny.

M. Dupuy paſſe enſuite à l'explication donnée par M. de la Nauze, & rapportée à la fin de l'article précédent; il entreprend de prouver que cette hypothèſe, ou toute autre de même nature, ne peut ſervir à expliquer le paſſage d'Hérodote.

II. Sentiment de M. de la Nauze.

*Première preuve.* Cette hypothèſe, dit M. Dupuy, fait parler cet écrivain d'une manière énigmatique & inintelligible pour ſes auditeurs; il leur étoit impoſſible de comprendre que l'hiſtorien vouloit parler de ces quatre phaſes qu'on ſuppoſe, quand il leur diſoit que le Soleil s'étoit couché deux fois où il a coutume de ſe lever, & levé deux fois où il a coutume de ſe coucher; la langue grecque ne lui fourniſſoit-elle pas une infinité de tours naturels, de termes propres pour s'exprimer d'une manière claire, préciſe & ſans ambiguïté? c'eût été de ſa part une bizarrerie, d'employer des expreſſions qui, dans

leur ſens naturel, préſentoient une idée toute différente de celle qu'il avoit dans l'eſprit. Si, dans la bouche des Aſtronomes, le lever & le coucher du Soleil déſignent quelquefois le lever & le coucher de cet aſtre dans le voiſinage de quelque étoile, on ne peut y être trompé, le lecteur eſt prévenu de l'acception du terme; mais il n'eſt pas permis à un hiſtorien, qui ne veut pas induire en erreur, d'adopter ce langage ſans en avertir.

Dira-t-on, ajoute M. Dupuy, que les Égyptiens ont débité à Hérodote une énigme, dont il ne pénétroit pas le ſens? en ce cas, l'expoſition des idées égyptiennes ne peut ſervir à l'explication du texte de l'hiſtorien; il aura pris à la lettre les expreſſions des prêtres Égyptiens, & les aura fait prendre de même à ſes lecteurs: auſſi convient-on, pour l'ordinaire, que les anciens auteurs, qui ont attribué aux Savans de l'Égypte d'avoir cru que le cours diurne du Soleil avoit éprouvé des changemens réels, ne l'ont fait que ſur le témoignage d'Hérodote; c'eſt qu'en effet ils ont pris & ont dû prendre ſes paroles dans leur ſens propre & uſité, ſans ſonger à des phaſes auxquelles l'hiſtorien n'avoit jamais penſé lui-même.

*Seconde preuve.* Il eſt aiſé de montrer qu'Hérodote ne s'eſt point mépris ſur le ſyſtème Égyptien, & qu'en effet les Savans de cette nation ont cru & débité ſérieuſement, que le cours journalier du Soleil avoit autrefois éprouvé des variations très-réelles. Que diſent-ils dans le texte de l'hiſtorien, qu'ils n'euſſent déjà enſeigné long-temps auparavant? Si l'on examine l'entretien de Solon avec les prêtres Égyptiens, on y reconnoîtra le fond de la doctrine dont ils entretinrent dans la ſuite Hérodote. Le ſage de la Grèce croyant remonter à l'hiſtoire des temps les plus reculés, avoit parlé de Phoronée, de Niobé, du déluge de Deucalion & de Pyrrha, ainſi que Platon le rapporte dans ſon *Timée.* « Vous autres » Grecs, reprend le plus ancien des Prêtres, en fait de connoiſ- » ſances ſur l'antiquité, vous êtes bien jeunes, & cela ne peut » être autrement: l'eau & le feu ont cauſé & cauſeront encore » bien des dévaſtations, que votre contrée a éprouvées, comme » tant d'autres: ce que diſent vos annales de Phaëton a l'air

d'une fable, mais cache une vérité *(a)*; c'est qu'après une longue suite de siècles les corps, qui se meuvent dans le Ciel & autour de la terre, changent leur mouvement; & de-là naissent des déflagrations auxquelles n'échappent pas les habitans des montagnes & des lieux arides; comme, dans le cas des inondations, la perte de ceux qui habitent les lieux bas est assurée. Pour nous, jamais nous n'avons essuyé de pareils revers; la Nature, la position de l'Égypte, & sur-tout le Nil nous ont préservés de ces désastres; aussi conservons-nous, dans nos temples & dans nos monumens, un corps d'histoire qui se perd dans la plus haute antiquité: vos histoires ne sont & ne peuvent être que de nouvelle date, & ressemblent bien d'ailleurs à des fables; elles ne parlent que d'un déluge, & il y en a eu plusieurs. »

Peut-on ne pas voir dans ce système égyptien, dont on ne rapporte ici qu'un précis exact, un commentaire complet du texte d'Hérodote? S'il raconte, d'après les Égyptiens, que dans l'espace d'un certain nombre de siècles, le cours diurne du Soleil avoit changé quatre fois, cela ne doit pas paroître étonnant, puisque c'étoit un point de leur doctrine que les corps, qui dans le Ciel roulent sur nos têtes, ont subi, à des temps marqués, & subiront encore plusieurs variations pareilles, qui portent le désastre dans la plus grande partie de l'Univers. S'il ajoute que les changemens arrivés dans le cours du Soleil, n'en ont produit aucun dans le climat de l'Égypte, n'est-ce pas précisément ce qu'ils disoient eux-mêmes à Solon, que la situation heureuse de leur contrée, & le Nil, les avoient garantis des fléaux que le dérangement du Ciel avoit causés ailleurs?

Tout le fond du système égyptien reparoît encore dans d'autres écrits de Platon, & sans doute ce Philosophe le tenoit de la bouche des Prêtres avec lesquels il eut tant de liaison: « On a vu, dit-il *(b)*, & on verra encore, outre bien d'autres

*(a)* Τοῦτο μύθου μὲν σχῆμα ἔχον λέγεται, τὸ δ' ἀληθές ἐστι, τῶν περὶ γῆν καὶ κατ' οὐρανὸν ἰόντων παράλλαξις, καὶ διὰ μακρῶν χρόνων γινομένη τῶν ἐπὶ γῆς πυρὶ πολλῷ φθορά. *Plato in Timæo, p. 22, tome III, édit. Henr. Steph. 1578.*

*(b)* L'interlocuteur que Platon fait parler ici, étoit un étranger qui

» merveilles, celle qui parut du temps d'Atrée & de Thyeſte, » où le lever & le coucher du Soleil & des autres aſtres changea, » de ſorte qu'ils ſe couchèrent au lieu où maintenant ils ſe lèvent, » & ſe levèrent où ils ſe couchent *(c)*. Il eſt des temps, ajoute-t-il, » où Dieu préſide au mouvement de l'Univers, & dirige ſa » révolution; il en eſt d'autres où il l'abandonne à lui-même, » & alors l'Univers, par un mouvement ſpontané, tourne dans » un ſens contraire. Ces variations dans le mouvement des corps » céleſtes, opèrent de prodigieux changemens dans les êtres que *Plat. in Polit. t. II, p. 270.* » l'Univers renferme; auſſi la production & la propagation de » l'eſpèce humaine, ſous le règne de Saturne, étoit bien différente » de celle d'aujourd'hui. Mais du temps de Saturne, de quelle » eſpèce étoit la révolution des aſtres? étoit-elle une de celles » que Dieu imprime à l'Univers, ou du nombre de celles que » l'Univers ne reçoit que de lui-même? alors, répond l'inter- » locuteur que Platon fait parler, le cours des aſtres n'étoit pas » de la même nature que celui d'aujourd'hui; alors Dieu ſeul » veilloit, avec un ſoin particulier, au mouvement de l'Univers, *Ibid. p. 271.* » où il faiſoit goûter une félicité parfaite. »

On voit ici, dans le texte du Philoſophe, les mêmes expreſſions dont s'étoit ſervi l'hiſtorien; pourquoi le ſens n'en ſeroit-il pas auſſi le même? peut-on trouver étrange que les prêtres d'Égypte aient tenu à Hérodote les mêmes diſcours qu'ils avoient déjà tenus auparavant à Solon, & qu'ils tinrent dans la ſuite à Platon. Sommes-nous, après tout, mieux inſtruits aujourd'hui des vrais ſentimens des Égyptiens, que ne l'étoient les écrivains de l'antiquité? or ceux-ci n'ont-ils pas cru, n'ont-ils pas aſſuré que, ſuivant la tradition de ces peuples *(d)*, le cours

paroît avoir été en Égypte & en connoître les uſages. *Voy. le Polit. t. II, edit. Steph. p. 264.*

*(c) Plato, in Politic. t. II, p. 268, &c.* Ἦν τοίνυν καὶ ἔτι ἔσται τῶν πάλαι λεχθέντων πολλά τε ἄλλα, καὶ δὴ καὶ τὸ περὶ τὴν Ἀτρέως τε καὶ Θυέστου λεχθεῖσαν ἔριν φάσμα.... τὸ περὶ τῆς μεταβολῆς δύσεώς τε καὶ ἀνατολῆς ἡλίου καὶ τῶν ἄλλων ἄστρων· ὡς ἄρα ὅθεν μὲν ἀνατέλλει νῦν, εἰς τοῦτον τότε τὸν τόπον ἐδύετο, ἀνέτελλε δ' ἐκ τοῦ ἐναντίου.

*(d)* Dans l'*origine des loix, des arts, &c.* on cite pour témoin de cette tradition, Plutarque, *de Plac. Philoſoph. lib. II, cap. 24*; mais dans l'ouvrage cité, l'auteur Grec ne fait pas mention de ce fait: il parle ſeulement de deux éclipſes de Soleil, dont l'une dura un mois, l'autre fit du jour une nuit.

diurne

diurne du Soleil avoit autrefois ſubi une variation réelle, & que l'orient étoit devenu l'occident? Solin ne fait [illegible] pour en faveur de l'opinion des Anciens qui l'avoient [illegible] il dit: *ferunt* (*Ægyptii*) *a primis gentis ſuæ avis tra*[illegible] *nunc occaſus eſt, ibi ortus ſolis fuiſſe.* Fût-il donc vrai que le ſens du texte d'Hérodote n'eût pour objet que des phaſes ſolaires, ou tout autre choſe qui ne ſuppoſeroit aucun changement phyſique dans la révolution des Cieux, on n'en ſeroit pas moins fondé à reprocher aux Savans de l'Égypte d'avoir débité la fable d'une variation réelle, pour accréditer l'antiquité de leur Nation.

C. 3[illegible], p. 61 [illegible]

*Troiſième preuve.* Dans la multitude des ſiècles que les Égyptiens comptoient depuis Ménès juſqu'à Séthon, les quatre phaſes n'occupent qu'un très-petit eſpace, celui de ſeize cents ſoixante-quinze ans; & les variations, qu'ils attribuoient au cours du Soleil, rempliſſoient l'intervalle de onze mille trois cents quarante ans: le texte de l'hiſtorien n'eſt pas ici équivoque; après avoir rapporté cette antiquité prodigieuſe dont ils ſe glorifioient, ils ajoutoient, continue-t-il, que durant le cours de ces ſiècles, ἐν τούτῳ τῷ χρόνῳ, c'eſt-à-dire dans l'intervalle des onze mille trois cents quarante ans, dont il venoit de parler, le Soleil s'étoit levé deux fois où il ſe couche, comme il s'étoit auſſi couché deux fois où il ſe lève. Enfin, comme on convient, d'une part, que les Égyptiens n'avoient en vue qu'un calcul aſtronomique; de l'autre, qu'ils étoient convaincus, quoique fauſſement, de la réalité des onze mille trois cents quarante années vagues qu'ils comptoient depuis Ménès juſqu'à Séthon, on ne conçoit pas qu'ils aient borné leur ſupputation à quatre phaſes du lever & du coucher ſolaire; puiſque dans cette hypothèſe il eſt très-évident que, durant le cours de ces ſiècles, il étoit réellement arrivé au moins quatorze phaſes pareilles: il étoit naturel, indiſpenſable même, de pouſſer juſque-là le calcul aſtronomique; c'étoit, de plus, une belle occaſion d'accroître le merveilleux dont on vouloit frapper l'imagination d'Hérodote.

*Quatrième preuve.* Hérodote nous avertit, comme d'une

chose digne de remarque, que les variations que les Égyptiens attribuoient au cours du Soleil, durant onze mille trois cents quarante ans, n'avoient occasionné aucun changement physique dans la Nature relativement à l'Égypte; tout avoit continué d'y aller son train ordinaire: le lever du Soleil où il se couche ordinairement, non plus que le coucher de cet astre où il a coutume de se lever, n'ont produit, lui disoit-on *(e)*, aucun changement réel en Égypte, *ni à l'égard des productions de la terre, ni à l'égard des inondations du Nil, ni par rapport aux maladies, ni par rapport à la mortalité.* Cette observation n'est-elle pas une preuve complète que les prêtres Égyptiens ne songeoient point aux quatre phases du lever & du coucher du Soleil, dont on veut que les prêtres d'Égypte aient instruit Hérodote; car qu'en un temps donné, le Soleil se lève au voisinage de la même étoile où quelques siècles auparavant il s'étoit couché à pareil jour, conçoit-on qu'un tel évènement, très-ordinaire dans l'année vague, soit capable d'influer sur les productions de la terre, sur le cours des rivières, & sur la vie des animaux.

L'uniformité constante que les Égyptiens reconnoissoient avoir subsisté dans la température de leur climat, pendant une si longue suite de siècles, est aussi, selon M. Dupuy, une preuve décisive contre l'explication qu'on voudroit tirer de l'hypothèse ingénieuse du chevalier de Louville: mais cet objet étant par lui-même assez curieux & assez intéressant pour mériter une discussion particulière, nous allons rapporter tout cet article, tel qu'il a été donné par M. Dupuy.

III. Hypothèse du chevalier de Louville, & de Fracastor.

En lisant les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de l'année 1716, & le Journal des Savans qui en rendit compte, j'ai été étonné, dit M. Dupuy, qu'on fît dire au chevalier de Louville que les Égyptiens, suivant une ancienne tradition conservée par Hérodote, assuroient qu'autrefois l'écliptique avoit été perpendiculaire à l'équateur; si, d'un côté, j'étois bien sûr que l'historien Grec ne nous avoit transmis nulle part, en termes précis, une si curieuse anecdote, je voyois, de l'autre,

*(e)* Καὶ οὐδὲν κατ' Αἴγυπτον ὑπὸ ταῦτα ἑτεροιωθῆναι, οὔτε τὰ ἐκ τῆς γῆς οὔτε τὰ ἐκ τοῦ ποταμοῦ σφι γινόμενα, οὔτε τὰ ἀμφὶ νούσους, οὔτε τὰ ἀμφὶ τοὺς θανάτους.

qu'on ne pouvoit la découvrir, dans le paſſage qui fait l'objet de cet écrit, qu'à l'aide d'un ſens que les expreſſions ne préſentent pas naturellement : dire, en effet, que le Soleil s'eſt autrefois levé deux fois où aujourd'hui il ſe couche, & deux fois couché où il ſe lève, eſt-ce aſſurer qu'autrefois le plan de l'écliptique a fait un angle droit avec celui de l'équateur? il n'en falloit pas davantage pour me faire naître l'envie de voir l'ouvrage de l'habile Académicien, dont on n'a publié que l'extrait; & ſi j'ai ſatisfait ma curioſité, j'en ſuis redevable à la complaiſance de M. de Fouchy, Secrétaire perpétuel de l'Académie, qui a bien voulu me communiquer les regiſtres de l'année 1716, où ſe trouve en entier le Mémoire du chevalier de Louville: je me ſuis donc convaincu que l'hiſtorien de l'Académie a rendu fidèlement la penſée & l'opinion de ſon confrère. *Hérodote*, dit celui-ci, *nous a conſervé une tradition qui vient des Egyptiens, qui diſoient que l'écliptique avoit autrefois été perpendiculaire ſur l'équinoxial: cette tradition*, ajoute-t-il, *ne prouve pas que le monde ſoit aſſez ancien pour cela ; mais cela ſembleroit prouver que les Égyptiens auroient autrefois obſervé de la diminution dans l'obliquité de l'écliptique, ce qui leur auroit donné lieu d'imaginer que le monde auroit été, dès le commencement de la période de cette révolution, comme encore aujourd'hui pluſieurs Aſtronomes ſe perſuadent que le monde a été créé, lorſque l'apogée du Soleil étoit dans la ſection du Bélier, ou du printemps : ce qui ne s'éloigne pas beaucoup de l'antiquité que les Septante donnent au monde.* Il faut convenir qu'en tout cela, le chevalier de Louville rapporte moins ce que dit l'hiſtorien Grec, que ce qu'il veut lui faire dire, d'après ſon ſyſtème ſur le mouvement de l'écliptique.

Un examen ſuivi des obſervations faites par les Aſtronomes, tant anciens que modernes, l'a convaincu que l'angle que fait l'écliptique avec l'équateur, eſt aujourd'hui moins grand qu'il n'étoit autrefois, & que cette inclinaiſon diminue toujours aſſez exactement d'un tiers de degré en deux mille ans, ou à raiſon d'une minute chaque ſiècle. La vérité de ce phénomène conſtatée, il s'agiſſoit d'en aſſigner la cauſe, & voici

celle que l'auteur imagine. « Pour expliquer, dit-il, le changement qui arrive à l'obliquité de l'écliptique, rien n'eſt plus » facile : il n'y a qu'à ſuppoſer que l'axe de la Terre ſe relève » peu à peu ſur le plan de l'écliptique, & que cet axe tend de » plus en plus à lui devenir perpendiculaire ; ce qui produira la » variation que nous avons obſervée ; que ſi à la fin cet axe » vient à ſe relever tout-à-fait, & à faire des angles droits avec » l'écliptique, en ſorte que l'équateur ſe confonde avec elle, la » nature des choſes de ce monde changeroit bien de face, puiſ- » qu'il n'y auroit plus aucune viciſſitude de ſaiſons, plus d'étés, » plus d'hivers ; mais en leur place, un printemps continuel » régneroit dans les deux Zones tempérées ; les jours ſeroient » perpétuellement égaux, & la Nature ſeroit par conſéquent » toujours dans le même état, puiſqu'il n'y auroit plus qu'une » ſeule ſaiſon pendant toute l'année : d'où il ſuit que l'on ne » pourroit plus compter d'années, ſi ce n'eſt des années aſtrales, » qui ne ſont perceptibles qu'aux ſeuls Aſtronomes ; ce ſont les » retours du Soleil au même point du ciel, par rapport aux » Étoiles fixes. Il eſt vrai qu'il ſemble que la Zone torride » perdroit à ce changement, puiſqu'elle en deviendroit plus » torride, c'eſt-à-dire rôtie ; mais outre que cette Zone n'eſt pas » la partie la plus conſidérable de la Terre, car il y en a une » grande portion qui n'eſt que mer, c'eſt que nous voyons que » la Nature eſt fort induſtrieuſe à trouver dans les inconvéniens » mêmes, des choſes qui les compenſent ; car pour les deux » Zones glaciales, elles y gagneroient plus qu'elles n'y per- » droient, puiſqu'au lieu d'un hiver affreux, pendant lequel » elles ne voient jamais le Soleil, elles jouiroient d'un jour » continuel, dont la chaleur ſeroit foible à la vérité ; mais » comme elle ne ſeroit jamais interrompue par la nuit, elle » ne laiſſeroit pas d'échauffer l'air ſuffiſamment, pour que les » fruits puiſſent mûrir, & pour produire même une température » aſſez ſupportable. Ce jour leur ſeroit cauſé par la réfraction de » leur air, qui étant beaucoup plus denſe ou plus épais que le » nôtre, élève par conſéquent davantage les aſtres, que ne fait » celui-ci ; ce qui leur ſeroit paroître continuellement le Soleil

élevé de quelques degrés au-dessus de l'horizon, autour duquel « ils le verroient toujours tourner sans se coucher : par-tout « ailleurs les jours seroient perpétuellement égaux aux nuits, « comme dans le printemps ou dans l'automne. »

Il seroit inutile d'observer que les changemens que cette hypothèse, de l'aveu de son auteur, feroit éprouver à la Nature, ne s'accordent point avec la tradition Égyptienne, & qu'ainsi l'hypothèse elle-même est incapable de nous en découvrir l'objet; mais il s'en sert habilement pour expliquer ce que Diodore de Sicile rapportoit des Chaldéens, qu'ils comptoient quatre cents trois mille ans *(f)* depuis leurs premières observations jusqu'à l'entrée d'Alexandre le Grand dans Babylone. « Je crois, dit-il, que ce qui a donné lieu à cette supposition, ne peut être que quelque longue période « des mouvemens celestes, dont le commencement sera de « ce temps-là : or je n'en vois point d'assez longue, ni dont « l'époque soit assez ancienne pour cela, que celle de l'obliquité « de l'ecliptique, dont le mouvement n'est que d'une minute « par siècle ; or il y a environ deux mille ans qu'Alexandre « entra à Babylone, & nous avons trouvé que l'obliquité de « l'Écliptique étoit pour lors (c'est-à-dire du temps de Pythéas) « de vingt minutes plus grande qu'elle n'est aujourd'hui. Elle « étoit donc de vingt-trois degrés quarante-huit minutes trente « secondes, dont le complément est soixante-six degrés onze « minutes trente secondes, qui est le chemin qu'auroient fait, « selon cette supposition, les pôles de l'équateur, en se relevant « sur le plan de l'ecliptique, & à raison d'une minute en cent ans, « cela feroit trois cents quatre-vingt-dix-sept mille cent cinquante « de nos années, qui sont de trois cents soixante-cinq jours un « quart; mais les années Égyptiennes anciennes n'étoient que de « trois cents soixante jours, comme on le peut voir dans Scaliger, « dans le P. Kircher, dans Diodore de Sicile, dans les notes « de Golius sur Alferganus, & dans Plutarque, dans son livre « *de Iside & Osiride*, où il rapporte même une fable à l'occasion « de l'augmentation des cinq jours dans l'année; ce que l'on peut «

*(f)* Diodore de Sicile, *lib. II*, dit 473000 ans.

» encore prouver par le circuit des murailles de Babylone, qui » étoient de trois cents ſoixante ſtades, & qui furent bâties en » un an, & en faiſant un ſtade par jour, & par le nombre des » prêtres & aſtronomes de Memphis, qui obſervoient chacun » leur jour, & qui étoient trois cents ſoixante: or ſuivant cette » proportion de trois cents ſoixante à trois cents ſoixante-cinq » un quart, on trouvera que le nombre des années Juliennes que » nous venons de trouver ci-deſſus de trois cents quatre-vingt-» dix-ſept mille cent ſoixante, fera d'années Égyptiennes anciennes » quatre cents deux mille neuf cents quarante-deux; ce qui ne » diffère de ce que diſoient les Chaldéens, que de cinquante-huit » ans *(g)*, ce qui eſt une juſteſſe aſſez ſurprenante: d'où je conclus » que les Chaldéens, ou plutôt les hierophantes Égyptiens, » avoient autrefois obſervé la diminution de l'obliquité de l'éclip-» tique, & qu'il faut même qu'ils aient trouvé qu'elle étoit telle » que nous la trouvons encore aujourd'hui, puiſque pour peu que » leur hypothèſe s'éloignât de celle-ci, la différence étant mul-» tipliée par un auſſi grand nombre d'années, s'éloigneroit » d'une quantité beaucoup plus conſidérable que de cinquante-huit ans. »

On voit par ces paroles à quoi ſe réduit le fond du ſyſtème du chevalier de Louville; il conſiſte à ſuppoſer que l'axe de la Terre s'élève inſenſiblement ſur le plan de l'écliptique, & que ſi le monde dure aſſez long-temps, un jour viendra qu'il fera un angle droit avec ce plan: d'où l'auteur conclut que les jours d'été dans ces climats-ci, iront toujours en diminuant, ceux d'hiver au contraire en augmentant, & qu'une manière ſûre d'obſerver cette variation de l'écliptique, ſeroit de marquer des points à l'horizon, vis-à-vis deſquels on verroit lever ou coucher le Soleil le jour des ſolſtices; car ſi dans la ſuite des temps on y remarquoit des changemens, la variation de l'obliquité de l'écliptique ſeroit conſtatée. Mais a-t-il penſé qu'après que l'axe de la Terre ſeroit devenu perpendiculaire à l'écliptique, il s'inclineroit dans un ſens oppoſé à celui d'aujourd'hui,

*(g)* Mais cette différence ſera de 70058 ans, à ſuivre le récit de Diodore de Sicile.

& qu'il continueroit ainſi à faire une révolution entière? C'eſt ſur quoi je ne vois point qu'il ſe ſoit expliqué en termes exprès. Il ſemble néanmoins qu'on pourroit l'inférer de ce qu'il dit que, ſuivant la tradition des Égyptiens, l'écliptique avoit été autrefois perpendiculaire ſur l'équinoxial; car dans l'hypothèſe du mouvement de la Terre, qui étoit celle de l'auteur, pour que l'écliptique coupe perpendiculairement l'équateur, il faut que l'axe de la Terre ſe trouve dans le plan de l'écliptique même; ce qui ſuppoſe que cet axe ne reſte pas perpendiculaire à l'écliptique.

Mais la plupart de ceux qui ont adopté ou expliqué ſon ſyſtème, ont décidé hardiment que l'axe terreſtre feroit une révolution complète, ſi la durée du monde le permettoit: ils ont même cru, à l'aide de cette ſuppoſition, pénétrer la penſée des Égyptiens; ils ont jugé que, ſi l'axe terreſtre fait une révolution entière ſur le plan de l'écliptique, il eſt néceſſaire que le Soleil, pendant la moitié de cette révolution, paroiſſe ſe lever à l'eſt pour aller ſe coucher à l'oueſt; & pendant l'autre moitié, ſe lever à l'oueſt pour ſe coucher à l'eſt: mais cela ne ſuffiroit pas pour expliquer l'objet de la tradition Égyptienne; elle annonce deux levers à l'eſt & deux à l'oueſt; par conſéquent elle exigeroit deux révolutions de l'axe terreſtre ſur le plan de l'écliptique. M. de Louville avoit eſtimé que l'obliquité de ce cercle alloit toujours en décroiſſant, à raiſon d'une minute par ſiècle; les Aſtronomes modernes jugent que la diminution d'une minute ne ſe fait qu'en cent trente ou cent quarante ans *(h)*. Il faudroit donc près de ſix millions d'années pour deux révolutions totales de l'axe terreſtre; & de ce nombre de ſiècles à celui dont parloient les Égyptiens, la différence eſt énorme.

En liſant le Mémoire du chevalier de Louville, continue M. Dupuy, j'ai encore été ſurpris de ſon ſilence à l'égard du ſyſtème de Fracaſtor, qui a tant de rapport avec le ſien: peut-être ne connoiſſoit-il pas l'ouvrage de ce Médecin,

*(h)* Voyez les Leçons élémentaires d'Aſtronomie de M. l'abbé de la Caille, *n.° 311.*

devenu plus célèbre par la Poësie que par ses connoissances astronomiques. Comment néanmoins lui est-il arrivé de ne jamais jeter les yeux sur l'Almageste de Riccioli, qui en plusieurs endroits s'élève contre les idées de Fracastor?

Quoi qu'il en soit, c'est dans un ouvrage intitulé: *Homocentrica, sive de Stellis*, que Fracastor developpe tous les principes de son hypothèse. Il convient que depuis Hipparque jusqu'à lui, les Anciens n'avoient reconnu dans le ciel que deux mouvemens, l'un d'orient en occident par l'équateur, l'autre d'occident en orient par le zodiaque; il soutient qu'il faut admettre une troisième espèce de mouvement, savoir, en latitude, c'est-à-dire du nord au midi & du midi au nord; il soupçonne *(i)* néanmoins qu'avant Hipparque, Eudoxe & Callippe avoient eu quelque connoissance de ce mouvement, puisqu'au rapport d'Aristote, ils avoient admis une sphère dont les pôles étoient placés dans le zodiaque; mais avant eux, ajoute-t-il, les Égyptiens ne l'avoient pas ignoré, à en juger par ce que dit Mela après Hérodote, que suivant une tradition consignée dans leurs monumens, ils admettoient quatre changemens arrivés dans le cours des Astres, depuis l'origine de leur monarchie, le Soleil s'étant couché deux fois où il a coutume de se lever, & levé deux fois où il se couche; or, dit-il, on ne peut concevoir d'autre cause de ces variations que les mouvemens en latitude.

Pour faire sentir les avantages qui naissent de la théorie de ce triple mouvement, il en résulte, dit-il, qu'il n'est aucun point dans la sphère qui, à la longue, ne se trouve être

*(i) Ante Hipparchum verò quandam de iis motibus opinionem fuisse apud Eudoxum & Calippum conjecturam [illegible] ex iis accipere quæ Aristoteles circa primam Philosophiam reliquit: refert enim eos sphæram quandam posuisse, cujus poli in Zodiaco siti erant. At verò & antiquiorem de his motibus opinionem extitisse apud vetustissimam illam Ægyptiorum gentem, signum quoddam præbent ea quæ Pomponius Mela ex Herodoto accepta, de eâ gente scribit his verbis, mandatumque litteris ferunt, ex quo Ægyptii sunt, quater cursus suos vertisse sydera, ac solem bis jam occidisse, unde nunc oritur, atque ortum, ubi nunc occidit. Atqui occidisse unquam solem, unde nunc oritur, nullâ prorsùs via alia intelligi potest, quam per prædictos motus.* Hier. Fracastor, Homocent. cap. XII, edit. Genev. 1621.

par-tout,

par-tout, & n'ait toutes les positions qu'on peut concevoir; ce qu'il juge nécessaire, afin qu'il n'y ait aucune partie de l'Univers qui ne participe à l'influence des cieux, & que tout ce qui est possible dans la Nature, se trouve un jour exister; c'est un principe que quelques Philosophes modernes ont renouvelé de nos jours: les générations, ajoute-t-il, seroient bien différentes de ce qu'elles sont maintenant, si le Soleil se mouvoit dans l'équateur, comme il se meut dans l'écliptique. Il en conclut que le Soleil prendra un jour cette route pour donner lieu à ces productions; parce, dit-il, que tout ce qui est possible dans la Nature, est aussi nécessaire. Il ajoute, conformément à un système qui a reparu aussi depuis quelques années, que si l'on réfléchit sur la formation des îles & des montagnes, en observant qu'un temps a été qu'elles ont été formées dans la mer, qui les couvroit, & qu'un jour les terres inondées par la mer deviendront habitables, comme celles que nous habitons seront ensévelies sous les eaux; si l'on se rappelle enfin ces variations prodigieuses, ces inondations, ces conflagrations, ces grands étés, ces grands hivers, dont parle Aristote, on se convaincra qu'il faut aussi que les Cieux éprouvent des changemens considérables, pour produire de si étonnans phénomènes *(k)*.

*(k) Per hosce enim motus fieri paulo post ostendemus, ut punctus omnis qui in sphæra est, quandoque ubique fiat, & ad omnia & undequaque se convertat. Quod necessarium quidem videtur, quò virtutes, quæ ab orbibus huc demittuntur, undique & ad punctum omnem impartiantur, & quæcunque* possibilia sunt in natura fieri, quandoque etiam fiant. *Aliæ profectò generationes in mundo fierent, si fortè fortuna sol per Æquinoctialem (uti per Eclipticam) iter teneret. Futurum igitur est, ut sol quandoque viam illam teneat, quò fiant illæ generationes.* In Natura enim id quod possibile est, necessarium etiam est. Ad ipsas præterea insularum montiumque generationes si quis respiciat, videatque tempus illud fuisse, quùm è mari facti, & olim mari contecti fuerint, futurumque rursus, ut quà mare nunc integit, habitabile olim fiat, quodque habitatur ac colitur, condendum quandoque Oceano fore, *tum videat maximas illas terræ mutationes, eluviones, exarsiones, magnasque æstates illas, atque hyemes, quas Aristoteles refert: agnoscet quidem in cœlo mutationes esse oportere, quæ tanto efficiant longè alias & majores, quàm illæ sint, quas quotidie videmus in angusto admodum constitutas.* Fracast. Ibid.

Pour ce qui regarde l'écliptique, Fracaſtor a dit, ſans héſiter, qu'elle faiſoit une révolution entière ſur le plan de l'équateur: un jour viendra, dit-il, que comme, depuis Ptolémée, l'écliptique s'eſt approchée d'environ vingt-trois minutes de l'équateur, continuant toujours à s'en approcher de plus en plus, elle ſe confondra enfin avec lui, & nous donnera, pour quelque temps, un équinoxe continuel; enſuite la partie qui aujourd'hui eſt au ſeptentrion ſe tournant au midi, comme celle qui eſt au midi allant au ſeptentrion, l'écliptique s'inclinera encore ſur l'équateur de plus en plus, juſqu'à ce qu'elle paſſe par les deux pôles, ſon plan ſe confondant avec celui du colure des équinoxes; alors le Soleil, allant par un mouvement ſpiral d'un pôle à l'autre, éclairera, dans une ſeule année, toutes les parties du monde. Ce changement, qui fera que la partie aujourd'hui inférieure aura pour lors le deſſus, & que la ſupérieure ſera en bas, produira auſſi de la variation dans le cours apparent du Soleil; cet aſtre, ſans changer ſa direction primitive dans l'écliptique, n'ira plus d'occident en orient, mais de l'orient à l'occident, & nous ramenera l'année, non du Bélier, mais de la Balance. Si c'eſt ainſi, ajoute-t-il, que les Égyptiens l'ont entendu, & qu'ils aient voulu parler du lever & du coucher annuel du Soleil, non de ſon lever ni de ſon coucher diurne, ils ont eu raiſon; cette découverte méritoit d'être conſervée dans le ſecret de leurs archives *(l)*.

*(l) Futurum igitur exiſtimamus, ut quemadmodum à Ptolemæi temporibus uſque ad noſtra ſolis circulus ad Æquinoctialem appulit m̃. circiter 23, ita deinceps annis labentibus continenter magis ac magis ad eandem appropinquans, tandem (quum Dii volent) per ipſam Æquinoctialem iter teneat, æquinoctiumque mortalibus per multum temporis apportet: mox parte illâ, quæ nunc in ſeptentrione eſt, permutata in meridiem, & è contrario, magis in dies & magis ab æquinoctiali ſeſe amoveat, donec eiſdem Diis ita providentibus, ſolis circulus per utrumque polum atque æquinoctia protendatur, ſubalternuſque * fiat coluro Æquinoctiorum, ac tunc quidem per helices à polo ad polum actus ſol anno uno omnes mundi partes circumviſet: mox verò partibus permutatis, ac eâ, quæ nunc ſupra eſt, factâ infra, & è converſo, motus etiam ipſe permutabitur, & non jam ab occaſu ad ortum feretur*

* L'auteur donne le nom de *ſubalternes* à des cercles, lorſque le plan de l'un eſt renfermé dans le plan de l'autre: *Dico autem ſubalternos orbes, quorum circuli medii alter ſub altero eſt, & poli ſub polis.* (Sect. 1, c. 10). Le cercle moyen *(medius)* d'une ſphère, c'eſt ſon equateur.

On s'étonnera ici peut-être que Fracaſtor admettant, ainſi que les partiſans du chevalier de Louville, l'hypothèſe de la révolution totale de l'écliptique, n'en tire pas la même induction ; cette différence eſt remarquable, & mérite quelques réflexions, qui nous conduiront au parallèle de l'opinion de Fracaſtor à celle des défenſeurs de l'hypothèſe du chevalier de Louville.

Fracaſtor avoit adopté le ſyſtème de l'immobilité de la Terre & d'un premier mobile, dont l'action étoit invariablement dirigée d'orient en occident; de l'union de cette double hypothèſe à celle de la révolution totale de l'écliptique, réſulte un changement dans les points équinoxiaux; de ſorte que le Soleil conſervant toujours, dans le cercle écliptique, la direction qu'il a reçue dès l'inſtant de ſa création, après avoir paru ſe porter d'occident en orient par ſon mouvement annuel, doit enſuite paroître aller d'orient en occident: mais il ne ceſſera pas de ſe lever à l'eſt, & de ſe coucher à l'oueſt chaque jour, pendant tout le temps que durera la révolution de l'écliptique, parce qu'il obéira toujours à l'impreſſion du premier mobile, dont la direction eſt conſtante d'orient en occident. C'eſt ſur quoi Fracaſtor s'eſt expliqué d'une manière très-préciſe: *quoniam diurnus motus*, dit-il, *ortuſque & occaſus a primo mobili datur, impoſſibile eſt aliunde oriri ſolem, quàm ab ea parte, unde & nunc oritur, quocunque in ſitu ponatur circulus ejus, quicunque illi locus in univerſo detur.* De-là il conclut que quand les Égyptiens ont dit qu'autrefois le Soleil s'étoit levé où il ſe couche, ils ont été dans l'erreur, s'ils ont voulu parler du lever & du coucher journalier; mais qu'ils nous ont tranſmis une vérité importante, s'ils ont prétendu parler du lever & du coucher annuel du Soleil: car il réſulte de la révolution de l'écliptique, que le Soleil, après avoir commencé ſon année tropique au

*Fracaſt. ibid. c. 8, ſect. 3.*

*per ſe ſol, ſed ab ortu in occaſum moveri etiam velocitate quàm orbis primus, annumque non ab Ariete, ſed à Libra reportabit nobis. Quod ſi ſignificare voluerunt Ægyptii, non de ortu & occaſu diurno intelligentes, ſed de annuo, & rectè quidem tradidiſſe videntur, & ſecretius quoddam monumentum in arcanis eorum litteris mandaviſſe.* Frac. Homoc. ſect. III, cap. 8.

Bélier, allant d'occident en orient, la commencera enſuite à la Balance, en ſe mouvant d'orient en occident.

Voyons maintenant ce qui doit arriver dans l'hypothèſe de l'immobilité du Soleil, combinée avec celle de la révolution de l'axe terreſtre ſur le plan de l'écliptique.

La plupart de ceux qui ont adopté, expliqué ou amplifié l'hypothèſe du chevalier de Louville, ſe ſont accordés à dire que pendant une partie de la révolution de l'axe terreſtre ſur le plan de l'écliptique, on verroit le Soleil ſe lever à l'eſt, & que pendant l'autre partie de cette révolution, on verroit cet aſtre ſe lever à l'oueſt: il y a du vrai, il y a du faux dans cette aſſertion, & c'eſt ce qu'il eſt à propos d'éclaircir.

Il eſt évident que, même dans cette hypothèſe, une portion déterminée du globe, la partie de l'Europe, par exemple, qui aujourd'hui eſt éclairée la première des rayons du Soleil levant, le ſera toujours conſtamment pendant tout le cours de la révolution de l'axe terreſtre, pourvu que le mouvement diurne de la Terre ſur ſon axe conſerve la même direction. C'eſt une vérité dont il eſt aiſé de ſe convaincre, avec une ſphère quelconque, qu'on fera mouvoir dans le même ſens ſur ſon axe, tandis que cet axe décrira un cercle entier ſur un plan immobile, tel qu'on ſuppoſe l'écliptique: par conſéquent, comme aujourd'hui, ayant la face tournée vers le pôle élevé ſur notre horizon, nous voyons le Soleil ſe lever à notre droite, ſi l'on conçoit que nous reſtions immobiles dans cette poſition, tandis qu'on fera tourner l'axe du globe, & nous avec lui, ſur le plan de l'écliptique, nous aurons toujours le Soleil levant à notre droite, jamais à notre gauche: cette expérience n'eſt pas plus difficile à faire que la précédente. Il eſt donc abſolument faux, en ce ſens, que dans le même lieu & dans la même poſition, la révolution de l'axe ſur l'écliptique puiſſe faire paroître le lever du Soleil à deux points diamétralement oppoſés.

Mais après que l'axe aura fait une demi-révolution, c'eſt-à-dire que le pôle auſtral de la Terre ſera dirigé dans le Ciel vers la petite Ourſe, & notre pôle ſeptentrional au point du Ciel diamétralement oppoſé; tandis que nous continuerons de voir

le Soleil lever à notre droite, nos antipodes, qui nous auront remplacés dans le degré de latitude que nous aurons quitté, verront le Soleil levant à leur gauche, lorsqu'ils auront la face tournée vers la petite Ourse. La raison de cela est que tandis qu'à Paris, par exemple, ayant le visage tourné vers cette constellation, on a le Soleil levant à sa droite, les habitans du globe, antipodes de cette ville, tournés de même vers leur étoile polaire, voient le Soleil lever à leur gauche, & le verront toujours lever de même, quelques révolutions que fasse l'axe terrestre sur le plan de l'écliptique. Quand on dit donc que, dans l'hypothèse dont il s'agit, le Soleil paroîtra un jour se lever où il se couche, cela ne peut s'entendre que dans le sens que nous venons d'expliquer, & qui, dans tout système, est le seul vrai; c'est-à-dire que si les habitans de l'hémisphère inférieur voient un jour la partie du Ciel à laquelle répond aujourd'hui notre hémisphère, ils auront le lever du Soleil à leur gauche, au lieu qu'étant dans la même position, dans laquelle il nous auront remplacés, nous aurons eu le lever du Soleil à notre droite. Si l'on imaginoit, avec Homère, que du haut du Ciel Jupiter tînt les Dieux suspendus à une chaîne, tandis qu'au-dessous d'eux l'axe terrestre feroit une révolution entière, ils verroient pendant un temps lever le Soleil à l'est, & pendant un autre temps à l'ouest; ce qui n'arriveroit pas dans le système de l'immobilité de la Terre, combiné avec celui de la révolution de l'écliptique sur le plan de l'équateur, la direction du premier mobile restant toujours la même.

Après ces observations, il est aisé de reconnoître que l'hypothèse de la révolution de l'axe terrestre sur l'écliptique ne peut servir à l'explication de la tradition égyptienne; car c'est de l'Égypte que parloient les Prêtres, quand ils disoient à Hérodote que le Soleil s'étoit couché deux fois où il a coutume de se lever, & levé deux fois où il se couche: or cela est absolument impossible, même dans l'hypothèse du chevalier de Louville, comme les remarques précédentes le montrent sensiblement; que sera-ce si, à cette preuve, on joint celle que fournit le nombre prodigieux d'années qu'exige, par sa

lenteur, la révolution totale de l'axe terrestre sur le plan de l'écliptique?

Pour revenir maintenant à Fracastor, je ne dois pas m'arrêter, dit M. Dupuy, à l'exposition des principes physiques sur lesquels il tâche d'établir son hypothèse; ce seroit m'écarter de l'objet que je me suis proposé: je dirai seulement que l'auteur pensoit encore que l'année tropique solaire n'étoit pas constante, qu'elle avoit été précisément de trois cents soixante-cinq jours six heures l'an 400 avant J. C. mais que depuis ce temps-là elle a éprouvé des diminutions: que la précession des équinoxes n'est point assujétie, non plus, à une loi constante; qu'un temps viendra où elle sera nulle, & même où l'équinoxe, au lieu d'avancer, rétrogradera, de manière néanmoins que le temps de la précession sera plus long que celui de la rétrogradation.

IV. Sens du passage d'Hérodote, selon M. Dupuy.

Après avoir écarté ces trois explications qu'on a voulu donner du passage d'Hérodote, M. Dupuy expose ainsi la sienne. Il n'y a, dit-il, dans le texte de l'auteur, à le bien prendre, que ces deux mots, ἐξ ἠθέων, qui donnent de l'embarras, & dont on cherche le sens grammatical. Les uns ont fait dire à l'historien que le Soleil s'étoit levé quatre fois où il a coutume de se lever ordinairement, c'est-à-dire à l'orient; les autres, au contraire, qu'il s'étoit levé quatre fois d'une manière extraordinaire, ou hors des parties orientales de l'horizon, en quoi il paroît qu'on s'est également mépris.

Ἤθεα est un mot qui se trouve souvent dans Homère, dans Hésiode, & dont Hérodote s'est servi plusieurs fois: il désigne les lieux où l'on fait son séjour ordinaire; idée que les Lexicographes ont bien saisie, & que Camerarius, en se bornant presque à traduire Suidas, a rendue par ces termes: *Domicilia, id est ea loca in quibus vel homines vel animantes aliæ degere solent (m).* On a cru que par ce mot Hérodote

(m) Ce n'est pas à dire pourtant que, dans une acception plus générale, ce mot ne signifie quelquefois *usages, coutumes;* c'est ainsi qu'Hérodote lui-même l'a employé, en disant *(pag. 64, liv. II)* que comme la température du climat en Égypte diffère de celle des autres contrées, les Égyptiens se sont aussi fait des loix & des coutumes, ἤθεά τε καὶ νόμους, qui ne ressemblent point à celles des autres peuples. Hésiode

n'avoit voulu indiquer ici que la partie orientale de l'horizon; ce qu'on auroit eu peut-être quelque raiſon de penſer, s'il eut employé un ſingulier: mais le pluriel, dont il ſe ſert, fait aſſez comprendre qu'il avoit en vue toutes les parties de l'horizon, qui, ſoit à l'eſt, ſoit à l'oueſt, ſont, pour ainſi dire, le ſéjour ordinaire du Soleil; c'eſt en un mot toute l'amplitude ortive & occaſe, terminée par les deux tropiques. Tel eſt en quelque ſorte, & relativement à notre globe, le *domicile*, la *maiſon* du Soleil, s'il eſt permis d'uſer ici d'un terme que les Aſtrologues anciens & modernes appliquent, dans un autre ſens, aux lieux des planètes dans le ciel; c'eſt pour le Soleil un ſéjour fixe & invariable, dans les bornes duquel on a cru qu'il ſe tient toujours renfermé, ſans jamais s'en écarter; c'eſt enfin ce qu'Héraclite, au rapport de Plutarque *(n)*, appeloit *μέτρα*, des limites, des barrières que cet Aſtre ne franchiſſoit jamais. Cette amplitude eſt actuellement d'environ quarante-ſept degrés, diſtance d'un tropique à l'autre. Donnez-lui plus d'étendue, les habitans de la Terre, qui ont la ſphère oblique, auront auſſi des jours plus longs en été, & en hiver plus courts qu'aujourd'hui: le Soleil s'approchera plus de leur zénith en été, & s'en éloignera davantage en hiver; le froid & la chaleur ſeront plus conſidérables. Alors vous ne pourrez pas dire que le Soleil continue à ſe lever, ἐξ ἠθέων, de ſes lieux accoutumés, quoique ſon cours diurne ſubſiſte à l'ordinaire, de l'orient à l'occident; mais ſi l'amplitude orientale & occidentale reſtant la même, vous ne ſuppoſez du changement que dans le cours journalier du Soleil, décrivant toujours à l'ordinaire des cercles à peu près parallèles à l'équateur, la longueur des jours, les ſaiſons, les chaleurs n'éprouveront aucune variation; ſeulement les jours commenceront à l'oueſt, & finiront à l'eſt. On pourra néanmoins encore dire alors que le Soleil continue à ſe lever,

emploie ce mot dans le dernier ſens. *Theog. verſ. 66*, & dans le premier, *Oper. & D. verſ. 166 & 220.*

*(n)* Περὶ ψυχῆς. Τῶν πλανήτων ἕκαστος ἐν μιᾷ σφαίρᾳ καθάπερ ἐν νήσῳ περιπολῶν, διαφυλάττει τὴν τάξιν. ἥλιος γὰρ οὐχ ὑπερβήσεται μέτρα. Plutar.

ἐξ ἠθέων, *è sedibus consuetis*, quoiqu'à des points différens de son séjour ordinaire.

On conçoit aisément que, par cette expression, Hérodote préparoit ses lecteurs à ce qu'il explique ensuite dans un plus grand détail, savoir, que les directions opposées du mouvement solaire n'avoient introduit aucun changement dans les productions de la Terre, ni dans la crûe du Nil, ni dans la température de l'Égypte. Le sens de ce terme ainsi fixé, lève toutes les difficultés qu'on trouvoit dans le reste du passage; dès-lors les soupçons qu'on jetoit sur l'intégrité du texte, disparoissent, & la préposition ἐξ doit se prendre dans la signification la plus commune. Hérodote nous apprend donc, sur le rapport des Égyptiens, que le Soleil, à quatre diverses reprises très-réelles, s'étoit levé des lieux accoutumés de l'horizon, ou sans aucun changement dans l'amplitude ordinaire: mais il restoit à savoir combien de fois il s'étoit levé à des points opposés de l'horizon, la distance des tropiques restant toujours la même; c'est ce qu'il nous apprend, en disant qu'il s'étoit levé deux fois où de son temps il se couchoit, & couché deux fois où pour lors il avoit coutume de se lever. Il auroit pu ajouter que le Soleil s'étoit aussi levé & couché deux fois où de son temps il se levoit & se couchoit; mais cela eût été inutile, parce qu'ayant d'abord annoncé quatre levers du Soleil, & ensuite déclaré que deux s'étoient faits à son couchant, il donnoit assez à entendre que les deux autres s'étoient faits à son orient. Dans la première partie du passage, il nous indique donc quatre levers du Soleil, & par conséquent quatre couchers; dans la seconde, il place à son occident deux de ces levers, qui ont à l'est leurs couchers correspondans; d'où il résulte que les deux autres levers partent de l'orient, & que les couchers qui leur répondent, se font à l'occident.

Le fait que rapporte Hérodote dans les textes que nous venons d'expliquer, est extraordinaire sans doute, & même fabuleux; mais il n'est point *inconcevable*, quoi qu'en dise le savant auteur de l'*origine des Loix, des Arts, &c.* « Si Hérodote eût

eût dit, ce sont ses termes, que pendant le cours des onze « mille trois cents quarante ans en question, le Soleil s'étoit levé « trois fois où il a coutume de le faire, & que deux fois cet astre « s'étoit levé où il se couche aujourd'hui, le fait eût été certaine- « ment des plus extraordinaires; cependant, absolument parlant, « il ne seroit pas inconcevable: mais que deux changemens d'état, « qui n'amènent précisément que deux retours à la position pri- « mitive, puissent par leur combinaison avec l'état primordial, « fournir pendant un temps quelconque quatre alternatives de « cet état primordial; c'est ce qui implique contradiction. » Et après avoir montré par un exemple, que deux changemens d'état n'opèrent que trois alternatives de l'état primordial, « il conclut qu'il est absurde & contradictoire que deux changemens de la direction du mouvement diurne du Soleil, « pendant une période quelconque, puissent jamais opérer quatre « alternatives de l'état où étoit cette direction lors du commen- « cement de la période en question. »

Il réfute ensuite ceux qui ont fait dire à Hérodote, non pas que le Soleil se fût levé quatre fois d'une manière extraordinaire, mais que le cours diurne de cet astre avoit éprouvé quatre changemens, deux dans son lever, deux dans son coucher: lorsque le Soleil, dit-il, se lève où il se couche d'ordinaire, il faut qu'il se couche où il a coutume de se lever; ainsi deux changemens dans le lever du Soleil, & deux changemens dans son coucher, ne feront jamais que deux, & non quatre changemens, dans le mouvement diurne.

Quant à ceux qui ont fait dire à Hérodote que le Soleil s'étoit levé quatre fois d'une manière extraordinaire; il soutient qu'ils ont mis l'historien en contradiction avec lui-même; car dire que le Soleil s'étoit levé quatre fois d'une manière extraordinaire, c'est assurer qu'il s'étoit aussi couché quatre fois d'une manière extraordinaire: mais Hérodote, ainsi qu'on en convient, dit que le Soleil s'étoit levé deux fois où il se couche ordinairement, & couché deux fois où il a coutume de se lever; c'est-à-dire que deux fois seulement cet astre s'étoit levé &

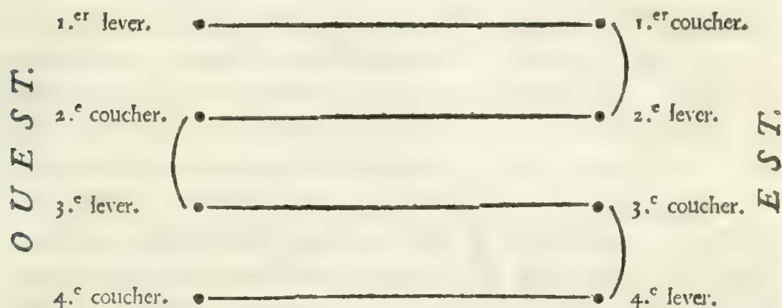
couché d'une manière extraordinaire : y eût-il jamais, ajoute-t-il, contradiction plus palpable ?

Elle feroit telle, fans doute, fi l'explication de ces Critiques étoit légitime ; celle que nous préfentons fait difparoître toutes ces difficultés : 1.° Hérodote ne dit point que le Soleil s'étoit levé quatre fois où il a coutume de fe lever, c'eft-à-dire à l'orient : 2.° il dit encore moins que le Soleil s'étoit levé quatre fois d'une manière extraordinaire, ou hors de la partie orientale de l'horizon : 3.° il n'affure pas non plus que le lever de cet aftre ait fubi quatre changemens, ou quatre alternatives, de l'état primitif où il étoit au commencement de la période. Il nous apprend feulement que la révolution de onze mille trois cents quarante ans embraffe quatre levers du Soleil, ni plus ni moins, & cela dans l'intervalle ordinaire des tropiques ; que d'ailleurs, dans les bornes conftantes de l'horizon, fixées par ces cercles, deux de ces levers s'étoient faits à l'oueft, & par conféquent deux à l'eft : or il eft évident que ces quatre levers ne donnent que trois alternatives, de l'état où étoit la direction du cours folaire au commencement de la période.

Pour rendre cette obfervation plus fenfible, divifons la période de onze mille trois cents quarante ans en quatre parties, & fuppofons qu'au commencement de la première le Soleil fe lève à l'oueft pour aller fe coucher à l'eft *(o)*, ce fera l'état primordial pour la période dont il s'agit ; qu'au commencement de la feconde il fe lève à l'eft & fe couche à l'oueft, ce fera le premier changement de l'état primitif ; que de ce dernier point il fe lève au commencement de la troifième, pour fe coucher au point oppofé, fecond changement de l'état primordial ; & qu'enfin à la quatrième il fe lève, comme aujourd'hui, à l'eft & fe couche à l'oueft, ce fera la troifième

*(o)* Cette fuppofition eft conforme au récit d'Hérodote, qui commence par dire que le Soleil s'eft levé deux fois où il a coutume de fe coucher, avant d'ajouter qu'il s'eft auffi couché deux fois au lieu où il fe lève ordinairement.

alternative; & les trois réſulteront de quatre différens levers ſolaires, à deux régions oppoſées de l'horizon, dans l'intervalle des tropiques.




Après avoir ainſi fixé le ſens littéral du texte d'Hérodote, après avoir déterminé l'objet qu'il avoit dans l'eſprit, & qu'il a exprimé par ſes paroles, on demandera peut-être s'il a bien ſaiſi leur penſée, s'il a compris le ſens de leurs expreſſions; c'eſt une autre queſtion, qui n'a aucun rapport à celle qu'on traite ici ; ſi à cet égard il s'eſt mépris, ſa mépriſe même prouve que l'explication du ſyſtème Égyptien ne peut être propre à manifeſter le ſens littéral de ſes termes: alors il faudra ſuppoſer qu'on lui aura parlé d'un objet, & qu'il nous aura préſenté un objet tout différent. La même conſéquence eſt inévitable ſi l'on prétend, d'autre part, qu'il a été la dupe des ſavans d'Égypte, qui, par des propos énigmatiques, ont affecté de ſe jouer de lui, & d'abuſer malicieuſement de ſa crédulité; car alors il faut ſuppoſer qu'on a voulu lui donner le change, qu'il l'a pris, & qu'il ne pouvoit éviter le piége; ſuppoſition qui donne une idée peu favorable de la bonne foi des ſages de l'Égypte, mais d'où il réſulte que l'expoſition la plus juſte de leur doctrine, ne peut nous donner l'intelligence du récit de l'hiſtorien: ce ſeroit chercher & mettre dans ſon texte ce qui n'y doit pas être. Après tout, s'il a pris trop à la lettre les expreſſions des ſavans d'Égypte, s'il s'eſt trompé lorſqu'il a cru qu'ils avoient admis des changemens réels dans le cours diurne du Soleil, il a cela de commun avec Solon, Platon

& tous les Anciens qui ont parlé de cet objet. Mais, encore un coup, il s'agit ici uniquement de ſavoir, non ce qu'ont penſé ou dit les Égyptiens, non ce qu'auroit dû dire Hérodote, mais ce qu'il a dit réellement, & ce qu'il a voulu faire entendre à ſes lecteurs. Pour expliquer la lettre du texte, les uns ont mis l'hiſtorien en contradiction; d'autres, pour éviter cet écueil, ont donné aux termes des ſens détournés, ou jeté des ſoupçons ſur l'intégrité du paſſage: l'auteur de l'*origine des Loix, &c.* partant de-là, comme de la ſuppoſition qu'il s'agiſſoit ici de quatre changemens d'état primordial dans le cours ſolaire, a conclu que le fait exprimé par la lettre du texte n'étoit pas intelligible. Le ſens que nous venons de développer, dit M. Dupuy, conſerve aux expreſſions leur ſignification propre & naturelle, au texte ſa leçon ordinaire, à l'hiſtorien l'avantage de ne s'être pas contredit; il en réſulte ſeulement un fait très-extraordinaire, incroyable même, mais qui n'eſt point inconcevable, qui *n'implique point contradiction*, puiſque les idées qu'il préſente ne ſe choquent ni ne ſe détruiſent mutuellement.

Mais comme le même auteur croit que dans cette fable égyptienne, on découvre des traces de deux changemens célèbres, arrivés dans le cours diurne du Soleil, l'un ſous Joſué, l'autre ſous Ézéchias, M. Dupuy diſcute, en peu de mots, la ſolidité de cette conjecture, de laquelle Dom Calmet eſt le premier auteur.

V. Réfutation de l'opinion de M. Goguet.

Qu'à l'ordre de Joſué, le Soleil, ou, pour parler plus phyſiquement, la Terre ſe ſoit arrêtée; que l'ombre ſolaire ait rétrogradé de quelques degrés ſous Ézéchias, on ne comprend point que ces deux faits aient pu ſervir de prétexte pour imaginer que dans l'eſpace de onze mille trois cents quarante ans le Soleil, à deux repriſes différentes, ait dirigé ſon mouvement diurne du couchant au levant, à deux autres de l'orient à l'occident. Le premier de ces faits eſt diamétralement oppoſé à l'objet de la fable égyptienne; M. Dupuy ne s'arrête pas à diſcuter la nature du ſecond, dont l'oppoſition peut paroître moins ſenſible, ni à confirmer l'opinion très-vraiſemblable de ceux qui penſent que la rétrogradation de l'ombre ſolaire ne

fût que pour la Judée, peut-être même pour le seul cadran d'Achaz, si néanmoins c'en étoit un; que rendre ce prodige universel, c'est déranger, sans nécessité, toute la machine du monde, & les calculs de l'Astronomie, s'écarter même de l'esprit des auteurs Sacrés, qui attestent que le roi des Babyloniens envoya des députés à Jérusalem, pour s'informer de ce qui s'étoit passé *(p)*; curiosité déplacée, voyage inutile, si Babylone avoit été témoin du prodige: M. Dupuy renonce à tous ces avantages, pour ne s'attacher qu'à l'examen du principe sur lequel porte la conjecture du savant auteur.

Il étoit bien persuadé que, suivant l'expression d'Hérodote, le règne de Séthon n'étoit pas compris dans l'espace des onze mille trois cents quarante ans, & qu'au contraire la fin de cette période tomboit au temps où ce Prince étoit monté sur le trône. Tel est, en effet, l'usage de l'historien; ainsi, quand il nous apprend que les Égyptiens comptoient dix-sept mille ans depuis Hercule jusqu'au règne d'Amasis, & quinze mille depuis Bacchus jusqu'à la même époque, les années du règne de ce Prince ne sont point comprises dans ce calcul: le seul parti qui restoit au Savant dont nous examinons la conjecture, étoit donc de dire que la rétrogadation de l'ombre avoit précédé le règne de Séthon, aussi-bien que le prodige arrivé sous Josué; c'est aussi ce qu'il soutient: *l'un & l'autre de ces deux évènemens,* dit-il, *est antérieur au règne de Séthon.*

Mais comment ne s'est-il pas aperçu qu'il avançoit un fait contraire à ce qu'il y a de plus certain dans la chronologie? les Chronologistes conviennent unanimement que Séthon étoit contemporain d'Ézéchias & de Sennachérib; le P. Pétau a même prouvé que la maladie du roi de Juda, qui fut suivie du prodige dont il s'agit, est postérieure à la défaite de Sennachérib, qui, à la tête d'une armée nombreuse, avoit attaqué le roi d'Égypte. La rétrogradation de l'ombre solaire est donc un évènement arrivé durant le règne de Séthon: ajoutons

(p) *Ut interrogarent de portento quod acciderat super terram.* II Parall. c. XXX, v. 31.

encore que la chronologie de l'auteur n'eſt pas même favorable à ſes prétentions.

Dans la table chronologique, placée à la fin de ſon ouvrage, il fixe le commencement du règne d'Ézéchias à l'an 727 avant J. C. & à l'an 714 celui de Sennachérib, qu'il fait régner quatre ans; la mort de celui-ci tombe donc vers l'an 710 avant J. C. qui étoit la dix-ſeptième du règne d'Ézéchias, environ deux ans après la rétrogradation de l'ombre ſolaire. Mais nous apprenons d'Hérodote que Séthon, prêtre de Vulcain, étant monté ſur le trône d'Égypte, porta le mépris qu'il avoit pour l'ordre militaire, au point de le dépouiller des terres & des priviléges que les Rois précédens lui avoient accordés; auſſi les gens de guerre prirent la réſolution d'abandonner le nouveau Roi au beſoin, & l'exécutèrent quelque temps après. Sennachérib aſſembla un nombre prodigieux d'Arabes & d'Aſſyriens, & s'approcha de Péluſe dans le deſſein de fondre ſur l'Égypte; Séthon alarmé forme un corps de troupes, composé de laboureurs & d'artiſans, & prend le chemin de Péluſe: la nuit ſuivante, ajoute l'hiſtorien, une multitude de rats ſe répandit dans le camp des Aſſyriens, & rongea leurs carquois, les cordes de leurs arcs, & les courroies de leurs boucliers; de ſorte que le lendemain Séthon n'eut pas de peine à les mettre en fuite. Cet évènement ne répond pas mal à la prédiction qu'Iſaïe avoit faite à Ézéchias, que le roi d'Aſſyrie ne tireroit point de *flèche* contre Jéruſalem, & que ſes troupes ne ſe préſenteroient point avec le *bouclier* devant les murs de cette ville.

*4. Reg. 19, 32.*

L'Écriture nous apprend, d'un autre côté, que Sennachérib, qui comptoit envahir les États du roi de Juda, retourna en Aſſyrie couvert de honte, après avoir perdu cent quatre-vingt-cinq mille hommes, qui furent exterminés dans une nuit; elle nous montre encore le mépris de ce Prince pour le roi d'Égypte, qu'il compare à un roſeau caſſé, qui perce la main de ceux qui, comme Ézéchias, veulent en faire leur ſoutien: c'eſt, ſans doute, parce qu'il ſavoit que Séthon, devenu roi d'Égypte, étoit un Prêtre qui, par une fauſſe politique, avoit

*Ibid. ch. 18, verſ. 21.*

révolté contre lui tout l'ordre militaire, & ne devoit en attendre aucun secours. Quoi qu'il en soit, la fuite honteuse de Sennachérib est de la quatorzième année du règne de Sédécias, sur la fin de laquelle arriva la rétrogradation de l'ombre : tous ces évènemens ne supposent-ils pas que Séthon occupoit déjà le trône d'Égypte? une année même suffiroit-elle pour donner à Sennachérib le temps de former le plan de son entreprise sur l'Égypte & sur le royaume de Juda ; d'assembler des troupes innombrables, & de les faire passer jusqu'à Péluse? L'histoire sacrée & l'histoire profane concourent donc à placer le commencement du règne de Séthon avant la rétrogradation de l'ombre arrivée sous Ézéchias, en admettant même la supposition du savant auteur, qui fait mourir le roi d'Assyrie deux ans après cet évènement.

4. Reg. c. 18, v. 13.

VI. Réfutation de l'explication donnée dans le Journal de Trévoux.

Il a paru dans les Mémoires de Trévoux (*Janv. 1762, vol. II.*) une explication du passage d'Hérodote bien différente des précédentes, & qui mérite d'être examinée, soit parce qu'elle est savante & ingénieuse, soit parce que cette discussion est un supplément nécessaire aux observations qu'on a faites sur cet objet.

L'auteur est convaincu que le texte d'Hérodote n'est point altéré en cet endroit, & que la préposition ἐξ y conserve la signification ordinaire ; mais il ne pense pas de même du mot Ἥλιος, *Soleil,* qui, selon lui, doit se prendre au figuré, & non au propre ; c'est ainsi qu'au rapport de Phavorin, pour exprimer un *jour,* ou une *année,* on disoit très-bien en grec un *Soleil.* Comme les Égyptiens aimoient beaucoup le langage symbolique, il est permis de supposer qu'ils prenoient ce terme au propre & au figuré, & que souvent, dans leur bouche, il signifioit une période solaire qui s'étoit renouvelée quatre fois dans l'espace de onze mille trois cents quarante ans ; d'ailleurs, comme l'année civile des Égyptiens étoit vague, & que son commencement parcouroit toutes les saisons, les Prêtres assuroient que le renouvellement de cette période étoit tombé deux fois dans la saison où finissoit l'année égyptienne, au temps d'Hérodote, comme sa révolution s'étoit achevée deux

fois dans la faifon où cette année commençoit au même temps.

Pour faire connoître maintenant & la nature de cette période, & les époques de fes révolutions, on obferve que, chez les Égyptiens, il y avoit deux fortes d'années folaires, l'une précifément de trois cents foixante-cinq jours, employée dans l'ufage civil, comme pour la diftribution des mois & des fêtes; l'autre de trois cents foixante-cinq jours & un quart, que les aftronomes de la Nation fuppofoient être la mefure exacte de la révolution du Soleil dans le Zodiaque. Il fuit de-là que ces deux années ne commençoient enfemble qu'après la révolution de quatorze cents foixante-une années civiles, qui équivaloient à quatorze cents foixante années tropiques; & telle étoit leur période Sothiaque, qui devoit ramener le commencement de l'année vague ou civile au lever de la canicule, où commençoit leur année tropique.

On connoît moins bien leur année lunaire; il y a néanmoins, dit-on, lieu de préfumer qu'ils la faifoient de trois cents cinquante-quatre jours & neuf heures, un peu plus forte par conféquent d'environ onze minutes & quelques fecondes (24") qu'elle n'eft réellement; mais on ne cherchoit pas plus de précifion dans les obfervations de ces temps reculés, & les Egyptiens péchoient, par un excès à peu près pareil, dans la détermination de l'année folaire tropique. Cette année, de trois cents cinquante-quatre jours neuf heures, fuppofe que la révolution fynodique de la Lune, ou de fa conjonction avec le Soleil, eft de vingt-neuf jours douze heures quarante-cinq minutes; c'eft cinquante-fept fecondes de trop: mais, à cet égard, l'erreur des premiers aftronomes Grecs étoit bien plus grande, foit en excès, foit en défaut.

Ces fuppofitions admifes, il eft clair que le commencement de l'année lunaire égyptienne ne devoit concourir avec celui de l'année folaire qu'après deux mille huit cents trente-cinq ans; & cela, foit qu'on compte ce temps en années civiles, foit qu'on le compte en années tropiques; car deux mille huit cents trente-cinq années folaires vagues en font deux mille neuf

neuf cents vingt lunaires, & deux mille huit cents trente-cinq années ſolaires tropiques en font deux mille neuf cents vingt-deux : ces deux nombres ſont exactement le double de quatorze cents ſoixante & quatorze cents ſoixante-un, de ſorte que *la période ſolaire de la Lune contient précisément autant d'années lunaires, que la période ſothiaque du Soleil en contient de ſolaires:* & l'auteur ne doute pas que les Égyptiens n'aient été fort attentifs & à la rencontre & à l'analogie de ces nombres.

Or cette période luni-ſolaire, de deux mille huit cents trente-cinq ans, s'eſt accomplie préciſément quatre fois dans l'eſpace de onze mille trois cents quarante ans; cela eſt évident, mais pour remplir toutes les conditions que préſente le paſſage d'Hérodote, il faut qu'elle ait commencé deux fois dans *la ſaiſon* où finiſſoit l'année égyptienne du temps de l'écrivain Grec, & qu'elle ait fini deux fois dans *la ſaiſon* où commençoit alors l'année vague des Égyptiens. L'auteur place le voyage d'Hérodote en Égypte vers l'an 450 *(q)* avant J. C. où le *thot* tomba au quatorze décembre Julien.

L'écrivain vivoit dans la ſixième génération depuis le règne de Séthon, ainſi ce Prince a dû régner deux ſiècles plus tôt, ce qui détermine à dater la fin de ſa vie de l'an 659 avant J. C. alors le *thot* tomba au 4 février Julien, & ſe rencontra juſtement avec une nouvelle Lune, ou dût recommencer une cinquième période, pareille aux quatre renfermées dans les onze mille trois cents quarante ans *que les Égyptiens,* à ce qu'on prétend, *comptoient juſques & compris le règne de Séthon.*

Ces onze mille trois cents quarante ans comptés ſur les années vagues, & réduits aux années Juliennes, remontent au 9 novembre de l'an 11992 avant notre ère, époque par conſéquent où la première période a commencé. La ſeconde, réduite ſur le même pied, a donc commencé au 1.er décembre de l'an 9159; la troiſième, au 23 décembre de l'an 6326; la quatrième, au 13 janvier de l'an 3494. Or le dernier mois de l'année Égyptienne, au temps d'Hérodote, ſe comptoit du 8 novembre au 8 décembre, après lequel ſuivoient les

*(q)* M. de la Nauze l'a mis à l'an 459.

cinq jours épagomènes, & au 14 commençoit le *thot* ou premier mois, qui couroit de-là jusqu'au 13 janvier: d'où il suit que la première & la seconde période, qui ont commencé le 9 novembre & le 1.er décembre, ont commencé où finissoit l'année Égyptienne au temps d'Hérodote, & que la deuxième & la troisième, qui ont fini au 22 décembre & au 12 janvier, ont fini où commençoit l'année Égyptienne, au temps de l'historien Grec. Voilà donc, conclut-on, toutes les conditions remplies, & *un sens raisonnable donné au passage tel qu'il est, & tel que tous les manuscrits le présentent.*

M. Dupuy, semblable à ces lutteurs de la Grèce, qui sans se reposer soutenoient de suite les assauts de plusieurs adversaires, reprend de nouvelles forces pour combattre encore ce sentiment.

Le terme ἤθεα, dit-il, dont se sert Hérodote, désigne un lieu fixe, déterminé pour tous les temps, invariable, toujours le même, & ce caractère ne convient point au 14 décembre, terme où, du temps d'Hérodote[a], aboutissoit la fin d'une année, & d'où partoit le commencement d'une autre. Aucun jour de l'année vague n'étoit à cet égard un point fixe & constant: deux ans plus tard[b], c'étoit le 13 décembre; six ans plus tard[c], le 12 décembre; dix ans plus tard[d], le 11, & ainsi des autres.

[a] En 450, comme on le suppose.
[b] En 448.
[c] En 444.
[d] En 440.

D'ailleurs, dans l'hypothèse du savant auteur, ce 14 décembre n'est même pas un terme fixe & précis pour le commencement & pour la fin des périodes. On se donne ici bien de la marge; car on prend la *saison* qui précédoit ce 14 décembre, pour la fin de l'année vague, & la *saison* qui le suivoit pour le commencement de cette sorte d'année: mais quelle étendue assigne-t-on à chacune de ces *saisons!* La première période commençant au 9 novembre, se terminoit, dit-on, dans la *saison* où finissoit l'année vague. C'est donc trente-cinq jours pour cette *saison;* car tel est l'intervalle dont le 9 novembre précède le 14 décembre. Cette même période finissoit au dernier novembre; sur quoi, dit M. Dupuy, je demanderois volontiers, si ce jour n'étoit pas aussi compris dans la *saison* où se terminoit l'année du temps d'Hérodote.

Assurément quelques jours de plus ou de moins, en de-là ou en deçà de trente-cinq, ne doivent pas empêcher que ce ne soit toujours la même *saison;* par conséquent la quatrième période finissant au 3 février, se terminoit aussi dans la *saison* où Hérodote voyoit commencer l'année. Dans l'intervalle des onze mille trois cents quarante ans, il y avoit donc trois périodes qui avoient fini où commençoit l'année, du temps de l'historien, savoir, la seconde, la troisième & la quatrième. Il devoit donc dire, dans le langage qu'on lui fait tenir, que le Soleil s'étoit couché *trois* fois, & non *deux* fois seulement, où il a coutume de se lever.

Mais l'adroit commentateur n'a eu garde de faire entrer cette quatrième période dans son explication, quoiqu'elle n'ait pas moins de part dans les onze mille trois cents quarante ans Égyptiens, que les trois précédentes: aussi prétend-il que les *deux* levers & les *deux* couchers, dont il est parlé dans le texte, ne sont pas l'exposition des quatre changemens attribués par les Égyptiens au cours du Soleil; il se fonde sur ce que, dans le passage, on ne lit ni *car,* ni d'autre terme équivalent; raison trop foible pour mériter un examen sérieux. Il est trop visible qu'Hérodote, après avoir annoncé, comme une merveille, *quatre* variations dans le mouvement du Soleil, ajoute pour explication, que cet Astre s'étoit levé *deux* fois où il a coutume de se coucher, & qu'il s'étoit couché *deux* fois où il a coutume de se lever; par conséquent, si *quatre périodes* sont le mot de l'énigme, la quatrième doit nécessairement figurer ici sur le même pied que ses compagnes; & l'exclusion qu'on lui donne, suffit pour décréditer l'interprétation.

Le savant auteur prétend que le mot *Soleil,* dans le texte d'Hérodote, devant se prendre au *figuré,* signifie la révolution entière d'une période luni-solaire. C'est déjà une assez grande singularité qu'un historien, sans en avertir, emploie un terme dans un sens qu'un Astronome n'oseroit adopter sans en prévenir ses lecteurs; mais ce n'est pas la seule. Hérodote dit qu'on avoit vu le Soleil se *lever* deux fois où il a coutume de se *coucher.* Dans l'hypothèse du commentateur, que signifie

ici le *lever* du Soleil? le commencement d'une période astronomique de deux mille huit cents trente-cinq ans; autre singularité, que dans le langage d'un historien, le *lever* du Soleil (ἀνατολὴ) désigne l'instant où commence un cycle de quelques milliers d'années : ensuite quelle idée présente le *coucher* de cet astre? C'est, dit-on, la fin d'une année vague de trois cents soixante-cinq jours; troisième singularité, dont il ne faut pas espérer qu'on trouve jamais des exemples: mais passons tout cela.

L'historien ajoute qu'on avoit vu aussi le Soleil se *coucher* où il a coutume de se *lever*. Qu'entend-il ici par le *coucher* du Soleil? On prétend que c'est la fin de la période luni-solaire, comme le *lever* de cet astre désigne en cet endroit le commencement de l'année vague. Il est donc manifeste que, dans un seul membre de phrase, ces termes, le *lever* & le *coucher* du Soleil, se prennent chacun dans deux sens différens; car d'abord le *lever* indique le commencement d'une période de plus de vingt-huit siècles, & bien-tôt après il désigne le premier jour d'une seule année vague. Pareillement le *coucher* de cet astre annonce la fin d'une année de trois cents soixante-cinq jours, après avoir marqué la fin du cycle. Comment peut-on admettre que notre écrivain ait joué sur de pareilles équivoques, un écrivain sur-tout, distingué par la clarté, par l'élégance de son style, & par la bouche duquel on croyoit entendre parler les Muses? Hérodote avoit pour auditeurs, des gens qui n'avoient jamais entendu parler de la période de deux mille huit cents trente-cinq ans, & l'on veut que, pour les instruire d'un objet inconnu, il ait employé les termes les plus ambigus. Quand les Grecs qui l'écoutoient, auroient même eu, à cet égard, toutes les lumières nécessaires, auroient-ils pu soupçonner que par le *lever* du Soleil, l'historien entendoit, tantôt le commencement d'une période de plusieurs siècles, tantôt le premier jour d'une seule année? Rien n'est donc moins conforme à la clarté & à la noble simplicité d'Hérodote, que le langage énigmatique qu'on lui prête, dans l'hypothèse d'un cycle astronomique.

Hérodote, en observant que les variations remarquées dans

le cours du Soleil, n'avoient point altéré la température du climat de l'Égypte, nous a fourni, contre le système des phases, un raisonnement qui n'est pas moins concluant contre celui des révolutions d'un cycle de deux mille huit cents trente-cinq ans. En effet, qui a jamais imaginé qu'une période astronomique soit capable de déranger le cours de la Nature? & que penser d'un écrivain qui débiteroit sérieusement une remarque si puérile? c'est précisément comme si un auteur disoit gravement que la température d'un climat n'a point été altérée, que la mortalité n'y a été ni plus ni moins grande, quoiqu'on y ait fait commencer l'année civile, tantôt à Pâques, tantôt au premier de Janvier, ou que les périodes diverses, les systèmes différens que l'étude de l'Astronomie & de la Chronologie a enfantés, n'ont jamais fait tarir une source, ni enfler un ruisseau. Il n'y a point ici de milieu, ou l'observation dont il s'agit, est des savans de l'Égypte, ou elle appartient en propre à l'historien. Dans le premier cas, le seul au fond admissible, puisqu'Hérodote ne parle que d'après les prêtres d'Égypte, il est manifeste que ces Savans n'ont point voulu parler d'un cycle astronomique: dans le second, il n'est pas moins évident qu'Hérodote n'a pas compris la pensée des prêtres Égyptiens; & que par conséquent l'exposition qu'on veut donner de leur doctrine, fût-elle incontestable, ne peut servir à l'intelligence de l'historien.

Rien au contraire de plus naturel que l'observation physique dont il s'agit, si Hérodote a cru que le cours journalier du Soleil avoit éprouvé un changement réel: déjà il en avoit fait une de la même espèce à l'occasion du Nil; il avoit recherché la cause des inondations de ce fleuve, & avoit cru la trouver dans l'action du Soleil. Après quelques raisonnemens relatifs à cet objet, il avoit conclu que, si la position du ciel changeoit, de manière que les parties septentrionales du globe terrestre fussent au sud, & celles du midi transportées au nord, on verroit alors le Soleil produire sur le Danube les mêmes effets qu'éprouve maintenant le Nil. Lorsqu'ensuite il rapporte, sur la foi des Égyptiens, que l'est étoit devenu l'ouest, ne

*L. II, p. 62 & ejusd. edit.*

convenoit-il pas qu'il nous apprît de même, ſi la nature du climat avoit ſouffert de cette variation?

Que devient la période de deux mille huit cents trente-cinq ans, qui meſure exactement le nombre onze mille trois cents quarante, ſi à l'égard de ce dernier nombre le texte d'Hérodote eſt altéré? Or il y a lieu de ſoupçonner qu'il a ici ſouffert de la main des copiſtes, comme tant d'autres ouvrages anciens. L'hiſtorien rapporte que depuis l'origine de la monarchie Égyptienne juſqu'au règne de Séthon, on comptoit trois cents quarante-une générations, ou onze mille trois cents quarante ans. Sur quoi fonde-t-il ce calcul? C'eſt, dit-il, que *trois cents générations ſont dix mille ans, puiſque trois générations valent cent ans*. Ce réſultat eſt juſte, & une ſuite néceſſaire du principe qui lui ſert de baſe. Il ajoute que *les quarante-une générations qui reſtent au-delà des trois cents, ſont treize cents quarante ans*. Ici le calcul eſt fautif, & dément la règle établie, puiſque, ſuivant le rapport donné, quarante-un âges produiſent treize cents ſoixante-ſix ans & huit mois, au lieu de treize cents quarante années préciſes; la différence eſt de près de vingt-ſept ans, & preſque d'une génération entière. Mais ſe perſuadera-t-on aiſément qu'Hérodote, après avoir, ſuivant le principe aſſigné de ſon calcul, évalué très-exactement trois cents âges à dix mille ans, ſe ſoit mépris dans l'évaluation de quarante-une générations, dont le nombre eſt bien moins conſidérable? Si cette variété de calcul venoit des Égyptiens, croira-t-on qu'Hérodote ne l'ait pas aperçue, & n'en ait pas demandé la raiſon pour la tranſmettre à la poſtérité?

On ne s'étonneroit pas que l'hiſtorien Grec eût donné tantôt plus, tantôt moins d'étendue à une génération: on ſait que c'eſt un point ſur lequel il a varié en d'autres endroits. Qu'il ait donc d'abord évalué une génération à environ trente-trois ans, & ailleurs à trente-deux, ce ne doit pas être un objet de ſurpriſe: mais ce qui doit paroître étrange, c'eſt que dans le même endroit & dans la même phraſe où il s'agit de vérifier une ſomme, l'auteur donne deux calculs, dont l'un quadre parfaitement avec le principe ſur lequel il déclare que porte

ſa ſupputation, tandis que l'autre n'y quadre point : trois générations ſont cent ans, voilà la règle qu'il établit pour la vérification des onze mille trois cents quarante ans. Il en conclut que trois cents générations ſont précifément dix mille ans, & il a raiſon; il en infère auſſi que quarante-une générations donnent treize cents quarante années, & cela eſt faux : il devoit conclure, de l'analogie ſur laquelle il fondoit ſon calcul, que quarante-une générations donnent treize cents ſoixante-ſix ans & huit mois; & cela, ſoit que Séthon ſoit compris dans le nombre de quarante-une générations, ſoit qu'il en ſoit exclu : car la dernière des trois cents générations n'a pas plus de privilége que la dernière des quarante-une. Puiſque donc la dernière des trois cents n'empêche pas que leur nombre ne produiſe dix mille ans, la dernière des quarante-une ne doit pas empêcher non plus que leur ſomme ne donne treize cents ſoixante-ſix ans & deux tiers.

L'auteur eſt bien éloigné de croire que les antiquités égyptiennes remontaſſent à onze mille trois cents quarante années, & à trois cents quarante-une générations; il penſe même que, pour compléter ce nombre, on avoit réuni en une ſeule ſomme les règnes des Princes qui avoient vécu en même temps dans les différentes contrées de l'Égypte. Auſſi eſt-il convaincu qu'au lieu de trois cents quarante-un Rois, on n'en trouveroit peut-être pas cinquante, ſi l'on recueilloit ſeulement ceux qui ſe ſont ſuccédés l'un à l'autre dans le même royaume; mais n'y auroit-il point encore une autre eſpèce de réduction à faire? il eſt conſtant, par le témoignage des Anciens, que toutes les années que les Égyptiens comptoient depuis l'origine de leur monarchie, n'étoient pas compoſées de douze mois.

*Diod. Sic. l. 1, p. 22, 23, edit. Hanov. 1604. Plin. lib. VII, c. 48. Plut. in Numa. Cenſor. corrigé par Saumaiſe, in Solin.*

Où placer par conſéquent cette réduction, dont la réalité & la néceſſité étoient avouées des Égyptiens, au rapport des anciens écrivains, ſinon dans l'intervalle qui ſépare Ménès de Séthon, ou dans les onze mille trois cents quarante années écoulées, par la ſuppoſition, depuis le premier juſqu'au ſecond? d'autant plus qu'on trouve dans quelques auteurs juſqu'au nom des Princes poſtérieurs à Ménès, qui ont donné à l'année égyptienne plus d'étendue qu'elle n'en avoit avant eux. Or cette

*S. Auguſt. de civit. D. l. XII, c. 11, & l. XV, c. 12, &c.*

réduction admise dans les onze mille trois cents quarante ans, fera encore disparoître la période luni-solaire de deux mille huit cents trente-cinq ans.

On a prouvé, par le témoignage des Anciens, que les prêtres d'Égypte avoient admis un changement réel dans le cours journalier du Soleil, & dans le mouvement ordinaire des astres; qu'ils avoient enseigné la même doctrine, avant & après Hérodote, à Solon & à Platon; & qu'on trouve dans les écrits de celui-ci un commentaire complet du texte de l'historien Grec sur l'objet dont il est ici question. Donc l'hypothèse de la période luni-solaire, qui ne s'accorde point avec la réalité de ces variations, contredit à la fois la doctrine égyptienne, & ne peut fournir une explication légitime du texte de l'historien.

Le systême de la période luni-solaire de deux mille huit cents trente-cinq ans, suppose que, du temps d'Hérodote, les Égyptiens connoissoient la révolution tropique du Soleil; il est certain qu'avant cette époque leur année solaire étoit déjà, depuis plusieurs années, fixée à trois cents soixante-cinq jours, détermination que quelques-uns attribuent à un de leurs rois nommé Aseth *(r)*. Mais il s'agit de savoir si, dans le temps de l'historien Grec, ces peuples avoient reconnu que le nombre de trois cents soixante-cinq jours ne répondoit pas exactement à la révolution tropique du Soleil, & qu'il falloit ajouter de plus environ un quart de jour ou six heures; si, en un mot, la différence de l'année fixe à l'année vague leur étoit connue: or c'est de quoi on a grande raison de douter.

Il est constant qu'alors cette théorie étoit entièrement ignorée des Grecs, malgré les lumières qu'ils avoient tirées de l'Égypte; Thalès, Solon, Pythagore, & tant d'autres y

*(r)* Dans un manuscrit de Platon, *n.° 2087*, de la Bibliothèque du Roi, on voit une note sur le Timée *(pag. 21, edit. Serran. au mot Σαϊς)* où le Scholiaste dit, sur la foi de Manéthon, qu'un roi d'Égypte nommé *Saïtès*, fit les mois de trente jours, & ajouta six jours à l'année, pour lui donner trois cents soixante-cinq jours: addition qu'il fit en ajoutant douze heures à chaque mois; d'où il faut conclure qu'auparavant l'année étoit de trois cents cinquante-neuf jours. *Saïtès* pourroit être le même nom qu'*Aseth*, *a* servant d'article.

étoient

étoient allé puiſer des connoiſſances dont enſuite ils enrichirent leur patrie; le premier ſur-tout trouva le ſecret de gagner l'eſtime & la confiance des prêtres Égyptiens, & apprit à leur école la Géométrie, l'Aſtronomie & la Phyſique: auſſi quand il fut de retour dans ſon pays, ne manqua-t il pas de communiquer à ſes compatriotes, ſur le Ciel & le mouvement des aſtres, des connoiſſances toutes nouvelles pour eux. Si dès-lors les prêtres Égyptiens avoient connu la différence de l'année fixe à leur année vague, pourquoi n'auroient-ils pas fait part de cette découverte aux Sages de la Grèce, qui venoient reconnoître leur ſupériorité en s'avouant leurs diſciples?

Pourquoi l'auroient-ils caché à Solon, à qui ils firent un accueil que Platon rappelle avec complaiſance, qu'ils traitèrent non-ſeulement comme un ami, mais comme un homme qui, en qualité d'Athénien, leur étoit attaché par des liens de parenté, pour qui leurs archives & les tréſors de leurs connoiſſances furent ouverts? Solon néanmoins n'avoit que des idées très-ſuperficielles & très-fauſſes ſur l'objet dont il s'agit, comme le prouve l'entretien qu'au rapport d'Hérodote il eut avec Créſus. On y voit, par un calcul ſur les années de la vie humaine, que Solon donnoit trente jours à chaque mois, & qu'il croyoit qu'en intercalant un mois tous les deux ans, ce qui faiſoit vingt-cinq mois, on aſſignoit des limites fixes au retour des ſaiſons. Il étoit néanmoins bien loin de compte, puiſque l'année commune ou moyenne, qui réſultoit de cette méthode, connue ſous le nom de *Triétéride*, étoit de trois cents ſoixante-quinze jours, & par conſéquent trop longue d'environ neuf jours & trois quarts. *Lib. 1.*

Pourquoi les prêtres Égyptiens auroient-ils fait un myſtère de cette théorie à Hérodote, qui eut tant de liaiſon avec eux, qu'ils ne refusèrent pas d'inſtruire de leurs uſages, de leur doctrine, de leurs antiquités, à qui ſur-tout ils n'oublièrent pas de faire ſentir tout l'avantage que l'Égypte avoit ſur la Grèce du côté des Arts & des Sciences? Or cet hiſtorien nous montre, d'une manière bien ſenſible, qu'il ignoroit ce quart de jour, dont l'année fixe ſurpaſſe l'année vague, & par conſéquent bien

plus encore la période luni-solaire dont on veut qu'il nous ait entretenu : *Les Égyptiens*, dit-il, *sont les premiers de tous les hommes qui, par l'observation des astres, aient trouvé le moyen de fixer l'année, en la divisant en douze parties ; la méthode qu'ils suivent est, ce me semble, plus savante que celle des Grecs, puisque ceux-ci intercalent un mois tous les trois ans, au lieu que les Égyptiens chaque année ajoutent à leurs douze mois, de trente jours chacun, cinq jours embolismiques, & par ce moyen ramènent au même point les saisons.* Ces paroles ne sont-elles pas une preuve incontestable qu'Hérodote ne connoissoit, chez les Egyptiens, d'autre année que celle de trois cents soixante-cinq jours? s'il avoit eu connoissance d'une année fixe, il n'auroit pas manqué d'en parler, l'occasion étoit trop belle, sur-tout se proposant de montrer que la méthode des Égyptiens surpassoit en justesse celle des Grecs. Quel avantage, en effet, n'a pas l'année fixe sur l'année vague, pour ramener au même point les saisons? il ignoroit même, à ce qu'il paroît, le dérangement des saisons qui devoit résulter d'une longue suite d'années vagues. Qu'on infère de-là que ses connoissances astronomiques n'étoient pas fort étendues, dès-lors on ne donnera pas une grande idée de celle qu'il avoit été à portée d'acquérir en Égypte : déjà justement prévenu en faveur de la méthode égyptienne, avec quel soin ne lui auroit-on pas fait remarquer d'autres titres de préférence, d'autres degrés de supériorité, si elle en avoit eu? Le silence des Égyptiens, en pareil cas, ne leur est pas favorable; il découvre, à des yeux attentifs, les bornes étroites qui resserroient la sphère de leurs connoissances.

*L. II, p. 57, ed. Henr. Steph. 1570.*

Mais pour être bien convaincu de l'ignorance des Grecs sur l'objet dont il est question, il suffit de consulter Strabon, qui déclare nettement que jusqu'au temps d'Eudoxe & de Platon, les Grecs avoient absolument ignoré la différence de l'année fixe avec l'année vague; il ajoute que ces deux Philosophes, durant leur séjour de treize ans en Égypte, surent s'insinuer dans l'esprit des prêtres d'Héliopolis, qui leur apprirent une théorie qu'on tenoit cachée avec soin. C'est à ces temps

*Lib. XVII, pag. 54, edit. Genev. 1587.*

que remonte la réserve des Égyptiens à cet égard, parce qu'alors, sans doute, la découverte étoit récente; les savans d'Égypte en étoient jaloux, & ne la prodiguoient pas: si elle eût été d'ancienne date, auroit-elle pu échapper à la curiosité de tant de Philosophes favorisés & bien accueillis? à quoi auroit abouti la réserve? l'air de mystère n'auroit-il pas été tout-à-fait déplacé & sans objet, si la connoissance de l'année fixe eût été commune dans Héliopolis, ou dans quelque autre ville d'Égypte?

Ceux qui prétendent que cette théorie étoit connue des Grecs bien plus tôt qu'on ne le croit sur la foi de Strabon, ont-ils des autorités d'un égal poids à opposer? toute l'antiquité ne dépose-t-elle pas pour l'ignorance des Grecs à cet égard? qui a dû être mieux instruit du progrès des Arts & des Sciences dans la Grèce, qu'un Grec très-instruit lui-même? un peuple aussi jaloux de la gloire de l'invention en tout genre que l'étoient les Grecs, n'auroit pas cédé à une Nation étrangère l'honneur d'une découverte aussi précieuse que celle dont il s'agit, s'il avoit eu le plus léger prétexte pour pouvoir y prétendre. Les méthodes qu'il imagina en différens temps, pour essayer de ramener à des temps & des saisons fixes la célébration des jeux Olympiques & des fêtes, n'attestent-elles pas son ignorance & son incertitude sur l'objet dont nous parlons? A la *triétéride* il substitua la *pentaétéride*, par le moyen de laquelle, intercalant un mois tous les quatre ans, il croyoit faire concourir les révolutions de la Lune avec celles du Soleil; celle-ci fut ensuite remplacée par l'*ennéaétéride*, qui régloit une sorte d'intercalation qu'on a bien de la peine à déterminer. Le temps fit connoître l'insuffisance & l'inexactitude de ces cycles; on s'avisa de faire, à différentes reprises, des réformes, des changemens, des corrections, à mesure que les erreurs devinrent sensibles, tant on connoissoit peu les vraies limites de l'année fixe, qui devoient ramener au même point les saisons.

Strabon savoit sans doute, aussi-bien que nous, l'avantage que les Grecs pouvoient tirer de la célébration des jeux Olympiques & des fêtes, pour faire remonter à des temps reculés leurs connoissances à l'égard de la révolution tropique du

Soleil; Strabon néanmoins n'en a tenu aucun compte, & nous a montré, par ſon exemple, le cas que nous en devons faire.

Il étoit néceſſaire d'inſiſter ſur ce point, pour rendre plus ſenſible la conſéquence qui en réſulte; c'eſt que la théorie dont il s'agit ayant été inconnue dans la Grèce avant & après Hérodote, juſqu'au temps de Platon & d'Eudoxe, il n'eſt nullement vraiſemblable que pluſieurs ſiècles auparavant elle ait été connue & pratiquée en Égypte, & qu'on l'ait cachée aux anciens philoſophes Grecs, malgré leur liaiſon intime avec les prêtres Égyptiens, qui leur firent part généreuſement de tant d'autres connoiſſances: or cette conſéquence ruine ſans reſſource l'hypothèſe du cycle luni-ſolaire de deux mille huit cents trente-cinq ans.

Mais ce qui doit nous convaincre que les Égyptiens, dans le ſiècle d'Hérodote, & peut-être aſſez long-temps après, connoiſſoient mal la théorie des mouvemens du Soleil & de la Lune, c'eſt le peu de lumière qu'ils avoient ſur l'année ſolaire *ſydérale,* d'où dépendoient l'année & la période caniculaires. Entrons dans quelque détail: on ſait que l'année *tropique* du Soleil, ou l'intervalle de ſon retour au même tropique, au même colure, &c. eſt de trois cents ſoixante-cinq jours cinq heures quarante-huit minutes quarante-trois ſecondes; cette détermination a été le réſultat d'un certain nombre d'obſervations qui exigent quelque adreſſe, ſans être néanmoins d'une grande difficulté. Les Égyptiens, qui donnoient à cette année trois cents ſoixante-cinq jours & ſix heures, ſe trompoient, en excès, de onze minutes dix-ſept ſecondes; mais je n'inſiſte pas maintenant ſur ce point.

L'année *aſtrale,* ou le temps qu'emploie le Soleil à revenir à une même étoile, eſt de trois cents ſoixante-cinq jours ſix heures huit minutes cinquante-huit ſecondes; or cette révolution ſolaire, qui devoit ſervir de baſe à l'année & au cycle caniculaires, étoit inconnue aux Égyptiens. Ils ſe figuroient, en conſéquence de leurs idées ſur l'année ſolaire & civile, que leur année vague, après quatre de ſes révolutions, avoit gagné un jour entier ſur l'année ſothiaque, ou que quatre années

vagues, avec un jour de plus, étoient précisément égales à quatre années caniculaires, c'est-à-dire à quatre retours du Soleil à la canicule; mais ils étoient bien loin de compte, car après trois années civiles, trois cents vingt-neuf jours douze heures vingt-sept minutes & quelques secondes, l'année vague avoit un jour d'avance sur l'année caniculaire: ainsi sur quatre années civiles, l'erreur des Égyptiens à cet égard étoit de plus d'un mois, erreur par conséquent trop sensible pour n'être pas bientôt aperçue par des Astronomes un peu habiles.

C'est néanmoins sur une théorie aussi erronée qu'ils établirent leur cycle caniculaire, s'étant imaginés que quatorze cents soixante une années vagues étoient égales à quatorze cents soixante années, tant tropiques que caniculaires, & qu'ainsi cette période *devoit ramener le commencement de leur année civile au lever de la canicule, où ils avoient fixé le commencement de leur année tropique*, ainsi que s'exprime le savant commentateur d'Hérodote. Par conséquent, après la révolution de cette période de quatorze cents soixante-un ans, ils croyoient voir concourir à la fois le commencement de l'année vague, celui de l'année fixe, & celui du cycle caniculaire: de ces trois objets, il n'en est aucun néanmoins à l'égard duquel ils ne fussent dans l'erreur; mais leur méprise sur la période sothiaque étoit la plus considérable, car après quatorze cents vingt-quatre années vagues, cent quatre-vingt-neuf jours & quelques heures, l'année caniculaire avoit parcouru tous les jours dont leur année civile étoit composée; c'est-à-dire qu'alors l'année vague avoit une année entière d'avance sur la sothiaque. Ils comptoient néanmoins que cela n'arrivoit qu'après la révolution de quatorze cents soixante-une années civiles, ainsi l'erreur étoit de plus de trente-six ans *(f)*; or une méprise pareille annonce-t-elle de grandes connoissances astronomiques? Ne faudroit-il donc pas être bien crédule pour se laisser persuader que, même avant le

*(f)* A la fin de la prétendue période caniculaire de quatorze cents soixante-un ans vagues, l'année tropique solaire avoit environ vingt jours d'avance sur l'année sothiaque; ainsi leurs commencemens ne concouroient pas ensemble.

ſiècle d'Hérodote, les Égyptiens avoient déterminé, à quelques minutes près, la *vraie quantité* des révolutions tropiques du Soleil & ſynodiques de la Lune, ſur-tout ſi l'on réfléchit que les obſervations néceſſaires pour une pareille découverte, ſont étroitement liées à celles qui devoient conduire à la connoiſſance de la révolution aſtrale du Soleil?

---

*SUR LES*

## *RUINES DE PERSÉPOLIS.*

L'INCENDIE de Perſépolis, & la brillante débauche qui porta Alexandre à mettre le feu au palais des rois de Perſe, eſt un de ces faits hiſtoriques qui frappent tous les eſprits; en conſéquence d'une impreſſion ſi générale, tous les voyageurs, depuis deux ſiècles, ont ſaiſi l'occaſion de parler des magnifiques reſtes de cette capitale, & ceux mêmes qui les avoient peu ou mal vues, ont voulu en faire mention.

Il ſeroit à ſouhaiter que M. le comte de Caylus eût pouſſé juſque-là ſes voyages; le talent qu'il a de bien voir, & de bien décrire ce qu'il a vu, nous mettroit exactement ſous les yeux ces ſuperbes ruines, qu'on peut appeler le tombeau d'une puiſſante monarchie: l'étude profonde qu'il a faite de l'antiquité, ſur-tout par rapport aux Arts, lui auroit rendu plus ſenſibles ces rapports de bâtiſſe, qui annoncent la nature de l'édifice, le ſiècle de la conſtruction, & la Nation dont elle eſt l'ouvrage. Les relations des voyageurs, qu'il a conſultés avec ſoin, ne lui ont fait naître que des doutes; mais un doute éclairé conduit plus près de la vérité qu'une aſſertion haſardée.

Garcias de Figueroa, Ambaſſadeur du roi d'Epagne en Perſe, Pietro della Valle, Thévenot, Chardin, Gemelli, Kœmpfer & Corneille le Brun s'accordent ſur la poſition, la diſtribution & la magnificence de ces monumens. Quoique M. le comte de Caylus ait profité de toutes ces relations, celles des deux derniers lui ont été d'un plus grand ſecours que les autres: Corneille le Brun étoit bon deſſinateur, malgré l'obſcurité &

la diffusion de son style, on peut compter sur son exactitude; il s'étoit établi sur le lieu pendant l'espace de trois mois, pour faire les desseins & prendre les mesures: Kœmpfer étoit savant, il avoit fait en Perse un séjour de deux ans; la conformité de ses descriptions avec celles de Corneille le Brun sont une preuve de vérité. L'affinité de ces monumens des Perses avec ceux des Égyptiens est sensible dans la relation de Kœmpfer, quoique ce voyageur n'eût aucune idée des rapports qui peuvent rapprocher ces deux Nations.

M. le comte de Caylus divise son Mémoire en six articles: il établit 1.° que l'ancienne Persépolis est aujourd'hui Chelminar; 2.° que la ville de Persépolis a subsisté long-temps depuis Alexandre; 3.° il donne la description des ruines de Persépolis; 4.° il prouve que les ruines qui subsistent ne sont point celles de l'ancien palais des rois de Perse, qui fut brûlé par Alexandre; 5.° qu'il est difficile que les Perses avant Cyrus, ni ce Prince ou ses successeurs, aient fait bâtir ce que nous voyons aujourd'hui; 6.° que la même difficulté subsiste par rapport aux Arsacides.

Lu le 2 Mai 1758.

## ARTICLE I.

### *Que l'ancienne Persépolis est aujourd'hui Chelminar.*

LE nom de Persépolis est grec, & n'a pu être donné à cette ville que par les Grecs, qui ont préféré l'usage d'un mot composé dans leur langue au nom primordial, qu'ils trouvoient barbare. Mais quel étoit ce nom primordial, qui dérivoit sans doute de la langue du pays? c'est ce qui est ignoré: quelques auteurs ont prétendu que les Hébreux nommoient cette ville *Elymaïs*, comme ils donnoient à la Perse le nom d'*Elam;* mais ces opinions sont aussi faciles à détruire qu'à établir.

Cette ancienne ville, ou plutôt ses ruines, sont aujourd'hui connues sous le nom de *Chelminar,* mot qui signifie *quarante colonnes;* ce qui répond en quelque sorte à l'impression de grandeur que ces ruines sont capables de donner; c'est un nombre déterminé, qui dans la langue persanne n'exprime

qu'un nombre vague, pour faire ſentir la réunion de pluſieurs bâtimens : les Perſans emploient cette même façon de parler pour déſigner Iſpahan & les autres grandes villes.

Chelminar, que les Géographes nomment auſſi *Eſtakar*, eſt ſituée au trentième degré quarante minutes de latitude ſeptentrionale, dans la province de Fars, au ſud-eſt d'Iſpahan, au nord-eſt de Shiras.

Cette poſition ne forme aucun doute; les circonſtances géographiques, le rapport des auteurs anciens, & celui des voyageurs modernes, s'accordent parfaitement en ce point. La beauté de l'emplacement a beaucoup contribué à la célébrité de cette ville; elle eſt aſſiſe au pied de deux montagnes, qui dominent ſur une vallée fort ouverte & traverſée par l'Araxe : c'eſt une petite rivière qui ſe nomme aujourd'hui *Bendemir*.
*Lib. XVII.* Alexandre la fit paſſer à ſon armée, ſelon Diodore; Quinte-
*Lib. XV.* Curce dit que l'Araxe n'étoit éloignée de Perſépolis que de vingt ſtades : Corneille le Brun, obligé de paſſer cette rivière en partant de Chelminar pour aller à Naxi-Ruſtan, dit que pour rencontrer le pont il faut faire un détour d'environ deux lieues; mais le paſſage pouvoit bien n'être pas autrefois ſi éloigné de la ville, d'autant que la plaine eſt coupée aujourd'hui par des canaux tirés pour la fertilité des terres, & principalement pour l'arroſement des riſières.

## ARTICLE II.

### *Que la ville de Perſépolis a ſubſiſté long-temps depuis Alexandre.*

QUINTE-CURCE, après avoir rapporté la débauche d'Alexandre & l'incendie qui en fut la ſuite, ajoute que cette ville puiſſante, dont les forces avoient fait trembler la Grèce, fut réduite à un état ſi déplorable que depuis tant de ſiècles elle n'a pu ſe relever, & qu'on n'en trouveroit aucun veſtige ſi l'Araxe n'indiquoit ſon ancienne ſituation. Sur ce témoignage, que le pathétique de l'expreſſion a fait valoir, on s'eſt perſuadé communément que Perſépolis ne ſubſiſtoit plus depuis Alexandre;

d'Alexandre; les exemples des révolutions humaines font toujours une vive impression, on se plaît à les exagérer plutôt qu'à les contredire: il est vrai que par la conquête d'Alexandre, Persépolis perdit beaucoup de son ancienne splendeur; les Grecs, qui seuls nous ont instruits de l'histoire des Perses, ont cessé de parler de cette ville dès qu'elle a cessé de les intéresser, & leur silence a donné lieu de croire qu'elle ne subsistoit plus; cependant il est certain qu'elle ne fut pas entièrement détruite.

Selon Quinte-Curce même, Alexandre conserva la citadelle; il y laissa un gouverneur, avec une garnison de trois mille Macédoniens: ce ménagement donna, sans doute, aux habitans le moyen de réparer leurs pertes; on en a des preuves positives : Diodore de Sicile fait une ample description d'un grand sacrifice que Peucestès, satrape de Persépolis, offrit aux Dieux, au nombre desquels il comprenoit Alexandre & Philippe; il décrit ensuite le magnifique festin que ce Satrape fit à toute l'armée d'Euménès: cette qualité de satrape de Persépolis, suppose que cette ville continuoit d'être la capitale d'un gouvernement. Le second livre des Macchabées fournit une preuve encore plus forte, & cette preuve descend cent soixante ans plus bas qu'Alexandre; l'auteur dit qu'Antiochus Épiphanes, roi de Syrie, forma le dessein de piller le temple & la ville de Persépolis : ce qui fait connoître non-seulement que cette ville subsistoit, mais qu'elle renfermoit encore assez de richesses pour tenter l'avarice d'un Monarque très-opulent.

*Lib. XIX.*

*Chap. 9.*

On voit, sur la rampe d'un des escaliers, des sentences arabes pieuses & morales, en usage depuis le Mahométisme, & dans lesquelles on trouve le nom d'*Ali;* la grandeur & la beauté de ces caractères, exécutés sur une matière si dure, doit faire croire que la ville étoit encore habitée quand ils ont été ciselés; un voyageur, quelque dévot qu'on le suppose, n'a ni assez de commodité, ni assez de loisir pour graver à grands frais de si magnifiques inscriptions, qui d'ailleurs seroient très-inutiles dans un désert.

## ARTICLE III.

### *Description des ruines de Perſépolis.*

M. LE COMTE DE CAYLUS, en commençant cet article, avertit qu'il n'inſiſtera que ſur la partie de ces ruines dont il a été frappé par le rapport qu'elles ont avec le goût égyptien.

Des murs de terraſſe élevés ſur la plaine & conſtruits avec des quartiers de marbre, communément de treize à quatorze pieds de longueur ſur ſept à huit de hauteur, forment une eſplanade ſur laquelle les bâtimens qui ſubſiſtent ſont établis; ces murs n'ont que trois faces, la quatrième étant appuyée à la montagne; la hauteur de ces murs eſt inégale, ſelon le terrain ſur lequel ils ſont élevés; la plus générale eſt depuis dix-huit juſqu'à vingt-un pieds; elle eſt moindre en quelques endroits: cette élévation doit être, à peu de choſe près, la même qu'elle étoit autrefois, car le ſol d'une montagne de marbre ne pourroit s'être élevé que par l'amas des décombres, & les revêtemens n'ayant jamais dépaſſé le niveau de l'eſplanade, & ſe trouvant en leur entier, rien ne peut avoir altéré le plan de cette ſurface; il eſt vrai que les ſables pouſſés par les vents y ont formé quelques monticules, que Corneille le Brun a ſoin de faire connoître.

Une face des murs de cette terraſſe a près de ſix cents pieds du nord au ſud, & une autre trois cents quatre-vingt-dix de l'oueſt à l'eſt; en prenant les pas communs rigoureuſement à deux pieds ſix pouces, ſur la meſure du pied de Paris, les ſix cents pas multipliés par trois cents quatre-vingt-dix pas, fourniroient un peu plus de vingt-ſept arpens; mais il eſt plus convenable d'entendre le pas commun, formé par la démarche ordinaire; ce qui réduit le pas à vingt-deux ou vingt-trois pouces au plus; ce ſeroit une vingtaine d'arpens.

Ces travaux ſemblent excéder les forces de l'humanité: quelle entrepriſe que celle de former une eſplanade de vingt arpens ſur la pente d'une montagne de marbre, dont il a fallu abattre & régaler le pied, pour relever la partie excédante

à la hauteur convenue pour les terrasses: ce travail est pareil à celui qu'on a pratiqué en Égypte, pour tailler au ciseau le roc sur lequel on a établi les grandes pyramides de Memphis. Mais ce qui doit avoir encore couté plus de peines, de dépenses & d'années, ce sont les conduits souterrains; ils traversent cet espace en plusieurs sens, ils coupent la montagne, on dit même qu'ils s'étendent au loin; on en voit quelques-uns dont l'élévation est de six pieds, sur une largeur de deux; & d'autres qui n'ont que deux pieds en tout sens: ces derniers ne peuvent avoir été pratiqués que par des tranchées ouvertes par en haut, & la dureté du marbre dont cette montagne est formée est excessive. Corneille le Brun, avec le secours d'un tailleur de pierre muni des instrumens nécessaires, ne réussit qu'après des peines infinies, à détacher une petite figure saillante qu'il vouloit emporter; il est vrai que ce voyageur, malgré l'expérience précédente, & le poliment de tous les débris, qui prouve la solidité de leur matière, ne la nomme jamais qu'un roc vif, d'où l'on peut conclure qu'il connoissoit peu la nature des marbres, & qu'il est d'autant moins suspect dans ses récits, que n'ayant point senti la difficulté de l'exécution, il ne l'aura point exagérée.

Les superbes ruines qui sont le sujet du Mémoire de M. le comte de Caylus, sont placées sur l'esplanade; on ne peut déterminer avec certitude l'objet de leur destination, mais par les différens aspects que Corneille le Brun a dessinés, on peut juger que ces bâtimens n'ont pas été construits sur le même dessein; on distingue, dans la totalité de l'esplanade, cinq corps de bâtimens absolument différens, & dans ce nombre on en voit trois qui ne peuvent jamais avoir été réunis, soit par l'opposition des restes de leurs élévations, soit par l'éloignement des places qu'ils occupent.

Deux de ces bâtimens ont été, & sont encore, plus apparens que les autres; ils sont placés en face de l'escalier principal; quoique différens dans toutes leurs parties, ils peuvent avoir eu une liaison particulière: ils sont très-voisins, & placés l'un & l'autre sur une seconde terrasse intérieure qui s'élève au-dessus de la première.

On monte à ces deux différentes terrasses par des escaliers de diverse grandeur; on en compte jusqu'à sept; le principal, dont la rampe est double, est placé dans la plus grande façade du terrassement; les marches ont vingt-sept pieds sept pouces de longueur: les autres sont plus petits, & plus ou moins conservés, mais ils sont du même travail, c'est-à-dire coupés dans la montagne, ou composés de parties rapportées, mais si grandes que l'on voit quelquefois six ou sept marches taillées dans le même bloc. Ces escaliers ne diffèrent entre eux que par leur grandeur & par les ornemens de leurs rampes; quelques-uns sont chargés de bas-reliefs qui représentent des processions ou des marches de sacrifice, des combats d'hommes avec des animaux, ou d'animaux ensemble. Les figures de ces bas-reliefs sont habillées à la mode des Perses, mais la disposition de leur marche, sur la même ligne, est semblable à celle que nous voyons si fréquemment sur les monumens égyptiens: la différence consiste 1.° en ce que les figures égyptiennes sont taillées en creux, pour avoir plus de durée, & que celles de Persépolis sont en relief, apparemment pour frapper la vue plus sensiblement: 2.° celles-ci ont les jambes séparées, ce qui pourroit établir une distinction avantageuse pour les sculpteurs de Persépolis, si l'on savoit précisément en quel temps les Égyptiens ont commencé à donner à leurs figures plus de mouvement, par la séparation des jambes. Les figures de Persépolis ont deux pieds neuf pouces de hauteur; elles sont séparées par des espèces d'arbres taillés en pyramide, & placés de distance en distance, comme on voit des plantes & des fleurs dans la table Isiaque, devant ou derrière le plus grand nombre des personnages.

Voy. lett. A, planche 1.re

Outre les trois bâtimens distingués des deux principaux, il y en avoit sans doute d'une bâtisse plus légère, & dont il ne reste aucune trace; ils devoient être destinés au service que ces lieux pouvoient exiger, & occupoient le reste de ce grand espace. Il se présente ici une objection: tous les voyageurs qui ont décrit ces ruines, s'accordent unanimement sur l'égalité du terrain de cette esplanade; cependant les décombres de ces masses de bâtimens devroient avoir laissé des inégalités

très-remarquables: M. le comte de Caylus répond qu'on peut regarder cette égalité comme une preuve de la grande antiquité de ces ruines, & de la longue durée de Persépolis après les conquêtes d'Alexandre; le travail successif des habitans aura nettoyé la place, en enlevant ces immenses décombres, qui leur fournissoient des matériaux à leur usage.

Quelle que fût la destination de ces bâtimens, il est certain que l'emplacement n'en pouvoit être ni plus heureux ni plus magnifique; élevés au-dessus d'une plaine fertile & terminée par une ceinture de montagnes, dont l'aridité présentoit une de ces oppositions qui parlent sourdement à l'esprit, ils enrichissoient la plaine à leur tour par le coup-d'œil superbe des colonnes, des portiques & des autres ornemens: ces grandes masses avoient pour fond ces montagnes couvertes de leurs châteaux, & formant une gorge au milieu de laquelle on devoit distinguer une partie des édifices de la ville. En même temps que les yeux étoient frappés d'une position si heureuse, l'esprit ne pouvoit réfléchir sans étonnement à la dépense excessive, & à la succession d'années nécessaires pour mettre l'emplacement en état, creuser les souterrains, élever les bâtimens, & les accompagner de tant d'ornemens: il faut en convenir, l'histoire & les monumens présentent peu d'objets qui aient exigé une si grande constance à suivre la même idée.

Quant à la destination de ces édifices, M. le comte de Caylus est porté à croire qu'ils étoient consacrés au culte des Dieux, c'est-à-dire que l'emplacement contenoit un ou plusieurs temples, & que la ville étoit placée derrière les montagnes & dans la gorge qui communiquoit aux temples. Corneille le Brun donne à ces ruines le nom de *palais de Darius;* mais, dit M. le comte de Caylus, pourroit-on admettre pour un palais une entrée pareille à celle de ces escaliers? & si l'on suppose des enceintes placées à quelque distance, pour garantir ce palais des inconvéniens d'une maison ouverte; si l'on borde ces terrasses de bâtimens, on aura privé ce lieu du beau point de vue de la plaine, on aura en même temps ôté à cette plaine un coup-d'œil aussi magnifique que celui de ces bâtimens.

Au contraire, tout convient ici à un temple; un lieu consacré au culte divin veut être ouvert, le facile abord invite les peuples, l'étendue des objets qu'on découvre élève l'esprit, & lui présente l'idée de ce vaste Univers, qui est le vrai temple de la divinité, & dont les autres ne sont que des images.

M. le comte de Caylus s'arrête ici un moment, à considérer les rapports que ces ruines paroissent présenter avec les ouvrages de l'Egypte; la bâtisse, formée des plus grands quartiers de marbre, & les souterrains creusés dans la montagne, prouvent qu'on n'a pas épargné les travaux. De pareilles entreprises ne peuvent avoir eu pour principe que l'ambition de parvenir à la postérité; c'étoit aussi la passion des Égyptiens, & ils employoient les mêmes moyens pour la satisfaire; tout, jusqu'à la construction du pavé, porte, dans les ruines de Persépolis, le caractère du desir d'occuper les siècles à venir: on en trouve un sur l'esplanade, qui prouve en même temps la conservation du niveau; il est formé de morceaux de marbre qui remplissent une largeur de huit pieds; quelques-uns des blocs qui le composent ont dix pieds de longueur; le perron d'un des escaliers est pavé de morceaux encore plus grands, leur longueur est de quatorze pieds & leur largeur de huit: l'usage de ces grands blocs étoit si commun en Égypte, qu'il est inutile d'appuyer sur cette conformité.

On voit une cuve taillée dans un seul morceau de marbre, qui paroît tenir au fond de la montagne: une semblable exécution est dans le même goût, mais moins considérable, que la chapelle d'une seule pierre qu'on voyoit en Égypte dans le temple de Latone, & dont parle Diodore; cette cuve ovale a vingt pieds, sur dix-sept pieds & cinq pouces; ses bords sont élevés de trois pieds & demi au-dessus du sol; il est vraisemblable qu'elle recevoit les eaux d'une fontaine; les conduits creusés dans la montagne favorisent cette supposition.

*Lib. II.*

Corneille le Brun parle, en passant, d'une terre cimentée qui couvre le perron d'un des escaliers; il seroit à souhaiter qu'il eût rapporté quelque morceau de cette matière pour en faire l'analyse: cette composition peut être simple & connue,

formée ſeulement par des éclats de marbre paſſés, tamiſés & mêlés avec du ciment; mais il étoit à propos de ſe mettre en état de l'aſſurer, pour ne point laiſſer de regrets au lecteur: car les Anciens ont connu une infinité de procédés & de pratiques utiles, qu'il ſeroit avantageux de retrouver.

Les colonnes ſont aujourd'hui l'objet le plus dominant de ces ruines; les unes ont conſervé leurs chapiteaux, les autres les ont perdus: les plus fortes de celles qui ſont encore en pied, & c'eſt le plus grand nombre, ont ſoixante-dix pieds & même ſoixante-douze de hauteur, & dix-ſept pieds ſix pouces de circonférence; elles ne paroiſſent avoir aucune ſorte de renflement, cependant elles n'étoient pas toutes de la même proportion; on en voit, devant l'eſcalier principal, dont la hauteur n'eſt que de cinquante-quatre pieds & la circonférence de quatorze. Le fût des unes & des autres eſt ordinairement de trois morceaux ou tambours, il eſt rarement compoſé de quatre: les colonnes ſont cannelées dans toute leur hauteur, mais leurs cannelures ne ſont point traitées ainſi que dans les monumens égyptiens, elles ſont ordinairement interrompues par des boſſages; on en trouve cependant quelques fûts abſolument liſſes & unis: les chapiteaux ſont d'un genre d'ornement très-difficile à décrire, & reſſemblent à des panaches; ils ſont preſque toujours de cinq pièces. On trouve dans les ruines de Luzzor, & dans pluſieurs de celles qui ſont entre la première & la ſeconde cataracte, des chapiteaux qui, moins chargés de différentes pièces, ont cependant une ſorte de rapport avec ceux-ci; mais ce qu'on ne trouve point en Égypte, c'eſt un couronnement qu'on voit au plus grand nombre des colonnes de Perſépolis; il eſt formé par des animaux, & principalement par des chameaux accroupis. Les baſes de toutes ces colonnes ſont rondes, & ſuivent le même plan que la colonne; elles ſont d'une pièce, & formées comme une cloche; la circonférence des plus grandes eſt de vingt-quatre pieds cinq pouces, & leur hauteur de quatre pieds trois pouces; la moulure d'en-bas a un pied cinq pouces d'épaiſſeur: leurs ornemens, qui ne préſentent que trois variétés, ſont pareils à ceux des corniches

*Voy. la lett. B, planche 1.ʳᵉ*

*Voyez-en les reſtes informes à la lettre C.*

qui couronnent les portiques & les fenêtres, dont on parlera dans un moment, c'est-à-dire qu'elles sont ornées de canons & d'espèce de cannelures ou de feuillages: les entre-colonnes sont presque toujours de vingt-deux pieds deux pouces.

Ces bases & ces chapiteaux n'imitent point servilement ce que nous connoissons de monumens égyptiens; mais, selon M. le comte de Caylus, cette manière libre de traiter l'architecture, est elle-même une suite de la communication de Persépolis avec l'Égypte? les ordres n'ont été inventés qu'en Étrurie & en Grèce: avant cette invention, les proportions étoient absolument arbitraires en Egypte, & permettoient à l'architecte de suivre sa volonté, dans un genre d'ornement susceptible de grandeur & de majesté.

Quelques-uns des bâtimens que Corneille le Brun nomme des portiques, sont vraisemblablement des portes, plus ou moins principales; le plus grand nombre est dégradé, & presque tous les pié-droits & montans sont dépouillés de leurs couronnemens, ainsi on ne peut juger que de la largeur de leur ouverture: les bas-reliefs dont ils sont décorés, peuvent encore donner une idée de leur richesse, sans qu'il soit possible de concevoir leur objet général ou particulier.

Les quatre montans qui paroissent les premiers, & qui se présentent à l'oeil quand on est arrivé au haut de l'escalier principal, sont placés deux à deux, & alignés à une distance convenable & majestueuse. Ils sont ornés de figures d'animaux engagées dans l'épaisseur des murs, selon le goût qui paroît affecté à ce pays, & placées dans les tableaux intérieurs des portes: les animaux occupent, chacun en particulier, la largeur du massif, c'est-à-dire qu'ils ont vingt-deux pieds depuis l'extrémité de leurs jambes de devant jusqu'à celles de derrière; leurs têtes, leurs poitrines & leurs pieds excèdent & dépassent le massif du montant dans lequel ils sont engagés; ils ont quatorze pieds de haut, & occupent la hauteur de quatre assises: deux de ces animaux représentent des lions, mais qui participent, à plusieurs egards, de la nature du cheval, défaut qui ne doit être imputé qu'à l'ignorance du sculpteur: les deux autres

*Voy. les lettres D, E, pl. 1.re*

autres animaux, dont la direction est opposée, ont des ailes avec des têtes humaines; c'est le sphynx des Égyptiens. Chardin a vu les têtes de ces sphynx, plus conservées qu'elles n'étoient lorsque Corneille le Brun les a dessinées: on voit, dans les desseins de Chardin, que ces têtes étoient barbues, & surmontées d'une coëffure ronde terminée par une espèce de couronne, ce qui est conforme au goût égyptien; mais une circonstance qui confirme le mélange des deux goûts que l'on remarque dans ces monumens, c'est que les crinières & les plus grands poils de ces animaux fantastiques sont exprimés par de petites boules, ou plutôt des grenetis, genre de travail qui n'étoit point en usage en Égypte, que l'ignorance a fait naître, & qui paroît particulier à la Perse: cette pratique des Perses a déjà été expliquée ailleurs par M. le comte de Caylus.

*Antiq. vol. II, pl. XI.*

A l'occasion de la place donnée, dans ces portiques, aux différentes figures d'hommes & d'animaux, M. le comte de Caylus observe que cette magnifique simplicité remonte aux plus anciennes destinations de la sculpture, & il en cite deux exemples; le premier est le monument de Sémiramis, dont on peut voir une explication détaillée dans une Dissertation de M. d'Anville, imprimée dans les Mémoires de l'Académie.

*Vol. XXVII, Hist. p. 159.*

L'histoire du Pérou fournit le second exemple de ces sortes de sculptures; voici ce que rapporte Garcilasso de la Véga, de la race des Incas, honnête homme, & servant dans les troupes d'Espagne: « Le quatrième Prince de la monarchie des Incas soumit la ville de Tiahunacu, située à vingt ou vingt-cinq lieues de celle de Cusco, & dans laquelle on trouvoit de grands & incroyables bâtimens: il y avoit une montagne faite de main d'homme, & prodigieusement élevée; cette imitation de la Nature étoit établie sur de grandes masses de pierres cimentées; on y voyoit deux géans de pierre, vêtus d'habits traînans avec un bonnet sur leur tête; ils étoient fort endommagés par le temps, & paroissoient d'une grande antiquité. Une très-longue muraille étoit bâtie de si grands quartiers de pierres, que l'on ne peut comprendre comment les forces humaines avoient pu les transporter, d'autant que les carrières

*Paris, Prault, 1744, 2. vol. in-12.*

& les rochers étoient fort éloignés. » M. le comte de Caylus obſerve ici qu'on doit attribuer à l'impreſſion que cette muraille fit ſur l'eſprit des Incas, les grandes opérations qu'ils ont par la ſuite exécutées en ce genre : on ſait l'étendue des maſſes énormes, & le volume prodigieux des pierres que les Incas ont élevées pour la conſtruction des temples du Soleil, de la Lune & pour celle de leur fortereſſe, ouvrages d'autant plus étonnans que leur exécution n'eſt dûe qu'à la patience des travailleurs, & à la multiplication des forces ſimples, ſans le ſecours d'aucune machine.

Garcilaſſo continue en ces termes : « On y voyoit encore » pluſieurs bâtimens extraordinaires, ſur-tout de grandes portes » faites le plus ordinairement d'une ſeule pierre ; il y en avoit » de trente pieds de long ſur quinze pieds de large & ſix d'épaiſſeur. » Ces blocs d'une ſi grande étendue, dit M. le comte de Caylus, ont trop de rapport avec l'Égypte & avec Perſépolis pour ne pas mériter l'attention.

« Les gens du pays, pourſuit Garcilaſſo, diſoient que ces bâtimens avoient été faits avant le règne des Incas ; » & l'auteur ajoute, « ces bâtimens paroiſſent n'avoir pas été achevés. » M. le comte de Caylus remarque qu'il n'y a pas grand fond à faire ni ſur le récit de ces peuples, quant à la date, ni ſur le jugement de ceux qui ont décidé de l'état de ces monumens; en général, ce qui eſt ruiné reſſemble beaucoup à ce qui eſt demeuré imparfait.

« Dans la même contrée, ajoute Garcilaſſo, & ſur les bords » du lac qui baigne les murs de cette ville, il y a une maiſon » dont les murailles, la ſalle, le plancher, le toit & les portes » ſont d'une ſeule pierre ; la couverture imite le chaume dont » les Indiens couvrent leurs maiſons : on y voit encore beaucoup » de ſtatues qui repréſentent des hommes & des femmes ; les » unes tiennent des vaſes, & ſont dans l'attitude de boire ; les » autres ſont aſſiſes ; on en voit debout, ſans compter celles qui » ſemblent vouloir paſſer un ruiſſeau qui traverſe le lieu où » elles ſont aſſemblées : il y a des femmes avec des enfans, dont » les uns tettent leurs mères, les autres marchent à côté d'elles,

d'autres les tiennent par leurs habits; tous enfin ſont dans «
différentes attitudes. »

M. le comte de Caylus eſt bien éloigné de regarder ces monumens comme barbares; l'imitation de la Nature, l'objet réel de tous les Arts, lui paroît rempli d'une façon complète & véritablement magnifique, par l'expreſſion de ces actions ſimples & naturelles : ce ſont, dit-il, des tableaux de ronde boſſe; plus l'action en eſt ſimple, plus la décoration préſente de magnificence réelle. Oublions, pour un moment, l'habitude où nous ſommes de voir des figures placées comme elles le ſont par nos Sculpteurs & par les Grecs eux-mêmes, & voyons ſi des hommes élevés & guindés ſur des piédeſtaux, qui donnent à peine l'eſpace néceſſaire pour les contenir, ſont des repréſentations qui ne bleſſent ni l'eſprit, ni l'imitation de la Nature: au reſte ce récit de Garcilaſſo ſemble préſenter des rapports avec la montagne travaillée par les ordres de Sémiramis, ainſi qu'avec les ruines de Perſépolis, quant aux idées générales de la ſculpture; & ces rapports, qui ſe réuniſſent à l'Égypte comme à leur centre, fourniſſent au moins de grandes vues.

Après cette comparaiſon des monumens de l'ancienne Médie & de ceux du Pérou, avec les ſculptures ſaillantes de Perſépolis, M. le comte de Caylus revient à la deſcription des ruines, qu'il met ſous les yeux dans ce Mémoire. On voit, aux lettres *F* de la première planche & *G* de la ſeconde, un deſſein des portes & des fenêtres que le temps a reſpectées; elles ſont couronnées par une manière de corniche ou d'entablement formé en vouſſure, & preſque toujours cannelé; ces morceaux d'architecture ſont abſolument égyptiens; ces corps faiſoient partie du plan carré long que l'on diſtingue ſur la ſeconde terraſſe. Preſque tous ces corps ſont de hauteur inégale, & de proportion différente; cependant ils avoient entre eux des rapports dont il eſt impoſſible de juger aujourd'hui : quelques-uns ſont ouverts, d'autres ont des ouvertures ſimulées; mais la plus grande de ces portes, marquée *F,* fait voir, dans une de ſes faces intérieures, une figure grande comme nature,

repréſentée en bas-relief, & ſuivie d'une autre qui lui porte un paraſol. Des hors-d'œuvres de cette eſpèce, préſentés avec ſi peu d'affectation, & peut-être en cela ſupérieurs à ce que nous admirons de l'Égypte, donnent de grandes idées de magnificence, d'autant plus que pluſieurs de ces portiques ſont formés d'un ſeul bloc de marbre: on ne peut attribuer qu'aux Égyptiens la première idée de cette réunion de richeſſe & de ſolidité de conſtruction. Les deſſeins de Corneille le Brun préſentent un grand nombre de ces portiques, & l'on ne peut douter que pluſieurs n'aient ſervi de portes d'entrée, & qu'ils ne ſoient ſemblables à la porte de marbre qui ſubſiſte ſur un petit écueil auprès de l'iſle de Naxos, & rapportée dans le voyage de Tournefort; elle eſt de trois morceaux, retenus par des crampons de cuivre; mais en quelque pays que l'on trouve de pareils monumens imités par les peuples voiſins de l'Égypte, ou conſtruits par les Égyptiens mêmes, on doit toujours être étonné que de ſemblables parties ſubſiſtent ſeules, & qu'elles n'aient point été entraînées par la deſtruction totale du bâtiment auquel elles étoient liées.

Le goût égyptien eſt ſenſible dans la diſtribution des ornemens qui paroiſſent dans l'intérieur des portes *H* & *I;* les caractères placés ſur un de ces maſſifs, & principalement au-deſſus du lion ailé marqué *E,* ſont inconnus à tous les Savans de l'Europe; mais leur diſpoſition dans des rétables au-deſſus des figures, indique encore une reſſemblance avec les Égyptiens; c'eſt le même ordre & la même diſpoſition que ſur la table Iſiaque.

M. le comte de Caylus ne s'arrête qu'aux objets qui peuvent indiquer quelque conformité avec l'Égypte, en conſéquence il fait mention d'une figure que l'on voit ſur pluſieurs montans, entre autres ſur les deux qui ſont marqués *H* & *I;* cette même figure eſt développée plus en grand à la lettre *K;* ſa barbe & ſes draperies s'éloignent des uſages de l'Égypte, mais elle eſt toujours repréſentée aſſiſe; ſa chaiſe eſt travaillée & accompagnée du marchepied, dont l'uſage paroît avoir pris ſa ſource en Égypte; enfin elle tient le ſceptre, ou le bâton long qu'on

remarque ſur les monumens du même pays. Il eſt plus difficile de rendre raiſon d'une autre petite figure, que l'on voit ordinairement placée au-deſſus de ce vieillard; elle eſt élevée en l'air, & portée ſur un corps que perſonne ne déſigne par aucune dénomination: M. Hyde veut que l'homme aſſis ſoit un Roi, & que la figure qui eſt en l'air ſoit la repréſentation de ſon ame qui monte vers le Soleil; le ſavant Anglois ne pouvoit ſe diſpenſer, pour l'honneur de ſon ſyſtème, de trouver dans les monumens de la capitale de Perſe, au moins quelque léger indice de la religion de Zoroaſtre: M. le comte de Caylus eſt diſpoſé à lui accorder ſur ce point tout ce qu'il voudra, pourvu que M. Hyde lui permette de placer cette petite figure, ame ou corps, ſur un ſcarabée dont les ailes ſont éployées; tout le monde ſait que le ſcarabée étoit en Égypte le ſymbole de la divinité: il eſt remarquable que cette petite figure eſt, de toutes celles de Perſépolis, la ſeule que M. Hyde ait pu faire entrer dans ſon ſyſtème; on n'y trouve aucune indication de l'adoration du feu; celui que l'on voit placé ſur les autels repréſentés ſur deux des tombeaux, n'a rien de particulier, & qui ne convienne à toutes les religions anciennes.

*Voy. Rec. I, planche 11.*

*C. 22, p. 305.*

Après avoir examiné les ruines de l'eſplanade, M. le comte de Caylus paſſe aux tombeaux que préſentent les antiquités de Perſépolis; non-ſeulement ils méritent d'être obſervés, par leur forme, leur diſpoſition, leur magnificence & leur conſervation, mais encore ils donnent matière à des réflexions qui rappellent le ſouvenir de l'Égypte.

Corneille le Brun dit qu'auprès des ruines de Cheiminar on voit deux tombeaux à l'eſt de la montagne, & ſon rapport ſe trouve conforme à celui de Diodore, qui s'exprime ainſi dans ſa relation de Perſépolis: « Du côté de l'orient il y avoit, à quatre cents pas de la ville, une montagne que l'on appeloit « le Mont-royal, où étoient les tombeaux des Rois; on n'y « arrivoit par aucun chemin tracé, mais les corps étoient portés « à leur place par des machines de ſuſpenſion faites exprès. » Le voyageur décrit ces tombeaux; mais comme ils ſont de la même forme, du même goût & du même temps que ceux

*Lib. XIX.*

de Naxi-Rustan, dont on va parler tout-à-l'heure, il suffit de donner la représentation d'un de ces derniers, pour prouver la conformité du récit de Corneille le Brun avec celui de Diodore : le Brun n'a dessiné qu'un des deux tombeaux ; Chardin a donné l'un & l'autre, & celui que le Brun n'a pas rapporté présente un objet très-favorable à l'idée de M. le comte de Caylus ; ce sont deux frises placées immédiatement l'une au-dessus de l'autre, & qui couronnent le tombeau ; l'une est remplie de lions, & l'autre de taureaux ; ces animaux sont distribués en nombre égal, allant les uns vers les autres, & marchant à un scarabée placé au milieu de la frise, & dont les ailes sont étendues. La disposition de ces deux insectes est exactement celle que les Égyptiens leur ont donnée plusieurs fois dans la table Isiaque, & principalement dans la niche d'Isis : ce rapport mérite attention, d'autant plus que Chardin n'avoit pas plus d'idée que Corneille le Brun des antiquités égyptiennes, & des liaisons qu'elles pouvoient avoir avec les monumens de Persépolis ; le Brun, en décrivant ces frises, prend ce scarabée pour un vase, genre d'ornement qui n'est nullement dans le goût des autres ouvrages de ces ruines.

*Voy. la figure marq.* M, *pl. II.*

Suivons maintenant M. le comte de Caylus aux tombeaux de Naxi-Rustan ; après avoir passé la petite rivière de Bendemir, autrefois l'Araxe, & fait environ deux lieues à cause des détours nécessaires pour trouver un pont, on arrive à un endroit que les Persans nomment aujourd'hui Naxi-Rustan : l'objet de ce petit voyage est d'examiner quatre tombeaux, qui par le travail & la disposition sont pareils à ceux de la ville ; ils sont également creusés dans une montagne de marbre, mais ils sont plus élevés au-dessus du sol ; cette différence d'élévation peut venir de ce que ceux de la ville étoient moins exposés à l'insulte & à la curiosité que ceux de la campagne.

La forme & la construction de ces tombeaux sont particulières à ce pays, & présentent de très-grandes singularités ; les montagnes travaillées & coupées à pic, portent une décoration posée à plat, derrière laquelle on a creusé des voûtes plus ou moins profondes ; le nombre de ces voûtes n'est pas

égal dans chaque tombeau; leur abord eſt conforme à la deſcription de Diodore, & la décoration extérieure ne peut être mieux comparée qu'à des tableaux ſuſpendus contre un mur. L'étendue de ces grands bas-reliefs eſt de ſoixante-dix pieds de largeur par le bas; les portions plus ornées, qui font le corps du tombeau, en ont quarante, & la hauteur totale eſt égale à la plus grande largeur: les colonnes, dont eſt orné le ſocle qui porte le corps du tombeau, préſentent ces ſortes de chapiteaux que l'enfance de l'architecture permettoit de traiter à volonté; ils ſont formés par des buſtes de taureaux adoſſés & accroupis, & dont les jambes de devant ſont apparentes.

Il paroît, par le récit de Corneille le Brun, qu'il y a au moins un de ces tombeaux dont la porte eſt ſimulée, & que les autres n'ont qu'un ou deux pieds d'ouverture, quoique le parement & les montans en indiquent une proportionnée à la maſſe générale; Chardin eſt perſuadé que cette voie n'a jamais ſervi pour entrer dans ces tombeaux, & que les ouvertures qu'on y voit, & dont on ſe ſert aujourd'hui, ſont l'ouvrage de l'avare curioſité des temps poſtérieurs: les deux voyageurs conviennent qu'on ne peut découvrir de quelle façon les corps y ont été introduits: ce n'eſt pas le ſeul ſujet d'étonnement; il ſemble que les urnes dans leſquelles les corps étoient ou devoient être dépoſés, ont été réſervées dans l'eſpace creuſé pour former la cavité du tombeau; la place qu'ils occupent & leur volume s'oppoſent à tout moyen d'introduction; enfin tout confirme les ſoins apportés pour rendre l'entrée de ces tombeaux ſecrète & cachée; cette attention pour le repos des morts eſt bien conforme aux idées égyptiennes, & ſe joint aux autres imitations.

On voit dans ces tombeaux pluſieurs urnes ou ſarcophages ornés de leurs couvercles; les plus grandes urnes ont onze pieds de longueur, & les plus petites dix; elles tiennent à la montagne non-ſeulement par le deſſous, mais auſſi par une de leurs extrémités; les couvercles, qui paroiſſent avoir un pied d'épaiſſeur, ſont encore à leur place, ce qui doit perſuader que les modernes n'ont point ouvert ces urnes; ils n'auroient pas

certainement pris la peine de les refermer : l'imagination s'étonne à la vue d'un si immense travail ; c'est une dépense vraiment royale; aussi ne voit-on que six tombeaux dans Persépolis & dans Naxi-Rustan.

Il faut convenir que la position & la décoration de ces tombeaux s'éloignent du goût égyptien; mais on y découvre le même esprit & le même objet, c'est-à-dire les mêmes précautions pour mettre les morts à l'abri de la curiosité & de l'avarice des vivans ; c'est dans cette vue qu'on en a caché l'entrée sous l'apparence d'une porte ; dans l'intérieur, ces sépulcres ressemblent à ceux des Sidoniens & des autres peuples qui ont creusé leurs tombeaux dans des montagnes : chaque tombeau appartenoit à une famille; il contenoit plusieurs corps placés dans des voûtes différentes, & qui communiquoient à la principale : des deux monumens que Corneille le Brun a visités, l'un contient trois urnes & l'autre neuf.

Au milieu des quatre tombeaux est un puits carré, de vingt-cinq pieds de profondeur sur quinze pieds de largeur ; cet ouvrage est un surcroit de travail & de dépense.

On voit encore un assez grand nombre de rétables, ornés de bas-reliefs travaillés sur différentes parties de cette montagne, & répandus sans ordre & sans symmétrie : on peut juger de leur disposition en jetant les yeux sur le dessein marqué *N*, qui fait voir un des tombeaux accompagné de plusieurs petits rétables. Les montagnes qui bordent cette belle vallée, à l'extrémité de laquelle Persépolis étoit placée, sont ornées de plusieurs bas-reliefs de ce même mauvais goût, auxquels M. le comte de Caylus n'accorde pas, à beaucoup près, la même antiquité qu'aux ruines de Persépolis & à ces magnifiques tombeaux : on voit, sur ces mêmes montagnes, des bâtimens qui paroissent très-anciens, & dont la forme & l'usage sont inconnus. Corneille le Brun a rapporté les desseins de trois portes qu'il a vues à une lieue & demie de Shiras; elles paroissent avoir fait partie d'un même bâtiment, & sont pareilles à quelques-unes de celles de Persépolis; elles sont carrées, & formées par trois quartiers de marbre; elles ont onze pieds d'élévation, & sur

l'intérieur de chaque pilastre ou montant on voit une figure de femme, grande comme nature, représentée en relief: à un quart de lieue de-là on trouve encore trois bas-reliefs travaillés sur une montagne, dans le mauvais goût de ceux de Naxi-Rustan.

Cette description abrégée des monumens de Persépolis, fait connoître que jamais aucun peuple n'a tant aimé la sculpture & les bas-reliefs, ni pratiqué avec plus de soin la fouille & la coupe des marbres: la dureté de ces marbres a exigé une énorme dépense & une patience excessive; Corneille le Brun dit qu'ils sont la plupart d'une couleur bleue, qu'il y en a de noirs, & quelques-uns tirant sur le jaune.

On ne peut douter que ce qui reste encore des ruines de Persépolis ne soit une très-petite partie de ce qui subsistoit autrefois; ce que le temps a épargné peut donc faire juger de la magnificence de ce qu'il a détruit: Corneille le Brun a compté, dans ces ruines, treize cents figures d'hommes & d'animaux, dont la moitié est grande comme nature, & une vingtaine d'une proportion plus forte de deux pieds; dans ce nombre il ne paroît pas avoir compté les tombeaux ni les rétables épars sur les montagnes: il a reconnu les restes de deux cents cinq colonnes.

M. le comte de Caylus termine la description des ruines de Persépolis par cette réflexion: les rapports d'un si grand nombre de formes & de détails, qui ne peuvent être l'effet du hasard, font reconnoître que les bâtimens dont on ne voit plus que les ruines, ont été construits, sinon dans le goût absolu, du moins selon les idées générales des Égyptiens: malheureusement les inscriptions, qui sont de la plus belle conservation, ne peuvent éclaircir nos doutes; les caractères en sont absolument inconnus, & n'ont aucune espèce de rapport à ceux des autres Nations: M. le comte de Caylus n'a donc d'autre voie que celle de l'histoire, pour y trouver quelque sorte d'éclaircissement sur Persépolis; car c'en est un, dit-il, dans le cas d'une ignorance absolue, de savoir qu'un objet n'a point été ce qu'on le soupçonnoit; c'est un pas de plus du côté de la vérité.

## ARTICLE IV.

### *Que les ruines qui subsistent ne sont point celles du palais des rois de Perse, brûlé par Alexandre.*

C'EST une opinion générale que les ruines qui subsistent à Persépolis sont celles du palais des rois de Perse, brûlé par Alexandre; M. le comte de Caylus combat ce sentiment par les raisons suivantes.

Les ruines de Persépolis ne peuvent être celles d'un palais; Pietro della Valle & Chardin n'y ont vu que les restes d'un temple; il est vrai qu'ils n'appuient cette conjecture d'aucune réflexion, mais le seul examen des desseins a donné à M. le comte de Caylus la même idée que ces voyageurs ont reçue de la vue des objets: nous avons ci-devant exposé un double inconvénient, l'entrée de ce palais auroit été absolument ouverte par ces larges escaliers, ou fermée par une enceinte qui auroit dérobé la vue de la plaine.

L'opinion commune n'est fondée que sur le témoignage de Quinte-Curce; mais il est démenti par un auteur plus digne de croyance: Diodore de Sicile rapporte qu'*Alexandre assembla ses Macédoniens, & leur dit que Persépolis, capitale de la Perse & le siége de ses Rois, avoit toujours été la ville de l'Asie la plus ennemie de la Grèce; qu'en conséquence il en abandonna le pillage à ses soldats, à l'exception du palais du Roi.* Selon Arrien, ce fut le château de Persépolis qu'Alexandre fit brûler; pour accorder cet auteur avec Quinte-Curce, il faudroit supposer que le palais étoit bâti dans le château; mais pour peu qu'on ait réfléchi sur la description des monumens de Persépolis, on sera convaincu que ces ruines, & la place qu'elles occupent, ne peuvent convenir à une citadelle.

*L. XVII.*

On n'a jamais construit un château, servant de défense, dans un fond commandé par des montagnes si voisines & si faciles à occuper; d'ailleurs ces ruines ne s'accordent en aucune façon avec la description que Diodore nous a laissée de cette citadelle: « Elle étoit très-grande, dit-il, & environnée d'un triple mur,

dont le premier ou l'extérieur n'avoit pu être conſtruit qu'avec « des frais immenſes; il avoit ſeize coudées de haut, & il étoit « accompagné de toutes les défenſes convenables; le ſecond étoit « ſemblable au premier, excepté qu'il avoit le double de hauteur; « le dernier étoit de forme carrée, & de la hauteur de ſoixante « coudées; il étoit entièrement conſtruit d'une pierre très-dure, « & propre à réſiſter à la durée de tous les ſiècles; chacun des « quatre côtés avoit des portes d'airain, & des paliſſades de « même métal, de la hauteur de vingt coudées, qui les défen- « doient, & qui ſeules étoient capables d'inſpirer la terreur à « ceux qui auroient voulu les attaquer. » Il n'eſt pas poſſible d'apercevoir dans les ruines, qui ſont toutes à découvert, les fondations de trois enceintes; & ſi l'on vouloit établir la première de ces enceintes ſur le revêtement qui ſubſiſte, M. le comte de Caylus répond que l'eſplanade n'a jamais eu que trois faces: de plus, à quel uſage auroit-on réſervé pour une citadelle les eſcaliers dont on a vu la deſcription? auroient-ils été conſtruits pour faciliter l'entrée d'un château qu'on doit rendre d'un difficile accès? d'ailleurs des murailles ſemblables à celles de cette citadelle ne peuvent être détruites que par main d'homme, pour être réduites à une hauteur égale, & former l'eſplanade que l'on voit aujourd'hui: des murs de ſoixante coudées peuvent-ils ſe dégrader avec tant d'égalité, & les dégradations produites par de pareils décombres, n'auroient-elles pas formé des élévations conſidérables en dedans & en dehors de ces terraſſes, qui ſont aujourd'hui ſi dégagées?

Les ruines de Perſépolis ne peuvent donc être ni celles du palais des rois de Perſe dont parle Quinte-Curce, ni celles du château dont Arrien fait mention; il y a plus, les bâtimens dont on voit les reſtes n'ont pas été détruits par le feu, on n'aperçoit ſur ces ruines aucune marque d'incendie; cependant l'impreſſion des flammes laiſſe, même ſur les marbres les plus durs, des traces que rien ne peut effacer; & pour s'appuyer toujours ſur des exemples de l'antiquité, M. le comte de Caylus rapporte, d'après Plutarque, qu'après une des incendies du *Vie d'Alexand.* temple d'Éphèſe, on fut obligé de gratter les parties qui avoient

résisté au feu, & que l'on s'aperçut de l'altération que ce moyen nécessaire avoit apporté à leur proportion.

Ce qui paroît le mieux fondé, c'est que ces ruines sont celles de plusieurs temples; on distingue très-clairement, sur le terre-plein, la place de cinq bâtimens; la variété de leur forme & la distinction de leur assiette ne permettent pas de croire qu'ils aient été réunis : à côté des rangs de colonnes qui décoroient le bâtiment le plus somptueux, on voit un plan carré-long, dont l'architecture est plus simple & très-différente, quoique toujours égyptienne; les trois autres bâtimens sont beaucoup moins conservés.

Les deux passages des livres des Macchabées, déjà cités, viennent à l'appui de cette conjecture; il est dit, dans le premier livre, qu'il y avoit dans Persépolis un temple très-riche; & dans le second, qu'Antiochus Épiphane voulut piller ce temple : il n'avoit donc pas été détruit par Alexandre, car si l'on consulte l'histoire de ces temps-là, il seroit difficile de concevoir comment & par qui il auroit été rebâti dans l'espace qui s'écoula depuis Alexandre jusqu'à Antiochus Épiphane; mais on peut croire qu'Alexandre l'avoit pillé, & que la célébrité du culte de la divinité qu'on y adoroit y avoit, dans cet espace de temps, accumulé de nouvelles richesses. L'historien des Macchabées paroît en effet plus occupé du temple que de la ville même; Diodore & Justin s'accordent à dire qu'Antiochus Épiphane ayant appris qu'un temple de Bélus, dans la province d'Élymaïs, renfermoit un grand trésor, il y entra la nuit, & emporta tout ce qu'il y avoit de richesses: d'autres
*Ann. III, c. 62.* disent que ce temple étoit consacré à Diane; Tacite assure qu'il y avoit dans la Perse un temple de cette divinité; Strabon ajoute qu'un des rois Parthes en emporta dix mille talens, & que ce temple étoit nommé *Zara.* La différence qui se trouve entre ces récits, exigeroit une longue discussion, qui n'est pas du sujet; il suffit, à M. le comte de Caylus, qu'on retrouve dans Persépolis, long-temps après Alexandre, un temple fameux, & que ce qu'on voit aujourd'hui des ruines dont il est question, puisse convenir à cet édifice, qui, selon un usage assez fréquent,

pouvoit être accompagné de plusieurs temples consacrés à différentes divinités.

## ARTICLE V.

### *Il est difficile d'attribuer ces bâtimens ni aux Perses avant Cyrus, ni à ce Prince ou à ses successeurs.*

TOUT est problématique dans les ruines de Persépolis; la nature de ces bâtimens est incertaine; étoit-ce un château ou un palais? M. le comte de Caylus a donné les raisons qui l'empêchent de le croire; étoit-ce un temple? il y voit plus d'apparence: mais ce qui est encore plus embarrassant, c'est de déterminer par qui & en quel temps ces édifices ont pu être construits.

Chardin a la plus haute idée de l'antiquité de Persépolis; il en fait remonter la fondation à quatre mille ans; sa conjecture n'est appuyée d'aucun témoignage historique, & M. le comte de Caylus ne s'y arrête pas; mais il est persuadé, ainsi que Chardin, qu'il a fallu plus de deux siècles pour achever de si grands ouvrages, pour conduire à leur perfection les terrassemens, les souterrains, les bâtimens qui couvroient l'esplanade, & les six grands tombeaux de Persépolis & de Naxi-Rustan.

Ce que nous savons de l'état & du caractère des Perses avant Cyrus, ne nous permet pas de leur attribuer ces magnifiques entreprises; Hérodote nous les représente comme une Nation pauvre, & austère dans ses mœurs: *Astiages, roi des Mèdes,* dit cet historien, *ne donna sa fille Mandane à Cambyse, père de Cyrus, qu'à cause du peu de cas qu'il faisoit d'un Perse en particulier, & de toute la Nation en général.* D'ailleurs il nous apprend que les Perses n'avoient ni temples, ni autels; qu'ils sacrifioient à Jupiter sur les plus hautes montagnes, & qu'ils appeloient Jupiter toute la rondeur du Ciel.

*Herod. l. 1.*

*Ibid.*

Il n'est pas moins difficile d'imaginer que ce temple soit l'ouvrage de Cyrus, ou de quelqu'un de ses successeurs; Cyrus ne fut occupé que de ses conquêtes, & l'histoire ne le représente ni comme attaché aux arts, ni comme aimant les bâtimens; ses

impreſſions religieuſes étoient ſimples, auſtères, proportionnées au genre de ſon éducation & aux mœurs de ſon pays : d'ailleurs quand il fut en état de faire ces grandes dépenſes, Perſépolis ceſſa d'être la ville royale ; Suſe, Ecbatane, Babylone devinrent ſon habitation & celle de ſes ſucceſſeurs.

Cambyſe, fils de Cyrus, fit la conquête de l'Égypte la troiſième année de la LXXIII.[e] Olympiade, & Diodore nous apprend qu'il pilla l'Égypte & brûla les temples, que les Perſes emportèrent les tréſors en Aſie, qu'ils emmenèrent avec eux des ouvriers Égyptiens, & firent bâtir les fameux palais de Perſépolis, de Suſe & de pluſieurs autres villes. C'eſt à cette époque qu'il ſemble qu'on peut, avec plus de vraiſemblance, rapporter les bâtimens de Perſépolis; les ruines conſervent encore beaucoup de veſtiges de la manière égyptienne; cependant M. le comte de Caylus trouve ici des difficultés qui lui paroiſſent détruire cette conjecture.

*Diod. l. I.*

Premièrement, ce ne ſera pas Cambyſe qui aura fait exécuter, ni même commencer ces grands ouvrages; il mourut avant que d'être revenu dans ſon pays.

*Herod. l. III.*

Secondement, ce ne ſera pas non plus ni Darius fils d'Hyſtaſpe, ni ſon fils Xerxès; Cicéron nous apprend que Xerxès, à l'inſtigation des Mages, mit le feu aux temples de la Grèce, ſur ce principe que l'Univers étoit le temple des Dieux, & qu'ils devoient être au large, ſans être renfermés dans des murailles. Des Princes prévenus de cette opinion, n'ont certainement pas travaillé à la conſtruction d'un temple dans leur pays; ils n'ont donc pas employé à cet uſage les ouvriers d'Égypte envoyés par Cambyſe : dans des cas ſemblables, l'interruption immédiate eſt un grand préjugé pour les ſucceſſeurs; d'ailleurs plus le temps ſe rapproche, & moins il en reſte pour une conſtruction qui étoit entière & parfaite du temps d'Alexandre.

*De Leg. l. II, c. 10.*

L'intervalle qui s'étend de Xerxès à Alexandre n'étant environ que de cent trente ans, n'eût pas été ſuffiſant pour terminer les ouvrages dont on a vu les détails, quand même on ſuppoſeroit, ce qui eſt preſque impoſſible, que tous les

ſucceſſeurs de Xerxès auroient travaillé avec une ardeur égale, & ſans interruption, à l'exécution des dernières volontés de Cambyſe. Comment imaginer que des ouvriers étrangers, ou des Perſes tels que l'hiſtoire nous les repréſente, euſſent été, dans cet eſpace de temps, capables de creuſer dans une montagne de marbre des ſouterrains immenſes, de réſerver des eſcaliers d'une ſi grande étendue, de former des fûts de colonnes d'un ſi prodigieux diamètre, de tirer des blocs de marbre pour les autres parties de la conſtruction, & principalement d'achever une ſi grande quantité de ſculpture, moins étonnante encore que l'élévation, la conduite des matériaux & la poſe des colonnes, exécutée avec tant de juſteſſe que pluſieurs ſubſiſtent aujourd'hui ſur leur aplomb? enfin ſi l'on ajoute, à ces probabilités, qu'aucun roi de Perſe n'a fait ſon habitation conſtante dans Perſépolis, on conviendra que les bâtimens dont il s'agit n'ont point été conſtruits par les ſucceſſeurs de Cyrus.

Les deux tombeaux de la ville & ceux de Naxi-Ruſtan confirment cette opinion; ils n'ont point été deſtinés à la ſépulture de Cyrus, ni à celle de ſes ſucceſſeurs. Arrien nous apprend qu'Alexandre envoya le corps de Darius en Perſe, pour être enfermé dans le ſépulcre de ſes ancêtres; &, ſelon le même auteur, Alexandre apprit, avec chagrin, à Paſargades qu'on avoit ouvert & pillé le tombeau de Cyrus; il étoit placé dans le parc du château de cette ville, environné de bois, & accompagné de fontaines & de prairies. Un paſſage de Josèphe prouve encore que les tombeaux des rois de Perſe n'étoient point à Perſépolis; cet auteur faiſant l'éloge du prophète Daniel, lui attribue, entre autres connoiſſances, un talent ſupérieur pour l'architecture; il en donne pour exemple un fameux édifice que l'on voyoit à Suſe: « Il étoit, dit-il, conſtruit en forme de château, & l'exécution en étoit ſi belle, que le bâtiment « paroiſſoit terminé depuis peu de temps; & il ajoute que la « ſépulture des rois Perſes & Parthes étoit dans ce château. » Quelques commentateurs de Josèphe expliquent ce paſſage d'Ecbatane, & non pas de Suſe; il s'enſuivra toujours que Perſépolis n'étoit pas le lieu de la ſépulture des rois de Perſe.

*Liv. III.*

*Liv. VI.*

*Antiq. liv. X, c. 12.*

## ARTICLE VI.

### *Même difficulté par rapport aux Arſacides.*

LES Parthes, dont l'empire fut fondé par Arſacès, occupent une ſi belle place dans l'hiſtoire Romaine, que pluſieurs Savans n'ont pas balancé de leur attribuer les monumens de l'ancienne Perſépolis; M. le comte de Caylus ne trouve cette idée conforme ni au caractère particulier des Parthes & de leurs Rois, ni au genre de leur puiſſance & à la forme de leur gouvernement.

L'établiſſement d'Arſacès dans la Parthie, deux cents trente-ſix ans avant J. C. eſt diverſement raconté par Juſtin & par les autres auteurs, dont M. Vaillant a détaillé le récit dans ſon hiſtoire des Arſacides; mais, dit M. le comte de Caylus, quelqu'opinion que l'on ſuive ſur l'origine de l'empire des Parthes, on verra une Nation toujours occupée de guerres & de conquêtes, qui ne perdit jamais la férocité des Scythes, dont elle deſcendoit; légère, turbulente, impétueuſe, & tout-à-fait incapable d'une conſtance aſſez ſuivie pour être en état de conſtruire des bâtimens, & de creuſer, pendant des ſiècles entiers, des ſouterrains pareils à ceux de Perſépolis.

On pourroit, avec plus de vraiſemblance, attribuer aux Arſacides ces bas-reliefs qu'on voit encore ſur la montagne de Naxi-Ruſtan, & ſur celles qui bordent la vallée de Perſépolis; ils ſont d'un goût & d'une antiquité bien inférieures aux tombeaux & aux bâtimens des ruines: ces Princes, maîtres de l'Aſie, animés à la vue des bas-reliefs dont Perſépolis étoit décorée, auront regardé la grandeur de leurs portraits, & la ſolidité du chevalet, comme un moyen ſuffiſant pour arriver à l'immortalité. Il paroît conſtant que pluſieurs de ces ouvrages deſcendent au temps des conquêtes que les Romains ont faites dans l'Aſie; ils ne préſentent ordinairement que des portraits en demi-figure & des actions ſimples; on n'y voit aucune apparence de culte ni de divinités: M. le comte de Caylus en a fait graver deux, qui ſont marqués, ſur la ſeconde planche, par

par les lettres *O* & *P;* ils suffisent pour faire juger que tous ceux de cette espèce sont d'un temps fort postérieur à celui des tombeaux & des monumens de l'esplanade. Les voyageurs n'ont point déterminé la proportion de ces bas-reliefs, mais en les comparant à celle des tombeaux, ces figures doivent le plus souvent être colossales; voici les raisons qu'en apporte M. le comte de Caylus: ces bas-reliefs, avec leurs encadremens, ont une hauteur qui égale le tiers de la décoration totale du tombeau auprès duquel ils sont placés; & ce tombeau ayant soixante-quinze pieds de hauteur, le moins que l'on puisse donner aux plus grands de ces morceaux de sculpture, ne paroît pouvoir être réduit qu'à la hauteur d'environ vingt pieds.

Mais voici une preuve que ces bas-reliefs sont bien postérieurs aux monumens de Persépolis, & qu'ils peuvent être du temps des Arsacides; c'est qu'on n'y retrouve plus ce goût égyptien qui, dans les ouvrages de l'esplanade & dans ceux des tombeaux, s'allie au goût particulier de la Nation. En effet, depuis Arsacès la communication ne subsistoit plus entre la Perse & l'Égypte, occupée par les successeurs d'Alexandre, contre lesquels Arsacès s'étoit révolté; au contraire, on y voit un mélange de manières Romaines; la tiare Parthique est jointe à des lambrequins, à des manteaux, à des épées pareilles à celles des Romains; les cavaliers sont assis sur leurs chevaux dans la même attitude que les Romains; il paroît même que les deux figures du bas-relief, marqué *P,* font l'exercice d'un cercle en usage chez les Romains, pour éprouver la force de la main: tous ces rapports supposent, avec les Romains, une communication qui ne commença à s'établir que du temps des Arsacides.

*Voy. le P. Pasciandi, dans son histoire de Ripa-Transone.*

Il paroît donc certain que les ruines de Persépolis, ainsi que les tombeaux de Naxi-Rustan, sont d'un siècle fort antérieur aux bas-reliefs travaillés sur la montagne: il en est de ces monumens ainsi que de ceux de Bi-sutoun-kok, expliqués par M. d'Anville dans le Mémoire que nous avons déjà cité; les voûtes de Sémiramis, & la statue représentée dans le bain, sont d'un temps plus ancien que l'homme à cheval, les deux renommées & la couronne, placées à l'entrée de la première

voûte. On peut auſſi rapporter aux Arſacides les trois portiques ou portes qui ſe voient près de Shiras, & les bas-reliefs exécutés ſur la montagne voiſine; la différence de ces monumens, & de ceux de Perſépolis, eſt ſi ſenſible & ſi marquée, qu'il paroît difficile de la révoquer en doute.

Afin qu'on ne regarde pas comme un préjugé ſans fondement ce que M. le comte de Caylus répète pluſieurs fois dans ſon Mémoire, du goût égyptien qui ſe fait ſentir dans les grands ouvrages de Perſépolis & de Naxi-Ruſtan, il raſſemble ici pluſieurs traits qui font connoître l'impreſſion que les Égyptiens ont faite anciennement ſur les peuples de l'Aſie; les écrivains de l'antiquité ont trop négligé ces ſortes de remarques, ainſi nous ne pouvons qu'entrevoir foiblement les anciennes communications des peuples; mais les plus médiocres lueurs ſont ſenſibles dans l'obſcurité.

*Liv. I.* Hérodote obſerve que les anciens Perſes étoient armés à *Liv. II.* la manière des Égyptiens; ſelon le même auteur, les Phéniciens & les Syriens, qui habitoient la Paleſtine, reconnoiſſoient eux-mêmes que c'étoit des Égyptiens qu'ils avoient reçu l'uſage de la circonciſion; les Chaldéens de Babylone, ou les Prêtres, *Lib. II.* vivoient à peu près comme les prêtres d'Égypte, dit Diodore *Lib. I.* de Sicile; & ce même auteur remarque ailleurs que les Babyloniens portoient tous à la main un bâton fort bien façonné, à l'extrémité duquel il y avoit une roſe ou quelqu'autre ornement; car, dit-il, il ne leur étoit pas permis de porter un bâton ſans qu'il y eût au-deſſus quelque ſigne diſtinctif: on voit ces mêmes bâtons ſur les monumens égyptiens; la table Iſiaque en préſente un grand nombre. Sémiramis a tout au moins traverſé *Lib. II.* l'Égypte; Diodore nous apprend qu'elle alla en Lybie, conſulter l'oracle de Jupiter-Ammon: tous les ouvrages que cette grande Princeſſe a laiſſés à la poſtérité, paroiſſent être le produit d'une impreſſion égyptienne; l'obéliſque qu'elle éleva dans Babylone préſente, en particulier, une imitation marquée; les Égyptiens ſont les inventeurs de cette forme d'ornement, traitée dans le grand; cet obéliſque avoit trente pieds de hauteur & vingt-cinq de largeur & d'épaiſſeur; il fut conduit à Babylone des

montagnes de l'Arménie, où il avoit été travaillé, & ce transport si difficile ajoute encore aux preuves de l'imitation. Chardin fait mention, dans ses voyages, de plusieurs mumies trouvées dans la Bactriane, aujourd'hui le Corasan; l'esprit égyptien a traversé toute l'Asie, il s'est étendu jusqu'à la Chine; la fête des lampes, dans Saïs, rapportée par Diodore, paroît imitée par les Chinois dans celles des lanternes, qui se pratique encore dans toute l'étendue de leur empire: chaque maladie avoit son médecin particulier en Égypte; cet usage se conserve encore à la Chine, & ne se retrouve dans aucun autre pays. La communication de coutumes si singulières, entre deux peuples si éloignés l'un de l'autre, n'a rien qui surprenne, après le savant Mémoire où M. de Guignes prouve l'établissement des colonies épyptiennes à la Chine : cette recherche pourroit s'étendre beaucoup plus loin, mais ce petit nombre d'exemples suffit pour autoriser le sentiment de M. le comte de Caylus, sur le rapport exact de l'Égypte avec les peuples de l'Asie. *Lib. III.*

M. le comte de Caylus, après avoir conduit ses recherches depuis Cyrus jusqu'à la fin des Arsacides, sans avoir pu, dans ce long intervalle, trouver une époque convenable à la construction de ces étonnans édifices, ne s'arrête pas à prouver qu'on ne peut les attribuer à la dynastie des Sassanides, qui succéda à celle des Arsacides; les raisons apportées contre ceux-ci, militent encore avec plus de force contre ceux-là: d'ailleurs la communication étoit rompue entre l'Égypte, soumise aux Romains dans tout cet espace de temps, & la Perse, presque sans cesse ennemie de l'Empire; les Égyptiens mêmes, abâtardis par la servitude, n'étoient plus capables de ces grands efforts; ils avoient perdu cette élévation de génie qui conçoit & exécute de si magnifiques ouvrages. Personne ne sera tenté de faire honneur de ceux-ci aux Mahométans; il faudroit ignorer absolument leur religion, ainsi que leur caractère & leur façon de bâtir.

Une nouvelle réflexion augmente l'embarras; dans tous les temps connus de la Perse, la religion s'oppose à la construction d'un temple de l'espèce de celui-ci; on ne peut se dispenser

d'admettre deux Zoroaſtres, comme M. l'abbé Foucher l'a démontré par des preuves inconteſtables; le premier eſt antérieur à Cyrus, mais le culte établi par l'un & renouvelé par l'autre, n'admettoit point de temples; il eſt donc difficile de concevoir les motifs pour leſquels on a fait une dépenſe ſi conſidérable, & travaillé tant d'années à Perſépolis contre le préjugé d'une religion dominante, & dans le pays même où elle avoit pris naiſſance.

Il eſt vrai que depuis Alexandre les Grecs ont eu pluſieurs temples dans la Perſe; mais outre que l'intervalle entre la mort de ce conquérant juſqu'au ſoulèvement d'Arſacès eſt trop court pour l'exécution de tous les ouvrages dont nous parlons ici, cette architecture s'éloigne infiniment du goût des Grecs; auroient-ils copié ſur ces monumens juſqu'à l'habillement des Perſes?

A quels monarques, à quel ſiècle faut-il donc rapporter cette ſuperbe entrepriſe? c'eſt ce que M. le comte de Caylus avoue qu'il ne peut décider, il ſe contente d'avoir expoſé les raiſons de ſes doutes, & laiſſe à d'autres l'honneur de réſoudre un problème ſi difficile.



D

E

F

B

C

H

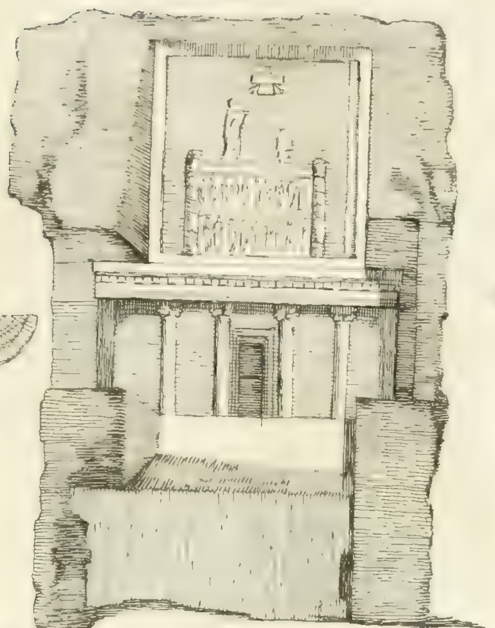
K

I

A



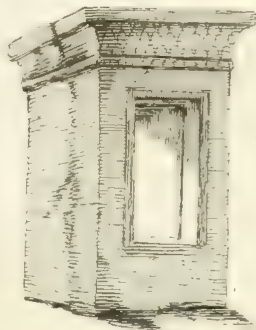
M



L



G



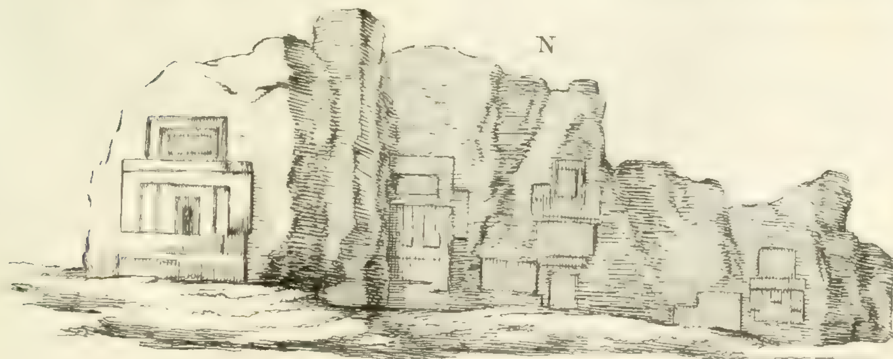
O



P



N



# *SUR LE TABLEAU DE CÉBÈS, SUR L'ANTRE DE CORYCE, ET SUR LES TABLEAUX DE PHILOSTRATE.*

LA Peinture fut dans la Grèce, elle eſt encore de nos jours les délices de l'humanité; ce bel art, qui en copiant la Nature ſemble la reproduire & la multiplier, fait ſur l'eſprit des hommes les plus vives impreſſions; il ſe préſente ſans ceſſe à l'imagination, qui eſt elle-même le premier peintre; il fournit aux Poëtes, aux Orateurs, aux Philoſophes des idées de comparaiſons, des métaphores, des allégories; & depuis Virgile, il n'eſt guère de poëme épique qui n'ait ſa galerie de tableaux. Lû le 2 Sept. 1760.

M. le comte de Caylus, qui chérit la peinture, eſt charmé de voir les auteurs en tout genre s'empreſſer d'en emprunter les traits, pour l'embelliſſement de leurs ouvrages; il voudroit ſeulement que ceux qui en font uſage fuſſent plus inſtruits des règles de l'art; il trouve ſur ce point, dans pluſieurs des anciens & des modernes, plus d'imagination & peut-être de vanité que d'intelligence & de jugement.

L'unité & la ſimplicité de l'action ſont des qualités eſſentielles à la peinture; d'où il s'enſuit que ce grand art ne peut admettre l'allégorie qu'avec la plus grande ſobriété; toute fiction eſt plus ou moins enveloppée, non-ſeulement dans ſon principe, qui s'écarte conſtamment de la Nature, mais auſſi dans ſes acceſſoires, ſouvent peu connus, & pour l'ordinaire difficiles à faire concevoir au ſpectateur; or le peintre ne peut être excuſé, ſi le ſujet qu'il a repréſenté ne frappe pas, généralement parlant, au premier coup-d'œil. On dira ſans doute que la fable, qui fait une portion conſidérable du patrimoine de la peinture, n'eſt qu'un amas d'allégories; mais la fable eſt établie ſur les paſſions perſonnifiées, elle a ceſſé d'être une fiction; les Anciens en ont fait un ſi commun & ſi agréable uſage, qu'elle eſt non-ſeulement plus connue que l'hiſtoire, mais qu'elle exige, avec une rigueur égale, que ſes caractères ſoient ſoutenus.

On ne peut cependant désavouer que la peinture & la sculpture, qui se ressemblent à cet égard, n'aient fourni quelques exemples d'allégories qui ont été regardées comme très-heureuses; pour éclaircir ce point, M. le comte de Caylus distingue deux sortes d'allégories, l'une simple, l'autre composée: les Anciens nous ont donné les plus agréables, & les seules raisonnables de la première espèce; ils ont représenté Mars ou la Victoire enchaînés, & cette dernière tantôt sans ailes, tantôt avec des ailes attachées; il y a peu d'idées aussi fines, & qui donnent plus de satisfaction à l'esprit; le spectateur étoit frappé du mérite & de l'agrément de cette allégorie, parce que ces divinités lui étoient aussi familières que les objets naturels: ces exemples prouvent que la fable peut présenter à des hommes d'esprit quelques allégories de cette première espèce; mais les idées satisfaisantes à cet égard sont & seront toujours très-rares.

Quant aux allégories composées, depuis que l'on peint, ou plutôt depuis que l'on décrit des tableaux, on n'en cite que trois qui aient eu quelque réputation; ce petit nombre prouve quelle en est la difficulté, & l'examen sera voir quel en est le mérite.

*Tome I, p. 708.* Félibien, dans ses entretiens sur la peinture, cite une figure de femme peinte par Jean Cousin; elle est nue & couchée; on voit une tête de mort auprès d'elle; on lit ces mots écrits sur une pierre à ses côtés, EVA PRIMA PANDORA. M. le comte de Caylus convient que l'artiste a rapproché, par ce moyen, les idées de plusieurs siècles, & que ces mots renferment un sens moral; mais il n'est que très-médiocrement frappé de cette espèce de mérite, parce que l'écriture sera toujours un secours étranger à la peinture.

Le second tableau est du Poussin; ce grand Peintre, homme d'esprit & homme de Lettres, n'avoit besoin pour plaire que d'un art qu'il possédoit si souverainement: il a peint une solitude qui présente sur le premier plan un jeune Grec, considérant avec réflexion un tombeau sur lequel on lit, ET IN ARCADIA EGO; il montre cette inscription à deux autres figures, l'une de femme, l'autre d'homme. Cette composition rappelle

avec délicateſſe l'idée d'un bonheur paſſé, & tout ce qui peut retracer pluſieurs inſtans a du mérite dans la peinture: quoique cette compoſition ſoit plus excuſable que la première, en ce qu'elle eſt moins affectée, il faut cependant convenir que des ſecours pareils ſont empruntés, & que l'application de cette allégorie ſuppoſe, dans le ſpectateur, un ſurplus d'intelligence, & une ſorte d'étude pour la concevoir & en ſentir la fineſſe.

Le troiſième exemple préſente, ſelon M. le comte de Caylus, l'allégorie de ce genre la plus noble, la plus délicate, & en même temps la plus claire & la plus ſimple; elle fut inventée par Henri-Jules, prince de Condé, dont l'imagination & la ſagacité ont été des plus brillantes: ce Prince voulant faire peindre, dans la galerie de Chantilly, l'hiſtoire de ſon père le grand Condé, pour ſurmonter l'obſtacle que préſentoient pluſieurs évènemens heureux de la vie de ce grand Capitaine, lorſqu'il avoit porté les armes contre ſa patrie, imagina de faire deſſiner la Muſe de l'hiſtoire, figure qu'on ne peut méconnoître, & de lui faire tenir un livre, ſur le dos duquel on liſoit, *Vie du prince de Condé;* à ſes pieds & autour d'elle paroiſſoient pluſieurs feuillets arrachés de ce même livre, ſur leſquels étoit écrit, *ſecours de Cambrai, ſecours de Valenciennes, retraite de devant Arras,* enfin le titre de toutes les belles actions que le prince de Condé avoit faites à la guerre, pendant ſon ſéjour dans les Pays-bas. On ne peut témoigner plus clairement le déſaveu de ces actions condamnables, quoique brillantes, en même temps qu'on en ſauve la gloire & le ſouvenir flatteur; on ne peut produire à la fois ces deux effets contraires avec plus de décence & d'eſprit.

Après cet examen des peintures modernes qui ſont allégoriques, M. le comte de Caylus paſſe à la critique du tableau de Cébès: il y a eu deux Philoſophes de ce nom; la plupart des Commentateurs les ont confondus; le premier, cité par Platon, dans le *Phédon,* étoit diſciple de Socrate; Diogène Laërce dit qu'il étoit de Thebes; on lui attribue trois dialogues qui ſont perdus; l'un portoit le nom de Πίναξ, qui eſt en effet le nom de l'ouvrage de Cébès qui nous reſte: cependant cet

Mém. Acad. vol. II, p. 137. ouvrage, comme le prouve M. l'abbé Sévin, n'eſt pas de Cébès le Pythagoricien, diſciple de Socrate; ſi Cébès eſt le vrai nom de l'auteur, il faut qu'il y ait eu un Cébès fort poſtérieur à celui-là, & antérieur ſeulement à Lucien, qui eſt le plus ancien écrivain qui cite cet ouvrage tel que nous l'avons. Ce dialogue a été fort célébré, ſi l'on en juge par la quantité d'éditions du texte grec, & par le grand nombre des traductions latines & françoiſes, toujours accompagnées d'une planche.

Cébès ſuppoſe deux étrangers qui ſe promènent dans un temple conſacré à Saturne; il ne dit pas dans quelle ville de la Grèce, & l'impoſſibilité de l'exécution du tableau va faire ſentir que c'eſt une pure fiction de l'auteur; ces étrangers aperçoivent un tableau dont ils ne peuvent deviner le ſujet; ce n'étoit ni une ville, ni un camp, c'étoit une triple enceinte; au-devant de la première étoit une porte entourée d'une foule de peuple; un vieillard debout, à l'entrée, ſembloit donner des ordres à ceux qui ſe préſentoient; on voyoit au dedans de la première enceinte une multitude de femmes: c'eſt déjà une première faute en peinture, que le ſpectateur ne puiſſe reconnoître le ſujet repréſenté; ici ces étrangers ne ſavent ce que c'eſt que ces trois enceintes; d'ailleurs la peinture ne peut rendre cette diſpoſition quant aux plans; en voici les raiſons. Pour diſtinguer les objets que renferment les trois enceintes, enclavées l'une dans l'autre, il faudroit que le point de vue fût prodigieuſement élevé, & deſſiné en quelque ſorte à vue d'oiſeau: mais alors la foule placée devant la porte ne pourroit être poſée, & ſeroit dans l'impoſſibilité d'exécuter les actions que Cébès lui ſuppoſe; en admettant les enceintes auſſi baſſes que pluſieurs Peintres les ont faites, & principalement Romijn de Hooghe, dans les eſtampes gravées d'après la deſcription de Cébès, comment diſtinguer le détail de toutes les actions que l'auteur rapporte comme étant arrivées dans la ſeconde & dans la troiſième de ces enceintes? auſſi le peintre ne les a-t-il pas rendues; il a donné l'eſſor à ſon imagination, & ſon deſſein ne reſſemble guère à la deſcription de l'auteur.

Ce premier expoſé ſuffiroit pour prouver que Cébès n'a jamais

jamais ſu les parties eſſentielles & conſtantes de la peinture, & que pour inſinuer ſa morale, il a bâti une fiction mal aſſortie, & empruntée d'un art qu'il ignoroit: M. le comte de Caylus relève encore pluſieurs fautes pareilles; il n'y a, dans ce tableau, ni unité, ni ſimplicité de ſujet; les perſonnages qui agiſſent ne peuvent être caractériſés par des attributs qui les diſtinguent: qui pourroit deviner que le vieillard qui paroît devant la porte eſt un génie, & qu'il diſtribue à ceux qui naiſſent toutes les actions de leur vie? fiction ſingulière & inouïe avant Cébès; à quels caractères reconnoître l'impoſture, l'incontinence, la luxure, l'avidité, la flatterie, l'infortune, le repentir, la vraie doctrine, la fauſſe doctrine? quelle diverſité d'attributs pourra faire diſtinguer la peine, la triſteſſe, la douleur, le deuil, le déſeſpoir? la fortune eſt la ſeule figure qu'il fût aiſé de reconnoître: mais Cébès gâte encore cette partie de ſon allégorie, en ſuppoſant la fortune folle, ſourde, & courant de tous côtés, ce que la peinture ne peut exprimer: il prétend démontrer dans ce tableau un malheureux abuſé, qui paſſe dans la demeure de l'infortune, où il finit ſes jours, à moins que le repentir ne vienne le retirer des malheurs dans leſquels il s'eſt précipité, & ne lui faſſe changer d'opinion, en lui inſpirant le deſir d'aller au ſéjour de la véritable doctrine, quoique l'illuſion le conduiſe encore quelquefois à la fauſſe doctrine: tous ces mouvemens, ces alternatives, ces changemens de ſcène ſont abſolument impoſſibles dans ce qu'on appelle compoſition en peinture.

Ainſi, ſuppoſé que le tableau de Cébès fût un merveilleux ouvrage du côté de la morale, ce que M. le comte de Caylus n'examine pas, il ſeroit toujours, du côté de la peinture, une preuve d'ignorance. Un mot échappé à Cébès, dans le cours de ſa deſcription, donne à M. le comte de Caylus occaſion de faire une recherche curieuſe; Cébès parlant de l'homme revenu de ſes égaremens, & repoſant tranquillement dans le ſein de la bonne doctrine, qui eſt la ſcience de la vertu, dit que cet homme vit alors en aſſurance, comme s'il étoit dans la caverne Corycienne.

C'eſt peut-être ici le ſeul paſſage des auteurs anciens où l'on

voie, par une ſorte de proverbe, l'antre de Coryce cité comme un ſéjour d'aſſurance & de félicité; cet antre eſt célèbre dans l'antiquité, & le nom de Coryce a été commun à pluſieurs lieux: on a ainſi appelé une montagne d'Ionie ſur le bord de la mer, vis-à-vis de l'île de Chio, un promontoire de l'île de Crète, un port d'Éthiopie: Strabon donne le nom de Coryce à trois lieux différens ſur la côte ſeptentrionale de la Méditerranée; 1.° à une partie du rivage de Lycie, à l'occident de Phaſelis; 2.° à une ville de Pamphylie, voiſine d'Attalée, & connue par les médailles; 3.° à un promontoire de la Cilicie, ſitué à l'orient du fleuve *Calycadnus* & du promontoire *Anemurium.*

*Strab. Geog. l. XIV, p. 644. Idem, l. VIII, p. 363. Steph. Byz. Strab. l. XIV, p. 666. 667, 670, 671.*

C'eſt ſur ce promontoire de Coryce que l'on voyoit l'antre fameux qui porte le même nom: *Il eſt,* dit Strabon, *à vingt ſtades de la mer; on trouve d'abord dans la montagne une large cavité, bordée à l'entour d'un roc élevé; elle forme un baſſin circulaire; le ſol en eſt raboteux, pierreux, couvert de broſſailles & d'arbriſſeaux toujours verts & pareils à ceux des jardins cultivés; c'eſt-là que l'on sème le ſafran, celui qu'on y recueille eſt le meilleur du monde: dans cette cavité il y a un antre dans lequel une ſource très-abondante forme tout-à-coup un large ruiſſeau d'une eau très-pure & très-claire, qui preſque auſſi-tôt ſe replonge ſous terre, & ne reparoît plus juſqu'à la mer; on nomme ce ruiſſeau l'eau amère.* Telle eſt la deſcription que Strabon fait de l'antre de Coryce.

*L. I, c. 13.*

Pomponius Méla en donne une idée plus détaillée; voici ſes paroles: *Près de la ville de Soles, nommée aujourd'hui* Pompeiopolis, *eſt la ville de Coryce, elle eſt environnée de ſon port, & ne tient au continent que par une langue de terre fort étroite; ſur le promontoire eſt l'antre de Coryce, dont les beautés ſingulières ſurpaſſent tout ce qu'on en peut raconter; c'eſt une large ouverture ſur le haut d'un mont eſcarpé, qui s'élève de dix ſtades au-deſſus du rivage; on y deſcend juſqu'à une grande profondeur; à meſure qu'on avance, le baſſin s'élargit; il eſt rempli d'arbriſſeaux toujours verts; la vue de ce lieu charmant cauſe d'abord une ſurpriſe qui s'adoucit peu à peu, mais qui ne ceſſe jamais; il n'y a, pour y deſcendre, qu'un chemin étroit, raboteux, & long de quinze cents pas, ombragé par des arbres toujours agités; à ce murmure*

*champêtre, qui enchante les sens, se mêle celui d'une infinité de ruisseaux: au bas du vallon on trouve une autre ouverture; c'est un antre dont les singularités sont d'une autre espèce; dès l'entrée on est effrayé d'entendre un grand bruit de cymbales; c'est-là qu'il sort une source très-abondante, dont les eaux rapides rentrent sous terre après une distance de quelques pas: l'espace qui s'étend au-delà de cette source est inconnu, jamais personne n'a osé en pénétrer l'horreur; ce lieu est un objet de vénération; on croit qu'il est habité par les Dieux, & il en est digne; tout y inspire le respect, tout y porte l'empreinte de la divinité: plus loin est encore une autre caverne, qui porte le nom de* Typhon; *l'entrée en est étroite, le lieu est serré, selon le rapport de ceux qui en ont quelque connoissance, & par cette raison le jour n'y pénètre pas; la Nature & la fable concourent à rendre ce lieu mémorable; on dit qu'il servit autrefois de retraite à Typhon; les animaux qu'on y fait descendre y perdent la vie en un instant.*

Pline dit que le mont Coryce produit des ormes & des genièvres, d'où découle une gomme qui n'est d'aucun usage; il donne au safran de ce lieu le premier degré d'excellence: Columelle & Quinte-Curce s'accordent avec lui, & les Poëtes, qui relèvent les choses dont ils font mention par le nom des lieux où elles sont les meilleures, joignent au safran l'épithète de *Corycien; Corycioque croco sparsum stetit*, dit le cuisinier d'Horace: Pline cite encore les pétrifications que les gouttes d'eau forment dans l'antre de Coryce, & le ruisseau qui sort de terre & s'y replonge ensuite; le même auteur dit que la pierre précieuse qu'il nomme *hephæstitis*, se forme sur le mont Coryce.

*L. XIII, c. 2.* *L. XXI, c. 17.* *L. III, c. 8.* *L. III, c. 4.* *L. II, sat. 4.* *Lib. XXXI, c. 20 & 30.* *Id. l. XXXIII, c. 60.*

Sur la montagne d'Ionie qui portoit le même nom, étoit aussi un antre, renommé par la naissance d'Hérophile, sibylle d'Érythrée. *Pauf. Phoc.*

Étoit-ce la ressemblance avec cet antre fameux de la Cilicie, qui avoit fait donner le même nom à celui du mont Parnasse, & à la nymphe Coricie, dont Apollon fut amoureux? ou étoit-ce au contraire la Nymphe qui avoit donné son nom à l'antre qu'elle habitoit, & dont l'antre de Cilicie prit ensuite

L. IX, p. 417. la dénomination? Strabon dit que ſur le mont Parnaſſe étoit un très-bel antre, conſacré aux Nymphes, & qu'il portoit le nom de Coryce, comme celui de Cilicie; & Ovide appelle les nymphes du Parnaſſe *Corycides:*

Metam. l. 1, v. 320. *Corycidas nymphas & numina montis adorat.*

Phoc. Pauſanias en donne la deſcription ſuivante: *Cet antre ſurpaſſe en grandeur ceux dont je viens de parler; on y peut marcher long-temps ſans avoir beſoin de flambeau; la voûte en eſt très-élevée; l'eau y ſort de pluſieurs ſources; il en diſtille encore de la voûte une plus grande quantité, en ſorte que la terre eſt arroſée de ces diſtillations dans toute l'étendue de cet antre: les habitans des environs reſpectent ce lieu comme conſacré aux nypmhes Coryciennes, & ſur-tout au dieu Pan: de cet antre le chemin eſt très-rude & très-difficile pour arriver au ſommet du Parnaſſe, qui ſe perd dans les nues.*

Il n'eſt pas poſſible de décider lequel de ces antres a porté le premier le nom de Coryce, & l'a donné à tous les autres; mais il ſemble que ce nom ſoit devenu générique pour toutes les cavernes qui renferment quelques beautés: l'antre décrit par Pomponius Méla convient plus que tous les autres à la tranquillité & à la méditation dont Cébès fait jouir l'homme revenu de ſes erreurs, par le ſecours de la véritable doctrine.

La critique du tableau de Cébès a conduit M. le comte de Caylus à l'examen de ceux de Philoſtrate: ce ſophiſte explique à des jeunes gens des tableaux rangés dans une galerie, qui fait partie de la maiſon d'Ariſtodème, dans la ville de Naples; M. le comte de Caylus n'eſt point du tout perſuadé que Philoſtrate, quoiqu'il diſe de l'étude qu'il avoit faite de cet art, fût connoiſſeur en peinture; il penſe même que cette galerie n'eſt qu'une fiction de l'auteur, & que ces tableaux n'ont jamais exiſté; pluſieurs pèchent contre l'unité du ſujet, & il y en a dont l'exécution eſt abſolument impoſſible; M. le comte de Caylus en préſente deux qu'il a pris au haſard.

Le tableau qui repréſente la naiſſance de Mercure commence ainſi: *Celui qui vous paroît un enfant, encore dans ſes langes,*

*qui emmène dans une caverne les vaches d'Apollon, & qui lui enlève même ses flèches, c'est Mercure.* Ce titre seul prouve la confiance avec laquelle Philostrate s'écarte de l'unité d'action, & combien elle lui étoit inconnue; l'auteur continue en ces termes : *Les vols de ce Dieu sont tout-à-fait plaisans; on dit en effet que Mercure, aussi-tôt que Maïa l'eut mis au monde, s'amusa à voler, & qu'il le fit avec succès; ce Dieu ne faisoit pas ces vols par besoin, mais pour son plaisir & par amusement.* Cette réflexion n'est-elle pas bien sensée? dit M. le comte de Caylus. Mais heureusement elle ne regarde pas la peinture. *Si vous voulez le suivre à la piste, voyez tout ce qu'il y a dans ce tableau;* Philostrate y a mis beaucoup plus qu'il ne peut contenir : *il naît sur le sommet de l'Olympe, le lieu le plus proche de la demeure des Dieux..... c'est-là que les Heures reçoivent Mercure au moment de sa naissance; le peintre les a représentées avec l'art qui convient à chacune d'elles; elles le mettent dans des langes, elles sèment son berceau de fleurs.* Le même tableau peut subsister jusqu'ici, c'est la même action, tout se passe dans le même instant; mais voici un nouveau sujet : *Les Heures se tournent du côté de Maïa, qui est au lit, & pendant ce temps l'enfant se débarrasse de ses langes, marche déjà & descend la montagne.* Il y a du moins deux tableaux dans ces mouvemens, & nous voilà déjà à la troisième composition. *Le mont est dans la joie de le voir descendre; son sourire ressemble à celui d'un homme; voyez comment est peinte la joie de l'Olympe, d'avoir vu naître Mercure.* Philostrate veut imiter Homère; ce grand Poëte, pour exprimer la splendeur que l'éclat des armes d'une grande armée répand sur la terre, se sert du même mot que Philostrate; mais quelle différence dans l'image! celle d'Homère passe comme un éclair qui traverse l'horizon, celle de Philostrate est pesante & minutieuse : *Mais quel est le vol qu'il fait! le voici;* c'est le quatrième tableau qui commence; *on voit paître, au pied du mont Olympe, des vaches qui ont des cornes d'or, & qui sont plus blanches que la neige, car elles sont consacrées à Apollon; Mercure les enlève & les mène dans une caverne; ce n'est pas pour qu'elles soient perdues, mais pour qu'elles y restent cachées pendant*

*un jour, juſqu'à ce qu'Apollon en ſoit inquiet; &, comme ſi de rien n'étoit, Mercure vient ſe remettre dans ſes langes.* Que dit-on de la réflexion, faite apparemment pour ſauver la réputation de Mercure? quoi qu'il en ſoit, voilà encore deux tableaux, ce qui en fait cinq: *Apollon s'approche de Maïa, & lui demande ſes vaches; elle ne l'entend point, & s'imagine que c'eſt une plaiſanterie; .... il paroît lui dire, Maïa, le fils dont vous accouchates hier m'offenſe.* Tout ce détail eſt, en peinture, d'une exécution impoſſible; Philoſtrate, par ce mot *hier,* convient clairement d'une interruption d'action, & ne paroît pas s'en apercevoir: cet entretien d'Apollon & de Maïa fait un ſixième tableau. Après un aſſez long diſcours, que la peinture ne peut rendre, Philoſtrate continue ainſi: *Pendant qu'ils diſputent enſemble, Mercure va ſe mettre derrière Apollon;* Mercure ſortant pour la ſeconde fois de ſes langes, fait aſſurément le ſeptième tableau; *& s'élevant d'un ſaut avec légèreté, il détache doucement le carquois d'Apollon, ſans qu'il s'en aperçoive, mais auſſi-tôt après Apollon reconnoît le vol.* En voilà encore deux dans ce peu de paroles; aſſurément le tableau que Philoſtrate nous annonce, & nous décrit comme une ſeule compoſition, eſt une galerie entière. Il finit en ces termes: *Voyez la ſageſſe du peintre, il calme Apollon, & lui fait reprendre un air de gaieté; mais cette gaieté eſt douce & moderée; ce n'eſt qu'une teinture de joie, qui montre que le plaiſir l'emporte ſur la colère.* De pareilles nuances & des paſſages de cette eſpèce, dit M. le comte de Caylus, ne ſont nullement du pouvoir du peintre; la peinture eſt malheureuſement plus bornée dans ſes limites: les gens d'eſprit, qui ne ſont pas connoiſſeurs en peinture, ſont aſſez ſujets à lui prêter de prétendues fineſſes, dont elle n'eſt pas ſuſceptible; ils reſſemblent à ces flatteurs, qui louent les Princes ſans avoir l'honneur de les connoître.

Le ſecond tableau qu'examine M. le comte de Caylus eſt celui d'Hercule furieux; la deſcription qu'en fait Philoſtrate commence ainſi: *Combattez cet Hercule, braves gens, combattez & avancez ſur lui; craignez que le fils qui lui reſte ne lui échappe pas; les deux autres ſont déjà étendus par terre, & ſa main eſt*

*toute prête d'achever l'ouvrage de ſa fureur;... il ſixe ſes regards ſur Argos, & croit avoir tué les enfans d'Euryſtée; je ſais même, d'après Euripide, qu'il croit conduire un char, qu'il croit preſſer ſes chevaux de l'aiguillon, & qu'il menace d'exterminer toute la famille d'Euryſtée; ſa fureur lui préſente des objets qui ne ſont pas: en voilà aſſez pour vous mettre au fait; voici le moment où vous devez faire attention au tableau.* Cette expoſition eſt très-belle, elle prépare admirablement à l'action du tableau; il ſemble que la fureur d'Hercule ſe communique à Philoſtrate; on y retrouve, avec plaiſir, la ſituation donnée par Euripide; Voici le tableau: *Mégare eſt avec ſon fils, dans la chambre où l'on voit entrer Hercule avec fureur; les corbeilles, les baſſins, les gâteaux, les éclats de bois, le cratère, enfin tout ce qui étoit néceſſaire pour le ſacrifice de Jupiter, a été renverſé par les coups de pied d'Hercule; le taureau eſt là, mais ce ſont les enfans qui ont été la victime; vous les voyez étendus ſur l'autel & ſur la peau de lion; l'un a été frappé au cou, & la flèche a percé ſa gorge tendre; l'autre a reçu le coup dans la poitrine, & la pointe du trait reſſort au milieu du dos;.... leurs joues ſont baignées de larmes.* Juſqu'ici le tableau alloit d'une manière poſſible, mais l'humeur ſophiſtique ne peut s'empêcher de gâter la deſcription, par cette réflexion bizarre & frivole: *ces larmes ſont d'or, il y en a de petites & de groſſes.* Philoſtrate continue ainſi: *Cette foule d'eſclaves l'environne au milieu de ſa fureur, comme les bouviers entourent un taureau furieux; celui-ci veut le lier, celui-là s'efforce de le retenir, cet autre crie; celui-ci lève les mains au ciel, celui-là lui donne le croc-en-jambe, & les autres ſautent ſur lui.* Indépendamment de la difficulté de faire ſentir toutes ces actions à la fois, le progrès de l'action elle-même, & les différences que préſente la deſcription, exigent néceſſairement un ſecond tableau. *Mais il ne ſent rien de tous ces efforts; à meſure qu'ils approchent, il les repouſſe & les foule aux pieds; il écume; il rit d'une manière effrayante; il a les yeux fixes, & ſon regard annonce l'erreur dont il eſt abuſé; ſon goſier rugit, ſon cou ſe gonfle, ſes veines s'enflent, & portent à la tête la violence de ſon mal.* Comment toutes ces actions & toutes ces expreſſions

de visage peuvent-elles s'exécuter par le moyen d'un art qui ne peut avoir de succession de mouvement, ni aucune espèce de passage? en voilà assez pour prouver qu'il ne suffit pas d'avoir de l'esprit & des Lettres pour parler peinture, & que sans la connoissance de cet art, on doit craindre d'en emprunter des comparaisons, des métaphores & des fictions.

---

## *SUR LES PRINCES QUI ONT CULTIVÉ LES ARTS.*

Lû le 12 Fév. 1760.

APRÈS avoir suivi, sur les traces de Pline, mais à la lumière d'une judicieuse critique, le progrès & la perfection des Arts dans la Grèce, M. le comte de Caylus, pour en achever l'histoire, jette les yeux sur les Princes, que le goût des Arts a séduits au point de les rendre eux-mêmes artistes: il s'en est trouvé, dans tous les temps, qui non contens de protéger & d'encourager les Arts, ce qui suffit pour immortaliser les Princes, & faire fleurir leurs États, sont descendus jusqu'à une pratique, qui a honoré les talens sans avilir les Souverains, lorsque cet amusement n'a rien pris sur les devoirs essentiels du gouvernement; l'histoire moderne en fourniroit des exemples, M. le comte de Caylus se contente d'en rappeler quelques-uns, que l'éloignement des siècles n'a pas encore fait disparoître, & qu'il est bon de renouveler & de rajeunir pour l'intérêt & l'honneur des Arts.

*Pausan. Bœot. c. 37.*

Au travers des ombres de la fable, nous apercevons encore Amphion bâtissant les murs de Thèbes; nous voyons Agamède & Trophonius, fils d'Erginus roi des Orchoméniens, plus architectes que Princes, construire des temples pour les Dieux, & des palais pour les Rois: passons aux temps héroïques.

Le bouclier d'Achille suffit pour prouver que la sculpture & la peinture étoient connues dans la Grèce, long-temps avant l'époque assignée par Pline à la naissance de ces deux arts; voici dès-lors un Prince qui exécute lui-même de grands ouvrages; le sage Ulysse, ὁ πολύτροπος, ὁ πολύμητις, construit son

ſon vaiſſeau lorſqu'il veut quitter Calypſo & ſortir de ſon île; il avoit travaillé de ſes propres mains un lit pour Pénélope, & ce lit ſervit dans la ſuite à le faire reconnoître: ces ouvrages ſuppoſent le deſſein; & l'élégant Ovide ne péche point contre la vraiſemblance, lorſqu'il repréſente ce Prince une canne à la main, deſſinant ſur le rivage, à la prière de Calypſo, l'aventure de Rhéſus:

*Odyſſ. l. v, v. 243. Ibid. l. XXIII, v. 189.*

*De art. amandi, l. II.*

*Ille levi virgâ (virgam nam fortè tenebat)*
*Quod rogat, in ſpiſſo littore pingit opus.*

Cette autorité ſeroit toute ſeule trop légère pour en rien conclure; mais celle d'Homère lui donne du poids.

L'hiſtoire Grecque nous montre pluſieurs Princes ou grands Capitaines, habiles dans les Arts; M. le comte de Caylus, qui ne ſe propoſe pas d'épuiſer cette matière, en choiſit un qui mérite une conſidération diſtinguée. Plutarque ſe moque, à bon droit, de ces tyrans de Sicile ou de Corinthe, qui ſe piquoient d'exceller dans de petits ouvrages, délicats, mais frivoles; mais cet hiſtorien philoſophe relève avec autant de raiſon l'habileté de Démétrius dans la mécanique: des ouvrages auſſi grands que le génie de ce Prince, furent le fruit de ſes études; quel chef-d'œuvre d'architecture militaire, que cette terrible machine, qui reçut le nom d'*helépole,* parce qu'elle détruiſoit les plus fortes murailles, & qui fit donner à ſon illuſtre inventeur celui de *Poliorcète,* parce qu'elle le rendoit ſupérieur à toutes les forces des villes aſſiégées?

*Plut. in Demetr.*

Quelle différence entre ce Prince & ce Ptolémée roi d'Égypte, qui mit toute ſa gloire à devenir un excellent joueur de flute! il voulut même en diſputer le prix dans les jeux publics; Prince mépriſable, il ne mérita que le ſurnom d'*Aulétès.*

Comme il ne s'agit ici que des Princes, M. le comte de Caylus paſſant à l'hiſtoire Romaine, ne cherche des exemples que parmi les Empereurs: le premier artiſte qui ſe préſente ſur le trône impérial ne fait pas honneur aux Arts; c'eſt Néron, plus méchant que Ptolémée Aulétès, & plus paſſionné que lui pour la muſique. Cet art, ſi recommandable par lui-même,

étoit plus dépendant des mœurs que nous ne le concevons aujourd'hui ; la musique faisoit partie de la guerre, le gouvernement s'en occupoit, & le Magistrat étoit attentif à ses effets, ainsi qu'à son exécution ; mais ce Prince loin d'honorer ce bel art par la pratique qu'il en fit, le dégrada par l'usage le plus déplacé, & par l'excès d'avilissement auquel il se réduisit lui-même, oubliant qu'il étoit Empereur, pour être musicien de théatre.

*Cap. 53.* Suétone donne à Néron deux autres talens, qui appartiennent de plus près aux arts dont parle M. le comte de Caylus : *Nero*, dit-il, *pingendi fingendique non mediocre habuit studium.* M. le comte de Caylus soupçonne ici Suétone d'un peu d'exagération : que Néron se soit amusé de la peinture, la chose est simple ; une couleur mise à plat peut mériter le nom de *peinture* entre les mains d'un Prince ; mais que ce Prince ait modelé, c'est une opération plus composée, plus difficile, plus embarrassante ; cependant il ne tient pas à Suétone, qu'on ne suppose une espèce de réussite ; *non mediocre studium.* Ce qu'il y a de certain, c'est que Néron aima les statues & les tableaux, & ce goût a sans doute été une des causes principales du dépouillement de la Grèce. C'est à regret que M. le comte de Caylus voit que les arts qu'il aime, ont été bien accueillis par un si méchant homme ; mais il a de quoi se consoler par les exemples précédens, & par ceux qui lui restent à rapporter.

*In Adriano.* Suidas dit d'Adrien qu'il savoit peindre & modeler, & l'épitome de Victor enchérit beaucoup sur ce témoignage ; en voici les termes : *Pictor fictorque ex ære & marmore proxime Polycletos & Euphranoras :* voilà un éloge bien plus emphatique que celui de Néron.

Si Victor ne donnoit à cet Empereur que le talent de la peinture, M. le comte de Caylus y souscriroit, aux conditions ci-dessus énoncées ; il lui accorderoit même la fonte, quoiqu'avec des restrictions ; car on peut dire du moule, en général, ce qu'on dit du papier, *qu'il souffre tout.* Mais il ne peut absolument convenir de la sculpture en marbre, & par cette raison seule, il révoqueroit en doute le témoignage de Victor, quand

même cet auteur ne finiroit pas par comparer les ouvrages d'Adrien avec ceux de Polyclète & d'Euphranor; cette exagération décrédite tout ce qui précède: je sais par moi-même, dit M. le comte de Caylus, ce qu'il en coûte à un amateur qui ne s'est pas dévoué dès l'enfance à ces professions, pour être prodigieusement inférieur à tout homme de l'art; enfin, ajoute-t-il, tandis qu'aucun Romain, esclave ou libre, il n'importe, n'a pu mériter, pendant l'espace de plusieurs siècles, d'être comparé aux grands artistes de la Grèce, même dans la plus petite partie; je ne puis admettre, qu'un Prince ait excellé à ce point, & tout à la fois encore dans la pratique des deux Arts, la peinture & la sculpture, l'un & l'autre demandant une application continuelle dès l'âge le plus tendre: les priviléges des Princes ne vont point jusque-là. Ainsi, selon M. le comte de Caylus, tout ce qu'on peut raisonnablement conclure de ce passage, c'est qu'Adrien s'est quelquefois amusé de ces deux arts, & ce point suffit à l'objet du présent Mémoire.

Voici un trait rapporté par Dion, qui prouve tout à la fois qu'Adrien se mêloit d'architecture, ainsi que de peinture; qu'il étoit jaloux jusqu'à la bassesse de passer pour excellent en cet art; mais qu'il étoit aussi mal habile architecte que mauvais peintre. Quoi qu'en dise Victor, Adrien déraisonnoit un jour, en présence de Trajan, sur des ouvrages que ce Prince faisoit élever à Rome; l'architecte Apollodore impatienté d'une critique plate, à laquelle il étoit vraisemblablement intéressé, lui dit, *allez-vous-en peindre vos citrouilles.* Ce discours étoit insolent, adressé à un homme tel qu'Adrien, & en la présence de Trajan; c'étoit blesser dans Adrien seul deux personnages très-délicats, un courtisan favori & un artiste; aussi ce mot ne fut jamais pardonné à Apollodore. Adrien parvenu à l'Empire, bannit cet architecte, peut-être de toute l'Italie, mais au moins de la ville de Rome: quelque temps après l'Empereur ayant fait élever, sur ses propres desseins, un temple qu'il dédia à la fortune de Rome & à Vénus, envoya le plan & les élévations à ce même Apollodore, célèbre par plusieurs grands ouvrages, & entre autres pour avoir construit le pont sur le Danube,

*Lib. LXIX.*

ſous les ordres de Trajan : le Prince attendoit ſans doute des éloges ; Apollodore, avec ſa franchiſe accoutumée, lui fit réponſe que le temple n'étoit ni bien diſpoſé pour la place qu'il occupoit, ni aſſez élevé pour les ſtatues de Rome & de Vénus, dont les proportions étoient trop fortes pour le bâtiment ; *car,* diſoit-il, *quand il plaira aux Déeſſes de ſe lever & de ſortir, elles n'en pourront rien faire.* Adrien d'autant plus piqué de cette critique qu'elle étoit juſte, & que la faute étoit irréparable, ſe ſouvenant d'ailleurs de l'ancienne injure, le fit périr ſous un prétexte imaginaire.

Jules Capitolin a parlé plus juſte que Victor, quand il a dit de Marc-Aurèle, *operam pingendo ſub magiſtro Diogneto dedit :* on voit ici un Prince conduit par un artiſte dans l'objet de ſon amuſement ; on conçoit ſans peine une copie bien ou mal faite ; ce récit ne bleſſe point la vraiſemblance, il confirme les preuves de l'amour & de la pratique des Arts, & nous rappelle l'idée de l'éducation des Romains, imitée d'après les Grecs, qui avoient établi des écoles de deſſein & de peinture.

Ammien-Marcellin faiſant le portrait de Valentinien I.er dit, entre autres choſes, *venuſtè pingens & fingens, & novorum inventor armorum.* M. le comte de Caylus ne veut pas qu'on donne ici, au mot *venuſtè,* toute l'étendue qu'il a dans Pline, lorſqu'en parlant des grâces de Nicophanes, il dit ; *ita ut venuſtate ei pauci comparentur :* ſans faire tort à Valentinien, on peut ne lui attribuer des grâces, dans la peinture & dans la plaſtique, que relativement au IV.e ſiècle, dans lequel les Arts avoient beaucoup dégénéré. A l'égard des derniers mots, *novorum inventor armorum,* M. le comte de Caylus entend ici, par le mot *arma,* les machines de guerre : cette louange relève Valentinien ; elle doit être priſe à la lettre : le dépériſſement des Arts ne tomboit point ſur la conſtruction & l'uſage des machines de guerre ; les guerres continuelles de l'empire Romain devoient les conſerver, & même les perfectionner : nous avons les plus grandes idées de ces belles & terribles productions de la mécanique, mais nous ignorons encore la plus grande partie de leur compoſition & de leurs mouvemens ;

*Lib. XXXV, c. 10.*

ce qu'on entrevoit de leur fabrique & de leurs effets, eſt bien à l'honneur des connoiſſances que les Anciens avoient acquiſes, & mérite d'être étudié & recherché avec ſoin; il réſultera de cet examen de grands avantages pour les forces mouvantes, ſur leſquelles il faut convenir de la foibleſſe des Modernes.

Nous liſons dans Sigébert, au ſujet de Conſtantin Porphyrogénète, réduit à l'extrémité par l'uſurpation de Romanus Lecapenus, *ipſo Conſtantino imperatore opere manuum ſuarum, picturam ſcilicet pulchre exercendo, ſibi victum quærente.* Quoique ce fait ne ſoit rapporté que par ce chroniqueur, il n'eſt nullement hors de vraiſemblance; pendant les vingt-quatre années que Romanus poſſéda l'Empire, Conſtantin abandonné & négligé, quoiqu'il portât le vain titre d'Empereur, a pu être obligé de recourir à la peinture, qu'il avoit apparemment appriſe dans ſa jeuneſſe: cet art dans le X.^e ſiècle, où vivoit Conſtantin, étoit ſi prodigieuſement déchu, que l'uſage du pinceau pouvoit ſuffire pour faire ce qu'on nommoit alors un peintre.

Ce Conſtantin eſt le dernier Prince que M. le comte de Caylus mette ſous les yeux; la plupart de ceux qui ſont venus dans la ſuite, loin de ſavoir peindre ou modeler, ne ſavoient pas lire; cette extrême barbarie a duré pluſieurs ſiècles; le renouvellement des Arts a eu bien de la peine à détruire, en beaucoup d'années, les impreſſions que l'ignorance avoit établies en ſa propre faveur; elle étoit venue au point de flatter la vanité, & d'être, pour ainſi dire, un titre de nobleſſe: ce préjugé, dit M. le comte de Caylus, avoit jeté des racines ſi profondes, qu'il ne ſeroit pas impoſſible d'en retrouver quelques branches encore aujourd'hui.



## SUR UN MOYEN
### D'INCORPORER
## LA COULEUR DANS LE MARBRE,
### ET DE FIXER LE TRAIT.

M. LE COMTE DE CAYLUS, attentif à remonter jufqu'à la naiffance des Arts & à les fuivre dans leurs progrès, n'a pu voir fans chagrin que les Anciens connoiffoient plufieurs pratiques qui fe font perdues dans la fuite des fiècles; il voudroit que nos connoiffances allaffent toujours en croiffant, & que l'humanité pût fans ceffe s'enrichir de nouvelles acquifitions, fans rien perdre des anciennes; il a le premier vu la poffibilité de reffufciter la peinture à l'encauftique, perdue depuis environ onze cents ans, & s'il ne peut fe flatter que les procédés, à la découverte defquels il a contribué, foient abfolument conformes à ceux des Anciens, du moins a-t-il la fatisfaction de voir que le réfultat eft égal. Encouragé par le fuccès de cette expérience, il a voulu aller plus loin; on a prétendu que les Anciens ont connu la manière d'incorporer la couleur dans le marbre & d'en fixer le trait: quoique M. le comte de Caylus foit perfuadé qu'ils ont toujours ignoré cette pratique, cependant la prévention, même trop favorable fur ce point à l'antiquité, l'a excité à engager M. Majault, docteur en Médecine en l'Univerfité de Paris, à lui facrifier fes momens de repos pour faire la recherche de cette manière de peindre. L'encauftique étant devenue, par les travaux de ce Médecin, un genre de peinture facile à pratiquer, M. le comte de Caylus avoit raifon d'efpérer des fuccès pour la peinture du marbre; il n'a pas été trompé dans fon attente, les recherches ont été heureufes, & il en a rendu compte dans l'Affemblée publique du 27 avril 1759: nous allons donner fon Mémoire prefque en entier; il n'eft pas long, & on ne peut guère l'abréger à caufe des procédés qu'on ne doit point laiffer ignorer au public.

Depuis le renouvellement des Arts, on a toujours connu &

pratiqué la teinture du marbre, c'eſt-à-dire que l'on a ſu lui donner des couleurs ; mais on n'a jamais ſu former un trait pur & décidé ; le marbre a toujours pris la couleur, pour ainſi dire, à ſa ſoif & à ſa volonté ; cette opération eſt d'autant plus facile, que le marbre eſt infiniment poreux.

M. le comte de Caylus déclare qu'il n'entrera point dans le détail des différentes couleurs qu'on emploie pour teindre le marbre ; pluſieurs particuliers de France & d'Italie poſsèdent des recettes de vert, de bleu, de rouge, &c. & même des Auteurs modernes ont publié quelques-uns de ces moyens ; le ſavant Boyle, dans ſon traité *de poroſitate corporum*, dit que de ſon temps on avoit trouvé une liqueur rouge qui pénétroit le marbre & lui communiquoit ſa couleur ; enfin, on peut dire que toutes les opérations de ce genre qui ont été citées & rapportées, n'ont été qu'une incorporation vague, & que l'on ne voit point, du moins avec évidence, que perſonne ait pouſſé cette pratique au point de former un trait pur & décidé : il eſt aiſé de ſentir combien cet inconvénient s'oppoſe à l'exécution de tous les genres de deſſein, & ſi l'on a trouvé le moyen d'incorporer la couleur dans le marbre à volonté, il eſt certain qu'on en a fait un ſecret, & que ce procédé eſt ignoré ; mais en ſuppoſant que quelque moderne pût avoir connu cette pratique, on ne peut diſconvenir que les Anciens, qui ont pouſſé ſi loin toutes les connoiſſances, n'ont connu que l'incorporation vague de la couleur, & la découverte qu'ils en ont faite, ne remonte pas même à une antiquité fort reculée. Pline, après avoir parlé de l'incruſtation des marbres, dit ſimplement : *Lib. XXXV, cap. 1.*

..... *Cœpimus & lapidem pingere ; hoc Claudii principatu inventum. Neronis verò, maculas quæ non eſſent, cruſtis inſerendo, unitatem variare, ut ovatus eſſet Numidicus, ut purpurâ diſtingueretur Synnadicus.*

*Nous avons commencé à peindre la pierre, cette invention eſt du règne de Claude ; ſous celui de Neron, nous avons incruſté des taches étrangères dans le marbre d'une ſeule couleur, & comme nous avons introduit des formes ovales dans le marbre de*

*Numidie, nous avons distingué celui de Synnade par la couleur de pourpre.*

Pline ne parle de cette manœuvre dans aucun autre endroit de son ouvrage; il ne donne donc pas la moindre idée de précision ni de particularité de trait, on ne voit au contraire, dans le passage précédent, que des couleurs vaguement incorporées: M. le comte de Caylus est même étonné que Pline n'ait point fait mention de ce moyen, pour placer un incarnat léger sur les joues des figures de femmes; car il présume que le rouge qui colore le visage de la Vestale, placée dans la galerie de Versailles, n'est point un jeu de la Nature, ainsi qu'on a voulu le croire autrefois, c'est une teinte incorporée dans le marbre; mais revenons à Pline.

L'étendue de ses connoissances, & principalement son exactitude, donnent lieu d'assurer que les Grecs n'ont pas même connu le moyen de donner la couleur vague aux marbres, puisqu'il fixe son invention au temps de l'empereur Claude; la même raison persuade que la couleur placée sur le marbre avec précision, a été absolument ignorée de Pline; en effet, ce grand Auteur ne parle de cette couleur qu'en général, & dans le seul objet de critiquer le luxe des Romains; son éloquence, qui s'est échauffée sur des sujets moins importans, n'auroit pas négligé le détail d'une pratique qui pouvoit éclairer la postérité par un moyen si facile, & qui concouroit à l'illustration de la vertu & des Arts, en faveur desquels il paroît n'avoir rien oublié: il est même certain qu'après Pline, Zosime est le seul des anciens à notre égard, qui ait parlé de l'incorporation de la couleur dans le marbre; voici ses paroles:

*On polissoit les marbres pour les rendre plus propres à recevoir la couleur & à la boire, ensuite on y appliquoit des couleurs.*

Zosime, ajoute, *l'opération se terminoit par mettre sur la couleur un mordant qui retenoit la peinture & la rendoit tellement adhérente au marbre, que tous deux n'avoient plus qu'un même corps.*

Cet historien nous apprend, en premier lieu, que cette manœuvre, inventée sous les premiers Empereurs, n'avoit point

été

été interrompue dans le bas Empire, & qu'au contraire elle s'étoit perfectionnée par les nouveaux moyens qu'il nous indique; il est constant qu'il ne parle pas formellement du trait, mais le mordant qu'il désigne rendoit l'exécution du dessein possible & même fort aisée: il faut en conclure, que cet Auteur n'admettant point le feu dans cette opération, donne l'idée d'un secret, qui non-seulement n'est plus connu, mais qui ne ressemble en rien aux expériences dont on va rendre compte; d'un autre côté on ne sait quel degré de confiance mérite Zosime par rapport aux Arts; mais comme il n'avoit sur cet article aucun intérêt, il ne peut être aussi suspect que sur ce qui regarde Constantin.

M. le comte de Caylus rapporte ensuite les raisons qui lui ont fait avancer, que la précision du trait par l'incorporation n'étoit point connue des Anciens.

Si les ouvrages *d'Herculanum* sont incorporés, il ne faut point oublier que leur nombre est réduit à cinq morceaux, d'une étendue médiocre: & si l'on ne veut pas se prêter aux idées que donne leur petit nombre, c'est-à-dire les regarder comme les essais d'un secret particulier, dont on n'a point fait une estime suffisante au gré de l'inventeur, & qui n'ayant point été repétée, est demeurée facilement dans l'oubli; il faut au moins convenir que cette manière de dessiner n'étoit ni généralement connue, ni généralement répandue dans l'antiquité; car il seroit non-seulement singulier, mais en quelque façon impossible que le temps, qui nous a conservé dans leur entier plusieurs corps de la plus grande fragilité, n'eût respecté aucune espèce de fragment d'une peinture incorporée dans le marbre, & devenue, pour ainsi dire, le marbre même.

Mais M. le comte de Caylus est persuadé, par les raisons qu'il va détailler, que les peintures d'*Herculanum* n'ont d'autre mérite que la beauté de leur trait, la répétition des premiers *monochromata* dont parle Pline, & la singularité d'une conservation qu'on ne devoit pas espérer d'une couleur mise simplement à plat sur un marbre, comme on auroit fait sur tout autre corps solide; cette opération n'a même jamais été

difficile; un très-grand nombre de peintres modernes ont peint à l'huile ſur le marbre & ſur des pierres fines, ils ont profité des accidens de la Nature, ſouvent avec beaucoup d'intelligence; mais ces pratiques ſont trop communes, & trop éloignées de celle dont il s'agit, pour s'en occuper plus long-temps.

Les marbres d'*Herculanum* engagent encore M. le comte de Caylus à parler de deux ouvrages, qui autoriſent ſon indéciſion ſur la manière dont ils ſont travaillés.

*Sopra dui Marmi figurati dell' antica citta di Ercolano*, M. *t. VII, p. 159.*

Le premier eſt un Mémoire de l'Académie de Cortone, donné par M. Calzabigi, dans lequel il ne parle que du ſeul morceau des joueuſes aux oſſelets, quoique ſon titre annonce les deux qu'on avoit déjà trouvés dans le temps qu'il étoit à Naples: M. le comte de Caylus n'examine point ce Mémoire en détail; il ſe contente de dire que l'auteur, qui ne paroît point avoir lû Zoſime, ſuppoſe, comme lui, un mordant; mais que l'ouvrage ſoit exécuté par ce moyen, ou qu'il l'ait été par celui du feu, M. Calzabigi ſe contredit, en diſant que les couleurs de ces deſſeins ſont emportées ou évanouies en quelques endroits, dans ceux même où, ſelon lui, elles devoient être les plus reſſenties.

*Peint. d'Herc. pl. I.ere*

Le ſecond ouvrage eſt le beau livre des peintures d'*Herculanum*, que la magnificence du Roi des deux Siciles vient de répandre dans l'Europe; l'examen des explications faites par M.rs de l'Académie de Naples, ne fournit point aſſez de détails & de moyens pour décider ſur leur fabrique; on voit ſeulement qu'il y a pluſieurs traits d'emportés: ce rapport de faits, dans des auteurs qui diffèrent ſi conſidérablement, prouve que la couleur eſt appliquée ſur le marbre, & qu'elle n'y eſt point entrée; car il eſt conſtant, du moins ſelon cette pratique, qu'aucun trait ne pourroit avoir été détruit que par la diminution de la ſurface du marbre, & qu'il eſt néceſſaire de recourir à l'art, avec le deſſein formé d'altérer inégalement les contours, en ſe ſervant de la pierre ponce, ou d'employer d'autres moyens pareils, pour produire l'imperfection dont les deux auteurs conviennent; on ne peut admettre cette cauſe de dégradation, elle ſert donc à convaincre que ce genre de deſſein n'eſt point incorporé par le feu.

Pour éclaircir des doutes qui paroissent fondés avec tant de solidité, & savoir si M. le comte de Caylus présente une copie des ouvrages trouvés à *Herculanum*, ou simplement un équivalent, ou bien enfin un nouveau moyen dans une ancienne pratique, M. le duc de Noïa a bien voulu se charger d'un morceau pareil à ceux que M. le comte de Caylus présente à l'Académie; & après avoir pris copie de la 111.^e planche du premier volume des peintures d'*Herculanum*, il a promis non-seulement de la comparer, mais d'examiner avec attention les monumens antiques: M. le comte de Caylus promet de rendre compte à l'Académie de l'examen sévère que M. le Duc de Noïa s'est chargé de faire; le goût de ce Seigneur pour l'antiquité, fait espérer un éclaircissement sans appel.

M. le comte de Caylus n'a pu traiter la matière présente, sans parler d'un Mémoire lû par M. du Fay, à l'Académie des Sciences; on peut dire que cet auteur a très-bien expliqué la nature du marbre, & que l'on trouve dans son ouvrage le détail de toutes les expériences qu'il a faites sur l'incorporation de la couleur, & toujours par le moyen du feu; cependant il n'a pu parvenir à se rendre maître de la couleur: le hasard ayant guidé M. le comte de Caylus chez Dropsi, marbrier de Paris, lui a fait retrouver les essais dont M. du Fay avoit accompagné son Mémoire; ils consistoient en deux tranches de marbre blanc, taillées pour servir de tables, & sur lesquelles on a peint des taches, pour imiter une brêche dont la Nature n'a jamais montré d'exemple; elles représentent alternativement des couleurs d'un gris tirant sur le fer ou l'ardoise, & d'un jaune foncé & sourd; les traits qui séparent ces deux couleurs sont d'un rouge brun. Ces essais n'ont été d'aucun secours à M. le comte de Caylus, ils ont même beaucoup moins de mérite & de variété que les ouvrages d'un Marbrier qui loge sur le rempart, & qui vient de fabriquer des tables chargées de fleurs; il emploie plusieurs couleurs qui voudroient être agréables, mais qui sont fausses; leur plus grand inconvénient est d'excéder les bornes qu'on a voulu leur prescrire, & que le dessein peut exiger; les traits qui veulent représenter des

*Ann. 1728, p. 50.*

hommes & des animaux, ſont ce qu'on appelle *babocheux*, & n'ont aucune préciſion; auſſi l'ouvrage n'eſt, à proprement parler, qu'une apparence de peinture.

Il eſt temps de paſſer à un extrait des procédés ou, pour mieux dire, à quelques détails des expériences faites par M. le comte de Caylus, toujours de concert avec M. Majault, dont il a déjà parlé avec reconnoiſſance, au ſujet de la peinture à l'encauſtique.

M. le comte de Caylus n'a préſenté qu'un extrait, parce que les détails des opérations tiennent à des notions phyſiques & chymiques qui ne ſont point du reſſort de notre Compagnie; auſſi M. Majault ſe propoſe de lire, à l'Académie des Sciences, un Mémoire très-circonſtancié des expériences qu'il a faites, pour parvenir à incorporer dans le marbre pluſieurs couleurs à la volonté de l'artiſte: il ne ſera donc queſtion, dans cet extrait, que du rouge imitant le crayon de ſanguine, & du brun tirant ſur le noir, ces deux couleurs étant les ſeules dont les Anciens ſont réputés nous avoir laiſſés des veſtiges, ſelon M. Calzabigi : c'eſt M. Majault qui va parler dans le détail des expériences ou des procédés.

*De la couleur rouge imitant le crayon de ſanguine.*

La matière qui fait la baſe de ce rouge eſt un ſuc réſineux épaiſſi, connu chez les Droguiſtes ſous le nom de *ſang de dragon*, produit par un arbre appelé *draco arbor;* cette réſine, employée ſeule, feroit un rouge trop vif pour imiter le ton de *ſanguine,* on la ſalit avec un huitième d'*aſphalte.* M. du Fay, dans le Mémoire dont M. le comte de Caylus vient de parler, veut qu'on faſſe diſſoudre le *ſang de dragon* dans l'eſprit de vin, ſeul moyen, ſelon lui, d'introduire cette teinture réſineuſe dans le marbre, que l'on fait chauffer pour la recevoir.

On conçoit combien il eſt difficile, par ce procédé, de peindre des traits décidés; 1.° parce qu'il faut que le marbre ſoit très-chaud pour que la couleur s'y introduiſe, ce qui produiroit une difficulté preſque inſurmontable pour l'exécution de morceaux d'une certaine étendue; chauffer & réchauffer

ſont des manœuvres qui rebutent & refroidiſſent l'artiſte ! 2.° l'eſprit de vin s'évaporant très-facilement, il ne ſeroit pas poſſible que le pinceau qui en ſeroit chargé le fût long-temps, & la façon irrégulière avec laquelle il fourniroit au deſir du peintre, rendroit la manœuvre preſque impoſſible, & ne produiroit qu'un ouvrage qui n'auroit aucun accord : 3.° quand les difficultés précédentes pourroient être ſurmontées, la façon irrégulière dont cette couleur, ainſi préparée, s'étend à droite & à gauche, rendroit cette manière de peindre totalement impraticable.

Bien convaincu de ce qui vient d'être dit, il eût donc été impoſſible d'employer le *ſang de dragon*, diſſous dans l'eſprit de vin, pour exécuter des deſſeins dont le trait eût exigé de la pureté; mais M. du Fay dit dans ſon Mémoire, que le *ſang de dragon* ſe fond ſur le marbre chaud & le pénètre; & pourquoi ne pas broyer le *ſang de dragon*, peindre le marbre avec cette matière, & chauffer le marbre après? c'eſt, en effet, le moyen que nous avons employé: on a donc broyé ſept parties de *ſang de dragon* avec une partie d'*aſphalte*, & on a peint le marbre avec ce mélange; cependant le degré de chaleur néceſſaire pour faire fondre le *ſang de dragon* & l'*aſphalte* pouvant altérer le marbre, on a remédié à cet inconvénient en ajoutant au *ſang de dragon* un fluide qui lui fût analogue, & qui en fixant la couleur ſur le marbre, comme le feroit une gomme, faciliteroit auſſi ſa fuſion; le jaune d'œuf, qui ſe diſſout très-bien dans l'eau, & s'allie très-bien auſſi avec les corps réſineux, a été le moyen dont on s'eſt ſervi pour aider à l'introduction du *ſang de dragon* & de l'*aſphalte* dans le marbre; on a donc broyé ces deux ingrédiens avec un mélange d'une partie de jaune d'œuf & de ſix ou ſept parties d'eau, & on a peint avec la couleur ainſi préparée; enfin on a fait chauffer le marbre comme nous le dirons à l'article ſuivant.

### *De la couleur brune, ou de celle qui tient plus du noir.*

De toutes les couleurs, celle qui tient du noir eſt la plus difficile à trouver; celle qui paroîtroit du noir le plus parfait,

n'eſt rien moins que noire lorſqu'elle eſt introduite dans le marbre. M. du Fay a ſenti toutes les difficultés qu'il y avoit d'obtenir du noir, mais peut-être s'eſt-il trop avancé, en regardant la choſe comme impoſſible; s'il eſt un moyen d'y parvenir, nous croyons que ce ſera par quelques préparations de fer ou de plomb: quelques réſines brûlées pourroient peut-être produire le même effet; mais le peu de temps que nous avons eu pour faire toutes les tentatives propres à perfectionner cette découverte, ne nous a pas permis de faire les recherches que nous aurions deſiré: en général, nous obſerverons qu'il faut que les matières que l'on voudra introduire dans le marbre, ne deviennent pas trop liquides par la fuſion, dans la crainte qu'elles ne s'étendent au-delà des bornes que l'artiſte veut leur preſcrire. Voici la préparation de la couleur qui a ſervi pour l'inſcription de l'Académie; ſi elle n'eſt pas parfaitement noire, elle a du moins & l'avantage d'être plus noire que tout ce qu'on a fait juſqu'à ce jour, & la propriété de faire des traits fort décidés.

*Procédé ſur la couleur brune, ou celle qui tient le plus du noir.*

On met, dans une cuiller de fer, de l'huile d'olive, une partie; de la litaige en poudre, une partie: on laiſſe brûler la litarge avec l'huile, en remuant un peu de temps en temps avec une ſpatule de fer; lorſque la litarge eſt devenue noire, on y ajoute de la cire blanche, une partie: on laiſſe encore brûler un peu la litarge, afin que la cire noirciſſe, puis on y met encore de l'*aſphalte*, deux parties: enſuite on fait cuire ce mélange pendant un quart d'heure, & on le laiſſe refroidir; puis on le fait diſſoudre dans une quantité ſuffiſante d'eſſence de térébenthine, pour le rendre propre à peindre.

Lorſqu'on aura achevé le deſſein, on expoſera le marbre à une chaleur aſſez forte pour que l'eaû jetée ſur le marbre échauffé y bouillonne légèrement; à ce degré de chaleur la couleur ſe fond & pénètre le marbre: lorſqu'on jette de l'eau ſur le marbre, il faut éviter de la jeter ſur le côté du deſſein, parce que l'eau tacheroit le marbre. Il faut plus de précautions

pour faire fondre la couleur imitant le crayon de *ſanguine*, parce qu'elle noirciroit, ſi le marbre éprouvoit un degré de chaleur au-deſſus de celui que nous venons de preſcrire.

Lorſqu'on aura retiré le marbre du feu, on le laiſſera refroidir; alors on le mouillera beaucoup, afin que ſes pores ſoient bien remplis d'eau, & on paſſera légèrement la pierre ponce, pour enlever la couleur qui ne ſeroit pas entrée dans le marbre; il faut que cette opération ſe faſſe rapidement, & en lavant toujours: on emploie ordinairement du marbre ſtatuaire; celui qui a le grain le plus fin convient le mieux; on évitera d'employer celui qui contiendroit des portions d'une ſubſtance reſſemblante au talc, tel qu'eſt celui de Paros.

On eſt maintenant en état de prévoir les avantages que l'on peut retirer de ce moyen d'employer la couleur: cependant M. le comte de Caylus les raſſemble, & les remet ſous les yeux.

Un avantage particulier, c'eſt que ce moyen répare un inconvénient de la nature des Arts; plus leurs opérations ſont courtes & faciles, moins ils ont, pour l'ordinaire, de mérite & de durée: cette manière de deſſiner produit abſolument le contraire; elle n'exige, au-delà de la pratique ordinaire, que le temps très-court de faire chauffer le marbre, pour incorporer la couleur; alors tout ce que l'on a deſſiné, compoſition, payſage, ornement, inſcription, n'eſt plus ſoumis qu'aux ſeuls accidens du marbre, la couleur l'égale abſolument en durée, ainſi qu'en ſolidité; enfin l'un & l'autre n'ont plus qu'un ſort commun. Indépendamment de l'avantage de conſerver les penſées des grands maîtres dans des panneaux de marbre, on peut les remplir par des compoſitions originales, ſoit d'hiſtoire, ſoit de payſage, encadrés dans des ornemens généraux; avec une médiocre dépenſe, on peut feindre, ou plutôt imiter la ſculpture, ou du moins diminuer le prix & le travail de celle qui traite l'ornement; car en donnant avec cette couleur des traits heurtés plus ou moins reſſentis, à la plume comme au pinceau, dans les feuillages, dans les rinceaux, &c. ce moyen

peut ſuppléer efficacement & promptement à un très-grand nombre de coups de ciſeau.

Ce qui vient d'être dit fait entendre la facilité, la promptitude & la moindre dépenſe avec leſquelles on peut exécuter toutes les inſcriptions; on voit, ſur le marbre qui porte celle de l'Académie, l'effet des ornemens délicats qui ſont exécutés dans cette manière, & qui lui ſervent de bordure.

Pour les deux figures que M. le comte de Caylus a préſentées ſur deux autres marbres, il les a fait copier d'après les compoſitions anciennes dont il poſsède un recueil, & c'eſt à deſſein qu'il a choiſi une grandeur médiocre; plus les deſſeins auroient été étendus, moins leur exécution auroit convaincu de la poſſibilité de faire des traits fins, déliés & renflés, par le moyen de cette pratique.

Quoi qu'il en ſoit de cette découverte, que M. le comte de Caylus traite de bagatelle, il déclare qu'il la doit aux Anciens à un titre ſingulier; il croit qu'ils en ignoroient la pratique, mais on la leur attribue; & ſans la prévention favorable qu'ils méritent, & que M. le comte de Caylus leur accorde ſans jalouſie en toute occaſion, il avoue qu'il n'auroit jamais penſé à rechercher ce ſecret: le deſir de renouveler une invention ancienne, a peut-être fait naître une nouvelle invention.



SUR

*SUR*

# *LE PHILOSOPHE POSIDONIUS.*

L'ESTIME particulière que Cicéron a faite de Posidonius, qu'il appelle son ami & son maître, a déterminé M. de Burigny à recueillir tout ce que l'antiquité nous apprend de cet homme célèbre. Lû le 12 Juin 1759.

Posidonius naquit à Apamée, ville de Syrie, qu'il quitta fort jeune; il vint s'établir à Rhodes, attiré apparemment par la réputation de Panétius, qui passoit pour le plus habile maître de la secte Stoïcienne; il y fit les plus grands progrès, & fut bien-tôt un des principaux ornemens du portique: il tint une école publique à Rhodes, qu'il adopta pour sa patrie & dont il fut reçu citoyen, en sorte que souvent il est appelé Rhodien, comme on le voit dans Athénée. L'école de Posidonius eut beaucoup de célébrité; Cicéron rappelle souvent l'avantage qu'il eut d'étudier sous Posidonius; *principes illi Diodotus, Philo, Antiochus, Posidonius a quibus instituti sumus:* il appelle ailleurs Posidonius son maître, *pace magistri dixerim;* il dit qu'il l'avoit vu souvent, *at non noster Posidonius, quem & ipse sæpe vidi.*

*Strab. l. XVI, p. 753.*

*Cicero, Tuscul. V, n.° 37.*

*De nat. Deor. l. I, n.° 3.*

*De Fato, n.° 3.*

*Tuscul. II, n.° 25.*

La réputation de ce Philosophe étoit si grande, que tous les Romains qui alloient en Grèce ou en Asie, soit pour leurs affaires, soit pour celles de la République, s'arrêtoient à Rhodes pour l'entendre: son entrevue avec Pompée est très-célèbre, cet illustre Romain aimoit à la raconter; Cicéron la tenoit de lui, & il la rapporte ainsi, dans ses Tusculanes: *Pompée revenant de Syrie vint à Rhodes, où il voulut entendre Posidonius; ayant appris qu'il étoit extrêmement incommodé de la goutte, il se proposa de lui rendre simplement une visite; étant entré dans sa chambre, il lui fit les complimens les plus flatteurs, & il ajouta qu'il étoit bien fâché de ne pouvoir pas l'entendre. Il ne tiendra qu'à vous, répondit le Philosophe; je ne veux pas qu'il soit dit que la douleur ait pu m'empêcher de satisfaire un si grand homme: alors il entreprit de prouver qu'il n'y avoit de bien que ce qui étoit honnête, & de*

Fragmens de Cic. p. 398. *mal que ce qui étoit honteux. Pendant qu'assis sur son lit, il traitoit cette question avec beaucoup de gravité & d'éloquence, il sentit un accès violent de son mal; la douleur ne changea rien à son discours, & apostrophant la goutte, il dit, avec la plus grande fermeté, non, quoique tu me fasse souffrir, je n'avouerai jamais que tu sois un mal.* Plin. l. VII, c. 30. Pline, qui parle aussi de cette entrevue, ajoute une circonstance également honorable pour Pompée & pour Posidonius; il dit que Pompée, avant que d'entrer chez Posidonius, défendit à son Licteur de frapper à la porte du Philosophe, comme c'étoit la coutume des magistrats Romains, voulant par-là rendre hommage aux Lettres: *Fores percuti de more a Lictore vetuit, & fasces literarum januæ submisit is cui se oriens occidensque submiserat.* Strabon & Plutarque parlent tous deux de la conférence de Pompée & de Posidonius; ils omettent ce que Cicéron nous en apprend, & ils en rapportent d'autres Strab. l. XI, p. 491. circonstances: Strabon prétend qu'après que Posidonius eut parlé sur une question de Philosophie, en présence de Pompée, ce Général lui demanda, en s'en allant, s'il ne souhaitoit rien de lui; & que Posidonius, pour réponse, se contenta de lui répéter ce vers d'Homère par lequel Tydée, père de Diomède, exhorte son fils à exceller toujours parmi les Grecs:

L. VI, v. 208. Αἰὲν ἀριστεύειν καὶ ὑπείροχον ἔμμεναι ἄλλων.

Plutarque, dans la vie de Pompée, rapporte que ce Général passant à Rhodes, entendit les déclamations des Sophistes, à chacun desquels il fit présent d'un talent; il ajoute que Posidonius a laissé par écrit le discours qu'il prononça en présence de Pompée: c'étoit une réfutation de ce que le rhéteur Hermagoras avoit écrit sur l'*invention.* Cicéron parle, en plusieurs endroits de son ouvrage *de inventione*, d'Hermagoras, & l'on L. I, n.° 6. voit quil portoit le même jugement de ce Rhéteur que Strabon: *Nam Hermagoras quidem nec quid dicat attendere, nec quid polliceatur intelligere videtur.... ex hac inopi ad ornandum sed ad inveniendum expeditâ Hermagoræ disciplinâ.*

Il n'est pas aisé de concilier Plutarque avec Cicéron, sur ce qu'ils rapportent de Pompée & de Posidonius; M. de

Sainte-Palaye a cru que le ſeul moyen de le faire, étoit de dire que Pompée avoit ſéjourné quelque temps à Rhodes, que les premiers jours il alla chez Poſidonius, où ſe paſſa ce que Cicéron a rapporté, & que ce Philoſophe, les jours ſuivans, s'étant ſenti ſoulagé, fit en public le diſcours dont parle Plutarque. Peut-être que Pompée alla plus d'une fois à Rhodes; ce qui eſt conſtant, c'eſt qu'il y vit Poſidonius après la guerre contre Mithridate; Cicéron le tenoit de Pompée lui-même; Plutarque le confirme, & Pline le dit expreſſément: *Perhibuere & Romani Proceres etiam exteris teſtimonia; Cn. Pompeius, confecto Mithridatico bello, intraturus Poſidonii ſapientiæ profeſſione clari domum.* Il n'eſt donc pas poſſible de douter que Pompée n'ait été à Rhodes en revenant de Syrie; mais il eſt auſſi très-vraiſemblable qu'il y a été dans le temps qu'il faiſoit la guerre aux Pirates, & cette ſuppoſition concilie Strabon & Cicéron.

*Mém. de l'Ac. des Bell. Lettr. t. V, p. 190.*

*L. VII, c. 30.*

A cette occaſion, M. de Burigny relève une étrange mépriſe d'Athénée, qui rapporte, comme d'après Strabon, que Poſidonius fut ami particulier de Scipion qui détruiſit Carthage; Strabon étoit incapable d'un tel anachroniſme; ce ſera apparemment de Panétius, le maître de Poſidonius, que Strabon aura voulu parler.

*Athén. l. XIV, p. 657.*

L'école que Poſidonius tenoit à Rhodes, ne l'empêcha point de parvenir aux honneurs de la magiſtrature; Strabon nous apprend qu'il fut Prytane à Rhodes: ce fut pendant qu'il exerçoit cette magiſtrature qu'on découvrit une terre aſphaltique, près de Séleucie en Piérie; mêlée avec de l'huile, elle donnoit la mort aux vers qui détruiſent la vigne, il ſuffiſoit d'en frotter le ſep: on donna à cette terre le nom d'*ampelitis;* Pline, qui en parle, dit qu'elle étoit très-ſemblable au bitume.

*L. XIV, pag. 655.*

*L. VII, p. 316.*

*Lib. XXXV, c. 16.*

Cicéron conſerva toujours de grandes liaiſons avec Poſidonius; il lui avoit envoyé l'hiſtoire de ſon Conſulat, écrite en grec, dans le deſſein de l'engager à compoſer cette même hiſtoire d'une façon plus élégante, dans une langue que Poſidonius devoit mieux poſſéder que Cicéron; mais le Philoſophe fut ſi content de l'ouvrage, que n'eſpérant pas pouvoir mieux

réussir, il refusa d'y mettre la main: c'est ce que Cicéron nous apprend, dans une lettre à Atticus; *ad me rescripsit jam Rhodo Posidonius, se nostrum illud ὑπόμνημα cum legeret, quod ego ad eum ut ornatiùs de iisdem rebus scriberet miseram, non modò non excitatum esse ad scribendum, sed etiam planè perterritum:* il plaisante ensuite sur ce succès avec Atticus; *quid quæris!* lui dit-il, *conturbavi Græcam nationem.*

Epist. ad Attic. l. II, epist. 1.

La curiosité de voir Rome tenta Posidonius. Suidas nous apprend qu'il y fut amené par M. Marcellus; on ne peut douter qu'il n'ait été très-bien reçu dans une ville où les plus grands personnages se faisoient un honneur d'aimer la Philosophie & la Littérature. Voilà presque tout ce que nous savons de la vie de cet homme célèbre; M. de Burigny parle ensuite de ses ouvrages.

Cicéron les avoit lus, il en avoit profité, & il les cite souvent; il nous apprend que ce Philosophe avoit fait cinq livres sur la nature des Dieux, & il cite un passage du cinquième: *Posidonius*, dit-il, *notre ami commun, a bien découvert le but du systême d'Epicure, lorsqu'il a montré, dans son cinquième livre de la nature des Dieux, qu'Épicure ne croyoit point de Dieux, & que tout ce qu'il en disoit n'étoit que pour se dérober à l'indignation publique: Épicure n'eût pas été assez fou pour croire de bonne foi qu'un Dieu a tout l'extérieur d'un simple mortel; qu'il a un corps, à la solidité près, tout semblable au nôtre, mais sans en faire le moindre usage; qu'il est grêle, transparent; qu'il ne donne rien, n'est bon à rien, ne prend soin de rien, ne fait rien.* Ce que Cicéron ajoute étoit, sans doute, une suite des réflexions de Posidonius: *Un tel être n'est pas un être possible, & quand Épicure a représenté ainsi les Dieux, il n'a voulu que conserver le mot en supprimant la réalité; mais s'il est vrai qu'un Dieu ait cela de propre & d'essentiel, qu'il n'aime point les hommes & ne fasse rien pour eux, laissons-le pour ce qu'il est: lui demanderai-je qu'il me soit favorable! il ne sauroit assister personne, puisqu'il faut de la foiblesse, dites-vous, pour être capable d'aimer les autres, & de leur faire du bien.*

De nat. Deor. lib. I, n.° 44, traduct. de l'abbé d'Olivet.

Vid. Lact. de irâ Dei, c. 2, t. II, p. 133.

Posidonius avoit écrit sur la *divination* en cinq livres, &

les extraits que Cicéron nous en a conservés, sont des preuves évidentes que les Stoïciens, malgré la force d'esprit qu'ils affectoient, tomboient dans la crédulité la plus puérile; il prétendoit prouver que lorsque les hommes étoient sur le point de mourir, ils avoient le don de deviner l'avenir; il en apportoit pour preuve l'exemple d'un Rhodien, qui étant à l'article de la mort nomma six de ses contemporains, & déclara l'ordre dans lequel ils devoient mourir, & il se trouva que l'évènement répondit à ce qu'il avoit prédit.

*Cic. l. 1, n.° 3.*

*De Divinat. l. 1, n.° 30.*

Il expliquoit de trois façons comment les hommes pouvoient voir l'avenir en songe, par le secours des Dieux: 1.° il croyoit que l'ame, par la liaison qu'elle avoit avec la divinité, étoit capable par elle-même de prévoir ce qui devoit arriver: 2.° il enseignoit que l'air étoit rempli d'esprits immortels, chez qui toutes les vérités se trouvoient comme marquées: 3.° il croyoit que les Dieux conversoient avec les hommes tandis qu'ils dormoient, & que ces entretiens étoient plus ordinaires à l'approche de la mort.

Il prouvoit cette faculté de pouvoir annoncer les choses futures en mourant, par la prédiction qu'Hector avoit faite à Achille, qu'il ne lui survivroit pas long-temps, & par ce que Calanus, montant sur le bûcher où il alloit se brûler par vanité, dit à Alexandre, que bien-tôt ils se retrouveroient; ce qui arriva effectivement, Alexandre étant mort à Babylone peu de jours après.

*Ibid. l. 1, n.° 23.*

Posidonius enseignoit qu'il y avoit trois causes de la divination, Dieu, le Destin & la Nature; il soutenoit qu'il y avoit dans la Nature des présages certains de ce qui devoit arriver; il en donnoit pour preuves que les habitans de l'île de Cée jugeoient, dans le temps du lever de la canicule, s'il y auroit des maladies contagieuses dans l'année, ou si elle en seroit exempte; lorsque cette étoile paroissoit ténébreuse à son lever, c'étoit une preuve certaine qu'il y auroit de la peste dans l'année; si elle étoit brillante, on pouvoit être assuré que l'année se passeroit sans peste.

*L. 1, n.° 55.*

*N.° 57.*

Cicéron, dans son second livre *de la divination*, traite avec

*N.° 15.*

un grand mépris ce que Posidonius, ainsi que les autres Stoïciens, avoient avancé, qu'il y avoit une puissance animée & divine, *vim quamdam sententiem atque divinam*, répandue partout le monde, qui servoit de guide à ceux qui choisissoient les victimes dans les entrailles desquelles on consultoit l'avenir: ils soutenoient que lorsque le Prêtre étoit prêt d'immoler, les Dieux, à qui tout obéissoit, faisoient un changement dans les entrailles de l'animal destiné à être égorgé: *Tum fieri extorum mutationem, ut aut absit aliquid, aut supersit; Deorum enim numini parere omnia.* Ces absurdités, qui étoient regardées comme des dogmes incontestables dans la philosophie Stoïcienne, ne paroissoient pas dignes de croyance à la plus vile populace; *hæc jam ne aniculæ quidem existimant.*

Posidonius avoit aussi travaillé sur les causes des pronostics, comme nous l'apprend Cicéron: *Prognosticorum causas persecuti sunt & Boethus Stoïcus & noster etiam Posidonius.* Il paroît, par la suite de ce passage, que les Stoïciens déraisonnoient autant sur cette matière que sur les victimes.

*De Divinat. l. II, n.° 21.*

La question du *Fatum* avoit exercé Posidonius, Cicéron le cite & en paroît peu content: *Quædam etiam fortuita (pace magistri dixerim) Posidonius comminisci videtur, sunt quidem absurda.... Posidonium sicut æquum est cum bonâ gratiâ dimittamus.* Plutarque nous apprend que le Destin, selon Posidonius, étoit le troisième dans l'ordre des grands objets qui méritoient l'attention des Philosophes; Dieu étoit le premier, la Nature le second, ensuite le Destin: on voit qu'il s'éloignoit de Zénon & des Stoïciens, qui soutenoient que Dieu & le Destin étoient la même chose.

*De Fato, n.° 3.*

*N.° 4.*

*De Plac. Phil. l. I, c. 28.*

*Théol. payenne, tome II, c. 16, p. 74.*

C'étoit à l'étude de la morale que les Stoïciens avoient donné leur principale attention; Panétius avoit écrit très-exactement sur les devoirs, mais il n'avoit pas achevé son ouvrage, quoiqu'il eût vécu, selon Posidonius, trente ans depuis la publication de ses premiers livres: il se passa beaucoup de temps sans que personne osât continuer ce que Panétius avoit si bien commencé; P. Rutilius Rufus, qui avoit été son disciple, prétendoit que comme il ne s'étoit point trouvé de Peintre qui eût osé achever

*Cicero, de Off. l. III, n.° 2.*

le tableau de la Vénus de Cos, qu'Apelle avoit laissé imparfait, aussi nul Philosophe n'osoit traiter un sujet sur lequel Panétius avoit déjà travaillé avec tant de succès. Il avoit examiné, en trois livres, deux grandes questions; comment il falloit se conduire lorsque ce qu'il y avoit à faire étoit honnête ou honteux, utile ou inutile; il avoit promis de traiter la troisième question, savoir, quel parti l'on devoit prendre lorsque l'honnête paroissoit contredire l'utile; par exemple, dans la conjoncture où se trouvoit Régulus, il étoit honnête de retourner à Carthage, il étoit utile de rester à Rome: c'étoit ce dernier point que Panétius avoit promis de traiter, & à quoi il n'avoit point satisfait. Posidonius, son disciple, se proposa de remplir les engagemens de son maître; il paroît que Cicéron ne fut pas fort content de la continuation; voici comme il s'explique: *Quem locum miror a Posidonio breviter esse tactum in quibusdam commentariis; præsertim cùm scribat nullum esse locum in totâ philosophiâ tam necessarium.* Posidonius avoit examiné, dans ce même ouvrage, quelles étoient les choses que la patrie ne devoit pas même exiger d'un bon citoyen: *Sunt quædam ita fœda, partim ita flagitiosa, ut ea ne conservandæ quidem patriæ causâ sapiens facturus sit; ea Posidonius collegit permulta, sed ita tetra quædam, ita obscœna, ut dictu videantur turpia: hæc igitur non suscipiet reipublicæ causâ; ne res quidem publica pro se suscipi volet.*

Epist. 11, ad Attic. l. XVI.

Cic. de Offic. l. 1, n.° 45.

Posidonius avoit fait une étude particulière de la Géographie; Strabon le nomme entre les Philosophes qui se sont distingués en écrivant sur ce sujet: il avoit fait une sphère célèbre, dont Cicéron parle en ces termes: *Que l'on porte en Scythie ou en Bretagne la sphère de Posidonius, qui marque le cours du Soleil, de la Lune & des cinq Planètes, comme il se fait chaque jour & chaque nuit dans le ciel; qui doutera parmi ces Barbares, que l'esprit n'ait présidé à ce travail!*

Strab. l. 1, p. 2.

De nat. Deor. l. II, n.° 34.

Il avoit écrit sur l'Océan; il traitoit de la Géographie en Mathématicien: il prétendoit qu'Homère avoit connu le flux & le reflux de l'Océan; mais, si l'on s'en rapporte à Strabon, ses preuves n'étoient pas concluantes. Il supposoit que la terre,

Strab. l. II, p. 94.
Ibid. l. I, p. 2.
Voy. les notes de Casaubon.

ainſi que le monde, étoit ſphérique: Parménide étoit le premier qui avoit partagé ce globe en cinq zones; Aratus & Achilles-Tatius ont ſoutenu que Poſidonius en admettoit ſix; mais Strabon, d'une autorité beaucoup plus grande que ces deux écrivains, enſeigne que Poſidonius avoit diſtingué ſept zones.

*Cellarius, t. I, p. 19.*
*Strab. l. II, p. 95.*

C'étoit apparemment dans ſes ouvrages de Géographie qu'il parloit de la Sicile; il prétendoit que la circonférence de cette île étoit de quatre mille quatre cents ſtades: c'eſt celui de tous les Géographes qui lui a donné le moins d'étendue; ces quatre mille quatre cents ſtades ne font que cinq cents cinquante mille pas; Timoſthènes, cité par Agathemère, prétendoit qu'elle avoit ſix cents quatre-vingt-treize mille deux cents cinquante pas de tour; Pline, après Agrippa, a ſoutenu que le circuit de cette île étoit de ſix cents dix-huit mille pas; & Cluvier, qui a fait le tour de la Sicile à pied, pour en pouvoir parler avec plus de certitude, lui a donné ſix cents mille pas de circuit.

*Idem, l. VI, p. 266.*
*Hiſt. de Sicile, l. I, p. 37.*

C'eſt apparemment dans l'endroit où Poſidonius traitoit de la Sicile, qu'il rapportoit que de ſon temps, vers le ſolſtice d'été, on avoit vu à la pointe du jour entre l'île d'Hiéra & celle d'Évonyme, qui ne ſont pas éloignées de la Sicile, une crûe prodigieuſe d'eau; ceux qui naviguoient virent des poiſſons morts & d'autres qui s'enfuyoient pour éviter la chaleur & la mauvaiſe odeur: quelques perſonnes qui furent témoins de cette ſingularité, eurent la curioſité de voir de près ce phénomène, & s'en trouvèrent fort mal; il y en eut qui en moururent, d'autres étant revenus à Lipari, parurent avoir perdu la tête & être frappés d'épilepſie: pluſieurs jours après cet évènement la mer fut toute couverte de boue; on vit des flammes, de la fumée, & cette boue dans la ſuite s'endurcit & prit la conſiſtance d'une meule de moulin: Flaminius étoit pour lors Préteur en Sicile; il fit part au Sénat de ce qui venoit d'arriver, & le Sénat ordonna qu'on feroit des ſacrifices aux Dieux des enfers & à ceux de la mer dans les îles d'Hiéra & de Lipari.

*Strab. l. VI, p. 277.*

On trouve dans Pline quelques calculs de Poſidonius, tirés ſans doute de ſes livres géographiques; il prétendoit que les nuages & les vents ſe formoient dans un eſpace de quarante ſtades

*L. II, c. 23, n.° 21, t. I, p. 86.*

ſtades au-deſſus de la terre, que par-delà l'air étoit pur: *Poſidonius non minùs quadraginta ſtadiorum a terrâ altitudinem eſſe in quâ nubila ac venti nubeſque proveniant, inde purum liquidumque & imperturbatæ lucis aërem:* il comptoit juſqu'à la Lune, *a turbido ad Lunam,* deux milions de ſtades, & de-là au Soleil, cinq cents millions; il prétendoit que ce grand éloignement étoit la ſeule choſe qui empêchoit que le Soleil ne réduisît la terre en cendres.

*Voy. les notes du P. Hardouin.*

Poſidonius a été un des auteurs les plus féconds de l'antiquité; on peut voir un catalogue exact de ſes ouvrages dans la Bibliothèque grecque de M. Fabricius: il avoit écrit ſur toutes les parties de la Philoſophie : Diogène-Laërce n'a point fait d'article particulier de la vie de ce Philoſophe, mais il le cite très-fréquemment dans le ſeptième livre; on trouve dans une épître de Sénèque un très-beau fragment de Poſidonius, dans lequel après avoir fait l'éloge de l'âge d'or, il fait voir que les vices qui dérangèrent l'harmonie de ces premiers temps, donnèrent naiſſance aux loix, qui devinrent néceſſaires pour réprimer les entrepriſes des méchans. Poſidonius s'étoit auſſi appliqué à l'hiſtoire, & avoit continué celle de Polybe.

*L. III, c. 15, t. II, p. 407.*

*Epiſt. 90.*

*Strab. Voſſius, Fabricius.*

Il eſt triſte que de tous les livres d'un homme ſi célèbre, il ne nous ſoit reſté que de légers fragmens; car de lui attribuer le livre *de Mundo,* qui ſe trouve parmi les ouvrages d'Ariſtote, c'eſt une conjecture d'Aldobrandin qui eſt ſans fondement ſolide; il l'appuie ſur ce que Diogène-Laërce rapporte, d'après Poſidonius, une définition de l'arc-en-ciel conforme à celle qui eſt dans le livre attribué à Ariſtote; mais il eſt très-naturel qu'un Philoſophe emprunte une définition exacte d'un auteur eſtimé, & il ſeroit ſurprenant que Poſidonius eût pris le nom d'Ariſtote & qu'il eût feint d'écrire à Alexandre, ſans qu'aucun de ceux qui ont parlé ou de Poſidonius ou du livre *de Mundo,* nous en eût averti.

*Laërce, ſect. 152, lib. VII, not. Fabricius. Bruker.*

Si nous n'avions pas perdu le livre que Phanias, diſciple de Poſidonius, avoit fait περὶ Ποσειδωνείων σχολῶν, nous ſaurions ſans doute beaucoup de détails intéreſſans ſur la doctrine & ſur les diſciples de ce Philoſophe.

*Laërce, l. VII, ſect. 41.*

# SUR LE PORTRAIT
## QUE SALLUSTE A FAIT DE SEMPRONIA.

LE P. Rapin traitant des caractères & des portraits qui peuvent avoir lieu dans l'Histoire, fait l'éloge de Salluste; le portrait de Catilina lui paroît un chef-d'œuvre: qui n'admireroit en effet la finesse & la précision du pinceau, cette vérité, ce coloris si vif sans être chargé, ces nuances délicates, ce contraste & ce jeu de qualités opposées, & dont la réunion forme les traits caractéristiques qui distinguent un homme de tous les autres? mais le même P. Rapin censure le portrait que Salluste a fait de Sempronia *(a)*; la beauté de l'exécution ne peut trouver grace devant ce Critique: l'histoire, dit-il, ne doit s'arrêter à peindre que les personnages importans, & Sempronia n'entre qu'indirectement dans la conjuration de Catilina. M. Tercier s'est proposé de justifier Salluste sur ce reproche: voici les raisons qui lui persuadent que le portrait de Sempronia n'est pas déplacé.

Lû le 10 Janv. 1758.

Pour le prouver, en suivant même le principe du P. Rapin, il suffit de montrer que Sempronia, telle que Salluste la représente, a dû jouer un rôle principal dans la conjuration. Cet Historien, né chevalier Romain, distingué par ses talens & répandu dans le grand monde, ne pouvoit manquer de connoître personnellement les plus illustres d'entre les conjurés; c'étoit la jeunesse la plus dissolue de Rome, & la vie peu

*(a) In his erat Sempronia, quæ multa sæpe virilis audaciæ facinora commiserat. Hæc mulier genere atque forma, præterea viro atque liberis satis fortunata fuit; litteris græcis & latinis docta; psallere, saltare elegantiùs quàm necesse est probæ; multa alia quæ instrumenta luxuriæ sunt, sed ei cariora semper omnia quàm decus atque pudicitia fuit: pecuniæ an famæ minùs parceret, haud facilè discerneres: lubidine sic accensa, ut sæpius peteret viros quàm peteretur. Sed ea sæpe antehac fidem prodiderat, creditum abjuraverat, cædis conscia fuerat, luxuriâ atque inopiâ præceps abierat. Verùm ingenium ejus haud absurdum: posse versus facere, jocum movere, sermone uti vel modesto, vel molli vel procaci; prorsus multæ facetiæ multusque lepos inerat.* Sall. in bello Catilinario.

réglée de Salluste devoit l'introduire dans les compagnies les plus dangereuses & le rendre moins suspect à ceux dont ses mœurs le rapprochoient; ses relations, ses habitudes, jointes à sa pénétration naturelle, ont dû lui faire apercevoir les ressorts les plus secrets de cette grande machine, & qui ne sait que ces ressorts cachés sont souvent les plus agissans? c'est sans doute d'après ses propres connoissances qu'il peint Sempronia, fameuse alors par ses talens, par les agrémens de son esprit & de sa figure, par ses galanteries, ses intrigues & ses forfaits; il savoit combien la séduction de ses charmes avoit servi Catilina.

Il n'est point de siècle, il n'est point de grande ville, dit M. Tercier, où l'on ne voie de ces femmes, qui ayant perdu dès leurs premières années la prérogative la plus précieuse de leur sexe, la modestie & la pudeur, rassemblent chez elles la jeunesse la plus brillante; la débauche s'y cache sous le nom de l'amusement: lorsque ces femmes sont d'une condition obscure, leur conduite fait toujours un grand mal, elle empoisonne les mœurs; mais elle n'a pas assez d'influence sur les affaires publiques, pour faire appréhender ces révolutions funestes qui ébranlent & quelquefois détruisent les États: il n'en est pas de même quand elles sont d'une naissance qui permet à la jeune noblesse de les fréquenter sans s'avilir; c'est-là que les mécontens réunissant leurs plaintes, s'animent à l'envi à changer le gouvernement; c'est-là que tandis qu'une jeunesse effrénée ne pense qu'au plaisir, de sombres politiques la séduisent, lui inspirent leurs mécontentemens, leurs ressentimens, leurs jalousies, le mépris des loix & de ceux qui en sont dépositaires, & reconnoissent ce qu'ils ont à espérer ou à craindre des parens de cette jeunesse; de vieux débauchés y traînent les restes débiles d'une vie usée dans le crime & dans le libertinage; la divinité qui préside à ces assemblées enivrée de l'encens qu'on lui offre, entre facilement dans toutes les vues de ses adorateurs; frondant le système de l'État pour plaire à sa société, elle pense avoir le talent nécessaire pour le réformer; elle se plaît dans cette idée; on l'y confirme, & elle voit avec plaisir fabriquer sous ses yeux les instrumens propres à renverser ce gouvernement,

dont elle a résolu d'être mécontente: ce ne sera jamais dans une maison honnête qu'on ourdira une trame contre l'État.

Telle étoit Sempronia; & peut-on dire qu'une femme de ce caractère ne soit qu'un hors-d'œuvre dans une conjuration? Catilina sans doute en jugeoit bien autrement; c'étoit l'appât dont il se servoit pour s'attirer des partisans: elle employoit à ce dessein toutes les grâces de sa personne, toutes les ressources de son génie; flattant l'ambition de l'un, satisfaisant la passion de l'autre, favorisant les intrigues & les rendez-vous, fournissant de l'argent à ceux qui en avoient besoin, parlant selon les occasions, le langage de la débauche & celui de la vertu, elle étoit plus utile à la conjuration que ceux qui n'y prêtoient que leurs bras: de plus, sa maison étoit toujours ouverte, c'étoit le centre de ralliement où les conjurés pouvoient se rendre sans donner aucun soupçon; elle logeoit près du *Forum*, dans une maison appartenante à Brutus, qui étoit pour lors absent; ce fut chez elle qu'Umbrenus entretint les Ambassadeurs des Allobroges, qu'on vouloit faire entrer dans le complot.

Il est vrai, ajoute M. Tercier, que dans le reste du récit il n'est plus question de Sempronia. Catilina avoit, dit Salluste, engagé dans son projet criminel un grand nombre de personnes de toute condition, de toute espèce, même des femmes qui, dans la saison de leur beauté, en avoient tiré les ressources nécessaires pour fournir à leurs dépenses, & qui ne pouvant plus faire valoir leurs attraits, sans que l'âge eût modéré leur penchant à la débauche, s'étoient abîmées de dettes; c'étoient elles dont Catilina comptoit se servir pour soulever les esclaves, mettre le feu à la ville, attirer dans son parti ou égorger les maris de ces femmes: c'est de-là que Salluste prend occasion de tracer le portrait inimitable de Sempronia, la plus distinguée d'entre elles, après quoi il n'en parle plus.

Mais devoit-il la remettre sur la scène? ne suffisoit-il pas de l'avoir présentée à ses lecteurs dans l'endroit où il étaloit à leurs yeux les principaux instrumens dont se servit Catilina? l'exposé des causes tient toujours moins de place, dans une histoire, que le détail des effets; cependant c'est cet exposé

qui fait l'essentiel de l'histoire; un écrivain qui ne rapporte que les faits, n'est qu'un annaliste: Sempronia fut un des grands mobiles de la conjuration, il falloit donc la faire connoître; mais dès que Catilina est découvert, dès qu'il sort de Rome pour se mettre à la tête de ses troupes, Sempronia disparoît, son rôle est fini; aucun des conjurés ne la nomme, parce que le procès des cinq, que Cicéron fit mourir, fut fait sur le champ; on n'y observa pas les formes juridiques, on n'en voulut pas savoir davantage; les principaux conjurés suivirent Catilina au camp de Mallius; les autres, effrayés de la mort de leurs chefs, se tinrent cachés, & Sempronia fut sans doute de ce nombre: on est obligé à Sallufte de l'avoir fait connoître; la peinture qu'il en fait explique assez toutes les manœuvres, toutes les démarches de cette femme en faveur de la conjuration; le lecteur qui réfléchit, & qui a vu plus d'un évènement, peut aisément suppléer à ce que l'auteur n'a pas dit.

L'abbé de Saint-Réal, dans l'histoire de la conjuration de Venise, n'a pas cru devoir supprimer les traits qui servent à faire connoître la courtisane Grecque, chez qui le capitaine Jacques-Pierre avoit fait connoissance avec Nicolas de Renaud; cependant que ce personnage est subalterne en comparaison de Sempronia! on a vu, vers le milieu du siècle dernier, une femme à peu près semblable à cette Romaine, tremper dans une conspiration, pour faire rentrer la Catalogne sous l'obéissance du roi d'Espagne: si quelque historien jugeoit cet évènement digne d'être écrit du style de Sallufte ou de Saint-Réal, il n'oublieroit pas de faire le portrait de la baronne d'Alby, que le duc de Toralto, gouverneur de Tarragone, avoit crue propre à faire réussir ce projet, par les mêmes moyens dont Sempronia s'étoit servie.

M. Tercier, après avoir ainsi justifié Sallufte contre la censure du P. Rapin, demande comment on justifiera ce critique lui-même, du silence qu'il garde sur un de nos plus grands historiens: après avoir fait l'énumération des principaux auteurs modernes qui ont écrit l'histoire, & avoir mis à leur tête Mariana, qu'il comble d'éloges, & qu'il donne comme le modèle le plus parfait en ce genre, le P. Rapin ne daigne pas

même nommer M. de Thou; on ne peut, dit M. Tercier, s'imaginer qu'il ne l'ait pas lû : de quelque cause que vienne cette réticence, ne peut-on pas dire de M. de Thou, par rapport au P. Rapin, ce que Tacite dit des images de Brutus & de Cassius, que l'on ne porta point à la pompe funèbre de Junia, sœur du premier & femme du second : *Præfulgebant Cassius & Brutus eo ipso, quòd effigies eorum non visebantur.*

*Tacit. Annal. l. III, c. 76.*

---

## *SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DE PUBLIUS NIGIDIUS FIGULUS.*

C'EST réparer l'injure des temps, que de faire revivre la mémoire des hommes de mérite, dont les ouvrages, dignes de passer jusqu'à nous, ont disparu dans le torrent des siècles; ils ont travaillé à nous instruire, & si leurs instructions ne nous sont pas parvenues, nous ne leur devons pas moins de reconnoissance : c'est ce généreux sentiment qui a engagé M. de Burigny à recueillir, dans les ruines de l'antiquité, les morceaux épars qui peuvent former le portrait des Philosophes & des hommes de Lettres dont les écrits sont perdus : il s'est proposé, dans un Mémoire, de nous peindre Publius Nigidius Figulus.

Lû le 12 Aout 1760.

Ce surnom *Figulus* étoit déjà très-connu à Rome avant la naissance de Publius Nigidius; Caïus Marcius Figulus avoit été Consul deux fois sur la fin du VI.e siècle de Rome, la première fois avec P. Cornelius Scipio Nasica, & six ans après avec L. Cornelius Lentulus. L'année d'avant le consulat de Cicéron, il y eut un C. Marcius Figulus qui fut Consul avec L. Julius Cæsar : il est aussi parlé, dans Valère-Maxime, d'un C. Figulus fils d'un père deux fois Consul; il étoit très-célèbre.

*l. III, c. 3, n.° 3.*

Ce surnom étoit donc un des surnoms attachés à la famille *Marcia*, ce qui prouve l'erreur de ceux qui se sont imaginés qu'il avoit été donné pour la première fois à P. Nigidius, à l'occasion de ses connoissances astrologiques; S.t Augustin paroît avoir été dans cette opinion, & il rapporte, à ce sujet, une histoire rejetée par les Critiques.

*Aug. de Civ. l. V, c. 3.*

Quoique la famille *Nigidia* ne soit pas, à beaucoup près, aussi illustrée que la famille *Marcia*, il est certain que notre Figulus étoit d'une naissance distinguée, qui le mettoit à portée de parvenir aux plus grandes places : il étoit Sénateur dans le temps de la conjuration de Catilina, il travailla avec Cicéron à instruire le procès des complices, & il fut nommé par le Consul pour dresser le procès-verbal des dépositions des témoins ; c'est Cicéron qui nous l'apprend, & il fait en même temps un grand éloge de tous ceux qui furent employés dans cette importante occasion : Plutarque dit que Nigidius soutint le courage de Cicéron ; il ajoute qu'ils étoient compagnons d'études, & que Cicéron le consultoit dans toutes les grandes affaires. *Pro P. Sulla, n.° 14.* *Plut. in Cicer. p. 870.*

Cinq ans après le consulat de Cicéron, Nigidius parvint à la Preture ; il en est parlé dans la seconde lettre du premier livre à Quintus Cicéron : nous apprenons, par une lettre de Cicéron à Atticus, que Nigidius témoigna beaucoup de fermeté dans l'exercice de sa charge. Quelques années après il fut envoyé en Asie, pour des affaires dont nous ignorons le détail : Cicéron nous apprend qu'il revenoit d'une légation, *ex legatione ipse decedens*, lorsque lui-même partit pour son gouvernement de la Cilicie, l'an de Rome 702. Nigidius l'ayant appris, attendit Cicéron à Éphèse, & empressé de le voir, il se rendit à Mytilène avec le philosophe Cratippus ; leur entrevue se passa en discussions philosophiques : Cratippus étoit le plus célèbre péripatéticien de son siècle. Nigidius donnoit la préférence à la philosophie de Pythagore, qu'il remit en honneur dans l'Italie, ainsi que nous l'apprend Cicéron : *Denique sic judico post illos nobiles Pythagoreos, quorum disciplina extincta est quodammodo, cum aliquot sæcula in Italia Siciliaque viguisset, hunc extitisse qui illam renovaret.* Quant à Cicéron, l'on sait qu'il faisoit profession d'être le partisan de la nouvelle Académie. L'an de Rome 695. *L. II, ep. 2.* *Fragm. de Universo.*

Dans la guerre civile, Nigidius suivit le parti de Pompée, dont la défaite entraîna la ruine entière de la République ; le vainqueur fit à Nigidius l'honneur de l'exiler : Cicéron conserva toujours avec lui des liaisons, & pendant cette disgrace il lui

*Epist. 13, l. IV.* écrivit une lettre que nous avons encore; il lui rend témoignage de l'avoir aidé dans la défense de la République, *te socio defensa Republica*, ce qui vérifie ce que rapporte Plutarque, que Cicéron

*An seni sit gerenda Respublic.* trad. d'Amiot. lui-même *avoua que les plus grands & les plus honorables conseils qu'il exploita en son consulat, moyennant lesquels il préserva son pays, il les consulta avec le philosophe Nigidius.* Cicéron, dans cette lettre, paroît très-affligé de ne pouvoir pas donner de bonnes espérances à son meilleur ami, le plus savant & le plus honnête homme de son siècle: *Nunc P. Nigidio, uni omnium doctissimo & sanctissimo & maximâ quondam gratiâ & mihi certè amicissimo, ne benignè quidem polliceri possum:* il croit cependant que César est assez bien disposé, & que ceux qui lui e
le plus agréables ont pour Nigidius des sentimens fa
& parlent de lui à César conformément à ce qu'ils en p
il ajoute que l'estime du public pourra bien engager Cé
lui accorder son retour; il lui promet de faire sa cour à ceux qui ont le plus de liaison avec le Dictateur, & de chercher à s'introduire dans sa familiarité, quoiqu'il y sente de la répugnance, enfin de ne négliger aucun des moyens qui pourront rendre Nigidius à la patrie: il finit en protestant qu'il n'oubliera jamais les services que Nigidius lui a rendus pendant son exil. Cicéron ne réussit pas, Nigidius mourut dans son exil l'année qui

A l'an 1973. précéda l'assassinat de César; Eusèbe en parle ainsi, dans sa chronique: *Nigidius Figulus, Pythagoricus & Magus, moritur in exilio.*

*Bayle, art.* Nigidius. On a déjà relevé l'anachronisme du P. Rapin, qui trompé apparemment par ce passage d'Eusèbe, qu'il avoit lû avec négligence, a écrit que Nigidius fut exilé par Auguste pour le crime de magie: Eusèbe prétend qu'il mourut avant César, & Cicéron en parle, au commencement du fragment *de Universo*, comme d'un homme déjà mort.

Nous venons de voir que Nigidius est accusé, par Eusèbe, d'avoir été Magicien; cette accusation est fondée sur la passion qu'il avoit pour l'Astrologie judiciaire; il donna beaucoup de temps à cette science, toute vaine qu'elle est, & il étoit regardé comme une espèce de Prophète: les Anciens ont assuré qu'après qu'il

qu'il eut examiné le thème natal d'Octavius, depuis ſurnommé Auguſte, il avoit aſſuré qu'il parviendroit à l'Empire: *Quo natus eſt die*, dit Suétone, *cùm de Catilinæ conjuratione ageretur in Curiâ, & Octavius ob uxoris puerperium ſeriùs adfuiſſet, nota ac vulgata res eſt P. Nigidium, compertâ moræ cauſſâ, ut horam quoque partûs acceperit, affirmaſſe dominum terrarum orbi natum.* C. 94.
Dion, qui confirme ce fait, auſſi-bien que l'habileté de Nigidius dans l'aſtrologie judiciaire, ajoute qu'Octavius, père de l'enfant qui venoit de naître, troublé de cette prédiction, vouloit, en bon citoyen, faire mourir ſon fils, & que Nigidius l'en détourna, par la raiſon qu'il étoit impoſſible aux hommes d'empêcher l'effet des deſtinées. *Lib. XLV.*

Le poëte Lucain a auſſi célébré Nigidius ſur ſes connoiſſances de l'avenir *(a)*, & Apulée rapporte que ceux qui avoient perdu leur argent avoient recours à lui, & qu'il le leur faiſoit retrouver.

Mais ſans s'arrêter à ces hiſtoires, qui ſont peu vrai-ſemblables, & qui prouvent ſeulement qu'on regardoit Nigidius comme un homme très-ſingulier, M. de Burigny obſerve que tous ceux qui ont eu occaſion de parler de Nigidius, en ont donné l'idée comme d'un des plus ſavans Romains qui ait jamais été; Cicéron a célébré ſon grand ſavoir: *Itaque eam partem quæ ab exquiſitâ quadam ratione & doctrinâ proficiſcitur, non attingam, tibi totam relinquam: quid ſit forti & ſapienti homine dignum, quid gravitas, quid altitudo animi, quid acta tua vita, quid ſtudia, quid artes quibus a pueritiâ floruiſti, a te flagitent, tu videbis.* *L. IV, ep. 13.*

Cicéron n'en parla pas avec moins d'eſtime lorſqu'il fut mort: *Fuit enim vir ille cùm cæteris artibus quæ quidem dignæ libero eſſent ornatus omnibus, tum acer inveſtigator & diligens earum rerum, quæ a naturâ involutæ videntur.* *Fragment. de Univerſo.*

(a) *At Figulus, cui cura Deos ſecretaque Cæli*
*Noſſe fuit, quem non ſtellarum Ægyptia Memphis*
*Æquaret viſu numeriſque moventibus aſtra;*
*Aut hic errat, ait, nulla cum lege per ævum*
*Mundus, & incerto diſcurrunt ſidera motu:*
*Aut ſi fata movent, orbi generique paratur*
*Humano matura lues.* Pharſale, l. 1, v. 639.

Aulu-Gelle le cite très-fréquemment, & toujours avec de grands éloges : *P. Nigidius homo in omnium bonarum artium disciplinis egregius. Verba sunt hæc ipsa P. Nigidii, hominis in studiis bonarum artium præcellentis, quem M. Cicero ingenii doctrinarumque nomine summè reveritus est.* Il l'appelle quelquefois le plus savant des Romains ; il le joint ailleurs avec Varron : *M. Varronem & P. Nigidium viros Romani generis disertissimos comperimus :* cependant il étoit persuadé que Nigidius ne devoit avoir que le second rang : *Nigidius Figulus homo, ut ego arbitror, juxta Varronem doctissimus.* Il les compare, dans un autre endroit, plus en détail ; il semble donner la préférence à Varron, dont il dit que les ouvrages sont plus recherchés, parce qu'on trouve ceux de Nigidius trop obscurs & trop subtils : *Ætas M. Ciceronis & C. Cæsaris præstanti facundiâ viros paucos habuit ; doctrinarum autem multiformium variarumque artium quibus humanitas erudita est, columina habuit M. Varronem & P. Nigidium ; sed Varronis quædam monumenta rerum ac disciplinarum, quæ per litteras condidit, in propatulo frequentique usu feruntur : Nigidianæ autem commentationes non perinde in vulgus exeunt ; & obscuritas subtilitasque earum tandem parùm utilis derelicta est.*

L. X, c. 11.
L. XVII, c. 7.
L. IV, c. 16.
L. IV, c. 9.
L. XIX, c. 14.

Servius, qui le croit inférieur à Varron pour la science de ce qui concerne les Dieux, paroît persuadé qu'à certains égards il l'emporte sur ce savant homme : *Nigidius Figulus solus post Varronem ; licet Varro præcedat in theologiâ, hic in communibus litteris ; nam uterque utramque scripserunt.*

V. not. Græv. in epistol. 13, l. IV, Cicer.

Q. Serenus Sammonicus, qui vivoit sous Caracalla, & que ce Prince fit assassiner, parle en ces termes de Nigidius Figulus : *Homo omnium bonarum artium disciplinis egregius ;* & ailleurs, *Maximus rerum naturalium indagator.* C'est après avoir rapporté ce que Nigidius & Pline le Naturaliste avoient écrit de l'esturgeon ; sur quoi M. de Burigny remarque un anachronisme de Sammonicus, qui confond les deux Plines, puisqu'il fait mourir le Naturaliste sous l'empire de Trajan : *Plinius, ut scitis, ad usque Trajani imperatoris venit ætatem :* or il est constant que Pline l'oncle est mort sous le règne de Titus.

Dans Macrobe, Saturnal. l. III, p. 183.

Pline le Naturaliste avoit beaucoup étudié les ouvrages de

Nigidius; il le cite fréquemment, mais sans marquer le nom d'aucun de ses ouvrages. Enfin Nonius s'exprime à peu près de la même façon : *Nigidius studiis bonarum artium præclarissimus.*

Il avoit composé un grand nombre d'ouvrages, dont il ne nous reste plus que quelques fragmens, que l'on retrouve sur-tout dans Aulu-Gelle & dans Pline : il avoit fait trente livres sur la Grammaire, sous le titre de *Commentarii Grammatici;* dans le XI.^e de ces livres il citoit un vers d'un ancien Poëte, *versum ex antiquo carmine*, qu'Aulu-Gelle croyoit digne d'être retenu, *memoriâ hercle dignum;* le voici : *A. Gell. l. IV, c. 9.*

*Religentem esse oportet, religiosum nefas.*

A cette occasion, Nigidius remarquoit que les adjectifs qui finissoient en *osus*, désignoient un excès condamnable : *Hoc inclinamentum semper hujuscemodi verborum ut vinosus, mulierosus, religiosus, nummosus, signat copiam quandam immodicam rei super qua dicitur :* d'où il concluoit que *religiosus* signifioit plutôt un superstitieux, qu'un homme vraiment religieux : *Quocirca religiosus is appellabatur, qui nimiâ & superstitiosâ religione sese alligaverat, eaque res vitio assignabatur.*

Nigidius dissertoit longuement, dans son XXIII.^e livre, sur la signification du verbe auxiliaire *esse*, & Aulu-Gelle, qui en fait l'extrait, auroit desiré plus de clarté; *sed angustè perquam*, dit-il, *& obscurè disserit.* C'étoit sans doute dans ce même ouvrage qu'il examinoit les origines des mots, car il avoit travaillé sur cette matière, comme nous l'apprenons du titre du quatorzième chapitre d'Aulu-Gelle, livre VIII : *Atque ibidem a P. Nigidio origines vocabulorum exploratæ (b).* Il avoit prétendu que ce n'est pas la fantaisie des hommes qui a donné le nom à chaque chose, mais que ces dénominations sont fondées dans la Nature; *nomina non positiva esse, sed naturalia ;* & il en avoit apporté des preuves très-subtiles, *argutissimè docet, in eam rem multa argumenta dicit, cur videri possint verba esse naturalia magis quàm arbitraria :* on peut voir quelques-unes de ces preuves dans Aulu-Gelle, on les trouvera plus spécieuses que concluantes. *Idem, l. XVII, c. 7.* *Idem, lib. X, c. 4.*

(*b*) On n'a que le titre de ce chapitre, ce VIII.^e livre n'existe plus.

A. Gell. l. XI, c. 10. Il avoit, dans ce même ouvrage, examiné la différence qu'il y avoit entre mentir & dire un mensonge : *Inter mendacium dicere & mentiri distat; qui mentitur, ipse non fallitur, sed alterum fallere conatur; qui mendacium dicit, ipse fallitur. Item hoc addidit; qui mentitur, inquit, fallit quantum in se est. Item hoc quoque super eâ re dicit; vir bonus, inquit, præstare debet ne mentiatur, prudens ne mendacium dicat.*

Il y a encore quelques autres fragmens, moins considérables, des commentaires sur la Grammaire dans Aulu-Gelle, dans Nonius, dans Marius Victorinus, dans Servius & dans Donat.

Nigidius avoit fait un ouvrage *de Animalibus,* en quatre livres, cités par Aulu-Gelle, par Serenus Sammonicus, par Junius Philargyrus, & principalement par Pline le Naturaliste, dans lequel on trouve douze citations de Nigidius, qui ont toutes rapport aux animaux, ce qui fait présumer qu'elles sont tirées du livre *de Animalibus.*

Servius a cité quelque chose d'un ouvrage de Nigidius *de* Janus Rutgers. p. 295. *Nominum naturâ,* ainsi que Scriverius l'avoit trouvé écrit dans un manuscrit du monastère de Fulde; ce peut être un de ses trente livres sur la Grammaire. Il avoit aussi travaillé sur la sphère des Grecs & des Barbares; on en trouve plusieurs fragmens dans les commentaires de Germanicus sur Aratus, mais ils sont presque inintelligibles.

A. Gell. l. II, c. 22, l. VI, c. 6. Il avoit fait des livres *de Vento,* dont Aulu-Gelle cite le second; il parle aussi du premier livre, *Augurii privati.* Il avoit aussi travaillé sur les victimes, *de Extis;* Aulu-Gelle en cite L. XVI, c. 6. ce passage : *P. autem Nigidius in libro quem de extis composuit, bidentes appellari dicit non oves solas, sed omnes bimas hostias;* Saturn. l. VI, p. 257. *neque tamen dixit apertiùs cur bidentes.* Macrobe allègue ce même passage, que Nonius paroît aussi avoir eu en vue.

Il avoit fait un très-grand ouvrage sur les Dieux, dont Ibid. l. III, p. 170. Macrobe a cité le XIX.e livre : *Nigidius enim de Diis, libro decimo nono requirit, num Dii penates sint Trojanorum Apollo & Neptunus, qui muros eis fecisse dicuntur; & num eos in Italiam Æneas advexerit.* Ce même passage a été indiqué par Arnobe; il est

fâcheux, pour les amateurs de la Mythologie, qu'il ne reste que de très-courts fragmens d'un traité si curieux; nous n'en avons que quelques phrases, conservées par Macrobe, par Nonius & par Arnobe.

Donat, dans son commentaire sur le *Phormion* de Térence, cite Nigidius, sur quoi quelques-uns se sont imaginés qu'il avoit commenté Térence; mais comme la citation de Donat est vague, il se peut très-bien faire qu'elle ait été tirée de l'ouvrage intitulé *Commentarii Grammatici,* d'autant plus qu'il s'agit d'un point purement grammatical. *Act. 1, sc. 4; p. 376.*

Janus Rutgersius a recueilli avec beaucoup de soin, dans ses *Variæ lectiones,* les fragmens de Nigidius qui sont répandus dans les Anciens; il a plus fait, il a donné une traduction grecque d'un ouvrage de ce Philosophe dont le latin n'existe plus, sur les présages qu'on peut tirer du tonnerre; cette version est de Lydus de Philadelphie, qui vivoit du temps des empereurs Anastase, Justin & Justinien: Meursius avoit trouvé cette version grecque dans la bibliothèque Palatine; il la copia, & la donna à Rutgersius, qui l'a fait imprimer, dans ses *Variæ lectiones,* sans la traduire: M. de Burigny avoit d'abord projeté de la donner en françois, mais craignant que la monotonie d'un ouvrage si absurde ne fût très-ennuyeuse, il se contente d'en donner une idée. Cet ouvrage a pour titre: ἘΦΗΜΕΡΟΣ *βροντοσκοπία τοπικὴ πρὸς τὴν σελήνην κατὰ τὸν Ῥωμαῖον Φίγουλον ἐκ τοῦ πάγκτος κατὰ ἑρμενείαν πρὸς λέξιν.* L'objet de cet ouvrage est d'apprendre, jour par jour, les évènemens qui sont prédits par le tonnerre; il commence au 1.er juin, apparemment parce que c'est vers ce temps de l'année que le tonnerre commence à se faire entendre; & il finit son ouvrage au mois de mai. Voici quelques-unes de ces prédictions: S'il tonne le 13 juin, un Grand est menacé; si c'est le 24, on doit craindre la guerre & plusieurs autres maux: le tonnerre du 9 juillet désigne que les Dieux apparoîtront, & que l'on aura une très-bonne récolte: s'il tonne le 19 juillet, il faut craindre la guerre; plusieurs Grands sont menacés de

*L. III, c. 16.*

*Fabricii, bibl. Græca, t. II, p. 212, t. IX, p. 436.*

périr : mais ſi c'eſt le 5 août qu'il tonne, c'eſt un ſigne que les femmes vont devenir plus raiſonnables.

Il eſt marqué à la fin de ce petit ouvrage, que ces prédictions ne regardent que les Romains, & c'eſt ſans doute la raiſon pour laquelle il eſt intitulé, Βροντοσκοπία τοπική. Nigidius déclaroit dans le commencement qu'il n'avoit travaillé que d'après les livres de Tagès, que l'on regardoit comme l'auteur de l'art des Auſpices : ce qui a fait dire à Lucain : *Conditor artis finxerit iſta Tages.* L'hiſtoire abſurde & ridicule de ce Dieu prétendu ſe trouve rapportée & réfutée dans le
N.° 23. II.^e livre de *la Divination*, de Cicéron : il paſſoit pour avoir le premier appris aux Étruriens à découvrir l'avenir ; Cicéron
*Metamorphoſ. l. XV.* l'aſſure, & Ovide le confirme :

> *Indigenæ dixere Tagen, qui primus Etruſcam*
> *Edocuit gentem caſus aperire futuros.*

Il y avoit des livres qui portoient ſon nom ; ils ſont cités
*L. XVII.* dans Ammien-Marcellin, qui en parle ainſi : *In Tageticis libris legitur, Vejovis fulmine mox tangendos adeo hebetari, ut nec tonitrum, nec majores aliquos poſſint audire fragores.* M. de Burigny termine ſon Mémoire en remarquant que cet ouvrage
*De Divinat. l. I, n.° 6.* de Nigidius ſert à éclaircir ce que dit Cicéron, que dans toutes les Nations il y avoit des Augures, dont la fonction étoit de prédire ce que les orages annonçoient, *fulgura interpretantium.*



# *SUR LES ERREURS HISTORIQUES DES AUTEURS PROFANES AU SUJET DES JUIFS.*

ENTRE tous les peuples du monde, il n'en eſt aucun dont l'hiſtoire ſoit plus authentique que celle du peuple Juif; dictée par l'eſprit de Dieu, elle porte le caractère d'une certitude infaillible, & tout récit qui s'en écarte, eſt dès-lors convaincu de fauſſeté. Il étoit facile aux Grecs & aux Romains de s'inſtruire des antiquités de ce peuple; les Juifs ſe répandoient par toute la terre; leurs livres ſacrés étoient traduits dans la langue des Grecs, qui n'étoit pas inconnue aux Romains: cependant, ſoit négligence, ſoit mépris pour cette nation, il eſt peu d'auteurs profanes qui aient entrepris de parler des Juifs, ſans débiter ſur leur origine & ſur leur hiſtoire les menſonges les plus abſurdes; c'eſt ce que M. de Burigny a montré en détail dans un Mémoire dont nous allons donner le précis. Lû le 14 Juillet 1758.

Il eſt étonnant que Nicolas de Damas, ami intime du roi Hérode, & qui étoit à portée de ſavoir exactement l'hiſtoire d'Abraham, en ait fait un récit ſi peu fidèle: « Abraham, « diſoit-il, ſortit avec une grande troupe du pays des Chaldéens, « qui eſt au-deſſus de Babylone; il régna à Damas; il en partit « quelque temps après avec tout ſon peuple, & s'établit dans « le pays de Chanaan, où ſa poſtérité ſe multiplia d'une manière « incroyable. Le nom d'Abraham, ajoûte-t-il, eſt encore aujourd'hui en vénération à Damas, un quartier de cette ville « ſe nomme la *demeure d'Abraham.* » *Joſeph. Antiq. l. 1, c. 7.*

Trogue-Pompée admettoit la même tradition, & ſon abbréviateur Juſtin nous donne ainſi la ſuite des premiers rois de Damas: Damaſcus, qui donna ſon nom à la ville, Azelus, Adorès, Abraham & Iſrahel. *Lib. XXXVI, cap. 2.*

Euſèbe, dans la *Préparation évangélique,* nous a conſervé pluſieurs fragmens d'anciens Auteurs qui n'avoient pas puiſé dans l'Écriture-ſainte ce qu'ils rapportent d'Abraham. Eupolème *Lib. IX.*

avoit écrit qu'Abrabam fut l'inventeur de l'Aſtrologie; qu'étant allé en Phénicie par ordre de Dieu, il enſeigna cette ſcience aux Phéniciens; que les Arméniens ayant fait une irruption dans ce pays, en emmenèrent priſonnier le neveu d'Abraham; que celui-ci marcha contre eux, les défit, paſſa en Égypte, & donna encore des leçons d'aſtrologie aux prêtres d'Heliopolis. Artapan, autre écrivain, diſoit que les Hébreux avoient reçu ce nom d'Abraham; que ce Patriarche s'étant établi en Égypte avec toute ſa famille, avoit enſeigné l'aſtrologie au roi Pharéton, & qu'après vingt ans de ſéjour dans ce pays, il étoit retourné en Syrie. Mélon, qui, ſelon M. Frabricius, doit plutôt être appelé Molon, dont parle l'hiſtorien Josèphe, rapportoit que le nom d'Abraham ſignifie *ami du père;* qu'il épouſa deux femmes, dont l'une étoit Égyptienne; que de celle-ci il eut douze enfans, qui furent les premiers rois des Arabes; & que de-là étoit venu, chez ces peuples, la coutume d'avoir toujours douze Rois; que de l'autre femme Abraham eut un fils qui, en hébreu, s'appeloit d'un nom répondant au mot grec γέλως, *le ris,* & que de ce fils ſortirent douze enfans, dont le dernier ſe nommoit *Joſeph.* On voit que ce Molon donne au nom d'Abraham une étymologie toute différente de celle de l'Écriture-ſainte, ſelon laquelle ce nom ſignifie *le père d'un grand peuple;* on voit encore qu'il confond Abraham avec ſon fils Iſmaël, dont les douze enfans partagèrent l'Arabie. Eusèbe cite tous ces hiſtoriens d'après Alexandre Polyhiſtor, qui avoit compoſé une hiſtoire des Juifs; cet Alexandre ajoutoit encore qu'un certain Cléodame aſſuroit qu'Abraham eut de Chettura pluſieurs enfans, entr'autres Apher, Aſur & Aphra; qu'Aſur donna ſon nom à l'Aſſyrie, Apher & Aphra à la ville d'Afre & à l'Afrique; qu'ils ſe joignirent à Hercule, dans la Libye, pour combattre Antée; qu'Hercule épouſa la fille d'Aphra, & qu'il en eut pour fils Diodore, duquel ſortit Sophonas, père des barbares nommés *Sophes.*

*Bibl. Græc. t. III, p. 254.*

*Geneſ. cap. 7, verſ. 5.*

On peut voir, dans Juſtin, à quel point Trogue-Pompée avoit altéré l'hiſtoire de Jacob, & celle de Moyſe, qu'il faiſoit fils de Joſeph; Aruas fils de Moyſe, ſelon cet hiſtorien, eſt

*Lib. XXXVI, c. 2.*

ſans

ſans doute le grand-prêtre Aaron : la ſortie de l'Égypte, & pluſieurs coutumes des Juifs, ſe trouvent ici mêlées de quantité de fables.

Diodore de Sicile avoit employé le XL.ᵉ livre de ſon hiſtoire à parler de l'origine des Juifs; il n'en reſte que l'extrait conſervé par Photius: il y rapportoit, d'après Hécatée d'Abdère, qu'une grande peſte s'étant répandue en Égypte, on attribua ce fléau à la colère des Dieux, & qu'on chaſſa du pays les étrangers qui avoient une autre religion : que Danaüs & Cadmus ſe mirent à la tête d'une partie de ces bannis; mais que le plus grand nombre marcha ſous la conduite de Moyſe, & ſe jeta dans la Judée, contrée pour lors déſerte: Moyſe étoit, ſelon Hécatée, un homme ſupérieur par ſon génie & par ſon courage; il bâtit pluſieurs villes, dont la plus célèbre fut Jéruſalem; il conſtruiſit un temple ſingulièrement reſpecté de tous les Juifs, il n'y voulut placer aucune image, jugeant que la figure humaine ne convient point à la divinité, & que le Ciel qui environne la terre eſt le ſeul Dieu & le ſeul maître de toutes choſes.

Strabon donne à peu près la même idée de Moyſe, des Juifs & du Dieu qu'ils adoroient; il eſt aiſé de voir qu'il avoit puiſé dans Hécatée ce qu'il en rapporte. *Lib. XVI, p. 760.*

C'étoit l'opinion commune des Égyptiens, que les Juifs avoient été chaſſés d'Égypte parce qu'ils étoient infectés de lèpre: Manéthon racontoit que le roi Aménophis deſirant voir les Dieux, conſulta un Prêtre, qui lui répondit que les Dieux ſe montreroient à lui, s'il chaſſoit de ſon royaume tous les lépreux; il en fit aſſembler juſqu'à quatre-vingts mille, qu'il envoya travailler dans des carrières vers le bras oriental du Nil; quelque temps après il leur permit de s'établir dans Abaris; ils n'y furent pas plutôt qu'ils ſe revoltèrent, ſous la conduite d'un prêtre d'Héliopolis nommé Oſarſiph, qui abjura la religion Égyptienne & prit le nom de Moyſe: Manéthon ſuppoſoit que Jéruſalem étoit déjà bâtie, & que cette ville envoya au ſecours des révoltés deux cents mille hommes, qui commirent en Égypte des excès inouïs. Josèphe, qui dans ſon ouvrage contre Apion *Joſeph. in Ap. lib. I.*

nous a conſervé ces rêveries de Manéthon, rapporte encore celles de deux autres écrivains. Selon Chérémon, la déeſſe Iſis apparut en ſonge au roi Aménophis, pour ſe plaindre de la deſtruction de ſon temple; ce Prince, par l'avis d'un de ſes Prêtres, chaſſa de l'Égypte tous les lépreux au nombre de deux cents cinquante mille, entre leſquels étoit Moyſe & Joſeph; cette nombreuſe troupe arrivée à Péluſe, y rencontra trois cents quatre-vingts mille hommes, auxquels Aménophis refuſoit l'entrée de l'Égypte; s'étant réunis, ils marchèrent contre lui; le Roi n'oſant les attendre, s'enfuit en Éthiopie; ſa femme, qu'il laiſſoit enceinte, accoucha dans une caverne d'un fils, qui, devenu grand, chaſſa les Juifs au nombre de deux cents mille hommes, & les pourſuivit juſqu'aux frontières de Syrie. Lyſimaque racontoit une fable ſemblable pour le fond, mais différente dans les circonſtances; ſous le règne de Bocchoris la lèpre dont les Juifs étoient infectés ſe communiquant aux Égyptiens, le Roi, après avoir conſulté l'oracle de Jupiter-Ammon, fit jeter dans la mer tous les lépreux, & conduire dans le déſert les autres Juifs, pour les y faire mourir de faim; ces infortunés ayant tenu conſeil, Moyſe ſe mit à leur tête & traverſa le déſert; après beaucoup de fatigues, ils arrivèrent dans un pays dont ils traitèrent cruellement les habitans, pillèrent les temples, ſe rendirent dans la province qu'on nomme Judée, y bâtirent une ville qu'ils appelèrent *Jeroſula,* c'eſt-à-dire *dépouille des choſes ſacrees;* s'étant enſuite accrûs en puiſſance, ils changèrent ce nom, qui leur faiſoit honte, en celui de Jéruſalem.

On voit que les Grecs défiguroient les hiſtoires étrangères, pour en rapporter les antiquités aux étymologies de leur langue; c'eſt ainſi qu'Hepheſtion & Helladius prouvoient que Moyſe avoit été lépreux; ſon vrai nom, diſoient-ils, étoit *alpha,* & ce nom lui venoit du mot ἀλφὸς, qui ſignifie lèpre.

*Hepheſt. l. V, p. 329. Helladii, Chreſtomathia.*

De tous les auteurs Grecs qui ont parlé des Juifs & de Moyſe, il n'en eſt aucun qui ait plus approché de la vérité qu'Artapan, quoiqu'il en ſoit encore très-éloigné; nous avons un

long fragment de son ouvrage dans la *Préparation évangélique* d'Eusèbe; il croyoit que Moyse étoit celui que les Grecs avoient appelé Musée, & qu'ils disoient avoir été le père d'Orphée; c'étoit lui, disoit Artapan, qui avoit appris aux Égyptiens l'art de construire des vaisseaux, d'élever les pierres, de fabriquer des armes, l'hydrographie, & enfin la philosophie; c'étoit Moyse qui avoit partagé les cantons de l'Égypte, & assigné à chaque canton le Dieu qu'on y devoit adorer; il étoit l'inventeur des lettres sacrées, ce qui lui avoit attiré une si grande vénération, qu'on l'honora comme un Dieu, sous le nom de *Mercure:* Chenéphrès, jaloux de la gloire de Moyse, chercha quelque occasion de s'en défaire; il crut l'avoir trouvée en le chargeant de repousser les Éthiopiens qui étoient entrés en Égypte; il ne lui donna qu'une très-foible armée; mais Moyse termina glorieusement cette guerre, qui avoit duré dix ans; il bâtit une ville, & y consacra l'oiseau *ibis,* en récompense de ce qu'il tuoit les serpens; il nomma cette ville *Hermopolis,* c'est-à-dire *la ville de Mercure:* les Éthiopiens, quoiqu'ennemis de Moyse, le respectèrent assez pour prendre de lui la coutume de la circoncision: Chenéphrès ne songeoit qu'à faire périr Moyse, à qui il temoignoit extérieurement de l'amitié; Chamthoth, un des courtisans du Prince, s'étoit chargé d'exécuter ce dessein perfide; Aaron informé du projet, engagea son frère à se retirer en Arabie; Chamthoth l'y poursuivit; Moyse le tua, & se réfugia chez Raguel, Prince du pays, qui lui donna sa fille en mariage. Un jour que Moyse prioit Dieu avec ardeur, d'avoir pitié des Juifs opprimés en Egypte, il vit sortir de la terre une flamme qui jetoit un grand éclat sans rien brûler; effrayé de ce prodige, il prit la fuite, & entendit une voix divine qui lui ordonnoit d'aller en Égypte pour délivrer les Juifs; Moyse obéit, & alla trouver le Roi; ce n'étoit plus Chenéphrès, il étoit mort de la lèpre, & c'est le premier homme qui mourut de cette maladie; Moyse s'étant adressé au nouveau Roi de la part de Dieu, le Prince le fit jeter en prison; mais pendant la nuit les portes s'ouvrirent, une partie des gardes fut subitement

*L. IX, c. 27.*

frappée de mort, les autres furent ensévelis dans le sommeil, en sorte que Moyse étant sorti sans obstacle, retourna au palais, dont les portes s'ouvrirent d'elles-mêmes; n'étant point arrêté par les gardes, il alla réveiller le Roi; celui-ci surpris d'un si étrange évènement, lui ordonna, d'un ton de raillerie, de lui dire le nom de son Dieu; il ne l'eut pas plutôt entendu qu'il perdit la parole, & auroit même perdu la vie sans les secours de Moyse; dès qu'il eut recouvré la santé, il écrivit sur une tablette le nom de Dieu; un prêtre Égyptien ayant eu la témérité de vouloir tourner en ridicule ce nom redoutable, mourut sur le champ. Artapan rapporte ensuite les prodiges que fit Moyse, les efforts des enchanteurs Égyptiens pour l'imiter, le départ des Juifs, & la destruction de l'armée Égyptienne engloutie dans les eaux de la mer Rouge; cette dernière partie du récit est assez conforme à celui de Moyse.

C'est ce qui pourroit faire conjecturer que cet Artapan est un auteur supposé; Eusèbe le cite d'après Alexandre Polyhistor, or cet Alexandre Polyhistor est, selon les apparences, supposé lui-même; il est constant que le véritable Alexandre ne connoissoit, en aucune façon, ni Moyse, ni les Juifs; la preuve en est qu'il avoit écrit que le législateur des Hébreux étoit une femme nommée *Moso*, & que Judas, fils de Sémiramis, avoit donné son nom à la Judée; c'est ce qui a fait conclure à M. l'abbé Sévin que les fragmens d'Alexandre, copiés par Eusèbe, étoient autant de pièces faussement attribuées à cet auteur.

*Suidas.* *Steph. Byz.* *Mém. Acad. t. III, p. 374.*

Cléarque de Soles en Cilicie, disciple d'Aristote, étoit bien peu au fait de l'origine des Juifs, lorsqu'il les faisoit descendre des Calanes de l'Inde; on est moins surpris de voir d'autres auteurs les regarder comme descendans des Mages, puisqu'en effet leurs ancêtres avoient vécu en Chaldée, ainsi que les anciens philosophes Perses: l'historien Démocrite, cité par Suidas, calomnioit étrangement les Juifs, lorsqu'il assuroit qu'ils sacrifioient tous les trois ans un étranger: Apion, qui avoit ramassé dans les livres des Grecs tout ce qu'il y trouvoit d'injurieux contre les Juifs, publioit qu'Antiochus, roi de Syrie, étant

*Euseb. Præp. l. IX.* *Joseph. in Ap. l. I, c. 8.* *Diog. Laërt. l. I, sect. 7.* *Joseph. in Ap. l. I, c. 4.*

entré dans le temple de Jérusalem, y avoit trouvé un homme dans un lit, & auprès de lui une table couverte de viandes; que cet homme s'étoit jeté aux pieds du Roi, le suppliant de le délivrer; & que soupirant & fondant en larmes, il avoit raconté à Antiochus qu'il étoit Grec, que passant en Judée il avoit été arrêté & renfermé dans ce temple; qu'il avoit appris de ceux qui le servoient, qu'on le nourrissoit ainsi pour en faire une victime; que c'étoit chez les Juifs un usage inviolable, de prendre tous les ans un Grec, de l'engraisser pendant une année, de le mener ensuite dans une forêt, de l'égorger, & d'offrir son corps en sacrifice avec certaines cérémonies, de manger une partie de sa chair, & de jeter l'autre dans une fosse, en jurant une haine éternelle contre les Grecs.

Plutarque, si bien instruit de la littérature Grecque, paroît très-ignorant dans ce qui concerne les mœurs & les usages des Juifs; dans la cinquième question *des propos de table,* il fait dire à un de ses interlocuteurs que c'est par respect pour le porc que cette Nation ne mange point de cet animal, & la raison de ce respect, c'est, dit-il, que le pourceau a le premier donné aux hommes l'idée du labourage: on peut voir le reste de cette question, dans laquelle on apporte des raisons ridicules du respect qu'on prétend encore que les Juifs avoient pour l'âne & pour le lièvre: un autre convive prétend prouver que le Dieu des Hébreux est le Bacchus des Grecs.

Il est bien plus surprenant que Porphyre, qui devoit connoître parfaitement la religion des Juifs, puisqu'il avoit lû les ouvrages de Josèphe, dont il fait grand usage, parle néanmoins avec si peu d'exactitude de leurs mystères; il aime mieux s'en rapporter à Théophraste qu'à Josèphe, & d'après cet auteur Grec, il leur attribue des usages contraires à la vérité, dans ce qui regarde les sacrifices.

*De Abstin. l. II, n.° 26.*

*Euseb. Præp. l. IX.*

On a pu remarquer, dans les citations précédentes, que le nom de Moyse n'a pas été inconnu aux auteurs profanes; nous savons encore, par le témoignage de S.[t] Justin & de S.[t] Cyrille, que Polémon, Hellanicus, Ptolémée de Mendès, Philochore,

*Exhort. ad Græc. p. 9.*

*Contra Julian. l. VII, p. 231.*

*Tract. in Cantic. Cantic. apud Hieronym. t. II, p. 812.*

Castor, Thallus, Galien & divers autres écrivains ont parlé de ce célèbre législateur; pourquoi donc Origène avance-t-il que le nom de Moyse ne se trouve dans aucun des historiens profanes? c'est apparemment dans le roman d'Aristée, qu'Origène avoit vu que les payens n'avoient fait aucune mention des Juifs avant le règne de Ptolémée-Philadelphe; cet imposteur suppose que Ptolémée ayant demandé à Démétrius de Phalère comment il se pouvoit faire qu'aucun historien, ni aucun poëte, n'eût parlé des sages établissemens de Moyse, Démétrius avoit répondu que comme ils étoient divins, peu de gens avoient osé l'entreprendre, & que ceux qui avoient eu cette hardiesse, en avoient été punis; que Théopompe ayant eu dessein d'en insérer quelques extraits dans son histoire, il avoit perdu l'esprit pendant plus de trente jours; mais qu'ayant été averti, en songe, que ce malheur lui étoit arrivé pour avoir voulu pénétrer les choses divines, & en donner connoissance aux profanes, il appaisa la colère de Dieu par la prière, & rentra dans son bon sens: que le poëte Théodecte ayant jeté dans une tragédie quelques traits tirés des livres Saints, avoit sur le champ perdu la vue, & qu'il ne l'avoit recouvrée qu'après avoir reconnu sa faute: les mêmes faits se retrouvent dans Josèphe, qui les a copiés d'après l'auteur nommé faussement Aristée.

Après avoir montré combien les Grecs étoient peu instruits de l'histoire du peuple Juif, M. de Burigny trouve la même ignorance dans les auteurs Romains; de tous les historiens Latins qui nous restent, Tacite est celui qui s'étend davantage sur l'origine & sur les coutumes des Juifs; il seroit trop long & tout-à-fait inutile de traduire ce passage, on le peut voir au commencement du v.^e livre de son histoire, où il entre dans le récit de la guerre des Juifs; après avoir exposé plusieurs opinions, toutes également fausses, sur l'origine de ce peuple, il s'accorde avec Lysimaque, cité ci-dessus, sur la cause de leur expulsion d'Égypte, & sur la conduite de Moyse; ce qu'il rapporte de plus singulier, c'est le culte qu'il prétend que la nation Juive rendoit à l'âne; la figure de cet animal étoit,

dit-il, expoſée à la vénération publique, dans le ſanctuaire du temple de Jéruſalem; & la raiſon qu'il en apporte, c'eſt que les Juifs tourmentés de la ſoif, étoient prêts à expirer dans le déſert, lorſqu'une troupe d'ânes ſauvages, revenant de la pâture, ſe retira ſur des rochers couverts de bois; Moyſe les ſuivit, conjecturant, par la verdure de ce lieu, qu'il y avoit quelque ſource; il y trouva en effet de l'eau en abondance, & tout ſon peuple, après s'être déſaltéré, continua ſon voyage.

Tacite n'eſt pas le ſeul qui ait imputé aux Juifs cette ridicule idolatrie, Apion aſſuroit la même choſe, ſur l'autorité de Poſidonius & d'Apollonius-Molon; Diodore de Sicile a prétendu que lorſqu'Antiochus entra dans le ſanctuaire du temple, il y vit une ſtatue de pierre repréſentant un homme qui portoit une grande barbe, & qui étoit aſſis ſur un âne; il ajoute qu'on conjectura que c'étoit la ſtatue de Moyſe : Plutarque a copié Tacite ſur cette fable. Pluſieurs Savans ont travaillé à découvrir ce qui avoit pu donner occaſion à cette calomnie; on peut voir leurs conjectures dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres.

*Joſeph. in Ap. l. II, c. 4.*
*Suid. in voce* Ι'ȣδας.
*Diod. lib. XXXIV.*
*T. II, p. 366.*

Apion prouve le peu de connoiſſance qu'il avoit de la langue hébraïque, & des livres des Juifs, par ce qu'il rapporte de l'origine du Sabbat : « Après qu'ils eurent marché ſix jours, dit-il, il leur ſurvint des ulcères aux aines; le ſeptième jour ils « recouvrèrent la ſanté, & ils nommèrent ce jour *Sabbat,* parce « que les Égyptiens donnent ce nom à cette ſorte de maladie. » La célébration du ſeptième jour a fait croire à d'autres que les Juifs honoroient Saturne, auquel ce jour étoit conſacré chez les payens; dans une ancienne gloſe ſur ce vers des Géorgiques,

*Joſeph. in Ap. l. II, c. 1.*

*Frigida Saturni ſeſe quò ſtella receptet,*

on trouve que les Juifs mangeoient ce jour-là de la viande froide, parce que Saturne eſt fort éloigné de la chaleur du Soleil : *Satis cognitum eſt Saturni ſtellam frigidam eſſe, & ideo apud Judæos Saturni die frigidos cibos eſſe.*

*Gloſſ. mſ. Lugdunenſis.*

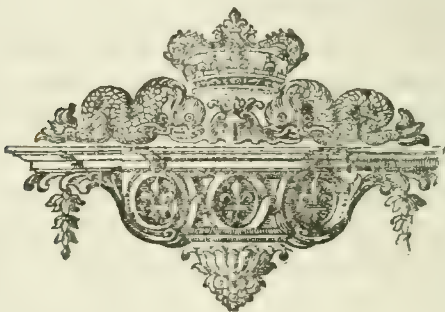
Acron, commentateur d'Horace, prétend que Moyſe fut

*In Sat. 9, l. I.*

auteur de la circoncision, & qu'ayant été obligé de se circoncire; il voulut que tout le peuple suivît son exemple : *Ne solus esset notabilis, omnes circumcidi voluit.*

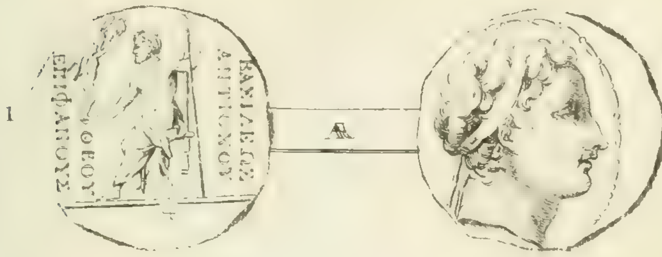
Cap. 6, vers. 4. Un passage de la Genèse, mal entendu, a donné occasion à un conte rapporté par Trébellius Pollion; il dit que les Mathématiciens avoient décidé que les hommes ne pouvoient vivre plus de cent vingt ans, & que Moyse se plaignant de mourir à l'âge de cent vingt-cinq ans, il lui fut répondu, par une voix divine, que nul mortel ne passeroit ce terme : *Mosem solum Dei, ut Judæorum libri loquuntur, familiarem centum viginti quinque annos vixisse; qui cùm quereretur quòd juvenis interiret, responsum ei ab incerto ferunt numine, neminem plus esse victurum.*

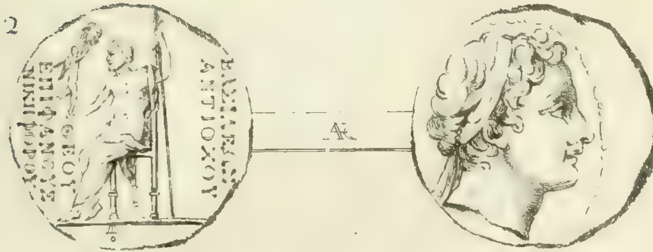
Toutes ces rêveries, débitées par les Grecs & par les Romains, montrent tout-à-la-fois combien ils négligeoient de s'instruire de l'histoire des peuples qu'ils traitoient de barbares, & de combien de fables se charge l'histoire des Nations, en passant par des mains étrangères.



OBSERVATIONS

# *OBSERVATIONS*
## *SUR LES MÉDAILLES DES ROIS DE SYRIE QUI ONT PRIS LE NOM DE* NICÉPHORE.







ENTRE toutes les parties de l'hiſtoire ancienne, il n'en eſt peut-être aucune qui ait été plus éclaircie, par la connoiſſance des médailles, que l'hiſtoire des rois Séleucides, ſoit pour la ſuite & le nombre de ces Princes, ſoit à l'égard des ſurnoms dont ils furent décorés. Séleucus, l'un des ſucceſſeurs

d'Alexandre le Grand, fonda un puiſſant Empire, qui s'étendit depuis les côtes de la mer Égée juſque dans les Indes; ce Prince & ſes ſucceſſeurs dominèrent principalement ſur la Syrie, juſqu'à ce qu'ils en furent dépouillés par Tigrane roi d'Arménie, & enſuite par les Romains.

Les Écrivains anciens &, parmi les modernes, Scaliger & le P. Pétau ont varié ſur la ſuite & ſur le nombre des rois Séleucides; mais de ſavans Antiquaires ont raſſemblé un grand nombre de médailles, dont pluſieurs portent des époques ou des dates d'années; par le ſecours de ces monumens authentiques, combinés avec les anciens Écrivains, on a éclairci la ſuite chronologique de ces Rois, qui n'eſt pas moins intéreſſante pour l'hiſtoire Sainte que pour l'hiſtoire profane. Vaillant publia, en 1681, l'hiſtoire des rois Séleucides d'après leurs médailles; le baron de Spanheim, dans ſon grand ouvrage, a tiré de ces monumens de nouveaux éclairciſſemens; le P. Hardouin les a utilement employés, dans ſa chronologie de l'Ancien teſtament; divers autres Savans ont donné, ſur cette matière, des Mémoires ou des remarques particulières; enfin le P. Froëlich, Jéſuite Allemand, publia en 1744, à Vienne en Autriche, *les Annales des rois de Syrie,* éclaircies par les médailles, dont il a depuis donné une nouvelle édition; ce ſavant & judicieux auteur a ajouté à l'ouvrage de Vaillant une longue liſte de médailles, de différens cabinets d'Allemagne, d'Italie & d'Angleterre; mais comme il n'en a pas connu pluſieurs autres, qui ſont au cabinet du Roi & dans celui de M. Pellerin, on peut faire à ces Annales un grand nombre d'additions, & même de corrections importantes: c'eſt ce que M. l'abbé Belley a entrepris avec ſuccès, & dans le Mémoire dont nous allons donner l'extrait, il examine les médailles des rois de Syrie qui ont pris le titre de *Nicéphore.*

*Spanh. de Præſt. & Uſu Numiſm. diſſert. VII.*

Lû le 26 Juin 1759.

On voit dans les cabinets des médaillons d'argent très-rares, qui ont été frappés pour ces Princes: le premier connu, du cabinet de Médicis, a été publié par Vaillant; le P. Froëlich en a publié un autre, du cabinet de M. Fawkener; le cabinet du Roi en acquis depuis quelque temps; M. Pellerin en poſsède deux,

*Vaill. hiſt. reg. Syr. p. 81. Tab. XV.*

dans sa précieuse suite de médailles de Rois. On voit d'un côté du médaillon la tête d'un Roi, ceinte du diadème; au revers Jupiter assis, appuyé de la main gauche sur la haste, & portant de la main droite une Victoire, qui tient des deux mains une couronne de laurier: on lit autour cette inscription, ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΘΕΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΝΙΚΗΦΟΡΟΥ. Le mot ΝΙΚΗΦΟΡΟΥ est écrit, sur des médaillons, à la droite de la figure, & la Victoire a le visage tourné du côté du dieu; sur d'autres médaillons ce mot est écrit à l'exergue, sous le siége de Jupiter, la Victoire est tournée dans un sens contraire.

Les Antiquaires se sont partagés sur le nom du Roi qui a fait frapper ces médaillons, & qui a pris le titre de *Nicéphore;* Spanheim les attribue au roi Antiochus VI, fils d'Alexandre I^er^, surnommé *Théopator;* Vaillant & Haym les réfèrent au même Prince; le P. Hardouin prétend que ces médaillons sont d'Antiochus IV Épiphanes, qui persécuta cruellement les Juifs.

*Haym. Tesor. Britan. tom. 1, p. 101.*

*Chronol. Vet. Testam. p. 588, 601.*

Vaillant ayant découvert dans la suite une médaille d'Antiochus VI, avec les titres d'ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΔΙΟΝΥΣΟΥ, & la date ΗΞΡ, 168, qui tombe au règne du jeune Antiochus VI, fils d'Alexandre I^er^, changea de sentiment, & dans son *histoire des rois Ptolémées*, il attribua le médaillon d'Antiochus *Nicéphore* à Antiochus XII, cinquième fils d'Antiochus VIII & de la reine Triphæne: ce dernier sentiment de Vaillant a été adopté par le P. Froëlich, dans ses *Annales des rois de Syrie;* ce Savant combat le sentiment du P. Hardouin, & prétend que la tête d'Antiochus Nicéphore, telle qu'elle est représentée sur le médaillon de M. Fawkener, ne peut convenir à Antiochus IV Épiphanes.

*Vaillant, hist. Ptolem. p. 100.*

*Froël. Proleg. p. 47. Annal. p. 112.*

M. Pellerin comparant ces deux médaillons d'Antiochus *Nicéphore,* avec deux médaillons d'argent d'Antiochus IV, de son cabinet, qui ont le même type de Jupiter assis portant une Victoire, reconnut que c'étoit la même tête sur les quatre médaillons, le même air de visage, la même chevelure, en sorte que la tête, sur les uns & sur les autres médaillons, semble être sortie du même coin; il trouva encore dans son cabinet une petite médaille de bronze du roi Alexandre I^er^, avec le titre

de *Nicéphore:* on voit d'un côté la tête du Prince couverte d'un casque; au revers l'inscription ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΝΙΚΗΦΟΡΟΥ. M. Pellerin communiqua ses remarques à M. l'abbé Belley, il lui permit de faire dessiner un médaillon d'argent d'Antiochus IV, & un des médaillons d'Antiochus *Nicéphore*, avec la petite médaille d'Alexandre I^er^; on donne, à la tête de cet extrait, la gravure des trois médailles.

Le sentiment du P. Hardouin, qui a été rejeté par le P. Froëlich, est donc confirmé par les médaillons du cabinet de M. Pellerin; on voit que le roi Antiochus IV, soit par inconstance, soit à cause des circonstances différentes, n'a pas toujours pris les mêmes titres dans les monumens; sur plusieurs des médailles de ce Prince on ne trouve que le nom d'ΑΝΤΙΟΧΟΥ; sur d'autres, ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΘΕΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ; & enfin sur les médaillons d'argent qui lui donnent le titre de *Nicéphore*, ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΘΕΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΝΙΚΗΦΟΡΟΥ. De même, le roi Alexandre I^er^ ne prend quelquefois que le nom d'ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ; sur le petit bronze du cabinet de M. Pellerin, ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΝΙΚΗΦΟΡΟΥ; & enfin sur la plupart de ses médailles, les noms de ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ ΘΕΟΠΑΤΟΡΟΣ ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ. On verra, dans l'extrait suivant, que le roi Démétrius III a pris des titres totalement différens les uns des autres.

Le titre de *Nicéphore* étoit attribué aux Dieux; l'histoire parle d'un temple célèbre de Jupiter à Antioche; le Dieu portoit à la main une Victoire: ce Jupiter étoit véritablement *Nicéphore;* sa statue d'or étoit d'un poids immense, *ipsius Jovis aureum simulacrum infiniti ponderis;* & la Victoire étoit d'or, *solidum ex auro Victoriæ signum.* Le roi Alexandre I^er^ étant entré dans ce temple, enleva la Victoire, mais on ne put transporter la statue de Jupiter: il est bien probable que ce temple fut bâti à Antioche par le roi Séleucus I^er^, surnommé *Nicator,* fondateur de la ville; ce monument fut consacré à Jupiter par le roi Séleucus, en action de grâces de ses victoires, qui lui avoient assuré l'empire de la Syrie & de la haute Asie. Quoi qu'il en soit, le type de Jupiter Nicéphore a été gravé sur des médailles

*Justin, l. XXXIX, c. 2.*

frappées à Antioche, depuis Séleucus Nicator jusqu'aux derniers rois de Syrie. Le titre de *Nicéphore* a été aussi attribué à Minerve; cette Déesse porte une Victoire sur une médaille de Lysimaque, sur une autre de Séleucus VI, & sur les médailles de plusieurs autres Rois; enfin elle a le titre d'ΑΘΗΝΑΣ ΝΙΚΗΦΟΡΟΥ, *Minerve Nicéphore,* sur plusieurs médailles d'Athènes conservées au cabinet de M. Pellerin.

Le roi Antiochus IV s'étant emparé du royaume de Syrie, après la mort de Séleucus son frère aîné, qui laissoit des enfans, & malgré l'opposition d'autres rivaux, prit le surnom d'Épiphanes, *illustre;* ce Prince ambitieux voulut encore s'emparer du royaume d'Égypte, après la mort du roi Ptolémée-Philopator, qui avoit deux fils, Ptolémée-Philométor & Ptolémée-Évergètes, sortis d'une sœur d'Antiochus; ce Prince ne respectant point les liens du sang, s'avança avec une armée vers les frontières d'Égypte, remporta une victoire entre le mont Casius & Péluse, & s'empara de l'île de Cypre; ce fut apparemment après tous ces avantages qu'il prit les titres fastueux d'Antiochus-Dieu, *Épiphanes, Nicéphore*, qu'on lit sur ses médaillons d'argent: il continua ses entreprises sur l'Égypte, & il l'auroit entièrement conquise si le Sénat Romain, protecteur des jeunes Ptolémées, n'eût envoyé C. Popilius, qui, par un trait hardi que tout le monde connoît, arrêta les usurpations du roi de Syrie: ce fut apparemment après cet évènement qu'Antiochus cessa de prendre le titre de *Nicéphore;* mais il continua de prendre les titres de *Dieu,* d'*Épiphanes,* qui lui furent déférés par une députation solennelle de la ville de Samarie.

*Diod. Excerpt. Vales.*

*Joseph. Antiq. l. XII.*

Ce Prince en mourant laissa un fils, Antiochus V surnommé *Eupator,* qui ne régna que deux ans; à sa mort Démétrius I surnommé *Soter,* fils de Séleucus IV, recouvra le royaume de Syrie, qu'Antiochus IV avoit usurpé; mais Démétrius s'étant rendu odieux à tous ses sujets, par ses débauches & par ses injustices, Alexandre surnommé *Bala,* qui se disoit fils d'Antiochus IV, & dont la naissance étoit fort incertaine, profita des circonstances; étant protégé par les Romains, il s'empara de la ville de Ptolémaïde, & prit le titre de roi

de Syrie; il reçut des secours des rois d'Égypte, de Pergame & de Cappadoce, fit alliance avec Jonathas, Grand-prêtre des Juifs, livra bataille au roi Démétrius, qui fut vaincu & tué: ce fut apparemment alors qu'il fit frapper la médaille sur laquelle il prit les titres d'*Épiphanes*, de *Nicéphore*, à l'exemple d'Antiochus IV, dont il prétendoit être fils. Alexandre, maître du royaume de Syrie, envoya une ambassade solennelle au roi d'Égypte, qui lui accorda sa fille Cléopatre en mariage; il prit, sur ses autres médailles, les titres de *Théopator, Evergetes:* ce Prince s'abandonna au luxe, mena une vie molle & efféminée, & ne marqua que de l'ingratitude au roi d'Égypte, qui arma contre lui & le fit tuer.

Il résulte de ces observations, que les médaillons d'argent qui portent les titres d'Antiochus Épiphanes, *Nicéphore*, ont été frappés pour le roi Antiochus IV, & que Vaillant & le P. Froëlich n'ont pas dû les attribuer à Antiochus XII, qui prend sur ses médailles les titres de *Dionysus, Epiphanes, Philopator, Callinicus.*

On peut faire encore, dans les Annales du P. Froëlich, une correction plus intéressante pour l'histoire, c'est le temps de la durée du règne du jeune Antiochus VI, surnommé *Epiphanes-Dionysius;* ce jeune Prince, fils du roi Alexandre I^er^, n'étoit âgé que de cinq ou six ans lorsque son père fut tué, l'an 167 de l'ère des Séleucides, cent quarante-six ans avant l'ère Chrétienne; Diodote surnommé Tryphon, son tuteur, le fit proclamer & reconnoître roi de Syrie dans le cours de la même année Syrienne 167. M. Pellerin a un beau médaillon d'argent qui présente d'un côté la tête de ce jeune Prince, & de l'autre le type de Jupiter debout, tenant de la main droite une Victoire, avec cette inscription, ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ, & la date ΞΞΡ, 167: on connoît encore d'autres médailles de ce Prince, avec les dates des années ΗΞΡ, 168, ΘΞΡ, 169, & ΟΡ, 170 de l'ère des Séleucides; ainsi le jeune Antiochus régnoit encore l'an 170 de cette ère. Tryphon, son tuteur, forma le cruel projet de faire mourir son pupille, & d'usurper la couronne; il corrompit les Médecins,

& ſous prétexte de lui faire l'opération de la pierre, il le fit tuer: *Alexandri filius, rex Syriæ decem annos admodum habens, a Diodoto, qui Tryphon cognominabatur, tutore ſuo, per fraudem occiſus eſt: corruptis Medicis, qui ipſum calculi dolore conſumi, ad populum mentiti, dum ſecant, occiderunt.* Ce Prince étant né au plus tôt l'an 161, & ayant été tué ſur la fin de l'an 170 des Séleucides, avoit au plus dix ans, *decem annos admodum habens;* comme il avoit commencé à régner l'an 167, ſon règne comprit quatre années incomplètes, ſavoir la fin de l'année 167, les années 168 & 169 complètes, & une partie de l'année 170 de l'ère des Séleucides: Josèphe attribue, en effet, à ce Prince quatre ans de règne; le P. Froëlich ne devoit pas taxer d'erreur l'ancien hiſtorien; *errat item Joſephus, qui Antiocho adoleſcenti IV annos regni tribuit.* Qu'il ſoit permis d'obſerver que le P. Froëlich n'a pas été exact lui-même, en donnant à peine deux années de règne à ce jeune Prince; *Epiphanes Dionyſius regis nomen tulit annis duobus, aut non omnino, aut vix expletis.* Cette partie des Annales des rois de Syrie doit être changée; la correction eſt importante pour l'hiſtoire des Machabées & pour l'hiſtoire profane.

*Tit. Liv. Epit. l. XXXV.*

*Joſeph. Antiq. l. XIII, c. 7.*
*Annal. p. 72.*

*Ibid.*

Diodote recueillit les fruits de ſa cruelle perfidie; il prit le diadème, & les titres de Roi & d'*Autocrator,* ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΤΡΥΦΩΝΟΣ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ, & régna environ cinq ans: Tryphon eſt le ſeul, entre tous les rois de Syrie, qui ait pris le titre d'*Autocrator,* qui ſignifie *ſouverain indépendant:* Tryphon n'étant point du ſang royal, il eſt très-probable que les peuples de Syrie, qui reconnurent pour Roi le jeune Antiochus, déférèrent à ſon tuteur la régence avec un plein-pouvoir, en lui donnant le titre d'*Autocrator,* titre qu'il conſerva lorſqu'il eut uſurpé le trône, après la mort d'Antiochus.



# OBSERVATIONS SUR LES MÉDAILLES DE DÉMÉTRIUS III, ROI DE SYRIE.




A COMMENCER au règne d'Antiochus III, surnommé le Grand, on lit, sur les médailles des rois de Syrie, un grand nombre de dates d'années de l'ère des Séleucides, qui ont servi à fixer l'ordre, la suite & la durée des règnes; le P. Froëlich a cru que les guerres civiles qui s'élevèrent entre les deux frères, Antiochus VIII & Antiochus IX, interrompirent cet usage, & qu'après leurs temps on ne trouve plus de médailles de Rois marquées d'une époque; en effet, le P. Froëlich n'a pas connu de médailles de ces deux Rois, avec une époque, depuis l'an ΕΣ, 205 de l'ère des Séleucides sur les médailles d'Antiochus IX, & depuis l'an ΒΙΣ, 212 sur celles d'Antiochus VIII.

*Froël. Proleg. p. 39.*

*Annal. p. 99.*

*P. 103.*

Cependant Béger a publié, dans sa *description du Trésor de Brandebourg*, une médaille de Séleucus VI, fils d'Antiochus VIII, marquée

*Thes. Brand. t. I, p. 258.*

marquée de la date de l'an ΕΙΣ, 215; M. Pellerin conſerve dans ſon cabinet deux médailles de Démétrius III, autre fils d'Antiochus VIII, marquées des dates des années ΗΙΣ, 218, & ΔΚΣ, 224 *(a)*; on voit, dans le même cabinet, deux médailles de Tigrane, qui uſurpa le trône de Syrie, frappées avec les dates des années ΑΛΣ, 231, & ϛΛΣ, 236: on ne doit donc pas dire que les dates de l'ère des Séleucides ne paroiſſent plus ſur les médailles des rois de Syrie, depuis les règnes d'Antiochus VIII & d'Antiochus IX.

Mais ce qui mérite une attention particulière, c'eſt la date de l'an ΗΙΣ, 218, gravée ſur une médaille de Démétrius III; les Chronologiſtes & les Antiquaires, Uſſérius, Vaillant, & enfin le P. Froëlich ont fixé le commencement du règne de ce Prince à l'année 221 de l'ère des Séleucides; la médaille, indubitablement antique, fait remonter de trois ans cet évènement dans les annales de Syrie; il s'agit de concilier cette époque avec les hiſtoriens, & avec les règnes des autres Princes qui régnoient en Syrie l'an 218 de l'ère des Séleucides.

Les deux médailles du cabinet de M. Pellerin, qui n'ont point encore été publiées, & qui donnent deux dates pour le règne de Démétrius III, préſentent encore une autre ſingularité, *Voy. la gravure.* elles donnent à ce Prince les titres ou ſurnoms honorifiques de ΘΕΟΥ ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ ΣΩΤΗΡΟΣ; ſur les autres médailles de ce Roi, qui ont été publiées juſqu'à préſent, on lit les titres de ΦΙΛΟΜΗΤΟΡΟΣ ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ ΚΑΛΛΙΝΙΚΟΥ. *Vaill. p. 378. Froël. Annal. p. 109.* Il eſt queſtion d'expliquer les dates & les légendes de ces différentes médailles; c'eſt ce que M. l'abbé Belley a heureuſement exécuté, dans le Mémoire dont nous donnons l'extrait: après les réflexions préliminaires que nous venons d'expoſer, il examine comment Démétrius III commença de régner dès l'an 218 de l'ère des Séleucides, contre

Lû le 26 Juin 1759.

*(a)* Les médailles de Démétrius III ſont extrêmement rares; Vaillant n'en a connu qu'une; le P. Froëlich y en a ajouté cinq autres, de différens cabinets: les deux médailles du cabinet de M. Pellerin, qui donnent des dates & d'autres ſingularités, ſont encore plus précieuſes; le médaillon d'argent, juſqu'à préſent unique, eſt de la plus grande beauté; on donne le deſſein des deux médailles à la tête de cet extrait.

le ſentiment unanime de tous les Chronologiſtes & des Antiquaires, qui placent le commencement de ſon règne à l'an 221 de la même ère, 92 avant l'ère Chrétienne; il rapporte enſuite quelques traits de la vie de ce Prince juſqu'à ſa mort; enfin il explique les différens titres dont ce Démétrius fut décoré ſur ſes monnoies.

Pour préſenter le tableau des guerres civiles qui déſolèrent la Syrie ſous ſes derniers Rois, & qui renversèrent enfin le trône des Séleucides, M. l'abbé Belley remonte au règne d'Antiochus III, ſurnommé le Grand; ce Prince laiſſa deux fils, l'aîné, Séleucus IV, lui ſuccéda & régna onze ans; Antiochus, ſon frère, occupa le trône à la place de Démétrius, fils de Séleucus, légitime héritier, qui étoit en ôtage à Rome: Antiochus IV prit le ſurnom d'*Épiphanes,* régna onze ans, & laiſſa la couronne en mourant à ſon fils Antiochus V, ſurnommé *Eupator,* qui, après un règne d'environ deux ans, fut tué par l'ordre de Démétrius I^er^, ſon couſin; ce Prince s'étant ſauvé ſecrètement de Rome, ſe rendit dans l'Orient, recouvra les États de ſon père, prit le ſurnom de *Soter,* & régna environ douze ans: il étoit d'un caractère fier & cruel, qui le rendit odieux à tous ſes ſujets; il eut deux fils, Démétrius & Antiochus, qui ne recouvrèrent le royaume que pluſieurs années après la mort de leur père. Un homme d'une naiſſance obſcure, nommé Alexandre & ſurnommé *Bala,* prétendoit être fils du roi Antiochus IV; il ſe fit reconnoître roi de Syrie, & prit les ſurnoms de *Théopator* & d'*Évergètes;* Ptolémée-Philométor, roi d'Égypte, appuya ſon uſurpation en lui donnant Cléopatre ſa fille, en mariage; mais Alexandre s'étant livré à la débauche, Démétrius rentra en Syrie, combattit l'uſurpateur, qui fut vaincu & tué l'an 167 de l'ère des Séleucides, après avoir régné environ quatre ans: Alexandre laiſſa un fils très-jeune, que Tryphon fit proclamer roi la même année, ſous le nom d'Antiochus VI.

Démétrius II, rétabli ſur le trône de ſes ancêtres, prit le ſurnom de *Nicator,* & épouſa Cléopatre, veuve d'Alexandre; ſon caractère dur & féroce irrita ſes ſujets, & principalement la ville d'Antioche; Tryphon, qui connoiſſoit la diſpoſition

des esprits, fit reconnoître Roi le fils d'Alexandre, le jeune Antiochus, qui prit le surnom d'*Epiphanes-Dionysus;* le même Tryphon fit la guerre à Démétrius, gouverna une partie de la Syrie, sous le nom du jeune Roi, pendant quatre ans, & ayant fait mourir son pupile, il prit le diadème, & régna lui-même pendant cinq ans. Cependant Démétrius résistoit avec peine aux armes & à l'habileté de Tryphon, lorsqu'irrité par les députés des Grecs & des Macédoniens, établis dans l'empire des Parthes, il passa l'Euphrate, & remporta divers avantages sur le roi Arsacès VI du nom, appelé aussi Mithridate; mais il se laissa surprendre, & fut fait prisonnier: Antiochus ayant appris la captivité de son frère, partit de l'isle de Rhodes, où il s'étoit retiré, aborda en Syrie, épousa Cléopatre sa belle-sœur, femme du Roi captif, se fit proclamer roi de Syrie, & prit sur ses monnoies le surnom d'*Evergètes,* ou de *Bienfaisant;* les peuples & les armées abandonnèrent l'usurpateur Tryphon, qui fut tué, & subit la peine qui étoit dûe à sa perfidie & à ses attentats: Antiochus VII recouvra ainsi les États de ses pères, & régna tranquillement pendant plusieurs années. Démétrius, quoiqu'il fût traité honorablement par les Parthes, & qu'il eût épousé la fille de leur Roi, dont il avoit des enfans, regrettoit la Syrie; deux fois il tenta inutilement de recouvrer sa liberté: Antiochus ayant appris que les Parthes ne ménageoient Démétrius que pour l'employer à la conquête de la Syrie, résolut de les attaquer avec une puissante armée; ses succès furent rapides; il pénétra dans l'intérieur de leur empire; les peuples & les Princes se soumirent, & cette vaste puissance fut bien tôt resserrée dans le seul pays qu'on nommoit *la Parthie:* le roi Phraates, pour se délivrer d'un ennemi si redoutable par une diversion, envoya le roi Démétrius en Syrie à la tête d'une armée. Le roi Antiochus abusa de sa victoire; les peuples qu'il venoit de soumettre, irrités par la licence & par les exactions de ses troupes, attaquent les Syriens; Phraates défait Antiochus, & met en fuite son armée, qui fut presque entièrement détruite: Vaillant a cru que le roi Antiochus périt dans cette déroute; *Vaill. p. 302.* le P. Froëlich a prouvé, par le second livre des Machabées *Proleg. p. 45.*

Annal. p. 82. & par les médailles, que ce Prince vécut encore quelques années après *(b)*, & qu'il fut tué dans la Perse, en voulant piller le temple de la déesse *Anaïtis*, qui étoit la Diane ou la Vénus Persique.

Le roi Démétrius, de retour en Syrie, régnoit paisiblement avec son frère Antiochus; la captivité de Démétrius n'avoit point corrigé son humeur féroce; les villes d'Antioche, d'Apamée & quelques autres se révoltèrent, & demandèrent un Roi à Ptolémée-Évergètes, roi d'Égypte, qui leur envoya un aventurier nommé Alexandre *(c)*, qu'il disoit être du sang des Séleucides: l'usurpateur, soutenu par les forces de l'Égypte, fit des progrès rapides, parcourut la Syrie, défit près de Damas Démétrius, qui s'étant réfugié à Tyr, fut tué environ quatre ans après son retour de captivité: ce Prince laissa deux fils, Séleucus V, qui fut tué peu de temps après son père, & Antiochus VIII surnommé Épiphanes, qui régna plusieurs années avec Cléopatre sa mère. Cependant l'usurpateur Alexandre se soutenoit dans une partie de la Syrie, qui étoit désolée par les guerres civiles; mais ce Prince ayant traité avec fierté le roi d'Égypte son protecteur, celui-ci l'abandonna, prit le parti d'Antiochus, roi légitime, & lui fit épouser Cléopatre Triphæne sa fille; les affaires d'Alexandre allèrent en décadence, il périt l'an 191 de l'ère des Séleucides, après avoir régné environ six ans sur une partie de la Syrie.

Le roi Antiochus-Épiphanes recouvra tout le royaume de Syrie; son règne étoit tranquille, lorsqu'il fut troublé par son frère utérin, Antiochus-Philopator, IX^e du nom, fils de la reine Cléopatre & du roi Antiochus-Évergètes: Antiochus IX, surnommé *de Cyzique*, parce qu'il avoit été élevé dans cette ville, avoit tenté de pénétrer dans la Syrie; enfin il y entra l'an 199 des Séleucides, 114 avant l'ère Chrétienne, se rendit maître de quelques villes, & d'Antioche la capitale; les deux

*(b)* Vaillant a cru qu'Antiochus fut tué l'an 182 de l'ère des Séleucides; M. Pellerin a, dans son cabinet, une médaille de ce Prince frappée l'an 185, ΕΠΡ, de cette ère; cette médaille n'a point encore été publiée.

*(c)* On croit qu'il étoit fils d'un marchand; les écrivains l'ont appelé *Zabinas* ou *Zebina*, mot syriaque qui signifie *esclave acheté*.

frères se firent, pendant plusieurs années, une guerre cruelle avec différens succès. Pendant ces troubles plusieurs villes se mirent en liberté, ou furent subjuguées par des tyrans; les Juifs étendirent leurs possessions, la Cilicie se révolta; la Syrie, démembrée & affoiblie, passa bien-tôt après sous la domination d'une famille étrangère: Antiochus VIII fut tué l'an 215 ou 216 des Séleucides, après un règne de vingt-huit ans, & laissa cinq fils qui portèrent tous le titre de Roi; savoir, Séleucus VI, Antiochus XI, Philippe, Démétrius III, qui est l'objet principal de ce Mémoire, & Antiochus XII; ces Princes se firent la guerre entr'eux ou avec l'autre branche royale, qui descendoit d'Antiochus IX, & achevèrent de ruiner les affaires de leur maison; enfin les peuples fatigués de ces longues guerres, appelèrent Tigrane roi d'Arménie, qui, l'an 229 des Séleucides, 84 avant J. C. s'empara de la Syrie, & chassa les Princes de la maison royale.

Tel est le tableau abrégé de la succession des rois de Syrie depuis Antiochus le Grand, & des guerres qui désolèrent ce royaume, & renversèrent le trône des Séleucides; mais il faut entrer dans quelque détail, pour concilier les historiens avec la date de l'an 218, HIC de l'ère des Séleucides, qu'on lit sur les médailles du roi Démétrius III; M. l'abbé Belley a déjà observé que jusqu'à présent tous les Antiquaires & les Chronologistes ont fixé le commencement du règne de ce Prince à l'an 221 de la même ère.

Antiochus VIII, surnommé Épiphanes, fut tué, selon Josèphe, à l'âge de quarante-cinq ans, après en avoir régné vingt-neuf; il est prouvé, par les médailles, que ce Prince commença son règne l'an 187 des Séleucides; si l'on ajoute vingt-neuf ans de règne complets, on trouve que ce Prince mourut l'année 216 de cette ère, laquelle année commença à l'automne de l'année 97 avant J. C. ce calcul est confirmé par Eusèbe, qui met la mort de ce Prince à la quatrième année de la CLXX.[e] Olympiade; or cette année olympique commença à l'été de ladite année 97 avant J. C. Si les vingt-neuf années du règne d'Antiochus n'étoient pas complètes, la

*Joseph. Antiq. l. XIII, c. 21.*

mort de ce Prince peut être de la fin de l'an 215 des Séleucides, dans l'été de l'an 97 de J. C. ce qui s'accorde aussi avec Eusèbe; en effet, on connoît une médaille de Séleucus VI, fils aîné d'Antiochus, avec la date de l'an 215 des Séleucides: cette détermination de l'année de la mort d'Antiochus VIII, s'accorde avec la suite de l'histoire.

Ce Prince laissa cinq fils; l'aîné, Séleucus VI surnommé *Épiphanes-Nicator,* aussi-tôt qu'il fut élevé sur le trône attaqua son oncle Antiochus IX Philopator, qui régnoit sur une partie de la Syrie, remporta une victoire complète, qui fut suivie de la mort de Philopator *(d):* cet évènement doit être de l'an 216 des Séleucides. Antiochus X, surnommé *Eusebes-Philopator,* vengea la mort de son père Antiochus IX, vainquit le roi Séleucus & le chassa de la Syrie: celui-ci se réfugia dans la ville de Mopsueste, en Cilicie; mais les habitans ne pouvant souffrir ses exactions, mirent le feu au gymnase, où il fut brûlé avec ses amis. Ses deux frères, Antiochus XI & Philippe, surnommés l'un & l'autre *Eusebes-Philadelphe,* armèrent pour venger sa mort; ils prirent & ruinèrent la ville de Mopsueste: cependant Antiochus X leva des troupes pour combattre les deux frères, remporta sur eux la victoire; Antiochus XI périt dans l'Oronte; le roi Philippe continua la guerre contre Antiochus X, & régna dans une partie de la Syrie: ces derniers évènemens doivent être de l'an 217, quoique les Antiquaires & les Chronologistes les aient placés à l'an 220 des Séleucides.

*Joseph. Antiq. l. XIII, c. 21.*

*Id. ibid.*

L'historien Josèphe, après avoir rapporté la défaite des deux frères, ajoute: *Cependant Ptolémée-Lathur* (qui régnoit dans l'île de Cypre) *fit venir de la ville de Cnide Démétrius-Eucérus,* le quatrième fils d'Antiochus VIII, & l'établit roi à Damas. Le roi Ptolémée-Lathur avoit protégé Antiochus IX, & ensuite son fils Antiochus X; mais celui-ci ayant épousé la veuve d'Antiochus VIII, Sélène, qui étoit la sœur & avoit été l'épouse de Lathur, ce Prince en fut irrité, & suscita un nouvel ennemi

*(d)* Antiochus IX, après sa défaite, se tua lui-même, selon quelques auteurs; selon d'autres, il fut tué par l'ordre de Séleucus son neveu.

au roi Antiochus X, en élevant ſur le trône le quatrième fils d'Antiochus VIII, le prince Démétrius.

Il eſt démontré, par la médaille du cabinet de M. Pellerin, que le roi Démétrius, III^e du nom, régnoit dans la Syrie l'an 218, HIC de l'ère des Séleucides; &, par une conſéquence néceſſaire, les faits antérieurs à ce règne, ſavoir la défaite & la mort d'Antiochus IX, la mort de Séleucus VI, la défaite des deux frères Antiochus XI & Philippe doivent être placés, dans les annales de Syrie, avant le règne de Démétrius, qui commença l'an 218 de cette ère; & il faut mettre à l'an 215 la mort d'Antiochus VIII, & le commencement du règne de Séleucus VI, comme il eſt prouvé par la médaille du cabinet de Brandebourg.

*Beger, Theſ. Brand. tom. I, p. 258.*

Ces corrections doivent être faites non-ſeulement dans l'hiſtoire des rois de Syrie par Vaillant, mais encore dans l'ouvrage du P. Froëlich: ſi l'on oppoſe que Porphyre a placé le commencement du règne d'Antiochus X à la troiſième année de la CLXXI.^e Olympiade, laquelle année olympique commença dans l'été de l'an 94 avant J. C. dans le neuvième mois de l'année Syrienne 218 des Séleucides; M. l'abbé Belley répond 1.° que Porphyre ne parle point du commencement du règne d'Antiochus X, mais du règne de Philippe, après la mort d'Antiochus XI ſon frère, qui périt dans la bataille qu'Antiochus X gagna ſur les deux frères, après avoir défait Séleucus VI & avoir occupé une partie de la Syrie; 2.° le P. Froëlich lui-même ne compte pas ſur l'autorité de Porphyre, pour les années du règne de Philippe; 3.° quelque degré d'autorité que l'on donne à Porphyre, on ne peut l'oppoſer au témoignage authentique de la médaille de Démétrius III, qui démontre que ce Prince régnoit en Syrie l'an 218 des Séleucides, & conſéquemment qu'Antiochus X n'a pas commencé à régner l'an 219, comme l'a penſé le P. Froëlich: cet Antiochus, depuis la mort de ſon père, avoit vaincu & chaſſé Séleucus VI, occupé une partie de la Syrie, avoit défait les deux frères Antiochus XI & Philippe; tous ces faits, ſelon les hiſtoriens, avoient précédé l'avènement de Démétrius au trône.

*In Græc. Euſeb.*

*Froël. Annal. 2. edit. p. 110.*

Le roi Antiochus X étoit redoutable aux rois Philippe & Démétrius III; ces deux frères unirent leurs forces pour résister à l'ennemi, & remportèrent sur lui des avantages dont on ignore le temps & les circonstances; on sait seulement qu'Antiochus ayant été défait dans le pays de Galaad, en Célésyrie, se réfugia chez les Parthes, d'où il retourna en Syrie quelques années après, & que pendant son absence le roi Philippe s'empara de ses États. Cependant Démétrius, qui régnoit dans la partie de la Syrie voisine de la Judée, marcha au secours des Juifs, qui, depuis plusieurs années, s'étoient révoltés, & faisoient la guerre à leur roi Alexandre-Jannée; Démétrius, fortifié des Juifs rébelles, parut à la tête d'une armée de trois mille chevaux & de quarante mille hommes de pied; Alexandre marcha contre lui avec six mille soldats étrangers, & vingt mille Juifs qui lui étoient restés fidèles: ces deux Princes firent tous leurs efforts, Démétrius pour gagner ces étrangers, qui étoient Grecs, & Alexandre pour faire rentrer dans son parti les Juifs qui s'étoient rangés auprès de Démétrius; mais ni l'un ni l'autre ne réussit dans son dessein, il fallut en venir à une bataille: Démétrius fut victorieux; & ces étrangers, qui étoient du côté d'Alexandre, signalèrent leur courage & leur fidélité; ils furent tous tués, sans en excepter un seul: Démétrius, de son côté, y perdit beaucoup de soldats: Alexandre s'enfuit dans les montagnes; alors, par un changement subit, six mille Juifs touchés de son état, allèrent se ranger sous ses ordres, ce qui donna tant de crainte à Démétrius qu'il se retira. Cette bataille entre les deux Rois est, selon les Antiquaires, de l'an 224 des Séleucides, 89 avant J. C.

*Joseph. Antiq. l. XIII, c. 22.*

*Vaill. p. 377. Froelich. Ann. 1. edit. p. 108.*

Pendant cette expédition, le roi Philippe avoit tenté de s'emparer du royaume de Damas; Démétrius sortit promptement de la Judée, pour défendre ses propres États & se venger de la perfidie de son frère; il alla, avec deux mille chevaux & dix mille hommes de pied, assiéger Philippe dans Bérée; Straton, qui en étoit le Prince, allié de Philippe, demanda du secours au roi des Parthes & à Sizus, chef des Arabes; ils lui envoyèrent de grandes forces, qui assiégèrent Démétrius

*Joseph. Ant. l. XIII, c. 22.*

Démétrius dans son camp, & forcèrent ses soldats, tant par de fréquentes attaques que par la disette d'eau, de le livrer entre leurs mains; ils l'envoyèrent prisonnier à Mithridate, roi des Parthes: Démétrius fut traité avec grand honneur jusqu'à la fin de sa vie, qui ne fut pas longue; il tomba malade & mourut dans la captivité. Ce Prince régnoit encore l'an 224 des Séleucides, suivant la date gravée sur une de ses médailles; on croit qu'il fut fait prisonnier l'année suivante 225, & qu'il mourut l'an 226, 87 avant J. C. il est prouvé, par les médailles, que Démétrius III régna sur une partie de la Syrie pendant six à sept ans; le P. Froëlich ne lui donne que quatre années de règne: il faut voir les titres différens dont ce Prince fut décoré pendant sa vie.

*Voy. la gravure.*

*Froël. Annal. 1. edit. p. 110.*

Les Syriens déféroient souvent à leurs Rois des titres honorables; quelquefois ils ne leur donnoient que des surnoms, qui marquoient le mécontentement ou le mépris: Démétrius III fut surnommé ΕΥΚΑΙΡΟΣ, apparemment par les ennemis du gouvernement d'Antiochus X, parce qu'ils regardoient l'avènement de Démétrius comme heureux, & *favorable* pour diminuer la puissance d'Antiochus; les partisans d'Antiochus donnèrent à Démétrius, dans un sens contraire, le surnom d'ΑΚΑΙΡΟΣ, *intempestivus,* arrivé à contre-temps: ces surnoms, quoiqu'ils aient été remarqués par les historiens, n'étoient en usage que parmi le peuple; Démétrius prenoit sur ses médailles des titres magnifiques & fastueux; on lit sur celles du cabinet de M. Pellerin, qui donnent les dates ΗΙΣ, 218 & ΔΚΣ 224, cette inscription, ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ ΘΕΟΥ ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ ΣΩΤΗΡΟΣ; chacun de ces titres avoit été pris par différens rois de Syrie, Démétrius III est le premier qui les ait pris tous à la fois; si Vaillant, le P. Froëlich & les autres Antiquaires ont attribué au roi Démétrius I$^{er}$ les médailles qui donnent ces trois titres, c'est une méprise très-excusable; ils ne connoissoient point les médailles qui joignent les trois titres avec les dates des années 218 & 224 de l'ère des Séleucides, & qui les déterminent par conséquent à la personne de Démétrius III: en comparant ces médailles avec celles qui ont été attribuées

*Joseph. Ant. l. XIII, c. 21.*

à Démétrius I$^{er}$, on voit que les premières préſentent la même tête, avec une barbe, & diſtinguée par les mêmes caractères; d'où l'on doit conclure que ces médailles ont été toutes frappées en l'honneur de Démétrius III: d'ailleurs, ſi l'on examine les médailles qui appartiennent indubitablement à Démétrius I$^{er}$, c'eſt-à-dire les médailles qui portent des dates correſpondantes au temps où ce Prince a régné, on trouve qu'il ne prend que le titre de ΣΩΤΗΡΟΣ, & que la tête gravée ſur ces médailles eſt différente de celle qui ſe voit ſur les médailles qui joignent au nom de Démétrius les titres de ΘΕΟΥ ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ ΣΩΤΗΡΟΣ.

*Vaill. p. 241. Froël. Annal. 1. edit. p. 57, & tab. VIII.*

M. l'abbé Belley n'entreprend point d'expliquer ces différens titres; Vaillant, & ſur-tout le baron de Spanheim, en ont donné une explication ſuffiſante; il remarque ſeulement que Démétrius ayant été proclamé roi à Damas, prit, par une vanité criminelle, ou reçut de la baſſe flatterie de ſes ſujets, le titre de Dieu, ΘΕΟΥ, qui avoit été déféré à pluſieurs de ſes prédéceſſeurs; pour marquer ſon reſpect pour la mémoire de ſon père Antiochus VIII, qui avoit péri par la cruelle perfidie d'Héracléon de Bérée, il prit le titre de ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ; enfin Démétrius ayant recouvré, ſur Antiochus X, la ville de Damas & une partie de la Syrie, il fut décoré du titre de *Sauveur*, ΣΩΤΗΡΟΣ.

*Vaill. hiſt. Reg. Syr. Spanh. de Præſt. & Uſu Numiſm. t. I.*

*Joſeph. Antiq. l. XIII, c. 21. Athen. l. IV, Deipn. p. 153, B.*

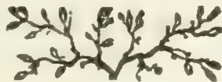
Ce Prince étoit jaloux de titres honorifiques; on lit ſur ſes médailles, qui ont été publiées par Vaillant & par le P. Froëlich, cette inſcription, ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ ΦΙΛΟΜΗΤΟΡΟΣ ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ ΚΑΛΛΙΝΙΚΟΥ: il étoit fils d'Antiochus VIII & de la reine Cléopatre Triphène, qui avoit été tuée par l'ordre d'Antiochus IX; Démétrius prit le ſurnom de ΦΙΛΟΜΗΤΩΡ, pour marquer ſon attachement à la mémoire de ſa mère, & le deſir de venger ſa mort ſur Antiochus X, fils du meurtrier; Démétrius voulut ſe concilier l'amour & l'attachement de ſes ſujets, par les bienfaits qu'il avoit accordés ou qu'il faiſoit eſpérer, il prit le titre de *Bienfaiſant*, ΕΥΕΡΓΕΤΗΣ; enfin pour célébrer ſes victoires, ſoit ſur Antiochus X ſon ennemi capital, ſoit ſur Alexandre

*Vaill. p. 378. Froëlich. Ann. 1. edit. p. 109, & tab. XV.*

*Juſtin, liv. XXXIX, c. 3.*

roi des Juifs, il fut surnommé le *Vainqueur illustre,* ΚΑΛ-ΛΙΝΙΚΟΣ.

Au reste, ces médailles, qui présentent les unes l'inscription *du roi Démétrius Dieu, Philopator, Sauveur;* les autres l'inscription *du roi Démétrius Philométor, Evergète, Callinique*, ont été frappées en l'honneur de Démétrius III, roi de Syrie; ce fait est constaté, à l'égard des premières, par les dates 218 & 224, gravées au-dessous de l'inscription, qui concourent avec le temps du règne de ce Prince; quant aux médailles qui donnent la seconde inscription, leur fabrique est du même temps & la même que celle du roi Antiochus XII, comme M. l'abbé Belley l'a vérifié, en comparant plusieurs médailles du cabinet de M. Pellerin; enfin la tête de Démétrius, qu'on voit toujours la même sur les médailles que présentent l'une ou l'autre inscription, démontre que ces médailles ont été frappées toutes pour le même Prince, pour Démétrius III. M. l'abbé Barthélemy avoit observé qu'en comparant, au cabinet du Roi, les trois médailles attribuées par Vaillant au roi Démétrius I^er^, avec celles de Démétrius III, on reconnoissoit, à la parfaite ressemblance des têtes, qu'elles ont toutes été frappées pour Démétrius III; Vaillant, en lisant sur les premières médailles le titre de *Philopator,* & sur une autre médaille celui de *Philométor,* a cru qu'elles étoient de Princes différens: mais les deux médailles que M. l'abbé Belley publie, du cabinet de M. Pellerin, & qui présentent la même tête, le titre de *Philopator,* & des dates d'années qui ne peuvent convenir qu'au règne de Démétrius III, prouvent, avec la plus grande évidence, qu'elles ont été toutes frappées en l'honneur de ce Prince.



# *SUITE DE LA DESCRIPTION DE LA PROVINCE NARBONNOISE, SELON LE TEXTE DE PLINE,*

## *Éclairci par des remarques géographiques, historiques & critiques.*

DANS quatre Mémoires dont nous avons donné l'extrait, M. Ménard a suivi Pline le long des côtes de la Narbonnoise, depuis les Pyrénées jusqu'à l'entrée de l'Italie; pour achever la description de cette province, il entre, avec cet auteur, dans l'intérieur des terres; le texte de Pline lui sert de guide, il y joint ses observations.

Lû le 6 Mars 1759.

*In mediterraneo coloniæ, Arelate Sextanorum, Beterræ Septimanorum, Arausio Secundanorum, in agro Cavarum Valentia, Vienna Allobrogum.*

*Dans l'intérieur des terres sont les colonies suivantes; Arles, des* Sextani; *Béziers, des* Septimani; *Orange, des* Secundani; *dans le territoire des Cavares, Valence; dans celui des Allobroges, Vienne.*

La description que Pline nous a donnée de la Gaule Narbonnoise, se termine ici par une énumération des colonies Romaines & des villes Latines; il présente les unes & les autres sous deux classes distinctes & séparées: en effet, la différence étoit considérable; les premières avoient *jus Quiritium,* elles jouissoient du droit de citoyens Romains, qui étoit le droit Italique; les autres n'avoient que le droit du *Latium,* & c'est pour cela que Pline les appelle *oppida Latina:* dans ce catalogue il ne suit que l'ordre de l'alphabet; il commence par les colonies Romaines.

Arles est appelée *Sextanorum,* du nom des soldats de la sixième légion; c'étoit une de ces colonies militaires formées par les vétérans d'une légion; ils y furent conduits & établis par Claude Tibère Neron, père de l'empereur Tibère; c'est

ce que nous apprend Suétone : *Pater verò Tiberii, Quæstor C. Cæsaris, Alexandrino bello classi præpositus, plurimum ad victoriam contulit : quare & Pontifex in locum P. Scipionis substitutus, ad deducendas in Galliam colonias, in quibus Narbona & Arelate erant, missus est.* L'établissement de cette colonie est donc d'après l'année de Rome 708, dans laquelle la guerre d'Afrique étant terminée, Jule-César, de retour à Rome, songea à récompenser les soldats qui l'avoient servi. Suet. Tib. c. 4.

Comme M. Ménard avoit avancé que les colonies qui portent le nom de *Julia* doivent être attribuées à Jule-César, & qu'on lui a contesté ce principe, en soutenant que le nom de *Julius* étant commun à Jule-César & à Auguste, son fils adoptif, la plus grande partie des colonies nommées *Julia* reconnoissent Auguste pour fondateur, il a développé son sentiment à ce sujet : 1.° Pour la colonie d'Arles, qui porte, dans une inscription que Spon nous a donnée, le nom de *Julia*, il est certain qu'elle fut fondée par Jule-César, le passage de Suétone, déjà cité, le prouve clairement : 2.° Pour distinguer les colonies de Jule-César d'avec celles d'Auguste, M. Ménard établit ces principes ; il distingue ces colonies en trois classes ; les unes n'ajoutent à leur nom propre que celui de *Julia ;* les autres joignent au nom de *Julia* quelqu'autre dénomination qui a rapport à Auguste ; d'autres enfin ne prennent que l'épithète d'*Augusta.* Pour les premières, M. Ménard ne balance pas d'avancer qu'elles appartiennent uniquement à César ; telles sont, par exemple, *colonia Julia Biterræ, Arausio colonia Julia Secundanorum, colonia Julia Babba ;* c'est aussi le sentiment d'Onuphre : celles qui ajoutent au nom de *Julia* une autre dénomination qui a rapport à Auguste, comme *colonia Julia Augusta Apollinarium Reiorum,* Riez en Provence, font connoître qu'elles rapportent leur établissement primordial à Jule-César ; mais qu'ensuite Auguste les a renouvelées, & qu'il les a honorées de nouveaux bienfaits : c'est pour la même raison que Narbonne porte le nom de *colonia Julia Paterna ;* Auguste, en achevant ou augmentant l'établissement de cette colonie, lui fit prendre le nom de *Paterna,* en mémoire de son père P. 165. Onuphr. Panv. de colon. Ital.

adoptif, premier fondateur: Arles se trouve dans le même cas, l'inscription de Spon porte, *colonia Julia Paterna Arelate:* enfin les colonies primordialement fondées par Auguste, ne portent pas d'autre nom que le sien, telle est la colonie de Nismes, *colonia Augusta Nemausensis;* on ne voit ici ni *Julia*, ni *Paterna*, parce que Jule-César n'avoit aucune part à l'établissement de ces colonies. C'est-là, dit M. Ménard, l'unique moyen de discerner les colonies de Jule-César d'avec celles d'Auguste; autrement on sera toujours en risque de les confondre, parce que les auteurs ne parlent pas de l'établissement de toutes ces colonies, & que la plupart ne sont connues que par les médailles & les inscriptions, qui ne donnent que leurs noms.

Quelques anciennes inscriptions d'Arles font mention des *Sextani*, c'est-à-dire des soldats vétérans de la sixième légion, qui y furent envoyés: DIVÆ. FAUSTINÆ. SEXTANI. ARELAT.

*Séguin, des antiquités d'Arles, p. 5.*

Le nom de la ville d'Arles, *Arelate*, est incontestablement Celtique; il dérive des deux mots, *ar*, qui signifioit *sur* ou *près*, & *lait*, qui vouloit dire *humide, marécageux;* ces deux mots ont encore cette signification dans le bas breton & dans le gallois: on a voulu exprimer, par cette dénomination, que cette ville étoit bâtie sur un terrain humide; c'est en effet sa position: les autres étymologies, tirées du grec ou du latin, ne méritent aucune attention.

*Davies, diction. Latino-Britann. in verbo* lait.

Béziers, que Pline appelle *Beterræ Septimanorum*, étoit encore une colonie militaire, formée des soldats de la septième légion; selon les principes établis par M. Ménard elle devoit, aussi-bien qu'Arles, sa colonie à Jule-César; on lit, dans le fragment d'une ancienne inscription, JVLIÆ BITERRÆ; elle fut depuis renouvelée sous l'empire de Tibère: avant la domination Romaine, cette ville étoit une des plus importantes des Volces Tectosages; son heureuse situation en rendoit le séjour agréable; Pline en vante les vins.

*Lacarry, hist. colon. p. 175.*

*Plin. l. XIV, c. 6.*

Quant à l'étymologie du mot *Beterræ* ou *Biterræ*, M. Ménard rejette la conjecture de M. Astruc[a], & en hasarde une autre qu'il ne donne aussi que comme très-incertaine; *Byrrin* ou *Brin*,

[a] *Mém. pour l'hist. natur. du Languedoc, pag. 425, 443.*

en celtique, ſignifie une éminence; ce mot n'entreroit-il pas dans celui de *Biterræ!* Béziers eſt ſitué ſur un côteau fort élevé, & c'eſt par cette raiſon que Strabon lui donne l'épithète d'ἀσφαλὴς, forte d'aſſiette.

*Davies, in verbo* Byrrin.
*Le P. de Roſtrenen, dictionn. Franc-bas-Bret. au mot* montagne.
*Strab. Geog. l. IV.*

Orange, autre colonie militaire, porte le nom de la ſeconde légion, *Arauſio Secundanorum;* cette colonie fut également fondée par Jule-Céſar, elle en porte le titre ſur les anciens monumens du pays; M. Ménard, dans ſon Mémoire ſur l'arc de triomphe d'Orange, a rendu compte d'une inſcription de cette ville, qui préſente ces lettres initiales, C. I. S. c'eſt-à-dire *Colonia Julia Secundanorum:* elle faiſoit partie du pays des Cavares.

*Mém. Acad. t. XXVI, page 349.*

Valence eſt déſignée par Pline comme une ville du territoire des Cavares, *in agro Cavarum Valentia:* ces Cavares faiſoient partie de la Gaule Narbonnoiſe, & étoient ſitués entre la Provence & le Dauphiné, ſur la rive gauche du Rhône; ils s'étendoient le long de ce fleuve.

Il ne paroît pas douteux, d'après ce témoignage de Pline, qu'on ne doive comprendre dans le territoire des Cavares, l'ancienne ville de Valence. Cependant M. d'Anville ne peut ſe perſuader que les Cavares qui avoient Avignon & Orange pour principales villes, ſe ſoient jamais étendus juſqu'à Valence, parce que le pays des Tricaſtins & une partie de celui des Vocontiens, ſe trouvoient ſitués dans l'entre-deux; il penſe en conſéquence que les copiſtes ou les éditeurs de Pline ont joint mal-à-propos, *in agro Cavarum* à *Valentia:* qu'il faut mettre un point après *Cavarum,* & rapporter ces mots à ce qui précède, en liſant: *Arauſio ſecundanorum in agro Cavarum.* M. Ménard ne voit point la néceſſité de ce changement de ponctuation. Pourquoi, dit-il, les Cavares ne ſe ſeroient-ils pas étendus juſqu'à Valence? Strabon, de l'aveu de M. d'Anville lui-même, les étend depuis la Durance juſqu'à l'Isère, qui ſe jette dans le Rhône encore au-deſſus de Valence; leur territoire pouvoit régner le long du Rhône, entre le pays des Tricaſtins & des Vocontiens, & ce fleuve. De plus, n'eſt-il

*Notice de la Gaule, de M. d'Anville, au mot* Valentia.
*Ibid. au mot* Cavares.

pas très-possible que par quelque traité que nous ignorons, fait entre ces peuples voisins, le territoire qu'occupoit Valence soit resté aux Cavares? Trouve-t-on étrange que les villes d'Agde & de Nice aient appartenu aux Marseillois, malgré leur éloignement & l'interposition de plusieurs autres peuples? Les peuples de Valence étoient sans doute une subdivision des Cavares. Ptolémée appelle Valence la ville des *Segalauni*, qui sont les mêmes que les *Segovellauni* de Pline, comme M. Ménard l'a observé dans le Memoire précédent. Ces raisons exposées dans l'Académie avant l'edition de la notice des Gaules de M. d'Anville, ne paroissent pas moins fortes à M. Ménard, depuis que cette notice a paru: il s'en tient à la ponctuation de toutes les éditions de Pline, & persiste à placer Valence, avec cet Auteur, sur le territoire des Cavares.

*L. II, c. 10.*

Vienne étoit la capitale des Allobroges, & une des colonies les plus célèbres de la Gaule Narbonnoise; elle jouissoit non-seulement du droit de Cité Romaine, mais encore de l'éclatante prérogative de pouvoir fournir des sujets au Sénat de Rome, *jus adipiscendorum in urbe honorum*, comme s'exprime Tacite, prérogative qui lui avoit été accordée sous le consulat de P. Rutilius, l'an de Rome 664, quatre-vingt-huit ans avant J. C. L'empereur Claude n'oublia pas de relever cet avantage dans le discours qu'il prononça dans le Sénat au sujet des distinctions que demandoient les peuples de la Gaule, discours qui se lit encore sur les tables d'airain conservées à Lyon. *Ornatissima ecce colonia valentissimaque Viennensium quàm longo jam tempore Senatores huic Curiæ confert!* Tacite relève aussi l'ancienneté & la splendeur de cette colonie; *vetustas dignitasque coloniæ valuit.*

*Annal. l. II, c. 23.*

*Onuphr. de Colon.*

*Hist. lib. I, cap. 66.*

M. Ménard observe que Pline ne parle pas de *Cularo* ni de *Geneva*, situées toutes deux dans le pays des Allobroges; la première existoit cependant dès l'an de Rome 710, c'est de-là que Munatius Plancus écrivit à Cicéron, sa lettre est datée *Civarone* (il faut lire *Cularone*) *ex finibus Allobrogum.* Cette ville étoit sur l'Isère, & séparoit les Allobroges des Vocontiens,

Vocontiens, Plancus en exprime ainsi la position. *Adjunxi hæc in loco eligendo, flumen oppositum ut haberem, in quo mora transitûs esset; Vocontii sub manu ut essent, per quorum loca fideliter mihi pateret iter* Bouche prétend qu'il faut lire *Civarone*, & que c'est Civron dans la Savoie; mais le *Civaro*, ou plutôt *Cularo* de cette lettre est sur les confins des Allobroges & nullement en Savoie, *ex finibus Allobrogum*. Quelques auteurs estiment que *Cularo* est le même lieu que Ptolémée appelle *Acusiorum colonia;* cette ville fut rétablie par l'empereur Gratien, dont le nom lui est resté, *Gratianopolis*, aujourd'hui Grenoble. La seconde colonie des Allobroges, dont Pline n'a rien dit, est appelée *Geneva* par César, & *Genava* dans les anciennes inscriptions, c'est la ville de Genève, bâtie sur les bords du Rhône, à l'extrémité du lac Léman. C'étoit encore ici une ville frontière qui séparoit les Allobroges des Helvétiens, ainsi que le marque expressément le texte de César: *extremum oppidum Allobrogum est, proximumque Helvetiorum finibus Geneva.* On ne convient pas unanimement que Genève ait été colonie; mais les anciens monumens de cette ville en fournissent des preuves si frappantes, que je ne crois pas qu'on puisse lui refuser ce titre; les inscriptions Romaines qui s'y sont découvertes en divers temps, font mention de toutes les espèces de Magistratures que les Romains établissoient dans leurs colonies; on y trouve des Duumvirs, des Édiles, des Sexvirs, &c. ce qui forme le caractère distinctif des colonies, qui étoient proprement des abrégés de Rome: un Savant de nos jours a porté plus loin encore ses assertions sur ce point; il soutient, d'après une ancienne inscription de Genève même, déjà rapportée par Spon, mais dont il explique d'une manière différente & avec beaucoup de sagacité certains termes relatifs à son objet, il soutient, dit M. Ménard, que cette colonie fut peuplée par les soldats de la sixième légion, & qu'elle fut appelée *Geneva sextanorum colonia.*

*Cicer. ad Fam. l. X, ep. 23.*

*Hist. de Prov. t. I, p. 112.*

*Briet. de Gall. antiq. l. VI.*
*Lacarry, hist. Colon. liv. IV, c. 14, p. 188.*

*Cæs. de bell. Gallic. l. I, c. I.*

*Spon, hist. de Genève, t. IV, p. 46 & suiv.*

*Ibid. Firmin Abauzit, dissert. lat. sur quelques inscrip. antiq. de Genève, p. 157 & suiv.*

M. Ménard a fait voir, dans le Mémoire précédent, que le pays des Allobroges étoit d'une étendue considérable; il ajoute ici que, selon le temoignage de César, ils habitoient des

*Bell. Gallic. l. VII.*

deux côtés du Rhône, au-dessus de la jonction de ce fleuve avec l'Isère; aussi le diocèse de Vienne comprend-il encore dans ses limites plusieurs paroisses à la droite du Rhône.

*Oppida Latina: Aquæ sextiæ Salluviorum, Avenio Cavarum, Apta Julia Vulgientium, Alebece Reïorum Apollinarium, Alba Helvorum, Augusta Tricastinorum, Anatilia, Aëria.*

*Les villes qui jouissent du droit Latin sont Aix, des Salluviens; Avignon, des Cavares;* Apta Julia, *des Vulgientes; Alebèce, des Réiens Apollinaires; Albe, des Helviens;* Augusta *des Tricastins;* Anatilia, Aëria.

Pline commence ici l'énumération des villes Latines, c'est-à-dire des colonies & municipes qui jouissoient du droit Latin, & qui étoient très-différentes des colonies Romaines, comme je l'ai observé plus haut; au reste nous trouvons, dans la multiplicité des peuples & des villes capitales dont Pline nous donne l'énumération, des vestiges de la primitive division des Gaules en différentes contrées, qui formoient ces cantons & ces districts séparés, dont parle César sous le nom de *Pagi,* indépendans les uns des autres.

*Liv. epit. 61. Flor. l. III, c. 2. Marmor. Capitol. apud Pigh. annal. t. III, p. 56, 58.*

Les Salluviens, dont Aix étoit la capitale, sont les mêmes que les Salyens; ces peuples furent d'abord ennemis des Romains, & attaquèrent les Marseillois alliés de Rome. Le Consul M. Fulvius, l'an de Rome 629, réprima les entreprises des Salyens; & l'année suivante en qualité de Proconsul, il remporta sur eux de nouveaux avantages; C. Sextius Calvinus qui lui succéda, vint l'an de Rome 631 achever de soumettre les Salyens, dont il défit le roi Teutomal; ce fut alors que pour les contenir sous la domination Romaine, Sextius Calvinus fonda la colonie d'Aix, à laquelle il donna son nom, en y joignant celui d'*Aquæ,* pour désigner les sources d'eaux qui se trouvoient en cet endroit. C'étoit encore ici une colonie militaire, elle fut augmentée par Auguste, on la voit nommée dans les monumens, *colonia Julia Augusta.*

*Lacarry, hist. Colon. p. 186.*

Avignon située à l'extrémité du pays des Cavares, en étoit la capitale, elle étoit aussi colonie, COL. AVENION. sur le revers d'une médaille de Galba.

*Valesf. notit. Gall.*

Apt eſt l'ancienne *Apta Julia*, capitale des *Vulgientes*: ces peuples faiſoient partie des Tricoriens, dont M. Ménard a parlé dans le Mémoire précédent. Apt étoit colonie, comme on le voit par les inſcriptions; le nom de *Julia* montre qu'elle étoit du nombre des colonies fondées par Jule-Céſar.

*Sirm. in not. ad Sidon. ep. 9. l. IX.*
*Spon. Miſcell. p. 164.*

*Alebece Reiorum Apollinarium*, n'eſt autre que Riez en Provence; elle a pris le nom du peuple dont elle étoit capitale; le titre d'*Apollinares* indique probablement un culte particulier que ces peuples rendoient à Apollon: c'étoit auſſi une colonie fondée par Jule-Céſar, & renouvelée par Auguſte; elle eſt appelée COL. JVL. AVG. APOLLINAR. REIOR. dans une inſcription de Niſmes, dont M. Ménard a donné l'explication dans l'hiſtoire de cette dernière ville.

*T. VII, p. 278.*

Albe étoit la capitale des Helviens; ces peuples occupoient ce qu'on appelle aujourd'hui le Vivarais; ils étoient ſéparés par les Cévennes du Vélai, *Vellavi* ou *Vellauni*, & du Gévaudan, *Gabali* ou *Gabales*, qui dépendoient anciennement des Auvergnats: Céſar nous apprend que les Helviens, quoique compris de ſon temps dans la province Romaine, avoient un Prince de leur Nation, privilége qui leur avoit, ſans doute, été accordé lorſqu'ils s'étoient ſoumis à la République. On ne voit pas pourquoi Strabon a placé ces peuples dans l'Aquitaine; ils n'ont jamais été compris dans cette province, mais dans la Narbonnoiſe: la poſition de l'ancienne *Alba Helviorum* n'eſt point inconnue, comme le prétend M. de Mandajors; elle étoit certainement placée à l'endroit où eſt aujourd'hui le bourg d'Alps, à deux lieues au nord-oueſt de Viviers; on trouve tous les jours dans ce lieu ou aux environs, pour peu qu'on y creuſe la terre, des antiques ſans nombre, médailles Romaines de toute grandeur & de tous métaux, débris de colonnes, morceaux d'architecture, qui démontrent l'identité d'*Alba* & d'Alps, ſans compter la conformité des deux noms. Ptolémée l'appelle *Albauguſta;* c'étoit donc une colonie d'Auguſte: elle eſt nommée *civitas Albenſium*, par les notices les plus anciennes des cités des Gaules. Ayant été détruite vers le commencement du v.ᵉ ſiècle, Viviers devint capitale du pays; c'eſt pour cette

*Cæſ. bel. Gall. l. VII.*
*Geog. l. IV.*
*Valeſ. notic. Gall. p. 244.*
*Hiſt. crit. de la Gaule Narbonn. p. 444.*
*Notit. apud Duchesne, t. I. hiſt. Franc.*

raison que les notices les plus récentes ajoutent ces mots à sa dénomination, *nunc Vivarium* ou *Vivaria.* M. Ménard a déjà observé que le territoire de cette ville d'Albe étoit célèbre par ses vins; Pline parle d'un plant de vigne dont la fleur ne duroit pas plus d'un jour, & qui par conséquent étoit moins exposé aux gelées.

*Plin. l. XIV, c. 3.*

*Augusta*, des Tricastins, est aujourd'hui la ville qui porte le nom de Saint-Paul-trois-châteaux, située à une lieue & demie du Rhône, dans une plaine entre les limites du Dauphiné, de la Provence & du comté Vénaissin; c'étoit une colonie fondée par Auguste, dont elle porte le nom; les restes de ses anciennes murailles annoncent encore une très-grande ville; elle avoit trois portes, dont la dénomination présente des traces d'antiquité; l'une à l'occident est appelée la porte *de la Colonne*, à cause d'un monument érigé en l'honneur d'Auguste, comme l'apprend la tradition du pays; la seconde à l'orient est appelée la porte *des Tours*, parce qu'il y avoit en ce lieu trois grandes tours, ainsi que l'annoncent quelques anciens actes de cette ville; c'étoient-là sans doute les trois châteaux qui avoient donné le nom à tout le pays des Tricastins; la troisième du côté du Septentrion subsiste encore, elle porte le nom de *Fan-jou*, c'est-à-dire *Fanum jovis*, à cause de quelque temple de Jupiter bâti au voisinage. En effet, vis-à-vis de cette porte il y a au dehors un côteau couvert d'un bois épais, qui est appelé *Pui-jou*, *Podium Jovis*, *Montagne de Jupiter*, c'étoit sans doute sur ce côteau qu'étoit bâti le temple. On voit encore d'autres vestiges de l'ancienne splendeur de cette ville; près de l'évêché sont les débris d'un amphitéatre, & dans un autre quartier de la ville appelé de *Saint-Jean*, les restes d'un Cirque; on y déterre, soit dans la ville, soit aux environs, des statues de marbre & de bronze, des pavés de mosaïque, des tombeaux, des urnes, des lampes sépulcrales, des inscriptions, des médailles, des débris d'aquéducs; elle porta son ancien nom jusque vers le commencement du V.$^{e}$ siècle, que ses habitans lui donnèrent le nom de Saint-Paul, en mémoire d'un Évêque de ce nom qui gouverna saintement leur église, & dont la

*Le P. Boyer de S.te Marthe, hist. de l'Égl. de S.t-Paul-trois-châteaux, p. 3.*

*Id. Ibid.*

mort fut suivie de plusieurs miracles, opérés par son intercession.

Ici M. Ménard, selon son usage, supplée au silence de Pline ; cet auteur omet dans le pays des Tricastins la ville que Ptolémée nomme *Neomagus* & qu'il place à quarante-cinq degrés de latitude, M. Ménard croit que c'est Nions en Dauphiné, sur la rivière d'Eigue, à l'entrée de la plaine du comté Vénaissin ; il y a une analogie marquée entre les deux noms ; de *Neomagus* on a fait *Neoms*, puis *Nions ;* les actes latins du moyen âge l'appellent *Nyonium*, *Nyontium*, & *Castrum de Nyonis.* C'est dans le vallon de Nions que règne un vent particulier appelé le *Pontias*, qui est sujet à des variations réglées, & qui souffle principalement pendant la nuit & dans l'hiver, mais qui est peu sensible en été.

*L. 11, c. 10.*

*Gassend. in vita Peiresc. p. 176.*

*Bouche, hist. nat. du vent de Pontias, ch. VI, p. 63.*

*Anatilia*, capitale des Anatiliens, dont M. Ménard a fixé la position dans le Mémoire précédent : il a fait voir que ces peuples habitoient au delà de la Crau, entre les embouchures du Rhône & la rive gauche de ce fleuve, c'est par conséquent en vain que la plupart des Géographes modernes ont voulu persuader qu'Anatilia étoit Saint-Gilles, qui se trouve placé en Languedoc à la droite du Rhône.

*Ferrari, Lexic. geogr. in verb.* Anatilia.

*Baudrand, in verb* Anatilia.

*La Martinière, in verb.* Anatilia.

*Aëria*, la position de cette ville est ignorée ; tout ce qu'on sait, c'est qu'elle étoit bâtie sur une éminence dont Artemidore a fait mention au rapport de Strabon, & que ce dernier la place entre la Durance & l'Isère, M. de Valois a cru qu'on devoit la placer à Vénasque, bourg du comté Vénaissin, qui dépend du diocèse de Carpentras, & appartient au domaine épiscopal de cette ville, mais son opinion n'est pas soutenable. L'ancienne Aëria est placée par Strabon parmi les Cavares, & Vénasque est situé dans les pays qu'occupoient les Méminiens : ne pourroit-on pas conjecturer avec plus de fondement, que cette ville étoit dans l'endroit où est aujourd'hui le château de Lers, sur la rive gauche du Rhône, vis-à-vis de Roquemaure & non loin d'Avignon ? On trouve une sorte d'analogie entre les deux noms ; de plus, la position de ce château convient beaucoup à celle que Strabon donne à l'ancienne Aëria, qu'il place entre la Durance & l'Isère, dans le pays des Cavares.

*Geog. l. IV.*

*Notit. Gall. p. 609.*

*Bormanni, Comacina, Cabellio, Carcasum, Volcarum Tectosagum, Cessero, Carpentoracte Meminorum, Cenicenses, Cambolectri, qui Atlantici cognominantur, Forum Voconii, Glanum Livii.*

*Les* Bormanni, Comacina; *Cavaillon; Carcassonne des Volces Tectosages;* Cessero, *Carpentras des Mémmiens; les* Cenicenses; *les* Cambolectri, *surnommés Atlantiques;* Forum Voconii; Glanum Livii.

*Bormanni* indique un ancien peuple de la Narbonnoise, & *Comacina* une ville latine de la même province: mais il n'est pas possible de fixer la position ni du peuple ni de la ville. Pline ne dit rien qui puisse nous y aider; les anciens écrivains ni les itinéraires ne nous fournissent à ce sujet aucune lumière.

Cavaillon, cette ville étoit une des plus considérables des Cavares, Ptolémée la met entre les colonies, & les médailles lui en donnent le titre; on a plusieurs médailles du Triumvir Lepidus, frappées dans cette ville. On peut voir à ce sujet les remarques du baron de la Bastie sur la Science des Médailles du P. Jobert.

*L. II, c. 10.*

*T. II, p. 235.*

Carcassonne étoit de la dépendance des Volces Tectosages; son ancienneté remonte au temps de César; elle fournit à ce Général des troupes pendant la guerre des Gaules: cependant nous ne la trouvons qualifiée que de simple château, *Castellum Carcassone* dans l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, composé vers l'an 333 de l'Ere chrétienne; mais cette désignation doit se rapporter à la position de l'ancienne ville de Carcassonne, bâtie sur une éminence qui pouvoit alors par les dévastations arrivées dans le pays, être réduite à un simple château; peut-être aussi n'est-elle ainsi désignée que parce qu'elle n'étoit pas encore parvenue au rang de cité ou de ville épiscopale, dans le temps qu'écrivoit l'auteur de l'Itinéraire.

*Cæs. bel. Gall. l. III.*

*Pithou, itiner. Burdig. in præf.*

*Vossius, de Philologia, c. 11, §. 17.*

*Cessero* étoit située sur la frontière des Tectosages, aussi est-elle appelée par quelques écrivains *Cessero Tectosagum.* Le P. Menêtrier en fait une colonie Grecque, mais le nom de cette ville, qui est purement Celtique, montre l'erreur de cet

*I. P. Ménêtr. dissert. 1, sur l'origine de Lyon, & hist. p. 41.*

écrivain; ce nom eſt formé de deux mots Celtiques *ceu* ou *ceus*, qui ſignifie creux, & *Ro* ou *Rhos*, *campagne humide.* En effet, cette ancienne ville étoit bâtie dans un vallon près de la rivière d'Éraut; elle fut encore appelée *Araura*, du nom latin *Arauris* que porte cette rivière. Au commencement du quatrième ſiècle, cette ville prit le nom de Saint-Tibère, qui durant les premières années de Dioclétien ſouffrit le martyre en cet endroit, ce qui donna occaſion d'y fonder un monaſtère conſidérable, l'identité de *Ceſſero* & de Saint-Tibère eſt indubitable; les diſtances des Itinéraires le démontrent clairement, & la preuve en eſt confirmée par le martyrologe d'Adon. *Quarto idus Novembris in territorio Agathenſi in Cæſarione* (ou *Ceſſerone* ſelon d'autres manuſcrits) *natale SS. Martyrum Tiberii, Modeſti & Florentiæ, qui tempore Diocletiani martyrium compleverunt.*

*Chalmer, dict. Bas-Breton & Franç. au mot* Ceu.

*Davies, dict. Britan. Lat. in verbo* Ro.

Carpentras, capitale des Méminiens: ce peuple occupoit une étendue de pays conſidérable entre les Vulgientes, les Cavares, les Tricaſtins & les Voconces; le nom *Carpentoracte* dérive viſiblement de la langue Celtique. *Car* ou *caer* ſignifioit une ville, *pen* une colline, d'où l'on a auſſi formé le mot d'*Apennin*, & Alpes *Pennines*, enfin le mot *toract* ſignifie un paſſage ſur une rivière. On a appelé Straſbourg *Argentoractus*, c'eſt-à-dire, *Argæ trajectus.* Ces trois idées conviennent à la poſition de Carpentras, elle eſt ſituée ſur une élévation près de la petite rivière d'Auzon, *Auſonius*, rivière, qui pour le dire en paſſant, a été bien mal connue de la plupart des écrivains modernes, M. de Valois l'appelle la Ruſſe, Eckart la Naſque; ce dernier donne au mot *Carpentoracte* une étymologie bien forcée, il le rend par *Carbonis trajectus*, ce qui ne peut ſe ſoutenir: une inſcription trouvée, il y a quelques années, près d'Orange, donne à cette ville le titre de *Colonia Julia*,

*Davies, in verbo* Car.

*Le P. de Roſtrenon, au mot* Kaer.

*Notit. Gall. p. 130.*

*Diſſertat. de Apoll. p. 23.*

. . . . . . M . . . . . .
COL. IVL. MEM. HEREDES. EX
TESTAMENTO.

c'eſt-à-dire, *Colonia Julia Meminorum;* cette colonie rapportoit

donc ſon établiſſement à Jule-Céſar; elle fut conduite par Claude Tibère Néron, père de l'empereur Tibère, après l'an de Rome 708, lorſque ce Lieutenant de Céſar vint en établir pluſieurs autres dans la Gaule, comme il a été dit plus haut,
*L. II, c. 10.* Ptolémée l'appelle pour cette raiſon *Forum Neronis,* Μιμηνοὶ ὧν πόλις φόρον Νερῶνος, Tibère conducteur de la colonie en avoit en même-temps fait un lieu de marché, d'où cette ville
*Spon, Miſcell. p. 186 & ſeq.* fut auſſi appelée *Forum Neronis;* c'eſt ainſi que Feurs ou Forès portoit à la fois le titre de *Colonia Julia,* & celui de *Forum Seguſianorum,* Fréjus, *Colonia Pacenſis & claſſica,* & *Forum Julii.* On ſait que ces marchés étoient établis au voiſinage des voies militaires, ou ſur les voies mêmes, pour l'approviſionnement des troupes; entre les monumens qui reſtent à Carpentras, il faut ſur-tout remarquer un arc triomphal qui mérite d'être plus connu, M. Ménard promet ſur cet objet un Mémoire particulier.

*Hard. in Plin. l. III, c. 4.* *Cenicenſes,* il n'eſt pas facile de connoître leur poſition; M. Ménard conjecture qu'ils habitoient les bords de la petite rivière d'Arq entre Marſeille, Aix & la Martigue; ce qui lui donne cette penſée, c'eſt que cette rivière porte dans Pto-
*Ptolem. l. II, c. 10.* lémée le nom de *Cænus.*

*Cambolectri,* ſurnommés *Atlantiques,* autres peuples dont
*L. IV, c. 33.* la poſition n'eſt pas plus connue. Pline nomme d'autres *Cambolectri* qu'il diſtingue de ceux-ci par le ſurnom d'*Ageſinates,* & il les joint aux *Pictones;* ce qui ne convient qu'aux peuples de l'Agénois; il paroît cependant que les uns & les autres devoient avoir une origine commune, on ſeroit fondé à placer les *Cambolectri* Atlantiques ſur les confins de la Narbonnoiſe, vers l'Agénois.

*Forum Voconii,* c'étoit ſans doute un marché établi par quelque commandant des Gaules nommé *Voconius:* quelques-uns le placent à Chambéri, Sanſon à Draguignan, Bouche au lieu appelé le *Canet,* ou bien au Luc. M. d'Anville, dont la notice des Gaules n'étoit pas encore donnée au public quand ce Mémoire a été lû à l'Académie, avoit dit à M. Ménard que le *Forum Voconii* étoit Gonfaron, village à l'oueſt-ſud-oueſt

de

de Fréjus, à six lieues de cette ville; ce sentiment parut, à M. Ménard, s'accorder très-bien avec les distances des Itinéraires, qui mettent le *Forum Voconii* à XXII milles de Fréjus; car c'est ainsi qu'il faut corriger les éditions qui sont fautives; Plancus, dans une lettre à Cicéron, marque XXIV milles: on voit, dans la dénomination présente de ce lieu, des traces sensibles de son ancien nom; des mots *Forum Voconii* on a fait Gonfaron, par une transposition & une abréviation dont on voit quantité d'exemples dans les temps de la basse latinité.

*Ad Fam. l. X, c. 17.*

*Glanum Livii;* Ptolémée met cette ville dans le pays des Salyens; l'itinéraire d'Antonin la met à XVI milles de Cavaillon, erreur qu'il faut rectifier par la table Théodosienne, qui ne donne à cette distance que XII milles: M. Ménard place le *Glanum Livii,* non pas à Saint-Remi même, selon l'opinion commune, mais à demi-lieue de-là: c'est dans ce dernier emplacement qu'on trouve tous les jours des morceaux d'antiquité Romaine de tous les genres, qui prouvent la certitude de cette position; il y reste deux monumens d'architecture qui appartiennent aux meilleurs temps; l'un est un arc de triomphe, l'autre un cénotaphe: M. Ménard promet, sur ces deux objets, un Mémoire particulier, dans lequel il examinera plus en détail la véritable position & l'origine du *Glanum Livii.*

*L. II, c. 10.*

*Lutevani, qui & Foroneronienses, Nemausum Arecomicorum, Piscenæ, Ruteni, Sanagenses, Tolosani Tectosagum, Aquitaniæ contermini; Tasconi, Tarusconienses, Umbranici.*

*Les* Lutevani, *appelés aussi* Foroneronienses; *Nismes, des Arécomiques;* Piscenæ; *les* Ruteni; *les* Sanagenses; *les Toulousains des Tectosages, limitrophes de l'Aquitaine; les* Tasconi; *les* Tarusconienses; *les* Umbranici.

*Lutevani* étoient les peuples de Lodève; cette ville fut d'abord appelée par les Gaulois, *Luteva* ou *Loteva;* les Romains la nommèrent *Forum Neronis,* pour la même raison qui vient d'être apportée sur Carpentras: c'est en vain que de cette identité de nom avec Carpentras, M. Astruc[a] & M. Graverol[b] ont voulu conclure que les *Lutevani* devoient être fixés en

[a] *M. Astruc; Mém. pour l'hist. du Languedoc, p. 52.*
[b] *Graverol, not. de vingt-deux villes de Languedoc, p. 32.*

Provence; Lodève porte, dans les temps les plus reculés, le nom de *Luteva*, & quoique les *Memini* ou *Mimeni*, ſitués en Provence, aient eu une ville nommée *Forum Neronis*, rien n'empêche que les *Lutevani* n'en aient eu une du même nom; c'étoient deux marchés que le même Tibère Néron avoit pareillement établis; ce n'eſt pas ici le ſeul exemple de ce genre: d'ailleurs Pline n'auroit pas ſéparé les *Lutevani* de *Carpentoracte*, ſi c'étoit le même peuple; il auroit dit, en parlant de Carpentras, *qui & Lutevani & Foro-Neronienſes.*

*Niſmes des Arécomiques;* ce n'eſt pas Pline ſeul qui déſigne cette ancienne ville par le nom des Arécomiques, & qui nous fait connoître par-là qu'elle étoit la capitale du pays; Strabon l'avoit dit avant lui, Μητρόπολις δὲ τῶν Ἀρεκομισκῶν ἐστὶ Νέμαυσος; c'eſt une preuve de l'ancienneté de Niſmes: Strabon a vécu ſous l'empire d'Auguſte & de Tibère; Niſmes, qu'il qualifie capitale des Arécomiques, étoit donc déjà une ville importante: ſans parler de l'établiſſement de la colonie, fait par Auguſte, & de la médaille frappée alors en l'honneur de ce Prince, joignons au témoignage de Strabon celui des inſcriptions anciennes; la découverte des lettres de l'ancienne inſcription placée, en lames de métal, ſur la friſe & l'architrave de la maiſon carrée de Niſmes, & dont M. Ménard a rendu compte dans le VII.^e volume de ſon hiſtoire de Niſmes, apprend que cet édifice fut conſacré en l'honneur de Caïus & de Lucius Céſar, enfans adoptifs d'Auguſte, l'an de Rome 754, qui eſt la première de l'ère vulgaire; d'où il ſuit que l'origine de Niſmes remontoit beaucoup plus haut, puiſque les habitans étoient alors en état de dreſſer un monument d'une ſi grande magnificence. Quelques écrivains du pays, peu inſtruits, ont voulu perſuader que Niſmes étoit une colonie Marſeilloiſe; aux raiſons que M. Ménard a données, dans ſon hiſtoire, pour détruire ce ſentiment, il ajoute ici une nouvelle obſervation; on ne voit les Marſeillois établir des colonies que ſur les côtes de la mer; Nice, Antibes, Agde, Empuries, Roſes ſont toutes villes maritimes; ils ne s'avancèrent point dans l'intérieur des terres; ils choiſiſſoient, pour la poſition de leurs colonies, une eſpèce de gorge, pour les

*Hiſt. de Niſm. t. I, not. 4, p. 8 & ſuiv.*

mettre à l'abri des incurſions des gens de mer : telle eſt l'aſſiette de la plupart des villes fondées par les Marſeillois; Thucydide en a dit quelque choſe.

Les Arécomiques, dont Niſmes étoit la capitale, étoient une diviſion des peuples Celtes, qui habitoient la partie de la Narbonnoiſe ſituée à l'occident du Rhône, & qu'on appeloit en général *Volcæ:* les Volces Arécomiques occupoient ce qu'on appelle le bas Languedoc; les Volces Tectoſages habitoient le pays qui porte aujourd'hui le nom de haut Languedoc.

*Piſcenæ;* c'eſt inconteſtablement Péſénas, ſituée ſur la petite rivière de Peine, à trois lieues d'Agde; toutefois M. Aſtruc croit qu'il s'agit ici du village de Pézènes près de Bédarieux, à trois lieues de Péſénas vers le nord-oueſt, ſoit parce que le nom lui paroît mieux convenir, ſoit à cauſe de la laine qui croît dans ce quartier, de ſemblable qualité à celle que Pline, dans un autre endroit, attribue aux environs de *Piſcenæ:* ces deux raiſons paroiſſent foibles à M. Ménard; 1.° il croit que c'eſt de la petite rivière de Peine que dérive le nom de *Piſcenæ*, or le village de Pézènes en eſt éloigné; 2.° Pline dit que la laine en queſtion croît dans le voiſinage de *Piſcenæ, circa Piſcenas*, ce qui s'étend très-bien à trois lieues, & convient mieux à la ville de Péſénas qu'au village même de Pézènes, où ſe trouve cette laine.

Page 53. Lib. VIII, c. 48.

Les *Ruteni;* ce ſont les *Ruteni provinciales*, c'eſt-à-dire les peuples du bas Rouergue, qui, ſuivant l'obſervation que M. Ménard en a faite dans le premier de ces Mémoires, ſe trouvoient placés à la gauche du Tarn, & qui étoient ſoumis au droit provincial & faiſoient partie de la Narbonnoiſe; les *Ruteni* de la Celtique habitoient ſur la droite du Tarn; Auguſte les avoit unis à l'Aquitaine: Céſar diſtingue ces deux ſortes de *Ruteni*, il dit qu'il plaça des troupes *in Rutenis provincialibus, Volcis Arecomicis, Toloſatibus, circumque Narbonem, quæ loca hoſtibus erant finitima*. La ville de *Segodunum*, aujourd'hui Rhodès, étant à la droite du Tarn, n'appartenoit pas aux *Ruteni provinciales*, mais aux *Ruteni* Celtes, nommés *Liberi*, & qui faiſoient partie de l'Aquitaine.

Bell. Gallic. l. VII, c. 7.

Les *Sanagenses;* ces peuples avoient pour capitale la ville que Ptolémée appelle *Sanicium,* située dans les Alpes maritimes, & qui porte aujourd'hui le nom de Sénez; on voit entre ces deux noms une analogie qui marque cette position.

Les *Toulousains des Tectosages;* les Tectosages habitoient le pays situé entre Narbonne & la Garonne; Toulouse en étoit la capitale; leur territoire a de tout temps confiné à l'Aquitaine: cette ville ayant passé au pouvoir des Romains pendant la guerre des Cimbres, sous le consulat de Q. Cæpio, devint colonie; *L. II, c. 10.* Ptolémée le dit en termes précis: selon le témoignage de *L. XXIV, c. 4.* Justin, cette ville étoit déjà bâtie au temps de l'irruption des Tectosages dans la Grèce, qu'on peut fixer à l'an de Rome *Leibn. præf. in Ann. Boicarum gentium.* 475. M. Léibnitz a mal à-propos prétendu que les Tectosages de Brennus étoient non pas Gaulois, mais Germains d'origine.

M. Ménard, pour compléter la description de Pline, joint ici les notions que fournissent les auteurs & les itinéraires sur les lieux des environs de Toulouse, qui dépendoient des Volces *C. 9.* Tectosages; Cicéron, dans son plaidoyer pour M. Fonteius, parle d'un lieu nommé *Cobiomagus* ou *Cobiomachus,* qu'il place entre Toulouse & Narbonne; il fait encore mention de *Crodunum* & de *Vulchalo;* voici le passage: *Atque in his locis severè Croduni & Vulchalone ab his portorium esse exactum, si qui Cobiomacho, qui vicus inter Tolosam & Narbonem est, diverterentur, neque Tolosam ire vellent.* Il ne reste aucun vestige de ces trois anciens lieux dans le pays; on trouve, dans une lettre *Epist. 6.* de S.[t] Paulin à Sulpice-Sévère, un lieu nommé *Elusio,* où ce dernier demeuroit alors; l'itinéraire de Bordeaux place ce lieu à XXIX milles de Toulouse, sur la route de cette ville à Carcassonne, & le qualifie de *Mansio;* la distance marquée *P. 101 & suiv.* dans l'Itinéraire nous oblige, selon M. Astruc, de placer ce lieu au village de la Bastide d'Anjou, situé à six lieues & un quart de Toulouse, & non pas au village de Lux, comme *Notic. Gall. in verbo* Elusates. le soutient M. de Valois, & après lui les historiens du Lan- *Hist. génér. du Languedoc, t. I, p. 57, 636.* guedoc, lequel n'est qu'à cinq lieues de Toulouse, & éloigné de près d'une lieue de la grande route de cette ville à Car- *Topograph. des Saints, p. 178.* cassonne: M. Baillet s'est trompé, lorsqu'il a placé cet *Elusio*

à Alſonne, qui ſe trouve à douze lieues de Toulouſe, ce qui feroit quarante-huit milles; l'erreur eſt encore plus grande de la part de ceux qui prennent pour cet *Eluſio* la ville d'Éluſe, ancienne métropole de la Novempopulanie, aujourd'hui Eauſe. Sur la même route, on trouvoit encore un bourg appelé *Hebromagus* par les Itinéraires, & placé à XV milles de Carcaſſonne; ſa poſition doit être fixée au village de Bram, près du canal de Languedoc: enfin au ſud-oueſt de Touloufe, ſur la route de Comminge, on trouvoit deux lieux dont les Itinéraires ſeuls nous ont conſervé le nom & la diſtance; l'un appelé *Vernoſolem*, à XV milles de Toulouſe, qui paroît être ce qu'on appelle aujourd'hui *la Vernoſe;* & l'autre appelé *Aquæ Siccæ*, à XV milles du précédent, qui devoit être près de Saint-Julien, ville de l'ancien Toulouſain, ſur la Garonne.

*Hiſt. génér. du Languedoc, t. I, p. 57.*

*Ibid. p. 56.*

Les *Taſconi;* le ſilence de tous les anciens Géographes nous laiſſe dans l'ignorance par rapport à ces peuples; Pline n'en parle point ailleurs; les hiſtoriens de Languedoc croient cependant en trouver des veſtiges dans le nom d'une petite rivière appelée *Teſcou*, entre le Tarn & l'Avéiron; cette conjecture eſt trop peu fondée pour nous y arrêter.

*Ibid. not. 12, p. 609.*

Les *Taruſconienſes* ſont plus aiſés à reconnoître; Ptolémée fait mention d'une ville des Salyens qu'il appelle Ταρουσκών; Strabon la nomme Ταράσκων; il dit que Niſmes étoit éloignée d'environ cent ſtades du Rhône, vers l'endroit où la petite ville de Taraſcon eſt bâtie ſur le bord oppoſé; Διέχει δ' ἡ Νέμαυσος τοῦ μὲν Ῥοδανοῦ περὶ ἑκατὸν σταδίους, καθὸ ἐν τῇ περαίᾳ πολίχνιόν ἐστι Ταράσκων. Ce n'eſt donc pas Taraſcon dans le comté de Foix, comme quelques-uns l'ont prétendu, c'eſt Taraſcon ſur le Rhône; ceux que Pline nomme ici *Taruſconienſes* occupoient une partie de ſon territoire; les *Déſuviates* occupoient l'autre, comme M. Ménard l'a prouvé dans le Mémoire précédent.

*L. II, c. 10.*

*L. IV.*

Les *Umbranici;* la table de Peutinger place ces peuples à l'orient des Volces Tectoſages, & aux environs de Niſmes; c'eſt par conſéquent à peu près dans le diocèſe de Montpellier qu'il faut les fixer, & non pas dans le Lauraguais, comme l'a voulu M. de Valois.

*Notit. p. 615.*

*Vocontiorum civitatis fœderatæ duo capita, Vasio & Lucus Augusti; oppida verò ignobilia XIX, sicut XXIV Nemausensibus attributa.*

*Dans la cité des Vocontiens, alliée des Romains, sont deux capitales, Vaison &* Lucus Augusti, *& dix-neuf villes considérables, comme il y en a vingt-quatre qui dépendent de ceux de Nismes.*

La cité des Vocontiens étoit située entre les Allobroges, les Cavares & les Ségalauniens, & comprenoit non-seulement le territoire de Vaison, mais aussi le Diois. Pline nous apprend qu'elle avoit deux villes principales, Vaison & *Lucus Augusti;* la première située à l'extrémité septentrionale du comté Vénaissin, nous est parfaitement connue; elle étoit bâtie dans une plaine sur les bords de la rivière d'Ouese; son étendue avoit près d'une lieue de circuit; elle a été depuis tellement ruinée, que son emplacement n'est plus qu'un vaste champ qu'on appelle *la Villasse,* la nouvelle ville est bâtie près delà sur un roc escarpé, il reste encore de l'ancienne ville quantité de débris d'édifices Romains. Tel est un pont sur l'Ouese d'une seule arcade, bâti de quartiers de pierre d'une grosseur & d'une longueur prodigieuses, dont les inondations n'ont emporté que le parapet. Tels sont les restes des bains qui étoient bâtis sur le bord de la même rivière, ainsi que ceux de différens aquéducs, dont les uns élevés hors de terre, conduisoient les eaux du Groseau, fontaine appelée en latin *Glatzellum,* qui prend sa source au-dessous du mont Ventoux, près de Malaucene, & qui passe pour la plus abondante de toutes celles du comté Vénaissin, après la fontaine de Vaucluse; les autres aquéducs sont souterrains, mais d'une bonne hauteur & largeur, bâtis de petites pierres carrées; ils servoient à porter les immondices de la ville dans la rivière: on y voit encore des restes d'un amphithéatre. On a déterré sous les ruines de l'ancienne ville en divers temps, des colonnes d'une grosseur extraordinaire, des statues, des urnes sépulcrales de marbre, de plomb & de verre, quantité de médailles & plusieurs inscriptions. On conserve à Vaison une pierre qui prouve que

*Le P. Boyer de S.te Marthe, hist. de l'Eglise Cath. de Vaison, page 3.*

les anciens habitans, ainſi que la plupart des autres peuples avoient déifié leur ville, la voici.

MARTI
ET VASIONI TACITVS.

Le P. Boyer de S.te Marthe, hiſt. de l'Egliſe Cath. de Vaiſon, page 4.

Une autre inſcription nous apprend qu'il y avoit dans Vaiſon un collége de ces ouvriers qu'on appeloit *Centonarii*, qui fabriquoient les tentes & l'ameublement militaire, qu'on appeloit *Centones*.

GENIO COLLEGII
CENTONARIORVM
VAS. R. S.

On y en voit une autre gravée ſur un piédeſtal qui ſupportoit une colonne de marbre, elle nous apprend que les habitans avoient rendu des hommages à l'empereur Gallien.

*Ibid. p. 11.*

IMP. CAES
P. L. GALLIEN
INVICTO. P. F.
AVGVSTO
VASIENSES

*Lucus Auguſti* étoit non pas Saint-Paul-trois-châteaux, comme l'ont dit quelques écrivains, mais le Luc en Dauphiné, près de la Drome. La table de Peutinger le déſigne ſur la route de Turin à Valence, ſous le nom de *Luco*, & l'Itinéraire d'Antonin ſur la route de Milan à Vienne par les Alpes Cottiennes, ſous celui de *Lucum*.

Pour les dix-neuf villes moins conſidérables qui dépendoient des Vocontiens, il n'eſt pas aiſé de les connoître ; ce qu'il y a de certain, c'eſt que Die en étoit une, elle eſt appelée *Dea Vocontiorum* dans la Table de Peutinger & dans l'Itinéraire d'Antonin. Quant aux vingt-quatre lieux de la dépendance de Niſmes, M. Ménard renvoie à ſon hiſtoire de cette ville.

*T. 1, p. 15; 39, 41 des not.*

*Adjecit Galba imperator, ex Inalpinis Avanticos atque Bodionticos, quorum oppidum Dinia.*

*L'empereur Galba ajouta au dénombrement de ce pays & prit d'entre les peuples qui habitoient au pied des Alpes les Avantiques & les Bodiontiques, dont Digne est la capitale.*

Hermolaus Barbarus a cru que les Avantiques étoient ceux d'Avanches, peuple de Suisse au dessus du lac Leman: mais le P. Hardouin observe très-bien que la Gaule Narbonnoise ne s'est jamais étendue au delà du lac Leman. Quand on fait attention que Pline place les Avantiques au pied des Alpes, on ne peut disconvenir qu'il ne faille les fixer à l'endroit où est aujourd'hui le lieu d'Avançon, entre Gap & Embrun.

*In Plin. emend. ad l. III, n.° 31.*

*Chorier, hist. du Dauph. l. I, p. 12, & l. IV, p. 197.*

La position des Bodiontiques est plus certaine, puisque Digne étoit une de leurs villes; ils occupoient donc l'extrémité de la Narbonnoise: cependant la ville de Digne que Pline donne aux Bodiontiques, est donnée par Ptolémée aux peuples qu'il appelle *Sentii;* ce doit être une corruption dans le texte de l'un ou de l'autre de ces deux écrivains; il est à croire que les *Sentii* ou *Sontii* ne sont autres que les *Bodiontici* de Pline qui habitoient en-deçà du Var, & les mêmes qui se trouvent compris sous le nom de *Sogiontii* parmi les peuples mentionnés dans l'inscription du trophée des Alpes.

*Bouche, chorog. de Prov. t. I.*

*Lib. II, c. 10.*

*Valesf. notit. p. 293.*

*Plin. lib. III, c. 10.*

Au reste, avant que Galba eût joint les Avantiques & les Bodiontiques à la Gaule Narbonnoise, ces deux peuples faisoient partie des Liguriens placés dans les Alpes entre les Cisalpins & les Transalpins, dont le pays, après qu'Auguste les eut vaincus, fut réduit en Province sous le nom d'Alpes maritimes. Les Liguriens habitoient le long de la mer des deux côtés du Var: or ceux d'entre ces peuples qui se trouvoient en-deçà de cette rivière, étant plus à la bienséance des Gaules, comme ceux qui habitoient au-delà, convenoient mieux à l'Italie, Galba sépara les Avantiques & les Bodiontiques de la province des Alpes maritimes, pour les joindre à la Narbonnoise.

*Dio, l. LIV.*

*Longitudinem provinciæ Narbonensis* CCLXX. *M. pass. Agrippa tradit; latitudinem* CCXLVIII.

*Agrippa rapporte que la longueur de la province Narbonnoise*

*est*

*eſt de deux cents ſoixante-dix mille pas, & la largeur de deux cents quarante-huit mille.*

La manière de meſurer par pas que Pline emploie ici, & qu'Agrippa avoit employée avant lui, eſt la ſeule dont les Romains fiſſent uſage, ils l'avoient introduite dans les provinces de leur Empire, & ils s'en ſervoient pour marquer les diſtances ſur les voies militaires; mais toute la Gaule n'avoit pas adopté cette manière de meſurer les diſtances, on s'y ſervoit preſque par-tout d'une meſure propre & particulière, qui étoit la lieue, *leuca* ou *leuga*, & cette lieue Gauloiſe valoit quinze cents pas Romains; la province Narbonnoiſe toutefois ne ſuivoit point l'uſage des Gaulois, ſi elle ne connut d'autre meſure itinéraire que celle des milles: or chaque pas valant cinq pieds Romains, le mille Romain doit raiſonnablement être fixé à ſept cents cinquante-quatre toiſes. M. Ménard ſe règle, comme il l'a déjà obſervé dans l'hiſtoire de Niſmes, ſur la meſure fixée par deux pierres milliaires de l'empereur Tibère, marquées IX & X, qui ſe trouvent encore dans leur ancienne place ſur la voie Romaine qui conduiſoit de Niſmes à *Ugernum* ou au *Pons cæſarius* ſur le Rhône; cela poſé, la longueur de la province Narbonnoiſe que Pline d'après Agrippa porte à CCLXX mille pas, avoit environ ſoixante-huit lieues, & la largeur que cet Écrivain fixe à CCXLVIII mille pas, environ ſoixante lieues, ce qui s'entend des grandes lieues de France, dont l'étendue répond à la lieue d'Eſpagne, & à trois milles Arabiques, & doit être évaluée à trois mille vingt-deux toiſes du Châtelet de Paris, ce qui fait quatre milles Romains par chaque lieue.

*Hieron. comm. in Joël. c. 3. Jornand. de reb. Get. c. 36. Front. de Agr. qualit. p. 36.*

*T. VII, pag. 432 & 437.*

On voit par la Deſcription précédente, que la vaſte province nommée Gaule Narbonnoiſe, comprenoit du temps de Pline, le Rouſſillon, le Comté de Foix, le Languedoc, la Provence, le Dauphiné & la Savoie. Quoiqu'en diſe Strabon, ſes limites formoient une figure trop irrégulière, pour être réduites à la forme d'un parallélograme.

*L. IV.*



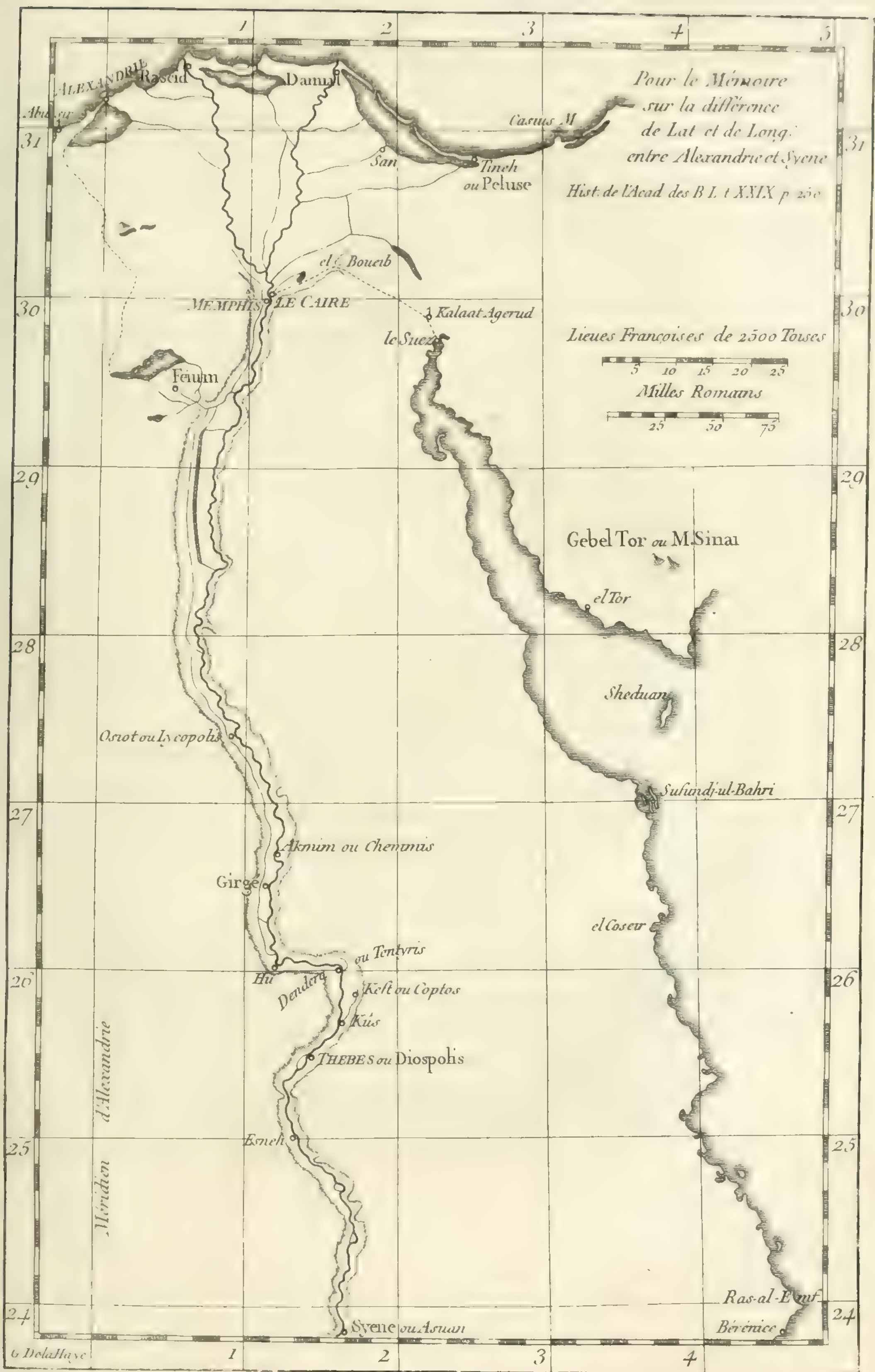
# *SUR LA DIFFÉRENCE DE LATITUDE ET DE LONGITUDE ENTRE ALEXANDRIE ET SYÉNÉ.*

LA position respective d'Alexandrie & de Syéné, est un point de Géographie de la plus grande importance pour l'Égypte, dont l'ancienne célébrité sera toujours un objet intéressant. Alexandrie & Syéné étant placées aux deux extrémités de cette contrée, la différence de hauteur entre ces villes, détermine à quelque chose près, ce que l'Égypte prend d'espace en latitude. Un examen scrupuleux des positions données par Ératosthène & par Ptolémée, est la matière d'un Mémoire communiqué à l'Académie par M. d'Anville, & dont nous allons rendre compte.

Lû le 3 Juin 1755.

Quoique l'antiquité n'ait point de Cosmographe plus distingué que Ptolémée, & qu'Alexandrie fût le lieu où il composoit ses ouvrages, on est assuré que la latitude qu'il donne à cette ville est fautive d'une portion de degré. Dans sa Géographie, Alexandrie est placée à trente-un degrés, sans rien de plus : & même dans son Almageste, il ne conclut la hauteur que de trente degrés cinquante-huit minutes. Or, les observations de M. de Chazelles à Alexandrie, y donnent la latitude à trente-un degrés onze minutes. L'espace occupé par une grande ville, pourroit en rigueur faire trouver quelque différence de hauteur, en différens lieux que l'étendue de cette ville renfermeroit. L'étendue de Paris sur un méridien fourniroit près de trois minutes. Un plan d'Alexandrie fort circonstancié, levé sur les lieux avec la plus grande apparence d'exactitude, & qui est manuscrit entre les mains de M. d'Anville, lui fait trouver, en conséquence de l'échelle dont ce plan est muni, près de dix sept cents toises du nord au sud, ou l'équivalent d'une minute & quatre cinquièmes, entre le Phare & la colonne de Pompée : & en s'étendant jusqu'au lac Mareote, sur lequel Alexandrie avoit un *navale*,

*Liv. V, ch. 12 & 13.*



Pour le Mémoire
sur la différence
de Lat et de Long.
entre Alexandrie et Syene
Hist. de l'Acad des B L t XXIX
ALEXANDRIE
Rascid
Damiat
Casius M
San
Tineh
ou Peluse
el Boueib
MEMPHIS
LE CAIRE
Kalaat Agerud
le Suez
Feium
Lieues Françoises de 2500 Toises
5 10 15 20 25
Milles Romains
25 50 75
Gebel Tor ou M. Sinai
el Tor
Sheduan
Osiot ou Lycopolis
Sufundj-ul-Bahri
Akmim ou Chemmis
Girge
el Coseir
Hu
Dendera
ou Tentyris
Kest ou Coptos
Kus
THEBES ou Diospolis
Esneh
Meridien d'Alexandrie
Syene ou Asuan
Ras-al-Enf
Bérénice
G. DelaHaye

l'eſpace prenant juſqu'à dix-neuf cents toiſes, eſt égal à deux minutes. On ſait que ce qui eſt habité aujourd'hui dans Alexandrie, n'eſt point renfermé dans l'enceinte qui ſubſiſte, & que cette partie habitée occupe une langue de terre ſur la marine, en tendant au môle qui joint le château du Phare à cette langue de terre, ſituation qui répond à l'ancienne habitation de *Rhacotis*, antérieure à la fondation de la ville d'Alexandrie. Il eſt à préſumer que c'eſt dans quelqu'un des domiciles qui exiſtent en cette ſituation, que M. de Chazelles pouvoit avoir la commodité de faire ſes obſervations. Si d'un autre côté, on juge convenable de rapporter celles de Ptolémée à l'emplacement du Muſée, qui étoit contigu au palais des Rois, dans le quartier nommé *Bruchion*, appuyé ſur la mer, au levant de Rhacotis; M. d'Anville reconnoît par l'orientement du plan dont il a été parlé, que le lieu de latitude pouvoit être le même, ou à peu près, que celui de la partie actuellement habitée à Alexandrie. Que ſi, pour s'écarter un peu moins de Ptolémée, on vouloit prendre un moyen terme entre Rhacotis & le lac Mareote, en ce cas cette latitude moyenne ſeroit encore de dix minutes & demie au-deſſus de trente-un degrés.

On n'eſt point aſſuré d'une manière auſſi poſitive, & avec autant de préciſion, de la latitude de Syéné; mais il convient d'examiner l'indication qui en eſt donnée. Celle de Ptolémée, dans ſa Géographie, eſt de vingt-trois degrés & demi & un tiers, c'eſt-à-dire cinquante minutes; dans ſon Almageſte, *Liv. II, ch. 6.* en diviſant les climats par des parallèles, & faiſant paſſer le ſeptième parallèle, où le plus long jour eſt de treize heures & demie équinoxiales, ſur la poſition de Syéné, Ptolémée fixe ce parallèle à vingt-trois degrés cinquante-une minutes. C'eſt la hauteur qu'il attribuoit par obſervation, ſelon le détail qu'il en donne, à la plus grande obliquité de l'écliptique, s'accordant *Liv. I, ch. 12.* ſur ce point, à peu de choſe près, ainſi qu'il le témoigne, avec ce qu'Ératoſthène & Hipparque avoient établi. En comparant cette hauteur avec celle d'Alexandrie, la différence ſe trouve de ſept degrés dix-neuf à vingt minutes.

On peut objecter, que cette différence ajoute un huitième de degré à l'arc de méridien, que concluoit Ératosthène de la longueur de l'ombre à Alexandrie au temps du solstice d'été, lorsqu'aucune ombre n'étoit sensible à Syéné. Car, de ce phénomène Ératosthène jugeoit, que cet arc de méridien étoit la cinquantième partie de la circonférence de la Terre sur le méridien, ce qui se borne à sept degrés douze minutes. Mais ce compte rond, d'une cinquantième partie, sans que rien n'y manque ou ne l'excède, est aussi suspect, eu égard à une précision rigoureuse, que le compte rond de cinq mille stades de mesure terrestre, que le même Ératosthène estimoit entre Alexandrie & Syéné, & qui a été trouvé si peu exact par Hipparque, qu'il le jugeoit susceptible d'environ un vingt-cinquième d'augmentation, au rapport de Pline. On fera beaucoup moins de violence à Ératosthène, sur ce qui concerne l'arc de méridien, en supposant qu'il l'ait jugé de sept à huit minutes plus court qu'il n'est en effet, puisque l'addition d'un huitième de degré sur sept degrés douze minutes, n'est que la cinquante-huitième partie de cette quantité de graduation. On n'est pas dans le cas de douter si le defaut de précision, en cette quantité, ne consiste pas à donner trop comme à donner moins, puisque l'indication de la hauteur de Syéné porte à croire que la quantité de graduation conclue par Ératosthène n'est pas suffisante. D'ailleurs, l'étude du local conduit à la même opinion, par un enchaînement de positions particulières. La grande *Diospolis* ou Thèbes, est marquée par Ptolémée dans la latitude de vingt-cinq degrés & demi; & ce qui détermine M. d'Anville à juger cette position convenable, c'est qu'en construisant une carte fort circonstanciée de l'Égypte, le centre du vaste emplacement qu'occupoit la grande Thèbes a pris la même latitude, ou à si peu de chose près, que ce seroit affecter trop de délicatesse que d'insister sur quelques minutes à l'égard de cette position. On estimera bien que Ptolémée n'a point jeté le point de Thèbes trop au sud, sur ce qu'Ibn-Iounis, astronome Egyptien, donne la même latitude à la ville de Kout, qui néanmoins est plus septentrionale que l'emplacement de Thèbes. Si l'on considère

ensuite que l'ancien Itinéraire Romain fait compter cent cinquante milles de Thèbes jusqu'à Syéné, on trouvera que cette mesure de chemin, dans un espace où le Nil peu tortueux ne donne pas lieu à de grands circuits, demande au moins la valeur d'un degré quarante minutes de latitude entre Thèbes & Syéné, sans écart de longitude, ainsi que Ptolémée l'indique. Car cet espace ne répond qu'à cent vingt-cinq milles, & la déduction de vingt-cinq milles sur cent cinquante, est déjà trop considérable pour qu'il soit permis de l'imaginer encore plus forte. Si toutefois, en partant du véritable point de la hauteur d'Alexandrie, on se borne au terme de l'arc de méridien que donne Ératosthène entre Alexandrie & Syéné, ou sept degrés douze minutes, il ne restera entre Thèbes & Syéné qu'un degré & demi. Cet espace ne renfermant qu'environ cent treize milles, il faudra supposer, contre toute vraisemblance, que la mesure itinéraire seroit à la mesure directe comme quatre est à trois, & c'est ce que la disposition du local ne souffre pas.

Au reste, pourquoi tiendroit-on à la quantité de graduation qu'Ératosthène estimoit entre Alexandrie & Syéné, plutôt qu'à sa mesure terrestre de stades, & qu'au jugement qu'il faisoit encore que Syéné étoit au même méridien qu'Alexandrie? Sans rien ôter aux Anciens de la considération qu'ils méritent de notre part, il faut qu'une saine critique ne nous fasse trouver dans leurs opérations, comme dans leurs écrits, que le degré de justesse & d'exactitude qui peut y être renfermé. M. d'Anville rappelle ici une observation qu'il a faite, dans le Mémoire qu'il a donné à l'Académie sur la mesure de la Terre d'Ératosthène. Posidonius, qui a tenu un rang distingué entre les Savans de l'antiquité, & que le même objet de la mesure de la Terre a occupé, y faisant servir l'intervalle entre Rhodes & Alexandrie, supposoit que ces lieux étoient rangés au même méridien. Cependant, on ne doute point actuellement que Rhodes ne decline du méridien d'Alexandrie vers l'ouest, assez sensiblement pour que la divergeance emporte plus de deux degrés de longitude; & cette divergeance est d'autant plus considérable, qu'elle se renferme dans cinq degrés & environ un quart de

latitude; la hauteur de Rhodes étant connue, & ayant été obſervée par M. de Chazelles, de même que celle d'Alexandrie. Selon les hypothèſes d'Ératoſthène & de Poſidonius, Syéné, Alexandrie, & Rhodes, ſeroient donc rangées ſur un même méridien. Ptolémée, mieux informé, marque deux degrés de différence entre Rhodes & Alexandrie; & en même temps qu'il fait l'île de Rhodes plus occidentale d'autant, conformément à ce que la Géographie actuelle établit, il fait le point de Syéné plus oriental qu'Alexandrie d'un degré & demi. Or, ce qu'on remarque de juſteſſe en un point dans Ptolémée, peut faire juger favorablement de ce qui concerne l'autre; outre qu'il eſt naturel de penſer, que s'il y a quelque partie dans Ptolémée qui ſoit plus correcte, ou moins défectueuſe, ce doit être l'Égypte. Au défaut même de tout autre Mémoire, il ſeroit, ce me ſemble, indiſpenſable de s'y conformer. Mais il eſt bon de voir, ſi les inductions qu'on peut tirer d'ailleurs ont plus ou moins de rapport à ſa détermination, & en particulier ſi l'on peut ſe permettre d'ajouter un degré & plus à la différence de longitude que donne Ptolémée entre Alexandrie & Syéné, ſelon l'opinion d'un ſavant Académicien. Cette diſcuſſion demande que l'on entre dans un détail géographique, auquel on peut prendre d'autant plus de part, que tout ce qui intéreſſe un pays auſſi célèbre dans tous les temps que l'Égypte, ne ſauroit être indifférent.

Sur des obſervations faites par M. de Chazelles, le point du Caire eſt plus oriental qu'Alexandrie d'un degré environ dix minutes; la Connoiſſance des Temps, donnée par l'Académie des Sciences, le marque ainſi. Mais, comme l'obſervation de la longitude n'eſt pas communément une détermination à quelques minutes de degrés près, M. d'Anville, en étudiant le local de l'Égypte, a cru s'apercevoir que dans la différence de longitude entre Alexandrie & le Caire, ce qui peut manquer à la plus grande préciſion doit plutôt ajouter à cette différence, que de la reſſerrer davantage: on conviendra du moins, que cette opinion ne conduit pas à rapprocher Syéné du méridien d'Alexandrie plus que de raiſon. M. d'Anville remarque

néanmoins, que Ptolémée faiſant la différence entre Alexandrie & Memphis d'un degré vingt minutes, on peut eſtimer, vu le rapport de poſition entre Memphis & le Caire, qu'il faut en rabattre environ dix minutes.

En remontant le Nil au-deſſus du Caire, la direction générale du cours du fleuve dans un grand eſpace prend du ſud vers l'oueſt, environ un quart & demi de vent. La grande carte de l'Égypte, envoyée au Roi par le P. Sicard, eſt la première où le cours du Nil ait paru tracé dans une pareille direction. Mais, ce qui en fait la preuve, c'eſt que la ville de *Feïum,* ou de l'ancien nome Arſinoïte, ayant ſa poſition à l'égard du Caire au rhumb du ſud-oueſt, la diſtance que l'on connoît entre cette ville & le paſſage du Nil, amène ce fleuve dans la direction marquée ci-deſſus. On pourroit imaginer, que cette direction auroit donné lieu à l'erreur d'Ératoſthène, lorſqu'il a rangé Syéné au méridien d'Alexandrie; on ne ſauroit croire qu'il ignorât que Memphis s'écartoit ſenſiblement du méridien d'Alexandrie vers l'eſt: mais, en remarquant que le fleuve au-deſſus de Memphis dévioit du méridien de Memphis vers l'oueſt, Ératoſthène, ſans pouſſer l'obſervation plus loin, a pu en inférer qu'il falloit reprendre de ce côté-là, en tendant vers Syéné, l'eſpace de longitude qui ſéparoit Memphis d'avec Alexandrie.

Cette compenſation ne peut avoir lieu. Le Nil en deſcendant de la Thébaïde décrit un arc, dont la partie inférieure donne la direction précédente: mais, la partie ſupérieure de cet arc donnant la direction contraire, & plus ſubitement même, fait rentrer dans la longitude dont on part en remontant le Nil au-deſſus du Caire. De là vient, qu'à Girgé, qui eſt aujourd'hui la ville principale de l'Égypte ſupérieure, & même avant que d'être remonté juſque-là, on retrouve le méridien du Caire. C'eſt ainſi que les notions géographiques actuelles nous guident: & Ptolémée ne s'en écarte pas. La poſition de *Ptolemaïs-Hermii,* qu'il place à dix minutes au-deſſus de Panopolis, tombe dans le voiſinage de Girgé. On ſait que Panopolis & Chemmis ſont la même ville, ſous deux noms, dont l'un eſt Grec, l'autre Égyptien; & le nom Égyptien ſubſiſte encore aujourd'hui dans

celui d'Akmim. Or Girgé, qui eſt une ville nouvelle, remonte au-deſſus d'Akmim dans un éloignement à peu près ſemblable à ce qu'indique Ptolémée entre Panopolis & Ptolemaïs-Hermii. Girgé eſt donc en Égypte à peu près dans la même poſition que celle qu'occupoit Ptolemaïs-Hermii: or dans Ptolémée on trouve la même indication de longitude pour Ptolemaïs-Hermii que pour Memphis. La diſtinction à faire entre la longitude de Memphis & celle du Caire, ne pouvant s'eſtimer que d'une minute ou deux, ne mérite point d'entrer ici en conſidération. Ainſi, on eſt ſuffiſamment fondé à dire, qu'en retrouvant la longitude du Caire aux environs de Girgé, c'eſt être d'accord avec Ptolémée.

Mais au delà de Girgé, on eſt actuellement inſtruit, qu'en remontant le Nil au-deſſus de la petite Dioſpolis, qui porte le nom de Hou, la route conduit vers l'eſt juſqu'à Dendera, l'ancienne Tentyris; de manière que la poſition de Keſt ou Coptos, qui au delà de ce détour s'écarte encore à quelque diſtance du Nil vers le levant, un peu plus haut que Tentyris, ſe conclut d'environ trois cinquièmes de degré plus orientale que Girgé: & en effet, Ptolémée donne à peu près cette quantité de longitude entre Ptolemaïs-Hermii & Coptos, y employant deux tiers de degré.

Au-deſſus de la hauteur de Coptos, le Nil ramène vers l'oueſt, & dans Ptolémée la grande Dioſpolis eſt plus occidentale que Coptos d'un demi-degré. La carte du P. Sicard, & celle de M. d'Anville n'admettent pas une différence ſi conſidérable, qui paroît devoir être limitée à environ dix-huit minutes. C'eſt le premier écart ſenſible qui ſe rencontre dans la différence de longitude entre Ptolémée & les notions actuelles, en tendant ainſi du Caire ou de Memphis vers Syéné. En voici un ſecond. Selon Ptolémée, la longitude de Syéné & celle de la grande Dioſpolis ſont la même; au lieu que par une courbure dans le cours du Nil vers l'eſt, au-deſſus d'Eſneh ou Latopolis, la poſition d'Aſuan ou Syéné paroît reculée d'une portion de degré en longitude au delà du méridien de la grande Dioſpolis. Mais quoi qu'il en ſoit, le réſultat de cette chaîne de poſitions depuis Alexandrie, en compaſſant le plus ou le moins,

moins, ne nous écarte de ſon méridien que d'un degré & environ quarante minutes de la graduation de longitude ordinaire, & en ſuppoſant la Terre ſphérique. Il ſuffit ici de faire uſage de cette graduation, en réſervant à des poſitions fixées dans la plus grande rigueur géométrique, l'application d'une hypothèſe auſſi délicate que celle de la Terre aplatie par les Pôles, dont il ne réſulteroit pas dans le cas actuel une minute de différence. Nous trouvons donc un ſixième de degré de plus que dans la quantité de longitude employée par Ptolémée, non pas un degré & quelques minutes. On ne ſauroit au reſte vouloir prendre plus de longitude entre Alexandrie & Syéné que dans Ptolémée, ſans aggraver d'autant le tort d'Ératoſthène d'avoir rangé ces poſitions dans la même longitude, & de fonder ſon hypothèſe ſur la ſuppoſition que ces points étoient l'un & l'autre au même méridien. Il n'eſt pas naturel de ménager Ératoſthène ſur la meſure d'un arc de méridien, & de vouloir en même-temps groſſir ſon erreur ſur un autre point, qui eſt également un de ſes moyens. Et ce dont il eſt queſtion n'eſt pas de peu de conſéquence, & ne ſeroit pas un foible reproche à faire à Ératoſthène. La déviation ou l'écart du méridien d'Alexandrie, que l'on ne ſuppoſe ici que de dix à onze degrés par l'ouverture de l'angle, ſeroit dans l'opinion contraire le cinquième de nonante, ou d'environ dix-huit degrés.

Comme une étude qui ſe porte ſur tous les objets qu'embraſſe la Géographie, ne borne pas ſa conſidération à un objet en particulier, & que d'ailleurs la conciliation des différentes parties, qui ont quelque liaiſon entre elles, aſſure la ſolidité de leur poſition reſpective; M. d'Anville ajoute à cette diſcuſſion de divers points attachés au cours du Nil même, les notions actuelles du giſement des côtes de la mer Rouge ou du golfe Arabique, qui étant latérales au cours du Nil, peuvent avoir leur rapport avec quelque point qui ait été fixé & reconnu.

Pour mettre un enchaînement entre le Nil & la mer Rouge, il faut partir de la poſition du Caire, & fixer à l'égard de cette poſition le point du Suez. On compte communément trente heures de chemin du Caire au Suez. L'itinéraire de la

route des Hadgis ou pélerins de la Mèque, donné à Thevenot par un prince de Tunis, fournit vingt-six heures & demie depuis le Caire jusqu'au château d'Ageroud, situé à trois ou quatre heures du Suez, vers Maestre-Tramontane ou nord-nord-ouest. Le sieur Granger marque dans sa relation avoir fait cette route en vingt-six heures. Monconys n'en compte pas davantage. Pallade *(in Lausiacis)* prenant la distance depuis Babylon ou le vieux Caire, situé précisément au bord du Nil, dit que ce chemin est de vingt-quatre heures pour un homme de cheval. Le journal d'un Comite Vénitien, publié par Ramusio, marque quatre-vingts milles du Caire au Suez: c'est trois milles par heure, à raison de vingt-six heures de marche. Il est à remarquer, que la route dont il s'agit, décrit un arc très-sensible. Car, quoique le Caire, fixé par observation à trente degrés deux minutes, soit plus nord que le Suez, selon la latitude de vingt-neuf degrés quarante-cinq minutes, donnée par les Portugais, qui dans une navigation dont on a le journal par D. Jean de Castro, ont pénétré jusqu'au fond de la mer Rouge; cependant la route en partant du Caire s'élève vers Grec-Levant, ou est-nord-est, pour se mettre à la hauteur d'un défilé, appelé el Boucib, ou le détroit. De-là jusqu'au château d'Ageroud la route rabat vers Siroc-Levant, ou est-sud-est, & d'Ageroud au Suez vers Ostro-Siroc, ou sud-sud-est: de sorte qu'un intervalle qui n'est pas à estimer de soixante mille toises en droiture, en vaut soixante-six mille par ces différentes directions, indépendamment des circuits particuliers, dont le détail dans un pays aride & désert échappe à notre connoissance. Mais il s'ensuit, que sans que ces circuits prennent de part à l'estimation, les quatre-vingts milles du Vénitien sont de huit cents vingt-cinq toises, ce qui convient à peu près à la mesure du mille Lombard, plus étendu que le mille Romain. Chaque heure de marche sur le pied de vingt-six, passe ainsi deux mille cinq cents toises, & les heures de la nombreuse caravane de la Mèque vont à deux mille deux cents toises, quoique par la continuation de la route jusqu'à la Mèque, on ne puisse les évaluer qu'à dix-neuf cents ou deux mille toises,

parce qu'il en faut environ trente pour remplir l'efpace d'un degré. M. d'Anville ne pouvoit fe difpenfer d'entrer dans tout ce détail, les divers points à établir au delà du Suez devant être appuyés fur cette pofition.

Du Suez il faut fe porter fur le Tor, qui eft le port du mont Sinaï. Selon le journal du Comite Vénitien, monté fur la flotte Turque envoyée par Soliman contre Diu, forterefle des Portugais dans l'Inde, la route eft Oftro-Siroc, ou fud-fud-eft; & quoiqu'il n'en réfulte que vingt-deux degrés & demi de divergence du fud à l'eft, M. d'Anville l'eftime d'environ trente degrés, pour fuppléer à ce que la déclinaifon de l'aiman peut avoir été négligée dans l'obfervation du rhumb ou de l'aire de vent, & parce que fon intention a été de chaffer plutôt plus que moins dans l'eft, & de ne pas épargner l'efpace dans le fens de la longitude. La latitude du Tor, vingt-huit degrés dix minutes, eft indiquée par la navigation Portugaife dont on a parlé: & quoique Jean de Caftro, dans fon Journal, ne compte que vingt-huit lieues du Tor au Suez, & que l'eftime que M. d'Anville a reconnue être propre aux lieues de cette navigation les faffe d'environ dix-fept au degré, il n'admet guère moins de trente lieues de cette forte mefure entre le Suez & le Tor.

Du Tor, les inftructions tirées des Mémoires Portugais indiquent la pofition d'une île, fituée au large, & dont le nom eft *Shéduan;* puis d'une autre île voifine de la côte, & nommée actuellement *Sufundj-ul-Bahri,* ou éponge de mer, & dans l'antiquité, *Aphroditis.* Pour ne point entrer dans un plus grand détail de circonftances locales, M. d'Anville paffe tout de fuite au *Ras-al-Emf,* ou Cap du Nez, en latitude d'environ vingt-quatre degrés, conclue par Jean de Caftro d'une hauteur obfervée de vingt-quatre degrés dix minutes, à environ trois lieues au nord du cap. Selon les tables Portugaifes, qui donnent ce qui a réfulté des navigations, & particulièrement de celle de Caftro, la différence de longitude entre le Suez & Ras-al-emf eft de deux degrés vingt minutes; & fi l'on compare le gifement du même rivage dans Ptolémée, on verra que ce qu'il lui fait prendre d'obliquité eft peu confidérable, en comparaifon de celle que

procurent les inſtructions qui nous guident. Entre le fond du golfe & la poſition d'une ville de Bérénice, dont il reſte à parler, la différence de longitude n'étant que de trente-cinq minutes dans Ptolémée, M. d'Anville l'admet ici de deux degrés & un quart & au-delà, c'eſt-à-dire qu'elle peut quadrupler celle de Ptolémée. On doit ſentir, que s'il y a quelque correſpondance ou liaiſon établie entre un point placé ſur cette côte, & quelqu'une des poſitions adhérentes au Nil, un giſement auſſi oblique de la côte doit plutôt attirer dans l'eſt cette poſition quelconque, & conſéquemment le cours du Nil, que de les reculer dans l'oueſt; & ce qui peut en réſulter ne ſauroit être de faire trouver une moindre différence de longitude qu'il ne convient, entre Alexandrie & Syéné.

La ville de Bérénice doit ſuivre immédiatement le Ras-al-emf; la mer forme au-deſſus de ce cap un grand enfoncement, dont Agatharchide, Diodore de Sicile & Strabon ont fait mention, ſous le nom d'Ἀκάθαρτος κόλπος, ou de golfe Immonde, & que M. d'Anville reconnoît être appelé *Giun-al-Malik,* ou golfe du Roi, par le géographe arabe Édriſi. Cette Bérénice, car on ſait que pluſieurs villes ont porté ce nom dans l'antiquité, étoit ſituée ſur la côte de ce golfe, & peu éloignée même du Ras-al-emf, en conſéquence de la latitude que lui donne Ptolémée, qui eſt vingt-trois degrés cinquante minutes, ou la même que celle de Syéné. Ptolémée n'eſt pas le ſeul qui attribue à Bérénice une hauteur qui lui ſoit commune avec Syéné; Strabon, dans ſon ſecond livre, dit qu'à Bérénice, comme à Syéné, le Soleil eſt vertical au ſolſtice d'été;
L. IV. & on lit dans Pline, *cùm in Berenice, ipſo die ſolſtitii, umbræ in totum abſumantur.* Il eſt vrai, que la nullité d'ombre aux environs du tropique, s'étendant à une largeur de terrain qui peut valoir un demi-degré, la latitude de Bérénice, par ce phénomène, n'eſt pas décidée à quelque portion de degré près. Mais cette incertitude, ſur le plus ou le moins dans la latitude de Bérénice, ne tire point ici à conſéquence; il doit être queſtion de la diſtance de ce point à l'égard d'un autre point, qui par rapport à Bérénice eſt ſitué dans la région du nord-oueſt; & vu que la côte ſur

laquelle Bérénice eſt rangée, court elle-même obliquement entre nord-eſt & ſud-oueſt, dont la direction devient une baſe pour la ligne qui tend au nord-oueſt, l'intervalle d'un point à l'autre eſt le même, encore que la latitude de Bérénice, ſi elle n'eſt pas fixée en rigueur, puiſſe rouler dans un certain eſpace.

Le point avec lequel il faut ſe retrouver en partant de Bérénice eſt Coptos. Ptolémée Philadelphe avoit ouvert une route directe de Bérénice à Coptos, afin que les marchandiſes de l'Inde, de l'Arabie, & de l'Éthiopie, qui venoient par le golfe Arabique, étant débarquées à Bérénice, les navigateurs ne couruſſent point le danger de naviguer le golfe juſque dans ſon enfoncement le plus reculé. Les Romains comptoient deux cents cinquante-huit milles dans l'intervalle de Bérénice à Coptos. On lit dans l'Itinéraire d'Antonin, *à Copto Berenicen* CCLVIII: & dans Pline, *Berenice, portus Rubri maris, à Copto* CCLVIII *mill. paſſuum.* Dans le détail des diſtances particulières que donne l'Itinéraire, on compte deux cents ſoixante-onze; mais il eſt facile d'en démêler l'erreur. Car, dans la diſtance marquée entre la ſtation qui eſt nommée *Compaſi*, & celle de *Jovis (ſubaudi Hydreum)* au lieu de XXXIII, ſi on lit XXIII, ſelon la leçon du manuſcrit de l'Eſcurial rapportée par Surita, ce qui eſt même appuyé du témoignage de la Table, qui ne marque que XXII, il ne reſte que deux cents ſoixante-un. Et vu que la diſtance de Coptos à la manſion qui lui eſt immédiate ſous le nom de Phœnicon, ſe lit XXIIII dans le même manuſcrit, au lieu de XXVII, il reſtera donc deux cents cinquante-huit, ſelon que l'Itinéraire même l'indique en total, indépendamment du témoignage de Pline.

*Lib. VI.*

Or, le compte de la diſtance itinéraire étant ainſi conſtaté, ce que les points établis tant du côté du Nil en premier lieu, que du côté de la mer Rouge en ſecond, font trouver de diſtance entre Bérénice & Coptos, revient à deux cents quarante-deux milles Romains ou environ, à l'ouverture du compas. Il eſt conſtant que cette ligne directe doit avoir quelque choſe de moins que la meſure itinéraire. Le compte de deux cents quarante-deux apporte ſeize de réduction à deux cents

cinquante-huit, & cette réduction eſt le ſeizième de la meſure itinéraire. On peut bien eſtimer cette réduction comme très-ſuffiſante à l'égard d'une route que l'on a percée directement au travers d'un pays vague, & ſans habitations de quelque importance. Si par cette conſidération, la réduction peut avoir quelque choſe de trop, il doit s'enſuivre que la poſition de Bérénice pouſſe celle de Coptos dans l'oueſt, & la rapproche du méridien d'Alexandrie, ce qui influe ſur la poſition de Syéné. Et ſuppoſé qu'on voulût au contraire que la réduction fût trop foible, on eſt en droit de demander, ſi en couchant, auſſi obliquement qu'on l'a vu ci-deſſus, le rivage de la mer Rouge, par comparaiſon avec Ptolémée, pour arriver au point de Bérénice; on ne peut pas ſoupçonner qu'un tel giſement de rivage étant propre à conſumer plus de longitude, il a par conſéquent fait écarter Bérénice au delà de ce qui convient. Il n'y a pas lieu non plus de trouver à redire, que la diſtance à l'égard du bord de la mer Rouge ne s'adreſſe pas au point de Syéné directement, plutôt qu'à un autre lieu. Outre que tout ce qu'on pourroit deſirer de notions particulières ne nous eſt pas donné, c'eſt préciſément depuis Coptos juſqu'à Syéné, que M. d'Anville ſe trouve avoir ajouté à la graduation de Ptolémée, ſans quoi la différence de longitude entre Alexandrie & Syéné ne prendroit pas un degré & demi de longitude, ainſi que Ptolémée l'a marquée, bien loin d'en occuper davantage.

M. d'Anville termine ce Mémoire en diſant, que c'eſt à la compoſition d'une carte ſpéciale de l'Égypte ancienne & moderne, qu'il doit les combinaiſons qui fixent le lieu de ces différentes poſitions; & qu'il ne pouvoit ſe diſpenſer de mettre en évidence ce qui ne lui permettoit qu'un degré & environ quarante minutes de longitude entre Alexandrie & Syéné, au lieu de deux degrés trente & quelques minutes. Il témoigne, que c'eſt juſqu'à préſent tout ce qu'il y a de moyens ſur leſquels on puiſſe ſe fonder en cette matière. Il conclut donc, qu'il faut des inſtructions ultérieures, & d'un genre qui ſoit eſtimé plus poſitif, pour être en liberté de déroger à celles qui ſont données.

# *RÉFLEXIONS*

## *Sur les noms* FRANCIA *&* FRANCI, *& sur les titres* REGES FRANCORUM *&* REGES FRANCIÆ, *donnés à nos Rois.*

M. BONAMY ayant lû un Mémoire sur le Trésor des Chartes, il y cita un titre du *registre de Philippe Auguste*, où il lisoit dans une lettre de ce Prince les mots *consuetudo regni Franciæ*, & *rex Franciæ*. On lui objecta que le mot *Franciæ* ne convenoit pas à ce temps-là, & qu'il devoit y avoir dans l'original *Francorum*, au lieu de *Franciæ*. Cette objection donna lieu à M. Bonamy de faire des recherches sur l'emploi du mot *Francia*, & ce sont ces recherches qu'il communiqua à l'Académie quelques jours après; mais il commença par avouer que le texte original ne l'avoit pas mis en état de répondre à la difficulté: car le mot *Franc̃* qui y est en abrégé peut s'interpréter également par *Francorum* aussi-bien que par *Franciæ*. Il a donc été obligé d'avoir recours à d'autres titres pour savoir si nos Rois s'étoient toujours intitulés *reges Francorum*, & s'ils n'avoient pas pris quelquefois aussi le titre de *reges Franciæ*. Dès les premiers temps de notre Monarchie, dit M. Bonamy, les pays que les François habitoient, s'appeloient *Francia*, car c'est sous ce nom qu'Ammien, Saint-Jérôme & d'autres Auteurs désignent le canton de la Germanie où demeuroient les Francs avant leur entrée dans les Gaules; & quoique sous la première race, la partie des Gaules, que les François avoient conquise, fut divisée en deux portions connues dans nos Auteurs sous les noms de *Neustria* & d'*Austrasia*, cependant la totalité du pays conquis s'appeloit en général *Francia*, *Francica regna*. Il faut cependant avouer, comme l'a remarqué M. de Valois, que l'on a donné plus communément le nom de *Francia* à la Neustrie qu'à l'Austrasie, c'est-à-dire au pays compris entre l'Escaut, la Meuse & le Rhin; mais vers le règne de

Le 5 Sept. 1758.

Charlemagne, le nom de *Francia* fut reſtreint à une moindre étendue de pays diſtraite de l'ancienne Neuſtrie, c'eſt-à-dire aux provinces compriſes entre la Seine & la Meuſe; & celles qui étoient entre la Seine & la Loire, conſervèrent le nom de Neuſtrie. On peut voir le détail de toutes ces variations dans la notice des Gaules de M. de Valois, où l'on remarquera que quoique tous les peuples ſoumis au vaſte empire de Charlemagne euſſent des noms qui leur étoient propres, ils ſe nommoient cependant tous *Franci;* ils conſervèrent long-temps cette dénomination, les François des Gaules ſe nommant *Franci occidentales*, & ceux de la Germanie *Franci orientales;* les Princes qui régnèrent ſur ces derniers, juſqu'au règne de Frédéric Barberouſſe, mort en 1190, trouvoient le nom de *Franci* ſi honorable qu'ils croyoient, ſuivant Guillaume de Malmeſbury, qu'il n'étoit dû qu'à eux, & qu'on ne devoit appeler les Francs des Gaules que *Gaulois-Romains: Magis propriè ſe Francos appellari jubent, & eos quos nos putamus Francos, Galluvalas, antiquo vocabulo, quaſi Gallos Romanos nuncupant.*

Cependant dès le règne de Charles le Chauve on commença à donner le nom de *Francia* à la portion des États compriſe entre la Loire & la Meuſe, qui lui échût dans le partage de la ſucceſſion de Louis le Débonnaire ſon père: *Anno 844* (dit Sigébert) *Karolus accepit Occidentalia regna, à Britannico Oceano uſque ad Moſam fluvium; in quâ parte ex tunc & modò nomen Franciæ remanſit.* Mais pour la diſtinguer de la France orientale, ou Teutone, on l'appeloit *Francia occidentalis, Gallicana, Romana, Latina,* à cauſe de la langue latine corrompue que parloient ſes habitans. Enfin, ſous la fin de la ſeconde race, Flodoard appelle ſimplement *Francia* le royaume de France, dans lequel il met la Bourgogne & l'Aquitaine; de ſorte que quand Hugues Capet parvint à la Couronne, toutes les provinces ſoumiſes à ſa domination ſont déſignées, dans nos auteurs, par les mots *regnum Franciæ.* Quoique les Princes qui régnèrent en Germanie continuaſſent auſſi à s'intituler *reges Francorum orientalium,* ce ne fut qu'après la mort de l'empereur Frédéric

Barberouſſe,

Barberouſſe, comme le dit M. de Valois, que nos Rois ſeuls s'intitulèrent *reges Francorum*, ainſi qu'avoient fait tous les Rois leurs prédéceſſeurs depuis Clovis, comme étant les ſouverains de la France proprement dite. C'eſt auſſi ſous la dénomination de *reges Francorum* que les hiſtoriens déſignent les deſcendans de Charles le Chauve & ceux de Hugues Capet; ils n'emploient que rarement le titre de *reges Franciæ*, & encore plus rarement celui de *reges Galliæ*: c'eſt ce qu'il s'agit de prouver, par les lettres de Philippe-Auguſte & de quelques-uns de ſes ſucceſſeurs.

Quoique nos Rois, dans les lettres qu'ils écrivoient en latin, s'intitulaſſent ordinairement *Francorum rex*, leurs vaſſaux les appeloient *rex Franciæ*, on diſoit auſſi *regnum Franciæ*, *Conſtabularius*, *Camerarius*, *Cancellarius*, *&c. Franciæ*, comme on le voit dans les anciens regiſtres du tréſor des Chartes dès le règne de Philippe-Auguſte. Il eſt vrai que dans ces regiſtres les mots *Francorum* & *Franciæ*, ſont écrits ordinairement en abrégé *Franc̃.* mais le mot *Francia* s'y trouve auſſi écrit en toutes lettres, comme dans le *regiſtrum Philippi Auguſti* de la Bibliothèque du Roi, où on lit des lettres de Henri duc de Brabant, de l'an 1212, dans leſquelles ce Prince dit: *Juravi etiam quod eundem Dominum meum Philippum regem Francie juvabo bonâ fide, &c.* Dans le même regiſtre il y a encore des lettres d'Hervé, ſeigneur de Donzy, qui commencent ainſi *(a)*: *Ego Herveus dominus Danziaci notum facimus univerſis, &c. quod hec ſunt conventiones inter nos, & dominum noſtrum regem Francie, &c.* Quelquefois néanmoins les Seigneurs, en parlant du Roi, diſoient *rex Francorum* au lieu de *rex Franciæ*, comme fait Guillaume comte de Ponthieu dans le même regiſtre & au même *fol. verſo col. 1*, où il déclare que *Philippus Dei gratiâ rex Francor̃.* lui a donné ſa ſœur *Aales* en mariage. Les lettres de Guillaume ſont de 1196, mais ſous la première & la ſeconde race il n'y a point d'exemples que nos rois, à la tête de leurs lettres, ſe ſoient intitulés autrement que *reges Francorum* & non *reges Franciæ*.

*Fol. recto* VIII^xx^, *xj, col. 2.*

*Fol. recto* IX^xx^, *col. 2.*

*(a)*. Elles ſont imprimées dans les Coutumes de Berry, par la Thaumaſſière, *page 687*.

Pour ce qui eſt de la troiſième race, il faut diſtinguer leurs lettres latines d'avec leurs lettres françoiſes. Quoique dans les anciens titres de cette race, on trouve par-tout *regnum Franciæ*, cependant les rois s'y intitulent preſque toujours *rex Francorum;* je dis preſque toujours, parce qu'on peut citer quelques exemples de Rois qui ſe ſont intitulés *rex Franciæ*. Louis VI écrivant au Pape Calixte II, dit en parlant de lui-même, *rex ergo Franciæ qui proprius eſt Romanæ eccleſiæ filius.* Telle eſt encore la lettre que Philippe-Auguſte écrivit en 1208 aux évêques de Normandie, qui commence ainſi: *Philippus Dei gratiâ rex Franciæ,* & qui eſt imprimée dans le Spicilége. Charles le Bel roi de France & de Navarre, s'intitule tantôt, *Carolus Dei gratiâ Francorum & Navarræ rex*, & tantôt *Carolus Franciæ & Navarræ rex*, comme le roi d'Arragon lui écrivoit *Carolo Dei gratiâ Franciæ & Navarræ regi.*

*Hiſt. conſulaire de Lyon, preuv. page 40.*

*Spicil. in-fol. t. III, p. 569.*

*Voy. le Spicil. t. III, p. 711, 712 & 713.*

Les enfans des Rois ſe ſervoient de l'expreſſion *rex Franciæ*, en parlant du Roi. Louis VIII *(b)*, du vivant de ſon père Philippe-Auguſte, commence ainſi la lettre qu'il écrit à Jean, roi de Jéruſalem. *Excellentiſſimo & chariſſimo conſanguineo ſuo Joanni regi Hieroſolimitano, Ludovicus domini regis Franciæ primogenitus, ſalutem, &c.* Il s'intitule de même dans le traité qu'il fit en 1208, avec Henri III roi d'Angleterre. Alphonſe frère de Saint-Louis, ſe dit *Alfonſus filius regis Franciæ comes Pictavenſis & Toloſanus.* Robert comte d'Artois, petit-fils de Louis VIII & neveu de Saint-Louis, *Robertus comes Atrebatenſis excellentiſſimi principis Ludovici Dei gratiâ regis Franciæ illuſtris nepos.* Philippe III écrivant des lettres à Matthieu abbé de Saint-Denys & à Simon de Neſle, Régents du royaume, dit: *Genitor noſter Ludovicus quondam Franciæ rex illuſtris*, & ces Régents écrivant aux mêmes Princes, commencent ainſi leurs lettres. *Excellentiſſimo domino ſuo Philippo Dei gratiâ Franciæ regi illuſtri Matthæus Dei miſeratione eccleſiæ beati Dionyſii in Franciâ Abbas humilis, & Simon Dominus Nigellæ tenentes locum ſuum in regno*

*Page 52 des preuv. du traité des Fiefs de Chantereau-le-Fèvre.*

*Spicil. in-fol. t. III, p. 586.*

*Ibid. p. 671.*

*Ibid. p. 572.*

*Ibid. p. 666, col. 1 & 2.*

*Ibid. p. 670.*

*(b)* Pierre de Courtenai, frère de Louis VII, ſe dit également *Ludovici Francorum regis frater,* & *regis Franciæ frater.* Coutumes de Berry, par la Thaumaſſière, p. 401 & 402.

*Franciæ ſalutem.* Philippe III commence ainſi la lettre qu'il écrivit aux Grands du royaume avant ſon retour en France: *Archiepiſcopis, Epiſcopis, Ducibus, Comitibus, & aliis fidelibus ſuis in regno Franciæ conſtitutis ad quos præſentes literæ pervenerint, ſalutem & dilectionem. Cum piæ recordationis præcariſſimus Dominus ac genitor noſter Ludovicus quondam rex Francorum illuſtris, &c.* Spicil. in fol. t. III, p. 666, col. 1.

Les Empereurs, les Rois & les Papes écrivoient à nos Rois avec la ſuſcription *regi Francorum illuſtri*, ou bien, *regi Franciæ illuſtri.* Ibid. p. 722, 734, 767, 776, 795, 801.

De toutes ces autorités, il s'enſuit que tandis qu'on diſoit dans les actes en latin, *regnum Franciæ, pares regni Franciæ*, ou *pares Franciæ*, nos Rois dans leurs lettres écrites en latin, juſqu'au règne de François I^er^, ont pris ordinairement le titre de *rex Francorum.*

Quant aux lettres écrites en françois, nos Rois ont toujours pris le titre de *roi de France*, & je n'ai point vu d'exemples de *rois des François*, ſi ce n'eſt dans des traductions d'actes latins.

Saint-Louis, dans des lettres en françois, confirmatives d'un accord fait entre Thibaut roi de Navarre & les Templiers, en 1241, dit: *Louis par la grâce de Dieu roi de France, à tous ceux à qui ces lettres venront.* Philippe III commence ſon teſtament, en 1285, par ces mots, *Philippes par la grace de Dieu rois de France.* Philippe le Bel s'intitule de même. Louis X, dit le Hutin, en 1315, s'intitule *par la grace de Dieu rois de France & de Navarre.* Philippe le Long de même; & tous leurs Succeſſeurs écrivant en françois, ſe ſont toujours intitulés *roi de France*, tandis qu'en écrivant en latin, les mêmes rois prenoient le titre de *Francorum rex.* Traité des Fiefs de Chantereau-le-Fèvre, p. 229. Spicil. in fol. t. III, p. 691. Ibid. p. 704. Ibid. p. 707. Ibid. p. 710.

Quant au titre de *rex Galliarum* ou *Galliæ* ou *Gallorum*, on trouve rarement des lettres de nos Rois où ils ſe ſoient intitulés ainſi; mais leurs ſujets en leur écrivant s'en ſont ſervi quelquefois. Un abbé de Saint-Valery adreſſant une lettre à Louis le Jeune, y met cette ſuſcription, *Ludovico regi Galliæ ut Domino ſuo.* Archambaud de Bourbon écrivant au même Duchesſ. t. IV, p. 709.

Roi, met, *ſuo venerabili Ludovico regi Galliæ.* Foulques Rechin comte d'Anjou, parlant de Hugues frère de Philippe I, l'appelle, *frater Philippi regis Gallorum.* Les rois de la Bourgogne cisjurane & transjurane, ſemblent avoir affecté de ſe décorer du titre de roi *regnant dans la Gaule, Chonrado regnante in Galliâ, Rodolpho regnante in Galliâ,* pour ſe diſtinguer apparemment des rois de France; au moins Guichenon dans ſa *Bibliotheca Sebuſiana*, cite-t-il une lettre qui requéroit l'autorité de Robert roi de France, & celle de Rodolphe roi de Bourgogne, qui eſt ainſi datée, *Roberto regnante in Franciâ, Rodolpho in Galliâ.*

*Spicil. in-fol. t. III, p. 234, col. 1.*

---

# *REMARQUES*
## *SUR LE TITRE DE* TRÈS-CHRÉTIEN,
### *DONNÉ AUX ROIS DE FRANCE,*
### *Et ſur le temps où cet uſage a commencé.*

IL s'éleva, il y a quelques années, une diſpute aſſez vive entre l'abbé de Camps & le P. Daniel, au ſujet du titre de *Très-Chrétien* donné à nos Rois, & ſur le temps auquel ces Princes avoient commencé à le porter comme un titre diſtinctif parmi les rois chrétiens. Le P. Daniel dans ſon hiſtoire de France, M. le préſident Henault dans ſon Abrégé chronologique, & avant eux le P. Mabillon, ont avancé que Louis XI avoit été le premier à qui cette qualité eût été aſſurée comme une prérogative ſpéciale, par Paul II en 1469; mais l'abbé de Camps de ſon côté a prétendu faire remonter ce titre juſqu'au baptême de Clovis, & a ſoutenu que depuis le règne de ce Prince, la qualité de *Très-Chrétien* a été tellement inhérente & attachée au ſang de France, qu'il n'y a eu que les Rois qui ont ſuccédé à Clovis, & les Princes iſſus du ſang de nos Rois, par les mâles, auxquels elle aît été donnée par une diſtinction particulière, à l'excluſion de tous les autres Princes de la chrétienté. C'eſt cette diverſité de ſentimens qui a donné

occaſion à M. Bonamy d'examiner de nouveau l'origine du titre de Très-chrétien donné à nos Rois.

Il ne s'agit pas dans cette queſtion, dit M. Bonamy, de ſavoir ſi dans tous les temps de la monarchie, les Papes ou d'autres perſonnes ont donné à nos Rois le titre de *Très-Chrétien*, car il ſeroit aiſé d'en rapporter des exemples; mais ces exemples ne prouveroient rien par rapport à nos Rois de la première & de la ſeconde race, & même aux premiers Rois de la troiſième, puiſqu'on pourroit en citer d'autres qui feroient voir que dans le même temps on donnoit auſſi le titre de *Très-Chrétien* aux empereurs de Conſtantinople, aux rois d'Eſpagne, aux rois d'Angleterre, aux rois des Bulgares, & en général à tous les Princes devenus enfans de l'Égliſe; & cela ſuffit pour démontrer que l'abbé de Camps a eu tort de ſoutenir que le titre de *Très-Chrétien*, a été un titre diſtinctif & particulier aux rois de France depuis le baptême de Clovis.

Lû le 22 Juillet 1760.

Mais ſi l'abbé de Camps n'a pas été fondé à avancer cette thèſe, les PP. Mabillon & Daniel ne paroiſſent pas mieux appuyés dans leur ſentiment, ſur le temps où nos Rois ont commencé à jouir de la prérogative de porter le titre de *Très-Chrétien;* auſſi le P. Griffet, qui a joint des diſſertations & des obſervations à la nouvelle édition de l'hiſtoire de France du P. Daniel, eſt-il obligé de faire remonter plus haut que ſon confrère l'époque du titre de *Très-Chrétien;* il la fixe au règne de Charles V, ſur l'autorité de Raoul de Preſles.

*Obſervat. de la 1.re race, t. II, n.° 22, p. 218.*

Cet auteur, dans ſon prologue de *la cité de Dieu*, de S.t Auguſtin, adreſſé à Charles V, lui dit: « Vous êtes & devez être le ſeul principal protecteur & défenſeur de l'Égliſe, comme « l'ont été vos devanciers; & ce tient le S.t Siége de Rome, « qui a accouſtumé à eſcrire à vos devanciers & à vous ſingu- « lièrement, à l'intitulation des lettres: *Au Très-Chrétien des* « *Princes.* »

C'eſt de ces paroles que le diſſertateur conclut, « que l'uſage de donner à nos Rois le nom de *Très-Chrétien* doit être plutôt « rapporté au règne de Charles V, qu'à celui de Charles VII « ou de Louis XI ». Il auroit fallu plutôt conclure de l'autorité

de Raoul de Preſles, que ce titre étoit plus ancien que Charles V, puiſque cet auteur dit formellement que le S.t Siége de Rome avoit accoutumé de le donner aux *devanciers* de ce Prince : « Vous êtes enoinct, diſent encore les Princes & Seigneurs du » royaume à Charles VI, & conſacré ſi dignement, que du S.t » Siége de Rome, & de toutes nations & de tous royaumes Chrétiens, vous êtes tenu & appelé *Très-Chrétien* ».

L'archevêque de Tours, dans le concile de Bâle, parlant *Theſ. Anecd. t. IV, col. 365.* du même Roi, l'appelle *Nobiliſſimum Eccleſiæ membrum . . . adeò ut inter cunctos ſæculi Reges, Chriſtianiſſimi nomine meruerit inſigniri.*

Il eſt ſi peu vrai qu'il faille borner au règne de Charles V l'origine du nom de *Très-Chrétien*, que Pie II écrivant à *Spicil. in-fol. t. III, p. 806.* Charles VII, en 1459, lui dit : *Tu qui Chriſtianiſſimum nomen à proavis ac prædeceſſoribus tuis clariſſimis regibus per longiſſimam temporum ſeriem ductum, amplioribus tuis virtutibus roboraſti.* *Ibid. p. 795.* En effet, l'on voit par une lettre de l'empereur Frédéric à Charles VII, pour l'exhorter à faire la guerre aux Turcs, en 1454, que ce titre avoit commencé au temps des Croiſades, & que depuis ce temps il étoit héréditaire à la famille de nos Rois : *Cùm clariſſimi progenitores veſtri*, dit l'Empereur, *ſuis temporibus ſæpè domûs Dei zelo ſuccenſi ſumentes arma . . . . . innumeras paganorum Saracenorumque turmas proſtraverint atque deleverint, nomenque illud Chriſtianiſſimum in veſtrâ familiâ vel ut hereditarium ſuâ virtute quæſiverint, &c.*

Cette hérédité du titre de *Très-Chrétien*, a été auſſi reconnue par les Papes avant Paul II, puiſque Pie II ſon prédéceſſeur *Gloſſ. du Cange, au mot* Chriſtianitas. l'aſſure dans une lettre écrite à Charles VII ; *habitus es*, dit-il, *cariſſime fili, devotiſſimus princeps fidei & religionis noſtræ præcipuus, nec immeritò ob chriſtianum nomen à progenitoribus tuis defenſum, nomen chriſtianiſſimi ab illis hereditarium habes.*

Il n'eſt pas aiſé au reſte d'aſſigner préciſément le temps où les rois de France ont commencé à être, excluſivement à tout autre prince, appelés rois *Très-Chrétiens.* Il y a bien de l'apparence que la protection que les Papes ont éprouvée de la part de nos Rois dans les temps de ſchiſme & dans leurs diſputes avec les empereurs d'Allemagne, a beaucoup contribué

à leur faire donner le titre de *Très-Chrétien,* & en même-temps celui de Fils aîné de l'églife.

M. Bonamy trouve l'origine de cette dernière dénomination dès le temps de Louis le Gros; car ce Prince écrivant au Pape Callixte II, dit, en parlant de lui-même, *rex ergò Franciæ qui proprius eft Romanæ ecclefiæ Filius;* & Pierre le vénérable, abbé de Cluny, dans une lettre qu'il écrit à Innocent II en faveur de Louis VII, lui dit: *Pro rege Franciæ magno, nobili & fpeciali filio veftro te deprecor.* C'eft au même roi qu'Alexandre III dit, *Te ficut cariffimum & fpecialem ecclefiæ Filium ac regem Chriftianiffimum de ftatu ecclefiæ ftudiofum exiftere minimè dubitamus.*

Spicil. t. III, p. 479.

Duchefn. t. IV, p. 459.

Ibid. p. 622.

Quant au titre de *Rex Chriftianiffimus*, on le voit donné à Louis VII dans prefque toutes les lettres qui lui étoient adreffées par les Papes, les Cardinaux & les Abbés, & Jean de Salifbéry appelle fa cour *curia Chriftianiffimi Regis.* Depuis ce Prince, tous les Rois fes fucceffeurs en ont été décorés, & c'eft ce que M. Bonamy a cru ne pouvoir mieux prouver qu'en donnant les extraits de quelques lettres écrites à plufieurs de nos Rois qu'il a trouvées dans différens ouvrages: cette façon de prouver un fentiment, par une longue fuite de paffages qu'on n'a que la peine de copier, paroîtra fans doute ennuyeufe, mais auffi elle eft fans replique.

L'on y verra que les Conciles, les Papes, leurs Légats, les Évêques, les Rois & les Princes étrangers donnoient le titre de *Très-Chrétien* à nos Rois, & l'on ne conçoit pas comment Paul II a pu dire à Guillaume Coufinot, Ambaffadeur de Louis XI, que les Papes fes prédéceffeurs n'avoient pas coutume de le leur donner, fur-tout après le témoignage contraire de Pie II, fon prédéceffeur immédiat, qui non-feulement leur donne ce titre, mais reconnoit encore qu'il leur eft héréditaire depuis une longue fuite de Rois, *per longiffimam temporum feriem ductum*, & que c'eft du confentement de toutes les nations qu'il eft ainfi appelé, *Chriftianiffimus rex vefter confenfu populorum, gentium, nationumque vocitatur.*

Spicil. t. III, p. 819, in-fol.

Si Paul II fit des difficultés aux Ambaffadeurs de Louis XI au fujet de ce titre, c'eft qu'alors ce Pontife trouvoit mauvais

que ce Prince voulût faire faire le procès au cardinal de la Balue, sujet du Roi, qui avoit trahi Louis XI & l'État. Au reste Paul II convenoit qu'il devoit donner le titre de *Très-Chrétien* à Louis XI, à cause des servives & des secours que l'église Romaine avoit retirés dans tous les temps des rois de France. C'étoit ainsi qu'il en parloit aux Ambassadeurs de Louis XI, mais il ne donna aucune bulle pour confirmer la possession où étoient nos Rois de porter le nom de *Très-Chrétien;* c'est cependant ce que le P. Griffet semble vouloir faire entendre, dans ses observations déjà citées: « On doit, dit-il, regarder cette » déclaration du Pape Paul II comme une époque remarquable, » où le titre de *Très-Chrétien* fut assuré à nos Rois par un acte » juridique qui donna sans doute à l'usage déja établi, un degré d'authenticité qu'il n'avoit pas auparavant. » L'Auteur prétendroit-il que Louis XI auroit eu besoin de l'autorité de Paul II pour être confirmé dans un droit dont avoient joui ses prédécesseurs? au reste ce prétendu acte juridique n'empêcha pas Alexandre VI de tenter d'ôter à Charles VIII le titre de *Très-Chrétien* pour le donner à Ferdinand roi d'Espagne, qui avoit, en 1493, fait sur les Maures la conquête du royaume de Grenade : il lui écrivit même, suivant Philippe de Commines, plusieurs lettres où il lui donnoit cette qualité; mais sur l'opposition que les Cardinaux formèrent contre cette innovation, il donna à Ferdinand & à ses successeurs, le titre de *Très-Catholique.* On verra par le recueil des autorités que M. Bonamy a rassemblées, & qui forment une tradition depuis le règne de Louis VII jusqu'à celui de Charles VIII, que le titre de *Très-Chrétien* donné à nos Rois avoit avant le pontificat de Paul II, tout le degré d'authenticité qu'il pouvoit avoir.

*Diplomatic. page 620, art. 210.*

*Liv. VIII, chap. 17.*



*RECUEIL*

# *RECUEIL D'AUTORITÉS*

## *Qui servent à prouver que long-temps avant le règne de* LOUIS XI, *nos Rois ont été décorés du titre de* TRÈS-CHRÉTIEN.

### PÉPIN, PÈRE DE CHARLEMAGNE.

*DOMINO excellentissimo filio & nostro spiritali compatri Pipino regi Francorum & patricio Romanorum, Paulus Papa* (c'est Paul I). *Explere verbis nequeo...... excellentissime & re verâ præ cunctis regibus Christianissime atque orthodoxe regum quantùm vestris meritis, atque piis operationum studiis intima cordis nostri affectio congratulatur..... unde meritò* CHRISTIANISSIME *fili & spiritalis compater.* Duchesn. hist. Franc. t. III, p. 734.

Et dans la lettre suivante, en parlant des Ambassadeurs du roi Pépin, il dit: *obtulerunt nobis mellifluos & desideratissimos apices à vestrâ destinatos* CHRISTIANISSIMÂ *Excellentiâ..... per easdem honorabiles vestras syllabas certissimam nobis solitæ pollicitationis fiduciam contulistis, vos firmâ perseverantiâ decertaturos fore ad defensionem sanctæ Dei ecclesiæ, & universi populi Romani, atque totius provinciæ, juxtà id quod polliciti estis Beato Petro & ejus vicario prædecessori nostro..... Stephano Papæ..... & profectò bone* CHRISTIANISSIME *atque à Deo institute rex, &c.* Ibid. p. 735.

On ne s'est pas donné la peine de rechercher les autorités qui prouveroient que les Papes ont donné le titre de *Christianissimus* à Charlemagne & à Louis le Débonnaire; ils leur avoient trop d'obligation, pour ne le leur avoir pas donné dans leurs lettres en louant la piété de ces Princes.

### CHARLES LE CHAUVE.

Dans un Concile tenu à Metz en 869, où étoit Charles le Chauve, l'évêque Adventius dit en parlant de ce Prince

Duchesne, hist. Francor. t. II, pag. 450, A. & t. III, pag. 236, B.

aux évêques assemblés: *necessarium nobis esse videtur, ut ex ore ejus (Caroli) audiamus, quod à* CHRISTIANISSIMO *rege, fideli & unanimi in servitio illius populo...... convenit audire ac devotâ mente suscipere.*

Je passe les règnes suivans de la seconde race par les raisons que j'ai alléguées, & je viens à la troisième race en commençant à Louis VII, parce qu'il m'a paru que c'est à ce Prince que le titre de *Très-Chrétien* a commencé à être communément un titre distinctif pour nos Rois.

## LOUIS VII, DIT LE JEUNE.

Duch. ib. t. IV, p. 660.

*Illustrissimo ....... Ludovico Dei gratiâ Francorum regi* CHRISTIANISSIMO *J. Neapolitanus indignus Presbyter Cardinalis.*

Ibid. p. 661.

*Ludovico Hub. Hostiensis episcopus .... specialiter .... supremi conditoris clementiam precibus devotissimis exoramus, ut personam vestram sicut* CHRISTIANISSIMI *regis & Catholici principis suâ propitius pietate respiciat.*

## Plusieurs lettres du Pape ALEXANDRE III.

Ibid. p. 612.

*Alexander episcopus ..... carissimo filio Ludovico illustri, &c. Quantùm illustres & magnifici proavi & progenitores tui reges Francorum sacrosanctæ ecclesiæ devoti semper & obedientes extiterint ...... ex multis ac magnificis utilitatibus ...... manifestè cognovimus ..... Frederico ..... adversus eam crudeliter sæviente, tu sicut princeps* CHRISTIANISSIMUS *eam diligis & honoras, &c.*

Ibid. p. 595.

*Alexander ..... Ludovico ..... in mente revolvimus ..... qualiter ..... causam ecclesiæ tanquam propriam assumpsisti, & eam sicut rex Catholicus & princeps* CHRISTIANISSIMUS *in augmentum & exaltationem ipsius præ aliis orbis principibus promovisti.*

Ibid. p. 622.

*Alexander ..... Ludovico ..... dum multitudinem beneficiorum quæ sacrosanctæ Romanæ ecclesiæ ac nobis ipsis regia serenitas semper ..... exhibuit ..... pensamus ..... si honorem, incrementum*

*& exaltationem tuam ..... non totis affectibus diligeremus & tibi tanquam* CHRISTIANISSIMO *regi & Catholico principi non studeremus in omnibus ..... Deum cujus intuitu causam ecclesiæ suscepisti magnanimite defendendam, graviter timeremus offendere.*

Le même Pape, dans sa lettre CXXXI^e^, s'exprime encore ainsi : *Te sicut carissimum & specialem ecclesiæ filium & Catholicum principem ac regem* CHRISTIANISSIMUM *de statu ecclesiæ ..... studiosum existere minimè dubitamus.* Et dans sa lettre CLIV^e^, *Rogamus celsitudinem tuam ..... quatinus causam Ecclesiæ ..... manutenere satagas .... & ad hoc sicut rex* CHRISTIANISSIMUS *& magnificus Princeps modis omnibus elabores.*

*Duch. t. IV, p. 614.*

*Ibid. p. 622.*

*Audieram hæc priùs in curiâ* CHRISTIANISSIMI *regis Francorum apud Laudunum*, dit Jean de Sarisbéry : cet écrivain donne presque toujours à Louis VII le titre de *Très-Chrétien.*

*Epist. Joann. Sarisb. Duchesf. t. IV, p. 469, 470 A, 471 A, 473 B & C, 475 B.*

Une assemblée d'Évêques & d'Abbés lui écrit ainsi : *Ludovico illustri & glorioso Francorum regi* CHRISTIANISSIMO, *humilis Episcoporum & Abbatum conventus apud Cistercium congregatus salutem.*

*Duch. t. IV, p. 670.*

*Gloriosissimo ac* CHRISTIANISSIMO *regi Francorum Dei gratiâ Ludovico. P. Casæ Dei humilis Abbas & totus ejusdem Ecclesiæ conventus.*

*Ibid. p. 675.*

Une lettre de Philippe-Auguste, concernant la manumission des serfs de la ville d'Orléans, commence ainsi : *Philippus, Dei gratiâ, Francorum rex. Placuit inter felicis regni nostri initia* CHRISTIANISSIMO *patri nostro regi Ludovico, &c.*

*Voy. l'éloge historique de Louis VII, du P. Labbe, pag. 189.*

## PHILIPPE-AUGUSTE.

Dans une lettre de Jean comte de Ponthieu, de l'an 1191, en faveur du monastère de Saint-Valery, ce Seigneur dit : *Ut monachi .... valentiùs exorent Dominum pro Philippo* CHRISTIANISSIMO *Francorum rege.*

*Gloss. Cangii, au mot* Christianitas.

Innocent III écrivant au même roi Philippe-Auguste, commence ainsi sa lettre : *Cùm alii Reges & Principes rationes*

*Duchesf. hist. Francor. t. IV, p. 718.*

*& libertates Ecclesiasticas persequuntur, nos fili* CHRISTIANISSIME, *te illis objicimus in exemplum.*

Voy. le V.e vol. de Duchesn. hist. Franc. Rigord, dans la *préface* de son histoire de Philippe-Auguste, & dans le corps de son ouvrage, appelle toujours ce Prince, *Philippus semper Augustus,* CHRISTIANISSIMUS *Francorum rex.*

Le même auteur dit, en parlant de la confiscation des biens des évêques d'Orléans & d'Auxerre par Philippe-Auguste, à l'exception des décimes, *Et alia spiritalia .... ipse enim rex* CHRISTIANISSIMUS *semper timebat offendere Ecclesiam Dei & ejus Ministros.*

## LOUIS VIII.

### Lettre du Pape HONORIUS à LOUIS VIII, père de S.t LOUIS.

Ibid. p. 857. *Honorius episcopus, servus servorum Dei, carissimo in Christo filio Ludovico illustri, &c. In partibus Albigensium heretici manifestè & intrepidè impugnant Ecclesiam, fidem Christianam evacuant, & dilacerant ipsum Christum. Certè Nabuchodonosor rex decrevit dicens: Quicumque dixerint blasphemiam in Deum Sidrac, Misac & Abdenago in interitu erunt, & domus eorum in dispersione. Si ergò taliter fuit rex alienigena, ne deberet Deus Israël blasphemari, commotus; tu regum* CHRISTIANISSIME *devotissimorum principum successor & heres.... evacuari fidem nostram.... patieris!*

Ibid. p. 860, ep. 18. Le même Pape s'exprime encore en ces termes, en parlant à ce même Prince : *Prædecessores tuos non minùs Christianâ devotione quàm genere imitando .... communem utilitatem privatæ præponens, super facto Albigensium* CHRISTIANISSIMI *principis ostendisti .... affectum, &c.*

## S.T LOUIS.

### Lettre d'URBAIN IV à MARGUERITE, Reine de France.

Ibid. p. 869. *Reginæ Francorum illustri... regnum Siciliæ quod est ejusdem*

*Ecclesiæ speciale : carissimo in Christo filio nostro regi Francorum illustri viro tuo, aliquibus ex communibus natis vestris duximus liberaliter offerendum. Verùm ab eodem rege tanquam* CHRISTIANISSIMO *principe super hoc responso devoto, sed non pro voto recepto.*

## Lettre du même Pape à S.t LOUIS.

*Regi Francorum illustri. Vocem terroris audivimus, Formido & non est pax. Christicolarum paucitas transmarina lamentatur... clamat ad Christi vicarium, Christianos principes, & te principaliter* CHRISTIANISSIME *principum, interpellat opprobriis satiata, tuæ post Deum potentiæ brachium vindicem expetit graviter sauciata.* *Duchesf. hist. Francor. tom. V, p. 867.*

*Multi Nobiles proponentes iter arripere Hierosolymitanum cum* CHRISTIANISSIMO *rege Francorum, quem miraculosè à portis mortis.... Dominus dignatus est fæliciter revocare.* *Matth. Paris, ad ann. 1248, p. 497, col. 1.*

*Progrediensque* CHRISTIANISSIMUS *rex Francorum multa majora apud Marsiliam toleravit detrimenta.* *Ibid. p. 501.*

## PHILIPPE LE BEL.

*Clemens episcopus, servus servorum.... Philippo regi Francorum. Quia inter cunctos principes Catholicos orbis terræ te scimus velut quoddam sidus lucidissimâ claritate coruscans, ut validissimum Christi pugilem ad defensionem ipsius fidei orthodoxæ... intendere... more* CHRISTIANISSIMI *principis reddendo te participem in utrisque, &c.* C'est une lettre de Clément V, de l'an 1306. *Vitæ Paparum Avenion. t. II, p. 67.*

## Autre lettre de CLÉMENT V, de l'année 1309.

*Clemens episcopus servus servorum Philippo regi Francorum..... Inter cætera quæ in te* CHRISTIANISSIMO *principe dignis in domino laudibus attolenda recti judicii censura judicat, singularem affectionem tuam ad incrementa orthodoxæ fidei ..... intuentes, in vocem exultationis ..... erumpimus.* *Ibid. p. 146.*

## Autre lettre du même PAPE.

Vitæ Paparum Avenion. t. II, p. 146.

*Clemens episcopus servus servorum ...... Philippo regi Francorum ..... Jocundè referimus quòd progenitores tui* CHRISTIANISSIMI *principes ..... ad sanctam Romanam ecclesiam filialem reverentiam habuerunt ..... Tu namque velut* CHRISTIANISSIMUS *princeps dilectus & prædilectus à Domino ecclesiam ipsam & sedem apostolicam revereris.*

Quoiqu'on passe ici les règnes des trois fils de Philippe le Bel, & ceux des rois Philippe de Valois & de Jean son fils, parce qu'on n'a pas eu le temps de chercher les lettres qui les concernent, on verra par l'article de Charles V, que le titre de *Très-Chrétien* a dû être donné à ces Princes, & que la tradition n'a point été interrompue.

## CHARLES V.

Mém. de l'Acad. des B. L. t. XIII, p. 640 & 641.

Raoul de Presles, dans son prologue de la Cité de Dieu de Saint-Augustin, adressé au roi Charles V, lui dit: *Et ces choses, mon très-redoubté Seigneur denotent & demonstrent par vraye raison que par ce, vous estes & devez estre le seul principal protecteur, champion & défenseur de l'église, comme ont esté vos devanciers. Et ce tient le S.t Siége de Rome qui a accoutumé à escripre à vos devanciers & à vous singulierement à l'intitulation des lettres: au* TRÈS-CHRÉTIEN DES PRINCES.

Hist. Univers. Paris. tom. IV. p. 444.

*Gregorius episcopus servus servorum Dei charissimo in Christo filio Carolo regi Franciæ illustri salutem & apostolicam benedictionem.* Le Pape l'exhorte à employer son autorité, afin que l'Inquisiteur du Dauphiné puisse agir contre les hérétiques, de crainte que la négligence à les réprimer ne fasse croître l'erreur *in periculum animarum & obnubilationem ..... sinceritatis fidei orthodoxæ quam tui* CHRISTIANISSIMI *& inclyti progenitores non solum deffenderunt viriliter, sed magnificè extulerunt.* C'est Grégoire XI qui écrit ainsi à Charles V. Raoul de Presles, en parlant de la protection de Saint-Denys, l'apôtre

de la France, l'appelle *le premier père en Jésus-Christ, & singulier patron des Rois TRÈS-CHRÉTIENS.* C'est dans son Traité de l'Oriflamme que Raoul de Presle parle ainsi. *Mém. de l'Académ. des Bell. Lettr. t. XIII, p. 629.*

Le même Grégoire XI, Pape d'Avignon, écrivant à Charles V, après l'avoir exhorté à prendre la défense des Libertés de l'église, afin d'animer les autres Princes par son exemple, il lui dit: *Quid enim dicent quidve facient alii reges & principes orbis terræ, si te qui tanquam princeps CHRISTIANISSIMUS, & ex Catholicis principibus editus, eximiisque devotionis & illustrium meritorum titulis presignitus apud Deum & sedem apostolicam geris .... talia senserint vel audierint patientem.* *Notes de M. l'abbé Lebeuf, sur la vie de Christ. de Pisan, p. 478.*

La lettre de Pierre Bohier, évêque d'Orviete en Italie, écrite vers l'an 1370 à Charles V, commence ainsi: *Carolo Francorum regi CHRISTIANISSIMO.* *Ibid. p. 419.*

## CHARLES VI.

Les Princes & Seigneurs du royaume écrivant à Charles VI, en 1410, lui disent: *Vous etes enoinct & consacré si dignement que du Saint Siege de Rome & de toutes nations & de tous royaumes Chrétiens, vous etes tenu & appelé TRÈS-CHRÉTIEN.* *Juvénal des Ursins, gloss. de du Cange, au mot* Christianitas.

On trouve à la tête d'une lettre de l'Université à Charles VI, de l'année 1394, cette adresse: *CHRISTIANISSIMO & religionis orthodoxæ zelantissimo principi Carolo, &c.* & en relevant les soins que ce Prince se donna pour faire cesser le schisme, l'Université ajoute: *Sed qualiter intendistis audiant fideles universi & CHRISTIANISSIMUM verè regem, clarissimamque Francorum progeniem majorum imitatione agnoscant;* & sur ce que le Roi avoit dit qu'il perdroit plutôt la vie & la couronne, que de ne pas réunir les Schismatiques, on s'écrie: *O vocem Francorum regum & Christianorum omnium CHRISTIANISSIMO principe dignissimam.* Enfin les Membres de l'Université excitent le Roi par ces motifs. *Mementote vos solum principem CHRISTIANISSIMUM nomen non otiosum tenere, sed quòd in omnibus semper ecclesiæ angustiis ei majores vestri præsidium ante alios tulerunt.* *Hist. Univers. Paris. tom. IV, p. 693.*

*Nolite privilegium tam nobile, titulum tam magnificum amittere; non sinite hunc honorem vobis à quoquam auferri, aut alterum in isto vos antevenire. Defendite jus vestrum, defendite nomen, defendite decus.*

Le titre de *Princeps* CHRISTIANISSIME, est souvent répété dans cette lettre.

T. IV, col. 365. Dans le *Thesaurus Anecdotorum* de Dom Martène, on trouve le discours de l'archevêque de Tours, adressé aux évêques du Concile de Bâle, où il parle ainsi du roi Charles VI: *Hinc rex noster* CHRISTIANISSIMUS *apprehensor disciplinæ, sapientiâ David, nobilissimum ecclesiæ membrum, adeò ut inter cunctos sæculi reges* CHRISTIANISSIMI *nomine meruit insigniri ..... Gratias primò agit Deo per quem regnum & nomen* CHRISTIANISSIMI *accepit Regis ..... Gratias item reddit vobis sua majestas* CHRISTIANISSIMA *quia Deo & hominibus ministratis opus istud, &c.*

Hist. de l'Université, tom. IV, p. 725, 726 & 727. Dans une lettre du cardinal d'Alençon évêque d'Ostie, adressée à l'Université, en l'année 1394, il dit qu'il a été informé *qualiter* CHRISTIANISSIMUS *princeps & metuendissimus dominus meus rex ..... propositum circa sublationem schismatis ..... commiserit excellentiis vestris;* & dans la réponse de l'Université à cette lettre au sujet de l'extinction du schisme, on lit: *Quâ in re serenissimi principis & Domini nostri Franciæ regis* CHRISTIANISSIMI *..... virtus clarior, fama celebrior enitescit ..... princeps serenissimus rex Arragonum nihil se tantum optare pronuntiat quantum pacem ..... prout ex suis claret litteris tam prænominato* CHRISTIANISSIMO *regi ..... quàm, &c.* L'Université ajoute qu'on prendra le consentement du Roi; *Præhabito* CHRISTIANISSIMI *regis consensu ... verbis sollicitabimus regem* CHRISTIANISSIMUM.

## CHARLES VII.

Spicil. t. XI, p. 594, in-4.° & t. III, in-fol. p. 761. Le pape Martin V écrivant à Charles VII, en 1425, lui dit: *Deum rogare non cessamus ut te* CHRISTIANISSIMUM *regem diu conservet in vitâ.* Et dans sa lettre à la Reine Marie d'Anjou,

d'Anjou, il dit aussi : *Tua serenitas sicut reginam* CHRISTIANISSIMAM *decet... continuè apud regem ipsum... intercessit pro faciendâ nobis & Ecclesiæ restitutione obedientiæ filialis.*

Dans un traité de paix que Charles VII fit en 1445, avec les électeurs de l'Empire & le roi d'Angleterre, il est dit : *Ut verus & perfectus amor & ingentis benevolentiæ nexus qui semper inter* CHRISTIANISSIMOS *Francorum reges, progenitores nostros & illustres principes Romani imperii electores viguerunt... propagetur.* *Spicil. in-fol. t. III, p. 765.*

Ce même Prince, dans une lettre écrite au bailli de Troyes, pour faire cesser la fête des Fous, donnée à Nancy en 1445, dit : « *Pourquoi nous considerantz, que nous & nos prédecesseurs roys de France ont eté & sommes encor, par grace espéciale de* « *Dieu nôtre créateur, ditz & appellez par toute Chrestianté roys* « TRÈS-CHRETIANS, *& à cette cause, &c.* » *Merc. d'Oct. 1747, p. 67.*

Charles VII s'étant emparé d'Épinal, de la dépendance de l'évêché de Metz, Conrard Bayer, évêque de cette ville, donna sa procuration à ses deux neveux, pour traiter avec les députés du Roi, touchant la restitution de cette place; voici comme ce Prélat s'exprime, dans sa procuration datée de l'an 1453 : *Conradus... episcopus Metensis... salutem. Noveritis quòd cùm nos nuper pro recuperatione villæ & banno de Spinallo unà cum suis juribus.... Dominiis... à* CHRISTIANISSIMO *Francorum rege detentis.... dilectos nostros nepotes... procuratores nostros legitimos.... super querelâ & controversiâ quæ inter præfatum* CHRISTIANISSIMUM *regem & nos... moveri speratur... constituerimus & ordinaverimus.* *Hist. de Metz, par Meurisse, p. 561.*

Le pape Nicolas V, dans une lettre à Charles VII, de l'année 1448, où il le remercie d'avoir contribué à la paix de l'Église, lui dit : *Non possumus* CHRISTIANISSIME *princeps non gratias agere, omnipotenti Deo qui temporibus nostris serenitatem tuam* CHRISTIANISSIMO *Francorum regno præsidere concessit.* Et après lui avoir déclaré qu'il concourra à l'assemblée d'un Concile général, il ajoute : *Et apostolicam sedem* *Spicil. p. 776, col. 1 & 2.*

*quam ſemper progenitores tui præ ceteris principibus venerati atque tutati ſunt, undeque ſibi* CHRISTIANISSIMI *principis titulum vindicarunt, ipſorum more, tueri atque defendere (rogamus).*

Ce même Pontife, dans une lettre de l'année 1449, où il remercie le Roi d'avoir pris les moyens d'extirper le ſchiſme, lui dit : *CHRISTIANISSIME princeps.... hoc profitetur animus noſter; hoc dicit celſitudinem tuam in exhibendis ſedi Apoſtolicæ beneficiis* CHRISTIANISSIMIS *principibus progenitoribus tuis imparem non fuiſſe.*

Spicil. in-fol. t. III, p. 779.

L'empereur Frédéric IV écrivant à Charles VII, pour l'engager à faire la guerre aux Turcs, lui dit dans ſa lettre, qui eſt datée de l'an 1454: *Etſi omnes Chriſtiano nomine inſignitos cum maximâ cordis amaritudine percipere non dubitemus* (il s'agit de la priſe de Conſtantinople) *præcipuè tamen fraternitatem veſtram.... anxietate mentis urgeri credimus non mediocriter... cum... clariſſimi progenitores veſtri ſuis temporibus ſæpe domûs Dei zelo ſuccenſi ſumentes arma... innumeras paganorum Saracenorumque turmas proſtraverint atque deleverint, nomenque illud* CHRISTIANISSIMUM *in veſtra familia velut hereditarium ſuâ virtute quæſiverint.*

Ibid. p. 795.

Jacques, roi d'Écoſſe, commence ainſi la lettre qu'il écrit à Charles VII, en 1456:

Ibid. p. 801.

*CHRISTIANISSIMO & excellentiſſimo principi Carolo, Dei gratiâ Francorum illuſtriſſimo regi, &c....* CHRISTIANISSIME *Princeps, frater & confœderate amantiſſime.*

Chriſtierne, roi de Danemarck, écrivant à ce même Prince, intitule ſa lettre ainſi :

Ibid. p. 803.

*Sereniſſimo &* CHRISTIANISSIMO *principi Carolo, Dei gratiâ regi Francorum... operæ pretium eſt princeps ſereniſſime &* CHRISTIANISSIME *rex, &c.* Cette lettre eſt de l'an 1457.

Ibid. p. 404 & 405.

Le cardinal Jean, légat du Pape en 1458, écrit à Charles VII : *Sereniſſime princeps &* CHRISTIANISSIME *rex... (imperator Fredericus) dat etiam litteras ad celſitudinem veſtram & tanquam* CHRISTIANISSIMUM *regem &*

*potentissimum fratrem suum rogat & petit, &c. Velit ergo vestra regalis celsitudo, cujus progenitores reddendo vices Christo, sanctissimum* CHRISTIANITATIS *nomen sortiti,* CHRISTIANISSIMI *appellati sunt, in hac persecutione fidei, Christo … ferre auxilia.* Il s'agissoit de faire la guerre aux Turcs.

Les Cardinaux en corps assemblés à Rome, en 1455, avoient écrit :

*Carolo Dei gratiâ Francorum regi* CHRISTIANISSIMO. *Spicil. in fol. t. III. p. 797.*

Pie II, en parlant de la révocation de la *pragmatique sanction* aux ambassadeurs de Charles VII, en 1459, dit :

*Docendus est & instruendus (rex) ne pestem hanc (pragmaticam sanctionem) in suo regno debacchari amplius, & animas interficere sinat … quod si rex vester … fecerit … ipse par suis progenitoribus, majorque per omnes orbis ecclesias, & in Româ potissimùm jure meritò, & erit & vocabitur* CHRISTIANISSIMUS. *Ibid. p. 821, col. 2.*

Les Ambassadeurs, dans leur réponse au discours du Pape, disent toujours, en parlant du Roi : *Rex* CHRISTIANISSIMUS; *Sacra majestas* CHRISTIANISSIMI *Domini nostri regis Francorum.* *Ibid.*

Dans une lettre que le même souverain Pontife écrivit à Charles VII, il dit au Roi : *Tu qui* CHRISTIANISSIMUM *nomen à proavis ac prædecessoribus tuis clarissimis regibus per longissimam temporum seriem ductum, amplioribus tuis virtutibus roborasti. Anno 1459.* *Ibid. p. 806.*

Ce même Pape, dans une autre lettre au Roi, lui dit : *Habitus es, carissime fili, devotissimus Princeps fidei, & religionis nostræ præcipuus : nec immeritò ob Christianum nomen à progenitoribus tuis defensum, nomen* CHRISTIANISSIMI *ab illis hæreditarium habes.* *Gloss. de du Cange au mot* Christianitas.

L'archevèque de Tours étoit le chef d'une ambassade que le roi Charles VII envoya au pape Pie II; il s'agissoit de faire la guerre aux Turcs, qui s'étoient rendus maîtres de *Spicil. in fol. t. III. p. 806, 809.*

Constantinople; cette prise avoit répandu l'épouvante dans toute l'Europe, & Pie II avoit envoyé des députés chez tous les Princes, pour les engager à venir au secours de la Chrétienté; mais comme la plupart des Rois ne se pressoient pas assez, le Pape vouloit qu'en attendant l'on commençât les hostilités contre les Turcs; sur quoi les Vénitiens, intéressés plus qu'aucune autre Puissance dans cette guerre, lui dirent: *Tu es homme né en pauvreté, & ne sçés que c'est de tels besognes que de vouloir faire bataille au Turcq, en la manière que tu le prens, mais est besoin actendre la délibération du grand Roi, & autres, sans laquelle rien ne se peut faire.* C'est ce que rapporte Nicolas Petit, secrétaire de l'ambassade, dans une lettre écrite à Guillaume Jouvenel des Ursins, chancelier de France, où il lui rend compte du détail de cette ambassade: les ambassadeurs de France étant arrivés à Mantoue, où le Pape s'étoit rendu, il leur donna audience dans un Consistoire, où étoient les Cardinaux & tous les députés des princes Chrétiens.

Guillaume Chartier, évêque de Paris, porta la parole & parla avec vigueur; son texte fut *secundùm nomen tuum sic & laus tua in fines terræ;* Pie II répondit au discours de l'évêque de Paris, qui avoit été fort applaudi de l'assemblée, & en faisant allusion au texte du Prélat, il dit: *Nos enim & regem qui CHRISTIANISSIMUS est, & appellatur, regem Franciæ Carolum dictis per te verbis alloquimur, secundùm nomen tuum sic & laus tua sit in fines terræ...... Nihil videtur præstabilius regni ipsius religione, quâ semper sic floruit ut præcipui Romanæ sedis defensores, & fidei athletæ omnibus regibus aliis, CHRISTIANISSIMI nominis semper gloriâ præstiterint Francorum reges... Calamitas Græcorum jam diu defleta est, jam Latinorum quotidie clades per omnes angulos orbis intelliguntur. Quid tam regium..... tam dignum nomine regis quam opem ferre petentibus.... Quid tam decens CHRISTIANISSIMUM regem quàm Christianæ religionis decus armis contra arma.... protegere.... nulla certè legitur expeditio adversùs infideles acta insigniter in quâ Francorum non polleat nomen, eniteat virtus ... ac ne plura quæ sunt innumerabilia consectemur, multis in historiis legimus illum propè divinum regem Carolum*

*Magnum cujus exemplis incumbere Carolus* CHRISTIANISSIMUS *rex debet & studet, &c.*

Le même Pape écrivant à Charles VII, en 1460, lui dit: *Amamus & in cordis visceribus gerimus tuum* CHRISTIANISSIMUM *nomen.* *Spicil. in-fol. t. III, p. 822, col. 2.*

Les Ambassadeurs de René, roi de Sicile, & des Génois, en parlant de Charles VII, l'appellent le roi TRÈS-CHRÉTIEN. *Ibid. p. 807.*

En rendant leur obéissance filiale à Pie II, pour le roi de Sicile, les Ambassadeurs disent: *Le roi de Sicile, comme membre ensuivant le roi* TRÈS-CHRÉTIEN *son chief, &c. fait & adhère, &c.*

Quant aux Génois, qui étoient alors sujets de la France, ils disent: *Nos Januenses subditi & fideles* CHRISTIANISSIMI *Domini nostri Francorum regis præbentes obedientiam de omnibus terris.... quemadmodum fuit expositum pro parte Ambasiatorum* CHRISTIANISSIMÆ *majestatis.* Ceci se passa en 1459, dans la ville de Mantoue.

## LOUIS XI.

Guillaume Cousinot rendant compte à Louis XI des entretiens qu'il avoit eus avec Paul II, lui parle ainsi: « Le Pape nous a dit qu'il avoit délibéré de vous nommer toujours « TRÈS-CHRÉTIEN, & qu'il lui sembloit qu'il le devoit ainsi « faire, nonobstant que ses prédécesseurs n'eussent pas accoutumé « ainsi le faire ». C'étoit en 1469 que Paul II parloit ainsi, cependant en 1459 son predecesseur Pie II dit aux Ambassadeurs de Charles VII: CHRISTIANISSIMUS *rex vester consensu populorum, gentium, nationumque vocitatur; magni honoris nomen gerit. Servanda est & ad posteros transmittenda hæc dignitas virtute majorum quæsita. Verùm sicut imperia, ita & egregia cognomina hiis artibus retinentur, quibus ab initio parta sunt. Franci cùm ab initio pro defensione & augmento Catholicæ fidei, pro tutelâ & gloriâ Romanæ sedis nulla timerent pericula, nullos declinarent labores, nullos fugerent sumptus, sed delicias, voluptates, regna,*

*Rel. de Guill. Cousin. hist. de Louis XI, par M. Duclos, t. IV, p. 316.*

*Spicil. in-fol. t. III, p. 819, col. 2.*

*imperia, ipsam denique vitam pro communi salute contemnerent: & nunc in Europa, nunc in Asiâ adversùs inimicos crucis depugnarent,* CHRISTIANISSIMI *jure merito vocati sunt.*

Les Suisses donnent le titre de *Très-Chrétien* à Louis XI, dans les traités qu'ils font avec ce Prince:

Marcel. hist. de Fran. t. III, p. 535 & 536.

*Louis, par la grace de Dieu, roi de France, & nous les Bourgmaitres, Advoyers... & habitans des... cantons de la grande ligue de la haute Allemagne.... sçavoir faisons que nous, roi de France susdit... nous semblablement, susdits confederez de la ligue, promettons de ne jamais donner, directement ou indirectement aucuns secours... au duc de Bourgogne, contre le susnommé le sérénissime seigneur, le* TRÈS-CHRÉTIEN *roi de France, &c.*

*Nous Bourgmaistres, &c. sçavoir faisons que pour ce que cejourd'hui il y a eu & il y a encore une féale charité & dilection, voires perdurables intelligences entre* TRES-CHRÉTIEN *& sérénissime seigneur & maistre, à nous très-gracieux par-dessus toutes autres, nous avons pesé & conclu, &c.*

## CHARLES VIII.

Le pape Alexandre VI voulut ôter à Charles VIII, en 1493, le titre de TRÈS-CHRÉTIEN, pour le donner à Ferdinand, roi d'Aragon, qui venoit de faire la conquête du royaume de Grenade sur les Maures; mais sur les oppositions qu'y firent les Cardinaux, Alexandre VI donna à Ferdinand le titre de *Très-Catholique.*

Mém. de Philip. de Commin. liv. VIII, ch. 17, pag. 731, édit. d'Elzevir.



# SUR UNE ANCIENNE CHRONIQUE DE L'ÉGLISE D'UZÈS.

LE moyen âge a produit une ſorte d'Écrivains qui nous ont tranſmis, mais ſans ornemens, la connoiſſance des faits arrivés de leur temps; nous ſommes heureux de retrouver ces faits dans leurs récits; ils les préſentent dans l'ordre le plus exact des ſiècles & des années: il nous reſte cependant quelques-unes de ces chroniques où ſe trouvent des anachroniſmes ſi marqués, qu'on tombe dans une défiance abſolue ſur le fond même des récits. C'eſt ſouvent un jugement trop précipité, & une prévention trop décidée; on parvient quelquefois, par une diſcuſſion réfléchie, à corriger ce défaut.

Dans un de ſes Mémoires, M. Ménard s'eſt propoſé de réformer la chronologie d'une ancienne chronique, qui nous apprend quelques faits qu'on chercheroit en vain dans les autres monumens hiſtoriques. Cette chronique a été compilée par un auteur anonyme, ſur d'anciens titres des archives de l'égliſe cathédrale de S.t Théodorit d'Uzès; elle a été inſérée dans un vieux manuſcrit de la bibliothèque de M. de Marca, archevêque de Toulouſe: ce Prélat l'ayant communiqué à Caſeneuve, auteur du dernier ſiècle, celui-ci l'a publiée dans ſon *Traité du franc-alleu de la province du Languedoc*, imprimé à Toulouſe en 1645. Cette pièce, qui s'étend depuis le milieu du VIII.e ſiècle juſqu'après le commencement du IX.e, eſt excellente pour le fond des vérités hiſtoriques; & c'eſt par-là qu'elle mérite d'être conſervée & mieux connue qu'elle ne l'a été juſqu'ici: mais on ne ſauroit comprendre juſqu'à quel point y règnent l'inexactitude & la confuſion dans l'ordre des temps; de douze articles dont elle eſt compoſée, il n'y en a pas un ſeul qui préſente une date juſte & véritable; ils ſont tous placés ſous des années qui ne leur appartiennent point, & cela à deux, douze, vingt, & plus de trente ans de différence. Il n'eſt pas facile de décider d'où peut être provenue une ſi grande continuité

Lû le 11 Juillet 1760.

*Caſen. Franc-alleu de Lang. p. 285 & ſuiv.*

d'erreurs; M. Ménard croit cependant entrevoir qu'il faut en attribuer la cause à celui qui a transcrit la chronique, & qui l'a insérée dans le manuscrit communiqué à Caseneuve; il ne veut point que ce dérangement soit imputé à l'auteur même de la chronique; celui-ci a puisé la plus grande partie des faits dans les chartres & dans les titres de l'église d'Uzès, sources certaines, & qui ne pouvoient l'induire en erreur: d'ailleurs il a copié presque mot à mot plusieurs articles dans les annales d'Aniane; or ces deux sources lui présentant les véritables dates, il n'est pas raisonnable de penser qu'il s'en soit écarté aussi essentiellement qu'on le voit dans l'imprimé de Caseneuve. Quant au temps où ce chroniqueur a fait ces extraits, M. Ménard croit qu'on peut le fixer vers le XIII.e siècle; il en juge par une réflexion de l'auteur, dans un article où il est parlé de la mort de S.t Guillaume, arrivée dans le monastère de Gellone: l'auteur pense que ce monastère est le même qui porta depuis le nom de S.t Guillem-du-Désert; or on sait que cette dernière dénomination, prise soit de S.t Guillaume, fondateur du monastère, soit de la solitude du lieu, a commencé dans le XIII.e siècle d'être substituée à celle de Gellone; c'est ce qui sera prouvé dans la suite de cet extrait.

Il n'est pas étonnant que cette chronique, si défectueuse par la chronologie, ait été omise dans la collection des historiens de France; les éditeurs de ce vaste recueil, frappés du dérangement qu'ils y voyoient régner dans les dates, & n'en ayant pas fait la discussion, l'ont regardée comme un monument vicieux ou peu certain; mais c'est avoir poussé trop loin la défiance.

Quelques-uns au contraire, & sur-tout le P. le Cointe, se sont jetés dans une autre extrémité; entraînés par l'exactitude du fond des récits, ils ne se sont pas défiés de la chronologie, & l'ont suivie en divers endroits.

Les historiens de Languedoc ont pris un parti mitoyen; ils ont regardé la chronologie de cette chronique comme fort erronée; mais quoique d'ailleurs prévenus contre le fond même de la pièce en général, ils l'ont adoptée sur deux ou trois faits qui

*Hist. génér. de Languedoc, t. I, p. 698, col. 2, & 699, col. 1.*

qui ſont entrés dans leurs récits, en les rangeant toutefois ſous leur véritable date, ſans les diſcuter.

M. Ménard examine le corps entier de ce monument; il en parcourt en détail tous les articles; il démontre la fauſſeté des dates; il ramène en même temps les faits, par des diſcuſſions ſuivies, à leur véritable époque. On pourra, par ce moyen, faire un uſage ſûr d'un monument qui d'ailleurs eſt de la plus grande authenticité pour les faits, & qui nous inſtruit de traits eſſentiels qu'on ne trouve point ailleurs : ſuivons-en le texte année par année.

I.

*Anno Domini* DCC. XLIII. *Miſemundus, Gothus, Nemauſum, Magalonam, Agathen, Biterras, Pipino, regi Francorum, tradidit.*

Cet article place à l'an 743 l'évènement qui rendit le roi Pépin maître des villes de Niſmes, de Maguelonne, d'Agde & de Béziers, ce qui eſt faux; pour le démontrer, il ſuffit d'obſerver, ſelon la remarque des hiſtoriens de Languedoc, que Pépin n'étoit pas roi des François en 743 : on ſait, en effet, que ce Prince ne fut élevé que l'an 751 à la royauté, qu'il fut enſuite ſacré par S.t Boniface, archevêque de Mayence, au commencement du mois de mars de l'an 752.

*Hiſt. génér. de Languedoc, t. I, p. 699, col. 1.*

*Pagi, ad ann. 752, n.° 1 & ſeq.*

Nous avons de plus un monument très-exact, qui nous donne la date certaine des ſoumiſſions de ces villes; ce ſont les annales d'Aniane, que la chronique d'Uzès n'a fait que copier, en corrompant ou changeant toutefois la date de l'article: *Anno* DCC. LII. diſent les annales, *Anſemundus, Gothus, Nemauſo civitatem, Magdalonam, Agaten, Biterras, Pipino regi Francorum tradidit.* Ces annales, que Catel a connues, & dont il a fait uſage, paroiſſent, ſuivant la notice & la remarque des écrivains qui en ont publié l'extrait, avoir été écrites dès le IX.e ſiècle, par un religieux de l'abbaye d'Aniane; elles commencent à l'an 670, finiſſent en 812, & ſont entièrement conformes à la chronique de Moiſſac, dont elles rempliſſent une lacune

*Catel, Mém. de l'hiſt. de Languedoc, p. 538.*

*Hiſt. génér. de Languedoc, t. I, preuv. p. 15.*

conſidérable, qui s'étend depuis l'an 716 juſqu'en 778 : c'eſt donc-là un monument du temps qui doit être préféré à la chronique d'Uzès, qu'on n'a faite que long-temps après; il faut, par conſéquent, rectifier la date de cet article, & la fixer, avec ces annales, à l'an 752, temps où Pepin occupoit le trône des François.

*Caſen. Franc-all. du Langued. p. 24.*
*D'Aigr. feuille, hiſt. de Montpell. diſcours prélimin. p. xxix & ſuiv.*

Caſeneuve & le nouvel hiſtorien de Montpellier, qui n'ont pas fait le même examen, ſe ſont laiſſés entraîner par l'autorité de la chronique d'Uzès, & ont placé la ſoumiſſion de toutes ces villes à l'an 743.

Obſervons que le vrai nom du ſeigneur Viſigot, qui livra ces villes de la Septimanie au roi Pépin, étoit Anſemond, comme le diſent les annales d'Aniane, & non point Miſemond; c'eſt une faute vraiſemblablement échappée à celui qui a tranſcrit la chronique.

## I I.

*Anno Domini* DCC. XLIV. *Miſemundus, Gothus, apud Narbonam occiditur, dum Narbonam obſideret cum exercitu Francorum, à ſuo homine Ermenmarido nomine, ante portam Narbonenſis civitatis.*

Nous ne trouvons pas plus d'exactitude dans cet article que dans le précédent; on y place à l'an 744 la mort d'Anſemond, qui appartient à l'an 753; nous venons de voir, ſur la foi des annales d'Aniane, que ce fut en 752 qu'Anſemond livra les villes & le pays de Niſmes, de Maguelonne, d'Agde & de Béziers au roi Pépin : les mêmes annales ajoutent que les François inſultèrent dès-lors la ville de Narbonne; *Ex eo die Franci Narbonam infeſtant.* Pépin en avoit d'abord formé le ſiége, afin de s'aſſurer, par la conquête de cette importante place, le reſte de la Septimanie; mais la réſiſtance des Saraſins, qui l'occupoient, l'obligea de ſe retirer, pour aller porter la guerre dans le Toulouſain & l'Albigeois, ſoumis au duc Waifre, afin de le punir de la retraite qu'il avoit donnée à Grippon, frère de Pépin : *Waifarium principem Aquitaniæ,* ajoutent les annales d'Aniane, *Pipinus perſequitur, eo quòd nollet ſe ditioni*

*illius dare, ſicut Eudo fecerat Karolo, patri ejus.* En partant, le Roi, qui ſe repoſoit ſur la fidélité d'Anſemond, lequel venoit de lui en donner des preuves ſi marquées, en lui livrant les places de la Septimanie qui dépendoient de ſon gouvernement, lui laiſſa le ſoin de l'attaque de Narbonne, & lui donna une partie de ſes troupes pour la bloquer. Ce fut dans cette occaſion que ce chef des Viſigots fut aſſaſſiné, devant une des portes de la place, par un de ſes propres domeſtiques appelé Ermenmarid, comme le dit la chronique d'Uzès, ſans doute au moment qu'il pourſuivoit les Saraſins, qui avoient fait une ſortie ſur ſes troupes. L'époque du ſiége de Narbonne par le roi Pépin eſt fondée ſur les annales de Metz, qui le fixent à l'an 752, d'où réſulte la certitude de celle de la mort d'Anſemond, arrivée après le départ de Pépin, & par conſéquent en 753.

*Hiſt. génér. de Languedoc, t. I, p. 412.*
*Annal. Met. p. 274.*

## I I I.

*Anno Domini* DCC. XLV. *Franci Narbonam obſident, dato ſacramento Gothis qui ibi erant in civitate, quòd ſi illam traderent partibus Pipini, Francorum regis, dimitteret eos regere. Tunc Gothi occiderunt Sarracenos qui in preſidio illius erant; & ſe cum ipſa civitate Narbonenſi tradiderunt Francis, ut in libris antiquis S. Theodoriti reperitur.*

C'eſt mal-à-propos que notre chronique place ici, à l'an 745, la priſe de Narbonne par les François ſur les Saraſins; ce ſeront encore les annales d'Aniane qui nous ſerviront de guide & de fondement pour rétablir la date de ce trait important de notre hiſtoire, avec d'autant plus de certitude, que l'article eſt entièrement copié de ces annales: *Anno* DCC. LVIIII. diſent les annales, *Franci Narbonam obſident, datoque ſacramento Gothis qui ibi erant, ut ſi civitatem traderent partibus Pipini, regis Francorum, permitterent eos legem ſuam habere; quo facto, ipſi Gothi Saracenos qui in preſidio illius erant occidunt, ipſamque civitatem partibus Francorum tradunt.* Cette date eſt encore confirmée par un écrivain[a] du pays qui vivoit au XII.[e] ſiècle, dont les critiques[b] louent l'exactitude ſur les faits qui concernent

[a] *Gervaſ. Tilb. Otia imperial. p. 940.*
[b] *Vaiſſ. rer. Franc. l. XXIV, p. 505.*
*Hiſt. génér. de Languedoc, t. I, p. 699, col. 1.*

les Sarasins; c'est Gervais de Tilberi, appelé le maréchal d'Arles: *Ansemundus, Gothus*, dit cet écrivain, sous la même année 759, *Pipino Nemausum, Magalonam & Biterris tradit: Francique Narbonam infestant.... Franci Narbonam diu obsessam per Gothos recipiunt peremptis Sarracenis, facta pactione cum Francis quod illic Gothi patriis legibus, moribus paternis vivant; & sic Narbonensis provincia Pipino subjicitur.*

Il est vrai que les annales de Metz contredisent cette date, puisqu'après avoir dit que Pépin forma le siége de Narbonne en 752, elles ajoutent que ce Prince s'en rendit maître trois ans après, ce qui feroit rapporter la prise de cette place à l'an 755; mais, suivant l'observation de deux écrivains modernes, l'autorité des annales d'Aniane doit être préférée à celle de l'annaliste de Metz, soit parce que le premier de ces deux monumens est plus ancien que l'autre, soit parce que l'auteur l'a écrit dans le pays même, & qu'il devoit être beaucoup mieux instruit des faits qui s'y passoient que celui de Metz. De plus, toutes les circonstances du temps concourent à prouver que le blocus de Narbonne a dû être fort long; d'un côté, Pépin occupé à faire la guerre, soit au duc Waifre en Aquitaine, soit aux Saxons au-delà du Rhin, qui s'étoient révoltés, fut longtemps hors d'état de tourner toutes ses forces contre Narbonne; d'un autre côté les Sarasins, qui sentoient de quelle importance étoit pour eux la conservation de cette place, dont la conquête ne pouvoit manquer d'entraîner la perte du reste de la Septimanie, s'attachèrent à la défendre avec la plus grande vigueur, ce qui engagea les François dans de longues attaques; de manière qu'au bout de sept années, après avoir épuisé pour le succès de cette importante entreprise, tout ce que l'art de la guerre peut fournir de moyens, ils étoient à la veille d'y échouer, s'ils n'eussent pris le parti d'y ménager des intelligences secrètes, avec ceux d'entre les habitans qui étoient Visigots d'origine, & qui professoient le Christianisme, ce qui leur réussit: tout cela demande beaucoup de temps.

*Annal. Met. p. 275.*

*Hist. génér. de Languedoc, t. I, p. 699, col. 1.*

C'est donc à l'an 759 qu'appartient la reddition de Narbonne au roi Pépin; cette époque mérite d'autant plus d'être

fixée avec précision, que l'évènement qu'elle détermine eſt un des plus importans de notre hiſtoire, puiſque la Septimanie, l'une des plus conſidérables portions du royaume, fut par-là aſſurée à Pépin & unie à la couronne de France. On voit à quelles conditions, *ut permitterent eos legem ſuam habere*, c'eſt-à-dire qu'en ſe ſoumettant aux François, les Viſigots ſe maintinrent, par des conditions que les François avoient ſolennellement acceptées, & fortifiées de leur ſerment, dans l'uſage de leurs loix & de leurs coutumes; loix qui comprenoient également & les loix des Romains, anciens habitans du pays, & celles des Viſigots, parce que cette province étoit alors également habitée par les uns & par les autres: c'eſt ici, pour le remarquer en paſſant, l'origine primordiale de la prérogative particulière dont jouit la province de Languedoc, d'être régie par le droit écrit, c'eſt-à-dire par le droit Romain, qui devint enſuite la loi générale du pays, après qu'on eut entièrement abandonné celle des Viſigots.

*Voy. Caſeneuve, Franc-alleu de Langued. p. 34 & ſuiv.*

## IV.

*Anno Domini* DCC. XLVI. *turbatio magna facta eſt apud Nemauſum civitatem inter concives, cum Cauna, uxor quondam Miſemundi occiditur: ſic reperi in geſtis antiquis.*

Il eſt parlé ici de grands troubles excités à Niſmes entre les habitans, & de l'aſſaſſinat de Caune, veuve du comte Anſemond: or ces deux faits ſont rangés ſous l'an 746, autre époque abſolument fauſſe; ce monument, qui a toute la ſécheresse des anciennes chroniques, ne nous dit rien du ſujet qui fit naître les mouvemens & les troubles de Niſmes, & qui occaſionna le meurtre de la comteſſe Caune, ce qui nous fourniroit des lumières pour fixer l'époque de ces deux faits; il eſt facile toutefois d'y ſuppléer: nous avons vu qu'Anſemond, chargé par Pépin en 752 de bloquer Narbonne, fut maſſacré l'année ſuivante devant une des portes de cette place; c'étoit ſans doute le fruit de quelque conſpiration tramée contre lui par des ſeigneurs Gots, qui voyant avec dépit ſon autorité s'accroître, par la faveur du roi des François, nouveau maître

*Hiſt. génér. de Languedoc, t. I, p. 414.*

du pays, gagnèrent Ermenmarid, ſon domeſtique, pour ſe défaire de lui. Leur jalouſie & leur déſeſpoir s'étendirent juſqu'au reſte de ſa famille, & ils complotèrent en même temps la mort de la comteſſe Caune, ſa femme; cette Dame étoit reſtée à Niſmes, où il paroît qu'Anſemond, ſon mari, faiſoit ſa principale réſidence; elle y avoit ſans doute ſes partiſans, qui inſtruits de la conjuration qu'on tramoit contre elle, n'oublièrent rien pour en arrêter les effets; conjuration dans laquelle dûrent entrer auſſi divers mécontens, qui cherchoient à rejeter la domination des François; ce qui forma des diviſions inteſtines qui causèrent les grands troubles mentionnés dans la chronique d'Uzès, & dont enfin la comteſſe Caune fut la malheureuſe victime. Tous ces mouvemens ont dû ſe paſſer, ſans doute, après la mort d'Anſemond; c'eſt par conſéquent à l'an 754 qu'il faut placer les troubles de Niſmes, & la mort de Caune.

## V.

*Anno Domini* DCC. LV. *Guillelmus, comes, qui infrà fuit effectus monachus, Nemauſum ingreditur in die veneris ramis-palmarum. Et eodem anno preerat epiſcopus apud Narbonam vir venerabilis Daniel.*

L'entrée du comte Guillaume dans Niſmes eſt fixée, par cet article, au vendredi avant le dimanche des Rameaux de l'an 755, temps où l'on ſuppoſe que ſiégeoit Daniel, archevêque de Nabonne: il faut, pour démontrer la fauſſeté de cette époque, entrer dans quelques éclairciſſemens hiſtoriques.

D'abord il eſt certain que le comte Guillaume, dont il eſt ici queſtion, & que la chronique dit s'être enſuite fait moine, n'eſt autre que Guillaume *au court-nez*, fils du comte Théodoric & d'Aldane, né ſur la fin du règne de Pépin, qui fut enſuite mis fort jeune à la cour de Charlemagne, & ſucceſſivement honoré par ce Prince de la charge de Comte du palais, & de Capitaine de la première cohorte de ſes gardes; le même que Charlemagne nomma duc de Toulouſe ou d'Aquitaine, à la place de Chorſon, deſtitué, pour crime de félonie, par l'aſſemblée de Worms, au printemps de l'an 790. En cette

*Vit. S. Guillem. act. Sanct. ord. S. Bened. ſæcul. IV, part. 1, p. 76 & ſeq.*
*Hiſt. génér. de Languedoc, t. I, p. 446 & 704.*
*Aſtron. p. 288.*

dernière qualité, Guillaume eut une autorité majeure ſur tout ce qui dépendoit alors du royaume d'Aquitaine, c'eſt-à-dire ſur toute la Septimanie & ſur la marche d'Eſpagne, comme l'avoit eue Chorſon. C'eſt donc poſtérieurement à ſa nomination au duché de Toulouſe que Guillaume dût ſe rendre à Niſmes, parce qu'alors ſeulement l'inſpection ſur cette ville, compriſe dans les dépendances du royaume d'Aquitaine, ſe trouvoit être véritablement de ſon reſſort, & devoit intéreſſer ſon zèle: mais à quelle occaſion ſe rendit-il à Niſmes? en voici le motif le plus certain.

Une ancienne vie du même Guillaume, dit que les Saraſins ayant fait une irruption dans la Septimanie, Charlemagne choiſit ce Seigneur pour les aller repouſſer & les chaſſer des côtes de la Narbonnoiſe; il eſt vrai que ce monument ajoute d'autres circonſtances qui paroiſſent peu vraiſemblables, & que je crois, avec d'habiles critiques modernes, devoir être rejetées: telles ſont celles qui regardent le détail de l'irruption de ces peuples, que l'auteur dit avoir pris alors pluſieurs places dans cette province, & avoir fait mourir ou emmené en captivité une grande quantité de Chrétiens; ce qui ne paroît, du moins dans l'exagération de ces faits, appuyé d'aucune preuve: telles ſont encore celles qui appartiennent à la nomination de Guillaume au duché de Toulouſe, que l'auteur ſuppoſe avoir alors été inveſti de ce gouvernement, à l'occaſion des ravages des Saraſins, ce qui ne fut pas le motif de cette nomination, mais, comme on vient de le voir, la néceſſité de remplacer Chorſon, qui venoit d'en être deſtitué.

*Act. Sanctor. ordin. S. Bened. ſæcul. IV, part. I, p. 70.*

*Hiſt. génér. de Languedoc, t. I, p. 446.*

Cependant il y a, dans ce monument, d'autres circonſtances entièrement conformes à l'hiſtoire, & relatives à l'article de la chronique d'Uzès; tel eſt l'endroit où il eſt dit que Guillaume partit de la cour de Charlemagne auſſitôt après ſa nomination, vint dans la Septimanie, paſſa le Rhône, mit le ſiége devant Orange, alors occupé par les Saraſins, & s'en rendit maître. Ceci ne ſe concilie-t-il pas avec ce que dit Éginhard de ces peuples, qui s'efforcèrent à diverſes repriſes, pendant le règne de Charlemagne, d'infeſter les côtes de la Narbonnoiſe & de

*Egin. vit. Carol. magn. p. 100.*

la Provence? aussi les Critiques dont je viens de parler, après avoir combattu la vérité de l'expédition de Guillaume, ne peuvent-ils se refuser à cette réflexion : « Au reste, disent-ils, » il peut se faire que ces infidèles, en exerçant leur piraterie sur » la côte de la Narbonnoise, sous le gouvernement de Guillaume, » aient fait des courses jusqu'à Orange, par les embouchures du Rhône, & que ce Duc les ait repoussés & chassés du pays ».

*Hist. génér. de Langued. t. I, p. 447.*

La vie de Guillaume ne parle pas à la vérité de la prise de Nismes; mais, suivant la chronique d'Uzès, il paroît incontestable que cette ville, voisine des embouchures du Rhône, avoit été prise par les Sarasins en même temps que celle d'Orange, & que le comte Guillaume la reprit alors sur ces peuples, ce qu'indiquent ces mots, *Nemausum ingreditur;* d'où il résulte qu'il y a dans le fond de la vie du duc Guillaume, plus de certitude & de vérité que ne le prétendent nos Critiques. Ce fut donc après avoir repoussé les Sarasins, dans une de leurs excursions sur les côtes du Rhône, que Guillaume *au court-nez,* nommé depuis peu au duché de Toulouse, reprit aussi Nismes sur ces peuples, & y entra le vendredi qui précéda le dimanche des Rameaux, évènement qui doit par conséquent être placé à l'an 790, d'abord après la diète de Worms, tenue au printemps de la même année.

C'est au reste sur le fondement de ces premiers exploits de Guillaume, après sa nomination au duché de Toulouse, qu'a été composé le roman de Guillaume *au court-nez,* qui contient la vie de ce Seigneur; ainsi que celui qui a pour titre, *le charroi de Nismes;* l'un & l'autre remplis de faux épisodes, & composés au plus tôt dans le XI.e siècle, mais dont le fond est véritable. La prise d'Orange sur les Sarasins, qu'on y célèbre, est confirmée par le témoignage de la vie de Guillaume, & celle de Nismes est attestée par la chronique d'Uzès; de sorte qu'on peut regarder ce morceau comme une nouvelle preuve de ces deux faits, ainsi que de l'irruption des Sarasins : retranchons-en, si l'on veut, les traits fabuleux dont il est parsemé, mais adoptons-en le fait principal; du nombre de ces faux épisodes, par exemple, est le stratagème de la prise de Nismes, imaginé,

*Bibliot. du Roi, ms. n.° 7535, fol. 38, v.° & suiv.*

*V. Oder. Vital. hist. Eccl. l. VI.*

imaginé, ce semble, d'après celui du cheval de Troie; on suppose que le duc Guillaume fit entrer dans cette ville des charrettes chargées de tonneaux remplis de soldats qui se rendirent bien-tôt maîtres de la place. Voici ce qu'en disent les premiers vers du *charroy de Nismes:*

*Oiés Seignor dex vos croisse bonté*
*Li glorieux li Roys de majesté,*
*Bone chanson plest vous à enoncer*
*Del meillor homme qui aist creust en dé;*
*C'est de Guillaume le marchis au cort-nés,*
*Comme il prist Nismes par le charroy monté,*
*Aprés conquist Orenge la cité, &c.*

La circonstance de ce charroi paroît fausse, mais la prise de Nismes ne l'est pas; la chronique d'Uzès, dont l'auteur a dû être parfaitement instruit de ce qui se passoit si près de lui, parle positivement de la prise de cette place, ou du moins de l'entrée du duc Guillaume, & c'est en effet un trait qui paroît incontestable.

*Catel, Mém. de l'hist. de Languedoc, p. 568.*

D'après ce roman, nous pouvons encore découvrir & fixer, comme l'a observé un écrivain du dernier siècle, la véritable origine du surnom de *court-nez*, donné au comte Guillaume; la plus commune idée est celle qui par un changement de mots l'appelle *au cornet*, & selon laquelle les uns ont peint Guillaume avec un cornet de chasse, & les autres ont donné un semblable cornet pour armes aux princes d'Orange: mais nous apprenons, par ce roman, que le duc Guillaume prit lui-même le surnom de *court-nez*, après un combat singulier où il fut blessé au nez; voici les vers de cet endroit du roman:

*Mes que mon nes ay un pou acourcié,*
*Je ne sçay certe con sera allongié.*
*Li cuens meismes c'est il nec baptisié*
*Desoremes qui moy ayme & tiem cher*

*Trestuit m'appellent François & lerruier*
*Conte Guillaume au court-nés le guerrier.*

Notre chronique parle ici de la retraite & de la profession monastique de Guillaume, mais elle n'en fixe point l'époque; les monumens les plus certains nous apprennent que ce Seigneur se retira dans le monastère de Gellone, au diocèse de Lodève, qu'il avoit fondé avant sa retraite; qu'il y prit l'habit religieux le jour de S.t Pierre, 29 de juin de l'an 806, & qu'il y finit ses jours le 28 de mai de l'an 812 ou 813, dans la pratique des plus austères exercices, qui l'ont élevé au rang des Saints: ce monastère a pris son nom, & est aujourd'hui connu sous celui de Saint-Guillem-du-Désert.

*Vit. S. Guillem. act. SS. ord. S. Ben. sæcul. IV, part. I, n.° 20 & seq.*
*Ib. vit. S. Ben. Anian. p. 194.*
*Astron. p. 208.*

Quant à l'épiscopat de Daniel, archevêque de Narbonne, dont parle la chronique, il cadre parfaitement avec la date de l'an 790, car il est constant qu'il siégeoit alors; nous savons que ce Prélat fut le successeur immédiat d'Aribert; qu'il se trouva, avec d'autres évêques de France, au concile tenu à Rome l'an 769; qu'il présida à celui de Narbonne, tenu contre Félix d'Urgel, au mois de juin de l'an 791; & qu'étant mort vers l'an 799, ce fut Nébridius qui lui succéda.

*Concil. t. VI, p. 1722.*
*Hist. génér. de Languedoc, t. I, p. 448.*
*Ibid. p. 479.*

## V I.

*Eodem anno Benedictus abbas, in loco qui dicitur Anianum, monasterium edificat secundum regulam S. Benedicti; ad cujus exemplum per totam Gothiam monasteria construuntur.*

M. Ménard entreprend ici de discuter l'époque de la construction du monastère d'Aniane, par S.t Benoît, que la chronique rapporte à la même année où elle a placé l'entrée du duc Guillaume dans Nismes, c'est-à-dire à l'an 755, époque qui est encore absolument fausse pour cet objet; ce qu'il y a même de plus surprenant, c'est que les annales d'Aniane, que la chronique d'Uzès a presque copiées, nous guident ici avec la plus grande certitude; ces annales fixent la fondation du monastère d'Aniane à l'an 782: *Anno DCC. LXXXII*, disent-elles, *anno XIIII Karoli regis, Benedictus abba, qui vocatur*

*Ibid. preuv. p. 16, col. 2.*

*Vitiza, in loco qui dicitur Anianum, ex precepto ſuperdicti regis Karoli, monaſterium edificavit: in quo poſtea CCC. ſub regimine ſuo monachos habuit, & per ipſum exemplum per totam Gothiam ſive Aquitaniam monaſteria conſtruuntur.* D'ailleurs nous apprenons, dans la vie de ce ſaint Abbé, écrite par Smaragde ſon diſciple, qu'il étoit né l'an 751, qu'après avoir ſervi dans l'armée de Charlemagne, & s'être trouvé au ſiége de Pavie, l'an 774, frappé du danger que ſon frère, qui ſervoit dans la même armée, avoit couru en voulant traverſer le Téſin, & dont il l'avoit ſauvé, il s'étoit retiré du monde pour ſe conſacrer à Dieu, & avoit pris l'habit monaſtique l'an 780, dans le monaſtère de S.t Seine, au diocèſe de Langres. Voilà encore tout autant d'époques qui ont précédé la conſtruction du monaſtère d'Aniane, & de beaucoup poſtérieures à la date que notre chronique lui donne.

*Vit. S. Bened. Anian. act. SS. ordin. S. Bened. ſæc. IV, part. 1, p. 194 & ſeq.*

Au reſte, le nom de Witiza, que les annales donnent ici à S.t Benoît, étoit celui qu'il avoit reçu au baptême; remarquons que s'il le quitta dans la ſuite pour prendre celui de Benoît, c'eſt que ſouvent, par un uſage reçu parmi les Viſigots, du moins parmi les plus diſtingués de la Nation, on quittoit les noms dont la prononciation paroiſſoit trop dure, pour en prendre qui fuſſent d'une prononciation plus douce; les premiers dérivoient de la langue des Viſigots, & les derniers de la langue Romaine: nous voyons que par une ſuite de cet uſage Smaragde, le diſciple de ce ſaint Abbé, & qui a écrit ſa vie, prit celui d'Ardon.

*Mabill. ad ann. 758. Hiſt. génér. de Languedoc, t. I, p. 432.*

Ce qu'ajoute la chronique d'Uzès, touchant les différens monaſtères qui furent enſuite bâtis dans la Gothie ou Septimanie, ſur le modèle & à l'exemple de celui d'Aniane, eſt ſoutenu, comme on l'a vu par tout ce qu'en diſent auſſi les annales d'Aniane, & entièrement conforme à la vérité de l'hiſtoire: ce n'eſt pas que la profeſſion monaſtique ne fût déjà introduite dans la Narbonnoiſe première; Sulpice-Sévère, non moins célèbre par l'éminence de ſa piété que par ſes écrits, en avoit jeté les premiers fondemens dès la fin du IV.e ſiècle; lorſqu'il s'étoit conſacré à la retraite, il avoit bâti un monaſtère

*Giſelin, vit. S. Sulp. Sév. p. 10. Tillem. ſur S. Sulp. Sév. art. 3.*

dans le lieu de Primuliac, ſitué aux environs de Narbonne, entre cette ville & celle de Toulouſe; mais l'entrée des Saraſins dans la Septimanie ou la Narbonnoiſe, que la critique la plus exacte fixe à l'an 720, y avoit cauſé la deſtruction des monaſtères & la fuite des Religieux; de ſorte que Benoît d'Aniane, qui vint enſuite pratiquer avec tant d'éclat & de ſuccès la vie cénobitique dans cette province, doit en être regardé comme le véritable reſtaurateur; & ſon monaſtère comme le modèle de quantité d'autres qu'on y conſtruiſit de nouveau, ou qu'on rebâtit ſur les ruines des anciens.

*Hiſt. génér. de Languedoc, t. I, p. 686 & ſuiv.*

## VII.

*Anno Domini* DCC. LVI. *intrante menſe aprilis, in Nemauſo ac Uceſſia, jam redactis ſub Francorum dominio, ceſſante dominio Gothorum, intravit comes Radulfus; prout reperitur in archivis S. Theodoriti Uticenſis.*

Notre chronique parle ici du gouvernement de Radulfe en qualité de Comte, dans les villes de Niſmes & d'Uzès, dont elle fixe le commencement aux premiers jours d'avril de l'an 756, en ajoutant que ces deux villes étoient déjà réduites ſous la domination des François, & ſorties de celle des Viſigots: ces faits ſont entièrement conformes, pour le fond, à la vérité de l'hiſtoire; mais la chronologie en eſt abſolument fauſſe.

Ce que dit ce monument, de l'entrée du comte Radulfe dans les villes de Niſmes & d'Uzès, regarde inconteſtablement la priſe de poſſeſſion du comté de ces deux villes, que Pépin venoit de donner à Radulfe; la réflexion du chroniqueur, qui dit que l'une & l'autre étoient déjà paſſées au pouvoir des François, & ſorties des mains des Viſigots, nous fait voir clairement que c'étoit depuis quelque temps que ce changement étoit arrivé; *jam redactis ſub Francorum dominio;* mais non pas depuis un auſſi long eſpace de temps que l'article I^er^ l'a marqué: cette réflexion ſert à confirmer les preuves que j'ai déjà données de la fauſſeté de l'époque que le même article I^er^ fixe pour

la ſoumiſſion des villes de Niſmes, de Maguelonne & autres, entre les mains du roi Pepin, à l'an 743, & qu'on a fait voir appartenir à l'an 752; en effet, préſumera-t-on que le roi Pepin, devenu maître en 743, comme le dit cet article, d'une auſſi importante portion des États des Viſigots, qu'étoit le pays que nous connoiſſons aujourd'hui ſous le nom de bas Languedoc, ait laiſſé les villes de Niſmes & d'Uzès, compriſes dans cette portion, ſans Comte juſqu'en 756, que Radulfe, ſelon notre chronique, y fit ſon entrée, c'eſt-à-dire pendant un intervalle de treize années entières? on ne peut pas le penſer.

Il n'en eſt pas de même en fixant la ſoumiſſion de ces deux villes à l'an 752; qu'on ſe rappelle ce qui a été dit plus haut ſur Anſemond, qu'après avoir remis cette année-là, entre les mains de Pépin, les villes du plat-pays dont il avoit le gouvernement, il avoit ſuivi ce Prince au ſiége de Narbonne; & qu'après le départ du Roi, qui l'avoit chargé du blocus de cette place, il avoit été malheureuſement aſſaſſiné en 753, par un de ſes domeſtiques: juſque-là le gouvernement de Niſmes & d'Uzès étant reſté entre ſes mains, il n'étoit pas beſoin d'y commettre d'autres Seigneurs; la comteſſe Caune, ſa femme, ayant eu à Niſmes le même ſort que lui l'année ſuivante, comme on l'a déjà vu, ce n'a été proprement qu'en 754 que Pépin a dû nommer Radulfe au comté de l'une & de l'autre ville: or c'eſt à cette année-là qu'il faut placer l'entrée de ce Comte dans les villes de Niſmes & d'Uzès, dont parle notre chronique, c'eſt-à-dire ſa priſe de poſſeſſion de ces deux Comtés; la renvoyer, comme fait ce monument, à l'an 756, c'eſt lui donner une époque que toutes les circonſtances du temps concourent à détruire. Il étoit de la dernière importance, pour le roi Pépin, de mettre un comte dans deux villes d'une ſi grande conſéquence, par leur ſituation & leur voiſinage des côtes de la Méditerranée, auſſitôt après la mort d'Anſemond & de la comteſſe Caune, ſa femme; différer de deux ans, ſur-tout dans les commencemens d'une domination nouvelle, c'étoit expoſer le pays aux plus grands dangers, & faciliter aux

Sarafins, fes derniers maîtres, les moyens de le reprendre, ou du moins de le ravager.

Au refte, cet article nous fournit la connoiffance d'un fait important, touchant la domination acquife par Pépin fur la ville d'Uzès, dont les autres chroniques ne nous difent rien, & que nos hiftoriens n'ont pas affez débrouillé: fur quoi il faut obferver que cette ville, qui ne fut d'abord qu'une fortereffe qualifiée fimplement *Caftrum-Metiæ*[a] fous les Romains, devint enfuite une ville confidérable du domaine des François, & fit partie[b] de l'Aquitaine Auftrafienne ou orientale, qui dépendoit, comme on fait, du royaume de Metz; qu'elle fut enfuite unie à l'Aquitaine Neuftrienne ou occidentale, qui dépendoit du royaume de Paris, dont Touloufe étoit la capitale, lorfqu'Eudes, duc de cette Aquitaine Neuftrienne, s'empara de l'Auftrafienne[c] en 688 & l'unit à fes États; qu'elle fut prife & ravagée par les Sarafins en 736[d]; & qu'enfin les Vifigots la prirent fur ces peuples vers l'an 738. Or nous apprenons par notre chronique le fort qu'elle eut depuis. Ce monument y place le comte Radulfe, & l'en fait prendre poffeffion en même temps que de celle de Nifmes; ce qui nous prouve avec la dernière évidence que le comte Anfemond avoit livré Uzès au roi Pépin, avec les autres villes du pays dont il avoit le gouvernement: de-là il réfulte encore qu'Uzès formoit un comté particulier; les plus anciennes chartes en effet lui donnent ce titre; telle eft, entr'autres, celle de l'an 823, par laquelle Raynald, frère d'Aurélius, évêque de la même ville, & Agilburge fa femme, donnent à l'églife cathédrale de Saint-Théodorit d'Uzès, un domaine fitué dans ce comté, *in comitatu Uzetico*.

[a] *Hift. de Nifm. tome I, not. 7, p. 22 & fuiv. & t. VII, p. 226 & fuiv.*

[b] *Valef. rer. Fr. lib. XXIII, p. 433.*

[c] *Hift. génér. de Languedoc, t. I, p. 369 & fuiv. & p. 682 & fuiv.*

[d] *Ado, Chron.*

*Hift. génér. de Languedoc, t. I, preuv. p. 61.*

## VIII.

*Anno Domini* DCC. LXII. *Corbilla, prefbiter, in Pfalmodio monafterium edificat fecundùm regulam fancti Benedicti.*

Cet article regarde la fondation du monaftère de Pfalmodi, au diocèfe de Nifmes, par un faint prêtre nommé Corbilla,

ou plutôt Corbilien, qui eſt ſon véritable nom, bâti l'an 762, & ſoumis alors à la règle de ſaint Benoît. Tout concourt ici à contredire cette date: remarquons d'abord que l'origine de ce monaſtère remontoit à des temps bien plus reculés; il fut bâti dès la naiſſance de la profeſſion monaſtique, inſtituée, comme on l'a dit plus haut, dans la Narbonnoiſe première par Sulpice-Sévère, vers la fin du IV.e ſiècle. Sa ſituation dans une île de la Méditerranée expreſſément caractériſée par notre monument, *in Pſalmodio,* à quatre lieues au midi de Niſmes, l'expoſa à toutes les inſultes des Saraſins dans les irruptions que ces peuples firent en divers temps ſur les côtes du pays; auſſi fut-il détruit & ravagé dès les premières courſes de ces Infidèles, c'eſt-à-dire vers l'an 725; il reſta dans cet état de deſtruction juſqu'après le rétabliſſement de la vie cénobitique, que Benoît d'Aniane entreprit & exécuta ſi heureuſement en 782: l'article même qu'on diſcute ici, le prouve avec la plus grande évidence, puiſqu'il ajoute formellement, que ce monaſtère fut ſoumis à la règle de S.t Benoît, *ſecundùm regulam ſancti Benedicti.*

*Mabill. ad ann. 791, not. 15.*

Si nous placions, avec ce monument, l'époque de la conſtruction de Pſalmodi à l'an 762, il ſe trouveroit que Benoît d'Aniane, qui étoit né en 751, n'auroit eu alors que onze ans, & que cette conſtruction & la ſoumiſſion à la règle de ce ſaint Abbé, auroient précédé de vingt ans ſa retraite & l'établiſſement de ſes conſtitutions monaſtiques; la véritable époque que nous diſcutons doit donc être placée après l'an 782; ce n'eſt pas non plus une fondation primitive qu'il faut attribuer à Corbilien, mais une réédification & un renouvellement de communauté monaſtique: de ſorte que Pſalmodi doit être mis au rang des monaſtères rebâtis ſur le modèle de celui d'Aniane & ſelon la règle de ſaint Benoît. Ce fut une réédification: le nom ſeul de *Pſalmodium* que portoit auparavant l'île où il étoit ſitué, le prouve d'une manière ſenſible; ce nom dérivoit ſans doute, comme M. Ménard a eu occaſion de l'obſerver ailleurs, d'une pſalmodie perpétuelle qu'on y avoit anciennement établie: ce qui ſuppoſoit ſans contredit, l'établiſſement & l'exiſtence d'un monaſtère dans cette île; en ſorte

*Voy. hiſt. de Niſmes, tome I, p. 99.*

que les Moines y chantoient jour & nuit les louanges de Dieu, en se succédant les uns aux autres : cette sorte de psalmodie, connue sous le nom de *laus perennis*, & que Grégoire de Tours appelle *psalterium perpetuum*, devoit son origine à un moine de Syrie, nommé Alexandre, instituteur des religieux Acœmètes; ce qui fait soupçonner que le monastère de Psalmodi avoit, dans ses premiers temps, été habité par ces sortes de Religieux.

*Evagr. l. III, c. 18 & 21. Niceph. Calist. l. XV, p. 23.*

## IX.

*Anno Domini* DCC. LXXIII. *His diebus preerat in Narbonâ Nimbrisius archiepiscopus, magne autoritatis & sanctitatis vir; ipseque ordinavit in episcopum Uticensem dominum Sigipertum.*

Notre chronique fixe ici à l'an 773 l'épiscopat de Nimbrisius ou Nébridius, archevêque de Narbonne, qu'elle dit avoir sacré Sigipert évêque d'Uzès : cet épiscopat n'est pas à beaucoup près si ancien; nous savons en effet que Nébridius, successeur immédiat de Daniel, étoit monté depuis peu sur le siége archiépiscopal de Narbonne, lorsqu'il fut nommé en 799 par Charlemagne, pour se rendre à Urgel avec Leydrade, archevêque de Lyon, & y tenir un Concile contre Félix, accusé de diverses erreurs; il siégea l'espace de près de trente ans, & eut pour successeur immédiat Barthélemi, qui se trouva au concile de Toulouse tenu en 829, c'est-à-dire peu de temps après qu'il eut pris possession de l'archevêché de Narbonne : on voit par conséquent combien se trouve erronée la date que notre monument donne à l'épiscopat de Nébridius.

*Marc. Hispan. p. 270 & seq. Le Cointe, ad ann. 799, n.° 3.*

*Concil. t. VII, p. 1592.*

Remarquons que ce monument n'est pas moins fautif sur la dénomination de ce Prélat, qu'il appelle mal-à-propos Nimbrisius, & dont le véritable nom est Nébridius; le P. le Cointe & les nouveaux éditeurs du *Gallia Christiana*, trop prévenus pour notre chronique, n'ont pas fait attention à cette méprise, ni à l'identité qui en résulte : ils font deux Prélats de la même personne, ainsi que l'ont observé les historiens de Languedoc; ils placent celui que la chronique d'Uzès nomme Nimbrisius, sur le siége de Narbonne avant Daniel,

*Hist. génér. de Languedoc, t. I, p. 442 & 469.*

Daniel, & le distinguent de Nébridius, qu'ils placent après Daniel.

Quant à l'ordination de Sigipert, évêque d'Uzès, que notre monument rapporte à l'an 773, il résulte de ce qui vient d'être dit, qu'on doit la placer entre l'an 799 & l'an 829, ce qui est la durée de l'épiscopat de Nébridius : il est vrai que ni Catel, ni les nouveaux éditeurs du *Gallia Christiana* ne mettent Sigipert au rang des évêques d'Uzès; mais on ne peut refuser de l'y placer d'après le témoignage de ce monument, qui ne rapporte rien que de très-exact, quant aux faits principaux : ce Prélat doit donc être mis après Harmond ou Arismond, qui se trouva au concile de Narbonne, tenu au mois de juin de la XXIII.^e année du règne de Charlemagne, ce qui répond à l'an 791.

*Le Cointe, ad ann. 791, n.° 11 & seq.*

X.

*Anno Domini* DCC. LXXVII. *Obiit Guillelmus monachus, qui antè fuit comes, apud Gelonam,* V *kal. julii: credo quòd fuit monachus in loco qui dicitur Sancti-Guillelmi de Deserto.*

Cet article fixe mal-à-propos à l'an 777 la mort de Guillaume *au court-nez*, dans le monastère de Gellone, que ce saint personnage avoit fondé, & où il avoit depuis embrassé la vie cénobitique; on a vu que c'est au 28 de mai de l'an 812 ou 813 qu'il faut la placer: ce qu'ajoute le chroniqueur sur le nom de Saint-Guillem-du-Désert, donné dans la suite au monastère de Gellone, & qui se trouve très-conforme à la vérité, justifie toujours d'avantage l'exactitude & l'authenticité du monument pour le fond des récits.

La même réflexion sert encore à découvrir le temps auquel la chronique a été écrite; sur quoi il est à observer que des trois dénominations qu'a porté en divers temps le monastère bâti par le duc Guillaume dont il est ici question, celle de Gellone, qui étoit le nom de la vallée même où il fut construit, est la plus ancienne & subsista long-temps, après quoi elle fut jointe à celle de Saint-Guillaume ou Saint-Guillem, qui fut prise du nom du fondateur. Le plus ancien titre où

ces deux dénominations jointes ensemble se trouvent employées, est une donation faite en 961 par Hildin ou Heldin, vicomte de Lodève, en faveur de cet ancien monastère, auquel on donne les titres de Saint-Sauveur de Gellone, de Sainte-Croix & de Saint-Guillaume : *Donamus ecclesiæ Sancti Salvatoris Gellonensis, sancteque Crucis vexillo, sanctoque Widelmo.* Le premier de ces titres dérivoit de la dédicace de l'église, qui étoit consacrée au Sauveur du monde; & le second, d'un morceau de la vraie Croix que le duc Guillaume, à qui l'empereur Charlemagne en avoit fait présent, avoit donné à ce monastère: ceci subsista pendant près de trois siècles, après lesquels on abandonna ces deux premières dénominations, pour s'en tenir à celle de Saint-Guillem-du-Désert; elle est employée dans un mémoire ou forme de procédure propre aux Inquisiteurs établis en Languedoc par le pape Grégoire IX contre les hérétiques Albigeois, au mois d'avril de l'an 1233, qui a été tiré d'un ancien registre de l'Inquisition de Carcassonne; on y trouve, parmi les pénitences qui étoient imposées à ces hérétiques & au nombre des petits pélerinages auxquels on les condamnoit, le lieu ou monastère de Saint-Guillem-du-Désert, *Sancti Guillelmi de Deserto;* cette dénomination prévalut depuis; on la voit dans les lettres de convocation des trois états de la sénéchaussée de Carcassonne, données par le Sénéchal Guillaume de Cohardon le 7 d'août de l'an 1269: parmi les Prélats & Abbés à qui ces lettres sont adressées, on trouve l'abbé de Saint-Guillem-du-Désert, *Abbatis Sancti Guillelmi de Deserto.* De ces éclaircissemens il résulte que l'auteur de la chronique d'Uzès, qui a connu cette dernière dénomination, & qui l'a appliquée au monastère de Gellone, doit avoir dressé ce monument vers le milieu du XIII.[e] siècle.

*Hist. génér. de Langued. t. II, preuv. p. 106 & suiv.*

*Vit. S. Guill. act. SS. ord. S. Bened. sæc. IV, part. I, n.° 13 & seq.*

*Hist. génér. de Langued. t. III, preuv. p. 371 & suiv.*

*Percin, hist. Inquisit. Tolos. n.° 11.*

*Hist. génér. de Langued. t. III, preuv. p. 585.*

## X I.

*Anno Domini DCCC. LXXX. Obiit Corbilla, primus abbas Psalmodii, Nemausensis diocesis; successitque illi Elventunirus, qui fuit de gente Sigiperti I. episcopi Uticensis.*

Notre chronique place à l'an 880 la mort de Corbilien,

abbé du monastère de Psalmodi; mais elle se trompe encore ici: la discussion déjà faite sur le rétablissement de ce monastère par le prêtre Corbilien, après l'an 782, fait voir qu'il faut renvoyer sa mort à des années postérieures, & lui donner une date plus avancée que celle de notre monument: en effet, cet article même nous en fournit une preuve sensible; il y est dit que cet Abbé étoit de la famille de Sigipert, évêque d'Uzès, ce qui donne lieu de les croire l'un & l'autre contemporains; or on a vu que l'ordination de Sigipert doit être placée après l'an 799. Nous apprenons ici l'origine du prêtre Corbilien, dont les monumens & les chroniques ne nous disent rien de particulier.

De plus, ce monument nous fait connoître aussi le successeur immédiat de Corbilien, qui fut Elventunirus, duquel il ne reste de traces & de souvenir que dans cet endroit, & qu'on a manqué de placer dans le catalogue des abbés de Psalmodi; à celui-ci succéda Théodemir, qui gouvernoit ce monastère dès l'an 813, le même à qui un prêtre espagnol, nommé Claude, qui fut depuis évêque de Turin, dédia des commentaires sur la Génèse, l'Exode & le Lévitique; Théodemir se distingua lui-même par son savoir. Il faut donc placer la mort de Corbilien vers l'an 802: le monastère de Psalmodi étoit alors dans un état florissant, il y avoit une communauté de cent quarante Religieux.

*Hist. génér. de Languedoc, t. I, p. 475.*
*Mabill. ad ann. 815, n.° 33 & seq. & ad ann. 824, n.° 6 & seq.*

## XII.

*Anno Domini DCCC. LXXXVII. Nemausus & Ucessia non habuerunt Comitem: tunc preerant Judices ipsius civitatis Biricus & Gilimirus. In Nemauso erat vicedominus A. Menardus, filius Gilimiri; & in Ucessia erat vicedominus Ricardus Elesipio. Tunc preerat Christianus episcopus in Nemauso, Sigipertus in Ucessia, qui fecit unum tractatum de gestis Regum Francie, ut in eodem loco scriptum reperimus in archivo Sancti Theodoriti.*

Cet article nous présente un point important touchant le gouvernement des villes de Nismes & d'Uzès, dont les

chartes & les chroniques n'ont point parlé, qui a échappé à tous nos historiens, & que M. Ménard a lui-même négligé dans la composition de l'histoire de Nismes, par la défiance où il étoit sur ce monument, avant qu'il en eût discuté la chronologie & le fond des récits. Quoi qu'il en soit, il y est dit qu'en 887 ces deux villes n'avoient point de Comte; que l'autorité y étoit exercée par les deux Juges, l'un appelé Biricus & l'autre Gilimir; que pourtant il y avoit à Nismes un vicomte nommé A. Menardus, fils de Gilimir: & à Uzès, un autre vicomte, nommé Ricard ou Richard Éléspion. L'époque que l'article donne à ce fait n'est point du tout exacte, & se trouve même contredite par une circonstance ajoutée dans l'article, qui dit que Chrétien occupoit alors le siége épiscopal de Nismes, & Sigipert celui d'Uzès: or nous connoissons avec la plus grande certitude l'époque de l'épiscopat de l'un & de l'autre; elle est bien plus ancienne que la date portée par notre monument: Chrétien commence de paroître dans un diplome daté de la XL.e année du règne de Charlemagne, c'est-à-dire de l'an 808, par lequel ce Prince met sous sa protection, à la prière de ce Prélat, l'église cathédrale de Nismes; or l'épiscopat de Chrétien, à ne le prendre que depuis cette année-là, dura près de trente ans; sans parler ici des monumens subséquens qui le prouvent, nous savons qu'il assista à la diète tenue à Thionville au commencement de l'an 835, par les Prélats du royaume qui étoient demeurés fidèles au roi Louis le Débonnaire, & qui n'avoient point, comme quelques autres Évêques, approuvé l'injuste déposition de ce Prince, après l'association de Lothaire son fils à l'empire, & le partage du reste de ses États entre Louis & Pépin ses deux autres fils: d'un autre côté, l'épiscopat de Sigipert est de même sûrement constaté par la discussion qu'on a faite plus haut, en établissant qu'il falloit le fixer entre l'an 799 & l'an 829; de-là il résulte que c'est à peu près vers l'an 828 que les villes de Nismes & d'Uzès n'eurent pas de Comte, & qu'elles étoient chacune gouvernées par un Vicomte, sorte d'officier qui étoit comme le Lieutenant général du Comte,

*Voy. hist. de Nismes, tome I, p. 115.*

*Ibid. p. 116.*

& avoit, comme lui & à sa décharge, l'administration de la justice, le commandement des troupes, & l'intendance des finances.

On doit, d'après notre chronique, placer A. Menardus parmi les plus anciens vicomtes de Nismes dont nous ayions connoissance, c'est-à-dire avant Eralius, dont il est fait mention dans un plaid tenu à Nismes l'an 876, sur la restitution d'une terre demandée par l'évêque Gilbert; d'après le même témoignage, il faut ajouter aussi Richard Élésipion, à la suite connue des vicomtes d'Uzès.

*Hist. de Nism. t. I, p. 121, & preuv. chart. I, p. 10.*

Notre monument donne ici à l'un & à l'autre de ces Vicomtes, le titre de *Vicedominus*, Vidame, terme dès ce temps-là synonyme avec celui de *Vicecomes*, employé dans des temps postérieurs; en quoi M. Ménard trouve une nouvelle preuve qui confirme l'époque qu'il vient de fixer: en effet, le mot *vicecomes*, pour désigner ce titre de dignité, comme en conviennent d'habiles critiques, ne fut point généralement reçu dans le royaume avant la fin du règne de Louis le Débonnaire, qui commença de régner en 814, & qui mourut en 840; on employoit auparavant celui de *vicedominus*, vidame, auquel fut ensuite substitué le titre de *vicecomes*, qu'on prit d'abord indifféremment comme synonyme de l'autre. On trouve dans les preuves du *Marca Hispanica* deux chartes de l'an 843 & du même jour, tirées d'un ancien cartulaire de l'église de Gironne, dans la première desquelles, qui est un plaid tenu en présence d'Adalaric, comte de Gondemar, évêque de Gironne, & de diverses personnes de marque, il est fait mention d'un seigneur nommé Ansemond, qui prend le titre de *vicedominus;* & dans la seconde, qui est une exécution de ce plaid, le même Ansemond prend celui de *vicecomes*. Il paroît ici que la dernière dénomination n'avoit point encore prévalu, plusieurs années auparavant, dans le plat-pays de la Septimanie, puisque l'époque de l'administration des vicomtes de Nismes & d'Uzès, qualifiés du titre de *vicedominus* par notre chronique, se rapporte à l'an 828, ce qui se concilie parfaitement avec l'usage établi, comme on vient de le dire,

*Hist. génér. de Languedoc, t. I, p. 692, col. 2.*

*Marc. Hispan. append. p. 579 & seq.*

dans le Rouſſillon; & en cela les deux autorités ſe fortifient l'une par l'autre, & ſe prètent une preuve mutuelle: le plus ancien monument que M. Ménard connoiſſe, où l'on ait commencé d'employer le titre de *vicecomes*, dans la partie orientale de la Septimanie, eſt le plaid de l'an 876, qu'il a cité plus haut, dans lequel Bertrand, devant qui ce plaid fut tenu, comme vicomte de Niſmes, eſt qualifié de ce titre, *Bertrannus, vice comes.*

M. Ménard obſerve encore, pour ne rien omettre de ce que nous préſente d'intéreſſant le monument dont il diſcute la chronologie, que les deux Vidames ou Vicomtes qui s'y trouvent mentionnés, étoient deux ſeigneurs Gots ou Eſpagnols d'origine: le nom de Gilimirus, que portoit le père du vicomte de Niſmes, & celui d'Éléſipion, donné au vicomte d'Uzès, ſont deux dénominations puiſées dans la langue des Viſigots.

Il remarque enfin, que l'évêque Sigipert d'Uzès paroît avoir cultivé les Lettres, & s'être en particulier diſtingué par l'application qu'il donna à l'étude de l'hiſtoire de la Nation: on voit que notre chronique le fait auteur d'un ouvrage hiſtorique ſur la vie & les évènemens de nos Rois.

De toutes les diſcuſſions qu'on vient de faire dans ce Mémoire ſur les articles de la Chronique d'Uzès, il réſulte que la défiance qu'on avoit eue juſqu'ici contre ce monument, ne doit porter que ſur la chronologie, & nullement ſur le fond des faits: on a vu qu'il eſt exact & entièrement conforme, à ce dernier égard, aux annales d'Aniane, pour les articles qui en ſont puiſés; monument dont la foi eſt inconteſtable, & que tous les critiques & les hiſtoriens de la nation ont unanimement adopté. Une conformité ſi exacte & ſi entière parle ſans doute en faveur des autres articles, que le chroniqueur a puiſés dans les archives de l'égliſe d'Uzès; ils deviennent par-là dignes d'une auſſi grande croyance & prêtent à l'hiſtoire un témoignage également puiſſant: on doit en effet, ſelon les règles les plus rigides de la critique, préſumer que l'auteur a eu une auſſi grande attention à les extraire fidèlement de ces

archives, qu'il en fait paroître pour les faits tirés des annales d'Aniane, d'autant plus qu'il n'y rapporte rien que de très-conforme, comme je l'ai fait voir, à toutes les circonstances historiques du temps.

M. Ménard joint ici un tableau de la chronologie qu'il a discutée, afin qu'on l'ait entièrement réunie sous les yeux, qu'on puisse la considérer sans interruption, & qu'on voie à la fois le grand éloignement & l'essentielle différence qui règnent entre les années de la chronique & celles qu'il a corrigées.

| Années de la Chronique. | CHRONOLOGIE discutée dans ce Mémoire. | Années corrigées. |
|---|---|---|
| 743 | Article I | 752. |
| 744 | II | 753. |
| 745 | III | 759. |
| 746 | IV | 754. |
| 755 | V | 790. |
| 755 | VI | 782. |
| 756 | VII | 754. |
| 762 | VIII | 783. |
| 773 | IX | 800. |
| 777 | X | 812. |
| 880 | XI | 802. |
| 887 | XII | 828. |



# SUR LES MOYENS

## De tranſmettre à la poſtérité la connoiſſance exacte de nos POIDS & de nos MESURES.

LE peu de lumières que nous avons ſur les poids & les meſures dont les Anciens ont fait uſage, nous privent, dans ce qui regarde leurs monnoies, leur commerce & leurs arts, d'une infinité de connoiſſances utiles; & nous ne pouvons diſſimuler que malgré les efforts que tant de Savans ont faits, pour percer à cet égard les ténèbres de l'antiquité, nous ſommes bien loin du degré de préciſion qui ſeroit néceſſaire.

Peut-être même, contens du peu que nous avons acquis, ne devons-nous pas en eſpérer davantage: cette réflexion afflige l'homme de Lettres, qui ſe bornant ſi aiſément à la médiocrité dans les autres choſes, ne peut s'en contenter dans ſes recherches; il s'efforce ſans ceſſe d'atteindre au plus haut degré d'exactitude & de perfection. Un autre ſentiment redouble ſon activité; il aime la poſtérité: c'eſt pour lui amaſſer des tréſors qu'il parcourt les ſiècles paſſés; il travaille avec ardeur à augmenter le patrimoine de la Littérature; il veut laiſſer après lui plus de connoiſſances qu'il n'en a reçu de ſes pères. C'eſt ce motif qui a engagé M. Dupuy dans les recherches que nous allons expoſer; il auroit, dit-il, été tenté de ſe plaindre amèrement de nos ancêtres, qui nous ont laiſſé errer dans des routes ténébreuſes, ſi un retour ſur ce qui ſe paſſe de notre temps, ne lui eût fait apercevoir que dans un ſiècle éclairé, où les Sciences exactes, cultivées avec ſoin, ont franchi les bornes qu'elles avoient autrefois, nous avons néanmoins négligé juſqu'ici de tranſmettre à nos deſcendans plus de lumières ſur nos poids & nos meſures, que nous n'en avons reçu des Anciens; on peut preſque dire que ſur ce point nous ne préparons guère moins de tourmens à nos neveux, que nos pères nous en ont laiſſé. Qu'avons-nous fait, & que faut-il faire, pour communiquer

Lû le 21 Avril 1758.

aux

aux ſiècles à venir une connoiſſance ſi intéreſſante & ſi précieuſe: cette queſtion renferme une ſorte de problème, dont la ſolution eſt plus difficile qu'on ne le croiroit d'abord; c'eſt peut-être aux Mathématiques à le réſoudre; mais on conviendra du moins qu'il eſt de l'intérêt des Lettres, du bien public, & du reſſort de cette Compagnie de le propoſer: M. Dupuy conſent qu'on ne regarde ceci que comme un eſſai, moins propre à tracer la vraie route, qu'à découvrir les difficultés, les obſtacles qui ſe préſentent, & les écueils qu'il faut éviter.

Tranſportons-nous donc dans un avenir lointain, & de ce point de vue, contemplons quelques débris infortunés des monumens de nos jours, qui auront peut-être échappé aux injures du temps & à la barbarie des hommes; des écrits dont quelques exemplaires, multipliés par l'impreſſion, auront paſſé juſqu'à ces temps, apprendront que le marc de Paris eſt de quatre mille ſix cents huit grains; mais il s'agira de connoître le rapport de ce poids à ceux qui ſeront alors en uſage: on aura peut-être en main quelques étalons des poids d'aujourd'hui, mais n'auront-ils pas ſubi les mêmes altérations que les anciens? ſeront-ils d'une peſanteur uniforme? & quand le déchet que chacun aura ſouffert ſeroit abſolument le même, comment l'apprécier? comment en faire une juſte eſtimation? On conſerve à la vérité, en pluſieurs villes, de ces ſortes d'étalons, ſoit pour les poids, ſoit pour les meſures; mais quoique cet uſage ſubſiſtât chez les Romains, & du temps de la République & ſous les Empereurs, nous n'avons pu juſqu'à préſent en tirer que des connoiſſances bien incertaines & peu ſatisfaiſantes; n'en ſera-t-il pas de même dans l'époque où M. Dupuy nous place? ſi quelques-unes des meſures de notre pied ou de notre toiſe, dépoſées dans des édifices publics, ſont reſpectées du temps, n'auront-elles point le même ſort que celles qui nous reſtent des débris anciens? & celles-ci ont-elles pu fixer nos incertitudes, & nous conduire à la préciſion? Qu'il ſoit permis, à ce ſujet, de demander pourquoi nous ne les multiplions pas beaucoup plus que nous ne faiſons? pourquoi ne s'en trouve-t-il, pour l'ordinaire, que dans les villes un peu conſidérables? Quel

avantage ne feroit-ce pas fi tous nos monumens, nos temples même étoient chargés d'un dépôt fi précieux pour nos fucceffeurs? ajoutons qu'il faudroit pour cela fuivre une méthode un peu différente de celle qui fe pratique ordinairement; on fe contente de préfenter, ou en fer ou en quelqu'autre métal, la jufte longueur de la mefure qui doit fervir de modèle, & il eft à craindre que les extrémités venant à s'ufer, ne nuifent à la jufteffe, & ne donnent lieu dans la fuite à une eftimation arbitraire : les mefures qu'on propofe pour règles devroient être tracées, avec leurs divifions, fur une matière d'une plus grande étendue, & à égale diftance de fes extrémités; l'inconvénient dont on parle ne feroit plus à redouter.

Mais enfin fi les fecours de ce genre viennent à manquer à la poftérité, quelles autres reffources lui avons-nous ménagées? font-ce les poids divers d'une mefure creufe, remplie de différentes fortes de grains? rien n'eft plus incertain, ni plus fujet à erreur; car outre que la pefanteur fpécifique des grains varie félon les climats & les années, la même mefure changera de poids, felon que le grain dont on le remplira fe trouvera fortuitement plus ou moins faffé : l'hydroftatique pourroit être ici plus fecourable, parce que fi le poids des liqueurs étoit déterminé avec toute la jufteffe poffible, il fourniroit un point fixe de comparaifon; mais, à cet égard, que de variétés n'obferve-t-on pas dans les Auteurs qui ont traité cette matière? le détail fur cet article deviendroit faftidieux, & M. Dupuy fe borne à quelques réflexions.

D'abord on peut demander fi les épreuves qu'on a faites, pour déterminer le poids d'un pouce cubique d'eau, de vin, de mercure & de la plupart des autres liqueurs, font conftantes pour tous les temps & pour tous les lieux? car, fans parler des différences de poids que la nature du climat, la qualité du terroir & d'autres circonftances peuvent produire dans la même efpèce de liqueur, favoit-on, lors de l'effai, jufqu'à quel point celle dont on vouloit fixer le poids, étoit dégagée des parties hétérogènes? le vafe qui avoit fervi à l'épreuve, étoit-il tellement conftruit, que fa capacité n'eût pu contenir quelques gouttes

de plus? ou du moins le volume de la liqueur peſée étoit-il préciſément d'un pouce cubique, ſans qu'il y eût une goutte de moins ou de trop? cela eſt néanmoins néceſſaire pour l'exactitude qu'on cherche.

Quelle certitude aura-t-on d'y parvenir, quoiqu'on ſache le poids d'un pouce cubique d'eau de rivière, d'eau de puits, ou d'eau-de-vie, ſoit en été, ſoit en hiver, ſi l'on ignore que ce poids ſoit toujours & conſtamment le même dans les liqueurs de la même eſpèce? or c'eſt un point ſur lequel les uns prennent l'affirmative, conteſtée par d'autres, vraiſemblablement avec plus de raiſon: l'eau diſtilée paroît à M. Dupuy la plus propre pour cette expérience, encore voudroit-il qu'elle fût de pluie, bien pure & bien nette, & qu'on ſpécifiât le nombre de fois qu'elle auroit paſſé par l'alembic : quand il eſt queſtion de juſteſſe, on ne ſauroit prendre trop de précautions; & en eſt-il au-deſſus de l'adreſſe & de l'habileté de nos Phyſiciens?

Les monnoies peuvent paroître un moyen fort propre à faire connoître les poids; c'eſt auſſi un de ceux que les Savans ont employé pour parvenir à la connoiſſance des poids anciens: mais quel en a été le réſultat? que d'oppoſitions & de variétés dans les déterminations faites par différens auteurs? les ſiècles à venir n'ont-ils pas, à l'égard des nôtres, la même incertitude à éprouver? le déchet, naturel à tout métal, ne ſera pas l'unique obſtacle à vaincre; le ſeul remède de poids, permis par les ordonnances, ſuffira pour les déconcerter. Et comment nos pièces de monnoie, encore qu'elles leur parvinſſent dans toute leur intégrité, pourroient-elles alors conduire à une préciſion qu'aujourd'hui elles ſeroient incapables de nous donner à nous-mêmes au ſortir du balancier? la taille de nos louis d'or de vingt-quatre livres eſt de trente au marc, mais le remède de poids, fixé par les édits, eſt de quinze grains ſur chaque marc; de ſorte que par l'épargne entière de ce remède la pièce, qui devroit peſer cent cinquante-trois grains $\frac{3}{5}$, peut être réduite au poids de cent cinquante-trois grains $\frac{1}{10}$: mais cette réduction même n'eſt pas conſtante, parce que l'épargne ſur chaque pièce n'eſt pas toujours égale. Nos écus de ſix livres ne doivent pas peſer

plus de cinq cents cinquante-cinq grains $\frac{15}{83}$, mais ſi l'on ménage entièrement le remède de poids, qui eſt de trente-ſix grains ſur un marc, ils ne peſeront que cinq cents cinquante grains $\frac{70}{83}$: or l'épargne ſur chaque pièce n'étant pas conſtamment la même, il eſt impoſſible de déterminer exactement par ce moyen le poids réel du marc.

Mais quoiqu'inſuffiſantes pour connoître nos poids, de quelle utilité ne ſeroient pas nos monnoies pour la connoiſſance de nos meſures, ſi le diamètre de chaque pièce d'or & d'argent étoit conſtant & déterminé par les édits de nos Monarques? il ſeroit alors aiſé d'inſtruire la poſtérité du rapport de ce diamètre à notre pied de roi, & de cette connoiſſance réſulteroit auſſi celle de nos poids, comme on a déjà pu l'obſerver. Oſeroit-on ſe promettre que, touchés de cette conſidération, nos Souverains feront un jour à cet égard un règlement capable de les immortaliſer, & de leur aſſurer à jamais la reconnoiſſance de la poſtérité? peut-être ſuffiroit-il, pour ce deſſein, d'ordonner que dans toutes les Monnoies les coins, pour chaque genre de pièces, fuſſent d'un égal diamètre, confiant à d'autres le ſoin d'examiner & d'annoncer le rapport qu'il auroit au pied de Paris, chaque fois qu'il y auroit une fabrication d'eſpèces différentes.

Les diſtances géographiques ſont auſſi un des moyens employés par les Savans pour déterminer la longueur du pied ancien; ſi nos ſucceſſeurs ſe trouvent réduits à en faire uſage, dans quel cahos ne ſe verront-ils pas plongés? L'inexactitude & les variations conſignées, à cet égard, dans nos livres de Géographie, ne ſeront propres qu'à leur inſpirer le dépit & le deſeſpoir: mais peut-être connoîtront-ils le peu de fruit qu'ils doivent attendre d'un pareil ſecours.

Les intervalles des lieux ſe déterminent ou par la longueur des routes, ou par des procédés géométriques: l'eſtimation du premier genre eſt incapable de donner aux ſiècles dont je parle une connoiſſance exacte de notre pied; car outre l'incertitude qui réſulte des détours & des ſinuoſités de nos routes, comment s'aſſurer qu'elles reſteront toujours dans le même

état? & quand on pourroit ſe promettre que le terrain ſe maintiendroit dans une égalité parfaite, la difficulté de meſurer exactement de longues diſtances, même en ligne droite, laiſſe des doutes & fait manquer la préciſion.

Plus la meſure dont on ſe ſervira pour déterminer celle d'un pied, approchera de ſa juſte longueur, plus on ſera certain de la ſaiſir; la raiſon en eſt ſimple: on meſure plus aiſément une toiſe que dix, que cent, que dix mille, &c. & plus la difficulté augmente, plus auſſi l'erreur eſt facile. On pourroit défier l'arpenteur le plus expérimenté de meſurer à deux repriſes, ſur le terrain le plus uni, une diſtance de dix mille toiſes, & de préſenter à chaque fois le même nombre de pieds.

Ces raiſons nous montrent auſſi ce qu'il faut eſpérer du calcul de longues diſtances, fondé ſur la Trigonométrie. La plus légère erreur dans la meſure d'un angle, nuit à la préciſion néceſſaire pour fixer la juſte longueur d'un pied d'étendue: méthode démontrée dans la théorie, combien l'exécution n'en eſt-elle pas délicate? quelle adreſſe de main, quelles précautions n'exige-t-elle pas? quelle juſteſſe dans le coup-d'œil? quelle perfection dans l'inſtrument? Auſſi donnez à deux Mathématiciens également habiles, une étendue conſidérable à meſurer d'après une même baſe, & ne ſoyez pas ſurpris qu'il y ait pluſieurs pieds de différence dans leur réſultat. Que nos Aſtronomes calculent la diſtance des globes céleſtes à la Terre dans les différens points de leurs orbites, ou les degrés d'un méridien; que même pour déterminer la durée d'une éclipſe lunaire, ils meſurent l'axe du cône que forme l'ombre terreſtre, & la baſe circulaire dont alors la Lune parcourt le diamètre, on comprend que ſi, à l'aide de ces ſupputations, ils annoncent & expliquent les phénomènes du ciel, il ne faudroit que la plus légère erreur pour les écarter du terme où ils aſpirent: vu la diſtance immenſe qui fait l'objet de leurs opérations, ils peuvent manquer la vraie de quelques milliers de pieds & de toiſes, ſans que l'erreur devienne ſenſible.

Mais la poſtérité n'abuſera pas ſans doute de l'exemple de

quelques Aſtronomes, reſpectables d'ailleurs par leurs lumières & par leur mérite. On applaudit aux efforts de Riccioli & de Grimaldi, lorſqu'on les voit meſurer l'intervalle des deux plus hautes tours de Modène & de Bologne, par le moyen de triangles obſervés avec la plus ſcrupuleuſe exactitude ſous les yeux de Caſſini : mais quand enſuite, fondés ſur ce que l'itinéraire d'Antonin & la table de Peutinger mettent vingt-cinq milles de diſtance entre ces deux villes, on les voit eſſayer de fixer ſur cette comparaiſon, la vraie longueur du pied de Rome, peut-on les approuver? La voie *Æmilia* qui paſſe par ces deux villes, & qui ſubſiſte encore, eſt très-droite, on le veut; mais quelle preuve avoient-ils que les vingt-cinq milles romains étoient bornés par les mêmes points de diſtance qu'ils ſuppoſoient dans leurs opérations? & d'ailleurs quelle comparaiſon faire entre une route marquée ſur le terrain, & une ligne droite dans toute la rigueur mathématique? M. Dupuy n'approuve pas davantage l'induction que tire le célèbre Caſſini d'un calcul pareil. Il avoit obſervé un intervalle de ſoixante-ſept mille cinq cents toiſes entre Narbonne & Niſmes; & parce que Strabon mettoit quatre-vingt-huit milles de diſtance entre ces deux villes, il en avoit prétendu déduire la juſte meſure de l'ancien pied romain. Que devoit-on attendre naturellement de tous ces calculs? des réſultats divers; c'eſt ce qui eſt arrivé : & quand il n'y auroit eu aucune différence, ce n'eût pu être que l'effet du haſard. Ces ſortes de reſſources ſont permiſes quand on n'en a pas d'autres; mais qu'on ne ſe flatte pas d'arriver par cette voie, à la juſteſſe qu'on deſire.

Les Aſtronomes déterminent en portions de cercle les diſques apparens du Soleil & de la Lune dans leur apogée & dans leur périgée; c'eſt-à-dire l'angle ſous lequel ces globes céleſtes paroiſſent alors à notre vue; ne pourroit-on point déterminer en pouces & en lignes le diamètre apparent de ces diſques? M. Dupuy entend une détermination abſolue & indépendante de la meſure d'un grand cercle de la Terre : car on conçoit que la circonférence de ce cercle, connue en pouces

& en lignes, donnera la connoiſſance du diſque, qui a un rapport déterminé avec elle. Mais ce ſeroit alors ſe jeter dans les inconvéniens dont on a parlé. M. Dupuy demande ſi, lorſque ces aſtres ſont dans leurs apſides, on ne peut pas prendre, au moment qu'ils paſſent au méridien d'un lieu, leur image tracée ſur quelqu'objet, & en lever pour ainſi dire le plan? l'eau, la glace, un miroir ne pourroient-ils pas fournir quelques ſecours? c'eſt une tentative qui regarde nos Phyſiciens, & dont la poſtérité leur ſauroit gré.

Quelle reconnoiſſance ne témoignera-t-elle pas à l'Académie des Sciences, pour avoir déterminé à trois pieds huit lignes & demie, la longueur d'un pendule qui faſſe dans nos climats une vibration ſimple en une ſeconde? Quoique ſous l'équateur & vers les pôles on obſerve quelque différence, c'eſt beaucoup d'avoir fixé pour nos contrées la juſte meſure de ce pendule *(a)*; elle fournit à nos ſucceſſeurs le moyen de connoître la longueur de notre pied avec plus de préciſion qu'on n'en doit peut-être eſpérer de tout autre ſecours *(b)*.

Mais pourquoi faut-il que nous mettions la poſtérité dans le cas de ne pas tirer d'une ſi belle découverte tout l'avantage qu'elle a droit d'en attendre, pour la connoiſſance de nos poids & de nos meſures creuſes? Entrons dans quelque détail.

Une ordonnance du 13 juillet 1727, imprimée dans le troiſième volume du Code Militaire, évalue notre boiſſeau *à une meſure carrée de huit pouces de tout ſens, ſur dix pouces de hauteur, laquelle meſure raſe, ſuivant l'évaluation qui en a été faite, doit être cenſée le boiſſeau de Paris.* Cette meſure eſt donc de ſix cents quarante pouces cubiques; car tel eſt le produit de huit pouces carrés ſur dix pouces de hauteur. D'un autre côté, Lamarre, dans ſon *Traité de la Police,* cite une Ordonnance de 1669, & Savari une Sentence des Prevôt des Marchands & Échevins de Paris, du 29 décembre 1670, inſérée dans l'Ordonnance générale de la même ville, du mois *T. II, p. 101.*

*(a)* M. de Mairan a déterminé ſa longueur pour Paris, de quarante-quatre mille cinquante-ſept lignes.

*(b)* Suppoſé néanmoins que les loix de la gravitation ne changent point.

de décembre 1672, d'où l'on apprend que son boisseau est un cylindre qui doit avoir huit pouces deux lignes & demie de haut, sur dix pouces de diamètre ou de large: le calcul montre que la capacité de ce boisseau est donc de plus de six cents quarante-cinq pouces cubes. Voilà par conséquent, sur la même mesure, une différence au moins de cinq pouces cubiques; elle est un peu moindre selon l'histoire de l'Académie, qui regarde le boisseau de Paris comme un cube dont la racine est huit pouces sept lignes & $\frac{13}{20}$, ce qui lui donne un peu plus de six cents quarante-quatre pouces cubiques: mais pourquoi ces différences, & de quels embarras ne menacent-elles pas nos neveux? Il ne m'appartient pas, dit M. Dupuy, d'apprécier ces estimations; aujourd'hui nous n'hésiterions peut-être pas sur le choix; mais si le sort envie à la postérité celle qui est la plus juste, & ne lui laisse que les autres, elle n'aura jamais une connoissance exacte du boisseau de Paris, ni par conséquent des autres mesures, qui ont avec lui un rapport déterminé; ce n'est pas tout, elle aura bien d'autres reproches, non moins sérieux, à nous faire.

*Chap. 4.*

Les nations qui partagent l'Europe, & souvent différentes villes, dans un même État & dans la même province, ont des pieds d'inégale longueur; croiroit-on qu'aujourd'hui leur juste mesure n'est pas assez connue ni déterminée, pour en faire un point de comparaison? Daviler a donné la réduction de plusieurs de ces pieds à celui de roi, qui est au Châtelet de Paris, tant d'après des Mémoires & des mesures originales, que sur les observations de Snellius, de Riccioli, de Scamozzi, de M.[rs] Petit, Picard, & d'autres Géomètres & Architectes: il suffit de jeter les yeux sur ce recueil, pour être étonné de la variété qu'on observe dans les évaluations faites par divers Savans; la différence sur un pied ne consiste pas en quelques lignes, elle s'étend quelquefois jusqu'à des pouces: nous y voyons que le pied ou brasse de Florence est de vingt pouces de roi huit lignes six parties, selon Maggi; de vingt-un pouces quatre lignes & demie, selon Lorini; de vingt-deux pouces huit lignes[a], selon Scamozzi; & de vingt-deux pouces quatre lignes, suivant M.

*Voy. le diction. de Trév. & celui du Commerce, de Savari, au mot pied.*

[a] On lit neuf lignes dans Savari.

M. Picard: nous y lisons que le pied de Tolède ou Castillan est de onze pouces deux lignes deux parties, selon Riccioli; & de dix pouces trois lignes sept parties, selon M. Petit: que celui de Venise est de douze pouces dix lignes, suivant Scamozzi & Lorini; de douze pouces huit lignes, suivant M. Petit; & de onze pouces onze lignes, selon M. Picard. M. Dupuy ne s'arrête pas à rapporter toutes les autres variétés *(c)*; cet objet est affligeant, & fait peu d'honneur à notre siècle: c'en est assez pour comprendre les embarras, les incertitudes, les dégoûts que sur ce point nous laissons en héritage à nos successeurs.

Que nous reste-t-il donc à faire, pour leur transmettre une connoissance sans laquelle ils n'auront jamais qu'une idée imparfaite de nos usages, de nos arts, de notre commerce, du prix de nos denrées, & d'une infinité d'autres choses qui en dépendent? c'est d'abord que chaque Nation & chaque ville, s'il le faut, fasse choix de personnes habiles, pour estimer la vraie longueur du pied dont elle se sert, & pour chercher les plus sûrs moyens d'en instruire la postérité: c'est de déterminer, avec la plus grande précision, le rapport de ce pied aux mesures creuses, & l'on a vu comment la connoissance des poids en peut résulter: c'est de fixer avec justesse, & d'une manière invariable, le rapport réciproque des différentes sortes de pieds qui sont en usage chez diverses Nations: enfin de n'épargner, dans cette vue, ni peines ni soins, & de faire, à plusieurs reprises, de nouvelles expériences qui confirment ou réforment les anciennes. Dès-lors le système général de nos poids & de nos mesures formera un tout, dont les parties seront tellement liées, que la connoissance d'une seule donnera celle de toutes les autres:

*(c)* On lit aussi que le pied du Rhin est de onze pouces cinq lignes trois parties, selon Snellius & Riccioli; de onze pouces six lignes sept parties, selon M. Petit; de onze pouces sept lignes, selon M. Picard; & de onze pouces sept lignes & demie, selon une mesure originale. Cet article n'est pas exact quant à M. Picard; il est vrai que cet habile Académicien avoit d'abord déterminé la longueur de ce pied à treize cents quatre-vingt-dix dixièmes de celui de roi, ce qui donne effectivement onze pouces sept lignes; mais il trouva ensuite, par de nouvelles observations, qu'il étoit de treize cents quatre-vingt-douze dixièmes de ligne: Eisenschmid ne lui en donne que treize cents quatre-vingt-onze $\frac{3}{10}$.

l'objet eſt des plus importans, il intéreſſe toutes les Nations; il eſt peu d'arts & de ſciences qui ne puiſſent fournir leur contingent; il eſt de l'honneur de ceux qui les cultivent, de concourir & de prendre part à la gloire commune: M. Dupuy les appelle, il s'eſtimeroit heureux ſi ſa voix pouvoit aujourd'hui échauffer leur zèle, ranimer leurs efforts, & leur inſpirer le deſſein généreux de réunir à l'envi leurs talens & leurs lumières, pour le ſuccès d'une ſi glorieuſe entrepriſe.

---

## *RÉFLEXIONS*

### *Sur les moyens de perfectionner les bonnes Traductions Françoiſes des anciens Auteurs, & quelques remarques à ce ſujet.*

PLUSIEURS anciens auteurs, tant Grecs que Latins, ont été traduits en notre langue, & l'on ne peut douter que parmi ces traductions, il ne s'en trouve quelques-unes qui méritent des éloges; mais de quelque eſtime que ſoit digne un ouvrage de ce genre, il n'eſt guère poſſible qu'il ſoit exempt de fautes au moment qu'il ſort des mains de ſon auteur. Il ſeroit ſans doute à deſirer que ceux qui ſe chargent de faire réimprimer nos traductions, euſſent aſſez de capacité pour les revoir en critiques éclairés, & pour les comparer ſoigneuſement avec les textes originaux: mais quels ſecours ne tireroient-ils pas des Mémoires de l'Académie, s'ils y trouvoient réunies différentes obſervations relatives à cet objet? Il eſt peu d'hommes de Lettres qui, dans le cours de leurs études, n'aient occaſion de faire quelques remarques utiles à l'exécution de ce projet; mais comme ſouvent ces notes ou ces corrections ne paroiſſent ni aſſez importantes, ni aſſez nombreuſes pour faire un corps d'ouvrage, on les néglige, & elles ſont perdues pour la Littérature; au lieu que ſi elles étoient conſignées dans nos Mémoires, comme dans un dépôt public, tôt ou tard elles ſeroient miſes en œuvre, & employées avec d'autant plus de confiance,

qu'elles auroient subi la critique de la Compagnie. Par ce moyen, on verroit disparoître peu à peu les taches qui diminuent le mérite de nos meilleures traductions; chaque édition les porteroit à un nouveau degré d'exactitude & d'élégance, & bien-tôt on les verroit aussi conformes aux originaux qu'on peut l'espérer. C'est dans cet esprit que M. Dupuy a proposé quelques remarques sur deux de nos traductions françoises, qui paroissent avoir le suffrage du public, & qui dès-lors exigent qu'on s'empresse de leur donner toute la perfection dont elles sont susceptibles.

Lû le 6 Juill. 1759.

# I.

La traduction que Vaugelas a faite de Quinte-Curce, quelques éloges qu'elle ait mérités, ne laisse pas d'avoir ses défauts; M. Dupuy ne parle pas de quelques expressions qui commencent à vieillir, c'est à quoi il croit qu'il ne faudroit pas toucher, il suffiroit d'en avertir dans des notes; il veut parler des contre-sens & des omissions, qui peuvent être de quelque conséquence: en voici quelques exemples.

1.° L'historien parlant de l'entretien d'Alexandre avec Philippe, son Médecin, lorsque malgré les avis qu'il avoit reçus de s'en méfier, il ne laissa pas de prendre la médecine que Philippe avoit préparée, fait dire à ce Prince: *Hac epistolâ acceptâ, tamen quod dilueras, bibi, & nunc credo te non minùs pro tuâ fide quàm pro meâ salute esse sollicitum.* C'est-à-dire, selon Vaugelas, « Vous avez vu que nonobstant la lettre, je n'ai pas laissé de prendre ce que vous avez préparé, & si je suis « en peine de ce qui arrivera, croyez que c'est autant pour votre « intérêt que pour le mien ». Ces dernières paroles ne rendent point le sens du texte tel que nous l'avons, & pour traduire de la sorte, il faudroit qu'il portât *crede me non minùs, &c.* au lieu de *credo te;* cependant M. Dupuy a peine à croire que la leçon ordinaire soit mauvaise, & qu'il soit nécessaire de rien changer au texte; le sens qu'il présente lui paroît pour le moins aussi bon & aussi lié au reste, que celui que le traducteur a présenté.

*Quint. Cur. l. III, c. 6; c. 16 de l'édit. de Lond. 1716.*

*L. IV, c. 10; c. 39 de l'édit. de Lond.*

2.° Après avoir décrit la consternation que répandit dans l'armée d'Alexandre une éclipse de Lune, l'historien observe que les devins Égyptiens, que ce Prince fit consulter, savoient fort bien la raison de ce phénomène, mais qu'ils la tenoient cachée au vulgaire: *At illi,* ce sont ses paroles, *qui satis scirent temporum orbes implere destinatas vices, Lunamque deficere quum aut terram subiret, aut Sole premeretur, rationem quidem ipsis perceptam non edocent vulgus.* L'historien a-t-il eu une idée bien nette de la cause des éclipses lunaires? il semble, à l'entendre, que la Lune peut s'éclipser en deux cas, ou lorsque *Terram subit,* ou lorsque *premitur à Sole:* on peut donner un bon sens à la première expression, parce qu'effectivement la Lune s'éclipse lorsqu'elle passe sous la Terre *(Terram subit)* qui est entre elle & le Soleil: mais qu'a-t-il prétendu, lorsqu'il a dit que la Lune souffre éclipse, *cum Sole premitur,* « lorsqu'elle est pressée par le Soleil? » Vaugelas, dans sa traduction, s'est contenté de dire, « L'éclipse de Lune se fait quand l'ombre de la Terre l'obscurcit ». C'est bien-là le sens de *Terram subit,* quoique le latin seroit plus exact s'il portoit *Terræ umbram subit;* mais ces autres mots, *Sole premitur,* ne sont pas traduits. Il est, sans doute, difficile d'imaginer quelle est cette espèce de pression solaire, laquelle produit une éclipse de Lune; Quinte-Curce comprenoit-il bien ce qu'il disoit? au moins Vaugelas ne comprenoit pas ce que son auteur avoit voulu dire, puisqu'il a négligé de le traduire en cet endroit; mais aussi c'est ce qu'il ne devoit pas faire, parce qu'un traducteur est obligé de représenter, autant qu'il le peut, son original tel qu'il est, sauf à lui de déclarer, dans des notes, ce qu'il y trouve de répréhensible.

*L. VII, c. 1; c. 3 de l'édition de Lond.*

3.° *Malo tibi defensionem meam displicere quàm causam.* Ces paroles sont d'Amyntas, dans le discours qu'il prononça pour se justifier en présence d'Alexandre, qui le soupçonnoit, lui & ses frères, d'être entré dans la conspiration de Philotas; voici comme Vaugelas les traduits: « J'aime mieux que mon discours vous déplaise que ma vie ». Ce n'est point le sens de cet endroit, où il n'est point question de *vie;* Alexandre avoit

dit qu'il avoit reçu des lettres, où ſa mère l'avertiſſoit de ſe défier d'Amyntas & de ſes frères, c'eſt à quoi ce dernier veut répondre; & comme ce qu'il va dire pour ſa juſtification ne ſera pas honneur à Olympias, il commence par ſe plaindre de la conjoncture délicate où il ſe trouve, puiſqu'il n'y a peut-être pas moins de danger pour lui à parler qu'à ſe taire: *O miſeram conditionem meam, cui forſitan non periculoſius eſt tacere quam dicere.* « Cependant, quoiqu'il en puiſſe arriver, ajoute-t-il, j'aime mieux *vous déplaire par mes paroles que par* « *ma cauſe;* je ne veux pas, au préjudice de mon innocence, « taire des choſes qui peuvent vous faire de la peine; j'aime « mieux que mon diſcours vous donne quelque chagrin, que « de vous laiſſer ſoupçonner la juſtice de ma cauſe »: *Malo tibi defenſionem meam diſplicere quàm cauſam.*

4.° Quinte-Curce met ces paroles dans la bouche du mage Cobarès: *Conſilium habes fidele, quod diutius exſequi ſupervacuum eſt.* Vaugelas traduit, « Ce conſeil eſt ſalutaire, mais inutile ſi vous ne l'exécutez promptement ». C'eſt un contre-ſens; Cobarès venoit d'ouvrir un avis qui ne devoit pas plaire à Beſſus: « le conſeil que je vous donne, dit-il, eſt ſalutaire & digne d'un fidèle ſujet, mais il eſt inutile de m'étendre « davantage, pour le mettre dans un plus grand jour: *quod* « *diutius exſequi ſupervacuum eſt:* il ſuffit de vous avoir mis ſur « la voie, vous devez m'entendre à demi-mot ». Et ce qui prouve que tel eſt le ſens du texte, c'eſt ce que Cobarès ajoute: « L'ombre de la gaule ſuffit pour faire aller un bon cheval, mais on ne peut faire avancer un cheval ſans vigueur, même « à coups d'éperons »: *Nobilis equus umbrâ virgæ regitur, ignavus ne calcari quidem concitari poteſt.* Cette eſpèce de proverbe n'aura plus de liaiſon avec les paroles précédentes, ſi on les entend dans le ſens de Vaugelas.

*L. VII, c. 4; c. 14 de l'édit. de Lond.*

5.° Alexandre, dans la harangue qu'il fait aux Macédoniens, leur parle ainſi: *An me luxuriæ indulgentem putatis arma veſtra auro argentoque adornaſſe! aſſuetis nihil vilius hac videre materiâ, volui oſtendere, Macedonas invictos cæteris, nec auro quidem vinci.* Vaugelas a fait ici un double contre-ſens remarquable, en

*L. VIII, c. 8; c. 27 de l'édit. de Lond.*

traduisant : « Penseriez-vous que ce fût par orgueil que j'eusse
» enrichi vos armes d'or & d'argent ? au contraire, mon in-
» tention a été de vous rendre ces matières-là viles, à force
» de vous les rendre communes, afin que les Macédoniens ne
» se laissent point vaincre par l'or, eux qui sont invincibles à
tout le reste ».

Pour entendre les paroles d'Alexandre, il faut se rappeler ce que son historien rapporte, au commencement du chapitre cinquième du même livre ; le Roi apprit que l'Inde, dont il vouloit faire la conquête, étoit un pays fort riche, & que les boucliers des soldats y étoient d'or & d'ivoire ; & comme il ne vouloit en rien céder à qui que ce fût, *necubi vinceretur cùm cæteris præstaret*, il fit garnir les boucliers de ses soldats de lames d'argent, mettre des mords dorés aux brides des chevaux, & enrichir les cuirasses les unes d'or, les autres d'argent ; voilà le fait dont il rend raison dans sa harangue : ainsi le mot *assuetis* ne se rapporte point aux Macédoniens, mais aux Indiens. Il dit donc qu'il a voulu montrer à ces derniers, chez qui l'or est de vil prix, parce qu'ils y sont accoutumés, que les Macédoniens, en ce point, n'ont pas moins l'avantage sur tous les autres peuples qu'en tout le reste. Les paroles qui suivent, montrent assez que tel est le sens de ce morceau de la harangue : *Oculos ergò primùm eorum sordida omnia & humilia spectantium capiam, &c.* C'est-à-dire, selon le traducteur, « Je
» veux donc premièrement éblouir les yeux de ces peuples,
» qui ne s'attachent qu'aux choses basses & grossières, & alors
» je leur ferai connoître que ce n'est point l'or & l'argent qui
nous mène, mais la conquête de tout le monde ». Il paroît cependant que Vaugelas se méprend encore ici, & au lieu de dire de ces peuples, qu'ils ne s'attachent qu'aux choses basses & grossières, il devoit dire, « qu'à leurs yeux tout est vil & méprisable ».

*C. 17, edit. Lond.*

*L. VIII, c. 9.* 6.° Quinte-Curce parlant de l'Inde, dit : *Animalia inusitata ceteris gentibus, nisi invecta.* Vaugelas traduit, « Il n'y a point
» (dans l'Inde) d'animaux semblables aux nôtres, à moins qu'on
ne les y porte ». N'auroit-il pas fallu dire, au contraire, que

les animaux qu'on trouve dans l'Inde ne se voient pas dans les autres pays, à moins qu'on ne les y porte?

## I I.

M. Dupuy ne fait pas difficulté de placer au rang des bonnes traductions, celle que l'abbé Banier a faite des Métamorphoses d'Ovide; l'accueil général avec lequel elle a été reçue, est une preuve non équivoque de son mérite; c'est pour cette raison que M. Dupuy rappelle ici quelques légers défauts, qu'il se souvient d'y avoir remarqués.

1.° Le Poëte décrit l'aventure de Battus, qui témoin du vol que Mercure avoit fait des bœufs d'Apollon, avoit promis, moyennant une récompense, de garder le secret; mais Mercure étant revenu sous une autre figure, feignant d'être le maître du troupeau, promet à Battus une récompense plus considérable, s'il lui découvre le lieu où il étoit; le Berger ne balança pas, & déclara ce qu'il savoit : alors, dit Ovide, *Metam. l. 11, vers. 705.*

> *Risit Atlantiades, &, me mihi, perfide, prodis!*
> *Me mihi prodit! ait.*

C'est-à-dire, selon l'abbé Banier, « Mercure, après lui avoir dit ah! vous me trahissez donc, perfide que vous êtes, vous « me trompez & vous voulez m'en imposer à moi-même, le « changea, &c. » On s'aperçoit aisément que le traducteur a fait ses efforts pour rendre le *me mihi prodis!* mais il ne paroît pas avoir réussi; & même ces paroles, *vous voulez m'en imposer à moi-même,* forment une espèce de contre-sens, puisque Battus, loin d'en imposer à Mercure, lui accusoit vrai. Mercure dit, « Perfide que vous êtes, vous me trahissez & me décelez à moi-même; c'est moi qui ai fait le vol, & c'est à moi-même que « vous le découvrez, quoique vous m'eussiez promis le secret ».

2.° M. Dupuy remarque encore, dans ce même livre, une méprise singulière d'un interprète, de laquelle l'abbé Banier a eu soin de se garantir; c'est dans la fable précédente, où le Poëte parle d'Esculape, à qui Ocyroë découvre sa destinée: « Souvent, lui dit-elle, les hommes vous seront redevables de

» la vie, vous aurez même le pouvoir de les reſſuſciter, une fois » vous en ferez l'épreuve, qui vous réuſſira (en la perſonne d'Hippolite), puis elle ajoute:

*Metam. l. II, verſ. 647.*

*Poſſe dare hoc iterum flammâ prohibere avitâ.*

» Mais la foudre de votre aïeul Jupiter vous empêchera de faire une ſeconde fois uſage de ce pouvoir ». Tel eſt certainemenr le ſens de ces paroles; que veut donc dire le P. Jouvenci, dans la note qu'il fait ici en ces termes? *Impedire poteris quominus flammâ ſeu fulmine Jovis percutiaris.* « Vous pourrez vous garantir de la foudre de Jupiter ». On ne conçoit pas comment ce ſens peut s'adapter aux termes dont ſe ſert Ovide; on ne connoît aucun interprète qui les ait entendus de la ſorte: il arrive aſſez ſouvent au P. Jouvenci de copier juſqu'aux phraſes des autres commentateurs, comme on s'en convaincra ſi l'on compare ſes notes avec celles des *Variorum;* mais on ne peut deviner d'où il a tiré celle-ci.

*Ibid. l. VI, verſ. 335, fab. 6.*

3.° *Illic, incumbens cum Palladis arbore palmæ,*
*Edidit invitâ geminos Latona novercâ.*

L'abbé Banier traduit, « Latone y accoucha, ſous un olivier, de deux enfans ». Il a quelques commentateurs pour lui, mais on ne voit pas pourquoi ils ont voulu qu'il ne fût ici parlé que de l'olivier; ces mots, *incumbens palmæ cum arbore Palladis,* déſignent certainement le palmier & l'olivier, contre leſquels Latone, ſurpriſe des douleurs de l'accouchement, s'appuya. Ovide a ſuivi les Anciens, qui lui avoient appris que Latone avoit accouché ſous un olivier & un palmier: d'autres ont déjà remarqué qu'il en eſt fait mention dans Euripide, & dans Euſtathe, ſur le premier livre de l'Iliade.

*V. Ion. v. 919. Iphig. in Taur. v. 1099. Hecub. v. 458, & hic Scholia.*

4.° Le Poëte parlant de l'aventure de Cygnus, qui fut étouffé par Achille, dit:

*Metam. l. XII, verſ. 140.*

*Tum clypeo, genibuſque premens præcordia duris,*
*Vincla trahit galeæ, quæ preſſo ſubdita mento*
*Elidunt fauces, & reſpiramen, iterque*
*Eripiunt animæ.*

Ces

Ces paroles ſignifient, ſelon l'abbé Banier, « Achille le pouſſe, le fait tomber, rompt les liens de ſon caſque, & les genoux « ſur ſon eſtomac, lui ſerre la gorge & l'étouffe ». Le traducteur ſe trompe, *vincla trahit* ne ſignifie point *rompt les liens de ſon caſque;* Achille, loin de rompre les cordons du caſque de Cygnus, les tire, les ſerre, & par ce moyen étrangle ſon ennemi.

5.° Ovide parle de Cérès, qui parcourut les terres & les mers pour chercher ſa fille Proſerpine, & il ajoute: *Metam. lib. V, verſ. 643.*

*Quærenti defuit orbis.*

L'Univers ne ſuffit pas à ſes recherches, elle les pouſſa juſqu'aux extrémités du monde; la terre lui manqua avant qu'elle eût mis fin à ſes courſes: voilà le ſens de ces mots; cependant l'abbé Banier traduit, « Le monde entier ne lui en apprit aucune nouvelle; » en quoi il eſt ſûr qu'il ſe trompe.

6.° *Haud tamen efficiet, deſertum ut Neſtora crimen* *Ibid. lib. XIII, verſ. 64.*
*Eſſe rear nullum, qui cum imploraret Ulyſſen,*
*Vulnere tardus equi, feſſuſque ſenilibus annis,*
*Proditus à ſocio eſt.*

L'abbé Banier traduit: « Quand il (Ulyſſe) ſeroit plus éloquent que Neſtor, pourroit-il ſe juſtifier d'avoir abandonné le ſage « vieillard, lorſque, ayant ſon cheval bleſſé ſous lui, il imploroit « ſon ſecours? » Cette expreſſion, *ayant ſon cheval bleſſé ſous lui*, donne à entendre que Neſtor étoit monté ſur un cheval; il étoit ſur un char tiré par des chevaux, dont l'un fut bleſſé *V. Iliad. l. VIII, v. 80 & ſuiv.* par Pâris.

7.° *Sunt mihi quæ valeant in talia pondera vires,* *Metam. l. XIII, verſ. 286.*
*Eſt animus veſtros certè ſenſurus honores.*

Ulyſſe dit que lorſqu'Achille fut tué, il emporta ſur ſes épaules le corps & les armes de ce héros; d'où il conclut, contre ce qu'Ajax lui avoit reproché, qu'il lui reſtoit encore aſſez de force pour pouvoir faire uſage des armes de ce Prince: « J'ai donc, comme vous voyez, (dit-il, dans la traduction

» de M. Banier) aſſez de force pour en ſoutenir le poids, & je ne manquerai jamais de reconnoiſſance ſi vous me les accordez ». Ces dernières paroles répondent à celles-ci, *eſt animus, &c.* que le traducteur paroît avoir mal priſes; il ne s'agit point ici de *reconnoiſſance :* Ulyſſe, après avoir dit qu'il a encore aſſez de vigueur pour ſoutenir le poids des armes d'Achille, ajoute qu'il a du moins dans l'eſprit aſſez de lumières, de goût & d'intelligence pour ſentir tout le prix, pour connoître l'art merveilleux qui éclate dans les gravures du célèbre bouclier; ce qui ſuit immédiatement le prouve aſſez : « Thétis n'aura » donc fait fabriquer par un Dieu, & avec tant d'art, des armes » pour ſon fils, que pour en revêtir un ſoldat également groſſier » & ignorant? Ajax ne connoîtroit point le prix de la belle » gravure du bouclier, ſur lequel on voit l'Océan, la Terre, le Ciel, &c.... tout cela eſt au-deſſus de ſes connoiſſances. »

*Scilicet idcirco pro nato cærula mater*
*Ambitioſa ſuo fuit, ut cæleſtia dona*
*Artis opus tantæ, rudis & ſine pectore miles*
*Indueret! Neque enim clypei cælamina novit,*
*Oceanum, & Terras, cumque alto ſidera Cælo,*
*Pleïadaſque, Hyadaſque, immunemque æquoris Arcton,*
*Diverſaſque urbes, nitidumque Orionis enſem.*
*Poſtulat ut capiat, quæ non intelligit, arma.*

*Metam. l. XIII, verſ. 366.*

8.° . . . . . . *Tu tantùm corpore prodes,*
*Nos animo; quantoque ratem qui temperat, anteït*
*Remigis officium, quanto dux milite major,*
*Tanto ego te ſupero: nec non in corpore noſtro*
*Pectora ſunt potiora manu, vigor omnis in illis.*

M. l'abbé Banier traduit: « Enfin vous agiſſez du corps, & » moi de l'eſprit; & autant que le pilote doit l'emporter ſur » celui qui rame, le Général ſur le ſoldat, autant je dois l'em- » porter ſur vous: avec cela j'ai le bras auſſi bon que la tête,

& il faut ces deux parties pour faire un Capitaine ». Ces dernières paroles, *j'ai le bras aussi bon que la tête*, forment un contre-sens auquel l'explication du P. Jouvenci pourroit bien avoir donné lieu ; car cet auteur, pour expliquer ces mots, *nec non in corpore nostro, &c.* dit : *Nec animus in me potior est manu, nec ingenium fortitudini antecellit, ab utroque pendet vigor.* C'est précisément le contraire de ce que le Poëte fait dire à Ulysse, qui convient que son corps est foible, mais qu'il a de la force dans l'ame. Voyons donc quel est le vrai sens des paroles du sage Grec : « Ajax, dit-il, vous avez la force en partage; mais l'esprit, le génie, la prudence, dont je puis « me glorifier, vous manquent ».

*Tibi dextera bello*
*Utilis; ingenium quod eget moderamine nostro :*
*Tu vires sine mente geris ; mihi cura futuri.*

'Après tout, quelque foible que soit mon corps, le cœur est « meilleur que le bras, & c'est dans le cœur que consiste la « véritable force. »

*Nec non in corpore nostro*
*Pectora sunt potiora manu, vigor omnis in illis.*

M. Banier & le P. Jouvenci ont regardé cette phrase comme négative, en quoi ils se sont trompés; *nec non* est une véritable affirmation.



## DEVISES, INSCRIPTIONS ET MÉDAILLES FAITES PAR L'ACADÉMIE.

En MDCCLVIII l'Académie fournit la devise pour le jeton de l'Extraordinaire des guerres: elle fit, outre cela, une Médaille que le Roi lui a demandée, pour gratifier les Auteurs qui donneront, avec succès, plusieurs pièces au théatre; une autre à l'occasion de l'alliance entre Sa Majesté & l'Impératrice-Reine; enfin une troisième au sujet de la naissance du Comte d'Artois : elle fit aussi l'épitaphe de M. le Marquis de la Galissonnière.

En MDCCLIX l'Académie donna la devise pour le jeton de l'Extraordinaire des guerres; fit quatre Inscriptions, pour les quatre faces de la nouvelle Fontaine qu'on bâtissoit alors à Aix : ces Inscriptions lui avoient été demandées par les Officiers municipaux de la ville: & une Médaille, que les États de Bretagne demandèrent, au sujet de l'expulsion des Anglois à S.t Cast.

En MDCCLX, qui est l'année à laquelle se terminent ces deux nouveaux volumes de Mémoires, l'Académie fournit, suivant l'usage, la devise pour le jeton de l'Extraordinaire des guerres; & fit l'épitaphe de M. de Seytres, Marquis de Caumont, Correspondant-Honoraire, mort en 1745.



# ÉLOGES
## DES
# ACADÉMICIENS
## MORTS
### DEPUIS L'ANNÉE M. DCCLVIII,
### JUSQUES ET COMPRIS M. DCCLX.

# ÉLOGE
## DE M. PEYSSONNEL.

CHARLES PEYSSONNEL naquit à Marſeille le 17 décembre 1700, de Charles Peyſſonnel & d'Anne Iſouard; ſa famille, noble depuis long-temps, ſe ſoutenoit, avec plus de dignité que d'opulence, dans des profeſſions honorables; & tandis que ſon père s'acquéroit à Marſeille, une réputation diſtinguée dans l'exercice de la Médecine, un de ſes proches parens ſervoit dans les armées de Louis XIV, en qualité de Colonel. Lû à l'Aſſemblée publ. de Pâques 1758.

M. Peyſſonnel montra, dès ſon enfance, cette douce vivacité qui annonce à la fois la bonté du cœur & la facilité de l'eſprit; il fit ſes premières études au collége des PP. de l'Oratoire de Marſeille: le père étoit trop éclairé, & trop attentif, pour ne pas s'apercevoir bien-tôt des talens de ſon fils; il ſe hâta de l'envoyer à Paris, où il ſavoit que les Lettres & les Sciences ont établi le centre de leur commerce, comme il voyoit les richeſſes du Levant ſe réunir dans le port de ſa patrie.

L'activité du jeune Peyſſonnel devançoit les inſtructions de ſes maîtres; il n'en avoit pas de plus difficile à contenter que lui-même; ſans rien retrancher du temps qu'il devoit à leurs leçons, il en déroboit à ſes récréations, & ſouvent à ſon repos, pour s'inſtruire avec le ſeul ſecours des livres; c'eſt ainſi qu'il apprit la Géométrie: on le ſurprit plus d'une fois, bien avant dans la nuit, le compas & la règle à la main, occupé à chercher ſeul la ſolution des problèmes les plus compliqués: il aima toujours cette ſcience; il la cultiva toute ſa vie: ce fut pour s'en faciliter l'exercice, qu'il apprit le deſſein. Ses jeux mêmes n'avoient rien que d'utile; c'étoit l'amour de l'étude qui le conduiſoit aux arts d'amuſement: il s'en fit un de la Poëſie & de la Peinture; nous ne ſavons pas à quel point il y réuſſiſſoit, mais nous ſavons que ſon goût pour tous les beaux arts fut

une ſource d'agrémens pour lui, & pour les ſociétés dans leſquelles il paſſa ſa vie.

Son père le rappela peu de temps avant cette funeſte contagion qui déſola Marſeille, & qui fit trembler toute la France & gémir l'Europe entière. Lorſqu'il retournoit au ſein de ſa famille, avec les connoiſſances dont il s'étoit enrichi, il ignoroit que ce père chéri, preſque auſſitôt après l'avoir embraſſé avec tendreſſe, ne lui laiſſeroit que la triſte conſolation d'expoſer lui-même ſa vie, pour recueillir ſes derniers ſoupirs, & pour lui fermer les yeux. Dès le commencement de la maladie, M. Peyſſonnel le père fut chargé du ſoin de l'hôtel-dieu de Marſeille; c'étoit un témoignage de ſon habileté, que le péril même lui rendoit cher & précieux; il fut la victime de ſon zèle & de ſa charité pour les pauvres: le Souverain récompenſa ce noble ſacrifice, par une penſion qu'il accorda à Jean-André Peyſſonnel, ſon fils aîné, héritier de la profeſſion & du mérite de ſon père; mais cette juſte libéralité ne nous a pas acquittés du tribut d'éloges que nous devons à la mémoire de ce Médecin généreux: c'eſt une ingratitude de l'hiſtoire, qui conſacre avec tant d'appareil les actions guerrières, de dérober à la poſtérité les noms de ces citoyens intrépides, qui dans ces affreuſes calamités, où la frayeur étouffe la charité même, ſe plongeant au milieu des vapeurs peſtilentielles, placés entre les morts & les vivans, prodiguent leur propre vie, pour ſauver celle de leurs compatriotes dans le ſein même de la mort, & bravent avec courage des traits plus meurtriers & plus inévitables que le fer ennemi. Qu'ils vivent dans les monumens de l'hiſtoire, ces conquérans injuſtes, qui ſont eux-mêmes de redoutables fléaux de l'humanité; que leurs faits y ſoient écrits en caractères de ſang: mais que les noms des bienfaiteurs du genre humain ſoient gravés dans le cœur de tous les hommes; que leurs enfans retrouvent des pères dans les familles que les pères ont conſervés; que la reconnoiſſance publique s'efforce de les conſoler; rendons-leur les mêmes honneurs que les Athéniens rendoient aux enfans des guerriers morts au ſervice de la patrie: M. Peyſſonnel n'auroit pas eu beſoin d'autres titres de nobleſſe.

Son

Son père l'avoit destiné au Barreau; fidèle à cette voix, dont la mort n'avoit point affoibli l'autorité, il fit son cours de Droit dans l'Université d'Aix; il reçut le degré d'Avocat le 21 juin 1723, & revint dans sa patrie, consacrer au service de ses concitoyens les talens qu'il avoit reçus de la Nature, & qu'une étude assidue faisoit croître tous les jours. Pendant quinze ans qu'il passa dans l'exercice de cette noble & laborieuse profession, il fut toujours applaudi; ses plaidoyers réunissoient la solidité & l'élégance; il n'y cherchoit que la raison & la loi; les grâces venoient s'y placer à son insu; chez lui elles ne se chargeoient pas d'ornemens affectés; son esprit, nourri des bonnes études, ne souffrit aucune altération de l'air de la province: c'est même un privilége de sa patrie; les Grâces, qui étoient nées depuis long-temps sous l'heureux climat de la Grèce, lorsque les Phocéens vinrent jeter les fondemens de Marseille, ont conservé, dans cette brillante colonie, leur parure simple & antique, sans aucun mélange d'un luxe bizarre & étranger.

Tandis que le Barreau servoit de théatre à son éloquence, son cabinet étoit devenu l'oracle de toute la ville; il ne pouvoit suffire à la foule des consultans: c'étoit pour tous ses citoyens une source de lumières, mais les pauvres y trouvoient un plus libre accès que les riches; l'or n'avoit point d'éclat à ses yeux, & l'indigence étoit auprès de lui la plus puissante recommandation.

Un travail si assidu ne déroboit rien à sa gaiété naturelle; beaucoup plus libre & plus dégagé que ceux qui ne sont chargés que de leur loisir, il laissoit chez lui le Jurisconsulte, & ne portoit dans la société que l'homme du monde, l'homme aimable, le charme de ses citoyens: cet enjouement n'avoit pas besoin d'être animé par l'ivresse des plaisirs, il naissoit du fond de son ame: bienfaisant, officieux, détaché pour lui-même de ces vues de fortune qui tourmentent l'esprit, il ne s'occupoit que du bien des autres; espèce d'inquiétude qui nous blesse moins vivement, soit parce qu'elle part de plus loin, soit parce qu'elle est toujours mêlée de douceur: personne ne fut jamais plus empressé à courir au-devant des besoins &

des desirs de ses amis, & tous ses citoyens tenoient ce rang dans son cœur; on peut même dire que cette générosité a passé les bornes de la prudence vulgaire: sa famille, qu'il n'a pas enrichie, ne peut lui faire que des reproches dont l'humanité lui composera des éloges; placé dans des emplois qui procurent ordinairement des richesses, il n'y a recueilli que de l'honneur.

Il vit se former, en 1727, l'Académie des Belles-Lettres de Marseille, ou, pour mieux dire, il fut, avec son frère aîné, un des principaux promoteurs de cet utile établissement; leur maison en fut le berceau: il prit soin de nourrir & de fortifier cette Compagnie naissante, par la lecture de plusieurs de ses ouvrages; il y jeta cette semence d'émulation & d'amour du travail, qui font l'ame & la vie des Sociétés littéraires: il prononça, le 9 d'octobre 1734, l'éloge de M. le Maréchal Duc de Villars, fondateur & premier protecteur de l'Académie: ce discours fut imprimé, & l'orateur partagea avec le héros de la Nation les louanges de toute la France.

M. Peyssonnel faisoit l'honneur de ce nouveau Lycée, & les délices de sa patrie, lorsque M. Icard, Secrétaire de l'ambassade de France à la Porte, fut nommé, en 1735, Inspecteur du commerce du Levant à Marseille: pour le remplacer, M. le Marquis de Villeneuve, alors Ambassadeur à Constantinople, jeta les yeux sur M. Peyssonnel; le Roi eut égard à sa recommandation. M. Peyssonnel porta dans cette place sa probité & ses talens; la Cour n'attendit pas de longs services pour lui confier la Chancellerie de cette importante ambassade, récompense pour l'ordinaire assez tardive, & qui devoit naturellement l'être encore davantage pour M. Peyssonnel, qui ignoroit l'art de demander & de faire valoir ses travaux: il accompagna M. l'Ambassadeur, nommé Plénipotentiaire pour la paix de Bellegrade, entre l'Empire & la Porte. L'usage que M. de Villeneuve fit de sa capacité, dans cette illustre occasion, seroit demeuré inconnu, si la modestie de M. Peyssonnel eût pu cacher les récompenses comme elle cachoit les services; elle fut trahie par les témoignages glorieux de quatre Souverains; le Roi l'honora d'une pension, le Pape du titre de Comte, l'Empire

& la Porte d'une gratification. Quoique sa famille n'eût jamais dérogé, il obtint alors des lettres de confirmation de noblesse, & les fit vérifier au Parlement d'Aix.

Son zèle pour le service du Roi, & pour les intérêts de la Nation, laissoit peu de momens à ses plaisirs, & ses plaisirs même auroient été pour tout autre un travail pénible : des ouvrages considérables sur le commerce du Levant, & sur l'ambassade de Constantinople, mais qui sont de nature à demeurer renfermés dans le dépôt du ministère; des voyages entrepris, souvent avec danger, pour connoître des lieux célèbres autrefois, & devenus aujourd'hui presque sauvages; des recherches curieuses de médailles & de monumens antiques; tels étoient ses délassemens. Il s'étoit fait une habitude de lire à cheval: combien de fois s'est-il vu, au milieu des plaines de l'Asie-mineure, tenant d'une main la bride de son cheval, & de l'autre quelqu'un de ces textes précieux des auteurs de l'ancienne Grèce, auxquels les rivages, les rochers, les montagnes, les fleuves dont il étoit environné, les ruines même des villes qui ont vu naître ces ouvrages immortels, & qui ont péri avant eux, formoient un ample & riche commentaire! combien de fois a-t-il eu le plaisir de se dire à lui-même, dans un sens propre & littéral,

*Hîc Dolopum manus, hîc sævus tendebat Achilles,*
*Classibus hîc locus, hîc acies certare solebant!*

Non content d'observer ce que la surface de ces pays fameux offroit à sa vue, il creusoit cette terre, qui n'est plus féconde qu'en richesses littéraires; il y déterroit ces trésors d'inscriptions & de médailles, qui font renaître des villes détruites, revivre des Rois oubliés; & dont la découverte a, pour les Antiquaires, des charmes plus sensibles & plus intéressans que s'ils retrouvoient la source même de l'or, que rouloit autrefois le Pactole, & qu'il faut maintenant chercher ailleurs. Sa curiosité fut heureuse; il retira des entrailles de la terre plusieurs médailles en or, des rois du Bosphore, sur lesquels il composa une savante Dissertation.

Il n'étoit pas tellement occupé des objets qu'il avoit sous

les yeux, qu'il ne jetât de temps en temps de tendres regards vers sa patrie; portant par-tout ses amis dans son cœur, il a enrichi de plusieurs médailles rares & curieuses le cabinet de M. Pellerin, collection vraiment digne du bon goût de celui qui la possède, & qui ne cède, en Europe, qu'à celle du Roi pour le nombre, le prix, la rareté des pièces de tout métal & de toute grandeur: c'est par les soins de M. Peyssonnel que sont parvenues, dans ce riche cabinet, beaucoup de médailles qui y tiennent un rang honorable.

M. Peyssonnel a même ajouté de nouvelles richesses au cabinet d'Antiques que possèdent nos Rois: ce trésor inestimable, où l'antiquité respire encore au milieu de ses débris, où Rome, Athènes, l'ancienne Égypte se reconnoîtroient encore, renferme aujourd'hui des marbres précieux, tirés des ruines de Chalcédoine, de Cume d'Éolie & de Cyzique, & achetés par M. Peyssonnel. M. de Maurepas, ce Ministre chéri des Lettres, qui conserveront une éternelle reconnoissance de ses bienfaits, fit venir ces marbres du Levant en 1749. M. Peyssonnel y avoit ajouté de doctes explications: M. le Comte de Caylus vient de donner à ces monumens un nouveau lustre, en les mettant à l'abri de l'injure des siècles, dans un ouvrage plus durable que les marbres même; & M. l'Abbé Belley, par des notes curieuses & savantes, a joint ses lumières à celles de M. Peyssonnel.

Le desir de connoître de ses propres yeux la scène des grands évènemens de l'antiquité, lui fit entreprendre le voyage de Nicomédie & de Nicée; il partit sans autre compagnie que deux valets, sans autre équipage qu'un manteau & une couverture pour chacun des trois voyageurs, entre lesquels sa bonté naturelle ne mettoit presque point de distinction: nous avons, de sa main, une relation de ce voyage; il y courut des risques; la curiosité l'entraîna dans des écarts dangereux: les brigands de l'Asie-mineure ne sont pas moins à craindre, pour les étrangers, que les Arabes; il lui fallut contrefaire le Médecin, & cueillir des herbes, pour sauver sa vie; cette profession est la seule respectée parmi ces barbares: il eut bien de la peine

à se défendre de tuer plusieurs malades, pour lesquels on s'empressoit de le consulter ; par délicatesse de conscience il laissoit mentir en sa place le Jannissaire qui lui servoit de guide, croyant sans doute que quelques mensonges de plus ou de moins n'étoient d'aucune conséquence pour une ame Musulmane. Il revint à Constantinople exténué par la mauvaise nourriture, & plus souvent par les jeûnes & par les fatigues ; mais triomphant en quelque sorte, & consolé de toutes ses peines par des inscriptions, des têtes antiques, des desseins qu'il rapportoit. Le désordre de son équipage, sa maigreur, son porte-feuille représentoient si naïvement la passion de l'antique, qu'on en prit occasion de composer à Constantinople une petite comédie en vers, sous le titre de l'Antiquaire François : les jeunes gens du palais de France s'amusoient pendant l'hiver, faute de spectacles publics, à représenter eux-mêmes des pièces : M. Peyssonnel entendoit raillerie; ses distractions fréquentes donnoient matière de rire, & il n'étoit pas le dernier à s'en divertir; cependant comme il étoit, sous un autre nom, le héros de la pièce, quoiqu'il y fût ménagé comme il convenoit, l'auteur & les acteurs crurent, par respect pour lui, devoir lui communiquer la comédie. Il entra de bonne grace dans la confidence; il loua fort le sujet & l'exécution; il demanda même, comme de droit, le rôle de l'Antiquaire, qu'on n'auroit osé lui offrir : il le joua huit jours après, avec les mêmes habits qu'il avoit rapportés de son voyage; & pour compléter le divertissement, il ajouta au dernier vaudeville ce couplet de sa façon, qu'il avoit composé sur le théatre :

*Vous voyez l'acteur principal*
*De la nouvelle comédie :*
*Vous riez de l'original*
*Croyant rire de la copie.*

On sent bien qu'avec ce fond de gaiété, ses études n'avoient rien de solitaire ni de sauvage ; avare de son temps pour lui-même, il en étoit prodigue pour les autres ; il s'intéressoit sincèrement à leurs succès : on le consultoit avec confiance, &

l'on trouvoit toujours en lui des lumières & des ressources: modeste autant qu'éclairé, il critiquoit avec justesse & sans prévention en faveur de son sentiment; il prenoit plaisir à faire éclore les talens des autres, & plus d'un auteur lui doit une partie de ses richesses.

En 1747, la Cour, toujours plus satisfaite de ses services, le nomma au Consulat de Smyrne; Constantinople le vit partir avec regret, & Smyrne le reçut avec empressement; son mérite étoit connu de tout le Levant: le nouveau Consul soutint cette réputation; il sut avec tant d'intelligence, & tout-à-la-fois tant de droiture, ménager les intérêts de sa patrie, que les Négocians de toutes les Nations ne cédoient pas à ses compatriotes en fait d'estime & d'affection pour sa personne.

Après la mort de M. Desalleurs, il eut l'honneur d'être nommé par le Roi pour gérer les affaires de France à la Porte; il s'acquitta dignement de cet emploi jusqu'à l'arrivée de M. de Vergennes, qui a succédé à M. Desalleurs.

Les relations de Littérature qu'il avoit à Paris, l'avoient fait connoître à l'Académie; elle lui donna, en 1748, le titre d'Associé-Correspondant: lorsque le Roi, en 1750, trouva bon de réunir les diverses classes d'Académiciens surnuméraires, sous la seule dénomination d'Académiciens-Libres, entre les quatre régnicoles qui devoient composer cette classe, avec huit étrangers, M. Peyssonnel ne fut pas oublié. Il a exactement cultivé la correspondance, & l'Académie a su profiter de son zèle & de sa capacité, pour en tirer des éclaircissemens qu'il étoit seul en état de lui communiquer. On connoissoit assez bien la côte de l'Archipel, depuis les Dardanelles jusqu'à l'embouchure du Méandre, au-delà elle étoit presque entièrement inconnue jusqu'au golfe d'Antalia ou de Satalie, qui est l'ancienne Attalée de Pamphylie; l'intérieur des terres situées au midi du Méandre, qui répondent aux pays nommés autrefois Carie, Lycie, Pisidie & Pamphylie, étoit aussi ignoré que les terres Australes: ces riantes contrées, habitées aujourd'hui par les Turkmans, & par des peuples presque indépendans du Grand-Seigneur, ne ressemblent plus qu'à un vaste cimetière, où

tant de villes fameuses sont ensévelies sous leurs ruines, retraites affreuses de brigands & de quelques misérables. M. Peyssonnel, pour satisfaire la curiosité de l'Académie, n'épargna ni dépenses ni fatigues; il fit partir, à ses frais, des navigateurs intelligens pour reconnoître les côtes, & des voyageurs habiles pour pénétrer dans l'intérieur du pays; il partit lui-même, & rangea toute la côte jusqu'à Satalie; il revint par terre à Smyrne, avec beaucoup de peine & de péril. A voir l'empressement de M. Peyssonnel à rechercher les traces de l'ancienne Géographie, on eût pensé que sous les ordres d'une opulente Compagnie de commerce, il alloit découvrir des royaumes inconnus, & ouvrir de nouvelles sources de trésors: en effet, c'est à ces puissantes Sociétés qu'il appartient d'étendre les découvertes du globe, & de créer, pour ainsi dire, de nouvelles contrées: mais c'est aux Compagnies littéraires, dépositaires non des richesses, mais des connoissances humaines, à conserver, à ressusciter la gloire des villes anciennes, & à disputer leur mémoire contre les injures des ans & des barbares, qui s'efforcent de la détruire.

Quoiqu'il fût plus attaché aux Belles-Lettres qu'à l'Histoire Naturelle, cependant un goût universel pour tout ce qui mérite de faire l'objet de nos recherches, le portoit à servir les desirs des Physiciens qui s'adressoient à lui; M.rs de la Galissonnière & du Hamel, de l'Académie des Sciences, ont profité de son zèle; comme il s'étoit attiré l'estime & la considération de tous les Consuls du Levant, il parvenoit à procurer les éclaircissemens qu'on lui demandoit: M. du Hamel lui a donné des témoignages de sa reconnoissance, dans son *Traité des arbres, arbrisseaux & arbustes,* & nous n'ajouterons rien à des éloges tracés par une main si ingénieuse & si savante.

Tant de travaux altéroient sa santé; en 1753 il fut atteint d'une attaque d'apoplexie: on lui défendit l'étude, il donna à ses Médecins le choix de lui interdire tout autre plaisir; c'étoit ne faire aucun sacrifice; l'étude étoit son unique divertissement, sans lequel, disoit-il, il ne pouvoit ni ne vouloit vivre. Il ne succomba pas tout-à-fait alors, mais cet accident entraîna insensiblement la destruction des forces de son corps, & la ruine

ſans retour de celles de ſon eſprit; en cet état il s'eſt ſurvécu à lui-même pendant trois ans, & il acheva de mourir, d'une attaque de ſa première maladie, à Smyrne le 16 mai 1757, âgé de cinquante-ſix ans & cinq mois, vivement regretté de tous ceux qu'il avoit obligés, c'eſt-à-dire de beaucoup plus de perſonnes qu'il n'en avoit même connu. Le Roi, pour récompenſer ſes ſervices, a gratifié ſa veuve d'une penſion de deux mille livres; il en avoit déjà accordé une de mille livres au cadet de ſes deux fils.

M. Peyſſonnel avoit épouſé, en 1726, Anne du Four, d'une famille honnête & très-eſtimée à Marſeille; cette épouſe, pleine de vertu & de douceur, a fait le bonheur de ſa vie. Il en a eu trois enfans, deux garçons & une fille; l'aîné, ci-devant Conſul en Crimée, vient d'être nommé au Conſulat de la Canée, dans l'île de Candie: formé par les ſoins & ſur les exemples de ſon père, il a compoſé un ouvrage ſur le commerce de Smyrne; un autre ſur les troubles de la Perſe; & il fait eſpérer au public un traité conſidérable de la juriſprudence Turque.

Le cadet eſt Aide-major dans le régiment Royal-infanterie; il ſe fait honneur par ſa valeur, par ſa conduite & par ſes connoiſſances militaires.

M. de Clairambaut, Conſul à Seyde, a épouſé la fille; il eſt digne de cette alliance, par un mérite qui le diſtingue entre les Conſuls du Levant.

Il reſte encore à M. Peyſſonnel un frère & deux ſœurs; le frère eſt Médecin réal à la Guadeloupe, Correſpondant de l'Académie des Sciences, Aſſocié de la Société Royale de Londres, & Vétéran de l'Académie de Marſeille, avec laquelle il ne ceſſe, malgré ſon éloignement, d'entretenir un commerce de Littérature: il a viſité en homme de Lettres les côtes de Barbarie, & il en a remporté pluſieurs inſcriptions.

L'aînée des ſœurs eſt veuve de M. Gibert, Avocat au Parlement d'Aix; & la cadette de M. du Pré, ancien Capitaine de Grenadiers.



*ÉLOGE*



# ÉLOGE

## DE M. LE PRÉSIDENT DE LAMOIGNON.

CHRÉTIEN-GUILLAUME DE LAMOIGNON naquit à Paris le 1.er d'octobre 1712, de Chrétien de Lamoignon, Président au Parlement, & de Catherine de Bergogne; il étoit fils unique & n'a eu qu'une sœur, mariée en premières noces au Marquis des Marets, Grand-fauconnier de France, & aujourd'hui à M. le Comte d'Estourmel, Maréchal-de-camp & Lieutenant des Gardes-du-corps.

Lû à l'Assemblée publ. de la S.t Martin 1759.

Le bisaïeul de M. de Lamoignon, aussi connu par son amour pour les Lettres, que par les éminentes qualités qui le distinguèrent à la tête du premier Sénat du Royaume, fut, dans cette noble & ancienne famille, un centre de lumière, qui réunissant les mérites de ses ancêtres, les a transmis, avec un nouvel éclat, à une illustre postérité. Le fils de ce grand Magistrat, premier Avocat général du Parlement, ensuite Président à mortier, sera célèbre à jamais dans les Écrits immortels de nos Poëtes les plus renommés, & dans les fastes de cette Académie, dont il a partagé la gloire & animé les travaux en qualité d'Honoraire. Le petit-fils, digne héritier de tant de vertus & de talens, en même temps qu'il les faisoit paroître avec avantage dans le sanctuaire de la Justice, s'occupa lui-même à les faire passer dans l'esprit & dans le cœur de son fils; c'étoit M. de Lamoignon, dont nous entreprenons l'éloge. La tendresse que la Nature, par un effet de sagesse, ne manque guère de redoubler en faveur d'un fils unique, fit desirer à ses parens de ne le pas perdre de vue; d'ailleurs une santé foible & chancelante, qui se manifesta dès ses premières années, ne permettoit pas de le livrer à l'éducation des colléges.

Il perdit sa mère de bonne heure, & son père à dix sept ans; il ne pouvoit encore donner que des espérances, mais le Roi voulut bien récompenser en sa personne les services

de ſa famille, en lui conférant la charge de Préſident à mortier, vacante par le décès de ſon père, à condition qu'il ne l'exerceroit qu'à vingt-cinq ans. Ces années ſont les moins embarraſſantes de la vie; il eſt aiſé de s'endormir à dix-ſept ans, pour ne ſe réveiller qu'à vingt-cinq; les plaiſirs, qui ſavent ſi bien alors déguiſer leur impoſture, ſe préſentoient à l'envi, & ſe diſputoient l'emploi de lui procurer des ſonges agréables: il en détourna les yeux; occupé par avance de la charge éminente qui lui étoit deſtinée, il ne ſongea qu'à s'y préparer dans les fonctions de Conſeiller au Parlement.

La mort de ſon père lui avoit enlevé de bons exemples; il les retrouva dans la maiſon de M. le Chancelier d'aujourd'hui, qui fut ſon tuteur, & qui lui tint lieu de père: dans ce port aſſuré & tranquille, que les paſſions reſpectèrent toujours, il eut le bonheur de paſſer, à l'abri des orages, les années de ſa première jeuneſſe. On reconnut dès-lors en lui un caractère ſérieux & porté à la réflexion; ſes amuſemens même en reçurent l'empreinte, & l'on fut étonné de voir un homme de dix-huit ans ſe délaſſer des ſoins de la Magiſtrature dans la lecture des Philoſophes, & s'éloigner des ſociétés brillantes & légères, aſſorties à ſa condition & à ſon âge, pour ſe tranſporter bien loin des ſens & de l'imagination, au milieu des vaſtes déſerts de la Métaphyſique.

Il eſt facile de s'y égarer; M. de Lamoignon ne perdit de vue ni la place qu'il occupoit, ni celle qu'il devoit remplir; l'amour de la méditation & de la retraite ne déroba rien à ſes devoirs. Il obtint, à l'âge de vingt-cinq ans, la permiſſion d'exercer ſa charge, & par une ſingulière combinaiſon d'évènemens, il ſe trouva en entrant premier Préſident de la Tournelle; c'étoit, de toutes les fonctions de la Magiſtrature, celle qui devoit coûter davantage à M. de Lamoignon.

Dans les autres emplois de la Juſtice, le Magiſtrat n'a que ſes vices à combattre; ici il eſt obligé d'être en garde contre ſes propres vertus; l'humanité, la compaſſion pour les coupables le rendroit cruel envers ceux auxquels il doit ſon ſecours: ailleurs il s'agit de faire obſerver les loix, d'arrêter les injuſtices

qui troubleroient l'ordre de la ſociété; ici de venger les loix outragées, de punir les crimes qui ſouillent la ſociété, ou qui tendent à la détruire: tribunal important, qui délivre l'innocence des aſſauts de la calomnie; qui, par de juſtes châtimens, étouffe les forfaits commis, & intimide ceux qui voudroient naître: mais tribunal terrible, environné de gémiſſemens & d'horreurs, armé d'arrêts & de ſupplices, & preſque auſſi redoutable au Juge qu'au criminel; puiſqu'en même temps que le Juge fait trembler le crime, le crime effraie, par ſon atrocité, le Juge même qui le condamne.

Quel contraſte entre ces fonctions ſévères & la douceur naturelle de M. de Lamoignon! il s'en acquitta cependant avec plus d'exactitude que ſa mauvaiſe ſanté ne ſembloit le permettre, & avec plus de maturité qu'on ne devoit en attendre de ſa jeuneſſe; mais cette aſſiduité acheva d'épuiſer ſes forces. Peu de temps après qu'il fut monté à la Grand'Chambre, il ſentit que les travaux journaliers du Palais n'étoient pas compatibles avec le régime auquel la foibleſſe de ſon tempérament le condamnoit; & dès l'âge de trente-cinq ans il n'héſita pas à ſacrifier une dignité qui lui devenoit plus onéreuſe, à meſure qu'il étoit forcé de diminuer le poids de ſes devoirs.

Cependant les infirmités dont ſon corps étoit accablé, n'avoient point altéré la tranquillité de ſon ame; loin de regretter les honneurs auxquels il venoit de renoncer, il enviſagea avec ſatisfaction un nouveau genre de vie, plus convenable peut-être à ſon caractère, & il forma le projet de ſe livrer tout entier à l'étude des Belles-Lettres & de la Philoſophie. Ce fut alors quil deſira d'entrer dans cette Compagnie, & qu'il y obtint une place dûe à la mémoire de ſon aïeul, qui nous eſt toujours chère, & à ſes qualités perſonnelles. Il ſe flattoit de pouvoir être témoin aſſidu de nos travaux, & il étoit capable de les partager, ſi les progrès de la même maladie qui l'avoit arraché à l'étude de la Juriſprudence, ne l'euſſent réduit à une entière retraite.

Privé des avantages que pouvoit lui procurer l'aſſiſtance régulière à nos aſſemblées, il n'en fit pas moins ſa principale, ou plutôt ſon unique occupation de la Littérature: au milieu

des douleurs qu'entraîne une maladie continuelle, il trouva le temps de s'orner l'eſprit par de vaſtes lectures; il recueillit, dans un grand nombre d'auteurs, ces traits épars qui réunis dans un même ouvrage, & rapprochés par des réflexions philoſophiques, préſentent le tableau intéreſſant des opinions des hommes, dans les différens temps & les différens pays, & ſervent, en quelque façon, de Mémoires pour l'hiſtoire de l'eſprit humain.

Enfin il a ſuccombé aux attaques de la maladie, dont il avoit été menacé preſque dès le moment de ſa naiſſance; cette langueur & cette mélancolie, dont lui-même croyoit trouver le principe dans ſon caractère, s'accrurent dans la dernière année de ſa vie, au point qu'il ne fut plus poſſible de douter que la cauſe n'en fût dans la conſtitution de ſes organes: il ſentit ſes forces s'affoiblir, & il annonça avec certitude que ſa fin étoit proche, quand ſa famille & ſes amis ne croyoient voir, dans le ſurcroît de ſes maux, qu'une infirmité paſſagère.

Ses enfans ſe ſouviendront toujours avec tendreſſe du dernier adieu qu'il leur dit, quand s'apercevant de leur conſternation, il oublia ſes douleurs pour ne s'occuper qu'à eſſuyer leurs larmes; ſon ame, prête à ſortir d'un corps foible & languiſſant, reprenoit déjà ſa liberté & ſa vigueur naturelle; loin d'accroître, par un attendriſſement réciproque, les regrets de ſon fils & de ſa fille, il leur repréſenta, avec courage, que la mort étoit pour lui le ſeul remède qu'il pouvoit attendre à des maux continuels; & que pour eux, puiſqu'ils devoient, ſuivant l'ordre de la Nature, voir finir les jours d'un père, ils avoient à remercier la Providence de les avoir aſſez prolongés pour lui donner le temps de veiller à leur éducation. Il eſt mort le 23 mai, dans la quarante-ſeptième année de ſa vie.

Il avoit épouſé Louiſe-Henriette-Magdeleine Bernard, dont il a eu deux enfans; Chrétien-François de Lamoignon, Préſident du Parlement, marié, le 6 avril 1758, à Éliſabeth Berrier; & Éliſabeth-Olive de Lamoignon, qui a épouſé, le 19 mars 1756, Armand-Guillaume-François de Gourgues, Conſeiller au Parlement, Commiſſaire aux requêtes du Palais.



# ÉLOGE

# DE M. L'ABBÉ DE FONTENU.

LOUIS-FRANÇOIS DE FONTENU naquit au château de Lilledon, en Gâtinois, le 16 octobre 1667; la famille de son père, distinguée par l'ancienneté de sa noblesse & par ses alliances, étoit originairement établie en Poitou, où elle a long-temps possédé la terre qui porte son nom; on y voit encore les débris du château, qui fut détruit dans le temps des guerres civiles. L'aïeul de M. l'Abbé de Fontenu s'étant attaché à la personne d'Henri IV, vint s'établir à Paris, & fut Maître-d'hôtel du Roi: il épousa, en 1610, Marie de Canaye, nièce de Philippe de Fresne de Canaye, connu par ses Mémoires, & par ses ambassades à Venise, à Rome & en Suisse, sous les règnes d'Henri III & d'Henri IV. François de Fontenu, né de ce mariage, & héritier de la charge de son père, eut de Marguerite le Maire, sortie d'une famille noble du Blaisois, trois garçons & deux filles: l'aîné a été Consul de la nation Françoise à Livourne & à Smyrne; il fut, en dernier lieu, chargé des affaires du Roi à la Porte, avec appointemens d'ambassadeur: le second s'est fait Chanoine régulier de Sainte-Geneviève. Des deux filles, l'une a vécu Religieuse à Sainte-Marie de Montargis; l'autre est morte fille en 1728. M. l'Abbé de Fontenu ne vint au monde qu'après la mort de son père.

Lû à l'Assemblée publ. de la S.t Martin 1759.

Ce malheur fut réparé, autant qu'il pouvoit l'être, par une mère vertueuse, qui sut allier les devoirs les plus exacts de la religion, avec les bienséances du monde & les agrémens de la société; occupée des affaires de sa famille, & partagée entre les soins que l'éducation de cinq enfans exigeoit de sa tendresse, elle fit élever son dernier fils au château de Lilledon, sous les yeux de M.me de Birague, sa tante; elle y faisoit elle-même de fréquens voyages.

Dès que ce fils eut atteint l'âge de sept ans, elle songea à lui former l'esprit par l'étude, & le cœur par des leçons soutenues de bons exemples: elle trouvoit ce double avantage dans sa propre famille; M. de Buzenval, alors évêque de Beauvais, étoit son proche parent, & M. l'abbé le Maire, Grand-chantre de la même église & Grand-vicaire de M. de Buzenval, étoit son frère: l'Évêque fut un Prélat digne des premiers siècles, comme on peut s'en convaincre par l'histoire de sa vie, qui a été donnée au public: le Grand-vicaire étoit digne de ce Prélat respectable; il joignoit, comme lui, la piété la plus austère, & les lumières d'une science profonde, à une aimable simplicité: mais ce qui achève l'éloge de l'un & de l'autre, c'est que le cardinal Janson, successeur de M. de Buzenval, malgré la différence de sentimens sur certaines matières, continua de donner sa confiance au Grand-vicaire, & déclara, par son testament, qu'il desiroit être enterré aux pieds de son prédécesseur. Ce fut dans cette école de science & de vertu que M.^me de Fontenu plaça son jeune fils; il y prit aisément l'impression de cette piété éclairée, dont il a toute sa vie soutenu le caractère.

A l'âge de douze ans il fut envoyé à Paris, au collége des Grassins, pour y faire sa rhétorique & sa philosophie; il entra ensuite au séminaire de Saint-Magloire, où il étudia en théologie & fit sa licence: il remplit le cours de ces différentes études, avec le succès que lui assuroient sa pénétration naturelle & le goût de ses devoirs; à la connoissance du grec & du latin, il ajouta celle des langues de l'Écriture-sainte: entre un grand nombre d'Écrits sur la religion & sur la morale, on a retrouvé, après sa mort, le résultat des Conférences qui se tinrent de son temps à Saint-Magloire, sur la théologie & sur différens points de l'histoire Ecclésiastique.

M. l'Abbé de Fontenu, destiné à fournir une des plus longues carrières de la vie humaine, se sentit, dès sa jeunesse, atteint d'une maladie qui le conduisit plus d'une fois jusqu'aux portes de la mort: il étoit d'une complexion foible; il avoit sur-tout la poitrine d'une délicatesse extrême; ce qui joint aux fatigues de

ſes études, & à l'auſtérité de la vie du ſéminaire, qu'il ne ſavoit pas adoucir, obligea ſes Supérieurs d'avertir M.[me] de Fontenu du dérangement de la ſanté de ſon fils : elle le retira chez elle.

Il avoit déjà pluſieurs fois craché le ſang, ces accidens redoublèrent; on conſulta les Médecins, qui le déclarèrent dangereuſement attaqué de la poitrine, & le traitèrent en conſéquence : cette maladie fut longue, elle eut des intervalles; mais l'état de langueur où elle réduiſit M. l'Abbé de Fontenu, contribua beaucoup à la réſolution qu'il prit de ne pas s'engager dans les Ordres au-delà du Diaconat; il craignit de contracter des obligations dont il ne pourroit remplir toute l'étendue. Cette délicateſſe de conſcience, plus grande encore que celle de ſon tempérament, l'a toujours empêché de ſe prêter aux démarches par leſquelles il auroit pu ſe procurer quelque bien d'égliſe.

Vers l'âge de vingt-neuf à trente ans, les atteintes de ſa maladie ſe renouvelèrent ſi vivement, qu'on commença à déſeſpérer de ſa guériſon; il ne la dût qu'à lui-même : voyant que tous les remèdes, auxquels il s'étoit ſoumis avec une entière docilité, ne faiſoient qu'aigrir ſon mal, il prit le parti de ſe traiter différemment; on le tenoit toujours au lit, extrêmement couvert, dans une chambre exactement fermée, où l'on entretenoit jour & nuit un très-grand feu, & on lui recommandoit de boire le plus chaud qu'il étoit poſſible; il eſſaya d'un régime tout contraire, & il a dit ſouvent que l'effet du thermomètre lui en avoit donné la première idée; il fit donner, par degrés, un peu plus d'air à ſa chambre, il ſe leva, fit diminuer le feu, le ſupprima enfin tout-à-fait, & en très-peu de jours il ſe trouva ſi bien, que ſes Médecins lui pardonnèrent ſa révolte. Depuis ce temps il a toujours été ſon propre médecin, & par une vie frugale & un fréquent exercice, il a maintenu ſa ſanté, malgré la foibleſſe de ſa conſtitution, juſqu'à un âge auquel il eſt ſi rare de parvenir : mais ce qui a le plus contribué à conſerver ſi long-temps en lui, ſans altération, les facultés de l'eſprit & du corps, c'eſt cette heureuſe paix de l'ame, cette gaieté douce & toujours égale, & cette pureté de mœurs qui ne ſe ſont jamais démenties.

Les loix de la médecine furent les ſeules dont il ne ſe fit pas ſcrupule de s'affranchir; ſoumis ſans réſerve à celles de la Religion & de l'État, il n'oſa même jamais s'écarter des règles les plus étroites de la civilité & de la bienſéance; il les pratiquoit ſans contrainte, & ſans exiger de retour; ſa modeſtie lui laiſſoit croire qu'il devoit tout & qu'on ne lui devoit rien.

Il partagea ſon temps entre les devoirs du Chriſtianiſme, ceux qu'il rendoit à ſa famille, & les études dont il s'étoit fait un choix; ſon amour décidé pour les Lettres ne le détourna jamais un moment ni des exercices journaliers de la religion, ni des ſervices qu'on pouvoit attendre de lui. Quoiqu'il n'aimât naturellement ni les ſoins ni les affaires, il s'étoit chargé de celles de preſque tous ſes parens, diſperſés en différentes provinces du royaume; jamais perſonne ne fit moins valoir ſes ſervices, jamais perſonne n'en fut mieux payé; le plaiſir d'obliger étoit pour lui l'intérêt le plus vif & le plus ſenſible. De peur que ces diverſes occupations n'éteigniſſent peu à peu dans ſon cœur les ſentimens de piété, il alloit de temps en temps à Beauvais les renouveler dans les entretiens de ſon oncle, où il les avoit puiſés dès ſon enfance; de retour à Paris il trouvoit, ſans ſortir de la maiſon de ſa mère, un cercle de perſonnes choiſies : il aimoit la ſociété, il s'y prêtoit de bonne grâce; mais il s'y déroboit dès qu'on le perdoit de vue, croyant devoir à ſon état l'exemple d'une vie plus retirée.

En 1700 il accompagna le cardinal Janſon, qui ſe rendoit au Conclave; ſa ſcience & ſes mœurs le firent eſtimer des étrangers: ſon ſéjour à Rome fut de dix-huit mois. Il ne quitta qu'à regret cet heureux climat, qu'il trouvoit très-favorable à ſon tempérament ; ce qui l'y attachoit encore davantage, c'étoit le goût de l'antiquité, dont les précieux débris ſe préſentoient à chaque pas. Sa curioſité étoit éclairée, il s'étoit préparé à ce voyage par des études ſuivies; déjà inſtruit des Langues ſavantes, il avoit appris pluſieurs Langues modernes, & ſur-tout l'Italien: il s'étoit rendu familiers les principes de l'architecture, des fortifications, de la perſpective; il avoit étudié la Botanique & l'Hiſtoire Naturelle; il ſuivit, à Rome, un cours de plantes ſous

ſous M. Triumphetti, célèbre Botaniſte. Tant de connoiſſances multiplioient les objets ſous ſes yeux, & donnoient à ſon voyage une plus grande étendue. Dans les lieux incultes & ſauvages, que l'art a dédaigné d'embellir, la Nature, toujours la même dans ſon induſtrie, & toujours variée dans ſes ouvrages, offroit une riche matière à ſes obſervations: elles ſont développées dans un recueil qu'on a trouvé après ſa mort: rien n'échappe à ſon attention; les uſages, les mœurs, le gouvernement civil & eccléſiaſtique des différens États, y ſont détaillés avec autant de ſoin que les beautés de l'art & de la Nature. Il ne quitta l'Italie, qu'après en avoir viſité les principales villes; il en rapporta une collection de médailles, qu'il augmenta dans la ſuite, & dont il compoſa un cabinet curieux.

Son oncle mourut en 1708; quoiqu'il connût le mérite de ce neveu, & qu'il l'aimât avec tendreſſe, il ſe fit un ſcrupule de conſcience de réſigner le bénéfice dont il étoit revêtu: M. l'Abbé de Fontenu fut peut-être le ſeul qui approuvât ce procédé de ſon oncle, & cette approbation même étoit la cenſure la plus raiſonnable qu'on en pût faire; ſon humilité le trompoit, il crut qu'il n'étoit pas digne de cette place.

Il perdit ſa mère en 1709, & continua de vivre avec une ſœur, qui joignoit au brillant de l'eſprit, les qualités les plus ſolides: elle ſut non-ſeulement conſerver tous les amis de ſa mère, mais en acquérir encore beaucoup d'autres, qui faiſoient de ſa maiſon le rendez-vous de la meilleure compagnie, quoique le jeu, la bonne chère & la médiſance y fuſſent des plaiſirs inconnus: M. de Tourreil, le P. Bourdaloue, la Marquiſe de Lambert, M. de Fontenelle, le Marquis de la Rivière y formoient une ſociété aſſortie de tous les talens de l'eſprit.

L'étude que M. l'Abbé de Fontenu avoit faite de l'antiquité, le rendoit digne de l'Académie; il y fut admis, en qualité d'Élève, dans l'année 1714; la claſſe des Élèves ayant été ſupprimée en 1716, il paſſa au nombre des Aſſociés. Nous avons admiré le zèle & l'aſſiduité avec leſquels il n'a ceſſé, juſque dans un âge avancé, de remplir tous les devoirs d'un bon Académicien: ſur la fin de ſa vie il ſembloit rajeunir dans nos aſſemblées;

il les appeloit la promenade de ſon eſprit; il diſoit qu'il en remportoit toujours quelque nouvelle fleur: une juſte reconnoiſſance n'effacera jamais de nos cœurs l'attachement véritable qu'il avoit pour l'Académie, l'intérêt vif & tendre qu'il prenoit à tout ce qui regardoit chacun de ſes Confrères, l'eſtime & la conſidération avec leſquelles on l'en entendoit toujours parler.

Ses Diſſertations, imprimées dans notre recueil, ſont en même temps une preuve de la variété de ſes connoiſſances, & de la netteté de ſon eſprit; elles ſont claires, préciſes, méthodiques, bien écrites, ſans affectation d'élégance ni d'érudition trop entaſſée: il y traite différens points de la première antiquité; il y explique pluſieurs médailles curieuſes. Comme il aimoit à marcher, & que, pour l'intérêt de ſa ſanté, il s'en étoit fait une grande habitude, ſes Mémoires ont ſouvent été le but ou le fruit de ſes promenades. Il faiſoit preſque tous ſes voyages à pied, laiſſant ſuivre la voiture dans laquelle il étoit parti: chargé de la tutelle honoraire de M.^lle de Caniſy, aujourd'hui M.^me la Comteſſe de Forcalquier, il alla, pendant pluſieurs années, paſſer le temps de ſes vacances en Normandie, chez M. le Marquis de Caniſy, oncle & tuteur, comme lui, de M.^lle de Caniſy: ces voyages donnèrent lieu aux recherches qu'il fit ſur pluſieurs endroits de la Normandie, qui portent le nom de *Camps de Céſar;* il a étendu cet examen aux anciens camps des autres provinces de la France, qu'il a viſités ſoit par lui-même, ſoit par les yeux de perſonnes habiles, qui ont ſecondé ſa curioſité: bien inſtruit de la caſtramétation Romaine, il a dépouillé la plupart de ces camps du titre qu'ils n'avoient uſurpé que ſur un préjugé populaire. Pluſieurs voyages qu'il fit à la Source, près d'Orléans, ont produit une Diſſertation ſur la petite rivière du Loiret, ouvrage qui a plus de rapport à l'Hiſtoire Naturelle, qu'aux objets qui ont droit d'occuper notre Académie.

Auſſi l'Hiſtoire Naturelle avoit-elle pour lui beaucoup d'attrait; quelque part qu'il allât, ne fût-ce qu'aux Tuileries, ſes promenades étoient un objet d'attention continuelle; un arbre, une fleur trouvoient le ſecret de l'arrêter; la moindre

variété, le moindre jeu de la Nature le frappoient & l'intéressoient, & lorsqu'il croyoit avoir fait quelque petite découverte, il alloit aussitôt la communiquer à son ami M. de Reaumur; non qu'il attachât à ses observations la plus légère importance, mais il s'en amusoit; & l'éloignement de M. de Reaumur, logé à l'autre extrémité de Paris, étoit pour lui d'une grande commodité; il s'entretenoit avec un ami & faisoit de l'exercice.

Il lui arrivoit rarement de charger un domestique de ses commissions, il n'en exigeoit même aucun service auprès de sa personne; il ne sentoit pas le besoin d'être servi: il n'a jamais eu de feu dans son appartement, même dans les plus grands froids, & les fenêtres en étoient presque toujours ouvertes: il se couchoit fort tard, travaillant tous les jours jusqu'à deux heures après minuit, usage qu'il n'a abandonné que deux ans avant sa mort. Il étoit fort sobre, & rien n'a jamais été capable de lui faire manquer un seul jour de jeûne & d'abstinence, ayant constamment pratiqué toute sa vie les maximes de mortification dans lesquelles il avoit été élevé.

La mort lui enleva sa sœur en 1728; il n'avoit cessé de lui rendre tous les soins qu'elle pouvoit attendre du meilleur des frères & de l'ami le plus essentiel: dans la fâcheuse conjoncture du systême, M.lle de Fontenu se vit obligée, ainsi que tant d'autres, de prendre sur ses dépenses les plus nécessaires de quoi remédier au dérangement de sa fortune; M. l'Abbé de Fontenu sentit combien ce retranchement étoit difficile à une personne qui n'avoit jamais connu le superflu, & qui commençoit à entrer dans l'âge des infirmités; il exigea de sa sœur qu'elle continuât de vivre à son ordinaire, & se chargea seul du sacrifice qu'il falloit faire au malheur des temps. On sait l'attachement des Antiquaires à leurs médailles, c'est une famille de choix & de préférence, qui s'accroît souvent aux dépens de leur famille naturelle: le cabinet de M. l'Abbé de Fontenu étoit devenu un des plus considérables de Paris; il n'hésita pas à s'en défaire, il le vendit à M. le Maréchal d'Étrées, & ce qui faisoit ses délices ne lui coûta aucun regret.

C'eſt avec le même déſintéreſſement qu'il fit honneur à quelques diſpoſitions verbales de ſa ſœur, par leſquelles il demeuroit chargé de pluſieurs legs & penſions, que tout autre que lui auroit trouvées trop onéreuſes, mais qu'il acquitta auſſi fidèlement que s'il y eût été obligé: tout ce qui ne coûtoit qu'à lui ſeul, ne lui coûtoit rien; détaché de tout, ce n'étoit pas une affaire pour lui de retrancher de ſon néceſſaire, il y trouvoit toujours du ſuperflu.

Peu de temps après avoir perdu ſa ſœur, il eut la ſatisfaction de revoir un frère dont il avoit preſque toujours été ſéparé; M. de Fontenu étoit revenu en France avec une nombreuſe famille: l'oncle ſe fit un plaiſir de l'éducation de ſes deux neveux; il alloit preſque tous les jours les voir au collége des Jéſuites, où il les avoit placés ſous la conduite d'un précepteur; il étoit leur précepteur lui-même, il veilloit ſur leurs mœurs & ſur leurs études; ſes ſoins ne ſe ſont pas bornés au temps de leur enfance, il les a guidés dans le choix de l'état qu'ils ont embraſſé. L'un eſt entré dans le régiment des Gardes, où il ſert aujourd'hui, avec diſtinction, dans le rang de Sous-lieutenant & Sous-aide-major, & où il s'eſt acquis une eſtime générale, par les talens de ſon eſprit & par les qualités de ſon cœur: l'autre a pris parti dans le ſervice de mer. Ils ont toujours, l'un & l'autre, trouvé dans leur oncle les plus ſages conſeils, & les ſecours les plus généreux; il donna des marques bien ſenſibles de ſa tendreſſe pour eux à la mort du Chevalier de Fontenu, Enſeigne de Vaiſſeaux, tué au combat du Cap, faiſant les fonctions de Major dans l'eſcadre de M. de Kerſain; juſque-là il avoit ſoutenu toutes ſes pertes avec une fermeté que la religion ſeule eſt capable d'inſpirer; mais il ne put refuſer des larmes, & les témoignages de la plus vive douleur, à la mort d'un neveu emporté d'un coup de canon, à l'âge de vingt-ſept ans, après en avoir ſervi onze avec une réputation qui lui mérita les regrets de tout le corps de la Marine.

Vivre long-temps c'eſt, pour l'ordinaire, mourir en détail; chacune des dernières années nous emporte, en paſſant, quelque

partie de nous-mêmes; M. l'Abbé de Fontenu fut plus ménagé que la plupart des hommes, il conserva l'usage de son esprit & de tous ses sens; mais il paya le tribut de la vieillesse par des privations qui ne sont pas moins sensibles: avant la mort de son neveu, il avoit vu mourir son frère, en 1754; il trouva sa consolation dans la société de sa belle-sœur, Pétronille de Hochepied, sœur du Baron de Hochepied, aujourd'hui Ambassadeur des États-généraux à la Porte: cette Dame & sa fille, toutes deux respectables par leur vertu, n'étoient occupées qu'à le dédommager de ses pertes. Au reste, personne n'exigea jamais moins que lui; content de tout, sans humeur comme sans desirs, son ame fut toujours dans la même assiette; la candeur & la sérénité étoient peintes sur son visage; dur pour lui, délicat pour les autres, il respectoit l'humanité dans ceux même dont cette qualité fait le seul titre : on l'a vu plus d'une fois demander pardon à des domestiques, qu'il craignoit d'avoir chagrinés; cependant loin de blesser personne, il ne se permettoit pas de penser mal de qui que ce fût, il voyoit tout du côté le plus favorable.

Il ne contrarioit jamais, sinon lorsqu'il voyoit la religion ou la pudeur intéressées; pour lors il s'animoit, & sa vivacité faisoit bien sentir que sa douceur ordinaire ne venoit pas de froideur, ni de foiblesse: il se prêtoit, avec complaisance, à tous les autres sujets de conversation; comme il ne s'y livroit que par délassement, il n'y cherchoit & n'y apportoit que de la gaieté; loin d'y étaler, avec bruit, les connoissances acquises dans le silence de ses études, il écoutoit plus volontiers qu'il ne parloit, & ne parloit jamais de lui-même: ceux qui ne le connoissoient pas, ne se doutoient point qu'il fût Savant; ceux qui le connoissoient, admiroient sa simplicité & sa modestie.

Il y a environ deux ans qu'il commença d'éprouver un peu d'altération dans sa santé; il cessa même, pendant quelque temps, de venir à l'Académie; mais il cachoit soigneusement son état à sa famille: il a eu depuis diverses alternatives de santé & d'infirmités, sans aucune maladie décidée, sans jamais garder

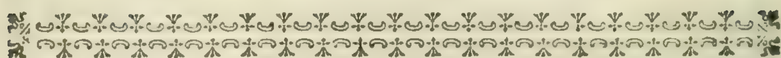
le lit, continuant toujours ſa manière de vivre accoutumée, dont il ne retrancha que la longueur de ſes promenades, parce qu'il ſe ſentoit affoibli.

La nuit du lundi 20 au mardi 21 d'août de cette année, il ſe trouva fort mal; on a jugé que c'étoit une indigeſtion; les remèdes parurent d'abord faire un bon effet; la fièvre & les autres accidens ceſsèrent; il ſe levoit tous les jours, vouloit être ſeul, & cherchoit encore à s'occuper : le vendredi 31 d'août au ſoir les accidens ſe renouvelèrent; le lendemain il demanda les Sacremens, & les reçut avec la plus grande édification, ſe recommandant aux prières de tous les aſſiſtans. Il ne témoigna, pendant ſa maladie, nulle impatience, nulle inquiétude; il ſe prépara ſans trouble à ce dernier voyage, qu'il n'avoit jamais perdu de vue, & conſerva juſqu'à la mort ce caractère de tranquillité qu'il avoit eu toute ſa vie: ſon agonie fut longue; elle commença le matin du dimanche, & il expira le lundi 3.e ſeptembre, ſur les onze heures du matin, âgé de quatre-vingt-douze ans moins un mois & treize jours. Ses dernières paroles furent employées à recommander les pauvres, dont il avoit toujours été occupé, aſſiſtant par préférence les pauvres honteux, & cachant ſes aumônes avec plus de ſoin qu'ils ne cachoient leur indigence: il faiſoit ſubſiſter pluſieurs familles, & le ſecret de ſa charité n'a été trahi que par ces malheureux, qui ſont venus, après ſa mort, arroſer ſon tombeau de leurs larmes.

M. l'Abbé de Fontenu n'a jamais rien fait imprimer que ce qui ſe trouve de lui dans nos Mémoires; toujours empreſſé de s'inſtruire, il n'avoit pas aſſez bonne opinion de lui-même pour ſe croire capable d'inſtruire les autres : on n'a pu voir ſans étonnement, après ſa mort, combien il a lû, combien il a écrit; ſans parler des matériaux qui ont ſervi à ſes Diſſertations académiques, il a laiſſé vingt volumes, d'une écriture fort fine & fort ſerrée, qui en feroient plus de cinquante s'ils étoient imprimés: c'eſt le réſultat de ſes lectures, de ſes réflexions, de ſes voyages; Théologie, Philoſophie, Phyſique,

Aſtronomie, Anatomie, Botanique, Hiſtoire ancienne & moderne, tout lui paroît familier: en parcourant, avec intelligence & avec courage, tout le cercle des Sciences humaines, il revient ſouvent avec plaiſir à l'Hiſtoire Naturelle; c'eſt-là qu'il aime à ſe repoſer. Mais ce qu'il y avoit en lui de plus eſtimable, & peut-être de plus inimitable, c'eſt la modeſtie; il faiſoit peu de cas de la célébrité, & il a prouvé que le deſir de la réputation, n'eſt pas un reſſort néceſſaire pour mettre l'eſprit en mouvement, & pour le ſoutenir dans la pénible carrière de l'étude.





# ÉLOGE
## DE M. MÉLOT.

Lû à l'Assemblée publique de Pâques 1760.

ANICET MÉLOT naquit à Dijon, le 10.e d'août 1697, de Jean-Baptiste Mélot & de Jeanne de Champrenault; il fut le second de quatre enfans; les trois autres sont morts long-temps avant lui, sans laisser de postérité: son père étoit Visiteur des postes en Bourgogne; il sortoit d'une honnête famille de la ville de Sémur en Auxois: sa mère a laissé des parens dans des charges distinguées, tant aux Chambres des Comptes de Dôle & de Dijon, qu'au Bureau des finances de cette dernière ville.

Le bon sens & la vertu, qui habitent si volontiers avec la médiocrité, furent leur principale richesse; le système de 1720, qui renversoit avec éclat tant de grandes fortunes, emporta, en passant & sans bruit, la meilleure partie de la leur: ils avoient un fils dont la capacité supérieure & l'heureuse facilité d'esprit, auroient pu réparer cette brèche; c'étoit une ressource qu'ils n'avoient pas eu soin de se ménager; ils ne lui avoient inspiré que la vertu, & leur fils n'y avoit ajouté que le goût des Sciences & des Lettres.

M. Mélot fit ses premières études au collége des Jésuites de Dijon; son application développa bien-tôt ses talens naturels, auxquels sa douceur, sa docilité, sa modestie donnoient un nouveau prix. Ses maîtres le jugèrent propre à faire honneur à leur Société; mais il ne voulut jamais prendre d'autre engagement que celui du Christianisme, dont il connoissoit toute l'étendue: il passa au petit séminaire de Dijon; la pureté de ses mœurs s'allioit aisément avec la vie ecclésiastique; il n'en auroit craint que les charges & les bénéfices, qui n'avoient garde de l'aller chercher dans cette retraite.

Après qu'il eut achevé sa Philosophie & sa Théologie, son père, fort semblable à celui d'Horace, l'amena lui-même à Paris,

Paris, pour y donner à ſes études cette perfection qui ne s'acquiert que rarement hors de la capitale; le peu de fortune de ce bon père le ſervit dans ſon choix mieux que n'auroit fait l'opulence; il plaça ſon fils dans la communauté de Sainte-Barbe. M. Mélot y prit, avec une nouvelle ardeur, des leçons de Philoſophie; ſon mérite ſeul lui donna place enſuite dans le Séminaire des Trente-trois, pour y recommencer ſon cours de Théologie: il fut reçu avec empreſſement dans cette maiſon, moins nombreuſe que féconde en tout genre de ſavoir, & dont l'entrée ne s'ouvroit qu'à des talens éprouvés.

Ce fut dans ces deux Écoles fameuſes qu'il prit, en cinq années, une forte teinture de toutes les connoiſſances humaines; il y avoit apporté un jugement ſûr, joint à la plus heureuſe mémoire; un goût exquis, quoiqu'univerſel; une pénétration qui ſembloit le diſpenſer du travail; & une conſtance, dans le travail, capable de ſuppléer à la pénétration. Il y trouva des lumières dans ſes maîtres, des exemples dans ſes égaux; une grande eſtime de la vertu & du ſavoir, ſeuls objets d'ambition dans ces deux petites républiques, une extrême indifférence pour tout le reſte. Rien n'étoit plus conforme à ſes ſentimens, & l'air épuré qu'il reſpiroit alors, lui ſembloit être ſon élément naturel; là ſéparé de toute diſtraction, il s'enveloppa dans les études les plus profondes; outre la Philoſophie & la Théologie, qu'il étudia comme s'il y eût borné tous ſes travaux, il apprit les Langues ſavantes; le Grec lui devint auſſi connu que ſa Langue naturelle, & l'Écriture-ſainte auſſi familière dans l'Hébreu que dans la Vulgate: il embraſſa toutes les parties de l'Hiſtoire, en y marquant les points les plus épineux de Chronologie & de Géographie, pour les éclaircir dans la ſuite; il ſe plongea même dans les ſpéculations Mathématiques, & s'éleva, d'un vol rapide, à la plus ſublime Géométrie. A tant de connoiſſances, il joignit ce vernis éclatant que donnent les Belles-Lettres, & quitta les Trente-trois à l'âge de vingt-quatre ans, avec autant d'érudition qu'il en faudroit pour honorer la vieilleſſe d'un ſavant Littérateur.

On me demandera peut-être par quel art inconnu cinq

années d'étude purent ſuffire à tant d'acquiſitions; pour réſoudre ce problème, il faudroit connoître les écoles dont je parle; le jour y étoit plus long que dans le reſte de la ville, parce que tous les momens y étoient plus ſentis; hors ceux que la religion s'étoit conſacrés, l'étude les rempliſſoit tous; elle y prenoit toutes les formes de la vie humaine; elle ſe nourriſſoit de lectures utiles, dans des repas courts & fort ſimples, qui ne partageoient pas l'attention; dans les temps même qu'elle ſembloit laiſſer aux divertiſſemens, elle ſe déguiſoit, & ſe rendoit familière ſous la forme de converſations: la Philoſophie & la Théologie, ſciences impérieuſes & excluſives, s'emparoient, par autorité, de toutes les heures que la règle avoit aſſignées au travail; les lectures d'agrément y étoient interdites; c'étoit un merveilleux ſecret pour donner à celles-ci un puiſſant attrait, ſans nuire aux études auſtères; il falloit prendre ſur le ſommeil, ſur le délaſſement, & cacher aux yeux des maîtres tout ce qu'on donnoit aux Belles-Lettres: les Muſes ſavoient gré de ces larcins; elles payoient, avec uſure, le ſacrifice qu'on leur faiſoit du repos & des autres plaiſirs.

Au ſortir du ſéminaire M. Mélot, l'homme du monde le moins inventif pour avancer ſa fortune, à laquelle il n'avoit pas le temps de ſonger, ne chercha qu'une place où il pût ſatisfaire ſa paſſion dominante; il crut pouvoir allier l'étude avec un préceptorat, il ſe chargea de l'éducation de quelques jeunes gens, d'abord dans le collége de Beauvais, enſuite dans celui du Pleſſis. Sans refuſer à ſes élèves aucun des momens qu'il devoit à leur inſtruction, il ſut mettre tous les autres à profit pour la ſienne: ceux qu'il a élevés, & qui vivent encore, lui rendent témoignage, par la tendre affection qu'ils lui ont toujours conſervée, par la ſincérité de leurs regrets, & plus encore par leur mérite, dont il a cultivé le premier germe avec un ſoin aſſidu & une douceur vraiment paternelle.

Ce fut alors que j'eus l'avantage de le connoître; je l'aimai, & qui pourroit dire quelle étoit la beauté de ſon ame, ſa candeur, ſa droiture, ſon égalité, ſon aimable ſimplicité, ſa complaiſance? je l'aimai & il me fit aimer les Lettres; c'étoient

deux choſes inſéparables. Dans le peu de temps qu'il donnoit à la ſociété, jamais homme n'y mit davantage; ſenſible aux biens & aux maux de ſes amis, ſon commerce étoit ſûr, agréable, facile; ſes études n'avoient rien de dur ni de ſauvage: des deux ſociétés qui compoſent le monde Littéraire, celle des hommes & celle des livres, il donnoit à la première tout ce que pouvoient exiger la juſtice, la politeſſe, l'humanité, l'amitié; mais il préféroit la ſeconde, comme plus épurée, plus ſubſtancielle, plus libre, plus exempte de caprices, dépendante du choix, aiſée à conſerver lorſqu'elle eſt bonne, à rompre ſans conſéquence quand elle ſe trouve mauvaiſe.

Il revint alors ſur toutes les parties de la Littérature, ſur toutes les ſciences dont il avoit poſé les fondemens; il en acheva l'édifice; il ne connoiſſoit point d'autres plaiſirs, il ne ſentoit preſque pas d'autres beſoins: il mangeoit peu, & s'étoit fortement perſuadé que le moindre excès en ce genre, ſuffiroit pour détruire ſa ſanté; ce n'étoit en lui qu'un préjugé, jamais il n'en fit l'expérience; mais il craignoit trop peu les excès de l'étude: combien de fois la lecture des excellens modèles de l'antiquité, qui le tranſportoient hors de lui-même, lui tint-elle lieu d'aliment pendant des journées entières! Hiſtoriens fameux, Poëtes célèbres, Orateurs illuſtres, Grecs, Latins, François, ſe placèrent dans ſon eſprit comme dans une bibliothèque bien ordonnée; aucune de leurs beautés ne lui échappa; il médita ſur les règles de leur art, il en apprit par cœur tous les endroits remarquables. Ce que je dis ne paroîtra point exagéré à ceux qui compoſent cette Académie; nous l'avons ſouvent entendu, dans nos aſſemblées, citer de mémoire de fort longs paſſages, avec la fidélité la plus exacte; combien plus encore en auroit-il cité, ſi ſa modeſtie, qui ne ſe relâchoit qu'en faveur de ſes amis les plus intimes, n'eût dérobé au public la plus grande partie de ce qu'il ſavoit.

Il joignit à l'uſage des autres Langues, celui de la langue Italienne; il en fit ſon délaſſement; après ſa Langue naturelle, c'étoit, de toutes celles de l'Europe, la plus parfaite à ſon gré; il la trouvoit riche, auſſi pleine d'énergie que d'élégance, féconde

en bons auteurs, conforme au goût de l'antiquité & de la Nature, ſouple & flexible pour prendre tous les tons, pour rendre toutes les nuances des idées; tranſparente comme un beau verre, qui laiſſe apercevoir les objets ſans les altérer, ſans les charger, ſans leur prêter aucune couleur étrangère. Il apprit auſſi de l'Anglois, autant qu'il en falloit pour entendre les auteurs eſtimables de cette Nation; & l'on peut dire qu'il avoit une teinture de toutes les Langues, par un inſtinct heureux, & par cet eſprit d'analogie qui forme la grammaire univerſelle.

Après tant de voyages dans l'empire des Lettres, il aperçut un grand pays, dont il croyoit ne connoître que la frontière; c'étoit la Juriſprudence: il s'y engagea avec courage, ſes études précédentes lui en avoient abrégé & aplani le chemin; il ſe trouva preſque Juriſconſulte ſans le ſavoir: la maſſe des volumes & la multiplicité des matières ne l'effrayèrent pas, & tandis qu'il parcouroit des yeux, dans la vaſte étendue du Digeſte, des deux Codes, des Novelles & des Édits impériaux, tant de loix confuſes & amoncelées, nouveau Tribonien, mais plus exact & plus méthodique, ſon eſprit d'ordre rangeoit chaque choſe à ſa place, & ſa mémoire la gardoit fidèlement: il approfondit auſſi le droit François; il ne négligea pas celui des autres Nations, & l'on a trouvé après ſa mort, parmi ſes recueils, des Inſtitutions qu'il avoit compoſées ſur le droit public d'Allemagne. Il paſſa dans cette occupation la plus grande partie des quatre dernières années du ſéjour qu'il fit à Paris, avant que de retourner dans ſa patrie.

Ce n'étoit pas ſeulement ſa curioſité naturelle qui l'avoit plongé dans cette étude; il ſongeoit à entrer dans le Barreau, & M. Mélot ne ſavoit pas renfermer ſes recherches dans le cercle étroit d'une profeſſion limitée; il voyoit tout en grand, il s'élevoit toujours aux idées les plus générales, & deſcendoit enſuite à toutes les branches, ſans en omettre aucune; le néceſſaire de l'Avocat lui ſembloit être tout le poſſible. Son père, avancé en âge, privé de ſa femme & de ſes autres enfans, le rappeloit à Dijon, pour en tirer ſa conſolation dans ſes derniers jours. M. Mélot n'écouta plus que cette voix; il prit

à Paris le degré d'Avocat, lorſqu'il étoit déjà un ſavant Juriſconſulte; fils auſſi tendre que l'Iapis de Virgile,

*Ut depoſiti proferret fata parentis,*

il partit pour Dijon en 1732, dans le deſſein d'aider la vieilleſſe de ſon père par le travail du Barreau; mais ſon attachement à l'étude, ſa modeſtie, ſon peu d'art à ſe faire valoir, la ſeule choſe en quoi il manquoit d'intelligence, ſon indifférence pour la fortune, le caractère de ſon père, qui ſe contentoit du néceſſaire, & qui ſe trouvoit aſſez riche de poſſéder un tel fils, toutes ces raiſons le tinrent renfermé dans ſon cabinet: il continua d'acquérir beaucoup plus qu'il n'en falloit pour plaider ſupérieurement, & ne plaida jamais. Il ne fréquentoit que les gens de Lettres, & ſur-tout le P. Oudin, ſavant Jéſuite, conſommé en tout genre de Littérature, qui avoit été ſon régent de rhétorique, & qui s'étonnoit de voir quelle ample moiſſon de connoiſſances ſes premières leçons avoient produites dans ce génie fécond & laborieux. Ayant fermé les yeux à ſon père, il revint à Paris après ſix ans d'abſence; il ſe logea au collége de Reims, pour y vivre, c'eſt-à-dire y étudier, avec un très-petit revenu qu'il avoit recueilli de ſon patrimoine.

Ses amis le firent connoître à ſon inſu, & les vœux de l'Académie l'allèrent ſurprendre dans ſa retraite; après la mort de M. de la Barre, M. Mélot fut préſenté pour lui ſuccéder; il étoit en état de remplir le vide que laiſſoit entre nous la perte de ce ſavant Académicien; il fut nommé le 29 juillet 1738. Ce jour mérite une marque honorable dans les faſtes de notre Compagnie; il entroit chargé des fruits abondans d'une longue ſuite d'études, variées & approfondies: dans cette prodigieuſe diverſité d'objets qu'embraſſent nos recherches, nul ne lui étoit nouveau; le titre ſeul de nos Diſſertations lui en découvroit toutes les ſources, lui en développoit tout le tiſſu, tous les replis; il avoit fait toutes nos études: ſes réflexions, qu'il ne prodiguoit pas, étoient ſi ſavantes, ſes critiques ſi juſtes, que chacun de nous croyoit avoir travaillé dans le genre particulier de M. Mélot. Les autres hommes n'ont pas le temps d'apprendre,

il n'eut pas celui de montrer tout ce qu'il avoit appris: avec quelle effufion de cœur communiquoit-il fes lumières! fes tréfors étoient toujours ouverts; on le confultoit comme une bibliothèque; fes réponfes étoient auffi fûres, & il n'en tiroit pas plus de vanité.

Le premier Mémoire qu'il lût à l'Académie, pour fauver la gloire de la nation Gauloife, bleffée par le récit de Tite-Live, fit connoître la fagacité de fa critique à ceux même qu'il ne perfuada pas. Il entreprit enfuite d'écrire l'hiftoire de la Philofophie, & commença par celle des Mathématiques; il en devoit tracer les progrès, fuivre pas à pas l'efprit humain depuis les premiers temps jufqu'à nos jours; on auroit vu naître fous fa plume les premiers germes de cette fcience, on les auroit vu croître de fiècle en fiècle, fe charger de problèmes toujours plus compliqués & plus féconds; il auroit marqué, autant qu'il eft poffible, les occafions qui ont fait éclorre les fameufes découvertes, il auroit fait connoître les inventeurs: perfonne ne pouvoit mieux que lui compter tous les anneaux de cette longue chaîne, parcourir & montrer tous les détours de ce profond labyrinthe, où il falloit être guidé tout-à-la-fois par le flambeau des hautes Sciences, & par celui d'une vafte Littérature: perfonne n'étoit plus capable de rendre familières ces auftères vérités, d'en arracher les épines, de femer de fleurs ces chemins âpres & difficiles : il donna pour effai la vie d'Archimède, & cet effai fut un chef-d'œuvre. Il travailloit avec ardeur à fuivre cette belle idée, lorfque de nouveaux devoirs vinrent l'en détourner: depuis ce temps il n'a pu donner à nos Mémoires que trois Differtations, fur le commerce des îles Britanniques, avant l'expédition de Jules-Céfar; on y admire une érudition vafte, mais bien ménagée, dirigée par une méthode exacte, & embellie des ornemens du ftyle diftribués avec fageffe.

La nouvelle occupation qui arrachoit M. Mélot à fes études ordinaires, c'étoit le travail de la bibliothèque du Roi; il y avoit été appelé le 5 novembre 1741, à la place de M. l'Abbé Sévin; il y entra avec le même treffaillement de joie qu'un

Romain qui revenant dans sa famille, après de longs voyages, trouvoit tous ses citoyens assemblés au champ de Mars : au milieu de ce peuple nombreux d'auteurs, de toute sorte de mérite & de qualité, M. Mélot ne fut pas étranger; il rencontroit à chaque pas d'anciennes connoissances, des amis intimes; son regret fut de ne pouvoir plus les entretenir à son choix, ni avec le même loisir; il étoit obligé, par état, de consacrer ses veilles à la composition du catalogue.

La bibliothèque du Roi, ce trésor immense de connoissances humaines, surpasse maintenant de bien loin, en richesses & en nombre de volumes, toutes les bibliothèques du monde; c'est le plus superbe monument de la magnificence de nos Monarques, le plus propre à perpétuer leur gloire, le plus durable, tant qu'il continuera d'être confié à des mains fidèles, à des gardes éclairés, zélés, vigilans; département égal, en importance & en splendeur, à celui de nos plus belles provinces, & vraiment digne des soins d'un de nos plus illustres Magistrats. Là tous les siècles passés vivent encore, toutes les Langues parlent sans se confondre; là toutes les Nations répandues sur la face de la terre, qui savent penser & écrire, déposent, comme dans des archives immortelles, les monumens de leur savoir, & attachent, pour ainsi parler, aux colonnes de notre Empire ces feuilles légères, que le temps emporte & dévore, que l'ignorance foule aux pieds, que la négligence abandonne aux vers & à la poussière : c'est le monde des esprits; & tandis que nos Rois rassemblent, dans d'autres dépôts, les dépouilles de la mer & de la terre, & ce que les Physiciens appellent les trois règnes, les animaux, les végétaux, les minéraux, ils réunissent dans celui-ci les productions du génie, &, s'il m'est permis d'user de cette expression, le règne spirituel. Deux cents mille volumes, entre lesquels sont près de soixante-dix mille manuscrits, renferment les pensées, les réflexions, les recherches, les imaginations, & jusqu'aux délires de tous les âges & de tous les peuples.

Pour rendre cette Bibliothèque utile au monde Savant, il falloit la faire connoître par un catalogue, où les matières,

diſtribuées chacune dans leur claſſe, puſſent ſe préſenter aiſément; c'eſt ce que le Roi & ſes Miniſtres avoient ordonné; & l'on pourroit nommer ce catalogue *l'inventaire de l'eſprit humain.* Il ne compoſoit encore que deux volumes pour les manuſcrits; les Orientaux formoient le premier, les manuſcrits Grecs, au nombre de près de quatre mille, en rempliſſoient un autre: les manuſcrits Latins, qui montoient à plus de dix mille, devoient occuper le troiſième & le quatrième. Le plan de ceux-ci étoit dreſſé, & les notices en étoient compoſées; M. Mélot, conjointement avec M. Capperonnier, aujourd'hui ſon ſucceſſeur, les a vérifiées & rangées ſuivant l'ordre arrêté des diviſions; travail obſcur, comme celui des Eſſayeurs dans les mines, mais d'un détail délicat, & qui mérite, de la part des Savans, d'autant plus de reconnoiſſance, qu'il enrichit moins l'artiſan, & qu'il ne laiſſe même à l'amour propre, ſi habile à gagner ſur tout, qu'un profit très-mince & très-léger. Pendant qu'on imprimoit ces deux volumes, M. Mélot a commencé la notice des manuſcrits François ou Latins qui ont rapport à l'hiſtoire de France: les richeſſes que le Roi poſsède en ce genre, ont rendu cette partie très-conſidérable, & n'ont pas encore laiſſé le temps de la livrer à l'impreſſion. Pour les imprimés, le Catalogue n'avoit encore que trois volumes; le premier contenoit l'Écriture-ſainte, les deux autres renfermoient la Théologie: les matières étoient préparées pour le quatrième & le cinquième, deſtinés aux Belles-Lettres. M. Mélot, aidé par une perſonne qui travaille encore à la Bibliothèque du Roi, n'a veillé, pour cette partie, qu'à la correction des épreuves; mais le ſixième volume eſt entièrement ſon ouvrage; il comprend les livres du Droit canonique; le plan des diviſions, l'arrangement, le détail des notices ſont uniquement de M. Mélot: cette portion demandoit la juſteſſe d'eſprit, & toute l'érudition d'un Juriſconſulte conſommé.

Parmi tant d'occupations, M. Mélot ſe ménageoit des délaſſemens qui auroient été un pénible travail pour un eſprit moins tendu & moins vigoureux; ſes heures perdues ne l'étoient pas pour la Littérature: ce fut dans quelques-uns de ces momens qu'il

qu'il fit, avec M. l'Abbé Geinoz, une collation du texte d'Hérodote, ſur pluſieurs manuſcrits. Ayant découvert un long fragment de l'Itinéraire d'Antonin, d'une belle écriture du IX.^e ſiècle, il le compara avec l'édition de cet Itinéraire tel que l'a donné M. Veſſeling; il trouva que ce manuſcrit n'avoit point encore été conſulté, & qu'il contenoit des variantes très-importantes, ſoit pour le nom des lieux, ſoit pour les diſtances; de concert avec M. l'Abbé Belley, il recueillit ces variantes, & y joignit celles de trois autres manuſcrits du Roi: cet extrait, conſervé à la Bibliothèque, confirme pluſieurs conjectures heureuſes que les Savans avoient faites. M. Mélot a communiqué ce travail à M. Veſſeling, pour une nouvelle édition de l'Itinéraire.

Pluſieurs obſervations ſur toute ſorte de ſujets de Littérature, & un traité de la Muſique ancienne, ſont encore des jeux de M. Mélot. En 1752, on apporta, à la Bibliothèque du Roi, une Charte écrite ſur l'ancien papyrus, en lettres curſives, d'une ancienne écriture Romaine, ſemblable, en ſa forme extérieure, aux Chartes peu communes qui ſe trouvent en quelques cabinets de l'Europe, & qui ſont connues des Savans ſous le nom de chartes de Ravenne; c'étoient des fragmens ſans ordre & ſans liaiſon, tels que les feuilles de la Sibylle: de plus, quantité de lettres avoient quitté les bords; d'autres étoient effacées, hachées, décompoſées; il étoit très-difficile de raſſembler ces diverſes parties, de les déchiffrer, de les expliquer, de ſuppléer les lacunes. Ces difficultés furent autant d'attraits pour M. Mélot; il a fait, dans une de nos ſéances, la lecture de cette Charte, il en a expliqué les abréviations ſingulières; c'eſt un recueil de différens actes juridiques; il ſe préparoit à donner la notice de chacun de ces actes, & à faire connoître tous les avantages que peut tirer de cette découverte la juriſprudence Romaine, & l'hiſtoire des V.^e & VI.^e ſiècles.

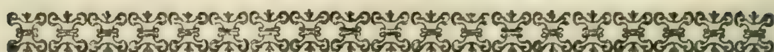
Mais un travail plus preſſé & plus important lui fit tomber cette Charte des mains, & ferma pour quelque temps le Catalogue; M. Bignon, dont le zèle & la vigilance ont ſi

confidérablement enrichi la Bibliothèque, venoit d'y procurer une acquifition précieufe; c'étoit un manufcrit de l'hiftoire de S.t Louis, écrite par le fire de Joinville: ce manufcrit, qui eft de l'an 1309, & le plus ancien qui foit connu, parle fouvent un langage très-différent des imprimés; on jugeoit à propos d'y joindre deux autres ouvrages qui n'ont point encore paru, la vie du même S.t Louis, par Guillaume de Nangis, & les miracles de ce Prince, décrits par le Confeffeur de la reine Marguerite, fa femme: un Gloffaire devenoit néceffaire pour l'intelligence de ces auteurs, c'eft à quoi M. Mélot s'eft appliqué pendant plus de deux ans; il a dévoré, avec conftance, l'ennui de déchiffrer un très-grand nombre de manufcrits des XII.e & XIII.e fiècles, pour en extraire des exemples propres à autorifer l'interprétation des termes de Joinville & des deux autres. Quelle obligation ne lui auront pas les amateurs de notre ancien langage! il a porté la lumière dans ce cahos ténébreux, il a fuivi à la trace, avec fagacité, ces expreffions qui fuyoient depuis long-temps, il a découvert toutes leurs métamorphofes, il a remonté jufqu'à leur origine. Il commençoit à mettre en œuvre tant de riches matériaux, lorfqu'un accident funefte eft venu tout-à-coup le ravir à fes travaux, à la république des Lettres, & à la tendre affection de l'Académie.

Épuifé par l'étude, il fentoit depuis quelques années de fréquens étourdiffemens, fans autre incommodité confidérable; fa fobriété & la régularité de fon régime fembloient cependant lui promettre une longue carrière: il avoit affifté, le 7 de feptembre, à notre dernière affemblée avant les vacances, & fa fanté ne nous donnoit aucune alarme; s'étant levé le lendemain de très-bonne heure, à fon ordinaire, après avoir donné quelque temps à l'étude, il fut frappé d'apoplexie à fept heures du matin: un Médecin très-célèbre, ami des Lettres & des Savans, accourut à fon fecours; fon habileté, fes foins les plus empreffés furent inutiles; la connoiffance ne revint à M. Mélot que dans de courts intervalles, pendant lefquels il demanda, avec ardeur, les derniers Sacremens de l'Églife, & les reçut avec cette piété

fervente que tant d'études diverſes n'avoient jamais refroidie: il mourut le lundi 10 de ſeptembre, âgé de ſoixante-deux ans & un mois. Il venoit, huit jours auparavant, de monter à la penſion de l'Académie, par la mort de M. l'Abbé de Fontenu; il n'a pas joui de ce fruit de ſes travaux, l'eſtime & l'affection publique l'ont amplement dédommagé de cette perte; mais la nôtre eſt ineſtimable: la ſcience & la vertu l'ont pleuré, & notre Compagnie, qui connoît le prix de ces deux avantages, ne ceſſera de le regretter.





# ÉLOGE
## DE M. L'ABBÉ LEBEUF.

Lû à l'Assemblée publ. de la S.t Martin 1760.

JEAN LEBEUF naquit à Auxerre le 7 mars 1687, de Pierre Lebeuf, Avocat en Parlement, & de Marie Marie; sa famille, une des plus honnêtes & des plus anciennes de la ville d'Auxerre, n'avoit conservé, de l'héritage de ses pères, que l'honneur & la probité; notre Académicien n'y ajouta que l'érudition, & ne connut jamais d'autres richesses.

Le goût de la piété & celui du savoir se développèrent en lui dès l'enfance; il prit l'habit ecclésiastique à l'âge de sept ans, & s'accoutuma dès-lors à concilier les exercices de la religion avec ceux de l'étude; sage économe du temps, dans un âge qui n'en connoît pas encore le prix, il ne se délassoit du travail qu'en le consacrant par l'assistance aux offices de l'Église: sa dévotion ne fut pas ingrate, même à l'égard de ses études, elle fit naître son goût pour les antiquités; les Antiphoniers de l'église d'Auxerre étoient alors, pour la plupart, des manuscrits du XIII.e & du XIV.e siècle, ces caractères lui devinrent aussi familiers que ceux des livres modernes.

Après avoir achevé, à quatorze ans, son cours d'humanités & de Philosophie, il sentit la nécessité de venir à Paris, pour satisfaire la passion qui le portoit aux recherches savantes; le défaut de fortune lui en auroit fermé le chemin, s'il n'eût trouvé, dans un oncle bienfaisant, les secours qui lui furent nécessaires; M. Lebeuf, Secrétaire du Roi, le plaça dans la communauté de Sainte-Barbe: le neveu paya les bienfaits de l'oncle par ses progrès dans la science & dans la vertu; il passa plus de cinq ans dans cette maison, où il joignit à l'étude de la Philosophie & de la Théologie, celle du Grec & de l'Hébreu.

Son caractère timide & recueilli sembloit lui refuser la facilité de se produire; il fit cependant des connoissances dans

ſes promenades; après des matinées commencées de bonne heure, & conſumées toutes entières dans une application profonde, il alloit paſſer des après-dînées délicieuſes dans les Bibliothèques publiques; là, entre pluſieurs rangs de volumes, il reſpiroit à ſon aiſe l'air de la Littérature; les plus anciens manuſcrits attachoient ſes regards par préférence, ils avoient fait les jeux de ſon enfance, ils faiſoient les paſſions de ſa jeuneſſe. Son aſſiduité dans ces lieux de plaiſir lui procura des liaiſons avec pluſieurs Savans; déjà M. l'Abbé Lebeuf, à la première inſpection des manuſcrits, pouvoit en déterminer l'âge avec certitude; il eût été dès-lors en état de faire l'hiſtoire de la langue Françoiſe depuis ſon origine; Villehardouin, Joinville, Froiſſard lui paroiſſoient du moderne; il ſentoit de l'élégance & des grâces où les autres ne trouvoient qu'une barbare obſcurité.

Il fit vers ce temps-là un voyage en Normandie; cette belle province, chérie de la Nature, qui ſemble avoir voulu y raſſembler les préſens qu'elle diſtribue aux autres contrées, offrit à M. l'Abbé Lebeuf quelque choſe de plus flatteur pour lui que les richeſſes de la terre & de la mer, c'étoient des antiquités; il y paſſa le temps à viſiter les tombeaux, les cryptes des Égliſes, les anciens châteaux, les Abbayes & leurs archives, à étudier leurs anciennes monnoies, & tous les genres de monumens qui peuvent jeter quelque nouveau jour ſur l'hiſtoire.

Au commencement de 1712, M. de Caylus, évêque d'Auxerre, ce Prélat judicieux, dont les bienfaits formoient par eux-mêmes des titres vraiment honorables, lui conféra un Canonicat dans ſa cathédrale, & bien-tôt après la dignité de Sous-chantre. La vie de M. l'Abbé Lebeuf prit alors cette couleur modeſte & uniforme qu'elle a juſqu'à la fin conſervée; la piété & l'étude en firent tout le partage; ſimple, franc, ſans malice, ne la ſoupçonnant pas même dans les autres; ce n'étoit pas ſeulement par le détail de ſes connoiſſances, qu'il ſembloit être un précieux reſte du ſiècle de nos pères, il les repréſentoit par ſes mœurs; il valoit mieux, il rempliſſoit l'idée dont nous leur faiſons honneur: la ſeule médiocrité de ſa fortune le mit

à couvert de l'envie & de la fraude; on ne lui put jamais dérober que ſes lumières, qu'il prodiguoit volontiers, ne les croyant pas à lui plus qu'aux autres; c'étoit lui qui demandoit le ſecret à ceux qui venoient le conſulter ſur leurs ouvrages. Les Canonicats de l'égliſe d'Auxerre fourniſſent à peine aux beſoins les plus preſſans, il y trouva de quoi répandre des aumônes, & ménager les dépenſes de ſes voyages; il aimoit en tout les méthodes abrégées & indépendantes; il ſavoit que pour s'enrichir il y a deux voies, l'une incertaine, mais commune & fréquentée, qui conduit à la fortune par l'activité; l'autre plus courte, plus ſûre, mais preſque inconnue, qui conſiſte à reſſerrer ſes deſirs, & par conſéquent ſes beſoins; il choiſit celle-ci, & n'eſſaya jamais s'il étoit capable de ſuivre l'autre; tout chemin qui pouvoit tendre à la faveur lui ſembloit rude & épineux: il trouvoit plus court & plus commode de ſe tranſporter à pied aux extrémités du royaume, pour s'aſſurer par lui-même d'une découverte Littéraire, que d'aller dans ſon voiſinage faire une viſite intéreſſée.

Quoiqu'il n'eût pas négligé de s'inſtruire des antiquités Grecques & Romaines, il s'attacha particulièrement à éclaircir les évènemens & les uſages du moyen âge: on ſait que cette partie de l'hiſtoire eſt la plus ſombre, & la moins propre à récompenſer, par le plaiſir, la fatigue des recherches. Les beaux ſiècles d'Athènes & de Rome, auſſi féconds en heureux génies qu'en grands perſonnages, offrent à nos yeux le ſpectacle le plus attrayant; les monumens ſont des chef-d'œuvres de l'art, le récit des actions charme autant que les actions mêmes; ce ſont-là les palais & les jardins de l'hiſtoire, tout y reluit d'or & d'azur, tous les chemins ſont ſemés de roſes; on eſt conduit, de ſiècle en ſiècle, par des guides enchanteurs, qui ne laiſſent ſentir que l'agrément du voyage, ou ſi l'on rencontre quelques épines, elles ſont environnées de fleurs. Les barbares du Nord changèrent la face de l'hiſtoire comme celle de l'Europe; leurs ravages, auſſi funeſtes aux eſprits qu'aux empires, ne laiſsèrent que des ruines, ou des ouvrages plus groſſiers que les ruines mêmes; l'hiſtoire de ces temps eſt cachée ſous des décombres,

enſévelie dans des cryptes & dans des tombeaux; il faut la démêler dans des légendes fabuleuſes, des chroniques décharnées, des cartulaires confus; quel courage ne faut-il pas, pour s'engager dans les détours ténébreux de ce labyrinthe! quelle abondance de lumière pour s'y guider ſûrement! quel ſavoir pour percer cette épaiſſe ignorance! c'eſt ce qu'entreprit M. l'Abbé Lebeuf; quoique ce terrain eût déjà été remué par pluſieurs mains ſavantes, il en reſtoit une grande partie à défricher: dans ſes études, comme dans ſa vie, il n'apercevoit le plaiſir qu'au bout d'un long & pénible travail; il aimoit le vrai pour le vrai même; la découverte d'un fait, d'une date, d'une poſition géographique, l'affectoit plus vivement que la plus ingénieuſe fiction; & l'hiſtoire de France, qui fait pour nous la plus intéreſſante partie de celle du moyen âge, lui paroiſſoit mériter les plus laborieuſes recherches.

Dans ſon premier voyage de Normandie, il avoit eu occaſion d'obſerver combien l'hiſtoire perd de ſon exactitude, quand on n'en aperçoit les objets que de loin, & qu'on s'en rapporte à des témoignages étrangers; il prit la réſolution de s'inſtruire par ſes yeux des monumens qui ſont répandus dans notre France; il commença ſes voyages, il traverſa, ou plutôt il meſura, dans toute leur ſurface, preſque toutes les provinces du royaume; il donnoit à cette occupation ſes temps de loiſir, & depuis 1727 juſque vers la fin de ſa vie, il a paſſé peu d'années ſans rapporter de ſes vacances une ample moiſſon d'obſervations, faites dans l'eſpace de cent ou de deux cents lieues. Il voyageoit dans l'équipage le plus commode à un obſervateur, qui ne ſuit d'autre route que celle qui lui eſt tracée par ſa curioſité; il marchoit à pied; quelques papiers, & les feuillets détachés des livres dont il vouloit vérifier le récit, formoient tout ſon bagage; ſa complexion ſaine & vigoureuſe ne ſe reſſentoit ni des variations de l'air, ni de celle des nourritures; toute contrée qui fourniſſoit le néceſſaire à ſes habitans, avoit du ſuperflu & des délices pour le ſobre voyageur: il préféroit à ces voies ſi magnifiques & ſi commodes, dont la France eſt maintenant embellie, les anciennes chauſſées Romaines,

devenues preſque impraticables, comptant les pas d'un lieu à un autre, pour comparer avec le local les diſtances marquées dans les Itinéraires & dans la table de Peutinger : trente ou quarante lieues de détour n'étoient pas une affaire pour éclaircir un point d'hiſtoire, ou reconnoître la vérité d'une deſcription; arrivé au pied d'un monument, il en prenoit les dimenſions, il le conſidéroit par toutes les faces; alors aſſis ſur les ruines, entre des débris de ſtatues antiques, avec leſquelles le paſſant le confondoit, il traçoit à la plume l'objet qu'il avoit devant les yeux : ces monumens, tout informes qu'ils étoient pour la plupart, ſervoient ſouvent à fixer des dates, à déterminer les bornes des anciens diocèſes, à montrer la ſituation & l'étendue des villes anciennes, à faire reconnoître des châteaux ruinés depuis long-temps, mais fameux autrefois par le ſéjour de nos Rois & par des Conciles, à réformer nos Hiſtoriens, & à terminer des conteſtations Littéraires.

La ſimplicité de ſon extérieur ne nuiſoit pas à la conſidération qui lui étoit dûe; comme il ne vivoit que dans le monde ſavant, il étoit aſſuré d'être accueilli avec honneur par-tout où le ſavoir étoit en eſtime; les Cabinets les plus rares lui étoient ouverts, les bibliothèques les plus ſecrettes ne l'étoient pas pour lui. Entroit-il dans un monaſtère? il n'en ſortoit pas qu'il n'eût expliqué les anciens monumens, déchiffré les chartes, reconnu le temps de l'établiſſement, extrait les manuſcrits curieux, & tiré des notes pour ſervir à l'hiſtoire : ſubtil & pénétrant dans ſes recherches, ſouvent il a montré aux habitans des Abbayes des tréſors qu'ils poſſédoient ſans les connoître; toujours en garde contre l'amour du merveilleux, ſouvent il les a détrompés ſur ceux qu'ils croyoient fauſſement poſſéder. Sa réputation prévenoit ſon arrivée, elle croiſſoit par ſa préſence, elle fleuriſſoit après ſon départ; on ſe ſouvient du paſſage de cet homme ſi ſimple & ſi peu important, dans des lieux où l'on oublie, deux jours après, le ſéjour bruyant des grands Seigneurs, ou de ceux qui en ont uſurpé l'apparence; les lumières qu'il a laiſſées après lui éclairent encore & éclaireront long-temps des villes entières.

Semblable

Semblable à ces Commerçans hardis & infatigables, qui traversent les terres & les mers pour remplir les magasins des Marchands sédentaires & tranquilles au sein de leur patrie, ses voyages, autant que ses études, ont fourni des fonds abondans au commerce Littéraire; il est peu d'ouvrages considérables, entrepris de son temps, qui n'aient profité de ses collections; elles ont enrichi les Actes des Bollandistes, le *Gallia Christiana*, le nouveau Glossaire de du Cange, le recueil des Historiens de France, le Dictionnaire géographique de la Martinière, & la nouvelle Diplomatique.

Ce mot me rappelle une découverte de M. l'Abbé Lebeuf: on est redevable au P. Mabillon de cet art utile, qui distingue l'âge des manuscrits avec plus de certitude qu'on ne peut distinguer celui des hommes par les traits de leur visage; les voyages & les lectures de M. l'Abbé Lebeuf l'avoient tellement familiarisé avec les monumens, qu'il apercevoit les différences les plus délicates de l'ancienne architecture; il démêloit, du premier coup-d'œil, les caractères de chaque siècle; à l'inspection d'un bâtiment il pouvoit dire, quelquefois à vingt années près, dans quel temps il avoit été construit; les ceintres, les chapiteaux, les moulures portoient à ses yeux la date de leur bâtisse: beaucoup de grands édifices ont été l'ouvrage de plusieurs siècles, plus encore ont été réparés en des siècles différens; il décomposoit un même bâtiment avec une facilité singulière, il fixoit l'âge des diverses parties, & ses décisions étoient toujours fondées sur des preuves indubitables; on en trouve une foule d'exemples dans son histoire du diocèse de Paris. Feu M. Joly de Fleury, Procureur général, ce Magistrat d'un génie si profond & d'un savoir si universel, connoissoit le prix de cette découverte; sur ses avis, M. l'Abbé Lebeuf avoit formé le projet de réduire en un corps de science les connoissances qu'il avoit acquises en ce genre; mais sa santé commençant pour lors à s'affoiblir, il s'est reposé de l'exécution sur un ami très-capable de suivre son idée; c'est un Savant, qui a remporté quatre Prix dans notre Académie. Ce nouvel art peut, en beaucoup d'occasions, suppléer à la perte des titres & au défaut d'enseignemens; c'est

une nouvelle ſource de richeſſes pour notre hiſtoire; quand celle-ci ſera muette, on fera parler les pierres, eſpèce de merveille que l'antiquité n'auroit pas manqué d'embellir de ſes fictions; après avoir oſé prêter la parole aux chênes de Dodone & au navire des Argonautes, elle auroit, avec plus de vraiſemblance, repréſenté M. l'Abbé Lebeuf comme un Druide enchanteur, à l'ordre duquel les voûtes & les colonnes des temples rendoient des oracles.

Le catalogue détaillé de ſes ouvrages ſembleroit être celui d'une bibliothèque; les titres ſeuls de ceux qu'il a compoſés depuis 1716 juſqu'en 1741, rempliſſent douze pages, grand *in-folio*, dans la Bibliothèque des écrivains de Bourgogne, & les quatorze années ſuivantes en fourniroient preſque un même nombre: il débuta, en 1716, par la vie de S.t Pellerin, premier évêque d'Auxerre; bien-tôt on vit ſortir de ſa plume un torrent d'érudition, qui inonda tous les écrits périodiques: ce ne ſont point, il eſt vrai, des pièces légères, auxquelles le coloris donne du prix; tout occupé de l'étude des faits, il ne rechercha jamais les grâces de l'expreſſion; ce ſont des diſcuſſions ſavantes & ſubſtancielles ſur les points les plus ignorés: deux cents trente Diſſertations de cette eſpèce enrichiſſent les Mercures & les journaux Littéraires. Avant que d'entrer dans cette Académie, il y avoit remporté deux Prix, & cinq dans celle de Soiſſons; ce n'étoient cependant que les amuſemens de M. l'Abbé Lebeuf, des ouvrages de plus longue haleine faiſoient en même temps le fond de ſes études: l'hiſtoire de la priſe d'Auxerre par les Huguenots, les Mémoires ſur l'hiſtoire entière de cette ville, l'établiſſement des François dans les Gaules, trois volumes de Diſſertations ſur l'hiſtoire eccléſiaſtique & civile de Paris, le Traité du chant eccléſiaſtique, ſont des monumens d'une érudition très-profonde, très-variée, très-recherchée. Mais un ouvrage qui ſeul mérite toute l'eſtime, &, j'oſe le dire, toute la reconnoiſſance du public, ouvrage dont l'utilité égale le travail, qui eſt immenſe, c'eſt l'hiſtoire du diocèſe de Paris, en quinze volumes; le plan & l'exécution, ſi l'on y ajoutoit la correction du ſtyle, ſeroient dignes de ſervir de modèle

pour compoſer une hiſtoire entière de la France; ce ſeroit le moyen d'en connoître toutes les parties, avec autant de détail & d'une manière plus ſavante que chacun ne connoît ſon propre domaine. Si dans cette prodigieuſe multitude d'objets il eſt échappé des fautes à l'auteur, non pour avoir épargné ſes peines, mais pour avoir été trompé par de fauſſes inſtructions, il les reconnoiſſoit de bonne foi; il étoit de tous ſes critiques le plus fâcheux, & ſes plus légères mépriſes lui paroiſſoient des erreurs capitales; il avouoit ſes fautes beaucoup plus hautement qu'il ne cenſuroit celles d'autrui, & ne ſentoit pas même cette vanité délicate, qui ſe ſait ſi bon gré de triompher d'elle-même: il étoit ſur le point de corriger ſon livre, lorſque le dérangement de ſa ſanté lui fit tomber la plume des mains; il a confié ce ſoin à cet ami fidèle & éclairé dont j'ai déjà parlé, qui travaille à remplir, par un ſupplément, le deſſein de l'auteur. Tant d'ouvrages importans, tant d'obſervations ſemées dans les divers dépôts de Littérature, n'épuiſoient pas le ſavoir de M. l'Abbé Lebeuf; trente-huit Diſſertations répandues, ſoit par extrait, ſoit en entier, dans nos Mémoires, pendant l'eſpace de quatorze ans, ſont une preuve de ſa fécondité; il nous en reſte pluſieurs autres, qui n'ont pu, juſqu'à préſent, trouver place dans notre recueil, & dont nous eſpérons rendre compte au public.

Il fut reçu dans cette Compagnie le 6 décembre 1740, après la mort de M. Lancelot, & il étoit digne de remplacer ce ſavant Académicien: un nouveau travail l'avoit alors obligé de s'établir à Paris; très-verſé dans tout ce qui concerne la ſcience eccléſiaſtique, il avoit fait une étude approfondie du chant Grégorien, il en poſſédoit le mécaniſme auſſi-bien que l'hiſtoire, & en même temps qu'on s'adreſſoit à lui de toutes les parties du Royaume, & même de l'Europe, pour l'explication des monumens & des points les plus épineux de l'hiſtoire civile, on le conſultoit auſſi ſur les uſages, les cérémonies, la liturgie & le chant de l'Égliſe. M. de Vintimille, archevêque de Paris, ayant entrepris de renouveler le Bréviaire, fit chercher, dans le royaume, la perſonne la plus conſommée dans l'art du chant

eccléſiaſtique; le choix tomba ſur le Sous-chantre d'Auxerre: M. l'Abbé Lebeuf ſe rendit à l'invitation du Prélat, il ſe chargea de ce travail, ſi long & ſi pénible, & il s'en eſt acquitté de manière à ſatisfaire les connoiſſeurs: il compoſa même, ſur ce ſujet, un traité rempli de recherches curieuſes; mais ce n'étoit que l'ébauche d'un beaucoup plus grand ouvrage, pour lequel le temps & la ſanté lui ont manqué, & dont il a laiſſé les matériaux à la Bibliothèque de Sainte-Geneviève.

Pour exécuter cette entrepriſe, il fallut tranſporter ſon domicile à Paris; M. le cardinal de Fleury lui fit accorder le droit d'y jouir du revenu de ſa prébende; c'eût été, pour un homme moins ſimple & moins frugal, la permiſſion de mourir de faim dans la capitale; on y joignit l'expectative d'une penſion de douze cents livres, poſſédée par un Eccléſiaſtique fort âgé, qui vécut encore dix ans. Dans cet intervalle, il ſe préſenta une nouvelle occaſion, qui auroit fait briller aux yeux d'un autre de riches eſpérances; M. l'Abbé Lebeuf n'y enviſagea que l'utilité publique: l'aſſemblée du Clergé de 1740, réſolut de faire dreſſer un nouveau Pouillé général, & des cartes géographiques eccléſiaſtiques de tous les diocèſes du royaume, plus détaillées que celles du *Gallia Chriſtiana:* M. Lebeuf fut encore propoſé pour remplir ces deux objets, &, en conſéquence d'une délibération de l'Aſſemblée, les Agens généraux du Clergé furent chargés d'inviter, par une lettre circulaire, tous les Archevêques & Évêques de France, à lui faire part des éclairciſſemens néceſſaires pour ce travail: l'un & l'autre projet ont manqué, par des raiſons tout-à-fait étrangères à notre Académicien; il a donné à la Bibliothèque des Prêtres de la Doctrine chrétienne, les Mémoires qu'il avoit déjà raſſemblés pour l'exécution.

A l'âge de près de ſoixante & dix ans, des travaux continuels avoient valu à M. l'Abbé Lebeuf l'eſtime de toute l'Europe, ſans accroître ſa fortune; quelques perſonnes moins ſavantes, mais plus habiles, avoient profité de ſa réputation pour ſe faire honneur d'être ſes Élèves, & ils avoient, à la faveur de ſon nom, obtenu des grâces qu'ils ſavoient demander; pour lui, il n'avoit pas même encore appris à recevoir. M. le cardinal

de la Rochefoucault, lorſqu'il fut chargé de l'adminiſtration des bénéfices, n'attendit pas qu'il fût ſollicité en ſa faveur; il ne l'auroit jamais été; il ſavoit, & c'étoit dans le cœur d'un Prélat ſi ſenſible & ſi généreux, une ſollicitation puiſſante, il ſavoit que les infirmités du docte Abbé multiplioient ſes beſoins; il étoit informé que cet Eccléſiaſtique déſintéreſſé n'étoit pas plutôt entré en jouiſſance de la penſion, qui s'étoit fait long-temps attendre, qu'il avoit réſigné ſon Canonicat à ſon frère; le Cardinal lui envoya le brevet d'une nouvelle penſion de mille livres. M. l'Abbé Lebeuf fut honteux de ſe voir ſi riche; un de ſes amis étant venu lui dire qu'on n'étoit pas content de ce que ſon Éminence faiſoit pour lui, *je m'en doutois bien*, répondit-il, *auſſi je n'en deſirois pas tant, & je ſuis prêt de le rendre:* ſon ami eut bien de la peine à lui faire entendre qu'on ſe plaignoit, non pas de l'excès, mais de la médiocrité du bienfait; il déſapprouva fort cette façon de penſer, & le penſionnaire fut le ſeul qui trouvât la penſion trop forte.

Il étoit dès-lors attaqué de la maladie qui l'a conduit au tombeau: il avoit composé un martyrologe de l'égliſe d'Auxerre; le Pape Benoît XIV en fut ſi ſatisfait, quil chargea M. le cardinal Paſſionei, qui étoit en relation avec l'auteur, de l'inviter à venir à Rome. M. l'Abbé Lebeuf voulut eſſayer, par le voyage d'Avignon, ſi la chaleur du climat d'Italie s'accorderoit avec ſon tempérament; quoiqu'il ſe fût procuré, pour la première fois, les commodités ordinaires, il revint malade, & ce fut le principe de tous les maux qui l'ont accablé les ſix dernières années de ſa vie.

Une attaque de paralyſie le mit hors d'état de s'occuper même d'aucune lecture; il tourna pour lors toutes ſes penſées vers l'autre vie, qu'il n'avoit jamais perdu de vue, dans la courſe la plus rapide de ſes études: il fit ſon teſtament, le plus étonnant de ſes ouvrages, aux yeux de ceux qui ſavent juſqu'à quel point ſa fortune a été bornée pendant toute ſa vie: il y fait des legs pieux aux pauvres, à l'égliſe cathédrale d'Auxerre, à la paroiſſe de Saint-Renobert, ſur laquelle il étoit né; il avoit déjà fondé un lit à l'hôtel-dieu d'Auxerre, & ſon extrême charité lui avoit

fait épargner, ſur ſes beſoins, une ſomme de dix mille livres, pour la fondation d'un lit dans l'hôpital des Incurables de Paris, à la nomination de ſa famille. Il mourut ſubitement, ſans aucune démonſtration de douleur, le 10 avril de cette année, âgé de ſoixante-treize ans, laiſſant, avec une multitude d'ouvrages, la mémoire précieuſe d'une vertu qui ne s'eſt jamais démentie; riche ſans fortune, philoſophe ſans art comme ſans effort, & ſavant ſans oſtentation.



# MÉMOIRES
## DE LITTÉRATURE,
*TIRÉS DES REGISTRES*
## *DE L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,*

DEPUIS L'ANNÉE M. DCCLVIII,
JUSQUES ET COMPRIS M. DCCLX.

MÉMOIRES



# MÉMOIRES DE LITTÉRATURE,

*Tirés des Registres de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.*

## MÉMOIRE

*Dans lequel, après avoir examiné l'origine des lettres Phéniciennes, Hébraïques, &c. on essaye d'établir que le caractère épistolique, hiéroglyphique & symbolique des Égyptiens se retrouve dans les caractères des Chinois, & que la nation Chinoise est une colonie Égyptienne.*

Par M. DE GUIGNES.

J'AVOIS entrepris d'examiner, il y a quelques années, de quelle manière les lettres alphabétiques avoient pû être formées; j'avois toûjours pensé qu'elles venoient des hiéroglyphes; Lû le 18 Avril 1758.

avec le ſecours du Chinois, j'avois imaginé un procédé qui me paroiſſoit le véritable: cependant peu ſatisfait encore de mes recherches, je me propoſois d'y faire de nouvelles additions. La découverte des lettres Phéniciennes, par M. l'abbé Barthélemy, m'a rappelé à ce Mémoire; j'ai examiné de nouveau la matière; la vûe de ces lettres m'a fait faire pluſieurs réflexions qui ont anéanti mon premier Mémoire, & qui ont fait naître celui-ci. M. l'abbé Barthélemy nous a mis en état de juger des variations que les lettres ont éprouvées depuis les Phéniciens juſqu'à nous; je prends une autre époque, & je commence aux Phéniciens, pour aller chercher dans l'antiquité l'origine de leurs lettres & la formation de leur langue: mais cet objet, dont je m'occupois uniquement, m'a conduit beaucoup plus loin que je ne le penſois, & m'a fait apercevoir des choſes que je ne cherchois point. Je les préſente aujourd'hui dans l'état informe où elles ſe trouvent, afin que la Compagnie juge ſi je ne me ſuis point égaré, & que je puiſſe continuer avec plus de ſûreté s'il y a quelque apparence de ſuccès. J'ai cru devoir prendre cette précaution avant que de m'engager plus loin dans un travail rempli de difficultés: ainſi le Mémoire que je préſente, n'eſt qu'un eſſai auquel il me reſte beaucoup de choſes à ajoûter.

Mon deſſein n'eſt point de rechercher le nom de celui auquel nous ſommes redevables de l'invention des lettres. Perdu dans l'antiquité, il ne s'eſt point préſenté aux efforts que les Savans ont faits pour le découvrir, les uns chez les Égyptiens, les autres chez les Chaldéens. L'examen attentif que j'ai fait de diverſes langues & de divers caractères, m'a convaincu que toutes ces langues & tous ces caractères avoient une origine commune, c'eſt-à-dire, que les langues deſcendent les unes des autres d'une manière indirecte, mais difficile à découvrir aujourd'hui, à cauſe des altérations qu'elles ont éprouvées par le mélange de quelques autres langues voiſines.

La trace des lettres, ou caractères, eſt plus marquée, plus ſenſible, plus aiſée à ſuivre, & par conſéquent on a moins beſoin de conjectures & d'étymologies, ſouvent douteuſes &

preſque toûjours incertaines pour faire connoître ces rapports. Perſonne ne doute que les lettres grecques ne ſoient formées d'après celles des Phéniciens; quand l'hiſtoire ne nous l'apprendroit point, à préſent que nous avons les lettres phéniciennes, il ne faut que jeter les yeux ſur les deux alphabets pour en ſaiſir ſur le champ les rapports; ſur-tout ſi l'on fait réflexion que les Grecs ont d'abord écrit de droite à gauche, & qu'enſuite revenant de gauche à droite, ils ont par-là été obligés de renverſer la figure des lettres phéniciennes: c'eſt d'après cette ſeconde opération que les lettres grecques, latines & celles de toutes les nations de l'Europe ont été formées.

Nous ne pouvons pas dire la même choſe des lettres alphabétiques des Égyptiens, dont nous ne connoiſſons point encore la figure. Quant aux lettres éthiopiennes, pluſieurs Savans les ont regardées comme entièrement différentes de celles des Phéniciens ou des Hébreux: on doit mettre dans le même rang les caractères des Chinois, qui, de même que leur langue, ne ſemblent point avoir de conformité avec aucune des langues ni avec aucun des caractères que nous connoiſſions. Nous ne parlons point ici de quelques autres alphabets qui ſont d'une invention moderne, & qui par conſéquent ne doivent point entrer en comparaiſon avec ceux que je viens de citer, qui ont été en uſage dès les premiers ſiècles du monde, c'eſt-à-dire dans la Phénicie & dans les contrées voiſines les lettres phéniciennes & aſſyriennes, en Égypte les hiéroglyphes, en Éthiopie d'autres caractères qui nous paroiſſent de la plus haute antiquité, & enfin à la Chine une autre eſpèce d'hiéroglyphe.

On pourroit peut-être réduire à trois ces quatre eſpèces de lettres, puiſque Diodore de Sicile nous apprend que les Égyptiens tenoient leurs lettres des Éthiopiens. Si l'on pouvoit parvenir à démêler l'origine de ces trois eſpèces de figures, qui nous paroiſſent ſi différentes, ſi l'on pouvoit en faire connoître les rapports, rien ne confirmeroit davantage ce paſſage de la Geneſe, *erat autem terra labii unius, & ſermonum eorumdem*, parce que la connoiſſance de ces lettres nous conduiroit également à celle du langage. Moyſe, à ne le regarder que comme *Diod. l. III.*

un ſimple hiſtorien, eſt d'une ſi grande antiquité & ſi exact dans ſes récits, quoique ſimples & abrégés, que nous ne pouvons rejeter ce qu'il dit de cette ſeule langue, commune originairement à tous les hommes. On ſent facilement qu'alors leur nombre ne devoit pas être bien conſidérable: car pour peu que ces hommes euſſent été diſperſés & éloignés les uns des autres, ce langage univerſel eût été bien-tôt confondu; auſſi Moyſe ne parle-t-il que des hommes avant la diſperſion, c'eſt-à-dire dans un temps où le monde commençoit.

Mais quels moyens faut-il employer, à quels monumens devons-nous avoir recours pour parvenir à démêler l'origine des lettres alphabétiques, leur rapport avec les hiéroglyphes, & à connoître ſi ceux des Chinois ont quelque conformité avec ceux que nous voyons ſur les monumens Égyptiens? J'avoue que cette entrepriſe eſt remplie de tant de difficultés, qu'elle pourra paroître impoſſible; je ne me flatte point d'y réuſſir, j'ai cru ſeulement devoir la tenter, ſur-tout après avoir examiné avec l'attention la plus ſérieuſe les caractères des Chinois & leur compoſition, non ceux qui ſont actuellement en uſage, mais les plus anciens caractères que ces peuples ont eu ſoin de conſerver. La plus grande partie de ces caractères ſont très-ſimples, & donnent la repréſentation des choſes corporelles que l'on vouloit exprimer; ainſi lorſque les Chinois vouloient repréſenter une montagne, le ſoleil, la lune, &c. ils traçoient les figures *7, 8 & 9 de la planche 1*, qui nous donnent la peinture de ces objets. Il eſt inutile de citer, pour le moment, un plus grand nombre d'exemples.

Cette manière ſimple & naturelle de repréſenter la parole, eſt certainement celle que les premiers hommes ont dû employer; en effet, nous la voyons uſitée chez les peuples de la plus haute antiquité, tels que les Égyptiens & les Chinois: on rendoit ces ſignes par le ſon dont on étoit convenu d'appeler les choſes, ainſi un Chinois en voyant un cercle avec un point dans le centre, diſoit *gé*, comme un François diroit *ſoleil*.

On doit préſumer que la langue des premiers hommes

devoit être également de la dernière ſimplicité, & que les ſons ſe bornoient aux ſeules choſes les plus néceſſaires à la vie; ainſi il n'a dû exiſter dans les commencemens qu'un très-petit nombre de mots: en effet, ſi l'on jette les yeux ſur les alphabets des langues, particulièrement de l'hébraïque, ſous laquelle on doit comprendre l'arabe, le ſyriaque, le chaldéen, le phénicien & le ſamaritain, & ſur l'alphabet éthiopien, qui diffère de ceux-ci, on aperçoit que les noms donnés aux lettres déſignent les choſes les plus ſimples & les plus ordinaires.

*Aleph* ſignifie l'*unité*, l'*action de conduire*, & la *prééminence*.
*Beth* déſigne la *maiſon*.
*Ghimel* veut dire, à ce que l'on prétend, le *chameau*, qui eſt l'animal le plus utile qui ſoit dans l'Orient.
*Daleth* la *porte*.
*He.*
*Vaw.*
*Dzaïn.*
*Khet.* } On donne également des ſignifications à ces quatre lettres; mais comme elles ne ſont pas auſſi certaines que celles des quatre précédentes, je n'oſe encore les employer.
*Thet* ſignifie la *terre*.
*Jod* déſigne certainement la *main*.
*Kaf.*
*Lamed.*
*Mim.* La ſignification de cette lettre n'eſt pas déterminée; j'ai penſé qu'elle devoit déſigner l'*eau*, & cette explication eſt conſtatée par l'alphabet éthiopien.
*Noun* ſignifie un *jeune homme*.
*Samek.*
*Aïn* eſt l'*œil*.
*Phé* la *bouche*.
*Tſadé.*
*Couf.*
*Reſch* la *tête*.
*Schin* les *dents*.
*Tau* un *ſigne*, une *marque*.

Dans la langue éthiopienne, les noms de ces lettres ſont beaucoup plus ſimples: je ne mets ici que les différences

confidérables. Au lieu de *daleth*, les Éthiopiens difent *dent; hoi* pour *hé; zai* pour *zaïn; jaman* pour *jod*, mais l'un & l'autre fignifient la même chofe, c'eft-à-dire la *main*, ce qui prouve, pour le dire en paffant, que chacun a appliqué à la figure hiéroglyphique des fons différens, mais qui exprimoient la même idée. Au lieu de *fchin* les Éthiopiens difent *fchat;* on convient généralement dans cette langue que *mai*, qui répond au *mim*, fignifie *eau*, or en hébreu *maim* défigne les *eaux; beth* fignifie *maifon*, *jaman* la *main droite*, *phé* ou *aph* la *bouche*: dans la langue égyptienne *maou*, qui fignifie l'*eau*, exifte encore à préfent dans le cophte; on voit par-là que ce mot, monofyllabique, eft un des plus anciens du monde.

Après avoir ainfi examiné la fignification des lettres, & n'avoir adopté que celles dont on convient univerfellement, j'ai confidéré la figure de ces lettres, & je me fuis bien-tôt aperçû que les lettres éthiopiennes & phéniciennes ou hébraïques, fe reffembloient pour la figure, & que l'une & l'autre n'étoient qu'une peinture réduite & fimplifiée des chofes que l'on vouloit exprimer. On peut confulter, dans la table que *Planche I.* je joins, le rapport de ces figures entre elles, mais j'analyferai ici ce qui concerne leur forme hiéroglyphique: afin de ne point hafarder des conjectures, je ne m'attache qu'à celles dont la fignification eft déterminée; ainfi *beth* ב, qui fignifie une *maifon*, défigne en même temps, par fa figure, foit en hébreu, foit en phénicien, foit en famaritain, foit en éthiopien un enclos, un efpace qui fert à mettre à l'abri, à renfermer, à contenir & dans lequel on puiffe s'introduire. Le *daleth* ד, qui fignifie une *porte*, eft également repréfentatif d'une efpèce de porte, non de l'ouverture, mais du trait de la machine avec laquelle on ferme cette ouverture: le phénicien & l'éthiopien ont feulement préfenté la figure dans un fens contraire, parce que les Éthiopiens écrivent de gauche à droite; fi l'on vouloit écrire l'éthiopien à la phénicienne, il faudroit retourner la figure, qui par-là deviendroit entièrement conforme au *daleth* phénicien & famaritain.

Le *jod* י eft également la figure de la main en phénicien &

en ſamaritain; on voit que l'on n'a peint que la figure des doigts: en éthiopien le caractère *ja* eſt différent, mais lorſque nous viendrons à faire connoître le hiéroglyphe qui l'a produit, on s'apercevra facilement de leur commune origine. Voy. planche I.

Le *phé* פ eſt deſtiné à repréſenter & repréſente en effet la bouche, dans le mouvement qu'elle fait pour prononcer un mot; dans l'éthiopien la figure n'eſt que renverſée.

Je n'entre pas dans un plus ample examen ſur ces lettres; comme la ſignification de pluſieurs n'eſt pas abſolument déterminée, & qu'elle eſt néceſſaire pour reconnoître la lettre, je craindrois de haſarder trop de conjectures. Il y a d'autres lettres dont j'aurai occaſion de parler plus en détail dans la ſuite de ce Mémoire; je remarquerai ſeulement ici que l'*aleph* phénicien eſt le même que l'*alph* éthiopien; je rapporterai plus bas l'origine de ce caractère, qui déſignant une idée métaphyſique, devoit être figuré par quelque repréſentation différente de celles dont j'ai parlé.

Il réſulte de cet examen que les lettres éthiopiennes ſont les mêmes que celles des Phéniciens & des Samaritains, & que malgré quelques changemens qui les font méconnoître, on découvre qu'elles ont une même origine: il réſulte encore que la figure de toutes ces lettres eſt copiée d'après celle de la choſe qu'elles veulent repréſenter. Ici les monumens nous manquent du côté de l'Occident, c'eſt-à-dire de la Phénicie & de l'Égypte, pour porter plus loin nos recherches: voici les réflexions que j'ai faites à cette occaſion, pour me tranſporter au-delà de ce terme, & trouver dans une antiquité plus éloignée le caractère hiéroglyphique qui a ſervi à former ce caractère ſingulier, ſi univerſellement répandu, & qui eſt ſi propre à nous convaincre que tous les hommes ont la même origine.

Il ſubſiſte au fond de l'Orient un peuple ſingulier dont on ignore l'origine, dont la chronologie, quoique ſujette à beaucoup de conteſtations, remonte vers les temps voiſins du déluge, dont les caractères, qui étoient originairement une véritable peinture des choſes qu'on vouloit exprimer, ne ſont plus que des figures ſemblables à nos chiffres, qui n'ont

aucun rapport avec le ſon qu'on leur donne. On voit par-là que je veux parler des Chinois. En effet ce peuple, le plus ancien de ceux qui ſubſiſtent à préſent, qui a une écriture ſi conforme aux premiers âges, pourroit avoir emporté avec lui, en ſe tranſportant dans ſon pays, l'écriture qui ſubſiſtoit alors dans la Phénicie & dans l'Égypte. Cette réflexion m'a déterminé à chercher dans les Dictionnaires qui contiennent les caractères anciens, ceux de ces caractères qui ſont les plus ſimples, & qui ſervent à former le prodigieux nombre de ceux qui ſubſiſtent à préſent; & à examiner ſi parmi ces caractères radicaux, je ne découvrirois pas ceux d'après leſquels on a formé les lettres alphabétiques. J'étois d'autant plus porté à adopter ce procédé, que les Chinois, aux yeux de la pluſpart des Savans, ont une ſi grande conformité avec les Égyptiens, qu'on a ſoupçonné qu'ils pouvoient être une colonie ſortie de l'Égypte. Dans cette ſuppoſition, ils auroient emporté avec eux les hiéroglyphes égyptiens; & comme la connoiſſance de ceux-ci nous eſt interdite, faute de monumens qui nous en donnent l'explication, j'ai cru être en droit de ſuppoſer que les caractères chinois ſeroient dérivés de ceux de l'Égypte: en ſecond lieu, que comme on peut entendre aujourd'hui ces caractères, leur connoiſſance pourroit peut-être nous conduire à l'intelligence des hiéroglyphes égyptiens, ou au moins, ce qui fait l'objet de ce Mémoire, à reconnoître les figures des anciens hiéroglyphes, d'après leſquels on a formé les lettres. On me permettra donc d'admettre ici pour un moment cette reſſemblance trouvée par pluſieurs Savans entre les Chinois & les Égyptiens; reſſemblance qui n'a été juſqu'à préſent qu'une pure conjecture, mais qui ſe trouve démontrée par l'analyſe des caractères chinois.

Pluſieurs Savans, qui ont regardé la langue hébraïque comme la première langue du monde, ont entrepris d'y rapporter la pluſpart des langues, & en particulier le chinois, qui par ſa ſingularité avoit piqué plus qu'aucune autre langue leur curioſité. Mais ils n'ont pas fait attention que le chinois n'étant compoſé que d'un très-petit nombre de ſons que l'on eſt obligé de

de répéter & d'appliquer à une multitude d'idées différentes, il devoit naturellement ſe trouver pluſieurs de ces ſons qui convinſſent pour la ſignification à un ſon hébraïque, comme nous en trouverions facilement qui ſe rapporteroient à des ſons latins ou grecs, & qui par haſard exprimeroient la même idée. J'ai cru que cette méthode n'étoit pas celle qui convenoit à une langue qui ne parle qu'aux yeux; & pour découvrir ſes rapports avec les autres langues, c'eſt à ſes caractères qu'il m'a paru néceſſaire de recourir; encore cette opération eſt-elle fort difficile, & a été impoſſible juſqu'à préſent, parce qu'on n'a pas connu les caractères qui anciennement étoient communs aux Hébreux, aux Phéniciens, aux Chinois, aux Égyptiens & aux Éthiopiens, c'eſt-à-dire les premiers caractères du monde, qui ont ſervi à former ceux de toutes ces nations. Ces caractères originaux, les Chinois les ont conſervés dans leur figure & leur ſignification primordiale. La conformité exacte de ces hiéroglyphes forme ici une preuve à laquelle il n'eſt pas poſſible de repliquer.

Je prends au haſard les lettres hébraïques ou phéniciennes. Le *jod*, par exemple, ſignifie la main, & cette ſignification eſt appuyée par l'éthiopien, où l'on a pris un autre mot, c'eſt-à-dire *jaman*, qui ſignifie également *la main*. Ceci prouve que les premiers hommes, après avoir établi une figure hiéroglyphique pour déſigner la main, ont tous adopté dans la ſuite cette figure, & lui ont donné le ſon qui, dans leur langue, ſervoit à exprimer la main. Aſſuré par-là de la véritable ſignification du mot *jod*, j'ai pris un dictionnaire des plus anciens caractères chinois, dans lequel j'ai examiné les différens caractères qui ſervoient autrefois à déſigner la main. J'y trouve le caractère moderne *cheou*, qui ſignifie *la main* en général, & à côté les anciennes formes; on aperçoit dans la première la repréſentation des cinq doigts, qui ſe trouvent réduits à trois dans la ſuivante. Le caractère *yeou*, qui déſigne la main droite, étoit peint comme on le voit ſur la planche; le caractère *tço*, qui déſigne la gauche, étoit tourné dans un ſens contraire.

*Voy. planche III, 10.*

*Ibid. 11.*

*Ibid. 12.*

La première ſigure, qui a les cinq doigts, doit être l'ancienne figure; dans la ſuite, par abbréviation, elle a été réduite à trois. Or cette dernière figure chinoiſe reſſemble parfaitement au *jod* phénicien & au *jod* ſamaritain; & comme cette figure a la même ſignification dans ces langues, on ne peut plus douter que la figure chinoiſe ne ſoit le caractère radical qui a formé le *jod* ſamaritain & phénicien. Mais ce qui le prouve encore mieux, eſt la figure du *jod* éthiopien, qui reſſemble davantage à la totalité du hiéroglyphe chinois. Dans plus d'une circonſtance l'éthiopien a cela de ſingulier.

Malgré la ſéchereſſe de ces détails, on ſent combien il eſt important d'étendre cette analyſe, & de prouver par un grand nombre d'exemples un rapport auſſi ſingulier. Je le continue donc, en prenant le *daleth* ד, qui ſignifie une porte. On peut voir ſur la première planche la figure de cette lettre en hébreu, en phénicien & en ſamaritain. En éthiopien cette figure eſt tournée dans le ſens contraire à celle des Phéniciens, parce que les Éthiopiens écrivent de gauche à droite. Les Grecs qui ont fait le *delta* en triangle, ont pris cette figure du ſamaritain & du phénicien, où le *daleth* n'eſt pas toûjours arrondi. Or le hiéroglyphe qui, chez les Chinois, ſignifioit la porte, reſſemble parfaitement au *daleth*. On ne peut s'empêcher de reconnoître dans ces figures les *daleth* des Hébreux, des Phéniciens & des Éthiopiens, & on eſt forcé d'avouer que le hiéroglyphe chinois eſt l'origine & la baſe des autres, lorſque la ſignification, qui ſe trouve par-tout la même, vient à l'appui.

*Voy. planche I.*

Le *phe* hebreu ſignifie la bouche, comme *af* en éthiopien, & ſa figure eſt פ; l'éthiopien eſt renverſé. En chinois *keou*, qui ſignifie la bouche, étoit peint anciennement comme on le voit ſur la première planche; en couchant cette figure, on a la véritable figure du *phe* hébreu. Dans le ſamaritain, on a retranché le trait du milieu, & l'on a fait le caractère d'où a été formé le Π des Grecs. On trouve encore dans le chinois ancien, pour déſigner la bouche & la parole, pluſieurs manières

de tracer ces caractères, qui répondent toutes pour la figure à la lettre פ.

L'*aïn* ע signifie l'*œil;* les Phéniciens l'ont écrit O, les Éthiopiens comme les Phéniciens, & c'est de-là que vient notre O; les Chinois l'ont peint comme on le voit sur la première planche.

La lettre *schin* ש, en hébreu, signifie les *dents,* & sa figure se retrouve encore en chinois, dont le caractère *chi,* à présent usité, étoit peint anciennement comme une mâchoire; on a simplifié ces figures en prenant la moitié du caractère; les Éthiopiens paroissent n'avoir conservé que l'enveloppe du caractère hiéroglyphique. *Voy. planche I.*

Le *thet* ט, en hébreu, signifie la *terre;* nous ne l'avons point en phénicien, mais les anciennes inscriptions grecques, qui doivent nous donner les figures usitées alors chez les Phéniciens, le peignoient comme on le voit dans la première planche: dans le Chinois on trouve exactement la même figure pour désigner la même chose dans le mot *tien,* qui signifie la *terre.*

Le *mim* מ signifie l'*eau;* les Phéniciens l'écrivoient comme on le voit sur la première planche; les Éthiopiens en réunissant les trois lignes perpendiculaires; les anciens Grecs le peignoient d'une façon plus conforme à l'hiéroglyphe: voilà le *mim,* qui dans toutes les langues est formé de trois lignes perpendiculaires.

Je finis cette analyse par l'*aleph* א, qui signifie l'*unité,* la *prééminence* & l'*action de conduire:* cette idée, plus difficile à représenter, se trouvant également figurée dans toutes les langues, & principalement dans le chinois, nous offre un témoignage singulier & en même temps authentique de tout ce qui precède. Voyez sur la première planche les différentes figures de l'*aleph,* en hébreu, en samaritain, en éthiopien & en phénicien: ce dernier se retrouve exactement dans le chinois; le caractère *ye,* qui veut dire *un,* & qui désigne en même temps toute action par laquelle on est à la tête des autres, étoit fait anciennement comme on le voit dans la première planche. Ce même caractère est en même temps le premier de tous les caractères chinois,

comme l'*aleph* l'eſt dans les alphabets de l'Orient; la figure & la ſignification ſont les mêmes; mais je vais encore plus loin, nous trouvons très-fréquemment cette même figure ſur les monumens égyptiens; Plutarque nous apprend que la première lettre des Égyptiens étoit un *ibis*, dont les ailes éployées formoient une eſpèce de baſe, & le bec une pointe qui s'avançoit, d'où réſultoit un triangle équilatéral; quoique dans les derniers temps ce hiéroglyphe ait pû produire un triangle comme l'*alpha* grec, dans la première peinture les ailes éployées devoient s'étendre au-delà du triangle, pour former un oiſeau qui vole, & c'eſt ce que nous offre en ſimples traits l'*aleph* phénicien renverſé. Ceci prouve, pour le dire en paſſant, que les caractères alphabétiques des Égyptiens reſſembloient à ceux des Phéniciens, comme pluſieurs Savans l'ont avancé: ceci nous porte à croire encore que les Égyptiens ſont les inventeurs des lettres; & que les Chinois, dont la manière d'écrire d'ailleurs eſt ſi conforme à celle des Égyptiens, ſont quelque colonie ſortie de l'Égypte. Mais j'aurai occaſion dans la ſuite de m'étendre davantage ſur ce ſujet, & je reviens aux lettres, qui font le principal objet de ce Mémoire.

Varburthon a remarqué fort judicieuſement que les Égyptiens n'avoient point inventé les caractères hiéroglyphiques pour cacher leurs ſciences, mais que dans la ſuite ils ont pû les employer à cet uſage: en effet, rien n'eſt ſi obſcur ni ſi difficile à expliquer & à entendre que les peintures hiéroglyphiques; telle a cependant été la plus ancienne manière d'écrire des premiers hommes: mais la pluſpart des peuples n'ayant pas tardé à reconnoître les difficultés de cette écriture, ont adopté le caractère alphabétique; les Égyptiens & les Chinois ſont les ſeuls qui ſemblent avoir conſervé des hiéroglyphes. Suivant Porphyre, les Égyptiens avoient trois eſpèces de lettres, les épiſtoliques, les hiéroglyphiques & les ſymboliques; l'hiéroglyphique rendoit le ſens de l'écrivain par l'imitation de la choſe qu'il ſe propoſoit d'exprimer, & la ſymbolique par des énigmes allégoriques. Clément d'Alexandrie diſtingue également trois

ſortes d'écriture en Égypte, l'épiſtolique, la ſacerdotale & l'hiéroglyphique: la première eſt notre manière ordinaire d'écrire; dans la ſeconde on emploie des ſymboles de trois ſortes, la première en imitant la figure de la choſe repréſentée, ainſi un cercle marquoit le ſoleil, un demi-cercle la lune; la ſeconde exigeoit que l'on changeât l'objet, en y en ſubſtituant un autre qui fût juſte & propre, avec plus ou moins de changemens; enfin la troiſième conſiſtoit en énigmes, le cours oblique des étoiles étoit repréſenté par des ſerpens, le ſoleil par un ſcarabée: l'écriture hiéroglyphique formoit la troiſième eſpèce d'écriture. Varburthon, fondé ſur ces deux paſſages, en admet une quatrième, qui eſt la ſacerdotale; mais comme nous croyons que celle-ci eſt la ſymbolique, parce qu'elle étoit la plus difficile, la plus ingénieuſe, & par conſéquent la plus convenable à des Savans, nous ne nous arrêterons point ſur ces légères difficultés; encore moins blâmerons-nous, avec Varburthon, ces deux écrivains, d'avoir mis à la tête l'épiſtolique. Nous faiſons marcher d'abord l'épiſtolique, qui dérive des hiéroglyphes les plus ſimples & que l'on doit regarder comme caractères radicaux; enſuite l'hiéroglyphique, dont on a continué de ſe ſervir depuis l'invention des lettres alphabétiques, & enfin la ſymbolique ou ſacerdotale. Eſſayons de donner une idée plus juſte de ces trois ſortes de caractères, dont nous avons encore ſous les yeux des exemples vivans; on regardera ceci comme un paradoxe, mais les preuves que je vais expoſer aux yeux de la Compagnie établiront une vérité à laquelle il n'y a point de réponſe. Les caractères chinois, dans l'état où nous les avons à préſent, conſtituent trois ſortes de caractères; l'épiſtolique ou alphabétique, le hiéroglyphique & le ſymbolique: c'eſt un nouveau rapport des plus ſinguliers avec l'Égypte, qui n'a point été connu juſqu'à préſent, que les Chinois eux-mêmes ignorent, & qui me jette dans le plus grand étonnement: un examen attentif des caractères chinois, pour un objet tout différent, me l'a fait connoître, j'en ai été frappé & ne ceſſe de l'être; mais c'eſt un fait qui ne ſouffre aucune difficulté.

## *Hiéroglyphes simples, d'où dérivent les Lettres épiſtoliques ou alphabétiques.*

L'inventeur des lettres, quel qu'il ſoit, a pris dans la nature même des choſes, ou dans les hiéroglyphes ſimples qui les repréſentoient, la figure de ce qu'il vouloit repréſenter; ainſi une *main* a ſervi à retracer aux yeux des hommes ce que l'on appeloit *main*, & ce ſigne en même temps s'exprimoit par le ſon monoſyllabe *ya* ou *ye* ou *you*. Je crois devoir ſuppoſer que tous les mots anciennement étoient monoſyllabes, comme le ſont encore tous les ſons de la langue chinoiſe, comme l'étoient auſſi quantité de mots égyptiens conſervés dans la langue cophte: un autre monoſyllabe, qui avoit également une ſignification relative à ſa figure, étant ajoûté à ce premier, a formé un mot de deux ſyllabes; par exemple, ſuppoſons qu'au lieu du mot *daleth*, qui à préſent ſignifie une *porte*, on ait dit ſimplement *da*, & qu'on ait joint ce monoſyllabe à celui de *ya*, qui ſignifie la *main*, on aura le mot *yada*; or ce mot d'*yada* יד, figuré par la *main* & la *porte*, ſe retrouve dans la langue hébraïque, & a une ſignification conforme à celle des deux lettres qui le compoſent: la *main* & la *porte* doivent déſigner l'action de jeter dehors ou d'étendre, la porte étant en même temps le ſymbole de l'ouverture; auſſi ce mot, en hébreu, ſignifie-t-il *projicere, dimanare, emanare, extendere.* Ajoûtons à ce mot l'*aïn*, qui ſignifie l'*œil*, nous aurons le mot *yadaa*, qui devra ſignifier *ouvrir les yeux, étendre la vûe*, & par métaphore *connoître, ſavoir;* & préciſément le mot *yadaa* ידע, en hébreu, ſignifie *ſavoir.* Ce n'eſt pas tout, on trouve abſolument la même marche dans l'ancienne écriture chinoiſe; le caractère *ki*, ſignifiant *examiner, voir,* eſt compoſé de trois caractères radicaux, dont le premier déſigne la *main*, le ſecond la *porte*, le troiſième l'*œil.* Qu'on jette les yeux ſur le *n.° 1* de la ſeconde planche, le caractère *(a)* eſt le caractère moderne *ki*, c'eſt-à-dire *examiner, voir;* la figure *(b)*, qui a la même ſignification, eſt l'ancien caractère; on y voit trois figures différentes, deux ſur une même ligne, qui ſont

la *main* & la *porte*, & la troisième, qui désigne un *œil*, au dessous des deux premières, suivant l'usage des Chinois, qui se sont toûjours attachés à groupper leurs lettres, comme les Égyptiens, qui écrivoient souvent perpendiculairement, ont grouppé les hiéroglyphes sur leurs monumens: j'ai disposé ces trois mêmes caractères sous la lettre *(c)*, en mettant au dessous les lettres hébraïques qui y répondent.

Mais je ne m'arrète pas plus long-temps à cette composition des mots, & je passe à une autre conséquence: ces trois lettres, dans le mot que je viens d'examiner, produisent un son qui répond au mot *yadaa*, *savoir*: pourquoi, dans le chinois, un mot écrit & produisant le même son qu'en hébreu, en donnant aux trois caractères qui le composent le son que ces mêmes caractères ont dans toutes les autres langues, c'est-à-dire au caractère de la *main* le son de l'*i*, à celui de la *porte* le son du *d*, & à celui de l'*œil* le son de l'*a*, pourquoi, dis-je, en résulte-t-il un son inconnu aux Chinois, mais que nous retrouvons chez les Égyptiens & chez les Phéniciens?

Si ce procédé se bornoit à un seul exemple, nous craindrions de nous être laissés séduire par ces apparences; mais en voici plusieurs autres tirés du dictionnaire chinois sans la moindre altération, & qui ont un rapport direct avec la langue phénicienne, parce que cette langue conserve le plus de mots de l'ancien langage, & encore parce que les Égyptiens voisins des Phéniciens & des Arabes, avoient dans leur langue beaucoup de mots phéniciens. *Hia* est composé des lettres *schin*, les dents, & deux *daleth*, la porte; & signifie, *faire une grande ouverture*, *rompre*, *briser*. En hébreu, שדד, *schadad* signifie également *diripere*, *vastare*; & les parties qui forment le mot chinois étant regardées comme lettres alphabétiques, produisent *schadad*. Le caractère *tchi*, en chinois, signifie *un amas d'eau*; anciennement il étoit composé du *jod* & du *mim*. Or les mêmes lettres en hébreu ou phénicien, ים, qui font *yam*, signifient également un grand amas d'eau ou la mer.

*Planche II, 2.*

*Ibid. 3.*

Tous ces mots ainsi expliqués, prouvent que les Chinois

ont un très-grand nombre de mots égyptiens. Ils prouvent encore que les Chinois, comme les Égyptiens, avoient un caractère épistolique, dont ceux-ci ont fait usage, & dont les autres ont perdu la connoissance; mais qui se trouve par hasard conservé dans leurs caractères. Convaincu par ces exemples, j'ai cru que le mot *ab*, אב, qui en hébreu signifie *père*, & qui est commun à toutes les langues, devoit se retrouver en chinois. En examinant donc sur ce principe le caractère chinois
*Planche II, 4.* *fou*, qui signifie *père*, le dictionnaire des caractères antiques rend ce mot par un *jod* & un *daleth*; ce qui doit produire le son de *jad* ou *jod*. Ce terme étoit capable de m'arrêter, mais il me fournit une nouvelle preuve du rapport des Égyptiens & des Chinois, puisque *iod*, en cophte, qui dérive de l'égyptien, signifie le *père*. Ces rencontres ne peuvent être l'effet du hasard, & elles se trouvent trop multipliées pour n'être pas fondées; elles prouvent encore la vérité des rapports que j'ai établis entre les lettres phéniciennes & les hiéroglyphes chinois sortis de l'Égypte.

Je suis certain de pouvoir lire ainsi plus de cinq cents mots chinois, & j'en lirois un plus grand nombre, si toutes les lettres syllabiques m'étoient connues. Je suis convaincu encore que le son qui en résulteroit, seroit un son égyptien. Comme on ne sauroit trop multiplier les exemples, en voici un nou-
*Planche I, 5.* veau bien singulier. Le caractère *yeou*, qui signifie *la main droite*, est ainsi rendu en vieux caractère par un *jod* & par un *phe*, פי. J'ai donc cru devoir lire *yaf* ou *yof*: de-là j'ai conclu qu'*yof* signifioit la main en égyptien; mais n'ayant point alors de dictionnaire cophte pour m'en assurer, j'ai remis à un autre temps cette vérification. Je n'eus pas plutôt le dictionnaire, que je cherchai *main*, & je trouvai en cophte *yof*. Dans la suite je vérifierai la lecture d'un grand nombre d'autres mots semblables qui se retrouvent en cophte, langue composée du grec & des débris de l'ancien égyptien. La lecture des mots qui sont conservés dans cette langue, nous servira à établir celle des autres mots égyptiens, que le seul chinois nous

a conſervés. Je termine cet examen de la lecture chinoiſe par le caractère *Kiun*, qui en chinois ſignifie *Prince*. Dans l'ancienne forme il eſt écrit avec un *phe* & deux *yod;* ce qui doit faire *phii*. Il eſt bien ſingulier de voir que pluſieurs des noms des rois d'Égypte ſe terminent en *phi* ou *phes*, comme *Amenophis*, *Aphophis*, *Venephes*, *Saophis*, *Senſaophis*, *Biophis*, *Soiphis*, *Suphis*, tous ces noms ſignifient les princes *Ameno*, *Apho*, *Vene*, *Sao*, *Senſao*, *Bio*, *Soi*, *Su*, *&c.* De pareilles autorités me paroiſſent déciſives. Dans *phiops*, le *phi* précède; & je trouve un autre caractère chinois, qui ſignifie *bellator*, & que ſyllabiquement on lit *phi*, avec un ſeul *jod:* ainſi ce dernier peut être rendu *le guerrier, ops*. Le caractère *kien*, *voir*, étoit écrit anciennement avec un *ain* & un *noun*, qui fait *on*, mot que je retrouve encore dans le cophte pour ſignifier *voir*. Planche I, 7.

En examinant encore ces anciens caractères chinois, je me ſuis aperçû qu'un ſimple trait, placé en bas ou en haut, en changeoit la ſignification; ainſi la *main* ſeule ſignifie *recevoir*, avec un trait deſſus elle ſignifie *affaires*, *loix*, *gouvernement*, avec un trait deſſous elle ſignifie le *doigt*. Je crois que ces petits traits déſignoient les voyelles, comme en éthiopien *ja*, *jo*, *ju;* en effet, dans les trois caractères chinois le trait ſe trouve placé comme dans l'éthiopien; & dans le mot *jod*, qui veut dire *père*, il y a également un trait dans la partie ſupérieure, ce qui, comme je le penſe, marque qu'on doit prononcer *jo*, comme en effet, on dit *ïo* dans l'égyptien: de-là je crois pouvoir conclurre que cet ancien caractère étoit ſyllabique, comme celui des Éthiopiens, dont chaque lettre, avec un ſimple trait placé différemment, fait *pa* ou *pi* ou *po*, &c. par ce procédé on a multiplié ſept fois les vingt-ſix lettres, ce qui ne laiſſe pas de donner une quantité ſuffiſante de mots. Planche II, 9. Ibid. 10.

Après qu'on eut formé, comme je l'ai remarqué, les mots en pluſieurs ſyllabes, on ſentit la néceſſité de diſtinguer les temps, les perſonnes & les nombres: il n'eſt pas difficile de s'apercevoir que tous les mots des langues orientales étoient indéclinables, comme le ſont encore aujourd'hui les mots

chinois, & que les personnes des temps ne sont marquées que par les pronoms, qui ont été abrégés. Les Hébreux, les Syriens, les Arabes & les Chaldéens n'ont précisément que trois temps, le prétérit, le futur & l'impératif; pour former le prétérit on a mis constamment le pronom après l'action, ainsi *frapper moi* signifie *j'ai frappé*, c'est-à-dire que l'action est déjà derrière moi; au futur, au contraire, le pronom précède toujours l'action, c'est à-dire que l'action est à faire & que je vais l'exécuter. Les Hébreux ont mis un *mim* ם à la fin d'un mot pour désigner le pluriel, parce que le *mim* étant le symbole des amas d'eau, désignoit la collection & la pluralité; quelquefois ces mêmes noms sont terminés en י, parce que deux mains désignent également la collection: en effet, en chinois le caractère *hong*, qui signifie *omnes*, étoit écrit anciennement avec la figure des deux mains ou deux *jod;* en hébreu on aura seulement fait une contraction.

*Planche II, 11.*

La langue chinoise ne procède pas encore autrement aujourd'hui; *tien*, qui signifie le *Ciel*, est indéclinable, mais en ajoûtant, avant ou après, un de ces mots qui désignent la pluralité, tels que *tçong* ou *chu*, qui signifient *omnes*, on forme un pluriel. De même en cophte, que l'on doit regarder comme l'ancien égyptien, les noms sont indéclinables, & leur pluriel n'est indiqué que par une particule qui précède; ainsi de *romi*, qui veut dire *homme*, on a fait *niromi*, les *hommes*, ou *han romi;* de ce pluriel, en ajoûtant un *vida* ou *b*, qui marque le nombre deux, on a formé le duel; ce *b* fait certainement-là la fonction d'un hiéroglyphe. Ce genre d'écriture hiéroglyphique, devenu syllabique, explique encore pourquoi certains mots hébreux ont deux significations toutes opposées, tel que *barak* ברך, *bénir* & *maudire*. J'ai remarqué, dans le chinois, que des mots écrits avec les mêmes lettres avoient également deux significations contraires; mais dans l'un, le *jod* ou la main est droite, c'est-à-dire que les doigts sont en haut, ce qui marque l'appui & le soûtien; dans l'autre cette même main a les doigts en bas, pour indiquer le renversement. Cette différence a disparu

lorsqu'on a cessé de regarder ces figures comme des hiéroglyphes, on a toûjours écrit en phénicien *jod*, mais les deux significations contraires sont restées.

Après avoir ainsi expliqué la nature & la manière de se servir du hiéroglyphe simple, inventé pour exprimer les idées abstraites & métaphysiques, je passe à une autre écriture, c'est-à-dire à l'hiéroglyphique destinée à représenter les choses mêmes, comme l'épistolique dans son origine, mais avec cette différence que l'hiéroglyphique n'étoit employée qu'à des choses dont la peinture faisoit connnoître leur signification.

## *Lettres hiéroglyphiques.*

Malgré l'invention des lettres alphabétiques descendues des hiéroglyphiques, les Égyptiens, par respect pour l'antiquité, ont conservé l'ancien hiéroglyphe, qui n'étoit, selon Porphyre, que la peinture ou l'imitation de la chose que l'on se proposoit d'exprimer. De même dans l'écriture chinoise on trouve le hiéroglyphe pris dans le même sens : on peut en voir les exemples sur la troisième planche.

Ce genre d'écriture est trop simple & trop aisé à concevoir pour que nous en citions un plus grand nombre d'exemples; ainsi nous passons au symbolique ou sacerdotal, qui est plus mystérieux.

## *Lettres symboliques ou sacerdotales.*

Que dans les lettres hiéroglyphiques les différentes Nations du monde produisent des figures de la même espèce, il n'en résulte aucune raison d'établir une relation entre elles; il n'en est pas de même des métaphores & des allégories, le climat, le pays, les animaux qui s'y trouvent, ses productions fournissent à un peuple une infinité de métaphores qui sont inconnues à un autre, & lorsque ces métaphores sont les mêmes, on doit conclurre qu'il y a eu quelque communication entre les peuples chez lesquels on les trouve.

Les Égyptiens, parmi leurs différentes manières d'écrire,

en avoient une qui ne consistoit qu'en allégories; la figure du scarabée signifioit le Soleil, l'Univers étoit représenté par un serpent en forme de cercle, le lever du Soleil par deux yeux de crocodile, un Roi inexorable par un aigle, un client qui se réfugioit auprès de son protecteur pour chercher du secours & qui n'en trouvoit point, par un hibou, &c. Le même genre d'écriture se retrouve à la Chine; une boule au dessous de laquelle est une ligne horizontale signifie très-haut, très-élevé, c'est l'épithète que l'on donne à la divinité; quelquefois au lieu de la ligne on peignoit un demi-cercle. Je ne doute point que cette figure ne soit la même que celle que nous voyons si souvent sur les monumens égyptiens, & comme le scarabée se trouve fréquemment dessous, & que cet animal signifie le Soleil, ce hiéroglyphe peut être traduit ainsi, *très-haut & très-puissant Dieu le Soleil, &c.*

*Planche III, 1.*

*Id. ibid.*

Le caractère *kieou*, qui veut dire *ennemi* & *haïr*, & qui étoit représenté dans le caractère épistolique par un *jod* & un *noun*, l'étoit dans le symbolique par deux animaux. Je m'arrête un moment sur ce caractère singulier, qui me rappelle cette fameuse inscription du temple de Minerve à Saïs: *Vous tous qui entrez dans le monde & qui en sortez, sachez que les Dieux haïssent l'impudence.* Elle n'étoit point gravée en lettres épistoliques, mais en symboliques ou sacerdotales; un enfant, un vieillard, un faucon, un poisson & un cheval marin; cela forme cinq figures qui doivent se réduire à quatre. On conçoit aisément le sens allégorique que présentent l'enfant & le vieillard; le faucon & le poisson, animaux antipathiques, sont ici la symbole de la haine, & le cheval marin celui de l'impudence. Rien n'est si simple ni si grand que cette sentence, dont voici le sens littéral; *Jeunes & vieux, haïssez l'impudence:* rien n'est plus conforme au génie de la langue chinoise, & au style sublime & laconique des anciens *King;* quatre caractères chinois le rendront également bien; *tçu lao kieou....:* le caractère *kieou*, dont je me sers ici, est le même que l'égyptien. Dans l'ancienne figure, comme je l'ai remarqué, ce sont deux oiseaux qui

*Planche II, 6.*

naturellement, pour remplir l'idée que présente le caractère, doivent être antipathiques; or le faucon est également ennemi des autres oiseaux comme des poissons, ainsi l'un des deux oiseaux qui le composent doit être un faucon qui fond sur un autre oiseau comme sur le poisson. Voilà donc la même idée représentée de la même façon: j'ai saisi ce caractère, qui se présente à moi, mais je puis dans la suite en trouver un autre qui soit composé d'un oiseau & d'un poisson; il faudroit, pour aller vîte dans cette opération, avoir des secours que je n'ai point; je ne puis prendre que les caractères que je trouve, parce que tous les mots chinois, & sur-tout ceux de cette espèce, ne se présentent point à ma mémoire. Si j'avois un dictionnaire latin-chinois, lorsque je rencontre un symbole égyptien accompagné de sa signification, par exemple le cheval marin, je chercherois quel caractère exprime le cheval marin, je chercherois en même temps impudence, & parmi les différens caractères qui servent à rendre ce terme, je pourrois retrouver l'idée égyptienne: sans ce secours, je suis obligé de ne prendre que les lettres que j'aperçois en feuilletant le dictionnaire des caractères antiques, & dont la composition me frappe.

Je reviens au caractère symbolique *kieou, ennemi*, composé de deux oiseaux; une autre manière antique de représenter ce caractère étoit une main & une figure dont on a fait aujourd'hui le caractère *gin*, qui signifie *homme dans la fleur de l'âge*. J'avois toujours soupçonné qu'il répondoit au *noun* phénicien, qui signifie *juvenis;* j'ai cru devoir faire usage, dans cette occasion de ma conjecture; en conséquence le *jod* & le *noun* doivent faire *yan* ou *yana;* or je retrouve encore en phénicien ינה, qui signifie *depopulatus est, deprædari*, idée qui répond exactement à *inimicus, adversarius, pugnare, lacessere*, par lesquels le dictionnaire chinois rend *kieou:* ceci prouve que la dernière figure est le *noun*. Dans l'écriture moderne on a multiplié les caractères par le changement de quelques traits, par exemple le caractère *tchang*, qui aujourd'hui signifie *des armes*, étoit écrit anciennement par un *jod* & un *noun*, qui font encore *yana*, & qui Planche II, 6.

répondent, pour la signification, au mot hébreu יגח, *se battre:* la connoissance de cette lettre me fait lire un très-grand nombre de mots égyptiens que nous retrouvons en cophte. Voici une autre observation qui me donne la figure du *khet*, ח; le nom de cette lettre désigne l'*existence*, la *vie;* de même chez les Égyptiens Isis ou la Lune étoit le symbole de l'existence & la mère

*Planche II, 7.* de tous les êtres. Le mot *yeou*, en chinois, signifie *être*, *exister;* dans les anciens caractères il est composé du caractère *main* ou de l'*i*, & de celui de la Lune ou du *khet*, ce qui fait *yod*, ancien mot égyptien qui signifie la *Lune*.

*Ibid. 3.* Le caractère *chin*, qui signifie *ministre du Prince*, étoit fait anciennement comme une aile éployée; nous retrouvons partout, sur les monumens égyptiens, la même figure: un bonnet signifioit une grande charge, & doit répondre à la même figure que les monumens égyptiens nous offrent à chaque instant; une main avec un vase signifie respecter; deux mains opposées & entre elles une espèce de lance, ou plustôt une

*Ibid. 4.* ligne perpendiculaire, signifie combattre.

Orus Apollo dit que les Égyptiens, pour représenter une bataille, peignoient deux mains, dont l'une tenoit un bouclier & l'autre un arc: dans le hiéroglyphe chinois on n'a mis qu'une flèche au lieu de l'arc & du bouclier; mais dans le caractère chinois, qui se prononce *ping*, il y a deux mains avec la flèche & l'arc; ce caractère signifie un *soldat*. Je finis par le caractère du soleil, qui étoit représenté anciennement sous le symbole d'un cercle avec un petit animal au milieu; aujourd'hui, en

*Ibid. 5.* chinois, le caractère qui répond à celui qui est dans l'intérieur du cercle, est le caractère général des oiseaux; mais ne seroit-ce pas un scarabée, qui est un insecte volant; les Égyptiens le regardoient comme le symbole du soleil; les Chinois, qui ont perdu de vûe toutes ces idées, auront été moins attentifs à caractériser cet animal, & en auront formé un oiseau: ne seroit-ce pas plustôt le serpent ailé, qui étoit renfermé dans un cercle, & qui étoit le symbole de la divinité?

Je n'entre pas dans un plus grand détail sur ces caractères;

je remarquerai ſeulement qu'ils ne conſtituoient point trois genres d'écritures différentes, mais qu'ils formoient chez les Égyptiens comme chez les Chinois, le corps entier de l'écriture, & qu'il falloit employer tout à la fois ces trois eſpèces de lettres. L'épiſtolique avoit l'avantage de pouvoir marcher ſeule, la ſymbolique employoit le ſecours des deux autres: ſur tous les monumens égyptiens, outre les figures repréſentatives hiéroglyphiques, les figures ſymboliques, comme des bonnets, des vaſes, &c. nous apercevons encore de petits traits qui ſont probablement l'écriture épiſtolique. Je crois pouvoir ſuppoſer que lorſque nous voyons ſur les monumens la figure ſeule d'une main ou d'un œil, ces figures ne ſont que la lettre alphabétique, que les Prêtres affectoient de peindre toûjours ainſi pour imiter davantage l'antiquité; mais lorſque nous voyons une main qui tient un vaſe, ce n'eſt plus le caractère ſyllabique, mais le ſymbolique, & comme cette action indique une offrande, ce ſymbole doit ſignifier *honorer, adorer,* comme il le ſignifie en chinois.

On ſent quelles conſéquences réſultent de ce Mémoire; il n'eſt pas inutile de les rapporter. 1.° Avec beaucoup d'application & de travail, après avoir tiré du chinois les différentes eſpèces de caractères, & reconnu ceux qui ont donné naiſſance aux lettres alphabétiques, on peut eſpérer d'expliquer les monumens égyptiens; mais pour parvenir à cette explication, il faut entendre la langue cophte & les langues orientales, afin de pouvoir rétablir les noms lorſqu'on rencontrera des caractères ſyllabiques. En effet, ces caractères chinois ne deviennent plus qu'une maſſe compoſée de lettres alphabétiques, dont la prononciation rend un ſon différent de celui que les Chinois ont adopté, & ce ſon eſt un mot égyptien qui a la même ſignification dans les deux langues. Ces lettres ſont ſouvent entrelacées les unes dans les autres, à peu près comme les Arabes écrivoient anciennement; ce qui en rend la lecture aſſez difficile, mais non impoſſible.

2.° La conformité entre les deux langues étant une fois établie, que deviennent les Chinois? Ils ne ſont plus cet ancien

peuple qui, avec sa chronologie, renverse toutes les antiquités de l'Univers. Ils sont une colonie d'Égyptiens, & celle de toutes les colonies de l'antiquité qui a le mieux conservé son origine & ses monumens. Cette conséquence me conduit à une autre. Les premiers empereurs de la Chine, ensuite les deux premières dynasties qui ont régné environ douze cents ans, ne deviennent plus que des dynasties égyptiennes, dont la colonie a fait la tête de son histoire. Dans les cinq premiers empereurs de la Chine, c'est-à-dire *Ki* successeur de *Yu*, *Kang*, *Tchong*, *Siang*, je lis dans les anciens caractères *Yadoa*, qui répond à *Athoes* successeur de *Menes*; *Yabia*, qui répond à *Diabies*; *Phenphi*, qui répond à *Pemphos*; *Aim*, qui répond à *Amachus*. On voit que ces Princes sont les premiers rois de Thèbes. En effet les évènemens concourent à établir toutes ces vûes, que je ne fais que proposer ici, & sur lesquelles je m'étendrai davantage dans d'autres Mémoires. L'ancienne année chinoise est la même que celle des Égyptiens. La grande muraille est un ouvrage que des Égyptiens seuls ont pu concevoir, & qui est comparable aux pyramides. Les annales parlent d'une famine de plusieurs années; c'est probablement la famine de Joseph. Les grands travaux faits pour arrêter les debordemens, ont été faits pareillement en Égypte pour le débordement du Nil, & ont été accompagnés des mêmes circonstances. *Yao* paroît connoître toute la Chine, tous ses sujets paroissent policés; quinze cents ans après nous voyons encore la plus grande partie de la Chine barbare: c'est une contradiction manifeste, qui ne s'explique qu'en regardant *Yao* comme un Prince qui regnoit en Égypte. La colonie Égyptienne ne paroît être venue à la Chine que vers l'an 1122 avant J. C. alors on voit un Prince qui la partage entre un grand nombre de Capitaines pour les récompenser. Ces Capitaines s'etendent dans les provinces, rassemblent les peuples barbares & les policent; on aperçoit à cette époque la formation d'un empire.

Voici encore un fait bien singulier. Il subsiste à la Chine depuis le commencement de l'empire, une nation sauvage & barbare,

barbare, appelée *Miao-ʃʃe*, qui s'eſt retirée dans des montagnes d'où elle fait des courſes dans tous les environs; elle n'a jamais pû être ſoûmiſe. Quels ſont ces peuples? ils ſont inconnus aux Chinois. Pour moi je les regarde comme un reſte des anciens ſauvages du pays, qui à l'arrivée des Egyptiens ſe ſont retirés dans les montagnes, où ils ont conſervé juſqu'à préſent leur indépendance. Ceux de ces anciens barbares qui habitoient la Chine, & qui ſe ſoûmirent, avoient une langue; or je penſe que c'eſt cette langue dont les ſons ont été employés à exprimer les caractères chinois, on ſait que tout caractère hiéroglyphique peut ſervir d'écriture à toutes les langues. La colonie égyptienne a conſervé ſes caractères; & comme elle étoit obligée de vivre avec les anciens habitans qu'elle poliçoit, elle a été forcée d'adopter inſenſiblement leur langue, à laquelle elle n'a fait qu'appliquer ſes caractères; inſenſiblement la langue égyptienne s'eſt perdue, & celle des ſauvages s'eſt policée. Comme elle n'étoit point compoſée ni faite pour marcher avec les caractères ſyllabiques égyptiens, il en eſt réſulté un ſon tout différent de celui que le mot égyptien devoit avoir.

3.° Une autre conſéquence également importante, c'eſt que les liſtes de Princes données par les Chinois, & toute leur ancienne hiſtoire peuvent ſervir à éclaircir les antiquités égyptiennes, & à répandre un grand jour ſur l'hiſtoire générale du monde, ſur-tout ſi l'on y joint l'explication de ces hiéroglyphes que nous voyons par-tout ſur les monumens.

Il s'agit donc à préſent de reconnoître exactement, 1.° toutes les lettres ſyllabiques, 2.° les lettres hiéroglyphiques & les ſymboliques, dont il faut dreſſer des tables; mais je crois, pour fixer davantage les idées, & parvenir à expliquer les monumens égyptiens, que ces tables doivent être faites de cette façon : d'abord mettre le caractère chinois moderne, enſuite l'ancien en ſimples traits, comme ſont toutes les figures chinoiſes, y joindre la peinture même de la choſe; ainſi, lorſqu'on trouvera un oiſeau qui a un œil à côté de lui ou au deſſus, il faut peindre un oiſeau & un œil; par ce moyen la

figure égyptienne s'apercevra sur le champ. On peut ranger tous ces caractères en différentes classes, c'est-à-dire qu'il faut mettre tous les caractères tirés des parties du corps humain ensemble, ceux des oiseaux de même, ceux des reptiles également ensemble; par-là en voyant sur les monumens égyptiens un serpent avec quelqu'autre attribut, on cherchera dans la classe des serpens, où l'on trouvera la signification que les Chinois donnent à ce corps de caractères. Voilà, à peu près, la marche que je crois devoir tenir; ces tables feroient extrêmement précieuses, & formeroient un dictionnaire des hiéroglyphes égyptiens.



| | Let. Hebrai. | Let. Samar. | Let. Ethiop. | Let. Phenic. | Lettres Epistoliques des Chinois. |
|---|---|---|---|---|---|
| Alef | א | | | | ou |
| Beth | ב | | | | |
| Ghimel | ג | | | | |
| Daleth | ד | | | | ou ou |
| He | ה | | | | |
| Vav | ו | | | | |
| Zain | ז | | | | |
| Khet | ח | | | | ou |
| Thet | ט | | | | |
| Jod | י | | | | ou ou |
| Kaf | כ | | | | |
| Lamed | ל | | | | |
| Mim | מ | | | | ou |
| Noun | נ | | | | ou |
| Samec | ס | | | | |
| Ain | ע | | | | ou ou |
| Phe | פ | | | | ou ou |
| Tsades | צ | | | | |
| Couf | ק | | | | |
| Resch | ר | | | | |
| Schin | ש | | | | ou ou |
| Tau | ת | | | | |

Lettres Hieroglyphiques des Chinois.

1 Poisson
2 Oiseau
3 Monstre Marin
4 Souris
5 Tortue
6 Dragon
7 Lune
8 Soleil
9 Montagne
10 Main
11 la Droite
12 la Gauche

## Lecture des Lettres Syllabiques.

| | a | | b | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 啓 | KI. *Examiner Voir* | 啓 | *Analysé.* | ידע YADA. *Sçavoir.* |
| 2 | 閉 | HIA *Rompre briser* | 閉 | | שדד SCHADAD. *Diripere Vastare.* |
| 3 | 汥 | TCHI. *Amas d'Eau* | 汥 | | ים YAM. *Mare* |
| 4 | 父 | FOU. *Pere* | 父 | | יד IOD. *Pere en Egyptien* |
| 5 | 右 | YEOU. *Dextra.* | 右 | | יף IOF. *la main en Egyptien* |
| 6 | 仇 | KIEOU. *Inimicus.* | 仇 | | ין YAN *Hebraice.* ינה *Præliari* |
| 7 | 有 | YEOU. *Estre.* | 有 | | יח IOHH. *la Lune ou Isis principe de l'Estre* |
| 8 | 君 | KIUN. *Prince.* | 君 | | פי PHII. *Princeps.* |
| 9 | 見 | KIEN. *Voir* | 見 | | |

## Voyelles attachées aux Lettres.

10. *Ethiopiennes* ዩ *Ja* ዮ *Jo* ዩ *Ju*

*Chinoises* ⺕ ⺕ *ou* ⺕ ⺕

11 共 HONG. *Omnes.* 共

# Lettres Symboliques ou Sacerdotales.

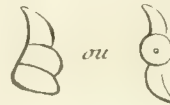
1 上 CHANG. *Altus.*




2 仇 KIEOU. *Haïr*



3 臣 CHIN. *Ministre*




4 爵 TCIO. *Charge dignité*



5 爭 TCING. *Combatre.*



6 日 GE. *le Soleil.*



Ch

# *VÛES GÉNÉRALES SUR LES ANTIQUITÉS GRECQUES DU PREMIER ÂGE,*

## *Et ſur les premiers Hiſtoriens de la nation Grecque, conſidérés par rapport à la Chronologie.*

Par M. DE BOUGAINVILLE.

LE ſavant auteur du Traité contre la chronologie de M. Newton, imprimé depuis peu, comme une ſuite de nos Mémoires, expoſe dans un des articles de la première ſection de cet ouvrage, les différentes ſources où les hiſtoriens Grecs avoient pû puiſer la connoiſſance préciſe des principales époques auxquelles ils remontoient, celle des dates qu'ils aſſignoient aux divers évènemens, celle enfin de l'ordre & de la liaiſon que ces faits arrivés enſemble ou ſucceſſivement avoient les uns avec les autres. Il montre que ces ſources, loin d'être originairement infidèles, comme le prétend M. Newton, ou ſujettes à ſe perdre & à ſe corrompre, étoient de nature à ſe conſerver inaltérables, & ſe ſont en effet conſervées long-temps dans toute leur intégrité. Il en diſtingue de pluſieurs ſortes, toutes également ſûres, comme les archives des villes, les liſtes des Princes & des Magiſtrats éponymes, celle des Pontifes des temples conſidérables, les titres des fondations religieuſes, les généalogies des familles illuſtres, où le nombre & la ſuite des générations étoient marqués avec ſoin, les inſcriptions, les monumens de toute eſpèce répandus par-tout dans la Grèce, avec cette profuſion qui caractériſe un peuple fait pour aimer la gloire & les arts. Il ajoûte que les Écrivains exacts, à portée de comparer ces témoignages ſi nombreux, ſi variés, ſi capables d'établir la certitude hiſtorique; témoignages

Lû en Nov. 1760.

*Première partie, ſect. 1, art. 3.*

qu'ils avoient sans cesse sous les yeux, & dont l'accord étoit unanime, sans être concerté, avoient sû s'en servir dans l'étude des antiquités de leur nation. Il indique l'usage qu'ils en ont fait, conformément aux loix de la plus sévère Critique, les méthodes différentes qu'ils ont suivies, & les lumières qu'ils en ont tirées pour démêler le vrai d'avec le faux, pour rendre à l'histoire les faits qu'elle avoit droit de revendiquer sur les siècles fabuleux, & pour ramener à leur simplicité primitive ceux de l'âge Héroïque, que la fiction avoit dénaturés.

M. Fréret a cru devoir s'en tenir à l'exposé sommaire de cette vérité qui lui paroissoit incontestable, & dont il n'avoit pas, après tout, besoin de rassembler les preuves dans un écrit où elle est en quelque sorte démontrée par la multitude de faits indépendans les uns des autres, dont la date s'y trouve fixée d'une manière précise; &, qui formant par leur assemblage une chaîne indissoluble, concourent à l'établissement des mêmes époques fondamentales. L'étendue de la matière, & le grand nombre de discussions importantes auxquelles il se sentoit forcé par la nature de son sujet, l'engageoient à ne toucher que légèrement des points qui ne lui paroissoient pas essentiels, & qu'il auroit approfondis, s'il n'eût pas craint d'embarrasser & de retarder sa marche, dans une route déjà trop longue & trop épineuse pour la pluspart des lecteurs. Ils doivent, en pareil cas, tenir compte à l'Érudition d'une réserve qui leur épargne des pas superflus, & croire que l'auteur les a faits pour eux.

Cependant, comme la question est intéressante, & que le résultat de l'examen particulier que M. Fréret en avoit dû faire pour lui-même, est la base de la chronologie qu'il oppose à celle de M. Newton, pour les détails de l'histoire Grecque, j'ai cru devoir suppléer à son silence, afin de ne laisser aucune ressource au Pyrrhonisme. Mes recherches m'ont mis en état de prouver, si je ne me trompe, toutes les assertions rassemblées dans l'article que j'ai cité. Je m'étois proposé d'en donner le précis dans le discours préliminaire, que j'ai mis à la tête de l'ouvrage de M. Fréret, en le publiant; & je regardois ce précis comme un supplément utile & curieux. Il est vrai qu'alors

je m'étois fait, pour ce discours, un plan tout différent de celui que j'ai depuis adopté; que de plus, je ne prévoyois pas la longueur où m'entraîneroit malgré moi la diversité des matières, ainsi que l'analyse que j'ai voulu faire des systèmes opposés des deux auteurs, & celle de leurs ouvrages. Ce nouveau plan, qui m'a paru mieux répondre au but d'une *introduction,* n'admettoit plus le morceau dont j'avois préparé depuis long-temps les matériaux. Au reste, le sujet mérite d'être traité séparément. Gêné par l'espace, je m'étois restreint dans des bornes assez étroites que je pourrai franchir dans ce Mémoire, où je vais essayer de le développer, & d'y répandre tout le jour dont je le crois susceptible.

Varron, aussi célèbre chez les Romains par l'immensité de son érudition & la justesse de sa critique, que Cicéron l'étoit par son éloquence, distribuoit en trois âges la durée des temps qui sont l'objet des études du Chronologiste: distribution que Cornelius Nepos avoit adoptée dans ses chroniques citées par Aulugelle. Le premier âge, qu'il nomme temps *inconnu,* temps *obscur,* commençoit avec l'Univers, & se terminoit au plus ancien des déluges connus par les Grecs, au déluge d'Ogygès. Le second, appelé par Varron temps *fabuleux,* renfermoit l'espace compris entre ce fait célèbre & l'institution, ou, pour parler plus juste, le renouvellement des jeux Olympiques, qui tombe sans contredit à l'année 776 avant l'ère Chrétienne *(a)*.

*Censorin, de die natal. c. 21.*

*Aul. gell. lib. XXVII, c. 21.*

*(a)* Varron donne seize cents ans de durée à son âge *fabuleux.* Par ce calcul, le déluge d'Ogygès seroit arrivé dans la Béotie & dans l'Attique, près de deux mille quatre cents ans avant l'ère Chrétienne, environ deux siècles avant Abraham. Le passage de Censorin, dans lequel le sentiment de Varron se trouve, est extrêmement défiguré par la faute des Copistes : il y a même en cet endroit une lacune considérable. Mais l'altération ne paroît pas tomber sur le nombre de seize cents ans qui exprime, selon Varron, la durée de l'âge fabuleux. Car ce même Varron, dans un de ses ouvrages que nous avons encore, donne à la fondation de Thèbes en Béotie une époque relative à ce calcul; c'est dans son second livre, *de Re rusticâ:* il y marque le temps auquel il écrivoit, comme postérieur de deux mille cent ans à la fondation de cette ville, & de sept cents ans à celle de Rome. D'où il résulte que Varron écrivoit vers l'an 52 avant J. C; & que, dans son système, la fondation de Thèbes a précédé de deux mille cent cinquante-deux ans l'ère Chrétienne. Thèbes n'a été bâtie qu'au temps où la

Nous devons obſerver que Varron n'attachoit pas à ce nom de *fabuleux* la même idée que nous y attacherions aujourd'hui: il n'entendoit point un temps & des faits qui n'ont exiſté que dans l'imagination des Poëtes *(b)* ou des Mythologues, mais un temps où l'alliage des fables altéroit les traditions véritables, où les vuides, fréquemment ſemés entre les faits réels, n'étoient remplis que de fictions, ou ſuppléés que par des conjectures; en un mot où la lueur incertaine d'un jour naiſſant montroit déjà dans l'horizon une foule d'objets diſtincts, mais encore dans l'ombre. Enfin le troiſième âge de Varron, ou le temps *hiſtorique*, eſt celui dont les évènemens nous ſont connus par des hiſtoires véritables, ou proprement dites, *veris hiſtoriis*, publiées par des Écrivains contemporains ou preſque contemporains des faits qu'ils rapportent.

Varron ne faiſant commencer ce troiſième âge qu'à l'olympiade de Corébus, donnoit, comme on le voit au premier coup d'œil, une étendue beaucoup plus grande à l'âge fabuleux, que ne le font les autres Chronologiſtes, dans le ſyſtème deſquels le temps hiſtorique remonte à la priſe de Troie, ou du moins au retour des Héraclides dans le Péloponnèſe, & au paſſage des colonies Éoliennes & Ioniennes dans l'Aſie mineure. Mais cette différence, qui ne vient que de celle du point de vûe d'où Varron enviſageoit la ſuite & l'enſemble de l'hiſtoire Grecque, n'influe point ſur le fond même des

Béotie ſe repeupla après le déluge d'Ogygès. Ce déluge a par conſéquent précédé l'an 2152. Le calcul rapporté par Cenſorin le place à l'an 2376 avant J. C ; ce qui le fait antérieur de deux cents vingt-trois ans à la naiſſance de Thèbes. L'opinion commune ne donne que mille vingt ans à l'intervalle compris entre la première olympiade & le déluge d'Ogygès. Elle place cet évènement environ dix-huit cents ans avant l'ère Chrétienne, près de quatre cents ans après Abraham. La différence eſt, comme on le voit, de pluſieurs ſiècles entre l'époque de Varron & celle des plus ſavans chronologiſtes de la Grèce. M. Fréret, dans ſes *Recherches ſur les déluges d'Ogygès & de Deucalion (Mém. de l'Acad. t. X, p. 357)* a parfaitement débrouillé cette matière.

*(b)* Telles ſont, par exemple, les 470000 années des généthliaques Chaldéens, les myriades d'années des aſtrologues Chinois, les 36525 années des aſtronomes Égyptiens, les *lekes* d'années des Brahmines de l'Inde.

faits qu'il renferme dans le second âge. Quoique relegués en quelque sorte au-delà des temps historiques, ils n'en étoient pas moins réels à ses yeux: il les voyoit revêtus de tous les caractères qui distinguent le vrai d'avec le faux, simplicité, liaison, dépendance réciproque & telle qu'elle doit être entre des évènemens dont les uns sont amenés & comme produits par les autres. Il regardoit l'arrivée de Cadmus, le siége de Thèbes par les Épigones, les travaux d'Hercule, ceux de Thésée, les premières navigations des Grecs dans la Mer Noire, le retour des Héraclides, & beaucoup d'autres faits pareils, comme aussi certains, quant à la date & quant aux principales circonstances, que la législation de Lycurgue, les exploits d'Aristomène, & les colonies Grecques répandues dans l'Archipel, dans la Sicile & sur les côtes de l'Italie, quoique les premiers lui parussent au-delà de la ligne dont il séparoit le temps historique d'avec l'âge fabuleux, & qu'il plaçât les seconds en deçà de cette ligne.

Quelle que soit donc l'époque radicale qu'on assigne aux temps historiques de la Grèce, la diversité d'opinions sur ce point indifférent en soi-même, est apparente plustôt que réelle; & nous concilierons aisément Varron avec les autres écrivains, en partageant la durée de son âge *fabuleux* en deux périodes, dont la première retiendra proprement le nom de *fabuleuse*, qui lui convient de preférence, la seconde désignée par celui de période *heroïque*, & tenant d'un côté au troisième âge, de l'autre au precedent, sera comme un espace intermédiaire & commun, qui conduira par degrés de l'un à l'autre. Le tableau général de la Grèce ancienne me paroît devoir être présenté sous cet aspect; & c'est ainsi que je l'envisagerai dans ce Mémoire, que je divise en deux parties. La première renfermera quelques observations sur les siècles qui précédèrent immédiatement l'age historique de Varron. Dans la seconde, me bornant à discuter la question qu'il s'agit de résoudre, j'examinerai si les Grecs ont pû avoir des notions précises & distinctes sur la Chronologie des premiers siècles de leur histoire; s'ils ont observé quelque méthode chronologique dans

leurs ouvrages, & quel degré de certitude nous devons accorder aux systèmes qu'ils avoient formés sur cette Chronologie.

## PREMIÈRE PARTIE.

### *Observations sur les temps héroïques de l'histoire Grecque.*

LA connoissance des antiquités Grecques & de leur Chronologie doit paroître assez indifférente au premier coup d'œil. On se croira même en droit de la traiter de frivole, quand on ne voudra faire attention qu'à l'intervalle des temps, à l'éloignement des lieux, au peu de ressemblance de ces mœurs anciennes avec les mœurs des peuples modernes. Mais s'arrêter à cette vûe superficielle, ce seroit à peine entrevoir l'objet, & le juger bien légèrement. Trop de raisons donnent à cette étude une sorte d'importance que des faits étrangers, anciens & passés, pour ainsi dire, dans un monde différent du nôtre, ne peuvent lui donner par eux-mêmes. Presque tout ce qui nous reste aujourd'hui des monumens de l'antiquité, n'a rapport qu'aux évènemens des siècles héroïques; la Religion nationale avoit consacré la plus grande partie de ces faits; les coûtumes, les opinions, les loix mêmes en portoient l'empreinte; les ouvrages des Écrivains les plus sérieux, ceux des Historiens les plus exacts y font sans cesse allusion. L'idée que nous nous formons de ces évènemens ne sauroit donc être trop juste, si nous cherchons à recueillir de la lecture de ces auteurs, toute l'utilité que veulent en tirer des hommes sensés qui se reprocheroient une étude dont les difficultés ne seroient pas compensées par les avantages. Mais indépendamment des fruits solides que l'esprit & le goût tirent de la connoissance d'écrivains aussi instructifs qu'agréables, il est certain que l'histoire de la Grèce se peuplant & se poliçant par degrés, est moins le spectacle des destinées particulières d'une nation qui naît, s'élève, s'accroit, se forme insensiblement, & périt enfin, qu'une perspective, où le genre humain est peint en raccourci dans ses différens états. C'est à la fois un cours abrégé, mais complet, d'Histoire, de Morale & de Politique, puisqu'elle a le

le mérite de rassembler dans un assez court espace tous les traits épars dans les annales des siècles divers, de faire connoître l'homme sous tous les points de vûe possibles, sauvage, errant, civilisé, religieux, guerrier, commerçant; de fournir des exemples de tous les genres de gouvernement, des modèles de toutes les loix, en un mot une théorie complète & prouvée par les faits de la formation des sociétés, de la naissance, de la propagation & du progrès des arts, de toutes les révolutions, de toutes les variétés auxquelles l'humanité peut être assujétie, de toutes les formes qui peuvent la modifier. Pour un observateur attentif, qui ne voit dans les évènemens les plus diversifiés en apparence, que des effets naturels d'un certain nombre de causes différemment combinées, la Grèce est en petit l'Univers, & l'histoire Grecque un excellent précis de l'histoire Universelle. Jetons un coup d'œil sur le berceau de ce peuple célèbre, façonné par des mains étrangères: nous y verrons le monde dans son enfance, & tel que nous le montre encore aujourd'hui l'Amérique cultivée par des colonies Européennes. L'objet est intéressant pour la curiosité; c'est une belle carrière ouverte à nos réflexions.

La Grèce étoit habitée pendant ces siècles que Varron nomme *temps inconnus*. Mais les naturels de ce pays, désignés par les écrivains des siècles policés, sous le nom d'*Autocthones* ou d'*hommes nés de la terre*, demeurèrent plongés dans la plus profonde barbarie. Nous ne pouvons nous en faire une idée juste qu'en les comparant aux nations les plus sauvages de l'Amérique, à ces *Chichimécas* que les relations Espagnoles nous représentent épars dans les forêts de ce vaste continent, avant que les deux monarchies des Péruviens & des Mexicains eussent commencé à se former.

Ces premiers habitans de la Grèce, dispersés dans les bois qui couvroient alors la face d'un pays devenu depuis si beau par la culture, se nourrissoient de fruits sauvages, ou tout au plus de la chair des animaux qu'ils prenoient à la chasse. Les peaux des bêtes ou des nattes d'écorces étoient leurs vêtemens; le creux des arbres, les cavernes & les antres étoient leurs retraites. Ils avoient conservé l'idée d'un Être suprême; c'étoit le reste précieux des

traditions du genre humain, tranſmiſes des plaines de Sennaar dans la Grèce. Mais le temps avoit effacé par degrés dans leur eſprit les traces de preſque toutes les vérités fondamentales, avec le ſouvenir de leur origine. Le droit du plus fort faiſoit toute leur juriſprudence; & le plus foible étoit la proie du plus entreprenant. Ainſi, redoutables les uns aux autres, ces hommes féroces par timidité ne ſongeoient qu'à ſe fuir. Ils s'évitoient; ſans ceſſe errans, effrayés à la vûe de leurs ſemblables, rarement rapprochés par des beſoins mutuels, ils paſſoient leurs jours dans une ſolitude inquiète, ou dans une défiance réciproque. En cet état, pouvoient-ils avoir des traditions? & qu'auroient-elles tranſmis d'une génération à l'autre? Si les premiers de ces ſauvages qui ſe ſoûmirent aux colonies étrangères, ou que le péril commun réunit à leur vûe, conſervoient quelque ſouvenir de ce qui les avoit précédés, ces traces légères du paſſé ne devoient guère s'étendre au-delà du préſent. C'eſt néanmoins de ce fonds monotone & ſtérile, que preſque tous les auteurs des explications hiſtoriques de la Fable ont fait éclorre tant de menſonges ingénieux. Les fictions débitées par les Grecs poſtérieurs au ſujet du règne de leurs Dieux, de leurs guerres civiles, de leurs combats avec les Géants, de tant d'autres aventures, tous les détails enfin d'une Légende ſcandaleuſe & bizarre ſont devenus, ſous la plume des Mythologues anciens & modernes, autant de faits donnés comme réels, comme arrivés dans le cours des ſiècles antérieurs à l'établiſſement des peuplades étrangères dans la Grèce. Ce ſont, à les entendre, des évènemens du genre de ceux qui ſe paſſent tous les jours ſous nos yeux. Les Poëtes ont été les dépoſitaires de ces anciennes traditions; dépoſitaires infidèles, il eſt vrai, & qui ne les ont conſervées qu'en les défigurant: mais il ne faut, pour les rendre à l'Hiſtoire, que les dépouiller de ce merveilleux qui les altère, & voir dans les Dieux, des Princes rivaux, ſouverains des divers cantons de la Grèce, ayant des villes, des palais, une Cour, des armées, des flottes. On voit tout ce qu'on veut dans l'Antiquité comme dans les nuages. Auſſi cette hypothèſe eſt-elle encore aujourd'hui reçûe preſque généralement, quoiqu'une

ſeule réflexion la détruiſe. C'eſt que pour adopter cette tranſmutation de fables théologiques la pluſpart, ou phyſiques, en faits réels, il faut ſe réſoudre à placer toutes ces aventures prétendues des premiers Grecs, dans un temps dont, non ſeulement l'hiſtoire ſe ſeroit perdue, ſi elle avoit jamais exiſté, mais dont il ne pouvoit jamais exiſter aucune hiſtoire; puiſqu'il ne s'y paſſoit alors aucun évènement général, puiſqu'alors, ſuivant les plus anciennes traditions des Grecs eux-mêmes, les naturels tombés dans la plus groſſière ignorance n'avoient pas encore penſé à ſe réunir pour former le plus chétif village ou la plus foible nation. Mais la diſcuſſion approfondie de ce point curieux m'écarteroit trop de mon ſujet. Il ſuffira d'oppoſer aux partiſans de l'opinion commune le témoignage précis d'Hérodote, l'avant-propos que Thucydide *(c)* a mis à la tête de ſon

*(c)* Thucydide, en nous repréſentant les premiers Grecs comme des Sauvages errans ſur une terre en friche, s'exprime en termes ſi poſitifs & ſi ſimples, que le ton ſeul dont il parle, ſuffit pour nous convaincre qu'il ne prétendoit rien apprendre à ſes lecteurs, ni propoſer une opinion qui lui fût particulière, mais qu'il croyoit ne rappeler qu'un fait certain & reconnu de tout ce qu'il y avoit de gens verſés dans les antiquités Grecques. Il ne s'attache point à le prouver, parce qu'il le regardoit comme inconteſtable. Ce n'eſt pas que Thucydide ignorât tout ce qui ſe débitoit du règne des Dieux : il étoit plus inſtruit que nous ne pouvons l'être, de tous les détails de cette hiſtoire prétendue que les Mythologues & les Poëtes ſubſtituoient aux anciennes traditions. Il ſavoit que la crédulité populaire ſe repaiſſoit de ces fictions merveilleuſes; que la Peinture & la Sculpture, tous les arts à l'envi concouroient à les perpétuer, à les embellir, à retracer ces faits imaginaires, dans tous les monumens dont les temples, les places, les édifices publics étoient décorés. Cependant il ne s'amuſe pas à combattre ce ſyſtème ſi fort accrédité; il ſe contente d'avancer des faits contraires, ſans appuyer ſes aſſertions par le raiſonnement. Le peu de cas qu'il faiſoit de cette hiſtoire fabuleuſe doit régler notre jugement; & quand, de tous les écrivains qui nous reſtent, il ſeroit le ſeul qui nous préſentât les antiquités de ſa nation ſous le point de vûe ſous lequel il nous les montre, ſon ſuffrage ſuffiroit pour déterminer des Critiques judicieux. Ils en concluroient qu'au temps de Thucydide, & de tout temps, deux opinions partageoient les Grecs ſur leurs origines; l'une adoptée par le peuple, pour qui le merveilleux eſt toûjours une raiſon de croire; l'autre particulière aux gens inſtruits & ſenſés, qui laiſſoient au vulgaire ſes erreurs hiſtoriques, comme ſes ſuperſtitions. Aux yeux de Thucydide, de Strabon & des écrivains ſérieux, la pluſpart des évènemens arrivés ſous ce prétendu règne des Dieux dans

hiſtoire, & le nom d'*inconnus* que donne Varron à ces ſiècles ſur leſquels on nous débite néanmoins tant de particularités & même d'anecdotes.

la Grèce, n'étoient que des fables théologiques ou phyſiques, défigurées par les Poëtes, qui perſonnifiant tout & donnant des corps humains aux êtres les plus allégoriques, ont ajoûté d'âge en âge de nouvelles fictions aux anciennes, & ſont enfin parvenus à changer en une eſpèce d'hiſtoire le ſyſtème d'une Théogonie & d'une Philoſophie groſſières, apportées dans la Grèce par les premières colonies Orientales. Il y a même une réflexion générale à faire au ſujet de la durée de ce règne des Dieux; & c'eſt une idée qui, bien approfondie, donne une nouvelle force à l'opinion de Thucydide. Cette durée varie dans les différens pays; mais dans tous, elle eſt toûjours égale à celle des temps inconnus, & ne finit qu'aux temps où le commerce avec des nations plus policées commençe à diſſiper la barbarie. Ainſi le règne des Dieux, qui finit pour les Grecs du Péloponnèſe, à l'arrivée d'Inachus & de ſa colonie Égyptienne, continue pour les habitans de l'Attique, juſqu'au temps de Cécrops; & pour ceux de la Béotie & de la Theſſalie, juſqu'au temps de Cadmus Phénicien, & juſqu'à celui de l'invaſion de cette contrée par les Hellènes, ſortis des environs du Parnaſſe ſous la conduite de Deucalion.

Les Romains imitateurs des Grecs, dont leurs ancêtres étoient une colonie, nous fourniſſent une preuve évidente de la vérité de cette obſervation ſur la durée du règne des Dieux. On voit dans le poëme de Virgile que Saturne régnoit encore ſur le pays des environs de Rome, deux générations avant Latinus, contemporain d'Énée & de la priſe de Troie. Picus, fils & ſucceſſeur de Saturne, avoit eu Faunus pour fils; & ce Dieu Faunus étoit père du roi Latinus. Quelque durée qu'on aſſigne à ces trois générations, elles ne remonteront guère qu'un ſiècle avant le paſſage d'Énée en Italie, & dans le ſyſtème du Poëte latin, aſſez conforme à celui des autres Romains, le détrônement de Saturne par Jupiter, & ſa retraite en Italie, ſeront antérieurs de cent cinquante ans au plus à la priſe de Troie. La raiſon en eſt ſenſible. Le règne des Dieux a duré autant que les temps inconnus; & les temps inconnus n'ont ceſſé que quand les peuples de cette partie de l'Italie dont les poëtes Romains ont adopté & embelli les traditions, ſont ſortis de la barbarie par leur mélange avec une nation civiliſée. Denys d'Halicarnaſſe *(l. 1, p. 24 & 26)* nous apprend que, ſuivant les plus habiles gens qu'il y eût de ſon temps à Rome, les peuples des environs de cette ville dûrent la connoiſſance des arts & de l'écriture Grecque à leur commerce avec la colonie Arcadienne qu'Évandre y conduiſit. Cet Évandre vint par mer avec deux vaiſſeaux débarquer à l'embouchûre du Tibre; & peut-être faut-il chercher dans cette ancienne tradition la cauſe de ce *vaiſſeau* marqué au revers des premières monnoies Romaines: vaiſſeau qui a fait débiter aux modernes tant de froides allégories, & dans lequel on a même trouvé l'arche de Noé. Tacite reconnoît, comme Denys d'Halicarnaſſe, que ce fut Évandre Arcadien qui montra l'art de l'écriture aux Aborigènes de l'Italie *(Annal. XI, 14)*.

Le temps inconnu de Varron cesse à l'arrivée des colonies Orientales. Cette époque est comme l'aurore du jour historique. Mais les premiers rayons de ce jour naissant ne répandent qu'une lueur foible qui nous laisse à peine entrevoir les faits essentiels. La pluspart des autres restent couverts de nuages; & l'obscurité s'étend à la fois sur les détails des évènemens & sur leur chronologie, pendant les premiers siècles de cette seconde période.

La Grèce étoit sauvage, & vrai-semblablement inconnue aux étrangers; du moins n'offroit-elle encore à ceux qui pouvoient en avoir quelque notion vague, qu'un pays brut, une terre en friche & n'ayant aucun avantage sur les autres pays, lorsque la plus ancienne colonie dont l'histoire fasse mention, vint s'y établir. Elle étoit peu nombreuse, & le hasard l'y conduisit sans doute. Peut-être même la Grèce dut-elle ses nouveaux habitans à une tempête qui les jeta sur ses bords. Cette troupe d'étrangers avoit pour conducteur Inachus, qui, selon toute apparence, étoit un des chefs de ces Phéniciens ou Arabes, si connus sous les noms de Pasteurs & d'*Hycsos*, dans l'ancienne histoire de l'Égypte qu'ils avoient envahie, & dont ils possédèrent une partie considérable pendant plusieurs siècles. Les deux chronologies s'accordent parfaitement sur cet article. Suivant celle des Égyptiens, ce fut vers l'an 1822 avant l'ère Chrétienne, que les *Hycsos* ou rois Pasteurs, qui s'étoient emparés d'Heliopolis deux cents soixante ans auparavant, perdirent une partie de leurs conquêtes, & furent resserrés par les naturels du pays dans un canton de la basse Égypte, où ils se maintinrent encore quelque temps, couverts par les différens bras du Nil, & par les marais que forment les débordemens de ce fleuve *(d)*. La chronologie Grecque

*(d)* La discussion de cette chronologie Égyptienne est étrangère à l'objet de mon Mémoire. Ainsi je me contenterai d'indiquer ici sommairement la preuve sur laquelle je l'établis, en renvoyant le lecteur à l'ouvrage de M. Fréret contre M. Newton, où la chronologie de l'histoire d'Égypte est discutée avec l'érudition, l'étendue & la sagacité que demande ce sujet important & difficile. En deux mots, voici cette preuve. L'invasion des Pasteurs tombe, suivant Manéthon, à l'an

place l'arrivée d'Inachus & le règne de Phoronée ſon ſucceſſeur, au temps de l'inondation d'Ogygès, mille vingt ans avant la première olympiade, & vers l'an 1796 avant J. C. c'eſt vingt-ſix ans après la date de l'affoibliſſement des Paſteurs en Égypte. Il eſt probable que la contrée qui leur ſervoit d'aſyle, ſe trouvant trop ſurchargée d'habitans, pluſieurs bandes d'aventuriers en ſortirent pour chercher fortune ailleurs. Une partie d'entre eux ſuivit les côtes occidentales de l'Afrique, & s'avança dans la Libye & dans la région nommée depuis Cyrénaïque. La troupe conduite par Inachus étoit de ce nombre : elle porta dans ſon nouveau ſéjour le culte d'une divinité Libyenne qu'on n'adoroit point en Égypte, celui de Neptune.

La colonie d'Inachus jetée ſur des bords inconnus, s'y trouva réduite aux ſeules reſſources qu'elle pouvoit tirer de l'induſtrie & du courage de ceux qui la compoſoient, & de ce qu'ils raſſembloient entre eux de connoiſſances ſur les arts. Un intervalle qu'ils devoient juger immenſe, les ſéparoit pour jamais du reſte de leur nation. Les autres Paſteurs étoient eux-mêmes dans un état d'impuiſſance & d'alarmes, qui leur ôtoit tout moyen de s'entre-ſecourir de ſi loin. Il ne reſtoit donc à ces étrangers d'autre reſſource que de chercher à s'unir avec les naturels. Ils gagnèrent une partie de ces Sauvages, & les engagèrent à quitter leur vie errante, pour ſe joindre à eux.

700 d'un cycle caniculaire de quatorze cents cinquante-neuf ans juliens, égaux à quatorze cents ſoixante ans égyptiens. Le cycle dont il parle, ne peut être celui qui finit, ſelon Cenſorin, au mois de juillet de l'an 138 de l'ère Chrétienne : car celui-ci ayant commencé l'an 1322 avant cette même ère, ſa ſept centième année eſt la ſix cents vingt-deuxième avant J. C, & tombe ſous le règne de Pſammuthis & de ſon fils Apriès, c'eſt-à-dire au temps de Nabopolaſſar & de la deſtruction de Ninive. Cette ſept centième année doit donc ſe chercher dans le cycle précédent, qui commença l'an 2781 avant l'ère Chrétienne, & de l'exiſtence duquel on a des preuves. L'an 700 de ce cycle eſt l'an 2082 avant J. C. La durée totale de la puiſſance des Paſteurs en Égypte, fut de cinq cents onze ans. Selon Manéthon, ce fut Séſoſtris qui les chaſſa entièrement du royaume dans les premières années de ſon règne ; ce qui tombe à l'an 1571 avant J. C, & s'accorde parfaitement avec la date du paſſage des colonies de Danaüs & de Cadmus dans la Grèce, & avec les indications certaines que nous tirons d'ailleurs, du temps auquel a regné Séſoſtris.

Mais il falloit écarter les autres, & penser à se mettre à l'abri de leurs entreprises. Inachus choisit dans cette vûe pour sa demeure le lieu dans lequel on bâtit dans la suite la ville d'Argos. Une montagne assez haute, presque isolée, dominant sur une plaine fertile & ceinte de toutes parts, comme une espèce de bassin, par d'autres montagnes dont il étoit aisé de defendre les avenues, formoit le poste le plus avantageux pour un nouvel établissement. Ce lieu d'ailleurs étoit dans le voisinage de la mer, assez près d'un port qui probablement valoit mieux alors qu'il ne vaut aujourd'hui, mais qui, dans quelque état qu'il fût, suffisoit aux petits bâtimens avec lesquels on naviguoit dans ces siècles reculés.

L'ancienne tradition avoit conservé quelques traces des guerres que les premiers chefs de cette colonie eurent à soûtenir contre les sauvages qu'ils ne purent jamais soûmettre, ni forcer à devenir Argiens. On conçoit sans peine que dans une pareille situation, toûjours inquiète, & qui les tenoit sans cesse sous les armes, ils furent long-temps avant que de parvenir à se procurer le loisir nécessaire pour perfectionner les arts dont ils avoient apporté quelques notions légères, telles que les pouvoient avoir des aventuriers comme eux, Pâtres, Artisans, Soldats, Matelots. Cependant ils vinrent à bout d'enseigner à ceux des Naturels qu'ils avoient humanisés, les principes des arts les plus communs & les plus nécessaires. Ils leur apprirent à se construire des maisons, soit de fascines & de gazonnage, soit de pierres brutes : ils leur firent connoître combien il étoit facile d'apprivoiser & de rassembler les animaux que leur timidité seule rendoit farouches ; comment ils pouvoient en former des troupeaux, les nourrir & les multiplier. Peut-être avoient-ils même apporté de Libye quelques races d'animaux étrangers pour les Grecs. On pourroit le soupçonner, en pensant que la Grèce ne fournit point de bœufs ni de moutons sauvages, & que l'espèce en fut long-temps très-rare & d'un très-grand prix dans cette contrée.

Les Grecs reçurent aussi des compagnons d'Inachus les premières idées du labourage & de la culture des arbres : ils

apprirent de ces hôtes l'art de fondre & de forger ſes métaux pour en fabriquer des outils & des armes, enfin l'art de tiſſer avec la laine & le poil des animaux, des étoffes plus commodes & plus durables que les nattes groſſières dont ils étoient vêtus. Les arts fleuriſſoient alors en Égypte : on en a des preuves frappantes dans les écrits de Moyſe. Mais comme Inachus & les ſiens n'en pouvoient avoir qu'une connoiſſance très-imparfaite, on conçoit que l'établiſſement & le progrès de ces arts ainſi tranſplantés dans un terroir ſauvage, dûrent être très-lents ; & qu'au bout de pluſieurs ſiècles, leurs efforts ne produiſoient que des ébauches & des eſſais informes. Telle eſt cependant l'époque des premiers pas que firent les Grecs dans cette carrière, où leurs deſcendans ont fait briller leur génie par tant de chefs-d'œuvres: tel fut le germe de ces productions ſublimes, dont l'élégance noble & la ſimplicité majeſtueuſe ont immortaliſé la nation Grecque ; de ces ouvrages de l'art frappés au coin de la Nature, & qui portent tellement ſon empreinte, que les débris de l'antiquité Grecque ſont encore aujourd'hui, malgré les outrages du temps & des Barbares, le modèle du goût, & l'objet de l'imitation des modernes.

La colonie de Sicyone, rejeton de celle d'Argos, porta les arts ſur les côtes du golfe de Corinthe; & les connoiſſances s'y communiquant par une propagation lente, mais continue, elles paſsèrent dans cette partie de la Grèce ſeptentrionale, qu'on nommoit l'Épire ou le continent, & ſur-tout dans la contrée voiſine du Parnaſſe, où régna Deucalion.

Un lac ſitué ſur le Parnaſſe & dont les eaux n'ont aucune iſſue apparente, s'étant débordé ſous le règne de ce Prince, l'inondation cauſa de grands deſordres dans la plaine fertile qui s'étend au pied de cette montagne : c'eſt ce qu'on nomme le déluge de Deucalion. Celui d'Ogygès, plus ancien d'environ deux ſiècles, avoit été produit par une cauſe à peu près ſemblable. La Béotie eſt un baſſin renfermé de tous côtés par des montagnes aſſez hautes, dont toutes les eaux ſe raſſemblent dans l'endroit le plus bas de la plaine & y forment un grand lac.

lac. Ce lac ne se décharge dans la mer que par des conduits soûterrains qui traversent le mont Ptoüs : conduits formés d'abord par la Nature, perfectionnés depuis par le travail des hommes, & qui subsistoient encore du temps de Whéler, qui les décrit & les avoit examinés. On conçoit que ces canaux, dans leur premier état d'imperfection, s'engorgèrent aisément, & que les eaux du lac dûrent inonder alors toute la plaine. L'histoire nous apprend que ce pays a plus d'une fois éprouvé de pareils desastres, causés par de semblables engorgemens, même depuis qu'on eut travaillé à élargir les canaux.

L'inondation de la plaine voisine du Parnasse la rendit inhabitable. Les naturels, forcés de la quitter, cherchèrent une retraite ailleurs, & sous la conduite de Deucalion & de son fils Hellen, ils passèrent dans les fertiles vallons de la Thessalie, situés au-delà de la chaîne de montagnes dont le Parnasse fait l'extrémité méridionale. Les Sauvages, sujets d'Hellen & de Deucalion, joignoient à la force du corps & à la férocité qui leur étoient naturelles, plus d'habileté que n'en avoient ceux de la Thessalie. Ils les eurent bien-tôt subjugués : ils en grossirent leur troupe; &, leur puissance croissant de jour en jour par la jonction de ces nouveaux alliés, ils se trouvèrent enfin en état d'inonder toute la Grèce, & de détruire les anciennes colonies étrangères, au commerce desquelles ils devoient originairement cette supériorité qui les avoit rendus maîtres de leurs pareils. La langue, les mœurs, le nom même de ces anciennes colonies disparurent à la longue; & le nom d'Hellènes, donné d'abord aux sujets du fils de Deucalion, s'étendit dans la suite à tous les Grecs.

La colonie d'Inachus n'avoit apporté d'Égypte que la connoissance tout au plus élémentaire de l'écriture hiéroglyphique. Elle ne connoissoit pas l'écriture alphabétique des Phéniciens, qui ne fut portée dans la Grèce que long-temps après par Cadmus, chef & conducteur de la dernière colonie étrangère que nous connoissions. L'écriture hiéroglyphique des Égyptiens étoit, comme est encore aujourd'hui celle des Chinois, une espèce de chiffre dont la seule tradition peut conserver la clef.

Dès que l'on eut une fois connu l'usage des caractères alphabétiques, plus commodes & plus parfaits, on perdit bien-tôt le peu de connoissance qu'on avoit de l'ancienne écriture égyptienne; & lorsqu'il arriva, dans les siècles suivans, de trouver quelques monumens chargés de ces hiéroglyphes, tout ce que pouvoient faire les plus habiles, c'étoit de soupçonner qu'ils étoient égyptiens. Ceci n'est point une conjecture fondée sur de simples probabilités : nous en connoissons un exemple. Dans l'année qui précéda la défaite des Thébains près de Coronée, par Agésilas, c'est-à-dire l'an 394 avant J. C, une inondation du lac voisin d'Haliarté ruina cette ville, & renversa, dit Plutarque, un tombeau que la tradition faisoit passer pour celui d'Alcmène, mère d'Hercule. Le culte qu'on rendoit au héros ne permettoit pas de négliger les cendres de l'héroïne. On les recueillit pour les déposer dans un autre tombeau. En les retirant de l'ancien, on y trouva deux vases de terre, un bracelet de cuivre, & une table de bronze, sur laquelle on découvrit des caractères très-bien formés, mais inintelligibles. Agésilas en fit tirer une copie qu'il envoya déchiffrer en Égypte. Une partie de ce royaume, alors soumis aux Perses, venoit de secouer leur joug; & le Roi que s'étoient donné les rébelles entretenoit une correspondance étroite avec Agésilas & la république de Lacédémone. Le prêtre Cnonuphis, chargé par ce Prince d'examiner l'inscription, décida non seulement que les caractères étoient égyptiens, mais encore qu'ils étoient anciens, & de ceux dont l'usage remontoit au temps d'Hercule fils d'Amphytrion. Je supprime les autres circonstances du récit de Plutarque, & je me contente d'observer que le fait qu'il rapporte nous instruit de deux autres faits en même temps; l'un que la colonie d'Inachus avoit apporté dans la Grèce l'usage des caractères égyptiens; l'autre que cet usage n'étoit pas encore entièrement aboli au temps d'Alcmène mère d'Hercule, quoique celui de l'écriture alphabétique de Cadmus eût déjà pris le dessus. Je crois pouvoir encore inférer de-là que par le secours de ces caractères égyptiens, les premiers habitans d'Argos avoient pû conserver les noms & la suite des Rois

*Plutarch. de genio Socratis.*

ſucceſſeurs d'Inachus, ainſi que la durée de leurs règnes. Je pourrois même donner plus d'étendue à ma concluſion, ſans mériter le reproche d'aller trop loin.

L'arrivée de Cadmus & des colonies Phéniciennes dans la Grèce, y porta, comme nous l'avons dit, avec l'écriture alphabétique, un moyen plus ſûr & plus commode de conſerver la mémoire des évènemens; puiſque cette écriture, qu'on peut appeler le corps de la parole, étant une expreſſion littérale des ſons, il ſuffiſoit de connoître un petit nombre de caractères, pour être en état de tranſmettre à la poſtérité les récits les plus circonſtanciés. Cadmus étoit contemporain de Danaüs, qu'il ſuivit d'aſſez près; & peut-être fut-il le ſeul des chefs Phéniciens qui s'établit dans le continent de la Grèce. Mais pluſieurs autres colonies Phéniciennes s'arrêtèrent dans les iſles, où elles formèrent des établiſſemens conſidérables pour ces temps-là.

Ce fut alors que les Grecs commencèrent à prendre, par leur commerce avec ces Inſulaires, quelques idées de la navigation, & quelque teinture des connoiſſances relatives à cet art, ſur-tout de cette Aſtronomie populaire qui déſigne, par le lever & le coucher de certaines étoiles, les différentes ſaiſons de l'année, & les temps propres ſoit pour la navigation, ſoit pour les diverſes parties de l'agriculture.

L'établiſſement de Cadmus & des colonies Phéniciennes eſt donc l'époque où commencent, à proprement parler, les antiquités hiſtoriques de la Grèce. C'eſt depuis ce temps-là qu'elle nous eſt connue avec un peu plus de détail ; non ſeulement parce que l'uſage de l'écriture, qui s'établit alors, conſervoit le ſouvenir des faits principaux, mais encore parce que les Hellènes devenant de jour en jour plus nombreux & plus puiſſans, ſe répandoient de toutes parts dans la Grèce, y ſemoient des colonies, y bâtiſſoient des villes, y fondoient un grand nombre de petits royaumes, dont les Souverains augmentoient bien-tôt le nombre de leurs ſujets, en civiliſant les Pélaſges voiſins de leur territoire. Par ce nom de *Pélaſges,* j'entends ceux des *Autocthones,* ou naturels du pays, qui ſe

trouvoient encore errans ou barbares, comme l'étoient tous les Grecs avant l'arrivée d'Inachus. Des hommes qui avoient la même langue, la même religion, la même origine n'avoient pas de peine à les ſoûmettre; & la pluſpart de ces ſauvages devoient même échanger volontairement une liberté qu'ils ſe voyoient ſans ceſſe menacés de perdre, contre une domination douce, qui leur procuroit des avantages nouveaux pour eux. C'eſt ainſi que les peuplades Helléniques, inſtruites & civiliſées par des étrangers, s'incorporèrent avec eux, éteignirent leur nom en s'appropriant leur police & leurs loix, & civilisèrent à leur tour le reſte des Grecs.

Les chefs de ces Hellènes étoient tous iſſus de Deucalion, ou du moins de familles qui tenoient à la ſienne par des alliances. La tradition conſervoit avec ſoin l'hiſtoire de l'origine de ces différentes branches d'une même maiſon, celle de leurs établiſſemens, de leurs alliances, de leurs démêlés, de leurs guerres & des aventures des hommes célèbres qu'elles avoient produits.

Preſque tous les héros Grecs qui ſe trouvèrent au ſiége de Troie deſcendoient d'Hellen: en comparant leurs généalogies, telles qu'on peut les former ſur divers paſſages d'Homère & d'Héſiode, & ſur les fragmens des plus anciens hiſtoriens, on trouve qu'elles ſe rapportent parfaitement. Les héros dont les aventures ſont communes, & que la tradition ſuppoſe contemporains, ſont éloignés d'Hellen d'un nombre égal de générations; & ſi le nombre diffère, c'eſt dans le cas où la différence d'âge entre ces héros eſt conſidérable, comme entre Achille & Neſtor; ou lorſque les uns deſcendent de l'aîné & les autres du cadet de pluſieurs frères, ſuppoſés beaucoup plus jeunes par la même tradition.

Lorſque dans la comparaiſon de deux branches différentes, il s'en trouve une où la ſucceſſion ſe continue par pluſieurs femmes de ſuite, cette branche alors compte plus de générations que la branche collatérale; ce qui doit être, non ſeulement par une raiſon tirée de la Nature, mais encore à cauſe de l'uſage des anciens Grecs, ſur lequel eſt fondé le précepte que donne

Hésiode, de marier les filles à quinze ans & les hommes à trente.

En parlant des généalogies des héros Grecs, j'ai eu ſoin d'en marquer les véritables ſources. Le choix n'en eſt pas indifférent: autant on doit en croire les témoignages d'Homère & d'Héſiode, autant il faut ſe défier à cet égard des Poëtes poſtérieurs, ſur-tout des Poëtes tragiques. Ces derniers, en poſſeſſion de créer, pour ainſi dire, la matière de leurs poëmes, ſe contentoient de prendre des noms connus; & préférant, avec raiſon, l'intérêt théatral à l'exactitude hiſtorique, ils ménageoient peu les anciennes traditions, & les défiguroient ſans ſcrupule par des anachroniſmes inexcuſables dans des Hiſtoriens, mais permis à des Poëtes & ſouvent eſſentiels à leurs plans. Leur objet n'étoit ni de tromper, ni d'inſtruire le ſpectateur, mais de l'intéreſſer, de l'attacher, d'ébranler fortement toutes les puiſſances de ſon ame; & s'ils le trompoient, en dénaturant un fait pour l'embellir, l'illuſion n'étoit que paſſagère, elle étoit facile à diſſiper. Ils ſavoient ce qui dans leurs récits appartenoit au fond du ſujet même, en quoi ils s'étoient permis de l'altérer; & ſi tous ces changemens produiſoient la terreur & la pitié, leur but étoit rempli. Ils connoiſſoient la valeur de leurs propres témoignages; & loin de prétendre balancer jamais celui des monumens, ils laiſſoient à ceux-ci le droit de les contredire, de réformer leurs écarts & de ramener le lecteur au vrai. Sakeſpéar n'aſpiroit certainement pas au titre d'hiſtorien d'Angleterre ou d'Écoſſe, quoiqu'il ait puiſé ſes principaux ſujets dans l'hiſtoire des deux Nations, en les ajuſtant aux loix du théatre qu'il s'étoit faites: loix irrégulières, mais dont l'irrégularité même porte l'empreinte du génie: ſes compatriotes & les étrangers l'admirent, mais ils ne le conſultent pas pour le détail des faits hiſtoriques; à plus forte raiſon ne l'oppoſent-ils pas aux monumens contemporains & aux écrivains exacts. Rendons à Eſchyle, à Sophocle, la même juſtice que nous rendons aux tragiques modernes. Plus ils ſe piquoient d'invention, & c'eſt une gloire à laquelle tout Poëte aſpire, moins ils s'attendoient au

rôle que leur ſont jouer ces avides & laborieux Compilateurs, qui ne réfléchiſſant ni ſur la nature des ouvrages qu'ils mettent à contribution, ni ſur la différence des temps où les auteurs ont vécu, raſſemblent de toutes parts ſans choix & ſans critique, accordent au poëte la même croyance qu'à l'hiſtorien, & voudroient même corriger le ſecond par le premier. Ce n'eſt pas que l'hiſtoire ne tire ſouvent un grand jour des ouvrages des Poëtes: ils peignent quelquefois avec vérité les mœurs des Nations & des ſiècles qu'ils décrivent; mais un peintre fidèle des mœurs n'eſt pas comptable des faits.

*Mém. de l'Académ. t. VII, Mém. p. 83.*

M. Fréret, dans ſes recherches ſur *Bellérophon*, imprimées depuis long-temps dans les Mémoires de l'Académie, a fait voir à quel point les récits des Poëtes tragiques ſont contraires aux traditions ſuivies par Homère, par Héſiode & par les anciens Hiſtoriens. Il a montré que ces traditions forment un corps dont toutes les parties ſont tellement liées, & ſi bien enſemble, qu'on ne peut les regarder comme le fruit de l'imagination, ſans embraſſer un ſyſtème pareil à celui du P. Hardouin; ſans dire que les poëmes d'Homère & d'Héſiode, & les anciens écrits hiſtoriques de la Grèce étoient l'ouvrage d'un ſeul & même homme. Encore faudroit-il le ſuppoſer aſſez habile, aſſez attentif, doué d'une mémoire aſſez ſûre pour ne perdre jamais de vûe le ſyſtème chronologique qu'il ſe ſeroit formé, pour ne s'en écarter jamais dans les généalogies des différentes familles & de leurs branches particulières.

Si l'ancienne hiſtoire des temps héroïques n'étoit qu'une fiction, ſi elle avoit été imaginée dans les temps d'ignorance & de barbarie qui précédèrent le renouvellement des Lettres dans la Grèce; ſi elle étoit ſemblable à nos vieux Romans de Chevalerie Anglois, François, Eſpagnols, pourquoi ne porteroit-elle pas comme eux le même caractère de fauſſeté dans toutes ſes parties? pourquoi formeroit-elle, au contraire, un corps d'hiſtoire ſuivie & raiſonnable? pourquoi ces Poëtes ou Romanciers Grecs auroient-ils commencé leurs fables à l'arrivée des colonies étrangères? pourquoi ces fictions ne renfermeroient-elles aucun détail des temps antérieurs à l'établiſſement

de l'écriture par Cadmus? pourquoi les débris de l'ancienne tradition, rendus à leur ſimplicité primitive, n'offrent-ils à nos yeux rien que de conforme à ce qui s'eſt paſſé par-tout ailleurs dans les mêmes circonſtances? pourquoi la peinture de ces mœurs antiques eſt-elle ſi vraie, ſi analogue aux premières idées que développe en nous la réflexion ſur nous-mêmes? pourquoi nous repréſente-t-elle ſi bien la Nature dans ſes premiers eſſais, la ſociété dans ſon enfance, l'homme ébauché ſe formant avec peine, luttant avec effort contre le beſoin, ſuppléant à l'expérience par le génie & le courage? pourquoi cet alliage ſi frappant de vices groſſiers & de qualités ſublimes qu'on remarque toûjours dans les nations qui ne ſont point civiliſées, ce contraſte qui nous montre l'héroïſme à côté de la férocité, l'hoſpitalité jointe au brigandage, des aſyles ouverts aux crimes, & des temples conſacrés aux vertus? pourquoi la Grèce ſauvage eſt-elle enfin le tableau du nouveau monde? pourquoi la Grèce barbare eſt-elle celui de l'Europe dans la même ſituation? pourquoi dans ces ſiècles de barbarie, conſerve-t-elle les traits de l'âge précédent & de l'état dont elle ſort, en même temps qu'on voit déjà dans ſes mœurs, dans ſes uſages, dans ſes loix, l'eſquiſſe & le germe de l'État qui va ſuivre; mélange qui caractériſe ſi parfaitement la marche de l'eſprit humain & la progreſſion lente de tout ce qui s'accroît par degrés? A ces queſtions, que je crois ſuffiſantes, ajoûtons encore celle-ci, qui me paroît déciſive.

Pourquoi l'hiſtoire des villes qui n'ont point eſſuyé de grandes révolutions, celle d'Athènes, par exemple, eſt-elle plus détaillée, plus ſuivie, ſujette à moins de difficultés, que celle des États qui, comme Thèbes, ont eu de grands revers & de violentes ſecouſſes? La pluſpart des anciens habitans de cette ville fameuſe par ſes malheurs, ayant péri dans la guerre des Épigones, les reſtes ſe réfugièrent en Theſſalie, d'où ils ne revinrent dans leur terre natale qu'au bout d'un ſiècle. Ils avoient alors perdu le ſouvenir de preſque toutes leurs anciennes traditions & des détails de leur ancienne hiſtoire. Et comment auroient-ils pû le conſerver au milieu de tant de révolutions?

L'ordre ſucceſſif avoit été ſouvent interrompu dans Thèbes : la Couronne y paſſa plus d'une fois à des branches collatérales, ou entre des mains étrangères. L'hiſtoire de Thèbes eſt donc vraie, puiſqu'elle eſt imparfaite ; nous voyons qu'elle doit avoir des vuides, & ce qui les cauſe. Elle n'en auroit point, ſi elle étoit l'ouvrage de l'imagination : il n'en auroit pas coûté plus d'efforts aux inventeurs, pour la rendre complète, que pour la créer informe.

Au reſte, lorſque j'ai parlé de l'introduction de l'écriture Phénicienne dans la Grèce, je n'ai pas prétendu que l'uſage en fût d'abord devenu commun dans ce pays : mais pour conſerver la mémoire des évènemens, il ſuffiſoit que cet art fût connu d'un petit nombre d'hommes. Il n'en falloit qu'un ſeul dans une nation, pour compoſer une chronique ou un poëme hiſtorique, & pour les écrire, ou pour tracer une inſcription ſur le marbre & ſur l'airain. Ces moyens étoient ſuffiſans pour tranſmettre à la poſtérité les faits eſſentiels. Combien de parties même conſidérables de notre hiſtoire, pour leſquelles nous n'avons pas d'autres ſecours?

L'introduction des lettres Phéniciennes dans la Grèce par la colonie de Cadmus eſt un fait ſur lequel les Grecs n'ont jamais varié. Il eſt ſûr que les caractères grecs étoient originairement les mêmes que ceux des Phéniciens ; ils ont donc été portés de la Phénicie dans la Grèce. La colonie de Cadmus eſt la ſeule peuplade Phénicienne, du moins la dernière qui ſe ſoit établie dans cette contrée : c'eſt donc au temps de Cadmus qu'on doit placer l'époque de l'introduction de l'art d'écrire. Cet art a ſubſiſté dans la Grèce juſqu'aux derniers temps de la période héroïque, & il a ſubſiſté ſans interruption : car ce n'eſt que par une pratique continue que la connoiſſance une fois acquiſe peut s'en perpétuer. Il s'eſt donc trouvé dans tous les ſiècles écoulés depuis Cadmus juſqu'aux temps hiſtoriques, des hommes qui ont écrit, & dont les ouvrages ont tranſmis avec plus ou moins de détail les principaux évènemens.

Lorſqu'Homère, grand obſervateur du coſtume, parle dans ſon Iliade des lettres dont Prætus chargea Bellérophon pour le

le roi de Lycie, il s'exprime d'une manière si simple, qu'il est aisé de voir que Sarpédon, qui raconte cette circonstance à Diomède, suppose l'usage de l'écriture, même celui des lettres missives, extrêmement commun & d'une notoriété générale. Ainsi, quoique ce passage soit le seul où le Poëte ait fait mention de l'écriture, on ne peut rien inférer de-là, sinon que les héros Grecs de l'armée d'Agamemnon, n'étoient pas de grands écrivains. Pendant combien de siecles l'art d'écrire n'a-t-il pas été renfermé dans nos monastères, & presque ignoré de nos plus grands Seigneurs?

Il est vrai que les Grecs n'ont commencé qu'assez tard à composer des ouvrages purement historiques, & que les plus anciennes de leurs chroniques étoient même écrites en vers. On fut long-temps à se persuader que des écrits en langage ordinaire méritassent de passer à la postérité. Ce fut la Philosophie qui réconcilia les écrivains avec la Prose. Mais ce même préjugé, si toutefois c'en est un, n'a-t-il pas été celui de toutes les nations? Tant que durèrent les siècles de notre barbarie, on l'a vû régner en occident, sur-tout par rapport aux ouvrages en langue vulgaire. A peine en connoissons-nous quatre ou cinq écrits en prose françoise avant le règne de Charles le Sage, ce restaurateur des Lettres parmi nous; tandis que nos Bibliothèques sont encore remplies d'un nombre prodigieux d'écrits en Rime françoise, composés avant cette époque.

Rien n'est si simple & si facile en apparence que de parler ou d'écrire en prose. Il n'est donc pas étrange qu'en comparant le peu d'efforts que ce langage semble couter, avec les loix gènantes de la Poësie, on ait peine à concevoir que les hommes, dans tous les pays, ne se soient avisés que fort tard d'ecrire en prose, & que l'époque de cet usage soit, en quelque sorte, pour un peuple, celle de la révolution qui l'a tiré de l'enfance & de la barbarie. Au premier coup d'œil, on méconnoît dans cette marche de l'esprit humain, celle de la Nature. On l'y retrouvera cependant à l'aide de quelques réflexions; & ces réflexions bien approfondies conduiront même à penser que les hommes ont été nécessairement Poëtes avant que d'être

Prosateurs. Il ne faut pour cela que distinguer la Versification & la Poësie proprement dite, convenir de l'irrégularité de l'une & de la monotonie de l'autre dans les premiers temps, & sur-tout, observer que l'homme encore sauvage ou barbare, n'a qu'un petit nombre d'idées, qu'il en a peu de réfléchies, qu'il n'a point de notions abstraites; qu'incapable de rien généraliser, & concentré dans la sphère étroite des objets sensibles & matériels qui frappent ses organes, il pense moins qu'il ne sent; que son ame ouverte aux impressions étrangères, peut s'en affecter avec vivacité, mais sans pouvoir s'expliquer à elle-même les modifications qu'elle éprouve, les juger & les énoncer avec précision. D'où il arrive que la langue de l'homme en cet état, doit consister en peu de mots; que ces mots ont peu de variations grammaticales; & que toutes les fois que le besoin, la passion, ou quelque affection puissante, comme la douleur, la joie, la surprise le feront parler, il rendra toutes ses pensées par des métaphores tirées des objets qui lui sont familiers; ses idées ne paroîtront que sous la forme d'images; il peindra tout ce qu'il voudroit dire. Et comme dans toute région que les arts n'ont point défrichée, la Nature irrégulière & brute, mais grande & majestueuse, a conservé toute son énergie, & qu'elle présente par-tout le riche spectacle de ses productions diverses dans toute leur vigueur, l'empreinte qu'un Sauvage en reçoit est forte & vigoureuse: son ame s'en pénètre toute entière; & ses monosyllabes expressifs doivent être autant de traits qui les peignent, & parleront aux yeux plustôt qu'à l'esprit. Or les images sont l'essence du langage poëtique: tout Poëte est nécessairement Peintre; & les idées les plus métaphysiques sont, pour ainsi dire, forcées de s'assujétir au corps dont il les revêt. Le plus grand Poëte & le Sauvage le plus grossier sont à cet égard dans le même cas, avec la différence que ce qui est dans l'un le fruit du génie & l'effet volontaire du talent, est dans l'autre un effet de la nécessité. Le Poëte, sans employer la métaphore & l'image, sauroit rendre ses idées par le mot propre, & diroit simplement ce qu'il veut dire, s'il oublioit qu'il écrit en vers. Le Sauvage

n'a qu'une façon de s'exprimer: il doit aux ſenſations tous les termes d'une langue à peine ébauchée; il eſt donc forcé de peindre ce qu'il penſe: il ne dira pas, en ſe réconciliant avec ſon ennemi, *vivons en paix; que l'union ſe rétabliſſe entre nous:* ces mots de *paix*, d'*union* lui ſont inconnus; ce ſont pour lui des termes abſtraits & métaphyſiques: il dira, *ſoyons aſſis ſur la même natte, à l'ombre du même chêne; deſaltérons-nous au même ruiſſeau.* Qu'on ſoûmette ces expreſſions aux loix de la meſure ou de la rime, ce ſera, ſi je ne me trompe, de la poëſie. Voilà comme s'expriment aujourd'hui les Sauvages de l'Amérique; & c'eſt ainſi, n'en doutons pas, que s'exprimoient les plus anciens habitans de la Grèce. Ne ſoyons donc pas ſurpris que leurs premiers monumens hiſtoriques aient été des eſpèces d'odes, qui, ſemblables aux poëſies runiques des Nations ſeptentrionales, ſe chantoient & ſe retenoient facilement; que dénués du ſecours de l'écriture, ils aient recouru au Rithme pour aider leur mémoire, ainſi qu'aux repréſentations groſſières des objets, pour s'en rappeler le ſouvenir & le tranſmettre à leurs enfans; que ces eſpèces d'hiéroglyphes, dont les traits bizarres exprimoient ſouvent des phraſes entières, ſoient devenus des ſymboles, clairs d'abord & bien-tôt inintelligibles; que ces ſymboles conſervés avec ſoin, tranſmis de père en fils, aient fini par être des objets de culte, & l'une des ſources les plus fécondes de l'Idolatrie, dans une contrée où les arts furent introduits & cultivés par des mains depuis long-temps idolatres.

S'il eſt vrai que le paſſé eſt comme un tableau dans lequel le préſent & quelquefois même l'avenir ſe montrent à des yeux clairvoyans, & ſi dans ce ſens on peut dire que l'étude des faits eſt le ſeul genre de divination qu'autoriſent la raiſon & l'expérience; il n'eſt pas moins vrai que l'hiſtoire moderne rend à l'hiſtoire ancienne autant qu'elle en reçoit, & qu'elle peut répandre un grand jour ſur les antiquités les plus reculées, en nous faiſant retrouver dans la manière dont les choſes ſe paſſent à portée de nos regards, celle dont elles ont dû ſe paſſer autrefois loin de nous dans des conjonctures pareilles. C'eſt donc dans les forêts de l'Amérique qu'il faut aller voir

la Grèce encore ſauvage: on reconnoîtra dans les mœurs, les idées, les loix & l'induſtrie de ces peuples du Nouveau Monde, qu'on croit guerriers & qui ne ſont que chaſſeurs, les mœurs, les idées, les loix & le génie des plus anciens Grecs. Comme eux, ces Grecs ſe croyoient enfans de la terre; comme eux ils avoient la notion vague d'une Divinité: de part & d'autre on voit des Antropophages, des Devins, des Jongleurs: ce ſont, des deux côtés, mêmes ruſes de guerre, mêmes reſſources contre des beſoins pareils; ſi ce n'eſt que les Grecs ayant d'aſſez bonne heure ceſſé d'être ſauvages, par leur mélange avec des Nations civiliſées, n'ont pas eu le temps d'acquérir, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, l'eſpèce d'érudition propre à cet état d'ignorance; qu'au contraire, les Américains dont nous parlons ayant été de tout temps ſauvages & l'étant encore, ont fait dans ce genre de vie tous les progrès dont il eſt ſuſceptible. D'âge en âge ils ſe ſont formés, ils ſe ſont inſtruits à leur manière; on trouve parmi eux des *Sauvages conſommés;* c'eſt-à-dire des gens plus habiles que n'étoient les Grecs dans l'art de ſe paſſer des Arts proprement dits; des gens qui connoiſſent tous les moyens poſſibles d'y ſuppléer, & ſavent employer ces moyens avec l'intelligence & la facilité que donne l'habitude. Un Savant moderne a ſaiſi & fait valoir cette idée de la reſſemblance des anciens Grecs avec les nations de l'Amérique ſeptentrionale; mais il la pouſſe beaucoup au-delà du vrai: elle eſt devenue, entre ſes mains, la baſe d'une hypothèſe ingénieuſe, mais trop hardie, que nous devons accueillir néanmoins, ſans l'adopter, en faveur de l'ouvrage auquel elle a donné lieu, & des details intéreſſans dont eſt rempli cet ouvrage ſingulier. L'idée, quant au fond, n'en eſt pas moins juſte: il ne s'agit que de n'en point abuſer; & pourvû que la comparaiſon ne tombe que ſur des objets qui s'y prêtent; pourvû ſur-tout qu'on n'en tire pas des conſéquences étrangères, on ſera frappé de la juſteſſe du parallèle ſur une infinité de points. J'en pourrois citer un grand nombre, ſi je ne craignois de trop m'écarter de mon ſujet. L'eſſentiel eſt de les indiquer, & d'en conclurre que les hommes placés dans les mêmes circonſtances ſeront toujours

& par-tout les mêmes: d'où naît une seconde conséquence; c'est que les détails des mœurs de nos Sauvages modernes nous donnent à peu près ceux des mœurs grecques dans les siècles inconnus.

L'âge héroïque, qui vint à la suite des siècles inconnus, nous offre un autre spectacle & des comparaisons à faire avec d'autres objets, du moins jusqu'au temps où les arts & les mœurs eurent acquis un certain degré de politesse chez les Grecs civilisés par les loix & la société. Un rapport sensible, dans une foule de détails curieux, se fait apercevoir entre cet âge héroïque & les siècles de barbarie qui ont précédé la renaissance des Lettres en Europe. Combien d'usages pareils, de superstitions semblables & produites par les mêmes causes? Nos vieux Chevaliers sembleroient avoir pris pour modèles les anciens héros Grecs, s'ils pouvoient être soupçonnés d'avoir eu quelque connoissance d'Homère & des autres Poëtes. La France déchirée, dans les temps de l'anarchie Féodale, par une multitude de petits Souverains & de petites guerres intestines, qu'éternisoient tant d'intérêts opposés, l'Europe entière alors peuplée de tyrans & d'esclaves, en proie aux Corsaires, ne représentoient que trop bien l'état de la Grèce divisée, pour ainsi dire, en autant de Nations qu'elle avoit de bourgades, hérissée de forêts, couverte de Brigands, infestée par les Pirates, livrée à toute la fermentation que devoit produire le mélange du reste des Sauvages avec les Étrangers qui les vouloient humaniser & soûmettre, avec ceux des Naturels qui s'étoient déjà civilisés, & ce flux & reflux continuel d'habitans nouveaux, qui changeoient incessamment la face de chaque canton. Toutes les aventures des temps héroïques, considérées sous ce point de vûe, qui les lie ensemble & rend à toutes la vrai-semblance historique, forment dès-lors un corps de faits assez simples, entre lesquels l'ordre chronologique peut facilement s'établir par le moyen des générations dont la suite est connue, & par d'autres calculs. Il est vrai que les Poëtes & les Mythologues ont altéré, comme à l'envi, ce fonds de traditions nationales, qui ne nous est plus guère connu que par les ouvrages mêmes

où nous le voyons ſi défiguré. La mythologie Grecque; aſſemblage bizarre de portions mal aſſorties, ſe trouve par-là réunir à la fois & confondre trois ſortes d'objets originairement diſtingués, des Romans coſmogoniques & religieux, des fictions où l'établiſſement & le progrès des arts & de l'induſtrie ſont allégoriquement repréſentés, enfin la pluſpart des faits conſidérables arrivés dans le cours de l'âge héroïque. La décompoſition de ce tout informe, auquel on donne improprement le nom de *fable*, puiſqu'il n'eſt fabuleux qu'en partie, ſeroit un ouvrage utile, auquel l'eſprit d'analyſe n'auroit pas moins de part que l'érudition.

Les vérités hiſtoriques éparſes dans ce cahos, y conſervent un certain caractère de vrai-ſemblance & de ſimplicité qui doit les faire reconnoître aiſément. Par un effet de leur alliage avec tant de menſonges, elles ont ceſſé de paroître ce qu'elles ſont; &, depuis long-temps adjugées à la poëſie & aux arts, elles ſemblent ne plus appartenir à l'hiſtoire. Mais ſans prétendre dépouiller les Artiſtes & les Poëtes d'un riche domaine, devenu pour eux une eſpèce d'héritage, ne pourroit-on pas eſſayer de rendre à l'hiſtoire des faits qu'elle a droit de réclamer? La ſuite de ces faits, raſſemblés dans un récit ſimple, où la chronologie mettroit cet ordre qui répand la clarté, & qu'enrichiroient les détails précieux des mœurs antiques, cette ſuite de faits formeroit une introduction agréable à l'hiſtoire mieux connue des ſiècles poſtérieurs: elle en ſeroit l'avant-propos & l'éclairciroit plus d'une fois. Le merveilleux nous étonne, il amuſe nos regards; mais il n'eſt pas fait pour les attacher, encore moins pour toucher notre ame: & de-là vient l'indifférence avec laquelle nous liſons les aventures de ceux qui ſe ſont diſtingués dans les temps héroïques. Nous les regardons comme des Héros; & les Héros, comme les Géants, forment, dans nos idées, une eſpèce à part qui n'excite point notre intérêt: nous leur en accordons d'autant moins qu'ils nous paroiſſent plus grands & d'un ordre plus élevé. Rapprochons-les de nous: faiſons-les rentrer dans la ſphère humaine, dont ils ne ſe doutoient pas qu'ils duſſent jamais ſortir; &

nous ſentirons renaître à leur égard les mêmes ſentimens que nous font éprouver nos pareils, lorſque nous liſons leur hiſtoire, ſelon la diverſité des ſituations dans leſquelles ils s'offrent à nous & des rôles que nous leur voyons jouer. Dans ces hommes ſimples & groſſiers nous verrions de grands vices & de grandes vertus, de l'eſprit & ſouvent du génie, du courage, des talens, des caractères forts & décidés. Ils nous offriroient le ſpectacle de la propagation des arts, à laquelle ont contribué quelques-uns d'entre eux, de la naiſſance des villes dont quelques autres furent les fondateurs, de l'établiſſement des ſociétés, de l'origine & du progrès de la Politique chez les Grecs. Preſque tous ſeroient connus par quelque trait diſtinctif; l'un comme légiſlateur, l'autre comme guerrier; celui-ci comme pilote, celui-là comme auteur d'une découverte ou d'une pratique ingénieuſe. Les échâſſes poëtiques, en les élevant au deſſus des proportions naturelles, changent des hommes qui méritoient peut-être l'eſtime de la poſtérité, en perſonnages de roman, dont les plus fameux refroidiroient une tragédie, & ne ſont propres qu'à figurer dans nos opéras. Horace a dit qu'*avant Agamemnon bien des hommes valeureux & dignes de revivre dans notre ſouvenir, avoient déjà vû le jour; mais que la nuit éternelle de l'oubli couvre à jamais leurs cendres, & qu'aucun d'eux ne fait couler nos larmes, parce qu'aucun n'a eu l'avantage d'être célébré par un grand Poëte.* Horace avoit raiſon. Mais on peut dire, avec autant de vérité, que les Héros chantés par les Poëtes ſont plus célèbres qu'intéreſſans; on peut même ajoûter que les Muſes ont fait tort à leur gloire, en les reléguant dans la claſſe des Demi-Dieux, & qu'ils auroient gagné davantage s'ils avoient eu des Hiſtoriens, même des Annaliſtes, au lieu d'avoir des Poëtes & des autels. Il eſt vrai que les Poëtes & les Muſiciens furent long-temps les ſeuls Chroniqueurs des ſiècles héroïques: tels ont été Linus, Orphée, Bacis, Muſée, Olen de Lycie, Thamyris, Amphyon & bien d'autres, ſous le nom deſquels tant d'hymnes ſuppoſés parurent dans les ſiècles ſuivans. Ils étoient pour les Grecs, ce que les Bardes étoient pour les Celtes & les Germains, les Scaldes pour les habitans

*Horat. carmin, l. IV, od. 9.*

barbares de l'ancienne Scandinavie. A mesure que les Grecs se civilisoient, le nombre de leurs idées croissoit avec leurs connoissances, & leur langue s'enrichissoit dans la même proportion. Alors les Poëtes ne se bornèrent plus à de simples Odes; ils composèrent des espèces de Romances plus longues, par conséquent plus susceptibles de détail. De tels poëmes, qui vrai-semblablement ont été les avant-coureurs de la Poësie épique, pouvoient rapporter plus de circonstances des évènemens, faire des allusions plus fréquentes aux usages du temps & du pays. Ces Chantres guerriers alloient réciter leurs ouvrages dans les villes & les palais des Princes, qui les accueilloient avec distinction, souvent même avec respect, comme des hommes inspirés. Nous voyons, dans Homère, le chantre Démodocus assis à la table du roi des Phéaciens; & ce chantre Démodocus & ses pareils semblent les originaux & les ancètres de nos Troubadours. On sait combien de traits historiques sont conservés dans ce qui nous reste de ces anciens Poëtes du midi de la France; combien la peinture qu'ils font des mœurs est naïve & vraie. Si les poëmes des romanciers Grecs dont nous parlons avoient le même mérite, & tout nous autorise à le penser, ils devoient répandre un grand jour sur les antiquités Grecques, & les écrivains nationaux en ont pu tirer dans la suite d'utiles secours: ne doutons pas qu'ils n'en aient sû profiter.

Au reste, quoique la prose fut pour lors à peine connue des Grecs, il ne faut pas croire que chez eux tout s'écrivît en vers, jusqu'aux actes de fondation, aux traités d'alliance entre les Cités & aux contrats entre les particuliers. Nous pouvons assurer le contraire, d'après quelques inscriptions très-anciennes, qui n'étoient point écrites en vers; témoin celle de ce partage de terres entre les premiers Héraclides, que les citoyens de Messène opposoient, sous le règne de Tibère, aux prétentions des Lacédémoniens, comme le titre d'une propriété qu'ils revendiquoient, & qui leur fut adjugée sur ce titre seul par le sénat Romain. Mais quand il seroit vrai que les anciens Grecs n'eussent jamais rien écrit en prose, devroit-on en conclurre qu'ils manquoient de secours, pour connoitre les

*Tacit. Annal. l. IV, c. 43.*

évenemens

évènemens généraux de leur hiſtoire, & même pour en déterminer la chronologie? Les Verſificateurs qui leur fourniſſoient les matériaux de cette hiſtoire pouvoient être, il eſt vrai, des garants ſuſpects de la vérité de bien des circonſtances : mais pour le gros des faits & pour leur ſuite générale, on pouvoit s'en rapporter à leurs récits, lorſqu'on les trouvoit d'accord entre eux; & l'on avoit un moyen de les ſuppléer ou de les corriger, en conſultant les monumens d'un autre genre, comme les inſcriptions, les ſuites chronologiques ſoit des règnes, ſoit des Magiſtratures civiles & religieuſes, ſoit enfin des générations dans les familles particulières. C'eſt ce qu'ont fait avec ſuccès les écrivains exacts des ſiècles poſtérieurs, & pour l'hiſtoire de ces âges reculés, & pour celle des temps appelés plus particulièrement hiſtoriques par Varron. Les preuves détaillées de cette aſſertion formeront la ſeconde partie de mon Mémoire.

## SECONDE PARTIE,

*Où l'on examine ſi les anciens Grecs ont eu des notions préciſes ſur leur Chronologie, & s'ils ont obſervé quelque méthode chronologique dans leurs Hiſtoires.*

UN des principaux objets que s'eſt propoſé M. Newton dans ſon ouvrage ſur l'antiquité, c'eſt d'attaquer & de détruire l'ancien ſyſtème chronologique ſuivi par les Grecs pour l'hiſtoire de leur nation juſqu'au temps de Piſiſtrate, & pour celles des peuples de l'Orient juſqu'au régne de Cyrus. Sur les ruines de ce ſyſtème, il élève une hypothèſe ingénieuſe, & dont les principes ſimples, faciles à ſaiſir, & ſoûtenus de l'appareil impoſant du calcul aſtronomique & de l'autorité d'un nom célèbre, ont un air de vrai-ſemblance que n'a pas toûjours la vérité; mais ils ſont en effet contredits par tout ce qu'il y a de plus aſſuré dans l'ancienne hiſtoire, & ne peuvent qu'embrouiller de plus en plus nos idées, & répandre une obſcurité nouvelle ſur les queſtions que ce grand homme ſe propoſoit d'éclaircir.

Si les Anciens n'avoient pas connu la méthode chronologique, si leurs ouvrages en étoient absolument destitués, M. Newton auroit eu quelque sorte de droit de supposer, comme il l'a fait, que la chronologie qu'ils nous ont laissée de leur histoire est fausse, & qu'ils se sont trompés assez grossièrement, pour donner environ sept cents ans de trop à la durée des temps écoulés depuis la découverte de la Grèce par les premières colonies, jusqu'au siècle de Pisistrate & de Cyrus. Le Savant, dont j'ai publié l'ouvrage méthodique & profond, a suffisamment prouvé que celui qu'il combat n'est qu'un tissu brillant de paradoxes insoûtenables. Il a, si je ne me trompe, raffermi pour jamais les fondemens de la certitude historique, ébranlés par la main d'un homme de génie, mais dont l'érudition étoit superficielle. J'ose le dire, & ne crains pas d'être desavoué par ceux qui connoissent la réponse de M. Fréret; la lecture de ce traité, celle de tant d'écrits du même genre sortis de la même plume, & semés dans nos Mémoires, ont dû les convaincre que l'auteur étoit aussi grand Chronologiste que M. Newton fut grand Géomètre, & que nul moderne ne fut plus digne d'être le champion des Anciens.

Achevons de rendre l'apologie de leurs historiens aussi complète qu'elle le peut être, en montrant l'injustice du reproche qu'on leur fait quelquefois, d'avoir mal connu la méthode chronologique, & de s'en être écartés dans la composition de leurs ouvrages.

Il m'a paru que tout ce qu'on peut objecter contre l'habileté des Anciens en fait de chronologie, & contre leur méthode, se réduisoit à deux chefs; le *premier*, d'avoir manqué d'une Ére ou époque fixe, de laquelle ils commençassent à compter leurs années, comme est parmi nous l'ère Chrétienne; le *second*, de n'avoir pas observé dans leurs histoires l'ordre des temps d'une manière assez nette ni assez sensible.

ARTICLE I. Quant au premier article, au défaut d'une époque fixe & commune, j'en conviens à l'égard des Grecs; car l'objection n'est pas applicable aux Romains: mais je demande ce qu'on

en peut inférer contre la chronologie des Anciens. Lorsqu'ils ont voulu déterminer la date d'un fait antérieur aux temps historiques, ils étoient obligés de la désigner par l'intervalle pris en remontant, depuis quelque autre époque choisie dans un temps connu, par exemple de la première Olympiade, de l'année du passage de Xerxès, de celle de l'expédition d'Alexandre. Mais cette détermination, pour être prise en remontant, au lieu de l'être en descendant, étoit-elle moins sensible? en avoit-elle moins de certitude & de précision?

Nos Chronologistes n'ont-ils pas adopté presque tous, d'après le P. Riccioli, l'usage d'une semblable méthode? Ne marquent-ils pas la date des évènemens anciens, par la distance de ces faits, prise en remontant, avant l'ère Chrétienne? Les années du monde, par lesquelles seules on datoit avant Scaliger, donnoient lieu au plus grand embarras, parce que les Chronologistes étant partagés sur celle de ces années à laquelle répond le commencement de l'ère Chrétienne, il faut s'être d'abord mis au fait du système particulier de l'Auteur qu'on a sous les yeux, pour savoir s'il diffère du sentiment d'un autre Chronologiste, & de combien il s'en éloigne.

Le P. de Tournemine a compté jusqu'à quatre-vingt-douze opinions différentes sur la durée de l'intervalle écoulé depuis la création du monde jusqu'à la naissance de J. C; & ces quatre-vingt-douze opinions diffèrent entr'elles d'un espace de trois mille deux cents quarante-quatre ans. Ainsi deux Chronologistes qui dateroient par les années du monde un même évènement, le passage de Xerxès, par exemple, pourroient le marquer l'un à l'an 6505 du monde, & l'autre à l'an 3261. L'imagination s'effrayeroit en quelque sorte d'une distance si prodigieuse, qui cependant ne seroit qu'apparente, puisque l'un & l'autre désigneroient une seule & même année, l'an 480 avant l'ère Chrétienne.

*Tab. Chronol. P. de Tournem. Append. Menoch. p. 394.*

La période de Scaliger, ou la période Julienne, adoptée par le P. Pétau, n'a pas, il est vrai, cet inconvénient; mais elle en a qu'elle partage avec toute ère particulière, comme

ſont *(e)* les années de Rome & celles des Olympiades.

Un des plus grands avantages que puiſſe avoir une méthode chronologique, c'eſt de nous faire apercevoir le plus promptement, & avec le moins d'opérations qu'il eſt poſſible, la diſtance qui ſépare de notre temps celui du fait dont nous cherchons la date; & c'eſt le mérite de la méthode du P. Riccioli, du calcul qui procède en remontant par les années avant J. C. Le lecteur n'a qu'une ſimple addition à faire: il ajoûte à l'année courante, celle qu'on donne pour date au fait qu'on examine; & le total exprime la durée du temps compris entre ce fait & lui. Ajoûtons, par exemple, le nombre 480, date de l'expédition entrepriſe par Xerxès l'an 480 avant J. C, au nombre de 1760, que nous comptons depuis J. C. juſqu'à nous, & nous ſaurons qu'il y a maintenant deux mille deux cents quarante ans que Xerxès envahiſſoit la Grèce. Si la date d'un fait quelconque ſe trouve au contraire déſignée par l'année de la période Julienne, par celle de la fondation de Rome, par celle des Olympiades, il faut une opération de plus, celle par laquelle on déterminera la diſtance de cette année, ſoit de la période, ſoit de l'ère de Rome, ſoit de l'ère Olympique, à l'année de notre ère; opération qui demande qu'on ſe rappelle encore une troiſième date non exprimée, ſavoir, celle du commencement de la période Julienne, de l'ère de Rome, de l'ère Olympique, avant la première année de notre ère commune; & cette date n'eſt pas toûjours préſente à l'eſprit de ceux mêmes qui ſont le plus verſés dans

*(e)* L'ère priſe de la fondation de Rome a le même inconvénient que celle des années du monde, mais non pas au même degré, parce que l'incertitude ne roule que ſur un petit intervalle de temps. L'époque de la naiſſance de Rome n'eſt pas préciſément la même dans tous les Auteurs: les ſentimens ſont partagés & les calculs différens, ſelon la diverſité des hypothèſes. La plus forte différence des unes aux autres eſt de cinq ans; différence petite en elle-même, mais conſidérable dans une hiſtoire connue avec autant de détail que l'hiſtoire Romaine. Il faut donc, pour comparer les dates de deux Chronologiſtes, vérifier s'ils ſuivent la même hypothèſe. C'eſt une ſource d'embarras, & ſouvent un objet de diſcuſſion.

ces matières. La période Julienne n'a d'ailleurs aucun avantage particulier, ſi ce n'eſt quelques propriétés cycliques, aſſez indifférentes pour l'uſage que l'Hiſtoire fait de la Chronologie.

La méthode de déterminer la date des plus anciens évènemens par leur diſtance priſe en remontant d'une époque conſtante & connue, ne peut donc être regardée comme une méthode vicieuſe en elle-même: il y a plus, en diverſes occaſions elle a de grands avantages ſur toute autre. Il ſeroit d'ailleurs facile de prouver que les Grecs ne pouvoient, ne devoient peut-être même employer que celle-là pour la chronologie de l'hiſtoire générale de leur Nation.

Toute ère chronologique, qui ſera propre à devenir l'ère commune d'une Nation entière, ſe reconnoîtra néceſſairement à deux caractères eſſentiels. Il faut 1.° qu'elle ſoit priſe d'un fait intéreſſant pour le corps de la Nation, & pour tous ceux qui la compoſent; 2.° que ce fait ſoit d'un temps au-delà duquel cette Nation ne puiſſe faire remonter ſes annales, du temps même où ſon hiſtoire commence. Telle étoit, pour les Romains, l'époque de la fondation de Rome; & pour les Arabes devenus Mahométans *(f)* l'Hégyre ou la fuite de Mahomet, parce que juſqu'à ce moment, Mahomet & ſes ſectateurs n'avoient point formé de corps diſtingué du reſte de la nation Arabe. Telle étoit encore l'ère Chrétienne pour les peuples divers de notre occident, lorſqu'ils en ont adopté l'uſage *(g)*. Ces peuples diviſés entre eux, étoient autant de corps politiques différens, il eſt vrai, mais ne formoient, pour ainſi dire, qu'un ſeul corps religieux. Réunis par l'uniformité d'un culte commun, ils ſuivoient les mêmes loix à cet égard, reconnoiſſoient le même chef, & parloient la même langue. L'époque de la naiſſance du Chriſtianiſme avoit toutes les conditions propres à rendre une ère commune.

*(f)* L'établiſſement de l'Hégire ſe fit par le Calife Omar, la dix-huitième année de cette ère des Mahométans. Voyez Golius, *dans ſes Notes ſur Alfragan, p. 54.*

*(g)* L'uſage d'une ère commune priſe en remontant depuis la naiſſance de J. C, a été généralement adopté par les nations Chrétiennes vers l'an 525; année dans laquelle commençoit le cycle de Denys le petit, inſtituteur de cette méthode.

Les Grecs ne pouvoient trouver dans leur hiſtoire aucun fait qui leur offrît ces deux caractères eſſentiels. La Nation étoit diviſée en pluſieurs États indépendans, jaloux les uns des autres, & trop ſenſibles à leurs intérêts particuliers, pour les pouvoir perdre tout-à-fait de vûe. On ne la vit jamais réunie par une ligue générale; elle ne le fut pas même par la crainte de ſubir le joug des Perſes. Il n'étoit donc pas poſſible de trouver dans toute la ſuite de l'hiſtoire Grecque un fait véritablement commun à toute la Nation. Il étoit plus difficile encore d'aſſigner une époque qui marquât, pour le commencement de l'hiſtoire générale, un temps fixe & précis. Quoique les différens peuples de la Grèce parlaſſent la même langue, & qu'ils euſſent une origine commune, ils étoient ſortis de la barbarie en des temps différens; & l'époque à laquelle les uns remontoient, n'étoit pas celle d'où les autres pouvoient dater. Chaque peuple, il eſt vrai, reculoit ſon origine juſqu'aux temps du règne des Dieux: mais ce règne avoit fini plus tôt ou plus tard dans les contrées diverſes, ſuivant la durée plus ou moins longue de leur barbarie. Chaque Nation avoit ſans doute ſon époque particulière; nous le ſavons avec certitude de quelques villes: mais aucune n'auroit voulu adopter celle d'une autre, ni compter ſes années en partant d'un fait étranger pour elle. Chaque peuple de la Grèce plaçoit l'origine des hommes au temps où il s'étoit formé lui-même, & faiſoit commencer ſon hiſtoire particulière avec celle du genre humain. Ce ſentiment eſt peut-être excuſable dans des hommes qui ne rencontroient au-delà de leurs plus anciennes traditions hiſtoriques, qu'un temps obſcur & ténébreux, un abyme où leur imagination ſe perdoit. Les peuples barbares du Nord, de qui nous deſcendons, ſe trouvèrent à cet égard dans une ſituation toute différente, lorſqu'ils ſortirent de la barbarie. Ils adoptèrent les notions, & même les préjugés hiſtoriques des Romains, avec leſquels ils ſe confondoient, & dont ils prirent la langue, les mœurs, les loix & la religion. Le penchant naturel qu'ont tous les hommes à ſe donner une origine ancienne & merveilleuſe, ne porta pas même nos aïeux à conſerver leurs

traditions Germaniques. Ils voulurent ſe donner les Troyens pour ancêtres, en ſorte que leurs fables mêmes n'étoient pas à eux; ils avoient emprunté celles des Romains.

Le défaut d'une époque qui ſervît d'ère commune & primordiale à toute la Grèce, n'empêcha cependant pas les écrivains de ce pays, d'obſerver une méthode dans leurs faſtes particuliers, & même dans leurs hiſtoires générales. L'obſervation de cette méthode chronologique par les Grecs, eſt un point qu'il ſeroit ſans doute facile d'éclaircir & de prouver par le fait même, ſi nous avions encore la ſuite de leurs différentes hiſtoires générales entre les mains. Mais, quoiqu'elles ne ſubſiſtent plus aujourd'hui, nous pouvons cependant nous en former une idée ſuffiſante, pour juger de la méthode qui y étoit ſuivie, en réuniſſant diverſes citations de ces hiſtoires perdues depuis long-temps, & en rapprochant enſemble les jugemens que ceux qui les avoient eues ſous les yeux en ont portés. Par-là nous répondrons au ſecond reproche fait aux Anciens, de n'avoir ni connu ni pratiqué la méthode chronologique; & nous ferons entrevoir en même temps l'idée qu'on doit ſe former d'un ſyſtème tel que celui de M. Newton; ſyſtème dans lequel il faut poſer pour principe fondamental, que tous les hiſtoriens, tous les chronologiſtes Grecs, de concert, quoique ſans complot, s'étoient unanimement trompés de près de ſept cents ans ſur la durée de mille vingt ans qu'ils aſſignent à l'intervalle écoulé depuis le déluge d'Ogygès juſqu'à l'olympiade de Corébus.

ARTICLE II.

Cadmus de Milet.

L'époque de la publication des premières hiſtoires générales, des premières au moins qui furent écrites en proſe, eſt la même chez les Grecs que celle de la Philoſophie. L'hiſtorien Cadmus de Milet étoit contemporain du philoſophe Phérécide de Scyros, & de ces hommes célèbres à qui la poſtérité crut devoir le nom de *Sages*. Phérécyde écrivit en proſe un traité de Philoſophie; Cadmus une hiſtoire. L'entrepriſe étoit hardie, s'il eſt vrai, comme on l'a prétendu, que juſqu'alors les Philoſophes avoient été néceſſairement Poëtes ou du moins

Versificateurs, & que les Légiflateurs, c'eft-à-dire les hommes les plus fenfés, & vrai-femblablement les plus habiles dans chaque Nation, n'auroient pû faire adopter leurs loix fans le fecours de la Mufique. Quoi qu'il en foit, il eft certain que les deux écrivains, qui les premiers osèrent s'offrir à leurs compatriotes fous cette forme fimple, qui paroît l'expreffion naturelle de nos penfées, furent regardés comme des novateurs. Ces novateurs furent heureux, & méritoient de l'être. On les cenfura peut-être d'abord; mais on les imita bien-tôt: ils avoient pris le ton de la Nature; ils le donnèrent à leurs contemporains & aux fiècles fuivans.

Phérécyde & Cadmus étoient de ces grecs Afiatiques defcendus de ceux que le retour des Héraclides dans le Péloponnèfe avoit autrefois forcés d'abandonner la Grèce, & qui confervèrent dans l'Afie mineure le goût des Lettres; tandis que les Doriens *(h)*, peuple féroce & groffier, l'éteignirent prefque entièrement dans la grèce Européenne. Les grecs d'Afie furent profiter de l'abondance & du loifir dont ils jouiffoient fous un climat heureux, pour cultiver les arts, & s'enrichir l'efprit par l'étude des fciences. On peut juger de leur fuccès par la

*(h)* Le retour des defcendans d'Hercule dans le Péloponnèfe, & l'établiffement des Doriens qu'ils amenoient avec eux des montagnes de la haute Theffalie, replongèrent la Grèce dans la barbarie & l'ignorance. Les mœurs que les Lacédémoniens confervoient encore dans les fiècles les plus polis, peuvent nous faire juger de ce que furent leurs ancêtres dans les premiers temps. Nous favons ce que produifit autrefois parmi nous l'invafion des Normands fous les foibles fucceffeurs de Charlemagne. Les courfes imprevûes de ces pirates, en répandant la terreur par toute la France, étouffèrent tous les germes de Littérature & de Philofophie que Charles avoit femés avec tant de foin dans fes États, & ramenèrent ces jours ténébreux que le génie d'un Prince fupérieur à fon fiècle avoit diffipés. Un évènement pareil avoit produit une femblable révolution dans la Grèce. Tant de faits modernes font la répétition & la copie de faits plus anciens; ils offrent des objets de comparaifons fi juftes & fi frappantes, que nous devrions plus fouvent chercher dans les circonftances de ces évènemens modernes, dans leurs caufes & leurs effets, la folution des problèmes que l'hiftoire ancienne nous préfente. Il en réfulteroit des explications fimples & naturelles, qui faifant difparoître un faux merveilleux, ôteroient au Pyrrhonifme des armes dont il abufe contre l'Antiquité.

prodigieufe

prodigieuse variété de connoissances dont brillent les ouvrages d'Homère né vers l'an 900 avant l'ère Chrétienne *(i)*. Ce fut par les mêmes Grecs orientaux que les arts & la Philosophie furent rendus à la Grèce occidentale, environ trois siècles après Homère. Cadmus de Milet, un peu moins ancien que Phérécyde, a vécu sous Cyrus. Il publia en quatre livres une histoire de Milet & de l'Ionie. Nous ignorons la méthode qu'il avoit suivie dans cet ouvrage dont il ne nous reste que peu de fragmens. Il paroît même qu'au temps de Denys d'Halicarnasse, on doutoit qu'il fût auteur de l'ouvrage qui se débitoit alors sous son nom: Les Critiques le croyoient supposé. Ainsi les citations de cette histoire, éparses dans les Rhéteurs & dans les Scholiastes, ne nous mettroient guère en état de juger ni du style, ni de la méthode de l'ancien Cadmus. Tout ce que nous savons avec certitude, c'est qu'il avoit écrit une histoire générale.

*Plin. lib. VII, c. 56.*
*Suidas.*
*Dionys. de caractere Thucyd.*

**Acusilaüs d'Argos.**

Acusilaüs d'Argos vivoit à peu près dans le même temps: Josèphe le joint à Cadmus : Clément d'Alexandrie nous apprend que plusieurs le mettoient au rang des sept Sages, & le substituoient dans la liste à Périandre, dont les mœurs & le gouvernement tyrannique ne méritoient pas en effet qu'on l'honorât d'un titre pareil. De-là on peut conclurre qu'Acusilaüs vivoit au temps de Solon & de Thalès. Le hasard ayant fait découvrir, dans un champ qui lui appartenoit, quelques anciennes tables de bronze chargées d'inscriptions, cette découverte lui fit naître l'idée de rassembler les généalogies des plus anciennes familles, & d'en former une suite qu'il publia sous le titre de *Généalogies*. Il commençoit les temps historiques au règne de Phoronée, fils d'Inachus, qu'il nommoit *le plus ancien des hommes*. C'est sous ce Phoronée qu'on plaçoit le déluge d'Ogygès. Platon qui, sans nommer Acusilaüs, adopte son opinion dans le *Timée*, le cite nommément dans le *Banquet*, sur l'antiquité de l'Amour, que cet écrivain, d'accord sur ce point avec Hésiode, faisoit aussi ancien que la Terre & plus

*Joseph. in Apion. lib. I.*
*Clem. Stromat. l. I, p. 219.*
*Suidas, in Acusilao.*
*Clem. Strom. I, p. 235.*

*(i)* Hérodote né l'an 483 avant J. C, dit qu'Homère est plus ancien que lui de quatre cents ans.

ancien que le Cahos. C'en eſt aſſez pour montrer que ſon ouvrage remontoit à l'origine des êtres, & comprenoit les temps antérieurs au règne de Phoronée. Clément d'Alexandrie nous apprend même qu'on l'accuſoit d'avoir copié & mis en proſe la Théogonie d'Héſiode.

*Clement Strom. l. VI, p. 453.*

Jules Africain, cité par Eusèbe, nous aſſure qu'Acuſilaüs comptoit mille vingt ans entre le déluge d'Ogygès & la première Olympiade, & que les plus habiles chronologiſtes Grecs avoient adopté cette détermination. Ailleurs, Jules Africain étend la durée de cet intervalle juſqu'au règne de Cyrus, & lui donne douze cents trente-cinq ans: ce qui revient au même calcul, puiſque la première année du règne de Cyrus répondant à l'an 560 avant J. C, eſt conſéquemment poſtérieure de deux cents quinze ans à la première Olympiade. D'où il réſulte que ſi Acuſilaüs n'avoit pas déterminé les années de cet intervalle, il avoit du moins marqué la ſuite & le nombre des générations. Les douze cents trente-cinq ans donnent, ſuivant l'évaluation unanime des anciens Chronologiſtes, quarante-une générations, & Cyrus ſe trouvoit répondre à la quarante-deuxième. L'époque de la priſe de Troie coupoit cet eſpace en deux parties égales, de vingt-une générations chacune: car il eſt ſûr qu'Acuſilaüs comptoit ce même nombre de vingt-une générations avant la priſe de Troie; & l'on doit préſumer qu'il avoit conduit juſqu'à ſon temps la ſuite généalogique des familles de ſon recueil.

*Euſeb. Præpar. l. X, c. 10.*

*Ibid. adde Euſeb. Græc. Scaliger. p. 25.*

*Clem. Strom. lib. I. Tatian. Euſeb. Syncell.*

L'hiſtorien d'Argos avoit auſſi donné la généalogie des familles deſcendues ou alliées de celle d'Inachus. Denys d'Halicarnaſſe nous apprend qu'il marquoit le paſſage des Pélaſges Arcadiens dans la Theſſalie, à la onzième génération avant celle qui concourt avec la guerre de Troie; & qu'il plaçoit cinq générations plus bas, c'eſt-à-dire à la ſixième avant cette guerre, l'expulſion des Pélaſges par les Hellènes enfans de Deucalion, qui les chaſsèrent de la Theſſalie; leur diſperſion dans les différentes contrées de la Grèce & des pays voiſins, où ils portèrent le nom de Pélaſges; l'arrivée d'une de ces bandes Pélaſgiques en Italie, où elle paſſa, ſelon Denys

*Antiq. Roman. l. I, p. 10 = 18.*

d'Halicarnaſſe, en ſuivant les côtes Illyriennes; la réunion de cette troupe d'aventuriers avec une ancienne colonie d'Arcadiens, conduite dans la même terre par Œnotrus, dix-ſept générations avant le ſiége de Troie; enfin leurs guerres contre les Sicules & contre les *Aborigènes* ou naturels du pays. Je n'adopte point *(k)* le ſyſtème de Denys ſur ces migrations des Pélaſges: je ſuis perſuadé que le nom de *pélaſges*, ſynonyme de celui d'*errans*, eſt un terme par lequel on déſignoit, dans la Grèce, les reſtes des habitans encore barbares; que ce nom diſparoiſſoit à meſure qu'ils ſe poliçoient; que ſi on croit le voir ſucceſſivement parcourir les différentes régions de la Grèce, ce n'eſt pas que les Sauvages chaſſés d'un lieu s'allaſſent réfugier dans un autre; c'eſt ſeulement parce que ne s'étant civiliſés que par degrés, ils ne perdoient qu'en changeant de mœurs, un nom qui les caractériſoit & qui s'éteignit enfin, quand il n'y eut plus dans la Grèce de canton habité par des Sauvages. Mais quelque ſyſtème qu'on juge à propos d'embraſſer ſur ce point, il réſultera toûjours de ces citations d'Acuſilaüs, que ſon ouvrage avoit une forme régulière: elles nous indiquent & cette forme & le ſoin avec lequel la méthode chronologique s'y trouvoit obſervée.

Phérécyde d'Athènes.

Peu de temps après Acuſilaüs d'Argos, l'Athénien Phérécyde, différent du Philoſophe *(l)*, fit paroître un ouvrage du même genre, ſous le titre d'*Autochthones*. Ce traité, diſtribué en dix livres, ſemble avoir eu principalement pour objet

*(k)* Cette idée, que je regarde comme un trait de lumière jeté ſur le cahos des antiquités Grecques, ne m'appartient pas. Je ne fais qu'adopter ici le ſentiment de M. Fréret: on le trouvera plus développé dans quelques-uns de ſes ouvrages, entr'autres dans ſes *Obſervations ſur l'origine & l'hiſtoire des premiers habitans de la Grèce;* ouvrage important dont j'ai donné l'analyſe abrégée dans l'Hiſtoire de l'Académie *(tome XXI, p. 7)*; & dans ſes *Recherches ſur l'origine des plus anciens habitans de l'Italie.* Voyez l'extrait que j'ai donné pareillement de ce morceau curieux *(Hiſt. de l'Académie, t. XVIII, p. 72.)*

*(l)* Suidas le fait fleurir au temps de l'invaſion de Xerxès dans la ſoixante-quinzième olympiade, cinquante ans au plus après la mort de Cyrus. Il a mal-à-propos ſuppoſé deux différens hiſtoriens du nom de Phérécide. Voyez Voſſius, *de hiſtoricis Græcis.*

les généalogies des familles Athéniennes. Les Anciens l'ont beaucoup cité. Marcellin, dans sa vie de l'historien Thucydide, en rapporte, sur la foi de Didyme, un fragment qui contient la généalogie de Miltiades descendu d'Ajax : Thucydide étoit de cette maison. Une citation de Denys d'Halicarnasse, qui paroît faire grand cas de Phérécyde & qui lui donne le titre d'*ancien écrivain*, nous assure qu'il avoit, comme l'historien d'Argos, donné très-exactement la généalogie de la famille de Pélasgus, issue par femmes de celle des Inachides. Denys ajoûte que Phérécyde avoit aussi marqué les diverses colonies de ces premiers Pélasges; entre autres celles que conduisirent en Italie Œnotrus & Peucétius, qui donnèrent, selon lui, leur nom à deux peuples entre lesquels l'extrémité orientale de l'Italie se trouvoit partagée, les Œnotres occupant au midi les bords voisins du détroit de Sicile, & les Peucétiens habitant sur les bords de la mer Adriatique. Ces deux citations de l'ouvrage de Phérécyde suffisent pour nous apprendre qu'il avoit suivi l'ordre des générations auquel il rapportoit les événemens. Si cette méthode laissoit quelque incertitude pour les dates précises des faits, du moins elle en constatoit l'ordre & la suite en général. D'ailleurs la nature même de la plupart de ces faits indiquoit assez s'ils étoient du commencement, du milieu, ou de la fin d'une génération, par l'âge plus ou moins avancé dans lequel ils supposoient ceux auxquels on les attribuoit. Ce détail montroit encore si les générations des diverses branches ou des différentes familles, dont les personnages avoient eu des intérêts communs, étoient exactement contemporaines; ou si l'une finissant lorsque l'autre commençoit, elles ne se confondoient que dans une partie de leur durée. Plus les narrations d'Acusilaüs & de Phérécyde abondoient en détails, plus elles fournissoient de moyens pour vérifier & déterminer avec précision les dates des événemens particuliers.

*Antiquit. Rom. l. 1, p. 10.*

Hécatée de Milet.

Hécatée de Milet a vécu dans le même temps à peu près que Phérécyde: il est souvent cité par les écrivains postérieurs. Mais il n'est pas facile de distinguer ses ouvrages de ceux d'un

autre Hécatée natif d'Abdère *(m)*, qui n'est pas si ancien. Hécatée de Milet avoit voyagé en Égypte. Hérodote le nomme *Hécatée l'historien*, & renvoie quelquefois à ses écrits : mais nous ne trouvons rien dans ce que, soit lui, soit d'autres nous en disent, qui puisse nous instruire de la forme de ces ouvrages d'Hécatée & de la méthode chronologique qu'il observoit. On peut seulement conjecturer que ses quatre livres de généalogies suivoient, dans l'histoire de chaque pays, l'ordre des générations. Il paroît qu'il s'étoit appliqué soigneusement à la discussion des Antiquités grecques : il reconnoissoit même que les barbares ou étrangers étoient plus anciens dans le Péloponnèse que les Hellènes.

*Herodot. l. II, c. 143; l. V, cap. 36. 125; l. VI, c. 137.*

*Strab. l. VII, p. 321.*

Xanthus de Lydie.

Xanthus fils de Candaule, Lydien de nation, étoit contemporain d'Hécatée, puisqu'il fut témoin de la prise de Sardes sur les Perses, par les Athéniens & par les Grecs d'Ionie révoltés contre Darius. Il publia une histoire générale de la Lydie, en quatre livres, & quelques autres ouvrages. Denys d'Halicarnasse lui donne de grands éloges. Il en parle comme d'un auteur versé dans la connoissance des antiquités grecques, & qui avoit composé une très-bonne histoire de son pays. On est certain que Xanthus avoit eu soin de marquer les dates des faits ainsi que la durée des règnes, & même celle de plusieurs intervalles qui séparoient divers évènemens éloignés. Diogène Laërce nous apprend, par exemple, qu'il comptoit six cents ans entre Zoroastre & l'invasion de la Grèce par Xerxès. Nous lisons, dans Clément d'Alexandrie, que Xanthus avoit donné pour époque au combat poëtique de Leschès & d'Arctinus la XVIII.^e Olympiade. Cette manière de dater un évènement par le nombre de l'Olympiade, peut néanmoins rendre la citation de Clément un peu suspecte, puisqu'au temps de Xanthus on ne connoissoit pas encore cette méthode. Mais sans doute Clément Alexandrin parloit d'après quelque écrivain postérieur à Xanthus, qui avoit rapporté aux Olympiades une date que l'auteur Lydien marquoit par l'année du règne d'un roi de Lydie.

*Antiquit. Rom. l. I, p. 22, 23.*

*Diog. Laërt. in Proœmio.*

*Stromat. l. I, p. 244.*

*(m)* Strabon, *lib. XIV, p. 644*, dit qu'il étoit de Téos, isle dont les Abdéritains étoient originaires.

La chronologie de ces Princes étoit exactement connue au temps d'Hérodote, qui vivoit après Xanthus. Hérodote nous donne la durée des règnes particuliers de ceux de la famille de Gygès, & marque la durée totale de la dynastie des Héraclides leurs prédécesseurs, avec le nombre de ces Rois; ce qui fait remonter le commencement de cette seconde dynastie des rois Lydiens à l'an 1219 avant l'ère Chrétienne; année dans laquelle Agron, le premier de ces Princes issus d'Hercule, monta sur le trône. Il étoit arrière-petit-fils du héros; ce qui met le temps d'Hercule à l'an 1350; calcul conforme au système d'Hérodote, de Thucydide & des plus anciens historiens Grecs, sur l'époque de la prise de Troie, comme M. Fréret l'a prouvé depuis long-temps dans sa Dissertation sur la chronologie des rois de Lydie, & le démontre encore dans son ouvrage contre M. Newton. Il est probable que cette chronologie d'Hérodote étoit celle de Xanthus; du moins n'avons-nous aucune raison de penser qu'elle fût différente. Xanthus avoit aussi donné la suite des Atyades, ou celle des Princes de la famille qui précéda les rois Héraclides; mais rien ne nous indique s'il avoit marqué en détail la durée de tous leurs règnes (car nous savons qu'il l'avoit fait pour quelques-uns) ou s'il s'étoit contenté de donner la suite des générations *(n)*.

*Mém. Acad. t. V, p. 273.*

Hellanicus de Lesbos.

Ces compilations historiques, & plusieurs autres ouvrages dont je supprime ici les titres, mirent Hellanicus de Lesbos en état d'entreprendre une histoire générale de la nation Grecque, & des peuples divers qui la composoient. Il étoit né l'an 495 avant J. C, douze ans avant Hérodote, & il a vécu jusqu'à la vingt-unième année de la guerre du Péloponnèse, étant mort âgé de quatre-vingt-cinq ans. Hellanicus partagea son histoire en différens livres, dans l'un desquels il traitoit des villes & du commencement des cités ou petits États de la Grèce en général. Étienne de Byzance cite souvent ce livre, aussi-bien qu'Athénée. Les autres livres semblent par leur titre & par les citations qui s'en trouvent éparses dans les Anciens, avoir

*Aulugell. l. XV, c. 23. Lucian. in Macrobiis.*

*(n)* Voyez les Recherches de feu M. l'abbé Sevin sur l'histoire des rois de Lydie *(Mém. de l'Acad. tome V, p. 231.)*

été destinés à traiter séparément l'histoire des différens peuples particuliers. Sa *Phoronide*, par exemple, contenoit l'histoire des descendans de Phoronée roi d'Argos, & celle des colonies qu'ils avoient conduites même hors de la Grèce. Ses *Troïques* renfermoient non seulement l'histoire des Rois antérieurs à la ruine de Troie, mais encore celle de leurs descendans. On y lisoit qu'Énée contraint d'abandonner la Troade, avoit été chercher une retraite dans le voisinage du Mont-Athos, & qu'il y avoit bâti la ville d'*Ænea*. Il y avoit en effet une ville de ce nom dans la Pallène. On voit par-là que la fable du voyage de ce Prince en Italie n'avoit pas encore été imaginée du temps d'Hellanicus. Céphalon de *Gergethe* ou *Gergisthe*, ville de la Troade, disoit la même chose au rapport de Denys. Il assuroit même qu'Énée étoit mort dans la Thrace. Denys, qui joint son témoignage à celui d'un Hégésippe, auteur d'une histoire de la Pallène, ajoûte que l'un & l'autre sont d'*anciens écrivains dignes de foi*. La *Deucalionie* d'Hellanicus étoit l'histoire des Hellènes descendus de Deucalion, & des diverses cités helléniques. Dieuchidas en avoit copié le commencement à la tête de son histoire de Mégare, colonie des Doriens du Péloponnèse. Dans l'*Asopis*, on trouvoit l'histoire de l'isle d'Égine, & des familles qui en étoient sorties, en particulier celle des Ajacides d'Athènes, de laquelle étoit Miltiades. Enfin, pour terminer cette liste que je n'entreprends pas de rendre complète, Hellanicus avoit donné, sous le nom d'*Atthis*, une histoire de l'Attique, qu'il paroît avoir continuée jusqu'aux temps postérieurs à la guerre de Xerxès. Thucydide, qui parle de cet ouvrage, se plaint du peu d'ordre & du peu d'étendue avec lesquels Hellanicus avoit écrit l'histoire de ces derniers temps: il déclare que c'est pour y suppléer, qu'il a mis à la tête de son ouvrage sur la guerre du Péloponnèse, une introduction qui contient le récit sommaire des évènemens dont elle fut précédée. Ce jugement de Thucydide étoit bien fondé sans doute; mais on auroit tort de l'étendre plus loin qu'il n'a fait: au contraire, on doit en conclurre que la partie de l'histoire d'Hellanicus, à laquelle Thucydide n'avoit pas

*Dionys. Antiq. l. XXXVIII.*

*Id. Antiq. l. I.*

*Clem. Strom. l. VI, p. 433.*

*Marcellin. vitâ Thucydid. ex Didymo.*

*Thucyd. lib. I, c. 97.*

cru devoir toucher, étoit exempte des défauts qu'il réproche à la dernière. Il faut en conclurre de plus que l'ouvrage de Thucydide étoit en même temps une continuation & un supplément de l'*Atthis* d'Hellanicus. Or, pour peu qu'on ait lû Thucydide, on aura peine à se persuader que cet écrivain si sensé, si exact, si méthodique, eût voulu lier, & en quelque sorte incorporer avec des écrits dont il n'auroit fait aucun cas un ouvrage qu'il avoit composé, à ce qu'il nous dit lui-même, *comme un monument éternel pour l'instruction de la Postérité.*

Quant à la chronologie, Hellanicus la marquoit d'une manière plus sure encore & plus précise que n'avoient fait Acusilaüs & Phérécyde, sans cependant abandonner leur méthode. Comme eux, il employoit les générations; mais il les assujétissoit à la suite non interrompue des prêtresses de Junon d'Argos, & rapportoit aux années de leur sacerdoce la date des évènemens. A l'aide du second calcul, il régloit le premier, & fixoit les incertitudes que pouvoient laisser dans le détail des supputations quelquefois vagues. Nous en avons un exemple dans Denys d'Halicarnasse, lorsqu'il marque d'après cet auteur, la date précise du passage des Sicules de l'Italie dans la Sicile. Ce fait, dit-il, est, suivant Hellanicus, de la vingt-sixième année du sacerdoce d'Alcyone, prêtresse d'Argos, & de la troisième génération avant la prise de Troie. Philiste de Syracuse avoit rapporté le même évènement à l'an 80 avant cette dernière époque. L'an 80 tombe en effet dans le courant de la troisième génération antérieure à la prise de Troie. Les trois générations complètes font cent ans, selon la manière de les évaluer usitée chez les Grecs, & deux générations, soixante-six ans & demi. Ainsi l'année 80 précède le commencement de la seconde de treize ans & demi qui, retranchés de trente-trois ans trois mois, laissent environ vingt ans. Mais la durée des sacerdoces pouvoit être plus ou moins longue que celles des générations. Nous lisons dans Thucydide que celui de Chrysis dura cinquante-sept ans : il pouvoit même durer davantage, sans l'abdication qu'elle en fit, dans la crainte d'être punie d'une imprudence qui causa l'embrasement du temple.

Un

Un fragment des *Méthomériques* de Tzetzès, Poëme manuſcrit, qui contient un abrégé des anciennes poëſies cycliques & de leurs ſcholies, publié par Dodwel, dans ſes Diſſertations ſur les Cycles, nous apprend que, ſelon Hellanicus, Troie avoit été priſe ſous le ſacerdoce de Caliſtho à Argos. La première de ces prêtreſſes *(o)* de Junon eſt nommée Callithoé dans un vers de l'ancienne Phoronide cité par Clément d'Alexandrie : car il y avoit une Phoronide en vers, différente de celle de notre hiſtorien. Cette *Callithoé*, que d'autres nomment *Callithya*, étoit fille de Piraſus petit-fils de Phoronée. Thucydide voulant que ſon hiſtoire fût une continuation de celle d'Hellanicus, a eu ſoin de marquer avec la plus grande exactitude l'année de Chryſis, prêtreſſe de Junon, dans laquelle commença la guerre du Péloponnèſe. Cette année étoit la quarante-huitième de ſon ſacerdoce. Il marque auſſi l'année de ſa retraite à Phliunte, & nomme la Prêtreſſe qu'on élut pour la remplacer; elle s'appeloit *Phaennis*. Timée, dont l'hiſtoire ne finiſſoit qu'à la CXXIX.e Olympiade, avoit employé cette même ère des prêtreſſes d'Argos; ainſi, en réuniſſant les ouvrages d'Hellanicus, de Thucydide & de Timée, on avoit la ſuite continue de ces prêtreſſes d'Argos, & des années de leurs ſacerdoces, auxquelles répondoient les principaux évènemens de l'hiſtoire, depuis le ſacerdoce de Callithoé juſqu'à l'an 264 avant J. C, où l'ouvrage de Timée ſe terminoit. Callithoé vivoit à la cinquième génération après Inachus, à la quatrième après Phoronée contemporain d'Ogygès. Elle a dû par conſéquent précéder la première Olympiade de neuf cents ans au moins; & ces neuf cents ans joints aux cinq cents douze que donnent cent vingt-huit périodes Olympiques

*Dodwel, de Cyclis, p. 790 = 810.*

*Clem. Strom. l. 1, p. 256.*

*(o)* Hellanicus, dans Clément Alexandrin *(Stromat. 1, p. 236)*, marque le jour de la priſe de Troie au douzième du mois attique *Thargélion*. Si l'expreſſion de cette date étoit en effet dans ſon ouvrage; ſi elle n'a pas été donnée par quelque Chronologiſte poſtérieur, comme étant d'Hellanicus, parce que c'étoit l'équivalent de la ſienne, réſultant du calcul; on doit en conclurre qu'Hellanicus n'avoit rien négligé de tout ce qui pouvoit contribuer à fixer l'époque des faits intéreſſans. Au reſte, c'étoit apparemment dans ſon *Atthis* qu'il datoit ainſi par les mois Athéniens.

révolues, font une durée de quatorze cents douze ans, dont la chronologie étoit marquée par une méthode ſimple & facile dans trois hiſtoriens. L'époque de la fondation du temple d'Argos remontoit vers l'an 1700 avant l'ère Chrétienne. Les Prêtreſſes étoient choiſies jeunes; & leur ſacerdoce étant perpétuel, la durée en étoit plus longue que celle d'une génération. Les quatorze cents douze ans marqués ci-deſſus, donnent quarante-cinq ans pour chaque ſacerdoce l'un portant l'autre; ce qui forme une ſucceſſion de trente-deux Prêtreſſes depuis la fondation du temple de Junon juſqu'à la CXXIX.<sup>e</sup> Olympiade.

Thucydide. Aux années des prêtreſſes Argiennes, Thucydide joint celles des Éphores de Lacedémone, des Archontes d'Athènes, & des Béotarques ou Chefs ſuprêmes du corps des Béotiens: mais comme ces Magiſtratures ne commençoient ni dans les mêmes mois, ni dans les mêmes ſaiſons, il arrivoit que les années déſignées par le nom de ces Magiſtrats différens, ſe croiſoient ſans ceſſe, n'alloient point enſemble ni de front, & dès-lors s'ajuſtoient mal les unes avec les autres.

Pour éviter l'embarras, Thucydide eut recours à une méthode qui déterminoit avec plus de certitude le temps précis des évènemens. Il data par les années mêmes de la guerre, partagées en deux ſaiſons ſeulement, l'été & l'hiver. L'été commençoit au printemps & vers l'équinoxe, temps où la campagne s'ouvroit d'ordinaire, & auquel avoient en effet commencé les premières hoſtilités entre les deux peuples rivaux. Les archontes d'Athènes entroient en charge au ſolſtice d'été. Auſſi Thucydide ne manque-t-il pas d'obſerver, au commencement de ſa première année, que l'Archonte alors en place n'avoit plus que deux mois à l'être.

Le ſoin particulier que prend Thucydide de juſtifier l'uſage de cette dernière méthode, a fait penſer avec raiſon à Dodwel, que c'étoit une nouveauté dont on n'avoit point encore vû d'exemple: mais je ne ſais s'il étoit en droit d'en conclurre auſſi que les autres dates chronologiques employées par Thucydide, l'étoient avant lui par les Hiſtoriens; que c'eſt par cette raiſon qu'il en montre l'embarras & cherche à y remédier.

Suivant Dodwel, il ſaudroit inférer de-là qu'Hellanicus avoit joint aux années du ſacerdoce des prêtreſſes d'Argos, celles des Éphores & celles des Archontes. La conſéquence eſt aſſez naturelle: mais nous n'avons rien qui puiſſe ſervir ni à la confirmer ni à la détruire. Au reſte, cette méthode n'auroit pas eu pour Hellanicus, qui partageoit en autant de livres différens l'hiſtoire des différens peuples, l'inconvénient qu'elle avoit pour Thucydide, qui travailloit ſur un plan tout autre, tracé par ſon ſujet même: plan dont il n'étoit pas le maître de s'écarter, parce qu'il ne pouvoit décompoſer des faits également communs à ces peuples divers, qui pour lors occupoient la ſcène tous enſemble. Hellanicus, dans ſon *Atthis*, avoit pû compter par les Archontes & par les Éphores dans ſes *Laconiques*, ſans embarraſſer ſa marche par ce double calcul. Il en réſultoit toûjours les dates préciſes pour les évènemens particuliers de chaque hiſtoire. La conciliation de ces dates étoit l'affaire de ceux qui ſe trouvoient dans le cas de les rapprocher, en réuniſſant les mêmes faits ſous un point de vûe plus général; mais les moyens de comparaiſon ne manquoient pas.

Thucydide ne s'en tient pas aux trois caractères chronologiques des années de la guerre du Péloponnèſe, de celles des prêtreſſes d'Argos, & de celles des magiſtrats de Sparte, d'Athènes & de la Béotie. Il en emploie de plus un quatrième: ce ſont les célébrations des jeux Olympiques; célébrations qu'il déſigne par le nom du vainqueur au combat de Pancrace: d'où l'on peut conclurre que dès-lors on avoit des liſtes de ces Olympioniques, ſans quoi ſa précaution n'eût été d'aucun uſage pour la Chronologie.

Quoiqu'il n'ait écrit qu'après la guerre du Péloponnèſe, il n'a pû conduire ſon hiſtoire juſqu'à la fin de cette guerre qui devoit en être le terme; elle a été continuée par Xénophon & par Théopompe. La continuation de Théopompe ne contenoit que dix-huit ans, & finiſſoit à la bataille navale gagnée près de Cnide par Conon; évènement de l'année 394 avant J. C, dans laquelle il y eut une éclipſe de ſoleil. Ceux des

*Diodor. Sic. Olymp. XCVI, an. 2.*

temps postérieurs à cette époque se trouvoient dans ses *Philippiques*, qui renfermoient en cinquante-huit livres l'histoire de la Grèce au temps de Philippe; ouvrage dont les Anciens ont loué la méthode & la netteté. La continuation de Xénophon étoit plus étendue; elle comprenoit quarante-cinq ans, & finissoit à la bataille de Mantinée, ou à l'an 362 avant l'ère Chrétienne.

Il parut alors dans la Grèce un grand nombre d'histoires particulières, dont les auteurs s'étoient proposés d'écrire les faits arrivés pendant un petit nombre d'années. Mon plan n'est pas de parler de ces écrivains étrangers à l'objet de mon Mémoire. Je suis même obligé, pour ne pas trop étendre cette seconde section, de me borner à deux seules histoires générales, à celles d'Éphorus & de Timée.

Euphorus.

Éphorus né à Cumes dans l'Asie mineure, tenoit un rang distingué parmi les historiens de la Grèce. Son histoire commençoit au retour des Héraclides, & finissoit à la levée du siége de Perinthe par Philippe; évènement de l'année 340 avant J. C, qui étoit la quatrième de la CIX.[e] Olympiade. Elle comprenoit en trente livres ce qui étoit arrivé dans toute la Grèce pendant un espace d'environ sept cents cinquante ans. Diodore loue extrêmement la méthode d'Éphorus: il nous apprend que, pour éviter la confusion dans l'histoire générale d'un peuple partagé en plusieurs États toûjours divisés, souvent ennemis, & qui par cette raison offroit peu de faits intéressans pour le corps entier, Éphorus avoit distribué son ouvrage en différens livres, dans chacun desquels il traitoit séparément l'histoire de chaque cité. L'auteur n'avoit pas négligé les peuples que la Grèce nommoit *Barbares:* il parloit d'eux toutes les fois que la suite des faits en amenoit l'occasion, & il reconnoissoit que leurs antiquités remontoient plus haut que celles des Grecs.

*Diodor. l. V, p. 198. l. XVI, p. 550.*

*Id. l. I, p. 6.*

Les Anciens ne nous ont point instruits de la méthode qu'il observoit pour marquer la date des évènemens; mais il est sûr qu'il en observoit une. D'habiles modernes ont pensé qu'il

*Marsham. Chronic. canon. p. 487, in-4.°*

ajoûtoit les années des rois de Lacédémone à celles des prêtresses d'Argos. On peut le soupçonner avec assez de fondement ; sur ce que Diodore dit dans sa préface, qu'Éphorus employoit les règnes des rois de Sparte pour évaluer à trois cents dix ans l'intervalle du retour des Héraclides, à la première Olympiade. Son histoire finissoit à la quatrième année de la cent neuvième période Olympique. Ainsi, en réunissant ces deux dates, elle comprenoit un espace de sept cents quarante-six ans, que Diodore exprime par celui d'*environ* sept cents cinquante ans. Clément Alexandrin parle de l'ouvrage d'Éphorus, comme s'il eût poussé sa chronologie jusqu'au temps d'Alexandre. Mais Diodore est plus croyable; &, selon toute apparence, Clément a confondu la continuation de Diyllus, qui finissoit au règne de ce Conquérant, avec l'ouvrage même d'Éphorus.

*Stromat. I, p. 247.*

*Diod. l. XVI, p. 550.*

Quoiqu'Éphorus eût commencé son histoire au retour des Héraclides, évènement qui avoit changé presque entièrement la situation de la Grèce Européenne, & occasionné le passage des colonies Éoliennes & Ioniennes dans l'Asie mineure ; il n'avoit pas négligé de marquer la date des faits plus anciens, lorsqu'il s'étoit trouvé dans le cas d'en rappeler le souvenir. Il observoit, par exemple, en parlant de la défaite des Carthaginois par Timoléon, que cette journée décisive pour les grecs de Sicile, étoit un anniversaire de celle où Troie fut prise par leurs ancètres, le 23 du mois *thargélion.* Il ne s'agit pas d'examiner ici la certitude de cette date, mais de donner un nouvel exemple de la précision avec laquelle on datoit certains faits dans l'histoire Grecque. L'époque de la prise de Troie pourroit seule fournir la matière d'un long Mémoire chronologique, si le fond de ce Mémoire ne se trouvoit tout entier dans les ouvrages de M. Fréret, en particulier dans celui contre M. Newton, comme je l'ai déjà observé.

*Plutarch. in Camillo.*

Timée.

Timée Sicilien publia l'an 264 avant J. C, à la fin de la CXXIX.e Olympiade, une histoire universelle de la Sicile, divisée en deux parties. Dans l'une, il rapportoit les guerres des peuples de Sicile avec ceux d'Italie ; & dans l'autre, il traitoit des

guerres que ces mêmes Siciliens avoient eu à soûtenir contre les Grecs. Il avoit fait aussi, selon Suidas, un ouvrage de pure chronologie, sous le titre d'*Olympioniques (p)*.

*Diodor. l. IV, p. 198.* Diodore donne les plus grands éloges à l'exactitude chronologique de Timée. On voit en effet par ce que nous en apprend Polybe, que l'attention ne pouvoit être poussée plus loin à cet égard. Timée marquoit avec soin le règne des rois de Lacédémone: il joignoit à leurs années celles des Éphores depuis l'établissement de ces Magistrats. Il comparoit les années des archontes d'Athènes & des prêtresses d'Argos avec celles des Olympiades, & rapportoit exactement le nom des vainqueurs couronnés aux jeux Olympiques. Il portoit même, selon Polybe, la précision jusqu'au scrupule; il relevoit des anachronismes de trois mois qu'il avoit remarqués dans les registres publics de quelques villes; anachronismes dans lesquels on étoit tombé pour n'avoir pas eu égard aux différences du commencement des années civiles dans chaque pays. C'est un inconvénient auquel nous sommes nous-mêmes exposés dans notre histoire moderne, par la différence des années qui commençoient au mois de janvier dans un pays, à Pâques dans un autre. Cette différence subsistoit encore il y a environ deux siècles; à peine est-elle entièrement abolie de nos jours. Le témoignage rendu par Polybe à l'exactitude de Timée sur ce point, est d'autant plus fort, qu'il ne lui étoit d'ailleurs nullement favorable.

*Excerpta Valesii, p. 50.*

Le chevalier Marsham loue extrêmement cette qualité dans l'historien dont nous parlons; il la loue même au point que ses éloges semblent exclusifs, & pourroient se prendre pour une critique des écrivains précédens. On seroit tenté d'en conclurre qu'avant Timée, Marsham ne reconnoît point de chronologie parmi les Grecs: du moins c'est une conclusion que la plupart des Modernes paroissent en avoir tirée sans trop d'examen. Cependant, à l'exception des années des rois de Lacédémone, Thucydide avoit employé tous ces mêmes

*(p)* Suidas attribue à ce même Timée une histoire de Syrie: mais Polybe, plus croyable que Suidas, suppose qu'il n'avoit travaillé que sur la Sicile.

caractères chronologiques deux cents ans auparavant. Il est vrai que Thucydide indiquoit les Olympiades par le nom du vainqueur au *Pancrace*, le plus glorieux comme le plus difficile de tous les combats Olympiques, & que les Chronologistes préférèrent dans la suite le nom du vainqueur à la course du stade, & s'en servirent pour désigner les Olympiades. C'étoit sans doute parce que les combats du stade ayant d'abord été les seuls en usage à Olympie, la liste des *Stadioniques* étoit la seule qui remontât jusqu'à l'institution des jeux. Au reste, on ne sait par lequel de ces deux noms Timée désignoit les Olympiades.

Finissons par Polybe, dont l'ouvrage historique étoit, à proprement parler, une continuation de celui de Timée, puisqu'il commençoit à la CXXIX.ᵉ Olympiade, à laquelle l'histoire de Timée se terminoit. Des diverses dates employées par cet écrivain, Polybe ne conserva que celles des Olympiades & celles des archontes d'Athènes. Il marque formellement que l'Olympiade à laquelle il commencera, est la cent quarantième; mais dans cet endroit il ne nomme point le vainqueur: ainsi nous ne savons s'il avoit nommé l'athlète qui avoit remporté le prix du stade, ou celui qui avoit obtenu la couronne du Pancrace; & l'état dans lequel l'ouvrage de Polybe est parvenu jusqu'à nous, ne nous permet pas d'y suppléer.

Polybe.

*Polyb. l. 1, p. 45.*

La ligue des Achéens avoit aboli l'ancien gouvernement de Sparte, & cette ville n'ayant plus ses loix de Lycurgue, ni ses rois Héraclides, avoit perdu son antique célébrité. Le temple de Junon étoit à peine connu hors du Péloponnèse. Ainsi les années des rois & des éphores de Sparte, celles des prêtresses d'Argos ne pouvoient plus être d'aucun usage pour la chronologie d'une histoire générale qui embrassoit les évènemens arrivés depuis la frontière de l'Inde jusqu'à l'extrémité occidentale de l'Europe. A ces dates employées par Timée, Polybe substitua l'ère des rois Macédoniens d'Égypte & de la haute Asie, & celle de la fondation de Rome, avec les noms des consuls Romains de chaque année. En plusieurs

occaſions, il a ſoin de ſoulager la mémoire de ſes lecteurs, en ſpécifiant la durée de l'intervalle écoulé entre les évènemens les plus célèbres.

Au reſte, nous ne pouvons plus juger que très-imparfaitement du mérite de la méthode employée par Polybe. Les premiers livres de ſon ouvrage ne ſont, comme il nous l'apprend lui-même, qu'un préliminaire de ſon hiſtoire générale. Ces premiers livres ſont les ſeuls que nous ayons entiers; il ne nous reſte que des fragmens de la ſuite; fragmens qui ſont moins une analyſe que des extraits rédigés dans des vûes particulières, & dont on a retranché tous les détails qui avoient trait à la chronologie. Ce qui nous reſte, ſuffit cependant pour convaincre tout lecteur impartial, qu'il ſeroit difficile de trouver dans aucune hiſtoire une méthode chronologique plus exacte, plus nette, & plus commode que celle de Polybe.

La chronologie ancienne a de grandes difficultés; & quiconque ſent le mérite de l'Hiſtoire, les avantages qu'elle en tire, & le beſoin continuel qu'elle en a, ſent auſſi que, par un juſte retour, il ne peut accorder trop d'eſtime à ceux qui s'y dévouent, à ceux qui la défrichent par leurs travaux, à ceux ſur-tout dont le génie heureux porte le flambeau des découvertes dans cette nuit des temps. Mais les Anciens ne rencontroient ni les mêmes épines, ni les mêmes obſtacles à ſurmonter que nous dans la même carrière. Ils avoient bien des ſecours qui nous manquent; & l'on ne doit pas, à beaucoup près, juger de leur état à cet égard par le nôtre, ni de leurs ſuccès dans ce genre par la forme de quelques-uns de leurs ouvrages hiſtoriques qui nous ſont reſtés.

Aucune des hiſtoires générales de la Grèce, n'eſt parvenue juſqu'à nous; elles étoient toutes entre leurs mains: ils les avoient ſous les yeux; & nous, pour former, je ne dis pas le détail de l'hiſtoire Grecque, mais ſeulement la ſuite des faits les plus importans, nous ſommes obligés d'en réunir les débris épars, le plus ſouvent dans des ouvrages peu propres à nous prévenir en faveur de l'exactitude de leurs auteurs, mais toûjours dans des écrivains qui, ne rapportant ces faits que

que par occasion, ont omis les circonstances inutiles à leur objet, & qu'il nous seroit essentiel à nous de connoître pour l'usage que nous en faisons.

La bibliothèque d'Apollodore est le seul monument de l'histoire des temps héroïques, que nous ayons à peu près en entier, au moins si nous adoptons le sentiment des Critiques qui pensent que cette Bibliothèque est l'ouvrage même d'Apollodore, & non pas un extrait de son histoire des Dieux en vingt-quatre livres. *Fabric. bibliot. Græc. vol. III, l. III, c. 27.*

La bibliothèque d'Apollodore est distribuée suivant l'ordre des générations, depuis Inachus jusqu'à la guerre de Troie : plan conforme à la méthode des anciens historiens Grecs ; & ces générations peuvent former une chronologie complète & suivie, comme l'a remarqué Scaliger. Il est vrai qu'il en résulteroit quelques difficultés dans le détail, parce que l'auteur avoit joint aux anciennes traditions celles des Poëtes cycliques, même celles des Poëtes tragiques, qui n'étoient pas toûjours d'accord avec les historiens. Mais Apollodore avoit paré lui-même à cet inconvénient par un ouvrage purement historique, dans lequel il marquoit la durée des temps antérieurs à la prise de Troie, & qui faisoit comme le supplément de son Canon chronologique en vers, dédié au roi de Pergame, Attale Philadelphe. Ce Canon, qui commençoit à la prise de Troie, comprenoit les évènemens d'un espace de mille quarante ans, & finissoit à l'année 144 environ avant l'ère Chrétienne. *Fabric. ibid.* *Scymnus à versu 16 ad 49.*

Clément d'Alexandrie nous a conservé un fragment de la première partie du Canon d'Apollodore, qu'il cite pour montrer que Moyse est antérieur de six cents sept ans à l'apothéose de Bacchus dans la Grèce. Nous apprenons par-là que, dans le systême d'Apollodore, cette apothéose étoit de la trente-deuxième année du règne de Persée, dont la première précédoit de cent soixante-dix-huit ans la prise de Troie. Apollodore n'avoit pas commencé sa chronologie à la fondation du royaume de Mycènes par ce héros : il avoit remonté sans doute à celle du royaume d'Argos. Le fragment de Jules *Clem. Stromat. l. I, p. 336.*

Euseb. præpar. Evang. lib. X, c. 10. p. 488. Apollodor. Bibliot. l. II, c. 3.

Africain, conservé par Eusèbe, met la *chronographie Athénienne* (c'est le titre sous lequel on cite le plus souvent l'ouvrage d'Apollodore) au nombre des écrits qui plaçoient le déluge d'Ogygès mille vingt ans avant les Olympiades. Il parut alors dans la Grèce plusieurs autres ouvrages chronologiques qui remontoient jusqu'aux temps fabuleux. Castor, dont l'ouvrage intitulé *les temps inconnus*, se trouve cité dans Apollodore, avoit examiné avec soin la suite & la durée des différens royaumes de la Grèce depuis leur établissement jusqu'à l'extinction de la royauté dans chacun de ces petits États. Eusèbe nous en a conservé divers fragmens dans le premier livre de sa Chronique. Une liste de tous les morceaux de ce genre me mèneroit trop loin. Je me contenterai de citer la chronique Athénienne gravée sur un marbre placé dans l'isle de Paros, l'an 263 avant Jésus-Christ, & publiée parmi les marbres du comte d'Arondel.

Plutarch. Dialog. de Musicâ.

Cette Inscription chronologique n'est pas le seul titre du même genre, auquel on ait anciennement donné le sceau de l'authenticité. Nous sommes autorisés à croire qu'il y en avoit un à peu près semblable à Sicyone. Héraclide de Pont cite, à l'occasion de Linus & d'Amphion, un marbre sur lequel étoient inscrits les noms des prêtresses d'Argos, & ceux des Poëtes & des Musiciens célebres. M. l'abbé Fourmont a rapporté de son voyage au Levant, des Inscriptions qui donnent une suite des prêtresses d'Apollon Amycléen, presque complète, & de laquelle on peut tirer quelques lumières pour la chronologie des temps les plus reculés.

Ceux qui ont fait une étude sérieuse de ces matières, savent que, malgré nos pertes, nous avons encore un assez grand nombre de fragmens des anciens Chronologistes, pour être en état de fixer en général avec une précision suffisante, la suite & la durée des temps de l'ancienne histoire. Les contradictions de nos Chronologistes modernes, sur lesquelles appuyent avec tant de force ceux que d'autres goûts éloignent de ce genre d'étude épineux, mais utile, ne peuvent former

un préjugé contre la méthode chronologique des Anciens. Ces embarras, qu'on exagère, viennent moins des difficultés de la matière en elle-même, quoiqu'elle en ait de grandes, que du vice des méthodes ſuivies par nos modernes, & ſurtout de cet amour des ſyſtèmes, qui leur a fait trop ſouvent tirer des conſéquences prématurées, de principes inſuffiſans adoptés ſans examen, & quelquefois de paradoxes érigés en principes. L'amour des ſyſtèmes a été dans tous les temps & dans tous les genres, le plus grand obſtacle aux progrès de nos connoiſſances.

Ce ſeroit au reſte étendre trop loin ce que j'ai dit juſqu'à préſent ſur la méthode chronologique des anciens Grecs, que d'en conclurre que leur chronologie fût pour eux-mêmes exempte de difficultés ou de fautes. Je ſuis bien éloigné de le croire: je ſais qu'elle avoit ſes épines, comme celle de toutes les Nations, qu'elle en avoit même de particulières. L'année ne commençoit pas en même temps par-tout dans la Grèce: ce point varioit chez les différens peuples. Ils n'étoient pas plus d'accord ſur le nombre des jours dont ils la compoſoient; ſe règlant, les uns ſur le cours de la Lune, les autres ſur celui du Soleil; différences qui devoient embarraſſer & ſouvent tromper les Chronologiſtes dans leurs opérations. Joignons à ces ſources d'incertitudes le peu de connoiſſance qu'ils avoient de l'Aſtronomie exacte, la groſſièreté de leurs inſtrumens, l'imperfection des hypothèſes qui ſervirent long-temps de baſe à ces périodes, à ces cycles qu'ils imaginoient pour ramener certaines fêtes aux mêmes points de l'année ſolaire, en ajoûtant aux années lunaires des intercalations plus ou moins longues. En voilà plus qu'il ne faut pour nous convaincre que ſi cette route eſt remplie d'écueils pour nous, elle en étoit ſemée pour eux; mais, je le répète, ils avoient des moyens que nous n'avons plus. Un intérêt perſonnel, fort différent de la ſimple curioſité qui nous porte à cette étude, les ſoûtenoit dans leurs recherches. Ils étudioient en citoyens paſſionnés pour la gloire nationale, pour l'honneur du nom Grec, & chacun en particulier pour celui de ſa patrie, qu'il croyoit

servir en éclairciſſant ſes antiquités. Ils ſavoient que leurs ouvrages ſeroient lûs avec le même intérêt, que leurs compatriotes ſeroient leurs juges, & que ces juges étoient, pour la pluſpart, en état de prononcer; parce que dans toute République, dont le territoire eſt borné, dont les citoyens ſont peu nombreux, forment des claſſes diſtinctes & ſe mêlent plus ou moins du gouvernement, preſque tous ſont verſés dans la connoiſſance de ce qui concerne leur ville, comme ailleurs un particulier veut l'être de ce qui concerne ſa propre famille. Les affaires communes étoient pour ces Républicains, ce que les affaires domeſtiques ſont pour nous. D'ailleurs, il ne s'agit point ici de compter ni d'évaluer les obſtacles que les Grecs pouvoient éprouver dans l'étude de leur chronologie; mais de ſavoir s'ils l'ont étudiée; ſi dans leurs hiſtoires générales l'ordre chronologique étoit aſſez bien obſervé, pour donner à leurs lecteurs une idée juſte & nette de la ſuite & de l'enchaînement des faits. Je crois l'avoir ſuffiſamment prouvé.

Je ne prétends pas que cet ordre chronologique ſe trouvât dans tous les écrits des Anciens. La propoſition ſeroit fauſſe, & démentie par quelques-uns de leurs ouvrages qui ſont encore entre nos mains. Celui d'Hérodote, par exemple, ſuffiroit pour la réfuter. Dans le récit très-circonſtancié que cet écrivain nous fait de la guerre de Xercès contre les Grecs, ce n'eſt que par quelques circonſtances qui lui échappent ſans deſſein, qu'on peut déterminer le temps où les faits ſont arrivés: il faut même une attention particulière pour y parvenir; à tous momens ſon récit principal eſt rompu par de longues digreſſions ſur des évènemens de l'hiſtoire étrangère & de celle des temps plus anciens. Ces premières digreſſions en contiennent d'autres, & ces autres encore en amènent inceſſamment de nouvelles: ce ſont par-tout écarts ſur écarts, & rien ne lie enſemble toutes ces branches diverſes; rien ne les unit à la tige même, qu'un certain rapport de circonſtances, dont l'auteur avoit été frappé, peut-être auſſi quelquefois l'envie de raconter ce qu'il avoit appris dans le cours de ſes voyages. L'ouvrage d'Hérodote a moins l'air d'une hiſtoire écrite, que d'un récit fait ſur le champ

& ſans préparation, par un homme très-inſtruit & de beaucoup d'eſprit. Mais s'il en a les défauts, il en réunit tous les avantages; une expreſſion ſimple & dont les graces naïves ne ſont altérées par aucun de ces ornemens recherchés dont les autres écrivains ont chargé leur ſtyle; des narrations dont la longueur fait l'agrément, par le grand nombre de petites circonſtances propres à peindre les choſes mêmes dans l'imagination du lecteur; des deſcriptions de pays, de bâtimens, de coûtumes, qui mettent ſous les yeux tous les objets dont il parle. Félicitons-nous du deſordre de ce grand Écrivain, & ſachons-lui gré de ſes écarts inſtructifs. Un Auteur plus méthodique nous eût laiſſé ignorer bien des choſes curieuſes, importantes même pour la connoiſſance de l'antiquité. Mais peut-être ces écarts ne ſont-ils qu'apparens: peut-être tant de parties dont le mélange nous ſemble confus, nous paroîtront-elles former un enſemble parfait, un tout régulier, ſi nous plaçons Hérodote ſous un point de vûe différent; ſi nous regardons ſon ouvrage moins comme une hiſtoire, que comme un cours de morale & de politique; comme une ſorte de poëme en proſe, dans lequel l'auteur s'étoit propoſé d'établir certains principes qu'il avoit adoptés, en les fondant ſur des faits véritables, mais choiſis & placés ſelon qu'ils entroient dans ſes vûes. Le plan étoit ſingulier, ingénieux, nouveau: il a pû être celui d'Hérodote: & le nom des neuf Muſes donné à ſes neuf livres, comme aux neuf chants d'un poëme, ſemble l'indiquer. Du moins c'eſt ainſi que penſoit M. l'abbé Geinoz, qui connoiſſoit bien cet auteur, dont nous ſavons qu'il avoit fait une étude approfondie. Il a juſtifié ſon opinion par une analyſe raiſonnée d'Hérodote, & il la fonde ſur aſſez de preuves, pour la rendre au moins très-vrai-ſemblable.

*Mém. de l'Acad. vol. XXIII, Mém. p. 101.*

Après tout, que le deſordre ſoit apparent ou réel dans Hérodote, qu'on l'attribue au caractère de ſon eſprit, ou qu'on y reconnoiſſe une marche ſyſtématique & régulière; ni ſon exemple, ni ceux de Xénophon & de Plutarque qu'on peut y joindre, ne prouvent rien contre les autres écrivains qui nous reſtent, contre Thucydide, Polybe, Diodore, Denys

d'Halicarnaſſe & Dion Caſſius. Denys d'Halicarnaſſe ſur-tout offre un modèle de la plus parfaite méthode hiſtorique qu'il ſoit peut-être poſſible d'obſerver à tous égards ; & je doute qu'aucun ſiècle, aucune Nation puiſſe fournir un ſeul ouvrage ſupérieur au ſien ſur cet article ; je doute même qu'il s'en trouve beaucoup qui puiſſent aller de pair. J'en appelle à ceux qui ſe ſont appliqués à la lecture ſuivie & à la comparaiſon des hiſtoires anciennes & modernes. C'eſt par la méthode de ces écrivains que nous devons juger des anciens hiſtoriens Grecs, dont, à la vérité, les ouvrages nous manquent, mais que nous ſavons, par le témoignage de ceux qui les avoient lus, s'être fait un point capital d'étudier la chronologie de leur Nation, & de fixer avec juſteſſe les dates particulières des évènemens qu'ils rapportoient.

Quelques exemples du contraire ne peuvent fonder une aſſertion générale, dans laquelle on envelopperoit injuſtement toute l'Antiquité. Ils ne prouvent point que dans le fait, les Anciens n'aient pas obſervé les règles de la méthode chronologique. Ils les ont connues : ils les ont ſuivies auſſi-bien que l'ont fait les Modernes ; & leurs écrivains ſérieux méritent notre confiance, comme dépoſitaires d'un grand nombre de faits inconteſtables. Il ne s'agit que de ſavoir les conſulter : mais il faut choiſir ; & le choix demande un eſprit juſte. S'il donne à cet examen toute l'attention néceſſaire, il en ſera payé par le ſuccès : il reconnoîtra que la chronologie ancienne eſt établie ſur de ſolides fondemens ; & qu'il eſt plus avantageux, & peut-être plus facile de travailler à l'éclaircir, que de parvenir à l'ébranler.



# *SUITE DU TRAITÉ HISTORIQUE DE LA RELIGION DES PERSES,*

Par M. l'Abbé FOUCHER.

## SECONDE ÉPOQUE.

### QUATRIÈME MÉMOIRE,

*Doctrine des Sectateurs du ſecond Zoroaſtre ſur la nature de la Divinité.*

J'AI remarqué dans le Mémoire précédent, que les Perſes ont regardé Zoroaſtre, pluſtôt comme Légiſlateur que comme Philoſophe; & que les Grecs le conſidéroient plus comme Philoſophe que comme Légiſlateur. C'eſt que les Grecs étoient naturellement Philoſophes, & que les Perſes avoient ceſſé de l'être après les règnes de Cyrus & de Darius fils d'Hyſtaſpes. 4 Mars 1757.

Il eſt inconcevable en effet à quel point cette Nation dégénéra; on n'y voit preſque plus de traces de cette ſageſſe orientale ſi renommée dans le monde: ces écoles de Babylone, ſi brillantes autrefois, étoient enſévelies ſous les ruines de cette ville; la ſageſſe, qui relevoit la petite nation des Perſes au deſſus de toutes les autres, s'évanouit preſque tout-à-coup; & l'eſprit de conquête éteignit également le génie dans les peuples vaincus & dans le peuple victorieux. Depuis ce temps fatal, il ne fut plus queſtion de Littérature dans l'Orient: aucun perſonnage ne s'y diſtingua par ſes talens; & la Grèce, qui profita des lumières des Orientaux, ſembla leur donner en échange ſon ancienne barbarie.

L'excès de la proſpérité fut le principe de cette décadence.

La molleſſe, ſuite inévitable de l'abondance & des richeſſes, répandit un engourdiſſement général dans les eſprits. Les Princes enivrés de leur grandeur, ne penſoient qu'à maintenir dans une obéiſſance ſervile les vaſtes provinces réunies ſous leur domination : toute émulation fut bannie ; & les ſujets ne cherchèrent plus à ſe diſtinguer que par la ſupériorité de l'opulence & des emplois.

Je ne chercherois point d'autre cauſe de la dégradation des Perſes, ſi le caractère même du ſecond Zoroaſtre ne m'en offroit une encore plus immédiate. Il n'appartient qu'à la véritable Religion d'élever les eſprits en les aſſujétiſſant. L'impoſture, qui s'arroge les droits de la vérité, ne fait qu'énerver les ames qu'elle ſubjugue. Les Mages ne ſe permirent pas de penſer après leur maître, & ne s'appliquèrent qu'à faire obſerver au peuple les pratiques ſuperſtitieuſes & gènantes dont il l'avoit ſurchargé.

Nous trouvons dans Pythagore ſon diſciple, les mêmes principes, les mêmes énigmes pour les envelopper, la même multitude de pratiques, & le même caractère de tyrannie. *Le Maître l'a dit* (αὐτὸς ἔφα) diſoient les Pythagoriciens, & c'étoit leur dernière réponſe aux difficultés qu'on leur propoſoit.

Mais le génie des Grecs ne put ſe contenir long-temps dans une dépendance que Dieu ſeul a droit d'exiger. Si les diſciples de Pythagore conſervèrent ſa doctrine, ils osèrent au moins l'examiner, & l'interpréter chacun à ſa manière; & ceux mêmes qui faiſoient profeſſion de s'aſtreindre le plus ſtrictement aux idées du maître, ſe flattoient de déférer à la raiſon autant qu'à ſon autorité.

Les Perſes, au contraire, en qui la ſervitude étoit devenue comme une ſeconde nature, pouſsèrent l'αὐτὸς ἔφα juſqu'à la ſtupidité. Point d'autre raiſon chez eux que la déciſion de Zerdusht : le bien eſt ce que le *Zend* preſcrit ; le mal, ce que le *Zend* défend. *Zend-aver, na-Zend-aver ;* c'eſt ainſi qu'ils expriment le *fas* & le *nefas.*

Ne cherchons donc plus de Philoſophes dans la Perſe après le ſecond Zoroaſtre. Les plus habiles d'entre les Mages pouvoient connoître

connoître historiquement son système : les autres, avec le peuple, se piquoient de conserver ses dogmes religieux, sans se mettre trop en peine de les comprendre.

Que ne pouvons-nous puiser dans leurs propres livres la tradition de leur croyance! Il est indubitable que quelques Mages ont écrit sur la religion. Les ouvrages d'Hostanès, successeur immédiat du second Zoroastre, étoient connus des Anciens: Eusèbe même nous assure qu'Hostanès parloit de la nature de Dieu comme son prédécesseur, dans un ouvrage divisé en huit livres, ἐν Ὀκτατεύχῳ. Ceux d'Erdaviraph & de Marasphand, sous le règne de Sapor I.er sont célèbres parmi les Ghèbres. Les autres sont absolument inconnus ; & ce qui peut en rester, fait partie du *Zendavesta*, recueil qui vraisemblablement sera long-temps fermé pour nous.

Les auteurs Arabes disent si peu de choses sur la croyance des anciens Perses, & ce qu'ils en rapportent est si confus, qu'autant vaudroit-il qu'ils n'en eussent rien dit. Au reste, s'ils parlent avec quelque respect de la personne & des sentimens de Zerdusht, ils avoient la plus mauvaise opinion de ses sectateurs, & les détestoient comme des Manichéens & des Ignicoles.

Ainsi nous n'avons d'autres témoins de la croyance des Mages, depuis le second Zoroastre jusqu'à l'invasion des Sarazins, que les auteurs Grecs, soit Payens, soit Chrétiens. Les premiers nous guideront depuis le règne de Darius fils d'Hystaspes jusqu'au temps de la dynastie des Sassanides, autrement dite des Cosroës, c'est-à-dire, pendant l'espace de sept à huit siècles : & les seconds, depuis le règne d'Artaxerxès ou Artaxare, vers l'année 226 de l'ère Chrétienne, jusqu'à la conquête de la Perse par les Mahométans. Je me borne dans ce Mémoire à la première époque, & par conséquent je n'emploierai que le témoignage des grecs Payens. Il est vrai que nous avons perdu la plufpart des livres philosophiques, les plus capables de nous instruire sur ce point; mais ce qui nous reste d'Historiens & de Philologues nous fournira des lumières qui ne sont nullement à négliger.

Il ne tient pas à M. Hyde de nous enlever cette ressource. Prévenu d'un système contredit par tous les Anciens, il trouve qu'il est plus court de les traiter d'ignorans & de menteurs, que de les expliquer. Mais à qui persuadera-t-il que, pendant le cours de plusieurs siècles, tout le monde se soit grossièrement trompé sur la croyance, je ne dis pas d'un petit peuple obscur, mais de la monarchie la plus vaste & la plus brillante de l'Orient? Je ne dis pas encore d'une ancienne Nation qui depuis long-temps ne subsisteroit plus, mais d'une Nation contemporaine, que la guerre, les traités & le commerce obligeoient de connoître & d'étudier?

D'ailleurs il s'agit de faits publics, répétés chaque jour, & dont les yeux sont, pour ainsi dire, juges compétens. Les Perses savoient fort bien que les Grecs adoroient les statues, & divinisoient les héros: pourquoi les Grecs auroient-ils ignoré la nature du culte que les Perses rendoient aux astres & aux élémens?

Cependant M. Hyde se permet d'invectiver avec amertume contre tous les Grecs sans distinction. Observateurs superficiels des usages & de la philosophie des peuples étrangers, les écrivains de cette Nation, dit-il, trouvoient par-tout leurs idées, leurs imaginations & leurs Dieux. Quelle croyance méritent-ils, lorsque, contre la notoriété publique, ils imputent aux Perses d'adorer Jupiter, Mars, Vénus, les Héros & les Génies? La bonne opinion qu'ils avoient d'eux-mêmes, les portoit à faire *grécifer* tout le genre humain. Partisans d'une Religion qui n'est qu'un amas monstrueux de fables contradictoires, ils ne pouvoient se persuader que les autres nations, qu'ils traitoient de barbares, pussent avoir une théologie moins informe & moins absurde que la leur.

*Rel. vet. Perf. passim.*

Je n'examine point jusqu'à quel point ces reproches peuvent être fondés; mais en conclurra-t-on que les écrivains Grecs ne doivent jamais être écoutés, quand il s'agit des Religions étrangères? Ce seroit un paradoxe révoltant. Au reste, cette critique n'a point d'application au sujet que nous traitons; car il n'est pas ici question du témoignage de deux ou trois Auteurs

qu'on pourroit soupçonner de légèreté ou de distraction, mais de ce qu'il y a de plus grave & de mieux instruit dans l'antiquité, ou, pour mieux dire, il s'agit de l'unanimité des Anciens, contre laquelle il est intolérable de s'inscrire en faux.

D'ailleurs les Grecs n'ont jamais prétendu que les Perses eussent la même Religion que la leur; & M. Hyde leur en impose. Ce sont eux-mêmes qui nous apprennent que les Perses blâmoient hautement leur idolatrie, & par conséquent ils ne pouvoient se dispenser d'examiner à fond une Religion qui condamnoit & proscrivoit la leur. Aussi remarquent-ils avec soin les différences spécifiques de l'une & de l'autre; ce qu'ils n'observent pas toûjours avec la même exactitude, lorsqu'ils parlent de la Religion des autres peuples: preuve certaine qu'ils avoient étudié celle des Perses avec attention. Il est vrai qu'ils donnent souvent le nom de leurs Dieux aux dieux de la Perse, parce qu'en effet il y avoit entre ces Divinités des analogies plus ou moins frappantes; mais ils prennent cette liberté avec tant de précaution, qu'il seroit difficile de s'y méprendre: j'ose même dire qu'ils vont au devant de la critique, & qu'ils avertissent eux-mêmes que les Dieux qu'ils désignent quelquefois par le même nom, n'ont que des traits de ressemblance, & different essentiellement par leur nature. Il est inutile de pousser plus loin leur apologie: écoutons les eux-mêmes, & jugeons s'ils sont aussi coupables qu'on voudroit nous le persuader.

La doctrine du second Zoroastre sur la Divinité, peut se réduire à deux principaux articles: le premier consiste dans la croyance d'un Dieu invisible, auteur de l'Univers, & supérieur aux Dieux visibles engendrés dans le temps; & le second, dans la croyance de ces Dieux visibles, auxquels on devoit rendre les honneurs divins, selon qu'ils participoient plus ou moins à la substance du premier Principe de toutes choses. Voyons ce que les Perses avoient conservé de cette doctrine de leur législateur. On se souviendra que je me renferme dans l'intervalle du temps qui s'écoula depuis le règne de Darius fils d'Hystaspes, jusqu'à celui du perse Artaxare.

## PREMIÈRE PARTIE.

### *Doctrine des Sectateurs de Zoroastre sur le Principe invisible de toutes choses.*

QUELQUES Écrivains de l'antiquité ont cru que le Soleil étoit la première & la principale divinité de la Perse; mais cette opinion, suivie par plusieurs de nos Savans modernes, n'est qu'une erreur populaire fondée sur de simples apparences.

Les Anciens étoient prévenus de cette fausse maxime, que les honneurs divins étoient principalement dûs aux Dieux visibles, c'est-à-dire aux Dieux subalternes, préposés au gouvernement de l'Univers; & que le Principe invisible de toutes choses devoit être l'objet de notre admiration, de notre respect, de nos louanges, plustôt que du culte extérieur.

Ainsi le Soleil étant le premier des Dieux visibles chez les Perses, il n'est pas étonnant que les étrangers le regardassent assez communément comme la principale divinité du pays. Lorsque le culte des Mages prit faveur dans l'empire Romain, on ne remonta pas au-delà du Soleil, & Mithra fut révéré comme le premier des Dieux. C'est ici le cas de dire, avec M. Hyde, que la plusþart des Idolatres ne pouvoient croire la théologie des Perses plus spirituelle & plus sublime que celle des Grecs & des Romains. C'étoit encore beaucoup pour eux, de mettre l'astre du Soleil au dessus des Héros divinisés, dont le culte avoit fait oublier celui qu'on rendoit anciennement aux grands agens de la Nature.

Mais ceux des Anciens qui sûrent écarter ce nuage, rendirent plus de justice aux Perses. Je mets Hérodote à leur tête; il sera d'autant moins suspect, qu'on le soupçonne volontiers de n'avoir que légèrement effleuré les mœurs & la religion des Nations barbares.

Témoignage d'Hérodote. *Lib. 1, n.° 25.*

« Les Perses, dit-il, ne se croient pas permis d'ériger des » statues, de bâtir des temples & des autels, & traitent cet usage

de folie; c'eſt ſans doute, ajoûte-t-il, parce qu'ils ne croient pas, avec les Grecs, que les Dieux ſoient iſſus des hommes *(a)*. Leur uſage eſt de ſacrifier à Jupiter (Διὶ) ſur le ſommet des plus hautes montagnes, appelant Jupiter cette vaſte étendue du Ciel qui nous environne de toutes parts (*τὸν κύκλον πάντα τοῦ οὐρανοῦ Δία καλέοντες*) : ils offrent auſſi des victimes au Soleil, à la Lune, à la Terre, au Feu, à l'Eau & aux Vents (*θύουσι δὲ ἡλίῳ, τε καὶ σελήνῃ, καὶ γῇ, καὶ πυρὶ, καὶ ὕδατι, καὶ ἀνέμοισι*), & ne ſacrifioient anciennement (*ἀρχῆθεν*) qu'à ces divinités; mais inſtruits depuis par les Aſſyriens & par les Arabes, ils ont adopté Vénus-Uranie, que les premiers nomment Mylitta, les ſeconds Alitta, & les Perſes Mithra (*καλέουσι δὲ Ἀσσύριοι τὴν Ἀφροδίτην, Μυλίττα; Ἀράβιοι δὲ, Ἀλίττα; Πέρσαι δὲ Μίτραν*). »

Il eſt évident, par ce texte d'Hérodote, que les Perſes reconnoiſſoient un Dieu principal, ſupérieur au Soleil, aux Planètes & aux Élémens; un Dieu qui l'emportoit autant ſur eux, que le Jupiter des Grecs l'emporte ſur Apollon, Diane, Vulcain & les autres divinités de la Fable.

M. Hyde devoit applaudir à cette déciſion d'Hérodote: n'eſt-ce pas faire un grand éloge des Perſes, que de leur faire rejeter comme une folie l'adoration des Dieux iſſus des hommes? Mais comme l'hiſtorien avance d'autres choſes qui ne cadrent pas avec le ſyſtème du docte Anglois, celui-ci met tout en œuvre pour le convaincre d'inexactitude.

Le premier reproche qu'il lui fait d'abord, de mettre Jupiter au nombre des Dieux de la Perſe, eſt très-mal fondé: car il eſt manifeſte qu'Hérodote n'impute point aux Perſes le culte du Jupiter Grec fils de Saturne, mais ſeulement le culte du Ciel, qu'ils appeloient Ζεὺς (*Δία καλέοντες*); ce qui veut dire

*Relig. vet. Perſ. cap. 3, p. 98. & ſeq.*

*(a)* Ces paroles d'Hérodote ſont très-remarquables. Les Dieux de la Grèce avoient donc été des hommes; & ce ſyſtème n'eſt point une invention d'Évhémère, comme le prétendent quelques Savans modernes. Les Philoſophes avoient déjà tâché de couvrir l'origine de l'idolatrie d'un voile de myſtère pour en cacher la honte. Hérodote, plus ancien que la pluſpart des Philoſophes, nous dit ſimplement ce qu'il en penſoit, & ce qu'en penſoient avec lui tous les Grecs de ſon temps.

que les Perſes, dans leur langue, donnoient au Firmament un nom qui répond à l'idée que les Grecs exprimoient par le mot Ζεὺς. Et pourquoi les Perſes n'auroient-ils pas donné ce nom même, ou quelqu'autre ſemblable au Firmament? Nous ſavons que le mot *zend* ſignifie la *vie:* or les Perſes pouvoient fort bien donner au Ciel le nom de *Zend,* pour marquer qu'ils le regardoient comme la vie par eſſence, & comme le principe de la vie dans tous les êtres.

*Voyez le ſecond Mém. tome XXVII, page 298.*

Mais, dira-t-on, le Firmament étoit-il le Dieu ſuprême des Perſes? N'eſt-il pas certain, comme nous l'avons prouvé nous-mêmes dans le Mémoire précédent, que le ſecond Zoroaſtre reconnoiſſoit un Dieu inviſible, ſupérieur à l'Univers & formateur du Ciel? Hérodote aura donc été la dupe des apparences; il a vû les Perſes monter ſur le ſommet des montagnes, offrir des ſacrifices en plein air, en élevant les mains & les yeux vers le Ciel; & ſans autre examen, il a conclu qu'ils regardoient le Ciel comme le Dieu ſouverain. Avec une injuſtice égale, les Payens accuſoient les Juifs de n'adorer que le Ciel matériel.

Pour répondre à cette objection, il faut ſe rappeler que dans le ſyſtème du ſecond Zoroaſtre, le Dieu ſuprême avoit détaché de ſa ſubſtance Oromaze ſon premier né, pour être l'ame de l'Univers; que celui-ci à ſon tour avoit formé les Dieux inférieurs, tels que le Soleil, la Lune, les Planètes & l'eſprit actif qui vivifie la matière; & qu'après ces opérations ce Dieu, qui n'étoit autre choſe que le feu le plus pur qui fût dans l'Univers, s'étoit retiré dans les voûtes du Ciel, qu'il avoit parſemé d'étoiles fixes pour lui ſervir de trône & de cortège. Le Ciel ſupérieur n'étoit donc autre choſe qu'Oromaze: or il eſt indubitable que les Perſes adoroient Oromaze; donc il eſt certain qu'ils adoroient le Ciel; donc Hérodote a caractériſé très-exactement ce qu'il appelle le Jupiter des Perſes. Il ne pouvoit ignorer que tous les peuples, & les Grecs comme les autres, n'élevaſſent dans le temps de la prière les yeux & les mains vers le Ciel. Par quelle étrange logique auroit-il donc conclu d'un uſage général à toutes les Nations, que les Perſes ſeuls regardoient

le Ciel comme le premier des Dieux? Aussi s'exprime-t-il de manière à faire sentir qu'il parloit en connoissance de cause, puisqu'au lieu de dire vaguement que le Ciel étoit le Jupiter des Perses, il assure qu'ils donnoient ce nom à toute la sphère du Ciel qui nous entoure de toutes parts, τὸν κύκλον πάντα τοῦ οὐρανοῦ Δία καλέοντες.

Au reste on ne doit pas être surpris qu'Hérodote ne dise rien du Dieu supérieur au Ciel même, reconnu par le second Zoroastre. Les Perses qu'il avoit entretenus ne lui en avoient peut-être point parlé; car les Anciens, en général, s'occupoient peu du Principe invisible de toutes choses. Les Grecs eux-mêmes mettoient le Destin au dessus de Jupiter, & cependant ils appeloient celui-ci le père, le maître & le souverain des Dieux. Conformément à cet usage reçû, Hérodote aura cru donner une idée suffisante de la religion des Perses, en décrivant le Dieu qui, dans leur théologie, répondoit au Jupiter des Grecs.

Il n'est pas si facile de le justifier au sujet de Vénus-Uranie: il dit que les Perses lui donnoient le nom de Mithra; cependant il est incontestable que Mithra, dans la Perse, étoit le nom du Soleil: Hérodote pouvoit-il ignorer un fait si notoire?

Quelques Critiques se sont imaginés que cette Vénus-Uranie étoit la Lune; & que cette planète passant pour la sœur du Soleil, ou lui donnoit le nom de son frère avec la terminaison féminine Μίθρη ou Μίθρα.

Mais assurément ce n'est pas là le sens d'Hérodote; car il distingue très-nettement Vénus-Uranie divinité nouvelle dans la Perse, d'avec la Lune σελήνη, qu'on y adoroit de tout temps ἀρχῆθεν. Au reste je ne puis assez m'étonner qu'un aussi savant homme que M. Mosheim adopte cette solution; les Perses, plus éclairés que les peuples Idolatres, étoient bien éloignés d'humaniser ainsi les Dieux. Hérodote le fait assez sentir; & Diogène Laërce, en recueillant les témoignages des plus graves auteurs de l'antiquité, le confirme d'une manière encore plus précise: *Les Mages*, dit-il, *ont horreur des idoles & des statues, & détestent sur-tout ceux qui croient les Dieux mâles & femelles*

*In notis ad Cudworth. t. I, p. 327.*

*Diog. Laërt. in Proœmio.*

(τῶν δὲ ξοάνων καταγινώσκουσι, καὶ μάλιστα τῶν λεγόντων ἄῤῥενας εἶναι θεοὺς καὶ θηλείας). En effet, ſelon les Mages, la divinité n'étoit autre choſe que l'eſprit vital de la Nature, dans lequel il ſeroit abſurde de diſtinguer différens ſexes.

Avouons donc de bonne foi qu'Hérodote s'eſt trompé ſur un point qui n'eſt pas fort important: ce n'étoit peut-être qu'un défaut d'attention ou de mémoire; il ſe rappeloit en gros que les Perſes honoroient Mithra comme principe de la génération: or les Grecs honoroient Vénus ſous le même point de vûe. D'ailleurs les noms de *Mylitta* & d'*Alitta*, donnés à cette Déeſſe par les Aſſyriens & par les Arabes, aſſez ſemblables à *Mithra*, favoriſoient la mépriſe.

Mais ici même nous avons une preuve de l'attention ſcrupuleuſe d'Hérodote: un écrivain ſuperficiel ſe ſeroit contenté de mettre Vénus au nombre des Dieux de la Perſe, au lieu que notre hiſtorien avertit ſon lecteur que le culte de cette Déeſſe étoit une innovation dans la religion du pays; innovation tout-à-fait oppoſée à l'eſprit de cette même religion, où les ſtatues & les divinités de différens ſexes étoient en horreur.

Ce ſacrilège eſt attribué par les Anciens au roi Artaxerxès Mnémon, & ſi le nouveau culte ne ſouleva pas les eſprits, il faut ſuppoſer que le zèle pour la doctrine de Zoroaſtre étoit déjà bien refroidi. Il eſt à croire qu'Artaxerxès ne força perſonne à rendre des honneurs à ſa Déeſſe; mais il ne pouvoit manquer de trouver des partiſans ou des flatteurs.

Au reſte c'eſt uniquement en vertu de quelque analogie qu'Hérodote donne le nom de Vénus à cette nouvelle divinité: d'autres Auteurs la conſidérant ſous un autre rapport, la nomment Diane & Artémis, & ſouvent la Diane Perſique pour la diſtinguer de la Grecque: les médailles la repréſentent armée. D'autres joignent au nom de Diane & de Vénus le ſurnom d'Anaïtis, mot oriental grécisé. Plutarque nous apprend qu'Artaxerxès lui bâtit un temple à Ecbatanes.

*Plutarq. vie d'Artaxerxès.*

*In Protrept.*

S.t Clément d'Alexandrie après avoir dit (comme nous l'avons rapporté dans le Mémoire précédent) que les élémens ſont

ſont pour les Perſes ce que les ſtatues ſont pour les Grecs & les animaux pour les Égyptiens, ajoûte, d'après Béroſe, qu'Artaxerxès, fils de Darius & petit-fils d'Ochus, fit adorer à ſes ſujets des divinités de figure humaine, ayant placé des ſtatues de Vénus-Tanaïtis à Babylone, à Suze, à Ecbatanes, à Perſépolis, à Bactres, à Damas & à Sardes. Ce Prince néanmoins ne fut pas le premier auteur de cette innovation, puiſqu'elle eſt rapportée par Hérodote, qui, ſelon les apparences, n'étoit plus lorſqu'Artaxerxès Mnémon monta ſur le trône: mais on peut très-bien ſuppoſer que Mnémon trouvant le culte de la Déeſſe établi dans ſes États, le rendit plus ſolennel & plus authentique, en conſacrant des temples à la nouvelle divinité dans les principales villes du royaume.

Au témoignage d'Hérodote je joins immédiatement celui de Strabon, quoique ces deux auteurs aient vécu dans des temps fort différens; mais le géographe fait ſi clairement alluſion au texte de l'hiſtorien, qu'on ne peut douter qu'il n'ait voulu le confirmer dans l'eſſentiel, & le corriger ſur la mépriſe que je viens de relever. « Les Perſes, dit Strabon, n'érigent ni ſtatues, ni autels; ils ſacrifient ſur des lieux élevés, croyant que Jupiter « n'eſt autre choſe que le Ciel : ils adorent le Soleil, qu'ils « nomment Mithra; ils adorent auſſi la Lune, Vénus, le Feu, « la Terre, les Vents & l'Eau *(b)*. »

Témoignage de Strabon.

Ces paroles de Strabon méritent quelques remarques. 1.° Il étoit ſi notoire que *Mithra* étoit, privativement à tout autre, le nom du Soleil, que Strabon n'héſite pas à réformer Hérodote ſur ce point; mais il n'imite pas ſon exactitude au ſujet de Vénus, qu'il place après la Lune & avant les élémens, ce qui feroit entendre que cette Déeſſe auroit été l'une des anciennes divinités de la Perſe: le récit d'Hérodote eſt beaucoup plus correct. Si l'on dit que Strabon parle de la planète que les Grecs nommoient Vénus, cet auteur l'auroit véritablement

*(b)* Πέρσαι τοίνυν ἀγάλματα μὲν καὶ βωμοὺς οὐχ ἱδρύονται· θύουσι δ' ἐν ὑψηλῷ τόπῳ, τὸν οὐρανὸν ἡγούμενοι Δία· τιμῶσι δὲ καὶ Ἥλιον, ὃν καλοῦσι Μίθραν, καὶ σελήνην, καὶ Ἀφροδίτην, καὶ πῦρ, καὶ γῆν, καὶ ἀνέμους, καὶ ὕδωρ. *Strabon, l. XV, p. 1064, édit. d'Amſt. 1607.*

placée dans le rang qui lui convient, car les Perſes ont honoré de tout temps les planètes. Mais pourquoi n'en indiqueroit-il qu'une ſeule? pourquoi ne nomme-t-il pas celle de Mars, ſi connue parmi les Perſes ſous le nom de *Behram!* Strabon n'ignoroit pas néanmoins le culte qu'on lui rendoit, puiſqu'après avoir dit, dans un autre endroit, que les Caramaniens ſacrifioient un âne à Mars, il ajoûte que les Perſes n'honoroient que lui: ὃν Πέρσαι σέβονται θεῶν μόνον. Cette aſſertion priſe à la rigueur eſt fauſſe; & Caſaubon, dans ſes notes, veut qu'on liſe περ χαι au lieu de Πέρσαι: mais eſt-il plus vrai-ſemblable que dans la Caramanie, province de Perſe, on ne reconnût point d'autre Dieu que Mars?

*Lib. XI.*

Le même Strabon dit dans le même livre, que les Perſes ne reconnoiſſent pour Dieu que le Soleil: Θεῶν δὲ ἥλιον μόνον ἡγοῦνται. Ces deux aſſertions ſont outrées & contradictoires. Il eſt ſeulement vrai que les Perſes rendoient de ſi grands honneurs au Soleil & à Mars, qu'ils ſembloient alternativement ne reconnoître point d'autre Dieu. Au reſte il eſt de la bonne critique de juger du véritable ſentiment de Strabon par l'endroit où il traite ſérieuſement de la religion des Perſes, & non par des expreſſions haſardées auxquelles il n'aura pas fait aſſez d'attention.

Après ces diſcuſſions, je paſſe à une ſeconde obſervation plus importante. Strabon dit, auſſi-bien qu'Hérodote, que les Perſes ſacrifioient en plein air & ſur le haut des montagnes, & qu'ils n'avoient ni temples ni autels. Xénophon dit auſſi que Cyrus ſacrifioit à Jupiter, au Soleil & aux autres Dieux, ſur des lieux élevés. Tous les Anciens atteſtent la même choſe; & Cicéron nous aſſure que lorſque Xerxès excité par les Mages, brûloit les temples de la Grèce, il agiſſoit par un principe de religion, regardant comme des impies ceux qui prétendoient renfermer la Divinité dans une enceinte de murailles.

*Lib. II, de legibus, c. 10.*

Cependant tous les auteurs Arabes & Perſans, cités par M. Hyde & par M. d'Herbelot, attribuent à Zerdusht l'établiſſement des Pyrées, c'eſt-à-dire de ces eſpèces de temples où

les Mages gardoient le feu sacré. Zerdusht, disent-ils, s'apercevant qu'il étoit impossible que le feu ne s'éteignît souvent sur des hauteurs exposées aux vents, à la pluie, aux tempêtes, leur substitua ces bâtimens. Seroit-il possible qu'Hérodote, Xénophon & les autres anciens très-postérieurs aux deux Zoroastres, eussent ignoré ce changement? & que sans faire attention aux Pyrées qu'ils avoient sous les yeux, ils eussent cru voir les Perses sacrifier, comme dans les anciens temps, sur le sommet des montagnes?

D'un autre côté, il seroit difficile que les Arabes & les Persans se trompassent sur l'antiquité des Pyrées, également constatée par le Zendavesta & par la tradition du pays. Strabon *Lib. xv.* lui-même fait mention des Pyrées de Cappadoce, bâtis sur le modèle de ceux de la Perse. Une secte nombreuse s'étoit établie dans cette province, & prétendoit observer exactement la religion des Mages, à laquelle elle joignoit néanmoins des pratiques qui tenoient de l'idolatrie. Strabon parle de cette secte, non comme d'une nouveauté, mais comme d'un établissement très-ancien. Il n'est guère probable en effet que les Cappadociens eussent pris goût à la religion des Mages sous le gouvernement des Grecs ou des Romains. Il est plus naturel qu'ils aient adopté ces usages étrangers dans le temps qu'ils étoient soûmis à l'empire des Perses, c'est-à-dire, avant les conquêtes d'Alexandre.

Pausanias dit encore avoir vû dans les temples d'Hiérocésarée & d'Hypæpès en Lydie, des chapelles, dans lesquelles un Mage, après avoir mis du bois sec sur l'autel, allumoit le feu d'une manière qui paroissoit tenir du prodige, & chantoit un hymne dans une langue barbare inconnue aux Grecs. Il est vrai que Pausanias vivoit près de deux siècles après Strabon; mais il paroît que l'usage singulier dont il parle, étoit un reste de Magisme, qui s'étoit accrédité dans le pays lorsque les Perses étoient maîtres de l'Asie mineure.

Pour lever cette contradiction apparente, il suffit d'observer que les Pyrées n'étoient pas des temples proprement dits, mais de simples oratoires. Le peuple s'y rendoit pour la prière, &

pour aſſiſter à la lecture des livres de Zoroaſtre, en préſence du feu ſacré, qui repréſentoit en abrégé la totalité de la ſubſtance ignée. Dans ces bâtimens on n'offroit point de ſacrifices: on n'y dreſſoit point d'autel, mais un braſier. On ſe contentoit de ſe proſterner devant le feu, ſur lequel on répandoit des huiles exquiſes pour le nourrir plus délicieuſement. Mais lorſqu'aux jours marqués, il falloit ſacrifier à Oromaze, à Mithra, à Behram & aux Élémens, on alloit, ſelon l'ancienne coûtume, ſur le haut des montagnes; & le feu, qui devoit conſumer les victimes, étoit apporté des Pyrées, ou bien, à ſon défaut, on faiſoit du feu nouveau.

Les Perſes n'avoient horreur des temples que lorſqu'on prétendoit y renfermer la Divinité; & c'eſt ce qui ſe trouvoit toujours dans les temples des idolâtres, où la ſtatue du Dieu étoit l'unique objet du culte. Mais pendant qu'ils renverſoient de pareils temples, ils reſpectoient celui de Jéruſalem, quoiqu'on y offrît des ſacrifices proprement dits, parce qu'il étoit notoire que les Hébreux ne prétendoient nullement y renfermer le Dieu de l'Univers; & que ce temple n'étoit pour eux qu'un oratoire ſacré où Dieu vouloit bien recevoir leurs vœux & leurs ſupplications.

Après ces éclairciſſemens, je reviens au but principal pour lequel j'ai cité le témoignage de Strabon. Il en réſulte, ainſi que de celui d'Hérodote, que les Perſes reconnoiſſoient le Ciel pour un Dieu ſupérieur au Soleil même. Ces auteurs ne diſent pas le nom par lequel les Perſes le déſignoient; & s'ils le nomment Jupiter, c'étoit pour ſe rendre intelligibles aux Grecs, en qui ce mot réveilloit l'idée du père & du roi des Dieux.

Témoignage de Xénophon.

Cette vérité ſe trouve atteſtée d'une manière encore plus frappante par Xénophon dans l'hiſtoire de Cyrus : car quoique l'hiſtorien ſemble n'avoir en vûe que la religion perſonnelle de ſon héros, il eſt inconteſtable qu'il n'en a pû juger que par celle des Sages de la Perſe, avec leſquels il avoit des relations intimes. Or Cyrus, dans Xénophon, reconnoît toûjours un Dieu ſupérieur au Soleil. « Sentant approcher le terme de ſa

vie, dit l'historien, il offrit des victimes sur les montagnes, « selon l'usage de la Nation, premièrement au Dieu suprême de « la Perse, ensuite au Soleil & aux autres Dieux. Dieu suprême, « s'écrioit-il, vous Soleil, vous Dieux immortels, recevez ces « sacrifices que je vous offre, &c. » Εὐθὺς οὖν λαβὼν ἱερεῖα, ἔθυε Διί τε πατρῴῳ καὶ Ἡλίῳ καὶ τοῖς ἄλλοις Θεοῖς ἐπὶ τῶν ἄκρων, ὡς Πέρσαι θύουσι, ὧδε ἐπευχόμενος, Ζεῦ πατρῷε καὶ Ἥλιε καὶ πάντες Θεοὶ δέχεσθε τάδε, &c.

*Cyrop. l. VIII, p. 138, édition de Henri Estien. 1561.*

Je traduis Ζεὺς πατρῷος par *Dieu suprême de la Perse :* car il est évident que Xénophon n'ajoûte l'épithète de πατρῷος que pour faire comprendre que le Ζεὺς des Perses n'étoit pas le Ζεὺς des Grecs, c'est-à-dire, que les deux peuples ne se formoient pas la même idée du premier des Dieux. Plutarque est entré dans la même vûe, lorsqu'il met cette prière dans la bouche de Darius Codoman : Ζεῦ πατρῷε Περσῶν καὶ βασίλειοι θεοὶ, &c. Et la preuve que tel étoit le dessein de Xénophon en particulier, c'est qu'il ne met jamais le mot de Ζεὺς dans la bouche de Cyrus sans y joindre quelque épithète; ordinairement celle de πατρῷος, d'autrefois celle de μέγιστος, quelquefois celle de σωτὴρ & σύμμαχος, enfin celle de βασιλεύς. Il ne vouloit pas employer des noms propres qui n'auroient donné aux Grecs aucune idée des Dieux de la Perse; mais en se servant de noms connus, il ajoûte toûjours quelque chose pour faire comprendre la différence des deux religions : ainsi pour exprimer le Soleil, un des principaux Dieux du pays, il n'emploie que le nom commun ἥλιος, pour montrer que les Perses adoroient la substance même de l'astre; & s'il évite le nom propre *Mithra*, il s'abstient aussi des noms propres usités dans la Grèce, *Apollon, Phœbus, Titan.*

*Traité de la fort. d'Alexand. l. II.*

*Pag. 15, 47, 51, 70, 102, 103.*

On peut néanmoins reprocher avec justice à l'historien de Cyrus, de faire reconnoître à ce Prince les héros & les demi-Dieux de la Perse & des royaumes voisins : προσευξάμενοι θεοῖς καὶ ἥρωσι τοῖς Περσίδα γῆν κατέχουσιν. Dans un autre endroit il fait entonner à Cyrus l'hymne des Dioscures : ἐξῆρχεν αὖ Διοσκούροις παιᾶνα τὸν νομιζόμενον. Cependant il est absolument faux que les Perses aient adoré les demi-Dieux, les

*Page 23, voy. aussi page 47. 128.*

*Page 51.*

héros & les Dioſcures. Quelle eſt donc la ſource de la mépriſe de l'hiſtorien ? la voici : les Perſes invoquoient une grande multitude d'Anges, dont les noms barbares devoient paroître bien rudes aux oreilles d'un Grec : Xénophon, ſelon les préjugés de ſa Nation, prit tous ces Anges pour des anciens héros de la Perſe.

Quoi qu'il en ſoit, il réſulte du témoignage de Xénophon que quelque vénération que les Perſes euſſent pour le Soleil, ils reconnoiſſoient un Dieu autant ſupérieur à cet aſtre que le Jupiter des Grecs l'étoit à Apollon : car 1.° dans la concurrence le Ζεὺς πατρῷος eſt toûjours nommé le premier, & le Soleil n'eſt que le chef des divinités inférieures : σὺ ἥλιε καὶ πάντες ἄλλοι θεοί.

2.° Cyrus n'invoque jamais le Soleil ſeul ; au lieu qu'il s'adreſſe ſouvent au Dieu déſigné par le nom Ζεὺς : Ζεῦ μέγιστε, Ζεῦ βασιλεῦ, Ζεῦ σωτήρ.

3.° On trouvera quelque choſe de plus déciſif encore dans la deſcription de la marche ſolennelle que Cyrus fit à Babylone à la tête de ſon armée. « Lorſque les portes du palais furent
*Liv. VIII, p. 127, 128.* » ouvertes, dit l'hiſtorien, on en vit ſortir quantité de taureaux » d'une grande beauté, que l'on conduiſoit quatre à quatre pour » ſacrifier à Jupiter & aux autres Dieux de la Perſe (τῷ Διὶ καὶ » τοῖς ἄλλοις θεοῖς).... On faiſoit enſuite marcher les chevaux » qui devoient être offerts au Soleil : ils étoient ſuivis d'un char » blanc conſacré à Jupiter (Διὸς ἱερὸν) : le char étoit couronné » de fleurs, & le joug en étoit doré. On conduiſoit enſuite le » char du Soleil (ἡλίου ἅρμα), blanc & couronné de fleurs » comme le premier. Enfin ſuivoit un troiſième char, dont les » chevaux étoient couverts d'une houſſe de pourpre ; & ceux qui portoient le feu ſacré marchoient derrière *(c)*. »

*(c)* Xénophon n'eſt pas le ſeul qui nous parle du char & des chevaux conſacrés à Jupiter & au Soleil. Quint-Curce, *l. III*, décrivant la marche de Darius, dit : *Currum deinde Jovi ſacratum albentes vehebant equi : hos eximiæ magnitudinis equus, quem Solis appellant, ſequebatur.* Hérodote, *l. VII*, décrivant la marche de l'armée de Xerxès, fait mention du char de Jupiter traîné par huit chevaux blancs, & précédé de dix autres chevaux Niſéens. Niſée étoit, dit cet auteur, un canton de

On voit, dans cette narration, la préséance bien décidée pour un Dieu supérieur au Soleil; ses victimes & son char tiennent la première place: Xénophon l'appelle ici Ζεὺς sans addition, parce que c'est l'écrivain qui parle & non pas le Prince.

Le sacrifice ne dément pas les préparatifs. « Lorsqu'on fut arrivé au lieu destiné à la cérémonie, dit l'historien, on offrit « le sacrifice à Jupiter (τῷ Διῒ), & les taureaux furent entiè- « rement consumés par le feu. Ensuite (ἔπειτα) on sacrifia au « Soleil, & les chevaux furent de même entièrement brûlés. « Enfin, selon l'ordonnance des Mages, on offrit des victimes « à la Terre & aux demi-Dieux de Syrie (ἥρωσι) ». J'ai déjà dit ce qu'il falloit entendre par ces demi-Dieux.

Je ne dois pas dissimuler que dans un endroit Cyrus paroît mettre au dessus du Ζεὺς πατρῷος non le Soleil, mais Vesta. « Cyrus sortant du palais de son père, dit l'historien, adressa sa prière à Vesta, à Jupiter & aux autres Dieux ». (προσευξάμενος Ἑςίᾳ πατρῴᾳ, καὶ Διῒ πατρῴῳ, καὶ τοῖς ἄλλοις θεοῖς). Mais cela n'étoit nullement contraire à la doctrine des Mages, qui regardant leur Ζεὺς ou leur Oromaze comme le chef des Dieux particuliers, le croyoient néanmoins inférieur à la totalité de la substance ignée, dont il n'étoit que la première & la principale émanation. *L. I, p. 15.*

*Objection tirée du témoignage d'Eubulus.*

A des témoignages si précis il est inutile d'en ajoûter d'autres, qui ne nous apprendroient rien de plus. Les Savans modernes qui suivent une opinion différente de la mienne, en ont senti la force, & ne savent comment y répondre; mais ils sont entraînés par l'autorité d'Eubulus, philosophe Platonicien, qui paroît dire le contraire. Pour donner plus de poids à sa décision on remarque, d'après Porphyre, que ce philosophe étoit très-instruit de la doctrine de Zoroastre & des Mages, & que même il avoit composé plusieurs volumes sur le culte & la *Porph. l. IV, de l'abstinence, §. 16.*

Médie, renommé pour les haras. Dion Chrysostome, *dans le discours XXXVI*, dit aussi que les Perses nourrissent pour traîner le char de Jupiter, des chevaux Niséens, qui sont les plus grands & les plus beaux chevaux de l'Asie, & un seul cheval pour le Soleil.

religion de Mithra. De tous ces ouvrages il ne nous reste qu'un texte assez court que Porphyre nous a conservé : le voici.

*Liv. de l'antre des Nymphes.*

« Zoroastre ayant trouvé dans les montagnes voisines de la » Perse un antre formé par la Nature, dont les approches étoient » parsemées de fleurs & arrosées de plusieurs ruisseaux, le consacra » à Mithra, père & auteur de toutes choses (εἰς τιμὴν τοῦ πάντων » ποιητοῦ καὶ πατρὸς Μίθρου), parce que cet antre lui parut offrir » une image sensible de cette espèce d'antre, que nous appelons le monde, & que Mithra a formé » (εἰκόνα φέροντος αὐτῷ τοῦ σπηλαίου τοῦ κόσμου ὃν ὁ Μίθρας ἐδημιούργησε).

Mais si Mithra est le père de toutes choses, s'il est l'auteur & le formateur de l'Univers, il est indubitablement le Dieu souverain : c'est la conclusion que tirent M. Mosheim & M. Brucker, & ce raisonnement, ainsi que l'autorité d'Eubulus, leur paroissent également sans replique.

*Moshem. in not. ad Cudworth. t. I, p. 327. Brucker, hist. Philos. t. I, p. 1. l. II, c. 3.*

M. Cudworth, pour concilier cet écrivain avec les autres Anciens, s'est imaginé qu'on pouvoit distinguer deux *Mithra* dans la théologie des Perses: l'un à qui les qualités d'*amour* & de *bonté*, exprimées par le nom *Mihr*, conviennent par excellence; c'est le Dieu souverain, supérieur au Soleil même & fabricateur de l'Univers: l'autre, qui ne possédant ces qualités que par communication, ne seroit qu'un *Mithra* du second ordre; & c'est le Soleil, première & principale production d'Oromaze. Eubulus ne dit point, continue M. Cudworth, que le *Mithra* dont il parle fût le Soleil. Nous pouvons donc supposer qu'il parle du premier *Mithra*, & dans ce cas son témoignage s'accorde parfaitement avec ceux d'Hérodote, de Strabon & de Xénophon. Si nous avions les ouvrages d'Eubulus, ajoûte M. Cudworth, nous y trouverions peut-être cette distinction bien établie: il est difficile de décider du sentiment d'un auteur par un seul passage.

Je ne suis pas étonné que cette solution de M. Cudworth n'ait pas été du goût de son Commentateur; elle est commode, mais elle n'est inventée que pour la commodité. Tous les monumens au contraire concourent à nous persuader que *Mithra* désignoit le Soleil exclusivement à tout autre être; d'ailleurs il

est

est certain que les antres Mithriaques étoient consacrés au Soleil; c'est donc du Soleil qu'il faut entendre ces paroles d'Eubulus, εἰς τιμὴν τȣ̃ πάντων ποιητȣ̃ καὶ πατρὸς Μίθρȣ.

Mais si le Soleil est le père & l'auteur de toutes choses, pourroit-il n'être pas le Dieu suprême? C'est ainsi que nous raisonnerions, & nous n'aurions pas tort. Mais Eubulus étoit de la secte des nouveaux Platoniciens; dans cette secte on raisonnoit un peu différemment; & j'en conclus que, selon Eubulus même, le Soleil n'étoit pas le Dieu souverain.

Pour sentir la justesse de cette conséquence, qui d'abord paroît un paradoxe, il faut se rappeler que dans le systême des nouveaux Platoniciens, le Dieu suprême ne s'étoit pas donné la peine de tirer le monde du cahos, & qu'il s'étoit reposé de ce soin sur une seconde Intelligence, qu'il avoit produite de sa substance propre. Ainsi l'Univers devoit son origine immédiate à ce Génie divin, qui par conséquent étoit le père & le formateur de toutes choses, πάντων ποιητὴς καὶ πατήρ. C'est celui qu'on désignoit dans cette secte par le nom de *Démiurgue;* or il faudroit n'avoir aucune notion de l'ancienne philosophie, pour confondre le *Démiurgue* des Platoniciens avec le Principe suprême de toutes choses. Il s'agit donc de savoir si Mithra, suivant Eubulus, étoit le Principe suprême ou seulement le *Démiurgue*: ce Philosophe décide nettement la question, τȣ̃ κόσμȣ ὃν ὁ Μίθρας ἐδημιȣ́ργησε; donc Eubulus se joint ici à tous les auteurs de l'antiquité pour nous assurer que les Perses reconnoissoient un Dieu supérieur au Soleil.

Cette philosophie des Platoniciens modernes étoit un composé des idées de Platon & de la doctrine de Zoroastre; & ce mélange formoit, selon les apparences, un troisième systême différent des deux premiers. Zoroastre n'avoit peut-être jamais pensé au λόγος de Platon, & celui-ci n'avoit pas imaginé que le Soleil eut construit l'Univers; cette prétention offre même quelque chose d'assez ridicule: peut-on supposer que le Soleil subsistât dans son éclat, isolé de tout, lorsque le reste de l'Univers étoit plongé dans le cahos; ou que cet astre, renfermé dans sa sphere, eut formé le Ciel, les Étoiles, les Planètes, la Terre,

& débrouillé les Élémens? Pour ſauver cette abſurdité trop groſſière les Platoniciens, en ſe conformant à la doctrine des Mages, diſtinguoient la divinité du Soleil, ou le Soleil intelligible, de la ſubſtance groſſière dont il s'étoit revêtu pour ſe rendre ſenſible: cette lumière viſible étoit donc, non le *Démiurgue*, mais ſon ouvrage; il ne convenoit qu'au Soleil intelligible d'être la première émanation du Dieu ſuprême & le prince des Dieux inférieurs.

Julien l'apoſtat, qui ne connoiſſoit point d'autre Philoſophie que celle des Platoniciens modernes, adopta leur ſyſtème ſur la prééminence de la divinité du Soleil, & tâcha de l'expliquer dans un long diſcours conſacré à la louange du *Soleil roi*, εἰς τὸν βασιλέα ἥλιον. Quoique la métaphyſique de ce Prince ne ſoit rien moins que lumineuſe, on découvre néanmoins dans cet ouvrage toute la ſuite du ſyſtème d'Iamblique & de Porphyre; & l'on retrouve encore les mêmes idées dans une fable allégorique extraite du VII.[e] diſcours, & traduite par M. l'abbé de la Bléterie: *Mon fils*, dit Jupiter au Soleil, *vous dont la naiſſance précède l'origine de tous les Dieux du Ciel & de la Terre, &c.* ὦ παῖ οὐρανοῦ καὶ γῆς ἀρχαιότερον ἐν θεοῖς βλάστημα, &c. Il n'eſt pas queſtion d'expliquer ici les opinions de l'empereur Julien; il ne s'agiſſoit que de ſaiſir la penſée d'Eubulus, & je crois qu'on la trouvera ſuffiſamment éclaircie.

*4.e Diſcours adreſſé à Salluſte.*

*Vie de Julien, t. II, p. [illegible]*

Mais ce Philoſophe avoit-il bien pris lui-même la penſée de Zoroaſtre? je ne le crois pas, car Zoroaſtre ne regardoit pas le Soleil ou *Mithra* comme la première production de l'Éternel; c'étoit Oromaze qu'il décoroit de ce titre; c'étoit encore Oromaze à qui les Mages attribuoient en premier la formation & la conſervation de l'Univers. Oromaze étoit donc, dans la théologie des Perſes, ce que les Platoniciens appeloient le *Démiurgue*, & Mithra ne pouvoit l'être que ſubordonnément & par rapport au monde planétaire. Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit ſur ce ſujet dans le Mémoire précédent; la ſuite va nous le développer encore. Eubulus avoit donc tort de donner le ſecond rang au Soleil au lieu du troiſième, de borner les myſtères Mithriaques au culte de ce Dieu ſubalterne,

& de n'avoir pas sû qu'on n'y faisoit passer les initiés par les attributs de Mithra, que pour les élever à la contemplation d'Oromaze & même du Dieu suprême.

Écoutons Dion Chrysostôme: cet orateur va nous développer les mystères de Perse d'une manière tout autrement lumineuse & profonde. « Rien n'est plus admirable, dit-il, que les paroles chantées par les Mages dans leurs mystères secrets; ils célèbrent par leurs louanges le Dieu suprême comme le premier & le plus habile conducteur du char le plus parfait (c'est-à-dire de l'Univers entier); car ils disent que le char du Soleil, quelque éclatant qu'il soit, est fort au dessous de celui de Jupiter, étant plus récent & d'ailleurs moins sublime, puisqu'il est accessible à la vûe des mortels & que sa course est aperçûe de tous les hommes..... Ni Homère, ni Hésiode, ajoûte l'orateur, n'ont chanté dignement ce char de Jupiter; cette gloire étoit réservée à Zoroastre & aux disciples qu'il a formés;.... ils savent expliquer la conduite de cette Providence également sage & forte, qui dans les siècles antérieurs à la naissance du monde, a préparé les ressorts propres à mouvoir ce grand tout, & qui dans la suite les a fait jouer. C'est ce mouvement général, c'est l'harmonie de cet ensemble que le vulgaire ignore; au lieu que tout homme voit de ses yeux la course du Soleil & de la Lune, qui ne gouvernent qu'une partie de l'Univers ». Voilà ce qui s'appelle expliquer savamment les mystères de Mithra, & c'est ce qu'Eubulus n'a peut-être pû comprendre.

*Dion Chrysost. dans le 36.e harangue Borysthénique.*

Il est desormais incontestable que les sectateurs de Zoroastre reconnoissoient un Dieu supérieur au Soleil. Je me suis à dessein contenu dans ces termes généraux, pour ne pas prévenir des questions importantes, qu'il est temps de proposer & d'éclaircir.

Examen de trois questions.

Nous avons vû, dans le Mémoire précédent, que le second Zoroastre établissoit au dessus du monde même un Être souverain, éternel, immense, tout-puissant; mais au dessous de cet Être suprême, il admettoit une seconde Intelligence issue de la première, ame du monde & principe immédiat de tout le bien qui s'y trouve.

On peut donc demander 1.° ſi les Perſes, diſciples du ſecond Zoroaſtre, conſervèrent fidèlement ſa doctrine ſur le Principe inviſible de toutes choſes.

2.° Si les Anciens qui nous parlent d'un Dieu ſupérieur au Soleil chez les Perſes, entendoient parler du Principe ſuprême, ou ſimplement d'Oromaze la ſeconde intelligence.

3.° Enfin ſi cet Oromaze étoit en effet au deſſus de Mithra dans le ſyſtème des Mages.

Réponſe à la première queſtion.

Nous avons vû, dans les Mémoires précédens, que les Perſes antérieurs au règne de Darius fils d'Hyſtaſpes ne reconnoiſſoient rien au deſſus des étoiles fixes, & que leur Dieu ſuprême étoit ce que l'on appeloit en Orient l'*armée du Ciel.* Ils donnoient au Ciel empyrée le nom d'Oromaze, & le regardoient comme l'auteur de tous les biens; ils le ſuppoſoient ſans ceſſe aux mains avec un Principe coéternel du mal, qu'ils appeloient Arimane.

Zoroaſtre ſurvint, & laiſſant ſubſiſter les dogmes déjà reçûs, il fit voir la néceſſité d'admettre un premier Principe de toutes choſes, auteur & père d'Oromaze lui-même, & ſous les ordres duquel Oromaze gouvernoit l'Univers.

Perſonne ne ſe révolta contre une doctrine ſi conforme à la lumière naturelle: Zoroaſtre l'enſeigna aux principaux des Mages, aux Sages, aux Philoſophes de la Nation; mais il ne lui fut pas poſſible de la prêcher ouvertement dans toute l'étendue de la Perſe; il crut ſans doute qu'il étoit inutile & peut-être dangereux de détromper tout-à-fait le vulgaire. En ſuppoſant même qu'il eût pouſſé ſon zèle juſque-là, il y a grande apparence que le peuple, qui ne tient pas long-temps à des idées ſublimes & ſpirituelles, s'il n'eſt ſoûtenu par des enſeignemens continuels, ſeroit bien-tôt retombé dans ſes anciennes préventions, qui d'ailleurs n'étoient pas ſuffiſamment détruites dans le nouveau code religieux.

Cependant pour perpétuer dans ſa ſecte la croyance du Principe éternel de toutes choſes, Zoroaſtre inſtitua les Myſtères ſecrets, dont le but étoit de faire connoître diſtinctement le vrai Dieu, en comparaiſon duquel le monde entier, & les

Dieux mêmes, ne ſont qu'un néant. L'appareil de ces Myſtères, la curioſité, & les diſtinctions attachées aux initiés ne pouvoient manquer d'engager beaucoup de perſonnes à rechercher l'initiation.

On peut donc aſſurer qu'après Zoroaſtre, la religion populaire fut à peu près la même qu'auparavant; la pluſpart des Perſes ne connurent rien au-delà d'Oromaze, continuèrent de renfermer la Divinité dans les bornes de l'Univers, & par un étrange aveuglement, réunirent dans un ſimple chef des Génies les attributs incommunicables de l'Être ſuprème, dont l'idée ne peut être entièrement effacée de l'eſprit humain.

Mais ce qui n'étoit qu'ignorance dans le peuple devint une erreur formelle dans pluſieurs Mages, qui ſe déclarèrent hautement Dualiſtes: Cette ſecte au rapport des auteurs Arabes & Perſans, étoit fort nombreuſe; & M. Hyde n'en diſconvient pas. On y ſoûtenoit que toutes choſes ſe réſolvoient en dernière analyſe en deux principes coéternels; l'un, ſource de tout bien, c'eſt Oromaze; l'autre, ſource de tout mal, c'eſt Arimane; tous deux indépendans, tous deux ſouverains dans leur ordre. Ces Mages ne pouvoient aſſurément reconnoître qu'Oromaze pour le Dieu ſuprême.

Ce premier éclairciſſement nous met en état de réſoudre la ſeconde queſtion. On demande ſi les Grecs, qui nous parlent d'un Dieu ſupérieur au Soleil dans la religion des Perſes, entendoient autre choſe qu'Oromaze. Pour répondre exactement, il faut diſtinguer en trois ordres les auteurs de l'antiquité, ſavoir, les Hiſtoriens, les Philologues & les Philoſophes. Réponſe à la ſeconde queſtion.

Les premiers n'ont guère connu que la religion populaire, & par conſéquent n'ont pas dû pénétrer au-delà d'Oromaze; ils l'ont déſigné par le nom de Ζεὺς, en le diſtinguant néanmoins du Jupiter des Grecs. Hérodote & Strabon aſſurent que le premier étoit l'étendue des cieux. Mais Xénophon, qui peut-être entrevoyoit que les Sages de la Perſe avoient des idées plus ſublimes de l'Être ſuprême, n'a pas cru devoir borner ainſi le Ζεὺς πατρῷος; il ſe tient dans des généralités qui conviennent à Oromaze & à quelque Dieu plus grand encore.

Les Philologues, tels que Plutarque & Diogène Laërce, s'aperçurent que les Historiens n'avoient saisi que la superficie de la religion des Perses; ils en dévoilèrent l'esprit, qui consiste dans le combat des deux principes, lesquels par leur mélange forment les phénomènes de l'Univers. Une attention médiocre aux discours des Mages, suffisoit pour les en instruire; mais contens de cette découverte, ils ne pénétrèrent pas jusqu'à l'Être suprème reconnu par Zoroastre; ils s'arrêtèrent à Oromaze, & peignirent les Perses & leur Législateur comme de purs *Dualistes*.

Les Philosophes allèrent plus loin; ayant consulté des Mages plus habiles, ayant même trouvé le moyen d'avoir quelque communication des écrits de Zoroastre & de ses principaux disciples, ils y virent le principe invisible de toutes choses, infiniment élevé au dessus des bornes de l'Univers. Ils saisirent cette vérité; & chaque secte l'ajustant avec ses idées particulières, toutes prétendirent suivre la doctrine de Zoroastre, pour laquelle elles avoient la plus haute estime.

Mais on peut, avec raison, reprocher aux uns & aux autres de n'avoir pas assez bien aperçû la gradation des dieux de la Perse. Les Historiens & les Philologues rabaissoient le Dieu suprême à la médiocrité d'Oromaze; & la plusparț des Philosophes élevoient Oromaze à la majesté du Dieu suprême, & transféroient au Soleil la qualité de *Démiurgue* & de seconde Intelligence qui, dans le système de Zoroastre, ne convenoit qu'au seul Oromaze. Ainsi, pour se former une juste idée de ce système, il faut réunir les témoignages des Anciens: car quoiqu'ils different en quelque chose dans le compte qu'ils rendent de la religion des Perses; ils ne se contredisent pas proprement; les uns décrivant simplement la Religion populaire; d'autres, celle des Mages plus subtils; d'autres enfin, celle du second Zoroastre, & de ses plus habiles disciples.

Il n'est pas douteux que ces derniers ne regardassent le Dieu suprême comme infiniment supérieur au Soleil; mais eux & les autres sectateurs du Magisme mettoient-ils Oromaze au dessus de Mithra? C'est la troisième question que je me suis proposée.

Elle eſt déjà toute décidée en faveur d'Oromaze; 1.° par le témoignage des hiſtoriens Grecs, qui n'héſitent pas à placer le Jupiter des Perſes au deſſus du Soleil: car les attributs qu'ils donnent à ce Jupiter ne conviennent qu'au ſeul Oromaze, comme je l'ai déjà remarqué.

Réponſe à la troiſième queſtion.

2.° L'analogie de la religion des Mages nous conduit à cette concluſion : car il eſt évident que le Ciel entier diviniſé ſous le nom d'Oromaze, & comprenant toutes les étoiles fixes, doit être un Dieu plus important que le Soleil, qui n'eſt que la première des planètes. D'ailleurs les anciens peuples, qui ne diſtinguoient point la nature divine de la ſubſtance aërienne & ignée, croyoient que cette ſubſtance eſt d'autant plus pure, qu'elle eſt plus éloignée de la terre : c'eſt par cette raiſon qu'ils reſpectoient le Soleil plus que les feux élémentaires. Or l'éther du firmament eſt plus éloigné de la Terre que le Soleil : donc ils regardoient la ſubſtance du firmament comme étant encore plus divine.

3.° La prérogative d'Oromaze eſt pleinement confirmée par le témoignage des philologues Grecs : car ſi les Perſes, comme ils l'aſſurent, regardoient Oromaze comme le premier & le ſouverain principe de tout bien dans l'Univers, ils devoient croire qu'Oromaze eſt le principe du Soleil même, puiſque le Soleil eſt une des meilleures choſes qu'il y ait dans le monde. Si le Soleil étoit au deſſus d'Oromaze, c'étoit le Soleil, & non pas Oromaze, que les Perſes devoient adorer comme la ſource de tous les biens. D'ailleurs tous les Philologues nomment indifféremment le bon principe des Mages Oromaze & Jupiter; & le mauvais principe, Arimane & Pluton. Ils croyoient donc qu'Oromaze avoit le même rang parmi les dieux de Perſe, que Jupiter parmi les dieux des Grecs. Écoutons Diogène Laërce; les autorités dont il s'appuie, ne permettent pas d'appeler de ſa déciſion. « Ariſtote, dit cet auteur, aſſure dans ſon premier livre de la Philoſophie, que les Mages ſont plus « anciens que les prêtres d'Égypte, & qu'ils croient deux prin- « cipes de toutes choſes, dont l'un eſt un bon, & l'autre un « mauvais Génie; dont le premier eſt Jupiter ou Oromaze, & «

*Dans ſon* Procemium.

» le ſecond Pluton ou Arimane (*καὶ τῷ μὲν ὄνομα εἶναι Ζεὺς* *καὶ Ὠρομάσδης, τῷ δὲ Ἅδης καὶ Ἀρειμάνιος.*) Hermippus, » dans ſon premier livre touchant les Mages, Eudoxe dans ſon » voyage, & Théopompe dans ſon huitième livre des Philippiques, aſſurent la même choſe. »

Examen d'un paſſage de Plutarque.

*Moshem. in not. ad Cudworth. t. I, p. 35.*

*Brucker, hiſt. Philoſoph. l. II, c. 3.*

*Traité d'Iſis & d'Oſiris.*

M.^rs Mosheim & Brucker, qui ſoûtiennent la prérogative du Soleil, tâchent de s'autoriſer d'un célèbre paſſage de Plutarque, qu'ils entendent à leur manière : mais il en ſera de celui-ci comme du texte d'Eubulus. Je prétends que Plutarque décide en ma faveur : voici ſes paroles.

« Pluſieurs croient qu'il y a deux Dieux tellement fixés » par leur nature à des inclinations contraires, que l'un fait » toûjours le bien, & l'autre toujours le mal. Ils appellent » *Dieu* le bon principe, & *Démon* le mauvais ; & c'eſt ainſi » que penſoit le mage Zoroaſtre, qui nomma Oromaze le » premier de ces Dieux, & Arimane le ſecond ; & ſe ſervant » d'une comparaiſon tirée des choſes ſenſibles, il diſoit qu'Oro- » maze étoit tout-à-fait ſemblable à la lumière, & Arimane aux » ténèbres & à l'ignorance. Il ajoutoit que Mithra tient le milieu » entre ces Dieux ; & que par cette raiſon les Perſes appellent » Mithra *le mitoyen* ou *le médiateur* (*μεσίτης*). Au reſte, ils attri- » buent à Oromaze tous les évènemens heureux, & les ſiniſtres » à Arimane.... Les Mages racontent de ces Dieux des choſes » qui paroiſſent tenir de la fable ; par exemple, qu'Oromaze eſt » né de la plus pure lumière, & Arimane des ténèbres, & qu'ils » ſe ſont une guerre implacable.... qu'enſin Oromaze s'étant » partagé en trois, s'étoit éloigné du Soleil autant que le Soleil » eſt éloigné de la terre, & qu'il avoit orné le ciel d'étoiles & » de conſtellations, entr'autres de celle de Sirius, qu'il avoit établie gardienne & ſentinelle des cieux ».

M. Brucker s'attache au terme *μεσίτης*, & fait ce raiſonnement : le Soleil, ſelon Plutarque, eſt médiateur entre Oromaze & Arimane ; par conſéquent c'eſt le Soleil qui modère les efforts que les deux principes ſont pour ſe détruire l'un & l'autre. S'ils étoient abandonnés à leur antipathie naturelle, ils bouleverſeroient le monde entier : mais le Soleil qui veille à la

la conſervation de l'Univers, tient tout dans un juſte équilibre, afin que les principes ne ſe heurtent qu'autant qu'il en eſt beſoin pour empêcher un engourdiſſement général. Or ſi telle eſt la fonction du Soleil, qui peut douter que ſa puiſſance ne ſoit ſupérieure à celle des deux principes? Donc, ſelon Plutarque, le Soleil étoit le Dieu ſouverain des Perſes.

M. Brucker n'a pas fait attention que le ſens qu'il donne au terme *μεσίτης*, eſt tout-à-fait oppoſé à l'eſprit du Magiſme. Les Perſes pouvoient-ils croire que le dieu Mithra pouſſât l'indifférence pour le bien & pour le mal, juſqu'à favoriſer tantôt Oromaze & tantôt ſon antagoniſte? Il répugne d'ailleurs que l'aſtre du jour puiſſe faire ni paix ni trève avec les ténèbres. Mithra combattoit donc ſans ceſſe contre Arimane; cependant le combat ſe donnoit ſous les auſpices d'Oromaze : donc Mithra ne combattoit que comme chef ſubalterne.

Quel eſt donc le vrai ſens de *μεσίτης*? le voici ſans beaucoup de myſtère. Le Soleil étoit appelé Dieu *mitoyen*, uniquement à cauſe de la place qu'il occupoit dans l'Univers, tenant le juſte milieu entre le ciel ſéjour d'Oromaze, & la terre ſéjour d'Arimane; & c'eſt ainſi que Pléthon entend le paſſage de Plutarque. « Selon cet auteur, dit-il, Zoroaſtre partagea le monde en trois parties; il aſſigna la plus élevée à Oromaze, que les oracles (Chaldaïques) nomment le père; il aſſigna la plus baſſe à Arimane, & celle du milieu à Mithra, que les oracles appellent la ſeconde Intelligence. » Φησὶ (Πλούταρχος) περὶ Ζωροάστρου, ὡς τριχῇ τὰ ὄντα διέλοι, καὶ τῇ μὲν πρώτῃ αὐτῶν μοίρᾳ Ὡρομάζην ἐπιστήσῃ· τοῦτον δ' εἶναι τὸν ὑπὸ τῶν λογίων πατέρα καλούμενον· τῇ δ' ἐσχάτῃ Ἀρειμάνην, Μίθραν δὲ τῇ μέσῃ· καὶ τοῦτον δ' ἂν εἶναι τὸν δεύτερον νοῦν καλούμενον ὑπὸ τῶν λογίων. Je crois que Pléthon ſe trompe par rapport aux oracles Chaldaïques. Le *père*, ſelon Zoroaſtre, c'eſt le principe de toutes choſes: c'eſt le *Zarouam* ou l'Éternel. La *ſeconde Intelligence* eſt Oromaze, & non Mithra; mais cela ne fait rien au ſens de Plutarque, qui deſormais ne peut être obſcur.

*Comment. in orac. Chald.*

Il faut ajoûter ici que cette ſituation du Soleil au milieu de l'Univers, fit naître l'idée d'une médiation morale. Les

Mages considérant qu'ils ne pouvoient s'élever vers Oromaze sans passer par Mithra, ce dernier leur parut un Dieu médiateur entre Oromaze & les hommes. Manès, dans la suite, adopta cette idée, en disant que le Soleil & la Lune étoient deux grands vaisseaux, où les ames dégagées de la matière étoient reçûes, pour être transportées par les airs dans le séjour des bienheureux.

M. Brucker croit trouver encore dans le passage de Plutarque une expression favorable à son système. « Les Perses, » dit-il, regardoient si peu Oromaze comme Dieu souverain, » qu'ils le faisoient naître de la lumière la plus pure, & par con- » séquent le croyoient une émanation du Soleil la plus belle & la plus pure lumière de l'Univers. »

Mais ce savant homme se trompe absolument. Zoroastre disoit que la lumière du Soleil étoit turbulente, & assortie à la grossièreté de nos sens. Plutarque même assure que l'on comparoit Oromaze à la lumière visible, moins pour expliquer sa nature que pour en donner une idée imparfaite. Quelle étoit donc cette lumière plus pure encore qu'Oromaze? sinon le principe invisible de toutes choses, que Plutarque entrevoyoit dans la doctrine de Zoroastre & des Mages. Si cet auteur ne s'élève pas jusqu'à ce Dieu suprême, il ne l'exclut pas non plus; & d'ailleurs il n'attribue à Oromaze que les fonctions de seconde Intelligence & de premier *Démiurgue*, laissant au plus à Mithra celles de *Démiurgue* du second rang.

Parallèle d'Oromaze & de Jupiter.

On a remarqué, sans doute, dans tous les passages que nous avons cités, que les Grecs aimant à rapporter à leurs idées religieuses celles des autres Nations, comparoient volontiers Oromaze à Jupiter, Arimane à Pluton. Il ne sera pas inutile d'insister un peu sur ce parallèle, afin de mieux saisir l'esprit & la différence des deux religions.

1.° Lorsqu'on examine avec attention les Théogonies, on s'aperçoit aisément que ce sont aussi de véritables Cosmogonies, & que les Dieux n'étoient d'abord que l'Univers divinisé, non dans la matière brute qu'il contient, mais dans l'esprit subtil & délié qui le fait mouvoir. Telles furent les premières idées

des hommes, lorſque la vraie notion de Dieu ſe fut obſcurcie: l'erreur s'inſinua ſous cette forme dans preſque toutes les familles du genre humain. Le culte des héros & les fables ſurvinrent, mais il eſt certain que la dépravation commença par le culte des êtres naturels.

On regarda comme le premier & le principal des Dieux le Ciel empyrée, ainſi nommé parce qu'on le ſuppoſoit un amas d'un feu très-pur; les Grecs l'appelèrent Ζεὺς, ἰαὼ, πατὴρ, noms auguſtes qui ne conviennent qu'au vrai Dieu.

Les fables altérèrent dans la ſuite cette première idée, mais ne la firent pas oublier: on trouve aſſez fréquemment dans les livres des Grecs, & même dans les Poëtes, le Ciel, les aſtres & les élémens diviniſés ſous différens noms.

*Oromaze*, chez les Perſes, n'étoit que le Ciel empyrée; on prononçoit auſſi *Hormiſdas* & *Ormuts*. Ces noms devoient avoir un ſens ſublime dans la langue Perſique: M. Hyde n'en a pas cherché ou n'en a pas trouvé la ſignification: les anciens & les modernes le rendent par τὸ ἀγαθὸν, le bon par excellence. On ſavoit, par l'ancienne tradition, que tout bien vient du Ciel, & les pères du genre humain entroient parfaitement dans l'eſprit de cette métaphore; mais leurs deſcendans prirent le terme *ciel* dans un ſens groſſièrement littéral.

On donne le nom de Jupiter à l'une des Planètes, qui, quoique fort conſidérable, l'eſt beaucoup moins en réalité que le Soleil, & moins en apparence que la Lune. Il paroît ſurprenant que les Grecs aient attribué un ſi petit diſtrict au maître de l'Olympe. La même ſingularité ſe trouve chez les anciens Perſes, qui donnoient à la même planète le nom d'Oromaze ou d'Ormuts. Je conjecture que l'élévation & la beauté de cet aſtre le firent regarder comme une dépendance du Ciel empyrée, & comme la borne de l'empire immédiat du premier des Dieux.

2.° Chez les Grecs Jupiter eſt pris tantôt comme le Dieu ſouverain, & tantôt pour le ſimple chef des Dieux inférieurs;

& cette confuſion répand beaucoup d'obſcurité dans leur théologie, parce qu'un même auteur paſſe alternativement d'une acception à l'autre ſans en avertir.

C'eſt que l'idée de l'Être ſuprême eſt indélébile; la multitude groſſière la mêloit avec les idées acceſſoires qui caractériſoient le Jupiter Grec, & cela formoit une idée factice compoſée de notions contradictoires, dont il étoit impoſſible de ne pas s'apercevoir pour peu qu'on y fît réflexion. Auſſi le vulgaire même, dans de certaines occaſions les ſéparoit comme machinalement, & l'on eſt tout ſurpris de voir ce Jupiter, traveſti d'abord en Dieu ſuprême, devenir un moment après ſoûmis, comme les autres Dieux, aux ordres ſupérieurs du Deſtin.

Les Philoſophes ſentirent mieux que les autres combien le Dieu ſuprême étoit au deſſus du chef des Eſprits gouverneurs; mais pour ſe conformer au langage reçû, ils donnoient à l'un & à l'autre le même nom de Jupiter: de ſorte qu'on a ſouvent beſoin d'attention, & même de ſagacité, pour découvrir de quel Jupiter ils veulent parler. Ils s'en apercevoient bien eux-mêmes, & craignoient de deshonorer le Dieu ſuprême, en le déſignant par un nom que le peuple & les poëtes aviliſſoient ſi ſouvent. *Père des Dieux*, dit Julien dans la fable allégorique que j'ai déjà citée, *vous que j'invoque ſous le nom de Jupiter, prêt à vous invoquer ſous un autre ſi je ſavois qu'il vous fût plus agréable, car le nom m'eſt indifférent, &c.*

*Vie de Jovien, t. II, p. 394.*

Je ne doute point que le même embarras n'ait eu lieu chez les Perſes; le peuple aura confondu le Dieu ſuprême avec Oromaze, & ceux qui plus ſages & plus inſtruits de la doctrine du ſecond Zoroaſtre, avoient des idées plus relevées que le vulgaire, ſe ſeront néanmoins aſſujétis au langage commun, en donnant le nom d'Oromaze tant au Dieu ſouverain qu'au Ciel empyrée. Cette équivoque, que les étrangers n'étoient pas en état de démêler aiſément, ne pouvoit manquer de les induire en erreur. Ne ſoyons donc pas ſurpris ſi la pluſpart des Anciens regardoient le Firmament, c'eſt-à-dire le véritable Oromaze, comme le Dieu ſouverain des Perſes.

3.° La pluſpart des Nations, après avoir commencé par diviniſer les êtres naturels, ſe dégoûtèrent inſenſiblement de ce ſyſtème groſſier. Il étoit, dans le fond, aſſez facile de ſe convaincre que la ſubſtance du Ciel & des aſtres, quelque pure qu'on la ſuppoſât, n'étoit cependant que de la matière déliée; d'ailleurs l'étendue des corps céleſtes & l'uniformité de leurs mouvemens ne paroiſſoient pas compatibles avec l'idée d'une divinité qui gouverne, qui ordonne & qui diſpoſe librement de toutes choſes. Dès-lors le ciel & les globes qui roulent ſur nos têtes, furent moins des Dieux que le ſéjour des Dieux: on donna à Jupiter, comme chef des Génies, le département du firmament, & les autres Dieux céleſtes furent diſperſés dans les étoiles & dans les planètes, pour les gouverner ſous les ordres du roi de l'Olympe.

Mais les peuples trouvèrent encore ces Génies trop au deſſus de leur portée, ils s'avisèrent de diviniſer une famille entière d'anciens hommes, dont ils placèrent les ames dans les contrées céleſtes, & leur donnèrent les noms des êtres naturels & des génies qu'on adoroit auparavant: de ſorte que ces êtres naturels & ces génies, ſans ceſſer d'être ce qu'ils étoient, furent tranſformés en hommes & en femmes, qui conſervèrent leur figure, leur ſexe, & même toutes les paſſions auxquelles les mortels ſont ſujets; & l'on repréſenta ces nouvelles divinités par des ſtatues, qui dans la ſuite furent le ſeul objet du culte.

Jamais les Perſes n'adoptèrent cet excès de l'impiété & de l'extravagance humaine; Oromaze fut toûjours pour eux le Ciel empyrée, qu'ils revêtoient d'intelligence & de force, & s'ils admirent des génies detachés de tout ſéjour fixe, ce fut ſans préjudice de la divinité des êtres naturels, qu'ils ont conſtamment reconnue ſans variation.

Parallèle d'Arimane & de Pluton.

On voit, par ces obſervations, que le parallèle de Jupiter & d'Oromaze n'étoit pas trop mal fondé; l'analogie entre ces deux divinités eſt frappante, aux différences près, qui n'étoient point inconnues aux Grecs. Ceux-ci, pour faire le pendant de ce premier tableau, imaginèrent un parallèle entre Arimane

& Pluton *(d)*; mais l'invention n'étoit pas heureuſe; ces deux êtres ne ſe reſſembloient que par la ſituation de leur empire, & par le goût qu'ils avoient l'un & l'autre pour l'obſcurité de leur ſéjour : dans tout le reſte Arimane n'a rien de commun avec Pluton.

Chez les Grecs Pluton a toute la bonté phyſique & morale de la divinité : Dieu lui-même & l'un des principaux Dieux, frère de Jupiter & d'accord avec lui pour le bien général du monde; Dieu triſte, ſévère, inflexible, mais en même temps juſte; roi des Champs Éliſées auſſi-bien que du Tartare, les hommages qu'il exigeoit devoient être analogues à la noirceur de ſon ſéjour; mais ces hommages étoient des ſacrifices, & le culte qu'on lui rendoit étoit un culte divin.

Arimane au contraire étoit le mal ſubſiſtant par lui-même, ſans aucun mélange de bonté phyſique ou morale. Les Perſes prononçoient *Ahreman* ou *Ahariman*, dont la ſignification, ſelon M. Hyde, eſt *ſpurcus*, *deceptor*; ce ſens revient aſſez à l'idée que nous avons du démon; mais cette idée avoit bien plus de force dans l'eſprit des Mages: car le démon eſt un eſprit phyſiquement bon, & déchû ſeulement de ſa bonté morale.

Les Perſes étoient bien éloignés de regarder Arimane comme un Dieu, ni de lui rendre aucun hommage; ils mettoient au contraire toute leur piété à le maudire : pour marquer leur exécration, ils n'écrivoient ſon nom qu'en lettres renverſées. Ainſi Plutarque ne s'exprime pas exactement, lorſqu'il impute aux Perſes de reconnoître deux Dieux ſouverains, l'un bon, l'autre mauvais; il devoit dire deux Principes. Il eſt vrai qu'un Être ſouverain, indépendant de tout autre dans ſon exiſtence & dans ſes opérations, eſt vraiment un Dieu; mais ſi la conſéquence eſt bien tirée, il eſt également certain que les Perſes ne la tiroient pas.

*(d)* Diogène Laërce le dit dans le paſſage cité ci-deſſus, & Plutarque en pluſieurs endroits; en général, tous les Grecs qui parlent de l'Arimane des Perſes, le comparent à Pluton (Ἀΐδης) pour en donner quelque idée. Ἀρειμάνης ὁ Ἀΐδης παρὰ Πέρσαις, dit Heſychius.

On pourroit l'imputer avec raiſon à d'autres Orientaux, qui par un tour ſingulier d'imagination, croyoient devoir honorer Arimane ou Satan, pour ſe mettre à couvert des maux qu'ils en craignoient. Plutarque trompé par le culte abominable de ces peuples, l'aura mis par mégarde ſur le compte des Perſes, & c'eſt ce qui lui fait dire, dans l'endroit que je viens de citer, « ils invoquent Pluton & les ténèbres (ᾅδην καὶ σκότον) en mêlant une certaine herbe, nommée ὄμωμι, dans « le ſang d'un loup égorgé, & en jetant ce mélange dans un lieu « que les rayons du ſoleil n'éclairent jamais ». On peut aſſurer qu'un pareil ſacrifice étoit contre les loix du Magiſme, & qu'il auroit cauſé dans la Perſe la même horreur que des opérations magiques nous inſpireroient.

Plutarque ajoûte que « parmi les plantes comme parmi les animaux, les Perſes diſtinguent ce qui appartient au bon Prin- « cipe & ce qui appartient au mauvais; qu'ils croient, par exemple, « que les chiens, les oiſeaux & les hériſſons ſont ſous l'empire « du premier, & les poiſſons dans la dépendance du ſecond, & « qu'en conſéquence ils regardent comme un mérite d'en tuer « le plus qu'il leur eſt poſſible. »

Je doute fort que les Perſes aient mis tous les poiſſons dans le département d'Arimane; mais il eſt certain qu'ils y mettoient tous les animaux ténébreux & mal-faiſans, tels que les ſerpens & les autres reptiles, les rats, les taupes, &c. Au reſte s'ils ſe faiſoient un point de religion de les exterminer, ce n'étoit point du tout dans la vûe de les offrir en ſacrifice au mauvais Principe; mais pluſtôt pour le contriſter & pour travailler à la deſtruction de ſon empire.

On pourroit encore m'oppoſer la prière que fit Artaxerxès Longuemain, lorſque Themiſtocle vint chercher un aſyle à ſa Cour: il prioit Arimane, dit Plutarque, « d'inſpirer toûjours à ſes ennemis la volonté de bannir leurs meilleurs citoyens ». C'eſt ainſi qu'on a coutume de traduire le grec de cet auteur; mais il me ſemble qu'on pourroit rendre également bien ſes paroles de cette manière: *Artaxerxès prioit les Dieux qu'Arimane inſpirât toûjours à ſes ennemis le deſſein, &c.* Dans cette verſion

*Dans la vie de Thémiſt.*

Artaxerxès ne s'adresse pas à Arimane, mais aux Dieux : voici le texte, on en jugera. Καπευξάμενος ἀεὶ τοῖς πολεμίοις τοιαύτας φρένας διδόναι τὸν Ἀρειμάνιον, ὅπως ἐλαύνωσι τοὺς ἀρίστους τῶν ἑαυτῶν.

Au reste si la prière d'Artaxerxès s'adressoit au mauvais Principe, il faudroit dire que ce Prince étoit, en cette occasion, aussi mauvais Zoroastrien, qu'un homme qui parmi nous invoqueroit le diable seroit mauvais Chrétien.

Je parlerai dans la suite plus au long d'Arimane ; mais il étoit impossible de traiter d'Oromaze sans dire un mot de son antagoniste.

## SECONDE PARTIE.

### *Doctrine des Sectateurs du second Zoroastre sur les Dieux inférieurs.*

J'APPELLE *Dieux inférieurs* les êtres visibles reconnus par les Perses pour des divinités ; tels sont le Soleil, la Lune, les autres planètes & les élémens : leur culte étoit même plus solennel que celui qu'on rendoit au Principe invisible de tout bien, selon la maxime adoptée par presque tous les peuples de la Terre, que le respect intérieur est dû à l'auteur de toutes choses, & l'extérieur aux divinités qui se rendoient sensibles aux mortels. Entrons en quelque détail sur les divinités inférieures de la Perse, & voyons quelle idée la Nation s'en formoit.

Mithra ou le Soleil.

*Rel. vet. Pers. c. 4.*

La première, sans contredit, étoit le Soleil ; on lui donnoit le nom de *Mihr,* qui, selon M. Hyde, signifie *amour :* les Grecs prononçoient Mithras ou Mithrès, d'où vient le nom de *Mithridate,* que plusieurs Princes ont porté : le vrai nom étoit *Mihridad,* c'est-à-dire *amour de la justice.* Tacite parle d'un *Meherdates,* fils de Phraortes roi des Parthes : c'est le même nom que Mithridate, mais plus approchant de la prononciation orientale. Au reste il n'est pas besoin de prouver que Mithra & le Soleil étoient le même être chez les Perses : Μίτρας ὁ ἥλιος παρὰ Πέρσαις, dit Hesychius, & tous les Anciens en sont d'accord.

On

On peut dire que Mithra ou le Soleil étoit le Dieu ſpécial de la Perſe : on l'honoroit comme Principe immédiat de la lumière, de la chaleur & de la fécondité : ſes fêtes étoient fréquentes, & l'on ne paſſoit aucun jour ſans ſe tourner vers lui pour le prier. Le vulgaire n'alloit guère au-delà de ce Dieu viſible, & les ſpirituels le croyoient un degré néceſſaire aux hommes pour monter vers Oromaze, & pour s'élever juſqu'au Principe inviſible de toutes choſes.

Ce fut dans cet eſprit que Zoroaſtre établit les myſtères de Mithra ; on les célébroit dans des antres conſacrés, dont les murailles, au rapport d'Eubulus, étoient ornées de peintures allégoriques relatives aux attributs du Soleil : on y donnoit des combats ſimulés, & les combattans étoient déguiſés ſous la forme de lions, de taureaux & d'autres bêtes, pour repréſenter les travaux de l'aſtre du jour & ſon paſſage par les conſtellations. Après les épreuves les candidats étoient admis à l'Autopſie, & le Mage hiérophante leur développoit une doctrine plus ſublime que la religion populaire. Les paſſages d'Eubulus & de Dion Chryſoſtôme, que j'ai rapportés ci-deſſus, en peuvent donner une idée.

*Porph. l. IV. de l'abſtin. ch. 16, & dans le livre de l'antre des Nymphes.*

Toutes les Nations ont adoré le Soleil, & dans la vérité on ne pouvoit guère ſubſtituer au vrai Dieu un objet plus reſpectable en apparence ; mais bien-tôt on ne le conſidéra plus que comme le ſéjour des Dieux & des demi-Dieux. Lorſque quelque héros célèbre diſparoiſſoit de deſſus la terre, on diſoit que ſon ame étoit allée dans le Soleil, & c'étoit-là que les hommes dirigeoient les vœux qu'ils croyoient devoir à leurs anciens protecteurs : inſenſiblement on oublia l'aſtre, & l'on ne s'occupa que des nouveaux Dieux qui l'habitoient ; le Soleil ne fut plus qu'Apollon conduiſant dans les plaines céleſtes un char tout éclatant de lumière *(e)*.

*(e)* Dans la Grèce, les Philoſophes accoûtumèrent inſenſiblement le peuple à regarder le Soleil & les Aſtres comme des objets de phyſique ; mais on eut quelque peine à revenir de l'ancien préjugé. Anaxagore fut condamné comme un impie, pour avoir dit que le Soleil n'étoit qu'une pierre enflammée : τὸν ἥλιον μύδρον εἶναι διάπυρον. *( Diog. Laërt. l. II, n. 8. )* Il diſoit auſſi, au rapport de Platon *( Apolog. de Socrate )*

Les Orientaux furent plus conſtans: les Perſes ne ceſſèrent jamais d'adorer le Soleil uniquement pour lui-même: les peuples de Syrie leurs voiſins, quoiqu'idolatres, conſervèrent le même reſpect pour la ſubſtance de l'aſtre, & le temple qu'il avoit à Palmyre étoit célèbre dans l'Aſie.

Les Romains, ſous les Empereurs, ſouvent mêlés avec les Perſes dans la Syrie, l'Arménie & la Méſopotamie, connurent le Dieu tutélaire de ce peuple, & s'accoûtumèrent à l'honorer ſous le nom même de Mithra. Son culte s'étendit dans l'Europe, & juſque dans les Gaules; les monumens que l'on a découverts en font foi, & l'on voit, par les inſcriptions qu'on y lit, combien on s'étoit fait une grande idée de ce Dieu: elles portent, *Deo Soli invicto Mithræ (f),* ou bien *Soli omnipotenti Mithræ:* dans d'autres on joint la Lune, que l'on qualifie éternelle; *Deo Soli invicto Mithræ & Lunæ æternæ.* Philippe de la Tour, dans ſon ouvrage intitulé *Monumenta veteris Antii,* en a recueilli un grand nombre avec beaucoup de ſoin; on peut les conſulter.

C'étoit des Perſes mêmes que les Romains avoient reçû l'idée de ce Dieu & de ſa puiſſance: avec quelle vrai-ſemblance oſeroit-on donc ſoûtenir que les premiers ne regardoient pas Mithra comme une divinité proprement dite? Si l'on en doutoit encore, le témoignage de Tiridate, roi d'Arménie, qui étoit de la race des rois Parthes, diſſiperoit tous les nuages: ce Prince, au rapport de Dion, ſe vit obligé, malgré la fierté de ſon caractère, de s'abaiſſer devant Néron, de qui ſa fortune dépendoit; voici le diſcours qu'il lui tint, en ſe proſternant à ſes pieds: « Quoique petit-fils d'Arſace & frère des rois Vologèſe &

*Dans la vie de Néron.*

que le Soleil étoit une pierre, & la Lune une terre: *τὸν μὲν ἥλιον λίθον φησὶν εἶναι, τὴν δὲ σελήνην γῆν.* Ce n'eſt pas que ce Philoſophe ne regardât le Soleil & la Lune comme des ouvrages d'une intelligence divine, mais, par ſa Phyſique, il mettoit au rang des êtres naturels, des aſtres que les Athéniens adoroient comme des Divinités proprement dites, & ce prétexte fut ſaiſi par ſes ennemis & par ceux de Périclès ſon diſciple.

*(f)* On faiſoit alluſion à l'épithète *ἀκάμας*, qu'Héſiode & Homère donnent ſouvent au Soleil. On l'appeloit ainſi, parce qu'il ne ſe laſſe point, quoiqu'il fourniſſe tous les jours une carrière immenſe.

Pacorus, je suis votre esclave & vous reconnois pour mon « maître; je viens même vers vous comme vers mon Dieu, pour « vous rendre les mêmes adorations que je rends à Mithra ». Καὶ ἦλθον πρὸς σε τὸν ἐμὸν θεὸν, προσκυνήσων σε, ὡς καὶ τὸν Μίθραν.

Les Romains embrassant avec une espèce de fureur le culte de ce nouveau Dieu, n'eurent garde de négliger les cérémonies des mystères Mithriaques; mais il y a grande apparence qu'ils n'en connurent que l'extérieur, & que n'ayant point le secret de l'initiation, ces assemblées nocturnes dans des cavernes écartées, dégénérèrent en licence. Les Pères de l'Église ont souvent invectivé contre les crimes qui s'y commettoient. Ce fut dans une de ces assemblées que l'empereur Commode ensanglanta les combats simulés qu'on y donnoit: *Sacra Mithriaca homicidio vero polluit, cùm illic aliquid ad speciem timoris vel dici vel fingi soleat*, dit Lampride dans la vie de ce Prince.

Je n'entrerai pas dans un plus grand détail de ce qui concerne le culte & les mystères de Mithra dans l'empire Romain. Plusieurs de nos Savans ont traité cette matière, & spécialement Philippe de la Tour, dans l'ouvrage que j'ai déjà cité. On peut voir en particulier ce qu'il dit sur la fête de la naissance de Mithra, qu'on célébroit tous les ans avec pompe au solstice d'hiver.

*Monum. vet. Antii de Mithr. cap. 6.*

Je remarquerai seulement que les Romains, après avoir adoré le Soleil sous ce nom étranger, ne tardèrent pas à le transformer en homme: c'étoit le goût décidé des idolatres; & d'ailleurs on fut trompé par les images symboliques empruntées des Perses, où Mithra étoit représenté comme un jeune homme coëffé d'un bonnet Persien, & monté sur un taureau furieux qu'il perce d'une épée. Les Romains prirent le jeune homme pour le dieu Mithra; & c'est à quoi les Pères font allusion, lorsqu'ils appellent ce Dieu étranger, *Deus pileatus*.

Lucien en parle aussi sur ce ton dans son Dialogue de l'*assemblée des Dieux*. « Qui nous a, dit Momus, amené ces plaisans Dieux, Atys, Coryphas & Sabaze, avec ce Mithrès « de la nation des Mèdes, habillé à la Persienne, & la tête «

» couverte d'une tiare? il ne ſait pas un mot de grec, & ne répondra pas lorſqu'on boira à ſa ſanté. »

Il n'eſt pas étonnant qu'on ait débité des fables ſur ce Mithra ainſi défiguré: par exemple, on le diſoit né d'une pierre. C'eſt qu'on mêloit le culte du feu avec celui du Soleil, qui n'eſt lui-même qu'un feu plus pur que le feu terreſtre. Or le feu tire ſa naiſſance du caillou, dans les veines duquel il paroît enfermé. Ces folies au reſte n'avoient aucun fondement dans la théologie des Mages, qui déteſtoient ſingulièrement le culte des Dieux mâles & femelles, & des hommes diviniſés.

Syſtème de M. Mosheim & de M. Leibnitz ſur Mithra, Oromaze & Arimane.

Malgré toutes ces raiſons, M. Mosheim, dans ſes remarques ſur Cudworth[a], prétend que le Mithra des Perſes n'étoit originairement qu'un Prince de cette Nation, qui s'étoit occupé à purger le pays des bêtes féroces, & dont les ſujets, par reconnoiſſance, avoient placé l'ame dans le Soleil, pour l'honorer conjointement avec cet aſtre. Il appuie ſa conjecture ſur pluſieurs raiſons auxquelles il ſait donner un air de vraiſemblance; & comme ſon ſyſtème, quoique très-contraire au ſyſtème de M. Hyde, n'eſt pas conforme à celui que j'ai cru devoir ſuivre, il eſt à propos de l'expoſer ici, & d'en montrer le peu de ſolidité.

[a] *Syſt. intellect. t. 1, p. 327 & ſeq.*

M. Mosheim remarque d'abord que, de l'aveu de tous les Savans, la Religion des peuples eſt mêlée avec leur ancienne hiſtoire; de ſorte que, pour bien comprendre l'une, il faut néceſſairement débrouiller l'autre; qu'il eſt inconteſtable que les diverſes colonies du genre humain ont toûjours eu beaucoup de vénération pour leurs fondateurs & leurs premiers chefs; qu'elles ont cru que les ames deſtinées à faire le bonheur du genre humain devoient, en quittant la terre, être enlevées dans le ſéjour de la lumière, pour y recevoir les hommages & les vœux de leurs deſcendans; que par ce moyen la Religion des peuples étoit devenue moitié phyſique & moitié hiſtorique, par l'incorporation des héros avec les aſtres. « Or, dit notre ſavant auteur, pourquoi cette clef ſi néceſſaire » pour ouvrir le ſecret de la Religion des anciens peuples, ſeroit-elle rejetée, lorſqu'il s'agit de la religion des Perſes? » Il

est donc naturel de supposer que Mithra étoit un des principaux chefs de la colonie, dont il mérita la reconnoissance par ses exploits à la chasse. Le même service procura les honneurs divins au fameux Nemrod dans l'Assyrie.

A cette raison générale, M. Mosheim en joint trois autres, qui prouvent plus directement que Mithra étoit un chasseur.

La première est tirée des monumens dont nous avons fait mention. On y voit toûjours Mithra représenté comme un jeune homme robuste, monté sur un taureau entouré de chiens, de serpens, & quelquefois de lions & de tigres : voilà des attributs de la chasse.

La seconde raison est prise des victimes consacrées spécialement à Mithra. Suivant tous les Anciens, on lui sacrifioit des chevaux (ἱπποθύσια), & la raison qu'ils en donnent, est très-bien exprimée par ces deux vers d'Ovide:

*Placat equo Persis radiis hyperiona cinctum,*
*Ne detur celeri victima tarda Deo.* *Fast. lib. 1, v. 383.*

Mais, dit M. Mosheim, si tel étoit le motif des Perses, pourquoi ne sacrifioient-ils pas au Soleil des aigles ou d'autres oiseaux? pourquoi pas des lièvres ou des cerfs, plus légers à la course que le cheval? Le véritable motif étoit donc plustôt d'offrir en sacrifice à Mithra, des animaux dont il avoit fait ses délices pendant sa vie. C'est ainsi que les Germains en usoient aux funérailles de leurs Princes. Le choix de la victime nous montre donc encore que Mithra étoit un chasseur.

La troisième raison de M. Mosheim est fondée sur ce qui se passoit dans la célébration des mystères de Mithra. Non seulement les murailles de l'antre étoient ornées d'images de bêtes féroces, mais de plus on représentoit dans ces assemblées, une action de chasse : des hommes armés de pieux en poursuivoient d'autres déguisés en bêtes; & ceux-ci sans doute faisoient semblant de se défendre. Ces déguisemens devinrent à la mode dans l'occident, & l'on couroit ainsi dans les campagnes, lorsqu'on célébroit la naissance de Mithra: de-là l'origine de nos mascarades. Les Pères de l'Église se

plaignoient amèrement que des Chrétiens mêmes s'abandonnassent à ces courses dissolues *(g)*.

N'est-il pas naturel, reprend notre savant Dissertateur, que ce spectacle ait été institué pour rappeler la mémoire des chasses utiles que Mithra avoit faites pendant sa vie? car il faut se donner la torture pour trouver dans ces chasses feintes l'image des travaux du Soleil & de son passage dans les constellations; d'autant plus que, dans ces mystères, on voyoit des figures d'animaux dont on ne s'est jamais servi pour exprimer les signes du Zodiaque.

*Essais de Theodic. part. 2.*

M. Mosheim pensant ainsi sur Mithra, ne pouvoit manquer d'applaudir à la conjecture de M. Leibnitz, qui donne aussi une origine historique à l'Oromaze & à l'Arimane des Perses. Le nom d'*Oromaze, Oromasdes* ou *Hormisdas*, dit ce savant homme, a été porté par de grands princes de la haute Asie; & l'on sait d'un autre côté que le nom d'*Ariman* étoit fort connu dans la Germanie. On y rendoit un culte spécial au dieu *Hirmin* ou *Hermin:* d'ailleurs, des trois fils que l'on donne à Mannus, l'un s'appeloit *Herman* ou *Ariman,* & c'est de lui que venoient les peuples *Herminons* ou *Germains.* On trouve dans le droit Lombard, *feudum Arimandiæ ;* & dans la basse latinité, *Arimanni* signifie *viri militares :* de-là nos anciens mots, *clameur de haro* & *arriban,* que l'on prononce par corruption, *arrière-ban.* Ainsi *Ariman, Herman, Guerrman* signifient un *guerrier.*

Nous pouvons donc supposer, continue M. Leibnitz, que du temps qu'un Hormisdas régnoit dans la haute Asie, un *Herman* suivi d'une foule de Germains, de Sarmates, de Massagètes, fit une irruption dans ses États, comme les Scythes en firent une autre dans la suite sous le règne de Cyaxare I.er

(g) *In istis diebus miseri homines, & , quod pejus est, aliqui baptizati sumunt formas adulteras, formas monstruosas . . . . quis enim sapiens poterit credere inveniri aliquos sanæ mentis, qui in ferarum se velint habitum commutare ! alii vestiuntur pellibus pecudum : alii assumunt capita bestiarum : gaudentes & exultantes, si taliter se in ferinas species transmutaverint.* Serm. attribué à S.t Césaire, dans l'append. des ouvrages de S.t Augustin. Voyez aussi Tertullien, *lib. de Coronâ militis.*

roi des Mèdes, & que les deux rivaux, après divers combats qui ne furent pas décisifs, restèrent chacun en possession de leur empire. Il étoit naturel que, suivant l'usage reçû, les Asiatiques, par reconnoissance pour le Prince qui les avoit si bien défendus, eussent sa mémoire en vénération, & le missent au nombre des Dieux; & que, d'un autre côté, ils détestassent Arimane, & ne prononçassent son nom qu'avec horreur. Tel est le système de Leibnitz, adopté par M. Mosheim: mais comment concilier leur opinion avec l'horreur que les Perses ont eue constamment pour le culte des hommes déïfiés? C'est une objection qui vient naturellement à l'esprit, & que nos deux Savans ne pouvoient manquer de sentir eux-mêmes. Ils la préviennent, & répondent que l'idolatrie des Perses étoit trop ancienne, pour que les Grecs en aient eu connoissance; que Zoroastre l'avoit abolie, en lui substituant une Théologie moins absurde; que néanmoins, pour ne pas effaroucher le peuple, il avoit en apparence conservé les Dieux reçûs dans le pays, en donnant le nom d'Oromaze au principe de tout bien, celui d'Arimane au principe de tout mal, & celui de Mithra au Soleil; & que les Perses s'attachant à cette doctrine, oublièrent insensiblement qu'Oromaze, Arimane & Mithra avoient été des hommes.

Cependant, ajoûte M. Mosheim, la célébration annuelle des chasses de Mithra, étoit un obstacle au dessein du réformateur, parce que ces spectacles publics rappeloient trop sensiblement la mémoire d'un homme mort. Abolir ces jeux, c'eût été révolter la Nation. Zoroastre prit un milieu: il ordonna qu'on les représentât dans des cavernes, afin de leur donner un air de mystère; & pour en éloigner la foule, il prescrivit des épreuves si longues & si rudes, que peu de gens étoient capables de les soûtenir jusqu'au bout. Après donc s'être assuré par ce moyen de la discrétion des initiés, on leur avouoit que Mithra n'étoit qu'un ancien chasseur; que ces spectacles, pour lesquels on inspiroit tant de respect, ne rappeloient que des faits antiques; & qu'enfin il falloit adorer le Soleil, sans se mettre en peine de Mithra.

M. Brucker trouve cette hypothèſe très-ingénieuſe, & je pourrois l'adopter avec lui, ſans contredire eſſentiellement ce que j'ai établi juſqu'ici. On en concluroit contre M. Hyde, que les Perſes, au lieu d'avoir conſervé la Religion primitive, ont donné, dès les premiers temps, dans l'idolatrie la plus groſſière, & qu'ils ne l'ont abandonnée que pour embraſſer un Sabaïſme moins déraiſonnable: mais la vérité m'interdit ces avantages frivoles. J'ai ſuppoſé avec M. Hyde, que les Perſes n'avoient jamais mis des hommes au rang des Dieux: les raiſons de nos deux Savans ne me font point changer d'avis.

Réfutation. Je conviens avec eux que les aventures des chefs de colonie, ne ſont nullement étrangères à la Religion de la pluſpart des anciens peuples, qui preſque tous ont déifié leurs héros. Mais l'idolatrie n'a pas été leur première chûte: tous ont commencé par transférer aux grands agens de la Nature l'honneur qui n'étoit dû qu'au premier Être. Or eſt-il impoſſible que quelques peuples ſe ſoient fixés à cette première erreur, ſans aller juſqu'à l'idolatrie proprement dite? En ce cas leur ancienne hiſtoire n'influeroit nullement ſur leur Théologie. Il faut donc connoître le génie de chaque Religion, avant que de choiſir la clef qui doit en donner l'intelligence.

Si quelque Nation s'eſt préſervée de l'idolatrie groſſière; c'eſt ſans doute celle des Perſes. J'ai remarqué dans le premier Mémoire ſur la première époque, qu'Iſaïe, en décrivant leurs erreurs, les réduit au Sabaïſme le plus épuré, & ne leur reproche ni les idoles ni le culte des héros, comme il le reproche aux autres peuples de l'Orient: donc, dès le temps d'Iſaïe, c'eſt-à-dire deux ſiècles avant Cyrus, les Perſes n'étoient point idolatres.

*Tome XXV.*

Ils ne l'étoient plus, dit-on; Zoroaſtre les avoit fait changer: les auteurs Perſans eux-mêmes nous racontent les combats que leur Légiſlateur eut à ſoûtenir contre les partiſans de l'idolatrie. Mais j'ai prouvé dans le premier Mémoire ſur la ſeconde époque, que cet ancien Zoroaſtre ou Zerdusht vivoit ſous le règne de Cyaxare I.er roi des Mèdes, & que par conſéquent il étoit poſtérieur au prophète Iſaïe. Si ce Zerdusht trouva des

des idolatres dans la Bactriane, il faut dire qu'il n'en étoit pas de même de la Médie & de la Perse. Ce feroit donc à quelque autre Zerdusht encore plus ancien, & peut-être fabuleux, qu'il faudroit faire honneur du changement des Perses & des Mèdes.

Ce changement d'ailleurs est-il vrai-semblable au point que M. Mosheim le suppose? Car pour établir son hypothèse, il faut que les Perses aient été jusqu'à oublier entièrement les deux princes Oromaze & Mithra, qu'ils avoient adorés jusqu'alors, & même jusqu'à se persuader qu'ils n'avoient jamais invoqué que le Soleil, les astres, & de plus un principe de tout bien. Auroient-ils souffert, sans murmurer, qu'on eût aboli les jeux publics qu'on célébroit exactement à certaines fètes, pour les renfermer dans le secret de certains antres, dont il falloit acheter l'entrée par des supplices cruels? On sait l'attache que le peuple a pour les spectacles religieux. Il étoit plus facile & plus court de les supprimer tout-à-fait, que de les changer ainsi: Zoroastre ne gagnoit rien à les réserver pour quelques personnes choisies.

M. Mosheim n'entend pas les mystères de Mithra; il en fait consister le secret dans les représentations qu'on vouloit, dit-il, soustraire à la vûe du peuple. Mais point du tout; ces représentations étoient si peu secrètes, que tout le monde en étoit instruit: autrement les étrangers, à qui les Mages ne découvroient pas volontiers les mystères de leur Théologie, ne les auroient pas adoptées aussi généralement que nous l'avons vû. Il n'y avoit d'autre secret que celui que Dion Chrysostôme a si bien décrit.

Les noms d'Oromaze, d'Arimane & de Mithra sont significatifs dans les langues orientales. Les Grecs rendoient le premier par τὸ ἀγαθὸν, *le bon par excellence.* Étoit-il besoin pour désigner Dieu par ce nom auguste, que quelque Prince en eût été décoré? J'en dis autant du nom *Mithra.* Ces noms de Dieux sont devenus des noms de Rois, par abus sans doute; mais on ne prouvera jamais que le nom des Rois soit devenu chez les Perses le nom des Dieux.

Ce peuple n'avoit pas besoin non plus qu'un guerrier Scythe

ou Germain vînt fondre dans le pays, pour connoître Satan qui s'oppose à Dieu. La révolte de l'esprit de ténèbres, révolte dont la mémoire s'étoit mieux conservée en Orient que partout ailleurs, a donné lieu à ce qu'on a débité des combats d'Oromaze & d'Arimane, & le nom de ce dernier exprime bien sa nature. Les Perses auroient plustôt donné le nom de mauvais Principe à leur ennemi particulier, que le nom de celui-ci à l'ennemi du genre humain.

M. Leibnitz insiste sur la ressemblance du nom Perse & du nom Germain; mais seroit-ce la première fois que des mots de deux langues différentes, dont le son paroît à peu près le même, n'auroient aucun rapport dans la signification? Arimane, selon M. Hyde, est composé de deux mots persans, *ahar spurcus* & *riman deceptor*. Or qu'est-ce que ces mots peuvent avoir de commun avec *herman, ariman* ou *guerrman*, qui dans la langue germanique signifient un homme de guerre? *Man*, qui dans les langues du nord désigne un homme, n'a point de signification approchante dans les langues orientales.

Je viens aux raisons qui persuadent à M. Mosheim que Mithra étoit originairement un chasseur, & non pas le Soleil; on va voir qu'elles ne sont nullement concluantes.

Les monumens sur lesquels il s'appuie sont-ils historiques, comme il le prétend, ou purement symboliques? tous les Anciens les croient symboliques, & certainement ils étoient plus à portée que nous d'en juger. On sait que les premiers hommes, & sur-tout les Orientaux, employoient volontiers les figures emblématiques pour exprimer les dogmes de la religion: je ne m'arrêterai pas à le prouver: les Perses, en particulier, avoient un goût décidé pour ces hiéroglyphes, ainsi que je l'ai observé dans le Mémoire précédent. Or en examinant avec attention les monumens dont il s'agit, sur les gravûres insérées dans les livres de M. Hyde & de Philippe de la Tour, on y trouve des emblêmes qui conviennent au Soleil comme principe de lumière, ou de chaleur, ou de fécondité. Je ne puis décemment entrer dans le détail sur ce dernier article; on s'en convaincra, si l'on veut, par l'inspection des figures.

A l'égard du taureau ſur lequel le jeune homme eſt monté, & qu'il perce de ſon épée, quel rapport cette ſituation peut-elle avoir avec la chaſſe de cet animal? Philippe de la Tour explique très-bien ce ſymbole, par le paſſage du Soleil dans la conſtellation qu'il a plu aux Anciens d'appeler *Taureau.* Souvenons-nous que cette conſtellation répond aux mois d'avril & de mai. Divers animaux viennent s'abreuver du ſang qui ſort de la plaie du taureau : il meurt enfin lorſque le Soleil le quitte, & l'écreviſſe, en l'attaquant dans le principe de la fécondité, déſigne la fin de la fermentation.

Le jeune homme robuſte eſt de ſon côté une figure très-naturelle du Soleil : elle eſt employée dans le pſeaume, où la majeſté de cet aſtre eſt ſi bien décrite, *exultavit ut gigas ad currendam viam.*

Il y a plus, ce prétendu jeune homme étoit originairement repréſenté avec un viſage de lion, *vultu leonis :* c'eſt ce qu'aſſure Luctatius, ancien commentateur de Stace *(h).* Il eſt à préſumer que ſoit par mépriſe, ſoit pour rendre la figure moins hideuſe, on aura changé la tête de lion en celle d'un homme. Je remarque encore que d'autres monumens lui donnent des ailes, autre ſymbole de la rapidité du Soleil. Je renvoie à l'auteur qui m'a fourni ce détail. *V. monum. vet. Ant. de Mithra.*

M. Mosheim n'eſt pas plus heureux dans l'induction qu'il tire des victimes deſtinées à Mithra : la vîteſſe du cheval ſuffit pour figurer celle du Soleil, ſans recourir aux aigles, aux lièvres, aux cerfs, qui ne vivent pas avec les hommes, & qu'on ne trouve pas ſous ſa main lorſqu'on veut offrir un ſacrifice. Toutes les Nations ont repréſenté la courſe du Soleil par celle d'un char de feu tiré par des chevaux fougueux. Pour ſuivre l'allégorie, il falloit immoler des chevaux à l'aſtre du

*(h)* Voici le paſſage de ce Scholiaſte. *Perſæ in ſpelæis coli Solem primi inveniſſe dicuntur ; & hic Sol proprio nomine vocatur* Mithra, *quique eclipſim patitur, ideòque intra antrum colitur. Eſt enim in ſpelæo, perſico habitu, leonis vultu cum tiara, manibus bovis cornua comprimens, quæ interpretatio ad Lunam ducitur. Nam indignata ſequi fratrem occurrit illi & lumen ſubtexit. Sol enim Lunam minorem potentiâ ſuâ & humiliorem docens, taurum inſidens cornibus torquet.*

jour. Rien ne nous oblige donc encore ici de chercher l'origine du culte de Mithra dans les exercices d'un Prince chasseur.

Il est vrai que la chasse est assez clairement indiquée dans les combats simulés que nous avons décrits plus haut ; mais pourquoi ne pas trouver ici, avec les Anciens, un emblème des travaux du Soleil, qui dissipe les ténèbres, & qui de ses rayons perce Arimane, figuré par les bêtes féroces? Ce jeu n'étoit peut-être aussi qu'une dernière épreuve, pour s'assurer que les initiés étoient au dessus de l'épouvante comme de la douleur: les paroles de Lampride, que j'ai déjà citées, nous indiquent ce motif; *cum illic aliquid ad speciem timoris vel dici vel fingi soleat.*

Je me flatte qu'après ces éclaircissemens, on trouvera peu de vrai-semblance dans la conjecture de M. Mosheim. Il est temps de passer à ce qui regarde les autres Dieux de la Perse.

Autres Dieux de la Perse, la Lune & les Planètes.

Après le Soleil on adoroit la Lune, mais non pas comme une déesse ou comme la sœur de Mithra: les Perses ne donnoient point de sexe à leurs divinités.

Ils adoroient aussi les planètes, & principalement celle de Mars, à laquelle ils avoient une dévotion spéciale: ils la regardoient comme la source du feu terrestre, qu'ils appeloient *le feu de Mars,* pour le distinguer du feu universel qui vivifie la matière. Il est assez difficile d'imaginer le fondement de cette opinion; la couleur de la planète, qui tire un peu sur le rouge, en étoit peut-être le prétexte. Les Perses la nommoient *Behram,* que les Grecs prononçoient *Varanès.* Plusieurs rois de Perse de la dernière dynastie ont porté ce nom en l'honneur du Dieu.

Les Élémens & sur-tout le Feu.

Après les planètes, les Perses honoroient les élémens, non pas quant à la matière insensible & morte qu'ils contiennent, mais à cause de l'esprit vital qui les anime, & que les Mages regardoient comme une émanation de la substance divine. La preuve que cet esprit étoit l'unique objet du culte qu'ils rendoient aux élémens, c'est qu'ils croyoient en devoir beaucoup plus au feu qu'aux trois autres *(i):* ils n'honoroient ces

*(i) Persæ & Magi omnes ignem præferunt, & omnibus elementis putant debere præponi.* Julius Firmicus, de error. prof. Relig. c. V.

derniers que dans leur total, & jamais dans leurs parties séparées; jamais ils ne se sont prosternés devant un arbre, une pierre, ou toute autre portion de substance terrestre, au lieu qu'ils se prosternoient devant des feux très-médiocres. S'ils n'avoient eu en vûe que l'utilité, la terre, l'eau & l'air procurent aux hommes de plus grands avantages que le feu sensible. C'est donc à cause de l'esprit vital, plus abondant dans le feu, que les Perses avoient un respect si profond pour cet élément: en effet l'esprit vital est plus rare dans les trois autres, il n'y cause que des fermentations lentes, on ne l'y voit point, & l'on ne juge de sa présence que par les effets; au lieu qu'il se fait sentir dans le feu, & qu'il y déploie son activité & sa violence: c'est ce qui faisoit croire aux Perses que, dans cet élément, la divinité sortoit de son secret pour se manifester aux hommes. Les Anciens disent que toute la religion des Perses se rapporte au feu; ce qui dans un sens est très-véritable; car ils confondoient la divinité avec la substance ignée: Oromaze lui-même étoit un feu très-pur, le Soleil un autre feu très-actif, quoique moins subtil; mais tous les feux célestes l'emportoient sur le feu terrestre, & celui-ci par conséquent ne peut être que le premier dans la dernière classe des Dieux de la Perse.

Toutes les Nations ont adoré le feu; on voit des traces de ce culte dans toutes les religions payennes: de-là le respect profond que les anciens Grecs avoient pour les foyers; ils les regardoient comme un sanctuaire: leur Ἑστία est visiblement le même mot que l'*Esta* des Perses & des Chaldéens, & dans ces deux langues c'est le feu; les Perses le prononçoient d'une manière plus rude, & disoient *Vesta* ou *Avesta:* il est singulier que ce terme ait passé dans l'Italie, & qu'il s'y soit conservé sans altération.

Il n'est pas douteux que le feu ne fût originairement l'objet du culte que les Grecs & les Romains rendoient à *Estia* ou *Vesta;* mais le goût des uns & des autres pour donner aux Dieux une figure humaine, leur fit oublier l'élément. Les Grecs lui substituèrent les petits simulacres dont leurs foyers

étoient ornés, & qui devinrent les Dieux lares ou pénates: il leur parut absurde d'adorer un élément vorace, aussi capable de nuire que de servir, & dont il étoit besoin de diriger les opérations: ils trouvèrent plus raisonnable d'imaginer un Vulcain, Dieu du feu, qu'ils adorèrent sous la forme d'un forgeron.

Les Romains persévérèrent plus long-temps & plus simplement dans le culte du feu: ce n'étoit pas qu'ils honorassent tout feu indéfiniment; mais regardant le total de cet élément comme l'ame de la Nature, ils l'adoroient dans un extrait qu'ils appeloient le feu sacré, & qu'ils conservoient avec le respect & le soin que personne n'ignore.

*Plut. vies de Romulus, de Numa & de Camille.*

Cette institution étoit de beaucoup antérieure à Numa, comme on peut le voir dans Denys d'Halicarnasse & dans Plutarque; mais le temple que ce Prince bâtit pour y placer le feu perpétuel, étendit son culte & le fit regarder comme la divinité principale & tutélaire de Rome.

Dans la suite l'introduction d'un *Palladium* dans ce temple, & le goût décidé des Romains pour l'idolatrie, firent prendre Vesta pour une Déesse; le feu sacré cessa d'être Dieu, & ne fût plus qu'un honneur rendu à cette divinité de nouvelle invention. Mais les Anciens, véritablement doctes, ne s'y méprenoient pas; l'historien Procope, par exemple, parlant du feu sacré de la Perse, assure que c'est le même feu que les Romains appellent *Estia* (ou Vesta) & qu'ils adoroient autrefois. Τοῦτ' ἔστι τὸ πῦρ, ὅπερ Ἑστίαν ἐκάλουν τε καὶ ἐσέβοντο ἐν τοῖς ἄνω χρόνοις Ῥωμαῖοι. Je passe légèrement sur tous ces traits, pour ne pas entamer une Dissertation en forme; j'ai seulement voulu rappeler que le culte du feu n'étoit pas une singularité de la Perse, quoiqu'il ait été abandonné de bonne heure dans la pluspart des autres Nations.

*L. 1, c. 24.*

Un concert si général indique une origine très-ancienne: il faut qu'avant la dispersion on outrât déjà dans l'idée qu'on avoit du feu: on savoit que Dieu avoit souvent apparu sous cette forme. Cet élément, plus pur que tous les autres, étoit un symbole naturel de la sainteté & de la pureté de l'Être divin, & la tradition conservoit la métaphore. Le feu d'ailleurs

étoit néceſſaire aux ſacrifices, & Dieu, pour inſpirer un reſpect plus profond pour cet acte principal de la religion, avoit ordonné qu'on entretiendroit un feu perpétuel avec du bois choiſi; qu'on n'emploieroit le feu ſacré qu'aux ſacrifices, & que jamais on ne s'y ſerviroit de feu profane.

Inſenſiblement on perdit les véritables notions; on ſe perſuada que Dieu avoit choiſi le feu pour y faire ſa réſidence ſpéciale, & que c'étoit-là qu'il le falloit adorer. Bien-tôt on regarda le feu lui-même comme ayant quelque choſe de divin; on le crut principe efficace de lumière, de chaleur & de vie; on le doua de force & d'intelligence; enfin on le crut un Dieu.

Les Perſes ſaiſirent avec ardeur cette concluſion ridicule, & ne s'en ſont jamais départis: non contens d'honorer les feux ſacrés, ils étendirent leur culte juſqu'au feu le plus commun; conſéquence juſte, mais dont l'abſurdité palpable auroit dû les faire revenir ſur leurs pas. Les raiſons qui diſſuadèrent la pluſpart des peuples de la divinité du feu, ne firent aucune impreſſion ſur les Perſes; ils ne les ſentirent point ou bien ils ſe roidirent contre elles; car leur dévotion pour le feu prit de jour en jour de nouveaux accroiſſemens, au point qu'ils en devinrent ridicules aux yeux des autres Nations. Quel Dieu, diſoient-elles, qui ne dure qu'un inſtant ſi l'on n'a ſoin d'entretenir ſa vie; Être vorace, inſatiable, qui tend à tout conſumer, à tout détruire, même ſes propres adorateurs? Ce ſont les expreſſions de Maxime de Tyr: (Πέρσαι μὲν πῦρ (σέβονται) *Diſſertat.*
ἄγαλμα ἐφήμερον, ἀκορέστερον, ἀδηφάγον). *XXXVIII.*

Les Perſes étoient d'autant moins excuſables ſur ce point, que ſelon les principes fondamentaux de leur religion, la Divinité étant eſſentiellement bienfaiſante, le mal ne pouvoit venir que d'Arimane & des ténèbres. Il falloit une obſtination à toute épreuve pour réſiſter à de pareils argumens.

Je ne prétends pas au reſte que les Perſes diviniſaſſent le feu commun à l'égal du feu ſacré: celui-ci nourri d'un bois pur & d'huiles exquiſes, étoit plus ſpiritueux, & par conſéquent plus divin à leurs yeux que les feux ordinaires, toûjours mêlés d'impuretés. D'ailleurs en honorant le feu ſacré, ils

honoroient dans cet extrait la plénitude de la ſubſtance ignée, ce qu'ils ne faiſoient pas à l'égard du feu commun : mais les honneurs qu'ils rendoient à ce dernier étoient exceſſifs, & prouvent qu'on le croyoit un être divin : qu'on en juge par les deux traits ſuivans.

*Premier trait.* Les Perſes regardoient comme un horrible ſacrilége de brûler les cadavres des morts. Je ſais que cet uſage, introduit dans pluſieurs Nations, étoit nouveau, & que l'ancienne coûtume, plus analogue à la foi de la réſurrection des corps, étoit de les confier à la terre comme un dépôt, juſqu'à ce qu'il plût à Dieu de leur redonner la vie. Les Perſes croyoient la réſurrection des corps; on pourroit donc attribuer à ce motif l'horreur qu'ils avoient pour l'uſage des bûchers dans les funérailles.

Mais ſi cette raiſon influoit pour quelque choſe dans leurs ſentimens, ils en avoient une autre plus déciſive : c'eſt que regardant le feu comme quelque choſe de divin, ils croyoient qu'un corps mort en profanoit la ſainteté. Le perſe Euphratès, dans Dioſcoride, défend que l'on brûle ſon corps après ſon trépas; *car,* dit-il, *la mort eſt moins amère pour nous, que de ſouiller ainſi la pureté du feu.*

*Antol. l. III, c. 4.*

Πῦρ δὲ μιῆναι
Ἡμῖν τοῦ χαλεποῦ πικρότερον θανάτου.

Pythagore ſuivoit cette doctrine, qu'il avoit puiſée dans l'école des Mages & de Zaratus. « Il ne permettoit pas, dit
*Iambl. vie de Pythag. c. 28, n.° 154.* » Iamblique, qu'on brûlât les cadavres, ſuivant en cela les » maximes des Mages; il ne vouloit pas que les dépouilles mortelles ſerviſſent de pâture à la ſubſtance divine. » Κατακαίειν δὲ οὐκ εἴα τὰ σώματα τῶν τελευτησάντων, Μάγοις ἀκολούθως, μηδενὸς τῶν θείων τὸ θνητὸν μεταλαμβάνειν ἐθελήσας.

*Dans les extraits de Peireſc.* Cyrus, au rapport de Nicolas de Damas, étant prêt de faire monter Crœſus ſur le bûcher, ſe rappela fort à propos qu'une telle profanation du feu étoit défendue par les loix de Zoroaſtre. Cela prouve au moins que telle étoit la croyance des Perſes au temps de l'auteur qui rapporte le fait.

Cambyſe

Cambyse ne se souvint pas de cet article de sa Religion, lorsqu'il ordonna que le corps d'Amasis, roi d'Égypte, fût tiré du tombeau, & consumé par les flammes. « Ce commandement étoit impie, dit Hérodote, car les Perses tiennent « le feu pour une Divinité (ἐντελλόμενος οὐκ ὅσια; Πέρσαι γὰρ « Θεὸν νομίζουσι εἶναι τὸ πῦρ). Les loix des deux Nations, « ajoûte l'historien, répugnoient également à cette action; celles « des Perses, par la raison que je viens de toucher, car ils disent « qu'il est indigne d'un Dieu de se repaître d'un cadavre (Θεῷ « οὐ δίκαιον εἶναι λέγουσι νέμειν νεκρὸν ἀνθρώπου); & celles des « Égyptiens, parce qu'ils croient que le feu est un être animé, « qui dévore tout ce qu'il trouve à sa portée, & qui meurt après « la destruction de ce qu'il a consumé. »

*Hérodot. lib. III.*

Les Perses poussèrent leur principe jusqu'à la superstition la plus ridicule. Il étoit défendu de se servir d'aucun souffle pour allumer le feu; les Prêtres mêmes, dans la crainte que le feu sacré ne fût souillé par le mélange de leur haleine, ne s'en approchoient qu'en se couvrant la bouche d'un linge; & comme ils étoient obligés de prononcer en même temps les paroles de leur liturgie, on ne pouvoit entendre distinctement ce qu'ils récitoient: c'est de-là que leur vint le surnom de marmoteurs, *mussitatores*.

Il paroît que les anciens Perses enterroient les morts, ou les enfermoient dans des tombeaux. Cyrus, au rapport de Xénophon, ordonna que l'on mît son corps dans la terre; & Strabon dit qu'Alexandre le Grand trouva le tombeau de ce Prince avec une inscription fort simple. Mais la superstition va toûjours en croissant. Le second Zoroastre, ou les Mages ses successeurs, crurent que la Terre ayant aussi une certaine sainteté, étoit souillée par le cadavre qu'elle renfermoit dans son sein. La coûtume s'établit donc de ne plus enterrer personne: on exposoit les morts sur la terrasse de quelques tours rondes, où les bêtes & les oiseaux les mettoient en pièces & les dévoroient. On peut voir dans le livre de M. Hyde, dans la relation de Henri Lord, & dans les voyageurs, le détail de ces tristes & dégoûtantes cérémonies, & les pratiques

*Cyropæd. l. VIII.*
*Strab. l. XV.*

*Rel. vet. Pers. c. XXXIV.*

ſuperſtitieuſes que les Guèbres y joignent. Cette extravagance faiſoit tomber les Perſes dans une contradiction manifeſte. S'ils craignoient que la Terre ne fût profanée par l'attouchement d'un mort, ne devoient-ils pas craindre d'infecter l'Air, dont la nature étoit à leurs yeux au moins auſſi ſainte que celle de la Terre.

*Vie de Pythag. c. 32.*

*Second trait.* Parmi les ſentences attribuées à Pythagore, & rapportées par Iamblique dans la vie de ce Philoſophe, on trouve celle-ci : *Ne percez pas le feu avec une épée* (πῦρ μαχαίρῃ μὴ σκάλλε).

Les Pythagoriciens donnèrent un ſens ſpirituel à cette maxime que leur maître avoit puiſée dans l'école des Mages: mais les Perſes la prenoient dans le ſens littéral le plus rigoureux. Il fut défendu d'attiſer le feu avec des inſtrumens de fer, comme ſi c'eût été une inſulte caractériſée faite à l'Être divin, qu'on ſembloit par-là vouloir maîtriſer. On ſubſtitua donc des inſtrumens de bois plus agréables au feu, à qui l'on fourniſſoit une nouvelle pâture.

De là l'horreur que les Perſes avoient pour les forgerons, qu'ils traitoient d'impies, ou peu s'en faut. Il eſt impoſſible en effet de travailler en fer, ſans tourner ce métal dans le feu, & ſans animer celui-ci par des ſoufflets. Cependant il eſt difficile de croire qu'on ne fabriquât point de fer dans la Perſe, quand ce n'auroit été que pour avoir des armes : il y avoit donc des forgerons dans le pays.

*Orat. III, p. 119.*

Pour réſoudre cette difficulté, on pourroit dire que la Perſe ne produiſoit pas de fer. C'eſt Libanius qui l'aſſure, & qui nous apprend en même temps que le fameux Sapor envoya des Ambaſſadeurs à Conſtantin pour lui demander une certaine quantité d'armes dont il avoit beſoin pour faire la guerre à d'autres peuples. Les Perſes achetoient donc des armes dans les provinces voiſines. Mais ſi l'on veut qu'il y eût des forgerons dans le pays même, il faudra ſuppoſer que les Mages permettoient à de vils artiſans, qui ne tendoient à rien moins qu'à la perfection Zoroaſtrienne, de s'adonner à cette profeſſion maudite, mais néceſſaire. C'eſt ainſi que les Manichéens imbus

des mêmes principes, toléroient dans leurs auditeurs, des actions févèrement interdites à leurs élûs. Peut-être auffi faifoit-on venir des forgerons étrangers, qui pouvoient exercer cet art odieux fans bleffer leur confcience.

On peut demander ici comment on s'y prenoit pour arrêter un incendie. Toutes les Nations ont recours à l'eau, comme au remède le plus prompt & le plus efficace; mais les loix de Zoroaftre profcrivoient ce moyen fi naturel, fous prétexte que l'on excitoit par-là un combat violent entre deux fubftances faintes. On permettoit feulement d'étouffer le feu avec des monceaux de terre & de pierres. N'étoit-ce pas, dans le vrai, lui faire une égale violence? Je m'imagine voir quelqu'un qui, pour fe débarraffer d'un ennemi, prendroit la voie douce & refpectueufe de le fuffoquer, de peur qu'un autre genre de mort ne lui fît jeter des cris perçans.

Tous ces traits, que M. Hyde ne contefte point, prouvent affurément que les Perfes honoroient le feu terreftre comme un Dieu, non à l'égal d'Oromaze & de Mithra, mais comme un Dieu fubalterne.

C'eft auffi la conclufion que tous les Anciens en ont tirée. Nous venons de voir le témoignage précis d'Hérodote & de Procope. Plufieurs textes cités dans le cours de ce Mémoire atteftent la même chofe: il me feroit aifé d'en ajoûter beaucoup d'autres.

S.[t] Chryfoftôme, par exemple, affure que *le feu eft regardé comme une Divinité parmi les Perfes, & que ces barbares lui rendent toutes fortes d'adorations.* *Voyez Hyde, p. 138.*

S.[t] Épiphane dit que *les Mages, qui prétendent avoir tant d'horreur pour l'idolatrie, adorent néanmoins des fimulacres, favoir, le Feu, la Lune & le Soleil.* *Ibid. p. 154.*

L'hiftorien Socrate dit auffi que *les rois de Perfe ont dans leur palais un feu perpétuel, devant lequel ils fe profternent.* *Ibid. p. 138.*

C'eft M. Hyde lui-même qui me fournit ces paffages que fûrement je n'aurois pas été chercher. Quelle conclufion penfe-t-on qu'il en tire? Point d'autre que de « déplorer le fort des *Hyd. p. 154,* Perfes, que tout l'Univers eftimoit ignicoles, idolatres, à caufe « *155.*

» des respects purement civils qu'ils rendoient à des créatures, » & de quelques cérémonies superstitieuses qui s'étoient glissées » dans leur culte. On voyoit leurs actions extérieures & leurs » prosternemens devant le Soleil & devant le feu; mais on ne » voyoit pas la disposition secrète de leur cœur, qui les justifioit » parfaitement: *dum internam animi intentionem non vident.* Voilà » ce qu'ils ont gagné à cacher avec tant de soin aux Étrangers, » & leur Religion & la langue dont ils se servoient pour en » parler & pour en écrire. Ces Étrangers ne nous rapportent » que ce qu'il y avoit de foible & de petit dans le culte des » Mages, & nous cachent ce qu'il y avoit de grand & d'essentiel, » parce qu'ils l'ignoroient eux-mêmes. C'est de cette ignominie » si peu méritée, poursuit M. Hyde, que j'ai entrepris de laver » une Nation dont on ne peut assez vanter la saine doctrine & » la piété. Si j'avois trouvé que les Perses eussent appelé *Dieux* » le Soleil ou le Feu, ou leur eussent adressé des prières, je n'aurois garde de me déclarer leur apologiste. »

J'ai copié ces paroles, pour faire voir qu'un Savant préoccupé d'une opinion, peut la pousser jusqu'au fanatisme. A qui M. Hyde prétendoit-il persuader qu'il connoissoit mieux que les auteurs contemporains, la disposition interne des Perses qui vivoient environ deux mille ans avant lui? Cette disposition se manifeste par les actions & par les paroles: par conséquent ceux qui vécurent & commercèrent avec eux pendant l'espace de sept siècles, ne pouvoient à la longue s'y tromper unanimement. Les Mages, dit M. Hyde, ne leur découvroient pas leur doctrine. Oui, leur doctrine secrète, leurs mystères; mais la Religion populaire étoit notoire à tout le monde, & les Philosophes raisonnoient de Philosophie avec les Mages philosophes.

Il est très-faux, quoiqu'en dise le docte Anglois, que la langue religieuse fût inconnue aux Étrangers; les Perses n'en avoient pas de deux sortes: la même servoit à la Religion & dans la société. Il est vrai que cette langue se perdit insensiblement dans la suite, même pour les naturels du pays; mais elle fut vulgaire jusqu'à ce qu'un roi de Perse lui substitua

la langue Médique, quelque temps avant l'invasion des Sarazins: c'est M. Hyde lui-même qui nous l'apprend, ainsi que je l'ai exposé d'après lui dans le second Mémoire sur la seconde Époque. Les Étrangers qui commerçoient avec les Perses entendoient donc cette langue, comme grand nombre de nos François entendent l'Allemand.

M. Hyde ne trouve pas que les Perses aient jamais donné le nom de Dieux au Soleil & au feu, ni qu'ils les aient invoqués. Mais tous les Anciens l'assurent, & c'est d'eux seuls que nous pouvons l'apprendre; ils nous ont même conservé quelques-unes des formules d'invocation usitées dans la Perse: Cyrus, dans Xénophon, & Darius, dans Plutarque, ne se contentent pas de s'adresser au Dieu suprême, Ζεῦ πατρῷε, Ζεῦ μέγιστε, ils s'adressent encore au Soleil & aux autres Dieux: καὶ σὺ ἥλιε καὶ πάντες ἄλλοι θεοί. Les Anciens nous assurent encore que les Perses parloient au feu comme s'il les avoit entendus: avec quel respect ne lui présentoient-ils pas de quoi l'entretenir? *Mangez, seigneur feu*, lui disoient-ils: Πῦρ δέσποτα ἔσθιε. C'est Maxime de Tyr qui rapporte cette formule, & c'est encore à M. Hyde que je dois ce texte.

Concluons que le docte Anglois ne pouvoit se charger d'une plus mauvaise cause, ni la soûtenir plus mal.



# CINQUIÈME MÉMOIRE.

## *Doctrine des sectateurs de Zoroastre sous la dynastie des Rois Sassanides.*

### Par M. l'Abbé FOUCHER.

3 Mai 1757. L'HISTOIRE de Perse, depuis la conquête d'Alexandre le Grand jusqu'à la fin de la domination des Parthes, ne nous apprend rien de particulier sur la religion des Mages; nous savons seulement que la Nation y persévéra constamment, & sans contradiction de la part des Souverains. L'autorité des rois Macédoniens n'étoit point assez affermie dans le pays, pour qu'ils pussent en abolir la religion, & y substituer le culte & les usages des Grecs; vrai-semblablement ils n'y pensèrent même jamais. L'entreprise d'Antiochus Épiphanes contre les Juifs est une singularité dans ce Prince, encore ne s'y porta-t-il qu'à l'instigation de quelques mauvais citoyens, qui lui firent voir dans ce projet une augmentation de pouvoir & d'opulence.

Les Parthes, quoique Scythes d'origine, étoient depuis long-temps des Perses naturalisés: nous avons vû, dans le Mémoire précédent, que leurs Princes adoroient Mithra; mais il faut convenir que le Magisme reprit une nouvelle vie sous le gouvernement des rois Sassanides.

Les Perses, qui s'étoient autrefois assujétis les Mèdes, ne voyoient pas sans jalousie le sceptre de l'Orient entre les mains d'une Nation demi-barbare, qu'à peine on connoissoit auparavant: enfin, vers l'an 226 de l'ère Chrétienne *(a)*, un Perse leva l'étendart contre Artabane, dernier des rois Arsacides,

*Tillem. hist. des Emp. t. III, p. 185 & seq.*

*(a)* M. Assemani, fondé sur les Actes des martyrs de Perse, met l'élévation d'Artaxare en 223. Il ne seroit peut-être pas difficile de concilier ces deux dates, en disant qu'Artaxare se soûleva contre les Parthes en 223, & fut reconnu Roi en 226.

rétablit le trône de Cyrus, & fut la tige d'une nouvelle dynaſtie très-célèbre & très-puiſſante.

L'auteur de cette révolution eſt connu par les Romains ſous le nom d'Artaxare ou d'Artaxerxès, & par les Orientaux ſous celui d'*Ardſchir-babecan.* Ce n'étoit peut-être qu'un aventurier; mais un tel aventurier ne pouvoit manquer d'avoir bien-tôt une origine illuſtre: On le faiſoit deſcendre de Saſſan, prétendu fils d'un des anciens Artaxerxès; & de-là les Rois de cette dynaſtie furent appelés les *Saſſanides.* Ce fut ſur Yezdegerd troiſième du nom, dernier Prince de cette race, que les Sarazins conquirent la Perſe.

A peine Ardſchir eut affermi ſon pouvoir, qu'il tourna ſes armes contre les Romains, & répandit la terreur dans l'Aſie.

Ce Prince ne négligea pas ce qui concernoit la religion; car quoique les Parthes fiſſent profeſſion de celle de Zoroaſtre, on doit préſumer que cette Nation toute belliqueuſe, contente de pratiquer l'extérieur du culte, s'occupoit peu des queſtions de doctrine. Le nouveau Roi trouva les eſprits diviſés ſur des articles importans; le reſpect pour l'autorité de Zerduſth étoit même conſidérablement diminué. Pour rétablir la concorde il convoqua les Mages au nombre de plus de quarante mille, & les diſſentions n'ayant pas été terminées ſous ſon règne, Sapor I^er, ſon fils & ſon ſucceſſeur, aſſembla de nouveau les Mages. J'ai parlé de ces diſputes dans le ſecond Mémoire ſur la ſeconde époque, & je ſerai obligé d'y revenir encore dans la ſuite: je ne les rappelle ici que pour montrer que ſous cette dernière dynaſtie le Magiſme devint plus floriſſant, & que les Perſes ſe piquèrent plus que jamais de conſerver les idées religieuſes de leur légiſlateur. Il s'agit maintenant d'examiner ce qu'ils penſoient ſur la nature des Dieux inférieurs, & s'ils adoroient, comme leurs ancêtres, le Soleil, les aſtres & les élémens.

La queſtion eſt toute décidée, ſi nous nous en rapportons au témoignage unanime des auteurs contemporains: tous dépoſent que les Perſes d'alors adoroient comme des divinités le Soleil & le feu; M. Hyde en convient, & tout le monde

eſt en état de s'en convaincre en liſant nos hiſtoires eccléſiaſtiques, dont les auteurs ont copié les Anciens, ſans croire même que ce fait pût être un ſujet de conteſtation.

Le ſentiment des Écrivains des IV^e^, V^e^, VI^e^ & VII^e^ ſiècles n'étant donc pas douteux, il ſeroit fort inutile de raſſembler leurs textes; mais M. Hyde a-t-il raiſon de ſoupçonner leur témoignage d'ignorance & de mauvaiſe foi? Voilà ce qui doit fixer notre attention.

Dans le Mémoire précédent j'ai vangé les anciens Grecs de ces imputations dont le ſavant Anglois a voulu les noircir; j'ajoûte ici que les moyens de récuſation qu'il alléguoit contre eux, ne ſont pas même propoſables contre les écrivains des ſiècles poſtérieurs, & ſur tout contre les auteurs eccléſiaſtiques.

Ces derniers, en effet, avoient infiniment plus à cœur que les Grecs idolatres ce qui concerne les matières de religion. On ſait combien ils étoient attentifs à démêler les divers ſyſtèmes des hérétiques & des payens, & même à ſaiſir les nuances les plus légères qui pouvoient les différencier. Rompus à la diſpute ſur des points importans de doctrine, ils auroient été plus en état de s'élever au deſſus des ſimples apparences & de découvrir un culte relatif, où les Anciens, plus indifférens & plus ſuperficiels, ne voyoient qu'un culte abſolu. Par conſéquent s'ils portoient le même jugement de la religion des Perſes, c'eſt qu'il étoit impoſſible d'en juger autrement.

M. Hyde ſoupçonne que les anciens Grecs ne nous ont donné une idée ſi baſſe de cette religion, que parce qu'eux-mêmes n'ayant que des idées baſſes de la divinité, ne pouvoient s'imaginer que des peuples barbares penſaſſent d'une manière plus relevée. Ce reproche ne peut tomber ſur les écrivains eccléſiaſtiques: quel interêt pouvoient-ils avoir à déprimer les Perſes? S'ils ont recueilli ſoigneuſement & fait valoir contre les payens les traits de lumière échappés aux Philoſophes de toutes les Nations, à Zoroaſtre lui-même, avec quelle avidité n'auroient-ils pas ſaiſi l'exemple d'un peuple immenſe, voiſin de l'Empire, pour couvrir de confuſion ceux qui perſévéroient encore dans les horreurs de l'idolatrie grecque? Ils conviennent

à la vérité que les Perses n'adoroient ni les statues, ni les héros; mais entre diviniser les hommes ou diviniser les astres & les élémens, la différence ne leur paroissoit pas assez considérable pour en faire trophée: c'est ce qui faisoit dire à S.t Clément d'Alexandrie, & depuis à S.t Épiphane, comme je l'ai déjà rapporté, que les Perses, qui détestoient le culte des idoles, adoroient néanmoins des simulacres (ἀγάλματα) savoir les astres & les élémens. Le martyr S.t Siméon pressé par Sapor de reconnoître la divinité du Soleil, avoit donc raison de lui répondre: *Je ne consentirois jamais, Seigneur, à vous adorer, quoique par la sagesse & la raison vous soyez supérieur au Soleil; serois-je assez insensé pour adorer un Dieu sans intelligence, qui ne ressent ni les honneurs que vous lui rendez, ni les outrages que je lui fais!*

*Voyez les Mém. précédens.*

*Act. des Mart. de Perse, de M. Assemani, t. 1, p. 22.*

Mais, dira-t-on, les écrivains ecclésiastiques n'ont-ils pas parlé de la religion des Mages suivant les préjugés reçûs? étoient-ils à portée de l'examiner? ont-ils eu des occasions & des motifs pour se porter à cette recherche?

Pour répondre à ces questions, je dis d'abord que les auteurs ecclésiastiques étoient plus en état que les anciens Grecs de s'instruire à fond de la doctrine des Mages, sur-tout depuis que Constantin eut fixé le siége de l'empire à Byzance. Le voisinage des deux Cours sembla rendre en quelque sorte les deux peuples plus voisins; les ambassades réciproques étoient plus fréquentes, & l'on se connut mieux qu'auparavant.

L'Arménie & la Mésopotamie étoient le théatre de la guerre, & les deux puissances occupoient chacune une partie de ces pays: les Romains s'y trouvoient donc mêlés avec les Perses, & par conséquent à portée de connoître intimement la religion des Mages.

D'ailleurs le Christianisme s'étoit étendu dans la Perse. Dès le temps de Bardesanes, célèbre auteur du II.e siècle, il y avoit des Chrétiens dans toutes les provinces de ce Royaume, & jusque dans la Bactriane: mais ils étoient en bien plus grand nombre dans l'Adiabène, qui répond à l'ancienne Assyrie: au IV.e siècle cette province étoit presque toute Chrétienne. La

*Tillem. hist. Ecclés. t. VII, tit. de S. Siméon, art. 1.*

foi avoit été portée en Perse par les Apôtres, sur-tout par S.[t] Thomas; &, selon les historiens ecclésiastiques, elle s'y étoit fortifiée par le voisinage de l'Arménie romaine & de l'Osroëne province de la Mésopotamie, où le Christianisme étoit florissant dès les premiers siècles.

Il y avoit donc une liaison intime entre les églises de Perse & les églises de la Mésopotamie romaine, où celles d'Édesse & de Nisibe tenoient un rang si distingué. On sait en particulier que S.[t] Jacques, célèbre Évêque de cette dernière ville, passa plusieurs fois en Perse pour y soûtenir les Chrétiens pendant la persécution de Sapor. Or ces deux églises étoient en relation avec celles de Syrie, si fécondes en savans écrivains: il étoit donc facile à ceux-ci de connoître à fond la religion des Mages. Eh comment auroient-ils été distraits sur ce point, eux qui s'intéressoient si vivement au progrès de l'Évangile dans la Perse? pouvoient-ils soûtenir leurs frères & les garantir de la séduction, pouvoient-ils penser aux moyens de convertir les Perses infidèles, sans s'informer du véritable systême des Mages & des raisons dont on l'appuyoit? peut-on douter qu'ils ne fussent souvent consultés par les Chrétiens de ce pays, quoique les consultations & les réponses ne soient pas venues jusqu'à nous?

*Tillem. ibid.*

Dès l'an 325 un évêque de Perse, nommé Jean, assista au concile de Nicée, & fit connoître à l'Empereur & aux Évêques le progrès que l'Évangile avoit fait dans son pays. Ce fut en conséquence de ce rapport, que Constantin ayant reçû une ambassade de Sapor II, écrivit à ce Prince pour lui recommander les Chretiens & l'engager à les protéger: cette lettre nous a été conservée par Eusèbe.

*Euseb. vie de Constant. l. IV, c. 8, 9, 10 & 11.*

Dans la suite les Chrétiens persécutés se réfugioient en foule sur les terres des Romains & jusqu'à Constantinople, & les Empereurs ont quelquefois soûtenu des guerres pour le refus qu'ils faisoient de livrer ces innocens transfuges.

On n'eût point d'occasion plus favorable de s'instruire de l'état de la Perse que sous le règne de Théodose le jeune, par le long séjour que Maruthas, évêque de Tagrit en Mésopotamie, fit à Constantinople. Voisin de la Perse, il avoit gagné les

bonnes graces d'Yezdegerd Ier, qui d'abord montroit assez d'inclination pour le Christianisme. Le S.t Prélat profitant de la faveur du Roi, travailloit avec succès, malgré la jalousie des Mages *(b)*, à répandre la foi dans ses États, & à raffermir les églises ébranlées par la longue & cruelle persécution de Sapor; & peut-être auroit-il converti le gros de la Nation sans le zèle inconsidéré d'Abdas, évêque de Perse, compagnon de ses travaux, qui renversa un temple du Feu, & qui souffrit la mort plustôt que de le faire rebâtir. Yezdegerd outré de colère, commença contre les Chrétiens une sanglante persécution, qui fut continuée par Vararanes son successeur.

*Tillem. hist. Eccles. t. XI, tiné de S.t Jean Chrysost. articl. 106, 107. V. aussi Socrat. hist. Eccles. ast. l. VII, c. 8.*

Avant cette révolution, Théodose le jeune avoit envoyé deux fois Maruthas en Perse pour traiter de quelques affaires, & ce Prélat s'étoit acquitté de sa commission à la satisfaction de l'Empereur. Or on ne peut douter que pendant son séjour à Constantinople, il n'ait souvent conféré avec plusieurs Évêques, & sur-tout avec S.t Jean-Chrysostôme sur les erreurs des Mages & sur les moyens les plus propres de les combattre avec avantage. Ce saint Patriarche lui écrivit deux lettres du lieu de son exil: il pria S.te Olympiade de savoir de lui la cause de son retour à Constantinople, & de s'informer s'il avoit eu quelque succès dans la Perse. Maruthas s'étoit néanmoins laissé séduire par les ennemis de S.t Chrysostôme; mais celui-ci, qui connoissoit la sainteté de l'Évêque & qui s'intéressoit vivement à ses travaux, avoit à cœur de le guérir de ses préventions. S.t Chrysostome étoit donc bien instruit quand il assuroit, comme nous l'avons vû dans le Mémoire précédent, que les Perses *regardoient le feu comme une Divinité, & lui rendoient toutes sortes d'adorations.*

Théodoret, cet auteur si savant & si judicieux, ne le cédoit

*(b)* L'historien Socrates rapporte que les Mages irrités de l'amitié que Yezdegerd témoignoit à l'évêque Maruthas, mirent un homme dans un souterrein sous l'autel du feu; & que lorsque ce Prince alloit adorer le Feu, selon sa coutume, il entendit une voix qui disoit: *Chassez le Roi impie qui estime un prêtre des Chrétiens.* Yezdegerd effrayé, se résolut à regret de renvoyer Maruthas; mais le Prélat s'étant mis en prières, découvrit la supercherie, qui tourna à la confusion des Mages.

point en zèle à S.[t] Chrysostôme son maître: il vivoit dans le temps où la persécution d'Yezdegerd & de Vararanes étoit dans sa plus grande violence; & l'on voit, par la manière dont il en parle dans plusieurs de ses ouvrages, à quel point il en étoit pénétré. Evêque de Cyr, sur les confins de la Mésopotamie, il étoit à portée de savoir exactement ce qui se passoit en Perse: les lettres qu'il écrivit à deux Évêques de la Perse-Arménie montrent assez que les Chrétiens de ce pays-là le consultoient; il avoit même fait un traité intitulé *réponse aux demandes des Mages*, dans lequel il exposoit au long leur système & répondoit à toutes leurs difficultés: *J'ai développé*, dit-il, *leur mythologie dans un autre ouvrage en répondant à toutes leurs questions*. C'est ainsi qu'il parle de cet écrit dans son histoire ecclésiastique: il y renvoie son lecteur pour une plus grande instruction, & par-là nous prive d'un détail intéressant sur la doctrine des Mages; car cet ouvrage, si propre à nous donner des lumières, est malheureusement perdu. Nous pouvons néanmoins juger de ce que Théodoret pensoit sur ce sujet par quelques traits répandus dans le chapitre de son histoire ecclésiastique où il traite de la persécution d'Yezdegerd.

*Tillem. hist. Ecclés t. XII, tit. de la perséc. de Perse.*

*Théodoret, hist. Ecclés. l. V, c. 39*, & touchant les erreurs des Grecs, *l. IX, c. 4.*

*Tillem. ibid.*

*L. V, c. 39.*

Il dit, par exemple, que les Perses *regardoient le feu comme un Dieu:* Θεὸν γὰρ τὸ πῦρ ὑπειλήφασι.

Ensuite après avoir blâmé l'action de l'évêque Abdas, si contraire à la prudence des Apôtres, qui n'ont jamais renversé les autels des Dieux, il le loue néanmoins de ce qu'il refusa constamment de faire rétablir le Pyrée; *car*, dit-il, *bâtir un temple du feu, c'est la même chose que de l'adorer:* Ἴσον γάρ μοι δοκεῖ τοῦ προσκυνῆσαι τὸ πῦρ, τὸ τέμενος δείμασθαι.

Il dit encore, en parlant des Mages, que *les Perses donnent ce nom à ceux qui divinisent les élémens:* Μάγους δὲ καλοῦσιν οἱ Πέρσαι τοὺς τὰ στοιχεῖα θεοποιοῦντας.

C'est donc avec grande connoissance de cause que les auteurs des IV[e], V[e], VI[e] & VII[e] siècles ont assûré, comme un fait connu de tout le monde, que les Perses adoroient le Soleil, les astres & les élémens. Que sera-ce si l'on joint leur témoignage à celui des écrivains antérieurs? cette réunion forme

une preuve invincible. Si les Mages étoient orthodoxes, comme M. Hyde le prétend, feroit-il possible que parmi tant de gens d'esprit & de religions si différentes, il ne s'en fut pas trouvé un seul qui, plus clair-voyant que les autres, nous eut transmis les véritables sentimens d'une secte célèbre?

Mais ces autorités, quelques respectables qu'elles soient, sont peu de chose en comparaison de celles que je vais produire. Il n'est pas nécessaire, en effet, de tant insister sur le témoignage des étrangers, lorsque nous pouvons entendre les Perses eux-mêmes nous expliquer les dogmes de la religion de Zoroastre. On voit bien que ce sont les actes des Martyrs de cette Nation que j'indique ici: Sozomène & Théodoret nous en ont donné, dans leurs histoires ecclésiastiques, des extraits fidèles & touchans, & les actes mêmes ont été conservés dans les ménologes des Grecs, mais altérés & défigurés par des fables que les légendaires y ont ajoûtées. Nos critiques modernes n'ont pas eu de peine à s'en apercevoir, & souhaitoient, sans oser l'espérer, qu'on pût recouvrer les originaux. On les a trouvés enfin, ces actes, dans des monastères de la basse Égypte, où depuis long-temps ils étoient oubliés, & où l'on a sujet de croire qu'ils étoient à l'abri des attentats des Métaphrastes: M. Étienne Évode Assemani, archevêque d'Apamée, vient de les publier à Rome avec une traduction latine, des notes & des dissertations curieuses. On a la satisfaction, en les comparant aux actes des Grecs, de voir ce que ceux-ci se sont avisés d'y changer & d'y ajoûter; la différence ne roule guère que sur des circonstances que les légendaires ont amplifiées & brodées, & les uns & les autres s'accordent parfaitement sur ce qui concerne la religion des Mages.

*Sozomen. hist. Eccles. lib. II, cap. 9. Theodor. ut sup.*

En 1748.

Les nouveaux actes sont en Syriaque, c'est-à-dire dans la langue de leur auteur; car M. Assemani prouve très-bien que c'est l'évêque Maruthas qui les a recueillis, & rédigés sur les Mémoires originaux qui lui furent remis par les chrétiens de Perse, & dont la plupart même devoient être en langue Syrienne, puisque c'étoit la langue vulgaire dans la Mésopotamie

& dans l'Adiabène *(c)*. Nous pouvons donc, ſans nous arrêter aux ruiſſeaux, puiſer dans la ſource. Je regretois, dans mon dernier Mémoire, de ne pouvoir ſuivre la tradition des dogmes de Zoroaſtre dans les livres mêmes des Mages; mais les actes que nous avons ſous les yeux ne peuvent-ils pas en quelque ſorte nous tenir lieu des archives de la Nation? Les Mages qui preſſent les Chrétiens d'embraſſer la religion du pays, & les Chrétiens qui s'en défendent, la connoiſſoient bien aſſurément: peut-on deſirer des témoins mieux inſtruits & plus irréprochables? Avant que d'entrer dans ce détail, il eſt à propos de jeter un coup d'œil ſur l'origine & les cauſes de ces perſécutions ſi célèbres dans les faſtes de l'Égliſe.

La première eſt fixée à l'an 344 par S.[t] Jérôme, ſuivi par M. de Tillemont; M. Aſſemani, fondé ſur les actes de ſaint Siméon, la met à l'année 340, la trente-unième de Sapor II. Avant cette époque il ne paroît pas que les Chrétiens aient été traverſés ni par les rois Parthes, ni par les Princes de la nouvelle dynaſtie: en général les Perſes n'étoient pas intolérans; jamais ils n'ont troublé ni mépriſé les Juifs; & peut-être regardoient-ils les Chrétiens comme une ſecte de la religion Judaïque.

Mais on ne peut ſe diſſimuler que la politique n'influât pour beaucoup dans leur modération: les rois Parthes ou Perſes devoient regarder les Chrétiens comme le boulevard de leur Royaume contre les Romains, perſécuteurs du Chriſtianiſme; & leurs provinces, aſyle aſſuré pour les mécontens, devoient ſe peupler de réfugiés que la vexation faiſoit ſortir de la haute Syrie: avec quelle aſſurance le gouvernement ne devoit-il pas compter ſur l'affection de pareils ſujets!

La converſion de Conſtantin changea la face des affaires; en faiſant triompher le Chriſtianiſme dans l'Empire, elle le mit à deux doigts de ſa ruine dans la Perſe: les Fidèles de ce pays,

*(c)* On croit que S.[t] Jacques de Niſibe avoit beaucoup de part à ces Actes ou Mémoires. Ce S.[t] Evêque vivoit dans le temps de la perſécution de Sapor; & l'on ſait qu'il alla pluſieurs fois en Perſe pour y ſoûtenir les Chrétiens. *Voyez ſon titre dans l'Hiſtoire Eccléſ. de M. de Tillemont, t. VIII.*

apprenant ce grand évènement, en témoignèrent une joie ſingulière, dont une prudence humaine auroit ſupprimé les démonſtrations. Les Mages, qui voyoient avec dépit le progrès de la religion Chrétienne, irrités d'ailleurs de la défection de pluſieurs de leur ordre, qui de jour en jour embraſſoient la foi, ſe ſervirent de cette occaſion pour noircir les Chrétiens à la Cour. On commença donc à les ſoupçonner d'intelligence avec les Romains, & ſous ce prétexte on leur fit ſentir en mille manières qu'on les regardoit comme des ennemis ſecrets.

Conſtantin inſtruit de ces premières annonces de la perſécution, eſpéra de l'arrêter en interpoſant ſes bons offices, & ce fut à cette intention qu'il écrivit au roi de Perſe la lettre pathétique dont j'ai déjà parlé; mais cette démarche ne put faire qu'un très-mauvais effet. « Quoi, diſoit-on à la cour de Perſe, l'Empereur, notre ennemi par état, prend ſous ſa protection « une foule prodigieuſe de nos ſujets! à quoi ceux-ci ne ſeront-ils « pas capables de ſe porter pour lui marquer leur reconnoiſſance? « rempliſſant nos provinces frontières, ils ſont aſſurés d'être « ſoûtenus dans leur révolte: & qu'arriveroit-il ſi dans la circonſtance « d'une guerre, ils s'aviſoient de ſe joindre aux Romains, « & de les introduire dans le cœur du Royaume? »

Le Prince qui régnoit alors dans la Perſe étoit Sapor II, célèbre par ſon génie entreprenant & par les guerres qu'il eut à ſoûtenir contre Conſtantin, Conſtance, Julien & ſes ſucceſſeurs. Il fut Roi, même avant que de naître; Hormiſdas II ayant à ſa mort laiſſé ſa femme enceinte, les Mages conſultés par les Grands du Royaume, déclarèrent qu'elle étoit groſſe d'un Prince. On mit la couronne ſur le ventre de la mère, & l'enfant fut proclamé Roi ſous le nom de Sapor: il vécut & régna ſoixante-dix ans.

La hauteur & le faſte furent de tout temps l'apanage des rois de Perſe: quel devoit donc être l'orgueil d'un Prince né ſur le trône, & qui ne s'étoit connu que pour s'entendre dire qu'il pouvoit diſpoſer en maître de la vie & des biens de ſes ſujets? Il ne manquoit pas d'une certaine grandeur d'ame: on vante ſa valeur, l'étendue de ſes projets, ſon adreſſe à parvenir

à ses fins. Sans être cruel par caractère, il fit couler des fleuves de sang: surpris qu'on osât résister à ses volontés, il croyoit devoir à son autorité le sacrifice de ses sujets & même de ses amis. Au titre superbe de Roi des Rois, il ajoûtoit celui de frère du Soleil & de la Lune: *Rex Regum Sapor, particeps siderum, frater Solis & Lunæ.* C'est ainsi qu'il se qualifie lui-même en écrivant à l'empereur Constance. Ses flatteurs lui faisoient croire qu'il avoit quelque chose au dessus de l'humanité, & qu'il étoit issu des Dieux d'une manière spéciale. Il le déclara lui-même, avec une simplicité barbare, à quelques Chrétiens qu'il interrogeoit: *Ne savez-vous pas,* leur dit-il, *que quoique je sois de la race des Dieux, je ne laisse pas de sacrifier au Soleil, & de rendre au feu des honneurs divins! Qui êtes-vous donc, vous, pour résister à mes ordres, pour outrager le Soleil & mépriser le feu!*

*Amm. Marcell. l. XVII, c. 5.*

*Act. Martyr. t. I, pag. 153 & seq.*

Néanmoins le bon sens faisoit quelquefois rentrer ce Prince en lui-même. Un de ses Officiers lui rendant compte de la résistance inflexible d'un évêque nommé Abdas, & de ses compagnons, ajoûta: *Je leur ai cependant représenté que le Roi des Rois, dont ils méprisent les ordres, est un Dieu, qui doit vivre éternellement, & régner sur toute l'étendue de la terre. Croiriez-vous, Seigneur, qu'ils ont osé soûtenir le contraire, & dire, sans respect pour votre majesté, que le roi Sapor n'est qu'un homme, semblable aux autres mortels, & comme eux sujet aux maladies & à la mort (d). En vérité,* reprit le Roi en éclatant de rire, *ces gens-là me paroissent bien sensés; car assurément je ne suis pas un Dieu, mais un homme, exposé comme les autres à tous les accidens de la mortalité: bien loin de m'irriter contre eux par cette accusation, vous n'avez fait que vous rendre ridicule à mes yeux.*

*Ibid. p. 227 & seqq.*

Tel étoit le Prince qui le premier dans la Perse fit la guerre au Christianisme: les Mages le prirent par son foible, en lui

*(d)* Les Perses étoient, par principes, fort opposés à l'idolatrie: on voit cependant ici à quoi la flatterie les portoit. S'ils avoient eu plusieurs Rois semblables à celui-ci, ils auroient adopté l'apothéose Romaine. La foiblesse & les vices des rois successeurs de Sapor, & la briéveté de leur règne délivrèrent les Perses de cette tentation.

représentant

repréſentant les Chrétiens comme autant d'ennemis de ſa Couronne; ils lui dépeignirent ſur-tout les Évêques & les Prêtres comme des eſpions de l'Empereur. Pour prévenir leurs complots imaginaires, il entreprit de les aſſujétir à la religion nationale, s'imaginant que perſonne ne réſiſteroit à ſes ordres; & pour en preſſer plus efficacement l'exécution, il chargea les Chrétiens de tributs exorbitans, afin que réduits à la dernière misère, ils ſe ſoûmiſſent à ce qu'on exigeoit d'eux, ou qu'étant hors d'état de les payer, ils fuſſent vendus comme eſclaves.

Siméon, archevêque de Séleucie & de Ctéſiphon, ne put ſupporter cette tyrannie; il en écrivit au Roi avec une fermeté qui ſembleroit tenir un peu trop de la roideur; mais les habitans de Séleucie, qui pour la pluſpart étoient d'origine Syro-macédonienne, ſe piquoient encore d'être Grecs, & n'avoient pas entièrement perdu cet amour de la liberté qui faiſoit pâlir leurs ancêtres au ſeul nom de l'eſclavage. Séleucie d'ailleurs étoit une eſpèce de petite république, qui ne s'étoit ſoûmiſe aux Parthes qu'à condition de conſerver ſon *autonomie;* mais ces priviléges paſſent pour des abus aux yeux de maîtres impérieux & puiſſans, & bien-tôt ceux qui les réclament ſont traités de rébelles. Quoi qu'il en ſoit, Sapor irrité cita l'Évêque à comparoître devant lui, & voici les termes de la citation: *Puiſque Siméon ſe déclare le chef d'une ſecte pernicieuſe, qu'il a l'audace de s'attaquer à la majeſté royale, qu'il ne reconnoît que l'autorité de Céſar, qu'il n'honore que ſon Dieu, & qu'il inſulte & mépriſe le mien, j'ordonne qu'il comparoiſſe devant moi pour rendre compte de ſon audace ſacrilége (e).* *Act. Martyr. t. I, p. 20.*

En vain les Chrétiens proteſtèrent de leur innocence & de leur fidélité; on s'obſtina toûjours à leur imputer le même crime, dont ils ſe juſtifièrent pleinement par la patience héroïque avec laquelle ils ſe laiſſoient égorger. L'auteur des actes & les écrivains contemporains font monter le nombre des

(e) *Quandoquidem Simeon veneficorum hominum Coriphæus, regalem majeſtatem meam contemptui habet, uni Cæſari obſequitur, ſolum ipſius Deum colit, meum verò irridet atque aſpernatur; coram me ergò in ejus audaciam quæſtio habeatur.*

Je ne puis citer que la verſion latine de M. Aſſemani, dont les Savans ne ſoupçonneront pas la fidélité.

Martyrs, dans cette première persécution, à plus de deux cents mille, & cependant le pays resta peuplé de Chrétiens. Qu'on juge par-là de leur nombre & de leurs forces. S'ils eussent été moins fidèles aux leçons de l'évangile & des Apôtres, il ne leur eut pas été difficile de se défendre ou de se vanger, soit par eux-mêmes, soit en se joignant aux troupes Romaines: & ce qui prouve que la religion seule les retenoit, c'est que d'ailleurs ils n'étoient pas endurans. Excédés des injustices qu'on exerçoit à leur égard, ils ne ménageoient pas les termes en répondant au Roi lui-même, & le traitoient ouvertement de tyran. Quel homme, par exemple, que l'archevêque Siméon! amené devant Sapor, il ne se prosterna pas devant lui comme il l'avoit toûjours pratiqué jusqu'alors, selon l'usage de la Nation; & voyant le Roi indigné de ce changement, *lorsque je paroissois autrefois devant vous*, lui dit-il, *je n'y étois pas conduit comme aujourd'hui, chargé de chaînes, pour abjurer le vrai Dieu.*

Act. Martyr. t. I, p. 21, 22.

Il n'y a personne qui, sur ce simple exposé, ne soit en état de juger de la religion des Perses: voilà des milliers de Martyrs qui s'exposent à la mort & aux plus affreux supplices plustôt que d'adorer le Soleil & le feu, parce qu'il ne leur est pas permis, disent-ils, de rendre à la créature le culte & les hommages qui ne sont dûs qu'au Créateur. Ils croyoient donc que la religion des Mages consistoit à reconnoître pour des divinités proprement dites le Soleil, les astres & les élémens: or pouvoient-ils être dans l'erreur sur ce point de fait? Mêlés avec les Mages & les sectateurs du Magisme, ils vivoient, conversoient & disputoient avec eux, & la conversion des infidèles étoit souvent le fruit de ces entretiens. Ces Perses, ces Mages convertis ignoroient-ils les dogmes auxquels ils avoient renoncé? Au reste ce n'est pas un petit nombre de témoins qui dépose ici; ce sont plus de deux cents mille Martyrs dans la seule persécution de Sapor; ce sont tous ceux qui souffrirent dans les persécutions suivantes, ou plustôt ce sont tous les Chrétiens de la Perse: quelle preuve plus authentique pourroit-on desirer pour s'assurer de la croyance d'une Nation?

M. Hyde a senti toute la force de ce raisonnement, &

les efforts qu'il fait pour y répondre ne servent qu'à déceler son embarras: il se jette d'abord sur la conscience timorée des Chrétiens de Perse, qui, dit-il, croyoient voir une idolatrie formelle dans une pratique innocente: il ajoûte que les Mages s'apercevant de cette illusion, n'en pressèrent que plus vivement l'exécution des ordres du Roi, afin que les Fidèles contraints à cette déférence extérieure, abjurassent en même temps leur religion. Mais M. Hyde sent lui-même que l'ignorance stupide qu'il attribue aux Chrétiens de Perse choque toute vrai-semblance. Il lève enfin le masque, & ne craint pas de dire que les Chrétiens, dans cette occasion, sacrifioient à leur humeur & à leur opiniâtreté plustôt qu'à de véritables motifs de conscience, sachant fort bien que c'étoit la coûtume de tout l'Orient, & des Perses en particulier, de se prosterner devant les personnes qu'on vouloit honorer, sans qu'on prétendît leur rendre autre chose qu'un culte civil: on ne m'en croiroit peut-être pas si je ne copiois ses propres paroles. *Sed, ut verum fatear, dicti Christiani mihi videntur suo humori & propriæ pertinaciæ plusquam veræ conscientiæ litasse, cum probè scirent per totum Orientem, præsertim in Persia, morem esse civilem cultum præstare adorando.* C'est-à-dire que, selon M. Hyde, tous les Chrétiens de Perse étoient des fous & des forcénés, qui pour le plaisir de ne pas reculer d'un pas sur une pratique qu'ils savoient être assez indifférente, se laissoient déchirer par les supplices les plus cruels: ils devoient donc obéir aux ordres de Sapor, & réunir le culte du Soleil & du feu avec celui de Jésus-Christ. Comment M. Hyde, qui n'étoit rien moins qu'esprit fort, a-t-il pû proférer cette espèce de blasphème?

*Hist. Relig. vet. Pers. c. 4, p. 110.*

Mais, dit-il, le prosternement n'étoit qu'un culte civil, que les Chrétiens eux-mêmes rendoient aux rois de Perse sans se croire idolatres; comment pouvoient-ils croire que la même cérémonie dirigée vers le Soleil & vers le feu, les rendroit coupables? Comment? c'est qu'ils savoient que la même cérémonie est civile ou religieuse selon l'objet auquel elle s'adresse, & que la différence des objets la rend innocente ou criminelle: au lieu du Soleil mettons la statue de Jupiter ou de

Vénus, M. Hyde auroit-il voulu que les Chrétiens donnaſſent à ces idoles les mêmes témoignages de reſpect qu'ils accordoient ſans ſcrupule aux Empereurs & aux Rois? Car il eſt manifeſte que le culte du Soleil & du feu étoit un culte religieux chez les Perſes, comme le culte des ſtatues l'étoit chez les idolatres, puiſque c'eſt dans ce culte que conſiſtoit l'extérieur de la religion parmi ces peuples, & que ce culte n'avoit aucun rapport aux devoirs de la ſociété civile.

*Hiſt. du Manich. t. II, l. IX, c. 1, p. 611, 612.*

M. de Beauſobre, qui d'ailleurs ſe déclare l'apologiſte de M. Hyde, eſt cependant choqué de la cenſure du docte Anglois contre les Martyrs de Perſe: il convient que le culte du Soleil & du feu étoit purement religieux, & que les Chrétiens devoient ſouffrir la mort pluſtôt que d'y condeſcendre. Les raiſons qu'il en apporte ſont remarquables: *c'eſt,* dit-il, *1.° parce que Dieu, dans les ſaintes écritures, avoit défendu de rendre un tel honneur au Soleil: 2.° parce que les Mages prétendoient que ce culte étoit agréable à Dieu, & faiſoit une partie eſſentielle de la religion.... Voilà,* dit M. de Beauſobre, *la ſeule manière de juſtifier les Martyrs de Perſe, qui ſoit vraie & raiſonnable.... car,* ajoûte-t-il, *le Perſe pouvoit rendre innocemment au Soleil l'hommage qu'il lui rendoit, parce qu'il n'étoit pas ſoûmis à la loi de Moyſe, ni à l'autorité des Prophètes, & qu'il l'ignoroit même; mais le Chrétien ne le pouvoit, parce que cela lui étoit défendu par la loi & par les Prophètes.* C'eſt-à-dire que, ſelon M. de Beauſobre, le culte du Soleil n'étoit interdit aux Chrétiens que comme la chair de porc étoit défendue aux Juifs; permis à tout autre d'en uſer ſans offenſer Dieu.

On ne ſe ſeroit pas attendu que les Martyrs de Perſe euſſent beſoin de juſtification, & d'une juſtification auſſi bizarre que celle-ci. Les principes ſur leſquels M. de Beauſobre appuie cette étonnante déciſion ſont encore plus ſinguliers. Du moins M. Hyde, pour excuſer les Perſes, leur ſuppoſe des ſentimens orthodoxes, & traveſtit les hommages qu'ils rendoient à des créatures, connues pour telles, en un ſimple culte civil ou relatif. M. de Beauſobre fait main-baſſe ſur toutes ces chimères: il convient que les Perſes ne croyoient point de création

proprement dite: il reconnoît que dans leur systême le Soleil, les astres & le feu sont les plus pures émanations de la substance divine, & que c'étoit dans la vûe de l'excellence de ces êtres qu'ils se prosternoient devant eux. Il prétend néanmoins que ce culte n'étoit pas idolatrique, parce que les Perses ne regardoient pas ces objets comme des Dieux souverains & indépendans du Dieu suprême. Mais faisoit-il attention que cette raison justifieroit également le polythéisme le plus grossier des Grecs & des Romains, qui jamais n'ont regardé leurs Dieux comme indépendans d'une première divinité? M. de Beausobre ne s'arrête pas encore-là; il ose avancer que *le culte extérieur, les salutations, les prosternemens, les temples, les autels, les simulacres, les prières ne constituent point l'idolatrie, dès que l'on reconnoît que l'objet auquel on les offre n'est pas le Dieu suprême.* Il va même jusqu'à dire qu'il ne *comprend pas pourquoi les sacrifices seroient le culte que le Dieu suprême s'est réservé, ni que l'idolatrie consiste à les offrir à des êtres dépendans.* C'est par de tels principes que cet auteur entreprend de justifier les Manichéens, tous les anciens hérétiques & même les infidèles aux dépens des Pères de l'Église. Je n'ai garde de m'engager dans une réfutation sérieuse de ces paradoxes; les aveux de M. de Beausobre, par rapport aux Perses, suffisent pour leur condamnation; & M. Hyde ne doit plus être écouté, lorsque, pour les excuser, il leur prête des idées qui jamais ne leur vinrent dans l'esprit.

*Hist. du Manich. t. II, l. IX, c. 1, pp. 606, 607.*

Laissons-là toutes les conjectures; il ne s'agit pas de ce que les Perses pouvoient penser, mais de ce qu'ils pensoient en effet: écoutons-les donc eux-mêmes; ils vont nous dire ce qu'ils exigeoient des Chrétiens, & ce que les Chrétiens croyoient devoir leur refuser.

Nous avons déjà rapporté l'ordonnance de Sapor contre l'évèque de Séleucie; les termes en sont décisifs: *Siméon*, dit le Roi, *n'adore que le Dieu de César, & n'a que du mépris pour le mien.* Le Dieu de l'Empereur étoit Jésus-Christ; celui de Sapor étoit le Soleil: ce Prince regardoit donc le Soleil comme les Chrétiens regardoient Jésus-Christ; il vouloit qu'ils déférassent au premier le culte qu'ils rendoient au second.

*Act. Martyr. p. 20.*

Act. Martyr. p. 22. *Je vous conſeille*, dit Sapor à Siméon, *d'adorer dans la ſuite le Soleil-dieu. Comment ſerois-je aſſez inſenſé*, répondit l'Évêque, *pour adorer un Dieu deſtitué de connoiſſance & de raiſon (f)!*

Ibid. p. 23. *Si du moins vous adoriez un Dieu vivant*, reprit le Roi, *je pourrois excuſer votre folie; mais vous me diſiez tout-à-l'heure que votre Dieu étoit mort ſur une croix: que n'adorez-vous pluſtôt le Soleil, dont la puiſſance divine fait ſubſiſter l'Univers! Le Soleil*, répondit Siméon, *prit le deuil, comme un ſerviteur, à la mort de ſon créateur & de ſon maître (g).*

Ibid. p. 32. *Enfin*, dit Sapor, *adorez ſeulement une ſeule fois le Soleil, ſauf à ne plus l'adorer dans la ſuite. Il ne ſera pas dit*, répondit Siméon, *que la crainte de la mort m'ait fait préférer une idole à mon Dieu.* Des expreſſions auſſi préciſes n'ont pas beſoin d'être développées; le Soleil aux yeux de Sapor étoit un Dieu digne d'adoration, aux yeux de l'Évêque ce n'étoit qu'une vaine idole *(h).*

Au milieu des actes de S.t Siméon ſe trouvent ceux de Guhſciatazades; c'étoit un vieil eunuque Chrétien qui avoit élevé Sapor, & que ce Prince aimoit tendrement: engagé par Ibid. p. 27. les careſſes de ſon auguſte nourriſſon, il avoit cru pouvoir allier le culte du Soleil avec la foi Chrétienne qu'il conſervoit dans ſon cœur. Siméon, par la ſévérité d'un de ſes regards, le fit tellement rentrer en lui-même, qu'il revint à profeſſer le Chriſtianiſme avec plus de zèle que jamais. Sapor irrité de ce changement, dit entre autres choſes à Guhſciatazades: *Malheureux que tu es, prétends-tu donc que j'adore des êtres créés!* (Que diroit à ceci M. Hyde, lui qui prétendoit que les Perſes regardoient le Soleil & le feu comme de pures créatures?)

*(f) Mihi optimè in te conſulenti advertas animum velim, ut Solem Deum in poſterum colas . . . . Quì ergò ita deſipiam ut iſtum colam inanem Deum & rationis expertem.*

*(g) Si utique Deum vivum coleres, excuſarem inſaniam. Atqui infelici trabi ſuſpenſum periiſſe Deum tuum mox affirmabas. Apage ergò iſta Simeon, & Solem adora cujus numine conſtant univerſa . . . . Solis Dominus & hominum conditor Jeſus, cùm inter inimicorum manus ageret animam, Sol quaſi ſervus hero moriente luxit.*

*(h) At tu ſemel dumtaxat Solem adora, numquam poſthàc adoraturus . . . . abſit ut dicatur Simeonem metu mortis fractum, Deo idolum antetuliſſe.*

L'eunuque répondit : *Plût à Dieu que vous adorassiez des êtres qui fussent du moins doués de vie & d'intelligence (i).*

Enfin l'on fit, de la part du Roi, la dénonciation suivante aux cent compagnons de l'évêque Siméon : *Si quelqu'un d'entre vous veut éviter la mort, qu'il adore le Soleil notre grand Dieu (k).* Act. Martyr. p. 33.

C'étoit donc une adoration proprement dite que les Perses exigeoient, & que les Chrétiens croyoient ne pouvoir accorder sans être idolatres. Les actes suivans ne sont pas moins décisifs; j'en citerai quelques morceaux, pour ne pas tout copier.

Les sœurs de S.t Siméon furent accusées d'avoir jeté un sort sur la Reine, pour vanger la mort de leur frère : Sapor méprisa cette accusation, & ordonna de les renvoyer, *pourvû qu'elles adorassent le Soleil.* Ces filles répondirent avec fermeté : *Nous sommes déterminées à ne jamais mettre des êtres créés à la place du seul Dieu véritable, & à ne jamais rendre à l'ouvrage le culte qui n'est dû qu'au Créateur (l).* Un culte qui n'est dû qu'au Créateur, n'est-il pas une adoration proprement dite? c'est ce culte que les Chrétiens refusoient de rendre au Soleil. C'est ainsi que parle encore une troupe de cent vingt Martyrs, auxquels un juge annonçoit le dernier supplice, *s'ils n'adoroient le Soleil.* *Loin de nous un si grand crime*, répondent-ils, *serviteurs du vrai Dieu, comment renoncerions-nous le souverain Créateur de l'Univers, par la puissance duquel toutes choses subsistent, pour rendre au Soleil, vile créature, un culte qui n'est dû qu'à celui dont il est l'ouvrage (m)!* Les persécuteurs Romains prescrivoient-ils avec des paroles plus énergiques l'adoration de Jupiter, de Vénus & d'Apollon? & les Chrétiens rejetoient-ils ce culte avec plus d'horreur que les Martyrs de Perse celui du Soleil & du feu? Le Soleil & le feu étoient donc pour les Perses ce

Ibid. p. 57.

Ibid. p. 106.

*(i) O scelestum & nefarium caput, creatas res colo? . . . . Utinam res coleres vitâ & animâ præditas.*

*(k) Si cui vestrûm placet mortem effugere, Solem magnum Deum adorato.*

*(l) Certum fixumque nobis est Deum cum re creatâ neutiquàm commutare, nec uni debitum Creatori cultum, operi ejus communem facere.*

*(m) Apage tantum nefas, ut Dei servi, magnum mundi opificem, cujus vi ac virtute omnia constant, nos deseramus; aut repudiato summi Conditoris cultu, ad vile Solis ab illo conditi obsequium desciscamus.*

que Jupiter, Vénus, Apollon étoient pour les Grecs & pour les Romains.

Hist. Rel. vet. Pers. p. 155.

M. Hyde déclare qu'il abandonne les Perses, s'il se trouve qu'ils aient donné le nom de Dieu au Soleil ou qu'ils l'aient invoqué. Nos actes nous font voir Sapor *jurant par le Soleil, son Dieu, qu'il aboliroit le Christianisme (n).* Barbasceminas, successeur de S.[t] Siméon dans le siége de Séleucie, répondit au Roi en soûriant, *qu'il auroit dû joindre au Soleil le feu & l'eau, puisqu'il regardoit aussi ces élémens comme des divinités.* L'Évêque avoit raison, & Sapor le reconnoît dans un édit inséré à la fin des actes de ce Martyr: cet édit porte *qu'aucun Chrétien ne pourra demeurer dans le royaume à moins qu'il n'adore le Soleil, le feu & l'eau, & qu'il ne se nourrisse, comme les autres sujets, du sang des animaux.* On voit par ces dernières paroles, pour le dire en passant, que les Chrétiens de Perse observoient à la lettre le canon du concile des Apôtres sur l'abstinence du sang *(o).*

Act. Martyr. t. I, p. 113.

Ibid. p. 117.

Les actes des évêques Abdas & Ebed-jésu méritent encore beaucoup d'attention: ils étoient accusés par les Mages d'être espions de l'empereur des Romains & de rejeter les Dieux de la Perse: *de plus,* dit-on, *ils ne croient pas que le Soleil, la Lune, le feu & l'eau soient des Dieux, ils ont même l'audace de s'en moquer & de leur insulter (p).* Les Martyrs se récrièrent contre l'accusation de révolte, & convinrent du reste.

Ibid. p. 153 & seq.

Les Préfets leur dirent: *Pourquoi, impies que vous êtes, deshonorez-vous le feu & l'eau!* C'est que les Chrétiens s'en servoient pour des usages profanes, sans employer les superstitions prescrites par les Mages.

Les Préfets ajoûtèrent: *Misérables, adorez le Soleil, puisqu'il est le Dieu de Sapor, Roi des Rois.* Les Martyrs répondirent: *On ne nous forcera jamais d'égaler au Dieu créateur*

*(n) Contestatus est Solem Deum suum.*

*(o) Ne quis Christiani nominis tenax, intra Persidis fines, aut sub ditione meâ commoretur, quin Solem adorare, atque Ignem aut Aquam colere, vescique animantium sanguine compellatur.*

*(p) Insuper .... nec Solem aut Lunam, aut Ignem aut Aquam Deos esse credunt: quin etiam eosdem superbè irrident, eisque insultant.*

le

*le Soleil simple créature, en rendant à celui-ci le même culte & les mêmes respects (q).* Un culte qui met de niveau le Soleil & le vrai Dieu peut-il être autre chose qu'une adoration proprement dite?

Dans les actes d'Acepsimas évêque, de Joseph prêtre, & d'Aitilahas diacre, les Mages proposent en ces termes, devant les juges, leurs accusations contre les Chrétiens: *Les Chrétiens,* disent-ils, *font tous leurs efforts pour abolir notre doctrine; ils enseignent à n'adorer qu'un seul Dieu, & à refuser cet honneur au Soleil & au feu; ils permettent d'employer l'eau à des usages sales; ils défendent aux hommes de se marier & d'avoir des enfans; ils interdisent le service militaire, & croient que tuer est toûjours un crime.* (C'est une calomnie fondée sur le célibat du Clergé & des Moines, & que les Martyrs réfutent très-bien) Les Mages continuent: *ils permettent à leurs disciples de tuer indifféremment toutes sortes d'animaux, & d'enterrer les cadavres des morts; ils prétendent de plus que les serpens, les scorpions & les autres reptiles mal-faisans sont l'ouvrage de Dieu & non pas du Diable, &c (r).* Les Perses regardoient certains animaux, tels que les chiens, les hérissons & autres, comme l'ouvrage spécial d'Oromaze; & d'autres au contraire, tels que les reptiles, comme la production d'Arimane. Ce dogme Manichéen étoit chez les Perses avant Manès, comme on le voit par le témoignage de Plutarque, cité dans le Mémoire précédent.

*Act. Martyr. p. 181.*

*Plutarq. Traité d'Osiris & d'Isis.*

On doit encore remarquer que la pratique de ne point inhumer les morts, étoit consacrée par les loix religieuses de la Nation; ce qui prouve que cette superstition devoit peut-être son origine au second Zoroastre.

(q) *Solem, miseri adorate, Saporis regis Regum numen .... Non extorquebis unquam à nobis ut Solem à Deo conditum, obsequio & cultu, conditori Deo coæquemus.*

(r) *Nostræ, o Judices, doctrinæ abolendæ Christiani omnem dant operam, qui homines docent unum Deum unicè colere, Solem neutiquam adorare, neque ignem; & Aquâ ad obscænas lotiones abuti: uxores præterea viris prohibent ne ducant, neve liberos procreent, aut Regis militiam sequantur, aut quemquam cædant. Animalia promiscuè illis mactare permittunt, & mortuorum cadavera humare. Addunt præterea non à Diabolo, sed à Deo condita fuisse reptilia animantia, serpentes putà & scorpiones, &c.*

J'ajoûterai que, ſelon les apparences, les Mages au lieu des noms de *Dieu* & de *Diable*, prononçoient *Oromaze* & *Arimane*, & ſouvent auſſi *Mithra* pour le *Soleil.* Mais comme ces mots ne ſont pas ſyriaques, le rédacteur des actes s'eſt ſervi des mots de cette langue correſpondans aux mots de la langue de Perſe.

Le juge ayant preſſé l'évêque Acepſimas d'adorer le feu, celui-ci lui répond : *Ne vous y trompez pas ; ce feu que vous croyez digne des honneurs divins, ce feu, dis-je, tourmentera votre corps & votre ame par les plus cruels ſupplices, lorſque le jour deſtiné à la juſte vengeance de Dieu ſera arrivé (ſ).* Les Chrétiens faiſoient ſouvent remarquer aux Mages combien il étoit abſurde d'adorer, comme une divinité bienfaiſante, l'élément qui ne pouvoit toucher les hommes ſans leur cauſer les plus cuiſantes douleurs. Quelle ſera, diſoient-ils, la ſurpriſe d'un Mage, lorſqu'il verra l'objet de ſon culte devenu l'inſtrument de la juſtice divine, pour punir une telle profanation.

*Act. Martyr. p. 183.*

Le juge ayant encore demandé au prêtre Joſeph s'il vouloit adorer le Soleil, le Martyr lui répondit : *Vous êtes dans l'erreur ſi vous eſpérez me faire ſacrifier au Soleil, moi qui ai ſi ſouvent enſeigné aux autres que le Soleil eſt un être inanimé, & qu'il n'a rien de la ſubſtance divine (t).*

*Ibid. p. 187.*

Je ne finirois point ſi je voulois copier tout ce que je trouve de déciſif dans ces actes contre l'hypothèſe de M. Hyde ; je m'arrête par laſſitude, & par la crainte d'abuſer de la patience du lecteur : les textes que j'ai rapportés ſont ſi clairs & ſi formels que des paraphraſes & des raiſonnemens ne ſerviroient qu'à les affoiblir.

Mais la lecture de ces actes peut faire naître une difficulté d'un autre genre, qui mérite d'être éclaircie, c'eſt qu'on n'y fait mention que des Dieux inférieurs reconnus dans la Nation.

(ſ) *Immenſo planè, te conficiet dolore hic ipſe quem divinis dignaris honoribus, hic, inquam, ipſe ignis tuum corpus atque animam tuam acerbiſſimis, juſtoque Dei judicio conſtitutis ſuppliciis, diſcruciabit.*

(t) *Immane quantum aberras ſi Soli litaturum unquam me ſperas, qui tam multos mortales docui Solem rem eſſe inanimem, nec ullum ipſi ineſſe numen.*

Eſt-ce donc que les Perſes de ce temps-là regardoient le Soleil comme leur Dieu ſuprême? avoient-ils oublié Oromaze, & le Principe éternel d'où le Soleil, les aſtres & les élémens tiroient leur origine?

Cette difficulté diſparoîtra bien-tôt, ſi l'on veut bien faire attention à l'état de la diſpute entre les Chrétiens & les Mages: on convenoit de part & d'autre de l'exiſtence d'un Dieu ſuprême, ſupérieur à l'Univers; ainſi il ne devoit point en être queſtion. Mais les Mages prétendoient que le Soleil étoit la première, ou l'une des premières productions du Dieu ſouverain & l'émanation de ſa ſubſtance, & que par conſéquent il méritoit les honneurs divins, ſans que cela préjudiciât à la dignité de ſon auteur. Les Chrétiens au contraire ſoûtenoient que le Soleil n'étoit qu'un corps ſans intelligence & ſans vie, pure créature tirée du néant, inférieur aux hommes mêmes, pour le ſervice deſquels il avoit été formé; que par conſéquent les hommes ne pouvoient lui rendre les honneurs divins ſans ſe dégrader, & ſans faire injure à la majeſté du Dieu créateur.

Les Chrétiens, d'un autre côté, reconnoiſſoient un Dieu devenu viſible, le Verbe éternel incarné dans le temps; Dieu conſubſtantiel à ſon père, adorable comme lui, & médiateur entre lui & les hommes. Ainſi dans cette diſpute il y avoit, à quelque choſe près, des points fixes ſur leſquels on ne conteſtoit point. On convenoit 1.° de l'exiſtence éternelle d'un Dieu ſuprême, père & fabricateur de toutes choſes: 2.° de la néceſſité d'un Dieu médiateur & viſible, pour avoir accès au trône du Père céleſte: 3.° que le Dieu médiateur étant de la même ſubſtance que le Père, devoit être adoré avec lui & comme lui. Mais quel étoit ce Dieu médiateur? voilà le point où la diſpute commençoit. Les Perſes prétendoient que c'étoit le Soleil; & les Chrétiens que c'étoit Jéſus-Chriſt, le créateur & le maître du Soleil. Auſſi l'on voit dans les actes de nos Martyrs, que de part & d'autre on met perpétuellement en oppoſition Jéſus-Chriſt avec le Soleil, & le Soleil avec Jéſus-Chriſt.

Voici, par exemple, un endroit très-propre à faire entendre ma penſée. Le Roi preſſant deux Évêques de rendre au Soleil

Act. Martyr. p. 227 & seq. les honneurs divins, ils lui répondent: *Nous ne reconnoissons qu'un seul Dieu & nous n'adorons que lui.* Mais Sapor s'imaginant que les Martyrs prenoient le change ou vouloient le lui donner, reprend avec vivacité: *Eh, qui est meilleur qu'Hormisdas ou plus fort qu'Harmanès en colère! néanmoins quiconque a du sens comprend fort bien qu'il doit adorer le Soleil (u).* C'est comme s'il leur eut dit: vous me parlez du premier principe de toutes choses, vraiment je sais bien qu'il n'y a rien de meilleur qu'Oromaze, l'auteur de tout bien; je sais encore que rien n'est plus redoutable qu'Arimane, auteur de tout mal, puisqu'il ose combattre contre Dieu & qu'il se soûtient malgré lui: voilà les deux Principes souverains de toutes choses; mais cela n'empêche pas que le Soleil, quoiqu'au dessous d'Oromaze, ne soit digne des honneurs divins, parce qu'il est sorti de l'auteur de tout bien, & qu'il est médiateur entre lui & les hommes.

Les Martyrs comprirent la pensée du Roi, & lui répondirent, en suivant la même analogie: *Nous ne connoissons qu'un seul Dieu, qui a créé le Ciel, la Terre, le Soleil, la Lune, & tous les êtres visibles & invisibles; & nous croyons que Jésus de Nazareth est son fils unique (x):* & par conséquent que le Soleil, à qui vous donnez faussement ce titre, n'est point sorti de Dieu, mais tiré du néant par la puissance divine.

Sapor ayant encore insisté sur l'adoration du Soleil: les Martyrs n'opposent que Jésus-Christ à ce faux Dieu: *Dieu nous garde de ce crime,* disent-ils, *nous sommes déterminés à ne reconnoître & à n'adorer que Jésus-Christ (y).*

C'est apparemment dans le même esprit que le roi Vararanes, dans la seconde persécution, appeloit *le Soleil, la Lune,*
Ibid. p. 245. *le feu & l'eau,* non des Dieux, mais *l'illustre race de Dieu (z).*

*(u) Et quisnam Deus Hormisdate melior, aut Harmane irato fortior! Ecquis etiam, si tamen sapit, esse colendum Solem minimè intelligit!*

*(x) Nos nullum Deum novimus præter unum illum qui cælum & terram, solem insuper & lunam, & quidquid oculis vel intelligentiæ spectabile est, condidit; ex quo genitum credimus Jesum quem Nazarenum appellant.*

*(y) Avertat Deus hoc nefas: Jesum adorare & ipsum confiteri nobis in animo fixum est.*

*(z) Solem, & Lunam, & Ignem, & Aquam, claram Dei sobolem.*

On trouve encore dans les actes des Martyrs de Perse une expression qui reviendroit au même sens: les Martyrs y disent quelquefois; *Dieu nous garde de penser que le Soleil, la Lune & le feu, qui sont les ouvrages de ses mains, aient en eux quelque chose de divin (a).* C'est qu'en effet, selon l'idée des Mages, ces objets n'étoient pas la plus pure substance de Dieu, mais un mélange de cette substance, avec quelque matière qui la rendoit propre à faire impression sur nos sens.

*V. pp. 138 & 219.*

Cet éclaircissement nous met en état de résoudre une question qu'un lecteur attentif nous proposeroit sans doute. On aura pû remarquer que malgré les discussions que les Mages ne pouvoient manquer d'avoir fréquemment sur l'article de la religion, avec ce grand nombre de Chrétiens dont la Perse étoit peuplée, & dont plusieurs étoient fort instruits, le système du Magisme resta toûjours le même, sans que ses partisans essayassent d'en sauver les absurdités par des adoucissemens que la philosophie Chrétienne leur auroit aisément fournis. L'évangile avoit eu néanmoins un sort plus brillant dans l'empire Romain; à peine y fût-il répandu qu'indépendamment de la multitude de ceux auxquels il ouvrit les yeux, sa lumière éclaira ceux mêmes qui s'obstinèrent à rester dans le paganisme. On eut honte de l'idolatrie grossière: on rougit des fables insensées pour lesquelles on avoit eu jusqu'alors un respect religieux, quoiqu'elles choquassent également le bon sens & l'honnèteté publique: on essaya de les rendre moins hideuses en les couvrant du voile de l'allégorie; les Dieux & les Déesses ne furent plus que les attributs ou les ministres du Dieu souverain. Les Philosophes ne voyoient pas sans jalousie un peuple qu'ils méprisoient devenu, sans étude, infiniment plus éclairé qu'eux sur les questions les plus intéressantes au genre humain, sur la nature de Dieu & de l'homme, sur l'origine de toutes choses, sur la Providence qui gouverne l'Univers, enfin sur les règles des mœurs: ils cherchèrent à s'approprier une partie de ces richesses, pour faire croire qu'on

(a) *Deus à nobis avertat ne opera manuum ejus, Solem, & Lunam, & Ignem, divinum quippiam habere dicamus.*

les devoit à la philoſopie pluſtôt qu'à l'évangile: de ſorte que les Philoſophes qui ne ſe convertirent pas, ſe rapprochèrent du moins un peu de la vérité. Pourquoi donc le Chriſtianiſme ne produiſit-il pas les mêmes effets ſur les Mages? pluſieurs, on le ſait, l'embraſsèrent avec zèle; mais il ne paroît pas que ceux qui reſtèrent attachés à leur religion, aient fait le moindre pas pour ſe concilier avec la lumière évangélique.

On pourroit peut-être apporter pluſieurs raiſons de cette différence de conduite entre les Perſes & les Romains: ſans entrer dans ce détail, je trouve dans la nature même de la religion des Mages de quoi réſoudre ce problème. Le Magiſme renfermoit ſans doute de grandes abſurdités, mais elles n'étoient point comparables à celles que les religions Grecques & Romaines, religions ſans principes, ſans dogmes, ſans morale, préſentoient aux moins clair-voyans. Celle des Mages étoit fondée ſur un ſyſtème ſuivi, auſſi philoſophique qu'aucun de ceux des philoſophes de la Grèce, & d'ailleurs ennobli par des idées tirées de la religion Judaïque. Le culte en étoit décent, la morale aſſez pure, la règle de vie preſcrite aux Prêtres aſſez conforme à celle du clergé & des moines parmi les Chrétiens. Cette religion d'ailleurs enſeignoit une autre vie, un paradis & un enfer, & même la réſurrection des corps: elle étoit donc infiniment plus ſupportable que l'idolatrie grecque & romaine. Par conſéquent un Mage qui connoiſſoit le Chriſtianiſme, & qui, par des motifs quelconques, ne jugeoit pas à propos de l'embraſſer, devoit naturellement reſter dans ſa religion, parce qu'il n'avoit pas, pour la réformer & pour l'adoucir, cette foule de raiſons preſſantes qui font néceſſairement impreſſion ſur un homme d'eſprit, quelque corrompu & quelque obſtiné qu'il puiſſe être.



# *SIXIÈME MÉMOIRE.*

## *Système de* ZOROASTRE *sur l'origine du mal.*

### Par M. l'Abbé FOUCHER.

APRÈS avoir exposé les sentimens du second Zoroastre sur la nature de la divinité & sur la formation du monde, j'ai cru devoir examiner quelle fut la croyance de ses disciples sur ce double objet. La discussion à laquelle je me suis livré, pour suivre une tradition qui commence au règne de Darius fils d'Hystaspe, & qui finit aux conquêtes des Sarazins, a peut-être fait perdre de vûe le législateur de la Perse. Il est temps d'y revenir, & de développer la seconde branche de son système.

*Voy. le troisième Mémoire sur la seconde époque, t. XXVII.*

*Voy. les deux Mém. précédens.*

Rappelons-nous que ce système embrassoit, selon l'expression de Porphyre, les principes constitutifs de l'Univers, *αἱ τῶν ὅλων ἀρχαὶ*, & par conséquent devoit rendre compte de tout ce que nous y voyons. Jusqu'à présent le monde de Zoroastre ne nous a paru que sous un aspect agréable. Nous n'avons encore parlé que d'un Principe actif, émané de la substance de l'Éternel, répandu dans l'espace pour y porter l'ordre, la vie, l'intelligence & le mouvement; & d'un Principe purement passif, c'est-à-dire d'une matière qui n'étant d'elle-même ni bonne ni mauvaise, ne peut opposer aucune résistance à l'Agent divin qui vient l'animer. Pourroit-on soupçonner que d'un tel mélange il résultât rien de sinistre? Cependant le mal est dans l'Univers, le desordre a trouvé moyen de s'y glisser; quelle est la cause de cet étrange phénomène? Le mal ne peut sortir d'un esprit essentiellement bon; une matière morte, indifférente à tout, ne paroît pas propre non plus à lui donner la naissance: faudra-t-il reconnoître un troisième Principe, différent des deux premiers? Telles sont les questions dont les Mages s'occupoient de temps immémorial, & dont Zoroastre fit l'objet de ses méditations les plus profondes. Ne craignons point de le suivre

*Vie de Pythag.*

dans ſes recherches. Du port où la révélation nous ouvre un aſyle aſſuré, il eſt utile, il eſt même agréable de contempler une mer agitée par les vents, fameuſe par de triſtes naufrages, & de remarquer les écueils contre leſquels des génies du premier ordre ont eu le malheur de ſe briſer.

*Voy. le ſecond Mémoire ſur la première époque de la Relig. des Perſes, t. XXV.*

J'ai déjà montré, dans un de mes premiers Mémoires, comment les Mages, avant Zoroaſtre, expliquoient l'origine du mal: ſans entrer de nouveau dans le détail de leur ſyſtème, je me contente d'en préſenter le réſultat.

1.° Les anciens Mages ne reconnoiſſoient rien au deſſus d'Oromaze; ils fixoient ſa demeure principale dans le firmament où ſont les étoiles fixes, & pour parler plus exactement, ils le confondoient avec le Ciel même, c'eſt-à-dire avec la ſubſtance éthérée. Ils lui donnoient pour lieutenans le Soleil, la Lune, les autres planètes, & toutes les particules du feu céleſte envoyées dans le monde inférieur pour vivifier la matière & fournir des ames aux corps particuliers.

2.° Ils croyoient que la ſubſtance d'Oromaze étant eſſentiellement bonne, tout ce qui ſortoit de lui ne pouvoit être l'origine du deſordre; qu'ainſi toute ame capable de bien faire ne pouvoit ſe porter au mal, ni l'ame capable de mal faire ſe porter au bien.

3.° Qu'Arimane, eſprit ſouverainement mauvais, comme Oromaze étoit ſouverainement bon, avoit conçu le deſſein de régner dans l'Univers & d'y répandre les ténèbres; qu'il s'étoit emparé du monde ſublunaire, & que de-là il combattoit ſans ceſſe contre Oromaze, qui de ſon côté le repouſſoit avec la même ardeur, ſoit par lui-même, ſoit par les eſprits émanés de lui; & que cette guerre, après pluſieurs milliers d'années, finiroit par la défaite totale d'Arimane & par le rétabliſſement de l'ordre.

4.° Enfin, qu'à l'exemple d'Oromaze, Arimane avoit fait ſortir de lui des légions d'eſprits, qui s'inſinuèrent dans les corps particuliers pour y combattre les bons génies & les en chaſſer: qu'ainſi la pluſpart des corps, & ſpécialement ceux des hommes, ſont animés en même temps par deux eſprits contraires,

contraires, & que de ces deux ames l'une eſt le principe des actions vertueuſes & l'autre des vicieuſes; que dans l'une réſide l'amour de l'ordre, & dans l'autre les paſſions deſordonnées; & que l'homme eſt bon ou mauvais ſelon que la bonne ame ou la mauvaiſe prend le deſſus.

Les Mages appuyoient ces étranges aſſertions, non ſur les argumens ſubtils que Bayle leur prête, & qui ne paroiſſent pas s'adapter au ton de leur philoſophie; mais ſur deux faits conſtans dont ils n'avoient pas la véritable intelligence.

*Dictionn. art.* Manichéens *&* Pauliciens.

Le premier eſt la révolte de Satan, atteſtée par la tradition du genre humain: cette tradition portoit que le monde, ſorti des mains de Dieu, étoit parfait, & la terre un paradis de délices, où l'homme innocent ſuivoit ſans réſiſtance les loix de ſon auteur; mais qu'un eſprit mauvais, étant entré dans l'Univers, avoit amené avec lui le deſordre & les ténèbres: que de-là venoient le dérangement des ſaiſons, les maladies & les autres maux dont les hommes ſont accablés, & qui aboutiſſent à la mort.

Cette tradition enſeignoit encore que Satan ſeroit un jour chaſſé de deſſus la terre, & relégué dans la région des ténèbres; mais que cet heureux jour ne viendroit pas ſi-tôt, & qu'en attendant la victoire paroîtroit balancée entre Dieu & ſon ennemi.

Si les Mages avoient connu le dogme de la création proprement dite, ils auroient compris qu'un eſprit bon dans ſon origine peut devenir mauvais par ſa faute; mais ne connoiſſant point ou même rejetant ce dogme, ils ne pouvoient regarder Satan ou Arimane que comme un être éternellement & néceſſairement mauvais, ou comme l'ame d'une ſubſtance ténébreuſe coéternelle à la ſubſtance de la lumière. Ils n'avoient garde de penſer que cette mauvaiſe ſubſtance fût émanée de Dieu, car, diſoient-ils, la lumière ne peut produire les ténèbres, le mal ne peut être la production du bien: & d'ailleurs comment Arimane combattroit-il contre Oromaze? comment lui tiendroit-il tête juſqu'à remporter contre lui des avantages ſignalés, s'il n'avoit une exiſtence tout-à-fait indépendante de la ſienne?

La corruption de la nature humaine étoit le second fait sur lequel les Mages se fondoient. En effet, outre les actions passagères qui souillent plus ou moins la vie des mortels, il est manifeste que ces actions ont leur source dans une cupidité inhérente, commune à tous, naissante avec nous, & dont il n'est pas possible de se dépouiller entièrement. Une ame qui n'auroit d'autres penchans que ces inclinations perverses, ne pourroit, disoient les Mages, être émanée que d'Arimane; mais, du milieu de ce bourbier fangeux, il sort souvent des traits de lumière qui décèlent une origine céleste. C'est un goût pour la justice & la vérité, des sentimens vertueux, une indignation contre les actions qui ravalent l'homme à la condition des bêtes. Nous passons notre vie à condamner ce que nous faisons, à louer ce que nous ne faisons pas. Or est-il possible qu'une substance unique réunisse de telles contrariétés? peut-elle vouloir ce qu'elle ne veut pas & ne pas vouloir ce qu'elle veut? peut-elle aimer ce qu'elle hait, & haïr ce qu'elle aime? une ame émanée d'Oromaze est incapable de cette déraison; une ame émanée d'Arimane ne seroit pas susceptible de sentimens si vertueux & si nobles: donc, concluoient les Mages, chaque homme a deux ames différentes, l'une aussi bonne que l'autre est mauvaise.

Ce n'est pas au hasard que je fais ainsi raisonner les Sages de la Perse: Xénophon, qui les connoissoit bien, sera mon garant. Lisons encore une fois le discours qu'il met dans la bouche d'Araspe parlant à Cyrus: ce sont les paroles d'un disciple long-temps indocile, & qui se croit forcé par sa propre expérience de se rendre aux instructions de son maître. « Seigneur, » s'écrie-t-il, j'éprouve sensiblement que j'ai deux ames; c'est » une philosophie que l'amour, ce grand sophiste, ne m'a que trop » enseignée; si je n'avois qu'une ame, la même pourroit-elle à la » fois être bonne & mauvaise? pourroit-elle aimer en même » temps le bien & le mal, vouloir une chose & ne la vouloir » pas? Il est donc incontestable que j'ai deux ames; que lorsque » la bonne est la plus forte elle fait le bien, & que lorsque la mauvaise a le dessus, elle opère des actions vicieuses, &c. »

*Cyropæd. l. VI.*

Le combat des deux amours qui déchirent notre ame, est très-bien décrit dans ce passage; les Mages en inféroient la diversité de deux natures, par le raisonnement subtil que Xénophon rapporte d'après eux.

Le second Zoroastre, en embrassant leur secte, ne pût se dispenser d'adopter leur hypothèse; mais il étoit trop éclairé pour n'en pas sentir les défauts. En effet, rien de plus révoltant que le spectacle d'un Dieu souverain continuellement aux mains avec un ennemi presque son égal, souverain comme lui, se maintenant, malgré lui, dans une partie de son empire, & remportant souvent des victoires signalées. Que devient le dogme de la Providence, pouvoit dire encore Zoroastre, si l'introduction du mal dans l'Univers s'est faite sans sa participation? ce grand évènement, dont les suites sont si terribles, seroit donc l'effet du hasard? dans les maux qui nous accablent, nous n'aurions donc plus la consolation de nous soûmettre aux ordres de Dieu? à quoi serviroit-il de recourir à lui par la prière? il viendra sans doute à notre secours, puisqu'il y va de son intérêt; mais pendant la durée du combat qui peut savoir pour quel parti la victoire se déclarera? cette victoire seroit donc encore l'effet du hasard, & lorsqu'Arimane sera victorieux, nous n'aurons plus qu'à gémir avec Oromaze de notre impuissance commune. On nous dit, il est vrai, qu'un jour Arimane sera chassé pour jamais de cet Univers; mais sur quoi notre future délivrance peut-elle être fondée? Arimane se soutient depuis long-temps dans sa conquête : dans quelques milliers d'années sera-t-il moins puissant, ou-bien Oromaze deviendra-t-il plus fort? Encore si l'on voyoit le règne du mal décroître peu à peu, on pourroit en conjecturer le terme en calculant ses déclins; mais au lieu de s'apercevoir de cette diminution, on voit au contraire que le mal prend tous les jours de nouvelles forces, que le desordre gagne du terrein, & qu'Arimane s'affermit dans son empire.

Tels étoient vrai-semblablement les raisonnemens du second Zoroastre; choqué des inconvéniens du systême des Mages, il entreprit d'y remédier ou du moins de les pallier. « Les

*Hist. des Juifs, première partie, l. IV.* „ Perſes, dit M. Prideaux, croyoient que la lumière & les té„ nèbres, le bien & le mal étoient les Êtres ſouverains, & ne „ reconnoiſſoient pas le Dieu ſuprême qui leur eſt ſupérieur; „ mais Zoroaſtre réforma ce dogme abſurde de la religion des „ Mages: il diſoit, ajoûte le même auteur, qu'il y a un Être „ ſouverain, indépendant, exiſtant par lui-même de toute éter„ nité; & que ſous cet Être ſouverain il y a deux Anges, l'un „ de lumière, qui eſt l'auteur de tout bien, & l'autre de ténèbres, qui eſt l'auteur de tout mal, &c. »

Tel eſt, en effet, le changement eſſentiel que le ſecond Zoroaſtre introduiſit dans la religion des Mages, ainſi que je l'ai prouvé dans l'un de mes précédens Mémoires. *Voy. le troiſième Mém. première part. t. XXVII.* Au moyen de ce nouveau dogme, Oromaze n'eſt plus le Dieu ſouverain, mais la première & la plus noble de ſes émanations; ce n'eſt plus un Dieu qui commande en maître à la milice du Ciel, mais un Être divin circonſcrit dans ſa ſubſtance & dans ſon pouvoir, envoyé par le Père pour former, animer & gouverner le monde. Ainſi Zoroaſtre faiſoit diſparoître ce combat indécent entre Arimane & Dieu: ce combat entre deux puiſſances ſubalternes paroiſſoit moins odieux, & l'on étoit moins ſurpris que, dans le cours d'une guerre acharnée, Satan remportât quelques avantages momentanés; le bonheur du Dieu ſuprême n'en eſt pas altéré, ni ſa majeſté flétrie; s'il permet qu'Arimane ſe maintienne ſur la terre, il ſaura mettre des bornes à ſon uſurpation: cet eſprit impur ne prévaudra même jamais contre Oromaze, & dans le temps marqué par les décrets éternels, Satan ſera chaſſé de l'Univers, & relégué avec ſa noire cohorte dans la région des ténèbres d'où il étoit ſorti.

On reconnoît ici le génie conciliateur du ſecond Zoroaſtre; il avoit pour but de ne faire qu'une ſeule & même religion de celle des Hébreux & de celle des Mages, en ajoûtant à la dernière les dogmes eſſentiels qui lui manquoient. Il diſoit donc, avec les premiers, que le Dieu ſuprême eſt ſans égal, & qu'il règne ſouverainement dans le Ciel & ſur la Terre; qu'il pouvoit empêcher qu'Arimane ne pénétrât dans le royaume de la lumière, & qu'il pourroit encore l'en chaſſer d'une ſeule

parole; mais que, par des raisons qui sont au dessus des pensées des hommes, il jugeoit à propos de souffrir pour un temps le mélange du bien & du mal, afin qu'Oromaze & les esprits émanés de lui eussent lieu de montrer leur zèle & leur fidélité, dans la guerre qu'ils ont à soûtenir contre Arimane: qu'ainsi dans le cours de ces combats, le Dieu suprême reste arbitre souverain des biens & des maux, parce que rien n'arrive sans son ordre ou sans sa permission; & que l'on peut dire en ce sens, avec Isaïe, que *Dieu produit la lumière & crée les ténèbres, qu'il fait la paix & crée les maux.* *Isaïe, c. XLV.*

Mais, ajoûtoit Zoroastre avec les Mages, la sainteté de Dieu n'en peut recevoir aucune atteinte; car le mal est l'action propre d'Arimane, qui s'y porte par nature, & comme il ne procède point du Père des lumières, le desordre est sur son compte sans qu'on puisse l'imputer à Dieu. Au contraire l'ordre & le bien en découlent nécessairement, lors même qu'ils sortent immédiatement d'Oromaze & des esprits subordonnés; car, leur substance & leur vertu étant une émanation du premier Principe, tout ce qu'ils font doit remonter jusqu'à la première source, à qui la gloire & la louange en sont dûes.

Ce système, en conciliant tout en apparence, pouvoit éblouir ceux qui n'y regardoient pas de trop près; mais un Mage attentif se seroit aperçu, sans beaucoup de peine, que la supposition d'un Dieu, supérieur aux deux Principes, faisoit revivre toutes les difficultés qu'on avoit prétendu résoudre par leur moyen. En effet, conçoit-on bien, dans l'hypothèse de Zoroastre, pourquoi le Dieu suprême a permis le mal, qu'il pouvoit empêcher? est-ce que la bonté n'est pas son caractère? n'aime-t-il pas souverainement l'ordre & le bien? pourquoi donc a-t-il souffert qu'Arimane entrât dans l'Univers? pourquoi du moins ne l'en chasse-t-il pas? Quoi, pendant qu'Oromaze combat sans relâche contre les puissances ténébreuses, le Dieu suprême sera spectateur indifférent d'une guerre à laquelle il devroit prendre le plus vif intérêt? Il en résultera de grands avantages, disoit Zoroastre; mais, repliqueroit le Mage indocile, ne vaut-il pas mieux empêcher le mal que d'en tirer le

bien? voilà pourquoi nos pères ont mieux aimé donner atteinte à la puissance de Dieu, que de mettre des bornes à sa bonté; & Zoroastre ne relève sa puissance qu'aux dépens de sa bonté, la plus essentielle de ses prérogatives. Tels sont & tels seront toûjours ces systèmes de caprice, par lesquels on prétend allier l'erreur & la vérité; on paroît expliquer tout & l'on n'explique rien; on dévore des absurdités, & par les corrections qu'on y joint, on prête le flanc à ces mêmes objections dont on vouloit se mettre à couvert.

Voyons maintenant quelles idées Zoroastre se formoit d'Arimane; car cet être imaginaire est la clef de son système & de celui des Mages. Ici se présentent des questions importantes, que jusqu'à présent nous n'avons pû qu'effleurer. 1.° Arimane existe-t-il indépendamment du Dieu suprême? 2.° Est-ce un être distingué de la matière, en est-il l'ame & la vie?

## PREMIÈRE QUESTION.

*Arimane existe-t-il indépendamment du Dieu suprême!*

POUR décider la première question il faut se rappeler que les Mages antérieurs au second Zoroastre étoient dualistes en toute rigueur, c'est-à-dire qu'ils croyoient deux premiers Principes coéternels & indépendans, Oromaze & Arimane. C'est ce que j'ai prouvé dans l'un de mes premiers Mémoires, & confirmé dans presque tous les suivans.

*Voyez le second Mémoire sur la première époque, t. XXV.*

Zoroastre survient &, pour me servir de l'expression de M. Prideaux, réforme ce dogme absurde, en reconnoissant un Dieu supérieur à l'ange de lumière & à l'ange de ténèbres. Il ne s'agit plus que de savoir de qui ces deux anges tiennent leur existence.

La question est toute décidée par rapport à Oromaze : il sortoit du Dieu suprême, selon Zoroastre, par voie d'émanation, & non par voie de création proprement dite, quoiqu'en disent M.rs Hyde & Prideaux: la preuve en est palpable; Zoroastre & les Mages ses disciples reconnoissoient Oromaze

pour un Dieu, & non ſeulement Oromaze, mais encore le Soleil, les planètes & le feu; donc ils les croyoient d'une nature divine.

Il ne paroît pas que la queſtion touchant l'origine d'Arimane, puiſſe ſouffrir plus de difficulté; il faut dire aſſurément que Zoroaſtre n'a cru ni n'a pû croire que le mauvais génie ſoit ſorti du Dieu ſuprême, ſoit par voie d'émanation, ſoit par voie de création.

La voie d'émanation ſeroit abſolument contraire à tous ſes principes: en effet, comment les ténèbres ſeroient-elles ſorties de la lumière, le deſordre de l'ordre même, le mal du bien? D'ailleurs la ſubſtance divine eſt inaltérable, ſelon Zoroaſtre, & par conſéquent il ne pouvoit croire que la ſubſtance d'Arimane fût devenue dans la ſuite auſſi mauvaiſe qu'elle étoit bonne dans ſon origine.

La voie de la création ne ſeroit pas moins contraire aux idées de Zoroaſtre; j'ai déjà prouvé que cet apoſtat de la religion Judaïque avoit méconnu ce dogme, & que l'oppoſition qu'il y avoit, étoit peut-être un des principaux motifs de ſa défection.

*Voy. le troiſième Mémoire ſur la ſeconde époque, t. XXVII.*

Dans le fait, il eſt conſtant que jamais ni Zoroaſtre ni les Mages n'ont penſé qu'Arimane pût être l'ouvrage du Dieu ſuprême, de quelque façon qu'on l'entende; car, s'ils avoient conçu qu'un eſprit, ſorti bon des mains de Dieu, a pû déchoir de ſa bonté primitive, par le mauvais uſage de ſon libre arbitre, à quel propos chargeoient-ils Arimane ſeul du deſordre de l'Univers? Pourquoi ſuppoſer deux ames oppoſées dans tous les hommes? eſt-ce que l'ame humaine n'auroit pas pû dégénérer librement auſſi-bien qu'Arimane? Je voudrois que, quand on raiſonne ſur les ſentimens des Anciens, on ſe mît davantage à leur place, afin de ne leur pas imputer des opinions contradictoires à ce que l'on connoît de leurs diſpoſitions. Il eſt conſtant que Zoroaſtre & les Mages n'avoient imaginé les deux Principes que pour diſculper la bonté de Dieu, en rejetant tout l'odieux du mal ſur le ſeul Arimane. Mais ſi l'on dit que cet eſprit impur eſt ſorti de Dieu, de quelque manière que

ce ſoit, la difficulté ſubſiſte en ſon entier, & l'on ne ſauve aucun inconvénient, puiſque Dieu ſeroit l'origine du Principe de tout mal.

Ces raiſons ſont aſſurément ſans replique; mais il faut avouer que, dans cette occaſion, M. Hyde, contre ſon ordinaire, peut s'appuyer de quelques témoignages qu'il eſt néceſſaire de diſcuter. Je commencerai par celui de Théodore de Mopſueſte, ou pluſtôt par l'extrait que Photius nous a laiſſé de l'ouvrage de cet Ancien contre Zoroaſtre: quoique je l'aie déjà cité ailleurs, je vais le tranſcrire une ſeconde fois. *Théodore*, dit Photius, *expoſe, dans ſon premier livre, le dogme infame des Perſes, inventé par Zaraſdès, touchant Zarouam, que cet impie établiſſoit Principe de toutes choſes, & qu'il appeloit* fortune: *comment ce Zarouam voulant engendrer Hormiſdas engendra Hormiſdas & Satan, & ce qui réſulta du mélange qui ſe fit du ſang de l'un & de l'autre.* Καὶ ὅτι σπεύδων ἵνα τέκῃ τὸν Ὡρμίσδαν, ἔτεκεν ἐκεῖνον καὶ τὸν σατανᾶν· καὶ περὶ τῆς αὐτῶν αἱμομιξίας.

*Cap. XXII, p. 297.* M. Hyde ne rapporte cet extrait qu'en paſſant, & ſans inſiſter ſur les conſéquences: il a raiſon, car la doctrine qu'on y attribue à Zoroaſtre renferme un blaſphème ſi horrible que le docte Anglois, prévenu d'eſtime pour le légiſlateur de la Perſe, n'avoit garde de l'en croire capable. En effet, on impute à Zoroaſtre de faire ſortir Arimane de Dieu, non dans un état de bonté, mais dans un état de perverſité; non par une création proprement dite, mais par la génération la plus réelle qu'on puiſſe imaginer. Ce dogme obſcène, comme l'appelle Théodore de Mopſueſte, paroît ſi contraire au ſyſtème des Mages, qu'on ſeroit tenté de croire que cet auteur en impoſoit à Zoroaſtre pour le décrier plus ſûrement, ou que Photius aura mal rendu, dans un extrait trop abrégé, l'expoſition qu'il avoit ſous les yeux.

Mais ne précipitons pas notre jugement: le langage des Orientaux eſt plein de myſticités & d'allégories, dont le vrai
*Traité d'Iſis & d'Oſiris.* ſens eſt difficile à ſaiſir. Selon Plutarque la théologie des Mages différoit peu de celle des Égyptiens; or dans la théologie de ces derniers, Typhon étoit frère d'Oſiris.

Les

Les auteurs Mahométans, qui ont voulu raisonner sur la doctrine de Zoroastre, confirment le rapport de Théodore de Mopsueste: *Zoroastre, dit* Abulphéda, *enseignoit qu'il y a un Dieu plus ancien que les deux Principes; que c'est lui qui les a produits; & que ce Dieu est unique & n'a point d'égal ni de compagnon; que le bien & le mal, le vice & la vertu sont formés du mélange de la lumière & des ténèbres, sans quoi le monde n'auroit jamais existé, & que ce mélange durera jusqu'à ce que la lumière remporte une pleine victoire sur les ténèbres; qu'alors ces deux substances seront renfermées chacune dans leur monde, sans avoir ensemble aucune communication (a).*

*Apud. Pocock. p. 143.*

*Les anciens Mages*, dit Ben-shounah, *établissent un Dieu éternel qu'il appellent* Yezdan, *& un autre Dieu formé des ténèbres qu'ils nomment* Ahreman; *ils exaltent l'excellence de la lumière au point d'adorer le feu, & ont horreur des ténèbres. C'est ainsi que pensoient les Mages jusqu'à Zerdusht, qui se donna pour Prophète; mais depuis ce temps-là ils assurent qu'il y a un Dieu créateur, qui a créé la lumière & les ténèbres, & que ce Dieu est unique & n'a ni égal, ni compagnon. Ils ajoûtent que le bien & le mal, la vertu & le vice sont formés du mélange de la lumière & des ténèbres, sans quoi le monde n'existeroit pas; & que ce mélange durera jusqu'à ce que le bien soit renfermé dans son monde & le mal dans le sien (b).*

*L. de primis & postremis, apud Hyd. cap. IX. p. 164.*

*(a) Zoroastres Deum utrinsque principii antiquiorem, eorumque conditorem docuit; unum eum esse, nec socium habere; bonum autem & malum, probitatem & nequitiam è commixtione lucis & tenebrarum contigisse, quæ nisi mixta fuissent, mundus nunquam extitisset; nec cessaturam mixtionem, donec lux tenebras vincat. Deinde lucem mundum suum, tenebras autem suum liberum & integrum habituras.*

*(b) Isti statuunt aliquem Deum æternum quem vocant Yezdan, & alium Deum creatum ex tenebris quem vocant Ahreman. Magnifaciunt lucem, eò usque dum colant Ignem, & cavent sibi à Tenebris. Nec destiterunt sic facere donec prodiit Zerdusht jactans prophetiam. Asserunt itaque Deum creatorem, qui scilicet creavit lucem & tenebras, eumque esse unicum nec habere socium. Et quòd bonum & malum, probitas & improbitas conquisita sunt ex mixtione lucis & tenebrarum; & quòd si hæc duo non fuissent commixta, non extitisset mundus; & quòd hæc duo hoc modo mixta non desinent, donec bonum approprietur mundo suo, & malum mundo suo.* Il y a plusieurs noms de Dieu dans l'ancienne langue des Perses (*Voyez Hyde, ch. 11*). *Hermisdas* & *Yezdan* sont les plus usités.

J'ai traduit, comme j'ai pû, les deux textes précédens sur la version de M. Hyde; mais je demande grace pour celui de Shahristani, que je ne puis cependant me dispenser de copier, parce que cet écrivain paroît avoir voulu pénétrer plus avant que les deux autres dans la pensée de Zoroastre. Notre langue ne souffre pas, comme le latin, un assemblage de mots qui ne forment aucun sens raisonnable : le passage de Shahristani exige toute l'attention & toute la patience d'un lecteur. *Zerdusht*, dit-il, *affirmavit Lucem & Tenebras esse duo Principia sibi invicem contraria : & sic esse Yezdan & Ahreman, qui fuerunt initium eorum quæ inveniuntur in mundo : ex eorum mixtione extitisse compositiones ; & ex variis compositionibus productas fuisse formas*. Voilà le systême des anciens Mages, adopté par le second Zoroastre, & voici ce qu'il y ajoûta : *Et quòd Deus qui creavit Lucem & Tenebras, utriusque author unicus sit, sine socio, sine pari ; nec ei referenda sit existentia Tenebrarum ; sicut dicunt Zervanitæ ; sed bonum & malum, integritas ac corruptio, puritas ac spurcities exiverunt ex mixtione Lucis & Tenebrarum : & nisi hæc duo commixta fuissent, non extitisset mundus. Et hæc duo contra se invicem exurgebant (c), & de victoria contendebant, donec Lux vinceret Tenebras, & bonum malum. Tum postea salvum evasit bonum ad mundum suum, & malum divertebat ad mundum suum : & sic fuit causa liberationis. Cumque Deus excelsus hæc duo temperaverat & miscuerat pro arbitrio suo, eaque in compositione viderat, tum instituit Lucem ut originale quiddam, & indixit existentiam ejus ut existeret. Sed Tenebræ secutæ sunt sicut umbra personam. Nam cum videret eas quodam modo existere, sed non realiter existere, tum planè produxit Lucem, & acquisitæ sunt Tenebræ per consequentiam. Nam ex necessitate extitit contrarium, quippe cujus existentia fuit necessaria, scilicet, ut contingens in creatione, non autem ex primâ intentione, secundum exemplum quod adduximus de personâ & umbrâ.*

*L. de religion. Orientis, apud Hyd. c. XXII, p. 299.*

Quel jargon! Dieu a créé les ténèbres, & leur existence ne

(c) Je n'ai rien voulu changer à la version de M. Hyde; mais le sens demande que ce verbe & les suivans soient mis au futur : *exurgent, contendent, vincat, evadet, divertet, erit.*

doit pas être rapportée à Dieu : elles existent en quelque sorte & n'existent pas réellement : Dieu n'a produit que la lumière, & les ténèbres l'ont suivie contre la première intention de Dieu, par une espèce de conséquence nécessaire, comme l'ombre suit la personne ! « Nous ne saurions voir goutte dans ce cahos de pensées, nous autres Occidentaux, dit Bayle, il n'y a que des « Levantins accoûtumés à un langage mystique & contradictoire, « qui puissent souffrir sans dégoût & sans horreur un si énorme « galimatias. » L'illustre Critique observe que les Grecs nous donnent des idées bien différentes du système de Zoroastre ; car il est manifeste qu'en lui attribuant l'opinion des deux Principes, ils ont prétendu que son hypothèse étoit opposée à la théologie commune & au dogme des Aristotéliciens & des Stoïciens, qui s'accordoient à reconnoître, avec le peuple, que le même Dieu verse sur la terre & les biens & les maux. Mais Zoroastre s'accorderoit parfaitement avec eux, si le Dieu suprême étoit l'origine, & d'Oromaze auteur des biens, & d'Arimane auteur des maux.

*Dictionnaire, art. Zoroastre, lett. F.*

Ainsi pour juger Zoroastre, il faut, continue notre Critique, opter entre les témoins ; or, dit-il, rien ne prouve que les Orientaux méritent la préférence sur les Grecs, 1.° parce que l'ignorance & l'inexactitude des premiers en matière d'antiquités n'est pas révoquée en doute, & que si l'on suspecte le témoignage des Grecs, celui des Orientaux ne sera pas une meilleure caution, lorsqu'il s'agit d'un Philosophe aussi éloigné de leur temps que l'étoit Zoroastre. 2.° Parce que la plupart même des auteurs Arabes parlent de la doctrine de Zoroastre comme les Grecs en ont parlé : on peut s'en convaincre en lisant les articles relatifs aux Mages dans la bibliothèque de M. d'Herbelot. 3.° Enfin parce que Shahristani a bien pû attribuer à Zoroastre les idées confuses de quelques Mages modernes, qui pour se mettre à couvert des insultes des Mahométans, paroissoient ne vouloir plus admettre une nature incréée, tout-à-fait indépendante de Dieu.

J'adopterois volontiers cet expédient, si je n'étois retenu

par une conſidération; c'eſt qu'en comparant le témoignage des Arabes avec celui de Théodore de Mopſueſte, & même avec le changement que Zoroaſtre introduiſit dans la religion des Mages, & que Bayle n'a pas ſoupçonné, il me ſemble que le légiſlateur des Perſes a dû dire à peu près ce qu'on lui attribue, ou du moins parler de telle ſorte qu'il ait donné ſujet de le lui imputer. En effet, s'étant mis dans l'eſprit de concilier la doctrine des Hébreux avec celle des Mages, il avoit intérêt, pour ſatisfaire les premiers, de relever la puiſſance du Dieu ſuprème au deſſus des Principes ſubalternes, & ſur-tout au deſſus d'Arimane. Il falloit donc paroître ſoûtenir que Dieu diſpoſe ſouverainement des biens & des maux, & dire qu'Arimane même obéit à ſes ordres : *ego faciens bonum & creans mala*: & comme on ne s'exprime jamais ſi fortement que ſur les vérités auxquelles on eſt accuſé de ne plus tenir, il eſt à croire que Zoroaſtre, pour donner le change, enfloit ſes expreſſions, & les enveloppoit de figures pour paroître dire plus quil ne diſoit en effet. Or des gens qui ne pénétroient pas ſon vrai ſens, auront pris à la lettre ces phraſes myſtérieuſes, dans leſquelles ils auront cru voir qu'Arimane étoit, auſſi-bien qu'Oromaze, ſorti du ſein de la divinité.

Depuis le renouvellement de la Philoſophie en Europe, on s'eſt accoûtumé à parler avec juſteſſe & préciſion, & l'on bannit de la métaphyſique, autant qu'il eſt poſſible, les expreſſions métaphoriques & figurées. On a raiſon ſans doute, mais les Anciens n'avoient pas la même ſévérité, & l'on court grand riſque de leur attribuer des opinions contraires à leurs véritables ſentimens, ou de les croire mal-à-propos en contradiction avec eux-mêmes, lorſqu'on n'eſt pas au fait de leur langage philoſophique & qu'on en juge par le nôtre. Combien de gens, par exemple, ont ſoûtenu que Platon avoit admis la création de la matière, parce qu'il a dit ſouvent que Dieu avoit fait le corps; mais il dit ſouvent auſſi que Dieu ne l'a pas fait: ce que Plutarque concilie aiſément, en diſtinguant les diverſes acceptions de cette expreſſion; *Ce n'eſt pas*, dit-il, *dans le même ſens*

*Traité de la procréation de l'ame.*

*que Platon assure que Dieu a fait le corps, & que le corps étoit avant que Dieu l'eût fait (d).* Platon croyoit la matière première éternelle & increée; mais il pensoit que Dieu avoit fait le corps & lui avoit donné l'être, lorsqu'il tira la matière du chaos pour la revêtir de formes convenables à la construction du monde.

Ce Philosophe, par la même raison, paroît souvent ne reconnoître que Dieu pour unique principe de l'Univers. Croyoit-il donc, contre l'opinion des autres Philosophes, que Dieu eût donné l'existence à la matière première dont il s'étoit servi? Nullement; mais il lui plaisoit d'appeler *non être* ce que les autres Philosophes appeloient matière destituée de formes & de qualités, & de ne donner de réalité proprement dite qu'aux idées immuables. *Nihil enim putat esse*, dit Cicéron, *quod oriatur & intereat, idque solum esse quod semper tale sit, qualem ideam appellat ille, nos speciem.* Tous ceux qui connoissoient bien Platon, tels que S.t Clément d'Alexandrie, Eusèbe, Calcidius, convenoient que telle étoit sa doctrine. *Tuscul. lib. 1, n. 47.*

Cette remarque nous fera comprendre comment Zoroastre concilioit dans sa tête les contradictions apparentes où la question de l'origine d'Arimane le faisoit tomber : il n'y a qu'à distinguer deux sortes d'existence, l'une absolue & l'autre relative; car on pouvoit demander deux choses touchant Arimane. 1.° Pourquoi existe-t-il? d'où tire-t-il son être? 2.° Pourquoi existe-t-il dans le monde? comment y est-il entré? par quel moyen peut-il s'y maintenir?

A la première question Zoroastre répondoit, comme les Mages, que le mal ne pouvoit venir que d'un Être éternel; qu'Arimane émanoit de la substance des ténèbres, comme Oromaze de la substance de la lumière. Mais sur la seconde question Zoroastre contredisoit les Mages ses prédécesseurs, en soûtenant qu'Arimane n'étoit entré dans le monde & n'y restoit que par la permission de Dieu, qui dans sa sagesse suprême avoit vû que le mélange des biens & des maux étoit nécessaire à la perfection du grand tout. Or Zoroastre pouvoit fort bien

(d) Οὐ γὰρ ὡσαύτως οὐδὲ τὸ σῶμα γίνεσθαι τί φησιν ὑπὸ τοῦ Θεοῦ, καὶ εἶναι πρὶν ἢ γίνεσθαι.

avancer, comme Platon le fit dans la ſuite à l'égard de la matière première, qu'avant la formation de l'Univers Arimane étoit un *non être*, une eſpèce de néant, & que la lumière ſeule avoit de la réalité. Car qu'eſt-ce que le mal quand il ne trouble point l'ordre & qu'il ne fait point de malheureux? Arimane plongé dans les ténèbres ne nuiſoit à perſonne. On pouvoit dire de lui, ſelon l'expreſſion de Shahriſtani, qu'il exiſtoit en quelque ſorte, mais qu'il n'exiſtoit pas réellement; *quodam modo exiſtere ſed non realiter exiſtere.* Son entrée dans l'Univers fut donc la date de ſa véritable exiſtence; ce fut alors qu'il devint principe de quelque choſe, puiſqu'avant ſon invaſion Oromaze ſeul agiſſoit dans le monde. Par conſéquent le Dieu ſuprême en permettant cette entrepriſe d'Arimane, fut en quelque façon l'auteur de ſon être, ou du moins de ſa qualité de Principe qu'il n'avoit pas auparavant.

Zoroaſtre, d'un autre côté, ne pouvoit manquer de ſentir qu'il donnoit priſe à ceux des Mages qui tenoient encore pour l'ancien ſyſtème, & avec leſquels il avoit intérêt de ſe concilier auſſi. Nous concevons, pouvoient-ils dire, la bonté d'Oromaze, parce qu'il combat ſans ceſſe contre le mal; mais où eſt la bonté de ce Dieu ſuprême qu'on nous vante aujourd'hui, s'il permet que le deſordre deshonore ſon ouvrage? Pour paroître répondre à cette objection importune, Zoroaſtre faiſoit apparemment comme quelques-uns de nos Scholaſtiques, c'eſt-à-dire qu'il s'enveloppoit de diſtinctions ſubtiles, propres à faire perdre terre à ceux qui ſuivent la diſpute. Il diſoit ſans doute, comme Shahriſtani l'inſinue, que le mal étant contre l'ordre, Dieu ne l'avoit pas voulu directement, mais ſeulement pour donner du relief au bien, comme l'ombre en donne à la lumière: que Dieu, ſelon ſa première intention, *ex primâ intentione,* n'avoit fait ſortir de lui que la lumière, *inſtituit lucem ut originale quiddam, & indixit exiſtentiam ejus ut exiſteret;* mais que les ténèbres étoient ſurvenues comme par une conſéquence néceſſaire, *ſed tenebræ ſecutæ ſunt ſicut umbra perſonam.* Dieu ne vouloit qu'engendrer Oromaze, & contre ſon intention il donna l'être à Arimane: σπεύδων ἵνα τέκῃ τὸν Ὡρμίσδαν, ἔτεκεν

ἐκεῖνον καὶ τὸν σατανᾶν. C'eſt ainſi que Zoroaſtre ſe ſauvoit au travers des brouillards, & ſes diſciples trouvoient dans ſes réponſes, qu'ils n'entendoient pas, un ſens admirable & profond.

On en trouve à peu près la ſubſtance dans une relation que M. Hyde avoit reçûe des Ghèbres de l'Inde, & dont il donne un long extrait. On y lit d'abord que le diable s'étoit échappé de ſa priſon pour conquérir l'Univers, & que Dieu ayant envoyé contre lui une armée de bons Anges, il avoit été réduit aux dernières extrémités, & contraint de ſe ſoûmettre au vainqueur. *Néanmoins*, ajoûte la relation, *Dieu ne voulut pas l'anéantir entièrement, penſant en lui-même que s'il l'anéantiſſoit avec toute ſa cohorte, la gloire & la miſéricorde de Dieu ne paroîtroient pas avec autant d'évidence & d'éclat, & qu'il valoit mieux permettre au Démon d'exiſter en quelque ſorte & d'exercer ſa méchanceté, afin qu'il y eût une différence entre le bien & le mal, entre le vice & la vertu; Dieu jugea donc à propos de le laiſſer dans le monde, mais ſous cette condition, que tout ce qui arriveroit de mal ſeroit ſur le compte du Démon, & tout le bien ſur le compte de Dieu (e).* Cap. XXII, p. 293.

D'autres Mages, au rapport de Shahriſtani, diſoient qu'Yezdan étoit éternel & ſans principe, mais qu'Ahreman étoit produit & créé; & voici comme ils s'expliquoient: *Yezdan*, diſoient-ils, *eut un jour cette penſée: ſi je n'ai point d'ennemi ni de contradicteur comment tout ira-t il! Cette penſée, ſi peu analogue à la lumière, donna naiſſance aux ténèbres, c'eſt-à-dire à Ahreman, lequel par ſa nature eſt enclin au mal, à la diſcorde, au vice & à tout ce qui peut nuire (f).* Je ne crois pas que Zoroaſtre ait Ibid. p. 295.

*(e) Nihilominus Deus noluit eum perdere & annihilare, ſecum perpendens, quòd ſi diabolum prorſus perderet eumque cum totâ Diabolorum familiâ aboleret & radicitus extirparet, Dei miſericordia & gloria non eſſet tam illuſtris nec tam evidenter compareret. Nam ſi non quodammodo permitteret diabolo exiſtere & crudelitatem exercere, nulla eſſet inter bonum & malum diſtinctio, nec inter vitia ac virtutes differentia. Propterea Deus noluit Diabolum perdere, ſed eum in mundo reliquit, ſub hac conditione, ut quidquid mali eveniret, id attribueretur Diabolo, & quidquid boni accideret, attribueretur Deo.*

*(f) Yezdan cogitaſſe ſecum: niſi fuerint mihi controverſiæ, quomodo*

jamais vomi ce blaſphème; mais ſi l'on préſentoit ſous un tour plus doux ces idées choquantes, on y pourroit trouver que le monde ſortant des mains de Dieu devoit naturellement être ſans défaut; que néanmoins l'Être ſuprême ayant penſé que la vertu ne brille jamais plus avantageuſement qu'en oppoſition avec le vice, avoit permis un mélange qui ne pouvoit manquer de tourner à ſa gloire & à celle des eſprits iſſus de ſa ſubſtance, & qu'en conſéquence de cette penſée Arimane étoit entré dans l'Univers.

Remarquons, pour terminer cette diſcuſſion, que dans toutes ces autorités, que M.rs Hyde & Prideaux citent avec complaiſance, il n'eſt jamais queſtion qu'Arimane ſe ſoit perverti, ni qu'il ait été tiré du néant. On y paroît ſuppoſer au contraire qu'Arimane a toûjours été mauvais, & qu'il eſt iſſu de Dieu par voie d'émanation: car quoiqu'on y trouve une eſpèce de production, que M. Hyde explique par le mot *creavit*, tout le monde ſait qu'il n'y a aucun terme dans les langues anciennes, excepté peut-être dans l'hébraïque, qui exprime néceſſairement l'éduction du néant. La manière dont les Arabes expoſent la naiſſance d'Arimane ſemble même déterminer l'expreſſion dont il s'agit à ſignifier une génération, & Théodore de Mopſueſte le dit expreſſément, ἔτεκε. M.rs Hyde & Prideaux ne ſeroient jamais convenus que telle fût la doctrine de Zoroaſtre; par conſéquent on ne peut le laver de blaſphèmes ſi manifeſtes, que par l'interprétation que j'ai donnée à ces paſſages.

Nous ſommes maintenant en état de décider ſi Zoroaſtre étoit dualiſte: pluſieurs Anciens l'en accuſent, d'autres l'en juſtifient; il eſt aiſé de les accorder.

Zoroaſtre étoit certainement dualiſte en ce ſens, qu'il reconnoiſſoit deux ſubſtances éternelles & contraires, ſavoir la lumière & les ténèbres.

Il l'étoit encore en ce ſens, qu'il admettoit dans l'Univers

*erit! Hancque cogitationem pravam naturæ lucis minus analogam produxiſſe tenebras dictas Ahreman, qui naturâ diſpoſitus eſt ad malum, & diſſidium, & improbitatem, & noxam, & omnia nocumenta.*

deux

deux Principes immédiats des biens & des maux, Princip s diamétralement opposés & tout-à-fait indépendans l'un de l'autre.

Mais comme dans son systême les deux Principes étoient subordonnés au Dieu suprême, & qu'ils ne faisoient dans le monde que ce que Dieu avoit réglé dans ses décrets éternels, Zoroastre pouvoit dire avec fondement que le Dieu suprême étoit l'unique Principe dans l'Univers, tant par rapport à sa composition, que par rapport aux évènemens physiques & moraux qui doivent en résulter. En ce sens les anciens Mages étoient dualistes & Zoroastre ne l'étoit pas.

## SECONDE QUESTION.

### *Arimane est-il distingué de la matière!*

PASSONS à la seconde question que j'ai proposée. Quelle étoit, selon Zoroastre, la nature de cet Arimane dont nous venons d'examiner l'origine? faut-il le confondre avec la matière ou l'en distinguer? s'il n'est pas la matière brute, en est-il du moins l'ame inséparable? Quelques Mages postérieurs adoptèrent l'affirmative, sur laquelle Manès & ses disciples enchérirent encore: les Grecs mêmes, qui croyoient la matière cause innocente du mal, tâchoient de ramener les expressions de Zoroastre à cette hypothèse plus douce: mais ils se trompoient; voici mes raisons.

1.° Par Arimane les anciens Mages entendoient le mal même subsistant, pour ainsi dire, en personne, sans aucun mélange de bien, & par Oromaze le bien même subsistant en personne, sans aucun mélange de mal. Or la matière n'est point essentiellement mauvaise dans le systême des Mages; car quoiqu'elle puisse être enveloppée de ténèbres, elle peut également être pénétrée de la lumière & du feu. Zoroastre & les Mages n'étoient ni des stupides ni des foux; or il faudroit être l'un & l'autre pour soûtenir sérieusement qu'il n'y a ni bonté ni beauté dans une campagne fertile, arrosée de ruisseaux, bornée par des collines riantes, chargée de fleurs, de fruits & de

moissons. Par conséquent ils ne croyoient pas qu'Arimane fût la matière ni l'ame de la matière, puisqu'elle peut être bonifiée, vivifiée & mûe par la lumière & par le feu.

2.° La matière est nécessaire à la construction de l'Univers, dont elle est comme la charpente. Que seroit un monde tout de feu & de lumière éthérée? Par conséquent si la matière est Arimane ou le corps d'Arimane, le mal & le desordre sont aussi anciens que le monde.

Cette conséquence peut avoir été tirée par quelque secte de Mages ; mais je soûtiens que Zoroastre ne pensoit pas ainsi, lui qui reconnoissoit l'état d'innocence & l'ordre primitif de l'Univers avant qu'Arimane y fût entré. Cette doctrine est même consignée dans le Zendavesta, puisqu'au rapport de M.rs Hyde & Pocock, on y trouve l'histoire de la création du monde, d'Adam & d'Ève, du Paradis terrestre & de la tentation, racontée à peu près comme dans les premiers chapitres de la Genèse.

3.° Si quelque matière pouvoit être censée Arimane ou le corps d'Arimane, c'étoit principalement la chair animale, qu'on a toûjours regardée comme le siége de la concupiscence & des passions. Manès, & les hérétiques qui lui préparèrent les voies, tirèrent cette conséquence; ils détestoient le corps des hommes & des animaux comme l'ouvrage d'Arimane, prenoient ridiculement à la lettre ces paroles de S.t Paul, *corpus mortis, corpus peccati, caro concupiscit adversus spiritum, &c.* & conséquemment s'abstenoient de l'usage de la viande, & condamnoient le mariage & la génération des enfans.

Nous voyons tout le contraire chez les anciens Perses : ils mangeoient sans scrupule la chair des animaux, & le mariage étoit chez eux en honneur, sanctifié par la prière, par la présence des Prêtres & par d'autres actes de religion.

De plus, les anciens Mages distinguoient deux sortes d'animaux, les uns utiles & purs, & les autres impurs & mal-faisans : les premiers étoient regardés comme l'ouvrage d'Oromaze, & les derniers comme l'ouvrage d'Arimane.

Conséquemment à cette distinction, on offroit des sacrifices

ſanglans à la divinité, & l'on croyoit pouvoir l'appaiſer par le ſang & la graiſſe des victimes pures. Mais on déteſtoit les animaux mal-faiſans & ténébreux, & l'on ſe faiſoit un devoir de religion d'en exterminer le plus qu'on pouvoit, pour contriſter Arimane & pour affoiblir ſon empire.

4.° Enfin Zoroaſtre & les anciens Mages croyoient que le règne de Satan ſur la terre ne ſeroit pas éternel, qu'un jour viendroit où Dieu chaſſeroit Arimane & ſa ſuite, & rétabliroit l'Univers dans ſa pureté primitive. Mais la matière en ſera-t-elle bannie? nullement; car comment imaginer un monde ſans matière? Les Mages en étoient bien éloignés, puiſqu'ils enſeignoient la réſurrection des corps; c'eſt le témoignage que leur rend Théopompe, cité par Diogène-Laërce: ce Philoſophe aſſuroit que, *ſelon les Mages, les hommes revivront & ſeront immortels (g).* Plutarque nous apprend la même choſe: *Zoroaſtre enſeignoit,* dit-il, *que le terme fatal eſt proche où Arimane ayant fait venir la peſte & la famine, ſeroit détruit lui-même par ces fléaux; après quoi la terre deviendroit égale, unie & comme une ſeule ville où les hommes heureux vivroient enſemble & n'auroient plus qu'un même langage:* à quoi Plutarque ajoûte, quelques lignes plus bas, en citant le témoignage de Théopompe, que *les hommes alors n'auront plus beſoin de nourriture & ne feront plus d'ombre.* Ces dernières paroles développent bien le ſyſtème des Mages; car la matière eſt toûjours dans un état d'imperfection, ſelon Zoroaſtre, tant qu'elle eſt opaque, & que frappée de la lumière d'un côté elle fait ombre de l'autre: mais après l'expulſion d'Arimane, l'eſprit igné pénétrera tellement la matière que tous les corps ſeront tranſparens, & que la lumière y brillera de toutes parts comme dans le cryſtal le plus pur.

*Diog. Laërt. in Proœmio.*

*Traité d'Iſis & d'Oſiris.*

Les Mages ne croyoient donc pas que la matière fut eſſentiellement mauvaiſe, ni qu'Arimane en fût l'ame inſéparable: par conſéquent ils la regardoient comme une ſubſtance purement paſſive, indifférente au bien & au mal, ſe laiſſant occuper ſans réſiſtance par le Principe actif qui veut s'en emparer,

(g) Ὃς καὶ ἀναβιώσεσθαι κατὰ τοὺς Μάγους, φησὶ, τοὺς ἀνθρώπους, καὶ ἔσεσθαι ἀθανάτους.

susceptible enfin des mouvemens les plus réguliers ou les plus desordonnés, selon l'esprit qui l'anime & la régit.

Il est vrai qu'antécédemment à la formation du monde, la matière étoit dans les ténèbres, puisque la lumière n'agissoit point encore sur elle. Arimane seul l'animoit donc alors, mais par accident; car le Dieu suprême savoit bien qu'il lui enleveroit cette substance quand il le jugeroit à propos. Imaginons-nous cet état de la matière agitée par le desordre & dans l'anarchie la plus complète. Tout ce que les Philosophes & les Poëtes nous disent du chaos primitif, n'approche pas des idées affreuses que les Perses s'en formoient. Au reste cet ancien séjour de la matière dans le sein des ténèbres, donna, dans la suite, un prétexte à quelques Mages de la croire partie essentielle du mauvais Principe.

Qu'est-ce donc qu'Arimane dans le système de Zoroastre & des anciens Mages? Je réponds que c'est un pur esprit dans son genre, comme Oromaze l'est dans le sien; mais esprit dont la substance est aussi mauvaise que celle d'Oromaze est bonne. On ne peut lui refuser la puissance, l'intelligence, l'activité; mais ces qualités ne peuvent opérer que le mal & le desordre. Arimane est un feu, car tout esprit est de nature ignée selon les Mages; mais c'est un feu ténébreux, qui ne peut que détruire. Je n'entreprendrai pas de faire concevoir plus clairement un être chimérique, dont l'idée implique contradiction: je dirois même volontiers, avec Bayle, qu'il n'y a que des têtes orientales qui soient capables de réaliser de tels monstres, si le progrès rapide du Manichéisme en Occident ne nous apprenoit que le climat n'y fait rien, & que les têtes occidentales sont quelquefois susceptibles du même degré d'effervescence.

Quoi qu'il en soit, on voit que, selon les Mages, l'Univers est composé de trois substances différentes, savoir, de celle d'Oromaze, de celle d'Arimane & de la matière: ils pouvoient donc dire que le monde a trois Principes; & sans doute ils le disoient quelquefois, puisqu'on trouve ce langage dans un passage d'Hierax, célèbre Manichéen d'Égypte, & beaucoup

moins fanatique que son maître. *Il y a trois Principes de toutes choses*, dit-il, *Dieu, la matière & la méchanceté*, ou le méchant: τρεῖς εἰσὶν ἀρχαὶ· Θεὸς, καὶ ὕλη, καὶ κακία. Néanmoins l'usage de ne distinguer que deux Principes prévalut, parce qu'il ne s'agissoit que des Principes actifs, & qu'une matière qui d'elle-même est morte & sans action, ne paroissoit mériter que très-improprement le nom de Principe.

*Apud. Fabric. bibl. Græc. tom. VIII, p. 333*

Résumons à présent tout ce que nous avons dit de Zoroastre: je vais tracer en peu de mots le système de Cosmogonie qu'il avoit adopté. On y verra des traces précieuses de l'ancienne tradition, mais altérée par des fables & défigurée par de mauvais raisonnemens.

De toute éternité sont deux substances; l'une est la lumière, & l'autre les ténèbres. Le Dieu suprême habitoit dans la lumière, ou plustôt étoit la lumière même: Arimane régnoit dans les ténèbres, & la matière lui étoit assujétie, non qu'Arimane eut aucun droit sur elle, mais parce que Dieu n'en avoit pas besoin. Ces deux empires, ou, comme parlent les écrivains Arabes, ces deux mondes étoient séparés par un vuide immense, & n'avoient entre eux aucune communication.

Cette séparation dura jusqu'à la formation de l'Univers. Le Dieu suprême chargea Oromaze, son premier né, ou, comme auroient dit les Valentiniens, le premier de ses Éons, de la direction de ce bel ouvrage, & s'en réserva la surintendance, avec le droit d'interposer son autorité lorsqu'il le jugeroit convenable.

Oromaze quitta donc la sphère sublime de la lumière, & descendit dans le vuide avec un détachement de la substance céleste; mais comprenant qu'un monde d'éther & de feu n'auroit pas assez de consistance, il alla puiser dans le chaos la matière nécessaire à ses desseins, & revint triomphant dans le lieu qu'il avoit destiné pour placer l'Univers.

Il ne savoit peut-être pas les suites qu'auroit cette entreprise: peut-être le Dieu suprême ne lui avoit pas encore dévoilé toute la profondeur de ses décrets. Quoi qu'il en soit, Oromaze mêlant artistement la matière avec le feu, construisit un ouvrage

parfait, ſelon le modèle que le Père lui avoit preſcrit de ſuivre. Sur un fondement énorme de matière brute, il établit la terre, lui donna la fécondité, y forma des animaux de toute eſpèce, & enfin un homme & une femme qui devoient être la tige du genre humain.

Au deſſus de l'air qui enveloppe la terre, & qui n'eſt qu'une matière ſubtiliſée & liquéfiée par des flammes inviſibles, nagent à diverſes diſtances le Soleil, la Lune & les autres planètes. Ces aſtres ſont établis pour veiller immédiatement ſur la terre, pour l'éclairer, l'échauffer, & pour y verſer de ſalutaires influences.

Après avoir employé ſix temps à finir ces ouvrages, c'eſt-à-dire, ſelon Zoroaſtre, une année entière, Oromaze ſe retira dans la voûte éthérée, qu'il parſema d'étoiles brillantes; & c'eſt de-là qu'enveloppant l'Univers qu'il a formé, il le contemple avec complaiſance, & préſide à ſa conſervation.

Mais il ne jouit pas long-temps du repos qu'il s'étoit préparé. Arimane piqué de l'affront qu'il croyoit avoir reçû, ne reſpiroit que la vengeance: il avoit ſuivi la proie qu'on lui avoit enlevée, comme l'ombre ſuit la perſonne, car les fondemens de la terre étoient encore ténébreux. Arimane ſoûtenu de toute la cohorte infernale, tenta de s'inſinuer dans le nouvel empire, & ſe filtra, pour ainſi parler, par les pores de la matière: arrivé ſur la ſurface de notre globe, il en attaqua d'abord les deux plus nobles habitans, & de-là s'élevant vers le Ciel, il entreprit de détruire l'ouvrage de la création. Ce n'étoit pas au Dieu ſuprême qu'il déclaroit la guerre; il n'eût pas oſé porter juſque-là ſon audace: il n'attaquoit qu'Oromaze, auquel il ne ſe croyoit pas inférieur.

Le combat fut terrible: Oromaze remporta ſur ſon adverſaire une victoire complète; & peut-être l'eût-il exterminé, ſi le Dieu ſuprême, craignant que l'Univers ne fût trop ébranlé par le choc de ces deux puiſſans rivaux, n'eût retenu le bras de ſon fils, en remettant à quelques milliers d'années ſon parfait triomphe. Il ordonna donc qu'Arimane ne pût s'élever au deſſus des régions ſublunaires; mais en lui permettant d'y

rester jusqu'au jour du jugement, il ne lui en laissa point l'empire absolu; il consentit seulement qu'il y combattît contre les Ames issues de la lumière, assuré que s'il y remportoit quelques avantages passagers, il ne seroit jamais pleinement maître de ces bas lieux.

Manès, pour renchérir sur Zoroastre, donnoit à l'entreprise d'Arimane un motif tout-à-fait ridicule: il débitoit que le Diable voyant la lumière pour la première fois, en devint éperduement amoureux, & la poursuivit pour l'engloutir. Les traits avec lesquels Manès dépeint les efforts de Satan sont obscènes & révoltans: est-ce donc que les ténèbres peuvent aimer la lumière? n'est-il pas plustôt de l'essence du méchant de haïr la vertu? Les anciens Mages suivoient une analogie plus juste, en disant que le but d'Arimane étoit de recouvrer la matière & de la replonger dans les ténèbres.

Quoi qu'il en soit, le séjour d'Arimane dans les régions sublunaires y causa d'affreux bouleversemens; les biens & les maux y sont entassés & confondus, & par malheur les derniers y dominent. Pour concevoir la cause de ce mélange funeste, il faut se souvenir qu'Oromaze, pour vivifier la matière & l'assujétir à des mouvemens réglés, avoit mis dans les corps, en qualité d'ame, une portion de la substance céleste: Arimane, de son côté, y fit entrer une portion de la substance ténébreuse. Ainsi voilà des millions d'Ames aux mains les unes contre les autres, & se disputant la possession de chaque corps, pendant que les chefs combattent pour l'empire. Lorsque les Ames opposées luttent à forces égales, les secousses se font vivement sentir; mais si l'une des deux prend le dessus, elle devient l'ame principale, & fait tous ses efforts pour que l'ame vaincue ne puisse recouvrer son activité: néanmoins celle-ci vient souvent à bout de rompre ses liens, & de puiser de nouvelles forces dans la honte même de sa défaite.

C'est principalement l'état de l'homme, que les Mages vouloient depeindre par ces traits. Il n'est que trop vrai que nous éprouvons en nous une guerre intestine; que l'homme est en armes contre lui-même, & que deux ennemis s'y déchirent

impitoyablement: il eſt encore vrai que cet état eſt contraire à l'état naturel & primitif, que la nature eſt corrompue, & que nous naiſſons coupables & malheureux. Les gens ſenſés ne voient ici qu'un combat d'amours, de deſirs & de volontés dans la même ame; mais les Perſes y voyoient un combat de deux ames acharnées l'une contre l'autre; & voici leur raiſonnement, que Xénophon nous a tranſmis. *Si nous n'avions qu'une ame,* diſoient-ils, *elle ne pourroit à la fois être bonne & mauvaiſe, aimer en même temps le bien & le mal, vouloir une choſe & ne la vouloir pas:* or nous réuniſſons en nous ces contrariétés; *donc nous avons deux ames.*

*Cyropæd. l. VI.*

Mais les Perſes s'entendoient-ils eux-mêmes en raiſonnant de la ſorte? On conçoit qu'un eſprit pourroit animer deux corps, comme il anime deux bras, deux jambes, deux yeux, &c. parce que nous avons ici un Être unique à qui ces corps & ces membres appartiennent, & qui peut dire, *ils ſont à moi:* mais je ne puis pas dire, *j'ai* deux ames; car à quel *moi* appartiendroient-elles? quel ſeroit l'être qui diroit, *elles ſont à moi!* il faudroit donc une troiſième ame qui pût avoir conſcience des penſées, des volontés & des ſentimens des deux autres, & qui pût décider à ſon gré laquelle elle feroit prévaloir: mais cette troiſième ame rendroit les deux autres inutiles, puiſqu'elle auroit en elle le principe de la vertu & du vice.

Pour conſerver l'unité du *moi,* qui ne peut être conteſtée par qui que ce ſoit, & dont ceux mêmes qui la nient par enthouſiaſme ſont auſſi perſuadés que les autres, il falloit ſuppoſer, dans le ſyſtème des Perſes, que les deux ames ennemies ſe ſont tellement mêlées &, pour ainſi dire, amalgamées, qu'il en réſulte une ame unique, dont le total peut dire *moi,* & s'approprier l'amas des penſées & des ſentimens contraires.

Les Perſes, ſans doute, adoptoient quelquefois ce langage: ils ne manquoient pas même de comparaiſons plauſibles pour faire entendre leur penſée. Tantôt c'étoient deux liqueurs dont le mélange produit des effets qu'aucune d'elles ne peut produire à part; tantôt c'étoit le mélange du jour & de la nuit, ſenſible

ſenſible dans le crépuſcule & dans l'aurore. Mais des comparaiſons ne ſont pas des idées claires, & ne feront jamais concevoir que deux ames, dont chacune eſt un principe complet de penſées, de volontés & de ſenſations individuelles, puiſſent devenir une même ame, c'eſt-à-dire un principe unique de penſées, de volontés & de ſenſations mixtes.

Du moins ſi ces actes avoient enſemble quelque ſorte d'analogie, l'imagination pourroit peut-être les identifier; mais ce n'eſt pas ici le cas. Le oui & le non, l'être & le néant ne ſont pas plus oppoſés que l'ame bonne & l'ame mauvaiſe; que les penſées & les volontés de la première, & les penſées & les volontés de la ſeconde: par conſéquent ces deux ames étant antipathiques par nature, il ne peut en réſulter une ame compoſée.

Et comment les Mages pouvoient-ils ſuppoſer cette union, eux qui ne nous parlent que de la contrariété des deux ames, de leurs combats, de leur acharnement mutuel? Comment deux ames ennemies à ce point pourroient-elles faire une ſeule perſonne, dans le temps même que leur inimitié eſt dans ſa plus grande force? Mais ſuppoſons que l'une des deux ait abſolument pris le deſſus; ſi l'homme eſt une ſeule perſonne, c'eſt à l'ame dominante ſeule que la perſonalité doit appartenir: donc ſi l'ame vaincue vient à dominer à ſon tour, l'homme d'aujourd'hui ne ſera plus l'homme d'hier; ce ne ſera plus le même *moi* qu'on louera ou qu'on plaindra de ſon changement.

J'avoue qu'il n'eſt pas aiſé de concevoir qu'une même ame puiſſe à la fois être bonne & mauvaiſe, vouloir & ne pas vouloir la même choſe, aimer & haïr les mêmes objets: c'eſt un phénomène dans la Nature, qui ne nous paroîtroit pas poſſible ſi l'expérience ne nous l'apprenoit; mais le fait eſt conſtant par le ſentiment intérieur que nous avons de nous-mêmes, & nous y ſommes tellement familiariſés que peu de gens s'aviſent d'y réfléchir. Cependant, aux yeux d'un philoſophe, c'eſt un problème difficile, & les plus grands génies de l'antiquité ont médité très-ſérieuſement pour en trouver la ſolution. Zoroaſtre & les Mages ont cru avoir inventé quelque

chose de merveilleux, en admettant dans chaque homme deux ames de nature opposée, l'une bonne & l'autre mauvaise; mais c'est-là changer l'état de la question. Il n'y a pas le moindre embarras à supposer des sentimens contraires dans deux ames différentes; mais la difficulté consiste à expliquer comment le même *moi*, c'est-à-dire la même ame, peut réunir ces contrariétés; car le fait est incontestable, le nier seroit le comble de la déraison.

Si j'insiste sur ce point, ce n'est pas pour réfuter des adversaires aussi peu redoutables que Zoroastre & ses disciples; c'est plustôt pour repousser les traits d'un écrivain d'autant plus à craindre qu'il a le malheureux talent de rendre plausibles les opinions les plus absurdes. On sait que Bayle a déployé tout son esprit pour donner du relief au systême des Manichéens, & pour le parer de tous les ornemens de la raison. Jetons un coup-d'œil sur cette importante controverse; peut-être aurai-je le bonheur de la trancher en peu de mots.

*Dictionnaire de Bayle, art.* Manichéens *&* Pauliciens.

*Art.* Manichéens, *lett.* D.

L'Auteur du dictionnaire remarque d'abord très-sensément, que tous les desordres du monde purement corporel *ne forment pas la moitié d'une objection contre l'unité & la bonté de Dieu.* Ces desordres, que l'on fait tant valoir, se peuvent, dit-il, expliquer d'une manière plausible, & d'ailleurs ce ne sont des maux que parce que les hommes en souffrent: ainsi, dans le vrai, toute la difficulté se concentre dans l'homme, dont l'état actuel est une énigme. L'homme est méchant avec un mélange de bonté; il est malheureux avec un mélange de bonheur: quelle est la raison de ce mélange? Voilà le phénomène que les Orthodoxes & les Mages expliquent d'une manière fort différente.

Bayle avoue qu'*en consultant les idées les plus sûres & les plus claires, on ne trouve rien de plus absurde que l'hypothèse des deux Principes.* Ces idées *nous apprennent*, dit-il, *qu'un Être qui existe par lui-même, qui est nécessaire, qui est éternel, doit être unique, infini, tout-puissant & doué de toutes sortes de perfections. Voilà*, continue-t-il, *ce que j'appelle raisons* À PRIORI: & s'il ne falloit que des raisons de cette espece pour établir *la bonté*

*d'un ſyſtème, le procès ſeroit vuidé à la confuſion de Zoroaſtre; mais*, ajoûte-t-il, *il n'y a point de ſyſtème qui pour être bon n'ait beſoin de ces deux choſes, l'une que les idées en ſoient bien diſtinctes, l'autre qu'il puiſſe donner raiſon des expériences. Il faut donc voir ſi les phénomènes ſe peuvent commodément expliquer par l'hypothèſe d'un ſeul Principe.*

Il y a des occaſions où la ſeconde condition ne ſeroit nullement néceſſaire; mais n'incidentons point, & ſuppoſons les Orthodoxes réduits dans ce défilé. Bayle prétend que s'ils brillent du côté des belles idées, ils ſuccombent abſolument dans l'explication des phénomènes; & pour le prouver, il ſe jette dans les abymes de la préſcience & de la prédeſtination. Je ne l'y ſuivrai pas; aſſez d'autres y ſont entrés après lui, pour venger la bonté & la ſainteté de Dieu. Mais quoiqu'on ait dit ſur ce ſujet des choſes très-ſenſées, auxquelles un eſprit raiſonnable doit ſe rendre, il faut avouer néanmoins que perſonne n'a levé parfaitement les difficultés, puiſque c'eſt un myſtère au deſſus de la raiſon humaine. Il faut donc paſſer condamnation, & convenir que *les phénomènes ne peuvent pas être expliqués* COMMODÉMENT *par l'hypothèſe d'un ſeul Principe.* Par conſéquent ſi le ſyſtème du double Principe les expliquoit parfaitement, ce ſyſtème auroit de ce côté-là un très-grand avantage ſur le ſyſtème orthodoxe. Il ne s'agiroit plus que d'examiner, en les comparant enſemble, quelles ſont les raiſons déciſives, celles *à priori* ou celles *à poſteriori.*

Mais eſt-il beſoin d'entrer dans cet examen? le ſyſtème du double Principe n'eſt nullement propre à rendre raiſon des expériences, quoi qu'en diſe l'Auteur du dictionnaire, ſans en apporter la moindre preuve. Je ne reviens pas de ma ſurpriſe en voyant cette aſſurance: je viens de montrer au contraire que c'eſt préciſément de ce côté-là que l'hypothèſe de Zoroaſtre eſt défectueuſe, & je vais le faire ſentir d'une manière encore plus preſſante. Il s'agit de ſavoir comment l'homme eſt méchant & malheureux ſans que la bonté de Dieu en reçoive aucune atteinte: voilà le problème à réſoudre; voyons comment on l'expliquera dans l'hypothèſe de deux

Principes. J'ai ſur cela quatre queſtions à faire au Zoroaſtre de Bayle.

Je lui demande, en premier lieu, qu'eſt-ce que l'homme dont il eſt ici queſtion? vous voulez ſans doute parler d'une perſonne unique, car s'il y en a deux le problème tombe; il ne ſeroit pas étonnant que deux perſonnes euſſent des qualités contraires. Cependant vous ſuppoſez que l'homme renferme deux perſonnes très-diſtinctes; car ce n'eſt pas le corps, mais l'ame qui fait la perſonne: vous changez donc l'état de la queſtion, & par conſéquent vous n'y répondez point.

Je lui demande, en ſecond lieu, comment, dans ſon hypothèſe, l'homme eſt méchant; car qui dit méchant ou coupable, dit un Être intelligent, qui tranſgreſſe des loix qu'il devroit accomplir. Or à laquelle des deux ames humaines les loix ſont-elles propoſées? la mauvaiſe n'a de liberté que pour le mal, & la bonne n'en a que pour le bien; l'une eſt vicieuſe par nature, & l'autre par nature eſt impeccable; la loi n'eſt pas faite pour l'une, & l'autre ne peut l'enfraindre. Vous ne trouverez donc jamais le coupable, à moins que vous n'admettiez une troiſième ame, flexible au bien & au mal, c'eſt-à-dire à moins que vous ne renonciez à votre hypothèſe.

Je lui demande, en troiſième lieu, comment l'homme peut être malheureux; car le malheur n'étant point un apanage du corps brut, ne peut avoir ſon ſiége que dans l'ame. Mais dans laquelle des deux ames le placerez-vous? eſt-ce un malheur d'être mauvais, quand on n'a point d'autre être que le mal? & quand la mauvaiſe ame ſeroit malheureuſe, quel ſujet auroit-on de s'en plaindre, puiſqu'on doit la déteſter? D'un autre côté, comment la bonne ame pourroit-elle être malheureuſe? eſt-ce qu'une portion de l'eſſence divine, ſubſtance inaltérable, eſt ſuſceptible de douleur & de chagrin? Cependant cette ame eſt malheureuſe, quand ce ne ſeroit que d'être mêlée avec un ſuppôt d'Arimane, qui la maîtriſe & la tyranniſe. Mais par où cette ame, qui n'a jamais péché, a-t-elle mérité d'être ſi cruellement punie? & ſi ce n'eſt pas une punition, comment Dieu ſouffre-t-il un deſordre ſi criant?

J'entame ici la quatrième queſtion, & je demande comment, dans l'hypothèſe des Mages, on peut concilier le mal moral & le mal phyſique de l'homme avec la bonté de Dieu. Cette queſtion ſuppoſe manifeſtement que Dieu eſt ſouverainement bon & ſouverainement puiſſant : car ſi Dieu manquoit de l'une de ces deux qualités, la difficulté ne ſubſiſteroit plus. Un Dieu foible, qui ne ſeroit que bon, ne peut empêcher tout mal: un Dieu qui ne ſeroit que puiſſant, ne s'en mettroit pas en peine. Par conſéquent le problème n'eſt pas réſolu, ſi la ſolution qu'on propoſe, ne laiſſe pas ſubſiſter les deux attributs divins.

Or les Mages choquoient ouvertement cette règle du bon ſens. Les Dualiſtes rigides, en répondant qu'Oromaze ne ſouffroit que le mal qu'il ne pouvoit empêcher, lui enlevoient la toute-puiſſance. On pouvoit leur dire d'ailleurs que s'ils conſervoient à Dieu ſa bonté compatiſſante, ils le déprimoient du côté de ſa bonté phyſique; car la toute-puiſſance eſt une perfection; & toute perfection eſt bonté.

D'un autre côté Zoroaſtre, en voulant maintenir la toute-puiſſance de Dieu, blaſphémoit contre ſa bonté ſouveraine. Il convenoit que Dieu pouvoit empêcher Arimane d'entrer dans l'Univers, & qu'il pouvoit l'en chaſſer, s'il le vouloit: cependant ce Dieu permet que le mauvais principe aſſocie à l'ame innocente & ſans tache un eſprit impur qui l'infecte & la rend malheureuſe. Quel ſyſtème a jamais donné des atteintes ſi cruelles à la bonté de Dieu. Dans le ſyſtème orthodoxe, le péché eſt l'unique ſource de la corruption & du malheur de l'homme. Voilà donc cette hypothèſe ſi vantée par Bayle; elle ne peut rendre aucune raiſon plauſible ni de l'homme, ni de ſa méchanceté, ni de ſa misère, ni de la bonté divine: cependant, comme ſi Zoroaſtre avoit trouvé le dénouement le plus heureux, notre Critique lui décerne la victoire, en le faiſant parler ainſi à Meliſſus ſon antagoniſte: « Je vous donne l'avantage d'être plus conforme que moi aux notions de l'ordre; «
mais expliquez-moi par votre hypothèſe (d'un principe unique) «
d'où vient que l'homme eſt méchant & ſujet à la douleur & «

„ au chagrin. Je vous défie de trouver dans vos principes la „ raiſon de ce phénomène, comme je la trouve dans les miens. „ Je regagne donc l'avantage. Vous me ſurpaſſez dans la beauté „ des idées & dans les raiſons *à priori*, & je vous ſurpaſſe dans „ l'explication des phénomènes & dans les raiſons *à poſteriori;* „ & puiſque le principal caractère d'un bon ſyſtème eſt d'être „ capable de donner raiſon des expériences, & que la ſeule in- „ capacité de les expliquer, eſt une preuve qu'une hypothèſe „ n'eſt point bonne, quelque belle qu'elle paroiſſe d'ailleurs, „ demeurez d'accord que je frappe au but en admettant deux „ principes, & que vous n'y frappez pas, vous qui n'en admettez qu'un. »

A ce diſcours, qui pourroit retenir ſon indignation ou ſa pitié? Il s'en faut bien que Zoroaſtre *frappe au but.* Ses raiſons *à poſteriori,* qu'on relève avec emphaſe, ſont au moins auſſi miſérables que ſes raiſons *à priori,* ſur leſquelles l'auteur du Dictionnaire veut bien paſſer l'éponge. Il eſt évident au contraire qu'on ne *frappe au but* dans cette queſtion qu'en admettant dans l'homme une ame unique qui, tirée du néant, peut perdre par le mauvais uſage de ſa liberté la bonté primitive qu'elle avoit reçûe de Dieu. S'il reſte après cela des difficultés inſurmontables, pour comprendre comment un Dieu ſi bon, ſi juſte & ſi puiſſant, a permis le crime & le malheur de ſa créature, la raiſon nous apprend que les voies de Dieu étant infiniment au deſſus des nôtres, nous devons croire qu'il a pû permettre avec juſtice ce qu'il a permis en effet; & la révélation nous éclairant d'une lumière ſupérieure, conſacre notre ſoûmiſſion, & nous affermit d'une manière imperturbable dans les ſentimens qu'une ſaine philoſophie a déjà dû nous inſpirer.

Je n'ai plus qu'un mot à dire pour rendre compte de la croyance des diſciples du ſecond Zoroaſtre, & c'eſt par-là que je terminerai ce Mémoire.

Quelque reſpect qu'ils euſſent pour leur Légiſlateur, ils étoient ſouvent obligés de commenter ſes penſées; & comme ils ne s'accordoient pas toûjours dans leurs explications, ils ſe partagèrent en pluſieurs ſectes, que Shahriſtani fait monter à

ſoixante-dix. Cet auteur nous apprend en même temps que *toutes leurs diſputes rouloient ſur deux points, car*, dit-il, *il s'agiſſoit d'expliquer quelle eſt la cauſe du mélange de la lumière avec les ténèbres, & comment un jour la lumière en ſera délivrée. Ils appeloient le mélange* commencement, *& la délivrance* le retour *(h)*. Ces myſtères chimériques n'exiſtoient que dans leur imagination, & chacun avoit la ſienne. Au reſte des diſputes qui n'attaquoient pas le fond du ſyſtème de Zoroaſtre, n'excitoient pas de diviſions fâcheuſes entre ſes ſectateurs.

*Apud Hyd. c. IX, p. 164, & c. XXII, p. 295.*

Mais parmi ces ſectes, il y en avoit une dont les principes ébranloient bien autrement la doctrine & l'autorité du légiſlateur: je parle de celle des Dualiſtes, appelés par les auteurs Perſans *Thanavia*, comme qui diroit *partiſans de la dualité.* Ces Mages, dit Shahriſtani, *établiſſent deux Principes coéternels, au contraire des autres Mages qui croyoient la lumière éternelle & les ténèbres créées (i).* Il ne faut pas prendre ce dernier terme à la rigueur, mais dans le ſens de Zoroaſtre, qui ne reconnoiſſoit point de création proprement dite; il croyoit ſeulement que la lumière étoit plus ancienne dans le monde que les ténèbres, & que celles-ci n'y avoient acquis d'exiſtence que dans un temps poſtérieur, avec la permiſſion du Dieu ſouverain: car d'ailleurs tous les Mages étoient dualiſtes en ce ſens, qu'ils reconnoiſſoient la coéternité abſolue de deux ſubſtances contraires; c'eſt ce que le ſavant Pocock explique aſſez bien par ces paroles: *Quoique tous les Mages s'accordent à reconnoître l'Althanavia, c'eſt-à-dire la dualité, en diſant que la lumière & les ténèbres ſont les Principes de toutes choſes, ils ſe diviſent néanmoins en ce que les uns prétendent que ces Principes ſont coéternels, & les autres que la lumière précède les ténèbres (k).* Arimane, dans

*Apud Hyd. c. IX, p. 164.*

*In Abulpharag. p. 146.*

*(h) Omnes Magorum quæſtiones vertuntur ſuper duobus cardinibus, quorum unus eſt explicatio cauſæ mixtionis lucis & tenebrarum; & alter eſt explicatio liberationis lucis à tenebris; & quidem quòd mixtionem ſtatuant initium, & liberationem reditum.*

*(i) Lucem & tenebras ſtatuunt duo Principia coëterna, in contrarium Magorum qui lucem æternam, & tenebras creatas ponunt.*

*(k) Cùm omnes in adſtruendâ Althanaviâ, id eſt dualitate, concordent, ſcilicet, duo eſſe rerum Principia, lucem & tenebras; in partes abiiſſe videntur, quòd alii Principia iſta coæva, alii alterum altero poſterius ſtatuerint.*

le système de Zoroastre, étoit éternel, mais non pas Principe éternel.

Apud Hyd. cap. XXII, p. 295.

Shahristani parle encore ailleurs de la secte des Dualistes rigides, qu'il appelle Maguséens, & voici ce qu'il dit de leur doctrine: *Le dualisme est le dogme particulier des Maguséens, c'est-à-dire qu'ils admettent deux chefs éternels & souverains, savoir le bien & le mal, la lumière & les ténèbres, Yezdan & Ahreman.* Il ajoûte que *les anciens Mages*, c'est-à-dire les fidèles disciples de Zoroastre, *ne croient pas que ces deux Principes soient coéternels; ils n'attribuent l'éternité qu'à la lumière, & soûtiennent que les ténèbres ont été produites; mais ils ne sont point d'accord entre eux lorsqu'il s'agit d'expliquer la production des ténèbres. Car,* dit Shahristani, *la lumière ne peut produire que de la lumière, & jamais aucun mal. D'où donc le Principe du mal a-t-il pû tirer son existence, puisque la lumière dans le commencement étoit seule & sans mélange (l)!* La difficulté est pressante en effet: nous avons vû comment Zoroastre prétendoit s'en tirer.

C. IX, p. 164, & alibi passim.

La prévention de M. Hyde pour les anciens Perses ne l'empêche pas d'avouer que la secte des Dualistes étoit nombreuse; mais ils étoient regardés, dit-il, comme des hérétiques par les véritables disciples de Zoroastre. J'en conviens avec lui; mais il n'en faut pas conclurre que la doctrine de Zoroastre fût parfaitement orthodoxe: son dualisme mitigé ne valoit guère mieux que le dualisme rigide des anciens Mages.

Au reste on ne sera pas surpris que l'ancien système soit revenu à la mode, même depuis Zoroastre, si l'on veut bien se rappeler que sa doctrine sur le Dieu suprême étoit trop subtile pour le commun du peuple, & par conséquent pour un grand nombre de Mages. Oromaze, qu'il avoit réduit au second

*(l) Magusæis peculiaris est dualitas: adeò ut statuant ductores duos æternos, qui dividuntur in bonum & malum, emolumentum & nocumentum. Horum unus nominatur lux, & alter tenebræ, scilicet Yezdan & Ahreman..... Sed Magi originales non existimant expedire ut ambo sint coëterna à principio; sed quòd lux sit æterna, & tenebræ productæ, & tum differunt de modo productionis earum; cùm à luce producitur lux quæ non producit ullum malum. Et quomodo ergò productum Principium mali, cum nihil adjunctum fuerit luci quoad primam ejus productionem & æternitatem.*

ſecond rang, avoit inſenſiblement repris le premier dans l'eſprit du gros de la Nation: c'eſt ce que j'ai montré fort au long dans un de mes précédens Mémoires. Or il eſt clair que tous ceux qui ne remontoient pas au-delà d'Oromaze, devoient mettre Arimane en parallèle avec lui, & les regarder tous les deux comme des antagoniſtes à peu près égaux.

*Voyez ci-deſſus le quatrième Mémoire.*

Quelques écrivains Grecs, tels que Diogène-Laërce & Plutarque, ſemblent n'avoir connu la religion des Perſes que par celle des Dualiſtes, parce qu'en effet c'étoit la religion populaire. *Pluſieurs croient,* dit Plutarque, *qu'il y a deux Dieux, tellement fixés par leur nature à des inclinations contraires, que l'un fait toûjours le bien & l'autre toûjours le mal. Ils appellent Dieu le bon Principe, & Démon le mauvais; & c'eſt ainſi que penſoit le mage Zoroaſtre, qui nomma Oromaze le premier de ces Dieux, & Arimane le ſecond, &c.*

*Diog. Laërt. in Proœmio.*
*Plutarq. traité d'Iſis & d'Oſiris.*

J'ai rapporté ailleurs ce paſſage plus au long, & je ſuis convenu qu'il renferme quelques inexactitudes: M. Hyde en fait un crime à Plutarque; mais comme je ne crois pas que le Dualiſme mitigé ſoit beaucoup plus orthodoxe que le Dualiſme rigide, je ſerai plus indulgent. Il y a une telle conſanguinité de doctrine entre ces deux ſyſtèmes, qu'on peut bien les confondre ſans trop s'écarter de la vérité.

*Voyez le quatrième Mémoire, cité ci-deſſus.*



# SEPTIÈME MÉMOIRE.

## *Systèmes de Pythagore, de Platon, des Gnostiques, & autres précurseurs de Manès.*

### Par M. l'Abbé FOUCHER.

J'AI développé, dans le Mémoire précédent, le système de Zoroastre & de ses disciples sur l'origine du mal : il paroîtroit naturel de passer tout de suite à celui de Manès, & d'expliquer ce que cet homme trop fameux conserva des opinions de ses compatriotes, & ce qu'il crut devoir y changer. Mais j'ai fait réflexion que Manès eut, parmi les Philosophes & même parmi les Chrétiens, des précurseurs zélés comme lui pour les dogmes essentiels du Magisme : quoiqu'il soit regardé comme auteur de l'hérésie qui porte son nom, il n'eut cependant que le triste mérite d'en faire un système complet, d'en tirer les conséquences absurdes sur lesquelles ses prédécesseurs avoient chicané, en un mot de la rendre populaire. Les semences en avoient été jetées long-temps avant lui, & c'est à cette préparation sourde que le Manichéisme dût ses rapides progrès. Des erreurs si monstrueuses auroient-elles inondé presqu'en un instant l'Asie, l'Afrique & l'Europe, si les esprits n'eussent de longue-main été disposés à les recevoir? Ainsi jetons un coup-d'œil sur les opinions de ceux qui préparèrent les voies à notre hérésiarque; examinons jusqu'à quel point la doctrine de Zoroastre avoit pénétré chez les Grecs : voyons comment ceux-ci l'avoient modifiée pour la monter au ton de leur philosophie, & par quel moyen de faux Chrétiens essayèrent de la concilier avec l'Évangile.

Je n'entreprendrai point de traiter à fond ces questions importantes, qui m'écarteroient trop de mon sujet : un exposé sommaire suffira pour établir les points de comparaison dont j'ai besoin. Je ne veux qu'offrir un tableau, & je tâcherai d'en

rendre les traits assez ressemblans, pour que les originaux y soient reconnus sans peine. Ceux à qui j'ai l'honneur de parler trouveront, dans leur propre érudition, les preuves de ce que j'avancerai.

## PREMIÈRE PARTIE.

### *Systême de Pythagore & de Platon.*

IL ne paroît pas que les Grecs de la plus haute antiquité se soient fort inquiétés de l'origine du mal : on voit par leurs Théogonies, productions d'une philosophie grossière, qu'ils ne reconnoissoient d'Être éternel que le Chaos, c'est-à-dire cet assemblage immense de matériaux qui dans la suite formèrent l'Univers. Les Dieux s'y trouvoient sans doute comme tous les autres Êtres; mais alors ils n'existoient qu'en germe, si l'on peut ainsi parler. La Divinité proprement dite ne commença qu'avec le monde, lorsque l'esprit igné rompant enfin les barrières éternelles qui s'opposoient à son activité, répandit une heureuse fermentation dans toutes les parties de la Nature, mit les élémens dans la place qui leur convenoit, établit l'ordre où régnoit l'anarchie, & fit briller la lumière dans le séjour de la nuit.

Dans ce systême, la nuit n'étoit point un objet d'horreur: tout étant sorti de son sein, on l'honoroit comme la mère commune des Dieux & des hommes; on célébroit ses louanges par des hymnes mystiques: c'étoit l'antique Vénus, mère & femme de l'*Amour principe*, ainsi que M. l'abbé le Batteux l'a prouvé dans l'un de ses Mémoires. Avec de pareilles idées pouvoit-on être frappé des desordres de l'Univers? le desordre étant l'état primitif & naturel, on étoit surpris qu'il en fût resté si peu, & l'on se croyoit redevable aux Dieux issus de la nuit d'avoir, contre toute attente, répandu dans le monde tant de beautés & tant de biens.

Thalès commença, dit-on, le premier à rectifier les idées communes: instruit par les prêtres d'Égypte, il rapporta dans sa patrie la croyance d'un Être suprême souverainement intelligent,

auſſi diſtingué du Chaos par ſa ſubſtance que par ſes perfections. A la vérité ce Chaos étoit éternel & ſubſiſtant par lui-même (erreur inévitable à quiconque ne reconnoît pas la création proprement dite), mais enfin Thalès le ſoûmettoit à la puiſſance auſſi-bien qu'à la ſageſſe de l'eſprit qui le débrouilla.

Anaxagore, & les autres philoſophes de l'école Ionienne, affermirent cette doctrine dans la Grèce; mais perſonne ne réuſſit plus efficacement que Pythagore à l'y faire reſpecter. Ce grand homme, comme je l'ai déjà dit dans les Mémoires précédens, ne trouvant pas dans ſon pays les lumières dont il croyoit avoir beſoin, alla conſulter les peuples qu'on regardoit alors comme dépoſitaires des Sciences. Nous avons vû que de l'Égypte il paſſa dans la Chaldée, & ſe mit ſous la diſcipline de Zaratus: il apprit de celui-ci, dit Porphyre, *quels ſont les principes conſtitutifs de l'Univers, & de quelle manière on peut ſe purifier des ſouillures dont l'homme de bien doit avoir horreur.*

Platon ſuivit les traces de Pythagore, & fit, comme lui, de ſérieuſes réflexions ſur la queſtion de l'origine du mal: ſon génie, tout de feu, ne lui permit pas de ſe renfermer, à l'exemple de Socrates, dans les bornes de la philoſophie morale. Il fût géomètre, métaphyſicien, phyſicien, légiſlateur: aux grands principes qu'il tenoit de ſon maître, ſur la nature de Dieu & ſur l'immortalité de l'ame, il voulut joindre les lumières des prêtres d'Égypte qu'il alla conſulter. Il conféra, dans la ſuite, avec les plus célèbres Pythagoriciens: Acrion, Archytas, Timée, Eurytus lui découvrirent la doctrine ſecrète de leur ſecte. On ne peut douter qu'il n'ait auſſi connu ce qu'on appeloit la Magie de Zoroaſtre; le reſpect avec lequel il en parle montre l'eſtime qu'il en faiſoit: il n'avoit pas beſoin de voyager en Orient pour s'en inſtruire; les relations intimes que les Grecs avoient alors avec les Perſes, maîtres de l'Aſie mineure, le mettoient à portée de conſulter les plus ſavans d'entre eux: ſans même ſortir de la Grèce proprement dite, il pouvoit recueillir les principes Zoroaſtriens qu'Hoſtanès y avoit répandus lorſqu'il y ſuivit Xerxès. Rappelons-nous que ſelon le témoignage de Pline, les Grecs reçurent l'enſeignement

de cet étranger avec une avidité qui tenoit de la fureur : *Hic maximè Hoſtanes ad rabiem, non aviditatem modò ſcientiæ ejus, Græcorum populos egit.* Plin. l. xxx, cap. 1.

Je puis donc conſidérer Pythagore & Platon comme les défenſeurs d'un même ſyſtème, ſur l'origine & la conſtitution de l'Univers. Si le dernier ajoûta quelque choſe aux idées du fondateur de la ſecte Italique, ce ne fut que pour les développer : auſſi Platon a-t-il toûjours été regardé comme le plus digne & le plus fidèle interprète de Pythagore.

Tous les Philoſophes de la Grèce n'entrèrent pas dans leurs vûes; l'école Académique négligea même le ſyſtème coſmologique de ſon chef, & ne s'occupa guère qu'à diſputer contre la certitude des connoiſſances humaines : les autres ſectes ſe jetèrent dans la morale, & dans la recherche de ce qui peut rendre les hommes heureux. Dans ces écoles on ne penſoit guère à concilier l'exiſtence du mal avec la bonté de Dieu. Les ſectateurs d'Épicure & de Straton y penſoient encore moins; & dans le vrai, ſi tout eſt l'effet du haſard ou d'une aveugle deſtinée, il n'y a proprement ni bien ni mal dans le monde; car l'ordre & le deſordre ſuppoſent des rapports néceſſaires entre l'ouvrage & l'intelligence qui l'a formé : or ſi l'Univers s'eſt formé par haſard, ou par l'impulſion d'une fatalité aveugle, on ne peut imaginer ni but ni deſſein dans l'Univers, & par conſéquent ni ordre ni deſordre. Des êtres particuliers, tels que l'homme & la brute, peuvent bien éprouver des maux phyſiques, par la douleur & par la privation des biens; mais ces maux, qui ſont un malheur pour les particuliers, ne ſont point un deſordre, parce qu'ils ne ſont point contraires à l'ordre primitif établi par un légiſlateur.

Ainſi, dans ces ſyſtèmes d'athéiſme, l'origine du mal ne pouvoit être un problème à réſoudre : ſeroit-ce au haſard, ſeroit-ce au deſtin qu'on en demanderoit raiſon? auroit-on quelque intérêt à diſculper de prétendues cauſes fort inſenſibles à la louange ou au blâme? Mais pour ceux qui, comme Pythagore & Platon, reconnoiſſoient une ſouveraine intelligence dans l'Auteur de l'Univers, la queſtion étoit très-ſérieuſe : car

il est manifeste qu'il y a du mal dans le monde; des désordres sans nombre couvrent la face de la terre, & l'homme, ce chef-d'œuvre du Créateur, est visiblement souillé & déchu de sa perfection originelle. Quelle est donc la cause d'un phénomène si surprenant? il ne peut sortir rien que de pur, rien que de saint, rien que de bien ordonné d'une cause qui est la pureté même, la sainteté même, l'ordre même. D'un autre côté, il ne peut rien arriver dans le monde à l'insçu & sans la permission de celui qui l'a formé; le Dieu suprême est trop sage pour n'avoir pas prévû l'introduction du mal, trop bon pour ne s'y être pas opposé, trop puissant pour ne l'avoir pas empêché. Voilà la grande difficulté que Pythagore & Platon s'efforcèrent de résoudre; difficulté qui fût & qui sera toûjours la torture des métaphysiciens religieux *(a)*.

Toute hypothèse est nécessairement inventée pour donner la solution d'une difficulté. Si les vérités ne paroissoient pas contraires les unes aux autres, si leur accord se manifestoit aux esprits attentifs, les idées s'arrangeroient d'elles-mêmes dans leur ordre naturel, & jamais il ne s'éleveroit de dispute entre les hommes: il est évident qu'ils ne se divisent que parce que les uns sacrifient certaines vérités, pour conserver celles qui les affectent davantage, & parce que les autres voulant les conserver toutes, imaginent différentes voies pour parvenir à les concilier.

Il est donc essentiel de bien saisir le problème à résoudre, si l'on veut en comprendre la solution; & cette attention est sur-tout nécessaire à l'égard des anciens Philosophes, qui ne parloient pas avec autant de précision que nous pourrions parler aujourd'hui, & qui même se faisoient un mérite de déguiser leurs véritables pensées sous des expressions mystérieuses ou

*(a)* On peut dire de tous ceux que cette recherche a fait tomber dans des écarts, ce que S.t Épiphane *(Hæres. XXIV)* dit de Basilide: *Le principe de ses erreurs est d'avoir voulu rechercher & expliquer l'origine du mal.* Ἔσχε δὲ ἡ ἀρχὴ τῆς κακῆς προφάσεως τὴν αἰτίαν, ἀπὸ τοῦ ζητεῖν καὶ λέγειν, πόθεν τὸ κακόν. S.t Augustin reconnoit que la question est fort difficile à résoudre: *De rebus obscurissimis & tamen divinis, quomodo Deus & nihil mali faciat; & si omnipotens, tanta mala fiant.* L. II, de Ordine, n.° 17.

poëtiques: faute de cette clef, les systèmes des Anciens paroissent un tas d'opinions arbitraires, sans suite, sans liaison; & on leur attribue des sentimens contradictoires, avec une probabilité assez égale en apparence.

Après avoir bien conçu l'état de la question, le plus important est de chercher la vérité dont les anciens Philosophes ont été le plus frappés, & pour la conservation de laquelle ils ont bâti des hypothèses; car la vérité connue est essentiellement le principe de toute hypothèse, raisonnable ou insensée: les hommes ne se trompent jamais entièrement, & les plus folles erreurs ont toûjours leur source dans quelque vérité mal entendue.

Lorsqu'on a découvert cette vérité principe, il faut examiner en quel sens les Anciens l'ont prise, & quelle étendue ils ont cru devoir lui donner. Cette seconde clef n'est pas moins importante que la première.

Il est évident que Pythagore & Platon avoient pris pour principe fondamental l'axiome suivant, que j'exprime dans les propres termes de Platon: *Dieu est l'unique cause de tous les biens; mais pour les maux il n'en peut être la cause, il faut les attribuer à tout autre qu'à lui.* Τῶν μὲν ἀγαθῶν ἄλλον οὐδένα αἰτιατέον· τῶν δὲ κακῶν ἄλλ' ἄττα δεῖ ζητεῖν τὰ αἴτια, ἀλλ' οὐ τὸν θεόν. *Plat. de Rep. l. II.*

Cette maxime étoit aussi le principe favori des Mages & des Manichéens: *Inde Manichæus*, dit S.t Jérôme, *ut Deum a conditione malorum liberet, alienum mali induxit autorem.* Et c'est par ce motif que Simplicius excuse les égaremens de ces hérétiques: Ὅτι ταῦτα πάντα ἀνέπλασαν διὰ θεοσεβῆ δῆθεν εὐλάβειαν, μὴ βουλόμενοι αἴτιον τοῦ κακοῦ τὸν θεὸν εἰπεῖν. *Hier. in Nahum. c. V.* *Simpl. in Epict.*

Cette maxime, en effet, prise dans une certaine généralité est d'une vérité frappante, ainsi que S.t Augustin le reconnoît par ces paroles: *Deum malorum autorem detestabilius nihil mihi occurrit.* Les Manichéens & nos Philosophes ne se trompoient que parce qu'ils prenoient cette maxime dans un sens faux & trop étendu. *S. August. de Ord. l. I, cap. 1, n.° 1.*

1.° Ils confondoient le mal physique & le mal moral, & les soustrayoient également à la puissance & à l'opération de

Dieu. C'est une erreur aussi contraire à la religion naturelle qu'à la révélation: tous les peuples, à l'exception de quelques Orientaux, croyoient que Dieu étoit auteur des maux de punition, & l'on peut dire que c'étoit la foi du genre humain. En effet, nier cette vérité c'est dépouiller Dieu de son caractère de justice; c'est énerver sa providence; c'est ouvrir la porte à tous les desordres, en délivrant les hommes de la vûe d'un Dieu vengeur. Sur ce point les idées du peuple étoient plus saines & plus religieuses que celles des Philosophes: ceux-ci, en outrant la bonté de Dieu, la rendoient imbécille, puisque ce ne seroit plus par sagesse & par une volonté libre qu'il feroit du bien à ses créatures, mais par la nécessité de sa nature. Aussi Dieu lui-même voulant instruire Cyrus, lui parle ainsi: *C'est moi, le Seigneur, qui fais la paix & qui crée les maux;* ce qu'il répète plusieurs fois, afin que ce Prince sentît l'importance de cette vérité.

*Isaïe, XLV.*

Il est vrai que les Philosophes paroissent quelquefois reconnoître que Dieu punit les méchans; mais s'ils parloient sérieusement, c'est une contradiction où l'évidence les faisoit tomber sans qu'ils s'en aperçussent. Peut-être aussi que ces peines étoient, dans leur opinion, non de véritables punitions infligées par justice; mais des remèdes purifians, nécessaires pour débarrasser l'ame des souillures qu'elle a contractées par sa demeure dans un corps grossier: en ce cas les peines étoient un effet de la bonté de Dieu, & nullement de sa justice irritée: c'est le sens que présentent ces vers, où Virgile exprime si noblement le système de Pythagore.

*Æneid. l. VI, v. 735, &c.*

*Quin & supremo cùm lumine vita reliquit,*
*Non tamen omne malum miseris, nec funditus omnes*
*Corporeæ excedunt pestes: penitusque necesse est*
*Multa diu concreta modis inolescere miris.*
*Ergò exercentur pœnis, veterumque malorum*
*Supplicia expendunt. Aliæ panduntur inanes*
*Suspensæ ad ventos: aliis sub gurgite vasto*

Infectum

*Infectum eluitur ſcelus, aut exuritur igni.*
*Quiſque ſuos patimur manes; exinde per amplum*
*Mittimur Elyſium, & pauci læta arva tenemus:*
*Donec longa dies perfecto temporis orbe*
*Concretam exemit labem, purumque reliquit*
*Æthereum ſenſum, atque auraï ſimplicis ignem.*

2.° La maxime des Mages & des Philoſophes a beſoin de reſtriction, même par rapport au mal moral; car quoique Dieu n'en ſoit aucunement l'auteur, & qu'il n'en faille chercher la ſource que dans la défectibilité de la créature, il eſt pourtant certain que ce deſordre n'arrive que par la permiſſion de Dieu, & que le péché même entre dans l'ordre de la Providence: les Payens même n'ont pas ignoré cette vérité.

Nos Philoſophes étoient bien éloignés de la reconnoître: il ne peut arriver aucun deſordre dans le monde, diſoient-ils, que parce que Dieu ne le peut empêcher, ou parce qu'il ne le veut pas. Il faut donc donner des bornes à ſa puiſſance ou à ſa bonté; & dans cette alternative ils n'héſitoient pas à prendre le premier parti: en un mot ils ne croyoient pas qu'on pût juſtifier la Providence, qu'en diſant que Dieu empêchoit le mal autant qu'il le pouvoit, & qu'il ne s'en introduiſoit dans le monde que malgré lui: Βουληθεὶς ὁ θεὸς ἀγαθὰ μὲν πάντα, *Plat. in Tim. c. XIV.* φαῦλον δὲ μηδὲν εἶναι κατὰ δυνατὸν, dit Platon.

3.° Nos Philoſophes ſe trompoient encore dans la manière dont ils concevoient la nature du deſordre moral: ils le regardoient non comme une ſimple privation, mais comme une qualité très-réelle, dont, en conſéquence, ils recherchoient la cauſe efficiente. Or, diſoient-ils, il eſt impoſſible qu'une ſubſtance entièrement bonne produiſe un mauvais effet, car l'effet doit être analogue à la cauſe: une qualité mauvaiſe ne peut ſortir du fonds même d'une ſubſtance qui n'auroit rien de mauvais; donc ce n'eſt ni dans la ſubſtance de Dieu, ni dans ce qu'elle a produit, qu'il faut chercher l'origine du mal; mais dans une ſubſtance tout-à-fait étrangère à la Divinité.

Voilà la première conséquence que nos Philosophes tiroient de leur maxime favorite, prise dans le sens exclusif qu'ils lui donnoient. Il s'agit maintenant de savoir quelle étoit cette substance étrangère à Dieu, assez mauvaise pour être la source de tous les desordres.

Les Mages s'expliquoient sur cela sans aucun ménagement: de toute éternité, disoient-ils, il existe un esprit aussi mauvais que Dieu est bon; Dieu est lumière, Arimane est ténèbres; Dieu est tout ordre, Arimane est desordre & perversité: voilà l'origine du mal, qui ne s'est introduit dans le monde que lorsqu'Arimane a trouvé le moyen de s'y glisser. Par conséquent, puisque le monde subsistoit avant qu'Arimane y fût entré, les Mages étoient contraints de distinguer trois sortes de substances coéternelles; savoir celle de la lumière ou de Dieu, celle des ténèbres ou d'Arimane, & celle de la matière, qui n'étant par elle-même ni bonne ni mauvaise, étoit indifférente à recevoir dans son sein la lumière ou les ténèbres.

Quoiqu'en dise Plutarque, je ne crois pas que Pythagore & Platon aient été jusque-là: j'ai déjà dit, dans les Mémoires précédens, qu'il falloit des têtes orientales pour imaginer un Être qui n'eût d'autre réalité que le mal; & que les Grecs, dont l'imagination étoit plus douce & plus riante, n'adoptèrent la doctrine des Mages qu'avec des adoucissemens qui la rendoient, en apparence, plus supportable. Au lieu d'admettre trois genres d'Êtres éternels, ils n'en reconnurent que deux, savoir Dieu, lumière pure, inaltérable, parfait sans mélange d'imperfection; & la matière, substance mêlée de bon & de mauvais, mais dont la bonté étoit très-inférieure à celle de Dieu, & dont le mauvais n'alloit pas jusqu'à la noirceur de l'Arimane des Perses.

Il me seroit aisé de prouver, par les écrits des Pythagoriciens, & par ceux de Platon, que nos Philosophes érigeoient la matière en Principe éternel, & même en quelque sorte antipathique à la divinité. Ce sont les propres termes de Platon, *Plat. in Tim.* d'après Timée de Locres: *Il y a deux Principes éternels & opposés*, savoir *l'esprit & la nécessité*, ou *la matière.* Δύο ὦν

οὐδὲ ἀρχαὶ ἐναντίαι· νοῦς καὶ ἀνάγκα, ou ὕλη, car Pythagore & Platon se servoient également de ces deux termes pour exprimer la matière. Ce dernier dit encore, d'après Timée: *Il y a deux Principes de toutes choses, la nécessité & la Divinité.* Δύο αἴτιαι, τὸ μὲν ἀναγκαῖον, τὸ δὲ θεῖον (b). Il est inutile d'accumuler des citations pour établir ce qui est assez généralement reconnu de tous les Savans. Je sais que quelques-uns, grands admirateurs de Platon, ont voulu lui faire honneur du dogme de la création proprement dite, même par rapport à la matière; mais on leur a montré qu'ils n'entendoient pas le langage philosophique de Platon: j'en ai dit quelque chose dans le Mémoire précédent.

Je sais bien aussi que les Philosophes de la secte Éclectique, & plusieurs de ceux qu'on appelle *les nouveaux Platoniciens*, ont cru voir, dans les écrits de Platon, le système des émanations substantielles dans le sens des Juifs cabalistes, c'est-à-dire, qu'ils faisoient dire à Platon que la matière émanoit de Dieu, aussi-bien que les esprits. Quelques Pythagoriciens attribuoient la même doctrine à leur maître, & la regardoient comme l'hypothèse spéciale de Zoroastre, pour lequel ils avoient un grand respect. Plutarque & Calcidius les ont très-bien réfutés par rapport à Pythagore & à Platon, & je crois avoir prouvé suffisamment, dans un de mes Mémoires, que ces Philosophes ont pris à contre-sens le système de Zoroastre.

*Voy. le troisième Mémoire sur la seconde époque de la Religion des Perses, t. XXVII.*

Quel étoit, en effet, le but des Mages? quel étoit celui de Pythagore & de Platon? ils cherchoient l'origine du mal hors de Dieu, afin de le décharger des desordres qui deshonorent ses ouvrages. Pythagore & Platon crurent trouver ce mauvais Principe dans la matière. Mais si la matière est sortie de Dieu, soit par création, soit par émanation, nos Philosophes n'en sont pas plus avancés, puisque le mal viendroit toûjours inévitablement d'une mauvaise production de Dieu, & par

(b) Diogène-Laërce, dans la vie de Platon, a très-bien rendu le sentiment de ce Philosophe : Δύο δὲ τῶν πάντων ἀπέφηνεν ἀρχάς, θεὸν καὶ ὕλην, ὃν καὶ νοῦν προσαγορεύει καὶ αἴτιον· εἶναι δὲ τὴν ὕλην ἀσχημάτιστον καὶ ἄπειρον, ἐξ ἧς γίνεσθαι τὰ συγκρίματα· ἀτάκτως δέ ποτε αὐτὴν κινουμένην, ὑπὸ τοῦ Θεοῦ φησὶν εἰς ἕνα συναχθῆναι τόπον, τάξιν ἀταξίας κρείττονα ἡγησάμενον.

conſéquent de Dieu même, au moins médiatement. D'ailleurs, diſoient-ils, ſi la matière étoit l'ouvrage de Dieu, il en ſeroit le maître abſolu, il en diſpoſeroit à ſon gré; & comme il a ſouverainement le mal en horreur, il en auroit réglé les mouvemens de telle ſorte que jamais elle n'occaſionnât aucun deſordre: on ne peut donc, ajoûtoient-ils, juſtifier la bonté divine, qu'en ſuppoſant dans la matière un vice tellement inhérent à ſa nature, qu'il en réſulte néceſſairement quelques mauvais effets. Ou nos Philoſophes raiſonnoient ainſi, ou-bien ils ne raiſonnoient point du tout; & par conſéquent ils ne pouvoient ſe diſpenſer de donner à la matière une exiſtence éternelle & tout-à-fait indépendante de celle de Dieu. S.t Juſtin l'avoit bien compris: *Platon*, dit-il, *aſſure que la matière exiſte par elle même, afin qu'on ne puiſſe l'accuſer de faire Dieu auteur du mal.* Διὰ τοῦτο γὰρ καὶ ἀγέννητον τὴν ὕλην ἔφησεν εἶναι, ἵνα μὴ δόξῃ τὸν Θεὸν τοῦ κακοῦ ποιητὴν εἶναι λέγειν.

Juſt. Martyr. cohort. ad gentes.

Mais quelle eſt, ſelon nos Philoſophes, la nature de cette matière éternelle? Pour en juger conſidérons-là, avec eux, dans ſon état primitif, c'eſt-à-dire dans le Chaos. Ils la peignent, il eſt vrai, avec des couleurs ſi différentes, qu'on auroit peine à croire qu'ils veuillent repréſenter le même objet: d'un côté ils diſent que la matière eſt ſans forme, ſans qualité, indifférente à tout; c'eſt un *non être* pluſtôt qu'un être; elle n'eſt pas corps, quoique tous les corps en ſoient formés. D'un autre côté ils la voient dans le Chaos, agitée par des mouvemens deſordonnés & par des paſſions violentes, ξύμφυτος ἐπιθυμία, comme dit Platon; auſſi l'appelle-t-il néceſſite, ἀνάγκη, aveugle deſtinée, εἱμαρμένη: c'eſt une nature tellement encline au deſordre, qu'il eſt impoſſible de la corriger foncièrement; ἀλλ' οὔτ' ἀπολέσθαι τὰ κακὰ δυνατὸν, ὑπεναντίον γάρ τι τῷ ἀγαθῷ ἀεὶ εἶναι ἀνάγκην.

Plat. in Philebo.

Plat. in Theatet.

Pour lever cette contradiction apparente, diſtinguons, avec Plutarque, la matière & l'ame qui l'agite. La matière conſidérée dans ce qu'elle a de brut, & comme le principe du corps, eſt par elle-même ſans forme & ſans qualités, indifférente au mouvement & au repos, ſans pouvoir ſe modifier elle-même;

car l'ame seule est principe d'action : par conséquent, selon Pythagore & Platon, la matière devoit être vivifiée dans le Chaos même, par une ame inséparable de sa substance. Nos Philosophes d'ailleurs donnoient à la matière, dans le Chaos, de la sensibilité, des tendances, des inclinations, même des passions, mais brutales & desordonnées, & sur-tout une répugnance naturelle à se plier au joug de la raison & du bon ordre. Toutes ces qualités désignent un esprit, & ne se peuvent expliquer par ce qu'on appelle la *force d'inertie :* la suite du systême de nos Philosophes nous rendra cette conséquence encore plus palpable. Je ne puis assez m'étonner que M. Brucker ait hesité de se rendre aux solides raisons sur lesquelles M. Mosheim l'avoit appuyée. Écoutons ce que Plutarque nous va dire à ce sujet, en expliquant Platon.

*Vid. Brucker, hist. Philos. t. 1, p. 685 & seq. & M. Mosheim, not. ad Cudworth, t. 1, p. 244.*

*Avant la formation de toutes choses, l'Univers étoit un Chaos, c'est à-dire un desordre confus, qui toutefois n'étoit pas sans corps, ni sans mouvement & sans ame; mais ce qu'il y avoit de corps étoit sans forme & sans consistance, & ce qu'il y avoit d'ame mouvante étoit téméraire, sans entendement ni raison. Car Dieu n'a point fait corps ce qui étoit incorporel, ni ame ce qui étoit inanimé, comme le musicien ne fait pas la voix, ni le baladin le mouvement; mais il rend bien la voix douce, accordante & harmonieuse, & le mouvement de bonne grace, mesuré & bien compassé : aussi Dieu n'a pas fait la solidité palpable du corps, ni la puissance mouvante & imaginative de l'ame; mais ayant trouvé ces deux Principes, l'un obscur & ténébreux, l'autre insensé & turbulent, tous deux imparfaits, desordonnés & indeterminés, il les a ordonnés & disposés tous deux, en sorte qu'il en a composé le plus beau & le plus parfait animal (c).*

*Plut. de procreat. animæ.*

On voit par-là que c'est plustot dans l'ame que dans le corps de la matière que Pythagore & Platon cherchoient l'origine du mal; car les ténèbres où le corps étoit plongé dans le Chaos, n'étoient qu'une simple privation de la lumière; au lieu que l'ame insensée & turbulente avoit une tendance positive au desordre.

(c) Je me sers de la traduction d'Amiot, en y changeant quelques expressions indifferentes.

Mais cette ame n'étoit rien moins que l'Arimane des Perſes, car ſa *puiſſance, mouvante & imaginative,* étoit quelque choſe de bon, & pouvoit être dirigée vers le bien, comme elle le fut en effet, ſelon nos Philoſophes; au lieu qu'Arimane, tout pétri de malice & de perverſité, ne pouvoit jamais que nuire quelque part qu'il fût placé. Je ne ſais ſi le génie nerveux de Plutarque avoit aſſez de délicateſſe pour ſentir ces nuances légères qui diverſifient les opinions analogues. Dans ſon traité d'Oſiris & d'Iſis il voit le même Dualiſme par-tout; il le trouve dans toutes les Nations, dans toutes les religions, dans toutes les ſectes des Philoſophes: il ſemble dire que Pythagore & Platon penſoient abſolument comme Zoroaſtre ſur le double Principe, quoiqu'aſſurément ils en différaſſent quant à la nature interne du Principe du mal.

Après ces préliminaires, nous pouvons entrer ſans obſtacle dans l'explication de la coſmogonie imaginée par nos Philoſophes. Dieu, diſoient-ils, voyant le Chaos, cet immenſe amas, abſolument inutile & d'un aſpect hideux, réſolut d'en tirer un ouvrage conforme à l'original divin que ſes idées lui préſentoient. Des parties les plus ſubtiles il forma le Ciel, les aſtres, le Soleil & les planètes, & prit ce qu'il y avoit de plus doux & de moins turbulent dans l'ame de la matière pour donner la vie & l'action à cette belle machine. Mais cette ame, naturellement portée au deſordre, auroit bien-tôt replongé toutes choſes dans la première confuſion, ſi Dieu ne l'eût réprimée & corrigée en mêlant avec elle un eſprit divin, écoulement de ſa ſubſtance, qui par l'intelligence & la raiſon dirigeât vers le bon ordre le mouvement ſpontané de cette ame matérielle. Ainſi l'ame de l'Univers n'eſt point un être ſimple, mais un être compoſé, où la partie ſupérieure domine l'inférieure; & du tout réſulte un animal parfait, où ſe trouvent l'intelligence ou l'eſprit divin, νοῦς, l'ame vivifiante & ſenſible, ψυχὴ, & le corps organiſé & bien pourvû des membres néceſſaires pour exécuter les mouvemens que l'eſprit ordonne & que l'ame produit.

Cette ſuppoſition d'un animal immenſe, plein de vie & de ſentiment, paroiſſoit admirable aux Pythagoriciens, & ſeule

capable de donner une juste idée de l'harmonie de l'Univers. Plusieurs d'entre eux s'y fixèrent tellement qu'ils oublièrent le Dieu suprême, & ne reconnurent d'autre divinité que le νοῦς renfermé dans les limites du monde: mais Pythagore & ses plus habiles disciples, Platon sur-tout, ne tombèrent point dans cette erreur, & ne regardèrent le νοῦς, ou la partie divine de l'ame du monde, que comme une émanation du Dieu suprême; ils l'appeloient aussi le λόγος, la seconde intelligence, le démiurgue, réservant au Dieu souverain le titre de Dieu & de père par excellence.

Dieu, selon nos Philosophes, ne se contenta pas de donner une ame à l'Univers. Des parcelles restées inutiles, il forma des génies inférieurs à l'ame générale, subordonnés entre eux & distingués en diverses classes. Ce sont ces génies qu'on appelle proprement les Dieux; le Ciel, les astres & l'air en furent peuplés, & Dieu les chargea de divers ministères, & leur confia le soin de plusieurs ouvrages de détail qui ne méritoient pas qu'il y mit immédiatement la main.

Cet incident fut adroitement imaginé par Platon, pour amener la catastrophe. Ces Dieux n'ayant qu'une intelligence bornée, fort inférieure à celle du Dieu suprême, & même à celle de l'ame du monde, étoient susceptibles de négligence, de distraction & d'erreur. Mortels par la partie de leur être qu'ils tenoient de la matière, ils n'étoient immortels que par la portion d'esprit divin qu'ils avoient en partage, & ne pouvoient prétendre à leur entière immortalité que par une attention scrupuleuse à se conformer aux ordres du Dieu suprême. Aussi ce Dieu leur fait-il, dans Platon, un discours pathétique pour les exhorter, par leur propre intérêt, à suivre exactement ses vûes.

La formation de l'homme leur étoit principalement confiée. Ils le construisirent sur le modèle de l'Univers, afin qu'il fut comme un petit monde abrégé: à l'ame sensible & au corps subtil, ils joignirent une portion de l'esprit divin, selon le pouvoir qui leur en avoit été donné. Si Dieu lui-même eût présidé immédiatement à cet ouvrage, il n'est pas douteux

qu'il n'eût fait la température des Principes contraires, dans une proportion qui lui eût assuré une consistance éternelle. Mais les Dieux n'ayant pas la même dextérité, ne sûrent pas établir un équilibre assez parfait entre la partie sensible de l'ame & la partie intelligente : le sensible l'emporta; l'homme se livra aux passions charnelles, & s'asservit à la matière. C'est ainsi que Platon prétendoit mettre à couvert la puissance & la sagesse du Dieu souverain.

Cependant les Dieux irrités de la défection de l'homme céleste, le chassèrent de son premier séjour, & le précipitèrent dans les bas lieux de l'Univers, où réside, avec la lie de la matière, ce que l'ame matérielle a de plus desordonné; & pour punir l'homme, ils l'enfermèrent dans un corps grossier, dont les vapeurs offusquent son intelligence, & lui font perdre le souvenir de son premier état. Dans ce nouveau séjour l'homme se corrompt de plus en plus, & son ame, à la mort du corps, est envoyée, par les Dieux, dans d'autres corps humains, & même dans ceux des animaux d'un caractère analogue à la vie précédente qu'elle a menée sur la terre. Ces changemens se perpétueront jusqu'au temps marqué, par le Dieu suprême, pour l'entière purification de l'ame dans les enfers : mais cette purification peut être abrégée par la Philosophie, par la Théurgie, par la pratique fidèle de la vertu, moyens par lesquels l'ame dompte les passions charnelles, & se dégageant des liens qui l'attachent au corps grossier, recouvre peu à peu ses ailes, pour s'envoler vers la patrie céleste.

Je finis par deux remarques : 1.° si l'homme eût été l'ouvrage immédiat de Dieu, & que, contre toute apparence, il se fût corrompu, Dieu, incapable de colère, l'auroit traité avec ménagement, & lui auroit prescrit des voies douces pour se purifier. Mais les Dieux, qui sont en partie divins & en partie matériels, sont sujets à l'indignation & aux autres passions innocentes.

2.° Selon nos Philosophes, l'homme céleste étoit composé de trois parties, savoir de l'esprit divin, de l'élixir de l'ame matérielle, & d'un corps délié, tel que les Poëtes en donnoient

aux

aux Dieux. Les Anciens le regardoient comme le véhicule & le chariot de l'ame, ὄχημα ψυχῆς.

A ces trois parties, que l'homme terreſtre conſerve toûjours, il s'en joint deux autres, ſavoir le corps groſſier, & l'ame déréglée propre à ce corps.

Ainſi dans l'homme terreſtre deux corps & trois ames. Les Platoniciens diſoient quelquefois que l'eſprit divin réſide dans la tête, l'ame ſubtile dans la poitrine, & l'ame animale dans le ventre. D'autrefois ils parloient de ces trois ames comme n'en faiſant qu'une, mais partagée par des qualités ſort contraires.

Tel eſt en ſubſtance le ſyſtème de Pythagore & de Platon. J'ai tâché de l'expoſer clairement, ſans m'aſſujétir aux expreſſions dont ils ſe ſervoient; j'eſpère que cette eſpèce de traveſtiſſement ne le ſera pas méconnoître. Il faut maintenant le comparer au ſyſtème de Zoroaſtre, tel que je l'ai expoſé dans les Mémoires précédens, afin d'en remarquer l'analogie & les différences.

Les traits de conformité ſont frappans, & l'on ſent bien que Pythagore avoit puiſé ſes principes dans l'école de Zaratus: mais il ſe les étoit appropriés, en génie ſupérieur, qui donne aux leçons qu'il reçoit la tournure & le ton de ſes idées propres.

Pythagore convenoit, avec les Mages, que le mal ne pouvant venir de Dieu, il falloit en chercher l'origine dans une ſubſtance increée, éternelle par conſéquent, & jouiſſant d'une exiſtence néceſſaire, indépendante de celle de Dieu.

Il convenoit encore que Dieu avoit fait le monde parfait, & qu'en particulier l'état primitif de l'homme avoit été un état d'innocence & de béatitude: que le deſordre n'étoit entré dans le monde que par une cauſe étrangère à Dieu; que depuis cet évènement l'homme éprouvoit des contrariétés intérieures, par l'introduction d'une ame terreſtre.

Ainſi Pythagore & ſes partiſans étoient véritablement dualiſtes en ce ſens qu'ils regardoient l'Univers comme compoſé de deux ſubſtances dont la nature n'avoit rien de commun, ou de deux Principes coéternels, dont l'un étoit l'origine de tout bien, & l'autre l'origine de tout mal.

Mais Pythagore, en plaçant le mauvais Principe dans la matière, avoit mis entre les Mages & lui des différences considérables, que j'ai déjà remarquées & que je vais détailler un peu davantage.

1.° Dans le système du philosophe Grec, la mauvaise substance avoit été l'un des principes constitutifs de l'Univers primordial. Le monde n'étoit pas alors actuellement mauvais, parce que les passions de l'ame matérielle étoient assujéties & dirigées vers le bien, par l'esprit divin qui s'en étoit rendu le maître: mais il étoit mauvais en puissance, parce qu'il portoit dans son sein un principe de mal & de desordre, qui ne pouvoit manquer d'agir, dès qu'il ne seroit plus assez réprimé.

Dans le système des Mages, au contraire, le monde primitif étoit sans aucun défaut, n'ayant en soi aucun principe de corruption, parce que la matière, substance purement passive, n'étoit mûe & animée que par l'esprit divin que Dieu avoit répandu dans son ouvrage. Le desordre n'avoit pû s'y glisser que par l'arrivée posterieure d'Arimane, qui trouva le moyen de s'introduire dans le monde sublunaire.

2.° Dans le système des Mages, Oromaze est un écoulement pur & lumineux de la substance divine; l'ame principe du mal n'a jamais pû pénétrer jusqu'à lui. Pythagore n'avoit pas des idées si hautes de l'ame du monde, puisqu'il la composoit de l'esprit divin, & de ce qu'il y avoit de moins déréglé dans l'ame de la matière.

3.° Mais si Pythagore rabaissoit Oromaze, il relevoit Arimane ou le Principe du mal. Il est vrai qu'il mettoit une différence entre l'ame de la matière déliée & l'ame de la matière grossière: mais, d'une part, l'ame subtile fut la source du premier desordre; & de l'autre, l'ame grossière, qui dans le fond est de la même nature que l'ame subtile, ne paroît pas être essentiellement incorrigible.

4.° Le combat des ames humaines est moins violent dans le système de Pythagore que dans celui des Mages. Selon Pythagore & Platon, l'homme a maintenant trois ames, savoir l'esprit divin, essentiellement bon, l'ame grossière, réceptacle

des passions impures; & l'ame subtile, qui tient en quelque façon le milieu entre les deux autres, & qu'il est moins question de combattre que de diriger & de défendre contre les atteintes de l'ame grossière, qui veut se réunir inséparablement avec elle. Car, dans le système de Pythagore, l'esprit divin n'a de communication immédiate qu'avec l'ame subtile, celle-ci avec l'ame grossière, & cette dernière avec le corps terrestre.

5.° Selon Pythagore l'homme, dans l'état primitif, n'ayant qu'un corps subtil, étoit immortel, & n'avoit pas besoin de se perpétuer par la génération, dont il ignoroit le desir brutal: il n'est devenu mortel que par son union avec un corps grossier, qui n'est par conséquent qu'une prison infecte, où les Dieux ont enfermé notre ame, & qui nous inspire, avec les passions infames, le desir de former de nouvelles prisons pour des ames criminelles comme nous.

Les Mages n'adoptoient point une erreur si contraire aux vûes du Créateur & au bien de la société. Ils croyoient que Dieu avoit formé l'homme avec un corps semblable au nôtre, & que ce corps n'est devenu mortel que par l'acharnement avec lequel les deux ames s'y combattent. En conséquence, ils n'abhorroient point la génération, qu'ils regardoient comme très-respectable en elle-même, quoiqu'ils reconnussent que la mauvaise ame y avoit répandu son poison, en y joignant la concupiscence.

6.° Les philosophes Grecs étoient bien éloignés de reconnoître, avec les Mages, que chaque homme, à la fin des temps, ressusciteroit avec le corps qu'il avoit pendant sa vie mortelle; ç'auroit été, dans leur hypothèse, lui faire conserver une prison pour le temps de la délivrance générale: d'où je conclus que la Métempsycose, inalliable avec le dogme de la résurrection, étoit une invention de Pythagore, ou qu'il l'avoit reçûe des Indiens, chez lesquels elle s'est conservée jusqu'à nos jours.

Quoi qu'il en soit, Pythagore & Platon ne gagnèrent rien aux changemens qu'ils firent dans le système de Zoroastre; je veux dire qu'ils ne réussirent pas mieux que lui dans l'explication

de l'origine du mal moral, considéré tant du côté de Dieu que du côté de l'homme.

En effet, en suivant leur système, le péché ne s'insinua dans l'homme céleste, que parce que le Dieu suprême en avoit abandonné la formation aux Dieux inférieurs; car il est vraisemblable que, s'il en eût été l'auteur immédiat, il auroit tellement compassé la portion de l'ame subtile avec la portion de l'esprit divin que l'empire seroit toûjours resté au dernier; mais on ne pouvoit exiger la même adresse des Dieux subalternes. C'est ainsi que Pythagore & Platon s'écartèrent, dans un point très-essentiel, de la tradition du genre humain; car il est certain que toutes les Nations & toutes les religions du monde s'accordoient à regarder l'homme comme immédiatement sorti des mains du Dieu souverain, & même comme le chef-d'œuvre de ses productions.

C'est en vain que Platon fait dire par le Dieu suprême, aux Dieux inférieurs, qu'il les charge de la formation de l'homme, parce que s'il y mettoit la main, il le feroit nécessairement égal aux Dieux. Cette raison est misérable, car les Dieux eux-mêmes, quoique fils immédiats du Dieu souverain, n'étoient cependant pas égaux entre eux en être, en sagesse, en puissance. Par conséquent, de l'aveu même de Platon, Dieu pouvoit produire par lui-même des êtres inférieurs au dernier des Génies. On voit bien que ce Philosophe vouloit esquiver la difficulté, & mettre Dieu hors de cause, & qu'il ne dévoroit cette absurdité que par nécessité de système: mais c'étoit encore en pure perte; car lorsque Dieu permit aux Génies de former l'homme, ignoroit-il ce qui devoit en arriver? ne prévoyoit-il pas que ce nouvel être devoit apporter le desordre dans l'Univers? Pourquoi donc permet-il son existence? pourquoi l'ordonne-t-il? pourquoi, s'il ne se charge pas lui-même d'exécuter cette tâche, ne la fait-il pas du moins exécuter sous sa direction, en donnant aux Génies des instructions plus sûres & plus précises? Dieu n'a donc pas fait tout ce qu'il pouvoit pour empêcher le mal: non seulement il l'a permis, mais il s'est conduit de façon que le desordre étoit immanquable. Ainsi Platon, par

ſon ſyſtème, retomboit dans tous les inconvéniens qu'il vouloit éviter.

Nos Philoſophes n'expliquoient pas plus heureuſement le péché, à le conſidérer du côté de l'homme pécheur. Nous avons vû, dans les Mémoires précédens, combien le dénouement inventé par les Mages étoit mal-adroit. Il s'agit de ſavoir, diſions-nous, comment le même être peut être bon & mauvais tout-à-la-fois; & pour rendre raiſon de ce phénomène, on ſuppoſe deux ames contraires, deux *moi* tout différens, l'un eſſentiellement bon, & l'autre eſſentiellement mauvais.

Le dénouement imaginé par nos Philoſophes n'étoit pas moins ridicule: au lieu de deux ames, ils en mettoient trois dans l'homme terreſtre. Eh comment trois ames peuvent-elles faire un ſeul *moi!* comment l'eſprit divin peut-il ſe mêler ſi bien avec l'ame matérielle qu'il en réſulte une ame unique, qui toute entière penſe, veuille & ſente individuellement? Il eſt certain que notre ame réunit en elle la raiſon, des inſtincts naturels & des paſſions: c'eſt un problème à réſoudre, parce qu'il s'agit d'un ſujet unique; mais il n'y a plus de problème, ſi ce ſont trois ames; car il n'eſt pas difficile de comprendre que trois ſujets différens aient des qualités différentes.

Mais en ſuppoſant ces trois ames, dans laquelle des trois réſidera le péché? l'eſprit divin, ou le νοῦς, n'en eſt pas ſuſceptible: la ſubſtance divine, dont il découle, eſt eſſentiellement bonne, eſſentiellement incorruptible; elle n'eſt pas libre pour le mal. D'un autre côté, l'ame ſubtile & l'ame groſſière étant, par leur nature, deſtituées de raiſon, & portées aux inſtincts & aux paſſions, ne peut avoir de liberté pour le bien. Je cherche où réſide le crime, je demande quel eſt le criminel, & je ne trouve ni l'un ni l'autre.

Dira-t-on, en effet, que le deſordre eſt ſurvenu parce que le νοῦς, au lieu de réprimer les ſaillies de l'ame matérielle, a laiſſé tomber les rênes, & s'eſt par-là aſſujéti lui-même à l'ame ſenſible. Ce ſeroit donc le νοῦς qui ſeroit le criminel, puiſqu'il s'eſt endormi par une négligence condamnable: le νοῦς eſt donc libre pour le mal comme pour le bien: il eſt donc inutile,

pour expliquer l'origine du mal, d'admettre plusieurs ames dans l'homme, puisqu'une seule suffit. Mais en admettant une ame unique, donnons nous de garde d'en faire un écoulement de la substance divine, incapable d'erreur & de corruption: il n'y a que le dogme de la création proprement dite, qui puisse nous mettre sur la voie de résoudre les difficultés.

Je ne pousserai pas ces raisonnemens plus loin; je ne les rappelle de nouveau que pour faire sentir de plus en plus la vanité de ces systèmes de fantaisie, dans lesquels on sacrifie les vérités les plus précieuses & les plus sacrées, à la demangeaison de pénétrer plus avant que les autres dans des mystères qui seront toûjours au dessus de notre portée. On s'applaudit d'avoir écarté des difficultés embarrassantes, & l'on ne s'aperçoit pas que l'on n'explique rien, & que les mêmes difficultés renaissent du système qui sembloit les devoir anéantir.

## SECONDE PARTIE.

### *Système des anciens Hérétiques sur l'origine du mal.*

ON ne fut jamais plus occupé de la grande question de l'origine du mal que vers le commencement de l'ère Chrétienne. Les Grecs avoient repris leur ancien goût pour les spéculations métaphysiques; & non contens de la philosophie de Pythagore & de Platon, ils y joignirent celle des Barbares, c'est-à-dire celle de Zoroastre & des Mages.

Plusieurs de ces nouveaux Philosophes, tant parmi les Juifs que parmi les autres peuples, convaincus par les merveilles que les Apôtres & les Disciples de Jésus-Christ opéroient à leurs yeux, & par les autres preuves qui constatoient la divinité du Christianisme, parurent embrasser la foi. Mais n'ayant pas cette simplicité de cœur qui caractérise les vrais Chrétiens, ils apportèrent dans l'Église les préjugés qu'ils avoient sucés dans leurs écoles, & ne réussirent que trop à former des prosélytes. Ils employèrent leur savoir & leur esprit à concilier les vérités du salut avec les principes d'une philosophie toute

humaine, & ſe formèrent une religion qui n'avoit guère qu'un vernis de Chriſtianiſme.

Le détail de leurs erreurs, que les écrivains de l'antiquité nous ont tranſmis, nous cauſe autant de pitié que d'indignation: on les prendroit pour des extravagans qui ne s'entendoient pas eux-mêmes. Mais en y faiſant une attention plus ſérieuſe, on découvre ſans peine qu'il ne faut pas prendre à la lettre les expreſſions myſtiques dont ils enveloppoient leurs opinions, à la manière des Pythagoriciens.

Comment ſe perſuader, en effet, que la longue généalogie des Éons de Valentin ne ſoit pas allégorique? ce n'étoit autre choſe que les attributs de Dieu perſonifiés, ou pluſtôt la doctrine des émanations divines, que Pythagore avoit appriſe de Zoroaſtre, & ſur laquelle les Juifs cabaliſtes & les nouveaux Platoniciens avoient bâti des chimères. Nos hérétiques trouvant, dans la foi de l'Égliſe, la génération éternelle du Verbe & la proceſſion du S.t Eſprit, ne crurent pas qu'il fut digne des Philoſophes de s'en tenir à ces deux dogmes; ils multiplièrent les émanations, & peuplèrent le Ciel intelligible d'une multitude d'Éons, qu'ils regardoient comme des ſplendeurs ſubſtantielles du Père, & auxquelles ils donnèrent des noms ſymboliques.

Je ne m'engagerai point dans la diſcuſſion de leur doctrine; elle eſt du reſſort de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, ſur laquelle je ne veux point entreprendre. Il ſuffira, pour mon deſſein, de préſenter ſommairement le plan de leur philoſophie, & de remarquer les changemens que le Chriſtianiſme les obligea de faire au ſyſtème de Pythagore & de Platon: car quoiqu'ils s'exprimaſſent diverſement ſur quelques articles, chacun d'eux tâchant d'enchérir ſur ceux qui l'avoient précédé, ils ſe réuniſſoient néanmoins ſur les points les plus importans, & c'eſt à cela ſeul que je m'attache ici.

1.° Ils convenoient entre eux, & avec les Platoniciens, qu'il faut chercher l'origine du mal dans une ſubſtance indépendante de celle de Dieu; car ils étoient fortement convaincus, même encore plus groſſièrement que Platon, que les paſſions, ſource de tout mal moral & de tout deſordre, ſont quelque choſe

de ſubſtantiel, qui s'attache à l'ame, & la ſouille à peu près comme la graiſſe pénètre dans une étoffe.

2.° Ils croyoient, avec Pythagore & Platon, que la matière, ou pluſtôt l'ame de la matière, étoit Principe du mal; & par conſéquent que c'étoit une ſubſtance incréée, éternelle, & indépendante de Dieu quant à ſon exiſtence; mais ils en avoient plus d'horreur que ces deux Philoſophes, la regardant comme un être dont on ne pouvoit rien faire de bon: peu s'en falloit qu'ils n'euſſent du mauvais Principe les mêmes idées que les Mages avoient de leur Arimane.

3.° Ils s'éloignoient de la croyance des uns & des autres en ne voulant point attribuer à Dieu la formation immédiate de l'Univers, ouvrage qu'ils croyoient indigne d'une majeſté auſſi pure & auſſi ſainte. Ils prétendoient qu'un des Éons (encore n'étoit-ce pas un des principaux) avoit conçu ce projet, ſans en prévoir les ſuites funeſtes, dans la vûe de contribuer à la gloire de l'Être ſuprême; & que cet Éon avoit fait émaner de lui, ou avoit pris de la ſubſtance divine les génies & les ames des hommes, qu'il avoit diſperſés dans le monde pour le gouverner ſous ſes ordres.

Mais cet Éon, quelque parfait qu'il fût, étant fort inférieur à Dieu en lumière & en puiſſance, on ne devoit pas être ſurpris qu'il eût fait des fautes, quoiqu'à bonne intention, tant dans la création que dans le gouvernement de l'Univers. En effet, le mal prévalut bien-tôt de toutes parts; l'ame de la matière s'unit fortement à pluſieurs des Génies & des Anges qui devinrent des Démons mal-faiſans: l'ame de l'homme céleſte ſe pervertit auſſi, & le Créateur l'enferma dans la priſon d'un corps groſſier, pour la punir de ſa révolte.

Ce même Créateur voyant, dans la ſuite, que les hommes corrompoient leurs voies de plus en plus, réſolut de les exterminer par un déluge univerſel, dont il ne laiſſa échapper qu'une ſeule famille, pour former une nouvelle génération. Cette génération ayant pouſſé la corruption encore plus loin que la précédente, le Créateur prit le parti de s'attacher un peuple qui conſervât au moins quelques traces du véritable culte; & comme

ce peuple groſſier n'étoit point en état de s'élever à Dieu par l'eſprit & par l'amour, il voulut le tenir en bride par les menaces, les punitions, & par les loix incommodes & rigoureuſes dont il le ſurchargea. Le Créateur étoit donc proprement le Dieu du peuple Hébreu: c'eſt lui qui donna la loi à Moyſe, & qui parla aux Patriarches & aux Prophètes; de-là vient le mépris que nos hérétiques témoignoient pour les livres de l'ancien Teſtament.

4.° Enfin le Dieu ſouverain, voyant que le Créateur s'épuiſoit en vains efforts pour remettre l'ordre dans l'Univers, fût touché de compaſſion pour le genre humain, & envoya à ſon ſecours le Λόγος, ſon fils bien-aimé, le premier & le principal de ſes Éons, qui parut dans le monde revêtu de l'apparence d'un corps mortel, & connu ſous le nom de Jéſus. Je dis *de l'apparence d'un corps mortel*, car nos hérétiques ne penſoient pas que le Verbe ſe fût uni un corps réel & paſſible, dont ils croyoient la nature eſſentiellement mauvaiſe & principe du mal: auſſi diſoient-ils que Jéſus-Chriſt n'étoit né, n'avoit ſouffert, n'avoit été crucifié & n'étoit reſſuſcité qu'en apparence, & conſéquemment ils rejetoient le dogme de la réſurrection des corps. Cette héréſie parut dans l'Égliſe dès le temps des Apôtres: elle ſe diviſa en pluſieurs branches, & ſes partiſans étoient connus ſous la dénomination générale de *Docétes*, du mot grec δοκέω, *je parois*. La pluſpart des Gnoſtiques étoient *Docétes*.

Jéſus, diſoient-ils, enſeignoit aux hommes la vraie *Gnoſe*, c'eſt-à-dire la ſcience du ſalut: il leur fit connoître le Père, c'eſt-à-dire le Dieu ſouverain des Eſprits: il leur apprit à ſe ſéparer de la matière & des paſſions, pour s'attacher immédiatement au Principe de la lumière, dans lequel il ne ſe trouve aucun mélange de ténèbres; & leur montra la néceſſité de la continence parfaite, comme le ſeul moyen d'achever efficacement la purification de l'ame. Nos Docétes, nommés ſouvent, par cette raiſon, *Encratites*, ou Continens, déteſtoient le mariage & la génération, qui, ſuivant leurs idées, n'étoient

propres qu'à perpétuer la captivité des ames. Si Platon n'avoit pas poussé si loin les conséquences de ses principes, c'est que la philosophie n'étoit guère pour les Payens qu'un jeu d'esprit, dont ils faisoient abstraction selon les circonstances; au lieu que les Gnostiques joignoient à l'intime persuasion tout le zèle d'un enthousiasme religieux.

Nos hérétiques prétendoient encore que le Créateur, le Dieu des Juifs, trompé par l'apparence humaine sous laquelle le Verbe s'étoit déguisé, ne put le reconnoître pour le Λόγος. Choqué de ce que Jésus vouloit abolir la loi de Moyse, comme ne pouvant conduire à la parfaite justice, il excita les Juifs à s'opposer à sa prédication, à le faire périr comme un imposteur, & à persécuter ses disciples après sa mort. Le Créateur étoit, selon les Gnostiques, *le Prince de ce monde, le Dieu de ce siècle,* adversaire de Jésus-Christ; & les principautés & les puissances de l'air, dont parle S.[t] Paul, étoient les Anges subordonnés au Dieu créateur.

Je ne prétends pas que tous les Gnostiques se portassent à blasphémer ainsi contre l'Auteur de l'Univers; mais plusieurs d'entre eux tiroient ces conséquences odieuses, & leur système les y conduisoit naturellement. Ceux mêmes qui donnèrent dans cet excès, ne regardoient pas le Créateur comme le Principe du mal: quoiqu'ils le crussent coupable de fautes énormes, ils l'excusoient par ses bonnes intentions, & par le zèle dont il étoit animé pour la gloire du Dieu suprême. Au reste ils le caractérisoient par un titre qui nous paroîtroit bien auguste, mais qui l'étoit peu selon leur manière de penser; ils l'appeloient *le juste,* par opposition à Dieu, qu'ils appeloient *le bon,* pour faire entendre que la bonté de Dieu ne lui permettoit pas de punir les scélérats; au lieu qu'un simple Éon s'y portoit aisément, parce qu'il n'étoit pas la bonté par essence. Et c'est ainsi que les Gnostiques expliquoient l'origine du mal physique ou de punition, qui est constamment attribuée à Dieu dans les livres de l'ancien Testament.

On voit par cet exposé que le système des Gnostiques

étoit, pour le fond, le même que celui des Pythagoriciens & des Platoniciens, mais que nos hérétiques y firent quelque changement, pour lui donner un extérieur de Christianisme. Je vais résumer en peu de mots les différences qui se trouvent entre les deux hypothèses.

1.° Les Gnostiques se rapprochant de Zoroastre, regardoient le Principe du mal comme plus mauvais que les Platoniciens ne l'avoient imaginé; & comme ils convenoient, avec ceux-ci, que le Principe du mal étoit dans la matière, ils avoient de la matière, ou du moins de l'ame de la matière, à peu près les mêmes idées que les Perses avoient d'Arimane. Ils prétendoient, en conséquence, que l'Univers n'étoit pas l'ouvrage de Dieu, mais seulement d'un Éon subalterne.

2.° La nécessité de relever Jésus-Christ, le Verbe de Dieu, au dessus de tous les Éons, les obligeoit à rabaisser l'Éon créateur fort au dessous de l'*Oromaze* des Perses & du *Démiurgue* de Pythagore & de Platon; ils mettoient même sur son compte les fautes & les erreurs dont Platon accuse à peine les Dieux ou Génies inférieurs.

3.° Ils n'étoient pas plus heureux dans l'explication de l'origine du mal: croyant les esprits émanés de la substance de Dieu capables de tous les vices spirituels, sans avoir recours à l'ame de la matière, qui, selon eux, n'étoit que l'origine des vices charnels, ils s'éloignoient également de la doctrine de Zoroastre, de Pythagore & de Platon, qui posoient comme un principe fondamental que la substance de Dieu est tellement pure & inaltérable, qu'aucun mal ne peut venir ni d'elle, ni de ce qui en est émané. Les Gnostiques s'étoient formés des idées différentes des émanations divines, d'après l'école d'Alexandrie & les Juifs cabalistes, quoiqu'ils n'aient pas été, comme eux, jusqu'à reconnoître la matière pour le dernier & le plus imparfait écoulement de la divinité.

Si l'on veut s'instruire à fond de la doctrine des Gnostiques, on peut consulter l'histoire du Manichéisme de M. de

Beaufobre, où l'on trouvera des chofes bien penfées & bien approfondies. Il eft fâcheux que cet habile homme montre partout un acharnement odieux contre les Pères de l'Églife; qu'il s'attache à juftifier les mœurs des anciens hérétiques, fans exception, & qu'il pouffe même le fanatifme jufqu'à faire l'apologie de leur doctrine monftrueufe, en la préfentant comme une erreur innocente.



# *CINQUIÈME MÉMOIRE*
## *SUR*
# *LE PRINCIPE ACTIF DE L'UNIVERS.*

## SECONDE ÉPOQUE,

### *Qui s'étend depuis Thalès jusqu'à Socrate.*

Par M. l'Abbé LE BATTEUX.

EN préſentant, ſous la première Époque, les opinions des Chaldéens, des Perſes, des Égyptiens, des Phéniciens, & celles des Grecs dans les temps fabuleux, nous avons tâché de faire voir que partant toutes de la même origine & du même principe, elles ſe réduiſoient aux mêmes points, quoique ſous des aſpects différens. On y a vû que la Lumière & les Ténèbres, Oromaze & Arimane, Oſiris & Typhon, Jupiter & les Titans n'étoient que des expreſſions poëtiques & figurées, qui revêtoient myſtérieuſement des idées auſſi ſimples que celles que nous avons aujourd'hui ſur les Cauſes premières; & qu'on n'avoit employé ces expreſſions dans les premiers temps, que parce qu'il eſt plus aiſé à l'eſprit humain de s'égarer dans des penſées ſublimes, que de marcher dans la voie unie & ſimple.

Dans cette ſeconde Époque, dont les Grecs ſeuls ont eu tout l'honneur, les Sages commencent à ſe mettre à la portée des autres hommes, & à ſe rapprocher du ſens commun. Peut-être qu'à la fin on s'étoit laſſé d'admirer des merveilles qu'on ne comprenoit pas, & que la ſimplicité d'expoſition, ayant d'ailleurs le mérite de la nouveauté, avoit paru plus convenable pour attirer l'attention des peuples de la Grèce, un peu moins ſuſceptibles d'enthouſiaſme & de fanatiſme que les Aſiatiques & les Égyptiens.

Cependant il ne faut pas croire que la Philoſophie va

devenir un jour clair : quand le sera-t-elle? Ce sera tout au plus une espèce de lueur, où on pourra entrevoir, je ne dis pas la vérité des choses, mais quelque partie de la pensée de ceux qui ont écrit.

On observera que c'est sous cette Époque que la Philosophie commence. Dans les temps antérieurs, la foi du genre humain, contenant l'histoire de l'origine du monde, & dans cette histoire les grands principes de la religion & de la morale, avoit servi de base aux raisonnemens philosophiques : on convenoit des faits & des causes, & même des conséquences ; & si on raisonnoit, ce n'étoit que sur la meilleure manière de les voir & de les faire connoître aux autres. A compter du moment d'où nous partons, on verra le contraire, je veux dire les causes, les effets, tous les principes de la religion & des mœurs, dépendre des systèmes établis par la Métaphysique, & flotter, au gré des opinions, entre le sentiment intime, qui est d'accord avec l'histoire des premiers temps, & les idées ingénieuses des beaux esprits, qui fermant les yeux sur les traditions antiques, ont cru trouver dans leur tête le dénouement de toutes les difficultés.

Ce cinquième Mémoire aura pour objet les idées des philosophes Grecs qui ont admis deux Principes, l'un efficient, l'autre matériel. Le suivant renfermera les idées des Philosophes des mêmes siècles qui ont paru n'admettre que l'Unité.

## *IDÉES des Philosophes Grecs qui ont admis clairement deux Principes dans la Nature, depuis Thalès jusqu'à Socrate.*

Pour présenter ces idées avec plus de netteté, nous exposerons d'abord, dans un premier article, les principaux textes qui nous restent des anciens Philosophes dont nous recherchons ici les pensées. Dans un second article nous donnerons le texte même d'Ocellus, traduit en françois, avec des remarques courtes, pour faciliter l'intelligence du système.

Ce morceau, un des plus précieux de l'antiquité philosophique, instruira plus le lecteur que tous les textes isolés qu'on

tâche de rapprocher, parce qu'on y verra les parties & leurs liaiſons réciproques pour former un tout.

## ARTICLE I.

### *Penſées de l'École de Thalès & de celle de Pythagore ſur le Principe actif de l'Univers.*

THALÈS & Pythagore, pères de la philoſophie Grecque, l'un en Aſie, l'autre dans cette partie de l'Italie nommée alors la *grande Grèce*, parurent à peu près dans le même temps, environ cinq cents ans avant Jéſus-Chriſt.

Entrans dans la carrière, l'un plein d'un ſens droit qui le portoit à obſerver la Nature, l'autre rempli d'un feu qui le portoit à l'enthouſiaſme, ils marquèrent ſenſiblement, par leurs différences parallèles, les deux manières de philoſopher qui ſont parvenues juſqu'à Newton & Léibnitz, & qui probablement iront au-delà. Le ſang froid, qui ſemble être l'attribut diſtinctif du Philoſophe, étoit le plus ſûr; cependant l'enthouſiaſme a quelquefois été plus heureux.

L'École de Thalès a mis conſtamment la Terre au centre du monde (car il n'eſt pas inutile, en commençant, de marquer avec préciſion le lieu de la ſcène où vont ſe livrer les combats philoſophiques). Dans l'eſpace compris entre la Terre & la ſphère de la Lune, il plaça les trois autres élémens, l'eau, l'air & le feu: on ſait que le quatrième étoit la terre. Depuis la ſphère de la lune juſqu'à celle des étoiles incluſivement, étoit répandue une matière céleſte & divine, dont les aſtres étoient compoſés, dans laquelle ils nageoient, de laquelle ils ſe nourriſſoient. Au-delà des étoiles étoit un eſpace immenſe, ſans rives & ſans fond, où l'imagination de nos Philoſophes ſe perdant, laiſſoit leur eſprit ſans appui & ſans objet.

Dans l'école Italique, ainſi ſurnommée pour la diſtinguer de celle de Thalès qui fut appelée l'Ionique, on prit peu à peu d'autres idées. Pythagore, qui avoit paſſé quarante ans tant en Égypte qu'en Aſie, avoit rapporté dans ſa patrie le ſymbole de l'œuf myſtique, qui étoit l'emblême du monde dans les

Mythologies orientales. Ce fut une raiſon, dans ſon École, pour placer au centre du monde le Soleil, ſeul principe ſenſible de chaleur & de vie dans l'Univers.

Quelque part que fut placée la terre, elle avoit, dans tous les ſyſtèmes, autour d'elle les trois couches élémentaires dont nous avons parlé: toute la philoſophie Grecque a été d'accord ſur ce point, auſſi-bien que ſur l'exiſtence de la matière céleſte ou éthérée. Mais l'immutabilité de celle-ci donnant peu de priſe aux diſputes & aux raiſonnemens, la philoſophie deſcendit dans le monde ſublunaire, dont les variations continuelles donnent lieu aux recherches du *comment* & du *pourquoi*, & fourniſſent une matière abondante à la Philoſophie, laquelle eſt eſſentiellement la connoiſſance de la Nature par ſes cauſes.

On verra, au commencement du ſecond article de ce Mémoire, ce que les Anciens entendoient par ce mot *nature*, & que ſouvent ils le prenoient pour la divinité même, en tant qu'elle agit ſur la matière, ſur les élémens formés de la matière, & ſur les êtres organiſés, formés des élémens: ce qui a produit un mélange preſque continu de leur Théologie avec leur Phyſique, comme on va le voir dans les textes que nous allons citer, à commencer par ceux de Thalès.

*Cic. de Nat. Deor. I, 10.* *Thales Mileſius aquam dixit eſſe initium rerum, Deum autem eam mentem quæ ex aquâ cuncta fingeret.* On voit clairement dans ce texte le principe paſſif, *ex aquâ*, & le principe actif, *fingeret*. Ce Philoſophe diſoit que « Le plus ancien de tous les
*Laërt. I, ſeg. 35.* » Êtres étoit Dieu, parce qu'il n'avoit point été engendré; &
» que le plus beau étoit le monde, parce qu'il étoit l'ouvrage de Dieu. »

Si on fait attention à la manière dont il parloit de la divinité & de ſon action dans le monde, on verra que ſes penſées ne différoient point de celles que nous avons vûes ſous la première époque. Dieu, ſelon lui, ſe trouvoit par-tout, il animoit tout,
*Cic. de Leg. II, 11.* il rempliſſoit tout: *Omnia quæ cernuntur, Deorum eſſe plena.*

*Laërt. ibid.* Il eſt vrai qu'il répondit un jour que Dieu étoit *Ce qui n'a ni commencement ni fin*, & que cette définition pourroit s'entendre de la matière même ou de l'eſpace: mais Thalès ayant dit

dit ailleurs que Dieu étoit une Intelligence, *mens ;* qu'il étoit l'auteur & l'artiste de tout ce qui se fait dans la Nature, *fingeret cuncta ;* qu'il étoit juge & témoin des plus secrètes pensées de l'homme; il résulte de toutes ces idées réunies une définition exacte de la Divinité : c'étoit, selon Thalès, *une Intelligence éternelle, infinie, qui a fait le monde & qui le gouverne.* *Laërt. c. 8.*

Il est vrai encore que ce Philosophe ayant dit, que la Nécessité étoit la maîtresse souveraine de tous les êtres, semble insinuer que Dieu même seroit soûmis à cette puissance aveugle, ce qui détruiroit le sens de cette définition. Mais cette même Nécessité, selon Stobée, n'étoit, dans les principes de Thalès, que la résolution fixe & la puissance immuable d'un Être prévoyant : Κρίσις βεβαία καὶ ἀμετάτρεπτος δύναμις προνοίας. Définition qui peut aller avec la liberté d'un Être infiniment sage, lequel ne peut changer que parce qu'il a tout vû. C'étoit l'opinion des Anciens sur ce qu'ils appeloient *Nécessité. Démocrite & Parménide disoient*, selon Plutarque, *que tout se faisoit par les loix de la Nécessité; mais cette Nécessité étoit la même chose que le Destin, la Justice & la Providence, qui a fait & qui entretient le monde.* *Eclog. Phys. c. 8.* *De Plac. 1, 24.*

Toute l'École d'Ionie a suivi les traces de son maître; à cette différence près, que quelques-uns de ces Philosophes ont jugé à propos d'envisager le principe matériel sous une autre forme. Thalès l'avoit vû comme une vapeur aquatique, parce que le principe humide lui paroissoit la source de tous les êtres produits. Anaximandre le vit comme un sujet informe, *non fini*, non terminé, & au lieu de l'appeler *eau,* comme avoit fait son maître, il lui plut de l'appeler *infini :* Τῶν ὄντων τὴν ἀρχὴν εἶναι τὸ ἄπειρον. Anaximène prétendit y voir de l'air plutôt que de l'eau. Enfin Anaxagore crut y voir clairement un amas immense & immobile de parties, déterminées chacune dans leur espèce, comme autant de pièces toutes taillées, pour entrer dans la composition de l'Univers, lorsqu'il plairoit à l'Intelligence infinie de leur donner le mouvement & de leur marquer la place qu'elles devoient occuper. Nous avons développé sa doctrine ci-devant, dans un Mémoire particulier. *Plut. de Plac. 1, 3.* *Mém. de l'Acad. t. XXV.*

Nous ne nous arrêtons pas plus long-temps dans cette Ecole, dont la doctrine est assez connue sur la question dont nous faisons l'histoire. « Ils ont tous, dit Aristote, admis un ou plusieurs » principes corporels, comme cause matérielle, & à cette cause, » conduits par l'instinct même de la raison, & forcés par la vérité, » ὑπὸ τῆς ἀληθείας ἀναγκαζόμενοι, ils en ont ajoûté une autre » pour principe du mouvement, quelques-uns même deux; » parce que, dit-il encore, la régularité des êtres & leur for» mation ne peuvent être vrai-semblablement attribuées ni au » feu, ni à la terre; que ces Philosophes n'ont pû le penser; » & qu'on ne peut pas non plus en faire honneur au hasard, ni à la fortune. » Il répète à peu près les mêmes choses dans le chapitre V. Cette autorité vaudra plus qu'une longue Dissertation, au jugement de ceux qui savent de quelle manière Aristote a traité les Philosophes du siècle dont nous parlons.

*Metaph. I, 3.*

Je sens combien de détails on pourroit me demander, & combien de questions on pourroit me faire, sur ce peu d'idées que je n'ai presque qu'indiquées; mais si j'y répondois à présent, je serois obligé d'anticiper sur ce que je dois dire des Philosophes postérieurs, dont l'objet a été de développer les principes & les opinions des Anciens. Ce sera la matière des Mémoires qui viendront ci-après. Passons à l'école Italique.

Pythagore prétendit donner une Cosmogonie plus relevée que celle qu'on avoit connue avant lui. Son long séjour en Égypte & parmi les Chaldéens, joint à son goût naturel pour toutes les expressions qui naissent de l'enthousiasme ou qui le produisent, lui firent concevoir l'idée d'un langage extraordinaire, qui tenoit une sorte de milieu entre la simplicité de l'École de Thalès & la mysticité des prêtres Égyptiens.

Nous exposerons ses idées avant que de produire ses expressions, par la règle qu'il faut procéder du plus connu au moins connu.

*Pythagoras censuit Deum esse animum per naturam rerum intentum & commeantem ex quo animi nostri carperentur.* « Pythagore a pensé que Dieu étoit un esprit répandu & agissant dans la Nature, & que nos ames étoient des parcelles de sa substance. »

*Cic. de Nat. Deor. I, 12.*

S.t Justin, auquel on peut joindre S.t Clément d'Alexandrie, développe cette doctrine avec plus d'étendue: « Écoutez ce que dit Pythagore, voici comme il parle: Dieu est un; il n'est « point, comme quelques-uns le croient, hors du monde, mais « dans le monde même, & tout entier dans la sphère entière. « Il a l'œil ouvert sur tout ce qui naît & qui se produit: c'est « lui qui forme tous les Êtres immortels, qui est l'auteur de « leurs puissances & de leurs œuvres, l'origine de toutes choses, « le flambeau du Ciel, le père, l'esprit, l'ame de tous les êtres, « le moteur de toutes les sphères: c'est ainsi que parle Pythagore. » Οὕτω γὰρ ἔφη· ὁ μὲν Θεὸς εἷς· αὐτὸς δὲ οὐχ ὥς τινες ὑπονοοῦσιν ἐκτὸς τᾶς διακοσμήσιος, ἀλλ' ἐν αὐτᾷ, ὅλος ἐν ὅλῳ τῷ κύκλῳ· ἐπισκοπῶν πάσας τὰς γενέσιας ἐστι, κρᾶσις ἐὼν τῶν ὅλων αἰώνων, καὶ ἐργάτας τῶν αὐτοῦ δυνάμιων καὶ ἔργων· ἀρχὰ πάντων, ἐν οὐρανῷ φωστὴρ, καὶ πάντων πατὴρ, νοῦς καὶ ψύχωσις τῶν ὅλων, κύκλων ἁπάντων κίνασις· οὕτω μὲν οὖν ὁ Πυθαγόρας. Nous allons reprendre séparément les propositions de ce texte important, & les exposer en peu de mots, dans le sens de la philosophie de Pythagore.

*Parær. ad Gent. p. 47.*

*Cohort. ad Græc. n.° 19.*

Ce Philosophe présente d'abord l'unité de Dieu, exprimée avec toute la netteté & la précision possible, ὁ μὲν Θεὸς εἷς. *Il est un*, c'est-à-dire une substance unique, dont toutes les parties continues entre elles, s'étendent dans tout l'Univers, sans partage, sans différence, sans inégalité: ὅλος ἐν ὅλῳ.

Dieu n'est pas hors du monde, οὐκ ἐκτὸς τᾶς διακοσμήσιος. Apparemment qu'il y avoit eu avant Pythagore, comme il y en a eu après, des Philosophes qui avoient prétendu qu'il ne convenoit ni au repos ni à la majesté de la Nature divine, d'habiter dans un monde où règne une alternative perpétuelle de la vie & de la mort, par la corruption & la génération des êtres. Pythagore n'adopte point cette pensée; il veut que Dieu soit dans le monde, & tout entier dans tout le globe du monde, ἀλλ' ἐν αὐτᾷ, ὅλος ἐν ὅλῳ τῷ κύκλῳ.

Le monde est une sphère, mais une sphère dont toutes les parties intérieures sont ordonnées: c'est pour cela que Pythagore l'a appelé κόσμος; car on sait que c'est lui qui l'a nommé

ainſi: auparavant on l'appeloit πᾶν, φύσις, οὐρανὸς, *le Tout, la Nature, le Ciel.* Dieu eſt répandu dans cette ſphère; mais il y eſt contenu, & contenu de manière qu'il n'y a rien de lui hors d'elle, qu'il eſt tout entier dans la ſphère entière, peut-être même tout entier dans chacune de ſes parties; car il eſt un, & pluſieurs Philoſophes de cette école ont expliqué ainſi l'unité.

Pour ſe faire une idée juſte de cette penſée de Pythagore, il faut comparer Dieu dans le monde avec l'ame dans le corps humain. On ne conçoit pas que l'ame ſoit hors du corps organiſé qu'elle anime, οὐκ ἐκτὸς τᾶς διακοσμήσιος : elle eſt renfermée dans ſes limites, comme dans la circonférence d'un cercle, ἐν τῷ κύκλῳ. Elle eſt préſente dans chacune de ſes parties, & paroît toute entière par-tout où elle ſent, ὅλος ἐν ὅλῳ. On peut ſuivre cette analogie auſſi loin qu'on voudra, & appliquer ces traits à Dieu comme à l'ame du monde.

Dieu a l'œil ouvert ſur tout ce qui ſe produit, ἐπισκοπῶν πάσας τὰς γενέσιας; mais il agit en même temps qu'il voit, κρᾶσις ἐὼν τῶν ὅλων.

Il eſt l'auteur & l'ouvrier des puiſſances & de leurs œuvres, ἐργάτας τῶν αὐτοῦ δυνάμιων καὶ ἔργων. Par les puiſſances, Pythagore entend ſans doute les aſtres ou Dieux ſubalternes, les démons, les héros, les ames de toutes eſpèces, dont il a rempli toutes les ſphères plus qu'aucun autre Philoſophe. Mais ſoit que Dieu agiſſe par lui-même, ou par ſes miniſtres qui ſont les rayons de ſa puiſſance, c'eſt toûjours lui qui fait tout, parce qu'il eſt la cauſe des cauſes auſſi-bien que celle des effets, ἐργάτας τῶν αὐτοῦ δυνάμιων καὶ ἔργων.

Il en eſt le principe & l'origine, ἀρχὰ; c'eſt lui qui allume le feu qui éclaire le monde, ἐν οὐρανῷ φωστὴρ; il eſt le père, la vie & l'eſprit de tous les êtres, νοῦς καὶ ψύχωσις τῶν ὅλων.

Enfin, ſi on partage l'Univers en ſphères, & qu'il y en ait pour les différens aſtres & pour les élémens, c'eſt Dieu ſeul qui les meut & qui les gouverne, κύκλων ἁπάντων κίνασις.

En deux mots, qui ſont rapportés par Théophile d'Antioche: Θεὸς φύσις καὶ αὐτοματισμὸς τῶν πάντων, Dieu eſt la

*Nature*, parce que c'eſt par lui que naiſſent & que ſe forment tous les êtres: *αὐτοματισμός ἐστι*, parce que ſes opérations ſe font par un mouvement doux & naturel qui ſemble ſpontané dans tous les êtres, qui atteint d'une extrémité à l'autre, & diſpoſe tout avec autant de douceur que de force.

Cette doctrine étant le réſultat de celle des Orientaux, & en même temps la baſe & comme le texte qui a été commenté par les Philoſophes qui ſont venus depuis, il paroît eſſentiel d'en bien prononcer tous les articles.

Les Pythagoriciens ayant conſidéré la maſſe univerſelle, d'abord ſans ordre & dans un état de confuſion, ſemblent n'y avoir vu qu'un amas irrégulier de principes animés & inanimés. C'eſt le Chaos primitif, connu dans toutes les Nations, dans toutes les écoles de Philoſophie & de Théologie.

Conſidérant enſuite cette même maſſe dans l'inſtant du débrouillement, ils s'étoient figuré que la partie animée qu'ils ſe repréſentoient ſous l'image du feu, s'étoit dégagée peu à peu des parties groſſières; qu'enſuite s'éloignant de plus en plus par ſa légèreté naturelle, elle avoit formé une convexité lumineuſe, qui renfermoit dans les régions inférieures les autres parties, reſtées à des diſtances différentes, ſelon leur degré de groſſièreté ou de fineſſe.

Ceux qui plaçoient le feu au centre, ne faiſoient que ſuppoſer la direction du mouvement différente, en portant au milieu les parties que les autres portoient aux extrémités.

Après ce débrouillement fondamental, le feu actif & intelligent ſe portoit ſur les autres élémens: & il s'y portoit ou par lui-même, ou par des feux émanans de lui, comme autant de rayons ſubſtantiels qui devenoient ſes agens, ſoit pour former les globes, ſoit pour les gouverner dans l'eſpace, ou pour les peupler d'êtres déterminés par la ſageſſe de l'ordonnateur ſuprême.

En un mot, la quinteſſence du Chaos, raſſemblée principalement au centre ou à la circonférence du monde, avoit formé la divinité, conçûe par les Philoſophes comme une ame ſupérieure à la nôtre ſans doute, mais répandue comme elle

dans le corps du monde qu'elle animoit, présente comme elle & agissant dans toutes les parties, quoique plus sensiblement dans quelques-unes, telles que le Ciel, les astres & sur-tout le Soleil, qui, à en juger par son influence sur toutes choses, sembloit posséder l'empire & avoir le gouvernement essentiel de la Nature: *Hunc principale Naturæ regimen esse, opera ejus æstimantes.*

Plin. l. II, c. 5.

Pour se dispenser d'assigner la raison du passage de l'état desordonné du Chaos à l'état ordonné du monde, qui dans ce systême forme une difficulté insurmontable, & ne peut être tirée que d'une cause fatale, ou d'un effort aveugle des principes, quelques Pythagoriciens ont fait le monde éternel, alléguant pour raison que les qualités essentiellement actives d'élémens éternels avoient dû agir, & produire leur effet de toute éternité.

Ils se jetoient dans un précipice pour en éviter un autre; mais ces idées particulières s'accordoient toûjours avec la dualité: ils convenoient tous d'une substance active qui meut, qui pense, qui ordonne dans l'Univers, comme l'ame dans le corps de l'homme, & d'une autre substance mûe, gouvernée & réglée par la première, comme notre corps l'est par notre ame.

Il s'agit maintenant de revêtir cette doctrine du langage arithmétique que Pythagore avoit introduit dans son École.

Ce Philosophe avoit vû que dans la Nature, comme dans les nombres, tout étoit *un* & *plusieurs* sous divers aspects; que dans la Nature, comme dans les nombres, toutes les opérations se faisoient par composition ou addition, & par résolution ou division; que dans l'un comme dans l'autre il y avoit des rapports de toutes espèces, résultans de combinaisons possibles à l'infini. En conséquence, pour donner un nouveau relief à la science de la Nature, peut-être aussi croyant faire un pas de plus que les autres vers les essences des choses, il entreprit de la présenter avec cet appareil mathématique propre à écarter le vulgaire profane, & à fixer l'esprit des initiés dans les abstractions.

La monade, la dyade, la triade, la tétrade, chaque nombre

avoit ſes propriétés myſtiques, & le nombre dix étoit l'emblème de la perfection, parce qu'il eſt la ſomme des quatre premiers nombres un, deux, trois, quatre, & que quand on eſt arrivé à dix, on recommence une autre dixaine. Ils aimoient mieux donner cette raiſon que celle des dix doigts.

Dans la queſtion préſente ils oppoſoient la monade à la dyade, ou le *un* au *non un*, ἓν καὶ πλῆθος. Qu'eſt-ce que la monade ou le *un*, & la dyade ou le *non un!* Le *un* étoit nommé ainſi parce qu'il eſt toûjours *le même*, ſemblable en tout & par-tout à lui-même; c'étoit la divinité. Le *non un* ou la dyade étoit ainſi nommée parce qu'elle eſt ſujète à toutes ſortes de variations & de changemens d'état; c'étoit la matière groſſière.

Le *un* étoit fini ou défini, πέρας, πεπερασμένον, parce que terminé & parfait en lui-même, il perfectionnoit & circonſcrivoit les portions de matière auxquelles il donnoit la forme. La dyade étoit infinie par elle-même, ἄπειρον, parce que, par l'effet de la génération, elle paſſoit d'une forme à une autre, n'en ayant aucune à elle-même.

Le *un* étoit mâle, ἄῤῥεν, parce que ſon action ne produiſoit nul changement en lui, mais ſeulement hors de lui, γέννων ἐν ἑτέρῳ. La dyade étoit femelle, θῆλυ, parce qu'elle portoit en ſoi l'effet de l'action, γέννων ἐν ἑαυτῷ, & que préſentant pluſieurs portions de matière au même ſceau de l'unité, elle ſeule multiplioit les individus ſous une même forme.

De tout cela il ſuit évidemment, ce ſemble, que Pythagore, comme les autres Philoſophes, a admis les principes contrairés, la forme active qui s'imprimoit, & le ſujet matériel qui recevoit l'impreſſion: Οἱ μὲν Πυθαγόρειοι δύο τὰς ἀρχὰς κατὰ τὸν αὐτὸν τρόπον εἰρήκασι *(a)*.

Le poëte Empédocles, qui fut un des plus célèbres diſciples de Pythagore, admit les mêmes principes métaphyſiques que

*(a)* C'eſt Ariſtote même qui nous donne cette concluſion, *Metaph. 1, c. 5.* Plutarque nous la donne plus clairement encore, *de Plac. 1, 3.* Σπεύδει δὲ αὐτῷ τῶν ἀρχῶν, ἡ μὲν ἐπὶ τὸ ποιητικὸν αἴτιον καὶ εἰδικὸν (ὅπερ ἐστὶ νοῦς ὁ θεὸς) ἡ δὲ ἐπὶ τὸ παθητικόν τε, καὶ ὑλικὸν ὅπερ ἐστὶν ὁ ὁρατὸς κόσμος.

ſon maître, quoique ſous d'autres noms: il n'introduiſit ni la monade, ni la dyade, mais l'amour & la haine, deux paſſions pluſtôt que deux idées, parce qu'elles ſe prêtoient plus à la poëſie & à l'imagination que le *un* & le *non un* de ſes prédéceſſeurs.

Quand ce Philoſophe paſſoit en phyſique, il admettoit quatre élémens, qu'il réduiſoit à deux, mettant le feu ſeul d'un côté, & de l'autre la terre, l'air & l'eau, comme participant d'une qualité commune oppoſée à celle du feu. La ſimple lecture de ſon poëme, dit Ariſtote, nous apprend qu'il penſoit ainſi. *Metaph. I, 4.*

Mais le feu portoit en ſoi, καθ' αὑτὸ, le principe d'amour & d'union, ſans lequel *tout* auroit été *pluſieurs;* c'étoit la divinité, qui ſe portoit à la production des êtres, par la réunion des parties élémentaires convenables à chaque eſpèce. La terre, l'air & l'eau portoient celui de la haine, ſans lequel tout auroit été un; par conſéquent ces trois élémens faiſoient les fonctions de matière, & travailloient, par leurs qualités antipathiques, à la ſéparation des parties & à la décompoſition des êtres. *Ariſt. ibid.*

S'il reſtoit quelque difficulté dans la doctrine d'Empédocles & des autres Pythagoriciens, Ocellus Lucanus, quoique plus ancien qu'eux, va leur ſervir de commentaire.

## ARTICLE II.

### *Traduction du livre d'Ocellus Lucanus, ſur les principes & les cauſes de l'Univers.*

AVANT que de préſenter cette traduction au lecteur, nous ne pouvons nous diſpenſer de dire quelque choſe de la perſonne même du Philoſophe, & de faire en deux mots l'hiſtoire de ſon ouvrage.

Ocellus, Ocelus, Æcelus, Eccelus, car ſon nom, toûjours aiſé à reconnoître, a été ſouvent défiguré par les différens auteurs qui ont parlé de lui, naquit dans la Lucanie. Ce pays s'étendoit ſur les côtes de la mer Tyrrhénienne, depuis la rivière Silarus, aujourd'hui *Silaro,* juſqu'à une autre petite rivière, autrefois Laüs, aujourd'hui *Laino,* qui la ſéparoit du pays des Bruttiens. C'eſt de-là que lui eſt venu le ſurnom de Lucanus ou Lucanius.

Platon

Platon le fait descendre d'une famille Troyenne, qui fut obligée de s'expatrier sous le roi Laomédon, & de se réfugier à Myra, dans la Lycie, d'où elle passa ensuite dans cette partie de l'Italie qui dans les temps postérieurs fut surnommée la grande Grèce, à cause, dit Strabon, des grands & nombreux établissemens que les Grecs y avoient formés, sur-tout depuis la prise de Troie.

Ocellus vint au monde quelque temps après que Pythagore eût ouvert son École en Italie. Dans quel temps s'ouvrit cette École?

Pour le déterminer, il faudroit au moins savoir en quel temps Pythagore vint en Italie, en quelle année il vint au monde, en quelle année il mourut; or on n'a sur ces points chronologiques aucune connoissance certaine.

Si on s'en rapporte à ceux qui paroissent avoir discuté cette matière avec le plus de soin, Pythagore n'est pas né plus tôt que la quatrième année de la XLIII.^e Olympiade, ni plus tard que la quatrième année de la LII.^e, ce qui laisse un espace de trente-six ans, où ceux qui aiment les discussions chronologiques de ce genre peuvent se donner carrière. D'un autre côté, selon Eusèbe, ce même Philosophe n'a vécu que quatre-vingts ans, selon d'autres il a été jusqu'à quatre-vingt-dix, & selon Iamblique jusqu'à quatre-vingt-dix-neuf, ce qui forme une nouvelle difficulté pour combiner & placer ses voyages & les faits remarquables de sa vie, selon des dates précises.

*Voy. M. Bruk.*

Heureusement que quand il s'agit d'un Philosophe, il suffit le plus souvent de savoir en gros dans quel siècle il a vécu, & quels ont été ses principaux contemporains. Sa vie est moins en actions d'éclat qu'en pensées, & en pensées qui tiennent à une certaine uniformité de mœurs, plustôt qu'à de grands évènemens qui fondent des époques. Quand on a dit d'un Philosophe: il enseignoit telle doctrine, & il florissoit dans tel siècle, avec tels ou tels autres, soit Souverains, soit Philosophes, tout est presque dit, sinon pour la vie de l'homme, du moins pour l'histoire de la Philosophie.

En suivant ce systême, qui nous convient, sur-tout dans

la circonſtance où nous ſommes en traitant ce ſujet, Pythagore ſe trouve placé dans le v.e ſiècle avant J. C, depuis l'an 580 ou environ juſqu'à l'an 480, qui a pour époque la victoire de Salamine.

Ce ſiècle comprend, dans le monde politique; Amaſis régnant en Égypte, Phalaris à Agrigente, Piſiſtrate à Athènes, Créſus en Lydie, Polycrate à Samos, Tarquin le Superbe à Rome. Il eſt aiſé, pour peu qu'on ait de connoiſſance de l'hiſtoire ancienne, de rapprocher de cette ligne régnante tous les faits qui viennent s'y rendre, & d'y entrelacer les rapports que les Philoſophes de ces temps-là ont pû avoir avec les Souverains.

Dans le monde philoſophique, ce même ſiècle comprend Thalès, Solon, & les autres Sages connus par leur nombre de ſept, Anacharſis, Anaximandre, Anacréon, Ocellus, Timée de Locres, Alcméon, Parménide, Philolaüs de Métapont, Héraclite d'Éphèſe, Démocrite d'Abdère, & en général tous ceux qui ont fleuri avant la naiſſance de Socrate, laquelle tombe à la quatrième année de la LXXVII.e Olympiade, quatre cents ſoixante-neuf ans avant J. C.

Rome, occupée toute entière à élever ſes murs, & à ſe défendre au dedans contre les ennemis de ſa liberté, & au dehors contre les ennemis de ſa gloire, ne ſe doutoit pas qu'à côté d'elle il y eut des peuples heureux, autant qu'on peut l'être par la Philoſophie. Elle ſe battoit contre les Véiens, les Fidenates, les Tarquins, tandis qu'à Crotone, à Vélie, à Métapont, à Tarente, à Locres on s'occupoit de problèmes de géométrie & d'aſtronomie, qu'on faiſoit des chef-d'œuvres de méchanique, qu'on y creuſoit les idées les plus profondes de la théologie naturelle, enfin qu'on y dreſſoit des plans de morale & de politique, pour le bonheur des villes & des familles. Les Lucaniens, les Thuriens, les Bruttiens & les autres colonies Grecques de cette contrée, liées entre elles & avec leurs villes mères, par le beſoin autant que par l'amitié, entretenoient la correſpondance des eſprits auſſi-bien que celle des fortunes; la communication des connoiſſances s'y faiſoit ſans

rivalité & sans réserve, par la circulation d'un petit nombre de petits volumes, dont chacun avoit paru, en son temps, comme un phénomène. Si quelqu'un des plus savans croyoit nécessaire de consigner dans les fastes de la philosophie quelque découverte, ou quelque explication nouvelle, c'étoit un nouveau monument médité, écrit, corrigé pendant toute la vie d'un grand homme, pour instruire la postérité.

C'est l'idée qu'on doit se faire des ouvrages d'Anaximène, qui écrivit le premier la Philosophie chez les Grecs, de celui d'Anaxagore, dont il ne nous reste que la première ligne, de celui de Timée de Locres, enfin de celui d'Ocellus, dont on lira la traduction dans un moment.

Platon connoissant l'ouvrage d'Ocellus par la grande réputation qu'il avoit, écrivit à Architas de Tarente pour en avoir un exemplaire: l'ayant reçû & lû avec un plaisir mêlé d'admiration, *θαυμαστῶς ἀσμενοί τε ἐλάβομεν*, il assure qu'il a trouvé l'auteur digne de ces aïeux antiques qu'on lui connoissoit: *καὶ ἔδοξεν ἡμῖν ἀνὴρ ἄξιος ἐκείνων τῶν παλαιῶν προγόνων.* Philon *Apud Laërt. l. VIII, seg. 80.* le Juif, cite avec éloge ses preuves sur l'éternité du monde: Syrianus en parle de même: Proclus le nomme le guide & l'avant-coureur de Timée de Locres; *τὸν τοῦ Τιμαίου πρόοδον.*

Ce n'étoit pas le seul ouvrage qu'Ocellus eût écrit: il en avoit composé d'autres sur les Loix, *περὶ Νόμου*; sur la Royauté, sur la Sainteté, *καὶ Βασιλείας, καὶ Ὁσιότατος*; & sur d'autres sujets qu'Architas n'a point nommés dans sa lettre. Il ne nous reste que celui qui concerne la Nature, & un fragment de celui des Loix.

Il avoit écrit en dialecte dorique: c'étoit le langage particulièrement usité en Sicile & dans la grande Grèce: Stobée nous l'a conservé dans les grands morceaux qu'il a cités de lui. Ce dialecte ayant été changé dans le livre dont il s'agit, par quelque Grammairien, qui aura cru que le dialecte commun rendroit cette Philosophie plus intelligible au grand nombre des lecteurs, cette espèce de falsification, jointe à une conformité singulière de ses dogmes avec ceux d'Aristote, a fait naître quelque doute sur l'authenticité de cet ouvrage.

Mais les soupçons disparoissent quand on fait attention à la simplicité & à la gravité du style qui règne dans tout l'ouvrage, & qui s'annonce dès le premier mot. Le fond de la doctrine est constamment le même que celui de l'école de Pythagore, qui fait l'Univers éternel, qui remplit le Ciel de Dieux & l'air de Démons, qui admet les quatre élémens & leurs générations réciproques. Si Aristote est entièrement d'accord avec lui sur beaucoup de points importans, cela ne prouve autre chose, sinon que le plus grand génie de l'antiquité philosophique n'a pû trouver ailleurs, ni imaginer lui-même rien qui fût plus vrai-semblable, ni plus naturel que ce qu'avoit dit Ocellus. Timée de Locres, comme on le verra, a dit les mêmes choses qu'Ocellus, à quelques expressions près, qu'il a jugé à propos d'emprunter du langage particulier de l'école Pythagoricienne, pour relever la majesté de la Philosophie: faudra-t-il en conclurre que cet ouvrage a encore été fait d'après Aristote?

Platon a commenté le Pythagoricien de Locres, dans son Timée; Aristote a commenté Ocellus, dans ses livres que nous avons cités: pourquoi la conformité d'Ocellus avec Aristote feroit-elle plus de tort à l'authenticité d'Ocellus, que celle de Timée avec Platon n'en a fait à l'authenticité de Timée?

Ocellus fut imprimé pour la première fois à Paris en 1539. François Chrétien, Médecin de François I^er, le traduisit le premier en latin: Louis Nogarola en fit une seconde traduction, aussi en latin, qu'il fit imprimer, avec le texte & des notes, en 1559: Jérôme Comelin le réimprima en 1596, avec les variantes du manuscrit de Louvain. Emmanuel Visanius, professeur de Philosophie à Padoue, le donna encore en 1646, avec les différentes leçons des deux manuscrits du Vatican & de celui de Thomas Bartholin. Nous y avons ajoûté plusieurs corrections essentielles, que nous avons tirées d'un manuscrit de la Bibliothèque du Roi, qui n'a été connu d'aucun de ces éditeurs. Nous ne parlons point de l'édition de Thomas Gale, en 1671, qui n'a rien ajoûté de nouveau à celles qui avoient précédé.

Ocellus a intitulé son ouvrage Περὶ Παντὸς φύσεως: ce titre

est le même que celui de Timée, Περὶ Ψυχῆς, parce que l'ame dont parle Timée est le principe de ce que les Grecs appellent Φύσις. Il a le même sens que celui d'Aristote, Περὶ Κόσμου, parce que c'est la Nature, selon ces Philosophes, qui a fait l'arrangement de ce qu'on appelle *monde;* le même que ceux de ses livres περὶ Οὐρανοῦ, parce que le Ciel est la sphère qui contient toutes les causes & les effets qui constituent le monde; le même à peu près que celui des livres περὶ γενέσεως καὶ φθορᾶς, parce que ce sont les mouvemens alternatifs de génération & de corruption qui entretiennent la Nature; enfin le même que celui de Lucrèce *de Naturâ rerum*, c'est-à-dire des causes par lesquelles naissent toutes choses selon leurs espèces.

Ce titre nous annonce un système général de l'Univers, & comme c'est le plus ancien de tous ceux qui nous sont restés des Grecs, il est, pour la Philosophie, ce que fut pour les Romains le Capitole couvert de chaume, où commença la gloire de leur empire: ce que fut leur Jupiter d'argile, qui, plus puissant que quand il fut d'or, les sauva, disent leurs Poëtes, de la fureur & de la barbarie des Gaulois.

Le mot φύσις tire son origine du verbe grec φύω, lequel signifiant également *engendrer* & *naître*, c'est-à-dire la cause produisante & l'effet produit, a communiqué ses deux significations à son dérivé. Φύσις, *natura*, signifie donc tantôt le principe qui donne la naissance & l'essence à quelque être déterminé dans sa forme, tantôt cet être même, comme né & déterminé par sa forme particulière.

C'est dans le premier sens sur-tout que la Philosophie ancienne l'a employé; & dans ce sens il signifie toute cause active, qui va d'elle-même à son but. C'est quelquefois Dieu agissant par lui-même, réglant, ordonnant & plaçant tout dans l'Univers. Quelquefois aussi c'est un principe subalterne ou secondaire, intelligent, spirituel, méchanique (car il est difficile de s'en faire une idée), qui agiroit sous la divinité, & dont les Philosophes ont cru nécessaire d'admettre l'existence, pour épargner à Dieu les embarras & la fatigue des détails. En un mot, c'est une loi subsistante & agissante, par laquelle

tous les êtres naissent, marchent & arrivent à la fin qui leur est propre. Aristote définit cette loi, un principe immanent & inné du mouvement & du repos dans l'être où il réside *(b)*.

Cette définition qui, je l'avoue, m'avoit au moins semblé singulière quand je ne l'entendois pas, m'a paru profonde & juste depuis que j'ai cru l'entendre.

Selon cette notion, la Nature est un principe d'action attaché primitivement aux principes & aux germes des êtres, pour les développer & les conduire, selon certaines loix, aux perfections & aux fins de leur état.

Que ces loix tiennent à la partie matérielle des germes, laquelle, par sa résistance, modifieroit le ressort du principe actif, ou au principe actif lui-même, qui exécuteroit sur la matière l'ordre de la cause intelligente, de la manière à peu près que quelques modernes l'ont entendu de ce qu'ils ont appelé *formes plastiques*, nous n'entrons point dans cette question, que l'esprit humain ne résoudra jamais; il nous suffit de dire qu'il y a une loi, une règle substantielle dans l'Univers, en vertu de laquelle les êtres éphémères, comme disent les Philosophes anciens, se meuvent jusqu'à un certain point où ils s'arrêtent. Et comme il y a dans ces êtres quatre sortes de mouvemens naturels, celui de génération, qui forme l'essence de chaque individu; celui d'augmentation, qui leur donne la crûe & la taille qui leur convient; celui d'altération, qui leur donne les variations qu'on leur connoît; enfin celui de translation, qui les porte & les met dans le lieu où ils doivent être, & comme ils doivent y être: il y a aussi quatre espèces de repos naturels: il y a repos de génération, qui est le commencement de la corruption; repos d'augmentation, qui est le commencement de la diminution; repos d'altération, qui est le commencement d'un nouveau changement de qualité; enfin repos de translation, ou commencement de mouvement retardé. Quand ces quatre mouvemens & ces quatre repos sont arrivés à leurs quatre termes, c'est-à-dire à la plénitude

*(b)* Ἀρχή τις καὶ αἰτία τοῦ κινεῖσθαι καὶ ἠρεμεῖν, ἐν ᾧ ὑπάρχει πρώτως καθ' αὑτὸ καὶ μὴ κατὰ συμβεβηκός. *Phys. II, c. 1.*

des quatre repos, tout est fini pour les individus. La Nature a livré tout ce qu'elle avoit de ressort & de force en eux, ou plustôt la machine usée périt, & emporte avec elle les restes de la Nature, trop foible pour se soûtenir dans des organes épuisés. Heureusement que cette machine, quand elle étoit dans sa plus grande vigueur, a laissé, sur la route qu'elle a parcourue, des germes nouveaux, qui se développant encore par l'action de la Nature, & se trouvant prêts pour remplir les vuides de chaque jour, restituent à l'Univers l'équivalent de ses pertes: ainsi la Nature se détruit, la Nature se répare: & elle fait l'un & l'autre parce qu'elle est le principe du mouvement & du repos des êtres. Telle est l'idée qu'Aristote nous donne de la Nature.

On verra qu'Ocellus l'avoit eue avant Aristote, & qu'il entendoit, comme lui, par le mot *Nature,* le principe de l'état & des variations de l'Univers, τȣ̃ Παντός; c'est le second mot qui achève le titre de son ouvrage.

Les Grecs appeloient Πᾶν, τὸ Πᾶν, Ὅλον, τὸ Ὅλον, & les Latins *Omne, Universum, Totum,* l'ensemble de tout ce qui est, de tout ce qui compose l'Univers, sans exception. Qui dit tout, n'excepte rien. On appelle tout, dit Aristote, ce qui a toutes les parties qui le font nommer tout. Ainsi quand on dit le Tout, Tout, on comprend tout ce qui est, de quelque manière qu'il soit, dans l'Univers. *Simul omnia & supera designat & subjecta: aut enim Deus summus est; aut mens ex eo nata, in quâ species rerum continetur; aut mundi anima quæ animarum omnium fons est; aut cœlestia sunt usque ad nos, aut terrena Natura est.* C'est l'énumération de ce que les Platoniciens comprenoient dans le Tout.

*Macrob. in Somn. Scip. l. 1, cap. 6.*

L'ouvrage d'Ocellus est divisé en quatre chapitres, & chacun de ces chapitres en petits articles, qui seront numérotés, pour une plus grande précision dans les citations.

Dans le premier chapitre, il est question du Tout & de sa durée.

Dans le second, il s'agit de la formation, du nombre, & des transmutations des élémens.

Dans le troisième, il parle de l'Homme & des productions de la Terre.

Dans le quatrième, il traite de la Morale.

Nous commençons.

## *OCELLUS LUCANUS, sur l'Univers.*

ΤΑΔΕ συνέγραψεν Ὤκελλος ὁ Λευκανὸς, περὶ τῆς τοῦ Παντὸς φύσεως, τὰ μὲν τεκμηρίοις σαφέσι παρ' αὐτῆς τῆς φύσεως ἐκμαθών· τὰ δὲ καὶ δόξῃ μετὰ λόγου, τὸ εἰκὸς ἀπὸ τῆς νοήσεως στοχαζόμενος.

OCELLUS de Lucanie, instruit par les signes évidens & par le raisonnement, a écrit ceci touchant la nature de l'Univers *(c)*.

### Κεφάλαιον α.

1. Δοκεῖ γάρ μοι τὸ Πᾶν ἀνώλεθρον εἶναι καὶ ἀγένητον· ἀεί τε γὰρ ἦν, καὶ ἔσται. εἰ γὰρ ἔγχρονον, οὐκ ἂν ἔτι ἦν. οὕτως οὖν

### CHAPITRE I.

1. Je dis d'abord que le Tout n'aura point de fin, & qu'il n'a point eu de commencement. Il a toûjours été,

*(c)* Cet exorde auroit pû être traduit plus littéralement : « Ocellus de Lucanie instruit sur certaines parties par l'évidence même de la nature, & sur d'autres par les conséquences tirées par le raisonnement, a écrit, &c. »

Ocellus est instruit 1.° par les signes évidens, c'est-à-dire par ce qui paroît évidemment aux sens, *τεκμηρίοις σαφέσι* : selon Aristote *τεκμήριον* est un signe sensible & nécessaire, *Rhet. 1, c. 2.* De ce genre est l'argument qui conclut la présence du feu par la vûe de la fumée. Le même mot est encore employé dans le même sens, *n.° 5*, où il paroît synonyme avec *σημεῖον*.

2.° Il y a d'autres connoissances qu'Ocellus n'a dûes qu'aux conséquences tirées par induction, *τὸ εἰκὸς ἀπὸ τῆς νοήσεως στοχαζόμενος μετὰ λόγου*. Il appelle ces connoissances *δόξαι*, terme qu'on doit rendre non par le mot opinion, qui ne désigneroit point une connoissance certaine, mais par celui de connoissance scientifique, c'est-à-dire de vérité tirée de principes évidens par une connexion évidente. Épicure l'a employé dans ce sens pour désigner les axiomes, ou vérités qu'il croit résulter nécessairement de ses raisonnemens philosophiques, *κύριαι δόξαι*. Cette explication est d'ailleurs justifiée par le premier raisonnement que fait Ocellus : il le croit démonstratif & cependant il dit *δοκεῖ γάρ μοι* : on doit observer que la conjonction *γὰρ* lie *δοκεῖ*, dans cette phrase, avec *δόξα*, qui se trouve dans le dernier membre de la période qui précède immédiatement.

il

il sera toûjours. S'il eût commencé, il ne seroit pas encore *(d)*: le Tout est donc improduit & indestructible. Si quelqu'un disoit qu'il a été produit, il ne trouveroit rien en quoi il pût se réduire & se dissoudre dans sa destruction. D'ailleurs ce de quoi il auroit été fait, auroit été avant le Tout *(e)*; & ce en quoi il seroit anéanti, seroit après le Tout.

ἀγένητόν τε τὸ Πᾶν, καὶ ἀνώλεθρον. οὔτε γὰρ, εἰ γενόμενόν τις αὐτὸ δοξάζει, δύναιτο ἂν εἰς ὃ φθαρείη καὶ διαλυθείη. ἐξ ὅτου τε καὶ γέγονεν ἐκεῖνο, πρῶτον τοῦ Παντός ἐστιν. εἰς ὅ τε πάλιν φθαρήσεται, ἐκεῖνο ἔσχατον τοῦ Παντὸς ἔσται.

*Rem.* Nous avons déjà dit que dans l'époque de la Philosophie où nous sommes, on entendoit par le Tout, la masse universelle de toutes les substances, la somme de tout l'Être subsistant. Or voici comment raisonnoit Ocellus sur cette notion: De deux choses l'une; le Tout a toûjours été, ou il n'a pas toûjours été; si le Tout n'a pas toûjours été, le Tout a commencé; si le Tout a commencé, il y a eu un temps où rien n'étoit; s'il y a eu un temps ou rien n'étoit, il n'est pas possible de concevoir

*(d)* Nous avons traduit εἰ γὰρ ἐγγονον, οὐκ ἂν ἔτι ἦν par ces mots, *s'il eût commencé il ne seroit pas encore.* On sait bien qu'ἔτι, lorsqu'il est opposé à οὔπω, signifie le passé plustôt que l'avenir. On pressoit Thalès encore jeune, de se marier, il répondit *il n'est pas encore temps*, οὐδέπω καιρός; on le pressa encore lorsqu'il fut plus âgé, il répondit οὐκ ἔτι καιρός, *il n'est plus temps:* il auroit donc fallu traduire, *si le tout avoit commencé il ne seroit déjà plus.* Mais il est difficile de comprendre comment Ocellus auroit pû conclurre que l'Univers ne seroit plus, par cette raison qu'il auroit eu un commencement. Vizanius ne voit dans cette interprétation que les ténèbres les plus épaisses: *Cimmerias video tenebras insurgere.*

Pour se tirer de ces ténèbres il suffit de donner à ἔτι le sens de notre traduction, qu'il a effectivement aussi-bien que l'autre, selon les circonstances où il est placé. Alors le sens d'Ocellus est parfaitement beau: s'il y a eu un temps où le tout, πᾶν, n'existoit pas, rien n'existoit; & s'il y a eu un temps où rien n'existoit, rien n'existe encore aujourd'hui: c'est l'argument de l'être nécessaire: quelque chose est, donc quelque chose a toûjours été.

Si on avoit peine à se prêter à ce sens, qui est pourtant autorisé par les bons Auteurs, on pourroit corriger le texte par conjecture, & lire οὐκ ἄν τι, *nequaquam*, au lieu d'οὐκ ἂν ἔτι, *rien ne seroit.*

*(e)* Le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, *n.° 1928*, qui a servi singulièrement à éclaircir le texte, porte ἐξ ὅπου τε καὶ γέγονεν.

qu'à préſent quelque choſe ſoit. Cependant quelque choſe eſt; donc quelque choſe a toûjours été; ſi quelque choſe a toûjours été, donc le Tout n'a point commencé; ſi le Tout n'a point commencé, il eſt éternel; donc tout ce qui eſt, eſt éternel.

Le vice de ce raiſonnement vient de ce qu'Ocellus n'a pas mis de milieu entre le tout & rien: cependant il y en a un, qui eſt une partie du tout; c'eſt-à-dire que dans tout, ou dans la ſomme totale des êtres, il faut qu'il y ait eu quelqu'un des êtres qui n'ait pas commencé. Cela eſt évident; mais conclurre de-là que tous les êtres ſont éternels, c'eſt le ſophiſme qui conclud *A parte ad totum vel a toto ad partes.*

2. Τόγε μὴν πᾶν γινόμενον, σὺν πᾶσι γίνεται· καὶ τὸ φθειρόμενον, σὺν πᾶσι φθείρεται· καὶ τοῦτόγε μὴν ἀδύνατον. ἄναρχον ἄρα καὶ ἀτελεύτητον τὸ πᾶν. οὐ μὴν οὖν ἄλλως ἔχει ἢ οὕτως.

2. Si le Tout eût été produit, il l'eût été avec toutes ſes parties; & ſi le Tout étoit détruit, il le ſeroit auſſi avec toutes ſes parties; ce qui répugne: concluons donc que le Tout n'a point eu de commencement & qu'il n'aura point de fin; cela ne peut être autrement.

*Rem.* Ocellus perſévère dans le même ſophiſme, en concluant du tout à chacune de ſes parties. Il n'avoit pas ſaiſi la différence eſſentielle qu'il y a entre cette propoſition, *Quelque choſe eſt de toute éternité;* & celle-ci, *Toute choſe eſt de toute éternité.* La première eſt néceſſairement vraie ſous tous les aſpects; la ſeconde n'eſt vraie qu'en ce ſens, que ſi chaque choſe n'eſt pas en ſoi de toute éternité, elle l'eſt du moins dans ſa cauſe.

Si Ocellus veut dire que tout ce qui eſt, eſt éternel, il faudra qu'il entende par *ce qui eſt,* l'Être immuable, infini, inaltérable, en comparaiſon duquel l'être changeant n'eſt point être, parce qu'il n'a point d'eſſence ou de forme perpétuelle qui ſoit à lui: alors, comme les Pythagoriciens, il uſera du langage des Orientaux, pour qui la divinité eſt le ſeul être, la ſeule ſubſtance, parce qu'elle eſt toûjours la même.

*Voy. S. Juſt. cohort. ad Græc. p. 23.*

S'il prétend que la ſubſtance même des êtres altérables & changeans, tels que le feu, l'eau, l'air & la terre, eſt éternelle

en ſoi, comme il ſemble le penſer, c'eſt à lui à ſe tirer des contradictions qu'emporte l'exiſtence d'un être éternel, dépendant, ſoûmis, altérable, enfin ſujet à toutes ſortes de variations, quoique d'ailleurs néceſſaire dans ſon être & dans ſa manière même d'être. Mais Ocellus ne ſemble pas avoir été juſque-là.

*V. S. Juſt. ibid. p. 24; & Bayle, au mot Epicure, remarq.* R.

3. Tout être qui a commencé par génération, & qui doit finir par diſſolution, a deux progreſſions : la première, du moins au plus & du pis au mieux; le mouvement du point du départ au point de la *perfection* s'appelle *génération :* la ſeconde, du plus au moins, du mieux au pis; le mouvement du point de *perfection* au dernier terme ſe nomme *corruption* & *diſſolution.*

3. Πᾶν τε τὸ γενέσεως ἀρχὴν εἰληφὸς, καὶ διαλύσεως ὀφεῖλον κοινωνῆσαι, δύο ἐπιδέχεται μεταβολάς· μίαν μὲν, τὴν ἀπὸ τοῦ μείονος ἐπὶ τὸ μεῖζον, καὶ τὴν ἀπὸ τοῦ χείρονος ἐπὶ τὸ βέλτιον· καλεῖται δὲ τὸ μὲν ἀφ' οὗπερ ἂν ἄρξηται μεταβάλλειν, γένεσις· τὸ δὲ εἰς ὃ ἀφικνεῖται, ἀκμή. δευτέραν δὲ, τὴν ἀπὸ τοῦ μείζονος ἐπὶ τὸ μεῖον, καὶ τὴν ἀπὸ τοῦ βελτίονος ἐπὶ τὸ χεῖρον. *(f)* τὸ δὲ συμπέρασμα τῆς μεταβολῆς ταύτης ὀνομάζεται φθορὰ καὶ διάλυσις.

4. Si donc l'Univers ou le Tout a été produit, & qu'il ſoit deſtructible, il a paſſé du moins au plus & du pis au mieux; & il reviendra du plus au moins & du mieux au pis. Ainſi le Monde produit a pris accroiſſement juſqu'à ce qu'il ſoit devenu parfait, & il décroîtra juſqu'à ce qu'il ſoit corrompu & entièrement détruit. Car dans toute nature ſujette à

4. Ἐὰν οὖν καὶ τὸ ὅλον καὶ τὸ πᾶν γεννητόν ἐστιν καὶ φθαρτὸν, γενόμενον, ἀπὸ τοῦ μείονος ἐπὶ τὸ μεῖζον μετέβαλε, καὶ ἀπὸ τοῦ χείρονος ἐπὶ τὸ βέλτιον. ὥστε καὶ ἀπὸ τοῦ μείζονος ἐπὶ τὸ μεῖον μεταβαλεῖ *(g)*, καὶ ἀπὸ τοῦ βελτίονος ἐπὶ τὸ χεῖρον. Γενόμενος ἄρα ὁ κόσμος αὔξησιν ἔλαβε καὶ ἀκμὴν, καὶ πάλιν λήψεται φθίσιν καὶ τελευτήν. ἅπασα γὰρ φύσις, ἡ ἔχουσα

*(f)* Le manuſcrit du Roi ajoûte φορὰν après χεῖρον.

*(g)* Μεταβαλεῖ, ſelon le manuſcrit du Roi, pour μετέβαλε.

διέξοδον, ὅρους ἔχει τρεῖς καὶ δύο διαστήματα. ὅροι μὲν οὖν εἰσι τρεῖς, γένεσις, ἀκμὴ, τελευτή· διαστήματα δὲ, τό τε ἀπὸ τῆς γενέσεως μέχρι τῆς ἀκμῆς, καὶ τὸ ἀπὸ τῆς ἀκμῆς μέχρι τῆς τελευτῆς.

progreſſion, il y a trois termes & deux intervalles : les trois termes ſont la naiſſance, l'état de perfection & la deſtruction : les deux intervalles ſont, l'un depuis la naiſſance juſqu'à l'état de perfection ; l'autre depuis l'état de perfection juſqu'à la deſtruction.

5. Τὸ δέ γε ὅλον καὶ τὸ πᾶν, οὐδὲν ἡμῖν ἐξ αὐτοῦ παρέχεται τεκμήριον τοιοῦτον· οὔτε γὰρ γινόμενον αὐτὸ εἴδομεν, οὔτε μὲν ἐπὶ τὸ βέλτιον καὶ τὸ μεῖζον μεταβάλλον, οὔτε χεῖρον ποτὲ ἢ μεῖον γινόμενον· ἀλλ' ἀεὶ κατὰ τ' αὐτὸ καὶ ὡσαύτως διατελεῖ καὶ ἴσον καὶ ὅμοιον αὐτὸ ἑαυτῷ.

5. Or nous n'obſervons rien de pareil dans le Tout. Nous ne l'avons point vû naître, ni s'améliorer, ni croître, ni ſe détériorer, ni décroître : il continue d'être toûjours le même, toûjours de la même manière, toûjours égal, toûjours ſemblable à lui-même.

*Rem.* Ces trois articles ne font qu'un ſyllogiſme que voici : Tout ce qui a une durée bornée naît, croît, ſe perfectionne, décroît & ſe détruit : or cette progreſſion ne s'obſerve point dans l'Univers ; donc l'Univers n'eſt point borné dans ſa durée.

La première propoſition eſt vraie ; mais la ſeconde eſt fauſſe en ce que, dans l'idée d'Ocellus, l'Univers comprend la ſomme totale des êtres, de quelque eſpèce qu'ils ſoient. Il y a quelque être dans l'Univers qui ne naît, ni ne croît, ni ne décroît ; cela eſt néceſſairement vrai : donc cet être n'eſt point borné dans ſa durée ; la conſéquence eſt encore vraie au même degré de vérité. Mais que tout ce qui eſt dans l'Univers ait la même prérogative, Ocellus ne peut le prouver par aucune raiſon ſolide ; on peut même lui prouver le contraire par tout ce qui ſe paſſe dans le monde ſublunaire, duquel on peut tirer des conſéquences contre les autres parties du monde ſenſible.

*L'être ne peut paſſer du moins au plus, ni du plus au moins,*

Ocellus a raiſon s'il parle de l'être néceſſaire, de l'être par excellence; mais s'il étoit poſſible qu'il y eût un être non-néceſſaire, non ſeulement il pourroit paſſer du moins au plus, mais du néant à l'être. Ocellus, ni aucun philoſophe payen, ne peuvent concevoir cette poſſibilité, parce qu'il n'y en a nul exemple dans les cauſes que nous voyons dans la Nature; faut-il en conclurre que cette poſſibilité n'eſt point, qu'il eſt démontré qu'elle n'eſt point? Eſt-il plus aiſé de concevoir deux êtres éternels, l'un actif, l'autre paſſif, tous deux infinis, tous deux néceſſaires, tous deux indépendans quant à l'être, & néanmoins dépendans tous deux l'un de l'autre quant à la manière d'être?

Nous obſervons, en paſſant, qu'on trouve dans l'article 5 tous les termes corrélatifs qui rempliſſent le *Parménide* de Platon: l'Univers eſt un, ἕν; il eſt tout, πᾶν, ὅλον; il eſt dans le même, κατὰ τ' αὐτὸ, de la même manière, ὡσαύτως, égal à lui-même, ἴσον, & ſemblable encore à lui-même, ὅμοιον αὐτὸ ἑαυτοῦ. On peut, ſur ces mots, élever toutes les ſubtilités ſophiſtiques dont le *Parménide* eſt tiſſu d'un bout à l'autre.

6. Les ſignes & preuves de la mutabilité ſont claires & évidentes: ce ſont les arrangemens nouveaux de parties, les ſymmétries, les configurations, les poſitions, les diſtances, les degrés de force, les vîteſſes & les lenteurs comparées, les nombres & les périodes des temps; ce ſont tous ces rapports qui ſont ſoûmis aux variations & au changement, dans la partie de la Nature qui eſt ſujette aux générations. Car ce qui a une fois commencé à s'accroître & à s'améliorer, ſe porte par ſa vigueur à ſa perfection propre; & ce qui s'affoiblit & décroît, ſe porte

6. Τὰ σημεῖα δὲ καὶ τὰ τεκμήρια αὐτῶ ἐναργῆ αἱ τάξεις, αἱ συμμετρίαι, σχηματισμοί, θέσεις, διαστάσεις, δυνάμεις, ταχύτητες πρὸς ἄλληλα καὶ βραδύτητες, ἀριθμοὶ χρόνου καὶ τῶν ὡρῶν περίοδοι. πάντα γὰρ τὰ τοιαῦτα μεταβολὴν καὶ μείωσιν ἐπιδέχεται, κατὰ τὴν τῆς γεννητῆς φύσεως διέξοδον. τῇ μὲν γὰρ ἀκμῇ διὰ τὴν δύναμιν τὰ μείζονα καὶ τὰ βελτίονα παρέπεται, τῇ δὲ φθίσει διὰ τὴν ἀσθένειαν τὰ μείονα καὶ χείρονα.

aussi à sa destruction par son propre affoiblissement. Or rien de tel ne convient à l'Univers.

7. Τὸ δέ γε Ὅλον καὶ τὸ Πᾶν ὀνομάζω τὸν σύμπαντα κόσμον. δι' αὐτὸ γὰρ τοῦτο (h), καὶ τῆς προσηγορίας ἔτυχε ταύτης, ἐκ τῶν ἁπάντων δὴ κοσμηθείς. σύστημα γάρ ἐστιν τῶν ὅλων φύσεων αὐτοτελὲς, καὶ τέλειον· ἐκτὸς γὰρ τοῦ Παντὸς οὐδέν· εἰ γὰρ τι ἐστὶν, ἐν τῷ Παντί ἐστι, καὶ σὺν τούτῳ τὸ πᾶν καὶ σὺν τούτῳ τὸ πάντα ἔχειν, τὰ μὲν ὡς μέρη, τὰ δ' ὡς ἐπιγεννήματα.

7. J'appelle Univers & Tout l'universalité des êtres qui composent le Monde; car c'est pour cela qu'il a été ainsi nommé, parce que c'est un composé régulier de tout ce qui est; un systême ordonné, parfait & complet de toutes les natures. Rien n'est hors de lui; si quelque chose est, il est compris dans lui; tout est dans le Tout, avec ce qui contient tout, & il y est soit comme partie, soit comme production.

*Rem.* C'est toûjours la même erreur: la somme totale de l'être n'est susceptible d'aucun des caractères de la mutabilité & de la corruption, donc la somme totale de l'être est éternelle. Il s'agit toûjours de savoir ce que c'est que cette somme totale, & si l'être mortel & muable doit y être compris de même, & au même titre que l'être divin & immuable.

On vient de voir que les mots de Tout, d'Univers & de Monde, sont synonymes chez Ocellus; ainsi, dans l'article qui suit, on prendra le Monde pour l'Univers.

8. Τὰ μὲν οὖν ἐμπεριεχόμενα τῷ κόσμῳ, πρὸς τὸν κόσμον ἔχει τὴν συναρμογήν· ὁ δὲ κόσμος πρὸς οὐδὲν ἕτερον, ἀλλ' αὐτὸς πρὸς ἑαυτόν. τὰ μὲν γὰρ ἄλλα πάντα, τὴν φύσιν οὐκ αὐτοτελῆ ἔχοντα συνέστηκεν,

8. Tout ce que le Monde contient a des rapports nécessaires avec lui; mais le Monde n'en a point avec aucun autre être que lui, il n'en a qu'avec lui-même. Tous les autres êtres sont constitués de manière

(h) Δι' αὐτὸ γὰρ τοῦτο, manuscrit du Roi, pour διὰ γὰρ τοῦτο.

qu'ils ne se suffisent point à eux-mêmes, ils ont besoin de se concilier avec des êtres autres qu'eux : les animaux ont besoin de l'air pour respirer; l'œil, de la lumière pour voir, & les autres sens de même, chacun selon leur objet; les plantes en ont besoin pour naître & se nourrir. Le Soleil, la Lune, les planètes, les astres fixes ont tous des fonctions subordonnées à l'harmonie du Tout. Mais le Monde n'a de rapport essentiel avec aucun être différent de lui, il n'en a qu'avec lui-même.

ἀλλ' ἐπιδεῖ (i) τῆς πρὸς τὰ ἐκτὸς ἐχόμενα συναρμογῆς. ζῷα μὲν πρὸς ἀναπνοήν, ὄψις δὲ πρὸς τὸ φῶς, αἱ δὲ ἄλλαι αἰσθήσεις, πρὸς τὸ οἰκεῖον αἰσθητόν· τὰ δὲ φυτὰ πρὸς τὸ φύεσθαι· Ἥλιος δὲ καὶ σελήνη, καὶ οἱ πλανῆται καὶ οἱ ἀπλανεῖς κατὰ τὸ μέρος ἐν τῆς κοινῆς διακοσμήσεως αὐτοῦ· αὐτὸς δὲ πρὸς οὐδὲν ἕτερον, ἀλλὰ αὐτὸς (k) δὲ πρὸς αὐτό.

*Rem.* Ce raisonnement prouve invinciblement que l'Être nécessaire est indépendant de tout, qu'il n'a besoin de rien; mais il reste toûjours à prouver que le Monde est cet être nécessaire. En usant de la manière de raisonner d'Ocellus, on pourroit conclurre le contraire de ce qu'il a conclu lui-même. Toutes les parties du monde sont dépendantes, donc le monde lui-même est dépendant; ou, si on veut se servir du mot Tout, toutes les parties du Tout sont dépendantes, donc le Tout est lui-même dépendant.

Si cette dernière proposition implique contradiction, parce qu'on ne conçoit pas que le Tout puisse dépendre que de lui-même, puisque hors de lui il n'y a rien, il faudra dire, avec Ocellus, que dans le Tout il y a des parties qui dépendent, & d'autres qui ne dépendent point. Mais comment pourra-t-on concevoir que des êtres dépendans & d'autres indépendans puissent faire également partie d'un même tout éternel, dont toutes les parties sont éternelles comme lui? Si les parties dépendantes peuvent être détruites, elles ne sont pas parties

(i) Nous lisons ἐπιδεῖ d'après le manuscrit du Roi, *n.° 2518.*

(k) Le manusc. du Roi, *n.° 1928,* omet αὐτὸς δὲ, & l'ajoute après ἀλλά.

eſſentielles d'un Tout éternel; ſi elles ne peuvent pas être détruites, comment conçoit-on qu'elles ſoient dépendantes? Elles ne le ſont, dira-t-on, que dans la manière d'être. Pourquoi le ſont-elles dans la manière d'être pluſtôt que dans l'être même? pourquoi le ſont-elles pluſtôt que les autres parties du même Tout? Elles le ſont parce que telle eſt leur nature, & nous jugeons de leur nature parce que nous voyons dans l'Univers, des êtres qui changent, & des êtres qui ne changent point. Mais ſi c'eſt une raiſon pour conclurre qu'il y a deux eſpèces d'êtres quant à la manière d'exiſter, ce n'en eſt pas une pour conclurre que ces deux eſpèces ſont toutes deux également éternelles & indépendantes l'une de l'autre quant à l'exiſtence: ce qui cependant eſt le point de la difficulté.

9. Ἔτι δὲ καὶ οὕτως εὔγνωστον ἔσται τὸ λεγόμενον, ὅτι ἀληθές ἐστι. τό τε γὰρ πῦρ ἑτέρω θερμαντικὸν ὂν, αὐτὸ ἐξ ἑαυτοῦ θερμόν ἐστι. καὶ τὸ μέλι γλυκαντικὸν γινόμενον, αὐτὸ ἐξ ἑαυτοῦ γλυκύ ἐστι. καὶ αἱ ἀρχαὶ τῶν ἀποδείξεων τῶν ἀφανῶν σημαντικαὶ οὖσαι, αὐταὶ ἐξ ἑαυτῶν ἐμφανεῖς τε καὶ γνωστικαί εἰσιν. οὕτως οὖν καὶ τοῖς ἄλλοις αἴτιόν τι γινόμενον τῆς αὐτοτελείας, αὐτὸ ἐξ ἑαυτοῦ αὐτοτελές ἐστι· καὶ τὸ τοῖς ἄλλοις αἴτιον γινόμενον τῆς σωτηρίας καὶ διαμονῆς, αὐτὸ ἐξ ἑαυτοῦ σωζόμενον καὶ διαμένον ἐστί. καὶ τὸ τοῖς ἄλλοις αἴτιον γινόμενον τῆς συναρμογῆς, αὐτὸ ἐξ ἑαυτοῦ συνηρμοσμένον ἐστίν. ὁ δέ γε κόσμος, αἴτιός ἐστι τοῖς ἄλλοις τοῦ εἶναι καὶ τοῦ σώζεσθαι, καὶ τοῦ αὐτοτελῆ εἶναι. αὐτὸς ἄρα ἐξ ἑαυτοῦ ἀΐδιός ἐστι

9. Autre preuve de la vérité que j'avance: le feu qui échauffe les autres corps, eſt chaud par lui-même; le miel qui fait ſentir la ſaveur douce, eſt doux par lui-même: les axiomes par leſquels on démontre les vérités obſcures, ſont clairs & démontrés par eux-mêmes: donc ce qui rend parfaites les autres choſes, doit être parfait lui-même; donc ce qui donne aux autres choſes l'exiſtence & la ſtabilité, doit exiſter & être ſtable par lui-même; donc ce qui donne l'ordre & l'harmonie aux autres choſes, doit être ordonné & harmonique par lui-même. Or le Monde eſt cauſe de l'être, de la conſervation & de la perfection des autres êtres; donc il

il est par lui-même éternel, parfait, permanent dans tous les temps, & c'est par cette raison qu'il conserve tous les autres êtres.

καὶ αὐτοτελὴς, καὶ διαμένον τὸν πάντα αἰῶνα, καὶ δι' αὐτὸ τοῦτο τοῖς ἄλλοις παραίτιος γινόμενος τῆς διαμονῆς τῶν ὅλων.

*Rem.* Ocellus est tout à côté du vrai: il voit une Cause essentielle qui a éminemment tout ce qu'elle produit, l'être, la stabilité, l'ordre, le bien être; que falloit-il de plus pour que cette idée fût celle de la divinité? Il falloit qu'elle fût totalement dégagée de la matière. Anaxagore est le premier qui ait fait ce grand pas dans la métaphysique. Les autres Philosophes en avoient senti la nécessité sans oser franchir l'espace.

Tout le raisonnement qu'on vient de voir se réduit à l'axiome des Scholastiques: *Propter quod unum quodque tale, & illud magis (l).* Ocellus l'applique à la masse totale de l'Univers; il ne falloit l'appliquer qu'à la substance qui est la source de l'être dans les êtres & de leurs perfections.

10. Si l'Univers ou le Tout pouvoit être détruit, ce seroit pour être réduit à quelque chose ou à rien. Il implique qu'étant détruit, il soit encore quelque chose; car alors le tout ne seroit point détruit, s'il restoit quelque chose du tout, parce que cette chose qui resteroit seroit ou le tout ou une partie du tout. Le supposer réduit au néant, c'est une autre absurdité; car il est absurde que l'être ne soit plus du nombre des êtres, ou qu'il soit réduit à n'être pas; donc le Tout est indestructible.

10. Ὅλως δ' εἰ καὶ διαλύεται τὸ Πᾶν, ἤτοι εἰς τὸ ὂν, ἢ εἰς τὸ μὴ ὂν διαλυθήσεται. καὶ εἰς μὲν τὸ ὂν, ἀδύνατον· οὐ γὰρ ἔσται τοῦ παντὸς φθορὰ, ἐὰν εἰς τὸ ὂν διαλύηται· τὸ γὰρ ὂν, ἤτοι τὸ Πᾶν, ἢ τὸ μέρος τί ἐστι τοῦ Παντός· καὶ μὴν οὐδὲ εἰς τὸ μὴ ὄν. ἀμήχανον γὰρ τὸ ὂν ἀπολέσθαι, ἐκ τῶν ὄντων (m), ἢ εἰς τὸ μὴ ὂν ἀναλυθῆναι. ἄφθαρτον ἄρα καὶ ἀνώλεθρον τὸ Πᾶν.

(l) On trouve cet axiome dans Aristote, *Met. II, c. 4.* Ἀεὶ γὰρ δι' ὃ ὑπάρχει ἕκαστον, ἐκεῖνο μᾶλλον ὑπάρχει.

(m) Le manuscrit du Roi porte ἀπολέσθαι ἐκ τῶν ὄντων, au lieu d'ἀπολέσθαι ἐκ τῶν μὴ ὄντων.

*Rem.* Ici le ſophiſme qui trompe Ocellus a un degré de fauſſeté plus marqué que ci-devant; on y voit une de ces ſubtilités familières à l'École d'Élée, dont nous parlerons dans le ſixième Mémoire, & dont Ariſtote & Platon nous ont conſervé des exemples, l'un dans ſon *Parménide*, l'autre dans le livre *touchant Gorgias, Xénophane & Zénon.* On y voit entre autres ce raiſonnement. Si une partie du tout eſt détruite, tout eſt détruit; car tout eſt détruit quand tout n'eſt pas conſervé: or tout n'eſt pas conſervé quand une partie du tout eſt détruite; donc tout eſt détruit quand une partie du tout eſt détruite.

Par le raiſonnement contraire, Ocellus conclut que ſi quelque choſe reſte après la deſtruction du Tout, le Tout n'eſt pas détruit; & que ſi le Tout n'eſt pas détruit, le Tout eſt conſervé; donc ſi l'être reſte après la deſtruction du Tout, le Tout eſt conſervé.

11. Εἰ δὲ καὶ δοξάζοι τὶς αὐτὸ φθείρεσθαι, ἤτοι ὑπό τινος τῶν ἔξω τοῦ παντὸς φθαρήσεται δυναστευόμενον, ἢ ὑπό τινος τῶν ἐντός· οὔτε δ' ὑπό τινος τῶν ἔξωθεν, ἐκτὸς γὰρ τοῦ παντὸς, οὐδέν· τὰ γὰρ ἄλλα πάντα ἐν τῷ Παντὶ, καὶ τὸ ὅλον καὶ τὸ Πᾶν ὁ Κόσμος· οὔτε ὑπὸ τῶν ἐν αὐτῷ. δεήσει γὰρ ταῦτα μείζονά τε καὶ δυναμικώτερα εἶναι τοῦ παντός. τοῦτο δ' οὐκ ἀληθές. ἄγεται γὰρ τὰ πάντα ὑπὸ τοῦ Παντὸς, καὶ κατὰ τοῦτο καὶ σώζεται καὶ συνήρμοσται, καὶ βίον ἔχει καὶ ψυχήν. εἰ δὲ οὔτε ὑπό τινος τῶν ἔξωθεν, οὔτε ὑπό τινος τῶν ἔνδοθεν φθαρήσεται τὸ πᾶν· ἄφθαρτος ἄρα καὶ ἀνώλεθρος

11. Si l'Univers pouvoit être détruit, ce ſeroit par une cauſe extérieure qui ſeroit plus forte que lui, ou par une cauſe intérieure: il ne peut l'être par une cauſe extérieure, puiſqu'il n'y a rien hors de lui, que tout eſt en lui, qu'il eſt le Monde, le Tout, l'Univers.

Il ne peut pas l'être non plus par un principe intérieur; il faudroit que ce principe fût plus grand & plus puiſſant que le Tout: ce qui ne ſe peut, parce que chaque choſe en particulier eſt mûe par le Tout, qu'elle a par lui ſa conſervation, ſon harmonie, ſa vie, ſon ame. L'Univers n'a donc aucun

principe de destruction, ni en lui-même, ni hors de lui; le Monde est donc indestructible: or nous avons dit que le Monde & l'Univers étoient la même chose.

ὁ Κόσμος. τοῦτο γὰρ ἔφαμεν εἶναι τὸ Πᾶν.

*Rem.* Ni Ocellus, ni aucun autre Philosophe de l'antiquité jusqu'à Hiéroclès, qui vivoit dans le IV.e siècle, n'a senti qu'il pouvoit y avoir deux substances, dont l'une fut indépendante de tout autre être comme cause & comme sujet, & l'autre indépendante de tout autre comme sujet seulement, quoique dépendante de quelqu'autre comme cause. Ils en ont bien connu deux, dont l'une active, l'autre passive, plus ou moins; mais ils s'en sont tenus-là, ou plustôt ils sont partis de-là pour se jeter dans des abymes de raisonnemens dont ils n'ont pû se tirer. S'ils avoient eu une idée plus digne de la Cause active, ils lui auroient accordé l'action qui produit la seconde substance, aussi-bien que celle qui l'arrange; mais d'un autre côté ils retomboient dans la question de l'origine du mal, qui est une autre espèce d'abyme, dont la raison ne peut se tirer que quand elle est soûtenue de la foi.

12. Qu'on jette les yeux sur toute la Nature en général, on verra que tout annonce son éternité. On voit cette éternité d'abord dans les corps les plus élevés & les plus nobles; ensuite, quoiqu'elle semble diminuer en proportion, elle se retrouve jusque dans les êtres mortels qui changent de forme & d'état. Les premiers êtres se mouvant par eux-mêmes, & continuant de parcourir leur orbite de la même manière,

12. Ἔτι δὲ καὶ ὅλη δι' ὅλης ἡ φύσις θεωρουμένη τὸ συνεχὲς ἀπὸ τῶν πρώτων καὶ τιμιωτάτων ἀφαιρεῖ, κατὰ λόγον ἀπομαραινομένη, καὶ προσάγουσα ἐπὶ πᾶν τὸ θνητὸν καὶ διέξοδον ἐπιδεχόμενον τῆς ἰδίας συστάσεως· τὰ μὲν γὰρ πρῶτα κινούμενα κατὰ τὰ αὐτὰ καὶ ὡσαύτως κύκλον ἀμείβοντα διέξοδον οὐκ ἐπιδεχόμενα τῆς οὐσίας· τὰ δὲ δεύτερα πῦρ καὶ ὕδωρ καὶ γῆ καὶ ἀὴρ ὅρον ἀμείβουσιν ἐφεξῆς καὶ συνεχῶς, οὐ μὴν τὸν κατὰ

τόπον, ἀλλὰ τὸν κατὰ μεταβολήν (n).

ne changent point de nature ni d'essence : ceux du second ordre, le feu, l'eau, la terre, l'air changent sans cesse & continuellement de nature, mais c'est un changement de forme & non de lieu.

*Rem.* Il y a deux sortes d'êtres, les uns célestes, les autres sublunaires : les premiers ont un mouvement local, éternel ; les autres ont un mouvement d'essence qui est aussi éternel. L'être est sans fin dans les uns & dans les autres ; mais dans les uns il l'est en différens lieux, dans les autres il l'est sous différentes formes : ainsi les uns & les autres sont immortels à leur manière, quoique ceux du second ordre semblent l'être moins, τὸ συνεχὲς ἀπομαραινομένη, parce qu'ils changent de forme & de nature.

13. Πῦρ μὲν γὰρ εἰς ἓν συνερχόμενον, ἀέρα ἀπογεννᾷ, ἀὴρ δὲ ὕδωρ, ὕδωρ δὲ γῆν· ἀπὸ γῆς δὲ ἡ αὐτὴ περίοδος τῆς μεταβολῆς μέχρι πρὸς ὅθεν ἤρξατο μεταβάλλειν. οἱ δὲ καρποὶ, καὶ τὰ πλεῖστα τῶν ῥιζοφύτων ἀπὸ

13. Car le feu condensé devient air, l'air devient eau, l'eau devient terre, & réciproquement lorsque la Nature revient au feu d'où elle étoit partie. Les plantes qui produisent des fruits, commencent

(n) Il étoit absolument impossible d'expliquer ce texte, si on n'eut été secouru par le manuscrit de la bibliothèque du Roi ; il y ajoute vingt mots qui ne sont nulle part ailleurs, & en retranche plusieurs, qui ne faisoient qu'augmenter l'embarras dans les éditions que nous avons : voici les deux leçons.

Il y a dans tous les autres manuscrits de la Bibliothèque & dans tous les imprimés que j'ai vûs, Ἀπομαραινομένη τὸ συνεχὲς καὶ περισάγουσα ἐπὶ πᾶν τὸ θνητὸν καὶ διέξοδον ἐπιδεχομένη τῆς ἰδίας συστάσεως· τὰ μὲν γὰρ πρῶτα κινούμενα κατὰ τὰ αὐτὰ καὶ ὡσαύτως κύκλον ἀμείβει· διέξοδον οὐκ ἐφεξῆς καὶ συνεχῶς οὐ μὲν τὴν κατὰ τόπον ἀλλὰ τὴν κατὰ μεταβολήν.

Dans le manuscrit 1928, on lit : Ἀπομαραινομένη καὶ περισάγουσα ἐπὶ πᾶν τὸ θινητὸν καὶ διέξοδον ἐπιδεχομένη τῆς ἰδίας συστάσεως· τὰ μὲν γὰρ πρῶτα κινούμενα κατὰ τὰ αὐτὰ ὡσαύτως κύκλον ἀμείβοντα διέξοδον οὐκ ἐπιδεχόμενα τῆς οὐσίας· τα δε δευτερα πῦρ καὶ υδωρ και γῆ, καὶ ἀὴρ ὅρον αμειβουσιν εφεξῆς, καὶ συνεχῶς, οὐ μὲν τὸν κατα τοπον, αλλα τον κατὰ μεταβολήν.

Avec ces additions & ces retranchemens le texte, d'inexplicable qu'il étoit, devient clair & facile à comprendre.

par un germe; lorsqu'elles sont arrivées aux termes de leur perfection, elles reproduisent un germe nouveau pareil à celui qui les a produites, & formant un cercle, elles finissent par où elles ont commencé.

14. Les hommes & les autres animaux sont traités moins avantageusement par rapport au terme de la Nature: il n'y a point pour eux de retour au premier âge; ils n'ont point l'alternative de production & de reproduction, comme le feu, l'air, la terre & l'eau. Quand ils ont parcouru les quatre parties du cercle, & les variations des âges, ils périssent & disparoissent entièrement. C'est ce qui prouve que l'Univers, qui embrasse tout, demeure toûjours & se conserve le même, & qu'il n'y a que certaines parties ou certains êtres qui s'engendrent au dedans, qui périssent & se décomposent.

15. Enfin l'infinité de la figure, du mouvement, de la durée, de l'essence du monde, prouvent qu'il est éternel & indestructible.

Sa figure est sphérique; or la sphère, par-tout égale &

σπερμάτων ἀνέλαβον τὴν ἀρχὴν τῆς γενέσεως, καρπωθέντα δὲ καὶ τελεσφορήσαντα, πάλιν ἐπὶ τὸ σπέρμα τὴν ἀνάλυσιν ποιεῖται ἀπὸ τοῦ αὐτοῦ, καὶ ἐπὶ τὸ αὐτὸ τὴν διέξοδον ἐπιτελουμένης τῆς φύσεως.

14. Οἱ δὲ ἄνθρωποι καὶ τὰ λοιπὰ ζῶα μᾶλλον ἐπιβεβηκότως τὸν καθόλου ὅρον τῆς φύσεως ἀμείβουσιν. οὐ γάρ ἐστιν ἐπανάκαμψις αὐτοῖς ἐπὶ τὴν πρώτην ἡλικίαν, οὐδὲ ἀντιπερίστασις μεταβολῆς εἰς ἄλληλα, καθάπερ ἐπὶ πυρὸς καὶ ἀέρος, καὶ ὕδατος, καὶ γῆς, ἀλλὰ τὸν διὰ τῶν τεσσάρων τετραμερῆ κύκλον ἀνύσαντα καὶ τὰς μεταβολὰς τῶν ἡλικιῶν, διαλύεταί τε καὶ ἀπογίνεται. ταῦτα οὖν ἐστι σημεῖά τε καὶ τεκμήρια τοῦ, τὸ μὲν ὅλον καὶ τὸ περιέχον μένειν ἀεὶ καὶ σώζεσθαι, τὰ δ' ἐπὶ μέρους καὶ ἐπιγινόμενα αὐτοῦ φθείρεσθαι καὶ διαλύεσθαι.

15. Ἔτι δὲ τὸ ἄναρχον καὶ ἀτελεύτητον, καὶ τοῦ σχήματος, καὶ τῆς κινήσεως, καὶ τοῦ χρόνου, καὶ τῆς οὐσίας, τοῦτο πιστοῦται διότι ἀγένητος ὁ κόσμος καὶ ἄφθαρτος.

Ἥ τε γὰρ τοῦ σχήματος ἰδέα, κύκλος. οὗτος δὲ πάντοθεν ἴσος

καὶ ὅμοιος. διόπερ ἄαρχος καὶ ἀτελεύτητος.

semblable à elle-même, n'a, par cette raison, ni commencement, ni fin.

Ἥ τε τῆς κινήσεως κατὰ κύκλον. αὕτη δὲ ἀπαράβατος καὶ ἀδιέξοδος.

La forme de son mouvement est circulaire, & n'a point non plus, par la même raison, de terme, ni de commencement.

Ὅ τε χρόνος ὁ ἄπειρος, ἐν ᾧπερ ἡ κίνησις, διὰ τὸ μήτε ἀρχὴν εἰληφέναι τὸ κινούμενον, μήτε τελευτὴν λήψεσθαι.

La durée de son mouvement est infinie, puisque l'être en mouvement n'a jamais eu de commencement & qu'il n'aura jamais de fin.

Ἥ γε μὴν οὐσία τῶν πραγμάτων ἀνέκβατος καὶ ἀμετάβλητος, διὰ τὸ μήτε ἀπὸ τοῦ χείρονος ἐπὶ τὸ βέλτιον, μήτε ἀπὸ τοῦ βελτίονος ἐπὶ τὸ χεῖρον πεφυκέναι μεταβάλλειν.

Quant à l'essence même des êtres, elle ne peut être changée, ni devenir autre qu'elle n'est, parce qu'elle ne peut passer ni du pis au mieux, ni du mieux au pis.

Ἐκ τούτων οὖν ἁπάντων σαφῶς πιστοῦται, ὅτι ὁ κόσμος ἀγέννητος καὶ ἄφθαρτος. καὶ περὶ μὲν τοῦ Ὅλου καὶ τοῦ Παντὸς ἅλις εἰρήσθω.

D'où il faut conclurre que le monde est improduit & incorruptible. C'en est assez sur le Monde & le Tout en général.

*Rem.* Il y a un sophisme dans la preuve tirée de la figure, en ce que le Philosophe conclut de l'égalité de surface à la durée éternelle. Un globe parfait a une surface dont on ne voit ni le commencement ni la fin, or ce en quoi on ne voit ni le commencement ni la fin n'est point borné; donc, &c.

*Le mouvement circulaire est éternel.* Les Anciens, non plus que nous, ne concevoient point une étendue sans fin; & ne la concevant pas, ils ne pouvoient concevoir qu'un corps mû en ligne droite pût se mouvoir éternellement sans rencontrer un terme qui l'arrêtât. Ainsi point de mouvement éternel direct. Mais supposant un corps qui se meut sur lui-même, ou autour d'un centre,

il peut ſe mouvoir pendant toute une éternité. Il peut : Ocellus conclut que cela eſt ; & en le ſuppoſant, il a raiſon de dire que la durée eſt infinie de même que le mouvement l'eſt.

Ocellus conclut que le Monde eſt éternel : il falloit conclurre qu'il y a néceſſairement dans le Monde un être éternel & incorruptible : & ſa concluſion eût été juſte & telle qu'elle devoit ſortir de ſes prémiſſes.

## CHAPITRE II.

1. Puiſque dans l'Univers il y a & génération & cauſe de génération, & que la génération eſt où il y a changement & déplacement de parties dans *les ſujets*, & la cauſe, où il y a dans *le ſujet* ſtabilité & *permanence ;* il eſt évident que c'eſt à la cauſe de la génération qu'il appartient de mouvoir & de faire, & à ce qui reçoit la génération d'être fait & d'être mû.

## Κεφάλαιον β'.

1. Ἐπεὶ δ' ἐν τῷ Παντὶ, τὸ μέντοι γένεσις, τὸ δ' αἰτία γενέσεως· καὶ γένεσις μὲν, ὅπου μεταβολὴ καὶ ἔκβασις τῶν ὑποκειμένων· αἰτία δὲ γενέσεως ὅπου ταυτότης τῶ ὑποκειμένω· φανερὸν ὅτι περὶ μὲν τὴν αἰτίαν τῆς γενέσεως τὸ ποιεῖν καὶ τὸ κινεῖν ἐστί. περὶ δὲ τὸ δεχόμενον τὴν γένεσιν, τό τε πάσχειν καὶ τὸ κινεῖσθαι.

*REM.* On pourroit aſſurer, ſans craindre d'être convaincu du contraire, que ces deux idées ſont dans toutes les philoſophies qui ont jamais régné dans le monde. Les Chaldéens, les Perſes, les Indiens, les Égyptiens, tous les Grecs ſans exception ſont partis de-là *(o)*. Un principe immuable qui agit, un principe mobile qui réſiſte à l'action, qui la reçoit & qui la modifie en y réſiſtant ; d'où réſulte un troiſième être compoſé des deux. Il ne s'agit que d'habiller ces deux principes ſelon les modes de chaque pays & de chaque ſiècle. Comme la matière eſt vaſte, le champ eſt beau pour l'imagination ; mais quelque eſſor qu'elle prenne, elle eſt toûjours liée à ces deux points cardinaux, où tout commence & revient.

*(o)* Vide Cic. Acad. 1, 6. *De naturâ ita dicebant ut eam dividerent in res duas, &c.*

Perſonne, ce ſemble, n'a expliqué cette opinion avec plus de clarté que Macrobe, dans ſon Commentaire ſur le ſonge de Scipion : *Alii mundum in duo diviſerunt, quorum alterum facit, alterum patitur: & illud facere dixerunt quod, cum ſit immutabile, alteri* cauſam & neceſſitatem *permutationis imponit: hoc pati; quod per mutationes variatur: & immutabilem quidem mundi partem à ſphera quæ aplanes dicitur uſque ad globi Lunaris exordium: mutabilem vero a Luna ad terras uſque dixerunt.* C'eſt mot à mot ce qu'Ocellus nous a dit, & ce qu'il va achever de nous dire.

Lib. I, cap. 11.

2. Αἱ δὲ *μοῖραι* (p) αὐταὶ διορίζουσι καὶ τέμνουσι τό τε ἀπαθὲς μέρος τοῦ κόσμου καὶ τὸ ἀεικίνητον (q). ἰσθμὸς γάρ ἐστιν ἀθανασίας καὶ γενέσεως ὁ περὶ τὴν σελήνην δρόμος· τὸ μὲν ἄνωθεν ὑπὲρ ταύτης πᾶν, καὶ τὸ ἐπ᾽ αὐτὴν θεῶν κατέχει γένος· τὸ δ᾽ ὑποκάτω σελήνης, νείκους καὶ φύσεως. τὸ μὲν γάρ ἐστιν ἐν αὐτῇ διαλλαγὴ γεγονότων, τὸ δὲ γένεσις ἀπογεγονότων.

2. Les deſtins mêmes ſéparent & diviſent la partie du Monde qui eſt impaſſible, de celle qui change ſans ceſſe. La ligne de ſéparation entre le monde immortel & le monde qui ſe reproduit, eſt le cercle que décrit la Lune. Tout ce qui eſt au deſſus de la Lune, & juſqu'à elle incluſivement, eſt l'habitation des Dieux: tout ce qui eſt au deſſous eſt le ſéjour de la Nature & de la Diſcorde: celle-ci eſt le principe de la diſſolution des choſes faites; l'autre eſt le principe de la reproduction des choſes détruites.

*Rem.* Les Anciens, dit Ariſtote, ont choiſi le Ciel pour

(p) Nous avons traduit *μοῖραι* par *les deſtins ;* il auroit fallu traduire, ſelon l'étymologie, *les partages mêmes,* mais quoique le mot *deſtin* faſſe un ſens très-obſcur, celui de *partages* en fait un plus obſcur encore. Le deſtin eſt, dans les diſſertations théologiques des Anciens, ce que ſont les qualités occultes dans leurs expoſitions phyſiques: c'eſt-à-dire la cauſe indéterminée & inconnue d'un effet connu.

Le mot *ἰσθμὸς* a deux ſens : il ſignifie confins, limites, bornes, barrières, du verbe *ἵστημι*, *ſto.* Quelquefois auſſi il ſignifie paſſage étroit, porte, moyen de communication, ce qui a fait donner le nom d'*ἰσθμὸς* à la partie qui eſt entre la bouche & l'eſtomac; *δι᾽ οὗ ἵεται τὰ σιτία. Joan. Bened. in Pindar. Olymp. 9.*

(q) Le manuſcrit du Roi porte *ἀεικίνητον*, au lieu d'*ἀκίνητον*.

la

la demeure des Dieux, parce qu'il eſt tranquille, toûjours le même, & qu'il n'eſt ſujet à aucune variation. Si la Divinité s'étoit placée au deſſous de la Lune, elle ſe ſeroit trouvée ſans ceſſe dans la mêlée des élémens, agitée & ſecouée par les combats de la Diſcorde contre la Nature. *Ariſt. de Cælo, II, c. 1.*

Ocellus a joint la Diſcorde à la Nature, deux puiſſances contraires, dont l'une engendre, l'autre corrompt dans le monde ſublunaire. La Nature eſt ce principe qui diſpoſe la matière à obéir, à ſe ſoûmettre à un plan, à figurer avec d'autres parties. La Diſcorde eſt l'effort continu des élémens engagés dans les compoſitions, pour ſe mettre en liberté.

Le premier de ces deux principes ne peut être dans le monde ſublunaire que par l'impreſſion d'un être bon, qui préfère l'ordre au deſordre, & la production à la deſtruction. Le ſecond y eſt par la nature même de la matière, qui, ſoûmiſe à l'ordre par la force, retient encore ſa férocité originaire, s'agite dans ſes liens, & ne manque jamais l'occaſion de les rompre quand elle ſe trouve la plus forte. Ces idées des Anciens ſeront plus développées dans le traité de Timée.

3. Dans la partie du monde qui eſt ſoûmiſe à la génération & à la Nature, il eſt néceſſaire qu'il y ait trois choſes.

La première eſt la ſubſtance fondamentale de la Nature tactile, qui ſe trouve dans tout ce qui va à la génération. C'eſt un être qui reçoit toutes ſortes de formes, une cire qui ſe prête à tout, qui eſt aux êtres produits ce que l'eau eſt aux ſaveurs, le ſilence au ſon, les ténèbres à la lumière, la matière à l'art. L'eau, qui par elle-même eſt ſans goût & ſans qualités, prend le doux

3. Ἐν ᾧ δὲ μέρει τοῦ κόσμου φύσις τε καὶ γένεσις ἔχουσι τὴν δυναστείαν, τρία δεῖ ταῦτα ὑπεῖναι.

Πρῶτον μὲν τὸ πρὸς ἁφὴν ὑφιζόμενον σῶμα, πᾶσι τοῖς εἰς γένεσιν ἐρχομένοις· τοῦτο δ᾽ ἂν εἴη πανδεχὲς καὶ ἐκμαγεῖον αὐτῆς τῆς γενέσεως, οὕτως ἔχον πρὸς τὰ ἐξ αὐτῶν γενόμενα, ὡς ὕδωρ πρὸς χυλὸν, καὶ σιγὴ πρὸς ψόφον, καὶ σκότος πρὸς φῶς, καὶ ὕλη πρὸς τεχνιτόν. τό τε γὰρ ὕδωρ, ἄχυλον καὶ ἄποιον, πρὸς δὲ τὸ γλυκὺ καὶ πικρὸν ἀνάλογον, καὶ τὸ δριμὺ καὶ ἁλμυρόν. καὶ ὁ

ἀὴρ ἀδιατύπωτος πρὸς ψόφον καὶ πρὸς λέξιν καὶ μέλος. καὶ τὸ σκότος ἄχροον καὶ ἄμορφον, πρὸς τὸ τε λαμπρὸν καὶ ξανθὸν καὶ λευκόν. λευκὸν δὲ πρὸς ἀνδριαντοποιητικὴν καὶ πρὸς κηροπλαστικὴν (r). δυνάμει οὖν πάντα ἐν τούτῳ πρὸ τῆς γενέσεως, συντελείᾳ δὲ, γενόμενα καὶ λαβόντα φύσιν. ἓν οὖν δεῖ τοῦτο πρῶτον ὑπεῖναι πρὸς τὸ γίνεσθαι γένεσιν.

ou l'amer, le fade ou le piquant: l'air non frappé eſt prêt à rendre le ſon, la parole, le chant: les ténèbres, ſans couleurs & ſans formes, ſont diſpoſées à prendre le rouge, le jaune, le blanc; & le blanc peut être employé à la ſculpture ou à la céroplaſtique indifféremment. D'où il faut conclurre que tout eſt en puiſſance dans ce ſujet avant la génération, & qu'il y eſt en effet & formellement quand il y a eu génération, & qu'il a reçû ce qu'on appelle une *nature*. Il faut donc ſuppoſer d'abord ce ſujet, pour que la génération ait lieu.

*Rem.* Il n'eſt guère poſſible de préſenter plus nettement cette matière première, ſi célèbre dans la philoſophie ancienne & dans la moderne, & qui n'eſt qu'un être métaphyſique, & même de ceux dont l'idée renferme contradiction. Ariſtote la définit, Ce qui n'a par ſoi-même ni eſſence, ni qualité, ni quantité, ni aucune autre détermination de l'être *(ſ)*. Platon la nomme tantôt l'eſpèce inviſible, tantôt la capacité informe de toutes les formes, la puiſſance, la mère du monde, la nourrice des formes, le ſujet, le récipient, le lieu.

Telle étoit l'idée que les Anciens tâchoient de ſe former de la matière: ce n'étoit, pour me ſervir de l'expreſſion de

*(r)* Il y avoit ici une demi-ligne à laquelle il étoit difficile de donner aucun ſens raiſonnable; heuɪeuſement que le manuſcrit du Roi nous en a délivrés. Après le mot Κηροπλαστικὴ, la Cérςplaſtique, il y avoit *ἄλλως δὲ ἡ ὕλη πρὸς ἀνδριαντο-ποιητικὴν*, phraſe qui ſemble etre une réflexion miſe en marge, & qu'un copiſte aura jetée dans le texte; car elle vient pluſtôt en objection qu'en preuve pour l'expoſition que donne Ocellus. Cette ligne ne pouvant faire un ſens ni avec ce qui précède, ni avec ce qui ſuit, la moindre autorité ſuffiſoit pour la retrancher.

*(ſ)* Λέγω δ' ὕλην, ἣ καθ' αὑτὴν μήτε τί, μήτε ποσὸν, μήτε ποῖον, μήτε ἄλλο μηδὲν λέγεται οἷς ὥρισται τὸ ὄν. *Met. VII, 3.*

Timée de Locres, qu'une idée bâtarde, λογισμῷ νόθῳ, parce qu'on ne pouvoit ſe la former que par des comparaiſons & des reſſemblances avec l'art *(t)*: c'eſt-à-dire, comme l'a écrit Ariſtote, que la matière étoit à la forme comme le bronze à la ſtatue, le bois au lit ou à quelqu'autre ouvrage de l'art *(u)*.

Ceux des Anciens qui n'ont point voulu de cette matière première ſi peu connue, y ont ſubſtitué des atomes réels, doués ſeulement d'étendue, de figure & de gravité dans le vuide. Anaxagore ne s'eſt pas contenté de ces trois qualités générales, il y a ajoûté les qualités particulières qui font le chaud, le froid, les métaux, les huiles, les ſels, &c. tellement que, ſelon lui, la matière première n'a lieu dans la Nature en aucun ſens: tout eſt en homéoméries, c'eſt-à-dire en matériaux ſimilaires, ou ſemblables par leur nature aux touts dont ils ſont les parties.

Cette dernière opinion, peut-être la plus raiſonnable des trois, n'a pas fait grande fortune chez les Anciens ni chez les Modernes.

4. La ſeconde choſe néceſſaire, eſt la contrariété des qualités *(x)*, pour opérer les altérations & les changemens de nature, dans le moment où la matière reçoit une affection & une diſpoſition nouvelle: contrariétés qui empêchent que les puiſſances antipathiques ne triomphent à la fin les unes des autres: ces qualités ſont le froid, le chaud, le ſec & l'humide.

4. Δεύτερον δὲ, τὰς ἐναντιότητας, ἵνα μεταβολαὶ καὶ ἀλλοιώσεις ἐπιτελῶνται, πάθος καὶ διάθεσιν ἐπιδεχομένης τῆς ὕλης· καὶ ἵνα αἱ δυνάμεις ἀντιπαθεῖς οὖσαι μήτε κρατῶσιν εἰς τέλος αὐταὶ αὐτῶν, μήτε κρατῶνται αὐταὶ ὑπ᾽ αὐτῶν. τυγχάνουσι δ᾽ αὗται τό τε ψυχρὸν, καὶ θερμὸν, καὶ ξηρὸν, καὶ ὑγρόν.

*Rem.* Ces qualités ont fait tant de bruit, & ſi long temps

*(t)* Τῷ μή πω κατ᾽ εὐθυωρίαν νοεῖσθαι ἀλλὰ κατ᾽ ἀναλογίαν.

*(u)* Ὡς γὰρ πρὸς ἀνδριάντα χαλκὸς .... οὕτως αὕτη πρὸς οὐσίαν ἔχει, καὶ τὸ τόδε τι, καὶ τὸ ὄν. 1. *Phyſ.* 69.

*(x)* Les qualités contraires étoient figurées, dans la fable, par les Titans. *Phorn.*

dans le monde philoſophique, que j'eſpère qu'on me permettra de m'arrêter un moment pour les conſidérer. On vient d'entendre qu'elles ſont au nombre de quatre, le chaud, le froid, le ſec & l'humide; ou, pour parler plus correctement, la chaleur, la froideur, la ſécherefſe & l'humidité.

On demandera d'abord d'où ces qualités ont pû venir dans le cahos, qu'on regarde comme la maſſe primitive, la forêt originaire d'où ont été tirées toutes les pièces de conſtruction.

*Lib. II, de Gen. c. 1.* Ariſtote répond qu'elles tiennent à la matière même, & que la matière ne peut s'en ſéparer *(y)*.

Voilà donc la matière dans le cahos, attachée eſſentiellement à quelqu'une des qualités contraires; c'eſt-à-dire qu'elle en a néceſſairement quelqu'une des quatre, quoiqu'elle n'en ait néceſſairement aucune, comme un morceau de cire a néceſſairement une figure, quoiqu'il n'ait pas néceſſairement la figure ronde.

Cela poſé, il falloit que les Anciens, qui étoient partiſans des qualités, conſidéraſſent d'un premier coup d'œil la maſſe entière qui devoit être ſujette à génération, comme un amas de matière agitée irrégulièrement par les qualités contraires du chaud & du froid, du ſec & de l'humide: c'étoit le cahos.

Enſuite faiſant abſtraction des qualités, ils devoient conſidérer ſéparément la matière première, comme on l'a conſidérée dans l'article qui précède celui-ci. Ils la voyoient comme une pâte commune & indifférente à chacune des quatre qualités: mais, comme nous l'avons dit, ce n'étoit qu'une idée abſtraite.

Ils portoient, en troiſième lieu, leurs regards ſur les quatre qualités que nous venons de nommer, & les conſidéroient à part, comme ils avoient fait la matière première. Ces deux dernières opérations étant purement métaphyſiques, ne mettoient de ſéparation que dans les idées: nos Philoſophes auroient dû s'en ſouvenir.

Mais portant tout d'un coup dans le monde réel, les idées qu'ils s'étoient fabriquées dans le monde abſtrait; ils comptèrent

*(y)* Ἡμεῖς δὲ φαμὲν ὕλην, τὴν τῶν σωμάτων τῶν αἰσθητῶν· ἀλλὰ ταύτην οὐ χωριστὴν, ἀλλὰ ἀεὶ μετ' ἐναντιώσεως ἐξ ἧς γίνεται τὰ καλούμενα στοιχεῖα.

autant d'êtres hors d'eux-mêmes, qu'ils avoient compté d'idées au dedans: & auſſi-tôt la matière première devint un être à part; les qualités un autre être ſéparé encore, & les quatre élémens une troiſième eſpèce d'être compoſée des deux premiers réunis: quoiqu'il n'y eût de réel que les quatre élémens dans tous les états poſſibles de la matière.

Il falloit néceſſairement, pour que le ſyſtème ſe ſoûtînt, franchir ce paſſage délicat de l'abſtrait au réel; parce que perſuadé, comme on l'étoit, que les quatre élémens pouvoient ſe changer & s'altérer par le mélange des qualités, on ne pouvoit ſe paſſer d'un ſujet qui reſtât le même, tandis que la qualité ſe tranſportoit.

Ce ſujet toûjours le même, ſous les qualités contraires qui le revêtoient tour-à-tour, ne pouvoit ſe concevoir par les Corpuſculiſtes. Comment peut-il ſe faire, diſoient-ils, que la même matière, qui eſt feu, devienne eau? Si toutes les parties de cette matière ſont de feu, & qu'à leur place il en ſuccède qui ſoient d'eau, ce n'eſt plus génération d'une forme nouvelle dans un ſujet ancien, c'eſt déplacement du ſujet & de la forme qui tient eſſentiellement au ſujet. Si ce déplacement de la matière même, qui porte la qualité, n'a pas lieu; comment la qualité peut-elle ſe tranſporter ſans elle? Cette qualité peut-elle exiſter ſeule? Elle ne peut donc point être tranſportée ſeule; c'eſt donc une matière qualifiée qui eſt tranſportée, & par conſéquent ce n'eſt plus génération, ce n'eſt que déplacement de parties: cette difficulté étoit inſoluble. Ocellus ſemble l'avoir ſi bien ſenti, que toutes les fois qu'il parle de génération de qualité, il a ſoin de joindre les mots de déplacement, de diſpoſition, avec ceux de génération, de changement, *πάθος καὶ διάθεσιν ἐπιδεχομένης ὕλης.*

5. La troiſième choſe ſont les eſſences, à qui appartiennent les qualités: c'eſt le feu, l'eau, l'air, la terre *(z)*, leſquels

5. *Τρίτον δὲ αἱ οὐσίαι, ὧν αἱ δυνάμεις εἰσὶν αὗται, πῦρ καὶ ὕδωρ καὶ ἀὴρ καὶ γῆ· διαφέρουσι δὲ αὗται τῶν δυνάμεων· αἱ μὲν*

*(z)* La Mythologie a figuré ces quatre élémens par Jupiter, Junon, Neptune, Pluton. *Vid. Phornutum.*

ὧν ὀσίαι ἐν τόπῳ φθείρονται ἐξ ἀλλήλων· αἱ δὲ δυνάμεις οὔτε φθείρονται οὔτε γίνονται· λόγοι γὰρ ἀσώματοι τυγχάνουσι τύπων.

different de leurs qualités; car les essences se détruisent les unes les autres dans le lieu, mais les qualités ne se détruisent ni ne se produisent; car ce ne sont que des rapports & des manières d'être qui ne sont pas corps.

*Voy. Tim de Locres, & Arist. de Gen, II, c. 1.*

*REM.* Il est évident que le mot ὀσία doit être ici rendu, non par celui de *substance*, mais par celui d'*essence*, de nature déterminée, de ce que nous appelons *espèce physique.*

Nous avons rendu δυνάμεις par *qualités*, parce que ce sont ces qualités qui donnent les puissances: c'est la chaleur qui donne au feu la puissance de raréfier, &c.

Nous avons traduit ἐν τόπῳ, sans commentaire, *dans le lieu:* C'est sans doute *le lieu* qui leur convient relativement à leur gravité ou à leur légèreté, ou, si on veut, à leur chaleur, à leur froideur, &c. Les essences dont il s'agit sont le feu, l'air, l'eau, la terre, qui ont leurs lieux en forme de couches sphériques, ou de globes concentrés les uns dans les autres. Cela signifie-t-il que les parties de ces élémens combattant les unes contre les autres, changent de place, & passent d'une sphère dans une autre? Mais pour y passer, il faudroit qu'elles eussent perdu leur qualité.

Comment ces parties perdent-elles ces qualités pour en prendre d'opposées? Il semble que pour concilier toutes ces qualités opposées, la Nature entière devroit rester dans un état mitoyen: je m'explique.

Le monde altérable est partagé en quatre espèces, qui sont le feu brûlant, le froid de glace, l'humide de l'eau, le sec tel qu'il nous plaira de l'imaginer. Ces quatre qualités, ou plustôt ces quatre êtres ont un desir constant de s'étendre, de subjuguer tout ce qui les environne, & de se mettre au niveau & en équilibre avec eux-mêmes par-tout où est leur substance: ainsi le feu veut être égal à lui-même par-tout où il pénètre, le froid de même: l'un luttant contre l'autre, le chaud entre dans le

froid, le froid dans le chaud; qu'en doit-il résulter? l'expulsion & la défaite de l'un ou de l'autre? Point du tout: mettez de l'eau glacée avec de l'eau bouillante, il en résulte de l'eau tiède. Le chaud & le froid doivent donc faire la paix au milieu du combat, & par ce moyen tout devient tiède dans l'Univers. Il en sera de même de l'humide & du sec, tout sera moite: & le monde sublunaire, que deviendra-t-il? Une masse moite & tiède: il ne peut devenir que cela. Dans tous les systèmes, anciens & modernes, c'est toûjours la même chose: dès que vous n'employez que la matière & le mouvement & les qualités élémentaires, quelque appareil que vous fassiez, vous n'aurez en peu de temps qu'une masse lourde, où tous les principes actifs en équilibre seront constitués & maintenus dans une pleine & profonde inertie. Ce n'est point le défaut particulier du système d'Ocellus, ni de ceux des Anciens; c'est le défaut commun de tous les systèmes où l'on n'emploie point les causes finales avec les causes physiques.

6. De ces quatre qualités, le chaud & le froid sont causes, & principes efficiens: & le sec & l'humide sont comme matière, & principes passifs.

6. Τῶν δὲ τεσσάρων, τὸ μὲν θερμὸν καὶ ψυχρὸν, ὡς αἴτια καὶ ποιητικά· τὸ δὲ ξηρὸν καὶ ὑγρὸν, ὡς ὕλη καὶ παθητικά.

Ainsi on a d'abord la matière, sujet universel; car c'est la base commune de toutes choses: par conséquent le corps sensible en puissance, premier principe pour les générations.

Πρῶτον δὲ ὕλη τὸ πανδεχές· κοινὸν γὰρ ὑπόκειται πᾶσιν· ὥστε πρῶτον τὸ δυνάμει σῶμα αἰσθητὸν, ἀρχή.

Le second: les qualités contraires, la chaleur, le froid, l'humidité & la sécheresse.

Δεύτερον δὲ ἐναντιώσεις, οἷον θερμότητος καὶ ψυχρότητος καὶ ὑγρότητος καὶ ξηρότητος.

D'où résultent, en troisième lieu, le feu & l'eau, la terre &

Τρίτον δὲ πῦρ καὶ ὕδωρ, καὶ γῆ καὶ ἀήρ· ταῦτα γὰρ μεταβάλλουσι

εἰς ἄλληλα· αἱ δὲ ἐναντιώσεις οὐ μεταβάλλουσι.

l'air; car ces natures ou essences, se changent réciproquement; mais les qualités contraires ne se changent point. *(a)*.

*Rem.* Le froid & le chaud sont principes efficiens par leurs qualités contraires, dont les effets sont la raréfaction & la condensation, ou les mouvemens du centre à la circonférence & de la circonférence au centre.

7. Αἱ διαφοραὶ τῶν σωμάτων, δύο· αἱ μὲν γάρ εἰσι τῶν πρώτων, αἱ δὲ τῶν γινομένων ἐκ τούτων.

Θερμὸν μὲν γὰρ καὶ ψυχρὸν καὶ ὑγρὸν καὶ ξηρὸν, τῶν πρώτων· τὸ δὲ βαρὺ καὶ κοῦφον καὶ πυκνὸν καὶ μανὸν τῶν γινομένων ἐκ τούτων. τυγχάνουσι δὲ αἱ πᾶσαι δέκα ἕξ, θερμὸν καὶ ψυχρὸν καὶ ὑγρὸν καὶ ξηρὸν καὶ βαρὺ καὶ κοῦφον καὶ ἀραιὸν καὶ πυκνὸν καὶ λεῖον καὶ τραχὺ καὶ σκληρὸν καὶ μαλακόν· καὶ λεπτὸν καὶ παχὺ *(b)*, καὶ ὀξὺ καὶ ἀμβλύ. τούτων δὲ γνωστικὴ καὶ κριτικὴ πάντων ἁφή. διὸ καὶ (τὸ) πρῶτον σῶμα, ἐν ᾧ αἱ διαφοραὶ αὗται, δυνάμει αἰσθητικόν ἐστι πρὸς ἁφήν.

7. Les qualités différentielles des corps sont de deux sortes, les unes appartiennent aux élémens, les autres aux natures formées des élémens.

Les premières sont le chaud, le froid, le sec & l'humide: les secondes sont le grave, le léger, le rare & le dense, & les autres qui naissent des premières, toutes ensemble au nombre de seize: le chaud & le froid, le sec & l'humide, le grave & le léger, le rare & le dense, le poli & l'âpre, le mou & le dur, l'aigu & l'obtus, le mince & l'épais; toutes qualités dont la connoissance & le jugement appartiennent au tact. C'est pour cela que nous avons dit que la matière première, dans laquelle sont reçues les différences, étoit l'être sensible en puissance, par le tact.

*(a) Vid. Arist. de gen. l. II, c. 1.* Ὥστε πρῶτον μὲν τὸ δυνάμει σῶμα αἰσθητὸν, ἀρχή· δεύτερον.. κ. τ. λ.

*(b)* Le manuscrit du Roi ajoûte ces quatre mots, absolument nécessaires au sens.

*Rem.*

*Rem.* C'eſt-à-dire, en françois, l'être qui peut devenir tactile, ou ſenſible par le tact, & qui le devient quand il eſt revêtu de quelque forme.

Ce principe, que toutes les qualités ſenſibles des corps ſont aperçûes par le tact, eſt très-fécond. Il ſuit de-là que de tous les objets il part un rayon de matière qui porte leur impreſſion juſqu'à nos organes, & qui la leur fait ſentir; & que par conſéquent les effets antipathiques & ſympathiques des qualités occultes, n'étoient traités de la ſorte que parce qu'on ne concevoit pas comment la communication pouvoit avoir eu lieu, quoiqu'on ne doutât point qu'elle l'eût eu.

8. Le chaud, le ſec, le rare & l'aigu appartiennent au feu; l'humide, le froid, le denſe & l'obtus à l'eau; le mou, le poli, le léger, le mince à l'air; le dur, l'âpre, le grave, l'épais à la terre.

8. Τὸ μὲν οὖν θερμὸν καὶ τὸ ξηρὸν καὶ τὸ ἀραιὸν καὶ τὸ ὀξὺ, πυρός ἐστι. τὸ δὲ ψυχρὸν καὶ τὸ ὑγρὸν καὶ τὸ πυκνὸν καὶ τὸ ἀμβλὺ, ὕδατος. τὸ δὲ μαλακὸν καὶ τὸ λεῖον καὶ τὸ κοῦφον καὶ τὸ λεπτὸν, ἀέρος. τὸ δὲ σκληρὸν καὶ τραχὺ καὶ βαρὺ καὶ παχὺ, γῆς.

*Rem.* Si cette répartition des qualités n'eſt pas juſte, il faut avouer du moins qu'elle eſt ingénieuſe & qu'elle préſente une ſymmétrie agréable : la même ſymmétrie continuera dans ce qui ſuit.

9. Des quatre natures *(c)*, le feu & la terre ſont les extrêmes. Le feu eſt le dernier degré du chaud, comme la glace eſt le dernier degré du froid ; car l'inflammation eſt

9. Τῶν δὲ τεσσάρων πῦρ μὲν καὶ γῆ ὑπερβολαὶ καὶ ἀκρότητες τῶν ἐναντίων. τὸ μὲν οὖν πῦρ ἐστιν ὑπερβολὴ θερμότητος, ὥσπερ ὁ κρύσταλλος ψυχρότητος. *(d)* ἡ γὰρ πῆξίς τε καὶ ζέσις ὑπερβολητικόν

*(c)* C'eſt cette diſpoſition des quatre élémens qui eſt figurée dans la Mythologie par Junon, c'eſt-à-dire l'air, que Jupiter, qui remplit tout le Ciel, tient ſuſpendue; & aux pieds de laquelle il y a deux enclumes, l'eau & la terre, qui l'attirent en en bas. *Phornutus.*

*(d)* Le manuſcrit du Roi ajoûte treize mots, qui facilitent l'intelligence du texte.

ἐστι, ἡ μὲν θερμότητος ἡ δὲ ψυχρότητος. ἐὰν οὖν ὁ κρύσταλλός ἐστι πῆξις ὑγροῦ καὶ ψυχροῦ, καὶ τὸ πῦρ ἔσται ζέσις ξηροῦ καὶ θερμοῦ. διόπερ οὐδὲν ἐκ κρυστάλλου γίνεται οὐδὲ ἐκ πυρός.

le dernier terme de la chaleur, & la congélation le dernier terme de la froideur. Si donc la glace eſt la concrétion du froid & de l'humide, le feu ſera la dilatation du ſec & du chaud; c'eſt pourquoi il ne ſe forme rien de la glace ni du feu *(e)*.

10. Τὸ μὲν οὖν πῦρ καὶ ἡ γῆ ἄκρα, τὸ δὲ ὕδωρ καὶ ὁ ἀὴρ μεσότητες. μικτὴν γὰρ ἔχουσι τὴν σωματοποιΐαν. οὔτε δὲ ἓν *(f)* τῶν ἄκρων οἷόντε εἶναι, δεῖ δὲ τὸ ἐναντίον εἶναι. οὔτε δὲ δύο, δεῖ γὰρ τὸ μεταξὺ εἶναι. ἀντίθετοι γὰρ ταῖς ἀκρότησιν αἱ μεσότητες.

10. Le feu & la terre ſont donc les deux extrêmes oppoſés: l'eau & l'air gardent le milieu, comme étant d'une compoſition mixte; car il n'eſt pas poſſible qu'un extrême ſoit ſeul, puiſqu'il eſt contraire; il n'eſt pas poſſible non plus qu'ils ne ſoient que deux, puiſqu'il y a des milieux entre eux: or les milieux ſont oppoſés aux extrêmes.

*Rem.* La raiſon pourquoi il y a eu, non pas deux, mais trois, mais quatre élémens, c'eſt parce qu'entre deux nombres ſolides il y a deux moyens proportionnels: huit, cube de deux, eſt à douze comme dix-huit eſt à vingt-ſept, cube de trois.

11. Τὸ μὲν οὖν πῦρ θερμὸν καὶ ξηρὸν, ὁ δὲ ἀὴρ θερμὸς καὶ ὑγρὸς, τὸ δὲ ὕδωρ ὑγρὸν καὶ ψυχρὸν, ἡ δὲ γῆ ψυχρὰ καὶ ξηρά. Ἀέρι μὲν οὖν καὶ πυρὶ κοινὸν τὸ θερμόν. ὕδατι δὲ καὶ γῇ κοινὸν τὸ ψυχρόν. γῇ δὲ καὶ πυρὶ κοινὸν τὸ ξηρόν. ὕδατι δὲ καὶ ἀέρι κοινὸν

11. Le feu eſt ſec & chaud, l'air eſt chaud & humide; l'eau eſt humide & froide, la terre eſt froide & sèche : ainſi le feu & l'air ont de commun la chaleur: l'eau & la terre la froideur: la terre & le feu la ſécheresse: l'eau & l'air l'humidité.

*(e)* Ariſtote, *V, de Hiſt. an. cap. 19*, dit qu'il y a des animaux qui ſortent de la glace & du feu. *Vid. Sext. Emp. hypot. lib. 1, cap. 14; & Ovid. Faſt. V, verſ. 159.*

*(f)* Le manuſcrit du Roi porte ἐν au lieu d'ἐκ.

Mais chacun de ces élémens a aussi une qualité propre & dominante; le feu a la chaleur, la terre a la sécheresse, l'air l'humidité, l'eau la froideur. Dans les transmutations la partie commune de l'essence reste, la partie propre se change quand elle est vaincue par sa contraire.

τὸ ὑγρόν. ἴδια δὲ ἑκάστου, πυρὸς μὲν τὸ θερμόν, γῆς δὲ τὸ ξηρόν, ἀέρος δὲ τὸ ὑγρόν, ὕδατος δὲ τὸ ψυχρόν. καὶ μὲν οὖν τὰ κοινὰ διαμένουσιν αἱ οὐσίαι αὐτῶν, καὶ δὲ τὰ ἴδια μεταβάλλουσιν, ὅτε τὸ ἐναντίον τοῦ ἐναντίου κατακρατήσῃ,

12. Ainsi lorsque l'humide de l'air l'emporte sur le sec du feu, le froid de l'eau sur le chaud de l'air, le sec de la terre sur l'humide de l'eau; & réciproquement lorsque l'humide de l'eau l'emporte sur le sec de la terre, le chaud de l'air sur le froid de l'eau, le sec du feu sur l'humide de l'air; c'est alors que se font les transmutations & les générations des élémens, les uns des autres.

12. Τὸ μὲν οὖν ἐν τῷ ἀέρι ὑγρὸν τοῦ ἐν τῷ πυρὶ ξηροῦ, τὸ δὲ ἐν τῷ ὕδατι ψυχρὸν τοῦ ἐν τῷ ἀέρι θερμοῦ, τὸ δὲ ἐν τῇ γῇ ξηρὸν τοῦ ἐν τῷ ὕδατι ὑγροῦ· καὶ ἀνάπαλιν τὸ μὲν ἐν τῷ ὕδατι ὑγρὸν τοῦ ἐν τῇ γῇ ξηροῦ, τὸ δὲ ἐν τῷ ἀέρι θερμὸν τοῦ ἐν τῷ ὕδατι ψυχροῦ, τὸ δὲ ἐν τῷ πυρὶ ξηρὸν τοῦ ἐν τῷ ἀέρι ὑγροῦ. καὶ οὕτως αἱ μεταβολαὶ γίνονται, καὶ γενέσεις εἰς ἄλληλα ἐξ ἀλλήλων.

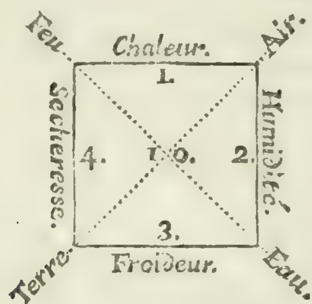
Mais le corps qui sert de sujet à ces mutations, qui les reçoit en lui indifféremment, nous l'avons dit, c'est le premier tactile en puissance.

Τὸ δὲ ὑποκείμενον σῶμα καὶ τὸ δεχόμενον τὰς μεταβολάς, τὸ πανδεχές, καὶ τὸ δυνάμει πρῶτον πρὸς ἀφήν.

*REM.* Les Pythagoriciens, qui aimoient à se représenter toute leur doctrine par des nombres & par des figures géométriques, ne devoient pas s'oublier dans une matière qui leur présentoit une symmétrie si aisée à figurer. Peut-être même que c'est de la vûe des quatre élémens, qui frappe les sens, que leur est venue la première idée de leur tétrade si fameuse, laquelle employée d'abord pour figurer dans le physique, fut appliquée

à l'intellectuel, puis au moral, parce qu'il falloit que tout marchât par quatre.

Les quatre élémens pouvoient ſe repréſenter par un quarré,




où les côtés communs de chaque angle repréſentoient les qualités communes des élémens, & le ſommet de chaque angle l'eſſence compoſée de ces mêmes élémens. Les deux diagonales, plus longues que les côtés, exprimoient l'oppoſition plus grande des élémens placés au bout de ces lignes, que celle de ceux qui ſe répondent par les lignes des côtés : enfin les quatre côtés, exprimés par les nombres 1, 2, 3, 4, dont la ſomme eſt 10, repréſentoient l'Univers, parce que ce nombre eſt compoſé de nombres de toutes eſpèces, linéaires, plans & ſolides, triangulaires & quarrés, pairs & impairs, & qu'il contient toute la numération, dont les élémens ne vont que juſqu'à dix.

Ainſi, en commençant par le feu, dont l'angle eſt compoſé de deux lignes, *ſécheresse* & *chaleur*, la numération ſe porte du côté de l'air, dont l'angle eſt *chaleur* & *humidité ;* de-là à l'eau, dont l'angle eſt *humidité* & *froideur ;* enfin elle va ſe terminer à la terre, qui a *froideur* & *ſécheresse.*

Ce fut pour conſerver cette ſymmétrie, que ces Philoſophes donnèrent, pour qualité dominante, à l'air l'humidité, comme ſi l'air n'eût été qu'une vapeur raréfiée par l'action du feu, dont il eſt l'élément le plus voiſin; à l'eau le froid, comme ſi ſon eſſence étant d'être glace, elle n'étoit dans l'état de fluidité que par l'action du feu, qui ſe porte juſqu'à l'eau avec aſſez de force pour la rendre liquide; enfin à la terre le ſec, comme

ſi la terre n'étoit que le ſédiment le plus aride de tous les autres élémens, plus froid encore que l'eau, parce qu'elle eſt plus éloignée du feu *(g)*.

Ce même ſyſtème, développé par un quarré, auroit pû l'être auſſi-bien par des cercles concentriques, dont le premier, juſqu'au ſecond, auroit repréſenté l'Empyrée ou le feu céleſte, où tous les aſtres ſe promènent; le ſecond, juſqu'au troiſième, le feu ſublunaire touchant à l'air; le troiſième, juſqu'au quatrième, l'air ſe joignant à l'eau; enfin l'eau entre le quatrième & le cinquième cercle, touchant à la terre, qui ſeroit le centre du monde, comme le noyau au milieu d'un fruit. Mais on n'auroit pas eu, dans cette figure, les nombres quarrés & triangulaires, pairs & impairs, parfaits & imparfaits; on n'auroit pas eu les lignes concourantes aux angles, pour repréſenter les eſſences mixtes; ni les oppoſitions, ni les proportions géométriques du premier au ſecond, comme du ſecond au troiſième, & du troiſième au quatrième, *& alternando, & convertendo,* comme on le verra ci-après dans le Timée de Locres; & quoiqu'on s'obſtinât à dire que l'Univers étoit parfaitement rond, parce que les ſens nous diſent que la Nature aime cette forme par préférence, on s'obſtina auſſi à le repréſenter par un quarré, parce que les rapports géométriques étoient à la mode chez les Philoſophes, & que le quarré ſembloit en être plus ſuſceptible que d'autres figures.

13. Les changemens ſe font (de terre en feu, de feu en air, d'air en feu, ou d'eau en terre), & par eux le troiſième être; lorſque la qualité contraire périt & que la commune reſte: ainſi la génération eſt achevée quand

13. Γίνονται δ' αἱ μεταβολαὶ, (ἤτοι ἐκ γῆς εἰς πῦρ, ἢ ἐκ πυρὸς εἰς ἀέρα, καὶ ἐξ ἀέρος εἰς ὕδωρ, καὶ ἐξ ὕδατος εἰς γῆν), καὶ τρίτον, ὅταν τὸ ἐν ἑκάστῳ ἐναντίον φθαρῇ, καὶ καταληφθῇ τὸ συγγενὲς καὶ τὸ σύμφυλον.

*(g) Quod de omni ſilveſtri tumultu vaſtum, impenetrabile, denſatum: ex defæcatis abraſum reſedit elementis hæſit in imo; quod emerſum eſt ſtringente perpetuo gelu, quod eliminatum in ultimam mundi partem longinquitas ſolis coacervavit, terræ nomen accepit.* Macrob. Somn. Scip. 1, c. 22.

ἡ μὲν οὖν γένεσις ἀποτελεῖται, ὅταν μία ἐναντιότης φθαρῇ. ἐπεὶ τὸ μὲν πῦρ θερμὸν καὶ ξηρὸν, ὁ δὲ ἀὴρ θερμὸς καὶ ὑγρὸς, κοινὸν ἀμφοτέροις αὐτοῖς τὸ θερμὸν, ἴδιον δὲ πυρὶ μὲν τὸ ξηρὸν, ἀέρι δὲ τὸ ὑγρόν· ὅτε οὖν τὸ ἐν τῷ ἀέρι ὑγρὸν ἐπικρατήσει τοῦ ἐν τῷ πυρὶ ξηροῦ, μεταβάλλει τὸ πῦρ εἰς ἀέρα.

la qualité contraire eſt vaincue. Par exemple, le feu étant chaud & ſec, & l'air chaud & humide, le chaud commun à tous deux, le ſec propre au feu, & l'humide à l'air : quand l'humide de l'air l'emporte ſur le ſec du feu, le feu eſt converti en air.

Πάλιν ἐπεὶ τὸ μὲν ὕδωρ ὑγρὸν καὶ ψυχρὸν, ὁ δὲ ἀὴρ ὑγρὸς καὶ θερμὸς, κοινὸν ἀμφοτέροις αὐτοῖς τὸ ὑγρὸν, ἴδιον δὲ τοῦ μὲν ὕδατος, τὸ ψυχρόν· τοῦ δὲ ἀέρος, τὸ θερμόν. ὅτε οὖν τὸ ἐν ὕδατι ψυχρὸν ἐπικρατήσει τοῦ ἐν τῷ ἀέρι θερμοῦ, γίνεται ἐξ ἀέρος εἰς ὕδωρ μεταβολή.

De même l'eau étant humide & froide, & l'air humide & chaud, l'humide commun à tous deux, le froid propre à l'eau, le chaud propre à l'air; ſi le froid de l'eau l'emporte ſur le chaud de l'air, l'air eſt converti en eau.

Πάλιν ἡ μὲν γῆ ψυχρὰ καὶ ξηρὰ, τὸ δὲ ὕδωρ ψυχρὸν καὶ ὑγρὸν, κοινὸν ἀμφοτέρων αὐτῶν τὸ ψυχρὸν, ἴδιον δὲ τῆς γῆς ξηρὸν, ὕδατος δὲ τὸ ὑγρόν· ὅτε οὖν τὸ ἐν γῇ ξηρὸν ἐπικρατήσει τοῦ ἐν τῷ ὕδατι ὑγροῦ, γίνεται ἐξ ὕδατος εἰς γῆν μεταβολή. ἀπὸ γῆς δὲ ἄνω κατὰ τὸ ἐναντίον.

De même encore la terre étant froide & sèche, & l'eau froide & humide, elles ont pour qualité commune le froid, la terre pour qualité propre le ſec, & l'eau l'humide; quand le ſec de la terre l'emporte ſur l'humide de l'eau, l'eau eſt convertie en terre : ce ſera le contraire en remontant de la terre au feu.

14. Ἡ δὲ κατ᾽ ἐναλλαγὴν, ὅτε ὅλον ὅλου κρατήσει, καὶ δύο δυνάμεις τὰς ἐναντίας φθείρουσι, μηδενὸς ὄντος αὐτοῖς κοινοῦ. ἐπεὶ γὰρ τὸ μὲν πῦρ ἐστι θερμὸν καὶ ξηρὸν, τὸ δὲ ὕδωρ ψυχρὸν καὶ ὑγρὸν, ὅταν τὸ ἐν τῷ ὕδατι

14. Il y a une autre ſorte de génération, qui ſe fait lorſque les deux qualités ſont vaincues par leurs contraires, & qu'il n'en reſte point de commune. Par exemple, le feu étant chaud & ſec, & l'eau froide &

humide, ſi le ſec du feu eſt vaincu par l'humide de l'eau, & le froid de l'eau par le chaud du feu, le feu eſt converti en eau.

ὑγρὸν ἐπικρατήσῃ τοῦ ἐν τῷ πυρὶ ξηροῦ, τὸ δὲ ἐν τῷ ὕδατι ψυχρὸν ἐπικρατήσῃ τοῦ ἐν τῷ πυρὶ θερμοῦ, γίνεται ἐκ πυρὸς εἰς ὕδωρ μεταβολή.

De même la terre étant froide & sèche, & l'air étant chaud & humide, ſi le chaud & l'humide de l'air ſont vaincus par le froid & le ſec de la terre, l'air eſt converti en terre.

Πάλιν ἡ μὲν γῆ ἐστι ψυχρὸν καὶ ξηρὸν, ὁ δὲ ἀὴρ θερμὸν καὶ ὑγρόν. ὅταν τὸ ἐν τῇ γῇ ψυχρὸν ἐπικρατήσῃ τοῦ ἐν τῷ ἀέρι θερμοῦ, τὸ δὲ ἐν τῇ γῇ ξηρὸν, τοῦ ἐν τῷ ἀέρι ὑγροῦ, γίνεται ἐξ ἀέρος εἰς γῆν μεταβολή.

15. Mais s'il arrive que l'air perde ſon humidité & le feu ſa chaleur, des deux il réſulte le feu, parce qu'il reſte le chaud de l'air & le ſec du feu : or le feu n'eſt autre choſe que le chaud uni avec le ſec.

15. Ὅταν δὲ τοῦ μὲν ἀέρος φθαρῇ τὸ ὑγρὸν, τοῦ δὲ πυρὸς τὸ θερμὸν, συνθήσεται δ' ἐξ ἀμφοτέρων αὐτῶν πῦρ. καταλείπεται γὰρ τοῦ μὲν ἀέρος τὸ θερμὸν, τοῦ δὲ πυρὸς τὸ ξηρόν. τὸ δέ γε πῦρ ἐστι θερμὸν καὶ ξηρόν.

De même ſi le froid de la terre périt, & l'humide de l'eau ; des deux il réſulte la terre ; parce qu'il reſte le ſec de la terre & le froid de l'eau : or la terre n'eſt autre choſe que le froid uni avec le ſec.

Ὅταν δὲ τῆς μὲν γῆς φθαρῇ τὸ ψυχρὸν, τοῦ δὲ ὕδατος τὸ ὑγρὸν, συνθήσεται ἐξ ἀμφοτέρων αὐτῶν γῆ. καταλείπεται γὰρ τῆς μὲν γῆς τὸ ξηρὸν, τοῦ δὲ ὕδατος τὸ ψυχρόν. ἡ δὲ γῆ ἐστι ψυχρὰ καὶ ξηρά.

*REM.* C'eſt toujours l'eſprit de ſyſtème qui conduit le Philoſophe, & s'il ſe trouve quelquefois d'accord avec la Nature, on voit que c'eſt moins le génie philoſophique qui a fait une découverte, que la ſymmétrie qui la lui a préſentée. Cependant quand il tombe dans le vrai, la preuve tirée de l'obſervation ne manque guère de ſe joindre aux idées ſyſtématiques de l'analogie.

16. Mais ſi le chaud de l'air eſt détruit, & celui du feu, il

16. Ὅταν δὲ τοῦ ἀέρος φθαρῇ τὸ θερμὸν, καὶ τοῦ πυρὸς τὸ θερ-

μὸν, γένεσις οὐκ ἔσται. Τὰ γὰρ ἐναντία καταλείπεται ἐπ᾽ ἀμφοτέρων, τοῦ μὲν ἀέρος τὸ ὑγρὸν, τοῦ δὲ πυρὸς τὸ ξηρὸν, τὸ δὲ ὑγρὸν τῷ ξηρῷ ἐναντίον.

n'en résulte aucune nature: il ne reste que les deux qualités contraires, l'humide de l'air & le sec du feu: or le sec & l'humide sont deux contraires.

Καὶ πάλιν ὅταν γῆς μὲν φθαρῇ τὸ ψυχρὸν, ὕδατος δὲ ὅμοιον, οὐδὲ οὕτως ἔσται γένεσις· καταλείπεται γὰρ τῆς μὲν γῆς τὸ ξηρὸν, τοῦ δὲ ὕδατος τὸ ὑγρόν· τὸ δὲ ξηρὸν τῷ ὑγρῷ ἐναντίον.

De même encore, lorsque le froid de la terre est détruit, & celui de l'eau, il n'en résulte aucune nature, parce qu'il ne reste que le sec de la terre & l'humide de l'eau; or le sec & l'humide sont deux contraires.

Καὶ περὶ μὲν γενέσεως τῶν πρώτων σωμάτων πῶς τε καὶ τίνων ὑποκειμένων γίνεται, ἱκανῶς εἴρηται.

C'est ainsi que nous expliquons la génération des premiers corps & leurs compositions.

Il va maintenant revenir au principe actif des générations, qu'il a déjà indiqué au commencement de ce chapitre.

17. Ἐπεὶ δὲ ἀνώλεθρος ὁ κόσμος καὶ ἀγέννητος, καὶ οὔτε ἀρχὴν γενέσεως εἴληφεν, οὔτε τελευτὴν ποτε λήψεται, δεῖ καὶ τὸ ποιοῦν ἐν ἑτέρῳ τὴν γένεσιν, καὶ τὸ γεννῶν ἐν ἑαυτῷ συνυπάρχειν ἀλλήλοις.

17. Comme le Monde, ainsi que nous l'avons prouvé, est ingénérable & indestructible, qu'il n'a point eu de commencement & qu'il n'aura point de fin; il est nécessaire que le principe qui opère la génération dans autre que lui, & celui qui l'opère en lui-même, aient toûjours co-existé.

Τὸ μὲν ποιοῦν ἐν ἑτέρῳ τὴν γένεσιν, τὸ ὑπεράνω σελήνης ἐστὶ πᾶν. Συνεγγὺς δὲ μᾶλλον ὁ ἥλιος, κατά γε τὰς προσόδους καὶ τὰς ἀφόδους, μεταβάλλων τὸν ἀέρα συνεχῶς πρὸς λόγον ψύχους τε καὶ θερμασίας, ᾧ συνεπακολουθεῖ

Le principe qui opère en autre que lui, est tout ce qui est au dessus de la Lune, & sur-tout le Soleil, qui s'approchant & s'éloignant tour-à-tour, change continuellement l'air, par l'alternative du froid & du chaud,

chaud, & par l'air, la terre & tout ce qui tient à la terre.

καὶ τὴν γῆν μεταβάλλειν καὶ πάντα τὰ ἐπὶ γῆς.

18. L'obliquité du Zodiaque, qui influe sur les mouvemens du Soleil, est encore une cause qui concourt à la génération.

18. Εὖ δ' ἔχει καὶ ἡ λόξωσις *(h)* τῶν ζωδίων τοῦ πόλου πρὸς τὴν τοῦ ἡλίου φοράν· αἰτία γὰρ καὶ αὕτη τῆς γενέσεώς ἐστι.

*Rem.* Il n'est pas difficile de se former l'idée qu'Ocellus s'étoit faite de la Divinité: L'Univers est, selon lui, de figure sphérique. Cette sphère est partagée en couches concentriques; la première, qui est la plus vaste & qui contient toutes les autres, renferme l'éther, qui est la substance immuable des Dieux, & l'élément de l'immortalité. C'est-là que sont placés tous les astres fixes & errans, parmi lesquels brille le Soleil, comme l'assemblage le plus frappant, le plus puissant de la matière éthérée *(i)*. Dans cette partie de la sphère nul trouble, nul orage, nulle destruction, nulle reproduction: c'est le séjour de la paix, de la lumière & de la vie. Elle s'étend depuis la circonférence du globe, jusqu'à la ligne tracée par l'orbite de la Lune.

En de-çà de cette ligne jusqu'au centre du globe, est la matière sujette aux variations & aux vicissitudes de la vie & de la mort; c'est le séjour de la discorde & des combats. Toute la Nature en guerre se détruit & se recompose par des défaites & des victoires continuelles. Ses forces, mutinées dans son sein, lui ôtent toute espérance de paix & de repos; mais c'est ce trouble même, cet esprit de sédition & de révolte qui fait sa beauté & son harmonie.

La partie céleste est dans un mouvement dont la vîtesse est inexprimable, parce qu'elle est sans contradiction, & qu'elle

*(h)* Le manuscrit du Roi porte λόξωσις, au lieu de λόξις.

*(i) Omnia hæc quæ de summo ad lunam usque perveniunt, sacra, incorrupta, divina sunt; quia ipsis est æther semper idem, nec unquam recipiens inæqualem varietatis æstum: infra lunam & aër & natura mutationis pariter incipiunt. Et sicut ætheris & aëris, ita divinorum & caducorum luna confinium est.* Mac. Somn. Scip. I, c. 21.

ſuit le penchant même de ſa nature. Le Soleil ſur-tout, qui eſt comme le Roi & le Dieu des Dieux, répand par-tout ſon action & ſon influence; laquelle deſcend juſqu'au Monde ſublunaire, où elle agit plus ou moins, à proportion de la proximité des corps qu'elle rencontre; elle enflamme la région du feu, elle dilate celle de l'air au point de la rendre plus ſubtile que les vapeurs; elle liquéfie l'eau, & enfin communique la fécondité à la terre. Plus le Soleil s'approche, plus la terre eſt féconde; plus il s'éloigne, plus elle eſt ſtérile & incapable de production.

Il eſt aiſé de reconnoître dans cette doctrine l'Oromaze & l'Arimane des Perſes, l'Oſiris & l'Iſis des Égyptiens, le Jupiter & les Titans d'Héſiode, la forme active & la matière des philoſophes Grecs, l'*unum* & le *multa*, le mâle & la femelle, le un & le deux, le fini & l'infini.

19. Καθόλου δὲ ἡ τοῦ παντὸς διακόσμησις, ὥστε εἶναι ἐν αὐτῇ τὸ μὲν ποιοῦν, τὸ δὲ πάσχον. τὸ μὲν οὖν ἐν ἑτέροις γεννῶν, τὸ ὑπεράνω τῆς σελήνης ἐστί· τὸ δὲ ἐν ἑαυτῷ, τὸ ὑποκάτω σελήνης. τὸ δὲ ἐξ ἀμφοτέρων αὐτῶν, τοῦ μὲν ἀεὶ θέοντος θείου, τοῦ δὲ ἀεὶ μεταβάλλοντος γεννητοῦ, κόσμος ἄρα ἐστίν.

19. En un mot (dit Ocellus terminant ce chapitre) la compoſition du monde comprend la cauſe active & la cauſe paſſive, l'une qui engendre hors d'elle, c'eſt le monde ſupérieur à la Lune; l'autre qui engendre en ſoi, c'eſt le monde ſublunaire. De ces deux parties, l'une divine, qui eſt toûjours la même dans ſa courſe, & l'autre mortelle, qui ſe change chaque jour, eſt compoſé ce qu'on appelle le Monde.

*Rem.* Cette même doctrine eſt rendue encore plus diſ-
1. Eclog. 16. tinctement dans le fragment du livre des loix que Stobée nous a conſervé. « Ce qui eſt toûjours mouvant gouverne, » ce qui eſt toûjours mû eſt gouverné : l'un eſt le premier en » puiſſance, l'autre le ſecond : l'un eſt divin, doué de raiſon » & d'intelligence; l'autre eſt engendré, ſans raiſon & toûjours changeant. »

Comme il ne s'agit ici ni d'accuſer ni d'excuſer les Anciens, il ſemble qu'on peut dire, ſuivant notre manière de parler, que tout l'Univers, ſelon Ocellus, étoit matériel; quoique le nom de matière n'appartînt proprement qu'à la ſubſtance qui eſt ſujette aux variations de la Nature.

Selon le Philoſophe, Dieu eſt toute cette ſubſtance éthérée, toûjours agiſſante, qui remplit la région ſupérieure de l'Univers: c'eſt cette partie, ſeule active, qui donne le mouvement au monde inférieur, & qui par ce mouvement produit d'abord, dans les quatre élémens, les changemens & les mélanges de qualité qui préparent l'organiſation du monde ſublunaire, & enſuite l'exécutent avec l'aide des Démons ou eſprits répandus dans l'eſpace ſublunaire, dont apparemment le travail étoit de déterminer les eſpèces, par un deſſein qui ne ſe trouve pas dans le mouvement général de ſimple converſion ou de déplacement, opéré par le courant de l'éther ou l'influence du premier mobile. Il ſera parlé de ces Démons dans le chapitre troiſième qui ſuit.

## CHAPITRE III.

Le Monde eſt éternel; les quatre élémens ſont la matière du monde ſublunaire, qui produit les animaux & les plantes; l'action de la région ſupérieure à la Lune fait naître les qualités ſecondaires des élémens, en variant & en mêlant les qualités primitives: paſſons toutes ces choſes à Ocellus; mais demandons-lui comment ſe ſont formées les eſpèces déterminées tant des animaux que des plantes? C'eſt ici qu'il faut répondre: écoutons.

1. L'homme n'a point tiré ſa première origine de la terre, non plus que les autres animaux ni les plantes: mais le Monde, tel qu'il eſt, ayant toûjours exiſté, il eſt néceſſaire que ce qui eſt en lui, & ce qui a été ordonné en lui, ait toûjours été tel qu'il eſt.

1. Ἀνθρώπου δ' ἀρχὴ γενέσεως πρώτη οὐ γέγονεν ἐκ γῆς, οὐδὲ τῶν ἄλλων ζώων οὔτε φυτῶν, ἀλλ' ἀεὶ τῆς διακοσμήσεως οὔσης, ἀνάγκη καὶ τὰ ἐνυπάρχοντα, καὶ τὰ ἐν διακεκοσμημένα συνυπεῖναι.

*Rem.* L'éternité du monde, ſelon quelques Théologiens, n'eſt pas impoſſible. Ocellus croit l'avoir démontrée, c'eſt de-là qu'il part; & d'abord il nous dit que l'homme, les autres animaux & les plantes ne ſont point ſortis de la terre. C'étoit l'opinion de tous les Corpuſculiſtes anciens, d'Anaximène entre autres, qui prétendoit que les différentes fermentations & les mélanges des quatre élémens avoient formé des germes, & que ceux de ces germes dont les productions s'étoient trouvées capables de ſe reproduire, avoient fondé les eſpèces, qui s'étoient toûjours conſervées & entretenues depuis. Ocellus n'a pû goûter cette idée.

Il remonte à un premier inſtant de raiſon, & voit la ſubſtance de l'Univers ordonnante, c'eſt-à-dire le Ciel ou les Dieux, ordonner la ſubſtance matérielle, & la diſtribuer telle que nous la voyons, d'abord en élémens, enſuite en aſtres, en météores, en animaux, en végétaux, en minéraux: de ſorte que c'eſt le Ciel ou la Divinité qui a formé, arrangé toutes choſes, compoſé les eſpèces, & pourvû à leur perpétuité.

Ce premier inſtant n'eſt qu'un premier inſtant de raiſon, nous en avons averti; car, dit Ocellus en continuant,

2. Πρῶτον μὲν γὰρ ἀεὶ ὄντος τοῦ κόσμου, ἀναγκαῖον καὶ τὰ μέρη αὐτοῦ συνυπάρχειν, λέγω δὲ μέρη, οὐρανόν, γῆν, τὸ μεταξὺ τούτων· ὃ δὴ μετάρσιον καὶ ἀέριον ὀνομάζεται· οὐ γὰρ ἄνευ τούτων, ἀλλὰ σὺν τούτοις καὶ ἐκ τούτων ὁ κόσμος.

2. Si le Monde a toûjours exiſté, ſes parties ont auſſi toûjours exiſté. Ces parties ſont le Ciel, la terre, & l'intervalle qui les ſépare; intervalle qu'on appelle tantôt eſpace ſupérieur, tantôt eſpace aërien. Ces parties ont donc toûjours exiſté; le monde ne peut être ſans elles; il eſt avec elles, il eſt compoſé d'elles.

3. Τῶν δὲ μερῶν συνυπαρχόντων, ἀνάγκη καὶ τὰ ἐμπεριεχόμενα συνυπάρχειν αὐτοῖς. οὐρανῷ μὲν ἥλιον, σελήνην, ἀπλανεῖς

3. Les parties du Monde ayant toûjours exiſté avec le Monde, il faut en dire autant des parties de ſes parties: ainſi

le Soleil, la Lune, les étoiles fixes & les planètes ont toûjours existé avec le Ciel; les animaux, les végétaux, l'or & l'argent avec la terre; les courans d'air, les vents, les passages du chaud au froid & du froid au chaud avec l'espace aërien. Donc le Ciel, avec tout ce qu'il a maintenant; la terre, avec les plantes & les animaux; enfin l'espace aërien, avec tous ses phénomènes, ont toûjours existé.

τε ἀστέρας καὶ πλανήτας· γῇ δὲ ζῶα, φυτά, χρυσόν, ἄργυρον· μεταρσίῳ δὲ καὶ ἀερίῳ πνεύματα, ἄνεμον, μεταβολὴν ἐπὶ τὸ θερμότερον, μεταβολὴν ἐπὶ τὸ ψυχρότερον· σὺν τούτῳ γὰρ οὐρανὸς σὺν τῷ τὰ περιεχόμενα ἔχειν, καὶ σὺν τούτῳ γῆ σὺν τῷ τὰ ἐπ' αὐτῆς φυόμενα καὶ βοσκόμενα ὑπεῖναι, καὶ σὺν τούτῳ μετάρσιον, καὶ ἀέριον σὺν τῷ τὰ ἐν αὐτῷ πάντα τὰ γινόμενα γίνεσθαι.

4. D'ailleurs si dans chaque partie du Monde, il doit y avoir une espèce régnante; dans le Ciel les Dieux, l'homme sur la terre, les Démons dans l'air; il est nécessaire que le genre humain ait toûjours existé: car il est prouvé & démontré par le raisonnement, que le monde a toûjours existé, non seulement avec ses grandes parties, mais avec les parties de ses parties.

4. Ἐπεὶ οὖν καθ' ἑκάστην ἀποτομὴν ὑπερέχον τι γένος ἐντέτακται τῶν ἄλλων, ἐν μὲν οὐρανῷ τὸ τῶν Θεῶν, ἐν δὲ γῇ ἄνθρωπος· ἐν δὲ τῷ μεταρσίῳ τόπῳ δαίμονες, ἀνάγκη τὸ γένος ἀνθρώπων ἀΐδιον εἶναι, εἴπερ ἀληθῶς ὁ λόγος συμβιβάζει, μὴ μόνον τὰ μέρη συνυπάρχειν τῷ κόσμῳ, ἀλλὰ καὶ τὰ περιεχόμενα τοῖς μέρεσι.

*REM.* Voilà un ordre hiérarchique, Dieu, les Démons & l'homme, rois du ciel, de l'air & de la terre. Dieu étant, selon Ocellus, la cause motrice & l'être gouvernant du monde sublunaire, il n'est pas douteux que ce Philosophe n'ait donné aux Dieux l'empire sur les démons & sur les hommes, sur ceux-là immédiatement, sur ceux-ci peut-être par la médiation des démons. Comme cette échelle de domination descend de Dieu jusqu'à l'homme, l'échelle de

ſubordination remonte au même degré. Peut-on ſuppoſer que le dernier roi ſujet ayant intelligence, volonté, jugement, liberté, activité, le ſecond n'ait pas ces qualités à un degré ſupérieur, & le premier de tous à un degré ſuprême. Il ne falloit pas à Ocellus beaucoup de philoſophie pour établir cette hiérarchie dans les êtres penſans. Le vulgaire même en avoit ces idées. *Dieu*, dit le Pythagoricien Euryphame, *a placé dans le monde l'homme, le plus parfait des animaux, celui qui a le plus de reſſemblance avec lui, pour être l'œil & le contemplateur de l'arrangement des êtres.* Donc ſi l'homme eſt cauſe intelligente & non aveugle, volontaire & non forcée, libre & non néceſſaire, Dieu devoit avoir la même cauſalité à un degré ſupérieur.

*Apud Stob. ſer. 129.*

5. Φθοραὶ δὲ καὶ μεταβολαὶ βίαιοι γίγνονται κατὰ μέρη τῆς γῆς· ὁτὲ μὲν ἀνάχυσιν λαμβανούσης τῆς θαλάσσης εἰς ἕτερον μέρος, ὁτὲ δὲ καὶ αὐτῆς τῆς γῆς διαιρουμένης καὶ διισταμένης ὑπὸ πνευμάτων ἢ ὑδάτων, κρύβδην ἐπιφερομένων· παντελὴς δὲ φθορὰ τῆς περὶ τὴν γῆν διακοσμήσεως, οὔτε γέγονεν, οὔτε ἔσται ποτέ.

6. Διὸ καὶ τοῖς λέγουσιν τὴν τῆς Ἑλληνικῆς ἱστορίας ἀρχὴν ἀπὸ Ἰνάχου εἶναι τοῦ Ἀργείου, προσεκτέον οὕτως, οὐχ ὡς ἀπό τινος ἀρχῆς πρώτης, ἀλλὰ τῆς γινομένης μεταβολῆς κατ' αὐτήν. πολλάκις γὰρ καὶ γέγονε καὶ ἔσται βάρβαρος ἡ Ἑλλὰς, οὐχ ὑπ' ἀνθρώπων μόνον γινομένη μετανάστατος, ἀλλὰ καὶ ὑπ' αὐτῆς τῆς φύσεως· οὐ μείζονος οὐδὲ

5. Il ſe fait des changemens violens dans quelques endroits de la terre, ſoit que la mer ſe répande au deſſus de ſes bords, ou que la terre même s'entr'ouvre, par la force des vents & des eaux qui la pénètrent ſecrètement : mais jamais il n'eſt arrivé & il n'arrivera jamais que ſa conſtitution ſoit entièrement détruite.

6. Ainſi quand on dit que l'hiſtoire Grecque ne remonte pas au-delà d'Inachus, il faut l'entendre d'une époque priſe de quelque révolution conſidérable, & non d'un commencement abſolu. L'Hellade a été & ſera plus d'une fois barbare, non ſeulement par les irruptions & les établiſſemens des étrangers, mais encore par les faits de la

Nature: elle n'en ſera ni plus grande, ni plus petite; elle paroîtra nouvelle aux hommes, & ne ſera que renouvelée.

μείονος αὐτῆς γινομένης, ἀλλὰ καὶ νεωτέρας ἀεὶ, καὶ πρὸς ἡμᾶς ἀρχὴν λαμβανούσης.

*Rem.* L'opinion qui donne un commencement au Monde, avoit plus de partiſans que celle qui le fait éternel. Tous les Corpuſculiſtes ſuivoient la première: Pythagore, Héraclite, Démocrite, les Stoïciens, les Épicuriens, qui ſont venus les derniers, penſoient que le Monde avoit commencé, & joignoient aux preuves phyſiques & métaphyſiques, celles qu'on tire de l'hiſtoire des arts & des peuples. On peut conſulter l'ouvrage du Juif Philon, qui ſe propoſe à lui-même les objections de Théophraſte, diſciple & ſucceſſeur d'Ariſtote, & qui n'y répond pas d'une manière qui exclue toute replique *(l)*.

Il eſt néceſſaire d'avertir que ceux des philoſophes Payens, qui croyoient le monde né dans le temps, n'en croyoient pas moins la matière éternelle. Ils convenoient tous que l'Univers étoit de tout temps, le même, immuable, inaltérable; mais le Monde, qui n'eſt autre choſe que l'arrangement des parties de l'Univers tel que nous le voyons, avoit pû commencer mille fois, ſe compoſer & ſe détruire; & le Monde actuel n'avoit pas, ſelon eux, plus de privilége que ceux qu'ils ſuppoſoient l'avoir précédé.

7. C'en eſt aſſez ſur l'Univers, ſur les générations & les deſtructions qui ſe font en lui, ſur la manière dont il eſt actuellement, & dont il ſera dans tous les temps, par les qualités éternelles des deux principes, dont l'un toûjours

7. Περὶ μὲν τοῦ Ὅλου καὶ Παντὸς, ἔτι δὲ καὶ γενέσεως καὶ φθορᾶς τῆς ἐν αὐτῷ γινομένης, ὡς οὕτως ἔχει καὶ ἕξει τὸν ἅπαντα αἰῶνα, τῆς μὲν ἀεικινήτου φύσεως οὔσης, τῆς δὲ ἀειπαθοῦς· καὶ τῆς μὲν ἀεὶ κυβερνώσης, τῆς δὲ κυβερνωμένης, ἱκανῶς εἴρηταί μοι διὰ τούτων.

*(l)* On peut conſulter auſſi un philoſophe Eſpagnol nommé Pererius, qui a diſcuté avec beaucoup de netteté & de force tout ce qu'on a jamais dit pour l'éternité du monde, & qui y a répondu de même.

mouvant, l'autre toûjours mû, l'un toûjours gouvernant, l'autre toûjours gouverné.

## CHAPITRE IV.

Quoique ce quatrième chapitre soit entièrement étranger à l'objet de ces Mémoires, j'ai cru qu'il falloit l'ajoûter ici, ne fût-ce que pour rendre la traduction complète.

1. Περὶ δὲ τῆς ἐξ ἀλλήλων ἀνθρώπων γενέσεως ὅπως τε καὶ ἐκ τίνων ἔσται, κατὰ τρόπον ἐπιτελούμενα, νόμῳ τε καὶ σωφροσύνης καὶ ὁσιότητος ἐπισυνεργοῦσι, τάδε καλῶς ἔχειν οἴομαι· πρῶτον μὲν τοῦτο διαλαβεῖν ὅτι οὐχ ἡδονῆς ἕνεκα προσιέμεθα, ἀλλὰ τέκνων γενέσεως.

2. Καὶ γὰρ αὐτὰς τὰς δυνάμεις, καὶ τὰ ὄργανα, καὶ τὰς ὀρέξεις τὰς πρὸς τὴν μίξιν ὑπὸ Θεοῦ δεδομένας τοῖς ἀνθρώποις, οὐχ ἡδονῆς ἕνεκα δεδόσθαι συμβέβηκεν, ἀλλὰ τῆς εἰς τὸν ἀεὶ χρόνον διαμονῆς τοῦ γένους· ἐπειδὴ γὰρ ἀμήχανον ἦν θνητὸν φύντα θείου βίου κοινωνῆσαι, τῆς τοῦ γένους ἀθανασίας φθειρομένης, καθ' ἕκαστον ἀνεπλήρωσεν ὁ Θεὸς, ἀκατάληκτον ποιήσας καὶ συνεχῆ ταύτην γένεσιν. ἓν οὖν τοῦτο πρῶτον δεῖ θεωρεῖν, ὅτι οὐχ ἡδονῆς ἕνεκα ἡ μίξις.

1. Quant à la procréation naturelle des hommes entre eux, & aux loix de sainteté & de sagesse qui doivent la régler, il me semble qu'il faut d'abord statuer que l'homme ne doit se proposer que de donner la vie à des hommes; toute autre vûe est illégitime.

2. Dieu n'a point donné aux hommes la faculté, les organes & les desirs, pour leur procurer des sensations agréables, mais pour assûrer l'indéfectibilité de leur espèce. Comme il n'est pas possible, selon les loix de la Nature, que chaque individu né mortel, jouisse des prérogatives de la divinité, Dieu, pour y suppléer, a établi les générations, dont la suite infinie remplit l'éternité. Que la conservation de l'espèce soit donc le premier motif des mariages.

*REM.* Les loix ne peuvent pas être fondées sur un principe plus relevé: c'est le dessein de Dieu même qui fait notre

première

première règle selon Ocellus. Ce Philosophe n'envisage, du premier abord, ni le bien public, ni le bien particulier, mais l'intention de la divinité, dont l'objet doit être rempli avant tout; les autres motifs ne viennent qu'après.

3. Chaque homme doit se rapporter au tout: il est partie d'une famille, d'une ville, & principale partie du monde; il est donc obligé d'aider à réparer les pertes journalières de l'espèce, sans quoi il trahit sa maison, sa ville, & le Dieu de l'Univers[a].

3. Ἔπειτα δὲ καὶ τὴν αὐτὴν τῶν ἀνθρώπων σύνταξιν πρὸς τὸ ὅλον, ὅτι μέρος ὑπάρχων οἴκου τε καὶ πόλεως καὶ τὸ μέγιστον κόσμου, συμπληροῦν ὀφείλει τὸ ἀπογινόμενον τούτων ἕκαστον, ἐὰν μέλλῃ μήτε συγγενικῆς ἑστίας λειποτάκτης γενέσθαι, μήτε πολιτικῆς, μήτε μὴν τῆς θείας.

4. Ceux qui ont un autre objet, violent manifestement les droits les plus sacrés de la société. S'il arrive que ces hommes brutaux deviennent pères, leurs enfans seront méchans, dignes objets de la haine des familles, des villes, des hommes, des Démons & des Dieux.

4. Οἱ γὰρ καθάπαξ μὴ διὰ παιδοποιΐαν συναπτόμενοι, ἀδικήσουσι τὰ τιμιώτατα τῆς κοινωνίας συστήματα. εἰ δὲ καὶ γεννήσουσιν οἱ τοιοῦτοι μεθ' ὕβρεως καὶ ἀκρασίας, μοχθηροὶ οἱ γενόμενοι, καὶ κακοδαίμονες ἔσονται, καὶ βδελυροὶ ὑπό τε Θεῶν καὶ δαιμόνων καὶ ἀνθρώπων, καὶ οἴκων καὶ πόλεων.

5. Soyons pénétrés de ces principes; ne ressemblons point aux bêtes, que le seul instinct conduit; agissons en vûe du bien, & d'un bien qui est en même temps une nécessité: car, selon la pensée des sages, il est bon & nécessaire que les maisons soient remplies de familles nombreuses, & que la plus grande partie de

5. Ταῦτα οὖν προδιεσκεμμένους οὐ δεῖ ὁμοίως τοῖς ἀλόγοις ζώοις προσέρχεσθαι τοῖς ἀφροδισίοις, ἀλλ' ὡς ἀναγκαῖον καλὸν ἡγουμένους. εἴπερ ἀναγκαῖον καὶ καλὸν εἶναι νομίζουσιν οἱ ἀγαθοὶ τῶν ἀνθρώπων, τὸ μὴ μόνον πολυανδρεῖσθαι τοὺς οἴκους καὶ τὸν πλεῖστον τῆς γῆς τόπον πληροῦσθαι· ἡμερώτατον γὰρ πάντων καὶ βέλτιστον ζῷον ὁ ἄνθρωπος.

[a] *Vid. Plu. & Arist. apud Viz. 235.*

ἀλλὰ καὶ τὸ μέγιστον, ἀνδρῶν.

la terre soit couverte d'hommes, & sur-tout d'hommes vertueux, l'homme étant le plus parfait & le plus doux de tous les animaux.

6. Διὰ γὰρ ταύτην τὴν αἰτίαν καὶ τὰς πόλεις εὐνομουμένας οἰκήσουσι καὶ τοὺς ἰδίους οἴκους κατὰ τρόπον οἰκονομήσουσι, καὶ *(m)* τοὺς Θεοὺς δὲ φίλους αὐτοῖς καταστήσουσι· Πάρεστι δὲ θεωρεῖν ὅτι καὶ ἡ βάρβαρος καὶ ἑλλὰς τότε μάλιστα εὐδοκιμεῖν πέφυκε κατὰ τὰς πολιτείας καὶ τὰς πολιτικὰς πράξεις, ὅτε μὴ μόνον πολυπληθείᾳ ἀνθρώπων, ἀλλὰ καὶ εὐανδρίᾳ χορηγοῦνται.

6. Que la sainteté règne dans les mariages; les villes seront bien réglées par les loix, les maisons particulières par les mœurs, & les peuples seront amis des Dieux. Il est aisé de voir que les Nations, soit Grecques, soit barbares, ont mérité l'approbation des hommes par leur conduite régulière, lorsqu'elles ont été, je ne dis pas seulement nombreuses en habitans, mais remplies de gens de bien *(m)*.

7. Ὅθεν ἁμαρτάνουσι πολλοὶ μὴ πρὸς τὸ μέγεθος τῆς τύχης, μηδὲ πρὸς τὸ συμφέρον τῷ κοινῷ συνιστάντες τοὺς γάμους, ἀλλὰ πρὸς τὸν πλοῦτον, ἢ τὴν ὑπεροχὴν τοῦ γένους ἀποβλέποντες. ἀντὶ μὲν γὰρ τοῦ νέαν καὶ ὡραίαν συναρμόζεσθαι, συνηρμόσαντο ἂν τὴν ὑπερηλικεστέραν, ἀντὶ δὲ τοῦ συμπαθῆ τὴν ψυχὴν καὶ ὁμοιοτάτην, ἐπίδοξον τῷ γένει, ἢ ὑπερχρήματον· τοιγάρ τοι, ἀντὶ συμφωνίας διαφωνίαν, καὶ ἀντὶ ὁμοφροσύνης,

7. Mais la plupart des hommes n'envisageant ni la grandeur du danger, ni l'intérêt commun, ne considèrent, dans le choix d'une épouse, que la richesse ou l'éclat de la naissance. Au lieu de s'attacher à une personne qui soit, comme eux, dans la fleur de l'âge, qui ait le même esprit qu'eux, le même goût, ils s'unissent à des femmes avancées en âge, parce qu'elles ont de la fortune & de la noblesse. Aussi trouvent-ils

*(m)* Le manuscrit du Roi nous donne ici quinze mots qui ne sont dans aucun autre manuscrit, & qui forment un très-beau sens. Il est vrai que le mot παρέξουσι y cause de l'embarras, mais le manuscrit de Louvain nous en délivre, & par ce moyen le texte se trouve entièrement d'accord avec le sens, dans ce qui précède & dans ce qui suit.

dans leur hymen la discorde au lieu de l'union, les combats au lieu de la paix. L'épouse riche, entourée d'amis, veut, contre le droit de la nature, commander à son époux. L'époux, qui résiste comme il le doit, voulant être le premier & non le second, fait des efforts continuels pour établir ou pour maintenir son autorité.

δι᾽ ἀφροσύνην κατασκευάζουσι, περὶ ἡγεμονίας διαμαχόμενοι πρὸς ἀλλήλους. ἡ μὲν γὰρ ὑπερέχουσα τῷ πλούτῳ καὶ γένει καὶ φίλοις, ἐθέλει περιγίνεσθαι τοῦ ἀνδρὸς παρὰ τὸν τῆς φύσεως νόμον· ὁ δέ γε διαμαχόμενος δικαίως, καὶ οὐ δεύτερος, ἀλλὰ πρῶτος θέλων εἶναι, ἀδυνατεῖ τῆς ἡγεμονίας ἐφικέσθαι.

8. Est-il possible alors que les familles & les villes ne soient pas malheureuses : car les villes sont composées de familles, comme un tout de ses parties ; or un tout ressemble nécessairement à ses parties.

8. Ὧν δὲ γινομένων, οὐ μόνον τοὺς οἴκους κακοδαίμονας, ἀλλὰ καὶ τὰς πόλεις συμβαίνει γίνεσθαι. μέρη γὰρ τῶν πόλεων οἱ οἶκοι, ἐκ δὲ τῶν μερῶν, ἡ τοῦ ὅλου καὶ παντὸς σύνθεσις. εἰκὸς οὖν ὁποῖα τὰ μέρη τυγχάνουσιν ὄντα, καὶ τὸ ὅλον καὶ τὸ πᾶν τὸ ἐκ τοιούτων συντιθέμενον, τοιοῦτον εἶναι.

9. Ce sont les premiers commencemens qui décident du succès de toute entreprise. Si l'on bâtit une maison, tout dépend des fondemens; si c'est un vaisseau, tout dépend de la quille; s'il s'agit de musique, c'est de la flexibilité & de l'étendue de la voix. Il en est de même des États, tout dépend de la constitution & de l'union intérieure des familles qui les composent.

9. Καὶ ἐν ταῖς πρώταις δὲ αἱ πρῶται οἰκοδομαὶ μεγάλα συνεργοῦσι πρὸς τὸ καλῶς ἢ τὸ κακῶς τὸ ὅλον ἔργον συντελεσθῆναι. οἷον ἐπὶ μὲν οἰκοδομίας, θεμελίου καταβολή. ἐπὶ δὲ ναυπηγίας, τρόπις· ἐπὶ δὲ συναρμογῆς καὶ μελοποιΐας, τάσις φωνῆς καὶ λῆξις. οὕτως οὖν καὶ ἐπὶ πολιτείας διοικουμένης τε καὶ κακονομουμένης, οἴκων κατάστασις καὶ συναρμογὴ μέγιστα συμβάλλεται.

10. Telles sont les règles qu'on doit observer dans les

10. Περὶ γενέσεως οὖν σκοπουμένοις, τάδε χρὴ παρατηρεῖν.

καθόλου μὲν δὴ φυλάττεσθαι χρὴ πᾶν τὸ ἀνόμοιον καὶ ἀτελές· οὔτε γὰρ τῶν φυτῶν τὰ ἀτελῆ, οὔτε τῶν ζώων, εὔκαρπα γίνεται. ἀλλὰ δεῖ φύεσθαι τινὰ χρόνον πρὸς τὰς καρποφορίας, ὅπως ἐξ ἰσχυόντων τε καὶ τελειουμένων τῶν σωμάτων τὰ σπέρματα καὶ καρποὶ γίνωνται.

mariages. En général, il faut éviter l'inégalité & la trop grande jeuneſſe. Les plantes & les animaux n'ont point de fécondité avant un certain âge; il faut quils aient acquis de la force, & qu'ils ſoient arrivés à un certain état de vigueur & de perfection, avant que de porter ni graine ni fruit.

11. Ὅθεν δεῖ τοὺς παῖδας καὶ τὰς παρθένους ἐν γυμνασίοις τε καὶ καρτερίαις ταῖς προσηκούσαις τρέφειν, καὶ τροφὴν προσφέρεσθαι τὴν ἁρμόζουσαν φιλοπόνῳ τε καὶ σώφρονι καὶ καρτερικῷ βίῳ.

11. Il ſuit de-là qu'il faut élever les jeunes garçons & les jeunes filles dans les exercices & les travaux qui leur conviennent, & qui les portent à l'amour du travail, à la ſobriété & à la tempérance.

12. Πολλὰ δὴ τῶν κατὰ τὸν ἀνθρώπινον βίον τοιαῦτά ἐστιν ἐν οἷς βέλτιον ἡ ὀψιμαθία. διὸ καὶ πρὸς τὴν τῶν ἀφροδισίων χρῆσιν οὕτως ἄγεσθαι χρὴ τὸν παῖδα, ὡς μηδὲ ἐπιζητεῖν πρὸ τῶν εἴκοσιν ἐτῶν τὴν τοιαύτην χρῆσιν, ἀλλὰ καὶ χρησάμενον, σπανίως χρῆσθαι. ἔσται δὲ τοῦτο, ἐὰν καλὸν καὶ τίμιον εἶναι νομίζῃ τὴν εὐεξίαν καὶ τὴν ἐγκράτειαν.

12. Il y a pluſieurs choſes dans la vie humaine, qu'il eſt bon de n'avoir ſû que tard. C'eſt aſſez qu'un jeune homme connoiſſe l'amour à vingt ans; & quand il l'aura connu, il ne s'y livrera qu'avec réſerve, ſi on lui a fait ſentir le prix de la continence & d'une ſanté vigoureuſe.

13. Δεῖ δὲ καὶ παιδεύειν τὰ τοιαῦτα τῶν νομίμων ἐν ταῖς Ἑλληνικαῖς πόλεσι, τὸ μήτε μητρὶ συγγίνεσθαι, μήτε θυγατρὶ, μήτε ἀδελφῇ, μήτε ἐν ἱεροῖς μήτε ἐν φανερῷ τόπῳ. καλὸν γάρ ἐστι καὶ πρόσφορον τὸ ὡς

13. Il faut, même dans les villes Grecques, faire une loi qui oblige un homme à reſpecter ſa mère, ſa fille, ſa ſœur, à reſpecter les lieux ſacrés & les lieux expoſés à la vûe du public. Il eſt bon de

multiplier les obstacles, & de traverser les desirs des époux.

14. Enfin il faut defendre toute alliance illégitime, qui bleisseroit la décence naturelle & le respect du sang, & ne permettre que celles qui sont conformes aux loix de l'un & de l'autre.

15. Les époux qui pensent à devenir pères, doivent pourvoir au bien de leurs enfans long-temps avant leur naissance. Ils doivent vivre sobrement, boire peu de vin, ne prendre aucune nourriture qui puisse mettre le trouble dans leur complexion, ni déranger la bonne disposition du corps, sur-tout dans ces momens où le vice du corps & de l'ame du père pourroit passer aux enfans.

16. Ils doivent aussi donner tous leurs soins à ce que leurs enfans naissent bien conformés, & à ce qu'étant nés, ils soient bien élevés. On voit les amateurs de chevaux, d'oiseaux, de chiens prendre des soins infinis pour avoir des races bonnes & belles: on les voit choisir les temps, les momens; leur attention s'étend à tout, pour ne rien laisser au

πλεῖστα κωλύματα γίνεσθαι τῆς ἐνεργείας ταύτης.

14. Καθόλου δὲ δεῖ περιαιρεῖν τάς τε παρὰ φύσιν γεννήσεις, καὶ τὰς μεθ' ὕβρεως γινομένας. καταλιμπάνειν δὲ τὰς κατὰ φύσιν καὶ μετὰ σωφροσύνης ἐπὶ τεκνοποιΐᾳ σώφρονί τε καὶ νομίμῳ γινομένας.

15. Δεῖ δὲ πάλιν πρόνοιαν ποιεῖσθαι τεκνοποιουμένους τῶν ἐσομένων τέκνων. πρώτη μὲν οὖν μεγίστη φυλακὴ πρὸς γένεσιν τῷ τεκνοποιεῖν βουλομένῳ δίαιτα σωφρονικὴ καὶ ὑγιεινή· ὡς μήτε πληρώσει χρῆσθαι βορῆς ἀκαίρου, μήτε μέθῃ, μήτε ἄλλῃ ταραχῇ ἢ ἐξ ὧν χείρονες (αἱ) τῶν σωμάτων ἕξεις γίνονται. μάλιστα δὲ πάντων προσήκει φυλάττεσθαι τὸ καθεστηκυίας τῆς διανοίας τὰς μίξεις γίνεσθαι. ἐκ φαύλων γὰρ καὶ ἀσυμφώνων καὶ ταραττομένων ἕξεων μοχθηρὰ γίνεται τὰ σπέρματα.

16. Μετὰ πάσης οὖν σπουδῆς καὶ προσοχῆς δεῖ καταβάλλεσθαι, ὅπως τὰ γεννώμενα γίνηται χαριέστατα, καὶ γεννώμενα, καλῶς ἀνατραφῇ. οὔτε (δὲ) γὰρ δίκαιον, τοὺς μὲν φιλίππους καὶ φιλόρνιθας καὶ φιλόκυνας μετὰ πάσης ἐπιμελείας φροντίδα ποιεῖσθαι τῶν γινομένων ὡς δεῖ, καὶ ἐξ ὧν δεῖ καὶ ὅτε δεῖ. καὶ πῶς διακειμένων γίνεσθαι τὰς μίξεις καὶ τὰς κοινωνίας, τοῦ μὴ ὡς

ἔτυχε γίνεσθαι τὰ γεννήματα· τοὺς δὲ ἀνθρώποις μηδένα ποιεῖσθαι λόγον τῶν ἰδίων ἐγγόνων, ἀλλὰ καὶ γεννᾶν ὡς ἔτυχε, καὶ γεννωμένων ὀλιγωρεῖν τῆς τροφῆς καὶ τῆς παιδείας.

hafard. Seroit-il pardonnable à des pères d'être indifférens fur les enfans qui doivent naître d'eux, & de fe repofer fur le hafard des foins qu'ils demandent avant que de naître & lorfqu'ils feront nés.

17. Ταῦτα γὰρ ἀμελούμενα, πάσης κακίας καὶ φαυλότητος παραίτια γίνεται, βοσκηματώδη καὶ ἀγεννῆ ἀποτελοῦντα τὰ γεννώμενα.

17. Si on néglige ces avis on s'expofe à mille maux : les enfans qui naîtront, dégénérant de l'humanité, feront pleins de vices & de défauts, & prefque femblables aux brutes.

*Rem.* C'eft où finit le livre d'Ocellus, contenant, dans le premier chapitre fa métaphyfique, dans le fecond fa phyfique générale, dans le troifième fa phyfique particulière, & dans le quatrième fa morale, le tout en vingt pages *in-12*. A la fin de chacun des trois premiers chapitres il y a une petite récapitulation ; il n'y en a point au quatrième, ce qui femble prouver que l'Ouvrage ne nous eft point parvenu tout entier : cependant, à en juger par la briéveté des autres parties, & le goût de fimplicité qui y règne, il y a apparence qu'il s'en faut très-peu de chofe que nous n'ayons le tout.



# SIXIÈME MÉMOIRE
## SUR
# LE PRINCIPE ACTIF DE L'UNIVERS.

## *Idées des Philoſophes Grecs qui ont paru admettre l'unité rigoureuſe du Principe univerſel.*

Par M. l'Abbé LE BATTEUX.

IL n'eſt peut-être point de ſituation plus cruelle pour le vrai Philoſophe, que celle où il tient une partie de la vérité ſans pouvoir atteindre à l'autre; le Tantale de la fable n'éprouvoit pas une ſoif plus dévorante. Quand on ſuit pendant quelque temps ces grands perſonnages de l'antiquité philoſophique, & qu'on voit leurs efforts pour pénétrer les cauſes, il ſemble qu'on les entend gémir; les yeux couverts d'un bandeau, ils font mille courſes qui ſe croiſent & ſe replient ſur elles-mêmes, juſqu'à ce qu'ils tombent enfin de laſſitude & d'inanition, à l'endroit même d'où ils étoient partis: on le verra ſur-tout dans l'École d'Élée, où nous allons entrer.

L'École d'Élée ou de Vélie, en Italie, ſur la côte de la mer de Toſcane, aſſez près du détroit de Meſſine, fut ainſi nommée à cauſe de Parménide & de Zénon, ſes deux chefs les plus célèbres, qui étoient nés dans cette ville. On y comprend auſſi Xénophane de Colophon & Méliſſus de Samos, parce que ces Philoſophes, ayant d'ailleurs à peu près les mêmes opinions que ceux d'Élée, ont auſſi paru dans cette même partie de l'Italie. Ce ſont ceux de tous les Anciens qui paſſent pour avoir fait le plus d'efforts pour reconnoître l'origine des êtres & la nature des principes: on verra avec quel ſuccès.

Ils avoient vu chez Pythagore, leur maître commun, l'unité établie dans la monade. Ils voulurent approfondir cette notion, & ſavoir une bonne fois à quoi s'en tenir ſur cette matière.

Leurs méditations les conduiſirent bien-tôt à un être primitif, être unique, être des êtres, dont ils firent le point d'appui de toute leur doctrine. C'étoit un fondement ſolide; mais pour y élever tout l'édifice de la Nature & l'y ſoûtenir, ils avoient beſoin de notions qu'ils n'avoient pas: la ſeule idée de cauſe, qui emporte celle d'effet, l'idée d'action, qui emporte celle de réaction & de ſujet, ſembloient détruire cette unité rigoureuſe. Quelque art qu'ils employaſſent pour dépouiller la matière de tous ſes attributs, & n'en faire qu'un *être en puiſſance* & un néant réel, il falloit toujours que ce fût un être: ils avoient beau dire que l'Univers étoit *un*, que l'être n'étoit qu'un, toutes ces expreſſions analyſées donnoient toûjours la multitude au lieu de l'unité.

Preſſés entre ces deux extrêmes, je veux dire entre l'*unum* qu'ils voyoient par l'eſprit, & le *multa* qu'ils voyoient par les yeux, ils crurent qu'après tout l'unité étoit un dogme certain, comme il l'eſt en effet: & pour le conſerver, ils ſe jetèrent dans le parti le plus violent: ce fut de nier la pluralité des êtres, la réalité des différences, la génération des natures & toutes eſpèces de mouvement; c'eſt ce que nous avons appelé l'*unité immobile (a)*. Ils ne vouloient, dans l'être unique, ni génération, ni corruption, ni augmentation, ni altération, ni tranſport local; ce ſont les quatre eſpèces de mouvemens connus dans la Philoſophie ancienne *(b)*: c'étoit le caractère propre de cette École: καὶ τοῦτο αὐτῶν ἴδιον.

Il falloit être bien armé & bien brave pour ſe maintenir dans un poſte ſi difficile. Tout l'Univers dépoſoit contre eux, puiſqu'il n'eſt que mouvement, ou combinaiſon formée par le mouvement. Ils n'en furent point effrayés: & quand la force leur manqua ils eurent recours à la ruſe; ils ſe retirèrent dans les ſoûterrains obſcurs de la métaphyſique, & lorſque leurs adverſaires vinrent pour les y attaquer, s'y trouvant, comme eux, dans les ténèbres, ils n'eurent rien à leur dire faute d'idées.

*(a)* Τὸ ἓν ἀκίνητον εἶναί φασιν καὶ τὴν φύσιν ὅλην. *Ariſt. Metaph. I, 3.*

*(b)* Τὸ ἓν φασιν ἀκίνητον εἶναι, οὐ μόνον κατὰ γένεσιν καὶ φθορὰν, ἀλλὰ καὶ κατὰ τὴν ἄλλην μεταβολὴν πᾶσαν. *Ariſt. ibid.*

C'est pourtant dans cette obscurité, comparée par un Savant moderne à celle des tombeaux, que nous allons tâcher de les reconnoître, à la faveur du peu de jour qui s'est réfléchi des siècles postérieurs, sur cet endroit de l'histoire philosophique. *Godefr. Wolh. Sepulc. Eleat. retect.*

Nous partagerons ce Mémoire en quatre articles : Dans le premier nous jeterons un coup d'œil général sur le goût & l'esprit qui régnoient dans l'École d'Élée, sur ses principes & sur sa manière de raisonner.

Dans le second nous nous arrêterons sur la doctrine particulière de Xénophane.

Dans le troisième nous examinerons celle de Parménide & de Mélissus.

Dans le quatrième il s'agira de *l'Infinité mobile*, s'il est permis d'user de cette expression pour désigner l'opinion contraire à celle de *l'Unité immobile.*

## ARTICLE I.

### *Manière de raisonner dans l'École d'Élée.*

QUAND Xénophane, Parménide, Mélissus, Zénon, Gorgias parurent dans le monde, il y avoit déjà quelque temps que la Philosophie disputoit. Il paroît par l'ouvrage d'Ocellus Lucanus, que tout ce que Platon & Aristote ont redit depuis avec plus d'étendue & d'appareil, sur le principe matériel, sur le principe des formes & sur les qualités contraires, avoit été dit avant eux. On avoit beaucoup raisonné sur l'instabilité du Monde sensible, & recherché quels pouvoient être les objets de ce qu'on appeloit *science* par opposition à l'*opinion.*

Nos philosophes d'Élée s'étant jetés avec vivacité dans le monde métaphysique, qui offre un si beau champ à la licence de penser, travaillèrent tant sur leurs propres idées, & avec tant de succès, qu'à la fin ils vinrent à bout de les prendre pour les choses mêmes, & de croire, suivant la règle constamment pratiquée depuis, qu'ils avoient trouvé la Vérité & la Nature dans leurs sublimes spéculations.

Ce ſiècle (l'obſervation eſt eſſentielle par rapport au point que nous traitons) étoit préciſément celui des Sophiſtes, qui donnèrent leur nom aux mauvais raiſonneurs, & qui causèrent tant d'impatience à Socrate, parce que ces prétendus Philoſophes argumentoient à outrance ſur les matières qu'ils entendoient le moins; plus occupés de prendre les eſprits dans les filets d'une fauſſe dialectique, que de s'inſtruire eux-mêmes ou de chercher à inſtruire les autres. Ce fut par-là que Gorgias de Leontium, philoſophe encore plus qu'orateur, ſe rendit ſi fameux à Athènes. Il diſputoit ſans fin ſur toute matière, envers & contre tous, juſqu'à ſoûtenir que l'être étoit la même choſe que le néant, & le néant la même choſe que l'être. Nous avons encore ſa preuve, qui eſt miſérable; mais elle étoit de miſe dans ſon ſiècle, & avoit cours chez les autres Philoſophes, qui le payoient ſans doute de même monnoie, & peut-être ceux d'Élée en particulier; car ce n'eſt pas ſans raiſon que Platon a donné à un Éléatique un perſonnage principal dans ſon Sophiſte.

*Ariſtot. de Gorgia.*

Voici un eſſai de leurs raiſonnemens, tiré des livres d'Ocellus Lucanus, de ceux d'Ariſtote & de Platon qui citent les paroles de Xénophane, de Parménide *(c)*, de Zénon; de ceux de Cicéron, de Stobée, de Plutarque, de Sextus Empiricus, d'Euſèbe de Céſarée, de Clément d'Alexandrie, & de tous les auteurs les plus graves en cette matière. Je les cite ici d'autant plus volontiers que ces exemples ſont pris dans la queſtion même qui eſt l'objet de ces Mémoires.

*Il ne ſe fait rien de rien*, diſoient les philoſophes d'Élée avec toute l'antiquité. Cet axiome peut ſignifier 1.° que dans l'état actuel de la Nature, en ſuivant ſes loix ordinaires, il ne ſe fait rien que d'une matière préexiſtante: ἐκ τῶν ὑπαρχόντων καὶ ἐνυπαρχόντων: c'étoit, à peu de choſe près, le ſens que lui donnoit Anaxagore.

2.° Il peut ſignifier que dans toute action, *cùm aliquid fit*, il faut qu'il y ait une cauſe; parce que le néant ne peut pas être

*(c)* Le Parménide de Platon contient ſeul tous les raiſonnemens qu'on va voir.

principe positif de quelque effet que ce soit : c'est le sens de plusieurs Philosophes anciens & modernes.

3.° Il signifioit chez plusieurs Philosophes, sur-tout dans les Écoles Atomistes, que la matière n'étoit pas une pure privation, μὴ ὄν; qu'elle avoit quelque forme, par quoi elle étoit définissable, & que par conséquent les êtres ne se faisoient pas *ex nihilo* ou *ex non ente;* c'est dans ce sens que Lucrèce a dit :

*Nullam rem ex nihilo gigni divinitus unquam.*

4.° Enfin il pouvoit signifier que tout ce qui est aujourd'hui *être réel* ou substance a toûjours existé, non seulement en sa cause ou éminemment, comme on dit dans l'École, mais formellement & en lui-même. Toute l'antiquité a adopté ce sens; mais sans donner l'exclusion aux autres, & avec des modifications qui en prévenoient la plufpart des conséquences. Revenons au raisonnement des Éléatiques. « *Il ne se fait rien de rien*, donc si quelque chose est, il a toûjours été. »

« Car si tout ce qui est n'avoit pas toûjours été, il auroit été fait. Et s'il eût été fait; ç'eût été de ce qui étoit, ou de ce qui « n'étoit pas : de ce qui n'étoit pas, cela ne se peut, par la raison « que rien ne se fait de rien : de ce qui étoit; il n'a donc pas « été fait, puisqu'il étoit : donc rien n'a été fait, donc tout est « éternel. » *Ocell. Luc. de Univ. c. 1.*

« Quand on dit tout, on dit aussi les parties du tout; donc ni le tout, ni les parties du tout n'ont été faits; donc rien « n'a été fait; donc tout ce qui est a toûjours été; donc il est « éternel, αἴδιον. »

« Si le tout ou l'être est éternel, il n'a ni commencement, ni fin, ni milieu. Ce qui n'a ni commencement, ni fin, ni « milieu est infini; donc l'être est infini *(d)*. »

*(d)* Il suit des prémisses que l'être est infini en durée, & non qu'il est infini en étendue. Mais quand même il y auroit un infini en étendue, il ne s'ensuivroit pas nécessairement qu'il y eût unité rigoureuse. Les Vacuistes prétendent que l'espace est infini en son genre, cela n'empêche pas qu'ils n'admettent la matière, qui est un second être différent du premier. Descartes donne la même infinité à la matière; cela n'empêche pas encore que Dieu n'existe, & même qu'il ne soit infini, parce que ces genres d'infinis sont différens.

« Ce qui eſt infini eſt un. Car s'il y avoit deux infinis, l'un
» ſeroit fini par l'autre; donc....

» Tout ce qui eſt un eſt ſemblable à ſoi en tout. Car s'il
» n'étoit pas ſemblable à ſoi en tout, il ſeroit tel ici & tel là,
» ce qui feroit diverſité: or où il y a diverſité il y a plus que
» l'unité; donc..... Si l'être eſt un, ſemblable à lui en tout &
» infini, il ne peut ſe mouvoir. Car pour ſe mouvoir il faut
» entrer dans le plein ou dans le vuide: dans le plein cela ne
» ſe peut, parce qu'il eſt plein; dans le vuide, le vuide n'eſt rien:
donc l'être eſt immobile ou immuable. »

Zénon donnoit un développement plus net de l'idée du *ſemblable:* « Pour être vraiment ſemblable, il faut, diſoit-il,
» que l'être ait dans toutes ſes parties ce qu'il a dans chacune
» d'elles, qu'il voie & qu'il entende également par tout lui-même;
» ſans quoi une partie auroit plus que l'autre, & ſeroit par-là
» ſupérieure à l'autre: ce qui ne ſe peut dans un tout ſouverainement parfait. »

Bayle, qu'on me permette de l'obſerver ici en paſſant, a commis une faute d'inattention, qui l'a conduit à des attributions injuſtes & à des conſéquences fauſſes. Ce Critique prétend, dans ſon Dictionnaire, que quand Xénophane ou Zénon ont dit que Dieu entendoit & qu'il voyoit par tout lui-même, & non par partie, ἀκούειν καὶ ὁρᾶν καθ᾽ ὅλον, μὴ κατὰ μέρος, *ils n'ont voulu dire autre choſe ſinon que les Dieux voyoient & oyoient en général, mais non pas en particulier, ceci ou cela; ce qui ſent,* dit-il, *le Spinoſiſme.*

*Au mot* Xénophane, *Rem.* B.

Que Zénon, Parménide, Xénophane aient été Spinoſiſtes, ou qu'ils ne l'aient pas été, c'eſt un fait aujourd'hui peu important en ſoi; & ſi on les juſtifie ici ou ailleurs de cette imputation, ce ſera moins pour l'amour d'eux, que pour l'amour de ce qui nous ſemble être la vérité. Bayle n'auroit point parlé de la ſorte s'il eût comparé le texte même de Zénon, tel qu'il eſt cité par Ariſtote, avec ce qui précède & ce qui ſuit.

*Lib. de Xenoph. Zenon, &c.*

Quand Zénon a dit que l'*Un* ou Dieu *oyoit* ou *voyoit* καθ᾽ ὅλον, & non par partie, κατὰ μέρος, il a voulu dire qu'il n'y avoit point en lui une partie pour voir & une autre pour

entendre, comme ſont en nous les yeux & les oreilles; mais que par-tout il étoit œil & oreille. C'eſt dans ce ſens qu'Ariſtote prétend le réfuter, en lui prouvant que l'on ne voit pas moins bien ce qu'on voit avec deux yeux que ſi on le voyoit avec cent.

D'ailleurs le raiſonnement même de Zénon prouve que c'étoit ſa penſée: « Il ne faut pas, diſoit-il, que dans un être ſouverainement parfait une partie ſoit ſupérieure à l'autre; il « faut donc que ce qui eſt dans une partie ſoit dans l'autre, que « l'être ſoit le même par-tout, qu'il y ait par-tout la même « intelligence, la même lumière, les mêmes attributs. »

Le coup que frappoit Zénon, pour me ſervir de la métaphore d'Ariſtote, étoit bien frappé: un être ſimple, infini en tout, doit être par-tout le même: Zénon le diſoit, la ſaine métaphyſique le dit. Mais Zénon en concluoit que Dieu étoit rond: concluſion qui déroutoit la métaphyſique d'Ariſtote auſſi-bien que la nôtre, & qui fait diſparoître tous les ſoupçons de ſpinoſiſme: comme ſi, diſoit Ariſtote, lorſqu'on dit que la céruſe eſt ſemblable dans toutes ſes parties, parce que toutes ſes parties ſont blanches, on en pouvoit conclurre que la céruſe eſt ronde. Il y a chez ces Philoſophes bien d'autres concluſions qui nous étonnent. Mon deſſein aſſurément n'eſt pas de diminuer leur gloire, qu'ils doivent, non à leurs idées abſtraites, ni à leurs raffinemens de métaphyſique, mais aux ſervices qu'ils ont rendus à la ſociété par leurs excellentes leçons, & ſur-tout par leurs grands exemples.

Xénophane avoit prouvé que l'être étoit infini, par une bonne raiſon, à ce qu'il lui ſembloit: c'étoit que le *non être*, ou le néant, qui étoit au-delà du tout, du πᾶν, ne pouvoit terminer l'être: « Car être terminé par le néant, c'eſt être terminé par rien, & être terminé par rien, c'eſt n'être point terminé. »

Zénon alloit plus loin; il nous dit « que l'être n'eſt ni fini, ni infini. Il n'eſt pas infini; parce que l'infini ne convient « qu'à ce qui n'exiſte pas: car ce qui eſt infini n'a ni commen- « cement, ni milieu, ni fin; or ce qui n'a ni commencement, « ni milieu, ni fin eſt *non être* ou néant; donc l'être n'eſt pas «

„ infini. Il n'eſt pas fini non plus, par la raiſon qu'on a vûe plus haut; donc il n'eſt ni fini, ni infini. »

« Il n'eſt ni mobile ni immobile. Le néant eſt immobile;
„ or l'être n'eſt pas néant; donc l'être n'eſt pas immobile. Il
„ n'eſt pas non plus mobile, parce que pour pouvoir être mû
Arist. *de Zen. & Xenophan.* & Plat. Parmenid. „ il faut pouvoir paſſer de l'un en l'autre; or cela ne ſe peut où il n'y a qu'un & point d'autre. »

On peut, par cet eſſai, juger du goût & du ſtyle de l'École d'Élée en fait de dialectique & de métaphyſique. On y voit des mots pris à double ſens, des énumérations incomplètes, des définitions partielles employées comme totales, & ſur-tout des ſorites, argument de tous les argumens le plus trompeur; parce que dans chacune des propoſitions qu'on y élève, comme par étage, il ſe gliſſe de petites erreurs qu'on n'aperçoit pas d'abord, mais dont la ſomme donne, dans la concluſion finale, une erreur groſſière, à laquelle on eſt forcé de ſouſcrire quand on n'a pas arrêté l'argument dans ſon progrès.

Eſſayons maintenant d'articuler quelque choſe de perſonnel aux chefs qui ſe ſont diſtingués ſucceſſivement dans l'École d'Élée: car s'ils ont eu à peu près le même langage, ils n'ont pas eu toûjours les mêmes penſées: *τρόπον δὲ οὐ τὸν αὐτὸν πάντες.*

## ARTICLE II.

### *Unité de Xénophane.*

« XÉNOPHANE qui, plus ancien que Parménide & Zénon,
„ paroît avoir propoſé le premier l'unité rigoureuſe, n'a pourtant
„ rien dit de clair: il enviſage la totalité de l'Univers, & dit que
*Hist. Natur. l. II. c. I.* cet Univers, cet Un eſt Dieu *(e)»:* c'eſt Ariſtote que je cite. Pline a dit la même choſe que Xénophane, à peu près dans les mêmes termes: *Mundum, & hoc quod nomine alio Cœlum appellare libuit, cujus circumflexu teguntur cuncta, numen credi par eſt.*

Si la penſée de Xénophane étoit peu claire pour Ariſtote, qui avoit lû ſes ouvrages, combien doit-elle être obſcure pour

*(e)* Ξενοφάνης δὲ πρῶτος τούτων ἑνίσας ... οὐδὲν διεσαφήνισεν, ἀλλὰ εἰς τὸν ὅλον οὐρανὸν ἀποβλέψας τὸ ἓν εἶναί φησι τὸν θεόν. *Arist. Metaph. I, 5.*

nous, qui n'avons de lui que quelques traits épars & demi-effacés? Il y a plus, quelque obligé que fût Aristote de ménager les termes, dans un genre où on pouvoit le soupçonner d'être injuste par intérêt, il ne peut s'empêcher de dire qu'il y avoit dans la métaphysique de Xénophane, & dans celle de Mélissus, une simplicité qui ne faisoit pas honneur à leur esprit *(f)*.

Cependant il nous dit une chose claire; c'est que Xénophane, quand il disoit que *Tout* étoit un, & que cet *Un* étoit Dieu, entendoit par *Tout*, l'Univers.

Voici le développement de cette proposition, donné par Cicéron: *Xenophanes unum esse* omnia, *neque id esse mutabile, & id esse verum Deum, neque natum usquam quicquam & sempiternum, conglobatâ figurâ.* *Acad. Quæst. II, 37.*

*Omnia* dans ce texte signifie évidemment l'*Univers*, τὸ πᾶν, τὰ πάντα. Il est essentiellement un, *unum*, parce qu'il est *universum*. On retrouve ce sens dans Ocellus. *Voyez le Mém. précédent.*

*Neque id esse mutabile.* Ocellus nous donne encore le sens de cette assertion. L'Univers est immuable dans sa totalité, parce qu'étant tout, on ne peut lui rien ajoûter d'ailleurs, ni lui rien ôter. Il l'est dans ses parties, parce que ses parties étant *être*, ne peuvent devenir *non être* ou néant.

*Et id esse verum Deum:* C'étoit, & ce devoit être le vrai Dieu, puisqu'il étoit éternel, infini, inaltérable, toutes qualités qui ne peuvent convenir qu'à Dieu. Mais à ces qualités Xénophane en joignoit d'autres qui détruisoient la nature de Dieu, (& qui donnoient la clé de son système); n'y eût-il que la figure sphérique, *conglobatâ figurâ.*

*Neque natum usquam quicquam.* On en a vû la raison ci-dessus, dans le cinquième Memoire: cette raison est que l'être proprement dit est essentiellement improductible, selon toute la philosophie ancienne.

Joignons à ce texte un autre passage du même Cicéron, pour rendre l'exposition complète: *Xenophanes qui, mente adjunctâ, omne præterea quod esset infinitum Deum esse voluit.* *De Nat. Deor. I, 11.*

*(f)* Οἱ μὲν δύο καὶ πάμπαν ὡς ὄντες μικρὸν ἀγροικότεροι, Ξενοφάνης καὶ Μέλισσος. *Ibid.*

Ce paſſage ayant occaſionné une ſorte de combat de critique entre Bayle & M. l'abbé d'Olivet, nous avons une double raiſon de nous y arrêter.

Bayle a traduit *omne quod eſſet infinitum* par ces mots, *tout ce qui eſt infini.* On verra dans un moment que cette traduction eſt un contre-ſens, & que Bayle, qui *croit que Cicéron n'a pas compris le ſentiment qu'il rapporte*, pourroit bien n'avoir pas compris lui-même le ſens de Cicéron qu'il accuſe. Il falloit rendre *omne* par *l'Univers:* & alors on eût traduit, *l'Univers eſt Dieu*, & non pas, *tout ce qui eſt infini eſt Dieu.*

Cependant ſi Bayle eſt blâmable, c'eſt d'avoir condamné trop légèrement Cicéron ſur un texte équivoque, qui va s'éclaircir par une légère correction. Qu'au lieu de *præterea*, qu'on lit dans le texte, on liſe *propterea*, on verra un ſens clair & parfaitement ſuivi dans tout l'expoſé de Cicéron: *Xenophanes qui, mente adjunctâ, omne, propterea quòd eſſet infinitum, Deum eſſe voluit.* Mot à mot: *Xénophane qui, joignant l'intelligence, a voulu que l'Univers fût Dieu, parce qu'il étoit infini.*

Il a été aiſé de prendre *præterea* pour *propterea*, ſoit qu'on eût écrit le mot en toutes lettres PRAETEREA, & quelquefois, par ignorance des copiſtes, PROET. l'E ne différant preſque du P que par le trait d'en bas; ſoit qu'on l'eût copié en abrégé, le ſigne d'abréviation ne différant, dans ces deux mots, que parce que dans l'un il eſt au deſſous du P̲, & dans l'autre au deſſus, P̄: la plus légère inattention a ſuffi pour commettre la faute, & l'obſcurité de la matière a dû empêcher de la corriger.

Dieu étoit donc, ſelon Xénophane, non pas tout, ni toutes choſes, τὰ πάντα; mais le Tout, l'Univers, τὸ πᾶν; c'eſt-à-dire, tout ce qui eſt ſubſtance immuable, tout ce qui eſt, a été & ſera toûjours. Ce Tout renfermoit une intelligence pour l'animer & pour le gouverner, *mente adjunctâ.*

Mais avec ce Tout, qui étoit eſſentiellement un, ſubſiſtoit la multitude des êtres ſujets au changement. Xénophane, dit Sextus Empiricus, a enſeigné que l'Univers étoit un, & que toutes choſes étoient impregnées de la divinité: Ἐδογμάτιζε ὁ Ξενοφάνης

Ξενοφάνης ἓν εἶναι τὸ πᾶν, καὶ τὸν Θεὸν συμφυῆ τοῖς πᾶσι. Nous ne nous arrêterons pas ſur le terme συμφυῆ, qui n'eſt point de Xénophane, & qui peut avoir le même ſens que le *mente adjunctâ* de Cicéron, & qui, après tout, ne ſignifie que la manière dont Sextus Empiricus a imaginé que Xénophane concevoit la ſubſtance de Dieu dans les êtres, ce qui n'eſt pas ici notre objet. Nous ne conſidérons ici que ces deux mots, τὸ πᾶν & τοῖς πᾶσι, qui ne peuvent pas tous deux s'allier avec l'unité rigoureuſe, & qui ſuppoſent un dénouement quel qu'il ſoit, par la pluralité; or c'eſt le même qu'on a vû ci-devant dans Ocellus. Le πᾶν déſigne l'Univers ou l'univerſalité de la ſubſtance: le πάντα ſignifie ces êtres ſenſibles, revêtus des formes qui les différencient. Le πᾶν étoit, comme nous l'avons dit ci-deſſus, & comme Eusèbe nous l'apprend encore, éternel, immobile, unique, inaltérable, improduit, & cela dans la vérité même, & par la réalité de ſon eſſence: καὶ κατὰ τὴν τῶν πραγμάτων ἀλήθειαν. Quant au πάντα ou aux êtres qui ſont nombre, quoiqu'ils fuſſent véritablement des ſubſtances, Xénophane ne les regardoit que comme de ſimples phénomènes, dit le même Eusèbe au même endroit: γένεσιν δὲ τῶν καθ' ὑπόληψιν ψευδῆ δοκούντων εἶναι. L'être eſt eſſentiellement tout ce qui eſt immuable, & le non être tout ce qui eſt muable: or le πᾶν ſeul, en le prenant pour l'Univers, eſt ſeul immuable; donc il eſt ſeul être: la matière & les êtres qui en ſont compoſés, τὰ πάντα, ſont muables; donc ils ne ſont point réellement êtres. *De Præp. Ev. l. 1, c. 8.*

S'ils ne ſont point des êtres vrais & réels, ils n'ont point de mouvement vrai & réel. Xénophane partoit de-là pour conclurre qu'il n'y avoit point de mouvement, & qu'il n'y en avoit que le phénomène *(g)*, parce que tout ce qui ſe meut n'eſt pas être, & que ce qui eſt être (le tout) ne peut ſe mouvoir.

Mais s'il n'y a point de mouvement dans l'être, d'où peuvent venir les phénomènes? C'étoit une difficulté inſurmontable, en ſuppoſant à Xénophane notre métaphyſique; mais dans la

(g) Οὔτε γένεσιν, οὔτε φθορὰν ἀπολείπει ἀλλ' εἶναι τὸ πᾶν ἀεὶ ὅμοιον. *Euſ. præp. Ev. l. 1, c. 8.*

ſienne ce n'en étoit pas une. Ils venoient du *non être*, ou de la matière muable, être en puiſſance, ſans forme, ſans nature, de qui on ne peut pas dire ce que c'eſt, parce qu'elle n'eſt rien par elle-même & qu'elle eſt propre à tout; de cette matière appelée πλῆθος, par oppoſition à l'ἕν, parce qu'elle eſt diviſible ſans fin & qu'elle paſſe par différens états. Voilà toute la fineſſe de l'énigme: Ξενοφάνης συνεστάναι τὸ πᾶν ἐκ τοῦ ἑνός... τὴν ὕλην αἰνιττόμενος διὰ τοῦ πλήθους.

Stob. ecl. Ph. I, 12.

Voilà donc la dualité même dans l'unité. C'étoit un jeu de mots perpétuel, d'autant plus aiſé à ſoûtenir que les termes, obſcurs & vagues par eux-mêmes, ſe prêtoient à des acceptions différentes. *Être, non être, nature, ſubſtance, tout, un, pluſieurs, réalité, phénomène, mouvement, &c.* qui ne voit que tous ces termes peuvent admettre plus ou moins d'idées partielles, qui en changent toute la notion; qu'il eſt infiniment difficile, pour ne pas dire impoſſible, de donner à pluſieurs d'entre eux une détermination préciſe & géométrique; & que par conſéquent, dans un temps où la métaphyſique ſe traitoit avec des idées indéterminées, l'abus de ces termes a dû porter par-tout la diſpute, les paradoxes & la confuſion des principes?

## ARTICLE III.

### *Unité de Parménide & de Méliſſus.*

PARMÉNIDE fut le diſciple de Xénophane & le maître de Méliſſus. Le goût de retraite & de méditation qu'il prit dans l'étude de la Nature, lui fit préférer la vie privée aux emplois brillans où l'appeloient ſa naiſſance & ſes talens. Il écrivit la philoſophie en vers, comme l'avoient fait Héſiode, Xénophane, Empédocle & quelques autres. On le place, dans l'hiſtoire de la Philoſophie, vers la LXIX.^e Olympiade.

Méliſſus, natif de Samos, ſe fit connoître dans le monde philoſophique vers la LXXXIV.^e Olympiade, à peu près dans le temps qu'Héraclite floriſſoit à Ephèſe. Il paroît s'écarter des ſentimens de Parménide dans ce qui concernoit les principes.

Aristote les compare l'un avec l'autre *(h)*: « Parménide, dit-il, prenoit le mot *être* pour le principe des formes, & « Mélissus au contraire pour le sujet des formes; (il en donne « la raison) car Parménide disoit que l'être étoit défini ou déter- « miné, Mélissus au contraire qu'il étoit infini, indéterminé, informe *(i)* ». Si on prend le fini & l'infini dans le sens de l'école de Pythagore, le fini est le un, l'être ayant forme, l'être proprement être, qui se conçoit par ses attributs & qui se définit; & l'infini étoit ce qu'il appeloit matière & *non être,* le contraire précisément du fini.

Il est inutile de citer ici les raisonnemens de Mélissus, qu'Aristote nous a conservés, & qui sont les mêmes que ceux qu'on a vûs dans le Mémoire précédent. C'est sa conclusion seule que nous cherchons; elle nous donne un être éternel, unique, continu, indivisible, immobile: qu'on joigne à cette notion les deux mots *infini, ἄπειρον*, & *matériel, καθ' ὕλην*, on a une matière, un sujet, une substance indéterminée ou infinie, qui remplit l'Univers, qui est la substance immuable des êtres, leur véritable & seul être; les formes apparentes n'étant point proprement êtres, parce qu'elles ne sont que des modifications de l'être.

Mais d'où viennent ces formes apparentes & leurs variations? Du fond de la matière même. Il y a donc dans la matière même un principe actif, & dans cette même matière un autre principe qui reçoit l'action; car ces deux termes se supposent réciproquement? Il ne falloit peut-être pas presser Mélissus jusque-là; du moins nous n'avons ses réponses dans aucun des Anciens, & ce seroit hasarder trop que de les imaginer. Au reste *Plut. adv. Col.* sa philosophie consistoit plus en expositions qu'en preuves. Il y alloit avec une sorte de simplicité qui fut même mal interprétée dans les siècles suivans: Ἀγροικότεροι ὁ Ξενοφάνης καὶ Μελίσσος.

Mélissus avoit nié la realité des phénomènes ou des formes,

*(h)* Παρμενίδης μὲν γὰρ ἔοικε τοῦ κατὰ τὸν λόγον ἑνὸς ἅπτεσθαι, Μέλισσος δὲ τοῦ κατὰ τὴν ὕλην. *Met. I, c. 5.*

*(i)* Διὸ καὶ ὁ μὲν πεπερασμένον, ὁ δὲ ἄπειρόν φησιν εἶναι αὐτό. *Ibid.*

Parménide nia la vérité même des sujets qui portoient les formes muables, parce qu'il vouloit retenir l'unité rigoureuse qu'avoient enseignée ses maîtres; mais forcé par le spectacle changeant de la Nature, il fallut, malgré lui, y joindre la pluralité. Il fit donc deux ordres d'êtres: dans le premier il plaça l'être par excellence, qu'on connoît par la raison: c'étoit l'unité; dans le second, l'être qui ne se connoît que par les sens; ce fut la multitude *(k)*: deux espèces d'êtres réellement êtres, quoique l'un plus excellent que l'autre. Car le second étoit être aussi-bien que le premier. Et pourquoi ne l'auroit-il pas été, dit Plutarque, s'il y a réellement des connoissances qui s'acquièrent par les sens *(l)*!

Aussi, dit le même Plutarque, quoique Parménide établisse l'unité, il conserve l'une & l'autre nature. Il leur rend à chacune ce qui leur appartient: il veut que dans l'essence de l'*un*, ou de l'être par excellence, soit l'objet de la raison ou de l'intelligence, parce que cet *un* est immuable, éternel, incorruptible; & que dans l'essence de *l'autre*, qui est muable, soit l'objet des sens..... Il veut qu'il y ait du feu, de l'eau, des rochers, des villes en Europe & en Asie; mais comme ce qui est toûjours le même a droit d'avoir un nom différent de ce qui change sans cesse, il a donné le nom d'être au premier, ὄν, & à l'autre celui de non être, ou μὴ ὄν.

*Plut. adv. Col. p. 1114.*

La doctrine de Parménide ne pouvoit être développée avec plus de netteté. Il y avoit donc, selon lui, deux êtres: le premier étoit la divinité ou le un, toûjours le même; & l'autre qui, comme le définit Ocellus, étoit un être en puissance, passant sans cesse d'une nature & d'une forme à une autre: c'étoit la matière.

Aristote avoit dit la même chose de Parménide, & avec la même netteté: « Parménide a admis deux principes & deux

*(k)* Ἀναγκαζόμενος δὲ ἀκολουθεῖν τοῖς φαινομένοις, καὶ τὸ ἓν κατὰ λόγον, πλείω δὲ κατὰ τὴν αἴσθησιν ὑπολαμβάνων εἶναι. *Arist. Metaph. 1, c. 5.*

*(l)* Χαίπι πῶς ἂν ἀπέλιπεν αἴσθησιν καὶ δόξαν, αἰσθητὸν μὴ ἀπολιπὼν μηδὲ δοξαστόν, οὐκ ἔστιν εἰπεῖν. *Plut. adv. Col. p. 1114.*

élémens, le chaud & le froid, ou le feu & la terre. Par le premier des deux (le chaud) il entendoit l'être, & par le froid, « la terre ou le non être *(m)*. »

Voilà donc ce que Parménide a entendu par ἓν κατὰ λόγον, par πεπερασμένον, l'être formé ou plustôt *l'être forme*, c'est-à-dire qui ne perd jamais sa forme ni sa nature.

Aristote ajoute que ce ὂν est la même chose que θερμὸν ou πῦρ, ce qui redonne le feu principe, ou la monade essentielle de Pythagore, & qui revient exactement à la définition de Dieu que Cicéron attribue à Parménide : *Stephanen seu coronam cujus ardore lucis omnia continentur* ; une couronne, une sphère toute de feu, dont la lumière active donne la forme & la consistance à toutes choses.

*De Nat. Deor. I, 11.*

*Vid. Cic. in Lucull. Diogen. Laër. in Parm. Themist. Simplicium, in 1.um Phys.*

On croiroit incomplète cette exposition de la pensée de Parménide, si nous ne faisions pas mention du Dialogue célèbre que Platon a donné, sous le nom de Parménide, où d'ailleurs la question de l'unité est traitée à fond dans le goût de la métaphysique d'Élée. C'est Parménide lui-même qui y tient la parole, & la vrai-semblance veut qu'on lui ait mis dans la bouche les raisonnemens de son École, tels à peu près qu'il les avoit employés dans ses propres ouvrages. D'ailleurs les Commentateurs parlent de ce Dialogue avec tant d'admiration, que nous ne pouvons manquer d'être récompensés de la peine que nous aurons prise d'avoir connu les merveilles qu'il contient. « Platon, dit Marsile Ficin, a répandu dans tous ses Dialogues des semences précieuses de sagesse ; il a rassemblé, « dans sa République, tous les principes de la morale avec leurs « développemens ; il a expliqué, dans son Timée, les principes « naturels ou physiques avec leurs qualités ; mais c'est dans le « Parménide qu'il a embrassé toute la théologie : *Theologiam universam in Parmenide complexus est.* Il a infiniment surpassé tous « les autres Philosophes dans ses autres écrits : dans celui-ci il « s'est surpassé lui-même. Il semble qu'il ait été enlevé par un «

*(m)* Δύο τὰς αἰτίας καὶ δύο τὰς ἀρχὰς τίθησι πάλιν θερμὸν καὶ ψυχρὸν, οἷον πῦρ καὶ γῆν λέγων· τούτων δὲ τὸ μὲν κατὰ τὸ ὂν, τὸ θερμὸν τάττει, θάτερον δὲ κατὰ τὸ μὴ ὄν. *Metaph. I, c. 5.*

» effort ſurnaturel, juſqu'aux ſources mêmes de la Philoſophie; » dans le ſein de la divinité, d'où il a rapporté cet ouvrage céleſte. »

Après ces mots, le Commentateur recommande à ceux qui entreprendront de le lire, de s'y préparer par la pureté d'intention & par la liberté d'eſprit, *ſobrietate animi & mentis libertate:* deux conditions que nous croyons avoir remplies, puiſque nous n'avons eu d'autre objet que de voir ce qui ſe préſentoit naturellement à l'eſprit, & que de peur d'être portés au loin par les préjugés des Commentateurs, nous avons évité de prendre la plus légère teinture des ſyſtèmes qu'ils ont faits pour l'expliquer.

Nous en avons fait une analyſe très-détaillée, où chaque raiſonnement eſt préſenté à part, & rapporté à la thèſe du Philoſophe. Enſuite, pour ne pas abuſer trop long-temps de la patience de l'Académie, nous avons donné un extrait de cette analyſe. Ici nous ne donnerons qu'une partie de cet extrait, que nous aurions même ſupprimée encore, s'il ne nous avoit paru utile de faire connoître plus amplement la marche de la métaphyſique d'Élée, dont quelques Philoſophes modernes ont prétendu tirer avantage.

*Édit. d'Henri Étienne.*

Après un prélude de dix pages ſur les *Idées,* conſidérées comme principes des formes, que Socrate encore jeune, ſelon la ſuppoſition du dialogue, entreprend d'établir par toutes ſortes de moyens, & que Parménide réfute conſtamment, & par les mêmes raiſonnemens qui ont été depuis employés par Ariſtote contre Platon, lorſque celui-ci ſoûtenoit la même opinion; Parménide entreprend, pour donner un exemple de l'art de raiſonner & de diſcuter à fond les matières philoſophiques, d'expoſer ſa propre doctrine ſur l'unité.

Ce ſujet ſe trouva choiſi par occaſion. On avoit lû, dans l'aſſemblée des Interlocuteurs, le livre de Zénon où ce Philoſophe prouvoit qu'il n'y a point de pluralité, ὅτι οὐκ ἔϛι πολλὰ, pour confirmer de plus en plus l'opinion de Parménide, βοήθειά τις τῷ Παρμενίδου λόγῳ, qui avoit dit, en d'autres termes, que tout ou l'Univers étoit un: ἓν φὴς εἶναι

τὸ πᾶν. Socrate extrêmement avide d'apprendre, ſur-tout des choſes qui paroiſſoient ſi extraordinaires, vient à bout de fléchir Parménide, & de l'engager à parler lui-même de ſa doctrine. Il commence.

La Diſſertation eſt partagée en neuf conſidérations, où il enviſage l'*unum* ou l'unité par ſes différentes faces, & par ſes rapports poſſibles avec ce qui eſt autre que lui.

On conſidère l'*unum* d'abord en lui-même, en le ſéparant de tout ce qui n'eſt pas *un*, ou qui peut donner quelque idée de la multitude: c'eſt l'*un* abſtrait ou métaphyſique. I.ere Conſidération.

On le voit, comme il eſt effectivement, ſans parties, par conſéquent ſans commencement, ni milieu, ni fin; par conſéquent ſans figure, ni poſition, ni lieu; ſans mouvement, ni repos; ſans aucun rapport ni d'identité ni de diverſité, ni de ſimilitude ni de différence, ni d'égalité ni d'inégalité, ni de plus ni de moins, ſoit en nombre, ſoit en durée; d'où il ſuit que le un, conſidéré métaphyſiquement & faiſant abſtraction de l'exiſtence, ne peut avoir nul attribut: on ne peut ni le nommer, ni le concevoir, ni le connoître, ni le ſentir, ni l'imaginer.

C'eſt le réſultat de l'idée de l'*un* approfondi. Il ſe trouve qu'en le conſidérant en lui-même, c'eſt un être de raiſon pur *(n)*, qui s'évanouit; & que dans la rigueur métaphyſique il ne peut même être conçu, parce que ſes attributs ſont contradictoires.

Parménide conſidère enſuite l'*unum* concret ou l'*un* ſuppoſé exiſtant. Cette conſidération, qui comprend treize pages de l'édition d'Henri Étienne, eſt fondée ſur ce premier raiſonnement: l'*un* exiſte; donc il y a en lui l'unité & l'exiſtence, deux choſes dont l'une n'eſt pas l'autre; donc l'*un* exiſtant a des parties, donc il eſt un tout, donc il a commencement, milieu & fin, figure, poſition, lieu & tous les rapports poſſibles. Il y a plus, il a tout cela & ne l'a pas; c'eſt-à-dire qu'il l'a comme *exiſtant*, & qu'il ne l'a pas comme *un*. Il eſt & II.e Conſidération.

*(n)* Οὐδ' ἄρα ὄνομά ἐστιν αὐτῷ οὐδὲ λόγος, οὐδὲ ἐπιστήμη, οὐδὲ αἴσθησις, οὐδὲ δόξα.. 142. A.

devient, n'eſt pas & ne devient pas, plus jeune & plus vieux, que lui-même & que les autres *(o).* Puiſque l'*un* participe du temps, qu'il devient plus vieux & plus jeune; il a été, il eſt & il ſera, il eſt devenu, il devient & il deviendra; il a donc des qualités, il en a eu, il en aura; on peut donc le connoître par la ſcience, par l'opinion, par la ſenſation; on peut lui donner un nom, raiſonner de lui, & en dire tout ce qu'on peut dire de ce qui eſt autre que lui: il eſt donc *unum & multa,* un & pluſieurs. C'eſt le réſultat de la ſeconde conſidération. Dès que l'*unum* eſt conſidéré comme un, il ne peut exiſter: dès qu'il exiſte; il faut qu'il renferme en ſoi la multitude, il eſt ἓν καὶ πόλλα: belle conſéquence.

III.e Conſidération. On va voir, dans la troiſième conſidération, comment l'*Un* peut être *un* & *pluſieurs,* s'il l'eſt en même temps & ſucceſſivement: c'eſt un premier développement de la ſeconde conſidération.

Si l'*un* exiſte, il eſt *un* & *pluſieurs:* comme *un* il n'eſt pas *pluſieurs,* comme *pluſieurs* il n'eſt pas *un;* il ne peut donc pas être l'*un* & l'*autre* en même temps *(p);* il eſt donc l'*un* & l'*autre* tour-à-tour; il périt donc & renaît ſous ſes deux formes. Quand l'*unum* ſe fait, le *multa* périt; & réciproquement *(q)* quand l'*unum* devient *pluſieurs,* il ſe diviſe; quand *pluſieurs* deviennent *unum,* ils ſe réuniſſent; quand l'*un* devient ſemblable ou différent, il s'aſſimile ou ſe différencie; quand il devient plus grand, ou plus petit, ou égal, il s'augmente, ſe diminue, ſe met au même point. Mais quand il paſſe d'un état à l'autre, il ne peut le faire dans le même temps, parce que tout paſſage eſt ſucceſſif. Cependant il y a un inſtant indiviſible, τὸ ἐξαίφνης, qui eſt mitoyen entre les deux états, μεταξὺ τῆς κινήσεως καὶ στάσεως, c'eſt l'atome en durée. Il en eſt de même de tout autre changement: Ἆρ' οὖτω καὶ πρὸς τὰς ἄλλας μεταβολὰς ἔχει. D'où Parménide conclut

*(o)* Κατὰ δὲ πάντα ταῦτα τὸ ἓν αὐτό τε αὑτοῦ καὶ τῶν ἄλλων πρεσβύτερόν καὶ νεώτερόν ἐστί τε καὶ γίγνεται, καὶ οὔτε πρεσβύτερον οὔτε νεώτερον οὔτε ἐστὶν οὔτε γίγνεται οὔτε αὑτοῦ, οὔτε τῶν ἄλλων. *P.* 155. C.

*(p)* Ἐν ἄλλῳ ἄρα χρόνῳ μετέχει, καὶ ἐν ἄλλῳ οὐ μετέχει. 155. E.

*(q)* Ὅταν μὲν γίγνεται ἕν, τὸ πολλὰ εἶναι ἀπόλλυται, ὅταν δὲ πολλὰ τὸ ἓν εἶναι 155. B.

que

que dans tout passage il y a un point où on n'est plus ce qu'on vient d'être, où on n'est pas encore ce qu'on va être *(r)*.

La quatrième considération paroît encore un développement de la seconde. Si l'*un* est, que sont les *autres!* — IV.^e Considération.

Il faut observer que les *autres*, ἄλλα, son opposés à l'*un* dans le langage de cette métaphysique, & que par conséquent les *autres* sont la même chose que le *multa* ou πολλά.

Parménide conçoit que ces êtres, qui sont *multa* ou *alia quàm unum*, sont parties dans un sens, & tout dans un autre; que comme tout elles sont *un*, & que comme parties, elles doivent être parties d'une certaine forme commune, ἀλλὰ μιᾶς τινος ἰδέας, d'un certain un, καὶ ἑνός τινὸς, que nous appelons tout, ὃ καλοῦμεν ὅλον. C'est-là bien clairement ce que nous appelons *forme spécifique*, laquelle appliquée à une portion de matière, fait des parties de cette matière un seul tout. Ainsi les *autres* & l'*un* étant réunis, il en résulte un être nouveau: l'*un* finit & termine les *autres*, ὃ δὴ πέρας παρέχει πρὸς ἄλληλα, les *autres*, qui par eux-mêmes sont infinis ou sans formes, ἡ δὲ αὐτῶν φύσις καθ' ἑαυτὰ ἀπειρία.

Enfin si l'*un* est, voyons quelle sera la manière d'être des *autres*: sera-t-elle la même que celle de l'*un* ou différente? Après un raisonnement de pure subtilité, on conclut que si les *autres* ne sont pas *un*, ils ne sont pas *deux*; car il ne peut pas y avoir *deux* où il n'y a pas *un*, & s'il n'y a pas *deux*, il n'y a pas *trois* ni *plusieurs*, ni par conséquent *autres*: il faut donc qu'ils soient *un* en même temps qu'ils sont *plusieurs*, *unum & multa*; donc les *autres* mêmes ont en soi l'*un*. — V.^e Considération.

Les quatre dernières considérations, qui sont fort courtes, semblent avoir pour objet de montrer les absurdités qui résulteroient s'il n'y avoit pas de *un*[a].

[a] Εἰ μὴ ἔστι τὸ ἕν.

Si l'*un* n'est pas, il est. Car pour n'être pas il faut être *non être*, de même que pour être il faut n'être pas *non être*; ainsi l'*être* est & n'est pas; il est *être* & n'est pas *non être*. De même le *non être* est aussi & n'est pas, il est *non être* & n'est — VI.^e Considération.

(r) Οὔτε ἐστὶν, οὔτε οὐκ ἔστιν, οὔτε γίγνεται, οὔτε ἀπόλλυται . . . . οὔτε ἕν, οὔτε πολλ'. οὔτε διακρίνεται, οὔτε συγκρίνεται. κ. τ. λ. 157. A.

pas *être;* donc l'*un*, qu'on ſuppoſe n'être pas, a beſoin d'être pour n'être pas *(ſ)*, donc il eſt néceſſaire que l'*un* exiſte. Gorgias emploie ce même raiſonnement dans Ariſtote. Voilà apparemment ce que l'épicurien Colotes appelle des ſophiſmes comiques & ridicules, ἄγρα σοφίσματα.

*De Xenophan. Zen. & Gorgiat. Plut. adv. Col. 1113.*

VII.^e Conſidération.

Il y a plus, & c'eſt la ſeptième conſidération, ſi l'*un* n'eſt pas, les *autres* ne ſont pas. Car pour être *autres*, il faut ou qu'il y ait *un* ou qu'ils ſoient *autres* à l'égard les uns des autres; & alors il faudra que dans les *autres*, de part & d'autre, il y ait une infinité actuelle de parties; la moindre molécule ſera auſſi immenſe que l'immenſité même, ſes extrémités ſeront diviſibles à l'infini, & ſon milieu aura un centre, auſſi concentré à l'infini, ἔν τε τῷ μέσῳ ἄλλα μεσαίτερα τοῦ μέσου; on aura beau prendre un point tel qu'on le voudra, ſes parties diviſées à l'infini auront toûjours des ſous-diviſions poſſibles à l'infini.

VIII.^e Conſidération.

Si l'*un* n'eſt pas, les *autres* ne ſont pas *pluſieurs*, car comment pourroient être *pluſieurs* s'il n'y a pas *un*, μηδὲν; tous enſemble ſeroient *pas un*, μηδὲν, étant μηδὲν ils ſeroient rien, οὐδὲν, & tout ſeroit rien, οὐδὲν ἅπαντά ἐστιν.

IX.^e Conſidération.

Pour tout dire en un mot, συλλήβδην, c'eſt là concluſion, ſi l'*un* n'eſt pas, ou s'il n'y a pas *un*, il n'y a rien: ἓν εἰ μή ἐστι, οὐδέν ἐστι.

Qu'on réuniſſe les réſultats de toutes ces conſidérations, on doit en voir ſortir la thèſe de Parménide, ὅτι ἓν ἐστι, & celle de Zénon, ὅτι μὴ πολλά ἐστι.

Tel eſt l'objet & la marche de cet Ouvrage fameux de Platon. On peut le comparer à ces longues deſcriptions que les bergers font quelquefois d'une coupe ciſelée, dans leur loiſir trop abondant; ils ſont aſſis, & paſſeroient des jours entiers à voir couler l'eau d'un ruiſſeau. Parménide ne ſe hâte point d'arriver. Il ſe promène, à ce qu'il ſemble, uniquement pour ſe promener. Il paroît même chercher les détours & les endroits ſolitaires & couverts d'ombre, pour s'y arrêter par préférence. C'eſt ce qui a fait dire à Bruker, dans ſon Hiſtoire critique de la Philoſophie, que ce diſcours, plein d'obſcurités & de

*(ſ)* Τῷ ἑνὶ ἐπειδὴ οὐκ ἔστι, τοῦ εἶναι ἀνάγκη μετεῖναι, εἰς τὸ μὴ εἶναι. 162. B.

faux-fuyans, apprendra à connoître les puérilités Platoniques: *Totus dialogus anfractuosâ disputatione obscurus legendus ei est qui nugas Platonicas accuratè intelligere cupit.* Jugement trop sévère, à ce qu'il nous semble, & peut-être même injuste, en ce qu'il attribue à Platon ce qui, selon toute apparence, n'étoit pas à lui: ce ne sont point des puérilités ou des misères Platoniques, ce sont des misères dont Platon nous a conservé l'esquisse.

Platon a eu un double dessein dans cet Ouvrage. Il a voulu d'abord faire voir que s'il s'agissoit d'acquérir de la gloire par les subtilités sophistiques, il pouvoit user de ce moyen comme bien d'autres, & se faire la même réputation qu'eux. Il a voulu ensuite, & c'étoit peut-être son principal objet, exposer sérieusement à la risée des esprits justes & délicats un tableau dont il rioit tout bas lui-même *(t)*, mais sur lequel le respect des grands noms lui défendoit de s'expliquer plus ouvertement. Dans le Sophiste, il craint de passer pour parricide s'il ose contredire Parménide, Παρμενίδης ὁ μέγας: alors ce sont des finesses plustôt que des misères Platoniques; *elegantias non nugas Platonicas.*

Pour faire une courte récapitulation de la doctrine des trois Philosophes, je veux dire de Xénophane, de Parménide & de Mélisse, auxquels on peut rappeler tous les prétendus Unitaires anciens, il semble que Xénophane a voulu que tout fût un, parce que le Tout, τὸ πᾶν, ou l'Univers étoit selon lui la même chose, & qu'évidemment l'Univers est un.

Regardant l'être comme une masse substantielle, qui s'étendoit d'un bout de l'Univers à l'autre, il y attacha la divinité pour l'animer & le former; & sans entrer dans la nature de ces deux êtres, il prononça que tout étoit un, comme un homme est un, quoiqu'un homme soit composé d'un corps & d'une ame, ἀγροίκωτερος.

*(t)* Il n'étoit pas le seul, puisque Zénon n'avoit écrit sur cette matiere, que pour prouver que la doctrine qui enseignoit *que tout est un*, n'étoit pas ridicule, ou que si elle l'étoit, l'opinion contraire ne l'étoit pas moins. *Parmenid. p. 128.* B.

Parménide parut pouſſer plus loin & plus rigoureuſement l'Unité. Il conçut la divinité comme un globe de lumière qui embraſſoit tous les êtres; mais il s'obſtina à ne voir & à ne reconnoître que cette partie de l'être, parce que ſeule elle étoit immuable, & que l'autre, expoſée à toute ſorte de variations & de mouvemens, n'étoit point proprement être dans le ſens détourné de ſa métaphyſique.

Méliſſus ne voulut voir que l'être en général, parce que tout ce qui eſt dans l'Univers eſt; & de cette idée abſtraite faiſant une réalité qui étoit, ſelon lui, le *ſubſtractum* de toutes les formes, il dit que tous les êtres étoient un.

De manière que l'unité des trois Philoſophes ſe réduiſoit à une queſtion de mots. Le premier diſoit, l'Univers eſt le ſeul être, parce que rien n'eſt hors de l'Univers: le ſecond diſoit, le feu eſt le ſeul être, parce qu'il eſt ſeul immuable: le troiſième diſoit, l'être en général eſt ſeul être, parce qu'il eſt ſeul eſſentiellement dans tous les êtres. C'eſt l'équivoque de ces trois mots, *tout, être* & *un*, qui les ont jetés dans ces diſcuſſions infinies dont ils n'ont pû ſe tirer. Nous ne parlons point de Zénon d'Élée, qui a eu le même fond de doctrine que ſes maîtres ſur l'unité, & qui l'a appuyée par des ſophiſmes dont nous avons détaillé une partie dans le premier article de ce Mémoire. Ces ſophiſmes le conduiſirent, ſi l'on en croit Sénèque, *(u),* juſqu'à dire que rien n'exiſtoit, *nihil eſſe:* concluſion qu'on pourroit tirer peut-être des raiſonnemens du Parménide qu'on a vûs ci-deſſus.

Voués à l'unité par l'eſprit de leur École autant que par la raiſon, ces Philoſophes ont pris tous les biais pour la défendre & la concilier avec le ſyſtème actuel de la Nature. Le vrai dénouement, dont la philoſophie humaine a fort bien démontré

*(u) Huic igitur ſi credendum, ne unum quidem eſt. (Ep. 58.)* Juſte-Lipſe, Bayle, Cudworth ont eſſayé de tirer quelque idée de cette ſingulière métaphyſique; mais il eſt, je crois, plus ſage de s'en tenir à l'avis de M. Mosheim, qui applique aux opinions de Zénon ces vers de Térence:

*Incerta hæc ſi tu poſtules*
*Ratione certa facere, nihilo plus agas*
*Quàm ſi des operam, ut cum ratione inſanias.*

Ad cap. IV, Syſt. intel. Cudworth.

la néceſſité, quand une fois elle en a connu le fait, leur a toûjours manqué: c'eſt l'idée de la création; idée qui auroit mis fin à toutes leurs diſputes, en leur faiſant voir la Divinité, ſeul être & ſeule ſubſtance eſſentielle, entrant dans les autres êtres non comme cauſe compoſante, mais comme cauſe extérieure & par ſon action ſeulement, par l'action d'un Dieu, laquelle ne ſe borne point, comme le travail d'un agent mortel, à un ſimple déplacement de parties dans un ſujet donné, mais qui va juſqu'à la production d'une ſubſtance, auſſi-bien que d'une forme nouvelle.

Cependant quand même les Philoſophes d'Élée ſeroient parvenus à cette ſublime vérité, qui eſt la clé de toutes les autres, ils n'auroient rien changé dans leur langage. Ils auroient regardé la ſubſtance créée comme un vrai néant en comparaiſon de l'autre. Ils auroient dit, comme les Scholaſtiques modernes, que ces deux ſubſtances ne pouvoient être miſes dans la même catégorie, ni être également l'objet d'une connoiſſance vraiment ſcientifique. Remarque qui ſeule ſuffit pour empêcher de changer en aſſertion le doute qu'ont eu pluſieurs Savans, ſur la conformité des ſentimens de cette École avec ceux de Spinoſa.

## ARTICLE IV.

### *De l'Infinité mobile.*

IL étoit bien difficile que le goût de la métaphyſique, porté juſqu'à l'excès dans l'école d'Élée, ſur des choſes qui n'étoient pas à la portée de l'homme, ſe ſoûtint long-temps avec la même vivacité. Quand les eſprits ſont piqués par le deſir de ſavoir, la moindre étincelle de nouveauté les éveille & les attire: mais auſſi quand ils voient que ce qui les a frappés n'étoit qu'une lueur fauſſe, qui ne menoit à rien; ou ils ſe relâchent entièrement, ou ils ſe jettent dans l'extrémité oppoſée. Ce fut ce qui arriva à cette métaphyſique ſans fond, qui n'a pour objet que l'eſſence de l'être, de l'eſpace, de la durée, de l'infinité, de l'unité, de la ſubſtance, &c.

Leucippe d'Élée, ou ſelon quelques autres d'Abdère, diſciple

de Zénon, entreprit non ſeulement de réformer l'École où il avoit été inſtruit, mais de créer d'autres matériaux & de prendre par-tout le contre-pied de ſes maîtres.

Ils avoient paru anéantir la matière, pour n'accorder l'exiſtence qu'aux choſes intelligibles; il parut anéantir les choſes intelligibles, pour n'admettre que la matière. Ils ne reconnoiſſoient qu'un être, c'étoit la ſubſtance immuable, il en voulut une infinité toute muable. Ils n'avoient fait qu'un monde; il en fit un nombre infini. L'Univers étoit rond, il lui ôta toute eſpèce de figure. Le monde étoit le plein dans le vuide, le vuide fut diſperſé dans le monde. La ſubſtance étoit continue, elle fut coupée en une infinité d'atomes: elle étoit ſans attributs ni qualités, elle devint eſſentiellement ſolide & grave: elle ſembloit être Dieu & Dieu par-tout; elle fut matière en tout & partout & Dieu nulle part: elle avoit toutes les eſpèces de mouvemens, celui de génération, de corruption & des qualités contraires, elle n'eut plus que le mouvement local. Ce paſſage ſi bruſque d'une extrémité à l'autre, fut ſans doute un coup de théatre ſur la ſcène philoſophique.

Poſidonius, qui vivoit du temps de Cicéron, a prétendu, peut-être pour en ôter la gloire aux Atomiſtes, que l'idée de ce ſyſtème étoit venue de Phénicie, où elle avoit été employée par un certain Moſchus ou Mochus, que quelques Atomiſtes illuminés ſe ſont plûs à confondre avec Moyſe.

Ce fut alors, c'eſt-à-dire plus de deux mille ans avant Deſcartes, que naquirent ces tourbillons ſi fameux dans le XVII.^e ſiècle, pour aller former & ſoûtenir ces globes immenſes qui nous éclairent. Tout ce qu'il y avoit de forces mouvantes dans la Nature, ſe partageant ſelon la configuration eſſentielle des atomes, fit autant de loix actives, qui portèrent la ſubſtance dans les lieux où elle devoit faire des concrétions conſidérables. Ces loix, ou forces phyſiques, ſe balancèrent reſpectivement dans le vuide, & trouvèrent enfin cet équilibre heureux, qui fixa pour un temps l'état & la forme de l'Univers.

Il falloit que ces atomes, quels qu'on les ſuppoſât (car on va voir qu'il y eut des opinions différentes ſur leur nature),

fussent conduits par une Cause motrice intelligente placée hors d'eux, ou qu'ils eussent en eux-mêmes le principe d'un mouvement spontané, ou enfin qu'ils fussent emportés au hasard, par la seule force de leur gravité. Leucippe prit le dernier de ces trois partis, Démocrite le second, Anaxagore & peut-être Héraclite le premier.

Leucippe avoit observé que la figure, la masse & la position des parties composantes paroissoient décider de tout dans la Nature. Pour avoir un principe d'activité dans son système, il donna à ses atomes, 1.° une certaine gravité qui devoit produire nécessairement, selon lui, le mouvement dans le vuide: 2.° une certaine masse qui devoit donner plus ou moins de finesse ou de grossièreté aux corps qui en seroient composés: enfin une certaine figure qui devoit rendre ces mêmes corps plus rares ou plus compacts, selon le plus ou le moins de vuide qu'il y auroit dans les interstices des parties. Il disoit, comme Descartes, Qu'on me donne la matière & le mouvement, & je fais le monde. Il avoit, comme lui, la matière subtile, les globules, la matière crasse & les tourbillons, δινὴν.

Mais Leucippe ne vit pas, ou ne voulut pas voir, que la pesanteur, dans un vuide infini, n'étoit pas une cause suffisante pour le mouvement; parce qu'il ne peut y avoir de mouvement sans direction, ni de direction sans cause déterminante, ni de détermination dans un vuide infini, où il n'y a ni centre naturel, ni centre ordonné, selon la supposition du système. Leucippe avoit donc besoin de grace pour le point le plus essentiel de son système, qui est le mouvement.

Il en avoit encore besoin pour former les plus simples concrétions d'atomes, lesquelles, la direction même accordée, ne pouvoient avoir lieu sans l'inégalité de mouvement dans les atomes; inégalité dont il ne pouvoit assigner aucune cause dans le vuide, où tous les corps se meuvent avec une vitesse égale.

Enfin il en avoit besoin pour former les différentes organisations de la Nature, dont l'ordre & l'arrangement annonce des causes finales, qu'on ne peut trouver dans les rencontres

du hasard. Aussi les plus grands Philosophes ont-ils rangé cette opinion au rang des absurdités palpables *(x)*.

Démocrite, sans contredit le plus grand Philosophe de l'École Italique, & peut-être de toute la Philosophie payenne, a senti cet énorme défaut, & a cru que pour y remédier il falloit donner aux atomes des ames sourdes & brutes, une sorte de vibration convulsive qui prendroit, dans les corps organisés, une vie & une ame proportionnées à la somme & à la nature des atomes composans. Il falloit, dans ce système, faire de chaque point de matière autant d'êtres actifs par eux-mêmes. Straton le physicien, dont il sera parlé ci-après, a suivi le même système, que nous développerons lorsque nous serons arrivés à son article.

Héraclite, qui philosophoit à Éphèse à peu près dans le même temps, sembla adopter une partie des idées de Leucippe par rapport à la substance des êtres, & de celles de Démocrite par rapport à leurs qualités. Il la partageoit, comme le premier, en parcelles ou corpuscules insensibles, ψήγματα ; &, comme le second, il leur donnoit non seulement le mouvement local, mais encore celui de génération & d'altération, par lequel, de feu qu'ils étoient ils devenoient air, eau, terre en se condensant, & retournoient, par le mouvement contraire, ἐκ τῆς ἐναντιοδρομίας, au même état d'où ils étoient partis.

Mais, pour opérer ces changemens, Héraclite étoit obligé d'assigner une raison. Quelle étoit cette raison selon ce Philosophe ? Il y a dans l'Univers, disoit-il, un être doué de connoissance, qui détermine la manière d'être de chaque chose, qui parcourt, qui pénètre l'Univers ; ou, pour traduire plus fidèlement le texte de Plutarque, « Héraclite dit que l'essence » du destin est une raison qui parcourt & pénètre l'essence de l'Univers *(y)*. » Enfin Héraclite assuroit que c'étoit cette Cause intelligente,

*(x) Illud imprimis non probo, quòd cùm in rerum naturâ duo quærenda sint ; unum quæ materia sit ex quâ quæque res efficiatur ; alterum, quæ vis quæ quidque efficiat, de materiâ disseruerunt,* (Epicurei) *vim & causam efficiendi reliquerunt.* Cic. de Fin. I, 6.

*(y)* Ἡράκλειτος οὐσίαν Εἱμαρμένης λόγον τὸν διὰ τῆς οὐσίας τοῦ Παντὸς διήκοντα φησι. *De Plac. I, 28.*

intelligente, cette raison qui avoit formé le monde: λόγος ἐκ τῆς ἐναντιοδρομίας δημιουργὸς τῶν ὄντων.

La vraie difficulté qui reste dans le système d'Héraclite, est de savoir ce qu'il a entendu par cette raison qu'il confond avec l'εἱμαρμένη, mot par lequel nous entendons aujourd'hui une loi aveugle & impérieuse, qui auroit porté l'auteur du monde à le former, & à le former tel qu'il est.

Comme cette matière sera traitée plus au long lorsqu'il s'agira des Stoïciens, qui ont eu, sur cette partie, précisément les mêmes principes qu'Héraclite, nous nous contenterons de citer ici deux passages, qui prouvent que les Anciens confondoient l'idée du Destin dans celle de la Divinité. « Je pense, dit Aristote dans son livre *de Mundo*, que par la Nécessité on « *Cap. ult.*
n'entend autre chose que Dieu, dont les décrets sont immuables; « on les appelle aussi Destins, destinée, parce que rien ne « peut en empêcher l'effet. » *Hanc vim*, dit Cicéron, *animum* *Acad. 1, 6.* *esse mundi, eandemque esse mentem sapientiamque perfectam quam Deum appellant, omniumque rerum quæ sunt ei subjectæ quasi prudentiam quamdam quam interdum Necessitatem appellant, quia nihil aliter esse possit, atque ab eâ constitutum sit; interdum quasi fatalem & immutabilem continuationem ordinis sempiterni. Non nunquam eamdem fortunam, quòd efficiat multa improvisa hæc, &c.* Au reste comme Héraclite, surnommé *le Ténébreux*, a fait gloire pendant sa vie d'être inintelligible, on peut laisser en paix sa cendre, & ne point se donner la torture pour l'amener au jour malgré lui.

Le système des atomes prit un nouveau degré de perfection entre les mains d'Anaxagore de Clazomène: il leur donna à tous une essence similaire, non entre eux, mais avec les espèces que nous connoissons dans la Nature. Il vit la masse du cahos composée de toutes ces espèces, mais immobile, & attendant l'ordre de l'esprit tout-puissant & infini, pour aller se placer dans les individus, & fonder les espèces organisées telles que nous les voyons. Cette doctrine, sans contredit la plus sensée qu'il y ait dans la Philosophie ancienne, lui valut des autels & pas un disciple. Nous avons exposé ce système dans un Mémoire imprimé au XXIV.^e tome du recueil de l'Académie,

D'après ce coup d'œil général de la philoſophie antérieure au ſiècle de Socrate, on peut juger des découvertes qu'on prête à ces hommes célèbres ſur ce qui concerne les cauſes. Les Unitaires modernes raiſonnant ſur quelques traits informes des opinions anciennes, & raiſonnant ſelon les principes & la méthode de la métaphyſique d'aujourd'hui, ont cru y voir leur ſyſtème tracé en caractères lumineux, & que tout étoit matière chez les anciens Philoſophes.

Mais quand cette aſſertion pourroit être vraie de quelques-uns d'eux, il y aura toûjours cette différence entre les anciens Philoſophes & nos Matérialiſtes modernes, 1.° que les Philoſophes anciens n'ont jamais fait dépendre eſſentiellement leur morale de leur métaphyſique, on n'en excepte qu'Épicure. Les autres ne regardoient leurs penſées que comme de ſimples hypothèſes, comme des ſpéculations ingénieuſes, qui pouvoient aiguiſer l'eſprit dans les entretiens littéraires & philoſophiques, mais ſur leſquelles il ne falloit point appuyer la conduite ni les mœurs du citoyen. Ils ne diſoient pas, comme nos modernes, cela eſt ainſi, cela eſt démontré; ils convenoient tous que la nature des êtres étoit environnée de ténèbres épaiſſes, *veritatem demerſam in profundo*, que la ſcience avoit des bornes très-étroites, *nihil ſciri.* Leurs diſputes n'étoient que des amuſemens, des jeux philoſophiques, où leur eſprit trouvoit de la douceur à s'exercer à l'ombre de la vérité.

En ſecond lieu, il faudroit ſavoir en quel ſens on dit que les Anciens étoient matérialiſtes. On convient qu'une grande quantité de mots, qui nous ſont venus des Anciens, ont changé de ſignification en paſſant par tant de ſiècles. Cela eſt plus vrai des termes philoſophiques que d'aucune autre eſpèce, & ſingulièrement du mot *matière,* auquel il eſt aiſé de joindre ou d'ôter des idées partielles qui en changent tout le ſens.

Quand les Anciens ont dit que tout étoit matière, ſi jamais ils l'ont dit, ils n'avoient point les vûes d'Épicure, ni celles de ſes ſectateurs.

Ceux-ci vouloient que l'être qui penſe en eux fût un compoſé de parties combinées d'une certaine manière, par les loix

d'un méchanisme aveugle; afin que quand, à la loi qui faisoit le méchanisme de leur existence individuelle, il en succéderoit une autre, leur être propre rentrât dans le fonds commun de la Nature universelle. Voilà quelle étoit leur espérance. Car si cette combinaison matérielle eût dû subsister avec le sentiment de l'*égoïsme* ou du *moi*, ils auroient autant aimé être esprit que matière: l'incompréhensibilité étoit égale de part & d'autre. Ils ne faisoient donc la guerre à l'esprit que par intérêt, parce qu'ils croyoient se trouver mieux de n'être que matière: voilà les vrais matérialistes.

Les Anciens dont nous parlons ne l'entendoient pas ainsi: En supposant, ce qui ne sera jamais bien prouvé, qu'ils n'aient jamais connu pour toute substance que la seule matière, ils posoient il est vrai, selon la métaphysique d'aujourd'hui, un principe ruineux pour la morale; mais si leur métaphysique étoit différente de la nôtre, c'est de notre côté qu'est l'erreur.

Tout étoit matière, parce qu'ils ne pouvoient concevoir aucune nature, aucune forme, aucune modification, quelle qu'elle fût, sans une espèce de sujet pour la porter & la contenir. La matière étoit chez eux la même notion que celle de notre substance prise en général.

Tout étoit matière: mais cette matière étoit de deux espèces; l'une plus déliée, l'autre plus grossière; l'une active, l'autre passive; l'une ayant la vie, le mouvement, la pensée & tous les attributs que nous donnons à l'esprit; l'autre n'ayant par elle-même aucun de ces attributs, ou ne les ayant que bruts, desordonnés, sans raison & sans loi: l'une étoit éther, *anima, animus,* souffle intelligent qui portoit, pénétroit, arrangeoit la masse ronde; l'autre étoit une terre, une humeur, un fluide soûmis & obéissant au premier, & se revêtant de toutes les formes de Protée.

Nos ames étoient des étincelles de ce Feu primitif, émanées d'une certaine manière qu'ils ne pouvoient pas comprendre, parce que la Nature est pleine de mystères. C'étoient des substances détachées qu'ils ne vouloient point appeler *corps,* parce que ce n'en étoit point en effet; ni matière, parce que

ce nom convenoit mieux & plus particulièrement à la partie grossière. Que faire? N'ayant pas encore tous ces termes d'aujourd'hui, qui ont séparé à peu près les notions, ils usoient d'adoucissement en employant le mot de *matière;* ils disoient *une sorte, une espèce* de matière, *quasi quandam materiam;* une matière dont on n'a pas une notion directe, mais qu'on conçoit
*Tim. de animâ Mund.* par une certaine analogie, τῷ μή πω κατ' εὐθυωρίαν νοεῖσθαι, ἀλλὰ κατ' ἀναλογίαν.

Quand ils vouloient aller jusqu'à Dieu, ils posoient d'abord cette base, cette substance, *quasi quamdam materiam;* ils y attachoient toutes les bonnes qualités de l'ame humaine, avec une augmentation qui les rendît dignes de la divinité. Ils suivoient cette augmentation tant que l'esprit le pouvoit, après quoi ils la laissoient aller jusqu'à l'infini, où ils la terminoient par une surface convexe, quand cette idée leur paroissoit plus juste & plus raisonnable.

En donnant ces idées de la matière, Dieu pouvoit avoir tous les attributs que la philosophie Chrétienne même reconnoît en lui. La Providence & la Religion demeuroient dans leur entier, & la probité essentielle, fondée sur les rapports immuables des loix divines avec les mœurs des hommes, avoit tous ses principes.

En un mot le matérialisme des Anciens n'étoit guère que dans les termes : c'étoit tout au plus une erreur de l'esprit humain, qui s'abîmoit dans une question trop profonde pour lui; mais ce n'étoit nullement un système de pratique conçu par inquiétude, & soûtenu par l'amour secret d'une fausse liberté.



# CINQUIÈME MÉMOIRE SUR LA LÉGION ROMAINE.

## *Des diverſes eſpèces de Soldats, & premièrement des Soldats peſamment armés.*

### Par M. LE BEAU l'aîné.

VÉGÈCE admirant la juſte proportion de toutes les parties dont la Légion étoit compoſée, entre dans une ſorte d'enthouſiaſme; *il faut*, dit-il, *qu'un conſeil ſupérieur à la prudence humaine ait préſidé à l'établiſſement de ce corps de milice;* & c'étoit, à ſon avis, un effet de l'inſpiration divine, que cette harmonie & cette union de forces & de mouvemens, qui faiſoit agir de concert toutes les cohortes de la légion, & tous les ſoldats de la cohorte. *L. II, c. 21.*

Tite-Live comparant la phalange des Macédoniens avec l'ordonnance de l'armée Romaine, donne à celle-ci l'avantage d'être plus variée, plus diviſée, & par conſéquent plus ſouple & plus propre, ſelon le beſoin, ſoit à ſe partager, ſoit à ſe rejoindre: *Romana acies diſtinctior, ex pluribus partibus conſtans; facilis partienti quacumque opus eſſet, facilis jungenti.* *L. IX, c. 19.*

La légion ſe diviſoit de deux manières; ou par rapport aux diverſes eſpèces de ſoldats dont elle étoit formée, *Haſtats, Princes, Triaires* & ſoldats légèrement armés; ou par rapport aux différens corps qui ſe ſubdiviſoient les uns par les autres. Elle comprenoit dix cohortes, chaque cohorte ſe partageoit en trois manipules, & chaque manipule en deux centuries; ainſi la légion renfermoit dix cohortes, trente manipules, ſoixante centuries. *Cincius, in Aul. Gell. l. XVI, c. 4.*

Pour traiter cette matière avec ordre, je ſuivrai celui que les Romains ſuivoient eux-mêmes pour former la légion. Polybe nous apprend qu'après avoir enrôlé le nombre de ſoldats qui *Excerpt. l. VI, c. 19 & 22.*

devoient la composer, on les partageoit d'abord selon leurs espèces différentes; c'est-à-dire en quatre corps, celui des *Hastats*, celui des *Princes*, celui des *Triaires*, & celui des soldats légèrement armés. Telle étoit la première division. Ensuite on divisoit chacun de ces corps en dix parties, à l'exception des soldats légèrement armés, dont on ne faisoit pas une division séparée, mais qu'on distribuoit dans les trois autres corps: & on donnoit à chaque partie deux commandans de la tête & deux commandans de la queue. Ces dix parties de chacun des trois corps s'appeloient manipules, la moitié du manipule étoit la centurie, & trois manipules ensemble, un de chaque espèce, faisoient la cohorte.

L'importance & l'étendue de la matière m'oblige de la partager en quatre Mémoires. Je considérerai d'abord la légion selon la première division, c'est-à-dire selon les quatre espèces de soldats que je viens de nommer. Ce Mémoire traitera des soldats pesamment armés; je destine le suivant aux soldats armés à la légère. La seconde division fera la matière du troisième & du quatrième Mémoire, où je parlerai de la cohorte & de ses diverses parties.

*Excerpt. l. VI, c. 19.*

Suivons Polybe, nous ne pouvons prendre un meilleur guide; voici comme il s'explique: « Les Tribuns ayant fait prêter » serment aux soldats, marquent à chaque légion le jour & le » lieu du rendez-vous: quand les soldats, encore sans armes, se » sont rendus à l'ordre, les Tribuns choisissent les plus jeunes *(a)* » & les plus pauvres pour l'armure légère *(b)*; ceux qui sont » au dessus *(c)* forment le corps des *Hastats*; ceux de l'âge le » plus vigoureux *(d)* sont mis au rang des *Princes*, & les plus » âgés *(e)* au rang des *Triaires*. Telles sont, dans chaque légion, » les différens corps, distingués de nom, d'âge & d'armure: les » *Triaires* sont au nombre de six cents; le corps des *Princes* & » celui des *Hastats* est chacun de douze cents hommes; l'armure » légère fait le reste. Si la légion passe quatre mille hommes, on

(a) Τοὺς νεωτάτους καὶ πενιχροτάτους.
(b) Εἰς τοὺς γροσφομάχους.
(c) Τοὺς ἑξῆς τόποις.
(d) Τοὺς ἀκμαιοτάτους ταῖς ἡλικίαις.
(e) Τοὺς πρεσβυτάτους.

augmente les corps à proportion, excepté celui des *Triaires*, « dont le nombre eſt toûjours le même ».

Ce paſſage donne lieu à trois réflexions. 1.° Les ſoldats ne recevoient leurs armes qu'après avoir été partagés en corps, parce que l'armure des corps étoit différente. 2.° L'âge & la fortune ſont d'abord cités comme deux principes de diſtinction entre les ſoldats; mais la diſtinction de l'âge eſt exprimée dans les quatre corps, celle de fortune n'eſt énoncée que par rapport à l'armure légère; &, ce qui eſt remarquable, c'eſt que dans l'endroit où Polybe recueille les divers caractères de ces quatre eſpèces de ſoldats, il ne compte préciſément que trois différences, celle de la dénomination, celle de l'âge & celle de l'armure; il ne parle plus de la différence de fortune: αὗται γάρ εἰσι καὶ τοσαῦται διαφοραὶ παρὰ Ῥωμαίοις καὶ τῶν ὀνομασιῶν, καὶ τῶν ἡλικιῶν, ἔτι δὲ τῶν καθοπλισμῶν, ἐν ἑκάστῳ στρατοπέδῳ. J'aurai beſoin de cette remarque dans la ſuite. 3.° Le nombre des *Triaires* ne change point; mais celui des ſoldats légèrement armés, des *Haſtats* & des *Princes* varie en proportion du nombre des ſoldats de toute la légion: les deux derniers corps ſont toûjours égaux; l'armure légère eſt quelquefois moins nombreuſe. Dans la légion de quatre mille hommes que Polybe cite pour exemple, il met ſix cents *Triaires*, douze cents *Haſtats*, douze cents *Princes;* il ne pouvoit donc y avoir que mille hommes d'armure légère.

Ayant à faire connoître en détail ces quatre corps différens, diviſons-les d'abord en deux eſpèces, l'armure peſante & l'armure légère; commençons par la première, qui fait proprement le corps de la légion; conſidérons celle-ci en bataille; & entrant dans les rangs par la tête des cohortes, inſtruiſons-nous premièrement de tout ce qui concerne les *Haſtats,* c'eſt la première ligne; nous paſſerons enſuite à la ſeconde ligne, où ſont les *Princes*, & nous finirons par les *Triaires,* qui forment la troiſième ligne. Après avoir ainſi traverſé toute la légion, dans le Mémoire ſuivant nous jeterons les yeux ſur l'armure légère, qui n'a point de place fixe, & que nous verrons tantôt à la tête, tantôt à la queue.

*T. L. l. VIII, c. 8.*

Si je confidère ces corps en bataille, c'eft feulement pour établir un ordre dans mon ouvrage: je n'ai garde de penfer, *Epift. ad Thuanum.* comme Scaliger, que ces noms n'avoient lieu que dans la Tactique, & qu'ailleurs cette diftinction s'évanouiffoit. Toute l'antiquité réclame contre ce fentiment; nous y voyons, en mille endroits, que dans une fortie les *Haftats* & les *Princes* vont à l'ennemi, & que les *Triaires* reftent pour garder le camp. Dans le campement de Polybe, chacun de ces corps a fon emplacement féparé: c'étoient des troupes réellement diftinguées, & qui portoient par-tout leur différence.

Tite-Live, au chapitre huitième de fon VIII.[e] livre, fait une defcription affez détaillée des diverfes troupes de la légion. Ce morceau, quoique corrompu, eft pourtant très-précieux: je le donnerai, dans le huitième Mémoire, avec les corrections de Jufte-Lipfe, fur lefquelles je me permettrai quelques réflexions.

En entrant dans la légion rangée en ordre de bataille, je rencontre d'abord les *Haftats,* qui forment la première ligne; leur âge, leur nom & leur armure les diftinguent des autres: *L. VIII, c. 8.* examinons ces trois points, & confultons d'abord Tite-Live, dans l'endroit que je viens d'indiquer.

« Les *Haftats,* dit cet auteur, faifoient la tête de la légion;
» il y en avoit dix manipules, féparés l'un de l'autre par un petit
» intervalle; dans chaque manipule étoient vingt foldats légè-
» rement armés, les autres portoient de grands boucliers. On
» appeloit troupes légères ceux qui n'avoient que la hafte & les
» javelots nommés *gæfa.* Dans ce premier corps étoit la fleur de la jeuneffe qui fe formoit pour la guerre. » Ces derniers mots nous repréfentent ces foldats comme les plus jeunes de l'armée: *Hæc prima frons in acie florem juvenum pubefcentium ad militiam habebat.*

*Excerpt. l. VI, c. 19.* Selon Polybe les *Haftats* étoient plus jeunes que les *Princes* & les *Triaires,* mais ils étoient plus âgés que les troupes légères, qu'il appelle τοὺς νεωτάτους. Lorfqu'après avoir parlé de ceux-ci *Ibid. c. 21.* il paffe à la defcription des *Haftats,* il s'exprime en ces termes: τοὺς γε μὴν δευτέροις μὲν κατὰ τὴν ἡλικίαν, Ἁστάτοις δὲ προσαγορευομένοις; c'eft-à-dire, ceux qui font au fecond degré par rapport

rapport à l'âge, & qu'on appelle *Haſtats.* De-là tous ceux qui ont écrit juſqu'ici ſur la milice Romaine, ont conclu que les ſoldats, après avoir fait leurs premières armes dans l'armure légère, montoient au rang des *Haſtats;* & que ce corps faiſant le ſecond degré de l'âge, faiſoit auſſi le ſecond degré de la milice. Mais le même Polybe jette dans cette gradation beaucoup d'embarras: en parlant des armés à la légère, il dit qu'on choiſiſſoit pour ce corps les plus jeunes & les plus pauvres. Comment joindre enſemble ces deux caractères différens, qui ne ſont pas toûjours unis? Chez les Romains, non plus qu'ailleurs, la guerre n'étoit pas une voie ſûre pour la fortune, & dans ce métier la richeſſe ne croiſſoit pas toûjours avec l'âge.

Quelques Savans faiſant trop d'attention à la fortune, ont étendu cette diſtinction depuis les troupes légères juſqu'aux *Triaires*, & ils diſtribuent les rangs ſelon le revenu: ce qui ne pourroit plus s'accorder avec l'âge, qui faiſoit inconteſtablement la différence des corps. Juſte-Lipſe eſt le ſeul que je connoiſſe qui ait ſenti cette difficulté, & qui en indique la ſolution. Ce n'eſt que par rapport aux légèrement armés que Polybe parle, comme je l'ai déjà remarqué, de la fortune; d'où je conclus qu'entre les plus jeunes, ceux qui étoient en même temps les plus pauvres, ſervoient d'abord dans l'armure légère, & qu'après quelque temps de ſervice ils montoient parmi les *Haſtats,* que Polybe appelle pour cette raiſon δευτέρους κατὰ τὴν ἡλικίαν; mais que ceux qui avoient plus de bien étoient d'abord admis au nombre des *Haſtats,* ſans paſſer par l'armure légère.

*Valt. de milit. Rom. lib. III, c. 2.*

*De milit. Rom. lib. II, dial. I & 2.*

On ſait que l'âge militaire commençoit à dix-ſept ans & finiſſoit à quarante-ſix; mais je ne trouve nulle part à quel âge on pouvoit entrer dans chacun des corps où l'on paſſoit ſucceſſivement, ni combien il falloit d'années de ſervice dans le grade précédent pour monter au grade ſuivant. Diviſer les trente années de l'âge militaire, comme ont fait quelques Savans, & les diſtribuer par dixaine à chacun des trois corps, c'eſt une conjecture qui n'a qu'un fondement fort léger dans l'égalité des parties de la diviſion.

*Polyb. Excerpt. lib. VI, c. 17. Dionyſ. lib. IV.*

Il eſt indubitable que les *Haſtats* prirent ce nom des piques,

*hastæ*, dont ils étoient armés dans les commencemens: *Hastati dicti qui primi hastis pugnabant*, dit Varron: mais ils le gardèrent lors même qu'ils eurent quitté les piques pour prendre les javelots, nommés *Pila*.

L. L. lib. IV.

Je me trouve obligé de faire connoître ici ces deux sortes d'armes, & de prévenir en ces deux points le Mémoire que je destine à expliquer l'armure des légions.

La pique, *hasta*, en grec δόρυ, étoit chez les Romains, aussi-bien que chez les Grecs, un nom général qui s'appliquoit à plusieurs espèces d'armes, différentes par leur longueur & par leur pesanteur plustôt que par leur forme; le fust en étoit rond, armé d'un fer plat, étroit & pointu. Les Romains ont appelé *hasta*, la pique avec laquelle ils représentoient les Dieux & les héros; celle des Grecs & même celle des Macédoniens, nommée proprement *sarissa*, qui avoit quatorze coudées de longueur; celle des cavaliers armée d'un fer aux deux bouts, & celle des fantassins légionnaires. Cette dernière est la seule dont j'ai besoin de parler ici; elle étoit de deux sortes: l'une étoit une arme de main, longue & pesante; l'autre une arme de jet, plus courte & plus légère. Strabon montre que ces deux sortes de piques étoient en usage dès les temps héroïques. Selon Pline les Lacédémoniens inventèrent la pique pesante, & Tyrrhénus la pique légère. L'une & l'autre, dit le même auteur, se faisoient de bois de coudrier, de cornouiller, de sorbier; mais le bois de frêne y étoit le plus propre, parce qu'il est dur, léger & pliant. La pique d'Achille, dans Homère, est de bois de frêne, πελιὰς μελίη; & Ovide donne au frêne cette qualité, d'être propre à faire des piques:

Vide numism. aurea Arschot. p. 37.
Lib. X.
L. VII, c. 57.
L. XVI, c. 83.
Il. l. XX, vers. 277.
Met. lib. X, v. 93.

*Et fraxinus utilis hastis.*

Je ne trouve nulle part la longueur précise de la première de ces deux sortes de piques, qui fut long-temps l'arme des *Triaires*. Il paroît, par les médailles, qu'elle excédoit au moins de tout le fer la hauteur du corps.

Mais l'autre espèce de pique, qui se lançoit de loin, est exactement décrite par Polybe, qui lui donne le nom de γρόσφος

Excerpt. l. VI, c. 20.

Elle a, dit-il, pour l'ordinaire un bois de deux coudées de longueur & de la grosseur d'un doigt: le fer a neuf pouces de long; il est si mince par la pointe qu'en entrant dans ce qu'il perce, il se recourbe, en sorte que l'ennemi ne peut s'en servir pour la lancer à son tour. Les Romains appeloient cette arme *hasta Velitaris,* parce que c'étoit l'arme des troupes légères, qui du temps de la seconde guerre Punique furent nommées *Velites:* on peut l'appeler demi-pique.

Pline attribue à l'amazone Penthésilée l'invention du javelot nommé *pilum:* les Grecs l'appellent ὑσσός: c'étoit l'arme propre des Romains; Servius le dit en termes exprès: *Pilum propriè est hasta Romanorum, ut gæsa Gallorum, sarissa Macedonum.* Festus prétend que c'est pour cette raison que le peuple Romain étoit caractérisé dans l'hymne des Saliens par l'épithète de *Pilumnus.* Les auteurs Grecs & Romains s'accordent à ne donner cette arme qu'aux soldats légionnaires. Lucain & Valerius Flaccus désignent les bataillons Romains par les aigles & par le *pilum* qui leur étoit aussi propre que les aigles.

*L. VII, c. 57.*

*Æneïs, l. VI,* pila manu.

*In Pilumnoe.*

*Pares aquilas & pila minantia pilis,*

dit Lucain; & Valerius Flaccus parlant des armées Romaines: *Pharf. lib. I.*

*Quorum agmina pilis*
*Atque aquilis utrinque micant.* *Argon. lib. VI.*

Ovide, pour dire que les premiers Romains ne connoissoient d'autre étude que celle de la guerre, s'exprime ainsi:

*Qui bene pugnabat, Romanam noverat artem:* *Fast. lib. VI.*
*Mittere qui poterat pila, disertus erat.*

Florus fait nettement entendre que cette espèce de javelot n'étoit point en usage chez les Grecs, lorsque dans la guerre contre Philippe, il représente les Macédoniens effrayés des grandes blessures que leur faisoient, dit-il, non pas des traits, des flèches, ni des armes employées chez les Grecs, & plus petites que celles des Romains, mais de gros javelots & des épées pareilles, qui s'ouvroient un passage beaucoup plus large

Florus, lib. II, c. 7.

qu'il ne falloit pour porter la mort: *Nihil terribilius fuit ipso vulnerum aſpectu, quæ non ſpiculis, neque ſagittis, neque græculo ullo ferro, ſed ingentibus pilis, nec minoribus adacta gladiis, ultra mortem patebant.*

Barth. in Theb. Stat. l. IV, pag. 930.

Les Savans ont beaucoup travaillé pour expliquer la forme de ce javelot; & Joſeph Scaliger, peu ſatisfait de tout ce qui avoit été dit à ce ſujet, s'occupoit encore de cette recherche, lorſqu'il mourut. Polybe, Denys d'Halicarnaſſe, Appien, Végèce, & la figure même de ces javelots, que l'injure des temps a épargnée ſur quelques monumens antiques, ſemblent pourtant nous donner ſur ce point aſſez de lumières.

Voici ce qu'en dit Polybe *(f)*: « Ces javelots ont plus ou » moins de groſſeur; les plus forts ſont tantôt ronds, tantôt » quarrés; ils ont quatre doigts de contour; les moindres reſ- » ſemblent à des épieux de groſſeur médiocre; la hampe des » uns & des autres eſt à peu près de trois coudées; elle eſt armée » d'un fer de même longueur, qui ſe termine à la baſe, en deux » pointes un peu recourbées: ce fer emboîte la hampe juſqu'au » milieu de ſa longueur, & y eſt attaché par pluſieurs chevilles » de fer d'une manière ſi ſûre & ſi ſolide, que dans l'effort du » coup, le fer rompt pluſtôt qu'il ne ſe détache, quoiqu'il ait » un doigt & demi de groſſeur dans la partie inférieure où il » joint le bois. »

Lib. III, dial. 4.

Il y a dans le texte Grec de ce paſſage quelques difficultés, ſur leſquelles on peut conſulter les notes de Juſte-Lipſe, en ſon livre *de militia Romana.* Suivant cette deſcription, le javelot avoit quatre doigts de contour; ſa longueur étoit de quatre coudées & demie, diviſée en trois parties égales, chacune d'une coudée & demie, c'eſt-à-dire de deux pieds trois pouces: ces trois

*(f) Except. lib. VI, c. 21.* Τῶν δ' ὑσσῶν εἰσὶν οἱ μὲν παχεῖς, οἱ δὲ λεπτοί· τῶν δὲ στερεωτέρων, οἱ μὲν στρογγύλοι παλαιστιαίαν ἔχουσι τὴν διάμετρον, οἱ δὲ τετράγωνοι τὴν πλευράν· οἱ γε μὴν λεπτοὶ σιβυνίοις ἐοίκασι συμμέτροις, οὓς φορέσι μετὰ τῶν προειρημένων. ἁπάντων δὲ τούτων τοῦ ξύλου τὸ μῆκος ἐστὶν ὡς τρεῖς πήχεις· προσήρμοσται δ' ἑκάστοις βέλος σιδηροῦν ἀγκιστρωτὸν ἴσον ἔχον τὸ μῆκος τοῖς ξύλοις, οὗ τὴν ἔνδεσιν καὶ τὴν χρείαν οὕτως ἀσφαλίζονται βεβαίως, ἕως μέσων τῶν ξύλων ἐνδέοντες, καὶ πυκναῖς ταῖς λαβίσι καταπερονῶντες. ὥστε μὴ πρότερον τὸν δεσμὸν ἐν ταῖς χρείαις ἀναχαλασθῆναι ἢ τὸν σίδηρον θραύεσθαι, καίπερ ὄντα τὸ πάχος ἐν τῷ πυθμένι καὶ τῇ πρὸς τὸ ξύλον συναφῇ τελῶν ἡμιδακτυλίων.

parties étoient, le bois hors du fer, le bois revêtu du fer, & le fer hors du bois. Les deux pieds trois pouces de fer qui excédoient la hampe, n'étoient pas entièrement employés à faire la pointe triangulaire; plus de la moitié de cette partie consistoit en une verge de fer, qui faisoit le col du javelot, & qui s'étendoit de la base du triangle à la tête de la hampe où elle se partageoit en deux branches pour embrasser le bois, en sorte que le triangle ne faisoit guère que la six ou septième partie du javelot entier.

Denys d'Halicarnasse *(g)*, sur l'an de Rome 251, décrit le *pilum*, ὑσσὸς, d'une façon un peu différente: « C'est, dit-il, une arme de jet que les Romains lancent de près sur l'ennemi, « quand ils en viennent aux mains; la hampe est longue & de « grosseur à remplir la main; le fer qui s'alonge en ligne droite « par les deux extrémités n'a pas moins de trois pieds de long. » Cette description diffère en deux choses de celle de Polybe; 1.° Elle donne trois pieds de longueur au fer; si Denys d'Halicarnasse n'entend que la partie du fer hors du bois, elle n'avoit, selon Polybe, que deux pieds trois pouces; s'il y joint la partie du fer qui enclavoit le bois, le fer avoit quatre pieds & demi; Juste-Lipse croit que l'auteur représente le *pilum* tel qu'il étoit de son temps, & que la longueur du fer entier avoit été réduite de quatre pieds & demi à trois pieds, dont la moitié servoit à emmancher la hampe: 2.° Denys arme ce javelot par les deux extrémités. Juste-Lipse corrige le texte en cet endroit, & au lieu d'ἑκατέρου τῶν ἄκρων, aux deux bouts, il lit: ἐκ θατέρου, ou ἐξ ἑτέρου τῶν ἄκρων, à l'un des deux bouts. Cette correction me semble juste; le *pilum* n'avoit à l'extrémité inférieure qu'un fer obtus de trois ou quatre doigts, pour être plus aisément fiché en terre. La pique des cavaliers pouvoit avoir une pointe aux deux bouts; c'étoit un double avantage de pouvoir la lancer, soit d'un côté, soit de l'autre: mais comme les rangs des fantassins se suivoient de plus près, la seconde pointe auroit couru

*Lib. III; dial. 4.*

(g) *Lib. V.* Ἔστι δὲ ταῦτα (ὑσσοὶ) βέλη Ῥωμαίων, ἃ συνιόντες εἰς χεῖρας ἐξακοντίζουσι, ξύλα προμήκη τε καὶ χειροπληθῆ, τελῶν οὐκ ἧττον ποδῶν σιδηροῦς ὀβελίσκους ἔχοντα προέχοντας καὶ εὐθείας ἑκατέρου τῶν ἄκρων.

risque de blesser le soldat de derrière, dans le mouvement par lequel on balançoit le javelot pour le jeter avec plus de force.

*In col. Traj.* Cependant Fabretti remarque que sur la colonne Trajane on voit un soldat qui tient de la main gauche un javelot long d'environ cinq pieds, avec une pointe des deux côtés. Si ce soldat n'est pas un cavalier démonté, la chose est extraordinaire.

Appien *(h)*, pour faire connoître aux Grecs, pour qui il écrit, la forme de ce javelot, lui donne d'abord le nom générique de *haste*, δόρυ : « il ne ressemble pas, dit-il, au javelot
» Grec nommé ἀκόντιον ; les Romains l'appellent ὑσσός. La hampe,
» qui fait la moitié de ce javelot, est quarrée ; le reste est d'un fer aussi quadrangulaire & mou, excepté à la pointe. » Je crois qu'Appien veut dire dans ce passage, que le bois, en y comprenant la partie emmanchée dans le fer, étoit quarré, & faisoit la moitié de la longueur du javelot entier ; que l'autre moitié étoit d'un fer quarré & mou, sans doute afin qu'il se recourbât par la violence du coup, excepté la pointe qui étoit d'un fer triangulaire, dur & acéré : mais soit qu'il nous décrive le *pilum* tel qu'il étoit du temps de la guerre des Gaulois, dont il parle en cet endroit, & qui arriva l'an 395 de Rome, environ deux cents ans avant Polybe, soit qu'il le donne tel qu'il étoit de son temps, c'est-à-dire sous Adrien, on voit que sa description differe de celle de Polybe, & il est certain que le *pilum*
*Lib. XXI, c. 8.* a changé plusieurs fois ; du temps de Tite-Live le bois étoit toûjours quarré, du moins à l'extrémité supérieure.

Marius y fit un changement que Plutarque *(i)* exprime en ces termes : « La hampe du javelot emboîtée dans le fer, y
» étoit auparavant attachée par deux chevilles de fer. Marius en
» laissa subsister une ; mais à la place de l'autre il employa une

*(h) Celtic. initio.* Τὰ δὲ δόρατα ἦν οὐκ ἐοικότα ἀκοντίοις, ἃ Ῥωμαῖοι ὑσσοὺς καλοῦσι, ξύλου τετραγώνου τὸ ἥμισυ, καὶ τὸ ἄλλο σιδήρου τετραγώνου καὶ τοῦδε, μαλακοῦ χωρὶς γε τῆς αἰχμῆς.

*(i) Plut. in Mario.* Λέγεται δὲ εἰς ἐκείνην τὴν μάχην, πρῶτον ὑπὸ Μαρίου καινοτομηθῆναι τὸ περὶ τοὺς ὑσσούς· τὸ γὰρ εἰς τὸν σίδηρον ἔμβλημα τοῦ ξύλου, πρότερον μὲν ἦν δυσὶ περόναις κατειλημμένον σιδηραῖς· τότε δὲ ὁ Μάριος τὴν μὲν, ὥσπερ εἶχεν, εἴασε, τὴν δ' ἑτέραν ἐξελὼν, ξύλινον ἧλον εὔθραυστον ἀντ' αὐτῆς ἐνέβαλε· τεχνάζων προσπεσόντα τὸν ὑσσὸν τῷ θυρεῷ τοῦ πολεμίου, μὴ μένειν ὀρθὸν, ἀλλὰ τοῦ ξυλίνου κλασθέντος ἥλου, καμπὴν γίνεσθαι περὶ τὸν σίδηρον, καὶ παρέλκεσθαι τὸ δόρυ διὰ τὴν στρεβλότητα τῆς αἰχμῆς ἐνεχόμενον.

cheville de bois aiſée à rompre, afin que s'étant rompue le fer ſe recourbât au moment qu'il entroit dans le bouclier de l'ennemi, & que le javelot formant un crochet par ſa pointe y reſtât engagé, ſans pouvoir en être arraché. » Cette invention de Marius ſuppoſe que l'emboîture de la hampe ne conſiſtoit que dans deux lames de fer qui s'alongeoient le long du bois, & l'embraſſoient à droite & à gauche. La cheville ſupérieure, qui attachoit ces lames, étant rompue, le bois, qui n'étoit plus aſſujéti en cette partie, ſe déboîtoit & ſe rabattoit. Nous voyons par le récit de Céſar, dans ſes Commentaires *(k)*, que les Romains continuèrent d'employer ce moyen d'embarraſſer l'ennemi, & de le mettre hors d'état de faire uſage de ſon bouclier.

Végèce nous donne encore une autre deſcription du javelot: « L'Infanterie peſamment armée avoit, dit-il, deux armes de jet, l'une plus grande; le fer en étoit triangulaire, de neuf pouces de long, ſur une hampe de cinq pieds & demi; on l'appeloit autrefois *pilum*, aujourd'hui on la nomme *ſpiculum;* c'étoit à lancer cette arme qu'on exerçoit principalement les ſoldats *(l)*, parce qu'étant jetée avec adreſſe & avec force, elle perçoit ſouvent les fantaſſins avec leurs boucliers, & les cavaliers avec leurs cuiraſſes: l'autre javelot étoit plus petit; le fer, qui étoit auſſi triangulaire, n'étoit que de cinq pouces, & la hampe de trois pieds & demi; on le nommoit alors *vericulum*, maintenant on le nomme *verutum.* » Il paroît par ces termes, que ces deux eſpèces de javelots ſubſiſtoient encore de ſon temps, ſous Valentinien II; mais dans le premier livre, où il a déjà parlé de *Lib. I, cap. 20.* la première ſorte de javelots, il a obſervé qu'ils n'étoient plus guère en uſage, *cujus generis apud nos jam rara ſunt tela.* Sur

*(k) Gallis magno ad pugnam erat impedimento, quòd pluribus eorum ſcutis uno ictu pilorum transfixis & colligatis, cùm ferrum ſe inflexiſſet, neque evellere, neque ſiniſtrâ impeditâ ſatis commodè pugnare poterant.*

*(l) Bina miſſilia, unum majus, ferro triangulo, unciarum novem, haſtili pedum quinque & ſemis, quod pilum vocabant, nunc ſpiculum dicitur, ad cujus jactum exercebantur præcipuè milites, quod arte & virtute directum & ſcutatos pedites & loricatos equites ſæpe tranſverberabat: aliud minus, ferro triangulo unciarum quinque, haſtili trium pedum & ſemis, quod tunc vericulum, nunc verutum dicitur.* L. II, c. 15.

la colonne Trajane, les javelots qui sont entre les mains des soldats sont conformes à la première espèce décrite par Végèce; on en voit un de la seconde espèce à la vingt-quatrième planche, *n.° 141*, dans la main gauche d'une figure, que Ciaconus croit être Trajan donnant audience aux députés des Daces. Plusieurs savans Antiquaires renvoient pour la forme du *pilum* à une médaille d'Élagabale, ADVENTUS AVGVSTI, gravée *Lib. III, c. 16.* dans le livre de Gutherius, *de jure Pontif. vet. Roman.* Le Prince y est représenté à cheval, tenant de la main gauche le *pilum* avec le fer triangulaire. Il y a au Cabinet du Roi une médaille toute pareille, qui m'a été communiquée par M. l'abbé Barthélemy; mais on n'y aperçoit point du tout le triangle de fer qui fait l'essence du *pilum*, & qui se voit dans la gravûre *DCCCCLXXVI, 6.* donnée par Gutherius. Dans Gruter, sont gravés sur le tombeau d'un affranchi, nommé C. Fulmonius Antiochus, quatre *In indice Grut.* javelots, deux à deux, en sautoir: Scaliger croit que c'est le *pilum*. Toutes ces descriptions diverses font connoître que cette arme a varié dans les temps différens; le fer & la hampe ont été tantôt plus longs, tantôt plus courts; le bois tantôt rond, tantôt quarré: mais ce qui n'a jamais varié, c'est que le fer a toûjours été triangulaire, & que ce javelot, sous toutes ces formes diverses, étoit une arme pesante, qui ne se lançoit que de près.

C'étoit aussi l'arme la plus meurtrière; lancée avec roideur, *Suidas, in ὑσσός.* elle perçoit tout-à-la-fois le bouclier & la cuirasse. Tite-Live *Lib. IX, c. 19.* comparant les armes des Romains avec celles des Macédoniens, donne au *pilum* l'avantage d'avoir beaucoup plus de force que la *haste*, que lançoient les Grecs, comme les Romains lançoient la pique vélitaire; mais celle-ci, plus légère, se jetoit de loin; le *pilum* ne partoit de la main du soldat qu'à quelques pas de *De re milit. Rom.* l'ennemi. Saumaise a donc eu tort de croire que le *pilum* se tenoit à la main, & ne se lançoit pas; il est démenti par cent endroits des auteurs Grecs & Latins. Végèce, dans les passages *Lib. II.* cités ci-dessus, appelle ces javelots *missilia*. Polybe racontant un combat contre les Gaulois, dit que les Tribuns firent donner aux manipules de la première ligne les piques des *Triaires*, δόρατα.

pou

pour percer les Gaulois au visage. C'est une preuve que les javelots, ὑσσοὶ, qui étoient l'arme des deux premières lignes, étoient moins propres à être tenus à la main, le fer dont ils étoient chargés leur donnant trop de pesanteur pour pouvoir être maniés avec facilité. Mais on ne les lançoit que quand on étoit déjà sur l'ennemi, & près de tirer l'épée: *Vadunt in prælium urgentes signiferos*, dit Tite-Live, *& ne mora in concursu pilis emittendis, stringendisque inde gladiis foret, pila velut signo dato abjiciunt, strictisque gladiis cursu in hostem feruntur.* Et ce qui marque encore plus précisément que ces javelots ne se lançoient que de près, c'est ce passage de Lucain: L. IX, c. 13. Lib. VII, vers. 460.

*Ut rapido cursu, fati suprema morantem*
*Consumsere locum, parvâ tellure dirempti.....*
*Pila parata diu tensis tenuere lacertis.*

Aussi voit-on souvent que les soldats Romains courent si vîte à l'ennemi, qu'ils n'ont pas assez d'espace pour lancer leurs javelots. Aussi-tôt que le *pilum* est jeté on tire l'épée; & Végèce parlant d'un combat de près, dit, *cùm ad pila, ut appellant, venitur, & manu ad manum gladiis pugnatur;* & ailleurs, *cùm ad spathas & ad pila, ut dicitur, ventum fuerit.* Tibulle donne à ce javelot l'épithète de *lentum:* L. I, c. 20. L. III, c. 14. Lib. IV, ad Messal.

*Lento perfregerit obvia pilo,*

parce que sa longueur & la pesanteur du fer le faisoient plier. Pour le lancer, dit Végèce, on portoit le pied gauche en avant, parce que dans cette attitude le bras droit a plus de force. L. I, c. 20.

Schélius a très-bien prouvé, contre Saumaise, que le *pilum* est toûjours ce que les auteurs Grecs appellent ὑσσὸς, & non pas δόρυ, qui ne signifie que la pique. Josèphe donne à tous les légionnaires l'arme qu'il appelle ξυςον, qu'Hésychius & Suidas expliquent par ἀκόντιον; c'est le *pilum*, que les autres auteurs Grecs nomment ὑσσὸς & quelquefois ἀκόντιον. Tous les légionnaires portèrent cette arme depuis Marius, comme je le dirai dans la suite. Not. in Hyg. p. 303 & seq. In bel. Jud. passim.

J'avois besoin de cette explication de la *haste* & du *pilum*,

les deux armes principales de l'infanterie Romaine, & qui distinguoient les *Triaires* d'avec les *Hastats* & les *Princes.* Je reviens à ce qui me reste à dire des *Hastats.*

Ex 8.° Annal. Macr. lib. VI, c. 1.

Leur nom présente assez son étymologie; elle est confirmée par le passage que j'ai cité de Varron, & par ce vers d'Ennius,

*Hastati spargunt hastas, fit ferreus imber.*

Cependant, par une singularité qui semble bizarre, ils étoient armés non pas de la pique, *hasta,* qui leur donnoit le nom, mais du javelot, nommé *pilum;* & au contraire les *Triaires,* appelés aussi *Pilani,* ne portoient point le *pilum,* d'où leur venoit cette dénomination, mais la pique: c'est ce que Schélius prouve fort au long contre Saumaise, & il a pour garans tous les auteurs Grecs & Latins. Dans une bataille contre Annibal, Tite-Live dit qu'un Tribun, à la tête des *Hastats,* leur fit lancer leurs javelots sur les éléphans, *pila in eas belluas conjici jussit.* Dans la fameuse bataille du Vésuve, contre les Latins, le même auteur décrivant la posture des *Triaires,* leur met des piques à la main: les *Triaires (m),* Romains & Latins, dont l'armure étoit la même, ont également des piques.

In not. ap. Hyg.

Lib. XXVII, c. 14.

Cette bizarrerie apparente vient de ce que ces deux corps changèrent d'armes sans changer de nom; les *Hastats* furent d'abord armés de piques, & les *Triaires* de javelots: *Hastati, qui primi hastis pugnabant, Pilani qui pilis.* Mais il est assez difficile de fixer l'époque de ce changement des armes. Selon Ovide, ce fut Romulus qui divisa chaque légion en trois corps, & chaque corps en dix manipules:

Var. L. Lat. l. IV, c. 16.

Fast. l. III.

*Inde Patres centum denos secrevit in orbes*
*Romulus, hastatos instituitque decem:*
*Et totidem Princeps, totidem Pilanus habebat*
*Corpora, legitimo quique merebat equo.*

C'est le seul auteur, que je sache, qui fasse remonter l'origine de ces trois corps jusqu'à celle de Rome. La première fois que

(m) *Qui aliquando pugnâ atroci cùm & semetipsi fatigassent & hastas aut præfregissent aut hebetassent, clamore sublato principia Latinorum perturbant, hastisque ora fodientes, &c.*

Denys d'Halicarnaſſe en parle, c'eſt dans le combat des premiers Conſuls contre Tarquin; il dit, à cette occaſion, que les *Triaires* étoient des vétérans d'une valeur éprouvée. Nous n'en trouvons aucune mention dans Tite-Live avant la quinzième année après l'expulſion des Rois, où il nomme M. Lætorius centurion du *Primipile*, c'étoit le premier capitaine des *Triaires* d'une légion: le *Primipile* ſuppoſe donc les *Triaires* déjà établis, & l'établiſſement de ceux-ci emporte celui des deux autres corps. Je crois devoir m'en tenir à Ovide, qui paroît par-tout très-inſtruit des antiquités de ſon pays, & qui, ſur cet article, n'eſt contredit par aucun des Anciens. Tite-Live favoriſe même ce ſentiment, quand il dit *(n)* que la diſcipline militaire, née avec Rome & tranſmiſe des Rois aux Conſuls, étoit devenue au temps d'Alexandre, c'eſt-à-dire au cinquième ſiècle de Rome, un art ſyſtématique.

*Lib. V.*

*L. II, c. 27.*

Mais je ne trouve, dans l'antiquité, aucun auteur qui me donne le temps précis où les *Triaires* firent échange de leurs armes avec les *Haſtats*, & leur abandonnèrent le *pilum* pour prendre la pique; tout ce qu'on peut recueillir des Anciens, c'eſt que ce changement arriva ou ſous les Rois mêmes, ou du moins ſous les premiers Conſuls, puiſque dès l'an 259 de Rome, c'eſt-à-dire ſeize ans après l'établiſſement du Conſulat, Tite-Live donne le *pilum* aux ſoldats de la première ligne: *Conſul Romanus nec promovit aciem, nec clamorem reddi paſſus, defixis pilis ſtare ſuos juſſit.* Il eſt clair, par le récit de ce combat, qu'en cet endroit il n'eſt pas queſtion des *Triaires.*

*Lib. II, c. 30.*

Je dirai plus, c'eſt qu'à proprement parler, il n'y eut point échange d'armure: les *Haſtats* prirent à la vérité le javelot des *Triaires;* mais la pique que ceux-ci ſubſtituèrent au javelot, n'étoit point celle des *Haſtats*, c'étoit la pique peſante & qui ſe tenoit à la main; au lieu que les *Haſtats* n'avoient eu que la pique légère, qui ſe lançoit de loin; ils n'avoient été juſque-là que des

(n) *Tunc diſciplina militaris jam inde ab initiis urbis tradita per manus, in artis perpetuis præceptis ordinatæ modum venerat. Ita Reges geſſerant bella, ita deinde exactores regum Junii Valeriique; ita deinceps Fabii, Quintii, Cornelii, ita Furius Camillus, quem juvenes ii, quibuſcum Alexandro dimicandum erat, ſenem viderant.* L. IX, c. 17.

*In not. ad Hyg.* ſoldats légèrement armés. Schélius a entrevû en paſſant ce point d'antiquité, qu'il ne donne que comme une conjecture. Je le crois très-bien établi, & par le vers d'Ennius que j'ai rapporté, & par le nom de *Principes*, qui étoit celui des ſoldats de la ſeconde ligne. La ſeule étymologie raiſonnable de ce nom eſt celle que donne Varron: *Principes qui à principio gladiis pugnabant.* Ce paſſage me ſemble décisif pour prouver que les *Haſtats* ne furent d'abord que des troupes légères; mais comme il renferme quelque obſcurité, je vais le rapporter tout entier, & haſarder une correction très-légère qui lui rend toute ſa clarté.

*D. L. L. l. IV, c. 16.* *Haſtati dicti, qui primi haſtis pugnabant; Pilani qui pilis; Principes qui à principio gladiis; & poſt commutatâ re militari, minùs illuſtres ſumuntur.* Varron donne ici l'explication étymologique du nom de ces trois eſpèces de ſoldats, ainſi il eſt évident qu'il dérive le nom de *Principes* du mot *principium;* & que *à principio* ne peut ici ſignifier *au commencement,* ce qui ne feroit pas une étymologie; mais qu'on doit lire, en tranſpoſant ſeulement *qui, Principes à Principio, qui gladiis*, en ſous-entendant *pugnabant*, qui ſe trouve quatre mots plus haut. On ſait que les livres de Varron, *de lingua latina,* ont eſſuyé des corrections bien plus conſidérables, & qu'ils en demandent encore en beaucoup d'endroits. Ce paſſage ſignifie donc, *on appeloit* Principes *ceux qui combattoient à la tête avec des épées;* d'où il s'enſuit que les ſoldats nommés *Principes* faiſoient d'abord la tête de l'armée, c'eſt-à-dire de l'armure peſante; que les *Haſtats* n'avoient point alors d'épées, & n'étoient armés qu'à la légère; mais qu'enſuite on leur donna des épées, & qu'ils devinrent le premier corps de la groſſe armure: c'eſt ce que ſignifient ces termes, *& poſt commutatâ re militari, minùs illuſtres ſumuntur,* ou *ſumti*, ſelon *Ibid.* la correction de Schélius. Varron appelle les *Haſtats minùs illuſtres,* parce qu'ils étoient plus jeunes que les *Princes,* & que d'abord on n'avoit mis dans ce corps que ceux qui avoient moins de fortune; comme, ſelon notre obſervation précédente, on continua de le pratiquer à l'égard de l'armure légère. Ce *L. VIII, c. 8.* qui confirme ce ſentiment c'eſt que, ſelon Tite-Live, ſur les cent vingt ſoldats qui compoſoient le manipule des *Haſtats,*

il y avoit vingt ſoldats légers, armés ſeulement de *haſtes* & de javelots nommés *gæſa.* Ces *haſtes* étoient les demi-piques, & ces javelots une arme légère, propre des Gaulois, ſelon Virgile, & dont, ſelon Pollux, la hampe même étoit de fer. *Æneid. VIII, verſ. 661.* Les vingt ſoldats légers de chaque manipule étoient un reſte *L. VII, c. 33.* des anciens *Haſtats.*

On voit, par ce que je viens de dire, que les noms de *Haſtati, Principes, Pilani,* qui dans l'origine exprimoient la nature de ces troupes, ne leur convenoient plus dès le troiſième ſiècle de Rome. Les *Haſtats* ne portoient plus de *haſtes,* les *Principes* ne formoient plus la première ligne en bataille, les *Pilani* avoient quitté le *pilum:* ils retinrent pourtant leur ancienne dénomination, & c'eſt ce qui a fait tomber en erreur Saumaiſe *De re milit. Rom.* & d'autres Savans, qui ont cherché dans le nom de ces ſoldats des propriétés qu'ils n'avoient plus.

Du temps de Romulus & juſqu'au règne de Servius, la légion ayant été de trois mille hommes, comme je l'ai prouvé dans le ſecond Mémoire, il y a deux partis à prendre ſur la diviſion des trois corps qui la compoſoient. Comme chaque corps, excepté les troupes légères, ſe diviſoit en dix parties, appelées manipules, on pourra dire que chaque manipule étoit de cent hommes, & c'eſt en effet ce que ſemble indiquer l'étymologie du mot *centurio:* alors il y aura eu dans la légion mille hommes de chaque eſpèce; les mille *Haſtats* auront fait le corps des troupes légères, qui combattoient par pelotons & ſans diviſion. Mais ſi on veut étendre juſqu'à ces temps-là l'obſervation de Polybe, qu'en quelque nombre que fût la légion, il n'y avoit jamais que ſix cents *Triaires,* il faudra dire que les deux autres corps étoient chacun de douze cents hommes, & que chaque manipule des *Princes* contenoit cent vingt ſoldats. Quand la légion fut de quatre mille ou de quatre mille deux cents hommes, comme elle le fut depuis Servius juſqu'à la bataille de Cannes (& c'eſt celle que décrit Polybe), les *Triaires* ne paſſant jamais ſix cents, le corps des *Haſtats,* alors devenus troupes peſantes, auſſi-bien que celui des *Princes,* furent chacun de douze cents hommes; & les troupes légères, qui avoient

ſuccédé aux anciens *Haſtats*, firent tantôt mille, tantôt douze cents hommes. La légion étant montée à cinq mille & cinq mille deux cents hommes, dans l'intervalle entre la bataille de Cannes & le premier conſulat de Marius, les *Haſtats* & les *Princes* dûrent former deux corps, chacun de ſeize ou dix-ſept cents hommes, & les douze cents qui reſtoient par-deſſus les ſix cents *Triaires*, furent troupes légères. Je penſe qu'un quart de celles-ci pouvoit être ſuffiſant, & que la légion aura été pluſtôt augmentée au profit des deux corps qui formoient l'armure peſante.

*L. XXXIII, c. 1.* Tite-Live, ſur l'an de Rome 556, c'eſt-à-dire dans le temps que les légions étoient de cinq mille hommes, fait monter à *In not. ibid.* deux mille les *Haſtats* d'une légion: mais M. Crévier remarque, avec raiſon, qu'il y a faute dans le texte, où il faut lire *duarum legionum* au lieu de *legionis;* & que l'armée de Quintius ayant été affoiblie par la campagne précédente, & n'ayant pas encore été recrutée, il ſe pouvoit très-bien faire que les *Haſtats* des deux légions fuſſent réduits à deux mille.

Les armes de ces ſoldats étoient, comme je l'ai dit, le javelot, *Excerpt. l. VI, c. 21.* *pilum.* Polybe leur en met deux à la main, & Juſte-Lipſe croit, avec quelque fondement, qu'ils en avoient un grand & un petit; deux gros javelots, chacun de quatre doigts de circonférence, les auroient trop embarraſſés. Ils avoient de plus l'épée Eſpagnole; & pour armes défenſives le grand bouclier, *ſcutum,* le caſque, & un plaſtron d'airain de neuf pouces en quarré. Ceux qui avoient cent mille as de bien, c'eſt-à-dire ceux de la première claſſe, portoient au lieu de ce plaſtron une cuiraſſe *Ibid. c. 22.* de mailles, θώρακας ἁλυσιδωτούς. Polybe ajoûte que les *Princes* & les *Triaires* étoient armés de même que les *Haſtats,* excepté que les *Triaires* portoient la pique au lieu du javelot. J'ai traité de ces deux ſortes d'armes; j'expliquerai, dans un Mémoire à part, la forme des autres.

*L. VIII, c. 8.* Tite-Live après nous avoir montré la première ligne de la légion, nous conduit à la ſeconde & s'exprime ainſi: « A la » ſuite des *Haſtats* étoient des ſoldats que leur âge rendoit plus » vigoureux; ils étoient diviſés en un même nombre de manipules;

on les appeloit *Princes;* tous portoient de grands boucliers: « c'étoient les mieux armés. »

Ce que dit ici Tite-Live, que les *Princes* portoient tous de grands boucliers, *ſcutati omnes,* ſignifie qu'ils étoient tous peſamment armés, & qu'ils n'avoient pas, comme les *Haſtats,* dans chaque manipule vingt hommes d'armure légère.

Il n'y avoit point, ſelon Polybe, de différence entre les armes des *Haſtats* & des *Princes:* cependant Tite-Live donne à ceux-ci une plus belle armure, *inſignibus maximè armis;* c'eſt par rapport à ce qu'il vient de dire, qu'ils avoient tous de grands boucliers, ou bien leurs armes, quoique de même genre que celles des premiers, étoient plus ornées, & faites avec plus de recherche & de travail. *Excerpt. l. VI, c. 22.*

En expliquant ce qui concernoit les *Haſtats,* j'ai traité de l'âge des *Princes,* & j'ai rendu raiſon de leur dénomination: pour achever leur article il ne me reſte que deux points à éclaircir; le rang qu'ils tenoient dans la bataille, & ce qu'on appeloit *Principia* dans les armées.

Tous les Anciens s'accordent à les placer à la ſeconde ligne, immédiatement après les *Haſtats.* C'eſt ſans raiſon que quelques Critiques cenſurent Tite-Live, comme s'il avoit confondu l'ancienne milice avec celle de ſon temps dans le récit de la bataille de Traſymène, parce que parlant de la confuſion & du deſordre de l'armée rompue, qui ſe rallioit au haſard, il nomme les *Princes* avant les *Haſtats: Nova de integro pugna exorta eſt; non illa ordinata per Principes, Haſtatoſque ac Triarios .... fors conglobat.* Qui ne voit qu'ici l'ordre où ces corps ſont nommés eſt indifférent? par-tout ailleurs cet auteur place les *Princes* en ſeconde ligne. *Salm. de re milit. Rom. c. 4.*

Mais Végèce fait le contraire, par-tout il les range en première ligne, & leur donne la tête de la légion avant les *Haſtats;* c'eſt, à ce que je penſe, une des plus grandes preuves du manque d'exactitude de Végèce. Ici il faut opter entre lui ſeul d'une part, c'eſt-à-dire un auteur qui vivoit plus de cinq cents ans après l'extinction de ces corps; & de l'autre Polybe[a], qui les voyoit ranger ſous ſes yeux, Tite-Live[b], Ovide[c], *Lib. I, c. 20; l. II, c. 2 & 15; l. III, c. 14.*

[a] *Excerpt. l. VI, c. 21.*
[b] *L. VII, c. 23; l. VIII, c. 8.*
[c] *Faſt. l. III.*

*Bel. Punic.* Appien, qui en avoient la mémoire toute récente. Tous ces écrivains, & les autres du même temps, démentent Végèce toutes les fois qu'ils rangent les trois corps de troupes qui composoient la légion. Ce qui a pû tromper Végèce, c'est l'équivoque du mot; il a confondu les anciens *Principes* avec ceux de son temps, qui ne leur ressembloient en rien: c'est ce que je vais développer en expliquant, comme je l'ai promis, ce que c'étoit que *Principia*.

Ce terme n'a jamais eu aucun rapport aux *Principes* dont nous parlons, si ce n'est peut-être dans les premiers temps, où les *Hastats* étant encore troupes légères, les *Princes* faisoient le premier corps de la grosse infanterie. Dans l'ancienne milice ce mot signifioit la tête du camp, la partie où les principaux officiers, tels que les Lieutenans généraux & les Tribuns, avoient leurs tentes, près de celle du Général. J'en parlerai plus au long dans le Mémoire où je traiterai du campement des légions. Mais il signifioit aussi, dans l'ordre de bataille, la tête de l'armée, les premiers rangs. Dans un combat où les Volsques ne pouvant tenir contre les Romains, font retirer leur armée en bon ordre sur des côteaux, en filant derrière les
*Lib. II, c. 65.* premiers rangs qui faisoient face à l'ennemi, Tite-Live s'exprime ainsi: *ab tergo erant clivi, in quos post Principia integris*
*Verbo* mandare. *ordinibus tutus receptus fuit.* L'historien Sisenna, cité par Nonius, disoit de même, *post principia paulatim recedunt, atque inde cum*
*De vita beata, c. 14.* *paucis fugæ se mandant.* Sénèque fait une allusion ingénieuse à ce mot dans ce passage: *Prima virtus sit; hæc ferat signa; at qui voluptati tradidere principia, utroque caruere.* Tacite, dans
*Hist. lib. II, c. 43.* le récit de la bataille de Bedriac, appelle *principia* les premiers rangs; *Primani stratis una & vicesimanorum principiis, aquilam abstulere.* Ce n'étoit que la tête de la vingt-unième légion qui fut renversée; car aussi-tôt cette légion reprend courage, & enfonce à son tour la première: *quo dolore accensa legio, & impulit rursus Primanos.*

Je ne m'étendrois pas sur l'explication de ce mot, qui présente de lui-même sa notion naturelle, si je ne voyois que les Critiques, trompés par divers passages qu'ils ont mal entendus, n'ont

n'ont sû que faire de cette partie qui étoit la tête de la légion, & qu'ils l'ont placée par-tout où elle n'étoit pas, les uns au milieu, les autres à la queue. A l'attaque d'un camp, le général Romain environne le retranchement d'une ligne d'infanterie, & derrière il place ses cavaliers, qui ne sont d'aucun usage pour les assauts; *equites post principia collocat*, dit Tite-Live. Ici *post principia* signifie, par occasion, la même chose que *à tergo*, parce que toute l'infanterie sur une ligne faisoit la tête. Et c'est aussi ce que ce mot veut dire dans un passage de l'Eunuque de Térence, qui a beaucoup exercé les Critiques. Thrason veut donner assaut à la maison de Thaïs, *primùm ædes expugnabo*, dit-il : il range ses gens sur une ligne & se met derrière, *hîc ego ero post principia; inde omnibus signum dabo:* sur quoi le Parasite lui donne cet éloge ironique : *Illuc est sapere; ut hosce instruxit, ipsus sibi cavit loco.* Saumaise a conclu de cet endroit, que dans la milice de ce temps-là *Principia* étoient les *Triaires*. Turnèbe ne rencontre pas mieux; il explique *post principia* comme *post principes, in loco Triariorum.* Et Donat, sur ce passage, hésite mal à-propos: *Post principia militare dictum est; & ambigunt an in extremo agmine hic locus sit, an in medio.* Ici c'étoit la queue: dans un ordre de bataille où il y auroit eu plusieurs lignes, ç'auroit été derrière la première. C'est par une vanité conforme à son caractère, que Thrason aime mieux dire *post principia*, que de dire *à tergo;* ce mot auroit démasqué sa poltronnerie.

*T. L. lib. III, c. 22.*

*Act. IV, sc. 7.*

*De re milit. Rom. c. 5.*

*Advers. lib. II, c. 9.*

*Donat. in Terent. loc. cit.*

De-là, tant par rapport à l'ordre de bataille que par rapport au campement, les Latins de deux mots en ont formé un seul, *postprincipia*, employé par Plaute[a] & par Varron[b] pour dire les suites de quelque chose que ce soit. Aulugelle[c] cite ce passage de Varron : *Voluptas vel utilitas talium disciplinarum in postprincipiis existit, cum perfectæ absolutæque sunt; in principiis verò ipsis ineptæ & insuaves videntur.* La guerre, qui étoit le métier des Romains, a enrichi leur langue d'une infinité de métaphores.

[a] *Pers. act. IV, scen. 1; ubi vide Taubm.*

[b] *De V. L. lib. III, cap. 4; ubi vide Scal. & Popma.*

[c] *L. XVI, c. 18.*

Dans la marche, comme c'est la tête de l'armée qui guide tout le reste, les diverses directions se rendoient par le mot *principia*. Ainsi Salluste voulant dire que Métellus fut obligé, par la position des ennemis, de faire marcher ses soldats de biais

*In Jug.*

au lieu de continuer en ligne droite, exprime ce mouvement par *tranſverſis principiis ;* & ce que les Commentateurs diſent en cet endroit ſur les ſoldats nommés *Principes,* eſt tout-à-fait à contre-ſens : ce mot eſt ici dans le même ſens que quelques lignes après ; lorſque pour dire que Metellus plaça Marius devant la ſeconde ligne, & qu'il ſe mit lui-même à la tête des cavaliers de l'aile gauche, qu'il faiſoit marcher les premiers, il s'exprime ainſi : *Marium poſt principia habere ; ipſe cum ſiniſtræ alæ equitibus eſſe, qui in agmine principes facti erant.*

Comme ſur la fin de la République l'ancien ordre étoit renverſé, & que Marius fit paſſer à la tête des cohortes les ſoldats vétérans, avec les Officiers, ceux-ci ſont déſignés, dans l'hiſtoire des ſiècles ſuivans, par les noms de *Principes, Principia, Principales milites, Primi ordines.* C'eſt ce que Sénèque appelle *altos ordines : Quo quiſque genere honeſtior, famâ, patrimonio eſt, hoc ſe fortiùs gerat, memor in primâ acie altos ordines ſtare.* Végèce l'explique nettement : *ante ſigna,* dit-il, *& circa ſigna necnon etiam in primâ acie dimicantes, Principes vocantur, hoc eſt, ordinarii cæterique principales.* Je vais, dit-il ailleurs, marquer les noms & les rangs des principaux ſoldats, & pour me ſervir du terme propre de *Principes ;* puis il nomme les Officiers, tels que les Tribuns, les *Ordinaires,* les Porte-enſeignes, les Lieutenans, les *Teſſeraires ;* & auſſi les ſoldats diſtingués par leurs qualités ou par leurs fonctions, les *bénéficiaires,* les teneurs de livres, les trompettes, ceux qui recevoient double ration, ceux qui portoient des colliers pour prix de leur valeur, &c. Ce ſont-là, dit-il, ceux qu'on appelle *milites principales,* qui ont des prérogatives particulières, & il les oppoſe aux ſimples ſoldats, qu'il nomme *munifices,* parce que ceux-ci étoient obligés aux travaux & à toutes les ſortes de ſervices de l'armée : *reliqui munifices appellantur, quia munera facere coguntur.* Ainſi, dans Végèce, *Principes, Principia* ſignifie tantôt les Officiers, comme dans cet endroit, *jam verò ut ægri contubernales opportunis cibis reficiantur, ac medicorum arte curentur, Principiorum Tribunorumque & ipſius comitis.... jugis quæritur diligentia ;* tantôt les principaux ſoldats qui faiſoient la tête des cohortes.

*L. Quòd non cadit in ſapientem injuria.*

*L. II, c. 15.*

*L. II, c. 7.*

*L. III, c. 2.*

Dans la loi XVI^e, au code *de erogatione militaris annonæ*, l'empereur Anastase désigne plusieurs fois les principaux Officiers de la légion par les mots de *devotissima principia*, & le titre XLVII, *de Veteranis*, commence par ces mots, *cùm introissent principia & salutatus esset à Præfectis & Tribunis & Viris eminentissimis;* ce sont les Vétérans & leurs Officiers qui viennent demander à Constantin la conservation de leurs priviléges. *L. Jubemus, lib. XII, tom. XXXVIII.* *Leg 12, tom. XLVII, l. 1.*

Ammien Marcellin nomme de même les principaux Officiers, *Principiorum vertices;* & ailleurs, *Præsentibus Jovianorum Herculianorumque Principibus & Tribunis:* après la mort de Julien, quand il fut question de lui donner un successeur, *collecti duces exercitûs, advocatisque legionum Principiis & Turmarum.* On voit, par ce dernier passage, ce que j'ai déjà prouvé ailleurs, que la cavalerie désignée par *Turmarum* ne faisoit plus partie des légions. *L. XV, c. 5.* *L. XXII, c. 3.* *L. XXV, c. 5.*

Il n'y avoit donc aucun rapport entre les *Principes* de l'ancienne milice, & ceux qui portoient ce nom dans les armées du temps des Empereurs. Les premiers étoient un des trois corps de l'armure pesante qui composoient la légion; ils étoient aussi anciens que Rome; ils avoient toûjours fait la seconde ligne dans la bataille, depuis que les *Hastats* avoient cessé d'être troupes légères, & je prouverai bien-tôt qu'ils ne subsistoient plus sous les Empereurs.

Entrons maintenant dans la troisième ligne, & considérons les *Triaires.* Tite-Live, après avoir décrit les deux autres corps, continue en ces termes: « Ces vingt manipules s'appeloient *Antepilani*, parce que derrière eux étoient rangés dix autres « manipules, chacun divisé en trois parties, dont la première « s'appeloit *Pilus.* Ces trois parties, nommées *vexilles* ou drapeaux, « faisoient ensemble cent quatre-vingt-six hommes: le premier « drapeau conduisoit les *Triaires,* c'étoient des vétérans d'une bravoure éprouvée; le second les *Roraires*, ceux-ci étoient plus « jeunes & d'une valeur moins connue; le troisième les *Accenses*, « c'étoient ceux sur qui on comptoit le moins; aussi les mettoit-on « à la queue de l'armée. » *L. VIII, c. 8.*

Je réserve aux Mémoires suivans ce que l'auteur dit ici de

la division des *Triaires*, & du mélange des *Roraires* & des *Accenses*, qui étoient des troupes légères; ce qu'il ajoûte à la suite sur la manière de combattre des corps, trouvera sa place dans l'article où je traiterai de l'ordre de la bataille.

Tous les auteurs, de concert avec Tite-Live, nous parlent des *Triaires* comme de la meilleure troupe de la légion. Denys d'Halicarnasse dit, en deux endroits, que c'étoient de vieux soldats pleins d'expérience & de courage, à qui on confioit d'ordinaire la garde du camp pendant la bataille, & qu'on employoit comme la dernière ressource des armées.

*L. V, & l. VIII.*

Varron dérive leur nom de *tres, tertius: Pilani, Triarii quoque dicti quod in acie tertio ordine extremis subsidio deponebantur;* d'où il paroît que *Pilani* étoit leur premier nom, pour la raison que j'ai déjà apportée: *Pilani, pilis pugnantes,* dit Festus; & que *Triarii* n'étoit qu'une seconde dénomination, parce qu'ils faisoient la troisième ligne: aussi les *Hastats* & les *Princes* rangés devant eux, se nommoient *Antepilani.*

*L. L. lib. IV, c. 16.*

*Verbo* Pilani.

Cependant Patricius prétend que, dans l'endroit que je viens de citer de Tite-Live, il faut changer le mot *Antepilani* en celui d'*Antesignani.* Premièrement, dit-il, les *Triaires* n'étant pas armés du *pilum,* mais de la pique, ceux qui les précédoient ne pouvoient s'appeler *Antepilani.* Cette raison tombe d'elle-même, puisque, comme je l'ai prouvé, les *Triaires* conservèrent le nom de *Pilani,* lors même qu'ils eurent quitté le *pilum.* Secondement, le mot *Antepilani* ne feroit ici aucun sens, dit Patricius, & ne se lieroit nullement avec la raison que Tite-Live apporte de cette dénomination: *Antepilanos appellabant, quia sub signis jam alii decem ordine locabantur;* ce qui au contraire explique la notion du mot *Antesignani.* Je réponds que Patricius n'aperçoit pas la liaison du mot *Antepilani* avec la raison qu'en donne Tite-Live, parce qu'il ne va pas jusqu'aux termes qui la renferment; la voici dans son étendue: *Antepilanos appellabant, quia sub signis jam alii decem (manipuli) ordine locabantur; ex quibus unusquisque tres partes habebat; earum unamquamque primam pilum vocabant.* C'est sur ce mot *pilum* que porte l'étymologie; chaque manipule des

*De re milit. Rom. lib. IV, sect. 5.*

*Triaires* s'appeloit *pilus*, d'où ils se nommoient *Pilani;* & les deux corps qui les précédoient, *Antepilani.* Mais, ajoûte en troisième lieu Patricius, ce mot est inconnu à tous les autres auteurs; & dans Tite-Live même, il ne se trouve qu'en cet endroit, où on le lit trois fois par corruption pour *Antesignani.* Que ce mot ne se trouvât en effet nulle part ailleurs, étant très-analogique, ce ne seroit pas une raison de le rejeter: dans le peu de débris qui nous restent de l'antiquité, combien de termes reconnus pour légitimes, quoiqu'adoptés par un seul auteur? de plus, le mot dont il s'agit, se trouve encore dans Ammien Marcellin, qui l'emploie même en similitude comme un terme très-connu: *In cruento enim certamine cum Maximino velut Antepilano suo contendens.* Un auteur aussi estimable que Patricius méritoit d'être réfuté. *L. XXVIII, c. 1.*

*Pilus* signifioit un manipule de *Triaires;* le nom de *primus pilus,* qui a toûjours désigné le premier manipule de ce corps, confirme l'explication que je viens de donner au passage de Tite-Live, corrompu en cet endroit. Basilius Faber croit même que *pilus* a signifié d'abord un *Triaire,* & que c'étoit le nom général de chacun de ces soldats; il n'appuie ce sentiment que sur ce que le Centurion du premier manipule de ce corps s'appeloit *primus pilus.* On sent la foiblesse de cette conjecture; l'auteur la détruit lui-même ensuite, en avouant que dans les inscriptions où ce mot se trouve fréquemment, on ne voit jamais *primus pilus,* mais toûjours *Primipilus* ou *Primopilus.* J'ajoûterai que, dans les éditions correctes des auteurs, on ne le lit pas plus que dans les inscriptions; *Primipilus* est une expression abrégée, pour dire *primipili Centurio,* comme nous disons un *Cornette.* Il prétend, en second lieu, que *pilus* se disoit en général de tout le corps des *Triaires,* & il s'appuie de l'autorité de Juste-Lipse, où je ne trouve rien de cela; il est vrai que Martial dit en ce sens: *Thes. erud. schol. verbo* pilus. *Ibid. verbo* Primipilus. *De milit. Rom. l. II, p. 77.*

*Grata Pudens meriti tulerit cùm præmia pili.* *L. I, ep. 32.*

Et ailleurs:

*Cum referes pili præmia clarus Eques.* *L. VI, ep. 58.*

Mais il faut ſous-entendre ici *primi*, exprimé dans ce vers d'Ovide:

*Amor. lib. III, eleg. 8.*

*Proque bono verſu primum deducite pilum.*

La raiſon de cette ellipſe, c'eſt que, quoique *pilus* ſignifiât dans l'origine un manipule de *Triaires*, il étoit uniquement affecté par l'uſage au premier manipule ; & malgré Pancirolle [a] & Sigonius [b], qui ſuppoſent qu'on diſoit *ſecundus pilus, tertius pilus*, & ainſi juſqu'à *decimus*, on ne rencontre jamais ces mots dans les auteurs, où le premier manipule des *Triaires* porte ſeul le nom de *Pilus ;* les autres manipules ſe déſignent par le mot *ordo, ſecundus ordo Triariorum, &c.*

[a] *Notit. Imper. or. c. 35.*
[b] *De Ant. jur. prov. l. II, c. 2.*

D'autres ſe ſont imaginé que chaque manipule de *Triaires* s'appeloit *primus Pilus*, eu égard aux deux vexilles de *Roraires* & d'*Accenſes*, ſubordonnés à chaque vexille de *Triaires*, & qui apparemment, ſelon eux, s'appeloient auſſi *Pili.* Cette opinion, qui établit dans ce corps dix premières compagnies, & qui donne le nom de *Pilus* à des troupes légères qui ne portèrent jamais le *pilum*, eſt d'ailleurs détruite par la notion de *Primipile, primipili Centurio*, qui ne ſignifie jamais que le Capitaine de la première compagnie des *Triaires*, & par conſéquent de toute la légion ; l'unique fondement de cette conjecture eſt un paſſage de Tite-Live, mal entendu. Cet hiſtorien dit d'un Officier nommé S. Tullius, *ſeptimum primum pilum jam Tullius ducebat.* C'eſt le ſeul endroit où on croie trouver un autre nom de nombre ordinal, joint à *primus pilus ;* mais ici *ſeptimùm* eſt adverbe, & ces mots ſignifient que c'étoit pour la ſeptième fois que Tullius commandoit la première compagnie des *Triaires :* je parlerai en ſon lieu du *primipile* & du rang honorable qu'il tenoit dans la légion.

*L. VII, c. 13.*

Au Mémoire ſur les Officiers de la légion.

Ces ſoldats étoient encore nommés *Subſidiarii*, & Tite-Live les déſigne ſouvent par le mot *ſubſidium ;* ce terme leur doit même ſon origine, ſelon Varron : *Quòd hi ſubſidebant*, dit-il, *ab eo ſubſidium dictum ;* ſur quoi il cite cet endroit d'une pièce de Plaute, qui n'eſt pas venue juſqu'à nous : *Agite nunc, ſubſidite omnes, quaſi ſolent Triarii.* Ils faiſoient la réſerve de la

*L. L. l. IV, c. 16.*

légion; ils chargeoient, quand les corps précédens étoient obligés de reculer, *cùm res ad Triarios redierat;* & la posture dans laquelle ils attendoient le moment de la charge, est exprimée par le mot *subsidere.* Tite-Live [a], & d'après lui Végèce [b], les représentent le genou droit en terre, la jambe gauche étendue, appuyés sur leurs boucliers, pour attendre à couvert & sans lassitude l'ordre du Général; au signal, ils se levoient, & leur valeur ne manquoit guère de forcer la victoire à passer de leur côté.

[a] *L. VIII, c. 8.*
[b] *L. I, c. 20, & l. III, c. 14.*

Les Gloses rendent *Triarius* ou *Tertiarius,* par ἔφεδρος, c'est-à-dire, prêt à prendre la place d'un autre. Il semble qu'on les ait aussi appelés *Armites;* car les Gloses traduisent ce mot par ceux-ci: ὁπλῖται οἱ ἐν ἐσχάτῃ τάξει. *Lips. de milit. Rom. lib. II, dial. I.*

Pourquoi les légions croissant en nombre de soldats, celui des *Triaires* ne recevoit-il aucune augmentation? Juste-Lipse répond, 1.° parce que, quoiqu'en moindre nombre, ils égaloient les autres par leur valeur; 2.° c'est que rarement, ou même jamais, ce corps ne combattoit seul, mais toûjours réuni avec les autres qu'il soûtenoit dans les extrémités; 3.° parce qu'avec les corps qui se joignoient à celui-ci, il devenoit au moins égal aux autres; car avec les *Triaires* étoient ordinairement le Général & sa cohorte, souvent les *Extraordinaires,* & la pluspart de ceux qu'on appeloit *Evocati,* & dont je parlerai dans la suite. *Ibid.* Au Mémoire sur les diverses espèces de soldats.

Je finirai cette longue description par les vers du Trissino, au second & au dix-huitième chant de l'*Italie délivrée;* il décrit ainsi l'ordre des trois corps en bataille dans l'armée de Narsès: *C. 18.*

*Nella qual poi le genti degl' Hastati*
*Tutti ordinò nella primiera fronte,*
*A sedici per fila, e i capi avanti:*
*E dietro à questi nell' istessa forma*
*Ordinò i Principai da lunge alquanto:*
*Poi col ginocchio in terra i buon Triari*
*Stavano in dietro all' ultime riscosse.*

Au Mémoire ſur l'ordre de bataille. Il ſe trompe ſur la hauteur des files, comme je le ferai voir dans la ſuite; il diſtingue ainſi les différens âges:

C. 2.

*E quei di lor, ch' havean minor etade*
*Poſero ne i veloci e ſagittari;*
*Ma quei, ch' havean poi qual che piu tempo*
*Meſſero negl' Haſtati, & gl' altri ancora*
*D'età maggior, entror trà i Principali,*
*E piu provetti diedero à i Triari.*

Voici leur armure:

Ibid.

*Gl'armaron tutti di finiſſim'arme*
*Dando a i Triari, a i Principi, agl' Haſtati*
*Le lor corazze, e le ſchiniere in gamba,*
*E i ſcudi in braccio, e le celade in teſta,*
*Le ſpade in fianco, e due veruti in mano:*
*Ma in vece de i veruti a i buon Triari*
*Furon date Haſte co i ſpuntoni in cima.*

Le Poëte a peint, d'après les Anciens, ce qui regarde ces trois corps de milice; il eſt vrai que le coſtume n'eſt pas reſpecté: l'auteur prête aux armées de Béliſaire & de Narsès une ordonnance de troupes qui ne ſubſiſtoit plus depuis Marius: c'eſt ce que je vais montrer.

On convient que Marius fit de grands changemens dans l'ancienne milice; il abolit toute différence de fortune; il donna les mêmes armes à tous les légionnaires, le même nombre de ſoldats à tous les manipules; il ne rangea plus les troupes en bataille par manipules, mais par cohortes. Auparavant chaque cohorte étoit diviſée en trois manipules, dont le premier, compoſé de *Haſtats,* formoit la première ligne; le ſecond, compoſé de *Princes,* faiſoit la ſeconde; & le troiſième, qui renfermoit les *Triaires,* étoit rangé en troiſième ligne; en ſorte qu'une même cohorte s'alongeoit en profondeur ſur trois lignes avec deux intervalles, & que tous les manipules de même eſpèce dans

dans les diverses cohortes formoient la même ligne. Marius fit disparoître ces divisions linéaires dans les cohortes; les trois manipules de chaque cohorte, au lieu d'être rangés les uns derrière les autres, furent placés à côté les uns des autres, & chaque ligne fut formée de cohortes entières. Les vieux soldats passèrent de la queue à la tête; on les voit presque par-tout en première ligne; c'est l'ordonnance de Pétréius dans Sallufte, c'est celle de César dans ses troupes, où les nouveaux soldats sont presque toûjours à la réserve, *in subsidiis*. Le *pilum* devint l'arme de tous les soldats de la légion, la pique fut laissée aux auxiliaires; c'est ce que témoigne Tacite: *Si auxiliariis resisterent (Britanni) gladiis ac pilis legionariorum; si huc verterent, spatis & hastis auxiliariorum sternebantur.*

*In bello Cat.*

*In Comment. passim.*

*Ann. l. XII, c. 35.*

Ici les Savans se partagent en deux sentimens; les uns, comme Schélius, veulent que les *Hastats*, les *Princes*, les *Triaires* aient subsisté malgré le renversement de leurs rangs, & que les cohortes de Marius étant de six cents hommes, il y ait eu dans chacune trois manipules, un de chaque espèce: ils font durer cette distinction autant que la légion. Les autres croient, avec Ramus, que cette différence disparut en même temps que l'ancienne ordonnance; & l'opinion de ces derniers me paroît mieux fondée.

*Schel. in Hyg. proleg. & p. 15.*

*Ramus, de milit. Cæs.*

*Salm. de re milit. Rom. c. 1.*

Je crois donc qu'après Marius il ne fut plus question, par rapport aux soldats, de cette différence de *Hastats*, de *Princes*, & de *Triaires;* & que ceux qui, dans la description de la bataille de Pharsale, ont placé ces trois corps dans les armées de César & de Pompée, ont confondu l'ancienne milice avec celle qui étoit alors en usage. Je me fonde sur l'incompatibilité de ces trois corps avec le changement introduit dans la milice par Marius, & sur le silence des auteurs, qui ont décrit les opérations militaires postérieures à ce temps-là.

Voici deux propositions certaines, & que Schélius admet lui-même: 1.° Depuis Marius chaque cohorte entière formoit une division dans la ligne: 2.° les soldats vétérans, pareils à ceux qu'on avoit auparavant appelés *Triaires*, faisoient la tête de l'armée, & les plus nouveaux, qui répondoient à ceux qu'on

avoit nommés *Haſtats,* faiſoient ordinairement la réſerve. D'où je conclus que chaque cohorte ne contenoit qu'une eſpèce de ſoldats, & qu'il ne pouvoit y avoir dans la même cohorte des *Haſtats* & des *Triaires :* car ou la cohorte auroit été diviſée, les vétérans étant dans la première ligne & les nouveaux ſoldats en réſerve, contre la première propoſition; ou, contre la ſeconde, il y auroit eu enſemble dans la première ligne de vieux & de nouveaux ſoldats. L'un & l'autre eſt contraire à tout ce que nous liſons dans Céſar & dans les autres auteurs : auſſi voyons-nous par-tout que les cohortes, par leur nom même, annoncent des ſoldats d'une ſeule eſpèce : *cohortes Veteranorum, cohortes Tironum.*

L'autre preuve que je tire du ſilence des auteurs, toute négative qu'elle eſt, n'en a pas moins de force; jamais, depuis Marius, il n'eſt parlé de ſoldats nommés *Haſtats, Princes* ou *Triaires,* dont juſque-là l'hiſtoire militaire fait une mention fréquente. Céſar, qui entre dans un ſi grand détail, ne les nomme jamais, comme l'a très-bien remarqué Ramus. Varron, dans le paſſage que j'ai cité, en parle comme de corps qui ne ſubſiſtoient plus; & Hygin, dans ſa *Caſtramétation,* ne nous laiſſant ignorer aucune des eſpèces de ſoldats connues de ſon temps, c'eſt-à-dire ſous Hadrien, donne à tous les ſoldats de ſa légion le même nom, le même alignement, le même emplacement : c'eſt une des principales différences de ſon campement & de celui de Polybe, où les trois corps ſont placés ſéparément. Je ne compte pas Végèce, qui confond preſque toûjours les uſages paſſés, les préſens & ceux qu'il ſuppoſe qu'on devroit ſuivre; car ſouvent il réaliſe ſes conſeils, & en bien des endroits de ſon ouvrage on ne diſtingue pas ce qui s'étoit pratiqué autrefois d'avec ce qui ſe pratiquoit de ſon temps, ou même ce qu'il juge qu'on devoit établir. Le ſeul endroit que je connoiſſe où il ſoit parlé, depuis Marius, des *Triaires* comme de ſoldats encore ſubſiſtans, c'eſt celui de Vopiſque, dans la vie de Firmus, où l'auteur dit que ce tyran ſurpaſſoit en forces un *Triaire;* mais le peu de ſens de ce paſſage ſuffit pour en prouver l'altération, & tous les Critiques conviennent qu'au lieu de *Triarium* il faut

*De milit. Cæſ. part. III.*

lire *Tritannum*, fameux gladiateur dont parle Pline, & dont la force étoit paſſée en proverbe. *L. VII, c. 19.*

Il eſt vrai que Marius laiſſa ſubſiſter les noms de *Primipilus*, de *Princeps*, de *Haſtatus :* ſur quoi il faut obſerver que ces deux derniers noms ne ſe donnèrent plus aux ſoldats, ils ne ſe trouvent plus au pluriel; jamais on ne rencontre, dans les auteurs qui parlent des temps poſtérieurs à Marius, *centurio Triariorum, Principum, Haſtatorum;* mais ces noms reſtèrent aux Capitaines des manipules, & aux manipules mêmes pris collectivement.

Ce point, qui eſt très-obſcur, a beſoin d'explication : les diviſions de la légion ne changèrent pas, il y eut toûjours dans chaque légion dix cohortes & ſix centuries par cohorte. En recueillant les paſſages épars dans les auteurs, je conjecture que depuis Marius juſqu'à Hadrien les trois manipules de chaque cohorte conſervèrent les anciens noms, quoique la choſe ne ſubſiſtât plus; en ſorte qu'on ne diſoit plus, par exemple, *Haſtatus* en parlant d'un ſoldat, mais *miles primi Haſtati, miles ſecundi Haſtati, &c.* Ce n'étoit plus que des dénominations qui ſervoient à marquer le rang que les centuries tenoient dans la cohorte, & la cohorte dans la légion: ainſi la première centurie dans la première cohorte s'appeloit *Primus pilus* ou *Pilus prior,* comme on lit dans le fragment d'une inſcription de Gruter. *DLXXI, 3.* Suétone, dans la vie de Caïus, dit *pleriſque centurionum..... primos pilos ademit;* & le Capitaine s'appela *Primipilus* ou *Primipili centurio*, qui ſe trouve ſouvent dans les auteurs; il continua d'être le premier Capitaine de toute la légion. Je n'admets point le *ſecundus Primipilus* de Saumaiſe; ce nom de *Primipilus*, le plus fréquent de tous ces grades d'Officiers, eſt par-tout un titre unique dans chaque légion : je croirois pluſtôt que le capitaine de la ſeconde centurie ſe nommoit *Centurio pili poſterioris.* La difficulté eſt de ſavoir quel nom on donnoit aux premiers manipules des autres cohortes & à leurs Capitaines; ici les auteurs nous abandonnent, & ce n'eſt que par analogie que je conjecture qu'on les appeloit *ſecundus Triarius, tertius Triarius, &c.* tant pour dire le premier manipule de la ſeconde & de la troiſième cohorte, que pour en déſigner les Capitaines.

*C. 44.*

*Cæſ. bel. civ. lib. I.*

*De re milit. Rom. c. 6.*

Mais il me paroît certain que le second manipule de la première cohorte s'appeloit *primus Princeps*, celui de la seconde *secundus Princeps*, & ainsi des autres. Cicéron recommandant à Brutus, dans une de ses lettres, C. Nasennius, en parle en ces termes; *Cretensi bello, Metello Imperatore, octavum Principem duxit:* ce qui ne peut signifier autre chose sinon que Nasennius a été Capitaine du second manipule de la huitième cohorte d'une légion. La guerre dont il s'agit s'étoit faite les deux années de Rome 685 & 686, dix-neuf ans après la mort de Marius. Le Capitaine de la première centurie de ce second manipule de la première cohorte s'appeloit *prior Princeps*, & celui de la seconde *Princeps posterior*. César, dans la description d'un combat près de Dyrrachium, dit, *omnibus primæ cohortis centurionibus interfectis, præter Principem priorem:* ainsi les deux centurions du second manipule dans la seconde cohorte se nommoient *secundus Princeps prior, secundus Princeps posterior, &c.*

*Ad Brut. ep. 8.*

*Bel. civ. l. III.*

Le troisième manipule de la première cohorte avoit le nom de *primus Hastatus*, celui de la seconde *secundus Hastatus*, & ainsi jusqu'à *decimus;* & c'étoit aussi le nom des Capitaines, avec la distinction de *prior* & de *posterior* pour les deux centuries. César parlant de ceux qui perdirent la vie dans un combat contre Pétréius & Afranius, s'exprime ainsi; *in his Q. Fulginius ex primo Hastato legionis decimæ quartæ, qui propter eximiam virtutem ex inferioribus ordinibus in eum locum pervenerat;* c'est-à-dire qu'il étoit Capitaine dans le troisième manipule de la première cohorte de la quatorzième légion, & que par sa valeur il s'étoit élevé à ce rang dans la première cohorte, qui étoit la plus honorable, après avoir tenu un pareil grade dans les autres cohortes.

*Ibid. l. I.*

De tous ces noms, on ne trouve dans les auteurs & dans les inscriptions que *Primipilus, Princeps, prior Princeps, Hastatus, primus Hastatus, secundus Hastatus;* mais le mot *octavus Princeps,* que j'ai rapporté de Cicéron, suppose que ces grades se comptoient sans doute jusqu'au dixième; d'où il s'ensuit la même chose à l'égard de *Hastatus* & de *Triarius.* Or je vois que ces nombres ne peuvent désigner que les diverses cohortes de la

légion, & non pas les centuries de la même cohorte, puisqu'il n'y avoit dans chaque cohorte que six centuries.

Il pourroit venir dans l'esprit qu'*octavus Princeps* signifieroit *Princeps octavæ legionis*, c'est-à-dire le centurion du second manipule de la première cohorte dans la huitième légion; mais cette expression ne seroit pas analogique, puisqu'il faudroit dire de même que *primus Princeps*, *primus Hastatus* seroient des Officiers de la première légion, ce qui est contredit par le *Hastatus primus legionis decimæ quartæ* de César, & par les inscriptions. *Gru. MXCVI, 1.*

Végèce rapporte, comme une ancienne coûtume, que la première cohorte renfermoit les cinq premiers Officiers de toute la légion; il les appelle *Ordinarii*. Ils avoient de grands priviléges, & étoient d'un rang supérieur à tous les autres: « c'étoit, dit-il, le *Primipile* qui commandoit quatre centuries, c'est-à-dire « quatre cents hommes; le premier *Hastat* qui avoit sous ses « ordres deux centuries, ou deux cents hommes; le *Prince* de la « première cohorte qui étoit à la tête d'une centurie & demie, « ou de cent cinquante hommes; le second *Hastat* qui en avoit « autant, & le premier *Triaire*, *Triarius prior*, qui conduisoit cent « hommes. » Ce chapitre de Végèce souffre de grandes difficultés; Saumaise & Schélius, qui ne se rencontrent guère, s'accordent à rejeter ce que dit ici Végèce; l'un prétend que cet endroit est entièrement corrompu, l'autre que Végèce se trompe. Saumaise arrange ainsi ces cinq Officiers de la première cohorte; le *Primipile*, le premier *Prince*, omis dans le texte de Végèce, le premier *Hastat*, le second *Prince*, le second *Hastat*: & pour le *Triarius prior* il est, dit-il, de trop & ne se trouve point dans les manuscrits; ce ne pourroit être que celui qui est déjà nommé *Primipile*. Schélius croit qu'au lieu de ces cinq Officiers il en faut six, parce que la première cohorte, aussi-bien que les autres, avoit six centuries, selon l'ancien usage; ce qui est, dit-il, évidemment prouvé par la distribution du campement d'Hygin. Je tâcherai de justifier Végèce sur ce point dans un autre Mémoire.

*Lib. II, c. 8.*

*De re milit. Rom. c. 6.*

Dans le septième Mémoire sur la cohorte.

On peut conclurre de-là que les noms de *Princes*, *Hastats*, *Triaires* cessèrent d'être communs à tous les manipules des

cohortes & à leurs commandans, & se renfermèrent dans la première cohorte quand celle-ci devint milliaire, c'est-à-dire qu'elle commença à faire le double des autres; ce qui, selon le sentiment le plus général, arriva sous Hadrien. Les centuries ne furent plus réunies, comme auparavant, deux à deux sous un même manipule; mais détachées les unes des autres, six ensemble formant la cohorte. Alors les trois noms de *Triaires, Princes, Hastats* furent conservés dans la première cohorte, la plus distinguée de toute la légion, & qui renfermoit les Officiers de la plus grande considération.

En effet, ces noms ne se trouvent que deux fois dans Gruter avec la désignation de la cohorte, & c'est la première qui est nommée: *Hastatus*[a] *in coh. I. leg. II. Trajan: Hastatus*[b] *in coh. I. leg. Ital.* Toutes les autres fois où la cohorte n'est pas citée, on peut croire que c'est la première; de même qu'il est d'usage dans les auteurs que les mots *Princeps* & *Hastatus,* sans aucune marque de nombre, supposent *primus* sous-entendu: ainsi Tite-Live appelle T. Pedianus *Princeps tertiæ legionis,* c'est-à-dire *primus Princeps,* comme il le nomme lui-même ailleurs; le premier capitaine des Princes de la troisième légion.

[a] Grut. CCCLXVI, 1.
[b] In Indice.
Lib. XXIV, c. 14.
Ibid. suprà.

Tous ces titres se trouvent réunis dans cette inscription:

Grut. CCCXLVII, 1.

P. AELIO P. F. PAPIR
MARCELLO. CENT
FRVM. SVB. PRINCIPE
PEREGRINORVM. ADSTATO (Sic)
ET PRINCIPI ET PRIMIPILO
LEG. VII. GEM. PIAE. FEL. &c.

Ammien Marcellin emploie encore *Hastatus* en ce sens, selon M. de Valois, dans l'histoire du couronnement de Julien: *Maurus nomine quidam, postea Comes ...... Petulantium tunc Hastatus.*

L. XX, c. 4, p. 242.

Ainsi jusqu'à Marius les noms de *Hastats,* de *Princes* & de *Triaires* avoient signifié trois espèces de soldats; depuis Marius

jusqu'à Hadrien ce n'avoit plus été qu'une simple dénomination des trois manipules de chaque cohorte & de leurs commandans; depuis Hadrien ils furent restreints à désigner les divers centurions de la première cohorte. J'expliquerai, dans le huitième Mémoire, ce qu'il faut entendre par ces manipules, que je viens de supposer subsistans depuis Marius jusqu'à Hadrien.

Je ne dois point finir ce Mémoire sans traiter un point très-difficile, qui appartient directement à mon sujet, & qui n'a point encore été éclairci; c'est le rapport des classes de Servius avec la milice Romaine telle que je viens de la décrire. Selon Tite-Live[a] & Denys d'Halicarnasse[b] ce Prince divisa le peuple Romain en six classes, à proportion des biens de chacun: la première classe fut composée des plus riches; les plus pauvres firent la dernière & furent exemptés du service. Il assigna à chaque classe une armure propre, qui n'est pas entièrement conforme à celle que Polybe donne à tous les légionnaires. Il n'y est point parlé du *pilum;* les quatre premières classes ont la pique, les deux premières ont des bottines ou cuissards; la quatrième n'a point d'armes défensives, & pour armes offensives elle n'a que la pique & le petit javelot, *verutum;* Denys d'Halicarnasse donne encore à celle-ci le grand bouclier & l'épée.

[a] *L. I, c. 43.*
[b] *L. IV.*

Mais ce qui fait le plus grand embarras, c'est l'ordre que ce dernier historien distribue à ces classes, dans les batailles, en deux endroits de son ouvrage; la première avoit le premier rang, les autres étoient placées l'une derrière l'autre, en sorte que la quatrième faisoit la queue; la cinquième n'étoit composée que de troupes légères, qui n'avoient point de place fixe. Dans cette ordonnance il n'est parlé ni de *Hastats*, ni de *Princes*, ni de *Triaires*, & elle semble incompatible avec ces corps, que nous prétendons, d'après Ovide, institués dès le temps de Romulus: l'armée Romaine auroit été rangée sur quatre lignes, & les rangs auroient été donnés selon la fortune, & non pas selon l'âge & l'antiquité du service. *L. IV, & L. VII.* *Fast. l. III.*

La plufpart des Savans ont glissé sur cette difficulté. quelques-uns y ont cherché des réponses; je doute qu'aucun ait bien rencontré. Du temps de Servius, dit Juste-Lipse, les *Princes*, *De milit. Rom. l. II, dial. 2.*

qui étoient les plus riches, furent placés les premiers; ensuite les autres, qui avoient moins de bien. Mais qu'entend-il par les autres? il ne reste que les *Hastats* & les *Triaires* pour composer les trois autres lignes; lequel de ces deux corps sera partagé sur deux lignes? & les *Triaires*, qui faisoient essentiellement le dernier corps & qui étoient les meilleurs troupes, étoient-ils donc nécessairement tirés des moins riches? étoient-ils moins bien armés que les autres? Il paroît que Juste-Lipse a supposé que ces trois corps ne subsistoient pas encore du temps de Servius; mais, sans parler du témoignage d'Ovide, si cela est, il faut reculer l'établissement des trois corps jusqu'après la guerre de Coriolan; car c'est à l'occasion des aventures de ce Romain que Denys d'Halicarnasse répète ce qu'il a déjà dit de l'arrangement des classes dans la bataille; & cet historien, si exact sur les antiquités, suppose lui-même ces corps établis avant Coriolan, puisqu'il met des *Triaires* dans l'armée des premiers Consuls faisant la guerre à Tarquin.

*Lib. VII.*

*Lib. V.*

*De milit. Rom. l. III, c. 2.*

Valtrinus ne se propose l'objection que d'une manière qui l'affoiblit beaucoup; il semble que tout ce qui l'embarrasse, c'est le silence de Tite-Live & de Denys d'Halicarnasse sur les trois espèces de soldats, quand ils rapportent la distribution des classes faite par Servius: à quoi il répond deux choses; la première que ce Prince changea l'ordre de milice institué par Romulus, mais que ce changement dura peu, & qu'après la mort de Servius on en revint à l'ordonnance de Romulus. On voit pourtant, par ce que je viens de dire, que l'ordre établi par Servius subsistoit encore du temps de Coriolan, quarante-trois ans après la mort de ce Prince, & que dans cet intervalle l'autre ordonnance ne fut pas interrompue. La seconde réponse, qu'il annonce comme la meilleure, est assurément la plus mauvaise; elle se réduit à dire que les trois corps subsistoient, avec la nouvelle institution de Servius, en cette manière: la première classe fournissoit les *Triaires*, la seconde les *Princes*, la troisième les *Hastats*, & la quatrième les *Vélites*, ou troupes légères: ce qui peut être prouvé, dit-il, & par leur armure & par le rang qu'ils tenoient dans la bataille. Le commun des antiquaires l'a suivi

ſuivi en ce point, ſans autre examen. L'armure ne prouve rien, & Valtrinus auroit mieux conclu, s'il avoit apporté la dernière de ces deux preuves pour démontrer le contraire de ce qu'il avance. Le rang des trois premières claſſes dans la bataille, eſt juſtement l'ordre renverſé des trois corps.

Quoiqu'il ſoit plus facile de détruire ces hypothèſes que d'en établir une raiſonnable, je vais pourtant en haſarder une qui me paroît s'accorder & avec les claſſes de Servius, & avec les notions que l'antiquité nous donne de ces trois eſpèces de ſoldats, que j'ai taché de développer dans ce Mémoire. Je crois que quand Denys d'Halicarnaſſe dit que la premiere claſſe faiſoit la tête, τῆς φάλαγγος ὅλης, il entend par ces mots, non pas la légion entière, comme tous les critiques les ont entendus, mais ſeulement le manipule, ou, ſi l'on veut, chaque partie de légion qui compoſoit la même ligne. Je m'explique. Suppoſons deux légions de quatre mille deux cents hommes, comme on les voit dans Polybe, en bataille ſur trois lignes; la première ligne ſera formée par les dix manipules de *Haſtats* de chacune de ces deux légions: donnons à cette ligne huit hommes de hauteur, comme il étoit aſſez ordinaire, chaque manipule étant de cent vingt hommes, aura quinze hommes de front ſur huit de hauteur; & comme il y a un intervalle entre les manipules, chacun ſera une diviſion qui peut s'appeler *phalanx:* ce mot n'eſt pas déterminé à un certain nombre. Si l'on trouve qu'un manipule ſoit trop peu de choſe pour porter le nom de *phalange*, comme l'intervalle qui ſépare les deux légions eſt plus conſidérable que celui qui diſtingue les manipules, on pourra entendre par ce mot l'aſſemblage des dix manipules qui formeront un quarré long de cent cinquante hommes de front ſur huit de hauteur. Il en ſera de même des manipules des *Princes* qui feront la ſeconde ligne, & de ceux des *Triaires* qui feront la troiſième, excepté que ceux-ci n'étant que ſoixante hommes par manipule, ils ſeront rangés ſur quatre de hauteur. Cela poſé, ceux de la première claſſe qui ſe trouvent entre les *Haſtats* ont la tête de leurs manipules, c'eſt-à-dire les deux premiers rangs; χώραν κατέχειν τὴν προαγωνιζομένην τῆς

φάλαγγες ὅλης : ceux de la ſeconde occupoient le troiſième & le quatrième rang ; ἐκοσμεῖτο δ' ἐν τοῖς ἀγῶσι μετὰ τοὺς πρωτοστάτας : ceux de la troiſième, le cinquième & le ſixième ; μετὰ τοὺς ἐφεστῶτας τοῖς πρωτοστάταις : ceux de la quatrième, le ſeptième & le dernier ; φασὶν ἔχειν (ἔταξεν) τὴν ἐσχάτην. On peut appliquer ce même arrangement aux deux autres lignes, en ne donnant dans les *Triaires* qu'un rang pour chaque claſſe ; & on concilie, par ce moyen, l'ordre des trois corps avec celui des claſſes de Servius.

Cette idée nouvelle s'accorde fort bien avec pluſieurs traits échappés aux Anciens ſur les claſſes. Les armes changèrent dans l'intervalle de Servius aux guerres Puniques, & la ſeule différence qui continua de ſubſiſter entre les ſoldats des diverſes claſſes fut celle de la cuiraſſe, qui reſta, comme ſous Servius, à ceux de la première claſſe. Polybe, dans un endroit que j'ai déjà rapporté, dit que tous les ſoldats avoient un plaſtron, excepté ceux de la première claſſe, qui avoient une cuiraſſe de maille ; θώρακας ἁλυσιδωτούς. Ce n'étoit pas ſans doute par une vaine oſtentation de leur fortune, & ceux qui avoient la cuiraſſe n'étoient pas mêlés dans les mêmes rangs avec ceux qui n'avoient que le plaſtron ; mais c'eſt que ceux de la première claſſe étant placés aux deux premiers rangs & plus expoſés que les autres, avoient beſoin de ſe couvrir davantage.

*Excerpt. l. VI, c. 22.*

Salluſte parlant des levées que fit Marius, dès qu'il fut nommé Conſul, dit qu'il n'eut point d'égard à la différence des claſſes, ſelon l'ancienne coûtume : *Ipſe interea milites ſcribere non more majorum, neque ex claſſibus, ſed uti cujuſque libido erat, capite cenſos pleroſque.* Ce qui fait entendre que juſqu'à Marius on avoit fait attention aux claſſes dans la levée des troupes.

*In Jug.*

Quoique de Marius à Conſtantin la milice eût eſſuyé des changemens qui la faiſoient méconnoître, cependant il y a apparence qu'il y reſtoit encore des veſtiges des anciennes claſſes. Un Panégyriſte de ce Prince, pour dire que les ſoldats de Maxence étoient armés de toutes pièces, s'exprime en ces termes : *armis omnibus more primæ claſſis armati.*

*Pan. incert. Conſtant. Aug. c. 5.*

Il n'eſt donc pas ſurprenant que Tite-Live & Denys d'Halicarnaſſe, dans le détail qu'ils font des claſſes, ne parlent point de *Haſtats*, de *Princes*, ni de *Triaires*. Servius n'abolit point ces corps, ce que des hiſtoriens exacts n'auroient pas oublié de remarquer; mais ſans y rien changer, il y mit ſeulement un nouvel ordre; & même après l'extinction des trois corps cet arrangement ſubſiſta dans les cohortes, comme on le peut conclurre de ces paroles, par leſquelles Tite-Live commence la deſcription du cens: *Tunc claſſes centuriaſque & hunc ordinem ex cenſu deſcripſit, vel paci decorum, vel bello.* *L. 1, c. 42.*



# SIXIÈME MÉMOIRE
## SUR
# LA LÉGION ROMAINE.

## *Des Troupes légères.*

### Par M. LE BEAU l'aîné.

APRÈS avoir traité des trois corps qui, jusqu'à Marius, composèrent l'Infanterie pesamment armée, il me reste à exposer quel fut l'état des troupes légères, tant qu'elles firent partie de la légion, c'est-à-dire jusqu'au temps où Marius fit disparoître toutes ces distinctions de *Hastats*, de *Princes*, de *Triaires* & de *Vélites*, & forma toute la légion de soldats de même espèce.

Que dans cet intervalle les troupes légères aient fait partie de la légion, quoiqu'en dise Saumaise, c'est ce qui est démontré par l'endroit de Polybe & par celui de Tite-Live, que j'ai rapportés dans le Mémoire précédent.

*De re milit. Rom. c. 2 & 14.*

*L. VI, c. 19 & 22.*

Quand Polybe explique comment se forme la légion, il fait d'abord choisir les plus jeunes & les plus pauvres pour les troupes légères; il les compte comme un des quatre corps différens de nom, d'âge & d'armure, dont la légion est composée; & Tite-Live met au nombre des légionnaires les *Roraires* & les *Accenses*, qui étoient les troupes légères dans le temps dont il parle.

*L. VIII, c. 8.*

Quoique ces troupes tinssent le dernier rang, & qu'elles fussent par l'institution de Servius, tirées de la cinquième classe, c'est-à-dire de la dernière qui fournît des soldats, elles méritent pourtant attention : si elles ne décidoient pas la victoire, du moins elles la préparoient.

*In Ψιλός.*

Suidas dit que c'étoit le corps le moins noble, composé de gens presque nuds & sans armes, qu'on hasardoit à la tête de l'armée : cette définition est démentie par le soin extrême que les Romains ont toûjours eu d'armer & d'équiper leurs soldats; & je n'approuve pas davantage ce

qu'ajoûte le même Suidas *(a)* : « ce ſont, dit-il, des gens qui, dans le temps du combat, ſe ſervent pour arme, de la première « choſe qui leur tombe ſous la main, d'une pierre, d'un bâton, « quelquefois ils lancent des flèches. » Je ne ſais ce que veut dire ce Grammairien, à moins qu'il ne parle de la milice barbare du onze ou douzième ſiècle, dans lequel il vivoit. Tant que la milice Romaine a ſubſiſté, les ſoldats légèrement armés ont eu leur armure propre.

Les troupes légères ont paru dans la légion ſous trois noms & ſous trois formes différentes, & c'eſt ce que je vais développer dans ce Mémoire; je diſtinguerai enſuite cette eſpèce de ſoldats de quelques autres corps, qu'on a mal-à-propos confondus avec eux.

Les *Haſtats* inſtitués par Romulus, firent la première Infanterie légère de la légion; je l'ai prouvé d'avance dans le précédent Mémoire, & par ce vers d'Ennius,

*Haſtati ſpargunt haſtas, fit ferreus imber,*

Et plus encore par le nom de *Principes,* qui furent ainſi nommés, dit Varron, du mot *principium,* parce que c'étoit ceux qui avoient le front de l'Infanterie peſamment armée, & qui combattoient les premiers avec des épées; d'où il s'enſuit que les *Haſtats*, qui ont toûjours été rangés avant les Princes, n'étoient d'abord que des troupes légères, qu'ils n'étoient alors armés que de la *haſte vélitaire,* d'où ils prirent leur nom, & qu'ils n'avoient point d'épées.

*L. L. de. IV, c. 16.*

Cette arme n'étoit donc pas, chez les anciens Romains, eſſentielle à tous ceux qui ſervoient dans la guerre; Tite-Live l'ôte à la quatrième claſſe formée par Servius : il ne lui donne que la *haſte* & le javelot nommé *verutum;* il eſt vrai que cet endroit de Tite-Live eſt ſuſpect : mais Denys d'Halicarnaſſe s'accorde avec lui pour retrancher l'épée à la cinquième claſſe, d'où ſe tiroient les armés à la légère. Juſte-Lipſe &

*Lib. I, c. 43.*

*Lib. IV.*

*Anal. c. l. III. dial. 1.*

*(a) In* Ψιλοί. Le mot Ψιλός, qui eſt chez les Grecs le nom de ces ſoldats, ſignifie *nud.* Dans Sophocle Philoctète privé de ſes armes, s'adreſſant à ſa caverne, dit : εἴσειμι πρὸς σε ψιλος, *nudus armis.*

De la Castramétation. du Choul nous repréſentent d'après l'antique des figures de frondeurs ſans épée. En effet, ces ſortes de ſoldats, auſſi-bien que les *Haſtats*, dans les temps dont je parle, n'approchoient jamais l'ennemi : ceux-ci, après avoir lancé au commencement de l'action leurs *haſtes* légères, gagnoient la queue de l'armée en ſe retirant ſur les flancs, ou par les intervalles des manipules des Princes, à qui ils faiſoient place pour charger l'ennemi l'épée à la main.

Quoique ces *Haſtats* fuſſent légèrement armés, & qu'ils tinſſent dans l'armée de Romulus & de ſes ſucceſſeurs la place que tinrent les *Vélites* quelques ſiècles après, ils n'étoient pourtant pas, comme le furent ceux-ci, joints enſemble ſans diviſion de cohortes ni de manipules; mais ils étoient partagés en dix *Faſt. l. III.* compagnies, comme les *Princes* & les *Triaires*. Ovide ne permet pas d'en douter; il les cite comme un des corps dont la diviſion marquoit la préférence que Romulus avoit donnée au nombre de dix,

*Haſtatos inſtituitque decem.*

On ne peut fixer au juſte le temps auquel les *Haſtats* ceſſèrent d'être légèrement armés, en prenant le gros javelot *In not. ad Polyb.* nommé *pilum*, au lieu de la *haſte vélitaire*. Schelius donne pour époque de ce changement, le règne de Servius, celui de Tarquin, ou les commencemens de la République : en effet, *Tit. Liv. l. II, c. 30.* en 259, ſeize ans après le banniſſement des Rois, on voit les *Haſtats* armés du *pilum*.

Alors commence la ſeconde forme ſous laquelle ſe préſentent les troupes légères. Juſque-là les *Haſtats* avoient été tirés de la cinquième claſſe, devenus un des corps de l'Infanterie peſamment armée, ils prirent l'épée & le gros javelot, furent tirés, comme les *Princes* & les *Triaires*, des quatre premières claſſes, & laiſsèrent à une nouvelle eſpèce de ſoldats nommés *Roraires* & *Accenſes*, leurs armes & leur ſervice. Toutefois, dans chaque manipule des nouveaux *Haſtats*, on en conſerva vingt des anciens, armés ſeulement, dit Tite-*L. VIII, c. 8.* Live, de la *haſte* & du javelot Gaulois nommé *gæſum*. Il

paroît que ceux-ci n'avoient pas l'épée, du moins semble-t-elle exclufe par ces mots de l'hiftorien, *qui haftam tantùm gæfaque gererent;* c'étoient encore des troupes légeres.

Mais ceux qui, fous ce nom, firent alors un corps à part jufqu'au fiége de Capoue en 542, furent les *Roraires* & les *Accenfes.* Tite-Live, dans l'ordre de bataille contre les Latins, en 413, les place à la fuite des *Triaires* & à la queue de l'armée. Je répéterai ici fes termes que j'ai déjà rapportés. *L. VIII, c. 8.*

« Derrière les Princes étoient rangés dix autres manipules, chacun divifé en trois parties, dont la première s'appeloit « *pilus;* ces trois parties, nommées *vexilles,* faifoient enfemble « cent quatre-vingt-fix hommes : le premier vexille conduifoit « les *Triaires;* c'étoient des vétérans d'une bravoure éprouvée : le « fecond, les *Roraires;* ceux-ci étoient plus jeunes & d'une valeur « moins connue : le troifième, les *Accenfes;* c'étoient ceux fur « qui on comptoit le moins; auffi les mettoit-on à la queue de « l'armée. » *Ibid.*

Les légèrement armés étoient donc de deux efpèces, les *Roraires* & les *Accenfes*, & chaque efpèce fe divifoit en dix vexilles; chaque vexille de *Triaires* en avoit à fa fuite un de *Roraires* & un d'*Accenfes.* Pourquoi cet arrangement, qui femble bizarre? pourquoi joindre aux plus vieux & aux meilleurs foldats de l'armée, les plus jeunes & les moins éprouvés? En voici la raifon, fi je ne me trompe : ces troupes n'étoient pas faites pour tenir tête à l'ennemi; leur emploi étoit d'efcarmoucher, de courir à la tête pour lancer leurs traits, & de fe retirer enfuite derrière l'armée, qui leur faifoit un rempart; elles fe rallioient donc derrière les *Triaires* qui faifoient la queue, & dont les files fervoient à régler les leurs; auffi les deux corps de *Roraires* & d'*Accenfes,* étoient-ils chacun en nombre égal aux *Triaires.*

Quelquefois, dans le temps même de la bataille, ces troupes légères traverfoient les intervalles & venoient lancer leurs traits fur l'ennemi déjà aux prifes avec les troupes pefantes. C'eft ainfi que dans la bataille contre les Latins, en 413, les *Haftats* étant repouffés, & s'étant reculés dans les intervalles des *Princes,* les *T. L. l. VIII, c. 9 & 10.*

*Roraires* accoururent de la queue pour renforcer les deux premières lignes, *Rorarii procurrebant inter Antepilanos, addiderantque vires Hastatis ac Principibus;* & le Consul voulant tromper les Latins & leur faire croire qu'il employoit ses *Triaires*, qui étoient la dernière ressource des armées, fait venir de la queue les *Accenses: Accensos ab novissima acie ante signa procedere jubet.* Ceux-ci, après avoir quelque temps amusé les Latins & épuisé la vigueur de l'ennemi, se retirent à la queue avec les *Roraires*, & font place aux *Triaires*, qui s'avancent & remplissent les intervalles des deux premières lignes; *ubi Triarii consurrexerunt integri, refulgentibus armis, nova ex improviso exorta acies, receptis in intervalla ordinum Antepilanis.*

*Lib. VIII, ep. 47.* Un passage de Symmaque fait allusion à cette façon de combattre des *Roraires*, quoique depuis plusieurs siècles ils ne fussent plus en usage: c'est une affectation d'antiquité: c'étoit le goût des auteurs du moyen âge qui avoient quelque érudition, & ce défaut chez eux fait quelquefois par rapport à nous le principal prix de leurs ouvrages; nous apprenons l'antiquité où elle ne devroit pas se rencontrer. Symmaque faisant reproche à un de ses amis d'être devenu fort laconique dans ses lettres, depuis qu'il est employé à la Cour, s'exprime ainsi; *Soles in scribendo esse prolixus pro ingenii tui viribus; postquam te honor Aulicus in procinctum vocavit, tu quoque verba succingis; tanquam levis armaturæ miles Rorarios æmularis:* c'est-à-dire vous m'agacez par vos lettres comme les *Roraires* agaçoient l'ennemi; vous lancez cinq ou six traits, puis vous vous dérobez aussi-tôt.

Tite-Live nommant les *Roraires* avant les *Accenses*, semble leur donner un grade au dessus; & Plaute en fait autant dans un fragment qui nous reste de la pièce intitulée *Frivolaria*, où quelque spadassin, tel que le Thrason de Térence, faisant l'appel d'une compagnie de brigands qu'il menoit à une expédition, leur dit: *Sequimini me hac, saltis, legiones omnes Lavernæ: Ubi Rorarii estis? en sunt. Ubi Accensi? ecce.*

*L. L. lib. VI, cap. 3.* *Rorarii*, dans les gloses Ἀκροβολισταί, furent, selon Varron, ainsi appelés parce qu'ils lançoient comme une rosée avant l'orage, c'est-à-dire avant que les gros javelots partissent de la main

main des ſoldats peſamment armés : *Rorarii dicti à rore, qui bellum committebant antè, ideo quòd antè rorat quàm pluit.* Feſtus adopte cette étymologie, & ajoûte que *Rorarium vinum* étoit le vin qu'on donnoit aux *Roraires,* apparemment pour les récompenſer d'avoir fait leur devoir. C'eſt quelque choſe d'approchant de ce qui eſt appelé dans l'Iliade γερούσιος οἶνος; *In Rorarius.* *L. IV, v. 260.*

Ὅτε πέρ τε γερούσιον αἴθοπα οἶνον
Ἀργείων οἱ ἄριστοι ἐνὶ κρητῆρσι κέρωνται;

qu'Euſtathe explique par le vin qu'on donnoit, dans les feſtins publics, aux vieillards ou à ceux qui avoient des grades diſtingués; ὁ τοῖς γέρουσιν ἤτοι τοῖς ἐντίμοις διδόμενος ἐν συμποσίῳ κοινῷ. Les *Roraires* avoient la caſaque militaire : on a conſervé ce vers de Lucilius; *Ex lib. VII°, in Nonio, Rorarii.*

*Ponè paludatus ſtabat Rorariu' velox.*

Un autre vers du même Poëte donne au *Roraire* cinq piques légères; *Ex lib. X°, ibid.*

*Quinque haſtæ aureolo cinctu Rorariu' veles.*

Il faudroit avoir l'endroit entier, pour ſavoir ſi ce qui eſt appelé ici *cinctus aureolus* étoit la ceinture du *Roraire,* ou peut-être le lien dont ces cinq piques étoient attachées pour être portées plus facilement.

Paſſons aux *Accenſes.* Ce mot eſt pris dans trois ſignifications différentes, qu'on a quelquefois confondues : 1.° c'étoit, ſelon Feſtus, des ſoldats ſurnuméraires, *ad cenſum legionis adſcripti;* auſſi les nommoit-on encore *adſcriptitii* & *adſcriptivi :* on les joignoit à la ſuite des légions pour remplacer les ſoldats qui mouroient. Quelques-uns, dit-il, les appeloient auſſi *Velati,* parce qu'ils ſuivoient l'armée ſans armes, & n'étant couverts que de leurs habits; on ne laiſſoit pas de leur donner des frondes & des pierres, pour tirer d'eux quelque ſervice. Mais Feſtus les confond mal-à-propos avec les *Roraires,* qui en étoient entièrement diſtingués. Fabretti cenſure, dans ce paſſage de Feſtus, l'application que celui-ci fait du mot *Velati* à ces *Accenſes;* il prétend que les *Accenſi velati* étoient des Officiers *In Adſcriptitii.* *Inſcrip. p. 433.*

attachés aux ſacrifices & aux cérémonies de religion, fort au deſſus des *Accenſes* militaires; ce qu'il prouve aſſez bien, à mon

CCCCLXXXIX, 1. avis, par une inſcription de Gruter, où le titre d'*Accenſus velatus* eſt mis, comme plus conſidérable, après ceux de Chevalier Romain, de Pontiſe, d'Édile, de Duumvir; ce qui ne conviendroit nullement aux *Accenſes* dont nous parlons.

Ces ſurnuméraires ne faiſoient point corps avec la légion. C'eſt à eux que fait alluſion Peniculus, dans les Ménechmes

*Act. I, ſc. 3.* de Plaute: Érotium, maîtreſſe de Ménechme, arrive & ſaute au cou de ſon amant, *anime mi Menæchme ſalve;* le Paraſite, jaloux de ces careſſes, la regarde en lui diſant, *& moi! quid ego!* elle répond d'un air de dédain, *extra numerum es mihi;* toi! je te compte pour rien: à quoi le Paraſite replique par une équivoque ſur le mot *extra numerum;* j'entends, vous me regardez comme un ſoldat ſurnuméraire; *idem iſthuc aliis adſcriptivis ad legionem fieri ſolet.* Ce qui fait, je crois, la plaiſanterie, c'eſt que ces ſoldats, quoiqu'ils ne fuſſent pas en pied, ne laiſſoient

*L. L. l. VI.* pas de ſervir, par occaſion, dans les troupes légères. Varron cite ce paſſage de Plaute, & dit: *adſcriptivi dicti quòd olim adſcribebantur inermes, qui ſuccederent armatis militibus, id eſt, ſi quis eorum deperiſſet.* C'eſt de ceux-là que parle Végèce, au quatorzième chapitre du III.[e] livre; *quibus ſcuta deerant, ſive lapidibus manu jactis ſive miſſilibus in hoc ordine dimicabant, quos adcenſos tanquam juniores & poſtea additos nominabant:* mais il leur aſſigne, dans l'ordre de bataille, une toute autre place qu'ils n'avoient; il les met en cinquième ligne avant les *Triaires,* dont il fait la ſixième. Tout l'arrangement de Végèce, en cet endroit, ne s'accorde en rien avec l'antiquité. Il nous apprend

*L. II, c. 19.* ailleurs que les Préfets, les Tribuns & les autres Officiers, à qui il étoit défendu de ſe faire ſervir par des ſoldats en pied, pouvoient prendre de ces ſurnuméraires pour leur ſervice particulier.

*Cap. de relev. militari ſumtu.* L'auteur anonyme *de rebus bellicis,* qui vivoit au plus tôt ſous Théodoſe le jeune, exhorte l'Empereur à rétablir ces ſurnuméraires, à les diſtribuer par cent ou cinquante dans chaque corps, avec une moindre paye que celle des ſoldats en pied,

& à les former aux exercices; ce qui fournira, dit-il, des recrues toûjours prêtes dans le besoin.

2.° Une autre espèce d'*Accenses*, c'étoit des gens qui étoient au service des Officiers dans le civil & dans le militaire. Varron, qui n'est pas toûjours heureux en étymologies, fait venir leur nom d'*accitus* ou *accersitus; Consules ac Prætores qui sequuntur in castra, Accensi dicti, quòd ad necessarias res sæpius acciantur, velut accersiti.* Nonius, qui nous a conservé ce passage, ajoute que c'étoient ceux qui de son temps se nommoient *Deputati.* Ce mot, dans la tactique de Maurice & de Léon, signifie des gens du nombre de ceux qu'on appeloit ἐκτάκτους, *hors de rang*, comme étoient encore dans ce temps-là les porte-enseignes, les trompettes, les médecins d'armée, &c. La fonction de ces *Deputati* étoit d'emporter les blessés hors de la bataille, & d'en prendre soin. Mais il paroît, par cet endroit de Varron, qu'il y avoit des *Accensi* qui étoient au service des Généraux; c'est ceux dont parle Asconius en ces termes: *Accensus nomen est ordinis & promotionis in militiâ, ut nunc dicitur Princeps, vel commentariensis, aut cornicularius: hæc enim omnia de militiâ legionariâ sumta sunt.* Ainsi ce nom d'*Accensus* avoit passé de la milice légionnaire dans l'ordre civil: Varron en donne même aux Centurions & aux Décurions, & les renferme aussi sous le nom d'*ascriptivi;* il n'appelle *Accensi* que ceux d'entre eux qui forment une compagnie, ce qui en constitue encore deux espèces: *Quid de ascriptivis, cùm erant attributi Decurionibus & Centurionibus; qui eorum habent numerum, accensi vocabantur.* Et dans les inscriptions[a] on trouve plusieurs fois *accensus Consulis.* On voit, par Cicéron[b], que cette fonction ne se donnoit guère qu'à des affranchis: Caton[c] les appeloit *ministratores.* C'est cette seconde espèce d'*Accenses* dont Tite-Live[d] fait une centurie à part, qu'il attache à la cinquième classe de Servius.

Festus[e] nous apprend encore qu'on avoit appelé autrefois *Accensus* celui qu'on appela depuis *Optio;* c'étoit le capitaine de la queue dans chaque centurie, οὐραγός.

3.° Ces deux sortes d'*Accenses* ne faisoient point partie de la légion: les premiers n'y étoient pas comptés, *extra numerum;*

*Rhetoricorum, l. XX, ex Nonio.*

*In Ver. l. I.*

*De vita Pop. Rom. l. III, ex Nonio in Accens.*

[a] *Grut. XCIV, 2; & CCCCLX, 13.*

[b] *Ad Quintum fratr. l. I, c. 4; & ad fam. ep. 7, l. III.*

[c] *Varro, L. L. l. VI, c. 3.*

[d] *L. I, c. 43.*

[e] *In Optio.*

les ſeconds n'étoient employés qu'au ſervice public des principaux Officiers, & n'étoient pas même ſoldats. Il n'eſt donc queſtion ici que d'une troiſième eſpèce; ce ſont ceux dont parle Tite-Live, & qu'il range à la ſuite des *Roraires,* ſous chaque manipule de *Triaires.* Leurs compagnies étoient de ſoixante hommes, comme celle des *Roraires* & des *Triaires;* ainſi ils faiſoient un corps de ſix cents hommes. Je ne crois pas que ces troupes légères fuſſent ſans épées, comme les anciens *Haſtats,* mais je crois qu'elles n'avoient aucune ſorte de bouclier; & c'eſt à eux que j'applique [a], avec Saumaiſe, ce paſſage de Varron [b], *qui gladiis cincti ſine ſcuto cum binis gæſis eſſent.* Lucilius leur a donné cinq haſtes; Varron en donne ici deux, qu'il appelle *gæſum:* rien n'empêche que le nombre n'en fût pas fixé, & que le mot *gæſum* n'ait été appliqué aux piques légères, qu'on a auſſi appelées *jaculum.* Les *Jaculatores* dont Tite-Live parle avant le ſiége de Capoue, étoient quelquefois les *Roraires* & les *Accenſes,* quelquefois des auxiliaires étrangers dont je parlerai dans la ſuite.

[a] *De re milit. Rom. c. 16.*
[b] *De vita P. R.*

Telle fut pendant trois cents ans l'infanterie légère: voyons le troiſième & dernier état dans lequel elle ſubſiſta, juſqu'à ce qu'elle fut ſéparée de la légion.

L'an de Rome 542, les Romains aſſiégeoient Capoue depuis deux ans; la principale force des aſſiégés conſiſtoit dans la ſupériorité de leur Cavalerie qui, par des ſorties fréquentes & meurtrières, incommodoit fort les Romains: un Centurion de l'armée Romaine, nommé Q. Navius ou Nævius, inventa un moyen d'ôter à l'ennemi cet avantage; ce fut de prendre dans les légions des ſoldats de ſtature médiocre, les plus vigoureux & les plus alertes; de leur donner des rondaches légères, plus petites que celles des Cavaliers, une épée, un caſque léger, & ſept javelots de quatre pieds de long, armés d'un fer delié, qui ſe recourboit au premier coup: on leur apprit à ſauter en croupe derrière les Cavaliers, & à deſcendre légèrement de cheval au ſignal donné. Quand ils furent dreſſés à cet exercice, les cavaliers Romains, qui en avoient chacun un en croupe, avancèrent ſur la cavalerie Campanienne; dès qu'on fut à la

portée du trait, les Vélites (c'étoit le nom qu'on donna à ces nouvelles troupes) ſautèrent à terre, & chargèrent l'ennemi à coups de javelots, tandis que les Cavaliers combattoient à l'ordinaire. Les hommes & les chevaux des Campaniens, effrayés de cette manière de combattre, & accablés d'une grêle de traits, prirent la fuite, & de ce moment perdirent tout l'avantage qu'ils avoient eu juſqu'alors ; on fut ſi content du ſervice de cette Infanterie légère, qu'on en établit un corps dans les légions, ſous le nom de *Vélites.*

Ce fut-là, ſelon Tite-Live[a], Valère-Maxime[b] & Frontin[c], l'établiſſement des Vélites; ils prirent la place des Roraires & des Accenſes, dont il n'eſt plus parlé depuis ce temps-là. Il eſt vrai que Tite-Live nomme les Vélites dans le récit de la bataille de Trébie en 535, & au ſiége de Syracuſe en 539, & que Polybe, qui les appelle γροσφομάχοι, donne quelquefois ce nom aux troupes légères des Romains, dès la première guerre Punique; mais ce ſont de ces expreſſions peu exactes, ſouvent échappées aux meilleurs auteurs, qui prêtent aux choſes par anticipation le nom qu'elles n'eurent que dans la ſuite: Polybe ne s'y trompe pas à la bataille de Trébie, où il appelle les ſoldats légers de l'armée Romaine, non pas γροσφομάχοι, mais πεζακοντισαὶ, en latin *pedites jaculatores,* terme générique, qui convenoit dans tous les temps à l'Infanterie légère.

[a] *Lib. XXVI, cap. 4.*
[b] *L. II, c. 3.*
[c] *L. IV, c. 7.*
*L. XXI, c. 56.*
*Lib. XXIV, c. 34.*
*L. III, p. 225.*

Valtrinus ſuppoſe qu'il y avoit dès auparavant des *Vélites* dans les légions, que ceux de Capoue ne furent qu'une nouvelle eſpèce établie pour combattre parmi les Cavaliers, & que ces deux ſortes de *Vélites,* les uns Fantaſſins, les autres attachés aux Cavaliers, ſubſiſtèrent dans la ſuite. Ce qui lui a fait ſuppoſer des *Vélites* avant le ſiége de Capoue, c'eſt qu'il a mal entendu ces mots de Tite-Live dans la deſcription de leurs javelots: *ſeptena jacula quaternos longa pedes data, præfixa ferro, quale haſtis Velitaribus ineſt;* ce qui ne ſignifie pas, comme l'entend Valtrinus, que le fer de ces javelots reſſembloit au fer des *haſtes,* dont étoient déjà auparavant armés les *Vélites,* mais au fer des *haſtes* que portoient, du temps de Tite-Live, les gladiateurs nommés *Vélites;* car il n'y avoit plus alors de

*De milit. Rom. l. III, c. 3.*
*Lib. XXVI, cap. 4.*

*Vélites* dans les légions, & ce nom étoit resté à une espèce
*In Ibin. v. 46.* de gladiateurs dont parle Ovide dans ces vers,

*Utque petit primò plenum flaventis arenæ*
*Nondum calfacti Velitis hasta solum.*

Il se trompe encore, quand il dit qu'il y a eu depuis le siége de Capoue deux sortes de *Vélites:* il n'y en avoit qu'une seule espèce, c'étoit l'Infanterie légère; leur fonction étoit de combattre à pied, comme avoient fait les *Roraires* & les *Accenses,* dont ils ne différoient que par leur armure, & parce qu'ils n'étoient pas divisés comme eux en compagnie, ni rangés derrière les Triaires. Ils pouvoient bien quelquefois monter en croupe derrière les Cavaliers; mais ces occasions doivent avoir été fort rares, & je ne me souviens point d'en avoir lû aucun exemple dans les auteurs depuis le siége de Capoue.

Il étoit bien plus ordinaire de les mêler entre la cavalerie, dont ils accompagnoient les mouvemens par leur légèreté. On
*Sall. Jug.* en voit de cette espèce dans l'armée de Metellus en Numidie: & depuis même l'extinction des Vélites, les fantassins légionnaires, que César avoit dressés à cette façon de combattre, donnèrent tant de supériorité à sa Cavalerie sur celle de Pompée,
*Cæs. Bel. civ. l. III, c. 84.* quoique beaucoup plus nombreuse, que mille chevaux de César, même en plaine, tenoient tête à sept mille autres de l'armée de Pompée. Il s'étoit avisé de cet expédient dans la
*Bel. Gal. lib. VIII, c. 19.* guerre des Gaules, & s'en étoit bien trouvé en plusieurs batailles. Ce grand Capitaine, attentif à profiter de toutes les pratiques
*Ibid. l. I, c. 48.* utiles de ses ennemis, avoit observé qu'Arioviste, roi des Germains, avoit dans son armée six mille cavaliers soûtenus d'autant de fantassins très-braves & très-légers, qui dans les marches forcées & dans les retraites précipitées, s'attachoient aux crins des chevaux & couroient avec eux. Il ne lui en fallut pas davantage pour former une pareille Infanterie dont il tira beaucoup de service. Cette espèce de soldats étoit ancienne chez les Gaulois, les Germains & les Numides. Tite-Live dit des Gaulois, qu'ils jetoient entre leurs cavaliers quelques sagittaires & quelques fantassins légèrement armés.

Tacite assûre la même chose des Germains: *Misti prœliantur, aptâ & congruente ad equestrem pugnam velocitate peditum;* & l'auteur de la guerre d'Afrique rapporte que les fantassins Numides, joints aux cavaliers, accouroient & fuyoient aussi vîte que les chevaux. *De mor. Germ.* *Cap. 69.*

Végèce recommande cette coûtume, comme autrefois en usage chez les Romains: « Si on n'est pas aussi fort que l'ennemi en cavalerie, dit-il, il faut, à l'exemple des Anciens, l'entre- « mêler de fantassins très-lestes, armés de boucliers légers, & « dressés à cette espèce de service; on les nommoit autrefois « *Vélites:* après cela, quand la cavalerie ennemie seroit très- « forte, elle n'auroit pas beau jeu contre vos deux armes mêlées; « ç'a été la seule ressource de tous les anciens Généraux, qui « suppléoient ainsi au défaut de la cavalerie, en formant de jeunes « gens bien dispos à courir légèrement & à marcher dans l'es- « cadron, chacun entre deux chevaux, avec des boucliers légers, « des épées & des armes de jet. » *L. III, c. 16. Trad. de M. de Sigrais.*

Cet usage fut fréquent, sur-tout depuis César; mais celui dont parle ensuite le même Végèce, est au moins fort équivoque; c'étoit de mettre les *Vélites* à cheval: voici ce que dit cet auteur, en parlant de la manière de combattre les éléphans. « On se servoit, dit-il, principalement des *Vélites;* c'étoient de jeunes gens armés à la légère, extrêmement agiles « & fort adroits à lancer de cheval des armes de jet: ils vol- « tigeoient autour des éléphans, & les tuoient avec des épieux « ou de grands javelots. » On voit ici des *Vélites,* non pas en croupe derrière des cavaliers, mais seuls sur un cheval, & formant une cavalerie légère. Je ne sais si je me trompe, mais je crois reconnoître en cet endroit un passage d'Appien, où Végèce a cru voir des *Vélites* à cheval lorsqu'en effet ils combattent à pied: Appien racontant le combat de Scipion contre Annibal, en Afrique, dit que les chevaux des Italiens n'étant pas accoûtumés à la vûe & à l'odeur des éléphans, le Général Romain plaça à côté de chaque cavalier, παρ' ἕκαστον τῶν ἱππέων, un fantassin servant, ὑπηρέτης, armé de plusieurs javelots pour écarter ces animaux. *L. III, c. 24.* *In Pun.*

Quoi qu'il en soit, je ne vois point de *Vélites* cavaliers dans l'ancienne milice Romaine; & dans la nouvelle, c'est-à-dire depuis Marius, la cavalerie légère ne porta jamais le nom de *Vélites*. & ne leur ressembloit que par la légèreté de l'armure, qui d'ailleurs étoit différente.

Celle des *Vélites* dans leur institution étoit, comme je l'ai déjà dit, une petite rondache, un casque léger, une épée & sept javelots. Il y a apparence que comme on ne les employa plus ensuite à monter en croupe, & que non seulement ils servoient pour les escarmouches, mais que quelquefois même ils combattoient de pied ferme & joignoient l'ennemi, on
*Tit. Liv. lib. XXXVIII, c. 20.* changea aussi leur armure. Vingt ans après leur établissement on leur voit un bouclier de trois pieds de diamètre, & des *hastes* de jet dont le nombre n'est plus marqué: en voici la description telle que la donne Tite-Live, dans l'histoire de la guerre contre les Gaulois d'Asie; *Hic miles tripedalem parmam habet, & in dextrâ hastas quibus eminus utitur; gladio hispaniensi est cinctus; quòd si pede collato pugnandum est, translatis in lævam hastis, stringit gladium.* Aussi avoient-ils l'épée espagnole,
*T. L. l. XXII, c. 46.* qui étoit courte & frappoit de pointe; *brevitate habiles & cum mucronibus.* Ils faisoient usage de leurs épées dans les combats où l'infanterie pesamment armée n'étoit pas employée. Scipion, dans la guerre d'Espagne, ayant attiré les Espagnols dans une plaine environnée de montagnes, envoie sur eux ses *Vélites,* qui après avoir lancé leurs traits, chargent l'épée à la main:
*Lib. XXIII, c. 33.* *Velites primò missilibus territavere; deinde emissis levibus telis quæ irritare magis quàm decernere pugnam poterant, gladios nudant*
*Declar. or. c. 271.* *& collato pede res cæpta geri est.* Cicéron leur donne des *hastes* attachées d'une courroie dont on se servoit pour les retirer, *hastæ amentatæ;* mais je crois que les *Vélites* dont il parle en cet endroit sont ces gladiateurs, ainsi appelés de son temps, dont j'ai déjà dit un mot.

*L. VI, p. 468.* Polybe s'accorde à peu près avec Tite-Live en parlant de l'armure des *Vélites:* « Ils ont, dit-il, une épée, des hastes » légères, γρόσφυς, & un bouclier rond, d'une structure solide » & d'une grandeur propre à les couvrir; il a trois pieds de diamètre;

diamètre : ils portent un bonnet de peau de loup, ou de quelque « autre matière semblable, qui sert & à les couvrir & à les distinguer ; c'est à ce bonnet que les Officiers les reconnoissent, & « remarquent s'ils sont bien ou mal. Leur *haste* a une hampe « de deux coudées de long & d'un doigt de grosseur ; la pointe « est de neuf pouces, si mince qu'au premier coup elle se recourbe, en sorte que les ennemis ne peuvent la lancer à leur « tour ; autrement elle leur serviroit également. »

Virgile qui, pour jeter plus d'intérêt dans son poëme, se plaît à faire remonter jusqu'aux temps héroïques les usages civils & militaires de sa Nation, a rassemblé plusieurs des traits qui conviennent aux *Vélites,* dans la description qu'il fait des troupes de Cæculus, fondateur de Préneste ; la voici : *Æn. l. VII, vers. 685.*

*Pars maxima glandes*
*Liventis plumbi spargit : pars spicula gestat*
*Bina manu, fulvosque lupi de pelle galeros*
*Tegmen habet capiti : vestigia nuda sinistri*
*Instituêre pedis ; crudus tegit altera pero.*

Nous voyons ici les frondeurs qui lançoient tantôt des pierres, tantôt des balles de plomb ; les *Vélites* avec leurs javelots & leurs bonnets de peau de loup. Je crois que dans les deux vers suivans il ne faut pas entendre qu'ils avoient un pied nud, l'autre couvert d'un cuir ; cette chaussure bizarre n'auroit rien de militaire : mais que par les mots *vestigia pedis* le Poëte entend toute la jambe. Nous voyons, dans les figures antiques de soldats & de gladiateurs, qu'il y en avoit qui n'avoient qu'une jambe couverte d'une bottine ; c'étoit celle que, dans leur façon de combattre, ils avançoient vers l'ennemi ; tandis que l'autre, qui restoit en arrière, demeuroit nue : le frondeur de Juste-Lipse a la jambe droite en arrière & toute nue ; l'autre, qu'il porte en avant, est couverte d'une bottine de cuir, que Virgile, Juvénal[a] & Sidonius Apollinaris[b] appellent *pero.* *L. III, dial. 1.*

J'ai parlé, dans le Mémoire précédent, du nombre de *Vélites* dans chaque légion, & j'ai conjecturé qu'ils n'avoient jamais

[a] *Sat. IV, vers. 185.*
[b] *Ep. 20, l. IV.*

dû paſſer douze cents. En effet ils ſuccédèrent aux *Roraires* & aux *Accenſes,* qui n'excédèrent pas ce nombre. Voyons maintenant le rang qu'ils tenoient dans la légion, & leur poſte dans le combat.

C'étoient les troupes de la moindre conſidération entre les légionnaires. Nous les avons vû nommer ὑπηρεταί dans Appien:
*De vit. Beat. c. 8.* Sénèque en tire une comparaiſon ingénieuſe, pour dire que dans l'ordre des biens, ceux de la fortune doivent être mis au dernier rang: *bona adventitia eo nobis loco ſint quo in caſtris auxilia & armatura levis; ſerviant iſta non imperent.*

*L. VI, p. 470.* Polybe nous apprend qu'ils n'avoient point de Capitaines particuliers, & qu'ils ne formoient point de manipules ni de centuries à part; mais qu'on les diſtribuoit également dans les autres corps. Ainſi chaque cohorte avoit ſes *Vélites,* apparemment répartis à la ſuite de chaque manipule; ce qui en donne quarante par manipule, & vingt ſous chaque centurion.

Mais ſi les *Vélites* n'étoient point diviſés par manipules ni
*L. XV, p. 698.* par centuries, que veut donc dire Polybe, lorſqu'il rapporte que Scipion, à la journée de Zama, plaça les compagnies de *Vélites* dans les intervalles des premiers manipules? τὰ δὲ διαστήματα τῶν πρώτων σημαιῶν ἀνεπλήρωσε ταῖς τῶν γροσφομάχων σπείραις. Le mot de σπεῖρα, dans Polybe, ſignifie une cohorte; or les *Vélites* n'avoient point de cohortes: il faut dire que le mot σπεῖρα n'eſt point ici dans ſa ſignification ordinaire, & qu'il
*Lib. XXX, c. 33.* veut dire troupes en général. Auſſi Tite-Live, en rendant cet endroit, n'a fait aucune attention à ce mot; il traduit, *Vias patentes inter manipulos anteſignanorum Velitibus (ea tunc levis armatura erat) complevit.*

Quoiqu'ils fuſſent dépendans des centurions des manipules,
*Lipſ. analect.* ils en étoient preſque toûjours détachés: dans la marche, ils alloient devant l'armée pour reconnoître les chemins; dans le
*Lipſ. de milit. l. V, dial. 4.* camp, ils avoient leurs tentes ſéparées dans l'eſpace qui bordoit le retranchement en dedans; & pendant la nuit, quand l'ennemi étoit en préſence, ils faiſoient la garde hors du camp, d'où ils
*Caton, dans Feſtus;* in *Procubitores.* étoient auſſi appelés *Procubitores:* dans la bataille, ils étoient répandus confuſément à la tête de l'armée, pour engager l'action;

c'étoit leur poste ordinaire: *ante signa modico intervallo Velites eunt*, dit Tite-Live, en parlant de la bataille du mont Olympe contre les Gaulois d'Asie: & en mille autres endroits on les voit d'abord paroître à la tête, puis après qu'ils ont lancé leurs *hastes* légères, se retirer au travers de l'armée, dont ils gagnent la queue. Quelquefois pour une raison particulière, comme à la journée de Zama, on les plaçoit dans les intervalles des premiers manipules; on les jetoit même quelquefois sur les ailes, selon Végèce[a]: c'est la place que leur donne Appien[b], dans la bataille de Cannes; en quoi pourtant il ne s'accorde pas avec Polybe. Mais en quelque place qu'ils fussent, ils avançoient à la tête & commençoient le combat au signal donné. Polybe le marque expressément, en racontant une bataille contre les Gaulois; & Tacite dit la même chose des *Vélites* des Germains, *quos ex omni juventute delectos ante aciem locant*.

*L. XXXVIII, c. 21.*

*Tit. Liv. lib. XXX, c. 33.*

[a] *L. I, c. 20.*
[b] *In Annib.*

*L. III, p. 263.*

*L. II, p. 117.*

*De mor. Germ.*

Leur façon de combattre leur fit, selon quelques-uns, donner le nom de *Vélites;* car l'étymologie de ce mot est fort incertaine. Il semble que Festus le dérive de *Velati;* j'en ai parlé sur l'article des *Accenses;* cette étymologie me paroît froide & absurde: ailleurs le même Festus fait venir ce mot de *volites id est volantes;* & Végèce dit la même chose, *expeditos Velites quasi volitantes nominabant:* mais Stewechius prétend que ce passage est interpolé, & que cette explication ne se trouve pas dans les manuscrits. Isidore fait venir ce nom ou du mot *volitatio*, comme les auteurs déjà cités, ou d'un peuple d'Étrurie nommé, dit-il, *Veletes.* Pline met dans la huitième région, qui avoit fait partie de l'ancienne Étrurie, un peuple qu'il nomme *Véliates;* mais quel rapport ce peuple peut-il avoir avec les *Vélites!*

*In Velati.*

*In Advelitatio.*

*L. III, c. 16.*

*L. III, c. 15.*

Laissons-là ces étymologies forcées; on connoît les mots dérivés du mot *veles* bien mieux qu'on ne sait son origine; *velitari verbis* est une expression élégante, familière à Plaute[a] & à Cicéron[b]. Ce mot & cette métaphore avoient dans Plaute la grace de la nouveauté, puisqu'il vivoit du temps du siége de Capoue & de l'institution des *Vélites.* Cicéron appelle agréablement, dans une de ses lettres, *scurram velitem*, un plaisant

[a] *Asin. Act. II, sc. 2. Menech. act. V, sc. 2.*
[b] *Pro Quint. c. 22.*

*Ad fam. l. IX, ep. 20.*

qui agace les autres, aux risques d'être relancé à son tour.

Ces trois sortes de troupes légères, qui firent partie de la légion, savoir les *Hastats,* les *Roraires* & *Accenses,* & les *Vélites* eurent un nom commun, celui de *Férentaires, Ferentarii.* Varron dit que les *Accenses* étoient ainsi appelés parce qu'ils se servoient d'armes de jet & non pas d'armes de main, *iis armis quæ ferrentur non tenerentur.* Nonius les définit des gens armés à la légère, qui courant légèrement, sans être embarrassés de leurs armes, portoient aux soldats, dans le combat, ce dont ils pouvoient avoir besoin; ce qui a fait croire à quelques-uns, qu'on appeloit ainsi ceux qui portoient aux soldats, en bataille, tantôt à boire, tantôt d'autres armes à la place des leurs quand elles étoient rompues: c'est peut-être sur cette notion que Plaute, qui aime à se servir de métaphores militaires, appelle *amicus ferentarius* un ami réel, de qui on peut espérer, dans le besoin, un prompt secours. Festus dit que c'étoient des auxiliaires ainsi nommés, *à ferendo auxilio,* ou des frondeurs, en un mot des soldats légèrement armés. Salluste, par affectation d'antiquité, car il n'y en avoit plus de son temps, nomme ainsi les troupes légères des deux armées dans la bataille contre Catilina. Végèce les décrit comme j'ai représenté les troupes légères: « Les Anciens, dit-il, avoient une infanterie légèrement armée, » les frondeurs & les *Férentaires,* qu'on plaçoit principalement » sur les ailes, & qui commençoient le combat: cette milice, » qui n'étoit point nombreuse, se composoit de gens très-lestes, » qu'on prenoit un soin particulier à exercer; & lorsqu'ils étoient » poussés, ils s'écouloient par les intervalles des légions, & le corps de bataille n'en étoit point ébranlé ». Ce même auteur, dans l'arrangement de son ordre de bataille, où je ne vois que beaucoup de confusion, & où la troisième, quatrième & cinquième lignes sont formées de troupes légères, met à la troisième ligne les sagittaires & les lanceurs de javelots, qu'on appeloit, dit-il, autrefois *Férentaires:* il les nomme aussi en plusieurs autres endroits, & toûjours entre l'infanterie légèrement armée. Varron en met dans la cavalerie: *Ferentarii equites hi dicti qui ea modò habebant arma quæ ferrentur ut jaculum.*

*De vit. popul. Rom. lib. III, apud Nonium,* in Accensi.

*In Ferentarii.*

*In Trinummo, act. II, sc. 4.*

*In Ferentarii.*

*Bel. Cat. c. 60.*

*L. I, c. 20; traduct. de M. Sigrais.*

*L. III, c. 14.*

*Lib. II, cap. 15, &c.*

*L. L. lib. VI, cap. 3.*

Il ajoûte qu'il a vû de ces cavaliers représentés en peinture dans un ancien temple d'Esculape, avec leur nom écrit dans le tableau, *Ferentarii*. C'étoient ceux que les Grecs appeloient ἀκροβολισταὶ ἱππεῖς; mais ils n'étoient pas de la cavalerie légionnaire, c'étoient des auxiliaires.

Ces troupes légères avoient fait partie de la légion jusqu'à Marius, celui-ci les en retrancha, & augmenta en leur place les troupes pesamment armées. Les *Vélites* disparurent alors avec les *Hastats, Princes* & *Triaires;* la légion fut composée de cohortes de même espèce, & tous les légionnaires furent armés du *pilum* ou gros javelot. Les Romains ayant alors, dans leur empire, des Nations distinguées par l'agilité du corps, tels que les Maures, les Crétois, les Baléares, on les chargea de cette espèce de service, & on réserva les Romains pour les troupes pesamment armées. *Schel. in Hygin. prolég.*

Ces soldats étrangers avoient leurs Préfets & leurs cohortes; & c'est d'eux qu'il faut entendre tout ce qui est dit des légèrement armés depuis Marius: aussi sont-ils toûjours opposés aux légionnaires. L'historien de la guerre d'Espagne dit que dans une rencontre il périt trois cents vingt-quatre hommes de troupes légères, & cent trente-huit légionnaires: Tacite, *legionarius frequens ordinibus, levi cum armatura conglobatus*. Les Grecs appellent toûjours, depuis Marius, les soldats légionnaires ὁπλῖται, qui signifie proprement soldats pesamment armés, & les armés à la légère ψιλοί. Un seul passage de Tite-Live suffiroit pour prouver que les *Vélites* ne subsistoient plus de son temps dans les armées; en parlant de la bataille de Zama, il dit que Scipion plaça entre les premiers manipules les *Vélites,* qui faisoient alors les troupes légères; *vias patentes inter manipulos antesignanorum Velitibus, ea tunc levis armatura erat, complevit.* Ce nom n'étoit plus donné qu'aux gladiateurs dont parle Ovide, que j'ai déjà cité. Les *Vélites* ne sont point nommés dans les Commentaires de César; & quand il veut faire exécuter quelqu'une de ces expéditions légères, auxquelles on auroit, avant Marius, employé les *Vélites,* comme s'emparer d'une hauteur, en débusquer les ennemis, combattre entre les cavaliers, il prend dans les cohortes

*Cap. 24.*

*Lib. XXX c. 35.*

de ſes légions les ſoldats les plus alertes, qu'il appelle *expediti.* On en voit pluſieurs exemples dans la guerre des Gaules, & au livre troiſième de la guerre civile, il parle de cet uſage comme ordinaire à César: *Superius tamen inſtitutum in equitibus, quod demonſtravimus, ſervabat, ut quoniam numero multis partibus erat inferior, adoleſcentes atque expeditos ex anteſignanis electos milites ad pernicitatem armis inter equites prœliari juberet, qui quotidiana conſuetudine uſum quoque ejus generis prœliorum perciperent.*

Cap. 84.

Dans l'ordre de bataille adreſſé à Arrien par l'empereur Hadrien, on voit des lanceurs de javelots, ἀκοντισαὶ; ils ſont hors de la légion. Les *Pſiles* du bas empire ſont nommés preſque par-tout *Auxilia*, parce que c'étoient des étrangers auxiliaires.

Cependant dans les derniers temps, où la milice étoit tout-à-fait altérée, il ſemble que les troupes légères rentrèrent dans la légion: Végèce en parle comme faiſant un des corps de ſa légion: de plus, entre les principaux ſoldats qui faiſoient la tête des cohortes, & qui étoient exempts des travaux militaires, il met *armaturas duplares*, c'eſt-à-dire les ſoldats légèrement armés, qui par leurs ſervices avoient mérité double ration: il appelle quelquefois ces troupes légères *Exculcatores,* qu'on voit auſſi dans la Notice. Ammien les nomme *Proculcatores;* les auteurs Grecs du bas empire σκούλκας & σκουλκάτωρας. Les uns dérivent ces mots, par corruption, de *excurſare,* parce que c'étoient des coureurs qui battoient l'eſtrade; d'autres les font venir du mot *exculcare,* dit, dans la baſſe latinité, pour *emittere,* parce qu'ils lançoient des javelots; du Cange, dans ſon Gloſſaire, du mot barbare *culcare,* coucher, parce qu'ils couchoient dehors, c'eſt-à-dire qu'ils veilloient la nuit hors du camp; ἐξκουλκάτωρες, ἤγουν βιγλεύοντες, dit Léon dans ſa Tactique. Mais ſuppoſé même que les troupes légères ſoient alors rentrées dans la légion, elles ne reprirent pas le nom de *Vélites;* & ſi ce mot ſe trouve dans Appulée, dans Ammien & dans le panégyriſte de Théodoſe, c'eſt un nom ancien qu'ils emploient, & je n'oſerois en conclurre que ce nom fut rentré dans l'uſage militaire.

L. II, c. 15.

L. II, c. 7.

L. II, c. 15 & 17.

Turn. adv. lib. XXIV, c. 12.

In collocare.

C. 12, ſ. 56.

Dans la décadence de la diſcipline, le nombre des troupes légères ſe multiplia beaucoup, auſſi-bien que celui de la cavalerie,

comme je l'ai obſervé ailleurs; la milice des Romains, ainſi que leur Littérature, perdit peu à peu ce qu'elle avoit de nerf & de force, & tomba dans la barbarie en paſſant par le léger & le frivole. Sur les ſix lignes dont eſt formé l'ordre de bataille de Végèce, il y en a trois de ſoldats légèrement armés. *L. III, c. 14.*

Je paſſe à la ſeconde partie de ce Mémoire, où je me propoſe de ſéparer des troupes légères des légions quelques autres ſortes de troupes qu'on a confondues avec elles. 1.° Le mot de *levis armatura* fait une équivoque dans les auteurs Latins: long-temps avant Marius, & même avant l'établiſſement des *Vélites,* il y avoit, dans l'armée Romaine, deux ſortes de ſoldats armés à la légère; les étrangers, qui lançoient des flèches & des pierres, & les *Roraires* & *Accenſes.* Pendant la ſeconde guerre punique, après la bataille de Traſimène, le roi Hiéron envoie aux Romains des renforts de troupes légères; il leur fait dire, par ſes députés, qu'il ſavoit que la République n'employoit, dans ſa cavalerie & dans ſon infanterie peſamment armée, que des Romains & des Latins; mais qu'il avoit vû lui-même, dans le camp Romain, des étrangers qui ſervoient de troupes légères; & qu'en conſéquence il leur envoyoit mille ſagittaires & frondeurs, propres à combattre les Baléares, les Maures & les autres Nations ennemies qui ſe ſervoient d'armes de jet *(b).* Les Romains reçoivent ces troupes & les emploient. *T. L. l. XXII, c. 37.*

Cette diſtinction de légionnaires & d'étrangers armés à la légère ſubſiſta après l'inſtitution des *Vélites,* que Tite-Live ſépare très-ſouvent de ce qu'il appelle *levis armatura:* entre une infinité de paſſages que je pourrois citer, en voici un ſans replique: *Ipſe* (c'eſt le conſul P. Licinius qui va chercher Perſée) *Velitibus ad firmanda levium armorum auxilia adjectis ad tumulum præcedit.* *Lib. XLII, c. 65.*

C'eſt de-là que Valtrinus a conclu que les *Vélites* étoient peſamment armés; il ſe trompe: il y avoit pluſieurs ſortes de troupes plus légères les unes que les autres, & les *Vélites* étoient *De milit. Rom. l. III, c. 3 & c. 12.*

*(b) Milite atque equite ſcire, niſi Romano Latinique nominis, non uti populum Romanum: levium armorum auxilia etiam externa vidiſſe in caſtris Romanis. Itaque miſiſſe mille ſagittariorum ac funditorum aptam manum, adverſus Baleares ac Mauros, pugnaceſque alias miſſili telo gentes.*

les moins légèrement armés, ayant non pas simplement des frondes ou des flèches, mais des hastes, des épées, des boucliers & des casques. Valtrinus tire une autre raison du cens de Servius, où, selon Denys d'Halicarnasse, la quatrième classe avoit le bouclier, la haste & l'épée: or c'étoient-là, dit-il, les *Vélites;* car la cinquième classe ne fournissoit que des coureurs armés seulement de traits & de frondes, & qui étoient hors de la légion. Valtrinus fait plusieurs fautes dans l'explication de cet endroit de Denys: 1.° il parle de *Vélites* long-temps avant qu'il fussent connus; c'est une erreur que j'ai déjà relevée. 2.° Les troupes légères de ce temps-là ne furent pas tirées de la quatrième classe, mais uniquement de la cinquième; la preuve en est que Denys donne à la quatrième classe le grand bouclier, θυρεός, qui ne fut jamais celui des troupes légères. Il est vrai que Tite-Live ne donne à cette classe que la haste & le javelot léger, *verutum;* mais, comme M. Crévier le remarque fort bien sur cet endroit, il est bien plus sûr de s'en rapporter ici à Denys d'Halicarnasse: on ne peut croire qu'il y eût deux classes très-nombreuses affectées aux troupes légères; & peut-être au lieu de *verutum,* dans Tite-Live, doit-on lire ici *scutum.* 3.° Les troupes légères de ce temps-là, c'est-à-dire les *Roraires* & les *Accenses,* ou peut-être les *Hastats,* qui n'étoient pas encore pesamment armés, n'étoient pas hors de la légion; ils en faisoient partie, comme on ne peut en douter par les preuves que j'en ai rapportées: & les mots ἔξω τάξεως στρατεύεσθαι, dont se sert Denys au quatrième livre, & ceux-ci, οὔτοι τάξιν οὐκ εἶχον ἐν φάλαγγι, ἀλλὰ ψιλοὶ καὶ κοῦφοι συνεστρατεύοντο τοῖς ὁπλίταις, qu'il emploie pour dire la même chose au livre septième, ne signifient pas que ces troupes n'étoient pas légionnaires; mais que dans la bataille elles combattoient hors de rang, à la tête de l'armée, & détachées de l'infanterie pesamment armée, comme je l'ai expliqué. J'ai déjà remarqué que toute cette façon d'armure, établie par Servius, ne subsista pas toûjours; nous la voyons changée du temps de Polybe, sans savoir précisément quand elle changea: il ne resta de différence, entre les troupes pesamment armées, que celle de la cotte de maille que portoient ceux de la première classe,

*Lib. IV.*

*L. I, c. 43.*

classe, au lieu que les soldats tirés des autres n'avoient qu'un plastron.

Il est donc certain que le mot *levis armatura*, avant Marius, étoit un terme équivoque, qui s'est dit quelquefois des légionnaires armés à la légère, mais plus souvent encore des troupes légères fournies par des Nations habiles à manier la fronde & à lancer des flèches ou de légers javelots; & que depuis Marius ce mot n'a plus signifié que ces derniers, parce qu'il n'y avoit plus, dans la légion, de soldats armés à la légère.

Il a pourtant pris fantaisie à quelques Savans d'en former des légions entières, & c'est ainsi qu'ils veulent entendre le mot *expeditæ legiones*, qui se trouve souvent dans César; mais il est évident que ce terme signifie seulement des légions qui marchent sans bagage, pour faire plus de diligence; il ne faudroit pour le prouver que ce passage de César: *Nam quòd hostis appropinquabat, consuetudine sua Cæsar sex legiones expeditas ducebat: post eas totius exercitûs impedimenta collocabat. Inde duæ legiones, quæ proximè conscriptæ erant, totum agmen claudebant præsidioque impedimentis erant. Expeditæ*, c'est-à-dire *sine impedimentis*.

*Schol. in Hygin. p. 36.*

*Bel. Gal. l. II.*

2.° Saumaise a prétendu que les troupes légères s'appeloient, du temps de Varron, *Antesignani* & *Principes*. Pour leur donner ce dernier nom, il se fonde sur le passage de Varron, que j'ai expliqué dans le Mémoire precédent, *Principes qui à principio gladiis*. Je crois avoir donné le vrai sens de ce passage, & il ne reste plus aucun lieu de dire que les troupes légères aient jamais porté le nom de *Principes*.

*De re milit. Rom. cap. 1 & 16.*

Le nom d'*Antesignani* paroît d'abord un peu mieux appuyé. Saumaise avoue qu'avant Marius, les *Vélites* ne portoient pas le nom d'*Antesignani*, puisque Tite-Live les distingue clairement à la bataille de Zama. Ce mot, dit Saumaise, signifioit alors les *Hastats* & les *Princes* rangés avant l'aigle de la légion; mais dans la nouvelle milice, les troupes légères, qui tenoient la place des anciens *Vélites*, étoient selon lui, appelées *Antesignani*. Il cite en preuve deux vers de Varron, conservés par Nonius; les voici:

*Lib. XXX, c. 33.*

*De re milit. Rom. c. 4, 6 & 18.*

Nonius, in verbo Antesignanorum.

*Quem sequuntur cum rotundis milites leves parmis,*
*Antesignani quadratis multisignibus tecti.*

Il prétend que, dans ces vers, *Antesignani* est une épithète ajoûtée à *Velites*, pour les distinguer des *Vélites* gladiateurs.

Bel. civ. l. I, c. 43, & l. III, c. 84.

Il s'appuie encore de plusieurs citations des commentaires de César, où ce nom est donné à de jeunes gens alertes, propres à devancer l'armée ou à combattre entre les cavaliers : il convient qu'après Auguste, il n'est plus parlé d'*Antesignani* comme de troupes légères. Saumaise paroît avoir eu fort à cœur cette conjecture ; il la répète en vingt endroits de son ouvrage.

Elle n'en est pas plus vraie ; jamais le mot *Antesignani* ne désigne les troupes légères : les deux vers de Varron cités par Saumaise, prouvent précisément le contraire de son sentiment ; il est clair qu'il y est question de deux espèces de soldats, 1.° de soldats légers, qui portoient des boucliers ronds, *cum rotundis milites leves parmis ;* 2.° d'autres soldats nommés *Antesignani*, dont les boucliers étoient quarrés & ornés de figures diverses, *quadratis multisignibus tecti.* Je ne vois pas que ces mots puissent recevoir une autre explication ; *quadratis* se rapporte à *parmis*, qui précède, & rien ne montre plus de distinction que ces deux formes de boucliers opposées, *milites leves cum rotundis parmis, Antesignani tecti quadratis.*

Pour détruire les autres preuves qu'il tire des passages de César, il faut d'abord constater en quelle place se mettoient les enseignes dans l'ordre de bataille ; on saura alors à quels soldats convenoit le nom d'*Antesignani.* Il y avoit plusieurs sortes d'enseignes ; l'aigle, qui étoit pour toute la légion, & les enseignes particulières aux cohortes & aux manipules ; si chaque centurie, qui étoit la moitié du manipule, avoit une enseigne propre, c'est une discussion que je puis épargner ici, & renvoyer à un autre Mémoire.

L'aigle fut toûjours sous la garde du primipile ; c'étoit, dans l'ancienne milice, le premier Capitaine du premier manipule des Triaires ; & comme ceux-ci faisoient la troisième ligne dans la marche & dans la bataille, l'aigle de la légion fut toûjours

alors dans la troisième ligne, derrière les *Hastats* & les *Princes*. Dans la milice nouvelle, depuis Marius, le Primipile étoit le premier Capitaine de la première cohorte; ainsi l'aigle étoit toûjours à la tête & dans les premiers rangs de la légion.

Pour les enseignes particulières des cohortes & des manipules, voici ce qui me paroît résulter de quantité de passages des anciens combinés ensemble. Dans l'ancienne milice, aussi-bien que dans la nouvelle, les enseignes étoient dans la marche, à la tête des corps : *Dictator signa ferri, ac sequi armatos jubet*, dit Tite-Live[a]; & Tacite[b] parlant de l'empressement des soldats de Valens pour joindre l'armée de Cæcina, s'exprime ainsi : *Nolle requiem, non expectare ducem, anteire signa, urgere signiferos.* Il est inutile de multiplier ici les citations; ce point n'est pas contredit.

[a] *L. x, c. 5.*
[b] *Hist. l. II.*

Mais dans la bataille, comme ce fut toûjours une extrême honte de perdre ses enseignes, pour être plus en sûreté, voici comment elles étoient placées. Dans l'ancienne milice, les *Hastats*, qui faisoient la tête, étoient rangés avant leurs enseignes, & leur servoient de défense; celles des Princes & des Triaires étoient au premier rang de chacun de ces deux corps: cet arrangement a besoin de preuves. Dans un combat contre les Toscans, la tête de l'armée Romaine est d'abord taillée en pièces; & afin que les enseignes ne demeurent pas sans défense, on fait avancer la seconde ligne à la place de la première : *Cadunt Antesignani, & ne nudentur propugnatoribus signa, fit ex secundâ prima acies ;* ce sont les *Princes* qui passent devant les enseignes, & qui prennent la place des *Hastats*. Dans une autre bataille, Tite-Live dit que les *Hastats* & les *Princes* furent d'abord battus, qu'il y eut un grand carnage & devant & derrière les enseignes, & qu'enfin les Triaires rétablirent le combat: *Cæsos Hastatos Principesque, stragem & ante signa & post signa factam, Triarios postremò rem restituisse.* En cet endroit le second membre de la phrase est un développement du premier; on voit distinctement les trois lignes, les *Hastats* avant les enseignes, les Princes derrière; ces deux lignes sont culbutées; & les Triaires, qui sont la troisième,

*T. L. lib. IX, c. 39.*

*L. VIII, c. 11.*

reprennent l'avantage. Ici Saumaise censure mal-à-propos Tite-Live: si le corps qui suivoit les enseignes a été défait, dit-il, comment les Triaires ne l'ont-ils pas été; car ils étoient derrière les enseignes? La réponse est aisée; les *Hastats,* qui précédoient toutes les Enseignes, s'appeloient *Antesignani;* & les *Princes,* qui suivoient immédiatement les deux rangs d'enseignes, celles des *Hastats* & les leurs, étoient *post signa;* je les appellerois *postsignani,* mais je ne trouve ce mot que dans Ammien-Marcellin. Les *Princes* étoient le premier corps derrière les enseignes, & c'est celui dont parle Tite-Live. A la bataille de Trasimène, il énonce ainsi le desordre de l'armée: *Nova de integro pugna exorta est; non illa ordinata per Principes Hastatosque ac Triarios, nec ut pro signis Antesignanus, post signa alia pugnaret acies.* « L'armée n'étoit plus » rangée par *Princes, Hastats, Triaires;* il n'y avoit plus une » partie des combattans devant les enseignes, une autre partie derrière. » Le seul Tite-Live me fourniroit encore bien des preuves que les *Hastats* seuls portoient alors le nom d'*Antesignani,* & non pas, comme le veut Saumaise, les *Hastats* & les *Princes,* qui avoient en commun un autre nom, celui d'*Antepilani,* parce que, comme je l'ai dit ailleurs, ces deux corps précédoient les Triaires, *Pilanos.* Dans un si grand nombre de passages, je n'en trouve aucun contraire à mon opinion, qui est, à peu de chose près, celle de Juste-Lipse.

*Lib. XVIII, c. 20.*

*L. XXII, c. 5.*

*De re milit. Rom. c. 1 & 7.*

Mais ce n'est pas celle de Schelius, dont je fais d'ailleurs grand cas, & que je mets au dessus de tous les modernes qui ont traité de la milice Romaine. Ce savant homme soûtient que, dans l'ancienne milice aussi-bien que dans la nouvelle, dans la bataille comme dans la marche, les enseignes étoient toûjours à la tête des corps. On voit, dit-il, des troupes nommées *Antesignani* dans la marche, où elles suivoient pourtant les enseignes; pourquoi, dans la bataille, n'auroit-on pas donné le même nom aux premiers rangs, quoiqu'ils fussent à la suite? Ce nom ne signifie que les soldats de la tête, sans nul égard aux enseignes, *primi subsignanorum,* comme on appelle *antecursores* les premiers coureurs, *antecambulones* les premiers qui

*In Hygin.*

marchent. Je réponds ici à Schelius, malgré ces parités, qui ne concluent rien, qu'à la vérité, dans la marche où les enseignes avoient la tête, on ne laissoit pas d'appeler les premiers rangs *Antesignani;* nous en avons un exemple dans Tite-Live, où la tête d'une armée en marche est décrite par ces mots, *Velites Antesignanique & qui primi agminis erant;* mais que ce nom étoit resté improprement aux premiers rangs, même dans la marche, parce qu'il leur étoit propre dans l'ordre de bataille. *Lib. XXVII, c. 18.*

Voyons maintenant quelle place occupoient les enseignes dans la nouvelle milice depuis Marius, & jugeons par-là de ce qu'on appeloit alors *Antesignani.* Il n'y avoit plus de division de *Hastats, Princes, Triaires;* chaque cohorte étoit toute entière d'une même espèce de soldats, & placée toute entière dans la même ligne. La première cohorte de chaque légion avoit l'aigle, chaque cohorte & chaque centurie son enseigne: comme les centuries étoient d'ordinaire sur huit de hauteur, je crois qu'alors l'aigle & les enseignes n'étoient pas au premier rang, mais que, pour être moins exposées, elles étoient au second ou au troisième, peut-être même au quatrième; & que les rangs qui précédoient les Enseignes, s'appeloient *Antesignani;* c'étoient les meilleurs soldats de l'armée que Marius avoit fait passer de la queue à la tête; de plus, ceux de la première classe, distingués des autres par leurs cottes de maille, étoient dans ces premiers rangs: ce sont ceux que les auteurs Grecs appellent προμάχους τῶν σημείων ou προτάκτους. Plutarque, dans le récit de la bataille de Bédriac, dit que les soldats d'Othon enlevèrent une aigle aux ennemis, après avoir tué presque tous ceux qui combattoient devant: τὸν ἀετὸν ἀφείλοντο, πάντας ὁμοῦ τι τοὺς προμάχους ἀποκτείναντες. C'est ce que Tacite dit en ces termes: *Primani stratis una & vicesimanorum principiis aquilam abstulere.* Tous les passages de César, dont Saumaise s'autorise pour avancer que les *Antesignani* étoient des troupes légères, se doivent entendre de ces soldats de la tête. Dans la guerre contre Afranius, César détache de son armée les troupes de la tête d'une légion, *unius legionis* *In Othon.* *Hist. l. II.* *Bel. civ. l. I, c. 43.*

*Antesignanos*, & leur fait prendre les devants pour s'emparer d'une éminence; c'étoient des troupes pesamment armées, puisque les soldats d'Afranius les attaquant par escarmouches, à la façon des troupes légères, César remarque que ceux qu'il avoit envoyés, n'étoient pas faits à cette sorte de combat, mais qu'ils étoient dressés à garder leurs rangs, à ne point s'écarter de leurs enseignes, à rester fermes dans leur poste; aussi le desordre qui se met parmi eux, passe dans la legion entière : *itaque perturbatis Antesignanis legio locum non tenuit.* Tout cela n'appartient qu'aux troupes pesamment armées; les troupes légères étoient accoûtumées à voltiger, & leur fuite n'avoit rien d'extraordinaire ni d'effrayant pour les autres. Dans le siége de Marseille, César dit qu'il avoit laissé sur la flotte de Brutus, en qualité de Centurions, les plus braves des légions, choisis entre les soldats de la tête, *delectos ex omnibus legionibus fortissimos viros Antesignanos ;* caractère qui ne convient nullement aux troupes légères, les moins estimées de toute l'armée. L'endroit que j'ai déjà rapporté, où César dit qu'il avoit coûtume de choisir entre les soldats des premiers rangs, *inter Antesignanos,* de jeunes gens alertes, & qu'il leur faisoit apprendre à combattre entre les cavaliers pour fortifier sa cavalerie, ne prouve point que ce fussent des soldats armés à la légère; ce devoit être des meilleurs soldats de l'armée, puisqu'avec eux, mille cavaliers de César, en plaine, en valoient sept mille de Pompée; & si les soldats, nommés *Antesignani,* eussent été des troupes légères, César n'auroit pas eu besoin de les dresser à combattre entre des cavaliers; c'étoit un exercice qui leur étoit familier. Le mot *adolescentes,* que César emploie ici, peut faire une difficulté, parce que depuis Marius, à la tête des cohortes étoient les plus vieux soldats; mais il devoit y en avoir de jeunes parmi eux, puisque tous ceux de la première classe étoient de ce nombre; d'ailleurs le mot *adolescentes* a, chez les anciens, une certaine étendue; Censorin dit qu'ils comptoient l'adolescence depuis quinze ans jusqu'à trente : les exemples n'en sont pas rares dans les auteurs. Les *Antesignani* n'étoient donc pas des troupes légères : c'étoient les *Hastats* avant Marius;

*Bel. civ. l. 1, c. 57.*

*De die nat. c. 14.*

après lui, ce furent les premiers rangs qui précédoient les enseignes dans l'ordre de bataille.

Qu'on me permette d'ajoûter encore deux endroits de Cicéron; qui n'auroient aucun sens, si *Antesignanus* signifioit autre chose qu'un soldat de la tête, un des principaux soldats de la cohorte. Cicéron, dans la seconde Philippique, accuse Antoine d'avoir été un des plus ardens boutefeux de la guerre civile: *Vous avez*, dit-il, *signalé votre fureur dans la bataille de Pharsale, vous étiez un des soldats de la tête; fueras in acie Pharsalica Antesignanus.* Il reproche au même Antoine, en plusieurs endroits, d'avoir établi une troisième décurie de Juges, toute composée d'Officiers militaires, & même de simples soldats de la légion des Alandes: c'étoit une légion levée en Gaule, & dont le nom même étoit Gaulois, pour laquelle Antoine avoit une grande prédilection, & qu'à la honte du nom Romain, il préféroit à toutes les autres. Dans la cinquième Philippique, l'Orateur s'exprime ainsi: *Antesignanos & manipulares, & Alandas judices se constituisse dicebat; at ille legit aleatores, legit exules, legit Græcos. Antoine se vantoit de nous avoir donné pour juges des soldats de la tête des légions, & même de simples soldats, enfin jusqu'à des Alandes* (c'est-à-dire des Gaulois); c'est une gradation en diminuant. *Il a fait pis que tout cela; il nous a donné des joueurs de profession, de miserables bannis, des Grecs méprisables.*

*Cap. 71.*

*Cap. 12.*

Je parlerai ailleurs d'une autre notion du mot *Antesignani*, qui fut en usage dans les temps postérieurs; on appela ainsi les maîtres d'armes, autrement *Campiductores* ou *Campidoctores.*

Je finirai cet article par l'explication d'un endroit de Frontin, qui peut causer quelque embarras, & qui confirme mon sentiment. Sylla étoit en bataille devant Archelaüs, qui commandoit les troupes de Mithridate en Grèce, & qui avoit bordé le front de son armée de chariots armés de faux. Le général Romain, après avoir pris de sages précautions pour n'être pas enveloppé, mit son infanterie sur trois lignes; pendant que la première faisoit face à l'ennemi, il ordonna aux premiers rangs de la seconde de planter en terre, & de bien

*L. II, c. 3.*

assurer grand nombre de pieux fort serrés les uns contre les autres, en laissant sans doute des intervalles de distance en distance; quand il vit approcher les chariots, il fit retirer sa première ligne derrière cette forte palissade: *Tunc Prosignanis qui in secunda acie erant, imperavit ut densos numerososque palos firmè in terram defigerent. Prosignanis*, dit la même chose qu'*antesignanis*, & signifie la tête des cohortes de la seconde ligne, rangée avant les enseignes; ce qui s'entend parfaitement dans mon explication.

*De re milit. Rom. c. 19.*

Saumaise a encore avancé que les troupes légères commencèrent sous Auguste à prendre le nom de *Vexillaires*, & que ce sont les *Vexillarii* de Tacite. Ce qu'il débite à ce sujet est si mal appuyé & si foible, qu'il ne mérite aucune réfutation. Je parlerai ailleurs de ces Vexillaires, qui ont fort exercé les Critiques.

---

# *SEPTIÈME MÉMOIRE SUR LA LÉGION ROMAINE.*

## *De la Cohorte.*

### Par M. LE BEAU l'aîné.

DANS les deux Mémoires précédens, j'ai traité des diverses espèces de soldats qui entroient dans la légion. Je vais parler maintenant des parties dont elle étoit composée.

*Cincius Alimentus, apud Aulug. l. XVI, c. 4.*

L'infanterie de la légion se divisoit en dix cohortes, la cohorte en trois manipules, le manipule en deux centuries, & la centurie en dix décuries ou chambrées. Commençons par la cohorte.

*Art de la guerre, l. I, art. 5.*

M. le Maréchal de Puysegur observe que la cohorte répond à nos bataillons: il définit le bataillon « un nombre d'hommes » dont le pied complet est depuis cinq cents jusqu'à mille hommes, » que l'on met ensemble sur plusieurs rangs qui forment un quarré

quarré long, pour agir, se mouvoir & combattre à pied, «
comme si ce n'étoit qu'un corps. »

La cohorte Romaine faisoit la dixième partie de la légion; or celle-ci étant parvenue, par succession de temps, de trois mille à six mille hommes, comme je l'ai montré dans le second Mémoire; la cohorte, suivant la même progression, a monté de trois cents à six cents hommes.

Il est remarquable, & c'est encore une observation de M. de Puységur, que les nations les plus habiles dans l'art de la guerre, ont formé des cohortes. Il semble que ce corps soit tout-à-fait naturel; le nombre de soldats, qui le composent, est dans la proportion juste pour avoir assez de masse & de consistance, & pour garder en même temps la souplesse nécessaire à la liberté & à l'uniformité des mouvemens. Dans l'Iliade, Achille envoyant ses troupes à la suite de Patrocle, les divise en cinq corps, chacun de cinq cents hommes: Thucydide, dans la description d'une bataille donnée dans la guerre du Péloponnèse, auprès de Mantinée, dit que chaque régiment Lacédémonien, λόχος, est composé de quatre compagnies, πεντηκοστύς, chacune de quatre escouades, ἐνωμοτία; & par l'arrangement des troupes en cet endroit, on voit que chaque escouade étoit de trente-deux hommes, par conséquent chaque compagnie, quoiqu'elle portât le nom de πεντηκοστύς, *cinquantaine,* étoit pourtant de cent vingt-huit hommes, & chaque régiment de cinq cents douze: ce sont nos bataillons. Ce bataillon fameux des Lacédémoniens, nommé μόρα ou μοῖρα, étoit, selon Diodore, de cinq cents hommes.

*Ibid.*

*Lib. XVI, vers. 168.*

*L. V, c. 68.*

*Lib. XV.*

Mais jamais cette division par cohortes ne fut mieux entendue ni plus savante qu'elle l'étoit avant Marius, quand la légion étoit formée de soldats de différente espèce. Les Romains ayant alors quatre sortes de soldats, les Hastats, les Princes, les Triaires & les armés à la légère, ils auroient pû faire de chaque espèce des corps séparés; ils aimèrent mieux en former qui fussent composés des quatre espèces, afin que tous ces corps, qu'ils nommèrent *cohortes,* se ressemblassent, comme se ressembloient les diverses légions. Cette division étoit belle &

commode. Les membres d'une armée, quoique faits pour agir de concert, doivent aussi être en état d'agir séparément : or la cohorte avoit tous les avantages de la légion, excepté celui du nombre ; on pouvoit détacher la cohorte, sans altérer la proportion du reste, & sans rien troubler dans l'ordre de la bataille ; de plus, les quatre espèces réunies dans le même corps, fraternisoient ensemble ; elles se soûtenoient mutuellement avec ardeur, & cette liaison étouffoit les sentimens de jalousie d'une part, & de mépris de l'autre, que la différence d'âge, d'expérience & de considération auroit fait naître.

Il y eut toûjours dix cohortes par légion. Cicéron, dans la *Cap. 27.* quatorzième Philippique, appelle vingt cohortes ce qu'il vient de nommer deux légions. J'ai prouvé dans le second Mémoire que les légions de Sylla & celles de César, dans les guerres *Bel. civ. l. 1.* civiles, étoient de cinq mille hommes : or Appien donne *In Pomp.* cinq cents hommes aux cohortes de Sylla ; & Plutarque, dans le récit de la bataille de Pharsale, ayant dit que César avoit placé six cohortes en réserve, dit ensuite que ces trois mille hommes fondirent sur la cavalerie de Pompée.

*Æn. l. 11.* Je ne suis point arrêté ni par l'autorité de Servius, ni par *Orig. l. IX, c. 3.* celle d'Isidore qui, mettant dans la légion, comme tous les auteurs, soixante centuries & trente manipules, y supposent pourtant, l'un sept cohortes, l'autre douze. Dans ce membre de division, qui ne s'accorde nullement avec les deux autres, on voit une erreur sensible qu'il faut mettre sur le compte des copistes, ou peut-être de ces deux Grammairiens, si pos*Grut. CCCXLIX, 3.* térieurs aux bons siècles. Une inscription de Tarragone semble donner une treizième cohorte à la troisième legion : mais Reinesius, par une correction sensée, fait disparoître l'absurdité ; au lieu de LEG. III. C. XIII. il prétend qu'on doit lire, LEG. III. CYREN.

Quand la légion n'étoit pas complète, elle gardoit toûjours le même nombre de cohortes ; mais le nombre des soldats de *In bell. Cat.* chaque cohorte diminuoit à proportion. Catilina, dit Salluste, n'avoit d'abord que deux mille hommes ; il les partagea en deux légions, & composa chaque cohorte à proportion de ce

qu'il avoit de ſoldats. Lucullus, devant Tigranocerte, mène contre Tigranes vingt-quatre cohortes, qui ne faiſoient que dix mille hommes, dit Plutarque. Dans cette guerre, la légion étoit de ſix mille hommes, ſelon Appien : ainſi la cohorte devoit être de ſix cents hommes; mais, en cette occaſion, celles de Lucullus ne contenoient qu'un peu plus de quatre cents ſoldats. *In Lucull.* *In Mithrid.*

Siccius, ce Romain ſi célèbre par ſa bravoure, dans un temps où tous les Romains étoient braves, qui ne commanda jamais en chef, parce que, dans ſon ſiècle, les Plébéiens ne commandoient pas, mais qui fut un de ces ſubalternes qui font la réputation des ſupérieurs, & à qui l'hiſtoire n'oublie pas toûjours de rendre après leur mort l'avantage que la faveur, la coûtume, l'intrigue leur ont ôté pendant leur vie, Siccius mena avec lui à la guerre une cohorte de huit cents hommes ; c'étoit l'an de Rome 298, & les légions n'étoient alors que de quatre mille hommes: mais cette cohorte ne faiſoit pas partie d'une légion ; elle étoit hors de rang, compoſée de ſoldats vétérans, attachés à leur chef par un engagement volontaire d'eſtime & de confiance, plus fort que tous les ſermens; & cet exemple ne conclut rien pour le nombre des ſoldats de la cohorte légionnaire. Deux endroits de Denys d'Halicarnaſſe nous donnent pourtant des cohortes de cinq cents hommes, l'an de Rome 289, & de ſix cents hommes deux ans après. Or, dans ce temps, la légion n'étant que de quatre mille hommes, la cohorte ne pouvoit être que de quatre cents. Pour répondre à cette objection, il ſuffit de lire l'hiſtoire de ces deux années; dans la première le Conſul, aſſiégé dans ſon camp, choiſit dans ſes troupes les plus braves gens pour faire une vigoureuſe ſortie, & donne à ſon frère, pour le ſeconder, deux cohortes de cinq cents hommes : on ſent que ces deux corps n'étoient pas des cohortes ordinaires, mais qu'elles furent formées pour le moment de ce qu'il y avoit de meilleurs ſoldats. Dans le ſecond exemple les cohortes de ſix cents hommes n'étoient pas non plus des parties régulières de légion ; c'étoient les troupes qu'on avoit laiſſées pour la garde de Rome, auxquelles on joignoit, *Dionyſ. lib. X.* *Lib. IX.*

ſelon la coûtume, les vieillards & les gens hors de ſervice.

*Ep. fam. l. XV, ep. 2.*

Le nom de *cohors* étoit propre de l'infanterie; dans Cicéron, & dans les autres auteurs, ce mot eſt oppoſé à *equitatus*. Tite-

*L. IV, c. 38.*

Live n'appelle *cohors* la cavalerie légionnaire que dans une occaſion, où les cavaliers ayant mis pied à terre, formèrent tout-à-coup un bataillon; & il donne à cette cohorte momen-

*Ibid. c. 39.*

tanée l'épithète de *Parmata*, à cauſe des boucliers nommés

*C. 25.*

*parmæ* que portoient les cavaliers. Le paſſage de Suétone, dans la vie de Claude, ne fait ſur ce point aucune difficulté: *Equeſtres militias ita ordinavit, ut poſt cohortem alam, poſt alam tribunatum*

*Ibid.*

*legionis daret*: ici *Equeſtres militias* ſignifie, comme le remarque Caſaubon, non pas le ſervice de la cavalerie, mais celui des chevaliers Romains, qui n'avoient alors nul rapport avec les cavaliers.

Quant à l'étymologie du mot *cohors*, on en donne, à

[a] *Aquino, lex. milit. cohors.*

l'ordinaire, pluſieurs mauvaiſes: quelques-uns[a] le font venir *à*

[b] *Orig. l. XV, c. 9.*

*cohortando*: Iſidore[b], *à coartando id eſt concludendo*. Varron fournit la vraie origine de cette dénomination militaire, mais peut-être ſe trompe-t-il ſur l'étymologie primitive: voici le

*L. L. lib. IV.*

paſſage; *Cohors, quòd ut in villa ex pluribus tectis conjungitur ac quiddam fit unum, ſic hæc ex manipulis copulatur cohors: quæ in villâ dicta, quòd circa eum locum pecus coercetur.* Il dérive *cohors* de *coercere*; mais puiſqu'il reconnoît lui-même ailleurs que la cour d'une métairie s'appelle, chez les poëtes Grecs, χόρτος, n'étoit-il pas plus naturel de faire venir de ce mot celui de

*In Χόρτος.*

*cohors*! χόρτος, dit Héſychius, περίβολος τῆς αὐλῆς; & Euſtathe,

*Il. lib. XI, verſ. 774; & lib. XXIV, verſ. 641.*

qui l'explique pluſieurs fois dans Homère, le rend par περιχώρημα, περίφραγμα, περιοχὴ τῆς αὐλῆς: de-là *chors, cohors*, employé dans tous les agriculteurs pour la cour d'une ferme; chez les Italiens *corte*, & chez nous *cour*. Les anciens Romains ne connoiſſant que deux arts, l'agriculture & la guerre, ont fait paſſer de l'un à l'autre pluſieurs expreſſions; l'aſſemblage de pluſieurs tentes, ſous leſquelles ſe partageoit, dans un camp, une cohorte diviſée en manipules, leur parut avoir quelque reſſemblance avec les divers bâtimens qui formoient la cour d'une métairie.

La cohorte ſubſiſta autant que la légion : dans l'armée que Conſtantius fit aſſembler en Méſopotamie, l'an de J. C. 361, & dans celle de Julien qui marchoit, deux ans après, contre les Perſes, Ammien Marcellin nomme des centuries & des cohortes : *l. XXI, c. 13; l. XXIII, c. 5.* on en voit grand nombre dans la Notice, dont quelques-unes ſont légionnaires. Zoſime parlant d'Honorius, enfermé dans *Lib. VI.* Ravenne, dit qu'il lui vint d'Orient ſix corps de troupes, qu'il appelle τάγματα, & qui faiſoient quarante mille hommes; ce ſeroient des légions de plus de ſix mille cinq cents hommes : mais, ſelon la correction de Léunclavius, néceſſaire en cet endroit, il faut lire quatre mille au lieu de quarante mille; c'étoient des cohortes d'un peu plus de ſix cents cinquante hommes. La milice légionnaire étoit alors tellement altérée qu'on ne la reconnoiſſoit plus; & quand après Juſtinien il n'y eut plus de légions, les auteurs Latins continuèrent de ſe ſervir du mot de cohorte pour déſigner un corps d'infanterie de pluſieurs centaines de ſoldats.

Ainſi la cohorte ſurvécut à la légion même; mais tous les Savans ne conviennent pas qu'elle ſoit née avec la légion. Patricius[a], Savilius[b] & Saumaiſe[c], ſuivis en ce point par Aquino[d], prétendent que la diviſion par cohortes ne commença que du temps de Marius, ou même de Jules Céſar. Schélius[e] réfute ce ſentiment, dans ſa diſſertation ſur le camp de Polybe. Comme ce point eſt important dans la milice Romaine, je vais donner le précis des raiſons de cet habile Critique, & y en ajoûter de nouvelles.

[a] *Parall. milit. l. IX, c. 15.*
[b] *De milit. Rom.*
[c] *De re milit. Rom. c. 2.*
[d] *Lexic. milit. in cohors.*
[e] *Cap. 15.*

L'unique preuve qu'on allègue pour aſſurer qu'il n'y avoit point de cohortes du temps de Polybe, c'eſt le ſilence de cet auteur, dans un endroit où il ſemble donner exactement toutes *Except. l. VI* les diviſions de la légion. Voyons ce qu'on peut conclurre de ce ſilence. Polybe, après avoir fait connoître les quatre ſortes de ſoldats qui formoient la légion, *Haſtats, Princes, Triaires & Vélites,* dit que chacune de ces eſpèces, à l'exception des *Vélites,* étoit diviſée en dix parties, εἰς δέκα μέρη, dont chacune avoit deux commandans de la tête & deux commandans de la queue; mais que les *Vélites*, qui ne faiſoient point corps

à part, étoient également diſtribués dans chacune de ces parties; ἐπὶ πάντα μέρη: il ajoûte ces mots remarquables, καὶ τὸ μὲν μέρος ἕκαστον ἐκάλεσαν καὶ τάγμα καὶ σπεῖραν καὶ σημαίαν; c'eſt-à-dire, à la lettre, ils appelèrent chacune de ces parties & τάγμα & σπεῖρα & σημαία.

Dans ce paſſage il s'agit d'abord des diviſions des quatre ſortes de ſoldats, enſuite des noms qu'on donnoit à ces diviſions: commencons par examiner le premier article.

Ces dix parties dont parle Polybe étoient inconteſtablement les manipules; chacun avoit deux commandans de la tête, parce qu'il ſe diviſoit en deux centuries. Or, dit-on, ſi la cohorte eût été alors en uſage, Polybe ne l'auroit pas oubliée pour ne parler que des manipules, puiſque ceux-ci n'étoient qu'une ſubdiviſion de la cohorte.

Je réponds que Polybe ne devoit pas ici faire mention de la cohorte; c'étoit une diviſion étrangère à ſon ſujet, & qui n'auroit ſervi qu'à brouiller les idées. Il ne ſe propoſe, en ce lieu, que de faire connoître les quatre eſpèces de ſoldats qui compoſoient la légion; après en avoir expliqué la nature, il en ſuit directement les diviſions: or ces quatre eſpèces ne ſe diviſoient pas en cohortes, mais en manipules; toutes les quatre entroient dans la cohorte, dont chacune contenoit trois manipules, un de *Haſtats*, un de *Princes*, un de *Triaires*, avec une poignée de *Vélites* à la ſuite de chaque manipule: chaque légion contenoit dix manipules de chaque eſpèce, & c'eſt uniquement cette diviſion que devoit ſuivre en cet endroit un eſprit auſſi juſte que Polybe.

*De re milit. Rom. c. 2.*

C'eſt faute de la même juſteſſe que Saumaiſe eſt tombé dans une erreur groſſière ſur la manière de former les cohortes. Il étoit, dit-il, impoſſible de diviſer en dix cohortes la légion de Polybe, qui étoit de quatre mille deux cents hommes; chaque cohorte auroit eu quatre cents vingt hommes, car les cohortes étoient égales: or les *Triaires* étant toûjours ſix cents par légion, ne pouvoient former ni une, ni deux cohortes; il n'étoit pas plus poſſible de diviſer en cohortes de quatre cents vingt les *Haſtats*, les *Princes* & les *Vélites*, dont chaque corps

étoit de douze cents hommes; & de tout ce raisonnement il conclut que les cohortes ne subsistoient pas du temps de Polybe.

Il est étonnant que Saumaise, qui semble ne pas faire grand cas du traité de Juste-Lipse sur la milice Romaine, ait si mal entendu la division de la cohorte, que l'autre avoit si bien expliquée. Juste-Lipse avoit montré que chaque espèce de soldats ne formoit pas séparément les cohortes, mais que chaque cohorte contenoit soixante *Triaires*, cent vingt *Hastats*, autant de *Princes* & de *Velites;* ce qui fait justement les quatre cents vingt hommes de la cohorte, qui multipliés par dix, donnent les quatre mille deux cents hommes de la légion de Polybe. *De milit. Rom. l. II, dial. 4.*

Écoutons un auteur dont le témoignage, sur ce point, est au dessus de toute exception; c'est L. Cincius Alimentus, contemporain de Fabius Pictor, le plus ancien historien des Romains; il écrivoit avant Polybe; c'étoit un Officier de marque, qui fut Préteur & commandant en Sicile pendant la seconde guerre Punique: il fut quelque temps prisonnier entre les mains d'Annibal. Denys d'Halicarnasse dit qu'il avoit composé en grec l'histoire Romaine depuis les commencemens de Rome. Il avoit même écrit en particulier de l'art militaire: ce seroit pour nous un ouvrage précieux, dont Aulugelle nous a conservé quatre ou cinq passages: en voici un, tiré du sixième livre, il est décisif dans la question présente; *In legione sunt centuriæ sexaginta, manipuli triginta, cohortes decem.* *Tit. Liv. lib. XXVI, c. 23 & 28; & l. XXI, c. 38.* *Lib. I.* *L. XVI, c. 4.*

Pour soûtenir qu'il n'y eut point de cohortes avant Marius, il faut dire, & Saumaise l'ose dire en effet, que Tite-Live n'entendoit rien à la milice Romaine, & qu'il a confondu les anciens usages, ceux mêmes qui devoient être les plus connus, avec ceux de son temps. La première fois que cet historien parle des cohortes, c'est sur la seconde année après l'expulsion des Rois; il les nomme depuis en cent endroits, & afin qu'on ne dise pas qu'il les confond avec les manipules, il les en distingue quelquefois expressément, comme en cet endroit: *Consul.... quinque cohortes, additis quinque manipulis, nocte jugum superare jubet.* Dans le récit de la bataille de Trasimène, il nomme après la légion la cohorte, après celle-ci le manipule. Salluste *L. II, c. 11.* *Lib. XXVII, c. 41.* *L. XXII, c. 5.*

Bel. Jug. met auſſi des cohortes dans l'armée de Métellus, en Numidie.

Mais puiſqu'on ſe fonde uniquement ſur le ſilence de Polybe, il eſt bon de montrer que Polybe même reconnoît les cohortes. Lib. XI. En décrivant un combat du premier Scipion, en Eſpagne, contre Indibilis, il nomme la cohorte ſans équivoque, ſe ſervant du mot latin *κόορτις*; Ibid. & dans la deſcription d'une autre bataille du même Scipion, contre Aſdrubal fils de Giſgon, il donne même la définition de la cohorte: c'eſt, dit-il, un corps d'infanterie compoſé de trois manipules; *λαβὼν τρεῖς σπείρας, τοῦτο δὲ καλεῖται τὸ σύνταγμα τῶν πεζῶν παρὰ Ῥωμαίοις κόορτις.*

Vid. de milit. Rom. lib. III, cap. 2. Quelques-uns ont avancé que la cohorte n'étoit pas une partie ordinaire de la légion, mais que le Général formoit la cohorte lorſqu'il dreſſoit l'ordre de bataille; & c'eſt, diſent-ils, pour cette raiſon que Polybe n'en parle point dans la diviſion des légions: mais outre que ſouvent on trouve les cohortes, même hors des combats, ce ſentiment eſt détruit par le témoignage ſans replique de Cincius Alimentus.

Examinons maintenant la ſeconde partie du paſſage, où Polybe entaſſe trois dénominations différentes, dont l'explication ſouffre de grandes difficultés. Voici encore une fois le texte de l'auteur: *καὶ τὸ μὲν μέρος ἕκαστον ἐκάλεσαν καὶ τάγμα καὶ σπεῖραν καὶ σημαίαν.*

1.° Il eſt indubitable que le mot *μέρος*, qui ſignifie en général une partie quelconque, déſigne ici préciſément le manipule; ce mot eſt déterminé à cette ſignification particulière par ce qui précède, où il eſt trois fois, & toûjours pris en ce ſens. Qu'on me permette de citer l'endroit tout entier: *Ἑξῆς δὲ τούτοις μετὰ τῶν ταξιάρχων διεῖλον τὰς ἡλικίας ἑκάστην εἰς δέκα μέρη, πλὴν τῶν γροσφομάχων*: *Enſuite les Tribuns, conjointement avec les Capitaines, diviſoient chaque âge en dix parties, excepté les Vélites.* Ces dix parties, *δέκα μέρη*, ne peuvent être ici que les manipules, en quoi ſe partageoient les *Haſtats*, les *Princes* & les *Triaires*, diſtingués les uns des autres par leur âge. *Καὶ προσένειμαν ἑκάστῳ μέρει τῶν ἐκλεχθέντων ἀνδρῶν δύο ἡγεμόνας καὶ δύο οὐραγούς*; *& ils attachèrent à chaque partie deux commandans de la tête & deux commandans de la queue, tirés des capitaines déjà choiſis.*

*choisis.* Ici encore chaque partie, ἑκάστῳ μέρει, ne peut être que chaque manipule, qui se divisant en deux centuries, avoit deux commandans de la tête. Τῶν δὲ γροσφομάχων τοὺς ἐπιβάλλοντας κατὰ τὸ πλῆθος, ἴσους ἐπὶ πάντα τὰ μέρη διένειμαν. *Pour les Vélites ils les divisoient, à proportion de leur nombre, également dans toutes ces parties.* Il est évident que toutes ces parties, πάντα τὰ μέρη, sont encore les manipules, à la suite de chacun desquels étoit une troupe de *Vélites.* C'est après cela & tout de suite que Polybe ajoûte: καὶ τὸ μὲν μέρος ἕκαστον ἐκάλεσαν καὶ τάγμα καὶ σπεῖραν καὶ σημαίαν. Il est donc clair que le mot μέρος signifie encore ici manipule, autrement ce terme seroit une équivoque, qui ne se pardonneroit pas au plus médiocre écrivain.

2.° Les trois dénominations qui terminent ce passage, tombent toutes sur le mot μέρος; ce sont trois noms différens dont Polybe avertit que les auteurs Grecs se servoient indifféremment pour désigner le manipule. Notre auteur fait tout ce qui est en lui pour attacher ces trois noms ensemble au manipule, & pour empêcher qu'on ne les applique, soit à la cohorte, soit à la centurie. C'est pour ôter cette équivoque, qu'il répète devant chaque dénomination la conjonction καί; ils appelèrent, dit-il, chaque manipule, & τάγμα, & σπεῖρα, & σημαία. Pouvoit-il s'y prendre mieux, & la Grammaire la plus exacte pouvoit-elle mieux servir sa pensée? Qu'on lise la suite de ce passage, on y trouvera encore, dans l'espace de dix lignes, le mot σπεῖρα trois fois, & celui de τάγμα & de σημαία, chacun une fois, donnés pour synonymes en cette occasion, & désignant toûjours le manipule; & c'est manifestement cet endroit de Polybe que Suidas a en vûe, quand il dit que ces trois mots signifient la même chose, σημαία, σπεῖρα, τάγμα ταυτόν ἐστι. Dans le passage déjà cité, où Polybe donne la définition de la cohorte, σπεῖρα signifie encore le manipule; en un mot σπεῖρα n'a point d'autre signification dans tout son ouvrage, hors dans une occasion dont je parlerai bientôt. Bœcler a donc eu tort d'avancer qu'ici σημαία & τάγμα sont le manipule, mais que σπεῖρα est la cohorte; & Valtrinus,

*In* σημαία.

*De leg. Rom.*

*De milit. Rom. l. III, c. 2.*

que ces trois mots, τάγμα, σπεῖρα, σημαία, doivent ici s'appliquer à différentes divisions.

Ce qui a trompé ces habiles gens, c'est que ces trois mots n'ont pas toûjours eu une signification fixe & précise. Τάγμα étoit un terme général, qui pouvoit exprimer toute ordonnance de troupes; on le trouve souvent pour la cohorte, quelquefois pour la légion même: σημαία auroit pû, selon quelques-uns, s'appliquer à la centurie, puisque ce mot a un rapport marqué à σήμειον, *enseigne*, & que souvent chaque centurie avoit son enseigne: cependant ce nom, aussi-bien que celui de *signum* en latin, se donnoit au manipule qui comprenoit deux centuries. J'examinerai ailleurs s'il est vrai que chaque centurie eut son enseigne particulière dès le temps de Polybe.

*Crevier, ad Livium, lib. XXXIII, c. 1.*

Pour le mot σπεῖρα, il faut convenir que ce terme, dans les auteurs Grecs, désigne presque toûjours la cohorte; le manipule s'appelle plus souvent λόχος. Il est vrai, comme je viens de le dire, qu'ils se servent quelquefois du mot τάγμα & quelquefois du mot τέλος, qui n'est pas moins général, puisqu'ils le mettent aussi pour légion; ce mot τέλος signifioit proprement dans la phalange, un corps de deux mille quarante-huit hommes, divisé en cent vingt-huit compagnies de seize hommes, nommées λόχοι; mais le mot σπεῖρα fut le plus usité, & devint le mot propre pour dire la cohorte. On le trouve par-tout dans Denys d'Halicarnasse & dans Plutarque. Hadrien, si bien instruit de la Tactique, préfere le mot σπεῖρα à tout autre, lorsqu'il parle de la cohorte Romaine dans l'ordre de marche & de bataille adressé à Arrien. Qu'on me permette une réflexion. Les Grecs ont jeté beaucoup d'embarras dans la connoissance de la milice Romaine, en appliquant aux différens corps des noms tirés de leur milice, dont les divisions n'étoient pas les mêmes; ce qui les a souvent fait varier dans les dénominations, selon les divers aspects sous lesquels ils considéroient ces parties des armées Romaines; & c'est un inconvénient inséparable de l'affectation d'élégance dans le style, & du trop grand soin d'éviter les termes d'une langue étrangère, que la délicatesse nationale regarde comme barbares.

*Dionys. l. x, Plut. in Lucullo, &c.*

*Arr. Tact.*

*In ἐκτάξει.*

Cette prétendue politesse de diction, qui flatte le Lecteur, s'emploie pourtant à ses dépens; elle lui donne de fausses idées. Polybe, qui écrit bien & sensément, n'a pas fait difficulté d'employer le mot de χόορτις, qui devoit paroître barbare aux oreilles Grecques.

Mais puisque σπεῖρα est le terme propre pour désigner la cohorte, pourquoi Polybe l'emploie-t-il pour signifier le manipule? C'est que, de son temps, ce nom convenoit au manipule, & ce ne fut qu'au temps de Marius qu'il dut passer à la cohorte: en voici la raison. Σπεῖρα, en latin *spira*, signifie un rouleau, des contours, tels que ceux d'un serpent ou d'une corde roulée sur le tillac d'un navire. Avant Marius, l'armée se rangeoit par manipules séparés les uns des autres. A la tête de la légion paroissoient les dix manipules des Hastats; c'étoit la première ligne: à la seconde étoient rangés les dix manipules des Princes; ceux des Triaires faisoient la troisième ligne, & fermoient l'armée. Quoique la forme de ces bataillons fût quarrée, cependant les angles s'effaçoient presque à la vûe, sur-tout quand on les considéroit hors de la portée du trait; & la disposition des manipules de la même cohorte, rangés le plein devant le vuide, faisoit une figure qui avoit quelque rapport avec les contours d'un serpent. C'est pour cela qu'Ennius, *Fest. in Spira.* parlant apparemment des manipules des alliés joints aux légions, avoit dit, *spiras legionibu' nexunt:* or Marius changea cette ordonnance; il ne rangea plus la légion par manipules, mais *Schel. proleg. in Hygin.* par cohortes: les manipules se resserrèrent, & il ne resta plus de distance considérable qu'entre les cohortes, qui chacune formoit un gros. Ce fut alors que le nom de σπεῖρα passa des manipules, auxquels il ne convenoit plus, aux cohortes ainsi séparées: aussi ne le voit-on en ce sens que dans les auteurs qui ont écrit depuis Marius, mais qui, par anachronisme, le donnent aux cohortes des temps qui l'ont précédé.

Ce qui me confirme dans l'opinion que telle est la vraie raison du mot σπεῖρα appliqué aux manipules avant Marius, & aux cohortes après lui, c'est que Polybe, qui ne donne *Lib. XV.* aux Vélites ni cohortes ni manipules, racontant que Scipion

à la journée de Zama, jetta les Vélites dans les intervalles des premiers manipules, c'eſt-à-dire de ceux des Haſtats, appelle σπείρας ces pelotons de Vélites : Τὰ διαστήματα τῶν πρώτων σημαίων ἀνεπλήρωσε ταῖς τῶν γροσφομάχων σπείραις ; ce que Tite-Live traduit ainſi : *Vias patentes inter manipulos anteſignanorum Velitibus (ea tunc levis armatura erat) complevit.* Ce paſſage eſt bien rendu ; mais j'aurai occaſion de relever ailleurs pluſieurs fautes qui ſont échappées à ce grand hiſtorien dans le récit de cette bataille, qu'il a traduite de Polybe. Je me contente de remarquer ici ce qui eſt de mon ſujet ; c'eſt que Tite-Live s'eſt trompé, en rendant par cohortes le mot de σπείρας, qu'emploie Polybe dans la ſuite de cette deſcription, & qui ſignifioit alors manipules. Cette erreur lui fait dire que Scipion ne rangea pas ſes cohortes ſerrées, mais qu'il laiſſa des intervalles entre les manipules ; ce qui n'eût pas été extraordinaire ni digne de remarque, puiſqu'alors les manipules étoient toûjours ſéparés ; au lieu que Polybe dit que Scipion ne rangea pas ſes manipules le plein devant le vuide, mais les uns derrière les autres, ſur la même file, pour laiſſer un paſſage libre aux éléphans des ennemis. Le mot σπεῖρα, qui, du temps de Tite-Live, vouloit dire cohorte, lui en a ici impoſé : c'eſt une diſtraction, & je n'ai garde d'en conclurre, comme Saumaiſe, que toutes les fois que Tite-Live parle de cohortes, & il en parle mille fois, c'eſt toûjours une mépriſe de ſa part, parce qu'il n'y eut point de cohortes avant Marius. Il y en eut, comme je l'ai prouvé, & ſans doute dès le commencement de la légion ; mais elles ne commencèrent à s'appeler σπεῖραι que du temps de Marius.

Sous les Empereurs, le mot *numeri* devint très-ordinaire pour déſigner les cohortes ; on le voit déjà en ce ſens dans Tacite & dans Suétone. Il y a même apparence que cette dénomination s'établiſſoit dès le temps de Cicéron ; on la trouve, ſelon la meilleure leçon, dans deux lettres, l'une de Brutus [a], l'autre de Caſſius [b]. *Numerus* [c] étoit proprement le rôle ſur lequel on inſcrivoit les gens de guerre, tant officiers que ſoldats ; ce qui fut enſuite nommé *la matricule.* Pline le

[a] *L. XI, ep. 10.*
[b] *L. XII, ep. 13.*
[c] *Cod. ad C. l. I, t. XXIX.*

jeune, parlant d'un homme qui avoit demandé le Tribunat légionnaire, & qui n'étoit pas encore sur le rôle, dit : *Neque enim adhuc nomen in numeros relatum est.* Quand les soldats étoient engagés par le serment, on les inscrivoit ensuite dans la cohorte & dans la centurie, auxquelles on les attachoit; ce qui s'appeloit *referre in numerum.* Ulpien dit que si un soldat passe d'un corps dans un autre, & que son nom, déjà effacé du rôle du premier corps, ne soit pas encore inscrit dans le rôle du second, ce soldat peut pourtant tester, *jure militari;* car, ajoûte-t-il, il est soldat, quoiqu'il ne soit pas enrôlé : & Pline ayant consulté Trajan sur la peine à infliger aux esclaves qui se trouvoient entre les nouvelles milices, & qui ayant déjà prêté le serment, n'étoient pas encore enrôlés, *distributi in numeros,* l'Empereur lui répond que s'ils ont fait le serment volontairement, étant bien instruits de leur propre condition, ils doivent être punis de la peine capitale; car, dit-il, n'importe qu'ils ne soient pas enrôlés; ils devoient avertir de ce qu'ils étoient dans le moment qu'on les a admis au serment.

*L. III, ep. 8.*

*ff. de bon. possess. ex test. milit.*

*L. X, ep. 30. & 31.*

Ce mot *numerus,* qui signifioit primitivement le rôle, s'étendit aux corps de milice en général, & désigne souvent en particulier les cohortes: il est fréquemment employé dans le digeste [a] & les deux codes [b], aussi-bien que dans Végèce [c], tantôt pour centurie, tantôt pour cohorte; il y est opposé à *milites limitanei* ou *ripenses,* qui signifie les soldats qui campoient sur la frontière pour la défense de l'empire, & qui étoient presque toûjours des auxiliaires. Vopisque [d], dans la vie de Probus, fait la même distinction; & Suétone [e] appelle *numeri* six mille hommes détachés de trois légions. *Numeri* se disoit donc des troupes légionnaires: cependant Ammien Marcellin [f] appelle ainsi indifféremment tous les corps, tant d'infanterie que de cavalerie, tant légionnaires qu'auxiliaires; & on lit dans les inscriptions, *numerus Britonum* [g], *numerus Dalmatarum* [h].

[a] *ff. t. de his qui notantur infamia; t. de test. milit. t. de procur. & defens.*
[b] *C. t. de re milit. t. de off. mag. mil.*
[c] *L. III, c. 9 & 15.*
[d] *C. 14.*
[e] *Vesp. c. 6.*
[f] *Lib. XXIII, c. 2.*
[g] *Grut. XCIV, 2.*
[h] *Idem, DXXVIII, 7.*

Dans le bas empire, le nom de *cohors* cessa d'être en usage, & celui de *numeri* étoit le seul connu alors pour signifier cohorte. Dans les Novelles, les cohortes sont toûjours nommées ἀριθμόι. L'histoire Tripartite dit expressément : *Romanorum cohortes*

*Novel. 85.*

*L. I, c. 9.*

*De regno.* *nunc numeri vocantur.* Synesius, qui vivoit sous Arcadius, appelle la cohorte ἀριθμός. On habilla même à la Grecque le mot *numerus ;* & sur le dixième chapitre des Actes des Apôtres, où la Vulgate dit que Corneille étoit *centurio cohortis, quæ dicitur Italica ;* ce que le Grec exprime ainsi : ἐκ σπείρας τῆς καλουμένης Ἰταλικῆς, S.[t] Jean Chrysostôme explique le mot σπεῖρα, comme inconnu de son temps, par celui de νούμερος, σπεῖρα ἐστιν, ὃ καλοῦμεν νυνὶ νούμερον. Suidas interprète σπεῖραι par πλήθη στρατευμάτων, φάλαγγες, νούμερα. Cedrenus & les nouveaux Grecs emploient toûjours ce mot pour cohorte : dans la Notice, qui est du temps de Théodore le jeune, on voit également *cohors* & *numerus.*

*Hom. 22, in acta Apost.*

On y voit *præfectura ;* c'étoit plustôt un nouveau nom donné aux cohortes, qu'un nouveau corps de troupes. Selon Constantin Porphyrogénète, on appeloit ainsi, dès le temps d'Arcadius, des portions de légions de mille ou de cinq cents hommes, séparées & placées en divers pays. Enfin la milice étant tout-à-fait altérée & la légion anéantie, la cohorte perdit & son nom & sa forme. Le mot barbare *drungus,* qu'on voit pour la première fois dans Vopisque[a], & ensuite dans Végèce[b], mais qui n'y est employé que pour désigner des troupes barbares, passa[c] dans les armées impériales, & prit la place de *cohors ;* mais tout y étoit différent de l'ancienne cohorte.

*Pancirol. in Notit. or. p. 60, 65, 246.*

[a] *In Probo, c. 19.*
[b] *L. III, c. 16, 19.*
[c] *Tact. Mauric. & Leonis.*

Il paroît que, jusqu'à Marius, toutes les cohortes furent égales, & que la première de chaque légion n'étoit distinguée des autres que parce qu'elle étoit dépositaire de l'aigle, l'enseigne de toute la légion ; mais la cohorte ayant alors changé de face, ainsi que je l'ai expliqué, on croit voir peu après la première cohorte devenir plus nombreuse que les autres. César, dans son expédition de la Grande-Bretagne, voyant ses Gardes avancées vivement pressées par les Bretons, envoie au secours deux cohortes, & c'étoient, ajoûte-t-il par réflexion, les deux premières de deux légions : *duabus missis subsidio cohortibus à Cæsare, atque his primis legionum duarum.* On pourroit dire cependant que cette distinction peut bien tomber, non pas sur

*Bel. Gal. l. V, c. 15.*

le nombre, mais ſur la qualité des ſoldats, & que vrai-ſemblablement les plus anciens & les plus braves compoſoient la première cohorte. Mais ce qui me feroit croire que cette cohorte étoit auſſi plus forte en nombre dès le temps de Céſar, c'eſt ce qu'il raconte de Craſtinus à la bataille de Pharſale. Ce brave officier, qui mourut alors pour ſon Général, & dont ſon Général a ſû rendre la mémoire immortelle, avoit été l'année précédente Primipile, c'eſt-à-dire premier Capitaine de la dixième légion, & il ſervoit cette année en qualité de Volontaire. Auſſi-tôt que le ſignal fut donné, il s'écrie: *Suivez-moi, camarades, qui avez marché ſous mes ordres;* en même temps il va à l'ennemi, & eſt ſuivi de cent vingt ſoldats de la même centurie. Ce ne pouvoit être que la première centurie de la première cohorte de la dixième légion; & ſi les autres centuries étoient d'un même nombre de ſoldats, il falloit que cette cohorte fût de plus de ſept cents hommes; or les légions de Céſar n'étant que de cinq mille hommes, les autres cohortes n'en pouvoient avoir au plus que cinq cents.

Schelius, qui tire de ce trait hiſtorique la même concluſion, dit qu'à la vérité il ſe peut faire que les premières centuries fuſſent plus nombreuſes, parce que les volontaires & les ſoldats choiſis y étoient enrôlés; en effet, les cent vingt ſoldats, qui ſuivirent Craſtinus, ſont appelés *electi milites* & *voluntarii:* mais il ajoûte qu'il eſt auſſi fort vrai-ſemblable que la première cohorte fût augmentée, parce que l'aigle, qui avoit été autrefois à la troiſième ligne, entre les mains des Triaires, ſe trouvant alors à la tête, dans les rangs de la première cohorte, avoit beſoin d'un grand nombre de braves gens pour être défendue. *In Hyg. p. 29.*

Quoi qu'il en ſoit, je ne vois pas de preuve bien évidente qu'avant Hadrien les premières cohortes fuſſent plus conſidérables par leur nombre: mais, ſous ce Prince, elles étoient doubles des autres, & portoient le nom de *cohortes milliaires.* Hygin, dans ſon campement, fait la légion de cinq mille deux cents quatre-vingts hommes; il la diviſe en dix cohortes: la première eſt de neuf cents ſoixante hommes, & les neuf autres

de quatre cents quatre-vingts. Chaque cohorte contient six centuries, & c'est à tort que Saumaise prétend que, depuis l'institution de la cohorte milliaire, les autres ne continrent plus que cinq centuries. Le campement d'Hygin prouve évidemment le contraire; le terrein y est mesuré pour six centuries dans chacune des cohortes.

*Ibid. p. 19.* Schelius, qui relève avec raison cette erreur de Saumaise, ne rend peut-être pas, pour cette fois, assez de justice à Végèce, qu'il enveloppe dans la même censure, parce que cet auteur, très-peu exact à distinguer les temps, avance que, dans l'ancienne ordonnance, les cohortes, à commencer par la seconde de chaque légion, n'avoient que cinq centuries. Je l'ai déjà dit, ces termes d'ancienne ordonnance, ancienne milice, ne signifient rien de fixe dans Végèce; il appelle indifféremment ancien tout ce qui a précédé son siècle, qui étoit celui de Valentinien II. Schelius a supposé que cet écrivain a entendu *In Notic. Imp. or. c. 35.* ici, comme Saumaise, le temps d'Hadrien; & Pancirolle, qui montre assez peu de connoissance de la milice Romaine, prétend même que Végèce parle de la légion de Marius. Épargnons cette faute à Végèce; il est très-possible qu'il veuille désigner un siècle postérieur à celui d'Hadrien, & dans lequel les neuf dernières cohortes de la légion fussent en effet réduites chacune à cinq centuries. Végèce entre sur ce point dans un si grand détail, qu'il est difficile de croire qu'il se soit aussi grossièrement trompé. Je vais le suivre dans toute cette matière, pour concilier chez lui quelques endroits qui semblent se contredire, & pour en éclaircir d'autres, & je profiterai en partie de la belle traduction de M. de Sigrais.

Au sixième chapitre du second livre, Végèce expose le nombre des cohortes de chaque légion, & des soldats de chaque cohorte. Selon lui, une légion doit avoir dix cohortes; la première est au dessus des autres, & par le nombre & par la qualité des soldats, qui doivent être tous des gens bien nés *L. II, c. 12.* & élevés dans les Lettres; il demande encore ailleurs qu'ils aient du bien, de la figure & de la valeur. Cette cohorte est en possession de l'aigle; elle porte les images des Empereurs, qui

qui ſont l'objet de la vénération des ſoldats; elle eſt de onze cents cinq fantaſſins & de cent trente-deux cavaliers cuiraſſés, & s'appelle *cohorte milliaire:* c'eſt la tête de toute la légion, & c'eſt par elle qu'on commence à former la première ligne, quand on met la légion en bataille. La ſeconde cohorte & les huit autres, contiennent chacune cinq cents cinq fantaſſins & ſoixante-ſix cavaliers; elles s'appellent *cohortes de cinq cents, quingintariæ.* Entre ces neuf cohortes, il y en a cinq qui doivent être compoſées de ſoldats plus braves & plus vigoureux, parce qu'elles occupent des poſtes plus importans dans l'ordre de bataille; c'eſt la troiſième, la cinquième, la ſixième, la huitième & la dixième: car la légion ſe rangeant ſur deux lignes, chacune des cinq cohortes, la troiſième & la huitième cohorte ſe trouvent au centre, l'une de la première ligne, l'autre de la ſeconde; la cinquième & la dixième cohorte ferment la gauche des deux lignes, & la ſixième eſt placée à la tête de la ſeconde ligne, ſous la première cohorte, derrière l'aigle & les images des Empereurs. « Ces dix cohortes, ajoûte-t-il, font une légion complète de ſix mille cent fantaſſins & de ſept cents vingt-ſix « cavaliers: la légion ne doit pas avoir moins de combattans; « mais quelquefois on la fait plus forte, en y faiſant entrer plus « d'une cohorte milliaire ». Voilà ce que Végèce appelle l'ancienne ordonnance de la légion; car il commence le chapitre *L. II, c. 7.* ſuivant par ces mots, *antiquâ ordinatione legionis expoſitâ.* Il n'eſt pas aiſé de fixer cette époque; il paroît même qu'il parle de la légion, telle qu'elle étoit encore diviſée de ſon temps; car, dans tout le détail précédent, il s'exprime par le préſent: mais ce qu'il y a de certain, c'eſt que cette diviſion ne s'accorde point avec celle que nous donne Hygin, & qu'elle eſt par conſéquent poſtérieure au temps d'Hadrien.

Le huitième chapitre du même livre ſemble renfermer quelque contradiction avec celui que je viens d'expliquer; c'eſt encore l'ordonnance ancienne. Ici, non plus qu'ailleurs, Végèce ne donne point de date plus préciſe; il débute par ces mots, *vetus autem conſuetudo tenuit.* « Le Primipile, dit-il, qui avoit l'aigle entre les mains, commandoit quatre centuries, «

» c'eſt-à-dire quatre cents ſoldats; le premier Haſtat commandoit
» deux centuries ou deux cents hommes; le Prince, une centurie
» & demie, c'eſt-à-dire, cent cinquante hommes; le ſecond Haſtat,
autant; & le premier Triaire, cent hommes ». Peut-être, comme je l'ai obſervé d'après Saumaiſe & Schelius, dans le cinquième Mémoire, y a-t-il quelque confuſion dans les noms de ces officiers; peut-être faut-il nommer le premier Prince avant le premier Haſtat, & ſubſtituer le ſecond Prince à celui qui eſt appelé *premier Triaire*, qui ſemble ne pouvoir être que celui qui eſt déjà nommé *Primipile*. Mais je ne voudrois pas ſoûtenir, comme Saumaiſe, que tout ce chapitre eſt corrompu, ni comme Schelius, que Végèce s'y trompe depuis le commencement juſqu'à la fin. L'ouvrage d'Hygin eſt la ſeule pièce de comparaiſon ſur laquelle on veut ici juger Végèce; mais ſavons-nous avec aſſez de détail tous les changemens que la milice a eſſuyés depuis Hadrien juſqu'à Valentinien II, pour être en état d'aſſurer que, quelque temps avant Végèce, les cohortes n'étoient pas devenues telles qu'il les décrit? « Ainſi, continue-t-il, les
» dix centuries de la première cohorte étoient commandées par
» cinq Ordinaires, & les Anciens avoient attaché à ces grades
» beaucoup d'honneur & de grands émolumens; de plus, il y
» avoit des centurions à la tête de chaque centurie; on les nomme
» à préſent *Centeniers:* il y avoit encore des Dixainiers, appelés
» préſentement *Chefs de chambrée.* La ſeconde cohorte & les
» autres, juſqu'à la dixième incluſivement, avoient chacune cinq
Centurions, & dans toute la légion il y en avoit cinquante-cinq. »

Telle eſt l'idée que Végèce nous donne des cohortes du temps dont il parle, c'eſt-à-dire d'un temps plus ou moins voiſin du ſien, mais poſtérieur ſans doute au règne d'Hadrien & des Antonins.

Si on ſuppute le nombre des ſoldats de la première cohorte, tel qu'il eſt énoncé dans le huitième chapitre, on ne trouvera que mille hommes ſous le commandement de ces cinq officiers que Végèce appelle *Ordinaires;* & dans le ſixième chapitre, il a compté onze cents cinq hommes dans cette cohorte. Mais, ſelon la remarque de Stewechius, ſavant commentateur

*In Comment. ad cap. 6, l. II.*

de Végèce, il faut joindre à ces mille hommes les cent Dixainiers ou chefs de chambrée, & les cinq officiers; de même, les autres cohortes n'étoient que de cinq cents soldats, & se nommoient pour cette raison *Quingintariæ;* mais il y faut ajoûter les cinquante Dixainiers & les cinq Centurions; ce qui donne le nombre de cinq cents cinquante-cinq. Je ne m'arrête pas ici à ce qui regarde les cavaliers; j'en dois parler dans un autre Mémoire.

Il se présente ici une difficulté que Stewechius regarde comme insoluble, à moins qu'on ne change le texte; à quoi il avoue qu'il n'est point autorisé par les manuscrits. C'est que Végèce mettant cinquante-cinq Centeniers dans chaque légion, il s'ensuit que, comme il y en avoit cinq dans chacune des neuf dernières cohortes, il y en avoit dix dans la première: aussi semble-t-il le dire expressément, lorsqu'après avoir parlé des cinq grands officiers, il ajoûte, en parlant encore de la première cohorte: *Erant etiam Centuriones qui singulas centurias curabant, qui nunc Centenarii nominantur;* ce qui augmente de dix hommes le nombre de onze cents cinq qu'il donne à la première cohorte, & celui de six mille cent qu'il assigne à toute la légion.

*In Comment. ad cap. 8.*

*Cap. 8.*

Je ne sais si on ne peut pas sauver le calcul de Végèce en supposant deux choses; premièrement, que les cinq grands Officiers de la première cohorte, nommés *Ordinaires*, outre le commandement général qu'ils avoient sur un certain nombre de centuries, avoient encore, comme nos colonels, un commandement propre sur une centurie particulière, en sorte qu'il faut les compter dans le nombre des dix capitaines de la première cohorte. Secondement, on peut supposer que comme Végèce ne compte pas, dans la cohorte, le Tribun qui commande en chef, il n'y renferme pas non plus ces cinq Officiers, & qu'il les met hors de nombre parce qu'ils sont hors de rang; & qu'ainsi, dans le nombre des onze cents cinq combattans qui composent la première cohorte, il ne compte que les cinq capitaines qui n'avoient point de commandement général, quoique dans le total des cinquante-cinq centurions de la légion,

il comprenne les cinq Officiers ordinaires. Cette inconséquence peut se supposer dans un auteur qui ne porte pas un caractère bien marqué de justesse & de précision.

Outre les cohortes des légions, qui sont celles dont j'ai parlé jusqu'ici, il y en avoit encore, dans les armées, trois autres espèces, sans compter celles qui furent instituées par Auguste, pour la sûreté de la ville de Rome, & qu'on appela *cohortes vigilum* & *cohortes urbanæ.* Je ne parlerai point de celles-ci, elles n'avoient rien de commun avec le service militaire; mais je me crois obligé de toucher légèrement ce qui regarde les autres, qui étoient employées à la guerre, & qu'on pourroit, par cette raison, confondre avec les cohortes légionnaires.

1.° La première & la plus ancienne espèce étoient les cohortes des alliés. A mesure que les Romains étendoient leur empire en Italie, ils obligeoient les peuples qui se donnoient à eux, ou qu'ils soûmettoient par les armes, de fournir leur contingent de troupes; & pour l'ordinaire l'infanterie des alliés faisoit, dans les armées, un nombre égal à l'infanterie Romaine; mais la cavalerie y étoit double de celle des Romains. Quand les alliés eurent obtenu le droit de cité, ce qui arriva après la guerre Sociale, ils entrèrent dans les légions, & les Romains n'employèrent plus pour auxiliaires que des étrangers, c'est-à-dire des soldats qui n'étoient pas levés en Italie, tels que des Gaulois, des Germains, des Espagnols: dès la seconde guerre Punique, les Scipions, en Espagne, avoient pris à leur solde des Celtibériens, ce qui fut cause de leur perte. La pluspart des cohortes dont il est parlé dans les auteurs & dans les inscriptions, depuis le temps de Sylla, sont des troupes étrangères.

*Polyb. lib. VI. Tit. Liv. l. VIII & XXII.*

C'est pour cela que Velléius Paterculus ajoûte aux cohortes des légions l'épithète de *legionariæ*, afin de les distinguer des auxiliaires; & quand il donne des Préfets aux cohortes, c'est toûjours à des cohortes étrangères; celles des légions étoient alors commandées par des Tribuns, & non par des Préfets.

*Lib. II, c. 5.* *L. II, c. 112.*

César nomme les fantassins auxiliaires *cohortes alariæ*, & les oppose à *cohortes legionariæ: crebras stationes disponunt equitum & cohortium alariarum, legionariasque interjiciunt cohortes.* Tacite

*Bel. civ. l. I, c. 73.*

& Suétone défignent ordinairement par le nom de cohortes les troupes auxiliaires, *auxilia fociorum*, *fociæ cohòrtes*, *cohortes fociorum*. Telles font les trente-quatre cohortes qui accompagnent les légions de Vitellius à fon entrée dans Rome: les foixante-dix cohortes que Velléius Paterculus donne à Tibère, en Pannonie, par deffus dix légions, & qu'il diftingue des vétérans & des volontaires; les fix cohortes qu'il ajoûte aux trois légions de Varus, étoient des auxiliaires: j'en dis autant des dix cohortes que Suétone compte hors des légions, dans l'armée de Vefpafien, en Judée.

*Tac. Hift. l. II, c. 89.*
*L. II, c. 113.*
*L. II, c. 117.*
*In Vefp. c. 4.*

Hygin, dans fa Caftramétation, entend par le mot *cohortes*, quand il eft feul, les troupes légionnaires; lorfqu'il veut parler des auxiliaires, il ajoûte l'épithète de *equitatæ* ou *peditatæ*. Ces corps de foldats étrangers étoient donc de deux efpèces, ou tout entiers d'infanterie, & c'eft ce qu'il appelle *cohortes peditatæ*, ou mêlés de cavalerie, c'eft ce qu'il nomme *cohortes equitatæ*. Celles-ci étoient de mille hommes, *milliariæ*, ou de cinq cents, *quingenariæ*; dans les premières il y avoit fept cents foixante fantaffins & deux cents quarante cavaliers; dans les autres, trois cents quatre-vingts hommes de pied & cent vingt chevaux; ce qui donne à peu près un cavalier pour trois fantaffins. La proportion eût été exacte à fept cents cinquante fantaffins & deux cents cinquante cavaliers; mais on vouloit éviter le nombre impair des centuries & des décuries; & c'eft une attention qu'on trouvera par-tout dans la milice Grecque & Romaine, pour la commodité des divifions.

*Schel. in Higin.*

Ce mélange de cavaliers & de fantaffins, dans les cohortes étrangères, fe voit dès le temps des premiers Empereurs. Sous le troifième confulat de Néron on donne à Corbulon une légion, on y joint des cavaliers auxiliaires, & l'infanterie de plufieurs cohortes; *Adjecta ex Germaniâ legio cum equitibus alariis & peditatu cohortium*, dit Tacite: ces cohortes font diftinguées des légions. Au temps de la mort de Vitellius les cohortes des Bataves & des Caninefates demandent que leur cavalerie foit augmentée. Vefpafien entrant en Judée avoit, dit Josèphe, trois légions & vingt-trois cohortes, dont dix étoient de mille

*Ann. l. XIII, c. 35.*
*Hift. lib. IV, c. 19.*
*Bel. Jud. l. III, c. 4, §. 2.*

hommes de pied; c'étoit de celles qu'Hygin appelle *peditatæ:* les treize autres étoient de six cents fantassins & de cent vingt cavaliers; ce sont celles qu'Hygin nomme *equitatæ.* Pline le jeune les nomme *equestres;* il demande à Trajan le droit de cité Romaine pour la fille de P. Accius Aquila, centurion de la sixième cohorte équestre. Cet Accius étoit étranger, puisque sa fille n'avoit pas à Rome le droit de bourgeoisie; de plus, il étoit centurion dans une cohorte équestre; elle n'étoit donc pas toute de cavalerie. Le centurion étoit un commandant d'infanterie; ce ne peut donc être qu'une cohorte étrangère, mêlée de fantassins & de cavaliers. Ces cohortes étrangères étoient quelquefois attachées en particulier à une légion en qualité d'auxiliaires: Tacite parle de huit cohortes de Bataves auxiliaires de la quatorzième légion.

*L. X, ep. 107.*

*Hist. l. 1, c. 59.*

Elles portoient des noms de nombre, première, seconde, troisième, selon l'ordre de leur création: on distinguoit ainsi celles qui étoient de même espèce, & tirées des mêmes peuples; on trouve *septima*[a] *cohors Lusitanorum & nationum Getulicarum; octava Breucorum*[b], *duodecima Alpinorum*[c]. Elles paroissent souvent dans les monumens. La belle inscription de Salone[d], qui porte en tête le nom & les titres de Domitien, & vers la fin les Consuls de l'année de Rome 846, donne le droit de cité Romaine & de mariage aux fantassins & aux cavaliers qui ont servi vingt-cinq ans dans deux cohortes qui y sont nommées:

[a] *Grut.* CCCLXXXII, 6.
[b] DLX, 2.
[c] *C. lege 1, de restitut. milit.*
[d] *Grut.* DLXXIV, 5 & 6.

PEDITIBVS ET EQVITIBVS QVI MILITANT IN COHO
RTE III ALPINORVM ET IN VIII VOLVNTARIORVM
CIVIVM ROMANORVM QVI PEREGRINAE CONDICIO
NIS PROBATI ERANT, &c.

Cette inscription, que j'aurai occasion de citer ailleurs, quand je parlerai du mariage des soldats, nous apprend encore que dans les cohortes des volontaires citoyens Romains on admettoit aussi des étrangers. Il est parlé, dans cette inscription & dans la Notice, de la troisième cohorte des habitans des Alpes; la première est nommée dans deux autres inscriptions de Gruter, & la douzième dans la loi première, au code *de restitutionibus militum.*

MXXXII, 1.
MXCIX, 5.

Quelquefois on donnoit à ces cohortes le nom des Nations qui les composoient, *cohors Macedonica*[a], *cohors Ligurum*[b], *cohors Aquitanorum equitata*[c], *prima milliaria Dalmatarum*[d]. Elles portent quelquefois le nom des Empereurs qui les ont formées, & même deux noms d'Empereurs, apparemment le nom du premier qui les avoit créées, & le nom de l'Empereur régnant, ou de celui qui les avoit augmentées ou honorées de quelque privilége: *prima Ælia Dacica*[e], *prima Ælia Dacica Gordiana*[f], *prima Ælia Dacica Tetricianorum*[g], *quinta Antoniniana pia Victrix*[h]. On voit qu'elles prenoient des épithètes honorables, comme les légions. On ajoûte quelquefois à leur nom celui des pays où elles sont cantonnées: *prima Noricorum in Pannonia*[i], *secunda Gallorum equitata in Dacia*[k], *secunda Thracum Syriaca*[l]. Il y en avoit qui étoient mêlées de plusieurs Nations: *cohors Asturum*[m], *Callæcorum & Mauretanorum Tingitanorum.* Elles prenoient aussi le nom de leurs armes: nous voyons un Cn. Munatius, citoyen Romain, qualifié *Præfectus coh. III Sagittariorum:* c'étoient des étrangers, puisque leur commandant est nommé *Præfectus,* & que d'ailleurs les Sagittaires, ainsi que les autres troupes légères, n'étoient plus pris d'entre les Romains sous les Empereurs, du temps desquels est cette inscription, où Munatius est nommé *Procurator Augusti.*

[a] *Grut. CDXLIII, 3.*
[b] *MCLXX, 3.*
[c] *DXXXIV, 4.*
[d] *CII, 3.*
[e] *MVII, 4, 5, 6.*
[f] *MLXIII, 2.*
[g] *XLIV, 2.*
[h] *CXCIII, 3.*
[i] *CDXC, 2.*
[k] *DL, 5.*
[l] *DLXIV, 2.*
[m] *CDII, 5.*
*CDXXXIX, 5.*

La Notice de l'Empire nous donne de toutes ces espèces de cohortes, nommées tantôt *cohortes*, tantôt *numeri*, tantôt *auxilia.* La plufpart sont des troupes étrangères, & leurs noms mêmes en sont une preuve: leurs commandans sont appelés *Tribuni, Præfecti, Præpositi.* Mais dans ce siècle demi-barbare, c'est-à-dire sous Théodose le jeune, je crois que les troupes mêmes désignées sous le nom de légions, n'étoient guère que des cohortes qui avoient conservé le nom, sans avoir ni la forme ni le nombre des légions anciennes.

2.° La seconde espèce de cohortes que je distingue de la légion, ce sont celles qui en étoient séparées, & qui étoient pourtant composées de citoyens Romains. On lit souvent dans les auteurs *decem, viginti, triginta, quadraginta cohortes;* pourquoi ne pas dire *legio, duæ, tres, quatuor legiones!* Sur quoi il est

à obſerver qu'il étoit indifférent de nommer la légion, ou le nombre de cohortes dont elle étoit formée : Hirtius racontant la révolte des ſoldats contre Caſſius Longinus, en Eſpagne, nomme trente cohortes ce qu'il vient de nommer trois légions : Oroſe[a] appelle trois légions les trente cohortes que Céſar dit[b] que Domitius avoit à Corfinium : Tacite dit[c] que Germanicus donna quatre légions à Cæcina ſon lieutenant, & plus bas il dit[d] que Cæcina marchoit à la tête de quarante cohortes. Ces cohortes ſont légionnaires.

*De bel. Alex. c. 55.*

[a] *L. VI, c. 15.*
[b] *Bel. civ. l. I, c. 17.*
[c] *Ann. lib. I, c. 56.*
[d] *Ibid. c. 60.*

De plus, les cohortes nommées dans les auteurs ſont quelquefois des détachemens des légions; ils en avertiſſent ſouvent; mais quand ils ne le font pas, il eſt aſſez difficile de deviner ſi ce ſont des cohortes légionnaires. Par exemple, les dix-huit cohortes que Tacite donne à Luceius Albinus, en Mauritanie, du temps de Vitellius, étoient-elles des cohortes étrangères? étoient-ce des détachemens de pluſieurs légions? étoient-ce des cohortes de citoyens Romains qui faiſoient des corps ſéparés? c'eſt ce que je ne puis décider.

*Hiſt. lib. II, c. 58.*

Mais voici des cohortes Romaines vraiment ſéparées des légions. 1.° Les nouvelles levées reſtoient quelquefois un certain temps en forme de cohortes ſéparées, juſqu'à ce qu'elles ſerviſſent à former ou à recruter une légion : on lit dans pluſieurs inſcriptions, *cohors nova Tyronum.* 2.° Il y avoit des cohortes Romaines qui demeuroient toûjours ſéparées des légions; telles ſont, dans les inſcriptions, *cohors militum Italicorum voluntariorum quæ eſt in Syria; cohors prima civium Romanorum ingenuorum; cohors prima equitata civium Romanorum in Germania inferiore;* où l'on voit qu'il y en avoit qui étoient mêlées de cavalerie, comme les auxiliaires : *prima Voluptaria Campanorum in Pannonia inferiore.* Obſervons, en paſſant, qu'elles portoient quelquefois des noms ſinguliers, & comme des ſobriquets militaires, *Voluptaria,* apparemment parce que la ville de Capoue & la Campanie, d'où cette cohorte avoit été tirée, étoit de tout temps un pays de délices & même de débauche : c'eſt ainſi qu'entre les cohortes de la Notice nous voyons *Petulantes,* dont il eſt parlé dans Ammien Marcellin; & entre les corps

*Grut. CCCLVIII, 3; CDXXX, 1. CDXXXIV, 1. CCCLXXVI, 6. MCVIII, 5.*

*Ibid.*

*L. XX, c. 4.*

corps de cavalerie, *Ala veterana rasa Gallorum Rhinocoruræ.* On voit, dans Gruter, grand nombre de cohortes de volontaires; la trente-deuxième y est nommée sur trois monumens: c'est que ces cohortes n'étoient pas en corps de légion; on les distinguoit par les noms de nombre: & il est remarquable que la charge de Tribun de ces cohortes étoit aussi honorable que celle de Tribun d'une légion, ce qui paroît par cette inscription:

*Grut. CDLIV, 8, 9; MXXX, 7.*

*CDLIV, 8.*

Q. PLOTIO. MAXIMO
COL. TREBELLIO. PELI
DIANO. EQVO. P.
TRIB. LEG. II. TRAIAN. FORT.
TRIB. COH. XXXII. VOLVNT.
TRIB. LEG. VI. VICTRICIS, *&c.*

On voit que le Tribunat de la cohorte est placé entre deux Tribunats de légions. Fabretti nous donne quatre cohortes de citoyens Romains en Espagne, commandées par le même Préfet:

*C. X, 211.*

P. CORNELIO. P. F.
SAB. CICATRICVLAE
PRIMIPIL. BIS. PRAEFECT
EQVIT. PRAEF. CLAS.
PRAEF. COHORTIVM
CIVIVM . ROMANOR
QVATVOR . IN . HISPAN. *&c.*

Je vois ici deux choses extraordinaires; le Commandant de ces cohortes est nommé *Préfet:* il auroit dû avoir le titre de *Tribun*, puisque c'étoient des citoyens Romains; mais ces deux noms d'abord distingués, se prirent ensuite indifféremment, comme on voit dans la Notice: secondement, il commande quatre cohortes à la fois; c'est ce que nous appelons *Brigadier;* ce que je ne me souviens pas d'avoir vû ailleurs.

Tacite parle d'une dix-huitième cohorte que Valens, Lieutenant de Vitellius, laissa à Lyon, où elle étoit ordinairement

*Hist. lib. I, c. 64.*

Hist. lib. I, c. 80. en quartier d'hiver, & d'une dix-feptième qu'Othon fit venir d'Oftie à Rome pour oppofer à Vitellius. C'étoient, felon les apparences, deux de ces cohortes dont je parle, qui formoient des corps diftingués des légions, foit pour être employées dans les endroits où il n'étoit pas befoin d'une légion entière, foit pour fervir, dans l'occafion, de renfort ou de recrue.

3.° La troifième & dernière efpèce de cohortes militaires, qui étoient hors des légions, eft ce qu'on appeloit, dans les armées, *cohors prætoria.* (In Prætoria.) Feftus, ou pluftôt Paul Diacre en attribue l'origine à Scipion l'Africain: « ce fut, dit-il, le premier » qui forma un corps des plus braves de fon armée, pour com- » battre auprès de fa perfonne; il les difpenfa de tout autre fervice, & leur affigna une paye & demie ». Nous voyons pourtant de ces cohortes dans les armées long-temps avant Scipion. (L. II, c. 20.) Tite-Live dit que le dictateur A. Poftumius, onze ans après l'expulfion des Rois, dans la célèbre bataille du lac Régille, fe fit efcorter par une cohorte choifie, qu'il appelle *cohors Dictatoris;* mais ce fait eft fingulier, & depuis ce temps, il n'eft plus mention de ces fortes de cohortes. Polybe même ne parle (L. VI.) pas de cette inftitution de Scipion, mais feulement des troupes choifies entre les alliés, qu'il nomme *extraordinaires,* & dont (De mil. Rom. l. II, dial. 4.) il dit que les Confuls faifoient ufage; ce qui porte Jufte-Lipfe à croire que le Scipion dont parle Paul Diacre, eft Scipion (In Iber.) Émilien. En effet, Appien rapporte que, dans la guerre de Numance, ce Général amena de Rome avec lui une troupe de cinq cents volontaires, compofée de fes cliens & de gens attachés à fa perfonne, dont il forma une cohorte qu'il appela la *cohorte des amis;* depuis ce temps la chofe paffa en coûtume. On voit même que le Général avoit auffi quelquefois (Bel. Jug.) une garde de cavaliers; Sallufte dit de Marius que, pour former fa garde de cavalerie, il avoit eu plus d'égard à la bravoure qu'aux liaifons d'amitié: *Cum turmâ fuâ, quam ex fortiffimis magis quàm ex familiariffimis paraverat.* Ces cohortes fe multiplièrent par la fuite, & il femble qu'un feul Général (In Anton.) en avoit plufieurs. Plutarque raconte qu'Octavie, qui ne favoit fe venger des infidélités d'Antoine que par des complaifances

& des bienfaits, lui amena à Athènes deux mille soldats divisés en cohortes Prétoriennes. Cet usage n'étoit pourtant pas général & sans exception : César ne parle nulle part de sa cohorte, & fait même connoître qu'il n'en avoit pas en Gaule, quand il dit à ses soldats effrayés à l'approche des Germains, qu'il marcheroit à l'ennemi, seul avec sa dixième légion, & qu'elle lui tiendroit lieu de cohorte Prétorienne. Salluste en donne une à Petreius dans le combat contre Catilina; c'est sur ce modèle qu'Auguste institua sa garde Prétorienne de neuf cohortes. Je ne m'arrèterai pas sur ce point, qui est parfaitement connu, & qui ne tient pas nécessairement à mon sujet.

*B. l. Gal. l. 1, c. 40.*

*Bel. Cat.*

Je finirai par un article de la Notice de l'empire, moins important à la verité, mais qui mérite pourtant mieux nos recherches, parce qu'il est resté jusqu'à présent dans l'obscurité, du moins je ne sais point qu'on l'ait encore éclairci. En huit endroits de la notice d'Orient, il est parlé d'une division de la cohorte, qu'on ne trouve point ailleurs ; c'est *Pedatura superior* & *Pedatura inferior.* Dans l'énumération des troupes sous la disposition du duc de Scythie, on lit deux fois *cohors quinta, pedatura inferior* pour la seconde légion dite *Herculia ;* & ensuite pour la légion dite *prima Jovia,* on lit *cohors quinta, pedatura superior,* & *cohors quinta pedatura inferior.* La même distinction est répétée dans la section suivante, où il est question des troupes qui sont sous la disposition du duc de Mésie ; la première légion Italique, & la onzième légion dite *Claudia,* ont chacune une cinquième cohorte partagée en deux, & dont les deux parties sont énoncées séparément par les mots de *pedatura superior* & *pedatura inferior.* Je commence par observer que, dans le premier endroit où les mots *pedatura inferior* sont deux fois appliqués à la cinquième cohorte de la légion *Herculia,* il y a grande apparence qu'il y a faute de copiste, & qu'il faut là, comme on le voit ensuite pour les trois autres légions, d'abord *pedatura superior,* & ensuite *pedatura inferior.* Venons à l'explication de ces termes obscurs.

*Notic. or. sect. 28 & 29.*

Pancirolle, qui nous a donné sur la Notice de l'empire un Commentaire savant & étendu, apporte une fort mauvaise

*Comment. in Not. or. c. 131.*

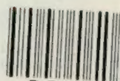
raison de cette dénomination. Les échalas des vignes s'appellent *pedamentum*, & Columelle nomme *pedatio* le soin de planter les échalas pour soûtenir les vignes. Ici, selon Pancirolle, *pedatura* est la palissade plantée sur la frontière & sur la rive du Danube où ces cohortes étoient cantonnées.

L. IV, c. 12.

Sans m'arrêter à réfuter cette explication, dont on sent assez l'absurdité, je remarque 1.° que le mot *pedatura* est un terme de castramétation & d'arpentage, dont Hygin[a] & Frontin[b] se servent pour exprimer la mesure par pieds, le toisé du terrein: 2.° je remarque que ces divisions ne paroissent jamais que dans la cinquième cohorte d'une légion; voici l'idée que ces deux réflexions m'ont fait naître. Ce mot de *pedatura superior, pedatura inferior,* fut appliqué aux cinquièmes cohortes des légions, par rapport à la place qu'elles occupoient dans un camp quand la légion se trouvoit réunie. Le camp d'une légion se divisoit en deux parties égales: si toutes les cohortes eussent été d'un même nombre de soldats, il y auroit eu cinq cohortes dans chaque moitié du camp; mais comme la première cohorte étoit de mille hommes, & que les autres n'étoient que de cinq cents, afin que les deux parties du camp conservassent leur égalité, la cinquième cohorte se partageoit en deux, moitié dans la partie antérieure, *pedatura superior,* moitié dans la postérieure, *pedatura inferior;* en sorte que la première partie du camp contenoit quatre cohortes & demie, & la seconde cinq cohortes & demie, ce qui rendoit le nombre des tentes égal dans les deux parties. Cette division, qui n'avoit pas lieu dans les autres cohortes, distinguoit la cinquième en deux portions, qui gardoient leur dénomination même hors du campement. Cette conjecture me paroît avoir tous les caractères de la vérité.

[a] *In Castramet.*
[b] *Frontin. de colon. p. 333.*

*Fin du Tome vingt-neuvième.*



a39003 009721076b

